

HISTOIRE UNIVERSELLE

DE

JAQUES-AUGUSTE DE THOU,

Avec LA SUITE par NICOLAS RIGAULT;

LES

MEMOIRES DE LA VIE DE L'AUTEUR,

UN RECUEIL de *PIECES* concernant sa Personne & ses Ouvrages : y comprises les

NOTES & principales *VARIANTES*, *CORRECTIONS* & *RESTITUTIONS*, qui se trouvent dans les *MSS.* de la Bibliotheque du ROI de France, de Mrs. DU PUY, RIGAULT, & de SAINTE-MARTHE.

Le tout traduit sur la nouvelle Edition Latine de Londres.

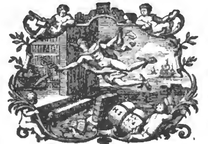
Et Augmenté de

REMARQUES HISTORIQUES & CRITIQUES

de CASAUBON, de DU PLESSIS MORNAY, G. LAURENT, CH. DE L'ECLUSE, GUY PATIN, P. BAYLE, J. LE DUCHAT, & autres.

TOME SIXIEME.

1580. —— 1587.





A LA HAYE,

Chez HENRI SCHEURLEER,

M. DCC. XL.

Avec Privilège des Etats de Hollande & de Westfrise.

LISTE des SOUVERAINS qui REGNOIENT pendant les Années comprises dans ce VI. Volume.

EN ALLEMAGNE.

RODOLFE II.

EN FRANCE.

HENRI III.

DANS LA NAVARRE.

HENRI *de Bourbon.*

EN ESPAGNE.

PHILIPPE II. qui en Portugal fut le I. de ce nom.

EN ANGLETERRE.

ELISABETH.

EN ECOSSE.

JACQUE VI.

DANS LA SUEDE.

JEAN III.

EN DANNEMARCK.

FREDERIC II.

DANS LA POLOGNE.

ETIENNE *Batori.*

EN MOSCOVIE.

JEAN IV. *Basilowitz* jusqu'en 1584.
FOEDOR *Juanowitz.*

LISTE des SOUVERAINS &c.

DANS LA SAVOYE.

CHARLES EMMANUEL.

A VENISE.

N. DA PONTE jusqu'en 1585.
P. CIGOGNA.

A FLORENCE.

FRANÇOIS.

DANS LA LORRAINE.

CHARLES II.

AUX PAYS-BAS.

GUILLEAUME I. Prince d'Orange, suivis en 1585. par le Prince MAURICE, dans le *Statbouderat.*

A ROME.

GREGOIRE VIII. jusqu'en 1585.
SIXTE V.

EN TURQUIE.

AMURAT III.

EN PERSE.

MAHOMET-HODABENDA, jusqu'en 1586.
SCHACH-ABAS.

DANS LA CHINE.

CHIN-TSONG.

HISTOIRE

HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-DOUZIEME.

SOMMAIRE.

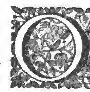
Suite des affaires de France. Les Protestans reprennent les armes. Prise de Cahors par le Roi de Navarre. Mende capitale du Givaudan surprise & saccagée par le Capitaine Merle. Le Prince de Condé à son retour d'Allemagne est arrêté sur la frontiére de Savoye, sans être reconnu. Il se rend en Languedoc. Progrès des Protestans dans cette province. Exploits de M. de Lesdiguiéres en Dauphiné. Le Duc de Mayenne marche contre lui. Prise de la Mure par l'armée du Roi. Le Duc se rend de-là à Grenoble. Entrevûë du Duc & de Lesdiguiéres. Expédition du Maréchal de Biron en Guyenne. Le Sieur de Poyanne se rend maître du Mont de Marsan. Le Maréchal de Biron fait tirer sur Nérac, où la Reine Marguerite s'étoit enfermée. Il se casse la cuisse. Par considération pour lui, l'armée met à sa tête Charles son fils, âgé seulement de quinze ans. La Réole remise au Roi par d'Ussat. Expédition du Maréchal de Matignon en Picardie. Prise de la Fere par l'armée du Roi. Le Duc d'Anjou s'entremet, pour faire un accommodement. Conférence de Fleix. Edit publié en conséquence en confirmation des précédens. La contagion regne à Paris. Incendie de l'Eglise des Cordeliers. Maladie nommée communément Coqueluche. Sa nature. Différend entre les Ducs de Montpensier & de Nevers. Arrêt du Parlement de Paris au sujet d'une Bulle du Pape. Affaires du Nord. Suite de la guerre des Polonois contre les Moscovites. Ambassade du Czar au Roi de Pologne. Le Pape envoye à ce Prince une épée benite. Revûë de l'armée Polonoise. Exploits du Chancelier Zamoyski. Prise de Luki par le Roi de Pologne. Déroute de l'armée Moscovite. Prise de Newel par les Polonois. Nouvelle Ambassade du Czar. Nouveaux exploits de Zamoyski. Diette de Varsovie. Ambassade des Turcs, & des Tartares au Roi de Pologne.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Actes publics. Commentaires manuscrits de Gondin. Journal de François de Bonne de Lesdiguiéres. Reinbold Heidenstein. D. Chytrée.

HENRI III. 1580. Affaires de France.



ON avoit crû en France que la conférence de Nerac avoit entiérement calmé les esprits des Protestans. Mais comme on ne se pressoit pas d'exécuter ce qui y avoit été réglé, ou qu'on cherchoit même à l'éluder, du moins à ce qu'ils croyoient; il fut résolu, contre l'avis des plus sages, & à l'instigation de ceux qui préféroient le trouble à la paix, qu'on se disposeroit à la guerre, afin que si l'on étoit contraint de la faire, on ne fût pas accablé avant que d'y être preparé (1). Cet-

(1) Un sujet très-leger en apparence, mais qui dans les circonstances présentes, où chaque parti, aigri par les malheurs passés, étoit sur ses gardes & attentif aux moindres démarches de ses ennemis, ne pouvoit manquer de les mettre aux mains, la rallume cette année dans le Royaume. Philippe Strozzi, qui étoit allié de fort proche à la Reine-mere, homme de bien, des plus zélés pour la gloire & pour la tranquillité de la nation, songeoit à se marier. Dans cette vûë, il avoit jetté les yeux sur Magdelaine de la Tour, veuve d'Honoré de Savoye Comte de Tende. La Comtesse étoit elle-même alliée à la Reine mere, & ce parti étoit tres-convenable à Strozzi; mais pour ce mariage, il avoit besoin, & du consentement de la Comtesse, & de l'agrément du Vicomte de Torenne son frere. Ainsi dans le dessein de l'obtenir, il prit le parti de se rendre auprès du Roi de Navarre, que ce Seigneur ne quittoit point, & dont il avoit alors toute la confiance. Toute la conduite passée de Strozzi ne devoit point le rendre suspect au Roi. Cependant, de peur que son éloignement de la Cour ne donnât quelque ombrage à ce Prince, qui comme il ne l'ignoroit pas, avoit plus d'une raison de se défier du Roi de Navarre, il lui fit part de son dessein, & le supplia de lui permettre d'entrer dans une alliance, qui lui faisoit honneur, & qui lui étoit si avantageuse; sur quoi le Roi lui répondit qu'il en parleroit à la Reine mere. Henri avoit de la peine à consentir à ce mariage. Quelque persuadé qu'il fût de l'attachement de Strozzi, il appréhendoit que le Vicomte de Turenne ne profitât habilement de cette conjoncture pour le mettre dans les intérêts du Roi de Navarre. Cependant, comme il trouvoit d'ailleurs dans la proposition qu'il venoit de lui faire une occasion favorable pour brouiller la maison de ce Prince, il résolut de ne la pas manquer. Nous avons déja dit que la Reine Marguerite étoit ennemie déclarée du Roi son frere. Au contraire elle étoit fort liée avec le Duc d'Anjou, avec qui elle entretenoit toujours un commerce fort étroit. Cette conduite de la Reine de Navarre fortifioit le parti du Roi son époux, & mettoit en même tems un obstacle invincible à tous les desseins de Henri, qui ne soupiroit qu'après le repos & les plaisirs. Ce Prince crut avoir enfin trouvé le moyen de se délivrer de cette inquiétude. Par le projet qu'il imaginoit, il rompoit l'intelligence que le Roi de Navarre entretenoit avec le Duc d'Anjou, en broüillant la Reine Marguerite qui en étoit le lien, avec le Roi son époux; il éloignoit de ce Prince son ennemi le Vicomte de Turenne, dont il redoutoit le génie & la valeur, & il empêchoit en même tems le mariage de Strozzi. Il ne balança donc point d'accorder à ce dernier l'agrément qu'il souhaitoit; seulement il le chargea en partant d'une lettre, qu'il avoit écrite au Roi de Navarre à l'insçu de la Reine mere, & il recommanda fortement de ne la remettre qu'à lui-mê-

Cette résolution prise, on envoya les moitiés des écus d'or dont j'ai parlé sur l'année derniére, à François de Coligny Sieur de Châtillon, & à Antoine même. Sur ces entrefaites Strozzi ayant pris congé du Roi, & persuadé que ce Prince agréoit son mariage, partit pour la Guyenne; & comme il ignoroit parfaitement ce que contenoit la lettre, dont il étoit porteur, il s'acquitta fidélement de sa commission. Or Henri avertissoit le Roi de Navarre de se défier du Vicomte de Turenne, parce que, disoit-il, il sçavoit, à n'en pouvoir douter, que ce Seigneur de concert avec la Reine son épouse, travailloit à le deshonorer. Par malheur on étoit alors dans des circonstances, où le Roi de Navarre ne crut pas devoir ajouter foi à cet avis. Ce Prince le regarda comme un artifice de Henri pour lui rendre la Princesse suspecte, afin de rompre par le même moyen l'union qui étoit entre lui & le Duc d'Anjou, dont il tiroit alors beaucoup d'avantages, & pour éloigner de lui en même tems le Vicomte de Turenne, qui lui rendoit de très-grands services dans toutes ses affaires, & dans la guerre qu'il avoit à soutenir. Aussi, pour montrer combien il étoit éloigné de s'abandonner aux soupçons qu'on vouloit lui inspirer, il communiqua cette lettre d'abord à son épouse, & ensuite au Vicomte. Un si indigne procedé redoubla leur animosité contre le Roi; & ils ne trouverent point de meilleur moyen de se venger d'un Prince, qui se déclaroit leur ennemi mortel, que de mettre tout en œuvre pour rallumer la guerre civile dans le Royaume. C'étoit en effet, comme ils en étoient bien instruits, ce que Henri appréhendoit le plus. A cela contribuerent encore les avis réitérés, que le Duc d'Anjou envoyoit au Roi de Navarre, de concert avec la Reine Marguerite sa sœur, de prendre incessamment les armes, & de prévenir par sa vigilance un danger que le moindre retardement pouvoit rendre funeste à sa personne & à tout le parti Protestant. Le dessein du Prince, en broüillant de nouveau le Royaume, étoit de forcer le Roi son frere, qui s'étoit toujours opposé jusques-là à la résolution qu'il avoit prise de porter la guerre en Flandres, de l'appuyer dans cette entreprise; & il étoit persuadé que Henri, qui ne souhaitoit que la paix, ne verroit pas plûtôt la guerre allumée en France, qu'il se prêteroit à tout ce qu'on voudroit exiger de lui, pourvû qu'on l'assûrât de le laisser tranquille. Pour animer encore davantage le Roi de Navarre, ce Prince, non content de lui faire appréhender le danger auquel le moindre retardement l'exposeroit, ne manquoit pas de lui représenter encore, que cette guerre ne pouvoit lui être qu'avantageuse; que par-là il mettroit le Roi dans la nécessité de lui accorder à lui & à son parti toutes les sûretés qu'ils voudroient exiger; que pour avoir la paix, Henri iroit même jusqu'à redemander à l'Espagne la restitution de la Navarre, que ses ancêtres avoient possédée, & qu'il l'appuyeroit de toutes ses forces pour cette expédition; que si au contraire le Roi se mettoit en devoir d'opposer la force à la force, il se rendroit le médiateur de leur différend, & sçauroit bien terminer cette guerre, dès qu'on verroit les affaires tourner autrement qu'on ne souhaitoit; qu'ainsi, il ne devoit pas balancer à se déclarer; qu'il n'avoit de ressource que dans la pointe de son épée, & qu'il se chargeoit de l'évenement. Tant d'instances réitérées de la part du Duc d'Anjou & de la Reine Marguerite, la crainte des malheurs qu'on faisoit appréhender au Roi de Navarre, la vûë des avantages qu'il pouvoit trouver dans la continuation de la guerre, tout cela contribua à déterminer ce Prince. Après cela, il ne fut pas difficile de mettre en mouvement les Protestans, qui n'entrant guéres dans ces intérêts particuliers des Princes, ne voyoient d'un côté que le danger qui les menaçoit, & de l'autre les fruits qu'ils pouvoient espérer d'une révolution dans l'État. Ainsi l'artifice dont le Roi s'étoit servi, produisit un effet tout différent de celui dont il s'étoit flatté. Il cherchoit à éviter la guerre, & par-là il se précipita lui-même dans de nouveaux troubles. Il est vrai qu'il réüssit à empêcher le mariage de Strozzi; car quoiqu'il eût rendu fort innocemment la lettre de Henri au Roi de Navarre, le Vicomte de Turenne ne le lui pardonna jamais. Du reste ce n'étoit pas-là ce que Henri souhaitoit le plus. Quoiqu'il en soit, comme cette guerre s'alluma sans raison & fort mal-à-propos, elle finit de même d'une maniére peu avantageuse & peu honorable pour ceux qui en étoient les auteurs. Cette résolution prise, &c. *M S.* de Mrs. *de Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

Henri III.
1580.

HENRI III. 1580.

toine du Pleix Sieur de Gremian, qui étoient en Languedoc; enfin à François de Bonne Sieur de Lesdiguiéres, qui étoit en Dauphiné. Celui qui se chargea de les porter, fut Aramont, bâtard de Gabriel d'Aramont, qui a été envoyé plusieurs fois en Ambassade à Constantinople.

Guerre en Guyenne.

Mais le Languedoc refusa d'entrer dans ce projet, soit parce qu'il se voyoit éloigné du danger qui menaçoit la Guyenne, & l'obligeoit à courir promptement aux armes, soit parce que n'ayant fait aucuns préparatifs pour la guerre, il vouloit tâcher de se maintenir dans le repos dont il joüissoit. Du côté du Dauphiné, Lesdiguiéres disposoit tout pour le tems dont on étoit convenu, c'est-à-dire pour le mois d'Avril.

Dot accordée à la Reine de Navarre.

Cependant le Roi de Navarre délibéroit par où il commenceroit la guerre. On avoit donné en dot à Marguerite de Valois femme de ce Prince, les sénéchaussées du Quercy & d'Agenois, quoique selon nos loix, les filles des Rois ne se dotent qu'en argent & jamais en fonds de terre. On avoit plus fait; car afin qu'elle possédât ces biens d'une maniére plus honorable, le Roi son frere lui avoit abandonné par ses lettres particuliéres tous les droits régaliens qui sont inséparables de la Couronne, jusqu'au pouvoir de nommer aux evêchés & aux abbayes; & cela pour acheter la paix à quelque prix que ce fût, même aux dépens de l'autorité Royale. On donna outre cela à cette Princesse un Chancelier particulier, qui fut Guy du Faur Sieur de Pibrac, Président au Parlement de Paris, dont j'ai déja parlé tant de fois, & toujours avec les éloges qu'il mérite.

Les peuples du Quercy furent très-fâchés de ce démembrement. Comme ils étoient ennemis jurés des Protestans, & qu'ils en avoient donné de bonnes preuves dans les précédentes guerres; au lieu de s'attacher au Roi de Navarre, ils n'en furent que plus indisposés contre lui. D'ailleurs il y avoit dans Cahors grand nombre de gens, qui ayant eu part au massacre qui s'étoit fait quelques années auparavant dans cette ville, craignoient qu'on n'en tirât vengeance. Celui qui commandoit dans la place, étoit le Sieur de Vezins dont j'ai parlé ci-devant, homme de main & qui avoit toujours auprès de lui environ quinze cens habitans aguerris & bien armés. Comme la Reine de Navarre avoit fort envie d'entrer dans Cahors, qui étoit une des villes de sa dot, le Roi son mari sçut si bien tourner les esprits, qu'on résolut de commencer la guerre par le siége de cette place; d'autant plus que la Princesse, en se vengeant des habitans, vengeoit en même tems l'injure qu'ils avoient faite au Roi son frere. D'ailleurs la prise d'une place si importante rendoit le Roi de Navarre fort puissant dans la Guyenne.

Le Roi de Navarre marche à Cahors.

Cette capitale du Quercy, qui selon quelques auteurs, s'appelloit anciennement *Divona*, est située sur le Loth qui prend sa source dans le Givaudan, passe par le Roüergue, & descend dans le Quercy, où il baigne les murs de Cahors de trois côtés; ainsi il n'y a que le quatriéme où est la porte de la Barre, qui soit abordable du côté de la terre. Il y a trois ponts dans cette ville, le vieux, celui de Chelandre, & le pont neuf, qui est fermé par deux portes l'une sur l'autre sans pont-levis; mais l'intervalle entre ces deux portes est fortifié de deux bastions dont les côtés

se

se défendent l'un l'autre. Ce fut par cet endroit qu'on commença l'attaque avec des machines d'une nouvelle invention. C'étoit des vases qui pouvoient contenir quinze à vingt livres de poudre. On faisoit entrer l'embouchure de ces vases dans de grosses barres de fer croisées en sautoir : cette machine étant appliquée à une porte ou à quelque clôture que ce soit, on y met le feu avec une mêche allumée ; à l'instant la machine saute avec un fracas épouvantable, brise & renverse tout ce qui est aux environs, & fait voler de toutes parts de gros morceaux de pierre & de bois, qui souvent mettent en piéces les canonniers mêmes, quelque précaution qu'ils prennent ; le bruit que fait cette machine en crevant, lui a fait donner le nom de petard. HENRI III. 1580.

Voici quelle étoit la disposition de l'armée des Protestans. Après l'artillerie, qui fait l'avant-garde dans ces sortes d'expéditions, marchoit Jean de Gontaud de Biron, Sieur de Salignac, avec sa troupe; il étoit suivi de Charles le Clerc Saint-Martin, Capitaine des gardes du Roi de Navarre; Antoine de Roquelaure à la tête de la Noblesse faisoit l'arriére-garde : derriére lui à quelque distance marchoit le Sieur de Terride Vicomte de Gourdon avec douze cens Arquebusiers. La premiére porte qui étoit à la tête du pont ayant été brisée, de Salignac passe avec ses gens & met en desordre le corps-de-garde des deux bastions dont j'ai parlé ci-dessus. Il s'avance ensuite à la seconde porte qui tenoit aux murs de la ville, y met le petard & la fait sauter comme la premiére avec un bruit épouvantable, qui étant encore augmenté par celui que faisoit le tonnerre, répandit l'effroi dans toute la ville : les habitans étonnés courent aux armes; de Vezins n'ayant pas eu le tems de prendre les siennes, se joint à eux, & gagne le marché. De Salignac y marche à l'instant; le combat fut furieux. De Vezins qui n'avoit point d'armes défensives, combattant toujours à la tête, & courant par-tout où le besoin l'appelloit, reçut un coup d'arquebuse au travers du corps, dont il fut renversé. Sa chûte fit lâcher pied aux habitans; & on croit qu'ils étoient perdus sans ressource, si par malheur pour le Roi de Navarre les assiégés n'avoient vû dans le même tems de Salignac & de Roquelaure mis hors de combat par des blessures considérables, & de Saint-Martin qui avoit bravement combattu, tué sur la place. Cet accident ranima la bourgeoisie, & abbatit tellement le courage des Navarrois, que malgré l'arrivée du Vicomte de Gourdon avec de nouvelles troupes, ils sembloient avoir perdu toute leur vigueur; & l'on ne doute pas qu'ils n'eussent été repoussés dans le second choc, si Pierre de Chouppes ancien Officier, homme de tête & de main, ne fût venu fort à propos les ranimer avec quelques troupes qu'il amenoit du Vicomté de Turenne. Comme il entroit dans la ville par le pont neuf avec deux cens hommes d'élite, il rencontra six cens Arquebusiers qui se retranchoient dans les ruës avec des tonneaux : il les chargea, les mit en déroute, & les poursuivit jusqu'à la maison de ville, dont il se rendit maître aussi bien que de trois piéces de canon, d'une coulevrine, & de l'artillerie. Il laissa du monde pour la garder: & ayant appris que les bourgeois se rassembloient auprès du collége, & qu'ils étoient encore maîtres de deux portes, il y courut aussi-tôt, fit faire un retranchement à quarante pas Disposition de l'armée, & son attaque.

Henri III. 1580. pas de distance, & s'empara des maisons voisines; mais ce ne fut pas sans combat, car les assiégés faisoient à tout moment des sorties sur ses troupes. Le Roi de Navarre étoit lui-même au milieu du feu, & donnoit l'exemple à ses soldats, les Officiers généraux étant presque tous, ou tués, ou blessés dangereusement. On fit de part & d'autre un feu terrible depuis neuf heures du matin jusqu'au soir: à l'entrée de la nuit on mit le feu à la porte du collége; & il y eut encore là un combat sanglant.

Le lendemain le Roi ayant appris dès le point du jour qu'il venoit un renfort considérable à la ville, & qu'il devoit entrer par la porte de la Barre, il tint un conseil, où il fut résolu que de Chouppes & le brave Pidou, qu'on appelloit le Capitaine Nesde, iroient au-devant du secours & le combattroient à quelque prix que ce fût, pendant que le Roi continueroit le siége. Ils partent sur le champ avec cent Arquebusiers & vingt Gentilshommes d'élite, & vont droit au pont de Chelandre, où ils trouvent les ennemis; les chargent à l'instant, & les mettent en déroute après leur avoir tué trente hommes. Après cette victoire ils vont rejoindre le Roi de Navarre; & ayant aussi-tôt escaladé le collége par son ordre, ils s'en rendent maîtres: ceux qui le défendoient étant rentrés dans la ville, se retranchent avec des tonneaux en quatorze endroits différens. Les assiégeans & les assiégés étoient également fatigués: mais le Roi s'opiniâtrant dans son dessein, & de Chouppes ayant forcé six de ces barricades, à la fin les habitans succomberent; la ville fut prise, & pillée avec beaucoup de cruauté. Le souvenir du carnage qui s'y étoit fait il y avoit environ huit ans (1), & la douleur qu'on avoit de voir devant ses yeux tant de braves Officiers ou tués ou blessés très-dangereusement, irrita tellement les vainqueurs, qu'on n'épargna pas même les Eglises, & sur-tout le couvent des Chartreux dont une partie fut pillée, & l'autre brûlée. Cette action se passa le 5. de Mai.

Cahors pris & pillé.

La nouvelle en ayant été portée à la Cour; & le mal ayant été exagéré, comme c'est l'ordinaire pour tout ce qui vient de loin, le Roi & la Reine en furent fort irrités, d'autant plus que sur les avis qu'on avoit reçûs de divers endroits de la Guyenne, que le Roi de Navarre se disposoit à la guerre, Henri III. avoit écrit fortement à sa sœur de faire en sorte de l'en détourner; autrement qu'elle pouvoit compter qu'il feroit sentir à l'un & à l'autre tout le poids de son indignation: mais cette Princesse pour amuser son frere, lui écrivit qu'il ne devoit avoir aucune inquiétude sur les desseins de son mari; & elle écrivit en même tems à de Pibrac son Chancelier de ne rien oublier pour ôter de l'esprit du Roi les chagrins que la crainte de la guerre pourroit lui donner, & pour cela de le voir dès qu'il se répandroit quelque bruit là-dessus, & d'assûrer hardiment à S. M. qu'elle ne devoit y ajoûter aucune foi: qu'elle étoit bien aise qu'il rendît ce service au Roi, qui lui en sçauroit gré. De Pibrac s'en acquitta avec tout le zéle possible; & il assûra avec tant de fermeté qu'il n'y avoit que des broüillons ou des gens peu sensés qui pussent faire courir tous ces bruits, qu'après que

La Reine de Navarre trompe le Roi Henri.

(1) Il y a dans le latin XX. *annos*: mais c'est une faute de chifre, il faut VIII. *annos*; car c'est du massacre de la S. Barthélemi qu'il est question, & l'on sçait qu'il arriva en 1572.

que la vérité fut manifestée, il y eut bien des gens qui crurent qu'il avoit eu part à la tromperie : mais on peut dire qu'ils ne connoissoient guères ni l'intégrité & la candeur de Pibrac, ni l'esprit fourbe & emporté de Marguerite de Valois. HENRI III. 1580.

Le Roi ne pouvant se venger sur sa sœur, & sur le Roi de Navarre qui étoient bien loin de lui, déchargea toute sa colére sur le malheureux de Pibrac, qu'il envoya chercher, & à qui il fit en présence de toute la Cour une réprimande très-dure ; & la réputation, & la vie même de cet homme admirable auroient été dans un grand danger, si le Roi, naturellement porté à la clémence, n'eût eu plus d'égard à la probité de Pibrac qu'il connoissoit depuis long-tems, qu'au ressentiment qu'il avoit de ce qui venoit d'arriver, quelque vif & quelque juste qu'il fût. Indignation de ce Prince contre son Chancelier.

Dans le même tems les Protestans prirent Montaigu en Poitou, & d'autres chateaux en Saintonge ; & sur la fin de l'année précédente Mathieu de Merle avoit surpris Mende capitale du Givaudan la nuit même de Noël : le son d'une cloche de la cathédrale, qui étoit d'une grosseur énorme, étoit renvoyé avec tant d'éclat par les échos des montagnes voisines, qu'on n'entendit point le bruit des troupes qui entroient dans la ville. De Merle étant parti de Marueges avec un détachement de soldats choisis, vint planter les échelles à l'heure que lui avoient marquée ceux qui étoient d'intelligence avec lui. Les dix-sept premiers qui entrerent dans la ville, se saisirent aussi-tôt de la grande place ; & leurs compagnons arrivant à la file, avant que les habitans, qui étoient dans les Eglises, pussent se rassembler, formerent une troupe : le Gouverneur de la ville qui étoit accouru le premier, ayant été tué d'abord, de Merle demeura maître de la place. Il y eut pourtant quelques soldats qui se retirerent dans une tour ; mais ne voyant aucun secours à espérer, ils se rendirent : la ville fut saccagée, & les Eglises furent ruinées de la maniére du monde la plus barbare. Mende surprise par les Protestans.

Quelques mois après, la plus grande partie de la Noblesse du Givaudan, du Velay, de l'Auvergne, du Vivarais & des autres provinces voisines, fatiguée par les courses continuelles des ennemis, s'assembla sous les ordres du Sieur de la Tour Saint-Vidal, & du Baron d'Apcher, pour tâcher de reprendre Mende. Ils vinrent d'abord à Chanac, qui n'est qu'à deux lieuës de cette ville ; & envoyerent de-là un trompette sommer la place avec de grandes menaces, si on ne la rendoit sur le champ. De Merle, après avoir bien fait boire le trompette, le renvoye, & leur fait dire qu'il ne craint pas beaucoup leurs menaces, & qu'il a fort envie de voir comment ils s'y prendront pour les effectuer : qu'au reste ils pouvoient compter que s'ils ne venoient pas à lui, il iroit bientôt à eux. Comme ils avoient beaucoup plus de troupes que lui, ils rirent de cette bravade, & trouverent que ses menaces étoient aussi dignes de mépris, que sa reponse étoit arrogante. Ils refusent de la rendre aux Royalistes.

Cependant, comme ils ne parurent point devant la place au jour marqué, de Merle pour leur tenir parole, sortit de Mende bien avant dans la nuit avec cent Gendarmes & deux cens Arquebusiers à cheval : & étant arrivé à Chanac, il fit mettre pied à terre à ses Arquebusiers & à quelques-uns de ses Gendarmes, mit le petard à la porte du faubourg de Marueges ; & l'ayant jettée par terre & fait main basse sur le corps-de-garde, & sur un gros Entreprise du Commandant sur Chanac.

HENRI III. 1580. gros qui étoit posté dans la grande ruë, il entre avec impétuosité dans la ville. Mais voyant que ses soldats couroient çà & là au riche butin qu'ils avoient devant les yeux, & qu'ils n'écoutoient point l'avis qu'il leur donnoit de suspendre le pillage, & d'aller prendre les gens qui étoient couchés dans leur lit, après quoi ils pourroient piller tant qu'ils voudroient avec moins de péril & plus d'avantage; & craignant qu'à la fin le retardement ne fût funeste, il fit sonner la retraite, & s'en retourna à Mende chargé de riches dépoüilles, & emmenant environ deux cens chevaux de bataille qu'il avoit pris, il rentra ainsi victorieux & triomphant dans la ville.

Comme ce Capitaine & ses soldats, enflés de quelques succès heureux, poussoient la licence au-delà des bornes, François de Coligny Châtillon, jeune homme plein de courage, à qui le Roi de Navarre avoit donné le gouvernement du Languedoc, & qui étoit dès-lors comme son pere, rigide observateur de la discipline militaire, avertit plus d'une fois de Merle de mettre fin à ces pilleries, qui excitoient l'indignation de toute la Noblesse des environs: mais voyant que ses priéres & ses menaces ne servoient de rien, il lui envoya ordre de le venir joindre avec la meilleure partie de sa garnison, sous prétexte d'assiéger le château de Valsiégue qui n'est pas éloigné de Mende. De Merle s'y rendit; & la ville de Mende se trouvant par ce moyen dégarnie de troupes, de Coligny s'en rendit maître, & y mit une autre garnison.

De Merle en fut outré. Cet homme féroce & hardi prit pour un outrage ce qu'il devoit regarder comme une correction: il dissimula néanmoins son ressentiment; & dans cet intervalle s'étant emparé du Château-du-Bois qui étoit aux environs, il le fortifia pour servir de retraite à ses soldats accoûtumés au pillage. Quelque tems après, de Châtillon s'étant éloigné avec ses troupes, de Merle feignant de revenir d'une expédition militaire, s'approcha de Mende, & gagna quelques soldats de la garnison, qui s'accommodoient mieux de la licence que de la discipline. Ces séditieux s'étant mis à crier: *Vive le Capitaine de Merle*, & l'ayant introduit dans la ville, il s'en empara une seconde fois; & malgré tous les Edits du Roi, qui lui ordonnoient de la rendre, il ne le fit qu'après avoir forcé les habitans, qu'il en avoit chassés, de la racheter à des conditions très-dures.

Condé passe en Allemagne, & revient en Languedoc.

Ce fut vers ce tems-là que le Prince de Condé résolut de revenir en France: il étoit passé de la Fere aux Païs-bas, puis en Angleterre, & de-là en Allemagne pour solliciter du secours; mais il n'obtint rien alors. Ce Prince qui avoit un grand courage, fut presque toujours traversé par la fortune dans tous les projets qu'il fit. Comme il passoit par la Suisse, & par le territoire de Geneve en habit déguisé & avec peu de suite pour aller joindre le Sieur de Lesdiguiéres, il fut arrêté sur la frontiére de Savoye: mais comme on ne le reconnut point, il ne fut que dépoüillé; & il arriva sain & sauf chez de Lesdiguiéres qui lui fournit de l'argent, des chevaux, & un équipage convenable à son rang. De-là ce Prince descendit en Languedoc, où de Châtillon, & les autres Chefs des Protestans lui ayant déféré le gouvernement général de cette province, il l'accepta; & dès-lors il songea à effacer par quelque entreprise importante le souvenir de ses malheurs passés.

Là-

Là-dessus ayant tenu un conseil à Nîmes, il chargea de Gondin Colonel d'un régiment de huit compagnies d'aller à Mende, pour y délibérer avec de Porqueres & le Capitaine de Merle, sur ce que l'on pourroit faire. HENRI III. 1580.

Exploits des Protestans en Languedoc.

Les troupes du Roi tenoient quantité de postes à l'extrémité des Cevennes: ainsi il étoit dangereux de passer les montagnes, pour aller du Languedoc à Mende. De Gondin ayant rencontré de Porqueres & de Merle auprès de Molines, leur avis fut qu'il marchât du côté d'Espagniac, qui n'en est pas bien éloigné; pendant que de Porqueres & de Merle se separeroient pour lui aller chercher de l'artillerie & de la poudre. De Merle avoit fait fondre deux gros canons, & un petit, de la cloche de Mende (1) dont nous avons parlé. Il trouva moyen, au grand étonnement de tout le monde, de faire passer ces trois piéces par des chemins impraticables: pour cela il fit attacher derriére ces canons vingt paires de bœufs, pour empêcher que le poids ne les fît tomber dans des précipices; & les conduisit ainsi devant Espagniac, où il les mit en batterie le soir même auprès du faubourg de Florac. Le lendemain de grand matin il fit foudroyer les murailles: & le même jour il se logea dans une tour qui flanquoit un angle de la ville, & qui avoit été ruinée par le canon; résolu de recommencer dès le lendemain, & de donner l'assaut, dès qu'il y auroit une brêche assez grande.

Espagniac abandonné par sa garnison.

La garnison, effrayée de la vivacité avec laquelle on attaquoit la place, força Lambrade qui en étoit Gouverneur, à en sortir avec eux avant le jour & à s'enfuir. Ils passerent le Tarn à minuit, & gagnerent les hauteurs qui sont vis-à-vis, pour se retirer du côté de Quesac; mais il y en eut grand nombre qui furent tués sur le chemin, entre autres le Sieur de Montoulons, & beaucoup qui furent faits prisonniers; le reste jetta ses armes & se sauva.

Quesac abandonné de même.

Espagniac pris, on marcha le lendemain à Quesac; & après deux cens coups de canon tirés, les assiégés se sauverent en foule la nuit par une ouverture qu'ils firent à la citadelle, & ayant passé la riviére, ils se réfugierent à Saint-Hiéremie en Roüergue. De Merle ayant mis garnison dans les deux places, va quatre jours après mettre le siége devant Bedoües château fortifié de bonnes murailles; on tira plus de deux cens coups de canon, sans que la garnison parlât de se rendre, parce qu'elle espéroit que la saison qui étoit très-avancée, obligeroit les ennemis à se retirer: en effet le froid étoit très-rude, & les neiges déja fort hautes. Cependant il fut résolu entre les Chefs des Protestans que Gondin demeureroit au siége, & que de Porqueres & de Merle iroient chercher des vivres, des boulets, & de la poudre.

Dans

(1) D'Aubigné sous l'année 1577. Tom. II. Liv. 3. chap. 20. parle d'un Capitaine *Merle*, Huguenot, comme ayant surpris la ville de Mende une veille de Noël, à la faveur du bruit des cloches, & entre elles d'une qui étoit estimée n'avoir point sa pareille en grosseur. C'est sans doute celle que le dit Merle, Chef des Huguenots du Givaudan, fit fondre pour en faire du canon. Le prénom de cet homme étoit Matthieu, & ce Matthieu étoit fils d'un cardeur de laine. Voy. Mémoires de la vie de M. de Thou Liv. IV. LE DUCHAT.

HENRI III. 1580.

Reddition du château de Bedoües.

Dans cet intervalle, les assiégés appellerent à leur secours S. Vidal, qui leur amena un renfort de quinze cens hommes d'Infanterie & de deux cens chevaux: mais Gondin se tenant à couvert dans ses retranchemens & dans les ruines du faubourg pendant que les troupes du secours étoient exposées à un froid extrême, tout ce que S. Vidal put faire, fut de jetter dans la citadelle vingt hommes choisis sous le commandement de Stavere; après quoi il se retira. La garnison fut si consternée de sa retraite, que douze jours après elle se rendit de la maniére du monde la plus imprudente, sans avoir aucune sûreté pour leur vie, pas même la parole du Commandant des ennemis: aussi en fit-il pendre plusieurs, & les Ecclésiastiques qui tomberent entre ses mains, racheterent leur vie bien cher.

En Languedoc les Protestans se rendirent maîtres de Caux, de Cabrieres, & de St. Laurent au diocése de Beziers, de Gayan en Lauraguais, de Montaignac, de S. Felix de Rientorte, de S. Sernin, de S. Sauveur, & de S. Ubery, de Cornavel, de Loupian, & de quelques autres places, d'où ils faisoient des courses, qui ruinoient toute la province. Dans le même tems S. Licer (1) capitale du Conserans fut surprise par le Capitaine de Lermont, Officier de réputation; mais toutes ces places furent renduës par le traité de paix, que le Duc d'Anjou fit avec le Roi de Navarre.

Guerre en Dauphiné.

Cependant de Lesdiguiéres ne se tenoit pas à rien faire dans le Dauphiné. Les païsans, rebutés de l'insolence des Nobles, avoient pris les armes; & devenus à leur tour aussi insolens que ceux dont ils se plaignoient, ils se vengeoient sur tous les états des outrages que leur avoit faits la Noblesse. Le Roi qui prévoyoit que ces premiéres demarches, que l'on coloroit du spécieux prétexte de défendre sa liberté, étoient en effet des préludes de révolte, ordonna à de Maugiron Gouverneur du Dauphiné, & à de Mandelot Gouverneur du Lyonnois, de marcher contre eux. De Lesdiguiéres qui n'avoit pas encore reçû l'ordre d'Aramont, mais qui ne cherchoit qu'une occasion favorable pour commencer la guerre, avoit envie pour cela de se joindre à ces païsans: il n'ôsoit cependant le faire sans l'ordre du Roi de Navarre; mais d'Aramont ne lui eut pas plûtôt mis entre les mains la marque qui étoit le signal de la guerre, que quoique les païsans eussent été défaits, d'abord à Valens, & ensuite à Romans, il crut qu'il ne devoit pas abandonner ce projet, & il marcha avec ce qu'il avoit de troupes, à dessein de se joindre à ceux qui s'étoient retirés du côté de Moirens après leur derniére défaite.

Exploits de Lesdiguiéres dans cette province.

Dans ce dessein il passa l'Isere au-dessous de Grenoble le premier d'Avril: mais dans le tems qu'il étoit sur le point de les joindre dans le Viennois, il apprend qu'ayant été enfermés dans Moirens par les troupes du Roi, ils s'étoient rendus à condition d'avoir vie & bagues sauves. Il ne laissa pas de continuer sa marche: & ayant fait passer ses troupes à S. Quintin, il y surprit quelques compagnies des troupes du Roi, qui depuis

(1) Ville capitale du Conserans, qu'on appelle aussi *Conserans*, comme le païs.

puis leur victoire alloient de côté & d'autre, sans être sur leurs gardes; il les poussa dans Tuilins; & ayant fait planter des échelles en plein midi, il les força & les tailla en piéces. Aussitôt il marche du côté des montagnes & va droit à Briançon, dont il espéroit de se rendre maître par le moyen de quelques habitans, qui étoient d'intelligence avec lui. C'étoient les Consuls-mêmes de la ville, qui ayant détourné les deniers publics pendant leur magistrature, étoient accusés de ce péculat; & qui pour se tirer des mains de la justice, avoient promis de s'emparer de la citadelle & de la livrer à de Lesdiguiéres. Le jour étoit marqué au 15. (1) d'Avril; mais comme ils étoient prêts d'être jugés, & que leur affaire alloit mal, ils résolurent de prévenir ce jour, quelque témérité qu'il y eût à l'entreprendre. En effet ils ne furent pas plûtôt maîtres de la citadelle, qu'ils y furent assiégés par ceux de la ville, & par les peuples du voisinage; & comme ils avoient peu de vivres, ils furent contraints de se rendre avant que de Lesdiguiéres arrivât. Il apprit sur la route qu'ils s'étoient rendus, & qu'on leur avoit fait couper la tête. A cette nouvelle il retourna sur ses pas, & songea à fortifier la Mure, qui étoit presque la seule place qu'il eût dans toute la province.

HENRI III. 1580.

Dès l'année précédente, le Prince de Condé étoit venu à la Fere en Vermandois, comme dans une ville de son gouvernement; mais dont l'entrée pourtant lui avoit été fermée jusqu'alors. Il avoit même été obligé de se justifier auprès du Roi de cette démarche clandestine: mais comme il jugeoit qu'en l'état où étoient ses affaires, il ne devoit pas compter de pouvoir garder cette place autrement que par la force, il y laissa garnison sous le commandement de François de la Personne; & comme il se doutoit qu'elle seroit bien-tôt assiégée, il résolut d'aller promptement chercher du secours en Allemagne, & de passer en Flandre. Son voyage de Picardie avoit donné de l'inquiétude au Roi; sa sortie lui en donna bien davantage. Outre les troubles de la Guyenne & du Dauphiné, S. M. craignoit d'avoir une guerre étrangere dans le cœur même du Royaume, si l'Allemagne donnoit des troupes au Prince de Condé.

Le Prince de Condé va solliciter du secours en Allemagne.

Pour prévenir ce malheur, le Roi mit en même tems trois armées sur pied: la premiére destinée pour la Guyenne fut donnée au Maréchal de Biron: la seconde à Charles de Lorraine Duc de Mayenne, pour agir en Dauphiné: & la troisiéme au Maréchal Goyon de Matignon, pour faire le siége de la Fere. Ce dernier ne se pressa pas beaucoup: le Duc de Mayenne & le Maréchal de Biron se rendirent en diligence aux lieux où ils avoient ordre d'aller. L'armée du Duc de Mayenne, qui étoit de sept mille fantassins, de mille chevaux, & de cinq cens pionniers, ayant été jointe par la Cavalerie de la province, & ayant rassemblé environ dix-huit piéces de canon qui se trouverent dans le païs, marcha au commencement de Septembre du côté de la Mure que de Lesdiguiéres faisoit fortifier en diligence sous les ordres des Sieurs de Villars & d'Apremont.

Le Roi met trois armées sur pied.

Cette

(1) Le *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe* met le 25. d'Avril.

HENRI III. 1580. Siége de la Mure par les troupes du Roi.

Cette ville est située dans un terrain fort inégal. Il y a au-dessus un château que de Lesdiguiéres avoit fortifié à la hâte : le fossé étoit profond, & au coin du côté du Midi il y avoit un bastion spacieux ; mais comme il n'avoit pas encore toute sa hauteur, on dressa une batterie pour le ruiner. Le Duc de Mayenne prit son quartier vis-à-vis : de Poisieux Sieur du Passage étoit au-dessus avec les Suisses, & Mandelot au-dessous. On battoit l'ouvrage de trois côtés. De Clermont de Monteison, & Louis Comte de Monlaur commandoient chacun une batterie de quatre piéces de canon, qui tiroient en droite ligne; il y en avoit une de deux piéces entre le quartier du Duc de Mayenne & celui du Sieur du Passage, & encore une autre aussi de deux piéces de l'autre côté de la ville sur une colline escarpée, qui incommodoit extrêmement les derriéres de la garnison, qui étoit outre cela attaquée de front par les troupes du Roi : elle soutenoit leurs attaques derriére un fossé plein de tours & de retours, qu'elle avoit fait en dedans de la place. Au-dessus de la partie de la ville, opposée à celle dont nous parlons, il y a des collines fort hautes, où Sacromore de Birague avoit son régiment & trois piéces de canon qui battoient le château à revers; & Jean Darces Sieur de Livarot étoit avec son régiment au-dessus des Suisses joignant le château, en sorte que la ville & la citadelle paroissoient investies & serrées de toutes parts. Il y eut plus de trois mille coups de canon tirés contre le bastion : & l'on y donna consécutivement deux assauts, où les assiégeans furent vigoureusement repoussés; ce qui leur fit prendre le parti de miner l'ouvrage. La mine ayant renversé une partie de la muraille, & le Duc de Mayenne ayant gagné du terrain, les assiégés abandonnerent le bastion après avoir perdu six-vingts hommes & entre autres de Saint-Jean fils d'une sœur de Lesdiguiéres, qui défendoit cet ouvrage; & ils se retirerent derriére un retranchement qu'ils avoient fait à quelque distance de-là.

Le Duc étant maître du bastion, & y ayant arboré ses drapeaux, fut un peu étonné de voir qu'il falloit recommencer un nouveau siége. Comme l'automne étoit avancé & que la saison des neiges qui sont terribles en ce païs-là n'étoit pas éloignée, il fut prêt de décamper ; mais un très-habile Ingénieur nommé hercole Negro, natif de Cental ville du marquisat de Saluces en Piémont, lui ayant fait donner avis par un goujat que s'il vouloit transporter une batterie dans un lieu qu'il marquoit, les retranchemens que les ennemis avoient faits en dedans du fossé, leur nuiroient plus qu'ils ne leur serviroient, il résolut de continuer le siége : & en effet la batterie ne fut pas plûtôt dressée dans l'endroit marqué par Negro, que les assiégés voyant bien qu'ils ne pouvoient plus défendre la ville, l'abandonnerent & se retirerent dans le château. Il est bâti sur la pente d'une colline qui commande la place, & fortifié de cinq de ces ouvrages qu'on appelle tenailles, dont les côtés se regardoient; il y avoit encore douze cens hommes de pied, & environ cent chevaux qui s'y étoient jettés avec quelque desordre : c'étoit trop de monde pour un lieu si petit. En effet en six jours ils eurent consommé toute l'eau des citernes; ce qui les força de capituler après avoir défendu la place quarante jours & soutenu deux assauts, où ils repousserent les assiégeans. Il entra deux fois du secours dans

Reddition de la place.

la

la place pendant le siége, cent cinquante hommes à chaque fois; & ils avoient réduit les assiégeans à des extrémités si grandes, qu'on ne doute presque pas qu'ils n'eussent été obligés de lever le siége, si la garnison n'eût point manqué d'eau. Le Duc de Mayenne leur accorda des conditions fort honorables. Henri III. 1580.

Avant que le Duc passât en Dauphiné, le Roi voulant ralentir les efforts des Protestans, & jetter la division entre eux, donna le troisiéme de Juin une déclaration par laquelle il rappelloit & confirmoit tous les Edits qui avoient été faits en leur faveur; à condition qu'ils demeureroient tranquilles dans leurs maisons: & il enjoignoit aux Magistrats de punir comme traîtres à la patrie, tous ceux qui les maltraiteroient de parole ou d'effet. Il y en eut beaucoup qui obéïrent, & qui demeurerent chez eux en attendant l'évenement des troubles, & sans y prendre de part. En vain Lesdiguiéres employa ses exhortations soutenuës des lettres du Roi de Navarre, pour les tirer de cette léthargie, leur représentant que cet amour d'un repos trompeur leur seroit à la fin funeste: que s'ils ne se réünissoient tous, on les ruineroit sans peine les uns après les autres: que lorsqu'il n'y auroit plus de ressource, ils en seroient bien fâchés; (1) mais qu'il n'en seroit plus tems. Lesdiguiéres avoit raison; mais la plus grande partie de la Noblesse ne l'écouta pas. Plusieurs avoient une secrette jalousie contre lui, & ne pouvoient souffrir que le Roi de Navarre l'eût préféré à eux pour le mettre à la tête de tout le parti après la mort de Montbrun, qui avoit été puni de mort il y avoit six ans. Le Duc de Mayenne qui avoit un esprit fin & pénétrant, s'étant apperçû de ces jalousies & de ces piques secrettes entre les Seigneurs du parti Protestant, sçut bien en profiter: il les accabloit tous de caresses & leur faisoit des promesses magnifiques; en sorte qu'étant allé à Grenoble après la prise de la Mure, tout ce qu'il y avoit de Gentilshommes Protestans se rendit auprès de lui, & on ne voyoit presque qu'eux à sa suite. Par cette conduite il appaisa si bien en peu de tems tous les troubles de cette province, qu'on disoit hautement dans le païs & même à la Cour, qu'il avoit fait par sa seule prudence & par sa modération ce que d'autres auroient bien eu de la peine à faire par plusieurs batailles, qui auroient fait couler des riviéres de sang. Tout le reste de l'année se passa en fêtes, en festins, en tournois; & ce Prince sçut si bien gagner tous les Ordres par ses maniéres populaires, qu'on le regardoit communément comme l'homme du monde le plus vrai, le plus sincére, & le plus ennemi du déguisement. Lesdiguiéres lui-même étant venu le trouver avec un sauf-conduit, il en fut reçû avec de grands honneurs, & avec les marques d'estime les plus distinguées: mais ce grand homme qui étoit fort audessus de ce manége de Cour, ayant averti en vain ceux de son parti de ne s'y pas laisser tromper, répondit au Duc de Mayenne, qui le pressoit de faire son traité, qu'il avoit des ordres contraires du Roi de Navarre; & là-dessus il se retira à Serres avec ceux qui pensoient comme lui & qui étoient en petit nombre. De Brigneux vint l'y trouver de la part du Roi de

Déclaration du Roi en faveur des Protestans.

Entrevûë de M. de Lesdiguiéres & du Duc de Mayenne.

(1) Selon *du Plessis Mornay*, cette histoire appartient à l'an 1587.

Henri III. 1580.

de Navarre, & lui apprit la nouvelle de la conférence qui devoit se tenir à Fleix en Perigord; & après avoir beaucoup loüé son courage & sa fermeté, il l'exhorta à persévérer, l'assûrant que si leur parti ne se desunissoit point, cette guerre aussi périlleuse que nécessaire alloit bientôt être terminée par l'entremise du Duc d'Anjou beau-frere du Roi de Navarre, & que ce seroit à des conditions honorables & plus sûres que par le passé.

Exploits de Biron en Guyenne.

Ce que le Duc de Mayenne avoit fait dans le Dauphiné, Biron le fit dans la Guyenne: les affaires des Protestans & du Roi de Navarre par conséquent y étoient en mauvais état. Cette guerre que ce Prince avoit entreprise assez légérement pour les raisons que j'ai dites, les Rochelois & de la Noüe que l'on consulta depuis, l'avoient détestée comme injuste. Après la réduction de Cahors, de Vivants qui étoit Gouverneur de Périgueux, mit le siége devant Montignac. La ville étoit sur le point de se rendre, lorsqu'une rencontre qu'il eut avec la Noblesse du païs lui fit perdre tant de monde, qu'il fut obligé de lever le siége. Du côté des Catholiques, le jeune de Losses y fut si dangereusement blessé, qu'il mourut peu de tems après de ses blessures. Cependant Biron qui avoit le commandement général dans toute la Guyenne, préparoit tout à Bourdeaux pour faire la guerre avec vigueur; & étant sorti de la ville avec de l'artillerie, & un bon corps de troupes, il obligea les ennemis de quitter la campagne, & de se retirer dans leurs places. Au commencement de Juillet il alla camper devant Gontaud petite ville de l'Agenois, qui a donné le nom à la famille de Biron. La brèche étant faite, & les troupes du Roi prêtes à donner l'assaut, Lardimalie, un des plus braves hommes de toute la Noblesse du Périgord, fut mis en piéces par un coup de canon tiré par les nôtres. Biron croyant que cela avoit été fait exprès, fit pendre le canonnier. L'assaut ayant été donné sur le champ, la place fut emportée & saccagée avec beaucoup de cruauté: on passa au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra; & le feu ayant été mis aux maisons abandonnées, il réduisit en cendres toute la ville, à la réserve de la maison de Caucon, qui servoit dans l'armée du Roi: cela se passa le treiziéme de Juillet.

Gontaud prise d'assaut par l'armée du Roi.

Le vingt-six du même mois, il se donna près de Moncrabeau, à deux lieuës de Nerac, un combat qui fut funeste à la plus illustre famille de toute la Guyenne, les Comtes de Gurson & de Fleix, & leur frere Chevalier de Malthe, tous trois fils de Gaston de Foix Marquis de Trans, y ayant été tués. Comme ils étoient fort proches parens du Roi de Navarre, ils suivoient son parti, quoiqu'ils fussent Catholiques. Ce fut Hector de Pardaillan Sieur de Gondrin, & Charles de Montespan son fils, qui étant à la tête de leurs compagnies de Cavalerie & d'un petit nombre d'Arquebusiers choisis, les rencontrerent & les chargerent. Ceci se passa un peu avant la conférence de Fleix; & il arriva alors une chose qui pensa renverser entiérement les projets de paix. Bertrand de Bailleul Sieur de Poyanne, un des plus braves Gentilshommes de cette province, & Gouverneur d'Acqs, observoit tous les mouvemens des Protestans, & épioit toutes les occasions de faire quelque chose en Gascogne. Plein de cette pensée, il forma le dessein de surprendre le Mont de Marsan, qui appartenoit au Roi

Surprise

de

de Navarre, & qui étoit la meilleure place du païs. Il communiqua la chose au Maréchal de Biron, qui étoit à Mont-réal en Condomois à dix lieuës de-là: son dessein fut découvert par les ennemis, & cependant ils ne purent en empêcher l'effet. Celui qui commandoit la place étoit A. de Mesmes, qui étoit le plus considérable des habitans. La veille du jour que les troupes du Roi arriverent, de Mesmes avoit fait sortir le Capitaine Castaignol pour avoir des nouvelles de Poyanne. Castaignol prit dans sa course un soldat qui lui découvrit ce qui se tramoit, à condition qu'on lui sauveroit la vie. Castaignol court donner cet avis à de Mesmes; mais comme il en avoit souvent eu de pareils sans fondement, il ne fit pas plus de cas de celui-là que des autres. Poyanne, résolu de tenter l'entreprise, gagna un meûnier: & ayant pris jour avec lui pour le dix-huit de Septembre, il se mit sur la Baise (1) qui passe au milieu de Nerac, & qui va se jetter dans l'océan auprès de Bayonne; & étant arrivé avant le jour avec trente hommes, il entre dans le moulin avec une échelle. Lorsqu'on vint à changer les gardes, les soldats, qui étoient accoûtumés à aller prendre du vin à ce moulin, ayant par hazard ouvert la porte de la grande ville où est le château, Poyanne suivi de ses trente hommes & d'environ deux cens autres, qui avoient passé la riviére à gué, court à la porte, y fait un bruit si effroyable, que la garnison ayant pris l'épouvante, il se rend maître de la ville. Il n'y perdit que vingt-cinq hommes, entre lesquels il n'y en avoit aucun de remarque: pour lui il fut blessé à la main droite; mais le Baron de la Harie, un des premiers Officiers de la garnison y reçut un coup à la cuisse, dont il est demeuré estropié. Du reste on ne fit de mal à personne; & quoique Poyanne fût irrité contre eux, il ne se vengea point. Il ne restoit plus que le château, où de Mésmes se retira avec ce qui restoit de la garnison, qui avoit été fort affoiblie par la retraite de Poudentz, qui s'en étoit allé quelques jours auparavant, parce qu'il ne pouvoit s'accorder avec de Mesmes. Quoique Poyanne fût maître de la ville, la crainte qu'il eut que si le siége du château duroit quelque tems, de Mesmes ne reconnût bientôt la foiblesse de ceux qui l'assiégeoient, & ne revint de sa frayeur, l'obligea à envoyer demander du secours à Biron, qui arriva au bout de deux jours avec du canon. Dès qu'il fut en batterie, de Mesmes se rendit à condition que lui, les Colonels, & tous les cavaliers sortiroient avec tout leur bagage, & l'Infanterie avec l'épée & l'arquebuse seulement.

Prise du Mont de Marsan par l'armée du Roi.

Quatre jours après, Biron marcha du côté de Nerac par le païs d'Albret. Marguerite de Valois femme du Roi de Navarre s'étoit enfermée dans la place avec toute l'élite de la Noblesse. Comme l'armée Catholique passoit le long des vignes le vingt-sept de Septembre, Biron fit tirer contre la ville trois coups de canon dont l'un donna dans la porte de Mercadieu, où cette Princesse étoit venuë pour voir l'armée du Roi. Comme Biron ne songeoit point à assiéger la place, & que par conséquent ces trois coups

(1) Cette riviére (la Baise) ne passe point à Nerac. La Baise de Nerac vient des monts Pirenées, & a sa source près de la vallée d'Aure, & se rend dans la Garonne à une bonne lieuë & demi de Nerac, bien loin de Bayonne. Du Plessis Mornay.

Henri III. 1580.

coups de canon n'étoient point nécessaires, & ne pouvoient lui être d'aucune utilité, Marguerite qui étoit fiére s'en tint offensée, & elle dit que Biron avoit voulu l'insulter par cette fanfaronnade: le ressentiment qu'elle en conçut, ne s'éteignit que par la vengeance qu'elle en tira dans la suite.

Le Roi de Navarre fut de son côté très-sensible à la prise du Mont de Marsan: il crut qu'en perdant cette place il avoit perdu toute l'autorité qu'il avoit dans ce vaste païs. C'est pourquoi il fit plusieurs tentatives pour la surprendre; & malgré le mauvais succès qu'elles eurent, il ne se rebuta point. Enfin l'année suivante ayant trouvé moyen d'amuser sous prétexte d'une entrevûë le Maréchal de Matignon nouvellement arrivé dans la province, il reprit cette place sans effusion de sang, & il en usa avec la même modération qu'avoit fait Poyanne: il reprit ensuite la plûpart des villes & des châteaux que l'armée Catholique avoit pris en passant; ce qui augmenta beaucoup la réputation de Biron (1).

Biron a la cuisse cassée par la chûte de son cheval.

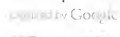
Ce Général qui étoit en Languedoc, s'approcha vers ce tems-là de Lille en Jourdain, place forte qui appartient aux Protestans, & qui n'est pas loin de Toulouse: mais son cheval étant tombé dans un lieu glissant, il se cassa en deux endroits la cuisse, dont il étoit déja boiteux. Quelque vif & quelque actif qu'il fût, il ne lui fut pas possible de se mettre à la tête des troupes. Il fut question de choisir quelqu'un à sa place; ce qui causa une grande contestation entre les Seigneurs & les Officiers généraux, les premiers prétendant à cet honneur par leur dignité, les autres par leurs services & par leur âge. Comme ils ne paroissoient pas disposés à se céder les uns aux autres, Biron craignit que ces contestations n'aboutissent à quelque chose de funeste; & en effet il étoit à craindre qu'ils n'en vinssent aux mains, ou que l'armée ne se débandât. C'est pourquoi, après les avoir exhortés à vivre bien unis, il décida enfin que ce seroit Charles de Biron son fils qui feroit la fonction de Général, en attendant qu'il fût guéri de sa chûte. Charles n'avoit alors que quinze ans: mais les services & la réputation de son pere lui tenoient lieu de mérite. D'ailleurs aucun des prétendans ne se trouvoit deshonoré d'obéïr à un enfant, avec qui on ne le comparoit point; mais d'obéïr à un homme qu'on lui auroit préféré, cela étoit bien différent. Ce choix du jeune Biron fut dès-lors regardé comme un présage des grands emplois, où son propre mérite l'éleva dans la suite.

Charles son fils lui succéde dans le commandement de l'armée.

Depuis ce tems-là il ne se fit rien de mémorable. La cause de cette inaction, outre la blessure du Général, fut une maladie populaire qui affligea si fort les deux armées, que les fonctions militaires ne s'y faisoient plus qu'avec beaucoup de négligence, & d'autant plus qu'on ne connoissoit ni la cause du mal, ni le remede. Il arriva encore pendant cet été une chose qui donna beaucoup d'inquiétude au Roi de Navarre. Il y avoit trois ans que la Reole (2), petite ville très-avantageusement située sur la Garonne, &

(1) Parce que de Matignon qui lui succéda, laissa perdre toutes les conquêtes que Biron avoit faites.

(2) A huit lieuës de Bourdeaux; l'Abbaye est de l'Ordre de S. Benoit.



& où il y avoit une célébre abbaye, avoit été donnée aux Proteſtans pour ſûreté. Elle avoit pour Gouverneur d'Uſſac, Gentilhomme de Périgord, fort brave, & qui avoit déja commandé dans Bergerac. Comme il étoit zélé Proteſtant, & ſi inſtruit d'ailleurs, qu'on diſoit qu'il avoit eu deſſein de ſe faire Miniſtre, le Roi de Navarre avoit une extréme confiance en lui. Cet homme cependant étant à Nerac, où ſe trouvoient le Roi & la Reine de Navarre, devint ſi éperdûment amoureux d'une jeune fille de la ſuite de la Reine, qu'il changea tout d'un coup, au grand étonnement de tout le monde, & prit ſi bien ſon tems, qu'il livra aux troupes du Roi la ville & le château de la Reole. Le Roi lui en donna depuis le gouvernement, & le collier de l'Ordre de S. Michel, après qu'il eut abjuré la Religion Réformée, dont il avoit toujours fait profeſſion.

HENRI III. 1580.

La Réole remiſe au Roi par d'Uſſac.

Pendant que ces choſes ſe paſſoient en Guyenne, le Roi, à qui la perte de la Fere, ſurpriſe l'année précédente par le Prince de Condé, avoit donné de l'inquiétude, étoit d'autant plus chagrin, que les meſures qu'il avoit priſes par rapport à ce Prince avoient échoüé: car quoiqu'il lui eût fait dire par la Reine ſa mere qu'il trouvoit bon qu'il demeurât à la Fere, avec le titre de Gouverneur général de la province, pourvû qu'il ne vexât point les peuples, & qu'il n'y commît aucune hoſtilité, il apprit bientôt que le Prince, craignant qu'on ne fît le ſiége de cette place, & ne s'y trouvant pas en ſûreté, s'étoit d'abord retiré en Flandre, & enſuite en Allemagne, pour demander du ſecours aux Princes de l'Empire. Lorſqu'il entra en Picardie, & qu'il s'y rendit maître de la Fere, il n'avoit rien négligé pour la fortifier, & il l'avoit bien garnie de troupes & de vivres; & lorſqu'il prit le parti de ſe retirer en Flandre, il laiſſa pour la défendre François de la Perſonne, & Artur de Vaudray Sieur de Mouy, ce qui fit craindre au Roi qu'il n'eût deſſein de tranſporter la guerre de Guyenne dans les provinces voiſines de la Cour.

Inquiétude du Roi touchant le voyage du Prince de Condé.

Le Prince ſe juſtifioit là-deſſus, & proteſtoit qu'il n'avoit eu d'autre vûë en venant en Picardie, que de maintenir la paix que le Roi avoit eu la bonté d'accorder aux Proteſtans, d'obſerver religieuſement les Edits de pacification, & de défendre l'autorité Royale contre les confédérations & les ligues ſecrettes des ſéditieux. Le Roi n'ignoroit pas qui étoient ceux que le Prince déſignoit par ce nom: car S. M. étoit informée, que le Duc d'Aumale à l'occaſion de l'arrivée de Condé renouvelloit la faction de la ligue dans la province, & prenoit des meſures pernicieuſes contre le Roi, ſous prétexte qu'il favoriſoit ſous main le Roi de Navarre; car c'eſt ce que les émiſſaires des Guiſes diſoient hautement par-tout. Le Roi voyant que ces bruits le rendoient odieux, & craignant d'ailleurs que ſi la guerre s'allumoit une fois entre le Prince de Condé & le Duc d'Aumale, elle ne troublât les amuſemens de ſa vie voluptueuſe, & ne donnât quelque atteinte à la majeſté Royale, il n'eut pas plûtôt reçu la lettre par laquelle le Prince de Condé lui rendoit compte des raiſons qui l'avoient obligé de paſſer en Allemagne, qu'il lui recrivit de Paris le vingt-ſix de Mai une lettre, où il ſe plaignoit avec beaucoup d'aigreur de ſa conduite, & l'accuſoit entre autres choſes d'être venu en Picardie contre la parole qu'il lui avoit donnée:

Celui-ci rend compte de ſes intentions.

Lettre du Roi à ce Prince.

HENRI III. 1580.

qu'il devoit se souvenir qu'ils étoient convenus qu'il se contenteroit pendant six ans de Saint-Jean d'Angely; & que ce terme expiré, il auroit la liberté de revenir dans son gouvernement de Picardie & d'en joüir: que la Reine sa mere ayant pris la peine de l'aller trouver à la Fere, il n'avoit eu aucun égard à ses prières: qu'elle lui avoit dit au nom du Roi son fils que S. M. trouvoit bon qu'il demeurât dans cette ville, dont il s'étoit emparé, pourvû que la garnison ne fût que de deux cens hommes, qu'il remît Saint-Jean d'Angely, & qu'il en retirât les troupes que de S. Mesme y avoit fait entrer: que non seulement il n'avoit rien fait de tout cela; mais qu'il avoit commis plusieurs hostilités; qu'il avoit ordonné au païs voisin de lui fournir des vivres, forcé les païsans à venir travailler aux ouvrages qu'il faisoit faire, & ravagé tous les environs par ses courses: qu'il avoit même tenté de surprendre Dourlens; en sorte que la Noblesse & les peuples avoient été forcés de prendre les armes pour se mettre à couvert de ses violences & de ses injustices, ce qui avoit porté un grand préjudice à la tranquillité publique: qu'il étoit d'autant plus coupable en cela, qu'il lui avoit fait sçavoir qu'il avoit donné un plein pouvoir au Duc d'Anjou son frere de traiter avec le Roi de Navarre; que le Duc d'Anjou lui-même l'en avoit informé par le Sieur de Belle-fontaine; que tous ces avis ne l'avoient point fait changer de conduite; qu'au contraire il n'étoit passé en Allemagne, que pour se mettre en état de faire la guerre à son Roi: qu'il avoit tort de parler des desseins pernicieux du Duc d'Aumale, qui étoit tranquille dans sa maison, sans autre compagnie que ses domestiques; & qu'il n'avoit pas lieu d'en douter après les informations exactes qu'il avoit fait faire par des personnes qu'il avoit envoyées exprès sur les lieux pour s'informer de sa conduite: qu'il étoit étonné que Condé eût cru si légérement des bruits frivoles, & qu'il eût repris les armes contre sa parole expresse: qu'il le prioit donc, & qu'il lui ordonnoit même d'examiner sérieusement ce qui convenoit à son honneur, à sa foi, & au bien de l'Etat: qu'il feroit beaucoup mieux de se soumettre aux ordres d'un Roi, qui est son parent, qui lui veut du bien, & qui l'exhorte à la paix, que d'écouter les conseils funestes de quelques broüillons qui ne cherchent qu'à troubler le Royaume.

Le Roi ratifie tous les Edits donnés en faveur des Protestans.

Huit jours après, qui étoit le troisiéme de Juin, on publia à Paris une déclaration par laquelle le Roi ratifie & confirme tous les Edits donnés en faveur des Protestans. Il s'y plaint cependant de ce que contre la teneur précise de l'Edit de Nerac, au lieu de restituer dans le tems dont on étoit convenu, les villes & les forts qu'on leur avoit confiés, ils en avoient surpris beaucoup d'autres en Languedoc: il blâme l'entrée du Prince de Condé en Picardie sans ordre, & plus encore sa sortie; les assemblées qu'il avoit tenuës à la Fere pendant qu'il y étoit, les tentatives qu'il avoit faites sur les villes voisines, les exactions d'argent qu'il avoit faites sur les peuples avec de grandes violences.

Expédition du Maréchal de Mati-

Après cette espéce de manifeste, pour justifier la déclaration de guerre qu'il alloit faire, il prend la résolution d'envoyer en Picardie l'armée qu'il venoit de mettre sur pied, & il en donne le commandement à Jaques Goyon Sieur de Matignon qu'il venoit de faire Maréchal de France, & il lui

lui donne pour Lieutenans Anne de Joyeuse Sieur d'Arques, & Jean Loüis de Nogaret Sieur de la Valette, qui étoient dans la plus grande faveur. L'armée s'étant mise en campagne, elle alla mettre le siége devant la Fere. Le Sieur d'Arques fut blessé à ce siége d'un éclat de pierre, qui lui effleura la lévre. La Fere fut investie le sept de Juillet: & depuis ce jour-là jusqu'au vingt-deuxiéme, fête de la Magdelaine, il n'y eut que de légeres escarmouches à l'attaque des fauxbourgs, que la garnison abandonna enfin, après y avoir mis le feu; & le lendemain elle fit une sortie par les derrieres de la ville du côté de l'abbaye du Calvaire: mais à la fin elle fut repoussée par un escadron de Cavalerie, commandé par Charles d'Hallwin Sieur de Piennes.

HENRI III. 1580.

gnon en Picardie.

Siége de la Fere.

Deux jours après elle fit encore une vigoureuse sortie, où nous eumes deux Colonels dangereusement blessés, c'étoient Nicolas Conan, & Loüis Hurault Sieur de Villeluisan. La nuit suivante il arriva on ne sçait comment, que Florimond d'Hallwin Marquis de Meignelay, fils du Sieur de Piennes, fut blessé dans sa tente d'un coup d'arquebuse, & peu de tems après, Fontaine Sercot Lieutenant du Duc d'Aumale eut la cuisse cassée d'un boulet de canon. Après quelques jours de relâche, la garnison fit une sortie plus vive que toutes les précédentes; François de Quinquempoix Sieur du Mais Comte de Vignory, un des plus braves Officiers de l'armée, fut blessé à mort d'un coup d'arquebuse qu'il reçut au front; & Philibert de Grammont, un des Barons du païs des Basques, eut un bras emporté d'un coup de canon: ils moururent tous deux peu de jours après fort regretés.

Le Duc de Guise, qui étoit pour lors à Paris, ayant appris le danger où étoit le Comte de Vignory, prit la poste & se rendit auprès de lui, soit pour rendre des devoirs d'amitié à un homme qu'il aimoit tendrement, soit qu'il apprèhendât que ce Gentilhomme qui étoit le confident de tous ses secrets, ne se déterminât, en se confessant au lit de la mort, à faire donner quelques avis au Roi sur les desseins de ce Duc: on crut que c'étoit-là ce qui lui avoit fait prendre la poste, afin que si Vignory songeoit à le faire, il pût l'empêcher par sa présence.

Enfin le quinze d'Août on commença à battre le bastion de Luxembourg, & quatre jours après on se rendit maître du fort qui couvroit les écluses de la ville sans y perdre beaucoup de monde: les assiégés commencerent à se décourager, & Matignon en fut averti par ses espions; mais comme il étoit lent, il s'écoula plusieurs jours, tandis qu'il faisoit les préparatifs nécessaires pour donner l'assaut. Enfin le douze de Septembre, qui étoit un Lundi, tout étant prêt pour cela, les assiégés lui envoyerent un tambour avec une lettre par laquelle ils demandoient un pourparler: après qu'on leur eut donné les sûretés accoûtumées, de Jumelles & Louis de Harlay Sieur de Monglas sortirent de la ville, & promirent de la rendre, à condition que la Noblesse & les Officiers sortiroient avec leurs armes & leurs chevaux, & les soldats avec l'épée & la bayonette; qu'ils auroient la liberté d'aller où ils voudroient, & qu'on les escorteroit jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté.

Prise de cette place par les troupes du Roi.

HENRI III. 1580.

Le Duc d'Aumale blâma fort cette capitulation ; il vouloit qu'on traitât cette ville avec plus de rigueur : en un mot il fut si piqué, que dès le même jour il quitta l'armée sans prendre congé de Matignon. De la Valette n'approuva pas non plus le pourparler ; & comme il commandoit l'artillerie, il ne cessa point de faire tirer pendant qu'on régloit la capitulation. Matignon lui en sçut mauvais gré ; mais il ne lui en témoigna rien. La garnison sortit le lendemain, & elle fut escortée par les compagnies de Cavalerie de Matignon, de Piennes, de Loüis d'Oignies Comte de Chaûne, d'Adrien Tiercelin Sieur de Brosses, & de Charles de Bourbon Rubenpré : mais elle eut bien de la peine à échapper dans la suite à la vengeance des païsans qu'elle avoit irrités par ses courses. On mit dans la place les Capitaines de Bocquinville & d'Espinay avec une forte garnison : on avoit d'abord eu dessein de la démanteler, & les pionniers étoient déja rassemblés pour cela ; mais il vint un contre ordre.

Représentations du Duc d'Anjou au Roi.

Les armes des Protestans ayant été malheureuses presque par-tout, le Duc d'Anjou, qui étoit le principal auteur de cette guerre, voyant que le Roi de Navarre qui étoit pressé de toutes parts, le sommoit d'exécuter la parole qu'il avoit donnée à la Reine de Navarre sa sœur, interposa sa médiation ; & ayant envoyé des personnes de confiance pour négocier avec le Roi son frere, il lui fit entendre que le Royaume étant déchiré par les factions, & les peuples accoûtumés à la licence des armes par une guerre de vingt années, il n'y avoit point d'autre moyen de rétablir la tranquillité publique, & de guérir le mal qui avoit pénétré jusque dans les entrailles de l'Etat, que de l'en faire sortir par une guerre étrangere : que Dieu, qui paroissoit touché des maux de la France, nous présentoit par une bonté singuliére un moyen d'y remédier : que ce remede étoit pour ainsi dire entre nos mains : que la Flandre, accablée sous le joug insupportable des Espagnols, nos ennemis irréconciliables, imploroit le secours de la France, dont elle avoit autrefois fait partie : que le Roi, qui jusqu'alors ne s'étoit pas rendu aux priéres de ces peuples, de crainte de s'engager dans une guerre ouverte contre un Prince aussi puissant que Philippe, ne devoit pas trouver mauvais que le Duc d'Anjou son frere entreprît de les défendre : qu'il prioit instamment le Roi de l'aider dans une entreprise si juste, si nécessaire, si glorieuse au nom François, dont les Espagnols, qu'on ne connoissoit que depuis fort peu de tems, vouloient insolemment ternir l'éclat : que les affaires étoient venuës à un point qu'il falloit absolument avoir une guerre étrangere, ou l'avoir dans le cœur du Royaume : que l'on n'avoit qu'à choisir ; qu'à son égard, il étoit prêt de servir le Roi & l'Etat dans l'un ou dans l'autre : qu'il n'y avoit eu jusqu'alors aucune hostilité entre le Roi de Navarre & lui ; qu'il espéroit même que si on le mettoit en état de faire la guerre en Flandre, on verroit bientôt la paix rétablie solidement dans le Royaume, parce que tous les Officiers généraux des Protestans iroient servir contre l'Espagne.

Le Roi se rend

Henri ne put tenir contre les instances du Duc d'Anjou : & quoiqu'il eût toujours été très-opposé à porter la guerre dans les Païs-bas, le désir extrême

trême qu'il avoit d'avoir la paix dans ses Etats, l'y fit enfin consentir; & non-seulement il accorda à son frere à la priére de la Reine mere de grosses sommes d'argent pour cette guerre, mais il lui promit outre cela de dissimuler sur les levées des hommes qu'il feroit dans le Royaume, à condition néanmoins qu'on ne le forceroit point à consentir que le Roi de Navarre attaquât du côté de la Guyenne les Etats d'Espagne, qui sont voisins de cette province: car il sçavoit que c'étoit-là ce que le Prince souhaitoit avec le plus d'ardeur; mais le Roi ne vouloit pas que l'on crût que ce qu'il vouloit bien faire pour un frere qu'il aimoit tendrement, il eût été bien disposé à le faire pour le Roi de Navarre qui n'étoit ni son parent si proche, ni de la même Religion que lui. A ces conditions le Roi permit à son frere de traiter avec le Roi de Navarre.

HENRI III. 1580. aux raisons de ce Prince.

Le Duc d'Anjou, charmé de cette réponse conclut son traité avec les députés des Etats dès le mois de Septembre (1); & aussitôt il vole en Périgord, & se rend au château de Fleix appartenant à Gaston de Foix Marquis de Trans, où se devoit tenir la conférence. Loüis de Bourbon Duc de Montpensier y vint de la part du Roi, & quelque tems après Pompone de Bellievre; & sur la fin d'Octobre le Maréchal de Cossé s'y rendit encore. On y entendit les Protestans qui se plaignirent qu'on violoit tous les jours les Edits qu'on leur avoit accordés, ou par les interprétations qu'on y donnoit, ou par la connivence des Gouverneurs. Après bien des disputes on convint de certains articles, sur lesquels on donna un Edit qui confirmoit celui qui avoit été fait trois ans auparavant, & le réglement de la conférence de Nerac; & on y fit quelques additions, dont la principale étoit, qu'au lieu de la ville & citadelle de la Réole, qu'on leur avoit enlevée depuis peu, on accordoit au Roi de Navarre pour places de sûreté, Figeac en Quercy, & Monségur en Bazadois. On croit qu'il y eut un article secret qui fut donné à la colére de Marguerite de Valois, c'est que Biron qu'elle haïssoit depuis l'insulte qu'il lui avoit faite, seroit dépoüillé du gouvernement de Guyenne, & qu'on mettroit à sa place un homme qui seroit plus agréable au Roi & à la Reine de Navarre. On a nommé cet Edit la conférence de Fleix.

Conférence de Fleix.

Nouvel Edit pour la paix.

Le Roi ratifia le traité au mois de Décembre, étant alors à Blois, où il étoit allé précipitamment avec peu de suite, pour se garantir de la peste qu'il avoit couru risque de gagner pendant qu'il étoit à son château de S. Maur-les-fossés à une petite lieuë de Paris. Il avoit choisi Blois pour être plus éloigné de la contagion, & respirer un air plus pur: d'ailleurs il étoit plus à portée de sçavoir des nouvelles de la conférence de Fleix qui le tenoit

Peste à Paris.

(1) Parce que les Etats considéroient assez que le secours de Monsieur leur étoit plûtôt à charge qu'autrement, s'il n'étoit assisté puissamment du Roi, il fallut que Monsieur leur fit apparoir de sa bonne volonté envers son dessein; ce qu'il fit par une lettre du Roi qui lui fut apportée par Monsieur de Villeroy, par laquelle il lui promettoit de l'assister de tout son pouvoir, même jusques à sa chemise: mais ce fut sous promesse qu'aussi-tôt apres la leur avoir montrée, il la lui remettroit entre les mains pour la rendre au Roi, & qu'il ne s'en prévaudroit point, pour l'importuner plus avant qu'il ne voudroit.
Du Plessis Mornay.

HENRI III. 1580.

noit dans l'inquiétude. La contagion s'étoit déclarée à Paris dès le mois de Juin; & elle y fit tant de progrès, qu'en six mois elle emporta, à ce que l'on croit, quarante mille personnes, la plus grande partie de la lie du peuple. Ce fleau rendit Paris presque désert, & les maisons des riches que la peur avoit fait enfuir, furent en grand danger d'être pillées par les voleurs qui couroient toutes les nuits en armes & voloient impunément par tout: toute la vigilance du Prévôt des Marchands, aidé des Echevins, eut bien de la peine à réprimer ces desordres. C'étoit Augustin de Thou Avocat général au Parlement qui l'étoit alors, & il fit très-bien le devoir de sa charge: mais ce qui contribua le plus à maintenir l'ordre, ce fut l'autorité de Christophle de Thou premier Président au Parlement; car quoiqu'il pût sortir de Paris à l'occasion des vacances, & qu'il eût coûtume de le faire tous les ans, ce grand homme né pour le bien public, & qui faisoit peu d'état de sa vie au prix de la conservation de cette grande ville, ne voulut point en sortir, & il se promenoit tous les jours en carosse dans les ruës, pour montrer au peuple qu'il méprisoit ce danger, & pour lui donner exemple d'en faire autant. Ses amis le pressoient d'aller à sa campagne, & Nicolas de Thou Evêque de Chartres son frere lui écrivoit lettre sur lettre pour l'en conjurer; mais il leur répondit généreusement par ce mot de Martial: *Il n'y a point d'endroit fermé pour la mort dès qu'elle vient, on trouve la Sardaigne* (1) *au milieu même de Tivoli.* Ce ne fut pas la seule calamité qui affligea Paris; un autre accident déplorable y mit le comble. Le dix-neuviéme de Novembre le feu prit par hasard à l'Eglise des Cordeliers, & consuma en peu de tems ce grand édifice, qui étoit d'une structure admirable & orné de très-belles chapelles; & tout le couvent auroit été réduit en cendres, si l'on n'avoit coupé le chemin aux flammes en jettant à bas tout ce qui étoit entre le couvent & l'Eglise, où le feu ne s'éteignit que lorsque tout le bâtiment fut consumé. On ne sçut point alors comment il y avoit pris: la haine qu'on portoit aux Protestans qui venoient de rallumer la guerre, fit qu'on les accusa d'être les auteurs de cet incendie; mais on a sçû depuis qu'il étoit arrivé par la faute d'un petit frere, qui ayant trop bû, alla se coucher dans la chapelle de S. Antoine de Padoüe qui étoit lambrissée, & sous une tribune de bois où l'on mettoit quantité de cierges allumés. Le jeune Moine s'y endormit; & ne s'étant réveillé que lorsque le feu avoit déja gagné l'Eglise, il se sauva dans le couvent sans rien dire: mais à la mort il avoüa sa faute par une espéce de testament.

Incendie de l'Eglise des Cordeliers.

La peste se répandit en plusieurs villes du voisinage de Paris, & surtout à Laon en Vermandois, qui est situé sur une haute montagne, où l'on tient qu'il mourut environ six mille personnes. Au reste, on n'avoit jamais vû un automne plus beau, ni une plus grande abondance de toute sorte de fruits; en sorte qu'on crut que cette contagion venoit plûtôt de l'influence des astres, que de la corruption de l'air. Elle avoit été précédée d'une maladie extraordinaire, qu'on appelloit en Italie la maladie des moutons. Elle se fit sentir d'abord en Orient, d'où elle passa en Italie, &

de-

(1) L'air de Sardaigne est très-mauvais, & la peste y est très-souvent.

de-là en Espagne, où elle emporta Anne d'Autriche femme de Philippe second, & mit Gregoire XIII. à deux doigts de la mort: elle se répandit ensuite dans le Nord. Elle tourmenta bien du monde en France, parce qu'on ignoroit la maniére de la traiter. On l'appelloit communément *Coqueluche*, mot qui est né en 1510. sous le regne heureux de Loüis XII. La Coqueluche étoit venuë à la suite d'une famine & d'une peste, qui avoit ravagé la France deux ans auparavant, comme on le voit dans nos annales. Cette maladie n'étoit pas absolument mortelle, quoiqu'il en soit mort bien du monde: mais elle étoit redoutable par la rapidité de son progrès; car elle se communiquoit de tous côtés avec une vîtesse étonnante. Elle attaquoit d'abord le bas de l'épine du dos par un frisson, suivi d'une pesanteur de tête, & d'une foiblesse de tous les membres jointe à un grand mal de poitrine; & si le quatriéme ou cinquiéme jour les malades n'étoient pas guéris, la maladie dégeneroit en fiévre, qui les emportoit presque toujours. Ceux qui négligerent le mal, s'en trouverent fort bien; au lieu que ceux qui furent purgés ou saignés, périrent presque tous: la raison qu'on en donne, c'est que ces deux remedes rendoient la respiration difficile; car on prétend que la purgation attiroit les humeurs de la tête dans la poitrine, & que la saignée rafraîchissant le corps, affoiblissoit le malade, qui avoit besoin de toutes ses forces pour respirer, & pour résister à la violence du mal.

HENRI III. 1580.

Mort de la Reine d'Espagne.

Coqueluche, maladie. Sa nature.

Cette année ne fut pas seulement malheureuse par la guerre, & par d'autres calamités; il s'éleva encore entre des personnes du premier rang, une contestation si considérable, qu'elle eût été capable de mettre tout le Royaume en combustion, quand il auroit été en pleine paix: en voici l'origine. Cinq ans auparavant, le Duc d'Anjou s'étant retiré secrettement de la Cour, le Roi ordonna au Duc de Montpensier de le poursuivre, & de l'empêcher de passer la Loire; & Loüis de Gonzague Duc de Nevers eut ordre de joindre ses troupes à celles de Montpensier. L'affaire s'accommoda alors; mais le Duc de Montpensier s'étant trouvé au mois de Mars dernier à Angers avec le Duc d'Anjou, on vint à parler de cette affaire. Dans la conversation le Prince dit qu'il étoit fort redevable à ces deux Seigneurs, de ce qu'ils avoient mieux aimé le reconcilier avec le Roi son frere, que d'exécuter l'ordre qu'ils avoient de le poursuivre. Le Duc de Montpensier, piqué de ce que ce Prince le mît au niveau du Duc de Nevers dans sa reconnoissance, lui dit que s'il avoit voulu croire le Duc, ils auroient porté les choses à la derniére extrémité; que le Duc de Nevers l'avoit exhorté à hâter la marche de ses troupes pour lui couper le passage de la Loire, & qu'il lui avoit promis de venir le joindre avec les siennes. Voilà ce qui se passa entre le Duc d'Anjou, & le Duc de Montpensier. Ceux qui en firent le rapport au Duc de Nevers, ajoûterent pour aigrir les choses qu'on avoit parlé, comme si ce Seigneur eût haï personnellement le Duc d'Anjou, & eût conjuré contre sa vie. Sur ce rapport, le Duc de Nevers, qui n'étoit pas homme à souffrir une injure, écrit sur le champ au Duc d'Anjou, pour se plaindre de celle qu'on lui avoit faite, sans pourtant nommer personne. Le Duc de Montpensier, infor-

Querelle des Ducs de Montpensier & de Nevers.

Henri III. 1580. formé à son tour des plaintes du Duc de Nevers, & se rappellant les paroles qu'il avoit dites au Duc d'Anjou, il lui écrivit une lettre, où il raconta la chose comme nous venons de la dire; & il rendit sa lettre publique. Le Duc de Nevers, ne voulant pas qu'il restât dans l'esprit du Duc d'Anjou la moindre étincelle de soupçon, qu'il eût pû conjurer contre sa vie, lui envoya Jaques de Launay Lieutenant de sa compagnie de Cavalerie, qui après avoir assûré le jeune Prince de la fidélité du Duc de Nevers, & de son attachement sincére pour sa personne, ajoûta qu'il l'avoit envoyé pour lui demander la permission de déclarer que celui qui avoit ôsé assûrer que le Duc de Nevers avoit conjuré contre le Duc d'Anjou, en avoit menti, & étoit un calomniateur, quel qu'il fût. Un démenti est regardé par-tout comme une injure; mais en France c'est l'affront le plus insigne qu'on puisse faire: les personnes, même les moins sensibles, s'en offensent; à plus forte raison les grands Seigneurs, & les Princes du sang Royal; & en particulier le Duc de Montpensier, qui ne le cédoit à aucun homme du monde pour la grandeur d'ame, & pour la noblesse des sentimens. Ainsi ce grand Prince, croyant que ce démenti le regardoit, entra dans une colére furieuse: mais son rang, son âge, ses blessures, & celles même de l'offenseur ne lui permettant pas de l'appeller en duel, comme cela se fait ordinairement, leurs parens, leurs alliés, leurs amis, leurs vassaux tant dedans que dehors le Royaume, informés de leur querelle, leur offrirent à l'envi leurs services. Comme le Duc de Montpensier avoit épousé Catherine de Lorraine, fille de François Duc de Guise; toute la maison de Guise vint s'offrir à lui, sans en excepter le Duc de Guise * lui-même, quoiqu'il eût épousé la sœur du Duc de Nevers. Les Princes du sang, & quantité de grands Seigneurs firent la même chose. Le Prince d'Orange qui avoit épousé sa fille, lui envoya faire les mêmes offres, & à cette occasion il se réconcilia avec ce Prince son beau-pere; ce qu'il avoit tenté inutilement jusqu'alors.

* Henri.

De l'autre côté Guillaume Duc de Mantouë prit feu pour le Duc de Nevers son frere, avec qui cependant il n'étoit pas trop bien d'ailleurs; & Guillaume Duc de Juliers, Chef de la maison de Cleves, dont étoit la Duchesse de Nevers, lui fit offrir ses services par une députation solemnelle. Pendant ce tems-là le Duc de Nevers publia un écrit, où il rapporta la chose comme elle s'étoit passée entre le Duc de Montpensier & lui; & déclara que le démenti qu'il avoit donné, regardoit celui qui avoit ôsé assûrer au Duc d'Anjou qu'il avoit conjuré contre sa vie: qu'à l'égard de ce que Mr. de Montpensier avoit dit dans sa lettre à Mr. le Duc d'Anjou, il ne prétendoit ni le réfuter ni le contredire, parce qu'il étoit conforme aux ordres du Roi; qu'ainsi Mr. de Montpensier n'avoit pas dû penser que ce fût de cela qu'il se plaignît, comme lui-même n'avoit jamais prétendu, que le démenti qu'il donnoit, tombât sur ce qui étoit contenu dans cette lettre. Cette explication étant honorable au Duc de Nevers, sans être injurieuse au Duc de Montpensier, & mettant à couvert l'honneur de tous les deux, leur différend fut accommodé par l'entremise du Roi & de la Reine, qui jugerent qu'il seroit d'un dangereux exemple de souffrir que l'Etat fût déchiré

Terminée par

ré

ré par des factions pour des querelles particuliéres, & que les ordres du Roi puissent être préjudiciables à ceux qui seroient chargés de les exécuter. Ainsi finit au milieu des discordes civiles ce grand différend, qui avoit allarmé tout le Royaume.

L'entremise du Roi & de la Reine.

(1) Il arriva presque dans le même tems une chose que je ne puis passer sous silence, sans manquer à ce qu'exige de moi la dignité du Royaume. Quelques Evêques publierent comme en cachette une Bulle du Pape. Ce fut, à ce qu'on croit, à l'instigation des factieux (2) qui voulurent sonder la patience du Roi & des Magistrats, bien résolus d'aller plus loin s'ils y trouvoient jour, lorsque le Parlement seroit en vacance. Il y avoit déja quelques années, que le Pape s'étoit attribué sur les Princes Chrétiens une puissance que la France n'a jamais connuë, & il prétendoit être en droit d'excommunier les Magistrats qui défendent la jurisdiction temporelle contre les entreprises du Clergé. Il se fait pour cela tous les ans le Jeudi-saint une cérémonie publique à Rome, où les Papes font lire des constitutions qu'ils ont soin de répandre ensuite par toute la Chrétienté, pour faire une vaine ostentation de leur puissance. C'étoit une de ces sortes de Bulles qu'on avoit fait entrer dans le Royaume. Le Procureur général en ayant porté ses plaintes à la Chambre des vacations, établie pour continuer de rendre la justice, sur-tout en matiére criminelle, le Parlement, le Président Brisson à la tête, s'opposa à la publication de cette Bulle; & suivant la fermeté & la liberté de ses ancêtres, il rendit un arrêt qui enjoignoit à tous les Gouverneurs de s'informer quels étoient les Archevêques, les Evêques, ou les grands Vicaires qui avoient reçû, ou cette Bulle, ou une copie, sous le titre de *Litteræ processus*, & quel étoit celui qui la leur avoit envoyée pour la publier; d'en empêcher la publication si elle n'étoit pas encore faite, d'en retirer les exemplaires, & de les envoyer à la Chambre; & en cas qu'elle fût publiée, d'ajourner les Archevêques, les Evêques, ou leurs grands Vicaires, à comparoître à la Chambre, & à répondre au réquisitoire du Procureur général, & cependant de saisir leur temporel, & de le mettre sous la main du Roi; de faire défense d'empêcher l'exécution de cet arrêt, sous peine d'être puni comme ennemi de l'Etat, & criminel de léze-Majesté; avec ordre d'imprimer cet arrêt, & d'ajoûter foi aux copies collationnées par des Notaires, comme à l'original même. L'arrêt est du quatriéme Octobre 1580.

Bulle in Cœna Domini publiée en France par quelques Evêques.

Arrêt du Parlement contre cette Bulle.

La guerre, qu'Etienne Batthory Roi de Pologne avoit commencée l'année précédente contre les Moscovites, continuant cette année, ce Prince s'en alla de Varsovie à Grodno, où il mit tous ses soins à amasser de l'argent, & à faire des levées: il fournit pour cela ce qu'il avoit d'argent dans ses coffres, & il en emprunta des particuliers, qu'il promit de rembourser dans un certain tems. A l'égard des levées, il laissa ce soin à Zamoyski

Guerre de Pologne & de Moscovie.

(1) Ce qui suit jusqu'au paragraphe suivant: La guerre, qu'Etienne Batthory, &c. ne se trouve point dans les éditions *in fol.* & 12. des *Drouarts.*

(2) A l'instigation des Guises. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1580.

moyski* Chancelier du Royaume: quoiqu'il fût homme de robe, il n'avoit pas oublié que son pere avoit commandé l'armée de la Couronne, & que ses ancêtres s'étoient acquis beaucoup de gloire dans la profession des armes; pour ne pas dégénerer, il avoit toujours entretenu quelques troupes à ses dépens. Christophle Prince de Transylvanie, & frere du Roi de Pologne, lui fit aussi quelques levées en Hongrie: mais on manquoit de gens de pied, parce que la Noblesse, accoûtumée à servir à cheval, faisoit peu de cas de ce service, qui est plus pénible & moins honorable en apparence: ainsi tout ce qu'ils avoient d'Infanterie étoit tiré de la lie du peuple, & composé de gens énervés par l'oisiveté des villes, & peu propres au métier des armes. De soudoyer des étrangers, c'étoit s'engager à des fraix immenses. Enfin on trouva dans les diettes un moyen d'avoir de l'Infanterie: on prit le vingtiéme homme de tous ceux qui étoient employés à faire valoir les domaines du Roi, & on les exempta pour toujours, eux, & leurs descendans, de toutes les charges & de toutes les corvées de la campagne; & l'on envoya des Officiers pour enrôler les plus robustes & les plus propres à supporter les fatigues de la guerre. On fit raccommoder à Vilna les canons qui pouvoient encore servir, & on en fit fondre de nouveaux. Le dessein du Roi étoit d'assiéger la grande Luki (1): mais pour le cacher à l'ennemi, il donna rendez-vous à ses troupes à Czasnicki, ville située sur le Ula à la tête de deux grands chemins, dont l'un va à Luki, & l'autre à Smolensko, & également éloignée de ces deux villes. Cet endroit étoit d'autant plus propre à embarrasser l'ennemi, qu'il s'y trouve deux riviéres, l'une nommée Usfwiata, & l'autre Kaspla.

* Jean Sari.

Le grand Duc de Moscovie agit indirectement pour obtenir la paix.

Celui que les Polonois avoient dépêché à Moscou pour y porter la nouvelle de la prise de Ploczko, y avoit été reçû avec des honneurs qu'on n'avoit jamais faits à personne, jusqu'à être admis à la table du grand Duc. Avant qu'on renvoyât ce courier, ce Prince qui souhaitoit la paix, mais qui ne la vouloit pas demander, ni qu'on s'apperçût même qu'il la désiroit, chargea Jean Gouverneur de Novogrod, Mikita Gouverneur de Micislaw, & Romaniwicz Sacharin, d'écrire à Nicolas Radzivil Palatin de Vilna, & à Eustache Wolowicz, & de leur marquer qu'ils s'étoient jettés aux pieds de leur Souverain pour le supplier d'épargner le sang Chrétien; qu'ils devroient de même engager le Roi de Pologne à retirer ses troupes des frontiéres de Livonie & de Lithuanie, & à ne point ravager les terres de leurs voisins: que les Moscovites en feroient autant de leur côté; & qu'on pourroit pendant ce tems-là envoyer des Ambassadeurs de part & d'autre pour négocier une bonne paix: qu'à l'égard de la détention de Lopatinski que le Roi de Pologne avoit envoyé pour déclarer la guerre aux Moscovites, ils donnoient parole qu'il seroit bientôt en liberté, & que le grand Duc le renverroit au Roi de Pologne avec un projet pour la paix. Les deux Sénateurs de Lithuanie répondirent qu'ils avoient fort sollicité le Roi pour la paix, qu'il y étoit très-disposé, & que personne ne souhaitoit plus ardemment

Réponse aux propositions.

(1) Les Moscovites l'appellent *Wielki Luki*, ville frontiére de Moscovie à l'Orient de la Livonie.

ment que lui de voir tous les Princes Chrétiens bien unis: mais qu'il se croyoit obligé de continuer une guerre qu'on l'avoit forcé de commencer par les injustes entreprises qu'on avoit faites contre lui; qu'il attendroit au moins qu'on lui fît des propositions raisonnables: qu'il n'étoit pas d'avis d'envoyer des Ambassadeurs au Duc de Moscovie, dans la crainte qu'on ne leur fît les mêmes insultes & les mêmes avanies, qu'on leur avoit déja faites: que si le Duc de Moscovie en envoyoit au Roi, S. M. écouteroit leurs propositions & les renverroit avec une réponse convenable. Le grand Duc écrivit depuis lui-même au Roi de Pologne; & ce Prince lui fit la même réponse que les Sénateurs de Lithuanie avoient faite à ses Officiers. Enfin le grand Duc envoya une seconde fois Jean Nasciokin, un des Seigneurs de sa Cour, qui ayant fait les mêmes demandes que la premiére fois, fut renvoyé avec les mêmes réponses: mais sur ce qu'il dit qu'il avoit d'autres ordres qu'il ne pouvoit expliquer qu'en particulier, le Roi l'écouta. Voici ce qu'il dit: que le Prince son maître, touché de la ruine de tant de Chrétiens, vouloit bien, contre la coûtume de ses ancêtres, oublier un moment sa dignité, & se relâcher en quelque chose, & que par l'amour qu'il avoit pour la concorde, il consentoit à envoyer des Ambassadeurs au Roi de Pologne pour conclure la paix; qu'il demandoit en attendant qu'il y eût une trêve entre eux; que le Roi n'avançât pas plus loin avec son armée, & qu'il attendît ses Ambassadeurs à Vilna: que les Rois de Pologne avoient toujours eu cette considération pour la nation Moscovite, de ne donner audience à ses Ambassadeurs que dans la capitale du Royaume de Pologne, ou dans celle du duché de Lithuanie.

HENRI III. 1580.

Le grand Duc écrit & députe au Roi de Pologne.

Le Roi, qui sentit bien que le Moscovite ne cherchoit qu'à gagner du tems, sous prétexte d'une conférence, ne laissa pas de répondre, que si le grand Duc lui envoyoit des Ambassadeurs, il écouteroit les propositions qu'ils auroient à lui faire; mais que pour les attendre en certain lieu, c'étoit une demande qu'aucun Prince n'avoit jamais faite: que le droit des Ambassadeurs étoit le même par-tout, & qu'il n'étoit point attaché à aucun lieu particulier: qu'ils pourroient venir le trouver en quelque endroit qu'il fût, & jusque dans son camp parmi le bruit des armes: que c'étoit-là, à proprement parler, où les Ambassadeurs étoient le plus nécessaires. C'est avec cette réponse qu'il congédia Nasciokin. Sur ces entrefaites on découvrit une intelligence que Gregoire Osciki, Polonois d'une naissance distinguée, avoit avec le grand Duc de Moscovie: car Nasciokin lui avoit apporté des lettres de ce Prince. Un des domestiques d'Osciki nommé Mirevie, découvrit la chose à Martin Ribin, qui en donna avis au Magistrat, & le Magistrat au Roi. Osciki fut arrêté avec un nommé Barthélemi, qui étoit du secret: on saisit chez lui un coffre, où l'on trouva des cachets d'un grand nombre de Sénateurs très-bien imités, avec de la matiére & des instrumens pour faire de la monnoye. D'abord le coupable se défendit sur l'incompétence du tribunal, & sur les priviléges qu'ont les Nobles, qu'on ne puisse les obliger de répondre, ni même informer contre eux, s'ils n'ont été assignés dans les formes prescrites par la loi: mais il fut jugé indigne de cette grace; & sur l'ordre qu'on lui donna de répondre, il pria qu'on fît

Réponse de ce Prince.

Conjuration d'Osciki contre sa personne.

HENRI III. 1580. fit lire un mémoire qu'il avoit composé. il y avoüoit le crime, & y confessoit qu'il avoit même fait espérer au Moscovite qu'il tueroit le Roi de Pologne, s'il en trouvoit l'occasion: mais il ajoûtoit qu'étant très-pauvre & abîmé de dettes, il n'avoit eu dans toute cette intrigue d'autre intention, que de tirer de l'argent du Moscovite pour subvenir à ses besoins; & il en demandoit humblement pardon. Il fut enfin condamné à mort, & exécuté avec un Juif qu'il avoit accusé de travailler avec lui à la fausse monnoye.

Osciki puni de mort.

Cependant l'Infanterie Hongroise étoit arrivée à Vilna. Le Roi l'envoya par terre à Postawy; & l'y ayant fait embarquer avec son canon, il la fit descendre par la riviére à Dzisna, d'où il la fit remonter par la Dwina jusqu'à Witepsk avec le canon qu'il avoit laissé à Ploczko, lorsqu'il partit de cette ville pour revenir en Pologne. Pendant que le Roi étoit à Vilna, Paul Uchanski qu'il avoit envoyé l'année précédente à Rome, en revint, & lui présenta une épée benite par le Pape. De Vilna, le Roi alla à Secidut, maison de campagne à cinq milles en-deçà de Czassnicki; & il y arriva le huit de Juillet. Il y tint conseil de guerre avec ses Généraux, dont les avis se trouverent partagés. Les uns vouloient qu'on allât à Pleskow, d'autres à Smolensko, & d'autres à Luki. Le premier avis fut rejetté par les mêmes raisons qu'on avoit employées l'année derniére, quand on prit le parti d'aller à Ploczko. Ceux qui vouloient qu'on marchât à Smolensko envisageoient la réputation du lieu, la grandeur des choses qui s'y étoient passées, enfin la coûtume assez ordinaire de la guerre de vouloir reprendre les places qu'on a perduës: & il y avoit encore une autre raison; c'est qu'en prenant cette forteresse, on étoit maître de la Sibérie (1), qui est un païs d'une vaste étenduë. Ceux qui vouloient qu'on attaquât Luki, disoient qu'en allant à Smolensko, on s'éloignoit de la Dwina & de la Livonie, dont la délivrance étoit l'objet de cette guerre: d'ailleurs que la Sibérie n'étoit nullement comparable à la Livonie, ni par le nombre de ses villes, ni par l'avantage du commerce maritime; qu'au contraire Luki étant placé pour ainsi dire, dans le cœur de la Moscovie, étoit un poste très-avantageux pour inquiéter cette nation & pour l'arrêter tout court, en cas qu'elle entreprît d'attaquer, ou la Livonie par Pleskow, ou la Lithuanie par Smolensko, parce qu'elle ouvroit également le chemin de ces deux places. Le Roi qui penchoit déja de ce côté-là, n'eut pas de peine à se déterminer pour ce parti. Il fit aussitôt la revûë de son armée en commençant par la Cavalerie Polonoise, qui avoit servi à Dantzick & à Ploczko qui sortoit de ses quartiers d'hyver; il ôta les chevaux à quelques-uns, mais en petit nombre: il passa ensuite en revûë sa nouvelle Infanterie & sa nouvelle Cavalerie, dans laquelle il y avoit des cavaliers de l'Ordre des Sénateurs; d'autres qui après avoir quitté le service, s'y rengageoient de nouveau; d'autres qui avoient été Lieutenans dans les armées, & qui avoient eu des emplois considérables; quelques-uns qui avoient eu des places de Magistrats ou de Gouverneurs, & d'autres enfin qui avoient eu des dignités & des charges honorables à la Cour. Il

Le Pape envoye une épée benite au Roi de Pologne.

Revûë de l'armée Polonoise.

I.

(1) Grande province de la Tartarie Moscovite, sur le fleuve Oby.

y avoit deux sortes de cavaliers; des Hussars & des Cosaques: les premiers pesamment armés; les autres à la légére. Le Roi, au lieu d'un carquois, leur fit mettre sur leurs épaules des arquebuses longues de deux coudées, & d'autres un peu plus courtes à leur ceinture (1). Il leur laissa avec cela leurs anciennes armes, qui sont le sabre qu'ils portent au côté gauche & l'épieu. La plus grande partie de l'Infanterie venoit des provinces voisines de la Hongrie ou de Varadin, & d'autres endroits encore plus éloignés. La veille du départ du Roi de Czassnicki, il arriva précipitamment un courier de Moscou avec des lettres qui contenoient en substance, que puisque le Roi de Pologne ne vouloit point envoyer d'Ambassadeurs, le grand Duc vouloit bien en faveur de la paix se relâcher de son droit, & de la maxime de ses ancêtres, & en envoyer le premier, qui seroient des personnes distinguées, & qui se rendroient dans le quinziéme d'Août, ou tout au plus tard deux jours après, à la Cour de Pologne; & qu'il prioit le Roi de les attendre à Vilna. Le Roi répondit qu'il ne le pouvoit plus, parce que son armée étoit trop avancée; & il continua de marcher du côté de Lepel & d'Ula, qui sont deux châteaux, où il tint un dernier conseil de guerre.

Nouvelles instances du Duc de Moscovie pour la paix.

Il y avoit sur la route de Luki deux forteresses, l'une nommée Welisch sur la Dwina, l'autre nommée Uswiata, sur une riviére qui s'appelle de même. Le Roi qui marchoit à Luki, crut qu'il étoit important de ne pas laisser derriére lui ces deux places: & comme Welisch étoit la plus forte, il détacha Zamoyski avec un corps de troupes pour en aller faire le siége; & il lui donna un régiment Allemand d'Arquebusiers à cheval, commandé par George Farensbeck Colonel Danois, qui par zéle pour la Livonie sa patrie, étoit venu depuis peu offrir ses services au Roi de Pologne. On avoit déja amené à l'armée par les soins de Zamoyski quantité de canons, de poudre, de fourrage, & de vivres. Toutes ces provisions qu'on avoit tirées de la province de Knissinzki, & qu'on avoit fait descendre à Kowna par le Memel, & remonter ensuite à Mikaliski par la Wilia, avoient été conduites par terre de Mikaliski à Postawy, & de-là à Dzisna, où elles furent mises sur la Dwina pour être conduites à Witepsk, où elles arriverent le vingt-sept de Juillet. Zamoyski y étant arrivé & y ayant rassemblé toutes ses troupes en deux jours, entra aussitôt sur le païs ennemi. Voici l'ordre de sa marche. Lucas Ofialin menoit l'avant-garde, Nicolas Vrovecz l'arriére-garde, & Zamoyski en personne conduisoit le corps de bataille qui étoit composé du reste des troupes. Il avoit pour Lieutenant Stanislas Zolkiewski, qui avoit servi en Podolie sous Nicolas Zeniawski ou Senjavie, Palatin de Russie, & qui avoit commandé sous lui l'armée contre les Tartares. Il y avoit une quantité prodigieuse de bagages; & il étoit difficile que l'armée en eût moins dans un païs aussi ruiné que celui-là: mais afin qu'il n'embarrassât point la marche, Zamoyski le sépara en trois parties, comme il avoit fait son armée. Chaque corps avoit son bagage qui marchoit dans le même ordre que les troupes, & suivoit celles à qui il appartenoit; & chaque file de chariots & de valets avoit à la tête & à la queue

Ordre de la marche des troupes Polonoises.

(1) C'étoient des pistolets.

HENRI III. 1580. queuë une escorte suffisante d'Infanterie: & comme les grains étoient mûrs, il eut soin que ses soldats n'en coupassent qu'une partie, & qu'ils laissassent le reste pour l'armée qui venoit après eux.

Dès qu'il fut à Surass, qui est la derniére ville de Pologne, il jetta en diligence un pont sur le Kaspla, & fit passer son armée: l'artillerie qu'il avoit fait embarquer sur la Dwina, arriva le lendemain.

Welisch étoit anciennement une grande ville, comme il paroît encore aujourd'hui par le circuit de ses fossés; elle appartenoit au duché de Lithuanie: mais pendant que les Rois de Pologne étoient occupés d'un autre côté, les Moscovites s'en étoient emparés, & l'avoient fortifiée pour l'opposer à Witepsk. Puis, selon leur coûtume, ils avoient laissé inculte & déserte une certaine étenduë de terre entre cette ville & leurs ennemis; car ils ne se croyent jamais plus en sûreté que lorsqu'ils sont entourés de vastes solitudes, & qu'ils peuvent opposer aux courses des ennemis de grandes forêts qui viennent naturellement dans les terres abandonnées, & qui leur tiennent lieu de rempart.

Etienne Sbaras Palatin de Witepsk avoit fortifié Surass sous le regne de Sigismond-Auguste, dans la crainte que les Moscovites n'élevassent des forts aux endroits où les riviéres d'Uswiata, & de Kaspla se jettent dans la Dwina, & ne fissent ainsi une communication entre le territoire de Luki, & celui de Smolensko. Il n'y a que deux chemins de Surass à Welisch; le premier qui est de l'autre côté de la Dwina, est le plus commode pour la marche d'une armée, mais le plus dangereux, & le plus exposé aux attaques des ennemis; le second qui est en-deçà de cette riviére, est si difficile, que depuis Vitold, grand Duc de Lithuanie, il ne s'est trouvé pendant cent soixante ans personne qui ait ôsé y faire passer une armée. Cependant Zamoyski, ayant résolu de prendre cette route, entra lui-même dans les forêts; & ayant reconnu les environs, il y jetta quelque Infanterie pour faire ouvrir des passages en coupant les arbres, qui depuis plusieurs siécles étoient venus en abondance & fort hauts dans ce territoire gras & fertile.

Siége de Welisch. On fit en un seul jour une route de vingt milles de long dans des marais & dans des précipices, en comblant quelques endroits avec des fascines & des clayes, & en faisant des ponts en d'autres; & dès le lendemain il fit passer son armée jusqu'à Swerskova, qu'on appelle encore aujourd'hui le pont de Vitold: & ayant fait un pont en diligence sur un grand marais qui se trouva sur son passage, il alla camper sans bruit à dix milles de Welisch, sans laisser sortir un seul homme du camp, pas même pour le fourrage. Dès le lendemain il tint conseil sur la maniére d'attaquer cette place. La garnison avoit fait de grands abbatis d'arbres qu'elle avoit entrelassés les uns dans les autres dans un grand espace de terrain; en sorte qu'en plein midi l'abord de cette place avoit quelque chose de cette horreur qu'inspirent les ténébres de la nuit: mais l'ardeur des troupes vainquit cet obstacle.

Le même jour Miskita & Birulla, fameux Capitaines des Cosaques, étant revenus au camp après une grande course qu'ils avoient faite sur le territoire de Smolensko, eurent ordre de prendre un long circuit pour passer la Dwi-

Dwina, & de se poster sur le chemin qui mene à Luki. Ils prirent dans leur marche un Gentilhomme Moscovite nommé Kudraw; & l'ayant fait conduire au camp, on sçut par lui ce qu'il y avoit de troupes dans Welisch: & comme on n'y sçavoit pas encore l'arrivée de Zamoyski, ce Général à l'instant passe la foret dans l'espérance de trouver les portes mal gardées, d'entrer tout d'un coup dans la ville, & de surprendre la garnison, avant qu'elle pût se mettre en défense.

Mais à peine parut-il hors de la forêt, qu'au signal qui fut donné par un coup de canon, tous les habitans du voisinage entrerent dans le retranchement, & brûlerent toutes les maisons d'alentour. Welisch est une ville d'un grand circuit, fortifiée de neuf tours: du côté du Levant & du Midi, ses murs sont baignés par la Dwina: du côté du Nord elle est entourée d'un ruisseau, qui tombe dans un lac au-dessous du château; & elle est environnée de tous côtés d'un fossé très-profond, mais sur-tout au Couchant. On fortifia le camp du côté du Nord: les Hongrois eurent ordre de faire des lignes du côté d'enhaut de la Dwina; les Polonois camperent au-dessous d'eux, & comme au milieu de toute l'armée. Vrovecz avec le corps qu'il commandoit, fut envoyé de l'autre côté de la Dwina, & les Cosaques eurent leur quartier du côté de Luki. L'ouvrage ayant été achevé en peu de jours, on fit une batterie qui tira avec tant de bonheur, qu'il n'y eut presque pas un boulet qui ne démontât quelque pièce des ennemis. Bornemissa qui commandoit au quartier des Hongrois, fit tirer des boulets rouges qui mirent le feu dans la ville: mais il fut éteint sur le champ. Il brûla cependant par ce moyen un reste de pont coupé, qui tenoit à la porte du château. La garnison en fut si effrayée, que voyant que les Polonois avoient traversé des forêts qu'elle croyoit impénétrables, & qu'il n'y avoit rien qui pût résister à leurs feux d'artifice, elle se rendit. On trouva dans la place des fourrages, des vivres, & de la poudre en grande quantité. Le Roi qui étoit resté à Surass, où il faisoit faire un nouveau pont de bateaux sur la Dwina, ayant sçû que Welisch étoit prise, y courut en diligence; & ravi de voir que la place n'étoit point endommagée, il retourna sur le champ à Surass. Il y reçut une lettre du Moscovite qui avoit beaucoup rabattu de sa fierté, & qui l'assûroit que dans trois jours ses Ambassadeurs arriveroient auprès de sa personne: mais malgré ces promesses le Roi de Pologne marcha en avant; & ayant jetté trois ponts sur la Dwina, il la fit passer à toute son armée. Avant que d'arriver à Luki, il falloit qu'il passât une forêt très-épaisse, qui avoit plus de cent vingt milles de long, & où ses soldats ne pouvoient passer qu'un à un, & même avec peine; & il s'y trouvoit outre cela des marais & des goufres bourbeux, d'où l'on prévoyoit que les chevaux & les bêtes de somme auroient bien de la peine à se tirer: voici l'ordre de sa marche. Le Palatin de Vilna Duc d'Olika, accompagné de Christophle son fils, menoit l'avant-garde, qui étoit composée des garnisons de la frontiére; il étoit suivi de Jean Zborowski qui commandoit les gardes du Roi: après lui marchoient les Hongrois, tant Cavalerie qu'Infanterie. Ensuite le Roi marchoit avec le gros de l'armée, suivi de Jean Sbaras Palatin de Braslaw avec la Cavalerie Polonoise; & Nicolas Senjavie Général des troupes Russiennes

Prise de cette ville par les Polonois.

HENRI III. 1580.

fermoit la marche: l'artillerie & les bagages venoient ensuite par la riviére d'Uswiata qu'ils remontoient. Le Roi avoit détaché les Hongrois & les Lithuaniens avec des outils pour ouvrir les passages. Ils arriverent le 15. d'Août devant Uswiata; & ce jour-là même le Roi forma un camp à dix milles en-deça. La ville d'Uswiata est située sur une petite hauteur entre deux lacs & une riviére qui a le même nom que la ville. Les deux lacs qui l'environnent, l'un au Levant, l'autre au Couchant, s'appellent aussi Uswiata; & elle a au Midi la riviére, qui traversant les deux lacs, va se jetter dans la Dwina à Surass. George Sokolinski eut ordre d'ouvrir la tranchée, & de la pousser vers le château. Les Lithuaniens, & après eux les Hongrois qu'il y employa, firent un travail étonnant: car en une nuit ils pousserent la tranchée jusqu'à la porte du château; ce qui effraya tellement les assiégés, qu'ils se rendirent avant qu'on eût tiré un coup de canon. Le chemin fut dans la suite plus aisé, l'armée marchant sur un terrain sec & sablonneux: mais les vivres manquoient, parce que les bagages où étoient les provisions, étoient demeurés derriére. Woloninski, qui avoit été envoyé à la découverte par Nicolas Radzivil, rencontra à quelques milles de Luki une garde avancée de Moscovites; il l'attaqua, la mit en déroute, & fit quelques prisonniers. Cependant Zamoyski se mit en marche pour rejoindre l'armée: mais comme le Roi avoit emmené son pont, il fit passer la riviére à son armée sur des radeaux, comme il avoit fait à Sokol, & marcha ensuite par le grand chemin qui va de Smolensko à Luki, pour couvrir le flanc droit de l'armée du Roi. Il y avoit auprès de Luki & des prairies d'Orane un corps de Cavalerie des Tartares Nogaïs sous les ordres de Vlanecie, qui étoit du sang des Princes Tartares, mais qui étoit né & établi en Moscovie. A l'arrivée de Zamoyski, ils se retirerent vers Toropecz, pour observer l'armée Polonoise: mais ce Général, à qui le Roi avoit donné ordre de hâter sa marche, ayant tout d'un coup tourné sur la gauche, les Tartares qu'il avoit auparavant en tête, étant par-là rejettés vers la queuë du côté du fleuve Polota, marcherent en diligence pour tâcher d'entamer son arriére garde: ce qui n'étoit pas aisé; car la maxime de Zamoyski étoit d'y mettre l'élite de sa Cavalerie. D'ailleurs les Cosaques, dont la coûtume est de marcher après toute l'armée, & de s'embusquer d'espace en espace, couvroient la marche de ses troupes: en effet les Tartares tomberent à la fin dans leurs embuscades; & Vlanecie leur Général s'étant exposé avec un peu trop d'ardeur, fut fait prisonnier.

Prise d'Uswiata. *Exploits du Chancelier Zamoyski.* *Vlanecie Général Tartare fait prisonnier.*

Situation de Luki.

Zamoyski ayant fait faire alte à son armée dans les prairies d'Orane, se rendit auprès du Roi le vingt-sept d'Août. Ce Prince, qui avoit déja fait prendre les devants aux Lithuaniens du côté de Luki, & qui avoit résolu d'aller droit à la citadelle, ordonna à Zamoyski de s'avancer de ce côté-là, pour reconnoître la nature & la situation de la place. Wielki Luki signifie *grande prairie*. C'est ainsi qu'on appelle dans le païs la ville de Luki; & elle a été ainsi nommée à cause de sa grandeur, de la multitude de ses habitans, & de la beauté des environs qui sont très-bien cultivés: la citadelle est bâtie sur un côteau en pente douce; ce côteau est presque entiérement environné d'un lac qui est au milieu d'une vallée très-profonde. Du côté

côté du Midi & du Levant, qui est le seul endroit que le lac n'enferme pas, le bas de la citadelle est baigné par le Louvat, qui vient d'un lac qui est au-dessus d'Ozierzyscie; & qui après avoir rasé un petit coin de la citadelle, coule vers le Nord, entre dans la ville, & la divise en deux, & de-là traverse le lac. Il mene sous Novogrod; & y ayant perdu son nom, & pris celui de Wolcow, il va sous ce nom se décharger dans le golfe de Finlande. C'est par-là qu'il enrichit cette grande ville qui occupe un terrain très-spacieux tout au tour de la citadelle, des deux côtés de ce fleuve: elle est entourée de fossés très-profonds, & de murailles flanquées de tours de bois. Entre le lac & la riviére il n'y a qu'un chemin très-étroit, qui suit pendant un assez grand espace le tour de la citadelle & le cours du fleuve qui passe au pied. Le rempart qu'on avoit fait à la citadelle étoit si élevé, que non-seulement il déroboit à la vûë les maisons des particuliers, mais le faîte même des Eglises, dont il y a grand nombre dans la ville. Outre ces ouvrages, les Allemans y avoient fait quantité de tours de bois qu'ils avoient revêtuës de gazon pour les garantir du feu. Zamoyski, ayant reconnu la situation de la place du côté de Toropecz & de la Moscovie ultérieure, courut risque d'être pris par la garnison en revenant au quartier du Roi, pour lui rendre compte de ce qu'il avoit remarqué; & Jean Bornemissa, un des premiers Officiers des troupes Hongroises, eut beaucoup de peine à se tirer de leurs mains.

Siége de cette place par les Polonois.

Le Roi, bien instruit de la nature du lieu, fit marcher son armée enseignes déployées, vers l'endroit où le fleuve baigne la citadelle du côté du Midi, pendant que Zamoyski faisoit marcher de l'autre côté ses troupes à qui il faisoit occuper un vaste terrain, afin que le spectacle terrible de cette armée divisée en tant de grands corps, portât la terreur dans le cœur des assiégés. Le Duc de Moscovie, incertain si les Polonois en vouloient à Smolensko ou à Luki, avoit ordonné au Général Kilcow de faire assembler son armée à Toropecz, & il avoit envoyé pour commander en chef dans Luki, le Knez Théodore Obalinski Likow, & sous lui Michel Cassen, & Oczakow: mais comme il ne se fioit pas tout à fait à eux, il envoya Jean Wicickow son premier Chambellan pour observer ceux qui commandoient dans Luki, & Demetrius Ceremissa pour examiner la conduite du Général Kilcow.

Arrivée des Ambassadeurs Moscovites au camp devant Luki.

Avant que les Polonois eussent achevé leurs retranchemens, les Ambassadeurs du grand Duc arriverent au camp. Ils étoient venus d'abord à Surass, & c'étoit-là qu'ils comptoient avoir audience du Roi de Pologne, ayant déclaré que si ce Prince étoit une fois entré sur les terres de leur maître, ils ne pourroient plus lui expliquer les ordres qu'ils avoient: mais les Polonois leur ayant dit qu'ils étoient les maîtres, & que s'ils vouloient s'en retourner à Moscou personne ne les en empêcheroit; comme ils ne vouloient pas s'en retourner sans rien faire, ils auroient voulu par une dissimulation impertinente & ridicule, qu'on leur eût fait une espéce de violence, afin qu'il parût qu'il n'avoit pas été en leur pouvoir d'exécuter leurs ordres. Mais tout cela ayant été rejetté, on leur donna enfin audience le dernier jour d'Août: & comme ils ne disoient rien de nouveau, & qu'ils déclaroient toujours qu'ils ne s'expliqueroient point que l'armée de Pologne ne fût sor-

HENRI III. 1580.

Issuë de cette Ambassade.

Particularités du siége de Luki.

tie des terres des Moscovites, le Roi les congédia; commença le siége de la maniére qu'il avoit concerté avec Zamoyski, & lui donna pour cela toute l'Infanterie Polonoise & Hongroise. La derniére passa le fleuve sous la conduite de Bornemissa qui commandoit l'artillerie, & d'Etienne Carles qui avoit succédé à Michel Vadasi; & alla prendre son quartier du côté du Couchant: il en posta lui-même une partie vers le bas de la riviére, où étoit l'ancienne ville; & il leur ordonna de faire des lignes & de se fortifier: mais l'infanterie Polonoise n'étant pas arrivée aussi-tôt qu'il l'avoit crû, ces ouvrages se firent si lentement, que la garnison ayant fait une sortie pendant ce tems-là, & n'ayant trouvé à la tranchée que des soldats de nouvelles levées, les mit en desordre, & prit leur drapeau; après quoi elle se retira promptement dans la citadelle. Cette perte au fond trés-légere, & qui ne regardoit que le point d'honneur, fut réparée au moment que les troupes arriverent: car dès la nuit suivante les batteries furent en état; & sur l'avis de Zamoyski on perça l'espace qui étoit entre le Louvat & le lac du côté de l'Orient, afin que le fossé étant mis à sec, les soldats pussent aller commodément à l'assaut. On tira ensuite quelques boulets rouges qui mirent le feu dans la ville: mais il fut éteint à l'instant par l'humidité des gazons qu'on jetta dessus. Cependant les Ambassadeurs Moscovites qui étoient dans le camp du Roi, effrayés de voir la ville en flammes, demanderent une audience qu'on leur donna le lendemain; mais le feu s'étant éteint dans l'intervalle, & leur effroi s'étant dissipé, voici ce qu'ils proposerent: que le Roi feroit cesser les hostilités: qu'il auroit la Courlande & Riga. Ils y ajoûterent encore Ploczko, & enfin Ozierzyscie, pour tenir lieu de rançon pour les prisonniers: mais de tout ce qu'ils cédoient ainsi, il n'y avoit que cette derniére place qui fut en leur pouvoir. Le Roi ayant rejetté toutes ces propositions, les Ambassadeurs dirent qu'ils ne doutoient pas que leur maître n'en accordât de plus avantageuses, si on vouloit leur permettre de lui envoyer un courier, & accorder une trêve jusqu'à son retour. Ce dernier article ne déplaisoit pas aux Lithuaniens, parce que leur païs étant le théâtre de la guerre, non-seulement les dépenses présentes du siége retomboient sur eux; mais encore celles qu'il faudroit faire à l'avenir pour garder leur conquête, si la ville étoit prise. Le Roi, qui n'étoit pas de cet avis, voulant se débarrasser de leurs importunités, fit venir Zamoyski, & lui demanda ce qu'il pensoit du siége. Ce Général répondit qu'en fait de guerre tout étant incertain, il ne pouvoit rien promettre d'absolument sûr: mais qu'il avoit tant de confiance dans la fortune du Roi & dans la valeur des troupes, qu'il ne doutoit pas que la fin du siége ne fût heureuse, si on le continuoit avec vigueur. Là-dessus le Roi lui ordonna de le continuer, & il permit aux Ambassadeurs d'envoyer un courier à leur maître. Pendant ce tems-là les Hongrois furent commandés pour monter la tranchée, & eurent ordre de préparer une mine du côté d'embas: dès qu'elle fut en état, on jetta à la hâte un pont sur le lac à l'endroit où il étoit le plus droit; & avant qu'il fût jour on mit le feu à la mine, qui en sautant embrasa la tour opposée, fit tomber le gazon dont elle étoit revêtuë, & découvrit le mur de la citadelle. Le com-

combat fut vigoureux entre les Polonois qui lançoient des feux d'artifice, & les Moſcovites qui éteignoient le feu à meſure qu'il prenoit en quelque endroit; la nuit qui ſurvint les ſépara, ayant ôté aux Polonois le moyen de ſe ſervir de leurs arquebuſes, qui incommodoient fort les aſſiégés, & ayant donné aux Moſcovites le tems d'arrêter l'incendie dont la ville étoit menacée. De l'autre côté leurs retranchemens étoient entiérement ruinés, & les madriers dont leur artillerie étoit couverte, avoient été renverſés de deſſus le rempart. Zamoyski fit pouſſer la tranchée juſqu'au principal baſtion, & propoſa une récompenſe pour tous ceux qui voudroient prendre le hoïau, & travailler à remuer la terre; & pour empecher les ſorties de la garniſon, il donna ordre à Wibranow de ſe poſter ſur le bord de la riviére avec un détachement d'Arquebuſiers choiſis. Il y eut encore là une action très-vive, où les aſſiégeans eurent l'avantage, & prirent un Officier Moſcovite, nommé Sabin Noſſow, qui y fut dangereuſement bleſſé, après avoir long-tems combattu avec beaucoup de bravoure. On le queſtionna ſur l'état de la place: il en exagéra beaucoup la force pour ôter aux Polonois l'envie de continuer le ſiége; & dit qu'il ne falloit pas juger de cette citadelle par celles, dont ils s'étoient rendus maîtres juſqu'alors: qu'elle avoit un rempart très-épais, & des tours ſi bien couvertes de gazon, qu'elles ne craignoient ni le canon ni le feu: que le baſtion qu'ils attaquoient, valoit lui ſeul une des plus fortes citadelles, que chacun de ſes côtés étoit garni de trois rangées de poûtres d'une grandeur énorme: que le rempart étoit revêtu d'un gazon très-épais, & qu'il n'étoit pas poſſible de le miner, tant parce que le fond du terrain étoit marécageux, que parce que les fondemens étoient faits de groſſes poûtres & de pierres très-ſolides. Zamoyski ſçut profiter de tous ces avis pour preſſer les travaux qu'il devoit faire: car dès le commencement pluſieurs ayant propoſé d'avoir recours aux mines, il s'y étoit oppoſé par les raiſons qu'on vient d'entendre. Au reſte, il jugeoit que plus on avoit raſſemblé de bois dans un endroit, plus il ſeroit aiſé que le feu y prît, & qu'il agiroit même avec d'autant plus de violence, qu'il trouveroit plus de matiére propre à s'enflammer. Là-deſſus il fait tirer un nouveau foſſé le long de la riviére, il y place un détachement pour s'oppoſer aux ſorties; & ayant fait paſſer ſon canon de l'autre côté du fleuve contre la porte de derriére du fort, il y fit porter des faſcines, entourées d'étoupes & frotées de ſouffre & de poix. Il chargea Staniſlas Koſtka du ſoin de mettre le feu à la tour; & pour y arriver, il fit marcher des ſoldats un à un avec leur hoïau pour jetter en bas le gazon, & faciliter l'approche de la tour. On combattit long-tems à une fenêtre qui y avoit été faite autrefois, avant qu'on l'eût revêtuë de gazon. On commença alors à y porter des torches ardentes, que Chriſtophle Roſdrazowski Gouverneur de Larcie, qui commandoit en l'abſence de Zamoyski, avoit fait préparer avec une extrême diligence. Les Moſcovites, couverts de cuirs moüillés, & de tout ce qu'ils pouvoient imaginer qui pût les défendre du feu, alloient hardiment au-devant de ces torches; & Zamoyski ſe trouvant par tout, le combat ſe ſoûtint de part & d'autre pendant une grande partie du jour ſans qu'il parût d'incendie. De l'au-

HENRI III. 1580.

HENRI III. 1580. l'autre côté les Hongrois demandant avec de grandes instances la permission d'attaquer, & Zamoyski étant d'avis qu'il falloit en parler au Roi auparavant, les Moscovites ayant eu quelque soupçon de leur dessein, pointerent du canon de ce côté-là. A la fin le feu prit à la tour, & avec d'autant plus de violence, qu'on avoit empéché plus long-tems son action; en sorte que ceux des assiégés qui voulurent entrer dans la tour pour l'éteindre, furent à l'instant étouffés par la puanteur & par la fumée. Le gazon ne pouvant plus résister, l'incendie commença à s'étendre: sur les neuf heures du soir le feu avoit déja gagné l'Eglise du Sauveur, qui étoit la plus voisine du fort que l'on attaquoit; & sautant de-là sur le faîte des Eglises d'alentour, il commençoit à embraser les toits des maisons contigues. Alors Zamoyski, craignant que l'armée ennemie qui n'étoit pas éloignée, ne vint l'attaquer, fortifie tous ses postes; fait avancer des corps de Cavalerie au-delà des retranchemens des Hongrois & des Polonois; met toutes ses troupes en bataille au milieu de son camp; & pour empêcher que la ville, tant à cause des provisions de guerre & de bouche qui y étoient, qu'à cause du butin destiné à récompenser les soldats, ne pérît par le feu, il exhorte les assiégés à se rendre: ils ne s'en défendoient pas; mais ils demandoient des conditions aussi avantageuses, qu'ils auroient pû faire au commencement du siége. Zamoyski retint le Prêtre qui étoit venu de leur part faire des propositions; & il leur envoya Paul Julan & Christophle Diowie, pour leur faire envisager l'état où étoit leur ville, & que le seul parti qu'ils avoient à prendre, étoit de se remettre entiérement à la clémence du Roi. Pendant qu'on disputoit sur les conditions, le lendemain dès le point du jour le Roi, accompagné des Sénateurs, vint au camp, suivi d'une multitude confuse de valets, de goujats, qui s'efforçoient de monter sur le rempart pour courir au butin. Les Hongrois, indignés que cette canaille, qui n'avoit eu aucune part aux travaux & aux dangers, allât en recüeillir tout le fruit, crioient tout haut qu'il étoit enfin tems de punir les Moscovites, & de venger dans leur sang la mort d'un si grand nombre de soldats de leur nation, & d'autres qu'ils avoient fait périr par les tourmens les plus cruels & les plus extraordinaires. Après quoi ils entrent avec furie dans la citadelle, & font main basse sur tout ce qui se rencontre: les Polonois à leur exemple en font autant. Il n'échappa que trois Officiers avec Jean Wicickow. Comme ce dernier avoit le secret de son maître, Zamoyski le questionna beaucoup. Wicickow, persuadé qu'on l'alloit faire mourir dans les tourmens, comme on a coûtume de faire chez les Moscovites, ayant apperçu George Farensbeck, qu'il avoit connu en Moscovie, court à lui, pour le supplier d'intercéder en sa faveur: les Hongrois, croyant qu'il vouloit se sauver, le tuerent malheureusement.

Luki pris de force.

Pendant ce tems-là, le feu avoit déja gagné la tour où étoit le magasin des poudres; & le soldat occupé à piller ne songea à rien moins qu'à l'éteindre: ainsi le feu ayant pris aux poudres, la tour & tous les bâtimens voisins sauterent avec un fracas épouvantable, & ensévelirent un grand nombre d'hommes sous leur ruine; tous les canons, toutes les armes que les Moscovites avoient enlevées autrefois des dépoüilles de la Livonie, & qu'ils

qu'ils avoient entassées en cet endroit, furent perduës ou gâtées. Ceci arriva le cinq de Septembre. On donna ordre aux goujats d'enterrer les morts, qu'on trouva entassés par monceaux sous ces ruines. Le Roi fit combler la tranchée qu'on avoit faite pour l'attaque de la citadelle, & ensuite il la fit rétablir & fortifier de nouveau; sans quoi il ne paroissoit pas possible de garder le païs dont on s'étoit rendu maître. On chargea de ce soin l'Ingénieur Dominique Ridolfino da Camerino. Il fit un plan des ouvrages qu'il falloit faire; & le Roi les partagea entre les Polonois, les Hongrois & les Lithuaniens, ne doutant pas que l'émulation de ces trois nations ne contribuât beaucoup à la promptitude de l'exécution.

HENRI III. 1580.

L'armée Moscovite étoit toujours à Toropecz sans rien faire, ayant ordre de ne point risquer d'affaire générale, mais de se contenter de prendre ceux qui s'écarteroient aux fourrages, & de traverser les desseins des ennemis. Le Roi envoya contre eux Jean Sbaras accompagné de George Barbel, & d'Albert Kiral. Ces trois Généraux à la tête d'un détachement de Polonois, de Hongrois, & d'Allemans commandés par Farensbeck, passerent la riviére à Toropecz, attaquerent les Moscovites, les mirent en fuite, leur tuerent cinq cens hommes, & firent deux cens prisonniers, entre lesquels étoient Ceremissa & Jean Nasciokin, dont j'ai parlé ci-devant. Dans le même tems Philon Kimita Palatin de Smolensko faisoit des courses dans ce palatinat avec un gros détachement de Cavalerie légere: mais l'armée Moscovite ayant marché à lui, il tua ses prisonniers, encloüa son canon, & se retira à Orsa. Dans le tems que le Roi étoit à Uswiata, il avoit donné ordre à Nicolas Dorohataïski Palatin de Ploczko d'aller se saisir de Newel, parce qu'il vouloit prendre cette route pour retourner dans ses Etats.

Déroute de l'armée Moscovite.

Newel est au-dessus de Luki du côté de la Lithuanie vis-à-vis du lac, d'où sort la riviére de Newel. Cette ville est renommée par la bataille qui s'y donna du tems de Sigismond-Auguste. Comme on n'employoit à ce siége que les nouvelles levées de Lithuanie, il n'étoit pas fort avancé. Après la prise de Luki, le Roi y envoya Bornemissa avec les troupes de Hongrie, & quelques piéces de gros canon; il continua la tranchée que les Lithuaniens avoient commencée, & la poussa jusqu'au fossé qui entouroit le château du côté de la terre ferme; & s'avançant à la sappe, il avoit rencontré un pilotis, composé de grosses poûtres enfoncées & liées ensemble par d'autres qu'on avoit mises en travers. Cette charpente élevée de dix pieds & couverte de terre depuis le bas jusqu'en haut, avoit été faite par les Moscovites, pour servir de rempart au fossé. Bornemissa, faisant travailler sans relâche à coups de haches, avoit enfin ruiné cette charpente, & écarté tout le bois avec un si grand silence, que les assiégés ne s'en apperçurent que lorsque les soldats qu'il avoit envoyés pour brûler les murailles de la forteresse, commencerent à y mettre le feu: la garnison en fut si effrayée, que malgré les remontrances de ses Officiers elle se rendit sur le champ. Le feu fut incontinent éteint. C'est ainsi que ce fort, sans être endommagé, fut réduit sous la puissance du Roi de Pologne. Ce Prince, prêt à quitter ce païs, avoit une inquiétude: il prévoyoit que les gar-

Prise de Newel par les Polonois.

Henri III. 1580. garnisons de Toropecz & de Sawolocze troubleroient sa nouvelle conquête; qu'il ne devoit pas compter sur la fidélité des peuples de la campagne qui venoient de changer de maître; que la garnison de Luki, étant séparée de la Lithuanie par de vastes solitudes, & ayant toujours sur les bras les troupes Moscovites qui seroient dans Toropecz & dans Sawolocze, seroit pour ainsi dire toujours investie; & que n'ayant aucun secours à espérer, elle se trouveroit réduite à de grandes extrémités. D'ailleurs la conquête de Pleskow faisant partie du projet qu'il avoit formé, Sawolocze qui se trouvoit sur son passage, l'embarrassoit: car cette ville est située dans une isle formée par un lac, d'où sort la riviére de Welica, qui ayant passé à Opolska, ensuite à Ostrow & à Pleskow, va tomber un peu au-dessous dans le lac Peibas; de sorte que Sawolocze est à proprement parler à la tête du chemin de Pleskow, où le Roi avoit dessein d'aller: & il y avoit apparence que le siége de Sawolocze l'arrêteroit long-tems, la place étant forte, & la saison avancée; car les broüillards & les pluyes commencent en ces païs-là dès la fin de Septembre, & les pluyes d'automne étoient d'autant plus à craindre cette année, que l'été avoit été fort sec. Cependant il donna ordre à Zamoyski de marcher de ce côté-là, & de prendre son parti, suivant qu'il trouveroit les choses disposées, de former le siége s'il voyoit quelque espérance de réüssir; & s'il désespéroit du succès, de prendre sa route par les hauteurs qui sont sur la droite, & de se retirer en Lithuanie. Il renforça son armée de cinq cens fantassins Hongrois, & d'une compagnie de Cavalerie, commandée par Gabriel Bekes, frere de Gaspard mort l'année précédente.

Lorsque la citadelle de Luki fut en état, & qu'elle eut été bien garnie de troupes, d'artillerie & de vivres, le Roi en donna le gouvernement à Philon Kimita; & s'étant mis en chemin, il arriva en trois jours de marche à Newel.

Lettres du Czar au Roi de Pologne, contenant des offres pour la paix.

Les Ambassadeurs Moscovites, ayant enfin reçû de leur maître des lettres d'une longueur énorme, les présenterent au Roi de Pologne le onze d'Octobre. Après une longue & ennuyeuse répetition de tout ce qui étoit contenu dans les dépêches précédentes, le Czar qui voyoit bien que le Roi de Pologne vouloit avoir la Livonie en entier, tâchoit de prouver que c'étoit à lui qu'elle devoit appartenir; pour cela il se faisoit descendre d'un certain Swentoslas, fils de Miciflas. Ce Swentoslas, disoit-il, s'appelloit Jurg, avant qu'il se fût fait Chrétien & qu'il eût été baptisé; c'est ce Jurg selon lui, qui a fondé la ville ou la forteresse de Jurg Horod, que les Allemans appellent Derpt, & c'est par-là que la Livonie lui appartient comme étant l'unique héritier de ce Miciflas, dont il est issû par une suite de descendans fort longue, mais en même tems fort certaine. Ce Prince, qui donnoit aux Rois de Pologne, prédécesseurs du Roi regnant, le titre de freres, n'avoit jamais donné à celui-ci que le titre de voisin: mais depuis il mit entre les conditions qu'il proposoit pour la paix, qu'à l'avenir il le traiteroit de frere. Etienne lui répondit qu'il se soucioit fort peu qu'il le titrât de nom de frere, pourvû qu'il lui donnât la Livonie, qui étoit le sujet de la guerre entre eux. Dans ces derniéres lettres non-seulement il lui donnoit le titre de frere; mais il

il déclaroit qu'il l'appelleroit toujours de ce nom, quand même il ne le voudroit pas. Les autres conditions qu'il proposoit, étoient de partager le titre de la Livonie avec le Roi de Pologne, & de lui céder dans cette province quatre forteresses, entre lesquelles seroit Kockenhaus, pourvû que le Roi de Pologne consentît à lui rendre Luki, Welisch & Newel qui étoient de l'ancien domaine des Princes de Moscovie. Les Ambassadeurs, ayant fait entendre qu'ils avoient des ordres encore plus étendus, on leur donna audience le lendemain: aux quatre forteresses déja offertes ils en ajoûterent encore six autres, entre lesquelles étoient Rummeberg; les cinq autres n'étoient que des bicoques. Comme ils ne faisoient point voir d'autres ordres, & qu'on n'étoit pas content de leurs propositions, la conférence fut rompuë; on leur permit seulement de suivre le Roi en Lithuanie, & de-là en Pologne, en attendant qu'ils reçussent de nouveaux ordres de Moscou.

HENRI III. 1580.

Rupture des conférences.

Après la prise de Luki & de Newel, il ne restoit plus de ce côté-là qu'Ozierzyscie, à quinze milles de Newel: Radzivil Palatin de Vilna s'étant présenté devant cette ville, la garnison se rendit avant que le Roi fût forti de Newel. Pendant ce tems-là Zamoyski s'étant approché de Sawolocze, la garnison mit le feu à la ville, & coupa le pont par où elle tenoit à la citadelle, qui est au milieu d'un lac. C'est la riviére de Welika, qui en se débordant forme ce lac, qui est toujours plein d'eau, & si large, qu'à l'endroit le plus étroit il a plus de trois cens pas. Zamoyski en ayant bien examiné le circuit, trouva que du côté du Midi il y avoit dans le même lac une autre isle vis-à-vis de la citadelle; que ce poste étoit très-fort, étant défendu de plusieurs côtés par le lac même, & dans le reste de son circuit par les débordemens de la riviére, qui forment comme un fossé naturel; & que de-là à la citadelle le trajet étoit fort petit. Il crut donc que s'il y faisoit passer son armée, il auroit en même tems deux avantages; le premier d'être campé dans un lieu très-fort par son assiette; & l'autre d'y faire très-commodément le siége de la citadelle. Cette résolution prise, le lendemain ayant rangé son armée sur le plus grand terrain qu'il put, pour donner à l'ennemi une grande idée du nombre de ses troupes, il passa dans l'isle, enseignes déployées; & s'y retrancha. Il y avoit de ce côté-là trois espéces de bastions, qui n'étoient pas revêtus de gazon, mais couverts légérement d'argille à l'ancienne maniére; ce qui fit croire à Zamoyski que lorsqu'on auroit fait tomber cet enduit, le bois sec qu'il couvroit, prendroit aisément feu, & que ce prodigieux assemblage de bois étant une fois allumé, seroit un incendie effroyable, qui se communiqueroit bientôt à tout le reste. Ce qui fortifioit encore son espérance, étoit la conduite que tenoit Sabouroue Gouverneur de la place, vieux Capitaine fort expérimenté: car pour ménager sa poudre & ses troupes, il se tenoit à couvert dans son fort, sans faire le moindre bruit; ce qui marque ordinairement parmi les Moscovites que l'épouvante est grande. Cependant, à l'arrivée des Polonois quelques fourageurs étant tombés entre ses mains, il les avoit fait mettre en piéces, & avoit fait jetter leurs corps ainsi hachés du haut de la citadelle en bas, pour intimider les Polonois par cette barbarie.

Prise d'Ozierzyscie. Siége de Sawolocze.

Zamoyski se disposant à attaquer la citadelle, chargea Nicolas Vrovecz de

HENRI III. 1580. de faire faire un radeau; & il fit pointer tout son canon à l'endroit où le lac étoit le plus étroit: de maniére qu'il battoit tout autour de la place en droite ligne, & que les Moscovites ne pouvoient, ni faire sorties, ni même paroître sur leurs ouvrages. Toutes ces dispositions étant faites, il commença l'attaque. La citadelle étoit bâtie sur une hauteur, où l'on montoit par une pente douce: tout le terrain qui s'étendoit depuis le bas jusqu'au fossé de la place, avoit été fortifié par les Moscovites, d'abord d'une palissade de pieux très-hauts, & ensuite de deux rangées de gros pieux fourchus, très-pointus, entre lesquels ils avoient laissé un petit espace vuide. Zamoyski de son côté ayant ramassé tout ce qu'il put de couvertures & de housses de chevaux, il en remplit des sacs, & recommanda aux soldats que dès qu'ils seroient passés dans l'isle de la citadelle, ils ne manquassent pas de jetter ces sacs sur ces pieux fourchus, afin qu'étant à couvert là-dessous, ils pussent se retrancher, repousser l'ennemi, & mettre le feu à leurs ouvrages de bois. On fit ensuite avancer le radeau avec des perches, mais il se trouva trop court; en sorte qu'il fallut le retirer: pendant ce tems-là il fallut essuyer un combat, où Christophle Rosdrazowski fut tué d'un coup d'arquebuse qu'il reçut au-dessus de l'œil droit. Le radeau étant raccommodé, Vrovecz se chargea de le conduire avec un détachement de troupes choisies. Dès qu'on l'eut poussé jusqu'à l'autre bord, les soldats couverts de leurs sacs, se jettent à terre, attaquent & culbutent la garde ennemie qu'ils trouverent sur le bord; & les Hongrois ayant sauté en bas du pont du radeau, coupent à coups de haches la premiére haye de pieux qui étoit sur le bord du lac. Après ce premier succès ne voulant point perdre de tems, parce que la saison commençoit à être fâcheuse, au lieu de jetter leurs sacs sur les pieux fourchus & de se retrancher, suivant l'ordre que leur en avoit donné leur Général, ils vont témérairement mettre le feu aux ouvrages des ennemis, sans attendre que l'enduit d'argille eût été jetté en bas: mais comme cela ne se fit pas avec toute la vigueur qu'ils avoient montrée d'abord, les Moscovites, qui avoient été effrayés au commencement de la promptitude avec laquelle ils s'étoient avancés, reprirent courage; & sortant par toutes les portes qui étoient de l'autre côté de la citadelle, ils reviennent tous frais fondre sur les Polonois, dont le froid & la gelée avoient engourdi les bras, & avec des faux emmanchées à revers & des javelines ils les repoussent, & les mettent tellement en desordre, qu'une partie fut tuée sur la place, & que le reste s'embarrassant dans la fuite, tomba dans le lac, & s'y noya.

Quoique ce malheur auquel on ne s'attendoit pas, eût fort abbatu le courage des Polonois, Zamoyski n'en fut point ébranlé, & son exemple affermit les autres Chefs dans la résolution de continuer le siége. Il envoye à l'instant George Sibrick au Roi avec une lettre, par laquelle il prioit S. M. de ne point faire attention à ce contre-tems, qui n'étoit arrivé que par la trop grande précipitation des soldats; & de ne lui point ordonner de lever le siége; qu'il y avoit bien des choses qui lui faisoient espérer que le succès en seroit heureux; que tous les autres Généraux pensoient comme lui là-dessus; & qu'il ne croyoit pas qu'il fût nécessaire que le Roi restât

pour

pour cela à Newel. Quoique le Roi fût très-fâché du malheur arrivé si à contre tems par la faute de ses troupes, il se sentit fort soulagé, quand il vit que Zamoyski étoit résolu de continuer le siége, sans qu'il fût nécessaire que S. M. demeurât plus long-tems dans ce païs-là: car outre les incommodités de la saison, la maladie contagieuse qui ravageoit toute l'Italie, l'Espagne, & la France, étoit passée jusque dans son armée, & avoit attaqué non-seulement les soldats; mais le Roi même à Ploczko. Il revint donc à Vilna, d'où il envoya à Zamoyski mille chevaux Polonois, & mille fantassins Hongrois sous la conduite d'Etienne Charles. Zamoyski ayant refait son radeau beaucoup plus fort qu'auparavant, & ayant trouvé là une barque, où il pouvoit tenir quatre-vingt hommes, que les Moines du lieu, à qui elle appartenoit, avoient abandonnée, parce qu'elle étoit toute pleine de crevasses, il la fit radouber, & la couvrit de sacs des deux côtés: après quoi il fit battre avec son artillerie les trois ouvrages qui étoient devant lui, tant pour faire tomber l'enduit d'argille dont ils étoient couverts, que pour faire des ouvertures dans les poûtres, afin que le feu y prît plus aisément; & comme son Infanterie n'avoit ni assez de courage, ni assez de force pour qu'on pût s'y fier, les Nobles Polonois à l'envi l'un de l'autre demanderent à servir à pied & à monter à l'assaut; & la Noblesse Allemande qui servoit dans le régiment de Farensbeck, s'offrit de partager avec eux le péril & la gloire. Zamoyski mit au milieu des troupes destinées pour l'attaque ceux qui portoient des torches allumées pour mettre le feu aux murs de bois, plaça à leur droite vis-à-vis l'ouvrage d'en haut les Polonois & les Allemans, & à la gauche & vis-à-vis du second ouvrage les Hongrois; ensorte que ceux qui étoient chargés de mettre le feu à la citadelle, avoient leurs flancs couverts par ces deux corps. Vrovecz commandoit les Polonois, & avoit pour Lieutenant André Orekowski; Farensbeck mit à la tête de ses Allemans Othon Uxecel. Le radeau ayant avancé jusqu'à l'autre bord, malgré le feu continuel des ennemis, il arriva une chose qui releva beaucoup le courage des assiégeans; ce fut qu'après des pluyes continuelles, le ciel devint tout d'un coup fort serain. Tout étant prêt pour l'assaut, l'artillerie foudroyant les ouvrages, & les torches allumées volant de toutes parts, les assiéges réclamerent les lettres du Roi de Pologne.

HENRI III. 1580.

Reddition de Sawolocze.

Zamoyski en qualité de Chancelier, dont il faisoit encore là les fonctions, avoit écrit peu auparavant aux assiégés que le Roi lui avoit ordonné de poursuivre le siége de Sawolocze avec toute l'ardeur possible, & de faire tous ses efforts pour forcer la place: que cependant si la garnison se rendoit d'elle-même, ce Prince vouloit qu'on usât de clémence, & qu'on ne lui fit aucun mal; & que S. M. avoit envoyé un de ses Chambellans pour faire exécuter religieusement cette parole qu'il leur donnoit. Les Moscovites n'avoient d'abord fait aucun état de ces lettres; mais effrayés du péril où ils se trouvoient alors, ils les réclamerent avec de grands cris, & envoyerent des Officiers pour en demander incessamment l'exécution. Zamoyski leur scella ces lettres; & pour leur marquer qu'il ne vouloit point les tromper, il envoya avec eux J. Tho. Drojevie Gouverneur de Prze-

Henri III. 1580.

myslie (1) pour prendre possession de la citadelle, & pour lui amener tous les Palatins Moscovites. Ils ne vouloient pas y venir; mais leurs propres troupes les y forcerent. On leur tint parole en tout, & on leur rendit même quelques Dames qu'on avoit fait prisonniéres à Luki. Zamoyski, craignant que dans une si longue marche qu'il avoit à faire, & dans la licence où vivoit le soldat, leur pudeur ne fût exposée, leur rendit la liberté. Les Moscovites qui ignoroient le motif de Zamoyski, furent extrêmement étonnés de sa générosité, & avoüerent d'eux-memes qu'ils n'auroient pas rendu aux Polonois des femmes aussi jeunes & aussi belles que celles-là: mais quand ils sçurent pourquoi il l'avoit fait, ils dirent hautement qu'ils ne s'étonnoient plus que les mœurs des deux nations étant si différentes, leur fortune le fût aussi.

Après la réduction d'une citadelle si importante, & dans une saison si contraire, Zamoyski prévoyant que ce seroit de ce côté-là qu'on agiroit la campagne prochaine, y laissa tout son canon, & y mit pour Gouverneur George Sibrick avec une partie des troupes Hongroises: il détacha ensuite Farensbeck avec mille chevaux; & il lui ordonna de faire un grand circuit, de s'approcher d'Opulska pour sonder les gués de la riviére de Welika, & de marcher après cela sur la gauche par Niescierda, pour le revenir joindre à Ploczko. Pour lui, après avoir visité les lacs d'Uscia, de Drissa, & le cours des riviéres qui en sortent, il se rendit auprès du Roi à Vilna.

Jean Duc de Moscovie répudie sa femme, & en épouse une autre.

Sur ces entrefaites on reçut la nouvelle que Jean Duc de Moscovie avoit répudié sa femme, ce que l'usage du païs l'autorise à faire autant de fois qu'il veut; & qu'ayant ordonné qu'on fit un choix de tout ce qu'il y avoit de plus belles filles, il en avoit epousé une, qui étoit sa sixiéme femme: voici ce qui s'observe en cette occasion. Le Prince fait un Edit, par lequel il ordonne à tous les Grands & à tous les Gentilshommes, qui ont des filles nubiles assez belles, de les lui amener à un jour marqué. On les fait toutes assembler dans une maison spacieuse, préparée exprès, où il y a plusieurs chambres à douze lits chacune; après quoi le Roi, accompagné seulement d'un vieillard, va visiter toutes ces chambres, & à mesure qu'il y entre, il s'assied sur un trône qu'on lui a dressé. Toutes ces filles qui ont grande envie de plaire à leur Souverain, & de parvenir à l'honneur de l'épouser, viennent l'une après l'autre parées de leur mieux, se prosterner à ses genoux avec des gestes bien étudiés; & ayant jetté à ses pieds leur mouchoir, leurs perles, leurs pierreries & quelque étoffe d'or, elles se retirent. Le Prince épouse celle qui lui plait le plus; & après avoir donné aux autres quelque somme d'argent ou des terres, il les renvoye.

Traité de la ville de Riga avec le Roi de Pologne.

De Vilna, le Roi de Pologne se rendit à Grodno; & pendant que la diette s'y tenoit, pour profiter de ce tems, il songea aux moyens de trouver de l'argent à emprunter pour continuer la guerre. Il fit faire là-dessus de nouvelles propositions à George-Fréderic Duc de Prusse feudataire de la Couronne de Pologne, & aux Electeurs de Saxe * & de Brandebourg,

* Augusta.

(1) Ville située dans le palatinat de Russie; nous l'appellons aujourd'hui Premislaw.

bourg *, & il donna audience aux députés de Riga. Cette petite République s'étoit mise sous la protection de Sigismond-Auguste Roi de Pologne à des conditions qui tendoient à affoiblir les droits de la Royauté, & qui paroissant relever l'éclat de cette ville, ne lui étoient au fond guères avantageuses; en sorte que le Roi gagnoit plus à les avoir pour alliés que pour ses sujets. On adoucit depuis les conditions, & le Roi y envoya Jean Demetrius Solikowski, qui fut depuis Archevêque de Luwow ou Lemberg dans la Russie Polonoise, & Wenceslas Agrippa, qui reçurent la ville à l'obéïssance du Roi à des conditions moins injurieuses à la majesté Royale. On y établit une doüane, dont le Roi par une bonté singuliére voulut bien que le revenu se partageât entre lui & la ville; en sorte qu'il en auroit les deux tiers, & la ville un autre tiers pour l'entretien de son port & de toute sa rade. Il y eut plus de difficulté pour le rempart que la ville avoit élevé contre la citadelle, & pour les biens de l'Archevêque; la décision de cette affaire fut remise jusqu'à l'arrivée du Roi. Il y a des gens qui ont écrit que Jean Tasty, un des députés de la ville de Riga, agit de mauvaise foi dans cette négociation; & qu'après leur retour, lorsqu'au nom de ses collégues il rendit compte au Sénat du succès de leur députation, il eut l'adresse de dissimuler que le Roi avoit demandé qu'on donnât une Eglise aux Catholiques, & qu'on reçût les Jésuites dans la ville, quoique les habitans eussent demandé sur toutes choses qu'on ne touchât point à la Religion. Il ne dit point non plus qu'on eût remis à l'arrivée du Roi l'affaire du rempart & des biens de l'Archevêque; ce qui donna dans la suite occasion à de grands troubles, & fut funeste à Tasty lui-même.

HENRI III. 1580.

* Jean-George.

Le Roi alla ensuite à Varsovie où la diette se tenoit; & après avoir exhorté tous les Ordres à pousser leurs conquêtes, & à songer moins à se réjoüir de la victoire qu'à en profiter, il leur insinue que la fortune semble leur offrir tout l'Empire des Moscovites, & qu'ils pourroient s'en rendre maîtres s'ils sçavoient profiter de leurs avantages: „ Mais si vous croyez, „ leur dit-il, que vous ne puissiez pas porter jusque-là vos desirs ni vos es- „ pérances, demeurez au moins armés, jusqu'à ce que vous ayez ajoûté à „ l'Empire Polonois la Livonie, qui est le sujet de cette guerre, & dont „ la conquête sera dans la postérité un monument de votre valeur. " Il leur représenta ensuite que c'étoit un grand inconvénient qu'il fût obligé de revenir tous les ans dans le Royaume, tenir les diettes pour avoir des subsides: que ces longues marches ruinoient ses troupes, donnoient le moyen à ses ennemis de respirer; & que ce tems qu'on employoit à solliciter des subsides, faisoit perdre des occasions décisives: que pour y remédier en quelque sorte, il seroit à propos qu'ils accordassent un subside pour deux ans. Les Etats y consentirent: mais ce ne fut pas sans peine, & encore ajoûta-t-on la condition; que si la paix se faisoit pendant ce tems-là, l'impôt cesseroit à l'instant. A la fin cependant ils se relâcherent sur cet article.

Diette de Varsovie.

Discours du Roi aux Ordres assemblés.

Les Ambassadeurs Moscovites avoient suivi jusque-là le Roi au travers de la Pologne, où il sembloit qu'il les menât en triomphe: enfin on leur donna encore une audience; mais comme ils s'en tenoient toujours à leurs propositions de Newel en y ajoûtant seulement quelques châteaux, & que le Roi avoit déclaré nettement que si leur maître ne lui cédoit toute la Li-

 vonie,

HENRI III. 1580. vonie, il n'y avoit point de paix à espérer, la conférence fut rompuë, & la diette se sépara sans qu'on eût rien conclu là-dessus; il fut seulement résolu qu'en conséquence du tribut de deux ans qu'on avoit accordé, le Roi s'engageroit à ne point faire de paix avec les Moscovites qu'ils n'eussent cédé aux Polonois toute la Livonie. On reconnut dans cette diette par un exemple remarquable qu'autant que les bornes qu'on met à l'autorité Royale sont utiles pour maintenir la liberté du peuple, autant sont-elles préjudiciables aux entreprises qu'on fait contre les étrangers, parce qu'elles diminuent la force de l'Empire, & que le Roi ne pouvant rien décider sans consulter les Etats, il est au pouvoir d'un petit nombre de personnes de renverser par l'autorité publique des projets qui auroient infailliblement réüssi, si l'exécution avoit dépendu d'un seul homme. C'est ce qui arriva dans cette occasion: car plusieurs Gentilshommes intervinrent au nom de la République, & prierent le Roi avec instance de vouloir bien terminer la guerre cette campagne, représentant que la Noblesse, & sur-tout les païsans, dont la ruine entraînoit la leur, étoient si épuisés par les impositions dont ils avoient été chargés jusqu'alors, qu'ils n'étoient pas en état d'en supporter de nouveaux. Le Roi répondit à cela que c'étoit ici une guerre absolument nécessaire, & que ce n'étoit point lui qui cherchoit à la continuer. Cependant il leur remontra par un discours assez long que la paix ne sçauroit leur procurer ce loisir & cette tranquillité qu'ils demandent, si elle ne se fait à des conditions aussi honorables, qu'utiles à la République. On a cru que ces remontrances d'une partie de la Noblesse étant venuës à la connoissance du Duc de Moscovie, l'avoient rendu, malgré sa foiblesse, inflexible sur les conditions qu'il avoit offertes, dans l'espérance qu'en tirant la guerre en longueur, les Polonois ennuyés de payer des subsides, obligeroient enfin le Roi à faire la paix malgré lui.

Remontrance de plusieurs Gentilshommes Polonois.

Sur la fin de l'année, Philon Kimita Commandant de Luki voulant exercer ses soldats, ordonna à Martin Curtz, & à Gabriel Houlebecon de marcher du côté de Chelm, château qui appartient aux Moscovites, & qui est situé au-dessus de Lowat. Ils apprirent de quelques prisonniers qu'ils firent sur la route, que les Moscovites avoient brûlé la ville suivant leur coûtume, & qu'ils n'y avoient laissé qu'une maison pour y tenir leur corps-de-garde: sur cet avis les Polonois s'avancent à la faveur de la nuit, surprennent les troupes qui y étoient en garde; & leur ayant coupé le passage pour se retirer dans la citadelle, ils y entrent & s'en emparent. Sibrick fit la même chose du côté de Sawolocze, ayant rebâti un château auprès de Woronecz. Cette ville, plus élevée que sa forteresse, est située sur la riviére de Souka qui tombe dans celle de Welika, avec laquelle elle se jette au-dessous de Pleskow dans le lac de Peibas, & de-là dans le golfe de Finlande. La situation avantageuse de cette ville l'a renduë très-peuplée & très-florissante par le commerce. Sibrick ayant ensuite joint ses troupes avec celles de Kimita, ils firent des courses dans l'ancienne Russie jusqu'à Novogrod, qui est une grande ville, riche par le produit de ses salines & par son commerce; & comme il n'y avoit aucune fortification, ils la prirent, la pillerent, & s'en retournerent chargés de butin.

Kimita s'empare du château de Chelm.

Quelque tems auparavant, dans le tems que le Roi de Pologne étoit encò-

core sur la frontiére de Moscovie, le Roi de Suéde * avoit envoyé une flotte à Nerva: mais comme l'affaire de la guerre de Moscovie n'étoit pas encore décidée, elle se contenta de brûler quelques maisons sur la côte, & s'en retourna sans rien entreprendre. Quelque tems après, c'est-à-dire, dans le tems que la diette se tenoit, ce même Prince écrivit au Roi de Pologne pour le prier de lui faire sçavoir de quel côté il porteroit la guerre la campagne suivante. Etienne, qui se souvenoit que le Roi de Suéde l'avoit fort exhorté à entreprendre cette guerre, crut qu'en considération de leur amitié, il ne devoit pas lui en faire un mystére: ainsi il lui déclara que son dessein étoit d'aller d'abord à Pleskow.

HENRI III. 1580.

* Jean III.

Durant tout le cours de cette année, la Hongrie, la Transylvanie, la Valachie, la Moldavie, & les autres provinces voisines de l'Empire Ottoman demeurerent en paix: mais le Bacha de Temeswar, voyant la guerre allumée entre les Polonois & les Moscovites, & ayant quelque inquiétude sur les grands préparatifs qui se faisoient de part & d'autre, envoya un Ambassadeur au camp du Roi de Pologne. Il eut audience le treize de Novembre; & après avoir félicité le Roi sur les avantages qu'il avoit remportés contre les Moscovites, il ajoûta que son maître avoit reçû avis du Bacha de Bude que l'Empereur prenoit des mesures à Nuremberg avec les Electeurs pour déclarer la guerre aux Turcs: que le Grand Seigneur souhaitoit que le Roi de Pologne fît ce qu'il pourroit pour l'en détourner, & qu'il empêchât aussi les Cosaques de faire des courses dans la Valachie & dans la Transylvanie. Après ce discours il presenta les lettres de l'Empereur son maître, & il se retira à l'instant suivant la coûtume de sa nation. Après l'Ambassadeur du Turc, celui du Kan des Tartares, vêtu d'une robe de soye, vint à l'audience du Roi. Il commença par dire que le grand Duc de Moscovie sollicitoit fort le Kan de déclarer la guerre aux Polonois: mais que si le Roi vouloit faire encore une campagne, son maître aimeroit mieux joindre ses forces aux Polonois qu'aux Moscovites. Après ces mots, il mit son épaule gauche au-dessous de l'épaule droite du Roi; ce qui est chez les Tartares une marque de soumission & de respect, & il fit présent au Roi de botines, d'arcs, de fléches, d'un carquois doré, & de deux chevaux d'amble parfaitement beaux. Les Turcs, voyant qu'on ne parloit que de guerre dans toute la Hongrie, & qu'on faisoit partout des levées, craignirent qu'on ne songeât à quelque autre entreprise que celle qu'on publioit hautement: c'est ce qui les engagea à envoyer cette Ambassade au Roi de Pologne avec des ordres vagues; mais dans le fond ce n'étoit que pour découvrir sous ce prétexte, quels pouvoient être les desseins de ce Prince, parce que les principales forces de l'Empire Ottoman étoient depuis quelques années occupées à faire la guerre en Perse, où elles ne firent rien de considérable, ni cette année, ni la suivante, parce qu'on y avoit envoyé un nouveau Général.

Ambassade des Turcs & des Tartares envoyée au Roi de Pologne.

Fin du Livre soixante-douziéme.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-TREIZIEME.

SOMMAIRE.

Suite des affaires d'Orient. Mustapha, Général des armées Ottomanes contre la Perse, est rapellé. Sinan Bacha part pour le remplacer. Ombrages du Roi de Perse contre Abas Mirize le dernier de ses fils. Ce Prince envoye Maxud-Chan en Ambassade à la Porte. Il arrive à Sivas, & y expose sa commission à Sinan Bacha. Assassinat du grand Visir Mehemet. Sinan est nommé pour le remplacer. Mort de Mustapha. Teflis ravitaillé par Sinan. Il reçoit les députés de Levent-Ogli Prince Géorgien. Défaite des Turcs par les Persans. Sinan se rend dans les campagnes de Chielder, où il reste en bataille pendant plusieurs jours. Il négocie avec un envoyé du Roi de Perse. Retour de l'armée Turque à Erzerum. Rappel de Sinan à Constantinople. Mouvemens en Afrique. Révolte des Mores de Tunis. Ulucciali renforce la garnison de cette place. Suite des affaires du Nord. Continuation de la guerre contre les Moscovites. Mort de Christophle Batthory Vaivode de Transylvanie, & frere du Roi de Pologne. Plaintes du Czar contre ce Prince. Ruses du Czar. Lettre piquante du Roi de Pologne à ce Prince. Zamoyski déclaré Généralissime de l'armée Polonoise. Le Roi de Suéde attaque la Livonie. Prise d'Ostrow par les Polonois. Description de Pleskow. Siége de cette place. Exploits de Pontus de la Gardie Gentilhomme du Languedoc, Commandant de l'armée Suédoise en Livonie. Le Pere Possevin Jésuite travaille à la paix entre la Moscovie & la Pologne. Murmure des Polonois contre Zamoyski. Le Roi de Pologne quitte l'armée, pour se rendre à la diette. Suite du siége de Pleskow. Conférences pour la paix entre les Ambassadeurs Moscovites & ceux de Pologne. Publication des Conférences entre Jéremie Patriarche de Constantinople & les Théologiens de la Confession d'Augsburg. Suite des affaires de Portugal. Philippe II. tient les Etats à Tomar. L'Université de Coïmbra conservée contre toute attente. Le Pape félicite Philippe sur ses heureux succès. Entrée de Philippe II. à Lisbonne. Tentative des Espagnols sur l'isle de Tercere. Le Tage rendu navigable jusqu'à Tolède.

A U-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Jean Thomas Minadoi. Jean Leunclavius. Thomas Costo. R. Heidenstein. D. Chytrée. Actes de la conférence de Tubinge. Stanislas Sokolowski. Jean-Baptiste Fikler. Jaques Gorski. H. F. Connestaggio. Antoine Errera.



Henri III. 1580. Affaires de Turquie.

Les ennemis de Mustapha l'avoient décrié dans l'esprit d'Amurath. On disoit que ce Général avoit extraordinairement fatigué son armée, employé des sommes immenses, & consommé une infinité de provisions à des entreprises, dont on n'avoit tiré aucun avantage; que profitant de la distance des lieux, il enfloit les moindres succès, & ôsoit envoyer de fausses nouvelles à son Prince: que d'ailleurs il s'étoit rendu insupportable à tout le monde, & que son orgueil & sa cruauté lui avoient attiré la haine de tous ceux qui servoient sous lui. Amurath fatigué des plaintes continuelles de l'armée, se rendit enfin, & le rappella: mais Mustapha ne se pressoit point de venir à la Cour; ce qui obligea l'Empereur d'envoyer un Capigi Bachi, qui eut bien de la peine à engager ce Général à livrer le Caissier & le Trésorier de l'armée, qui lui avoient aidé à voler l'argent des troupes, comme nous l'avons dit ailleurs. Enfin les présens, qui ont un grand pouvoir sur l'esprit des barbares, ayant radouci le Sultan, ou du moins ce Prince le laissant croire, Mustapha prit la route de Constantinople, & y arriva le neuf d'Avril. Il s'attacha d'abord à gagner les femmes du Serrail par des largesses immenses; & il fit si bien, que son Caissier & son Trésorier furent mis en liberté, & qu'il parut avoir du crédit à la Cour du Sultan, quoiqu'il n'eût pas encore la liberté de le voir, ni de lui parler. Depuis long-tems Mustapha avoit à la Porte un ennemi déclaré en la personne de Sinan Bacha, en qui on remarquoit un caractére guères moins dur que dans le premier, mais encore plus de vanité & d'arrogance: & toutes les fois qu'il arrivoit de mauvaises nouvelles de Perse, ce dernier ne manquoit jamais d'enchérir sur tout ce qu'on en disoit; & il publioit hautement que si on lui donnoit le commandement de cette armée, il iroit jusqu'au cœur de la Perse arrêter le Roi dans Casbin, & qu'il l'enverroit prisonnier à Constantinople.

Mustapha, Chef des troupes Ottomanes dans la Perse, rappellé.

Amurath fut ravi d'apprendre que Sinan tint ces discours, & il lui ordonna de se tenir prêt à partir, parce qu'il avoit résolu de l'envoyer dans peu commander en Perse. Sinan profitant de sa faveur, la poussa jusqu'au bout; & il fit si bien par le crédit de la Sultane, que l'Empereur lui donna parole que s'il effectuoit ce qu'il avoit promis, il le feroit grand Visir. Mustapha étant donc revenu à Constantinople, comme je viens de le dire, Sinan en sortit le vingt-cinq d'Avril: mais avant que de partir, il alla suivant l'usage de ceux qui prenent congé de sa Hautesse, baiser la main du Grand Seigneur,

Sinan Bacha part pour le remplacer.

Henri III. 1580.

gneur, qui lui fit présent d'un sabre de grand prix, de l'étendart de Général, & d'un très-beau cheval. Sinan prit sa route par Amasie; & s'etant rendu à Sebaste que l'on appelle aujourd'hui Sivas, il s'y arreta comme dans un lieu commode pour recevoir les troupes qui venoient le joindre de toutes parts.

Inquiétudes du Roi de Perse au sujet de la guerre.

Mehemet Hodabendes Roi des Perses qui étoit à Casbin, ayant eu avis de la marche de Sinan, tâchoit de se mettre en état de défense. Hodabendes aimoit le repos; & l'issuë de cette guerre lui donnoit beaucoup d'inquiétude: mais les desseins turbulens du plus jeune de ses fils, qui tendoient, à ce qu'il croyoit, à une révolte manifeste, l'agitoient encore davantage. Ce jeune Prince s'appelloit Abas Mirize; & c'est lui qui a succédé à son pere. Dans le tems dont nous parlons, il étoit Viceroi de Heri, vaste province du côté de Cabul, qui est l'ancienne Aracosie. Sa jeunesse, ses forces, ses vassaux lui ayant enflé le cœur, il déféroit peu aux ordres de son pere: il avoit refusé les années précédentes de faire des levées & de les lui envoyer; il avoit meme empeché que tous les Officiers de son canton, à qui l'Empereur avoit mandé de joindre l'armée, n'obéissent aux ordres de leur Souverain. A cette occasion Mirize Salmas Chan premier Ministre, & ennemi particulier d'Abas Mirize, cherchoit à le perdre. Ce Ministre ambitieux, à qui le Roi ne refusoit rien, avoit de son consentement marié sa fille à Emir-Hamze, l'aîné de ses enfans: & comme il craignoit que le cadet, Prince entreprenant, ne dépoüillât son frere du droit qu'il avoit à la Couronne, il le décrioit continuellement dans l'esprit de Hodabendes, comme un criminel d'Etat, comme un rebelle, qui du vivant de son pere & de son frere aîné se disposoit à envahir le trône des Persans. Pour irriter encore plus l'esprit du Roi, il le fit souvenir, qu'ayant envoyé ordre l'année précédente aux Gouverneurs de Coran & de Sasvar, villes du païs des Parthes & de la dépendance de Heri, de se rendre avec leurs troupes à Casbin, pour passer de-là dans le Sirvan à la suite d'Emir-Hamze, ces deux Officiers avoient fait réponse, qu'Abas Mirize le leur avoit défendu. Le Roi, Prince crédule, & qui ne s'occupoit guères que de son Serrail, sçachant par lui-même la vérité de cette derniére circonstance, croyoit de même son Ministre sur tous les faux rapports qu'il lui faisoit sans cesse contre Abas; & il y a beaucoup d'apparence que ce Roi se seroit porté à quelque violence contre son fils, si le sage conseil des autres Grands de sa Cour ne l'en avoit détourné, en lui représentant qu'il devoit cacher pour quelque tems ces maux domestiques, & dissimuler son chagrin. Ainsi il ne songea plus qu'à soutenir les efforts des Turcs: mais en s'y préparant, il ne voulut pas qu'on pût lui reprocher d'avoir négligé les moyens de procurer la paix entre les deux Empires. Outre qu'il n'avoit pas l'humeur guerriére, deux autres motifs l'engageoient à souhaiter ardemment la paix: premiérement, l'envie qu'il avoit de remédier aux desordres de sa propre maison; en second lieu, le penchant qu'il voyoit aux Géorgiens à se déclarer ouvertement pour les Turcs, & la défiance qu'il avoit de Levent-Ogli dont nous avons parlé ci-dessus, & qui s'étoit tenu jusqu'alors dans une espéce de neutralité.

Ombrages de ce Prince contre son fils Abas Mirize.

En-

Maxud-Chan nommé Ambassadeur à la Porte.

Entre les Seigneurs de sa Cour il choisit pour cette négociation Maxud-Chan, par le conseil de Levent-Ogli & du Ministre Salmas, qui aimoit bien mieux faire la guerre au puîné des enfans du Roi, qu'à l'Empereur des Turcs. On associa à Maxud un Prêtre de la maison de Levent-Ogli; & on leur donna ordre de se rendre au camp de Sinan, de lui déclarer la commission dont ils étoient chargés, de lui demander des guides pour les conduire à Constantinople, & de conclure bientôt la paix avec Amurath, s'il vouloit se contenter de Chars & de Teflis.

L'Envoyé étant parti de Casbin passa par Sultanie, & par Zange ville de Médie, par Miana ville d'Arménie, & par la Turcomanie, d'où il se rendit à Tauris; & ayant laissé sur la gauche Chiulfal, Nassivan que quelques-uns croyent être l'ancienne Artaxate, & Erivan, il passa à Coy & à Van, où il prit des guides, qui lui furent donnés par le Bacha Cigala, & qui le conduisirent à Chars. On ne sçauroit dire combien l'arrivée de cet Ambassadeur fit de plaisir aux garnisons Turques. Cigala envoya en poste en donner avis au Sultan. De Chars, Maxud-Chan passa par le château de Hassan-Chalassi, & se rendit à Erzerum, où il prit des guides pour Amasie: il se rendit ensuite à Sivas, où Sinan étoit campé; & il lui exposa tout ce qu'il avoit à proposer à Amurath. Dans le dessein de prouver à ce Général la justice de ses demandes, il lui représente que les deux Princes étant de la même Religion, il est raisonnable qu'ils vivent en paix; & qu'au lieu d'employer leurs forces à se ruiner l'un l'autre, ils feront bien mieux de les réünir contre les Chrétiens leurs ennemis communs, & de leur enlever les plus grandes & les plus florissantes villes de l'Europe, dont ils sont en possession: que les points qui les divisent sur la Religion, ne sont pas assez importans pour se faire la guerre à toute outrance, & pour ruiner tant de peuples & tant de riches provinces: qu'ainsi Amurath doit leur accorder la paix à des conditions raisonnables; & il finit par prier Sinan d'employer son crédit pour la leur faire obtenir.

Il arrive à Sivas & y expose sa commission au Général Turc.

Sinan ayant fait à l'Ambassadeur un accueil aussi poli, que le permettoit son naturel sauvage, lui dit qu'il loüoit le parti qu'avoit pris Mehemet, de préférer la paix à la guerre, & d'envoyer des Ambassadeurs pour la demander à Amurath; qu'il s'employeroit volontiers pour leur procurer un heureux succès, & qu'il lui donneroit un homme pour le conduire au Sultan: mais qu'il étoit bien aise de l'avertir qu'il n'obtiendroit rien d'Amurath, s'il ne lui faisoit des offres très-avantageuses: que tout ce qu'on avoit conquis depuis trois ans par la valeur des troupes Ottomanes, en forçant des passages inaccessibles, des montagnes très-rudes, des abîmes, des fleuves, des précipices, & en affrontant tour à tour des chaleurs & des froids également insupportables, tout cela appartenoit de droit à leur Empire: qu'ainsi le Roi de Perse devoit compter qu'il n'y avoit point de paix pour lui, s'il ne cédoit toute la Médie, toute l'Ibérie, & généralement tous les païs où la Cavalerie Turque avoit mis le pied depuis cette guerre.

Réponse de Sinan Pacha aux raisons de l'Ambassadeur.

Sur ce discours, Maxud-Chan pensoit à retourner en Perse, au lieu d'avancer davantage. Cependant comme il se voyoit entre les mains de Sinan, qui d'ailleurs paroissoit favorable à la paix, & que d'un autre côté

HENRI III. 1580.

Hodabendes auroit pû trouver mauvais qu'il n'eût pas tenté au moins l'affaire dont il étoit chargé, il prit des guides pour continuer sa route; & ayant laissé Cogni & Angori sur la gauche, il passa à Césarée de Cappadoce ou Caisar, & vint à Nicea (1) ville de Bithynie, située sur le lac Ascania: d'où s'étant rendu à Calcédoine, que les Turcs appellent Scutari, il passa le détroit qui sépare l'Asie de l'Europe, & arriva à Constantinople.

Arrivée de ce Ministre à Constantinople. Ses demandes.

Tous les Bachas, & Mustapha lui-même le reçurent avec de grands honneurs. Amurath lui ayant donné audience, il répeta avec beaucoup de confiance tout ce qu'il avoit dit à Sinan, mais en termes plus choisis. Il dit que depuis que Mehemet étoit monté sur le trône, il n'avoit rien eu plus à cœur que d'étendre la Religion de Mahomet; & que comme il étoit persuadé que ce grand Prophéte, plein de tendresse pour ses sectateurs, n'approuvoit pas qu'on prodiguât leur sang, il avoit toujours eu un soin extrême d'observer religieusement la paix concluë entre Tocmas ou Thamas, & Soliman ayeul d'Amurath, & d'entretenir l'amitié qui unissoit les deux Empires; qu'il avoit donné d'assez bonnes preuves de ses sentimens, en lui envoyant le Sultan Thamas; que si Ismaël, dans le peu de tems qu'il avoit été sur le trône, avoit violé les loix de l'amitié; que s'il avoit eu envie de se rendre maître de Bagdad & de former des projets propres à troubler la paix, il n'étoit pas juste d'imputer à Mehemet des desseins auxquels il n'avoit eu aucune part: qu'Ismaël s'étoit conduit en jeune homme sans expérience, ou comme ces prisonniers, qui tout fiers de se voir sortis de leurs chaînes, vont faire l'essai de leur puissance en insultant leurs voisins; que ce Prince au reste avoit été bien puni de sa témérité par une mort prématurée, à laquelle ses peuples avoient contribué, pour se délivrer d'un gouvernement tyrannique: que Mehemet souhaitoit donc la continuation de cette ancienne paix, & qu'il falloit arracher du sein des fidéles Musulmans les armes qui y étoient déja enfoncées, pour en percer les Chrétiens leurs ennemis communs.

Résultat du Divan touchant la paix.

Après l'audience, Amurath affecta de paroître fort content de l'arrivée de l'Ambassadeur, & il le renvoya au grand Visir. L'affaire ayant été examinée dans le Divan, on persista à demander que les Persans cédassent tout le païs que Sinan avoit marqué, sans quoi Amurath ne consentiroit point à la paix. Maxud-Chan déclara là-dessus qu'il n'avoit point d'autre ordre que d'abandonner aux Turcs tout ce qu'ils avoient pris en-deçà de l'Araxe depuis cette derniére guerre: & comme ce sage vieillard voyoit peu d'apparence à la paix, & que les discours de quelques Ministres de la Porte lui faisoient appréhender que sans avoir égard à son caractére d'Ambassadeur, on ne le traitât comme un espion envoyé par le Roi son maître, il trouva un expédient pour se tirer d'embarras; ce fut de ne rien promettre au-delà de ses pouvoirs, mais de donner des espérances que lorsqu'il seroit de retour à la Cour de Perse, il sçauroit profiter de l'aversion que Mehemet avoit pour la guerre, & de l'inquiétude que lui donnoient les mouvemens du plus jeune de ses enfans, pour l'engager à consentir à la paix aux conditions que souhaitoit Amurath. Bien des gens ont cru qu'il se laissa corrompre par Si-

Soup-

(1) Nicée, où s'est tenu le premier Concile général.

Henri III. 1580.

çons contre la fidélité de l'Ambassadeur.

Sinan ; & qu'ayant pris dès-lors le parti dont il voulut se justifier depuis, sous prétexte qu'il y avoit été forcé, il n'agit pas de bonne foi dans cette affaire. Ce qui est certain, c'est qu'on le congédia avec beaucoup de marques d'amitié, & qu'il fut très-bien reçû par tout où il passa en s'en retournant: ce qui fit soupçonner un traité secret avec Amurath, par lequel il s'étoit engagé de trahir les intérêts de son maître; d'autant plus que les Turcs n'ont pas coûtume de traiter ainsi les Ambassadeurs de Perse, lorsqu'ils s'en retournent sans avoir rien conclu, comme nous le verrons par l'exemple d'un autre Ambassadeur envoyé au même Amurath, qui non-seulement demeura en prison pendant un tems considérable, mais qui courut grand risque de la vie.

Maxud-Chan ayant pris congé du Sultan, s'en retourna par le même chemin qu'il avoit suivi pour arriver à Constantinople; & ayant trouvé Sinan à Erzerum, il le suivit jusqu'à Chars, & de-là il fut conduit très-honorablement par Cigala Bacha de Van, jusqu'aux frontiéres de la Perse.

Le dessein de Sinan, en attendant la paix, étoit de fortifier Tomanis, ville d'Armenie, appartenante aux Géorgiens, & dont la situation est très-avantageuse pour se rendre maître des défilés & des passages par où l'on entre dans le païs: il vouloit aussi jetter des vivres & des troupes dans Teflis qui manquoit de tout à cause des ravages que les Persans avoient faits dans tous les environs; & il souhaitoit extrémement de faire quelque coup d'éclat, pour avoir un prétexte honnête de quitter son emploi, qu'il avoit moins recherché par l'espérance de finir la guerre, qu'en vûë de renverser la fortune de Mustapha son rival, en l'exposant à la mauvaise humeur & à la haine d'Amurath.

Préparatifs des Persans.

Mehemet de son côté ne demeuroit pas oisif, & en attendant le retour de Maxud-Chan, il envoya ordre à tous les Gouverneurs de provinces de le venir joindre; & il prit le parti d'aller se mettre à la tête de l'armée avec Emir-Hamze son fils aîné, pour gagner l'affection de ses sujets, & se faire cette sorte de réputation, qui est d'un si grand poids dans la guerre, & qui influe beaucoup sur le succès des affaires. Il partit donc de Casbin, & s'en vint à Sultanie, où il visita les mausolées de ses ancêtres: de-là il marcha à Zange & à Miana; & ayant laissé à sa gauche le château de Gwergi Chalassi qui est au milieu d'un lac, & à sa droite Ardovil, qui est une ville de Médie où les Rois de Perse faisoient leur résidence, il entra dans la Turcomanie, & de-là en quatre journées de marche il vint à Tauris, où il avoit donné rendez-vous aux nouvelles levées qu'il avoit fait faire. Il y tint conseil avec ses Généraux sur ce que l'on pourroit entreprendre. On y parla d'une maniére assez embarrassée, parce qu'on sçavoit que le dessein du Roi n'étoit pas tant de faire la guerre, que d'empêcher les Turcs de continuer leurs conquêtes: ainsi la résolution des Persans dépendoit absolument du parti que prendroit Sinan; & comme on ne sçavoit encore rien de certain là-dessus, il ne faut pas s'étonner qu'il y eût tant d'incertitude dans les avis des Conseillers de Mehemet. L'armée Persanne étoit très-nombreuse, & capable non-seulement d'attendre celle des Turcs, mais de l'aller chercher & de faire des entreprises considérables, si elle avoit eu un Général: mais

Henri III. 1580. le parti que l'on prit, fut qu'elle s'avanceroit de Tauris à Caracach; qu'elle choisiroit un camp situé avantageusement pour couvrir Tauris, & pour empêcher les Turcs d'entrer dans le Sirvan, & qu'elle s'y retrancheroit. On fit ensuite un détachement de dix mille hommes, qu'on envoya du côté de Teflis pour s'opposer au secours que Sinan étoit obligé d'y envoyer, & on en donna le commandement à Tocmas qui s'étoit acquis de la réputation la campagne derniére, & qui connoissoit parfaitement les lieux. Mehemet lui recommanda fort de convenir avec Simon Prince Géorgien, qui s'étoit fait Mahometan depuis peu, d'un tems & d'un lieu où ils pussent se rassembler sans bruit, aussitôt qu'ils auroient appris que l'armée Turque seroit décampée de Chars, afin qu'ils prissent ensemble des mesures pour empêcher Sinan de jetter du secours dans Teflis; & il le chargea de plus de lui faire sçavoir d'heure en heure tout ce qu'il apprendroit des desseins des ennemis.

Ces mesures prises, Tocmas renforça son détachement d'un corps de trois mille Géorgiens; & dès qu'il eut appris que Sinan étoit parti d'Erzerum, & qu'il marchoit à Chars, il s'avança du côté de Genge par un chemin que tiennent ordinairement les voleurs Tartares, mais qui étoit absolument inconnu aux Turcs. Genge est au milieu de campagnes très-vastes, entourées jusqu'à Tauris de villes & de châteaux, dont les habitans sont ou sujets, ou alliés de la Perse. Dès qu'il y fut arrivé, il écrivit à Simon le départ de Sinan, & la route qu'il tenoit: il lui manda de la part de Mehemet de se rendre à Grin, & de venir le joindre; & que lorsqu'ils seroient ensemble, ils prendroient leur parti suivant l'occasion.

Maxud-Chan rend compte au Roi de sa négociation.

Maxud-Chan étoit de retour auprès du Roi de Perse: & en lui rendant compte de sa négociation, il lui déclara qu'il ne pouvoit espérer de paix avec Amurath, qu'en lui cédant tout le Sirvan jusqu'à Demir-capi; & que ce Prince prétendoit que tout ce que ses troupes avoient conquis jusqu'alors, appartenoit de plein droit à l'Empire Ottoman. „ Pour moi, ajoûta-t-il, „ je n'ai point voulu passer mes pouvoirs; ce qui a mis ma vie en grand „ péril, parce que les Bachas me menaçoient que si la négociation n'a- „ voit point lieu, on me traiteroit comme un espion, & non comme „ un Ambassadeur: & ce n'a été qu'à force de priéres, & en promet- „ tant aux Turcs que V. M. leur enverroit un autre Ambassadeur avec „ des pouvoirs plus étendus, que j'ai obtenu la permission de revenir en Perse."

Il refuse le gouvernement dont on le récompense.

Il parut après l'audience que Mehemet étoit content de la conduite de Maxud-Chan, & qu'il étoit bien aise de le voir de retour: il lui donna même pour récompense un petit gouvernement dans la province de Reivan; mais Maxud qui croyoit que ses services méritoient quelque chose de plus, s'excusa honnêtement de l'accepter; & il résolut d'attendre de la libéralité de son Roi, quelque emploi qui pût le dédommager des dépenses considérables qu'il avoit faites dans son Ambassade. En effet Mehemet lui donna peu de tems après la charge de Trésorier de la caisse de Tauris: mais comme Emir-Chan Gouverneur de cette place étoit son ennemi mortel, au lieu d'en faire lui-même les fonctions, il la fit exercer par un autre; &

Mauvais offices que lui

il

il se retira à Cassangic, petite ville d'Arménie qui lui appartenoit. Emir-Chan qui cherchoit à le perdre dans l'esprit du Roi, fut ravi d'avoir trouvé cette occasion: „ Car, disoit-il, pourquoi Maxud-Chan a-t-il refusé „ un gouvernement fort honorable? Pourquoi, sous prétexte d'une pré- „ tenduë inimitié, n'a-t-il pas voulu exercer par lui-même la charge de „ Trésorier d'une des plus grandes villes du Royaume? Pourquoi s'est-il „ retiré de la ville à l'approche des ennemis? Une telle conduite n'est-elle „ pas un aveu de tous les soupçons qu'on a conçus contre lui, à l'occa- „ sion de cette belle Ambassade qu'il nous vante tant? Je suis persuadé „ qu'il a donné sa parole aux Turcs, & qu'il est déja leur esclave. C'est- „ là sans doute la raison qui lui a fait rejetter les dignités & les emplois „ qu'on lui a voulu donner en Perse; à moins que par ce refus orgueilleux „ d'exercer des charges publiques, il n'ait été bien aise de forcer le Roi à „ lui donner quelque grand gouvernement, qu'il aura soin de remet- „ tre bientôt entre les mains des Turcs. Aussi, dit-on, qu'il est conve- „ nu secrettement avec Amurath de lui livrer le Sirvan, dont il a tant „ d'envie."

HENRI III. 1580.

rend Emir-Chan.

Ces discours qui venoient d'un ennemi déclaré, devoient être suspects; néanmoins comme ils s'accordoient avec les bruits publics, ils firent une grande impression sur l'esprit du Roi, qui étoit déja indisposé contre Maxud-Chan, & qui regardoit comme une insulte le refus que ce mauvais courtisan avoit fait d'un gouvernement offert par son Souverain. Il ordonna donc qu'on le fît venir pour se justifier, & il chargea Emir-Chan de l'amener à la Cour de gré ou de force. Emir-Chan sçavoit bien que Salmas favorisoit Maxud-Chan; & il craignoit que si on le mettoit en justice réglée, il ne se justifiât de tout ce qu'on lui reprochoit, & que la calomnie ne fût mise au grand jour. Ainsi il ne fut pas fâché qu'on sçût l'ordre qu'il avoit du Roi, & que cette nouvelle allât jusqu'à Maxud-Chan; persuadé que ce Seigneur, effrayé du péril auquel il alloit être exposé, se sauveroit chez les ennemis, & confirmeroit par sa fuite tout ce qu'on mettoit sur son compte. En effet Maxud-Chan ne fut pas plûtôt informé des desseins de la Cour, que, soit par crainte d'être convaincu de trahison, soit par dépit de se voir livré à son ennemi, il disposa tout pour se sauver. Il ne fut pas long-tems à trouver un honnête prétexte pour exécuter son dessein: car Emir-Chan ayant envoyé quinze hommes pour l'amener, ou pour l'arrêter, Maxud-Chan, ravi en apparence de les voir, leur fit un festin magnifique; & lorsqu'ils furent tous yvres & bien endormis, il les enferma dans une citerne. Aussitôt il fait préparer des voitures pour ses femmes, ses enfans, ses esclaves, & ses autres domestiques; prend ses pierreries, son or, & son argent, & s'enfuit. Il marcha jour & nuit, & arriva enfin à Salmas, & de-là à Van, où Cigala Bacha le reçut avec des honneurs extraordinaires. Il fut reçû de même à Erzerum par Sinan, qui le fit mener à Amurath. Il suivit depuis les Bachas Ferhat & Osman, qui commanderent tour à tour l'armée Turque après Sinan. Lorsque la guerre de Perse fut finie, Amurath lui ayant donné le gouverne-

On lui ordonne de se justifier.

Il s'échape & passe chez les Turcs.

HENRI III. 1580.

ment d'Alep, il s'y transporta avec toute sa famille, & y passa le reste de sa vie.

Sinan créé grand Visir.

Sinan étant arrivé d'Erzerum à Chars y séjourna huit jours, après lesquels il marcha du côté d'Archichelec pour gagner Tomanis. Ce fut dans cette marche qu'il reçut l'agréable nouvelle qu'on l'avoit fait grand Visir. Il y a cependant des auteurs qui ont écrit que cette charge lui avoit été donnée dès Constantinople, mais que le sceau Impérial ne lui fut remis entre les mains qu'en ce tems-ci, & par le Capigi Bachi * (1) qui fut chargé de le lui porter. Mechmet, dont j'ai souvent parlé dans les livres précédens, avoit été long-tems revêtu de cette dignité, & il en avoit fait les fonctions avec une grande réputation de prudence & de fidélité sous Soliman, Selim, & même sous Amurath: & ce qui est fort rare dans cette Cour, son crédit s'y étoit toujours soûtenu; mais il avoit été tué depuis un an par un accident funeste, & qui mérite d'avoir ici sa place.

* C'est le chef des portiers.

Particularités de l'assassinat du grand Visir Mechmet.

Mechmet avoit de son autorité absoluë cassé un soldat, sans qu'on ait sçû pourquoi, & il avoit donné sa place & sa solde à un autre. Ce malheureux, au désespoir d'avoir perdu tout à la fois sa subsistance & son honneur, résolut de s'en venger. Pour y réüssir, il contrefit le fou, & se fit Dervis; c'est une sorte de Religieux qui sont comme nos Hermites. Le nouveau Dervis affectoit un grand mépris de toutes les choses de la terre, & paroissoit n'avoir l'esprit rempli que de celles du ciel. C'est la coûtume chez les Turcs que cette espéce de Prêtres se rendent tous les jours au Divan où l'on rend la justice, pour faire la révérence aux Grands de la Cour, & pour en tirer quelque aumône; ils récitent d'une voix peu intelligible leurs mauvaises priéres dans l'esprit de l'Alcoran. Suivant cet usage, l'Hermite venoit tous les matins chez Mechmet; & insensiblement il s'étoit si fort familiarisé avec lui & avec toute sa maison, que quoique ce Visir fût toujours entouré d'une Cour nombreuse, le Dervis l'approchoit quand il vouloit, sans que personne s'y opposât. Enfin cet homme, croyant que l'occasion étoit venuë d'assouvir sa vengeance & sa haine, que ni le tems, ni les libéralités du Visir n'avoient pû adoucir, il met un poignard dans sa manche, & s'en vient au Divan. Là, après avoir fait ses priéres à l'ordinaire devant toute l'assemblée, il se jette sur Mechmet, dans le tems qu'il lui donnoit l'aumône; lui porte deux coups de poignard dans le sein avant qu'on le pût secourir; & renverse ce vieillard par terre. On saisit l'assassin, on le lie, & on le mene à Amurath suivant l'ordre qu'il avoit donné. Le Sultan, qui craignoit que ce malheureux ne fût que l'instrument des Grands de sa Cour, qui auroient eu dessein de perdre le Visir pour avoir sa place, interrogea lui-même le Dervis. Mais ayant reconnu qu'il n'avoit point de complices, & que cet assassin n'avoit eu pour but que sa propre vengeance, il le livra aux domestiques de Mechmet, qui exercerent contre ce misérable les tourmens les plus affreux & les plus propres à venger la mort d'un maître qui les avoit comblés de biens.

La

(1) Ou *Capitzilar Kibola*, selon l'interprétation de l'*Editeur Anglois*.

La charge fut donnée à Achmet, qui tenoit le premier rang à la Cour après lui : mais il ne la remplit pas long-tems ; car il mourut de maladie quelques mois après, & laissa vacante cette grande place, qui fut disputée entre deux rivaux fameux, Sinan & Mustapha. Ce dernier qui avoit été Précepteur de Selim II. & qui s'étoit rendu illustre par la conquête de l'isle de Chypre, la regardoit comme une récompense duë à ses longs & importans services. Mais Sinan prétendoit que les siens étoient beaucoup au-dessus de ceux de Mustapha, parce qu'étant passé dans un païs aussi éloigné que l'Afrique avec une flotte peu considérable, il avoit soûmis en peu de mois la Goulette, forteresse des Chrétiens qui passoit pour imprenable, où il y avoit une grosse garnison de troupes Espagnoles, & qui par sa situation étoit à portée de recevoir à tout moment du secours. Qu'avoit fait Mustapha de comparable à cette conquête ? Il lui avoit fallu deux ans pour prendre deux villes dans une isle située au milieu des Etats de l'Empire Ottoman ; & pour en venir à bout, il avoit presque entiérement ruiné une des plus grandes armées que les Turcs eussent mise sur pied depuis long-tems. Sinan alléguoit encore en sa faveur l'expédition des Arabes révoltés, qu'il avoit entreprise & achevée avec autant de prudence que de bonheur ; au lieu que Mustapha avoit refusé de s'en charger, parce qu'il y trouvoit trop de difficultés. Mais ce qui nuisit le plus à Mustapha, fut son rappel de Perse ; & Amurath ne croyoit pas qu'il convint de mettre à la tête de tout l'Empire un homme qu'il avoit jugé incapable de conduire cette guerre. D'ailleurs la Sultane, qui avoit beaucoup de crédit sur l'esprit de son mari, le sollicitoit vivement en faveur de Sinan. „ Mustapha, disoit-elle, n'est-il pas assez récompensé de ses services, par „ l'impunité de tant de crimes dont il a été chargé, & par la liberté qu'on „ a renduë à sa considération au Trésorier & au Caissier de son armée (1), „ accusés d'avoir volé l'argent destiné pour les troupes ? Ne doit-il pas „ encore regarder comme une récompense que depuis la vacance de cette „ dignité, on lui ait laissé le premier rang à la Porte, par la seule prérogative de l'âge ? Il est donc juste, ajoûtoit-elle, de mettre dans cette gran- „ de place un homme sans reproche, qui a toujours bien servi l'Etat, & „ qu'on envoye à une guerre de la derniére importance, par la confiance „ qu'on a qu'il s'en tirera heureusement. "

Contention entre Sinan & Mustapha pour cet emploi après la mort d'Achmet.

Mustapha se voyant déchû d'un honneur qu'il souhaitoit passionnément, & qu'il dévoroit en espérance, ne put survivre à sa disgrace : & on prétend que le chagrin qu'il en eut, ou peut-être la crainte d'être convaincu d'avoir supprimé plusieurs Ambassades que le Roi de Perse envoyoit à la Porte, l'engagerent à avancer sa mort, en mangeant avec excès du melon qu'il avoit mis tremper dans de l'eau, où il avoit fait fondre quantité de sucre. Mais on tenoit pour constant à la Cour, qu'Amurath l'auroit fait étrangler, s'il n'eût pas prévenu ses ordres. Jamais homme au reste ne mérita mieux d'être lui-même son bourreau. La cruauté horrible que ce

Mort de Mustapha.

(1) Ou comme les interpréte *l'Editeur Anglois*, le *Nischanzin* & le *Depbterdar*.

HENRI III. 1580. ce monstre exerça contre les Chrétiens, & particuliérement contre Antoine Bragadin, après la prise de Famagouste, le rendoit digne d'un pareil sort. Ses biens furent portés au trésor public, & l'on en réserva quelque portion pour ses petits-fils, qui furent mis dès leur enfance au service du Grand Seigneur.

Teflis ravitaillé par Sinan. Sinan, au comble de ses vœux depuis son élevation, & croyant que la mort de son rival l'assûroit dans sa nouvelle dignité, ne songea plus qu'à agir contre les Persans. D'abord il fit dresser par des Ingénieurs habiles le plan des fortifications qu'il vouloit faire à Tomanis; mais à peine les put-il commencer, à cause d'une pluye épouvantable, qui continua pendant huit jours, & qui renversa tout ce que les soldats avoient fait. Le secours qu'il falloit jetter dans Teflis, lui donnant beaucoup d'inquiétude, il marcha de ce côté-là, & fit prendre les devants à Talogli Aga des Janissaires de Damas, & à Homar Sangiac de Saffetto. Mais Simon, Seigneur Géorgien, qui connoissoit le païs, leur dressa des embuches, les tailla en piéces; & Talogli fut redevable de la vie à la vîtesse de son cheval. Sinan ayant eu avis de cet échec, ne laissa pas de continuer sa marche, & en deux jours il arriva devant Teflis. La mort de Mustapha n'ayant pas encore assouvi la haine qu'il portoit à cet infortuné, il résolut de montrer la vanité de ce Général, qui pour faire valoir ses services, avoit écrit à Amurath que Teflis étoit aussi grande & aussi peuplée que Damas. Ainsi il ordonna à quelques Officiers de faire le tour de la place & de l'examiner, afin qu'ils pussent un jour rendre témoignage à Amurath du véritable état de cette ville. Ayant ensuite distribué de l'argent à la garnison, & fait remplir les greniers, il assembla les soldats qui étoient dans la ville; & après avoir loüé leur fidélité, & la constance qu'ils avoient montrée, en ne vivant pendant un tems considérable que de chiens & de rats, il les consola, & leur fit espérer, qu'on auroit soin qu'ils ne fussent plus exposés à de pareilles extrémités; qu'Amurath auroit égard à leurs services; & que pour lui, il employeroit volontiers son crédit pour leur procurer la récompense qu'ils méritoient.

Ordre rétabli dans le gouvernement de cette place. La garnison ayant porté ses plaintes contre le Gouverneur de la place, qui s'étoit approprié l'argent de la caisse militaire, Sinan fit examiner la chose: l'Officier fut convaincu de malversation, & condamné à rendre les sommes qu'il avoit prises, & qui furent distribuées aux soldats: après quoi il le cassa & mit à sa place un Géorgien, nommé Giusuf Bey, qu'il ne jugea digne de ce poste, que parce qu'il étoit ennemi juré de Simon. C'est-là pour les barbares le gage le plus sûr de la fidélité de ceux qu'ils employent; & c'est à ce titre que Sinan confia à Giusuf Bey la garde d'une place dont la défense avoit coûté jusque-là tant de travaux, tant de veilles, tant de souffrances & tant de sang.

Il reçoit des députés de Levent-Ogli, Après avoir donné ordre aux affaires de cette ville, Sinan se disposoit à partir, lorsqu'il reçut une Ambassade de Levent-Ogli, autre Seigneur Géorgien, qui envoya lui offrir ses services. Jusque-là Levent-Ogli avoit gardé la neutralité entre les Turcs & les Persans, les exhortant tour à tour à la paix: & comme il craignoit sur-tout la puissance des Turcs, il avoit souvent

vent envoyé des vivres, & d'autres provisions à Teflis; mais il ne s'étoit point encore déclaré contre Mehemet, qu'il respectoit comme un puissant voisin. Les envoyés de Levent-Ogli l'excuserent de n'être pas venu lui-même, sur ce qu'il étoit malade. Sinan paroissant content de cette raison, leur fit bon accueil, leur donna des vestes d'étoffes d'or, & les renvoya avec des presens pour leur maître, entre lesquels il y avoit une masse d'or (1), & un sabre garni d'or & de pierreries; & les chargea d'ordres secrets qui portoient, qu'ayant été neutre jusque-là entre les deux Princes ennemis, il fit tous ses efforts pour procurer la paix entre eux, & qu'il n'épargnât pour cela ni sollicitations, ni priéres.

HENRI III. 1580.

Prince Géorgien.

Défaite des Turcs par les Persans.

Sinan s'étant ensuite mis en marche, passa le second jour le défilé de Tomanis. Ce fut alors que Mustafsade Bacha d'Alep, qu'il estimoit beaucoup, lui fit entendre qu'il y avoit dans le voisinage quantité de provisions, & beaucoup de gros & de menu bétail, qui n'étoit gardé que par un fort petit nombre de Géorgiens, & qui seroit fort utile tant pour l'armée que pour les garnisons d'alentour; qu'on pourroit aisément s'en rendre maître, si on vouloit y envoyer un détachement de bonnes troupes, & qu'il s'offroit de les conduire. Sinan crut que l'occasion n'étoit pas à négliger; mais comme il n'avoit pas encore oublié ce qui étoit arrivé à Talogli & à Homar, il craignit que son ami ne lui eût demandé trop peu de troupes: ainsi il lui donna dix mille hommes effectifs, sans compter les valets & les goujats. C'étoit une amorce que Tocmas avoit présentée aux Turcs; & il s'étoit ensuite embusqué avec Simon Chan dans tous les lieux des environs qui étoient propres pour son dessein. Les Turcs, maîtres du butin, l'avoient déja chargé sur leurs chevaux; & ils n'étoient plus occupés que du soin de l'emmener, lorsque Tocmas sortant tout d'un coup de son embuscade, les chargea brusquement, & en fit un carnage épouvantable, sans presque trouver de résistance. Il leur tua autour de sept mille hommes, fit quantité de prisonniers, & emmena un grand nombre de mulets & de bêtes de somme. Mustafsade s'étoit sauvé des premiers.

Sinan, chagrin de cette nouvelle, fit marcher de ce côté-là le Bacha de Caramanie avec un gros détachement; & il le suivit avec le reste de l'armée: mais ils arriverent trop tard; les Persans s'étoient déja retirés dans des montagnes inaccessibles & dans des bois impénétrables. Sinan, qui vouloit venger l'affront qu'il venoit de recevoir, ne laissa pas de les poursuivre; & il arriva enfin au haut d'une montagne très-escarpée, d'où il découvrit les Persans, qui fatigués des marches précédentes, cherchoient à se fortifier dans des postes avantageux. Aussitôt le Général Turc s'avança pour les combattre. Mais les Persans qui ne vouloient pas hasarder une affaire décisive, prirent le parti de se retirer. Quelque diligence qu'ils fissent, ils ne purent pourtant pas empêcher que leur arriére-garde ne fût entamée, & ils perdirent environ cinquante hommes, dont les Turcs couperent les têtes, suivant leur coûtume; & pendant une marche de plusieurs jours, ils les porterent comme en triomphe au bout de leurs javelines. Si-

(1) Espéce de lingot fait en rond.

HENRI III. 1580.

Sinan, ayant évité toutes les embuscades des ennemis, arriva à Triala, ville d'Arménie, fameuse par le grand nombre de ses Eglises. Il y reçut plusieurs avis que le Roi de Perse etoit forti de Tauris avec toute son armée, & qu'il venoit pour le combattre. Sur cette nouvelle, il fit publier dans le camp qu'on se disposât à marcher à Tauris; & pour avoir moins d'embarras, il envoya ses gros bagages à Ardachan, & n'en garda que ce qu'il falloit pour porter des provisions pour quelques jours. Par-là ce Général, le plus vain qui fut jamais, vouloit faire croire que c'étoit lui qui alloit chercher les ennemis: mais en même tems il fit dire secrettement au Roi de Perse, campé près de Caracach, qu'il pouvoit envoyer des Ambassadeurs pour la paix; & il espéroit que cette nouvelle suspendroit la marche de ce Prince. Pour mieux persuader que l'ordre qu'il avoit donné de marcher à Tauris, étoit sérieux, il descendit dans des plaines encore teintes du sang des troupes de Mustapha, qui y avoient été taillées en piéces; c'étoient les plaines de Chielder. Il y rangea son armée en bataille, & embrassa un vaste terrain pour faire parade de ses forces. Après en avoir fait la revûë, il disposa tout, comme s'il alloit donner bataille: il plaça à la tête de l'armée cinq cens piéces de campagne, qui étoient gardées par trois bataillons de Janissaires. Il avoit pris son poste derriére cette artillerie; & il avoit rangé tout le reste de son armée à droit & à gauche en forme d'un croissant qui embrassoit une grande & vaste plaine, où la Cavalerie & l'Infanterie, les Arquebusiers, les Archers & les Piquiers étoient mêlés les uns avec les autres. Les bêtes de somme & les bagages qu'on avoit pris pour le besoin, étoient à la queuë sous la garde d'un corps de huit mille hommes, commandé par deux Bachas. L'armée étant rangée de la maniére que je viens de l'expliquer, il fit sortir des montagnes voisines quelques corps de ses propres troupes, qui eurent ordre de faire mine de le venir attaquer. Dès qu'ils parurent, l'artillerie commence à tirer; les Arquebusiers & les Archers font usage chacun de leurs armes; les tambours, les clairons, les trompettes sonnent la charge, comme si l'on eût été sérieusement aux mains; & les soldats ayant ensuite tirés leurs sabres qu'on voyoit briller de loin aux rayons du soleil, on perdit toute la journée à ce spectacle comique. On recommença la même chose le lendemain & le jour suivant; ce qui exposa Sinan aux railleries & au mépris de tout le monde. Les soldats en murmuroient, & disoient tout haut: pourquoi ne nous mene-t-il pas à Tauris? L'ennemi est à deux pas de nous; & l'on nous amuse ici à des combats de théatre. Est-ce pour ce spectacle qu'on a rassemblé tant de braves guerriers?

Vanité ridicule de ce Général.

Pendant ce tems-là Mehemet envoya Haider en qualité d'Ambassadeur. Il renouvella les propositions que Maxud-Chan avoit déja faites; c'est-à-dire, que le Roi de Perse céderoit Chars & Teflis, & qu'il cultiveroit religieusement l'amitié du Grand Seigneur. Qu'il conjuroit Sinan de faire conclure la paix à ces conditions, & d'empêcher que deux Princes de la même Religion ne s'acharnassent à se ruiner l'un l'autre par une guerre sans fin.

Le Roi de Perse lui envoye un Ambassadeur conformement à sa demande.

Sinan reçut très-gracieusement Haider, lui promit de s'employer pour obtenir ce qu'il demandoit, & l'assûra qu'il espéroit que la chose réüssiroit, pour-

pourvû qu'on envoyât à la Porte un homme distingué, sage & capable de manier une affaire de cette importance. Haider aussitôt alla joindre le Roi, qui étoit retourné à Tauris, pour lui rendre compte de sa négociation. Il lui dit, que Sinan faisoit espérer qui si la Perse envoyoit un nouvel Ambassadeur, la paix pourroit se conclure aisément, & que le Général Turc paroissoit la souhaiter. Le Roi y donna les mains, & fit sçavoir sa résolution à Sinan.

Le grand Visir ne songeant plus alors à sa marche vers Tauris, se retira du côté de Chars, comme s'il se fût présenté quelque occasion qui l'y rappellât; & il y demeura un mois entier sans rien faire, au grand étonnement des Turcs, qui s'entre-demandoient ce qu'ils étoient venus faire si loin; si c'étoit pour combattre, ou pour voir le païs; pour être spectateurs de piéces de théatre, ou pour les représenter eux-mêmes? De Chars, Sinan retourna à Erzerum, où il sépara son armée, parce que l'hyver étoit déja avancé; & chaque Commandant de place y mena en quartier d'hyver les troupes qui étoient sous ses ordres. Il envoya ensuite à Amurath le Capigi Bachi ou Capitzilar Kihaia, pour l'informer des succès de la campagne, du secours qu'on avoit fait entrer dans Teflis, des ouvrages qu'on avoit commencés à Tomanis, & de la parole que le Roi de Perse avoit donnée, d'envoyer un nouvel Ambassadeur à la Porte. Il ajoûtoit, qu'il y avoit dans cette guerre tant d'incommodités à essuyer, & tant d'obstacles à surmonter, que si l'on ne faisoit de plus grands efforts que par le passé, on ne devoit plus se flatter de la conquête de la Perse: qu'il falloit bien des choses pour une si grande entreprise, & qu'il étoit nécessaire qu'il s'abouchât là-dessus avec l'Empereur.

Sinan instruit Amurath de l'état des affaires.

Toute la campagne suivante se passa à attendre l'Ambassadeur Persan; & il ne se fit rien de considérable, à cause de la disette affreuse qui regnoit dans le camp & sur la frontiére, jusque-là que les troupes étoient extrêmement dégoûtées de cette guerre, & que chacun faisoit tous ses efforts pour se dispenser d'y aller. Sinan lui-même s'en ennuyoit beaucoup, & songeoit à la porter en Europe, afin de revenir à la Cour, & d'y joüir des honneurs de la place qu'il occupoit. Afin de reüssir dans ce dessein, il mettoit tout en œuvre pour avancer la paix de Perse; ce qui lui fourniroit un prétexte honnête d'abandonner ces provinces sans déplaire à l'Empereur: il envoyoit lettres sur lettres, & couriers sur couriers, pour obtenir son rappel. Il avoit, disoit-il, des choses de la derniére conséquence, dont il étoit important que l'Empereur fût instruit, & sur lesquelles il ne pourroit ni s'expliquer dans une lettre, ni se confier sûrement à quelque homme que ce fût. Enfin les sollicitations vives & continuelles de la Sultane, qui l'avoit déja fait grand Visir, obtinrent du Sultan son rappel.

Il sollicite son rappel & l'obtient.

Aussitôt le Général Turc établit deux Gouverneurs, avec un Trésorier (1) & un Caissier (2) à Sumachia & à Batino, gouvernemens de peu d'importance: & sans avoir rien fait de considérable, après avoir même reçu deux échecs & perdu

(1) Le Trésorier ou le *Nischanzin*, est celui qui a le sçeau.

(2) Leunclavius ne met que *duobus Quæstoribus*, deux Trésoriers. Mrs. *Dupuy*.

Henri III. 1581.

perdu quelques piéces de canon, il se mit en marche pour s'en retourner; & entra vers la mi-Juillet dans Constantinople avec un équipage superbe, & au milieu d'une foule de grands Officiers de la Cour, qui étoient allés à sa rencontre.

Troubles d'Afrique.

Il y eut vers ce tems-là quelques troubles en Afrique. Comme les esprits des Mores sont changeans & très-avides de nouveautés, les habitans de Tunis, ou par haine pour les Turcs, ou par inclination pour Amida leur ancien maître, qui étoit alors à Malthe, & qui les sollicitoit de le faire revenir, conjurerent contre la garnison & la passerent au fil de l'épée. Amurath, instruit de ce carnage, y envoya Ulucchiali Capitanbacha avec soixante galéres. Cette commission lui fit naître l'envie de batir un fort vers le détroit de Gibraltar, & de la mettre en bon état, s'assûrant que par ce moyen non-seulement il empêcheroit les troubles du Royaume de Tunis; mais qu'ayant en quelque sorte mis des entraves aux deux côtés de la Mauritanie, il pourroit dans la suite former des projets plus importans. Ameth Roi de Maroc, qui venoit de faire un traité d'alliance avec Philippe II. crut qu'il ne devoit pas négliger cette affaire qui mettoit ses Etats en péril. Ainsi, sous prétexte de l'alliance dont je viens de parler, il écrivit à Ulucchiali, & le pria instamment de renoncer à ce projet, parce que si les Turcs vouloient attaquer le Roi d'Espagne, avec qui Amurath même venoit de conclure une trêve, il seroit obligé de le secourir, & de joindre ses troupes à celles de ce Prince. Ulucchiali, qui étoit trop foible pour résister à deux Rois réünis, & même pour tenir contre l'un des deux avec une flotte telle que la sienne, songea à la retraite; mais pour cacher sa honte, il fit courir le bruit qu'on le rappelloit à Constantinople pour d'autres affaires; & après avoir mis une nouvelle garnison dans Tunis, d'où les conjurés s'étoient sauvés, il se retira à petit bruit.

Révolte à Tunis. Soins d'Amurath dans ces circonstances.

Affaires de Pologne & de Moscovie.

Pendant ce tems-là, on faisoit en Pologne des préparatifs contre les Moscovites; & le Roi s'étant rendu à Grodno, avoit donné ordre à Zamoyski de lever des troupes. Ce Général, désirant extrêmement d'avoir une bonne Infanterie, engagea Vrovecz à licencier sa compagnie de Cavalerie, pour en former une d'Infanterie, toute composée de Gentilshommes; & il chargea Farensbeck de faire faire des levées en Allemagne. Le Roi de son côté écrivit au Prince de Transylvanie son frere, de lui faire en Hongrie de nouvelles levées d'Infanterie & de Cavalerie. Les succès de la campagne derniére, qui en promettoient encore de plus considérables, attiroient toute la jeunesse; & l'empressement étoit si grand, que l'on venoit en foule au rendez-vous, sans avoir reçu un denier pour l'engagement. Mais cette joye générale fut troublée par la mort de Christophle Prince de Transylvanie, qui après avoir souffert long-tems des douleurs de la goute, mourut enfin cette année, laissant un fils nommé Sigismond, qui du consentement des Etats avoit été nommé pour succéder à son pere avant que le Roi se rendît à la diette de Varsovie. Ainsi Etienne n'eut pas grand mouvement à faire, pour établir son neveu dans cette principauté. Il se contenta d'envoyer à la Porte J. Tho. Drojowe avec des ordres, qui portoient, que la Transylvanie étant tributaire du Grand Seigneur, cet Envoyé supplieroit Amurath de trouver bon que Sigismond la possédât aux mêmes conditions que

Mort de Christophle Bathory Prince de Transylvanie.

On députe à la Porte pour la

que ses prédécesseurs; & de faire entendre à cette Cour que si on y prenoit d'autres mesures, le Roi de Pologne ne manqueroit pas de venir au secours de sa patrie & de sa famille. On chargea encore Drojowe de se plaindre des injustices de Janicola Vaivode de Valachie, & de demander qu'on le dépossédât, & qu'on rétablît Pierre, l'ancien Vaivode; que le Roi de Pologne ne s'accommodoit pas du voisinage de Janicola; & qu'il ne pouvoit, ni ne devoit souffrir plus long-tems les maux qu'il faisoit à ses sujets. Amurath accorda volontiers le premier article, à la considération du Roi de Pologne: il ne refusa pas absolument le second; mais il en remit l'exécution à un autre tems.

HENRI III. 1581.

succession à cette principauté.

La mort du Prince de Transylvanie fit croire au Duc de Moscovie, que le Roi de Pologne consentiroit sans peine aux conditions de paix qu'il avoit proposées l'année précédente, ou du moins que cet évenement lui donneroit le tems de respirer. Il avoit fait dire par ses Ambassadeurs quelque tems auparavant, qu'il étoit prêt de céder la Livonie à la réserve de Nerva, de Neufschloss, de Derpt, d'Adawa, & de Novogrodeck de Livonie. Le Roi avoit toujours répondu qu'il ne vouloit point entendre parler de paix, si on ne lui cédoit toute la Livonie; qu'il prétendoit garder Wielisch, & qu'il demandoit la démolition de Siebis, forteresse appartenante aux Moscovites, mais qui étoit enclavée dans ses Etats: & il donnoit parole que de son côté il feroit démolir Drissa qui appartenoit à la Pologne, & qui se trouvoit au milieu de la Moscovie. Il demandoit encore que le Duc lui payât quatre cens mille écus d'or pour les fraix de la guerre. Mais à la nouvelle de la mort du Prince de Transylvanie, le Duc de Moscovie changea absolument, comme il parut par les lettres dont il chargea Christophle Dirsec, que le Roi avoit envoyé à Moscou. Après une longue répetition de toutes les propositions qui s'étoient faites pour parvenir à la paix, & qui n'avoient produit aucun fruit, le grand Duc disoit beaucoup de choses pour en faire retomber la haine sur le Roi: qu'il n'avoit pas voulu s'en tenir aux conditions de Newel, & qu'il demandoit à present la démolition de Siebis, & une grande somme d'argent sous prétexte de dédommagemens pour les fraix de la guerre. Là-dessus le Moscovite déclaroit qu'il ne vouloit point être son tributaire; que les Princes n'avoient pas coûtume de compter ainsi les dépenses & d'exiger de l'argent: que Siebis avoit été bâti dans son enfance, dans le tems que les Polonois tenoient Ploczko, & que Sigismond étoit maître de la Pologne & de la Lithuanie; en un mot, que Siebis ayant toujours appartenu aux Moscovites, il ne pouvoit consentir à sa démolition. Il se plaignoit ensuite avec aigreur que le Roi ne lui eût point envoyé d'Ambassadeurs; & il assûroit qu'il se passeroit bien quarante & cinquante ans avant que de son côté il en fît partir aucun pour la Pologne. A ces reproches le Duc joignoit des choses très-piquantes contre le Roi; que ce Prince n'étoit pas issû d'une famille Royale; qu'il avoit laissé impunis des excès énormes commis par ses gens, qui avoient poussé la cruauté jusqu'à tirer de la graisse du corps d'un homme; enfin qu'il avoit brûlé Sokol avec des boulets rouges: exemples d'inhumanité, disoit-il, inoüie jusqu'alors.

Le Czar change d'avis touchant la paix avec la Pologne.

Plaintes de ce Prince contre Etienne Batthory.

HENRI III. 1581.

Réponse du Roi de Pologne.

Le Roi ayant examiné ces lettres, fit dire aux Ambassadeurs qui attendoient la réponse; que suivant le Droit des gens, il pouvoit les traiter comme des ennemis, qui sous prétexte de paix, se conduisoient en véritables espions dans son Royaume; que néanmoins malgré leur perfidie il ne s'écarteroit point des régles d'humanité qu'il avoit gardées jusqu'alors; qu'ils pouvoient donc s'en retourner, & qu'il feroit faire réponse aux lettres que leur maître lui avoit écrites.

Ruses du Moscovite.

Quelque tems auparavant le Duc avoit écrit à l'Empereur & au Pape, qu'il étoit prêt de leur envoyer du secours contre le Turc, l'ennemi commun des Chrétiens. Les Polonois regarderent cette démarche comme une ruse du Moscovite, qui vouloit engager le Pape à se rendre médiateur de la paix entre lui & le Roi de Pologne. Car il n'y avoit pas d'apparence que le Duc de Moscovie envoyât ses troupes contre les Turcs, tandis qu'il auroit la guerre avec les Polonois, & qu'il verroit leurs troupes dans son païs. Les Ambassadeurs qu'il envoya à Rome, eurent bien de la peine à se déterminer à aller baiser les pieds de sa Sainteté, parce qu'ils sont attachés à l'Eglise d'Orient. Lorsqu'ils s'en retournerent, le Pape chargea Antoine Possevin de les accompagner: c'est ce Jésuite, homme habile pour la négociation, qui avoit engagé le Czar à envoyer cette Ambassade. Les Moscovites lui ayant signifié, qu'ils ne vouloient point s'en retourner par la Pologne, mais qu'ils iroient d'abord à Lubeck, & de-là à Nerva, Possevin alla trouver le Roi, comme le Pape le lui avoit ordonné. Il obtint la liberté des Officiers Moscovites, qui avoient été pris à Wielisch; ensuite il alla rejoindre les Ambassadeurs, & les suivit à Moscou.

Le Roi de Pologne tient conseil de guerre à Sawolocze.

Le Roi de Pologne, ayant traversé avec beaucoup de peine les forêts qui se trouvoient sur sa route, arriva enfin à Sawolocze: il y tint conseil; & quoique la situation des lieux demandât qu'on s'avançât d'abord vers Pleskow, il y eut des avis pour commencer par Novogrod, parce qu'on y peut aller commodément de Luki sur le fleuve Lowat. D'autres vouloient qu'on attaquât Derpt, puisqu'on vouloit avoir la Livonie, où cette place est située; d'autant plus qu'une partie de la garnison s'étoit retirée à Pleskow, où les Moscovites étoient persuadés que le Roi iroit d'abord: mais la pluralité fut pour commencer par Pleskow; & comme c'étoit la premiére place qui bornât les conquêtes du Roi, la raison vouloit qu'on l'attaquât la premiére. On balança seulement sur quelques forts, qui étoient à droit & à gauche, & on agita si l'on devoit s'en rendre maître avant que d'attaquer Pleskow. Les Moscovites, suivant leur coûtume, avoient déja brûlé celui de Crasnihorod, que les Cosaques avoient incontinent rétabli & fortifié; ce qui mettoit l'armée à couvert des garnisons des autres châteaux, sçavoir Siebis, Opolska, Ostrow & Wielika. Mais les Moscovites avoient aussi brûlé ce dernier.

Lettre

Le Roi chargea Kimita de se joindre à Michel Haraburda Commandant des Tartares de Lithuanie, qui avoient été autrefois établis dans cette province par le Duc Vitold, comme nous l'avons dit sur l'année 1574. avec ordre de harceler les ennemis, & de venger par le ravage de leur païs, les courses qu'ils faisoient sur les terres de Pologne. Avant que de sortir

de

de Sawolocze, il envoya un courier à Moscou avec des lettres, qui portoient en substance, que quoiqu'il y eût peu de grandeur d'ame à dire des choses dures à son ennemi, quand on a les armes à la main, il n'avoit pas voulu néanmoins laisser sa lettre sans réponse, de peur que son silence ne le rendît encore plus fier. Que s'il ne s'étoit pas tenu aux conditions de Newel, c'est que la prise de Sawolocze avoit changé l'état des choses; qu'à l'égard des fraix de la guerre, comme il ne l'avoit entreprise qu'après y avoir été forcé par des injures atroces, il ne faisoit en les demandant, que suivre l'exemple de tous les Princes Chrétiens. „ A l'égard de Siebis, „ ajoûtoit-il, cette forteresse est constamment située dans le domaine de „ Pologne, puisqu'elle est en-deçà de la Dwina; & les Moscovites l'ont „ bâtie sur un terrain qui n'étoit pas à eux. Vous avez tort, disoit-il, de „ vous plaindre que je ne vous aye pas envoyé d'Ambassadeurs. En effet, „ y a-t-il quelque loi qui y oblige? Et chaque Prince a-t-il à cet égard „ d'autre régle, que sa volonté & ses intérêts? Vous me menacez de ne „ m'en point envoyer dans quarante ans: je le crois, l'espace est bien long „ pour notre vie, & vous ne m'en enverrez sûrement ni dans quarante, „ ni dans cinquante ans; mais peut-être serez-vous contraint de m'en en- „ voyer plûtôt. " Il vient ensuite aux reproches personnels, & il dit: qu'il n'est pas fâché de n'être pas né Roi; qu'il est ravi d'avoir été jugé digne de l'être, & d'avoir été choisi par les suffrages d'une infinité de Noblesse pour gouverner un des plus grands Royaumes de la Chrétienté. Il ajoûta, qu'il ne portoit point d'envie à ce Duc, de ce que ce n'étoit ni son mérite, ni le suffrage des hommes qui l'avoient mis sur le trône de Moscovie, mais le ventre de la fille de Glinski, fameux pour avoir trahi autrefois le Roi Sigismond. A l'égard de la graisse tirée d'un cadavre, il répond premiérement, qu'il n'y a eu aucune part: secondement, qu'il ne voit rien dans cette action qui blesse ni l'humanité, ni la piété Chrétienne; qu'on disséque tous les jours des morts par ordre des Médecins, pour trouver moyen de remédier aux maux des vivans; & que rien au fond n'étoit plus ridicule que la prétenduë pitié de ce Prince, qui pendant qu'il fait mourir les vivans par les tourmens les plus cruels, s'intéresse si fort pour les cadavres des morts: que pour les boulets rouges tirés contre Sokol, qu'il regarde comme une insulte inoüie, il falloit qu'il s'instruisît des belles découvertes qu'on avoit faites depuis peu dans l'art de la guerre. Il finit par lui offrir un combat singulier. Cette réponse au reste a beaucoup plus d'étenduë dans la lettre qui fut publiée alors en langue Russe & en Latin. Le Roi joignoit à sa lettre un livre qui contenoit la vie du Duc, qu'on nommoit Jean Basilowitz. Ce livre a été imprimé depuis: mais comme il a été fait plûtôt pour décrier ce Prince, que pour raconter son histoire, peut-être n'est-il pas fort digne que la postérité y ajoûte foi.

Réponse piquante de ce Prince au Czar.

Le Roi étant allé de Sawolocze à Vronecz, y dressa de l'avis des Seigneurs, de nouveaux réglemens pour la discipline militaire; & sur la priére qu'ils lui firent de nommer un grand Général suivant leur ancien usage, pour maintenir la discipline dans l'armée, il choisit Zamoyski. Quoique ce choix fit grand plaisir à ce Seigneur, il s'excusa pourtant avec modestie de

Zamoyski, créé Généralissime des troupes Polonoises.

HENRI III. 1581.

de l'accepter; & il apporta beaucoup de raisons pour justifier son refus: mais le Roi n'y eut pas d'égard, & Zamoyski se laissa vaincre.

Le Roi de Suéde attaque la Livonie contre la foi du traité.

Le Roi apprit alors avec chagrin, que pendant qu'il étoit occupé dans le païs ennemi, le Roi de Suéde son allié, & qui l'avoit porté à entreprendre cette guerre, attaquoit ses derriéres. Car il avoit envoyé en Livonie une armée sous le commandement de Pontus de la Gardie (1), Gentilhomme de Languedoc (2), qui avoit épousé une fille naturelle de ce Monarque; & employoit contre cette province des troupes qu'il avoit promis par un traité de faire marcher contre les Moscovites. La Gardie, qui étoit un bon Officier, s'empara de plusieurs forts qui sont sur la côte & qui dépendent d'Osel; & Jean Herbort Gouverneur de Sanok, aussi-bien que Laurent Goslicie, le prierent inutilement de ne point entreprendre sur la Livonie. Quoique le Roi de Pologne fût vivement piqué de ce manque de foi, il crut cependant devoir dissimuler pour un tems.

Les Moscovites travailloient pendant ce tems-là à mettre Pleskow en état de défense, en réparant les murs anciens, en y ajoûtant de nouveaux ouvrages, & en y faisant venir des troupes de toutes les places voisines.

Zamoyski, bien content de sa nouvelle dignité, régla avec le Roi la marche de son armée. Après en avoir fait la revûë, il ordonna aux Lithuaniens de marcher sur la droite; mit avec eux les troupes qui avoient servi contre Dantzick sous la conduite de Jean Zborowski, & qui dans l'absence de ce Général étoient alors commandées par Christophle Nisicie. Il fit prendre les devants à un autre corps, commandé par Stanislas de Tarnow, petit-fils de Jean de Tarnow, ce grand Capitaine, qui avoit eu autrefois la charge dont Zamoyski venoit d'être revêtu: il lui ordonna de marcher vers Ostrow, & de choisir un lieu propre pour un camp. Zamoyski le suivit,

Prise d'Ostrow par les Polonois.

& alla camper au-dessous sur la Wielka. Ostrow est dans une isle que forme cette riviére, & c'est ce que signifie son nom en langue Esclavone. Elle a une très-grande citadelle, fortifiée de bastions à la moderne: il y en a un qui couvre le côté qui regarde le Nord, & un autre celui du Levant; le troisiéme, qui regarde le Couchant, étoit courbé insensiblement en forme de croissant: de sorte que l'artillerie ne pouvoit battre à plomb sur toute cette face, & que les soldats par conséquent n'y avoient rien à craindre du ca-

(1) *Gardie (Pontus de la)* Rem. (A). M. de Thou dit: *Pontus Gardius, nobili loco apud nos in Petrocoriis natus*, voulant sans doute marquer par-là que Pontus de la Gardie étoit né dans le Perigord; ce qui n'est pas vrai. Sa faute peut être vient de ce qu'il avoit oüi dire que Pontus de la Gardie étoit né à Peiregoux. C'est une seigneurie au diocése de Castres: elle appartenoit à la famille de la Gardie, & c'étoit toujours le partage de l'ainé.

P. BAYLE.

(2) Il y a dans M. de Thou *Petrocorianus*, de Perigord; c'est une faute. La Gardie & Perigoux ou Peyregoux, sont deux châteaux situés entre Castres & l'Albigeois, proches l'un de l'autre. La Gardie est ruiné. Ce Pontus, qui fut en Suéde, étoit cadet de la maison, dont les ainés, sont encore dans le païs. L'erreur peut-être est venuë de ce que dans le mémoire baillé à M. de Thou, il y avoit *Pons de la Gardie, Seigneur de Perigeux*, qu'il a pris pour Gentilhomme de Perigord. Mrs. *Dupuy*.

canon. On dressa donc la batterie contre les bastions du Midi: ceux qui les défendoient en ayant été chassés, & tout le côté qui regardoit le Couchant n'ayant point encore été entamé, on espéra que les troupes pourroient monter à l'assaut sans beaucoup de danger; l'artillerie commandée par Wejer ayant fait une large brêche, les Hongrois se préparerent à l'attaquer; mais la garnison battit la chamade & se rendit.

Henri III. 1581.

Echec des Moscovites.

Le Roi marcha de-là à Pleskow. Balthasar, fils d'André frere du Roi, à la tête des Hongrois, & le Palatin de Braslaw à la tête des Polonois, faisoient l'avant-garde. Dès qu'ils furent arrivés au fleuve Czereka, qui se jette dans la Wielka du côté du Levant, quelques Hongrois ayant passé de l'autre côté de ce fleuve, se séparerent en trois corps, & se mirent ensuite en embuscade en trois endroits différens; après quoi ils envoyerent quelques soldats pour attirer les gardes avancées des ennemis. Les Moscovites, qui se défioient de quelque embuscade, après avoir poussé les premiers, songeoient à se retirer: mais s'étant apperçus que les seconds qui sortoient du lieu de l'embuscade, étoient en trop petit nombre pour tenir contre eux, ils s'avancerent plus loin; & les poursuivant sans ordre, ils tomberent dans la troisiéme embuscade, qui les chargea & les mit en fuite. Les Hongrois prirent trois Bojars ou Nobles Moscovites, par lesquels on apprit ce qu'il y avoit de troupes dans la ville, & ce qu'on y pensoit du siége. Sigismond Rosnie Capitaine des vieilles bandes Polonoises, amena aussi quelques prisonniers, qui confirmerent ce que les premiers avoient dit.

Situation & antiquités de Pleskow.

Pleskow est situé au confluent de deux riviéres dans une plaine fort étenduë, très-agréable & entourée de collines en pente douce, qui sont couvertes de geniévres plantés si réguliérement, que depuis Vronecz jusqu'à Pleskow, il semble que ce ne soit qu'un jardin. Il y a autour de la ville plus de quarante couvents bâtis de pierre & très-beaux. Elle est plus longue que large, & elle va en s'étrécissant du côté du Couchant: la Wielka baigne ses murs du côté du Midi; & après s'être considérablement augmentée par les riviéres qu'elle a reçuës, elle va se jetter à deux lieuës de-là dans le lac Peibas. Pleskow a au Nord une riviére nommée aussi Pleskow, qui a sa source auprès de Novogrod, & qui passe au milieu de la ville, séparée en trois parties, qui ont chacune leurs murailles. La citadelle qui est au milieu, est aussi séparée en trois parties; celle qui est extérieure, & qui regarde le Midi & la Wielka, s'appelle Kersemnow; la seconde se nomme Domantow; la troisiéme, le château du milieu, non par rapport à la citadelle, mais à la ville, dans le centre de laquelle il est placé. Le côté du Nord, qui est fortifié d'une muraille de pierre, est le plus étendu, & il a environ huit milles de long. Outre ce mur de pierre, les Moscovites en avoient fait un autre en dedans, formé de deux rangées de poutres, entre lesquelles il y avoit un espace, qu'ils avoient rempli de terre. Toute la place est entourée de bons bastions de pierre: mais comme leurs distances n'avoient pas été assez bien compassées pour qu'ils se défendissent réciproquement, on avoit tiré de leurs angles des murailles, qu'on avoit revêtuës de

HENRI III. 1581. de gazon fort haut, & dans lesquelles on avoit fait des ouvertures en saillies, placées à une distance égale les unes des autres; & pour suppléer au peu d'étenduë des bastions, & les rendre plus forts, on y avoit ajoûté des tours de bois pour soûtenir l'effort du canon.

Les annales de Russie font la ville de Pleskow fort ancienne: les Russiens prétendent qu'elle fut bâtie l'an 6412. du monde, suivant leur maniére de calculer; & que Thori, fils de Ruric Prince de Russie, épousa une fille de Pleskow, nommée Olga, dont il eut un fils nommé Swentoslas. Cette ville eut dans la suite plusieurs guerres avec les peuples voisins, & sur-tout avec les Icöles, dont le nom & l'Empire sont abolis depuis long-tems; avec les Suderes, où est aujourd'hui Derpt; & avec les Germains qui habitoient dans la Livonie. Les mêmes annales racontent, que Pleskow fut pris par les Germains 338. ans après sa fondation; & qu'Alexandre fils de Jaroslas, de la race de Monomaque, étant parti quelque tems après des Etats de Battis Prince des Tartares, défit les Livoniens, reprit par composition la ville de Pleskow, & la mit en liberté; que depuis ce tems-là cette ville avoit été très-florissante, gouvernée par un Sénat respectable, & par de très-sages loix; & qu'elle avoit poussé ses conquêtes si loin, que la grande Luki, Isborc, & tout leur territoire étoient soûmis à sa puissance; que c'étoit le Sénat qui gouvernoit ces provinces par des Palatins; que le Prince du Sénat étoit le chef de tous les Magistrats avec un pouvoir limité, & que par un usage nouveau & inconnu chez les autres peuples, ils prenoient ce Prince dans les maisons des Ducs de Russie ou de Lithuanie: que c'est ainsi qu'ils eurent des Lithuaniens l'an du monde 6774. le Prince Timothée après qu'il eut reçu le Baptême, & ensuite David son fils, & depuis encore le fils d'Olgerde, qui fut appellé André à son Baptême: que dans la suite ils traiterent avec les Princes de Russie, promirent de les reconnoître à certaines conditions; & que depuis ce tems-là ils avoient toujours eu des Princes de cette nation, qui les ont gouvernés suivant les loix du païs: qu'enfin l'an 7018. Basile, pere de Jean qui regnoit alors, dépoüilla cette ville de sa liberté; & qu'il y entra le 24. de Janvier, jour de Sainte Oxime, sous le nom de laquelle il fit depuis consacrer une Eglise en mémoire du grand succès remporté ce jour-là. Ce succès fut, qu'étant descendu dans la ville pour voir les principales Eglises, il fit déclarer par l'Evêque de Kolum, que la ville étoit prise; & là-dessus il la pilla, fit mettre en prison le Sénat & presque toute la Noblesse, & les emmena ensuite avec lui en Moscovie, après avoir fait venir des colonies nouvelles pour repeupler cette ville infortunée.

Les Commandans de la citadelle étoient Basile Suiski, issû de la maison des Ducs de Susdal, & son neveu Jean, fils de ce Pierre Suiski qui périt autrefois dans le combat que lui livra N. Radzivil sur les bords du fleuve Ula; après eux commandoient encore André Corofcin & Pleskiow. La ville étoit défenduë par sept mille cavaliers, & en comptant les compagnies composées de la bourgeoisie, il y avoit cinquante mille fantassins, & environ autant d'autres habitans. Les Cosaques de Nicolas de Circassie étoient venus outre cela offrir leurs services: leur emploi étoit de prendre les marau-

raudeurs qui s'écartoient dans les campagnes, & de dresser des embuches aux pillards. Mais Suiski ayant eu occasion de les inviter à un grand festin, les fit rester dans la place.

Siége de cette place par l'armée Polonoise.

Lorsqu'on eut été informé de tout ce détail, & qu'on eut bien reconnu la situation du lieu, on jugea que le siége d'une ville si spacieuse, si peuplée, si bien fournie de troupes & de tout ce qui est nécessaire pour défendre une place, étoit une entreprise très-difficile: on se repentit d'abord de l'avoir formée, & on songeoit à aller assiéger Novogrod, ou quelques châteaux des environs; mais comme on avoit fait courir le bruit qu'on marchoit à Pleskow, & qu'il y alloit de l'honneur du Roi de ne pas faire connoître aux ennemis que les difficultés lui faisoient peur, ou qu'il se défioit de la valeur de ses troupes, on résolut de demeurer, & d'attaquer la place du côté du Levant. Là-dessus le Roi passa au-delà du Czereka, & y campa avec une partie de l'armée, parce que ce poste étoit environné de collines qui le mettoient à couvert du canon des ennemis. D'ailleurs, l'angle, que formoient en cet endroit les murs de la ville qui venoient s'y réünir, pouvoit faciliter le succès de quelque tentative de côté-là.

Sur ces entrefaites arriva Farensbeck avec les levées qu'il avoit faites. Elles étoient presque toutes composées de soldats qui avoient servi en Flandre: mais le nombre n'en étoit pas grand; d'autant plus que les habitans de Lubeck s'étoient opposés sous main à ces levées, soit à l'instigation du Roi de Suéde, soit de crainte d'irriter les Moscovites contre eux. Les autres soldats nouvellement enrôlés, se rendirent au camp en même tems que les troupes que Gothard Duc de Courlande y envoyoit sous la conduite de Barthélemi Budler. Il y vint encore quelques volontaires Prussiens & Siléfiens, les premiers commandés par Fabien Baron de Dhona, qui mena quelques années après un corps de troupes auxiliaires en France, & les autres par Reder.

Les Hongrois prirent leurs quartiers à la droite, le long de la Wielka; les Lithuaniens plus haut, sur le chemin qui mene à Porchow; & les Polonois entre-deux, après avoir fortifié leur camp de trois rangées de chariots des deux côtés d'un ruisseau qui passe en cet endroit. On donna ce qui restoit de terrain aux Allemans.

Ambassade du Grand Seigneur au Roi de Pologne.

Pendant qu'on faisoit tous ces préparatifs, on vit arriver un vénérable vieillard avec titre d'Ambassadeur de la part d'Amurath: voici à quelle occasion. Deulet Chierei, dernier Prince des Tartares de Precop, avoit laissé plusieurs enfans: l'un d'entre eux nommé Mahomet lui succéda, & c'est lui qui est encore aujourd'hui sur le trône. Ce Prince, ou par crainte, ou par pitié, ne suivit pas la pratique de ces Souverains, qui ont coûtume d'immoler tous leurs freres à leur sûreté. Ainsi, non-seulement il ne fit pas mourir Abdilchiraï (1), homme d'un grand courage & d'une haute réputation chez ces peuples; mais même il le nomma Galga, c'est le premier Magistrat du païs, & comme l'héritier présomptif de la principauté. Ce

(1) Heidenstein L. 4. le nomme *Adleum Chiereium*; c'est peut-être l'Abdilchiraï, dont il est parlé au Liv. LXVII. de cette Histoire. Mrs. *Dupuy*.

HENRI III. 1581. Ce jeune Prince ayant été pris par les Perſans, & tué par la conjuration des Seigneurs de la Cour, Mahomet donna la même dignité à Hali ſon autre frere, & chercha à ſe l'attacher, en lui faiſant eſpérer qu'il le nommeroit pour ſon ſucceſſeur. Mais Sadit fils de Mahomet étant devenu grand, le pere qui préféroit ſon fils à ſon frere, & qui ſouhaitoit paſſionnément de lui laiſſer ſon Etat, ôta la charge de Galga à Hali, & la donna à Sadit. Craignant alors qu'Hali, irrité de l'injure qu'il lui faiſoit, ne conſpirât avec un frere plus jeune qu'il avoit, nommé Salomet, il crut ne pouvoir ſe diſpenſer d'en venir au parricide dont il avoit eu horreur juſque-là; & il commença à prendre des meſures pour ſe défaire de ſes deux freres. La peur qu'ils en eurent leur ayant fait prendre la fuite, ils errerent longtems ſur la frontiére, où ils vivoient de pillage: étant enfin tombés entre les mains des Coſaques, on les mena à Michel Wiſnowecie Gouverneur de Circaſſie, qui les gardoit pour l'arrivée du Roi, ſuivant les ordres qu'il avoit de S. M. L'Ambaſſadeur Turc étoit venu pour les redemander comme transfuges, en vertu de l'alliance qui étoit entre les Turcs & les Polonois. On lui fit réponſe que le Roi ne les avoit point encore vûs, qu'il examineroit cette affaire lorſqu'il ſeroit de retour en Pologne, & qu'il feroit ce qu'il croiroit juſte. Avant que de renvoyer l'Ambaſſadeur Turc, on le promena par tout le camp, où l'armée étoit en bataille. Il conſidéroit tout ce qu'il voyoit avec une avidité que tout le monde remarqua: il admiroit la beauté des chevaux, la magnificence de leurs harnois, en général la bonne mine de tous ces ſoldats; & dans le tranſport où il étoit: „ Plût à Dieu, s'écria-t-il, que ces deux Princes (c'eſt Etien-„ ne & Amurath qu'il vouloit dire) fuſſent bien unis! tout le reſte de la ter-„ re ne ſeroit pas capable de réſiſter à leur puiſſance."

Les Hongrois s'étant avancés à deſſein de choiſir un lieu pour camper, la garniſon fit une ſortie ſur eux; mais après un léger combat, elle fut obligée de rentrer dans la ville. Les Hongrois pouſſerent leur tranchée vers la tour de Porchow, le long de la riviére de Wielka; & les Polonois pouſſerent la leur auprès d'eux, mais du côté de la tour de Suinie, & après s'être couverts avec des gabions qu'ils avoient placés aſſez près les uns des autres dans les endroits où il en falloit. On n'y perdit que Pierre Kendi, jeune homme d'un grand courage.

Le canon commença à battre les murs de tous côtés; & comme la brêche ſe trouva faite vis-à-vis de l'attaque des Hongrois, ils demandoient à monter à l'aſſaut. Mais l'avis de Zamoyski étant, qu'il falloit attendre qu'il y eût une brêche du côté des Polonois, on délibéra pendant quelque tems; & comme chacun ſoûtenoit ſon avis, la peur qu'on eut que les ennemis ne profitaſſent de ce retardement pour ſe retrancher, & pour faire un nouveau foſſé en dedans de la place, fit qu'on réſolut de tenter l'aſſaut. Auſſi-tot Zamoyski s'étant avancé vers la place, commanda aux Allemans de marcher avec les Polonois; & Bornemiſſa ſe mit à la tête des Hongrois. Les Allemans marcherent les premiers, & on ordonna aux Polonois de les ſoûtenir. Dès que les Allemans furent ſur le bord du foſſé, un brave ſoldat François, nommé Jean la Garonne, monta le premier à la brêche; mais ayant

été

été culbuté par les ennemis, le reste, prévenu que la bréche n'étoit pas assez large, resta en un peloton sur le bord du fossé. Les Polonois, au désespoir de ne rien faire, s'ouvrent le passage au milieu de ces Allemans; chassent les ennemis d'une tour de bois, qui étoit vis-à-vis; montent en-haut avec beaucoup de peine; & Wibranow & Sirnei qui étoient à la tête, y arborent leurs drapeaux. Le Roi, qui attendoit le succès sur l'autre bord de la riviére, ayant en même tems donné le signal aux Hongrois, ils en font autant de leur côté, & Thomas Dercen avec Mathias Kerekesy font aussi flotter leurs drapeaux sur la tour qui étoit vis-à-vis d'eux. Gabriel Bekesy animé par leur exemple, fait marcher de la Cavalerie qu'il avoit sous ses ordres, & s'avance au lieu où étoit l'attaque. Déja les assiégés, effrayés de voir leurs troupes chassées des forts qu'elles gardoient, & les drapeaux ennemis arborés en différens endroits, ne songeoient plus qu'à mettre leur vie en sûreté par la fuite, lorsque Suiski arrive, monté sur un cheval blessé, & courant de côté & d'autre pour ranimer ses gens, employant tour à tour les priéres, les menaces, & les discours les plus capables d'émouvoir. L'Evêque accourut de son côté, faisant porter devant lui ce que la Religion a de plus respectable. Pendant ce tems-là, les troupes qui attaquoient, furent arrêtées par le fossé intérieur; ce qui donna le tems aux Moscovites de revenir de leur frayeur, & de se mettre en défense. Aussitôt ils commencerent à canonner & à attaquer à coups de pierres ceux qui étoient au bas de la bréche; puis à porter de la poudre sous la tour pour la faire sauter au besoin. Les Polonois, ne pouvant tenir contre le feu des ennemis, & ayant leurs flancs exposés aux coups d'arquebuses qu'on leur tiroit du bastion qui étoit sur la Wielka, prirent le parti de se retirer. Ainsi tout l'effort tomba sur les Hongrois, qui voyant que la nuit approchoit & qu'il étoit impossible d'emporter les ouvrages qui étoient devant eux, après avoir demeuré long-tems dans le poste qu'ils occupoient, se retirerent aussi; mais ils ne le firent qu'après avoir enlevé leurs morts. Il y eut du côté des Polonois plus de quarante Gentilshommes tués, & environ autant de Hongrois, & entre autres Gabriel Bekesy. Les Moscovites y perdirent aussi beaucoup de monde; & de ce nombre fut Nicolas Circassie Commandant des Cosaques. HENRI III. 1581.

Après cet échec, Zamoyski, voulant donner le tems à ses troupes de reprendre haleine, ordonna à George Mniski Gouverneur de Sanok, qui n'avoit point encore combattu, de garder les tranchées: & il envoya aussitôt des gens pour aller chercher de nouvelles troupes & de la poudre, parce qu'on apprit par des lettres interceptées que les ennemis étoient fort consternés; d'où l'on jugea qu'il y avoit lieu d'espérer que la fin du siége seroit heureuse, pourvû qu'on voulût le continuer. Pour cela on résolut de construire des forts autour de la place, pour empêcher qu'on n'y portât des vivres & des munitions. On travailla aussi à des mines; mais on n'en tira pas grand avantage. Cependant, sur l'avis qu'on eut qu'il devoit venir du secours aux assiégés par le lac de Peibas, & par la riviére de Wielka, Zamoyski rassembla des navires; & les ayant rangés d'un côté à l'autre de la riviére, il les attacha tous ensemble avec des crampons de fer

HENRI III. 1581.

qu'il fit enfoncer dans des poutres, & dans lesquelles il fit passer ensuite des chaînes. Il en attacha d'autres de même sur le bord opposé du côté d'en-haut de la riviére par où le secours devoit arriver, afin que si les vaisseaux ennemis alloient le chercher, on pût les empêcher de rentrer: il en fit aussi disposer d'autres du côté d'en-bas vers la ville, afin que quand ils seroient arrivés jusque-là, leurs vaisseaux ne pussent s'échapper ni d'un côté ni de l'autre.

Cette disposition faite, il met sur ces navires les Allemans commandés par Vrovecz. Cette précaution ne fut pas inutile; car les ennemis s'étant mis sur la riviére, & s'étant approchés sans bruit, ils tomberent dans l'embuscade, & après un premier choc ils se jetterent à terre: mais lorsque le jour commença à paroître, ils furent pris & conduits au camp au nombre de 200. tous Bojars. Il partit une autre troupe de Derpt: mais elle se retira avant que de rencontrer les Allemans. Nicolas Costow s'étoit chargé d'en amener une par terre, & de la faire entrer dans la ville: il marcha dans cette vûë par des lieux impraticables & par des solitudes couvertes de bois; mais ses gens ayant été informés que le premier secours avoit été enlevé par les ennemis, ils se sauverent pendant la nuit, chacun où il put. Leur Chef abandonné, demeura quelque tems caché dans des herbes, près d'un beau monastére, qui est au-dessus du chemin de Sautohorn. Les Lithuaniens l'ayant apperçu au point du jour, le prirent & l'emmenerent. Daniel Istenove qui menoit son avant-garde, ayant eu soin d'éviter tous les endroits où il voyoit des feux allumés, arriva dans la ville avec un petit nombre de soldats: un autre détachement de cent cinquante hommes, commandé par Théodore Misceddove, fut taillé en piéces par les troupes du Roi; & il y en eut soixante qui furent faits prisonniers.

Exploits de l'armée Suédoise dans la Livonie.

Le siége de Pleskow n'étoit pas le seul embarras du Roi de Pologne, il étoit beaucoup plus inquiet des progrès de l'armée Suédoise en Livonie. Jean III. Roi de Suéde, se souciant peu des avis qu'Etienne lui avoit donnés de ne point attaquer la Livonie, qui appartenoit aux Polonois, & de ne point venir recüeillir le fruit d'une victoire qu'un autre avoit remportée, envoya en Livonie une armée, qui prit d'abord Wesenberg au Nord de cette province. Les Suédois s'en étant approchés par les glaces du golfe de Finlande, les Russes rendirent cette forteresse le quatre de Mars, à condition d'avoir la vie sauve, & d'emporter leurs effets. Quatre jours après Tolsbourg qui n'étoit qu'à une lieuë de-là, se rendit aux mêmes conditions. Tout le canton de Wikke, long d'environ douze milles & large de dix, se soûmit en même tems aux Suédois, commandés par le Prince Charles frere du Roi; & la forte place de Lode fut prise le vingt-deux de Juillet, n'ayant tenu que quatre jours, au grand étonnement de tout le monde: mais on est persuadé que ce fut par la trahison du Gouverneur, qui a servi depuis ce tems-là dans les troupes de Suéde. Quelque tems après la garnison de Wichela abandonna la place, & y mit le feu pour se retirer à Pernaw. Les Suédois marcherent de-là à Leal; & ayant ruiné la porte avec des boulets rouges, ils entrerent dans la ville, & prirent le château par composition.

La

La garnison Moscovite de Hapsel se défendit quelque tems avec courage, & tua même beaucoup de monde aux Suédois; mais voyant enfin que le canon des assiégeans foudroyoit la place, & qu'elle n'avoit point de secours à espérer, elle capitula le onze de Juillet. De-là Pontus de la Gardie s'avança du côté de Nerva. Cette ville tire son nom du fleuve Nerva sur lequel elle est située: la Nerva & la Wielka sont la même riviére; elle s'appelle Wielka jusqu'à l'endroit où elle se jette dans le lac de Peibas; lorsqu'elle en sort, elle prend le nom de Nerva, & elle va tomber dans la mer à douze lieuës au-dessous. Depuis le lac jusqu'à la mer son canal est si profond, que les plus gros batimens marchands abordent aisément à Nerva, & pourroient même remonter jusqu'à Pleskow, s'il ne se trouvoit au-dessus du lac de Peibas du côté de Pleskow, des chûtes d'eau d'environ vingt-cinq coudées de haut qui empêchent que les vaisseaux ne puissent remonter plus loin.

Jean Duc de Moscovie avoit bâti de l'autre côté du fleuve de Nerva une autre ville, qu'il appella de son nom Iwanogrod: elles étoient si voisines l'une de l'autre qu'on pouvoit les joindre par un pont, & pousser un javelot de l'une à l'autre. Sa nouvelle ville lui ayant donné le moyen de se rendre maître de Nerva, il y établit un port libre pour le commerce des Allemans, & des peuples qui habitent au-delà de la mer, ou du côté de l'Occident. Dans le tems que Nerva appartenoit aux Chevaliers Livoniens, le commerce se faisoit à Derpt. Le grand Duc avoit tiré une partie des garnisons de Derpt & de Nerva pour les faire venir à Pleskow, qui étoit plus exposé: ainsi il ne fut pas difficile aux Suédois de s'emparer de la ville qui est en-deçà du fleuve Nerva, quoiqu'on y eût fait passer toute l'artillerie de la nouvelle Nerva ou Iwanogrod; & lorsqu'ils furent maîtres de l'ancienne, & qu'ils se mirent en devoir d'attaquer la nouvelle sous la conduite de Jerôme Cagnolo, qui étoit au service du Roi de Suéde avec un régiment Italien, les habitans, qui n'avoient plus de canon, se rendirent sur le champ. Dans cette consternation générale les châteaux de Jammahrot & de Coporio, qui étoient aux environs de-là, ouvrirent leurs portes; & les Suédois étant entrés dans le cœur du païs pour attaquer quelques places que les Moscovites y tenoient, le château de Weissenstein, très-bien fortifié par l'art & par la nature, se rendit à composition: l'armée alla ensuite camper devant Pernaw.

Le Duc Magnus (1) prit aussi plusieurs places au nom du Roi de Pologne, & entre autres Kiremps, & Fabiano ou Falkenaw qu'on avoit fortifié à la hâte: Biring prit Pirckel, Thomas d'Embden prit Salis, & Debinski força Lenewart & Ascherod, situés l'un & l'autre sur la Dwina. La ville de Riga, à qui le voisinage des garnisons Moscovites étoit à charge, lui fournit de l'Infanterie pour cette expédition, & il garda outre cela un détachement d'Ecossois qui alloient joindre le gros de l'armée: on ne doute pas qu'il n'eût pris Kockenhaus, s'il l'eût attaqué dans ce torrent de prospérités.

Du

(1) Troisiéme fils de Christierne III. Roi de Dannemarck.

HENRI III. 1581.

Du côté des Polonois, Radzivil, suivi de Kimita & des Tartares Lithuaniens, ayant eu ordre de faire des courses dans le païs ennemi, s'avança jusqu'à Salesa au-delà de Toropecz, & combattit les Moscovites. Ogniski & Gabriel Holubeckon se distinguerent beaucoup dans cette action; les Moscovites furent mis en déroute, & poursuivis six lieuës durant par les troupes d'Holubeckon. Radzivil s'avança jusqu'à Resowa; & s'étant campé sur le Wolga, il détacha Halimbeck avec ses Tartares, & lui ordonna de marcher le long de la riviére du côté de Sturicie, où le grand Duc étoit venu en personne pour y attendre l'évenement du siége de Pleskow, & de répandre par-tout la terreur du nom Polonois, en ravageant & brûlant tout le païs: ils le firent; mais il y en eut quelques-uns qui furent pris par les Moscovites du côté d'Ocomecz.

Daniel Mursa, un des Officiers de la table du grand Duc, déserta & vint trouver Radzivil, à qui il rendit compte du petit nombre de troupes que ce Prince avoit à Sturicie. Malgré cet avis Radzivil, jugeant qu'il n'étoit pas assez fort pour aller attaquer un corps, à qui un aussi puissant Prince que le Duc de Moscovie confioit la garde de sa personne, se retira d'abord à Duna, ensuite à Dubda, & essuya de grandes difficultés dans sa marche: il fit en chemin une tentative inutile sur Toropecz, en conséquence d'un faux avis qu'on lui avoit donné que la ville manquoit de vivres. De-là il vint à Chelm, & ensuite à Stara Russa (1).

Les Cosaques, que l'on avoit envoyés au commencement du siége pour occuper les avenuës de Novogrod, eurent aussi occasion de combattre; proche d'Opolska les Tartares Moscovites firent sur eux quelques prisonniers. D'un autre côté, lorsque Radzivil fut de retour au camp, ses Tartares eurent quelque avantage sur les Moscovites, & prirent Opatinski & quelques Bojars.

Le P. Possevin Jésuite travaille à la paix entre la Moscovie & la Pologne.

Cependant le P. Possevin Jésuite revint trouver le Roi de Pologne, & lui dit que le grand Duc étoit résolu de ne point proposer d'autres conditions que celles qu'il avoit offertes à Ploczko: c'est qu'il comptoit que la rigueur de l'hyver, qui est terrible en ce païs-là, forceroit bientôt l'armée Polonoise à entrer en quartier, & que le Roi seroit obligé de retourner en Pologne pour assister à la diette, comme il avoit fait les années précédentes; que par ce moyen Pleskow seroit délivré du siége, & la Moscovie des troupes du Roi de Pologne, & qu'avant qu'elles fussent de retour, il trouveroit moyen de se mettre en état de soutenir la guerre. Le Roi répondit à Possevin, qu'il ne se retireroit point de devant Pleskow qu'il ne s'en fût rendu maître, ou que le Duc de Moscovie ne lui eût cédé toute la Livonie; que sa résolution étoit prise, & que l'hyver le plus terrible ne le feroit pas changer. Possevin le pria de lui donner quelque tems pour écrire au Duc & pour le presser d'envoyer des Ambassadeurs pour la paix. Le Roi y consentit. Possevin manda à ce Prince la réponse du Roi de Pologne, & combien les Moscovites se trompoient: il l'exhorta à songer sérieusement à la paix, & à envoyer des Ambassadeurs dans un lieu commode

(1) Stara Russa, ou l'ancienne Russa, est une ville située sur le lac Ilmen du côté du Midi.

de pour la traiter; que le Roi avoit agréé qu'on entrât en négociation avec eux. HENRI III.

Le Duc auſſi-tôt fit réponſe aux lettres de Poſſevin, & la lui envoya par un courier: il marquoit pour lieu d'aſſemblée le bourg de Sapolia, diſtant de quatre-vingt-dix milles de Pleskow. C'eſt-là qu'on donne des paſſeports à ceux qui veulent voyager en Moſcovie. Il donnoit parole qu'il y enverroit inceſſamment ſes Ambaſſadeurs, & il demandoit un ſaufconduit pour eux. Le Roi agréa le lieu, & envoya le ſaufconduit. 1581.

Murmures dans l'armée Polonoiſe.

Cependant l'armée qui aſſiégeoit Pleskow, commençoit à ſouffrir beaucoup de froid; & il y avoit des Seigneurs, qui ennuyés de ce ſiége, étoient d'avis qu'on ſe relâchât un peu ſur la Livonie pour faciliter la paix, & qui exhortoient Poſſevin à prier le Roi au nom du Pape d'adoucir les conditions qu'il avoit exigées juſque-là. Comme ils ſçavoient que le Roi, & Zamoyski ſur-tout, qui étoit preſque ſon unique conſeil, étoient fort éloignés d'y conſentir, ils vouloient qu'on aſſemblât le Sénat, & qu'on demandât les avis en préſence de Poſſevin.

Le Roi fut indigné au-delà de tout ce qu'on peut dire, de ce qu'on vouloit ainſi le forcer: il étoit d'ailleurs vivement piqué des bruits qu'on faiſoit courir, que ſon deſſein étoit de partager la Livonie entre ſes neveux, & les Seigneurs Hongrois; & qu'il n'en reviendroit rien à la République de Pologne, quoique ce fût avec le ſang des Polonois qu'on en faiſoit la conquête.

Sentiment & conduite de Zamoyski dans ces circonſtances.

Zamoyski s'oppoſoit de tout ſon pouvoir à cette manœuvre: il prioit avec toute l'inſtance poſſible les Gentilshommes, qui ſervoient en qualité de volontaires, & qui avoient déja demandé leur congé, de ne pas renverſer par une retraite precipitée l'eſpérance indubitable d'une victoire prochaine, ou d'une paix glorieuſe; & en public il marquoit aſſez qu'il n'y avoit rien à quoi il ne ſe déterminât plûtôt que de ſortir du lieu où il étoit, ſans avoir pris la ville, ou ſans avoir fait une paix, telle que le Roi l'avoit promiſe à la derniére diette: qu'à l'égard d'introduire Poſſevin dans le Sénat, c'étoit renverſer les maximes de leurs ancêtres, qui avoient toujours cru qu'il étoit dangereux de faire entrer les étrangers dans les affaires publiques, ou de leur donner quelque autorité dans les délibérations. On tint conſeil, & on propoſa deux maniéres de reſter; l'une de demeurer dans le camp qui étoit bien fortifié, & de continuer le ſiége; l'autre de bâtir des forts tout autour de la ville, & de l'obliger à ſe rendre en l'affamant: mais la rigueur de l'hyver ne permettoit ni de demeurer dans le camp ſous des tentes pendant un froid ſi terrible, ni de conſtruire des forts pendant que la terre étoit ſi dure que le hoyau ne pouvoit pas l'entamer.

Là-deſſus les Lithuaniens préſenterent au Roi une requête, par laquelle ils demandoient que pour les délivrer des incommodités des quartiers d'hyver, on fît hyverner les troupes dans le païs ennemi; & ils marquoient un terme, au bout duquel il ſeroit permis à chacun de s'en retourner chez ſoi, ſi la paix n'étoit pas faite. Comme toutes ces délibérations étoient publiques, il étoit impoſſible que le Duc de Moſcovie n'en fût pas inſtruit;

HENRI III. 1581.

Il est en butte aux traits de la jalousie des Grands.

ce qui nuisoit beaucoup aux affaires, & empéchoit qu'on ne les finît d'une maniére avantageuse ou par la force, ou par la négociation.

Zamoyski, élevé depuis peu à la première dignité de la guerre, étoit regardé avec un œil de jalousie par tous les Grands, qui croyoient que la faveur avoit plus contribué à son élevation que son mérite; quoiqu'il ait bien fait voir depuis qu'il étoit très-capable de soutenir cette place: ainsi il n'ignoroit pas qu'il avoit bien des ennemis, & il étoit informé de tous les discours que l'on tenoit à son sujet. „ C'est, disoit-on, un homme de „ Lettres, élevé dans les académies d'Italie. Engagé par sa charge à vivre „ dans le repos de la robe, plûtôt que parmi le tumulte de la guerre, il va „ ruiner l'armée par ses conseils & par son opiniâtreté: puis il laissera un „ Lieutenant dans le païs ennemi, exposé à toutes les rigueurs d'un hyver „ affreux; tandis qu'il retournera en Pologne avec le Roi pour y tenir la „ diette à son aise, & bien loin des perils de la guerre & de la saison. "

C'est ce même Zamoyski, qui huit ans auparavant en qualité de Chancelier du Royaume, avoit été nommé parmi les Ambassadeurs qui apporterent à Henri III. alors Duc d'Anjou, le décret si honorable de son élection à la Couronne de Pologne: ce fut lui qui le proclama Roi à Paris dans une cérémonie publique; qui s'acquit chez nous une grande réputation d'érudition, d'éloquence & de sagesse; qui y fut regardé comme un esprit qui sentoit beaucoup plus la douceur de l'air d'Italie que la rigueur du ciel des Sarmates, & qui par sa bonne mine, & par tout son extérieur sembloit avoir été toute sa vie à la Cour de France. Ce fut à lui que Fr. Baudoüin, ce grand Jurisconsulte, dédia l'Ouvrage qu'il fit sur cette Ambassade, où il parle de ce Chancelier, comme s'il eût été l'auteur d'un livre qui avoit paru sur le Sénat Romain (1), comme je l'ai dit ci-dessus.

Le Roi avoit ordonné une assemblée de la Noblesse, parce qu'il apprehendoit que s'il convoquoit une diette, on ne le forçât ou de ramener l'ar-

(1) Et qui dans le fond étoit de Charles Sigonius, comme je le sçus de Sigonius même, lorsque j'étois à Boulogne, ainsi que je l'ai dit ci dessus. Aussi y a-t-il beaucoup d'apparence, que pour se faire quelque réputation, il ne dédaigna pas alors de se servir de la plume d'autrui, puisqu'il à bien pû dans la suite prendre un nom emprunté pour pub'ier lui-même ses propres loüanges. Car, si je ne me trompe, cette histoire de la guerre de Moscovie, qui est écrite avec tant de pureté & d'élegance, & qui a paru sous le nom d'un certain Heidenstein Sécretaire de la Cour, Auteur qui nous est absolument inconnu, est ou de Zamoyski lui-même, ou plûtôt de quelqu'autre qui savoit parfaitement le Latin, & à qui Zamoyski l'aura dictée, ou qui du moins l'aura tirée de ses mémoires. Je serois même fort tenté de croire, que cet Auteur est ce Jean-Michel Brutus Venitien, que nous avons vû long-tems en France mener une vie fort pauvre & fort obscure. Apres l'élevation d'Etienne Batthory sur le trône de Pologne, Zamoyski, qui avoit connu Brutus en Italie & ensuite a Paris, avoit conseillé a ce Prince de le faire venir auprès de lui avec toute sa famille, pour écrire son histoire & lui servir de Sécretaire; & comme il mourut depuis dans cette Cour aussi pauvre qu'il avoit vécu, sans qu'il se trouvât personne en Pologne fort jaloux de conserver la gloire d'un étranger comme lui, il fut fort aisé à Zamoyski de faire paroitre sous tel nom qu'il voulut un Ouvrage, que ce sçavant homme avoit composé à son honneur. Le Roi avoit ordonné &c. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*



l'armée en Pologne, ou au moins de lever le siége de Pleskow. Cependant, dans la crainte que les Etats ne se contentassent pas d'une assemblée de la Noblesse, il avoit à tout événement envoyé des lettres pour convoquer la diette. Les Grands s'imaginerent encore que tout cela étoit une ruse de Zamoyski, qui vouloit à toute force autoriser ses conseils inflexibles par la présence du Roi qu'il retenoit au camp; & cela fit qu'ils se déchaînerent avec plus de fureur contre lui, jusqu'à faire courir des vers satyriques, où ils lui reprochoient d'avoir passé sa vie dans la poussiére de l'école, & non dans l'exercice des armes. Son zéle pour maintenir la discipline militaire augmentoit encore la haine qu'on lui portoit d'ailleurs: car pour maintenir son autorité, il étoit extrémement sévére, non-seulement à l'égard des soldats, mais méme à l'égard des Seigneurs, parce que plus ils étoient élevés, plus l'exemple de leurs fautes étoit dangereux, & plus aussi leur punition étoit capable de retenir ceux qui étoient d'une condition au-dessous de la leur. Mais Zamoyski, ou par amour pour la patrie ou par prudence, méprisa tous ces bruits, de peur qu'on ne le regardât comme un homme à qui la fortune avoit fait tourner la téte, si dans le commencement de son élevation à la premiére dignité de la guerre, il vengeoit ses injures particuliéres, sous prétexte de repousser celles qu'on faisoit à l'autorité publique en sa personne; & il voulut qu'on fût persuadé qu'il sacrifioit tout au salut de l'Etat: cependant il n'oublioit rien pour réfuter toutes les calomnies de ses adversaires, non par des paroles, mais par des faits. Ainsi ayant été informé que les soldats vétérans, qui avoient servi à Dantzick, tenoient des assemblées à l'occasion de la paye qui leur étoit dûë, il fit une ordonnance, qui portoit que tous ceux qui auroient fait des assemblées particuliéres, seroient déclarés coupables du violement de la discipline militaire, & qu'ils seroient punis suivant les loix de la guerre; & que s'ils avoient quelque chose à demander, ils devoient s'adresser à lui. Ils vinrent en effet en grand nombre à sa tente; & Zamoyski leur ayant dit d'abord que le trésor militaire étoit presque épuisé, il les pria de sacrifier à l'amour de la patrie & à l'honneur de la République l'incommodité que leur causoit le défaut de paye. Après ce préliminaire il déclara qu'il ne laisseroit point de Lieutenant à l'armée, mais qu'il y demeureroit lui-même, tant que le siége dureroit. Ses amis lui ayant dit de prendre garde à quoi il s'engageoit; qu'outre que l'entreprise étoit très-périlleuse, si elle tournoit mal, il alloit ternir la gloire de toutes ses actions passées, & s'attirer la haine de tout le monde, il ne leur répondit que ce mot: „ Un bon Général, & un bon citoyen ne doivent „ penser qu'à la gloire de l'Etat sans se mettre en peine de la leur: si l'intérét de l'Etat veut que nous nous retirions sans avoir rien fait, j'aime „ mieux que l'infamie en retombe sur moi que sur le Roi ou sur la République."

Henri III. 1581.

Son adresse à prévenir une révolte.

Cependant les Moscovites avoient réparé leurs bréches & construit un nouvel ouvrage, sur lequel ils avoient placé des canons de soixante & dix, & de quatre-vingts livres de bale, qui perçoient d'un seul coup trois gabions, rangés les uns derriére les autres. Les Hongrois & les Polonois ne laisserent pas

 de

HENRI III. 1581.

de se maintenir dans leurs tranchées : & comme les assiégeans & les assiégés se faisoient une guerre continuelle avec toutes sortes de feux d'artifice & de machines de guerre, que l'attaque & la défense étoient égales, ils demeuroient les uns & les autres dans le même état.

Attaque & prise du monastére de Petzuri.

Enfin on cessa les attaques de la ville pour s'emparer des postes des environs; la premiére entreprise fut contre le monastére de Petzuri, c'est-à-dire du sépulchre, situé à trente milles de Pleskow, sur le chemin de la Livonie & de Riga. Les Moscovites ont en grande vénération ce monastére qui est consacré à la sainte Vierge, & ils y conservent une figure de bois qui la représente, & qu'ils respectent beaucoup. On dit dans le païs qu'on l'a trouvée auprès de-là dans un arbre, où elle s'étoit formée d'elle-même. Ce monastére est fort riche, & on y a attaché des revenus considérables, qu'on a ôtés à la ville de Novogrodeck en Livonie. On y avoit mis une grosse garnison qui tomboit à tout moment sur les fourrageurs Polonois. On y envoya Farensbeck, qui amorcé par un petit avantage sur un corps de Moscovites qu'il trouva sur sa route, entreprit de se rendre maître de ce poste: dès qu'il eut fait bréche à la tour, il tenta l'escalade. Guillaume Ketler neveu du Duc de Courlande, avec les deux Tisenhausen Gaspard & Reinold, monterent les premiers: mais les échelles ayant cassé sous eux, ils tomberent, & furent pris faute de secours. Le Roi ayant appris cet accident, leur envoya un renfort de cinq cens Hongrois conduits par Bornemissa, avec quelques piéces de gros canon. Une partie de la muraille ayant été renversée, Thomas Solandi pour faire diversion, alla avec une troupe de goujats & de Cosaques Polonois tenter l'escalade a une tour opposée à celle que les Allemans & les Hongrois attaquoient: mais il fut repoussé comme les autres. Depuis que Zamoyski avoit été nommé Généralissime, tout se faisoit avec beaucoup de confusion, par la jalousie de ses ennemis qui se retiroient du camp, les uns sous un prétexte, les autres sous un autre; ce qui étoit cause qu'il n'y avoit jamais d'attaque générale, & que les ennemis pouvoient réünir toutes leurs forces pour défendre le côté attaqué. Cet exemple fit voir que la négligence dans le siége d'une mauvaise place est aussi capable d'empêcher le succès, que les difficultés qui se trouvent quand on en attaque une bonne, parce que dans celle-ci la grandeur du péril & la crainte qu'il cause, reveille l'activité ; dans l'autre au contraire comme il se trouve peu de difficultés, le soin & l'attention se relâchent aisément.

Le Roi de Pologne nomme des Plénipotentiaires pour la paix.

Le projet d'assembler la Noblesse ayant échoüé, le Roi se trouva obligé de se rendre à la diette: mais avant que de partir, il nomma deux Plénipotentiaires pour la paix; sçavoir, Sbaras Palatin de Braslaw pour la Pologne, & Albert Radzivil Maréchal de la Cour de Lithuanie pour le grand duché de Lithuanie. Il leur donna pour adjoint & pour Sécretaire Michel Haraburda, qui connoissoit parfaitement l'état des affaires de Moscovie; & il laissa à Zamoyski un plein pouvoir de conclure la paix, comme si lui-même eût été présent.

Et quitte l'armée

Le Roi partit donc avec les volontaires & tous les Officiers de sa Cour, laissant au camp Balthasar son neveu, fils d'André Batthory son fre-

frere; & ayant paſſé la Dwina à Duneburg, il vint à Vilna. Les troupes ſoudoyées, tant celles qui avoient toujours été au camp, que celles qui y étoient revenuës depuis peu après la courſe qu'elles avoient faite du côté de Sturicie ſous la conduite de Radzivil, demeurerent avec Zamoyski devant Pleskow; & c'étoit-là toute ſon armée. Ce Général étoit d'autant plus attentif à empêcher que la négligence & le relâchement de la diſcipline ne fût cauſe de quelque deſordre en l'abſence du Roi, qu'il ſçavoit que les yeux de ſes ennemis étoient ouverts ſur toutes ſes démarches, & que s'il faiſoit une faute, il n'auroit perſonne ſur qui il pût la rejetter, ni qui voulût prendre ſon parti. Il commença par choiſir ſix des principaux Officiers, avec qui il pût conférer des affaires ſecrettes; deux Sénateurs, qui étoient Jean de Tarnow, & Etienne Grudzinski; & quatre Chevaliers, ſçavoir Erneſt Weier, Martin Caſenove, Jean Leſnovolski, & Sigiſmond Roſnie. Ayant ſçû par les priſonniers ce qu'il y avoit d'hommes & de vivres dans la ville, il calcula que s'il pouvoit empêcher qu'il n'y entrât des vivres, ce qu'ils en avoient ſeroit entiérement conſommé au mois de Mai; qu'ainſi ils ſeroient forcés de ſe rendre, & qu'en attendant ce terme, il pouvoit diſtribuer ſes ſoldats dans les châteaux des environs, dont on s'étoit emparé, & les garantir du froid horrible qui ſe faiſoit ſentir. Il eut ſoin en même tems de mettre des troupes en embuſcade dans différens endroits; & il y eut de tems en tems quelques combats contre des détachemens de la garniſon qui ſortoient pour aller chercher du fourrage, & qui étoient preſque toujours battus.

Henri III. 1581.

pour ſe rendre à la diette.

Enfin les Ambaſſadeurs Moſcovites arriverent; c'étoit Démétrius fils de Pierre, Ileski, Romain Olfironi, & Nicolas Baſſorek pour Sécretaire. Poſſevin alla au-devant d'eux, & les Ambaſſadeurs de Pologne les ſuivirent de près. On commença donc à entrer en négociation; & la premiére choſe que l'on propoſa, fut de comprendre le Roi de Suéde dans le traité. Quelque mécontent que le Roi de Pologne fût de ce Prince, qui malgré la priére qu'il lui avoit faite de ne point attaquer la Livonie, n'avoit pas laiſſé d'y envoyer une armée qui avoit envahi une partie de cette province pendant que les Polonois étoient occupés ailleurs contre l'ennemi commun, cependant il ſe rendit à la ſollicitation de ſa femme, ſœur du Roi de Suéde; & il accorda cet article.

Arrivée des Ambaſſadeurs Moſcovites au camp Polonois.

Les ordres donnés aux Ambaſſadeurs Moſcovites portoient, à ce qu'on apprit d'un transfuge, que ſi les Polonois ſe retiroient de devant Pleskow, ils rompiſſent ſous quelque prétexte ſpécieux la négociation; mais que s'ils y demeuroient, ils traitaſſent cette affaire ſérieuſement, & que ſi le Roi vouloit rendre Luki, & les autres places qu'il avoit priſes durant cette guerre, à la réſerve de Weliſch & du territoire de Ploczko, ils lui cédaſſent toute la Livonie.

Conférence pour la paix.

Comme les Moſcovites voyoient que, malgré le départ du Roi, le ſiége ſe continuoit vigoureuſement, ils entamerent la négociation dans le deſſein de la conclure. Cependant, comme ils ſçavoient qu'il y avoit beaucoup de mécontens à l'armée, & qu'ils eſpéroient toujours que la rigueur du froid

K 3 feroit

HENRI III. 1581. feroit lever le siége, ils tiroient les choses en longueur; & sur les moindres incidens ils demandoient la permission d'en ecrire à leur Prince.

Mort du Prince Jean, fils aîné du Czar.

Ce fut vers ce tems-là qu'on apprit par quelques prisonniers, faits par Jourdain Spitcon, Officier fameux par le combat de Dersaw, que Jean, l'aîné des fils du Duc de Moscovie, étoit mort. Ce jeune Prince, à ce qu'ils disoient, ayant répondu à son pere, qui lui étaloit la grandeur de ses richesses & de ses trésors, que la vertu & le courage étoit un trésor plus précieux que tout ce qu'il venoit de voir, & que celui qui possédoit ce dernier n'auroit pas grande peine à le dépouiller de son or & de son argent; le Duc irrité de cette réponse, ou de ce que le jeune Prince faisoit de grandes instances pour qu'on lui permît d'aller combattre les ennemis, lui donna un coup de bâton sur la tête, qui lui causa une épilepsie dont il mourut peu de tems après: accident d'autant plus triste pour ce pere, que Théodore son autre fils étant imbécille, se trouvoit incapable de regner, ni de rien faire de sérieux.

Froid excessif dans les environs de Pleskow.

On étoit à la fin de l'année, où le froid a coûtume d'être affreux en ces cantons; ce qui est marqué par une espéce de proverbe de la langue Moscovite, qui pour désigner un très-grand froid, se sert de l'expression *de froid de Saint Nicolas*, ou *de froid de Jesus-Christ:* car quoique la Moscovie soit presque toute située vers le Pole, il n'y a cependant point d'endroit où l'hyver soit si rude qu'autour de Pleskow; & c'est pour cela que les animaux, qui par tout ailleurs sont noirs ou bruns, comme les corbeaux, les gelinotes, les perdrix, les lagopes (1), les ours & les liévres sont tous blancs en ce païs-là. Les nuits d'ailleurs sont si longues en hyver, que le jour ne dure pas plus de cinq heures: en sorte que les gardes ne se faisoient qu'avec beaucoup de peine & de périls; & à peine un soldat avoit-il mis le pied hors de sa tente, que tous ses membres étoient gelés, & sur-tout ceux qui ne sont pas couverts, comme le nez, les oreilles, le visage. La moindre fiévre dans ces circonstances devenoit mortelle: & ce que bien des gens racontent de ce païs-là comme une merveille, qu'en répandant de l'eau elle gele, plusieurs le virent par expérience. Comme dans le commencement on faisoit la garde à découvert, il y eut beaucoup de soldats qui perdirent des membres. Celui qui a écrit la rélation de ce siége, en rapporte un exemple mémorable. Il dit qu'un cavalier de la compagnie de Rosnie, ayant les deux jambes mortes de froid, & avec cela la fiévre & le transport, le Médecin lui fit couper les deux jambes sans qu'il le sentît; ensorte que la connoissance lui étant revenuë, il demanda à ceux qui étoient autour de lui ce qu'étoient devenuës ses jambes, comme il auroit pû demander ce qu'étoient devenus ses habits. Pour remédier à ces tristes accidens, Zamoyski faisoit changer les gardes quatre fois la nuit, & y envoyoit peu de monde: & ce n'étoit pas même de ceux qui auroient pû repousser les sorties de la garnison; il suffisoit qu'ils fussent capables d'en donner avis, &

(1) Lagope, oiseau gros comme un pigeon, & tout blanc, qu'on trouve dans les Alpes, & qu'on appelle *Lagope* parce qu'il a les pieds couverts de poil, comme les liévres.

& il faisoit demeurer ses meilleurs soldats armés dans leurs tentes, où ils étoient à couvert du grand froid. Henri III.

Je dois mettre au rang des affaires de Pologne la conférence qui s'étoit tenuë long tems auparavant entre Jeremie Patriarche de Constantinople & les Theologiens de l'école de Tubinge; conférence qui ne fut publiée que cette année, & qui donna matiére à bien des écrits. Huit ans auparavant, Jaques Andreas Prévôt de l'Eglise de Tubinge, & Chancelier de l'académie (ce sont les titres qu'il se donne) & Martin Crusius Professeur des langues Greque & Latine dans la même académie, avoient envoyé au Patriarche les principaux articles de la Confession d'Augsburg, traduits en Grec depuis long-tems par Paul Dolscius de Plauwen. Leur dessein étoit, à ce qu'ils ont écrit depuis, de justifier leur Foi contre les calomnies que l'on répandoit dans tout l'Orient, où on les traitoit de sectaires: & pour me servir de leurs termes, ils ne croyoient pas devoir tenir plus long-tems sous le boisseau la lampe de la parole divine; ils vouloient la placer sur le chandelier. Le Patriarche leur répondit avec beaucoup de modération & de politesse par une lettre du 15. de Mai 1576. où il réfute les points qui étoient contraires aux sentimens de l'Eglise Greque. 1581. Conférence entre le Patriarche de Constantinople & les Théologiens de Tubinge.

Lorsqu'on eut reçû la réponse du Patriarche, Luc Osiander, au nom d'Andreas & Crusius, lui envoyerent un nouvel écrit le premier d'Octobre de l'année suivante. C'étoit un abrégé de la Théologie de Jaques Herbrand, traduit en Grec par Crusius, où l'on traitoit de la régle qu'il falloit observer dans l'interprétation de l'Ecriture sainte, & de la procession du Saint Esprit. Le Patriarche y répondit en 1579. & le jour de Saint Jean-Baptiste de l'année suivante, les Théologiens de Wirtemberg lui firent une troisiéme réponse qu'ils envoyerent à Constantinople. Le 6. de Juin 1580. le Patriarche repliqua à ce nouvel écrit; & les Théologiens finirent enfin cette dispute par des remercimens qu'ils lui firent. Les actes de cette dispute furent pour lors supprimés par ces Théologiens en partie, disent-ils, pour ménager le Patriarche, qui avoit été déposé par les Turcs, & qui étoit en danger de sa vie; & en partie parce qu'ils ne voyoient pas de quelle utilité pouvoit être à l'Eglise la publication de ces actes. Mais Stanislas Sokolowski, Théologien du Roi de Pologne, pria instamment un Abbé d'un monastére Grec qu'il trouva à Leopol, capitale de la Russie Polonoise, de lui envoyer ces actes dès qu'il seroit retourné dans son païs: l'Abbé n'y manqua pas. Sokolowski aussi-tôt les traduisit en Latin, & les fit paroître pendant le courant de l'année dont nous parlons, sous le titre de censure de l'Eglise Greque. Cette traduction est accompagnée de notes, & dédiée à Grégoire XIII. Le but du traducteur a été de montrer que les Théologiens de Wirtemberg & tous ceux de leur Communion, voyant que leur doctrine ne peut s'accommoder avec celle de l'Eglise Catholique d'Occident, avoient eu recours aux Evêques Orientaux, comme autrefois les Pélagiens, suivant le reproche que leur en fait Saint Augustin; mais qu'ils avoient encore reconnu que la doctrine de l'Eglise d'Orient étoit bien différente de la leur.

Les Théologiens de Wirtemberg, instruits de cette édition, firent impri-

HENRI III. 1581. primer trois ans après dans cette derniére ville, les mêmes actes en Grec & en Latin avec une préface, contre laquelle un Jurisconsulte nommé Jean-Baptiste Fikler, composa un écrit sous le titre d'*Eponge*; & Sokolowski lui-même leur fit une réponse à laquelle il joignit la sentence définitive du Patriarche, avec un écrit sous le nom d'Antidote, pour réfuter la réponse de ces Théologiens à la censure que ce Patriarche avoit faite de quelques articles de la Confession d'Augsburg. Jaques Gorski se joignit à lui, & donna sur son Antidote quelques remarques qu'il intitula *Crusius*.

Affaires d'Espagne & de Portugal. Pendant qu'Etienne faisoit des conquetes en Moscovie, Philippe II. n'avançoit pas moins ses affaires en Portugal. Le tems approchoit qu'il devoit se rendre à Tomar pour écouter les Procureurs des Cours (1); mais il voulut en passant rendre une visite de civilité à Catherine, femme du Duc de Bragance, qui avoit, comme nous l'avons dit, le droit le plus apparent à la Couronne de Portugal. Elle étoit venuë de Villa-viciosa à Boino. Philippe y demeura un jour entier, & eut plusieurs entretiens familiers avec elle. Il envoya Philippe de Cordouë d'Arragon pour aller aussi complimenter de sa part le Duc de Bragance. Le Roi étant revenu de-là à Elvas, se mit en chemin pour Tomar; tout le monde y étoit dans l'attente du nouveau Monarque. Philippe y parut avec un visage serain, recevant parfaitement bien tous ceux qui l'abordoient, leur parlant avec bonté, & répondant gracieusement à toutes leurs demandes; en sorte que du côté de l'extérieur & des paroles, ils n'eurent rien à désirer. Quand il fut question de graces, de bienfaits, de récompenses, ils eurent lieu de se plaindre de sa lenteur. On ne sçauroit dire pourtant si ce fut par la faute du Prince ou de ses Ministres, ou même par le concours importun de ceux qui demandoient, & qui se croisoient les uns les autres. Il se contenta pour-lors de confirmer la charge héréditaire de Connétable du Royaume au Duc de Bragance, & de lui donner la toison. Pendant qu'on disoit la Messe, ce Seigneur étoit auprès du Roi derriére un rideau: en un mot il n'y avoit point d'honneur qu'on ne lui accordât; mais rien qui pût augmenter ni sa fortune ni sa puissance. Avant l'assemblée, le Roi commença par prêter serment, & le reçut ensuite de tout le monde avec beaucoup plus de pompe, & moins de tumulte que cette cérémonie ne s'étoit pratiquée sous le Roi Henri (2); parce que ce fut dans l'assemblée des Cours qu'Henri fut reconnu, & que le peuple n'étoit pas bien disposé pour ce Prince: mais ici tout se passa avec beaucoup de solemnité. L'Archevêque de Braga, qui est regardé en Portugal comme le Primat des Espagnes, les Archevêques de Lisbonne & d'Evora, les Evêques de Coimbra, de Portalegre & de Leyria se trouverent à l'assemblée avec les Grands du Royaume. Philippe de Mora Sécretaire des Etats prononça le premier les paroles du serment; & Philippe ayant la main sur la croix, les répeta après lui. De Mora récita ensuite la formule de celui que devoient prêter les Etats: & incontinent le Duc de Bragance & le Duc de Barcellos son fils, le prêterent sur

Arrivée de Philippe II. à Tomar.

Il prête serment, & reçoit celui de ses nouveaux sujets.

(1) Ces Cours ou *Cortes*, sont des députés de tous les Ordres, à peu près comme nos Etats généraux.

(2) Henri Cardinal de Portugal, & depuis Roi. Il succéda au Roi Sébastien, tué en Afrique en 1579.

sur les Evangiles; & après eux les Grands du Royaume, & ensuite les Prêtres, & les Syndics des villes.

Henri III. 1581.

Philippe, Prince de bonne mine, avoit pris ce jour-là un air si gracieux, qu'il sembloit s'être dépoüillé de l'humeur des Castillans, pour prendre celle des Portugais. La magnificence de son manteau, qui étoit d'étoffe d'or, & le concours d'une infinité de personnes qui l'environnoient, rendirent cette cérémonie très-brillante; & l'on y publia enfin cette amnistie générale qu'on attendoit avec tant d'impatience. Mais la fin répondit mal à l'attente de la nation: car on en exclut Antoine Prieur de Crato, François de Portugal Comte de Vimioso, & Jean son frere Evêque de la Guarda, avec cinquante autres Seigneurs de la faction contraire, & en général tous les Moines, & tous ceux qui avoient suivi le parti d'Antoine; & on les déclara incapables de posseder aucune charge publique.

D. Antoine & ses partisans exclus de l'amnistie générale.

Cette exception irrita bien des gens, qui souhaitoient que tout le passé fût mis en oubli, & qui s'en étoient flattés; mais quelques priéres qu'on fit là-dessus à Philippe, on n'en put rien obtenir: on cita sur le champ tous ceux qui avoient été exceptés de l'amnistie; & on informa rigoureusement contre eux.

Il ne se trouva point de Castillans à cette cérémonie; Philippe les en exclut pour faire plaisir aux Portugais: mais afin que cette exclusion leur fût moins sensible, il l'étendit jusqu'au Cardinal Albert qu'il avoit amené avec lui, & à qui il donna peu de tems après le gouvernement du Royaume. Il lui défendit, aussi-bien qu'aux Seigneurs Castillans, de paroître en public ce jour-là.

Enfin l'assemblée des Etats se tint le dix-neuf d'Avril. Antoine Pineyro Evêque de Leyria parla devant le Roi pour l'autorité des Etats: il dit que c'étoit par la grace du Saint Esprit que ces assemblées avoient été établies, afin que les Rois puissent communiquer à leurs sujets ce qu'ils pensent sur les affaires qui intéressent l'Etat; que Philippe, se conformant à une coûtume si loüable, souhaitoit qu'ils lui exposassent sincérement tout ce qu'ils jugeroient avantageux à la République avec la même prudence, la même fidélité, le même amour pour la patrie, qu'ils l'avoient fait jusqu'alors. Il exagéra ensuite la grace que le Roi venoit d'accorder: mais que ce n'étoit, pour ainsi dire, que les prémices de la clémence & de la bonté de ce Prince, qui leur annonçoient pour l'avenir des bienfaits plus signalés, & véritablement dignes de leur fidélité & de leur obéïssance.

Assemblée des Etats à Tomar.

Damien de Aguier, un des Syndics de Lisbonne, répondit à ce discours: il remercia le Roi au nom de la ville de la convocation des Cours, & de l'amnistie qu'il avoit accordée. Il fit ensuite quelques demandes de peu d'importance, qui avoient été concertées avec la Cour. Le Roi pour gagner les peuples, accorda sur le champ tout ce qu'il demandoit, & ratifia presque tous les points que le Duc d'Ossune avoit promis en son nom aux administrateurs du Royaume, excepté pourtant ce qui concernoit les garnisons, le commerce de l'Amerique & des Indes occidentales, l'égalité entre les Castillans & les Portugais pour tous les emplois qui dépen-

HENRI III. 1581.

doient de Philippe; & le Roi demanda du tems pour en conférer avec les Seigneurs de Castille.

Demandes des Syndics des villes.

Les Syndics des villes présenterent un autre mémoire à Philippe, par lequel ils demandoient qu'il épousât une Portugaise; que le Prince fût élevé en Portugal; que les domaines & tout ce qui appartenoit à la Couronne de Portugal fût séparé de ce qui appartenoit à celle de Castille; que les Portugais eussent une monnoye particuliére; qu'on diminuât les impôts; qu'on retirât les garnisons, & qu'on établît un ordre de justice. Le Roi refusa nettement la plûpart de ces demandes, & éluda les autres par des réponses ambiguës, qu'il mit à la marge du mémoire.

Celles du corps de la Noblesse.

L'Ordre de la Noblesse avoit nommé trente députés, qui ayant une haute idée de leurs services, s'imaginoient qu'on leur devoit de grandes récompenses. Ils demandoient une jurisdiction absoluë sur leurs vassaux, & que ceux qui avoient été dans la magistrature, ne pussent être jugés que par des Nobles; que le Roi ne pût donner la noblesse à personne que pour des services éclatans; & qu'elle ne pût passer aux descendans de ceux qui seroient ennoblis, que pour des services semblables; enfin que les grandes dignités & toutes les charges publiques ne pussent être exercées que par des Nobles. Toutes ces demandes furent refusées, comme contraires à l'usage établi; ce qui fit beaucoup murmurer la Noblesse.

L'université de Coïmbra conservée contre toute attente.

On crut que le Roi avoit eu dessein d'abolir l'université de Coïmbra; & bien des gens se persuadoient que ce Prince habile ne manqueroit pas de le faire, parce que dans un Royaume nouveau, & qui n'est pas encore bien affermi, il paroissoit dangereux de laisser dans une ville quatre mille jeunes gens, indépendans en quelque sorte de la jurisdiction Royale, & dont la liberté effrénée étoit capable d'exciter des séditions dans le Royaume le plus tranquille; que ce seroit une pepiniére de broüillons, payés pour conjurer contre le gouvernement: qu'il résulteroit encore un autre avantage de l'abolition de cette école, en ce que la jeunesse Portugaise iroit étudier dans les universités de Castille; qu'elle se lieroit insensiblement avec les Castillans; qu'elle prendroit leurs maniéres, & qu'elle se déferoit peu à peu de l'aversion naturelle qu'elle avoit pour eux. Une autre raison sembloit encore devoir l'y déterminer, c'est que dans le tems que le Roi Henri penchoit pour le Duc de Bragance, les Jurisconsultes de Coïmbra avoient soûtenu vivement le droit de ce Duc; & que selon les partisans de Philippe, ils avoient au moins donné un faux sens, & des interprétations forcées, non-seulement aux loix Impériales, mais aux canons même de l'Eglise: ce qui méritoit, selon eux, un châtiment exemplaire.

Ces raisons firent impression sur les Portugais même, qui étoient dans les intérêts de Philippe; & ils se persuadoient que la jeunesse du Royaume ne seroit jamais bien entre les mains de tels maîtres. Cependant l'université subsista; & non-seulement Philippe en conserva les droits, les priviléges & les franchises; mais il fit du bien à ceux même qui avoient écrit contre lui, & augmenta leur honoraire.

Le Pape envoye

Le Pape avoit voulu entrer dans les affaires de Portugal, & s'en rendre tellement l'arbitre, que le possesseur lui fût redevable de cette Couronne;

ronne ; mais l'affaire ayant fini sans lui, il envoya un Nonce pour féliciter Philippe sur ce nouveau Royaume, & lui faire quelque excuse de ce que pour remplir ses devoirs de Pere commun il avoit voulu entrer dans cette affaire, par la crainte qu'il avoit qu'elle n'excitât une guerre funeste entre les Princes qui prétendoient à la Couronne. Sa Sainteté obtint du Roi à cette occasion des titres d'honneur, & des emplois pour Jaques Buoncompagno son bâtard, qu'il avoit déja égalé aux Princes par la dignité dont il l'avoit revêtu, & qu'il cherchoit à élever de plus en plus par les honneurs dont il le combloit tous les jours. Et en récompense il permit à Philippe de faire juger sans appel les causes des rebelles par George Tayda ancien Evêque de Viseo. Sur cette permission, Antoine Prieur de Crato & l'Evêque de la Guarda furent cités ; & comme ils ne comparurent point, ils furent déclarés contumaces, & dépouillés de leurs dignités Ecclésiastiques.

HENRI III. 1581.

Le Pape fait féliciter Philippe II. sur son avénement à la Couronne de Portugal.

Les Vénitiens envoyerent de leur côté Jérôme Lippomano & Vincent Trono, pour féliciter Philippe sur son nouveau Royaume. Ce Prince nomma en même tems à la Viceroyauté des isles de la mer Atlantique, qui appartenoient à la Couronne de Portugal, François de Mascarennas Chevalier d'Evora, à la place du Comte de la Toguia, mort depuis peu. En attendant que le nouveau Viceroi arrivât, Hernando Tellez de Silva gouverna ces isles avec autant d'intégrité que de prudence.

Cependant on cherchoit le Prieur de Crato (1) ; car il étoit encore caché en Portugal, & ses partisans lui furent si fidèles, que quelques récompenses que promît le Roi d'Espagne, & quelques recherches que fissent les espions de Jérôme de Mendoza & d'Emmanuel de Portugal oncle paternel du Comte de Vimioso, qui vouloient sous prétexte d'un pour-parler se saisir de lui, & le livrer aux Espagnols, on ne put jamais découvrir où il étoit. Il avoit envoyé le Comte de Vimioso en France & en Angleterre, pour implorer le secours de ces deux Puissances contre leur ennemi commun. Il dépêcha aussi Emmanuel Silva Comte de Torres Vedras vers le Duc d'Anjou, qui étoit pour lors à Cambrai.

Recherches perquisitions inutiles contre D. Antoine.

Tout cela inquiétoit le nouveau Roi : plus les Portugais marquoient de fidélité & d'attachement pour Antoine, plus Philippe craignoit qu'il n'arrivât quelque soulevement. Il se voyoit obligé d'entretenir de fortes garnisons dans les places & une flotte à l'embouchure de la riviére de Lisbonne, au grand mécontentement des peuples, qui reconnoissoient enfin, mais un peu trop tard, qu'ils étoient assiégés par les Castillans, & qui se reprochoient les uns aux autres de n'avoir pas réüni toutes leurs forces pour se défendre contre eux, ou du moins pour obtenir de Philippe des conditions honorables, & conserver la liberté & les droits de leur patrie.

Antoine, assûré de la fidélité de son parti, disposoit tout pour sa fuite. Il ôsa même venir à Lisbonne, quoiqu'un Jurisconsulte, nommé Pierre Alpoë,

Sa fuite du Roy-

(1) C'est celui qui a été connu en Europe sous le nom d'Antoine de Portugal, & qui a porté quelque tems le nom de Roi.

HENRI III. 1581. aume de Portugal.

Alpoë, y eût été a rêté quelque tems auparavant, parce qu'il étoit dans ses intérêts, & qu'ayant avoüé la chose en partie, il eût été condamné au dernier supplice & exécuté. Cet accident retarda son départ, & lui fit prendre le parti de se retirer à Sétubal. Là il trouva un bâtiment Hollandois de la ville d'Enchuysen, commandé par Corneille d'Egmond, sur lequel il s'embarqua, moyennant six cens écus d'or, avec un Cordelier, Emmanuel Silva, Thomas Cachiero, Diégue Roys, Constantin de Brito, Diégue de Caresma, & quelques autres sur la fidélité desquels il comptoit; & vint aborder à Calais, après avoir été caché en Portugal depuis le mois d'Octobre 1580. qu'il sortit de Viana, jusqu'au mois de Juin 1581. Antoine fut redevable de sa retraite à l'adresse d'une femme nommée Béatrix de Gonsalve, comme il l'a raconté lui-même dans un écrit qu'il a publié depuis. Béatrix avoit un frere nommé Dominique, qui suivit ce Prince en France. Philippe, instruit que c'étoit cette femme qui avoit caché le Prieur de Crato, la fit pendre en effigie n'ayant pû faire davantage, parce qu'elle se sauva de bonne heure.

Entrée de Philippe dans Lisbonne.

Les Cours ayant été congédiées, Philippe, après avoir séjourné soixante & dix jours à Tomar, vint à Santaren & à Almerin, où l'on voit un palais magnifique. Il vouloit se rendre promptement à Lisbonne: mais comme les préparatifs qui se faisoient pour son entrée, n'étoient pas achevés, il alla, en attendant, à Almada, sur l'autre rive du Tage. Ce lieu n'étoit point commode pour loger toute sa suite. Enfin le 29. de Juin, fête de Saint Pierre, il monta sur les galéres que le Marquis de Santa Cruz * lui avoit amenées, & alla descendre à un pont de bois préparé pour cela, sans attendre que les préparatifs fussent achevés. Ce fut-là qu'il fut complimenté au nom de la ville par Hector de Pinna, un des premiers Officiers de justice de la chambre. L'orateur entre autres choses ridicules, dont son discours étoit rempli, dit à Philippe: que Lisbonne étant la plus grande ville de l'univers, il lui falloit le plus grand Roi du monde. Et après avoir excusé la lenteur, ou pour mieux dire, la paresse de ses concitoiens à rendre leurs hommages à ce Prince, il parla de Ferdinand de Pinna son parent, qui fut tué par Antoine de Portugal, comme nous l'avons dit en son lieu. A cette occasion, il ajoûta, que comme Lisbonne étoit la premiére ville du Royaume, elle étoit aussi la premiére qui eût versé du sang pour les intérêts de Philippe. Enfin il s'efforça de rejetter la médiocrité des préparatifs sur les malheurs publics que la ville avoit essuyés; & il finit cette piéce d'éloquence en disant, que les Portugais avoient tant de confiance en la bonté de leur nouveau Roi, qu'au lieu de regarder leur Couronne comme unie à celle de Castille, ils regardoient au contraire tous les Royaumes de Philippe, comme incorporés à celui de Portugal.

* Alvaro de Baçan.

De-là, Philippe fut conduit sous un dais à la cathédrale avec une pompe magnifique: & après y avoir fait sa priére, il se rendit au palais, suivi d'une grande foule de Noblesse à pied, & d'une multitude de peuple, qui par sa légéreté naturelle, faisoit ce jour-là pour Philippe les mêmes réjoüissances & les mêmes acclamations qu'ils avoient faites quelque tems auparavant pour Antoine; mais les plus sages plaignoient le sort de ce Royaume,

aume, qui avoit eu cinq espéces de Rois dans l'espace de deux ans. Ils déploroient cette vicissitude d'évenemens funestes; la témérité du Roi Sébastien; l'incertitude & l'imprudence de Henri; la division des administrateurs; la tyrannie d'Antoine; enfin les armes & la puissance de Philippe, qui étoient autant de fleaux dont la colére divine s'étoit servie pour châtier ce peuple que l'abondance avoit rendu insolent, & pour le réduire dans une misére extrême.

Les Grands pressoient le Roi de partager entre eux les titres, les commanderies & les emplois qui vaquoient : mais Philippe, grand temporiseur de son naturel, éludoit autant qu'il pouvoit toutes leurs demandes. Cependant, pour donner quelque chose à leurs sollicitations, il fit Comtes François de Saa, un des administrateurs du Royaume, aussi-bien que Ferrand Noronna; il nomma Gentilshommes de la chambre, Christophle de Mora, avec Pierre Alcaçova; & remit ce dernier dans tous les honneurs dont il avoit été dépoüillé par le Roi Henri. Du reste, comme il se voyoit accablé par un nombre infini de placets, & que la multitude & la diversité des conseils qu'on lui donnoit, le jettoit dans un embarras dont il lui étoit impossible de se retirer, il renvoya tous ceux qui demandoient des récompenses à Antoine de Pineyro Evêque de Leyria, & à Christophle de Mora. Le premier, homme âgé, d'un esprit sain, & qui n'avoit point de parens, étoit fort en état d'examiner sans passion le mérite de ceux qui demandoient. Le second, qui avoit été élevé à la Cour de Philippe & sous ses yeux, passoit pour un homme droit & intégre.

Cependant, pour appaiser les murmures des Portugais, qui éclatoient de toutes parts, on leur fit espérer qu'on leur donneroit pour Gouvernante l'Impératrice Marie d'Autriche (1) sœur de Philippe, qui étant venuë d'Allemagne en Italie, étoit passée en Espagne sur l'escadre de Jean-André Doria; & on ne doutoit pas que cette Princesse, si respectable par sa dignité, & qui étoit née d'une Princesse de Portugal, ne gagnât à son frere les cœurs de toute la nation.

Tentatives de ce Prince sur les isles Atlantiques.

Les affaires du Portugal ayant été réglées autant que la briéveté du tems le put permettre, Philippe étoit fort inquiet pour les isles Atlantiques. Il ne doutoit pas que les habitans, aidés des secours de France & d'Angleterre qu'Antoine y avoit envoyés, ne persistassent dans leur révolte; & il craignoit que leur exemple ne se communiquât aux autres sujets de la Couronne de Portugal. Il avoit envoyé à l'isle de Tercere D. Pedre de Valdes avec des pouvoirs très-amples; mais on ne voulut pas l'y recevoir, ni écouter ses propositions. Ainsi il se tint sur les côtes des isles voisines avec ses troupes, en attendant quelque occasion favorable. Il avoit avec lui Louis de Baçan, D. Juan de Monsalvo, Diégue de Castro, Villadares Sarmiento, D. Louis de Ribeyra & Diégue de Valdes. Quelque tems après, Philippe envoya d'autres troupes sous la conduite de Lope de Figueroa, avec ordre de se joindre à de Valdes, & de se rendre maître de cette isle.

Pendant que Figueroa étoit en chemin, de Valdes y fit quelques descentes pour

(1) Elle avoit épousé l'Empereur Maximilien II. mort en 1576.

HENRI III. 1581.

pour prendre du raisin; & ayant remarqué que la garde ne s'y faisoit pas avec beaucoup d'exactitude, la crainte qu'il eut que Figueroa ne lui enlevât une partie de la gloire qu'il comptoit d'acquérir, & les instances de Diégue de Valdés, l'engagerent par une sotte vanité à précipiter l'attaque de cette isle. Il fit donc avancer ses chaloupes le jour de Saint Jaques entre Angra & la Praia, qui est le seul endroit par où elle est abordable, tout le reste étant entouré de rochers affreux. Les Portugais avoient élevé quelques retranchemens de ce côté-là, & avoient mis quatre canons en batterie sur une hauteur voisine de la côte. De Valdes culbute d'abord les troupes qui gardoient le retranchement, & s'empare du canon: mais pendant qu'il se fortifie dans ce poste, on donne l'alarme dans la ville; & le peuple s'étant assemblé au son des cloches, on marche aux ennemis, & on les enveloppe. Il y avoit dans la ville un Officier, nommé Jean de Bettencour, issu de ce fameux Bettencour qui découvrit le premier les Açores, & qui les vendit aux Portugais, comme nous l'avons dit ci-devant. Celui-ci, qui étoit dans le parti des Espagnols, avec une centaine d'habitans, s'étoit imaginé que dès qu'il auroit crié *Vive Philippe*, la plûpart des habitans des montagnes viendroient se ranger auprès de lui & s'enrôler au service de ce Prince, comme ses complices le lui avoient fait espérer. Comptant donc sur leur parole, & persuadé que s'il devenoit maître de la ville, il rendroit un grand service à Philippe, il en forme le dessein, & commence à crier de toute sa force dans toutes les ruës: *Vive Philippe*. Mais le peuple au lieu de prendre les armes, l'enveloppe de toutes parts, le maltraite avec ceux de sa suite qui étoient en petit nombre, & le met en prison. Il se trouva même heureux que l'on n'attentât pas à sa vie.

Défaite de ses troupes par les insulaires.

Il y avoit déja près de deux mille Portugais en armes. Cebrian de Figueredo Gouverneur de l'isle, rassûré par ce corps de troupes, marche aux Espagnols, dont il ignoroit les forces: mais afin de les tromper & de pouvoir se mettre à couvert par une espéce de rempart fortuit, il usa d'un stratagême qui lui fut suggéré par un Hermite de la régle de Saint Augustin. C'étoit une chose assez ordinaire pendant la licence de ces guerres, de voir des Moines quitter leur profession pour prendre le métier des armes. Ce fut cet Hermite qui conseilla au Gouverneur de rassembler des bœufs, dont cette isle est remplie, & de les pousser à coups d'éguillon du côté des ennemis. Ces animaux ainsi attroupés firent une poussiére si horrible, que les Espagnols ne purent voir distinctement les Portugais qui marchoient derriére: & comme ils avoient employé tout ce qu'ils avoient de poudre & de bales dans leurs premiéres escarmouches contre les insulaires, & qu'ils étoient d'ailleurs fatigués & mal armés, ils ne songerent qu'à regagner leurs chaloupes. Mais la mer se trouva si agitée, qu'ils ne purent approcher de la côte: il fallut donc se jetter à l'eau; & comme ils en avoient jusqu'au menton, & que les Portugais faisoient un feu continuel sur eux, leur perte fut considérable. Il y en eut beaucoup de tués & de noyés; & les esprits étoient si irrités, moins par ce qui venoit d'arriver que par la haine ancienne des deux nations, qu'on ne fit point de quartier. Les Espagnols y perdirent plus de quatre cens hommes, & entre autres Diégue de Valdes, qui avoit conseillé

cet-

cette attaque, Louis de Baçan, Philippe Artal brave Capitaine, qui fit ce jour-là des prodiges, & presque tous les Officiers; on n'épargna pas même les morts: les goujats & les valets leur coupoient la tête, les bras, les jambes; & après les avoir ainsi mutilés, on les reporta comme en triomphe dans la ville en dansant & en chantant. Les chapitres même allerent au-devant de ces insolens vainqueurs: & non contens de se repaître d'un si affreux spectacle, ils voulurent employer le fer contre ces restes de cadavres, & souiller leurs mains du sang de ces malheureux. On dit qu'il y en eut qui eurent la cruauté de leur arracher le cœur du ventre & d'en manger. Les Jésuites furent les seuls qui ne vinrent point à ce spectacle: & comme ils étoient soupçonnés de favoriser Philippe, ils n'ôserent sortir de leur maison. Après cette expédition, Figueredo ramassa les dépouilles, mit les armes sur des chariots, & entra triomphant dans la ville; & ayant fait déchirer les drapeaux des ennemis, il en sema les lambeaux dans les rues.

Ses inquiétudes dans les circonstances.

De Valdes, échappé du combat s'embarqua aussitôt, & plus heureux dans sa navigation, qu'il ne l'avoit été à l'attaque de l'isle, il arriva bientôt à Lisbonne, où il porta la premiére nouvelle de sa défaite. Philippe étoit alors occupé à fortifier le château de Saint-Julien ou San Gean; & pendant qu'on y travailloit, il avoit posté des troupes en différens endroits de la côte, & entre les riviéres de Minno & de Duero. Cette nouvelle lui fit connoître qu'il ne devoit plus se flatter de ramener ces insulaires par la douceur: les peuples de Portugal étoient mal disposés à son égard; il avoit congédié les Italiens & les Allemans; & les Espagnols étoient tellement diminués par les maladies & par d'autres accidens, qu'à peine lui restoit-il cinq mille hommes, dont il venoit d'en donner mille à Figueroa qui partoit pour les isles. Ce qui augmentoit encore son inquiétude, étoit qu'il n'avoit point de nouvelles certaines de la flotte Portugaise qui venoit des Indes orientales, du Bresil, de l'isle de Saint-Thomas & du Cap-verd: car si cette flotte abordoit à l'isle de Tercere, il étoit indubitable qu'elle iroit trouver le Roi Antoine en Angleterre, & qu'elle fortifieroit autant son parti, qu'elle affoibliroit celui de Philippe. A l'égard de la flotte des Indes orientales, comme elle n'étoit partie de Lisbonne que dans l'interregne qui suivit la mort du Roi Henri, il y avoit grande apparence que Louis de Atayde Viceroi des Indes, qui étoit un homme sage, ne risqueroit rien, & qu'il ne feroit point partir la flotte qu'il n'eût des nouvelles de ce qui auroit été décidé sur la succession du Royaume. D'autres soûtenoient qu'il n'y avoit rien à craindre; que les Indes & toutes les isles qui appartenoient aux Portugais ne sçauroient se passer des ports d'Espagne; & qu'aussitôt que les Commandans de la flotte & les négocians auroient appris que Philippe étoit maître du Portugal, ils viendroient droit à Lisbonne: & ils ne se tromperent pas; car Atayde n'eut pas plûtôt été informé de ce qui s'étoit fait en Portugal, par les lettres que Philippe lui en écrivit, que sans délibérer davantage, & sans avoir aucun égard pour toutes les lettres & pour les promesses d'Antoine, il fit partir la flotte, & lui donna ordre d'aller droit à Lisbonne. Elle s'approcha en passant de Tercere: mais comme elle ne put sçavoir au vrai de quel parti étoient les habitans, ils eurent beau l'inviter à

Calmées par l'arrivée de la flotte Portugaise à Lisbonne.

HENRI III. 1581. à entrer dans le port, tous ceux qui étoient sur les vaisseaux ayant leurs femmes, leurs enfans & leurs effets à Lisbonne, ce fut-là qu'ils voulurent aborder. Quoique de Valdes après sa défaite eût pris la même route pour se retirer en Portugal, ils ne le rencontrerent point; mais seulement Figueroa, qui confirma le Général de la flotte, déja bien instruit de tout, dans la résolution qu'il avoit prise de se rendre à Lisbonne. Il lui donna de l'eau & autres provisions dont il avoit besoin; & il lui fit entendre qu'il n'y avoit rien qu'il ne pût espérer en s'attachant au nouveau Monarque. Plus on avoit douté qu'il arrivât, plus on eut de joye de le voir; car il y avoit bien des gens, Philippe même étoit de ce nombre, qui voyant qu'il tardoit, ne doutoient presque pas qu'il ne fût passé en Angleterre.

Cependant Figueroa arriva à la vûë de l'isle de Tercere; & comme il vit que les habitans n'étoient pas disposés à le recevoir, il résolut de sonder si en promettant de grands priviléges & des graces à ceux d'Angra, ils ne seroient point tentés de se soûmettre à Philippe. Mais ce peuple, qui sentoit bien qu'il n'avoit pas mérité ces récompenses, & qui ne comptoit pas beaucoup sur la clémence du Roi d'Espagne, répondit fiérement au Général Espagnol, que de quelque côté qu'il tentât la descente, ils lui ouvriroient le chemin. Sur cette réponse, comme la saison étoit avancée, il s'en retourna en Portugal sans avoir rien entrepris, emmenant avec lui de Valdes qu'il avoit enfin rencontré sur sa route. Le Roi fit conduire en prison ce malheureux; mais comme il justifia par la teneur des ordres qu'on lui avoit donnés, qu'il lui étoit permis de combattre, on lui rendit la liberté.

D. Antoine de Portugal arrive en France.

Vers le commencement d'Octobre, Antoine de Portugal passa d'Angleterre à Dieppe, d'où il se rendit d'abord à Roüen, puis à Mante. Ce fut dans cette ville qu'Anne de Joyeuse, qui avoit le plus de crédit à la Cour, vint le complimenter de la part du Roi. Antoine se rendit ensuite à Paris, où il vit S. M. On lui fit les plus magnifiques promesses, à la recommandation de la Reine mere, qui par vanité, ou par une légéreté naturelle à son sexe, s'étoit déja fait de grandes idées sur ce nouveau Royaume. Dans ces entrefaites, D. Antoine ayant appris la défaite de de Valdes à l'isle de Tercere, par un exprès que Figueredo avoit eu soin de lui envoyer, ce Prince fut ravi que la renommée vint si à propos seconder ses espérances. Bientôt après, quelques vaisseaux ayant été surpris dans les ports de cette isle, on apporta en France toutes les marchandises dont ils étoient chargés. Antoine fit valoir le plus qu'il put ce nouvel avantage, pour se donner du relief en France, & il vint à bout d'attacher sur lui les yeux avides des courtisans; & ces insatiables harpyes se crurent pendant quelque tems maîtres de toutes les pierreries de l'Orient. Mais lorsqu'il eut donné quelques bijoux précieux qu'il avoit, & qu'il en eut engagé d'autres, il sentit à son tour qu'on l'avoit joüé jusqu'alors; & devenu la risée de tout le monde, il reconnut que ces courtisans, qui avoient d'abord paru si touchés de sa disgrace, n'étoient au fond que des perfides & des ingrats.

Démarche des Jésuites de Ter-

Pendant ce tems-là les Jésuites de l'isle de Tercere, qui s'étoient attiré la haine de tout le Clergé séculier & régulier, demeuroient toujours renfermés dans leur maison. Mais dans le dessein de prouver aux Espagnols par

par quelque coup d'éclat l'attachement qu'ils avoient pour eux, ils ouvrent tout d'un coup les portes de leur Eglise: & pour se faire un rempart contre la fureur du peuple, ils placent à l'entrée le saint Ciboire, où l'on a coûtume de garder le saint Sacrement; prennent l'air de gens qui menacent de faire une sortie, & excitent une espéce de sédition. Le Magistrat aussitot s'y transporte, & leur demande ce que cette nouveauté signifie. Ils répondent hardiment, que s'ils ont fait quelque faute ils sont prêts à en souffrir la punition; mais que s'ils sont suspects, ils demandent la permission de s'en retourner en Portugal.

HENRI III. 1581.

cere en faveur du Roi d'Espagne.

Le peuple fut extrêmement irrité de cette insulte: les uns disoient qu'il falloit leur faire leur procès, comme à des traîtres qui vendoient leur patrie; les autres, qu'il falloit mettre le feu à leur maison, & les brûler comme des ennemis publics, & comme des gens livrés aux Castillans. Enfin on les renferma de nouveau chez eux; & dans le même tems, le Vicaire général de l'Evêque de l'isle de Saint-Michel, qui faisoit les fonctions Episcopales dans l'isle de Tercere, qui est de l'evêché de Saint-Michel, étant soupçonné de favoriser les Castillans, fut déposé; & le Magistrat en mit un autre à sa place.

Précautions du Magistrat de cette isle pour sa conservation.

Philippe ayant reçû ces nouvelles, ne fut pas sans inquiétude à la vûë de toutes les difficultés qui venoient traverser le cours de ses prospérités: car il apprit en même tems que ses affaires alloient mal dans les Païs-bas, & que le Prince d'Orange avoit engagé les Etats à renoncer à son obéïssance, & à choisir le Duc d'Anjou pour leur Prince. On lui fit entendre que ce Duc avoit contracté un mariage secret avec la Reine d'Angleterre; ce qui le mettroit en état de ruiner entiérement les affaires de l'Espagne en Flandre. Il sçavoit d'ailleurs, qu'Antoine de Portugal avoit été très-bien reçû en France: & lorsque son Ambassadeur portoit ses plaintes sur tout cela, le Roi repondoit qu'à l'égard du mariage de son frere avec la Reine d'Angleterre, il s'y étoit toujours opposé à cause de la différence de Religion, & qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pû pour en détourner le Duc d'Anjou; mais que ses remontrances n'ayant rien produit, il y avoit enfin donné son consentement, parce que son frere se trouvant appuyé par un parti puissant, il aimoit mieux l'avoir pour ami, que pour ennemi: qu'il l'avoit prié instamment de ne point entrer en Flandre, & de rejetter les conditions que les Etats lui offroient: qu'il avoit défendu par plusieurs Edits de faire des levées dans son Royaume, & à toute la Noblesse d'aller servir dans les païs étrangers sans sa permission; mais que toutes ces précautions avoient été inutiles; & qu'enfin l'expérience des guerres civiles & des troubles passés lui avoit appris qu'il ne pouvoit s'empêcher d'avoir la guerre dans son Royaume, s'il ne permettoit à ses sujets de l'aller faire dehors: qu'il avoit donc été forcé malgré ses répugnances, de laisser agir son frere & la Noblesse de son Royaume: qu'à l'égard de la retraite qu'il a donnée en France à Antoine élu Roi de Portugal, il n'avoit pû la refuser aux desirs & aux priéres de sa mere, à qui il avoit de si grandes obligations; qu'elle croyoit que sans violer l'alliance qui est entre la France & l'Espagne, elle pouvoit soûtenir les droits qu'elle a sur la Couronne de Portugal; & qu'en ayant

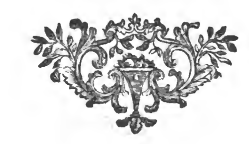
Différens embarras où se trouve Philippe.

Henri III. 1581. été dépoüillée par force, & non par un jugement rendu dans les régles, elle ne pensoit pas qu'on fût en droit de se plaindre de ce qu'elle s'unissoit à ceux qui s'attribuoient un droit pareil au sien, & qui en avoient été dépoüillés comme elle.

Ces réponses étoient solides; mais elles ne satisfaisoient pas Philippe: & quoiqu'il sçût bien que le Roi ne consentoit qu'avec peine aux desseins ambitieux du Duc d'Anjou & de la Reine sa mere qui troubloient les douceurs de ce repos qu'il aimoit tant, le Monarque Espagnol crut qu'il étoit de son honneur de se venger de la France. Ainsi, non-seulement il s'affermit dans le dessein qu'il avoit toujours eu d'y exciter des troubles; mais ajoûtant à cette disposition une haine irréconciliable contre le nom François, il n'a perdu aucune occasion de travailler à la ruine de ce Royaume florissant, dont la puissance excitoit sa jalousie.

Le Tage rendu navigable jusqu'à Tolede. Cette année Jean-Baptiste Antonelli, dont j'ai parlé dans les livres précédens, ayant fait espérer qu'il rendroit le Tage navigable jusqu'à Tolede, commença ce grand dessein par un ouvrage aussi admirable, qu'utile à ces provinces; & par un travail de dix ans il est venu à bout de réunir par le commerce, & par la navigation d'une riviére commune, deux Royaumes qui avoient été jusque-là aussi séparés d'inclinations, qu'ils l'étoient par les obstacles que la nature avoit mis à leur union.

Fin du Livre soixante & treiziéme.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-QUATORZIEME.

SOMMAIRE.

Suite des guerres de Flandre. Siége de Steenwyck. Le Prince d'Orange passe en Frise. Mort du Comte de Rennenburg. Défaite des Anglois par les Espagnols. Troubles à Bruxelles. Dessein du Prince de Parme sur Flessingue. Prise de Breda par les Espagnols. Manifeste du Duc d'Anjou sur son entrée dans les Païs-bas. Ecrit du Duc de Nevers, pour justifier les droits de sa femme sur ces provinces. Départ du Duc d'Anjou pour les Païs-bas. Levée du blocus de Cambrai. Le Duc d'Anjou y entre en triomphe. Il passe en Angleterre. Les Etats Généraux assemblés à la Haye, renoncent à l'obéissance de Philippe. L'Archiduc Matthias sort des Païs-bas. Prise de Tournai par le Prince de Parme. Apologie du Prince d'Orange. Tentative des Espagnols sur Bergen-op-Zoom. Troubles d'Aix-la-Chapelle au sujet de la Religion. Affaires de France. Enrégistrement & publication de l'Edit de Fleix. Ambassadeurs envoyés de France à Londres, pour négocier le mariage du Duc d'Anjou avec Elisabeth. Articles du Contract. Ils sont ratifiés par le Duc d'Anjou. La Reine & lui se donnent réciproquement leurs bagues. Rupture de ce mariage. Raisons pour & contre. Libelle publié à ce sujet par les Puritains. Edit sévère contre cet écrit. Punition de l'Auteur. La Reine est informée par ses émissaires de ce qui se trame contre elle. Punition de Hance, d'Edmond Campian, & de deux autres Jésuites accusés d'avoir conspiré contre la personne de cette Princesse. Edits contre les Jésuites & Séminaristes. Apologies publiées par les Catholiques. La Reine envoye en Ecosse Thomas Randolph. Ses intrigues en faveur du Comte de Morton. Condamnation de ce Comte. Assemblée des villes Anséatiques. Suite des affaires de France. Mariage du Duc de Joyeuse. Concile provincial tenu à Roüen. Le Maréchal de Matignon Lieutenant général pour le Roi en Guyenne. Commission extraordinaire du Parlement de Paris envoyée dans les provinces. Conduite du Maréchal de Retz dans le marquisat de Saluces. Entreprise du Duc de Guise sur Strasbourg. Troubles de Malthe. Entreprise des Espagnols contre le grand Maître. Il est arrêté. Il en appelle au Pape, & va à Rome.

M 2 *Rome-*

Romegas son accusateur, s'y rend après lui. Mort de l'un & de l'autre. Hugue Loubens Verdale est élû grand Maître. Morts illustres, de Jaques Billy de Prunay, de Guillaume Postel, de Hubert Languet, d'André Papius, &c.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Emm. de Meteren. Jean Petit. Négociations & Contract de mariage du Duc d'Anjou avec Elisabeth Reine d'Angleterre. Annales du regne de cette Princesse, par Guill. Camden. Actes du Palais de Paris. P. Roger de Tritheme. Mémoires d'Æmar de Chastes.

HENRI III. 1581. Affaires des Païs-bas.

PEndant que cela se passoit en Espagne, la face des affaires étoit bien différente en Flandre & dans les provinces voisines. George de Lallain Comte de Rennenburg étoit occupé dans la Frise au siége de Steenwyck, qu'il avoit commencé dès l'année précédente. Il y avoit déja long-tems que les assiégés murmuroient de la licence du soldat, & étoient prêts à exciter quelque sédition: enfin ils en étoient venus, malgré les remontrances de Jean Cornput & de Jean Berenbroeck, jusqu'à faire un décret, suivant lequel ils envoyerent Coen Dierckssen à Norris Commandant des Anglois, pour lui dire qu'il choisît, ou d'attaquer les ennemis avec ses troupes; ou s'il ne le pouvoit pas, d'introduire dans la place un secours de mille hommes, afin qu'ils pussent faire des sorties sur les assiégeans.

Siége de Steenwyck.

Vers ce même tems Théodoric Sonoy vint avec de fort belles troupes de la Nordthollande à Blockziel, qui n'est qu'à un mille de Steenwyck, & y bâtit un fort, dont le voisinage fut d'un grand secours aux assiégés. Il y eut aussi quelque tumulte dans les troupes du Roi d'Espagne: les soldats, fatigués du froid & des attaques continuelles qu'ils avoient à essuyer, se mutinerent & demanderent leur paye. De Rennenburg fut obligé de s'absenter quelques jours pour se tirer du péril. Il employa ce tems-là à ramasser de l'argent de tous côtés; & étant revenu au camp, il paya une partie de ce qui étoit dû aux troupes, & appaisa un peu le tumulte. Il envoya ensuite un trompette avec des lettres de Schenck & de Jean Streuf pour sommer la garnison de se rendre. Elle refusa de le faire; & la chose se passa en injures réciproques. Les Espagnols demanderent plusieurs fois aux assiégés s'ils n'avoient pas encore mangé tous leurs chevaux. Ceux-ci au lieu de répondre, monterent tout ce qu'ils en avoient & se présenterent ainsi à cheval & en armes à la face des ennemis Ensuite ils sortirent de la place, attaquerent le camp ennemi, & après l'avoir mis en desordre, ils leur crierent: „ Vous voyez bien que nous avons encore des chevaux, & que nous „ ne manquons ni de cœur ni de vivres ". Ils rentrerent dans la place, sans avoir perdu un seul homme.

Ils

Ils passerent le tems du carnaval à s'envoyer des lettres de part & d'autre. De Rennenburg y joignit un libelle écrit en François par Christophle d'Assonville, où l'on avoit inséré des lettres interceptées du Prince d'Orange au Duc d'Anjou avec des notes à la marge. Le Prince s'étoit déja justifié sur ces lettres dans son apologie. Cependant le peuple s'étant imaginé que l'on traitoit des conditions auxquelles la place se rendroit, commença à se mutiner. On eut bien de la peine à appaiser le tumulte; & peu s'en fallut qu'il n'en coûtât la vie à Cornput. Enfin, après toutes ces contestations peu sérieuses, on en vint tout de bon aux armes. Thomas, Commandant des Albanois & bon Officier, envoya à Norris un cartel. Les loix de la guerre defendant à Norris, qui commandoit les Anglois, d'accepter le défi, Roger Williams son Lieutenant l'accepta: les conditions du combat réglées, ils s'avancerent entre les deux armées, & après plusieurs coups portés & parés de part & d'autre, ils finirent le combat sans être blessés: mais avant que de se séparer, non-seulement ils se firent des remercîmens réciproques avec la politesse ordinaire entre Officiers; mais ils bûrent à la santé l'un de l'autre.

Exploits des deux partis durant ce siége.

Enfin le dix-sept de Janvier Norris, sollicité continuellement par Coen Dierckſen, qui étoit avec lui à Gyethorn, pensa sérieusement à jetter du secours dans Steenwyck. Dans ce dessein il résolut d'attaquer Steenwyckerwoldt avec son régiment, ceux de Nassau & de Caulier, & quelques compagnies de ceux de Hegeman & de Stuper: mais l'affaire échoüa, parce que l'air se trouva si obscur, que les soldats de la garnison de Steenwyck qui sortirent à l'heure marquée, ne pouvant distinguer les objets, s'écarterent les uns des autres; & qu'il y en eut beaucoup de tués. Norris lui-même, ayant été long-tems exposé au canon de Rennenburg qui avoit sçû son dessein, fut obligé de se retirer à Blockziel, où Sonoy l'attendoit. Il jugea à propos d'y attendre un renfort considérable qu'on devoit lui envoyer de Frise; d'autant plus qu'on l'avoit assûré que la ville n'étoit pas si dépourvûë de vivres qu'on le publioit. Pendant qu'il étoit arrêté au monastére de Saint-Jean de Camps, de Rennenburg y arrive tout à coup, l'y assiége, & le réduit à une si grande extrémité, que ses soldats sont obligés de manger leurs chevaux: mais Sonoy qui étoit à Blockziel, leur donna quelques rafraîchissemens; & Wigboldt de Euwsum Sieur de Nienoort, (1) & Hadrien Menning Lieutenant de Merode étant venus à leur secours, le premier avec six compagnies de son régiment, & le second avec un pareil nombre des troupes de Frise, & leur ayant amené un convoi, Rennenburg qui les tenoit assiégés, fut à son tour obligé de s'en aller sans bruit, & de faire une retraite qui ressembloit fort à une fuite, laissant beaucoup de provisions dans son camp, & beaucoup des siens sur la place. En se retirant il mit le feu au village de Gyethorn; & comme il prévit que ses troupes alloient se révolter, il les appaisa en leur donnant quelque argent.

Le trente & un de Janvier Norris étant venu à Oldermarc ou Oldermarch, à

(1) Petit le nomme *de Nieuwenor*.

Henri III. 1581. à un mille de la place assiégée, Rennenburg abandonna ses tentes, se retira dans ses retranchemens, & travailla à en faire de nouveaux. Les assiégés, voyant que les ennemis avoient bouché toutes leurs portes par des ouvrages qu'ils avoient élevés devant, en ouvrent une nouvelle entre celles de Walte & d'Oofter, & la nomment la porte de Cornput, parce que cet Officier avoit conseillé dès le commencement du siége d'en faire une en cet endroit.

Peu de jours après, trois perdrix vinrent dans la ville: soit qu'elles fussent au bout de leur vol, ou que quelque oiseau de proye les poursuivît, elles étoient si lasses qu'on les prit à la main. Cornput regarda cet évenement comme un heureux présage, le Seigneur ayant autrefois envoyé de la nourriture aux Israëlites dans le désert pour leur marquer sa protection: il prétendit que ces perdrix que Dieu avoit envoyées aux habitans de Steenwyck, étoient un gage du secours qu'il leur donneroit dans peu; & sur le nombre de ces oiseaux, il prédit que le secours viendroit dans trois semaines. L'évenement confirma son explication: le quatre de Février suivant, Norris, Nienoort, Caulier, Isselstein, Hegeman, & Stuper, à la tête de quarante-six compagnies qui formoient un corps de trois mille cinq cens hommes de pied & six escadrons de Cavalerie, vinrent camper dans la forêt de Steenwyck auprès du village de Hiddingherbergh, qui n'est qu'à deux mille quatre cens pas de Steenwyck. De-là ils furent apperçus par les habitans, parce qu'il n'y avoit entre la ville & leur camp que des plaines, des prairies, des bruyéres & des marécages: les ennemis qui avoient fait une enceinte avec les chariots, se rangerent en bataille derriére ce retranchement, & les troupes des États allerent les attaquer; mais comme elles ne s'attendoient pas à trouver cet obstacle, le combat fut sanglant, & elles y perdirent le Général Henri Snater. Dans le même tems les assiégés ayant fait une sortie vigoureuse, battirent ce qui se trouva devant eux, & firent un butin considérable. Le combat recommença plusieurs fois; & Rennenburg fit un nouveau retranchement entre la ville & les troupes du secours. Les vivres ne manquoient pas encore aux assiégés; & s'ils se mutinoient quelquefois, ce n'étoit pas tant la disette présente qui causoit leurs murmures, que la crainte pour l'avenir. En effet dans une recherche très-exacte qui avoit été faite depuis peu, on trouva dans les greniers de quelques citoyens, aussi ennemis de leur propre salut que de la liberté publique, de quoi nourrir toute la ville pendant deux mois. Cependant l'incertitude du secours excitoit souvent des troubles. Dans cet embarras Cornput, homme inventif, imagina une maniére de faire tenir des lettres au camp, & d'en recevoir les réponses: il fit fondre des bales de plomb de deux livres, dans lesquelles il y avoit deux trous; dans l'un il mettoit une lettre, & dans l'autre une matiére combustible, afin que la fumée qui sortiroit de ces bales les fît aisément appercevoir. Par ce moyen les assiégés, & le secours ayant un commerce continuel entre eux, Norris les assûra que dans quinze jours au plus tard il feroit entrer un convoi dans la ville; & qu'en attendant il alloit travailler sans relâche à se fortifier contre Rennenburg. Comme il faisoit un froid excessif, & que la terre étoit extrêmement dure, l'ouvrage n'avançoit pas autant qu'il l'auroit voulu: mais

mais deux jours après, le tems s'étant adouci, Norris fit un nouveau fort sur l'ancienne riviére d'Aa. Les troupes de Rennenburg s'étant mises en devoir d'empêcher cet ouvrage, il y eut une action fort vive; & pendant ce tems-là on fit entrer quelques provisions dans la place. 1581.

Après bien des instances Cornput avoit enfin engagé ces habitans peu dociles, à construire de nouveaux ouvrages dans la partie de la ville qui est au Couchant, & à jetter un pont sur l'Aa. Les fortifications que faisoit Norris, n'etoient éloignées de celles de la ville que de 890. pas, & Rennenburg se trouvoit entre-deux, n'étant pas à 770. pas de la place; de sorte qu'on étoit continuellement aux mains. Les assiégés commençant à se défier du succès, tachoient de conduire leur artillerie & leurs provisions au-delà du fleuve, où ils croyoient qu'elles seroient plus en sûreté. Enfin le vingt-trois de Février Norris attaqua les ennemis avec toute la vigueur possible; & la garnison ayant fait une sortie dans le même tems, & chargé les assiégeans de tous côtés, elle fut à la fin repoussée par la Cavalerie, mais sans perte, parce qu'elle se retira par des lieux marécageux, où il fut impossible à la Cavalerie ennemie de la suivre.

Après un long combat, avant même qu'il finît, l'Infanterie de Rennenburg, ennuyée d'être toujours aux mains, commença à se mutiner: elle demanda sa paye dans ces circonstances peu favorables, fort à contre tems, & d'un ton menaçant; & malgré les efforts que fit la Cavalerie pour la retenir, elle se retira. Il étoit environ trois heures après midi. A peine songeoient-ils à prendre un peu de nourriture & de repos, que les habitans firent une nouvelle sortie pour prêter la main aux troupes auxiliaires qu'ils voyoient s'avancer vers la ville; & ayant porté quantité de clayes de l'autre côté de la riviére, ils introduisirent un convoi considérable qu'on leur avoit amené. Cependant Cornput, toujours alerte, attaqua le fort de Rennenburg; & y jettant sans cesse de la paille allumée & des cercles de fer tout rouge, il incommodoit extremement les troupes qui défendoient courageusement ce poste.

Levée du siege de Steenwyck.

Le combat qui dura jusqu'à la nuit, fut sanglant & funeste. Rennenburg y perdit beaucoup de monde; & croyant avoir assez essayé ses forces & celles des ennemis, il commença à songer sérieusement à la retraite. Il fit donc retirer son canon, & donna ordre à ses troupes de plier bagage à la faveur de la nuit; & laissant toutes ses provisions qui furent le lendemain portées dans la ville, il tourna sa marche du côté de Westwyck dans un si grand silence, que ni les assiégés ni les troupes auxiliaires ne s'apperçurent point de sa retraite. Lorsque le jour parut, Norris voulut d'abord le poursuivre; mais il changea aussitôt d'avis. On fit entrer à loisir le convoi qu'on avoit amené: & la ville après quatre mois de siége, se trouva délivrée précisément au tems que Cornput l'avoit prédit; mais la joye des habitans ne fut pas de longue durée. L'infection des corps morts leur amena la peste, & fit périr presque tout ce qui restoit dans la ville; en sorte que ce lieu étant demeuré désert, les troupes du Roi s'en saisirent & se mirent sans aucune peine en possession de tous les biens que ces malheureux habitans avoient conservés avec beaucoup plus de soin que leur vie meme.

Corn-

Henri III. 1581.

Cornput & Olthoff furent très-mal payés par les Etats des services qu'ils avoient rendus pendant le siége avec tant de courage & de fidélité : ils ne purent rien obtenir, parce qu'ils n'étoient pas étrangers ; on se contenta de payer les Allemans de Stuper & de Berenbroeck, à qui on n'avoit pas grande obligation.

Pendant le siége, Sonoy prit par composition le château de Wollenhove que Rennenburg avoit fortifié depuis peu. Une Eglise que les Espagnols avoient aussi fortifiée, fut prise en même tems par un détachement de François, d'Anglois, & de soldats du régiment d'Isselstein qu'on envoyoit au Kuynder. Lemmer & Sloten se rendirent après une canonnade fort vive ; après quoi on envoya les Anglois & les Ecossois dans leurs quartiers d'hyver. Nienoort, ayant pris la route des Ommelandes, délivra à son arrivée le fort de Winsum, qui étoit assiégé par les habitans de Groeningue ; & ayant mis garnison dans ce château, dans celui de Warsum, & dans quelques autres postes circonvoisins, il tira de grandes contributions du païs. Pendant ce tems-là quelques coureurs des compagnies de Renoy & de Wercken s'étant retirés dans une Eglise qu'ils avoient fortifiée du côté de Middelstum, & y ayant été assiégés en l'absence de leurs Colonels par les troupes de Rennenburg, ils se rendirent aussitôt, à condition qu'ils auroient vie & bagues sauves.

D'Oyenbrugghe, à qui on imputoit la désertion de Rennenburg, vint dans ce même tems à Zalland, & se rendit maître du château de Borborgh, où ayant fait un grand butin, il fortifia Goor & quelques autres postes des environs.

Arrivée du Prince d'Orange à Amsterdam.

Ce fut à peu près dans ce tems, que le Prince d'Orange se rendit à Amsterdam, après avoir appaisé au mois de Mars une sédition que la garnison Ecossoise de Wilvorde avoit excitée, & après avoir fait la même chose à Willebroeck & à Bergen-op-Zoom, où il ne put réduire les mutins qu'avec du canon qu'il fit venir d'Anvers. Les Etats de Hollande l'allerent joindre pour délibérer avec lui sur le projet de nommer le Duc d'Anjou Prince & protecteur des Païs-bas.

Il passe en Frise, & fait assiéger le château de Staveren.

Le Prince alla ensuite en Frise au mois d'Avril ; & ayant visité la province, il donna ordre à Sonoy d'assiéger le château de Staveren, où Rennenburg avoit une garnison de cent soixante & dix hommes, commandés par Reiner Dekema. Sonoy obéït avec plaisir ; & dès qu'il fut devant la place, il éleva un fort avec un parapet, d'où il fit un feu si terrible sur les ennemis, qn'ils n'ôserent plus se montrer sur leurs murailles. Aussitôt il fit mettre quatre piéces de canon en batterie par les soins de Thomas Bothe, & ruina les parapets du château, toutes les clayes & les gabions dont la garnison se couvroit : puis ses mineurs ayant comblé le fossé, il fit travailler à la sappe. Les ennemis s'en apperçurent, & demanderent à parlementer. Dekema voulant s'y opposer, ils le livrerent avec dix-huit soldats de Frise, & se rendirent.

Avantages réciproques des Fla-

Sonoy se voyant maître du château, fit raser les murs qui le séparoient de la ville, & fit travailler en diligence à la fortifier. Le mois suivant un détachement des troupes de Rennenburg revenant du grand Auwaert, s'empara

para de Reedyep, & bâtit un fort sur l'eau, ponr empêcher Nienoort d'y entrer : mais Sonoy étant arrivé sur ces entrefaites, les surprit, les tailla en piéces, & leur prit quelques drapeaux. Aussitôt Nienoort, ayant reçû deux mois de paye pour ses troupes, alla mettre le siége devant le grand Auwaert, & fit approcher son canon de l'abbaye. Les Royalistes qui étoient à Middelstum, accourent au secours au nombre de trois cens chevaux, & passent la riviére de Reedyep auprès de Groeningue. Nienoort pensa d'abord à se retirer : mais rassûré par ses troupes, il se met en état de recevoir les ennemis, & place imprudemment parmi les soldats qui étoient à la tête, des païsans de la province qui n'avoient aucun usage des armes. Dès qu'ils apperçurent l'ennemi, avant même qu'il se fût approché, ils se servirent de leurs longs bâtons ferrés, les seules armes qu'ils eussent, pour sauter les fossés qui étoient devant eux; & s'enfuyant de toutes leurs forces, ils entraînerent tout le reste. Les ennemis prirent les drapeaux d'Hansplomb (1) & de Berenbroeck, & deux des principaux Officiers, Stuper & Vischer : il n'y eut pourtant pas beaucoup de sang de répandu. Les fuyards se retirerent à Auwerderziel : les Royalistes qui les poursuivoient, attaquerent incontinent ce poste; mais ayant été repoussés, ils firent venir du canon, emporterent la place à la troisiéme attaque, & tuerent tout ce qu'ils rencontrerent, entre autres le Colonel Gaspard Jarges, qui par une alliance rare parmi les militaires, joignoit à la valeur de grandes connoissances.

mans & des Espagnols.

Pour réparer cette perte, la province fournit sur le champ avec beaucoup de zéle des troupes & de l'argent à Nienoort. Celui-ci marcha en diligence à Winsum qu'il avoit fortifiée depuis peu : mais Rennenburg y étant arrivé presque en même tems avec ses troupes victorieuses, la place se rendit; & l'effroi s'étant répandu dans tout ce canton, tous les postes des environs capitulerent avec Rennenburg, qui sans tirer l'épée se trouva maître de tous les forts du païs jusqu'à Doccum. L'arrivée de Norris avec huit compagnies de Sonoy & quelques autres troupes, arrêterent un peu les progrès de ce Général. Le Capitaine Sul ou Schul, prit sur lui le fort de Monickerziel, & le saccagea. Les Royalistes ayant en même tems abandonné Grypskercke, le régiment de Sonoy les poursuivit de si près dans leur retraite, qu'on en vint aux mains le neuf de Juillet : les troupes de Rennenburg y perdirent plus de sept cens hommes; le reste se retira à Groeningue. Norris vainqueur alla camper près de cette place & s'empara des monastéres du grand Auwaert & de Selwert. Le vingt-trois du même mois Rennenburg mourut d'une phtisie, causée, à ce qu'on disoit, par le chagrin. Il fut presque également regretté des deux partis : c'étoit un homme doux, poli, zélé pour la discipline militaire, brave, libéral, magnifique, même au-delà de ses forces, ennemi de la violence, de la cruauté & de l'yvrognerie; vice qui est presque toujours accompagné d'orgüeil & de férocité, comme on peut le remarquer dans toutes les nations qui y sont sujettes. D'ailleurs il étoit très-versé dans les Lettres, entendoit bien le Grec & le Latin, & aimoit extrémement les Mathématiques & la Musique.

Mort du Comte de Rennenburg.

(1) Meteren le nomme *Haspelmus*.

HENRI III. 1581.

sique. Sa sœur Cornelie l'avoit en quelque sorte forcé par ses importunités à quitter le service des Etats, en lui faisant espérer qu'il épouseroit Marie de Brimeu Comtesse de Meghem, comme je l'ai dit ailleurs : il s'en repentit toujours, & on l'entendit peu avant sa mort maudire le jour qu'il étoit venu à Groeningue. Depuis ce tems-là il eut une telle aversion pour sa sœur, qu'il lui défendit absolument de paroître devant lui. Le Prince de Parme nomma Gouverneur de Frise à sa place François Verdugo Espagnol, qui épousa dans la suite une bâtarde d'Ernest Comte de Mansfeldt, & qui justifia par plusieurs belles actions le choix du Viceroi. Son coup d'essai fut contre le fort de Reide, situé dans une presqu'isle que forme la riviére d'Ems, vis-à-vis d'Embden. Il y avoit peu de jours qu'Egbert de Bevelandt avec quatre compagnies en avoit chassé les Royalistes ; mais Norris ayant levé le siége de Groeningue, Verdugo reprit sans peine Reide le dix-huit du mois d'Août, à la honte des Commandans, qui sans être aucunement pressés, rendirent une place de cette importance, située très-avantageusement pour envoyer par mer des troupes & des convois par-tout où l'on en auroit besoin. Ces Commandans étoient Isaac de Weiringhe & Jean Crom, qui furent condamnés à mort ; mais ils se déroberent au supplice par la fuite. Le Capitaine Cater qui s'opiniâtra à défendre cette place, y perdit la vie.

François Verdugo lui succéde & s'empare du fort de Reide.

Cependant Isselstein alla attaquer Goor, où Simon de Limbourg étoit en garnison avec huit cens hommes de pied, & six-vingts chevaux : il s'étoit déja rendu maître d'un fort, & battoit l'autre vigoureusement, lorsque Martin Schenk, arrivant tout d'un coup avec un corps considérable, l'investit de toutes parts ; & quoique le Prince d'Orange, sans l'avis duquel Isselstein avoit fait cette entreprise, lui eût envoyé du secours, il fut obligé de se rendre faute de vivres. Warmelo, Goen, Escheda, & les Bourgmaîtres de Deventer & de l'Over-Issel qui lui avoient suggéré ce projet téméraire, furent pris & menés prisonniers à Blienbeeck. On renvoya les soldats sans rien exiger d'eux, sinon que de trois mois ils ne porteroient les armes contre le Roi d'Espagne : mais on manqua de fidélité pour ceux qui se rendirent ; on en dépoüilla beaucoup, on en tua même quelques-uns, malgré Schenck, qui non-seulement s'y opposa, mais qui perça de sa main quelques soldats indociles, afin qu'on ne pût pas lui reprocher d'avoir violé la parole qu'il avoit donnée.

Attaque de Goor au desavantage des Etats.

Après une assemblée qui fut tenuë à Leeuwaerden le sept de Septembre, Norris eut ordre d'aller en Frise pour s'opposer à Verdugo. Il se mit en marche le trente du mois avec onze compagnies Angloises commandées par Morgan, quatre de Nassau, neuf de Sonoy, & quatre de Nienoort, qui toutes ensemble faisoient à peine trois mille fantassins. Il avoit outre cela environ cinq cens chevaux, commandés par les Sieurs de Goor, d'Eldenborn & d'Eeck. Il traversa les lignes de Nievel, & vint à Northorn à la vûë des Royalistes. Verdugo, qui avoit à combattre contre la peste, la famine, & le mauvais tems, auroit bien voulu trouver un moyen honnête de se retirer sans combat ; mais ne le pouvant, voici le parti qu'il prit. Après avoir prié Dieu à la tête de ses troupes de benir les prémices de son administration, il se mit en bataille à l'abri de ses retranchemens où il y

Les Anglois marchent dans la Frise contre les Espagnols.

avoit

avoit de bons parapets. Il plaça au centre le régiment de Rennenburg, & celui de Billy ou des Frisons; le premier, commandé par de Monceau & Rinſwoude ſon Lieutenant, & le ſecond par Jean-Baptiſte Taxis; & il jetta ſur les aîles quelques compagnies d'Infanterie de ſon régiment Wallon. Du côté de l'armée des Etats, tout étoit en deſordre : on y comptoit tellement ſur la victoire, qu'on ne prenoit aucune précaution. Ainſi toute l'Infanterie s'avança en un peloton pêle-mêle, & ſans diſtinction de nation; les drapeaux au milieu, & la Cavalerie légére à la tête & ſur les aîles. Roger Williams avec ſa Cavalerie Angloiſe, & le Lieutenant d'Eldenborn avec la ſienne chargerent vigoureuſement deux eſcadrons Royaliſtes, les défirent & les pourſuivirent juſqu'à Northorn, où ils s'enſuirent honteuſement. Là, cinq compagnies d'Infanterie de troupes de Verdugo s'étant miſes en devoir de repouſſer les vainqueurs, furent encore miſes en déroute par le Colonel Wingaerden, qui ſe fit jour au travers de l'armée ennemie pour ſecourir la Cavalerie de ſon parti. Juſque-là les troupes de Norris étoient victorieuſes : mais la fortune changea bientôt par l'imprudence du ſoldat, qui regardant la bataille comme gagnée, commença à courir de côté & d'autre, à ſe débander & à piller avec la derniére inſolence. D'ailleurs la Cavalerie pourſuivant les fuyards avec trop d'ardeur, s'engagea dans des défilés & des chemins coupés de quantité de foſſés, pendant que l'Infanterie s'amuſoit au pillage; en ſorte que Verdugo, qui s'étoit tenu juſque-là dans ſes lignes avec un corps de réſerve qu'il gardoit comme une derniére reſſource, voyant les ennemis débandés, vint tout d'un coup fondre ſur eux & les mit en déroute. Le vainqueur les pourſuivit au petit pas avec un eſcadron de Cavalerie juſqu'au fort de Nieuziel, & les diſſipa entiérement. Ils perdirent dans ce combat la moitié de leur Infanterie, une bonne partie de leur Cavalerie, & pluſieurs étendarts. Charles Wingaerden Lieutenant de Sonoy y fut tué; ſa place fut donnée à Cornput. Les autres morts de conſidération, furent les braves George Roberts, Schul Lieutenant du régiment de Naſſau, le Capitaine Wynart d'Ommeren, Gerts (1), Gerard Entens & Corneille Loeweſſchen : ces trois derniers étoient du régiment de Nienoort. Du côté des Anglois, les Capitaines Cotton, Bishop, & Fitz-Williams furent tués; Henri d'Eeck & de Bellewyn Lieutenant d'Eldenborn, & quelques autres eurent le même ſort. Entre les priſonniers on comptoit Donaw Lieutenant de Nienoort, Bruin, Guillaume Hendrickſen, Pierre Berenſtein (2), George d'Edenbourg, & autres Capitaines fort braves. Norris y fut bleſſé d'une bale qui lui entra dans la main; de Naſſau y reçut pluſieurs coups d'arquebuſe dont ſes armes le garantirent; Nisbet reçut un coup à la tête dont il mourut quelques jours après. Du côté de Verdugo il y eut peu de morts; il n'y eut même perſonne de remarque entre les bleſſés, ſi ce n'eſt Wolf Prenger qui reçut un coup dangereux à la tête.

Leur défaite.

Verdugo, enflé de cette victoire à laquelle il ne s'attendoit pas, ne ſçut point

Les Eſpagnols

(1) Meteren le nomme *Rets.*

(2) Meteren le nomme *Pieter Steyn.*

HENRI III. 1581.

point en profiter : il passa cependant le marais avec toutes ses troupes & vint camper près de Gripskercke & de Visvliet, où il se mit à construire de petits forts sur le canal au-dessous des murs de Nieuziel: & pour empêcher qu'il n'entrât des vivres & des munitions dans la place, il ferma le canal avec des chaînes & de longues barques qu'il avoit fait remplir de terre ; mais il s'y prit trop tard. Knoop s'y étoit jetté par ordre des Etats avec des vivres & deux piéces de canon de fonte. La garnison étoit composée des compagnies de Steyn de Malsem Danois, de Gerard Cornelissen Schey, de Reiner Jetsen & de Scheltema. Dès que l'armée de Verdugo parut, les habitans rompirent les éclufes & les digues, & inonderent toute la campagne jusqu'à Emmentiel; & les pluyes étant survenuës, peu s'en fallut que le camp de Verdugo ne fût submergé. Ces accidens forcerent ce Général victorieux à lever le siége le 23. d'Octobre, & à se retirer en vaincu. Les habitans le poursuivirent dans sa retraite, maltraiterent fort son arriére-garde, & le mirent lui-même en grand danger. Les Etats de Frise donnerent un collier d'or à Steyn de Malsem pour récompense des services qu'il avoit rendus en cette occasion; & ils le firent Lieutenant de Jean de Merode grand Bailli de la province.

forment & levent le siége de Nieuziel.

Nouveaux troubles à Bruxelles.

Pendant que tout cela se passoit du côté de la Frise, il y eut de grands mouvemens à Bruxelles. La conspiration du Comte d'Egmond, dont j'ai parlé dans le dernier livre, celle de Josse Butkens, d'André Anderleck & de Jean Cob Anglois, qui fut écartelé, n'étoit pas encore effacée de l'esprit des Protestans; & comme ils se trouverent les plus forts, ils firent mettre en prison le Sieur d'Auxy & sa femme, fille de Leidekercke. D'Auxy ayant été soupçonné d'avoir eu part à la conjuration du Baron de Hese, à qui le Prince de Parme fit couper la tête, se retira dans son château de Leidekercke, auprès de Bruxelles; mais comme il ne s'y croyoit pas en sûreté, il livra ce château aux Etats. Le même d'Auxy, qui se laissoit gouverner par sa femme, ayant depuis donné quelques marques de légéreté, il devint suspect aux Etats; on lui auroit fait un mauvais parti, si Olivier de Tempel Gouverneur de Bruxelles, qui avoit épousé sa sœur, ne l'eût sauvé. A sa considération les Etats rendirent la liberté à d'Auxy, mais à condition qu'il iroit en France trouver le Duc d'Anjou. Les troubles n'en demeurerent pas là. Frere Antoine Ruyskensvelt, Dominicain, chassé depuis peu avec quelques autres de la ville de Gand, étoit passé à Bruxelles: & craignant qu'on ne l'y traitât comme on avoit fait à Gand, il inspira la même crainte à tous les Catholiques ; & les anima tellement par ses sermons à défendre la Religion de leurs ancêtres, qu'ils vinrent un jour que le frere avoit prêché, investir en grand nombre la maison du Gouverneur, criant de toutes leurs forces, qu'ils ne souffriroient pas qu'on chassât leur Prédicateur de la ville, & qu'il n'y avoit point de péril auquel ils ne fussent prêts de s'exposer pour l'empêcher.

Ordonnance pour faire sus-

Ce tumulte, qui fut bientôt appaisé, donna occasion à une ordonnance du Sénat, où, après un long & ennuyeux préambule sur les abominations du culte des reliques & des images, sur l'avarice insatiable des Prêtres, qui pour abuser le peuple crédule, lui disoient faussement qu'il couloit du

sang

ſang d'une parcelle d'hoſtie conſacrée; ſur les chaſſes de Waure & de Saint Antoine; & ſur mille autres puérilités de cette nature : (ce ſont les termes de l'ordonnance) puérilités défenduës & condamnées par le Concile de Trente même; ſur tant de reliques des Saints qu'on fait adorer aux peuples contre la doctrine de l'Egliſe Romaine; ſur des morceaux du ſépulchre de la Sainte Vierge; ſur le crane de Saint Michel, ſur des têtes de ſtatues de Saints, où l'on avoit fait des trous par où des Eccléſiaſtiques impoſteurs faiſoient couler de l'huile ou quelque autre liqueur, afin qu'il parût que ces têtes pleuroient ou ſuoient : il étoit dit enfin, que pour abolir des ſuperſtitions ſi déteſtables, pour étouffer l'avarice des Prêtres; pour ces cauſes & pluſieurs qu'on ne jugeoit pas à propos de publier alors; & afin d'aſſûrer la concorde & la tranquillité publique, le Sénat ordonnoit que Ruyskenſvelt & ſes complices ſortiroient inceſſamment de Bruxelles; que les Egliſes & les monaſtéres ſeroient fermés; que les ſtatuës & les images en ſeroient enlevées, afin de faire ceſſer le ſcandale; qu'on mettroit à part tout ce qu'il y auroit de bon, & qu'on en feroit le plus d'argent qu'on pourroit pour acquitter les dettes dont la ville étoit accablée & ſoulager les pauvres; enfin qu'on ſuſpendroit l'exercice de la Religion Romaine, juſqu'à ce que l'Etat fût plus tranquille, & que les inimitiés & les diviſions qui l'agitoient, fuſſent entiérement aſſoupies. Cette ordonnance fut publiée & affichée dans la place le premier de Mai.

pendre l'exercice de la Religion Catholique.

On fit la même choſe à Anvers, où treize corps d'artiſans & ſix jurés préſenterent une requête aux Magiſtrats de concert avec eux, pour demander qu'il leur fût permis d'enlever les plus beaux tableaux des autels; ce qui leur fut accordé, à condition néanmoins qu'on laiſſeroit les autels. Mais dans la ſuite les Colonels & les Capitaines de la ville, craignant que les Catholiques ne s'y attroupaſſent ſous prétexte de dévotion, & ne conjuraſſent contre les Proteſtans, demanderent enfin que l'on défendît l'exercice de l'ancienne Religion. Le Sénat fit d'abord quelque difficulté : mais enfin il y conſentit; & l'ordonnance fut dreſſée le premier de Juillet. Cependant on laiſſa une liberté entiére aux habitans pour les baptêmes, les mariages, la conſolation des malades, pour les enterremens même, pourvû qu'ils ſe fiſſent ſans pompe & ſans concours : on leur abandonna pour cela deux chapelles; mais on ne donna pas la même liberté aux étrangers. On nomma ſix Prêtres, à qui l'on donnoit le nom de *Pacifiques*, pour célébrer la Meſſe dans les chapelles qu'on avoit accordées aux Catholiques.

Réglement à Anvers touchant la même Religion.

En exécution de cette même ordonnance, un grand nombre d'Eccléſiaſtiques & d'autres perſonnes chaſſés de cette ville, quelques-uns des Païs-bas, ou qui ne demeuroient à Anvers que depuis quatre ans, eurent ordre d'en ſortir, excepté les commerçans étrangers; & il fut défendu à tous généralement de porter des armes.

Cependant Alexandre Prince de Parme, & Viceroi des Païs-bas, forma le deſſein de ſurprendre Fleſſingue. Ce fut Bernardin de Mendoza Ambaſſadeur d'Eſpagne à la Cour d'Angleterre, qui lui en ſuggéra l'idée. Un certain Bochart, autrefois Avocat de la ville, & qui en avoit été banni, fit ce

Deſſein du Prince de Parme ſur Fleſſingue.

Henri III. 1581.

ce qu'il put pour corrompre les Commandans. Ils en donnerent avis au Prince d'Orange, qui leur conseilla de traiter avec Mendoza, d'en tirer le plus d'argent qu'ils pourroient, & de lui donner même un ôtage s'il le falloit. Bochart ayant payé comptant six mille florins, on lui donna en ôtage un des fils de l'un des Commandans, qui fut mené à Londres, & mis entre les mains de Mendoza. Le jour pris, la garnison se disposa à bien recevoir les Espagnols. Cependant le Prince d'Orange qui n'étoit pas sans inquiétude au sujet de l'ôtage, envoye en Angleterre Christian Huygens son Sécretaire, pour tirer l'ôtage des mains de Mendoza de gré ou de force. Il s'acquitta exactement de sa commission; & ayant vû le jeune homme à la porte de cet Ambassadeur, il l'enleva & le mit en lieu de sûreté. Farnese de son côté voyant que la femme d'Auxy, qui sçavoit le complot, avoit été arrêtée, & craignant qu'elle n'eût tout découvert, n'envoya point les troupes au jour marqué.

Baerle repris par les troupes des Etats. Prise de Hoogstraten par les mêmes.

Cependant les Espagnols s'emparerent au mois de Juin de Baerle auprès de Hoocstrate, ou Hoogstraten, & de Tournhout ou Turnhout, qui est une assez bonne place, entourée d'eau. Elle est située dans la Campine sur le chemin de Breda. Dès qu'ils en furent les maîtres, ils firent venir des païsans pour y faire de nouveaux ouvrages. Stakenbroeck Gouverneur (1) de Breda, en ayant été informé, se mit en chemin pour s'y opposer; & ayant fait venir du canon, il commença à battre la place, mais sans succès. Les Etats y envoyerent un Colonel François, nommé N. la Garde, avec sa compagnie de Cavalerie, & quatre cens hommes de pied. La Garde l'ayant investie sur le champ, s'en rendit maître par composition; & aussitôt il marcha à Hoogstraten: son canon fit un effet si terrible, que la garnison fut obligée de capituler. Les garnisons voisines, effrayées de ce progrès, abandonnerent Baerle, après y avoir mis le feu. La Garde continuant ses conquêtes, s'empara de Tilburg, de Loon-opt-land (2) & d'Osterhout; & y ayant mis des troupes, il résolut de faire une tentative sur Eindhoven & sur Boisleduc. Il y avoit du tumulte dans cette derniére place; le Viceroi craignant qu'il n'eût des suites, y envoya Claude de Berlaymont Seigneur de Haultepenne & Martin Schenck, avec un détachement de Cavalerie. A leur arrivée la Garde se retira du côté de Turnhout après quelques escarmouches, & sa retraite facilita la surprise de Breda. De Berlaymont & Schenck en avoient formé le dessein: s'étant donc mis en campagne sous prétexte de pourvoir à la sûreté de Boisleduc, ils changerent tout d'un coup de route; & tombant à l'improviste sur Breda, ils s'en rendirent maîtres. Stakenbroeck, à qui le Prince d'Orange avoit donné ce gouvernement, étoit avec un petit nombre de soldats dans un château de ce Prince, construit aux portes de la ville, dans un lieu très-agréable; car c'étoit moins une citadelle, qu'une maison de plaisance que la maison de Nassau avoit bâtie & magnifiquement ornée, & où les deux derniers Princes d'Orange avoient établi leur domicile. Il y avoit un fort

Breda surpris par les Espagnols.

(1) Drossart, selon l'interprétation de l'*Edit. Anglois.*
(2) C'est-à-dire, Loon sur les sables, bourg entre Breda & Boisleduc.

fort bel arsenal, où l'on avoit mis cinquante-deux piéces de canon d'un ouvrage admirable, & dont l'Empereur Ferdinand avoit fait présent aux Princes d'Orange, comme les inscriptions en faisoient foi. Mais le Duc d'Albe en avoit enlevé une partie, & fait conduire le reste en d'autres villes. Les habitans de cette ville étant fort attachés à la maison de Nassau, le Prince d'Orange avoit ordonné à Stakenbroeck de se servir d'eux pour faire la garde, & sur-tout dans son château. Cet avis étoit salutaire; mais Stakenbroeck ne le jugea pas nécessaire, & ne le suivit pas. Charles de Gaure, Seigneur de Fresin, frere du Sieur d'Inchy qui livra au Duc d'Anjou la citadelle de Cambrai par le conseil des Etats, avoit été Intendant des vivres dans l'armée des Provinces-Unies; mais quelques lettres interceptées, dans lesquelles il marquoit que c'étoit à contre-cœur qu'il servoit dans leurs troupes, l'ayant rendu suspect, il fut arrêté & mis prisonnier au château de Breda. On croit que ce fut lui qui corrompit quelques soldats de la garnison, & qui engagea de Berlaymont à tenter l'entreprise. Berlaymont se mit en marche la nuit du vingt-huit de Juin avec un détachement de gens choisis; & s'étant approché du château par l'endroit le moins escarpé, & où les murs étoient tout en ruine, il y fut introduit par les conjurés, qui amusoient les autres à joüer aux dez. Aussitôt il fit main basse sur la garnison, & attaqua la ville le lendemain matin par la porte du château. Les habitans en cette extrémité ne perdirent pas courage; & quoiqu'ils se vissent investis subitement, ils se défendirent avec beaucoup de vigueur pendant cinq heures entiéres. Ils éleverent même à la hâte des retranchemens qui retarderent quelque tems les efforts des ennemis: mais le canon du château ayant commencé à les foudroyer, il fallut reculer; & ils furent mis en déroute. Une compagnie de jeunes gens, qui n'étoient point entrés dans la conjuration, se défendit avec une valeur extraordinaire; mais elle fut enfin taillée en piéces, à la réserve d'un très-petit nombre. Godefroi Montens Bourgmaître de la ville, se sauva à cheval: Stakenbroeck trouva aussi moyen d'échaper; mais sa femme & sa fille étant restées dans le château, elles furent traitées de la maniére du monde la plus indigne par les vainqueurs. On croit que la douleur qu'en ressentit Stakenbroeck, contribua beaucoup à sa mort presque subite, qui arriva peu de tems après. La ville fut saccagée avec beaucoup de cruauté; & tout cela se fit avec tant de silence & de promptitude, que la Garde qui étoit à Turnhout, n'en sçut rien qu'après que l'affaire fut consommée.

Les Espagnols firent aussitôt venir à Breda Jean de Linden Evêque de Ruremonde, pour y rétablir la Religion Catholique. De Berlaymont marcha de-là à Gertruydenberg qu'il voulut surprendre par escalade; mais il fut repoussé avec perte. Il ne fut pas plus heureux au château de Heusden, qui étoit très-bien fortifié, & fourni de toutes sortes de munitions.

La perte de Breda fut très-sensible au Prince d'Orange & aux Etats; & comme elle arriva dans le tems qu'on délibéroit à Anvers sur l'abolition de l'exercice de la Religion Romaine, on croit qu'elle fut cause que le Sénat, qui s'étoit opposé jusque-là aux demandes des corps des artisans, & de quelques autres compagnies, leur accorda enfin ce qu'ils demandoient, ne

HENRI III. 1581.

HENRI III. 1581. ne voyant point d'autre moyen de mettre la ville en sûreté. Les Etats penserent d'un autre côté à faire une tentative sur Boisleduc à l'instigation du Chevalier Jean Junius Bourgmaître d'Anvers; mais les bruits qui en coururent & la lenteur de la Cavalerie firent échoüer l'affaire. Cependant ceux qui s'étoient chargés de l'entreprise ayant été informés en chemin par un habitant d'Eindhoven, qu'ils rencontrerent par hasard, de l'état où étoit la place, résolurent pour ne pas perdre tout-à-fait leur peine, d'y aller sur le champ: s'étant rendus maîtres de la ville, ils prirent le Gouverneur de la citadelle; & le poignard sur la gorge, ils le forcerent d'engager la garnison à se rendre. On y tailla en piéces une compagnie d'Italiens & trois autres compagnies d'Infanterie, dont il se sauva peu de soldats. De-là, les troupes des Etats marcherent à Helmont, & s'emparerent de la ville; mais elles ne purent prendre la citadelle.

Les Etats s'emparent d'Eindhoven & de Helmont.

Le Comte de Hohenlo étant arrivé sur ces entrefaites avec un corps de troupes auxiliaires, les Etats prirent quelques forts aux environs de Boisleduc: après quoi ils distribuerent leurs troupes dans les places de guerre, parce qu'on jugea nécessaire d'envoyer en Flandre Robert Stuart & la Garde avec leurs bandes Ecossoises & Françoises pour faire tête aux Wallons Espagnols; ceux-ci vouloient s'opposer à la marche du Duc d'Anjou, qui devoit se rendre à Cambrai. Ils ne furent pas plûtôt sortis de la Campine, que Berlaymont & Charles de Mansfeldt allerent mettre le siége devant Eindhoven. Comme on n'avoit pas eu soin de pourvoir la place des choses nécessaires, elle fut bientôt réduite à une si grande extrémité, qu'elle se rendit à composition.

Eindhoven repris par les Espagnols.

En Flandre, les armes des Etats éprouverent des succès différens. Pendant que de Villers Maréchal général voltigeoit avec quelques troupes du côté d'Ypres & de Dixmuiden, Farnese fortifioit autour de Cambrai Marquoin, Crevecœur & Vauchelles, en attendant l'occasion d'agir. Mais ayant appris que le Duc d'Anjou se disposoit à secourir Cambrai, il abandonna ses fortifications; & comme il avoit plus de Cavalerie que le Prince d'Epinoi (1), qui commandoit l'armée des Etats, il l'attaqua & lui tua quelques soldats: mais le Prince d'Epinoi lui fit beaucoup plus de mal, qu'il n'en avoit reçû; car de Tournai dont il étoit Gouverneur, il faisoit continuellement des courses dans le Hainaut, & désoloit toute la province. Le Viceroi de son côté, s'étoit retranché à Hauterive, village situé sur l'Escaut entre Tournai & Oudenarde, d'où il envoyoit souvent des troupes ravager le païs ennemi. Quatrevingt-dix chariots chargés de toutes sortes de marchandises, étant sortis en ce tems-là de Tournai avec une fort petite escorte pour aller à Courtrai, Gand & Anvers, les Royalistes en prirent soixante & dix, qu'ils emmenerent dans leur camp.

Etat de la guerre en Flandre.

L'armée des Etats, composée de trois mille fantassins & de huit cens chevaux, s'étant postée avantageusement dans le bailliage de Vuren, avoit fait de bons retranchemens avec un fossé. Pour les en chasser, les Espagnols se camperent à Roesbrugghe ou bourg du pont Roüard, & pendant les

(1) Pierre de Melun, frere aîné du Marquis de Richebourg.

les mois de Juin & de Juillet, ils en vinrent tous les jours aux mains: les Royalistes ayant souvent eu du dessous, ils décamperent après avoir perdu plus de trois cens hommes, & prirent la route de Cambrai, pour empêcher le secours du Duc d'Anjou d'entrer dans la ville.

Henri III. 1581.

Manifeste du Duc d'Anjou sur son entrée dans les Païs bas.

Après la conférence de Fleix, & le rétablissement de la paix en France, le Duc d'Anjou tourna toutes ses pensées du côté de la guerre de Flandre. Mais comme il sçavoit que bien des gens traversoient ses desseins, tant parce que les uns vouloient gagner l'amitié des Espagnols, que parce que les autres redoutoient leur puissance, il publia un manifeste, & l'envoya avec des lettres à tous les Parlemens du Royaume. Il y déclare fort au long la résolution généreuse & inébranlable qu'il avoit prise de protéger les Païs-bas, & de les délivrer d'un joug étranger; & il prouve que non-seulement l'entreprise est honorable pour lui, mais qu'elle est salutaire pour le Royaume, & glorieuse pour la nation.

Le Parlement de Paris renvoya ses lettres au Roi sans les ouvrir, Christophle de Thou consulté dans cette occasion, ayant répondu qu'il n'étoit pas permis de lire au Parlement d'autres lettres, que celles qui lui étoient adressées par le Roi, ou par le Chancelier.

Droits de la maison de Nevers sur ces provinces.

Pendant que les Etats délibéroient sur l'élection du Duc d'Anjou, le Duc de Nevers, qui avoit épousé Henriette de Cléves, laquelle prétendoit depuis long-tems que le païs de Limbourg, le Brabant & la ville d'Anvers lui appartenoient, pour ne pas préjudicier par son silence au droit de sa femme, publia un écrit composé par Jean Chandon de Mâcon, Maître des Requêtes, qui par bien des endroits étoit attaché à la maison de Nevers. L'écrit portoit en substance, que Philippe surnommé le Hardi, quatriéme fils du Roi Jean qui mourut en Angleterre, avoit été créé en 1361. Duc de Bourgogne par son pere, à qui cette province étoit revenuë par la mort de Philippe de Bourgogne dernier Duc de la premiére branche; que Philippe le Hardi, soûtenu par le Roi Charles V. son frere, avoit épousé Marguerite de Flandre, fille de Louis III. Comte de Flandre & de Marguerite de Brabant, unique héritiére de Jeanne sa tante Dame de Brabant, de Limbourg & d'Anvers, & par conséquent heritiére de presque tous les Païs-bas; que le mariage avoit été célébré à Gand le 19. de Juin de l'année 1369. avec beaucoup de magnificence & de joye; que de leur mariage étoient sortis trois enfans, Jean, Antoine & Philippe; & que Jean l'aîné des trois avoit en outre les biens qui lui appartenoient du chef de son pere, tous ceux qui avoient appartenu à Louis III. son ayeul maternel, & que le Brabant, le païs de Limbourg & les seigneuries de Lothier & d'Anvers étoient échûs à Antoine, à condition que s'il mouroit sans enfans mâles, sa part retourneroit par droit de fideicommis à Philippe son cadet: que sur cela on avoit fait un acte en forme à Bruxelles le 29. de Septembre 1401. que l'acte fut approuvé & ratifié par les Etats du Brabant; que de Jean l'aîné étoient sortis tous les Ducs de Bourgogne jusqu'à Marie fille du dernier*, mariée à l'Empereur Maximilien I. de la maison d'Autriche, dont elle eut Philippe, pere des Empereurs Charles-Quint & Ferdinand, & ayeul de Philippe II. aujourd'hui regnant; qu'Antoine & ses deux enfans Jean & Philippe étant morts sans postérité

* Charles le Téméraire.

HENRI III. 1581.

masculine, Philippe frere d'Antoine avoit succédé dans tous ses biens, ainsi qu'il avoit été réglé par Philippe le Hardi & Marguerite de Flandre leurs pere & mere, & qu'il avoit laissé deux fils Charles & Jean: que Charles étant mort sans enfans, ces mêmes biens étoient revenus à Jean; que son droit qui avoit été contesté, fut confirmé par ordonnance du Roi: qu'ayant été fait prisonnier par Charles, dernier Duc de Bourgogne son parent du côté paternel, il fut obligé de renoncer à son droit pour recouvrer sa liberté; mais qu'il protesta contre cette rénonciation le 22. de Mars de l'année 1465. que sa protestation faite par Jean Bertold qui étoit son Sécretaire, & en même tems Garde du sceau Royal, fut confirmée deux ans après par l'autorité de Louis XI. & que lettres patentes en furent dressées à Paris, & envoyées au Parlement le 16. de Mai: que Jean laissa deux filles, Elisabeth, qui épousa Jean Duc de Cleves; & Charlotte, qui fut mariée à Jean d'Albret Seigneur d'Orval: qu'il y eut de grandes disputes pour la succession de Jean entre ses deux filles, & entre leurs enfans; mais qu'elles furent enfin terminées par l'heureux mariage de Marie fille de Charlotte, avec Jean de Cleves petit-fils d'Elisabeth, puisqu'Engelbert son pere étoit fils de Jean de Cléves & d'Elisabeth; que de leur mariage nâquit François de Cléves, qui épousa Marguerite de Bourbon sœur d'Antoine Roi de Navarre, dont il eut cinq enfans; deux garçons, qui furent François de Cléves Duc de Nevers, & Jaques; & trois filles, Henriette, Catherine & Marie, dont la premiére fut mariée à Louis de Gonzague frere du Duc de Mantouë, la seconde à Henri Duc de Guise, & la troisiéme à Henri Prince de Condé: que François & Jaques de Cléves étant morts sans enfans, Henriette leur sœur aînée avoit succédé à tous leurs droits; & que quoique Jean de Bourgogne petit-fils de Philippe le Hardi y eût renoncé pendant qu'il étoit prisonnier de Charles le Téméraire, il étoit évident que la protestation de Bertold les avoit conservés en leur entier: que le traité de Madrid, par lequel François I. renonça à la souveraineté de Flandre, n'a pû préjudicier au droit d'un tiers: qu'à la vérité Charles V. fit porter les piéces du procès, du Parlement de Paris au tribunal souverain de Flandre qu'il avoit établi à Malines; mais qu'on en fit des copies authentiques qui ont été déposées par l'autorité du Parlement dans les archives de la Cour, pour servir à la postérité.

Cet écrit déplut d'abord au Duc d'Anjou, quoique le Duc de Nevers lui en eût fait ses excuses, & lui eût protesté que sa femme & lui étoient prets à lui céder tous leurs droits; mais ce Prince en plaisanta dans la suite, & dit: que quand deux Princes puissans disputoient une Couronne, il paroissoit ridicule qu'un petit Prince sans force vint se mettre entre-deux.

Départ

Ce Duc avoit donné rendés-vous à ses troupes à Château-Thierry (1). De

(1) Partant des Païs-bas pour aller trouver le Roi de Navarre, je fus prié des Etats de voir Monsieur de leur part; ce que je fis à la Ferté-Gaucher premiérement, & puis en son rendez-vous de Château-Thierry. Le sujet étoit de le requerir & & lui persuader, après avoir secouru Cambray, de traverser le païs avec son armée, qui seroit rencontrée de la leur pour venir prendre possession de ces provinces; que par ce moyen il résoudroit tant plus à son service celles qui lui étoient entiérement affectionnées, & y affectionnerois les douteuses, & les obligeroit toutes; que cette entrée

De-là, il marcha vers la frontiére, où il arriva le 15. d'Août. Il avoit environ dix mille hommes d'Infanterie & quatre mille de Cavalerie, tous de la premiére Noblesse du Royaume, entre lesquels il y en avoit beaucoup qui étoient à la solde du Roi. Guillaume de Hautemer Sieur de Fervaques Lieutenant général de cette armée, avoit sous lui quatre Maréchaux de camp, Bellegarde, Bellefont, la Trappe & Suraine. La Cavalerie légére étoit commandée par Claude de la Châtre, & l'Infanterie par Antoine de Silly Comte de Rochepot. Il y avoit outre cela plusieurs grands Seigneurs, Charles de Lorraine Duc d'Elbœuf, Guy Comte de Laval, Claude de Beauvilliers Comte de Saint Agnan, Jaques Comte de Montgomery, Henri de la Tour Vicomte de Turenne, Gilbert de Levi Comte de la Voute, fils de Gilbert Duc de Ventadour, George de Villequier Vicomte de la Guerche, de Drou, de la Mauvissiére & de Sandricourt.

HENRI III. 1581. du Duc d'Anjou.

Cambrai étoit réduit à une grande extrémité: comme on n'avoit pû depuis un tems considérable y rien faire entrer, on n'y vivoit plus que de chair de cheval, de chats & de loirs. Une vache se vendoit deux cens florins, une brebis cinquante, la livre de beurre vingt-quatre sous, celle de fromage trente sous, un œuf deux sous, & une once de sel huit sous. Le sel ayant enfin manqué entiérement, on faisoit boüillir toutes les matiéres d'où on en pouvoit tirer, & on les faisoit cuire & recuire jusqu'à ce qu'il s'en formât une espéce de saumure, ou de liqueur salée. Le Duc d'Anjou vint à propos à leur secours. Le Vicomte de Turenne & le Comte de la Voute, cousins germains, ayant voulu par une ardeur de jeunesse & par l'envie d'acquérir de la gloire, arriver avant les autres, & se jetter dans la place pour relever par leur présence le courage des assiégés, furent égarés par leurs guides, & pris par les troupes du Viceroi. De la Voute s'étant échappé, Turenne en fut gardé avec plus de soin. La Reine mere, dont il étoit proche parent, envoya Pompone de Belliévre pour demander sa liberté; mais il ne l'obtint que l'année suivante avec beaucoup de peine, & en payant cinquante mille écus d'or de rançon.

Etat de la ville de Cambrai à son arrivée.

Dès que le Duc d'Anjou fut arrivé, le Viceroi rassembla toutes ses forces; & le 17. d'Août les deux armées demeurerent quelque tems en présence devant la ville. Farnese décampa enfin; & ayant abandonné ses forts & distribué une partie de ses troupes dans les places voisines, il vint à Valenciennes. Le lendemain le Duc d'Anjou entra pompeusement dans la ville armé de pied en cap, aux acclamations du peuple qui le nommoit son libérateur. Deux jours après il preta serment, d'abord dans l'Eglise de Notre-

Levée du blocus de Cambrai.

Le Duc d'Anjou y entre en triomphe.

trée aussi lui seroit glorieuse au regard des ennemis, sur lesquels il y avoit moyen d'exécuter de bonnes entreprises, & faire sentir à son avenement, aux uns l'utilité, aux autres la terreur de ses armes. Cette proposition fut par moi faite en plein Conseil, & approuvée de tous; mais elle ne fut suivie, soit parce que l'armée étoit pour la plûpart composée de Noblesse volontaire qu'on ne peut retenir, soit parce que Monsieur étoit bien aise de faire durer la nécessité des Etats pour se faire plus réclamer par les provinces moins résoluës, & pour ce prit excuse de la nécessité de son voyage d'Angleterre pour un mariage, duquel ils avoient à esperer un grand support.

DU PLESSIS MORNAY.

HENRI III. 1581. tre-Dame, & ensuite à l'hôtel de ville: il s'engagea de protéger cette ville Impériale & ses habitans, & de la gouverner suivant ses priviléges, ses loix & ses franchises. Après cette cérémonie, il fit jetter de l'argent au peuple.

Il se rend maître d'Arleux, de l'Ecluse & du Câteau-Cambresis. Le lendemain il marcha du côté d'Arleux & de l'Ecluse, d'où il chassa les ennemis. Quelques jours après il investit Cateau-Cambresis, maison de l'Evêque de Cambrai, & fit sommer le Sieur de Wordes qui y commandoit. De Wordes ayant refusé de se rendre, on fit avancer du canon, & la place ne tarda pas à se rendre à discrétion. On permit à la garnison, composée de trois cens hommes, de se retirer, à condition qu'ils éteindroient leurs mêches; on vouloit par ce trait de clémence engager les autres à imiter leur exemple. Charles de Beaune Vicomte de Tours fut tué à ce siége, & Jean de Montluc Sieur de Balagny, à qui le Duc d'Anjou avoit donné le gouvernement de la citadelle de Cambrai, y fut blessé à a cuisse d'un coup d'arquebuse.

Après ces premiers exploits, les Etats & le Prince d'Orange solliciterent vivement le Duc d'Anjou de passer au travers des troupes ennemies, & de pénétrer dans le Brabant. Ils avoient envoyé Stuart & la Garde en Flandre pour lui ouvrir le passage: mais il s'excusa sur ce que son armée, presque toute composée de volontaires, ou de gens à la solde du Roi, diminuoit tous les jours par la retraite de plusieurs; & que d'ailleurs il y avoit de la division entre les principaux Officiers pour le commandement. Sur ces difficultés, il aima mieux faire un voyage en Angleterre, que d'entrer plus avant dans le païs. Deux motifs le déterminoient à ce parti. Le premier, de tenir autant qu'il étoit en lui les paroles qui avoient été données sur son mariage avec la Reine. Le second, afin qu'à son retour en Flandre, il parût y venir soûtenu de toutes les forces de cette puissante Reine, & après avoir obtenu son agrément. Il croyoit que par ce moyen il pourroit accepter avec plus de dignité & d'éclat la principauté, que les peuples du païs lui déféroient d'une maniére si honorable.

Cependant les troupes des Etats prirent en Flandre Warcoing, & brûlerent les châteaux de Lannoy & de Havelgem: de-là ils allerent attaquer Hauterive; mais après plusieurs efforts inutiles, ils prirent le chemin de Dunkerque, sous prétexte d'aller au-devant du Duc d'Anjou. Le Viceroi les ayant poursuivis long-tems dans leur retraite sans avoir pû les joindre, marcha du côté de Tournai sur l'avis qu'il eut que le Prince d'Epinoi Gouverneur de la place, en étoit sorti avec un détachement de sa garnison, & que sa femme étoit restée dans la place avec d'Estrelles son Lieutenant. D'Epinoi étoit allé à Saint-Guilain, & s'en étoit rendu maître: mais les Espagnols étant accourus avant que la nouvelle garnison eût eu le tems de se fortifier, & de faire venir les provisions dont elle avoit besoin, ils emporterent la place.

Rénonciation des Païs-bas à l'obéïssance Le vingt-six de Juillet les Etats Généraux s'étant assemblés à la Haye, firent une rénonciation solemnelle à l'obéïssance & à la fidélité qu'ils avoient jurée à Philippe II. & en ayant dressé un acte revêtu de toutes les formalités, ils le firent publier. L'acte portoit en substance: que les peuples ne

sont

font pas nés pour les Princes; mais que Dieu a établi les Princes pour les peuples: qu'il ne peut y avoir de Prince sans peuple; mais que le peuple peut subsister sans le Prince: que le devoir du Prince est d'aimer ses sujets comme un pere aime ses enfans, comme un berger aime son troupeau, & de les gouverner avec une égalité parfaite: que si le Prince en use autrement, ce n'est plus un Prince, mais un tyran, & que le peuple ne lui doit plus ni obéïssance ni fidélité: que c'étoit ce qu'ils éprouvoient depuis un tems infini: qu'ils se plaignoient de la cruauté des Gouverneurs qu'on envoyoit aux Païs-bas: que leurs vœux, leurs requêtes, leurs plaintes avoient été portées jusqu'au Roi; que ses oreilles en avoient été fatiguées; & que loin de rien obtenir, ils n'avoient pû le détourner du dessein cruel de leur imposer un jong insupportable, sous prétexte de protéger la Religion Catholique qu'ils n'attaquoient pas: que toutes les intrigues de la Cour d'Espagne, que les paroles qu'on leur avoit données cent fois & que la perfidie des Ministres avoit toujours éludées, en étoient une preuve incontestable: qu'à ces causes, les Etats Généraux réduits à la derniére extrémité, ont déclaré & déclarent, que Philippe Roi d'Espagne est déchû du droit qu'il avoit à la souveraineté des Païs-bas: qu'ils défendent aux Magistrats, aux juges, aux Gouverneurs, à tous ceux qui sont en charge, aux habitans, aux sujets des Provinces-Unies d'employer à l'avenir son nom dans les actes publics, & de le reconnoître pour leur Sonverain: qu'ils les délient par ce décret du serment de fidélité; & que les loix divines & humaines, violées tant de fois à leur égard par les Espagnols, les remettent dans leur liberté naturelle, & leur donnent pouvoir d'élire un nouveau Prince pour les gouverner suivant leurs priviléges, leurs libertés, leurs franchises, pour rendre également la justice aux peuples, pour les protéger & les aimer en pere: que comme les Etats ont nommé le Duc d'Anjou; & que l'Archiduc Matthias s'est démis dès l'année derniére du gouvernement général qu'ils lui avoient déféré, il ne reste plus qu'à établir une forme de gouvernement, en attendant l'arrivée du Prince élu: que leur avis est donc que l'on établisse un Conseil commun, où tout ce qui regarde la guerre sera réglé; à l'égard des autres affaires, que chaque province ait son Conseil particulier pour les décider; & que jusqu'à ce que son Altesse arrive, la Zélande & la Hollande expédient tous les actes publics au nom du Prince d'Orange. de Philippe II.

On songea en même tems à de nonveaux sceaux pour l'avenir; & il fut résolu qu'on ne frapperoit plus dans toutes les provinces aucune monnoye qui portât le nom & les armes d'Espagne: on ordonna même qne tous les Magistrats & les Gouverneurs déclareroient publiquement qu'ils étoient déliés du serment fait à Philippe; qu'ils en prêteroient un nouveau en présence des Etats ou de leurs commissaires; & que les choses resteroient ainsi jusqu'à l'arrivée de son Altesse.

En conséquence de ce réglement, on envoya ordre à tous les Magistrats, & à tous les Commandans des provinces de renoncer à l'obéïssance du Roi d'Espagne. La plûpart eurent avec raison horreur d'une telle démarche; plusieurs de ceux-mêmes qui haïssoient le plus les Espagnols, furent ef- Inquiétudes que causa cette démarche.

 frayés

Henri III. 1581.

frayés à la vûë des malheurs où ils étoient prêts de se précipiter. „ Si depuis quelque tems, disoient-ils, nous avons fait la guerre à notre Souverain, c'est une conduite qui n'est pas nouvelle ni même inexcusable, „ puisqu'elle n'est pas sans exemple: les Païs-bas ont souvent éprouvé de „ pareilles révoltes. Mais aujourd'hui il s'agit de secoüer entiérement le „ joug d'un ancien maître, & de s'en faire un nouveau. N'est-il pas fort „ à craindre qu'un tel changement ne cause la ruine des provinces, pour le „ salut desquelles on prétend travailler? "

Il y en eut donc plusieurs qui ne crurent pas pouvoir en conscience déférer à l'ordre des Etats. Un député de Frise entre autres, nommé Ralda, fut si frappé de la nouvelle formule, qu'il s'évanoüit lorsqu'on la lui proposa, & qu'il mourut quelque tems après, sans avoir prêté le serment qu'on exigeoit. Outre les motifs de conscience, il y en avoit bien d'autres qui faisoient redouter ce changement. Les plus sages craignoient que Philippe ne prît ce prétexte pour confisquer tous les vaisseaux & toutes les marchandises que les habitans des Païs-bas avoient dans les ports d'Espagne; & ils ne doutoient pas qu'il ne fût en droit de le faire: il le pouvoit certainement; mais on croit que ce qui l'en empêcha, fut que s'il abolissoit ce commerce, il rendroit inutile la navigation des Indes, & ruineroit l'appui le plus ferme de sa puissance.

L'Archiduc Matthias sort des Païs-bas.

L'Archiduc Matthias, qui malgré son abdication étoit resté dans le païs, n'y pouvant plus demeurer avec honneur après une démarche si injurieuse à la maison d'Autriche, prit congé des Etats, & sortit le vingt-neuviéme du mois d'Octobre. On lui avoit accordé une pension de six-vingt mille florins; elle lui fut payée tant qu'il fut present: & lors même qu'il se retira, on lui en promit une de cinquante mille. Il passa d'abord à Cléves, ensuite à Cologne, & de-là dans ses Etats. Tout le fruit qu'il tira de son gouvernement des Païs-bas, fut d'être haï mortellement de Philippe, sans être estimé des Etats Généraux.

Tournai assiégé par le Prince de Parme.

Le Viceroi, qui s'étoit approché de Tournai en l'absence du Gouverneur, investit la place le premier d'Octobre. Cette ville est grande, riche, forte par son assiette, & par les ouvrages qu'on y a faits: elle est la métropole du Tournesis, qu'on croit étre le païs des anciens Nerviens. Il y a une citadelle que Henri VIII. Roi d'Angleterre y bâtit, lorsqu'il enleva cette ville à la France: les Anglois l'ayant renduë dans la suite, Henri de Nassau s'en empara. Le Viceroi ayant mis vingt-trois piéces de canon en batterie, fit faire un feu continuel contre les murailles. Les habitans presque tous Protestans se défendirent d'abord avec beaucoup de courage, secondés par la garnison de la citadelle. Bientôt les assiégeans vinrent à la sappe & aux mines; & les assiégés contre-minerent de leur côté, & firent de fréquentes sorties, où le Viceroi perdit beaucoup de monde, entre autres le jeune de Glayon, Maximilien de Longueval Baron de Vaux, que Philippe avoit fait depuis peu Comte de Bucquoi, & Pontus de Noyelles Sieur de Bours, qui avoit servi auparavant dans les troupes des Etats, & qui avoit beaucoup contribué à la prise de la citadelle d'Anvers. Il y eut aussi beaucoup de blessés. De ce nombre furent le Sieur de Montigny, le Mar-

Marquis de Varambon, & le Sieur de Billy: mais comme il y avoit trop peu de troupes dans une ville si spacieuse pour y faire la garde nécessaire pendant la nuit, & combattre continuellement pendant le jour, les Catholiques, à l'instigation d'un Cordelier, nommé frere Gery, commencerent à parler de se rendre; d'ailleurs le retardement du secours, & le peu d'esperance qu'on avoit d'en recevoir, découragea beaucoup les assiégés. Ils s'étoient flattés d'abord que le Duc d'Anjou alloit venir les délivrer: mais lorsqu'ils sçurent qu'il vouloit passer en Angleterre, ils furent consternés; & quoique le Prince d'Epinoi & le Prince d'Orange même n'oubliassent rien pour les rassûrer, l'arrivée de Preston Colonel Ecossois avec quelques soldats, qu'on envoyoit pour leur relever le courage, ne servit au contraire qu'à le leur faire perdre entiérement. Cet homme, suivi d'une troupe de volontaires qui faisoient la guerre pour eux, sans se soucier des ordres ni du Prince d'Orange ni des Etats, forma le dessein de surprendre Bourbourg, place du domaine du Roi de Navarre, & qui est proche de Gravelines. Cette entreprise, dans laquelle il s'étoit engagé par la seule avidité du butin, & sans consulter les Etats, eut de facheuses suites. Le Prince d'Orange & Salinas Gouverneur de la place étoient convenus secrettement de se réconcilier, & ils en cherchoient l'occasion, lorsque cette troupe de volontaires vient passer la riviére à gué, & sans attendre la plus grande partie de leurs compagnons que l'obscurité affreuse de la nuit avoit empêchés de trouver un gué, ils plantent leurs échelles & sautent dans la ville: Salinas qui ne s'attendoit à rien moins, se défend avec vigueur, tandis que Valentin de Pardieu Sieur de la Motte Gouverneur de Gravelines, qui étoit par hasard à Bourbourg, se joignit à lui. Ceux qui étoient entrés, ne se trouvant point soutenus comme ils l'avoient espéré, furent tués, pris, ou mis en fuite. Du côté de la ville, on perdit le Capitaine Bouchard & Salinas lui-même. Sa mort ôta entiérement aux Etats l'esperance de reprendre cette place. Preston sçavoit le traité qu'on avoit fait pour y rentrer. Mais voyant que la chose avoit mal réüssi, il s'éloigna de la place; prit avec lui trois cens hommes qui étoient sortis de Menin; força quelques corps-de-garde, & quelques postes d'Allemans; & ayant taillé en piéces un corps de cavaliers, où étoit la compagnie du Prince de Chimai, & en ayant fait prisonniers plus de trente, il entra victorieux dans Tournai. Les assiégés, ayant sçû par lui que le Duc d'Anjou ne viendroit pas, & que l'entreprise sur Bourbourg étoit manquée, furent plus découragés par ces mauvaises nouvelles, qu'ils ne furent rassûrés par le secours qu'il leur amenoit: ils se déterminerent donc à écouter des offres assez raisonnables qui leur étoient faites de la part du Viceroi, qui de son côté avoit beaucoup à souffrir par l'incommodité de la saison. Ainsi la capitulation fut bientôt concluë par l'entremise de Rassinghem, à condition que la ville payeroit deux cens mille florins pour se racheter du pillage: qu'il seroit permis aux Protestans, & en général à tous ceux qui voudroient se retirer, d'emporter avec eux leurs effets; & s'ils vouloient s'établir dans des lieux neutres, de garder leurs biens, d'en joüir, & de les faire valoir par tels Catholiques qu'ils voudroient: que la garnison sortiroit avec armes & bagages, & ensei-

Conditions auxquelles se rend cette place.

gnes

HENRI III. 1581. gnes déployées; & qu'avant sa sortie la ville lui payeroit trente mille florins pour sa solde. La femme du Prince d'Epinoi, sœur d'Emmanuel de Lallain Sieur de Montigny qui servoit dans l'armée du Roi d'Espagne, eut permission de se retirer où bon lui sembleroit avec toute sa maison, ses effets, & ses joyaux. Son frere & le Marquis de Richebourg frere de son mari, lui firent toutes sortes de politesses, & la prierent instamment de vouloir bien demeurer dans la ville: mais cette Dame pleine de courage s'excusa d'accepter leurs offres, & aima mieux suivre la fortune de son mari. C'est ainsi que Tournai fut pris par les Espagnols le trente de Novembre, jour de S. André. Le Prince de Parme y mit une garnison considérable, & y établit pour Evêque Maximilien de Morillon Prévôt d'Aire. Il avoit été auparavant grand Vicaire du Cardinal de Granvelle, & ce fut à sa recommandation qu'il eut cet evêché. Peu de tems après, ce même Cardinal se démit de l'archevêché de Malines en faveur de Jean d'Auchin.

Le Comte de Rochepot, ayant été détaché par le Duc d'Anjou qui passoit en Angleterre, se glissa avec un corps de troupes le long de la mer dans le tems que la marée étoit basse; & ayant marché depuis Calais jusqu'au-delà de Gravelines, il vint jusqu'à Dunkerque, mais trop tard: car Tournai étoit déja rendu. La perte de cette place fit songer à renforcer la garnison d'Oudenarde, qui n'en est pas éloignée. Mansart Gouverneur de la ville promit au Prince d'Orange de faire ce qu'il voudroit: les habitans, soit par imprudence, soit par un effet de leur penchant pour l'Espagne, ne voulurent pas recevoir les troupes qu'on y envoyoit; & peu s'en fallut que Mansart ne pérît dans une émotion qui s'excita à ce sujet. Le Viceroi ayant eu avis de ce qui se passoit, leur envoya une compagnie de Cavalerie, & leur fit offrir sa protection: ils la rejetterent avec fierté; ce qui l'irrita tellement, qu'il résolut de mettre le siége devant cette place, dès qu'il en trouveroit l'occasion favorable.

Apologie du Prince d'Orange.

Le Prince d'Orange, voyant que les affaires de Flandre alloient en décadence, & qu'on en rejettoit la faute sur lui, s'en alla de Gand à Anvers pour y établir à l'ordinaire les Magistrats & le Sénat; & le premier de Décembre il leur donna son avis par écrit. Il y déclaroit que leur sécurité & leur négligence étoient la cause de tous leurs malheurs: qu'il les avoit avertis depuis longtems qu'ils avoient besoin de troupes étrangeres pour arrêter les progrès de leurs ennemis: qu'il auroit fallu lever trois mille chevaux, & deux bons régimens d'Infanterie; mais qu'il n'avoit parlé jusque-là qu'à des sourds & à des hommes peu touchés du bien public, & seulement occupés de leurs intérêts particuliers. Il ajoûte que du succès de la guerre présente qui regarde toutes les provinces, dépend leur salut, leur liberté, leur fortune: que l'issuë n'en peut être heureuse, & qu'il est même impossible de la faire sans argent, puisque l'argent en est le principal nerf: qu'ils ont donc commis une faute énorme, en épuisant les fonds publics pour les besoins des provinces, & quelquefois même pour ceux des particuliers. A quoi servoit ce conseil public qu'ils avoient établi depuis peu, s'il étoit sans pouvoir & sans autorité; si faute de paye le soldat étoit sans discipline; si l'argent se distribuoit sans œconomie;

nomie; si les affaires se jugeoient sans équité; en un mot si dans le gouvernement on ne gardoit plus aucun ordre? qu'ils devoient sçavoir que jamais il n'avoit voulu se mêler de l'administration des finances, ni manier les deniers publics : que tout le monde le sçavoit : que cependant des esprits pervers ôsoient le calomnier sur cet article: que c'étoit-là la source des grandes calamités qu'ils avoient éprouvées jusque-là, & qu'ils couroient risque d'éprouver dans la suite: que Tournai étoit au pouvoir des ennemis, & que Cambrai auroit subi le même sort, sans l'heureuse arrivée du Duc d'Anjou, à qui après Dieu ils devoient leur délivrance: qu'après tant de conseils inutiles, ils devoient enfin rentrer en eux-mêmes, & contribuer avec plaisir aux dépenses nécessaires pour lever des troupes étrangeres: qu'il prenoit Dieu & eux-mêmes à témoin qu'on ne pourroit lui imputer les malheurs qui arriveroient: qu'ils les avoit avertis de leur devoir; mais qu'il leur déclaroit de nouveau, que si on n'établissoit un meilleur ordre dans les affaires, il ne vouloit pas qu'on lui continuât la charge de Gouverneur général, qui devoit expirer au mois de Janvier suivant.

Cet écrit ayant été rendu public, les sentimens des Etats se trouverent partagés; les uns étoient du sentiment qu'on donnât au Prince d'Orange un pouvoir absolu, & les autres vouloient qu'on attendît l'arrivée du Duc d'Anjou. Ce Prince avoit abordé en Angleterre le premier de Novembre avec François de Bourbon, qu'on appelloit le Prince Dauphin d'Auvergne, Guy Comte de Laval, Claude de Beauvilliers Comte de Saint-Agnan, Fervaques Comte de Grancé, & les Chevaliers François Martel de Bacqueville, Breton, Odet de Teligny fils de la Nouë que les Espagnols tenoient prisonnier, Roch Sorbiers Sieur des Pruneaux & quelques autres; les Sieurs de Sainte-Aldegonde, Justin de Nassau, & d'Inchy, auparavant Gouverneur de la citadelle de Cambrai, l'avoient encore suivi dans ce voyage. Les Etats y envoyerent alors Dohain & Jean Junius pour presser ce Prince de repasser dans les Païs-bas. Le Prince d'Orange, accompagné du Prince d'Epinoi, s'en alla en Zélande avec la permission des Etats pour y attendre le Duc d'Anjou, & disposer tout ce qui étoit nécessaire pour continuer la guerre.

Entreprise des Espagnols sur Bergen-op-Zoom.

Pendant ce tems-là, le Sieur de Haultepenne Gouverneur de Breda forma le dessein de surprendre Bergen-op-Zoom. Il s'en ouvrit auparavant à Jean Witen de Barsele, qui ayant épousé la fille de Merode Sieur de Pietersem, avoit été fait Marquis de Bergen-op-Zoom. Ce Pietersem avoit épousé la fille unique du Marquis de Berghe, qui étant allé en Espagne avec Florent de Montmorenci Sieur de Montigny y avoit été condamné à mort & exécuté il y avoit environ quinze ans. Barsele s'étoit tenu jusque-là dans son château de Wouwe auprès de Bergen-op-Zoom sans prendre de parti : mais de concert avec Haultepenne, il fit entrer dans la ville le cinq de Décembre quatre cens hommes par le trou d'une herse; cela s'exécuta avec tant de silence, que le corps-de-garde ne s'éveilla point. Enfin un soldat ayant entendu du bruit cria aux armes ; aussitôt on ferma l'ouverture, & on sépara ceux qui étoient entrés d'avec ceux qui les suivoient : cependant les soldats de Haultepenne gagnerent la place ; s'y mirent en bataille avec beaucoup d'ordre & de présence d'esprit, & de-là ils alle-

HENRI III. 1581. allerent à la porte de Wouwe qu'ils rompirent à coups de hache. La Garde, qui étoit en garnison dans la ville, accourt avec son régiment François (1); & secondé par les Colonels d'Allens, de Meetkercke & Durant, il arrête les ennemis: ensuite il fait lever le pont levis, & empêche ceux qui étoient dans la ville de faire entrer ceux qui les suivoient. Enfin après un combat de peu de durée, où un des habitans nommé la Riviére fut tué, les Espagnols voyant qu'il n'y avoit plus rien à espérer, se dispersérent de côté & d'autre: il y en eut une partie qui se jetta du haut en bas du rempart, on en tua environ soixànte & dix, & on en prit une centaine, du nombre desquels étoit Paul Boboca. Quoique Barsele eût manqué son coup, comme il s'étoit découvert, il ne put plus demeurer neutre. Ainsi il passa ouvertement du côté des Espagnols.

Troubles à Aix-la-Chapelle au sujet de la Religion.

Il y eut cette année des troubles à Aix-la-Chapelle à cause de la Religion. Cette ville, enclavée dans le païs de Juliers, entre la Meuse & le Rhin, est située dans un terrain bas, & entourée de tous côtés de montagnes. Il y a apparence qu'on l'a bâtie en cet endroit à cause des eaux médicinales qui s'y trouvent, & qui lui ont donné le nom. Il y a de très-beaux bains

(1) Le régiment François commandé par le Sieur de la Garde étoit en garnison à Berghen, lequel à faute du payement se mutinoit, & menaçoit de traiter avec l'ennemi. Les Etats donc me requirent d'y aller pour essayer de les ramener à leur devoir. Arrivé, le Colonel me donne à souper, pendant lequel eut avis que le Sieur de Hautepenne étoit en campagne. Surquoy nous nous résolumes de visiter les gardes. A l'aube du jour ils donnent par le lit de la riviére de Zoom, qui passoit sous la voute d'une tour où il y avoit un corps de garde, n'ayant de l'eau que jusqu'au genouil; tellement qu'ils y marcherent en bataille, parce que le Marquis de Berghen Seigneur du lieu avoit gagné deux charpentiers, qui entrés par le canal d'un privé avoient levé les écluses. Ainsi font saisir le marché au bled, & poser un corps de garde devant la porte du Colonel qui ne put sortir de son logis, & étoient bien entrez 400. hommes dans la ville: étoit question d'ouvrir une porte pour faire entrer la Cavalerie, & faisoient état que ce seroit la porte du Havre non loin de l'écluse, aisé à rompre. Mais les guides par la similitude du mot les menerent à celle de Voren, qui étoit plus loin & garnie d'une forte herse, dont ils eurent être trompez; joint qu'en même temps Monsieur d'Alems Lieutenant Colonel d'une part, & Fouquerolles qui faisoit sa ronde de l'autre, vinrent à les charger, ayant rallié chacun vingt ou vingt-cinq hommes au plus, lesquels en ce doute les renverserent sur les autres où il y eut un grand conflit. J'étois logé au logis du Sieur de Fouquerolles, & n'eus loisir que de prendre une rondache qui pendoit à la paroi, pour courir demi-nud à la grande place que je trouvay abandonnée, & le Sergent Major nommé la Tour à cheval qui se retiroit, m'assurant avoir veu plus de 400. de l'ennemi en bataille, & disoit vray, & m'offrant les clefs à la main de m'ouvrir la porte d'Anvers; & de fait il passa outre. Mais Dieu me fit la grace de vouloir voir l'ennemi de plus prés, & ayant rallié environ vingt hommes, enfilay la grande rue, où je trouvay l'ennemi en teste, mais déja chancellant, & vins assez à temps pour en avoir ma part. Il en fut tué environ LXX. tous Capitaines ou appointez, & autant de prisonniers qui furent amenés à mon logis. Grand nombre aussi furent tuez ou blessez dehors, de dessus la courtine, dont ils chargerent jusques à seize charettes. Le procès fut fait le lendemain aux charpentiers qui chargerent le Marquis. Le salut de la ville vint humainement partie de l'équivoque susdit, partie de ce que les Capitaines avoient eu charge de doubler leurs gardes, afin que je rapportasse que leurs compagnies étoient fortes. Il me fut aisé de faire leur paix avec les Etats, & de les faire contenter après une si notable preuve de leur valeur.

DU PLESSIS MORNAY.

Henri III. 1581.

bains chauds; les uns sont appellés les bains du Roi, & les autres les bains Cornelis. Comme ils sont assez éloignés les uns des autres, ils ont aussi des qualités fort différentes. Charlemagne, fondateur de l'Empire d'Occident, se plaisoit beaucoup en ce lieu, soit à cause du voisinage de l'Allemagne, soit parce qu'il étoit très-commode pour la chasse: & comme la ville avoit été ruinée par les Huns, il la rebâtit entiérement, & y fit un palais magnifique; sa sépulture, & le sacre des Empereurs qui y vont prendre la couronne Impériale, l'ont renduë célébre. Quelques Sçavans ont cru que c'étoit la Vettera de Ptolomée. Il y avoit dans cette ville beaucoup de Protestans de la Confession Helvétique ou de Genéve, qui prenoient de loin leurs mesures pour faire nommer à l'assemblée prochaine des Bourgmaîtres de leur parti. L'Empereur Rodolph en ayant eu avis, avoit écrit dès l'année derniére aux habitans, & leur avoit fait des reproches sur cette nouveauté. Ils lui répondirent le treize de Décembre, qu'ils demeureroient constamment attachés à la Religion Catholique; & ils lui promirent de lui envoyer une députation solemnelle qui lui donneroit sur cela des assûrances plus positives. En attendant, l'Empereur chargea Ernest de Baviére qui venoit d'être nommé à l'evêché de Liége, & Guillaume Duc de Cléves, de négocier avec les habitans, & de faire en sorte qu'à la prochaine assemblée qui devoit se tenir le jour de Saint Urbain, on nommât des Bourgmaîtres, qui ne fissent aucun changement dans la Religion. Cependant il fut arrêté, que les deux partis auroient un nombre égal de voix dans l'assemblée. Les deux Catholiques qui furent nommés Bourgmaîtres, furent confirmés par les commissaires Impériaux: mais les deux Protestans ayant demandé que leur nomination fût pareillement confirmée, & ne l'ayant pas obtenu, ils se saisissent des clefs de la ville. A l'instant tout le peuple se souleve; les Protestans mettent les chaînes dans les ruës; prenent les armes; se rendent maîtres de la place publique & de la maison de ville; font amener du canon; se fortifient aux portes & dans les tours; & pour se reconnoître au besoin, ils mettent du papier blanc à leurs chapeaux. Les Catholiques s'étant mis en devoir de leur résister, on en vint aux mains; mais les deux partis perdirent peu des leurs. enfin le trente & un de Mai ils vinrent tous ensemble au Sénat, & nommerent des commissaires pour travailler à rétablir la concorde.

L'Empereur en écrit au Sénat de cette ville.

L'Empereur, informé de ces troubles, écrivit au Sénat le vingt & un de Juin. Sa lettre portoit qu'il pardonnoit aux habitans l'émotion qu'ils avoient excitée, à condition qu'ils vivroient en paix: qu'ils ne feroient aucun changement dans la Religion: qu'ils chasseroient les Prédicateurs & les séditieux, & qu'ils rétabliroient les Catholiques dans la ville & dans leurs biens.

Réponse de ce Prince aux lettres des Electeurs de Saxe & de Brandebourg.

D'un autre côté Auguste Electeur de Saxe & Jean George Electeur de Brandebourg écrivirent à l'Empereur, moins pour excuser l'entreprise des Protestans, que pour supplier S. M. I. d'empêcher par sa prudence que ce tumulte ne fournît un prétexte à quelque Prince voisin de s'emparer de cette ville; ce qui feroit très préjudiciable à l'Empire. On vit bien qu'ils désignoient les Espagnols. Par leurs lettres datées du vingt-neuf de Juillet, ils offrent leurs services à l'Empereur pour mettre cette ville à couvert contre ceux qui entreprendroient de l'attaquer, & ils le supplient

 respec-

HENRI III. 1581. respectueusement de prendre en bonne part ce qu'ils lui représentent: mais l'Empereur ne le prit pas ainsi; & dans la réponse qu'il leur fit le sept d'Août, il traita fort mal les habitans d'Aix. Il dit qu'ils ne s'étoient pas contentés de violer la formule ordinaire du serment, & de contrevenir à l'usage ancien des élections, en vuë de changer la Religion: mais qu'après tous ces attentats, ils avoient affecté de publier les choses autrement qu'elles n'étoient, & de chercher des protecteurs pour la cause du monde la plus injuste. Il declara donc qu'il ne recevoit point leurs excuses; & le dix-sept d'Août, il leur envoya ordre d'exécuter sur le champ ses décrets, & de l'informer incessamment de leur obeïssance. Quelques villes Impériales voulurent intercéder pour eux, mais il fut inflexible; d'autant plus que les Catholiques d'Aix le prioient avec de grandes instances d'ordonner que les Ministres François sortissent incessamment de la ville, sans quoi ils se joindroient bientôt à ceux d'Allemagne, & troubleroient infailliblement tout l'Empire.

Jean de Schomberg, élu Electeur de Treves.

Ce fut vers ce tems-là que mourut Jaques d'Eltz Archevêque & Electeur de Treves. Il tomba malade le vingt-six de Mai, & mourut le trois de Juin. On mit à sa place Jean de Schomberg, partisan zélé des Jésuites.

Affaires de France & de la Grande-Bretagne.

Enrégistrement & publication de l'Edit de Fleix.

Le vingt-six de Janvier l'Edit de Fleix en Périgord, qui avoit été fait par l'entremise du Duc d'Anjou, comme je l'ai dit, fut enrégistré au Parlement, où il trouva beaucoup d'opposition, parce que la plûpart des membres de cette compagnie s'imaginoient fort mal à propos que la guerre dont la Guyenne étoit embrasée, ne les regardoit point: mais le Président de Pibrac en fit voir l'utilité par un discours très-éloquent qu'il fit à la priére de Christophle de Thou premier Président, toujours ami de la paix. L'Edit ayant donc été publié, la France joüit pendant près de cinq ans d'une paix profonde, soit parce que la guerre étrangere avoit détourné la cause de nos maux, soit parce que la Cour n'etoit occupée que de ses plaisirs: mais les vices y étant montés à leur comble, ce feu que l'on croyoit éteint, causa enfin un grand incendie, par la lâche dissimulation de ceux qui étoient dans le ministére; & peu s'en fallut qu'il n'embrasât tout le Royaume. Car le Roi, qui ne vouloit point interrompre ses plaisirs, étoit résolu de dissimuler & de souffrir tout plûtôt que de prendre les armes; & il avoit permis à son frere, qui se disposoit à entrer dans les Païs-bas, de lever une armée, dont les desordres & la licence causoient un grand préjudice au Royaume, & un plus grand encore à la majesté Royale.

Ambassade envoyée en Angleterre pour négocier le mariage de la Reine avec le Duc d'Anjou.

D'ailleurs le Roi, sollicité par la Reine sa mere, avoit enfin consenti qu'on envoyât une Ambassade en Angleterre pour terminer le mariage de la Reine avec le Duc d'Anjou. Le chef de l'Ambassade étoit Francois de Bourbon Prince Dauphin d'Auvergne; & on lui donna pour adjoints le Maréchal Artus de Cossé Comte de Secondigny, Louis de Lusignan de St. Gelais Sieur de Lansac, Tannegui le Veneur Sieur de Carrouges Gouverneur de Roüen, Bertrand de Salignac Sieur de la Mothe-Fenelon qui avoit déja été Ambassadeur en cette Cour, Barnabé Brisson, nommé depuis peu Président au Parlement à la place de Pompone de Belliévre, Michel de Castelnau Sieur de la Mauvissiére, & Claude de Pinar Sécretaire d'Etat, tous personnages d'une grande considération.

Pierre

Pierre Clausse Sieur de Marchaumont, & Jaques de Wrai Sécretaire du Duc d'Anjou y allerent en même tems de la part de ce Prince. Ils s'embarquerent tous à Calais au mois d'Avril, & passerent en Angleterre, où la Reine leur fit de grands honneurs. On leur bâtit exprès à Westminster, un hôtel qu'on meubla avec une magnificence vraiment Royale. Philippe Comte d'Arundel, le Lord Fréderic Windsor, Philippe Sidney, & Fulcon Grevil, pour divertir des hôtes de cette importance, publierent un tournoi, où ils tiendroient contre tous; & ils firent pour cela des préparatifs qui coûterent des sommes immenses.

HENRI III. 1581.

Articles du contract.

Lorsqu'il fut question de dresser les articles du contract, la Reine chargea de ce soin Guillaume Cecil grand Trésorier d'Angleterre, Edoüard Clinton Comte de Lincoln, Thomas Ratcliff Comte de Sussex, François Russel Comte de Bedford, Robert Dudley Comte de Leicester, tous Chevaliers de la Jarretiére, & elle y joignit Christophle Hatton, & François Walsingham. Le premier article fut que le Duc d'Anjou, & tous ceux de sa maison, qui n'étoient point sujets de la Reine, auroient liberté entiére de conscience, de quelque nation qu'ils fussent; & qu'en quelque endroit du Royaume que ce Prince se trouvât, on lui assigneroit un lieu pour y faire l'exercice de la Religion Catholique, pourvû qu'on n'y laissât entrer ni Anglois, ni Irlandois, ni aucuns habitans des isles qui appartiennent à la Couronne d'Angleterre: qu'après le mariage fait & consommé, le Duc d'Anjou porteroit le titre de Roi, & en auroit tous les honneurs tant que dureroit ce mariage; mais que la disposition des bénéfices, des charges, des terres, des impôts, en un mot, de tous les revenus du Royaume, seroit réservée à la Reine, qui ne pourroit les donner à aucun étranger, mais seulement à des Anglois naturels: que tous les actes qui regarderoient les affaires de l'Etat seroient faits en Anglois & par des Anglois: que la Reine obtiendroit du Parlement pour le Duc d'Anjou la permission de porter la couronne Royale; & de joüir de cet honneur, non-seulement pendant la vie de la Reine, mais après sa mort, s'il restoit de leur mariage des enfans en bas âge, pendant la minorité desquels le gouvernement du Royaume appartiendroit au Duc d'Anjou: que toutes les ordonnances, & tous les actes publics s'expédieroient au nom du Duc d'Anjou & de la Reine, de la même maniére que cela s'étoit pratiqué du tems du Roi Philippe & de la Reine Marie: que le Duc d'Anjou auroit sur le trésor d'Angleterre une pension qui le mît en état de faire une dépense convenable à son rang, & que la pension seroit autorisée par le Parlement: que le Duc feroit à la Reine un doüaire de quarante mille écus d'or par an, assigné sur le duché de Berry, & que le Roi de France ratifieroit cet article: que si le Duc mouroit le premier, la Reine joüiroit de ce doüaire tant qu'elle vivroit, & qu'elle auroit la disposition entiére des bénéfices, des charges, & des revenus, comme l'avoit le Duc d'Anjou: qu'au cas qu'il vint plusieurs enfans de ce mariage, afin de prévenir les divisions qui pourroient naître entre eux, & troubler le fruit qu'on espére de l'union des Couronnes de France & d'Angleterre, il seroit arrêté du consentement des Etats des deux Royau-

 mes,

Henri III. 1581. mes, que pour ce qui regardoit les biens de la mere, leurs enfans mâles ou femelles y succéderoient également suivant les loix & les coûtumes d'Angleterre : & que s'il arrivoit que le droit de succéder au Royaume de France échût au Duc d'Anjou & à ses enfans mâles, l'aîné en ce cas, s'il y avoit deux ou plusieurs enfans, auroit le Royaume de France, & le second, ou les enfans qui naîtroient de lui, celui d'Angleterre ; & qu'il n'y auroit que ses enfans, ou à leur défaut ses freres & sœurs qui pussent y succéder, l'aîné, & toute sa postérité en demeurant exclus : que s'il ne naissoit qu'un fils de leur mariage, comme il seroit héritier des deux Royaumes, tant paternel que maternel, il succéderoit à l'un & à l'autre, à condition qu'il iroit de tems en tems en Angleterre ; qu'il y feroit quelque séjour ; qu'il gouverneroit suivant les loix du païs, & qu'il y passeroit huit mois tous les deux ans : que si ce Prince venoit à avoir deux enfans, le second auroit le Royaume d'Angleterre, & ses enfans après lui, excluant toujours l'aîné & sa postérité : que si ce Roi des deux Royaumes avoit un fils & des filles, son fils succéderoit à la Couronne de France, & les filles selon leur rang à celle d'Angleterre, à l'exclusion de leur frere. Si le Duc survit à la Reine, & qu'il y ait des enfans en bas âge, c'est-à-dire, qui n'ayent pas dix-huit ans accomplis pour les mâles, & quinze pour les filles, ou que les filles n'ayent pas été mariées du vivant de la Reine à un homme qui ait plus de dix-huit ans, qu'en ce cas le gouvernement des Royaumes de la succession maternelle, la tutelle des enfans, & leur éducation seroit déférée au pere : mais qu'il ne pourroit pendant tout le tems de son administration conférer aucune dignité civile ou sacrée à d'autres qu'à des Anglois naturels, ni rien innover au droit public ou particulier, ni aux coûtumes du Royaume, ni rien faire enfin qui pût y préjudicier : que tandis que subsistera le mariage, le Duc ne pourra emmener la Reine hors d'Angleterre, à moins qu'elle ne le demande elle-même, ni y faire élever leurs enfans ; mais qu'il permettra qu'ils soient nourris & élevés dans le païs, & dans l'espérance de la succession qui leur est destinée ; à moins qu'on ne juge à propos de prendre un autre parti, ce qui ne pourra se faire que du consentement de la Reine, & de l'avis des Grands du Royaume : qu'après la dissolution du mariage, s'il n'y a point d'enfans, le Duc d'Anjou ne pourra prétendre aucun droit sur le Royaume, & consentira qu'il passe à ceux à qui il appartient de droit, suivant les loix du païs : qu'il n'en emportera point les joyaux ; qu'il n'en aliénera rien ; qu'il n'en fera rien transporter ailleurs, & qu'il ne permettra pas que ses gens en usurpent rien : qu'à l'occasion de ce mariage il n'engagera point le Royaume dans des guerres étrangeres : qu'il observera religieusement la paix avec tous les aliés de l'Angleterre, & qu'il ne souffrira pas qu'on la viole ou qu'on la rompe, si ce n'est pour des causes légitimes : qu'il sera fait entre la France & l'Angleterre une paix & une union ferme & durable : que le traité, qui sera conclu à l'occasion de ce mariage, sera enrégistré, & publié dans toutes les cours des deux Royaumes. Enfin il fut réglé, conformement à la protestation du Duc d'Anjou, que par ce traité il ne perdroit aucun des droits, priviléges, & actions qui pouvoient lui appartenir, tant sur le Royaume de

de France, que sur d'autres païs, en quelque endroit qu'ils fussent situés.

Le contract étant fait, mais non encore signé, parce qu'il falloit que le Roi le ratifiât auparavant, les Ambassadeurs s'en retournerent. Indépendamment du contract, on étoit convenu de faire une ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes; & après le départ de nos Ambassadeurs la Reine envoya conclure ce traité par Jean Somers Sécretaire du Conseil privé. Le Roi ne lui répondit autre chose, sinon qu'il ratifioit tout ce qui avoit été arrêté par les Ambassadeurs, & qu'il ne s'agissoit plus que de célébrer incessamment le mariage. Somers le pressant de se déclarer sur la ligue, & soûtenant que cet article devoit être réglé avant que le mariage se consommât, on envoya Walsingham pour négocier cette affaire conjointement avec Henri Cobham Ambassadeur ordinaire d'Angleterre à la Cour de France. Ils dirent que la Reine n'avoit pensé à se marier que pour contenter ses peuples, qui la prioient instamment d'affermir la succession à la Couronne: qu'entre tous ceux qui aspiroient à son alliance, elle n'avoit pas hésité à choisir le Duc d'Anjou pour son mérite personnel & pour la splendeur de sa naissance: qu'elle le portoit toujours dans son cœur; mais qu'elle ne pouvoit consentir à terminer absolument, avant que d'être assûrée du suffrage de ses peuples: que dans une affaire de cette importance, elle ne devoit rien précipiter, parce que si elle venoit à se repentir, ce qu'elle ne croyoit pourtant pas, le mal seroit sans remede: qu'il étoit arrivé bien des contre-tems depuis que l'affaire avoit été proposée; une guerre intestine en France; le Duc d'Anjou mal avec le Roi son frere, sans avoir mérité sa disgrace; & l'opposition des Anglois à ce mariage: que la vivacité avec laquelle on en pressoit la conclusion n'étoit donc pas raisonnable, sur-tout pendant que le jeune Prince avoit sur les bras un aussi puissant ennemi que Philippe, & qu'il s'engageoit dans une guerre qu'il ne pouvoit presque ni faire ni abandonner, sans risquer son honneur, sans incommoder les deux Royaumes, & sans exposer les Païs-bas à une entiére ruine, parce que la puissance & les forces de l'Espagne augmentoient de jour en jour: que si les Anglois, dont le salut & le bonheur faisoient toujours les premiers soins de la Reine, avoient tant souhaité qu'elle se mariât, c'étoit pour affermir la paix chez eux, & non pour porter la guerre chez les étrangers: qu'ainsi elle avoit lieu de craindre qu'en l'état où étoient les choses, ils ne montrassent autant d'aversion, qu'ils avoient d'abord témoigné d'ardeur pour ce mariage: qu'elle croyoit qu'il en falloit suspendre la célébration jusqu'à ce que le Duc d'Anjou se fût débarrassé d'une guerre si dangereuse, & que la ligue offensive & défensive entre la France & l'Angleterre fût signée: que c'étoit-là ce que la Reine souhaitoit & ce qu'elle demandoit, avant que de terminer cette grande affaire.

Elisabeth presse la conclusion d'une ligue offensive & défensive entre les deux Couronnes.

Raisons dont elle appuye sa demande.

A l'égard de la ligue défensive, le Roi répondit qu'il étoit prêt à la signer; mais que pour l'offensive il n'en vouloit pas entendre parler, que le mariage ne fût consommé. Ainsi le Roi ne voulant point entrer dans une ligue offensive contre l'Espagne que le mariage ne fût fait, & la Reine ne voulant point le faire, que la France n'eût déclaré la guerre à l'Espagne, Walsingham & Somers, après bien des disputes s'en retournerent en Angleterre,

Réponse du Roi Henri.

HENRI III. 1581.

terre, sans avoir rien terminé: en sorte qu'il parut que cette proposition d'une ligue n'avoit été qu'un prétexte, dont le Roi s'étoit servi pour ne point avoir la guerre avec l'Espagne, & la Reine pour ne point épouser le Duc d'Anjou, & qu'ils furent tous deux contens; le Roi, d'avoir adouci son frere qu'il craignoit, en lui procurant, autant qu'il étoit en lui, un mariage si avantageux; la Reine, d'avoir donné de la jalousie & de la crainte aux Espagnols, qui travailloient toujours à exciter des troubles dans son Royaume, en leur faisant voir ce mariage qu'il étoit en son pouvoir de conclure.

Le Duc d'Anjou va en Angleterre, & y ratifie le traité fait en son nom.

Peu de tems après, le Duc d'Anjou s'étant approché de Cambrai, en fit lever le siége, & passa en Angleterre avec un grand cortége de Noblesse; & le vingt-deux de Novembre il ratifia & confirma le traité qui avoit été fait en son nom; mais qui demeura sans exécution. Le Prince & la Reine se donnerent réciproquement des bagues pour gage de leur foi en présence d'un grand nombre de Seigneurs & de Noblesse qui les complimenterent avec de grands applaudissemens. La nouvelle en ayant été portée en Flandre (1), les villes de Gand, d'Anvers & de Bruxelles firent des feux de joye, tirerent le canon, & ordonnerent des réjouissances publiques (2). Du côté de l'Angleterre, il y eut bien des murmures. On disoit que la cause de la Religion, le repos du Royaume, & le salut de la Reine étoient également trahis. Le Comte de Leicester, soutenu de Walsingham & de Hatton, & les femmes du palais que Leicester avoit mises dans son parti, parlerent hautement contre ce mariage.

Rupture de ce mariage.

Le lendemain, vingt-trois de Novembre, la Reine vint trouver le Duc d'Anjou. Après quelques reproches de part & d'autre; chose assez ordinaire entre les amans, le Duc rendit à la Reine la bague qu'elle lui avoit donnée, & la reprit un moment après; puis ayant jetté quelques mots sur la légéreté des femmes, & sur l'inconstance des insulaires, il se retira dans son appartement fort rêveur. La Reine n'étoit guères plus tranquille que lui, quoiqu'on ait assûré qu'elle avoit pris son parti depuis long-tems, & qu'elle avoit résolu dans son cœur de ne se jamais ma-

(1) Monsieur le Prince d'Orange étoit lors à Gand où je l'avois suivi, lequel ayant cette nouvelle m'envoya aussi-tôt les lettres de Monsieur de Sainte-Aldegonde, m'appellant incrédule, parce que j'avois toujours contesté, pour la connoissance que je pensois avoir de l'humeur de la Reine, que le mariage ne se feroit point. Le Lendemain s'en rendirent graces à Dieu en la grande Eglise, qui devoient être suivies de coups d'artillerie & de feux de joye. Sur le milieu de l'action lui vinrent contraires lettres de Monsieur de Sainte-Aldegonde, sur lesquelles assis que j'étois auprès de lui, je lui vis changer de visage, & lors me les bailla, me disant que j'avois dit trop vray. Surquoi fut arrêté le surplus de la joye. Il en fut fort marry, pour ce qu'il avoit fait grand état au peuple des utilités qui lui viendroient de-là pour lui faire plus aisément accepter Monsieur. Disoit la lettre que comme la Reine eut la plume en la main pour signer, tremblant de colere elle l'avoit jettée, & tournée vers les Seigneurs de son Conseil, elle leur avoit dit: „ Malheureux, „ êtes-vous si aveugles, que vous ne voyez „ qu'après ma mort vous vous entre-couperez la gorge, & ne sçavez-vous pas que „ me mariant, je ne la feray pas longue?" Ce qu'on interprêtoit de quelque defaut naturel connu de peu. DU PLESSIS MORNAY.

(2) Ce qui suit ici jusqu'au sixiéme paragraphe suivant: *Depuis ce tems-là on ne parla &c.* manque dans l'édition *in fol.* des *Drouarts.*

marier, persuadée qu'il lui étoit bien plus aisé de soûtenir la gloire qu'elle s'étoit acquise, & d'assûrer la tranquillité publique en demeurant dans le célibat, qu'en se mariant. Cette femme, qui aimoit la véritable gloire, ne pouvoit consentir qu'un mari partageât jamais les éloges que la douceur de son gouvernement lui avoit attirés. D'ailleurs sur qui pouvoit tomber son choix? Sur un de ses sujets? Elle se feroit avilie & deshonorée. Edoüard IV. le premier qui depuis la conquête des Normans avoit fait une semblable alliance, s'en étoit mal trouvé. Sur un Prince étranger? C'étoit se mettre elle & son Royaume sous le joug, & exposer la Religion à un péril évident. On n'avoit pas encore oublié tous les maux qu'avoit faits au Royaume le mariage funeste de Marie sa sœur avec Philippe II. Elle étoit de plus effrayée du danger où, comme je l'ai déja dit, des Médecins & quelques femmes lui avoient annoncé qu'elle se trouveroit, si elle avoit des enfans.

HENRI III. 1581.

Raisons pour & contre.

Ceux au contraire qui cherchoient l'avantage public, comme Cecil & Sussex, l'exhortoient à conclure avec le Duc d'Anjou. Il est vrai qu'ils avoient autrefois approuvé que la Reine gardât le célibat, dans un tems où elle le pouvoit sans péril; mais les choses ayant changé de face, ils avoient changé d'opinion, comme font les gens sages. Ils soûtenoient que la ligue offensive, sur laquelle on pressoit tant la France, ne pouvoit réüssir que le mariage ne fût terminé: que cependant la Reine seule n'étoit pas en état de résister à la puissance formidable de Philippe II. que ce Prince toujours intriguant, toujours en action, offroit sa fille au Roi d'Ecosse: que si ce dernier étoit encore fortifié de cette alliance, il lui seroit aisé d'attirer dans son parti tous les Catholiques d'Angleterre, qui étoient en grand nombre, les fugitifs, les rebelles, les gens obérés, qui n'ont point d'autre ressource que la guerre civile: avec ce renfort qu'est-ce que le Roi d'Ecosse ne pourroit pas entreprendre? qu'y auroit-il d'impossible à Philippe? que pendant ce tems-là les gens de bien perdroient l'espérance du secours que ce mariage présentoit, & de l'heureuse tranquillité dont ils se flattoient pour l'avenir, s'il venoit des enfans qui pussent succéder à la Reine: que plusieurs de ceux même qui étoient soumis au gouvernement présent, n'espérant plus de successeur du mariage de la Reine, se tourneroient vers quelqu'un des prétendans. D'ailleurs pouvoit-on douter que le Roi de France & le Duc d'Anjou ne se tinssent très-offensés qu'après tant de délibérations, tant d'Ambassades éclatantes, tant d'argent répandu avec profusion, ils n'eussent remporté qu'un refus? N'étoit-il pas à présumer qu'ils chercheroient l'occasion de se venger d'une injure si atroce, que le Duc d'Anjou dissimuloit alors, parce qu'il avoit besoin de la Reine pour ses projets des Païs-bas; mais que la vûë d'une grace si légére ne lui feroit jamais oublier une offense mortelle, & qu'il s'en souviendroit, dès qu'il pourroit s'en venger? „ Et „ qui sçait, ajoûtoient-ils, si Philippe, qui est si animé contre la Reine, „ n'ira point, aveuglé par la colére, offrir de lui-même sa fille au Duc „ d'Anjou, pour réünir leurs forces, & assouvir leur haine contre Elisabeth, „ frappée des foudres de Rome? Si cela arrive, le peuple accablé de misé- „ res condamnera l'imprudence de la Reine, qui préfére son penchant „ par-

HENRI III. 1581. „ particulier aux besoins publics, & maudira l'infidélité de ses Ministres, „ qui par dissimulation ou par flatterie, ne se sont pas efforcés de détour- „ ner un péril dont on les a tant avertis. “ Ces raisons firent impression sur l'esprit d'une Princesse, qui avoit toujours plus cherché à plaire au peuple, qu'à affermir son autorité, & qui dans toute sa conduite n'avoit point d'autre objet que son intérêt & sa réputation.

Libelle publié à ce sujet par les Puritains. Il parut alors un écrit sanglant, intitulé *Goufre pour engloutir l'Angleterre par un Mariage François.* On y traitoit tous ceux qui avoient négocié cette affaire de traitres & d'ingrats envers la Reine; & parmi quelques éloges flatteurs qu'on lui donnoit, on l'accusoit elle-même d'inconstance. On déchiroit le Duc d'Anjou de la maniére du monde la plus indigne; on disoit contre la nation Françoise les choses les plus injurieuses; on traitoit ce mariage entre personnes de différente Religion, de profane, de pernicieux à l'Eglise & de funeste à la République, & l'on alléguoit pour le prouver, des textes de l'Ecriture à qui l'on donnoit des interprétations forcées.

Impression qu'il fit sur l'esprit de la Reine. Cet écrit fit sur la Reine un effet très-différent de celui qu'en avoient espéré les auteurs. Car elle se persuada que l'écrivain n'avoit eu d'autre intention que de la rendre odieuse à ses peuples, & de préparer la voye à quelque noir complot; parce qu'après avoir vomi tant d'injures, il ne disoit pas un mot des vrais intérêts de la Reine, ni de la sûreté publique, ni des remedes que l'on pouvoit apporter aux malheurs qu'il annonçoit: quoiqu'il fût constant que tous les Ordres du Royaume avoient représenté fortement à Elisabeth que le moyen unique de prévenir tous ces maux, étoit qu'elle se mariât. Edit contre l'auteur. Ainsi la Reine, irritée au dernier point de ce libelle, donne un Edit par lequel elle condamne l'auteur comme un séditieux & un boutefeu; & après avoir loüé les sentimens que le Duc d'Anjou avoit marqués pour elle & pour sa Religion, elle se plaint de l'injure qu'on a faite à ce Prince, dont elle a tout lieu de se loüer, & qui n'avoit jamais demandé qu'on fit aucun changement, ni dans le gouvernement politique, ni dans l'exercice de la Religion dominante. Elle releve en même tems la prudence & la modestie de Simié, favori du Prince, qu'une infinité de gens prenoient à tâche de calomnier. Elle finit par dire au peuple que cet écrit est de l'invention de quelques traitres, qui veulent la rendre odieuse aux étrangers, & exciter ses peuples à la révolte; & elle ordonne aux Magistrats de le condamner au feu.

Les disputes que cet Ouvrage avoit excitées rendirent l'affaire publique. On soupçonnoit les Puritains, dont la faction se fortifioit de jour en jour, d'en être les auteurs, & d'avoir saisi cette occasion de montrer leur zéle pour la Religion qui paroissoit être en danger. La Reine n'eut pas de peine à se persuader que cet écrit monstrueux étoit sorti de leur plume: elle ne les avoit jamais aimés, mais elle les aima encore moins depuis ce tems-là. Il est découvert. Enfin, après une recherche fort exacte, on découvrit au bout de quelques jours, que Jean Stubbs Professeur du Droit municipal à Lincoln's-Inn en étoit l'auteur: qu'il avoit été imprimé par Singleton: que c'étoit Guillaume Page qui l'avoit distribué, & que Cartwright, chef des Puritains qui avoit épou-

époufé la fœur de Stubbs, avoit engagé ce Docteur, qui au fond n'étoit pas remuant, à compofer ce libelle. On renouvella à cette occafion la loi faite fous le regne de Philippe & de Marie contre les auteurs des libelles diffamatoires; & l'on rendit une fentence qui condamna Stubbs & Guillaume Page à avoir la main droite coupée. Pour le Libraire, il ne fut pas pourfuivi. HENRI III. 1581.

Quelques Jurifconfultes, ayant repréfenté que cette loi n'avoit été que pour un tems, & qu'elle avoit ceffé à la mort de Marie, Dalton qui le foûtenoit hautement, fut mis en prifon, & Monfon, un des Confeillers de la cour des plaids communs, fut dépoüillé de fa charge: cependant il parut une grande agitation dans les efprits, lorfqu'on exécuta la fentence. Ce fupplice parut une chofe nouvelle & fans exemple; & lorfqu'on eut amené les coupables fur l'échaffaut, & que le bourreau leur eut coupé la main droite, Stubbs ayant ôté fon chapeau avec la gauche en criant *vive la Reine*, on remarqua que la populace, qui a coûtume de répeter cent fois ces cris de *vive la Reine*, demeura muette. Si ce fut l'horreur du fpectacle, ou la compaffion qu'elle eut pour un homme généralement eftimé, ou enfin la haine de ce mariage que bien des gens regardoient comme funefte à la Religion, qui caufa ce morne filence, c'eft ce qu'on ne fçauroit dire. Et puni.

Depuis ce tems-là on ne parla plus du mariage. Le Duc d'Anjou paffa trois mois de l'hyver à Londres parmi les fêtes & les tournois, & y vécut dans une grande familiarité avec Elifabeth : la haine même, que les difputes fur la Religion avoient excitées entre les différens partis, parut tout-à-fait affoupie ; ce qui fit croire à bien des gens que ce mariage auroit pû guérir les défiances, & ouvrir une voye pour retablir la concorde génerale. Troubles en Angleterre.

Ce fut à peu près dans le même tems que fur les nouvelles qu'on recevoit de toutes parts des troubles qui s'élevoient, & des confpirations que les Prêtres tramoient par un faux zéle pour la Religion, on commença à rechercher en Angleterre les perfonnes fufpectes, avec d'autant plus de rigueur, que les Proteftans dês Païs-bas prenoient plus de foin d'exagérer les chofes pour diminuer ce que la démarche qu'ils venoient de faire, pouvoit avoir d'odieux (1).

La Reine, craignant d'être affaffinée, avoit envoyé au féminaire Anglois de Rheims quelques jeunes gens de confiance, pour l'informer de ce qui s'y paffoit. C'étoit le Cardinal de Lorraine qui avoit fondé cette maifon ; & le Cardinal de Guife l'avoit augmentée depuis confidérablement, pour faire plaifir à la Reine d'Ecoffe, dont ces Princes étoient parens. Ces efpions, dont les uns fe difoient chaffés d'Angleterre & les autres qu'ils s'en étoient bannis eux-mêmes, ayant été admis dans le féminaire, tâchoient de découvrir tout ce qu'on y fçavoit de plus fecret ; & ils avoient foin d'en informer la Reine, & de lui marquer le nom des Chefs des conjurés & de leurs complices. Elle en avoit envoyé d'autres à Rome, où l'on méditoit contre elle des desfeins où il entroit de plus grands refforts. Sur les lumiéres qu'on eut par le moyen Emiffaires envoyés à Rheims & à Rome.

(1) La rénonciation à l'obéiffance de Philippe.

HENRI III. 1581. moyen de ces émissaires, on arrêta le trente & un de Juillet un Prêtre nommé Evrard Hansey (1), & on lui fit couper la tete. Ce fut aussi par eux que l'on sçut que trois Jésuites, Edmond Campian de Londres, Radulphe Sherwin, & Alexandre Briant étoient entrés en Angleterre à la persuasion de Thomas Goldwell Evêque de Saint-Asaph, qui à l'âge de quatre-vingts ans étoit venu de Rome en France pour conduire cette intrigue. Campian fut pris peu de tems après par la trahison de George Elliot; & les deux autres furent trouvés en deux différens endroits. Ils furent appliqués à la question (2), & condamnés à mort comme criminels d'Etat, & exécutés le premier de Décembre. Ils moururent avec beaucoup de fermeté. Les chefs d'accusation contre eux, étoient d'avoir tramé des conspirations contre la vie de la Reine dans les païs d'outre-mer, d'avoir formé le dessein de la détrôner, d'avoir voulu corrompre des personnes du peuple & quelques Gentilshommes: Elliot Cradock, Sled, Mundy, & Hill furent les témoins qu'on produisit contre eux. Ils déposerent que les conjurés avoient arrêté entre eux qu'on choisiroit cinquante hommes, qui porteroient des armes cachées sous leurs habits, & prendroient le tems que la Reine iroit par divertissement visiter quelque partie de son Royaume pour assassiner cette Princesse, avec Dudley Comte de Leicester, Cecil grand Trésorier, & Walsingham Sécretaire d'Etat; & qu'après l'exécution un homme de grande considération, dont on ne disoit point le nom, crieroit aussitôt : *vive la Reine Marie.* Ils ajoûtoient que tous ces projets avoient été formés à Rheims & à Rome.

Jésuites arrêtés & mis à mort.

Campian, interrogé séparément, nia constamment tous ces chefs, & il protesta qu'il n'avoit jamais passé un jour sans prier Dieu pour la Reine & sa conservation, & qu'il étoit encore prêt à le faire. Comme cette déclaration se faisoit en présence de bien des gens, & que les auditeurs en paroissoient touchés, Charles Howard qui étoit présent, lui demanda pour quelle Reine il prioit; si c'étoit pour Elisabeth, ou pour une autre? Je prie pour Elisabeth ma Reine & la vôtre, s'écria le Jésuite : aussitôt on fit éloi-gner

(1) *L'Editeur Anglois* le nomme *Hance*, autrement *Ducket*.

(2) M. de Thou semble avoir pris cette circonstance de ce qu'on appelle les actes du Martyre d'Edmond Campian, & des autres Catholiques exécutés en Angleterre, sous le regne d'Elisabeth, non pas en haine de la Religion, mais pour avoir travaillé à soulever les sujets de cette Princesse, & s'être par-là rendus coupables du crime de haute trahison. Or il est certain que les auteurs de ces actes n'ont eu rien moins en vûe que de rapporter la vérité des faits, & qu'ils n'ont travaillé que pour leur propre gloire, en travaillant à rendre leurs adversaires odieux. Quoi qu'il en soit, M de Thou se trompe manifestement dans cet endroit. En effet, la question n'a jamais été en usage en Angleterre. Les Anglois, naturellement éloignés de tout ce qui a l'air de cruauté, & jaloux plus qu'aucune autre nation du monde de leur liberté, de leurs privileges, & de leurs droits, ne regardent point cette maniere de proceder contre les coupables, comme un moyen sûr de découvrir le crime, & ceux qui s'en sont rendus complices; mais plûtôt comme un instrument dans la main des Princes, & de ceux de leurs Ministres, qui aveuglés par leurs ressentimens personnels, veulent abuser de l'autorité dont ils sont revêtus, propre à opprimer la liberté publique, à extorquer des confessions, ou absolument fausses, ou du moins fort équivoques, à tendre des piéges à l'innocence. *Editeur Anglois.*

gner le tombereau, & la corde qu'il avoit au cou l'étrangla. Telle fut la fin de ces trois Jésuites qui furent punis de même supplice pour être entrés dans le même complot. On arrêta en même tems sept autres Prêtres, comme complices du même crime : ce furent Lucas Kirby, Thomas Cotton, Laurent Richardson, Robert Johnson, Thomas Ford, Jean Shert, & Guillaume Filbie; ils furent pendus au mois de Mai de l'année suivante. Un mois auparavant, c'est-à-dire, le deuxiéme d'Avril, Jean Payne avoit été décapité pour le même sujet.

Autres Ecclésiastiques, exécutés.

Les apologistes de la conduite de la Reine, disent qu'elle n'usa de cette rigueur qu'à la derniére extrémité; que dans les troubles qui s'étoient élevés vers le Nord d'Angleterre, à peine en dix ans on avoit fait mourir cinq Catholiques : qu'ayant pour maxime qu'on ne devoit point gêner les consciences, elle avoit toujours eu beaucoup de répugnance à verser le sang de ses sujets; mais que s'étant convaincuë que les factieux abusoient de la Religion; qu'il ne s'agissoit plus de la liberté de conscience, mais qu'on vouloit détacher les sujets de l'obéissance qu'ils devoient à leurs Princes, & les délier du serment de fidélité; qu'enfin par des conjurations formées sous le sceau de la Confession, on ouvroit aux Espagnols le chemin pour envahir l'Angleterre; elle crut qu'il falloit les prévenir, & recourir à la sévérité des loix.

Apologie de la conduite de la Reine dans les circonstances.

La Reine en effet, suivant les mêmes apologistes, fut informée que les Prêtres qu'on envoyoit des séminaires, n'avoient pas tous le secret de la conjuration : mais que ceux qui en étoient dépositaires, abusoient de la Religion pour engager leurs inférieurs dans le même complot : que les chefs de l'intrigue avoient du Pape la permission de porter l'épée; & qu'en cet équipage ils alloient secrettement dans toutes les maisons des Catholiques, où ils exécutoient avec zéle les ordres du Pontife Romain : que Parsons, homme hardi & entreprenant, étoit à la tête des conjurés, & qu'il prescrivoit aux autres avec autorité ce qu'ils avoient à faire. Les chefs de la faction, selon les mêmes avis, virent bien qu'on avoit précipité l'affaire, & qu'il falloit attendre qu'on eût préparé tout ce qui étoit nécessaire pour mettre en exécution le décret de Rome contre Elisabeth. Ils se croyoient pourtant obligés en conscience de s'y soûmettre : mais ils prierent le Pape de l'adoucir à leur égard, soit en l'interprétant, soit en différant l'exécution d'un projet, que les circonstances présentes rendroient très-dangereuse. Le Pape avoit répondu que le décret obligeoit toujours Elisabeth & les hérétiques : que pour les Catholiques, ils n'y seroient tenus qu'autant qu'ils le pourroient mettre en exécution sans danger. Cette décision, à ce qu'on prétendoit, avoit été faite à Rome le 15. d'Avril de l'année derniére, sur les instances d'Olivier de Manours ou Manareo. On ajoûtoit, que quand on demandoit à ceux qu'on avoit arrêtés, s'ils se soûmettoient au décret de Pie V. qui ordonnoit de détrôner la Reine, qui délioit ses sujets du serment de fidélité, qui leur permettoit de prendre les armes contre elle; qu'enfin quand on les interrogeoit sur ce qu'ils pensoient du sentiment de Sanderus (1) & de Bristow au sujet

(1) Nicolas Sanders ou Sanderus étoit Anglois : il a beaucoup écrit en faveur de la puissance

HENRI III. 1581. jet de ce décret, s'ils y adhéroient, ou s'ils reconnoissoient Elisabeth pour leur légitime Souveraine? les uns répondoient d'une maniére ambiguë, plusieurs avec une insolence extrême, d'autres enfin ne répondoient rien; en sorte que tous se joüoient ouvertement de l'autorité de leurs juges, & que l'on voyoit clairement qu'il se tramoit quelque complot également terrible & criminel: que Jean Bishop, Catholique zélé, mais bon citoyen, s'étoit cru obligé, tant il étoit persuadé de la vérité du complot, d'écrire nettement que le Concile de Latran, sur le trente-troisiéme canon duquel les Papes fondent leur droit de déposer les Princes, & de donner leurs Couronnes à d'autres, n'a jamais été reçû en Angleterre: que la multitude de Prêtres, qui arrivoient continuellement dans ce Royaume, qui tenoient des assemblées secrettes, & qui y prêchoient une doctrine nouvelle, augmentoit encore les soupçons: qu'on leur entendoit souvent dire, qu'on ne doit pas obéïr à un Prince excommunié, & qu'il faut lui ôter la couronne; qu'il n'y avoit en Angleterre aucun Magistrat légitime, & que les Ecclésiastiques ne sont point sujets à la jurisdiction des Princes, ni obligés d'obéïr à leurs loix, quoiqu'ils le puissent; qu'ils ne doivent à la majesté Royale qu'un respect de bienséance; & que le Pape a sur tous les hommes un pouvoir & un empire souverain, tant pour le spirituel que pour le temporel.

Celle des Catholiques. Les Catholiques, qui avoient le secret de toute cette affaire, voyant que les accusations intentées contre eux, les rendroient extrêmement odieux, publierent une longue apologie, pour réfuter tout ce qu'on leur imputoit sur cette matiére. Ils soûtiennent que les poursuites que l'on faisoit contre eux, étoient l'effet des calomnies d'un certain Jean Nicolas qui fut arrêté à Roüen dans la suite, & qui avoüa tout: que sur les dénonciations de ce fourbe, on avoit emprisonné & fait mourir beaucoup d'innocens, qui n'étoient venus en Angleterre que pour donner quelque consolation à ceux de leurs concitoyens qui professoient la même Religion qu'eux: mais qu'ils n'avoient attenté ni contre la vie de la Reine, ni contre le repos du Royaume, comme leurs ennemis le publioient faussement: que c'étoit l'artifice ordinaire des hérétiques, qui dans la vûë de ruiner la véritable Religion, imputent aux gens de bien des desseins dont ils sont eux-mêmes coupables: que c'étoit ainsi qu'ils avoient voulu exclure du trône, Marie, & Elisabeth même, sous Edoüard VI.

Edits contre les Jésuites & les Séminaristes. Voilà la cause des Edits qui avoient été publiés quelque tems auparavant en Angleterre contre les Jésuites & les Séminaristes: on ne se contentoit pas de proscrire les Jésuites & les Séminaristes, comme criminels de léze-Majesté, mais on rappelloit tous les Anglois qui étudioient chez eux, & on décernoit de grandes peines contre tous ceux qui donneroient retraite à des Jésuites, des Séminaristes, des Prêtres faiseurs de messes, (ce sont les termes de l'Edit) qui les logeroient, ou qui ne les découvriroient pas en quelque endroit qu'ils fussent cachés. Les troubles d'Irlande qui gagnoient insensiblement, avoient donné lieu à ce dernier article.

Autre a- Ces Edits traitant ces Prêtres de perturbateurs du repos public, Guillaume Alan

sance du Pape. Il mourut en Irlande, où Grégoire XIII. l'avoit envoyé pour soulever le Royaume contre Elisabeth.

Alan (1) de Lancastre, qui fut mis six ans après au nombre des Cardinaux par Sixte V. publia une seconde apologie pour défendre l'innocence de ses concitoyens; & comme on leur faisoit un crime de leur séjour dans les païs étrangers, & sur-tout à Rome, il expose pourquoi ils y ont demeuré, & les raisons qui ont porté Grégoire XIII. à instituer des séminaires Anglois tant à Rome qu'à Rheims. Après avoir fait l'éloge de la discipline de ces écoles de piété, il parle des motifs qui engagent le saint Siége à envoyer tant de Jésuites & tant d'autres Prêtres dans les Etats d'Elisabeth : c'est, dit-il, pour ramener à l'unité de l'Eglise ceux qui s'en sont séparés, & non pour troubler la tranquillité publique. Il finit en consolant les Catholiques qui sont persécutés pour leur ferme attachement à la véritable Religion.

HENRI III. 1581.

pologie à cette occasion.

(2) Cependant Elisabeth n'étoit pas sans inquiétude sur les affaires d'Ecosse. Au commencement de l'année elle avoit envoyé dans ce Royaume Thomas Randolph pour travailler à y établir la Religion, à affermir de plus en plus une union solide entre l'Angleterre & l'Ecosse, & à soûtenir les intérêts du Comte de Morton. Comme pour y réüssir il n'y avoit point de meilleur moyen que d'éloigner de la Cour le Duc de Lenox, elle ne recommanda rien tant à Randolph que de mettre tout en œuvre pour fortifier tellement la faction Angloise contre de Lenox, que les Seigneurs de ce parti pussent forcer le Roi à le faire sortir d'Ecosse.

Thomas Randolph envoyé par la Reine en Ecosse.

Randolph s'employa vivement pour le Comte de Morton, & fit valoir en sa faveur les grands services qu'il avoit rendus au Roi; la recommandation d'Elisabeth, qui seroit très-fâchée d'essuyer un refus dans une demande si juste; & jusqu'à la haine même de ses accusateurs, il en fit usage pour son ami. Le Roi lui répondit que la Reine d'Angleterre lui avoit donné trop de preuves de son amitié, pour pouvoir en douter, & qu'il n'y avoit rien qu'il ne voulût faire pour elle: mais qu'il ne pouvoit empêcher qu'on ne jugeât un homme, qui étoit accusé du crime de léze-Majesté; qu'il promettoit d'avoir toute l'attention possible afin que tout se passât dans les régles, & conformement aux loix; & qu'il feroit connoître au Comte de Morton que si ses ennemis avoient la liberté de l'accuser, il auroit de son côté tous les secours nécessaires pour justifier son innocence.

Randolph, ayant été admis à l'assemblée des Etats, leur fit un grand discours sur les services qu'Elisabeth avoit rendus au Roi & au Royaume. „ Ce sont les Anglois, disoit-il, qui au prix de leur sang ont délivré l'Ecosse du joug de la France; ils ont soûtenu le Roi & la Religion, sans „ avoir jamais pensé à s'emparer d'un pouce de terre, quoique les occasions ne leur eussent pas manqué, & qu'il leur eût été facile de subjuguer „ tout le païs, pendant que le Roi étoit au berceau, sa mere exilée en „ Angleterre, & les Grands divisés: au contraire ils n'ont rien eu plus à „ cœur

Son discours à l'assemblée des Etats.

(1) Ou *Allyn*, natif de Rossal dans la province de Lancastre, ou Lancashire. *Editeur Anglois.*

(2) Ce qui suit jusqu'au passage: Pendant que le Duc d'Anjou &c. contenu dans le cinquiéme paragraphe suivant, manque dans l'édition *in fol.* des *Drouarts.*

Henri III. 1581.

„ cœur que la conſervation de ce jeune Prince qui tenoit à leur Souveraine „ par les liens de la parenté & de la Religion. C'eſt dans cette vûë qu'ils „ ont toujours agi de concert avec les Vicerois, & qu'ils ont entretenu „ une amitié étroite avec eux au grand avantage de l'un & de l'autre Royau- „ me. Ce concert a ſubſiſté juſqu'à l'arrivée d'Aubigny de Lenox en Ecoſ- „ ſe. Il n'y fut pas plûtôt entré, qu'il s'empara de la perſonne du Roi, „ l'indiſpoſa contre l'Angleterre, & le fit pencher du côté des François qui „ ne l'avoient pas encore reconnu pour Roi. Il éloigna enſuite de la Cour „ ſes plus fidèles Miniſtres, il en établit d'autres à leur place; il décria dans „ l'eſprit du Prince les Paſteurs qui prêchoient la parole de Dieu, & les fit „ paſſer pour ſéditieux; & il ne ſe mit aucunement en peine de faire rendre „ la juſtice ſur les limites des deux Royaumes. " Mais comme il vit que les harangues & les ſollicitations publiques en faveur du Comte de Morton ne faiſoient pas grand effet, & que ſes déclamations contre le Duc de Lenox en faiſoient encore moins, il crut parvenir plus efficacement à ſes vûës, en produiſant des lettres ſecrettes de ce Seigneur. Cette reſſource fut encore infructueuſe; & il fut ſoupçonné de mettre ſur le compte du Duc de Lenox des lettres qu'il avoit fabriquées lui-même. Sa derniére tentative fut de négocier ſecrettement avec les parens & les amis du Comte de Morton, & avec les ennemis & les rivaux du Duc de Lenox. Ainſi, après avoir déploré devant eux l'état malheureux de l'Ecoſſe, il leur remit devant les yeux les périls dont le Roi, l'Etat & eux-mêmes étoient menacés. Il ſe plaignoit de l'ingratitude qu'on avoit marquée pour la Reine d'Angleterre, & du peu d'égard qu'on avoit pour ſa recommandation. Il ajoûta qu'il ne voyoit point d'autre remede à ces maux, que de défendre par les armes leur liberté qu'ils ne pouvoient maintenir par les voyes ordinaires de la juſtice: qu'Eliſabeth leur offroit de l'argent & tous les ſecours dont ils avoient beſoin pour faire la guerre.

Expédiens dont il ſe ſert en faveur du Comte de Morton.

Il avoit déja entraîné les Comtes d'Argyle, de Montroſs, de Marr & d'Angus neveu de Morton, Glencairn, les Lords Ruthven & Lindſey, avec pluſieurs autres Gentilshommes. Le Duc de Lenox & le Comte d'Arran jugeant qu'il falloit les prévenir, allerent trouver le Roi; lui repréſenterent les intrigues de la faction Anglicane, & lui firent entendre qu'il étoit de la derniére importance de juger Morton, avant que les troupes Angloiſes paruſſent ſur la frontiére. Le Roi étant entré dans leurs vûës, ils agiſſent auprès de ceux que Randolph avoit déja gagnés; & font ſi bien à force de promeſſes & de menaces, qu'ils les empêchent de ſe liguer enſemble. Il n'y eut que les Comtes de Marr & d'Angus qui perſiſterent dans le parti qu'ils avoient pris, & qui ſe montrerent diſpoſés à tout entreprendre contre le Duc de Lenox en faveur de Morton. Mais leur deſſein ayant été découvert par Wittingham plûtôt qu'ils ne croyoient, Randolph qui craignoit d'être arrêté, ſe retira en diligence à Berwick, après avoir fait avertir les Comtes de Marr & d'Angus de ſonger à leur ſûreté: mais le Roi ne leur en donna pas le tems; d'Angus eut ordre d'aller ſe conſtituer priſonnier au-delà de la riviére de Spey, & le Comte de Marr, de livrer la citadelle de Sterling. Peu de tems après, on précipita

Condam-

pita le jugement du Comte de Morton, qui fut condamné à mort & décapité. On dit qu'il avoüa dans la prison que le Comte de Bothwel & Archambaud de Douglaſſ lui avoient conſeillé de tuer le Roi; mais que dans l'agitation où étoient alors toutes les affaires, il n'avoit vû perſonne à qui il pût ou ôſât confier un pareil ſecret: que depuis il avoit été ami intime de Douglaſſ, & qu'il s'étoit engagé par écrit à Bothwel de le défendre, ſi quelqu'un l'accuſoit. Interrogé ſi Bothwel avoit parlé à Murray du deſſein de tuer le Roi, il aſſûra juſqu'à la fin qu'il n'en ſçavoit rien: mais qu'il n'y avoit guères d'apparence que deux hommes qui s'accordoient ſi mal, euſſent pû prendre des meſures enſemble pour un deſſein auſſi périlleux, & d'une auſſi grande importance.

HENRI III. 1581.

nation de ce Comte.

Après l'exécution du Comte de Morton, les Comtes de Marr & d'Angus ayant été proſcrits, ils chercherent un aſile en Angleterre. Pendant que le Duc d'Anjou y étoit encore, il envoya un Ambaſſadeur à Lubeck offrir aux villes Anſéatiques ſon amitié, & ſa médiation pour accommoder leurs différends avec la Reine d'Angleterre ſon alliée, & qu'il devoit même épouſer dans peu; & il leur demandoit à ſon tour d'être compris dans l'alliance qui étoit entre ces villes & la Couronne d'Angleterre. Pour les y engager, il les aſſûre qu'il ne ſe départira jamais de cette union, & qu'il ſera toujours pret à les ſecourir au beſoin. Ces villes le remercierent des marques de ſa bienveillance & de ſes offres, l'aſſûrant que s'il pouvoit par ſa protection les réconcilier avec la Reine d'Angleterre, & leur obtenir la confirmation de leurs priviléges qu'ils ſollicitoient en vain depuis vingt-deux ans, ils lui en auroient une obligation éternelle.

Affaires des villes Anſéatiques.

Le Duc d'Anjou leur offre ſa médiation.

Il ſe tenoit alors une aſſemblée des quatre Métropoles de la ſociété Anſéatique, des villes Vandaliques & de Bremen, pour ſonger aux moyens d'empêcher les monopoles des Anglois en Allemagne, & de recouvrer la liberté du commerce avec Londres. Cette aſſemblée avoit commencé dès le mois d'Octobre dernier: mais l'Empereur voulut que l'affaire fût renvoyée à la diette de l'Empire, pour y être plus amplement examinée; & comme le négoce de ces villes pouvoit ſouffrir de ce retardement, elles demandoient que les décrets qui avoient été faits l'année précédente à Lubeck contre les Anglois, fuſſent exécutés par proviſion, & qu'il leur fût permis d'agir en juſtice contre Ezard Comte d'Embden.

Aſſemblée de ces villes.

Eliſabeth vouloit bien ſuſpendre l'exécution de ſes Edits contre les villes Anſéatiques, pourvû qu'auparavant elles révoquaſſent les décrets qu'elles avoient faits contre les Anglois à l'aſſemblée de Lubeck. Pendant cette conteſtation, l'Ambaſſadeur du Duc d'Anjou arriva; & ayant réüſſi à faire ſuſpendre tout ce qui s'étoit paſſé de part & d'autre de contraire à l'alliance, l'affaire demeura aſſoupie pendant quelque tems.

Succès des ſoins du Duc d'Anjou.

Cependant on avertit la ville d'Elbing de ne point accorder de maiſon, ni de priviléges aux Anglois, qui contre les décrets de la ſociété voudroient y établir leur monopole. On parla enſuite dans l'aſſemblée de la néceſſité d'une contribution décuple, ſi l'on vouloit relever les affaires de la ſociété. La ville de Lubeck offroit mille écus; mais les autres députés ayant déclaré qu'ils n'avoient aucun ordre de leurs villes à ce ſujet, l'affaire

HENRI III. 1581.

fut remise à une assemblée plus nombreuse. Ensuite on résolut d'envoyer une députation au Roi de Pologne ; * & on en chargea les villes de Cologne, de Dantzick & de Rostock : mais la ville de Cologne s'en étant excusée, les deux autres refuserent de s'en charger sans elle. Après quoi les matelots s'étant plaints que depuis peu on les accabloit en Portugal d'exactions extraordinaires, les villes furent d'avis de profiter du nouveau regne de Philippe II. pour arrêter le mal dans sa naissance : elles envoyerent à leur Consul de Lisbonne des lettres pour ce Prince, par lesquelles elles le supplioient de les décharger de ces nouvelles impositions, & d'ordonner que les titres de leurs priviléges qui étoient déposés dans une chapelle de Lisbonne, leur seroient remis en original, ou du moins qu'on leur en fourniroit des copies munies du sceau de l'autorité publique.

* Etienne Bathory.

Affaires de France.

Fâcheux état du gouvernement.

En France le Roi vivoit dans une entiére sécurité. Occupé de ses seuls plaisirs, il continuoit ses profusions ordinaires ; mais comme ses finances n'y suffisoient pas, malgré la multiplication des impôts, il fallut avoir recours aux inventions pernicieuses des Italiens, ou autres gens exercés comme eux dans l'art funeste d'écorcher les peuples. C'étoit tous les jours nouvelles magistratures, nouvelles charges, nouveaux tributs, & par conséquent nouveaux Edits, à l'enrégistrement desquels le Parlement s'opposoit toujours. Le Roi fut donc obligé d'y venir le quatre de Juillet, & il y fit enrégistrer pour un seul jour vingt-sept Edits bursaux, par l'un desquels il créoit vingt nouvelles charges de Conseillers. Par-là s'accrut encore la haine qu'on avoit déja pour son gouvernement ; le peuple en murmuroit hautement, & les gens sages cachoient intérieurement le dépit qu'ils en avoient. Comme ils voyoient que ces Edits causoient un bouleversement total dans le Royaume : que tout l'argent qu'on tiroit par cette voye, étoit dissipé par le luxe, ou employé à des usages infames: que tout étoit vénal jusqu'aux magistratures & aux gouvernemens : que plus les impôts augmentoient, plus le trésor de l'épargne se trouvoit épuisé : que la majesté Royale s'avilissoit de jour en jour : qu'on élevoit aux premiéres places des enfans sans capacité ; comme ils voyoient enfin que la vertu n'avoit aucune récompense à attendre, & que tout se donnoit à la faveur qu'on n'acquéroit que par les services les plus infames, ils n'avoient que de tristes pressentimens au sujet du Roi, & des affaires de l'Etat. (1) Dans

(1) Anne de Joyeuse, appellé communément d'Arques, fils de Guillaume Vicomte de Joyeuse, Lieutenant pour le Roi dans la province de Languedoc, & Jean Louis de Nogaret Sieur de la Valette fils du célébre Jean de Nogaret, qui s'étoit distingué dans nos armées, & dont j'ai si souvent parlé dans le cours de cette histoire, étoient alors en regne à la Cour. Eux seuls possedoient alors le cœur & toute la faveur du Monarque, & avoient écarté tous les autres favoris. François D'O, qui apres Villequier son beau pere, avoit été comme le Surintendant des plaisirs du Roi, venoit d'être disgracié ; & François d'Epinay Sieur de S. Luc, s'étoit depuis peu enfui de la Cour. Voici, disoit-on, quel étoit le motif secret de sa retraite.

Le Roi se rendoit fort souvent chez D'O, suivi de ses mignons ; car ils étoient plusieurs au commencement. Là ce Prince avoit fait faire dans une salle fort vaste plusieurs cabinets, séparés seulement par des cloisons de sapin. C'étoit-là qu'on passoit la nuit, après

Dans ces circonstances, ce qui occupoit le Roi sérieusement, étoit le mariage de Joyeuse & de la Valette. Joyeuse avoit été accordé en France

HENRI III. 1581. Mariage

Histoire de la Sarbacane.

prés les débauches de la journée. S. Luc étoit alors un de ceux qui etoient admis aux plaisirs secrets de Henri, & ce Prince venoit de lui procurer un tres-riche parti, en lui faisant épouser Jeanne de Cossé, fille du fameux Maréchal Charles de Brissac. Cette Dame, qui à un grand cœur joignoit un esprit poli & orné, piquée d'ailleurs d'un peu de jalousie, dont les femmes les plus vertueuses ne sont pas exemptes, s'ennuya bien-tôt de la vie honteuse, que menoit son mari. Elle lui en dit son sentiment; & à force de menaces, à force de lui représenter qu'il se deshonoroit, elle obtint enfin de ce jeune Seigneur, qui d'ailleurs aimoit la gloire, qu'il songeât à changer de conduite.

Il ne s'agissoit plus que d'exécuter cette résolution. Mais un obstacle arrêtoit S. Luc. Il appréhendoit qu'en cessant de vivre avec le Roi à son ordinaire, il ne perdit en même tems, & ses bonnes graces, & l'esperance d'une fortune brillante que la faveur du Prince sembloit lui promettre. Cette crainte le tenoit encore en balance; il differoit à prendre son parti, lorsque Madame de S. Luc leva à propos cette difficulté. ,, Je ne ,, condamne point votre crainte, dit cette ,, Héroïne à son époux; elle est juste & bien ,, fondée; mais je crois y avoir trouvé un ,, remede. En prenant des mesures pour mé- ,, nager votre santé & votre honneur, qui ,, vous empêche de travailler en même tems ,, à procurer au Roi les mêmes avantages? ,, Si vous pouvez venir à bout de le retirer ,, de ses débauches, y a-t-il lieu de douter ,, que par-là vous ne méritiez de lui une fa- ,, veur bien plus solide & plus durable, ,, que celle à laquelle vous prétendez par- ,, venir par les infâmes services que vous lui ,, rendez, & en applaudissant honteusement ,, à ses desordres? Or, j'imagine un moyen ,, d'y réussir. Vous connoissez le génie du ,, Roi. Comme il s'abandonne aux plaisirs ,, sans ménagement, aussi lorsque l'épuise- ,, ment lui en a donné du dégoût, vous ,, sçavez qu'il est quelquefois sujet aux re- ,, mors de conscience les plus vifs & les ,, plus sensibles. Voluptueux jusqu'à l'ex- ,, cès, & dévot jusqu'à la superstition, son ,, cœur également partagé entre la dévotion ,, & les plaisirs, lui faisant sans cesse cher- ,, cher dans l'une l'expiation des autres, & ,, sa piété servant elle-même d'aliment à ses ,, desordres, parce que par-là il s'imagine ,, avoir pleinement satisfait à Dieu que ses ,, déréglemens ont outragé; à peine a-t-il ré- ,, tabli sa santé, & fait quelques pratiques ,, extérieures de Religion, qu'il se livre de ,, nouveau avec plus d'emportement que ja- ,, mais à ses débauches. Sur ce pied-là, vou- ,, lez-vous venir à bout de le changer? Imi- ,, tez un habile Général, qui dans un siége ,, attaque toujours le côté le plus foible ,, de la place. Le foible du Roi est la dé- ,, votion; c'est par cet endroit-là que vous ,, devez l'attaquer. Faites-lui peur des juge- ,, mens de Dieu. Lorsque fatigué des plai- ,, sirs & des excès de la journée, il se sera ,, retiré dans son cabinet pour y prendre ,, quelque repos, il faut trouver moyen à ,, la faveur d'une Sarbacane, ou de quel- ,, que autre invention, de lui faire entendre ,, une voix comme venant du Ciel, qui l'a- ,, vertisse de changer de vie, s'il veut con- ,, server sa personne & son Royaume, & qui ,, le menace, s'il ne se corrige, de toute ,, la vengeance divine. ,,

S. Luc fut charmé du moyen que sa femme avoit imaginé; & dans l'esperance de pouvoir changer de vie, sans perdre cependant la faveur de Henri, il résolut de faire usage de ce projet. Voici comme il l'exécuta. Tout le monde étoit enséveli dans le sommeil, lorsque S. Luc ayant épié le moment où le Roi lui-même s'étoit endormi, fit couler à la ruelle de son lit une Sarbacane, par le moyen de laquelle, suivant ce qui avoit été projetté, il lui fit entendre d'un ton foible, mais capable cependant de porter la frayeur dans l'ame de ce Prince, les menaces du Ciel les plus terribles. Henri éveillé au son de cette voix, prit d'abord cet avertissement pour un songe. Il se rendormit ensuite; mais ayant entendu les mêmes menaces à differentes fois, & s'étant bien assuré qu'il ne rêvoit point, il en fut fort épouvanté. Après avoir passé le reste de la nuit dans des agitations terribles, il se leva de très-grand matin, fort triste, & avec un silence qui témoignoit la peine secrette dont il étoit troublé. Les mignons, étonnés de cet accueil extraordinaire, & d'un changement si subit, se regardoient l'un

HENRI III. 1581. de Joyeu- ce avec Marguérite de Chabot, fille & principale héritiére d'Eléonor de Chabot Comte de Charny. Mais le cœur de ce favori s'élevant à mesure que

l'un l'autre, & se demandoient à l'oreille, quelle pouvoit en être la cause. S. Luc lui-même charmé que la ruse eût réussi, étoit le premier à marquer sa surprise, & à demander ce qui étoit arrivé de nouveau. Ensuite il s'approcha du Roi d'un air triste & interdit, & le prenant en particulier, il lui dit; qu'il avoit fait la nuit un rêve terrible, qu'il avoit cru voir un Ange lui apparoissant avec un visage irrité, qui le menaçoit de la part de Dieu d'une perte inévitable, s'il ne renonçoit à ses déréglemens, & s'il n'engageoit le Roi à changer de conduite. Henri ajouta foi d'abord à ce que S. Luc lui disoit. A son tour il lui raconta ce qui lui étoit arrivé la même nuit, l'avertissant du reste de garder sur cela un profond silence, & lui promettant de profiter des avertissemens du Ciel. En effet, depuis ce tems-là il parut s'éloigner de tous les autres jeunes Seigneurs, qui n'étoient point du secret, & n'alla plus passer la nuit avec eux à son ordinaire.

D'O étoit encore alors à la Cour. C'étoit un courtisan consommé, qui sans avoir de Religion, sçavoit parfaitement en contrefaire tous les dehors. Il résolut de pénétrer ce mystere. Il tira insensiblement le secret du Roi; & dès qu'il sçut de quoi il s'agissoit, il découvrit aussi-tôt à ce Prince l'artifice dont S. Luc s'étoit servi. Il lui fit entendre que c'étoit une invention de Madame de S. Luc, femme haute & impérieuse, qui n'avoit pû voir sans jalousie l'attachement de son mari pour S. M. Il représenta ce favori comme un ingrat, qui comblé des bontés de son maitre, avoit ôsé se joüer avec tant d'impudence de la crédulité de son bien-faiteur. Il alla pour preuve de ce qu'il avançoit, jusqu'à faire voir au Roi la Sarbacane, qu'il disoit avoir été trouvée dans le cabinet de S. Luc. Ces discours ébranlerent Henri. Après quelques jours d'une dévotion passagere, l'amour du plaisir commençoit déja à reprendre le dessus dans le cœur de ce Monarque. Dans ces dispositions il ne fut pas difficile à D'O de le replonger dans ses premiers desordres. A l'égard de S. Luc, il fut exclu de toutes les parties: & le Roi moins sensible à ses sages avis, qu'à la hardiesse qu'il avoit eüe d'abuser de sa crédulité, résolut à la sollicitation des autres mignons, non-seulement de l'éloigner; mais même de retirer de lui tous les bienfaits dont il l'avoit comblé.

Broüage en Saintonge est un poste avantageux pour contenir toute cette province, & que ces riches salines rendent important. Il y avoit quatre ans que le Roi avoit repris cette place sur les Protestans, & en avoit donné le gouvernement à Guy de S. Gelais Sieur de Lansac, alors Amiral de France. Lansac étoit un homme ambitieux, aimant la dépense, & qui après avoir épuisé ses revenus, profita de l'usage, que par un pernicieux exemple, le Roi lui-même avoit introduit, de faire un trafic honteux des charges même militaires; il céda son gouvernement de Broüage à S. Luc, moyennant une somme très-considérable, qui fut payée par Henri lui-même. Ce Prince craignant donc, que dans le désespoir de se voir disgracié, S. Luc ne profitât de l'avantage de ce poste pour en tirer vengeance, & ne s'unit aux Protestans qui sont très-puissans dans cette province, résolut de le lui enlever. Dans cette vûë il fit partir en poste pour la Saintonge Jaques Savary de Lencome, Colonel du régiment de Picardie, & fils de Jacqueline sœur de Villequier, homme du reste d'une brutalité achevée, avec ordre de faire prêter serment au nom du Roi aux troupes qui étoient en garnison dans Broüage, & d'en fermer les portes à S. Luc. Mais ce favori en ayant été averti à tems par le Duc de Guise, qui ne laissoit échapper aucune occasion de semer la division parmi les Seigneurs de la Cour, monta aussi-tôt à cheval; & à la faveur des relais il fit tant de diligence, qu'il arriva à Broüage une heure avant Lencome, qui étoit obligé de s'arrêter à chaque poste, & il se trouva en état de lui en defendre l'entrée. Ce départ précipité de S. Luc donna occasion à beaucoup de raisonnemens politiques. Chacun imagina à son gré differens motifs de cet éloignement; & pour en cacher la véritable raison, qui devint alors un mystere pour le public, le Roi de concert avec ceux qui l'environnoient, en inventerent plusieurs autres, auxquelles ils furent bien-aises de donner cours.

Il arriva peu de tems après un autre accident, qui ne contribua pas peu à augmenter

que sa faveur croissoit, il rompit du consentement du Roi ce premier engagement, malgré les honneurs & les grands biens de la maison de Chabot, & se avec la

Henri III. 1581.

ter le trouble, que l'avanture de S. Luc avoit déja jetté dans l'ame de Henri. On comptoit alors au nombre des mignons, Paul Stuart de Caussade, Comte de S. Megrin. C'étoit un jeune Gentilhomme de Saintonge bien fait, & qui n'avoit pas moins de grandeur d'ame que de bonne grace. Le Roi ne l'aimoit pas seulement, parce qu'il étoit de toutes ses débauches: il avoit encore sçû plaire à ce Prince par le commerce qu'il entretenoit, disoit-on, avec une Dame de la (a) première condition, qui avoit épousé un Seigneur de la Cour à qui Henri ne vouloit pas de bien. Ce Seigneur étoit très-puissant; & le Monarque se croyoit bien vengé des outrages qu'il en avoit reçûs, par la revanche qu'en prenoit S. Megrin en le deshonorant, & par les railleries qu'il faisoit lui-même de cette intrigue, lorsqu'il se trouvoit avec ses favoris. Celui qui devoit naturellement paroître le plus sensible à cet affront, étoit occupé de projets trop importans, pour se mettre en peine d'y faire la moindre attention. Charles de Lorraine Duc de Mayenne, qui avoit avec lui des liaisons fort étroites, fut celui qui crut devoir se charger de le venger. Dans cette vûë il aposta quelques assassins pour tuer S. Megrin à la première occasion qui se présenteroit. Ce Gentilhomme ne tarda pas à être instruit du dessein du Duc de Mayenne: le Roi lui-même en étoit informé; & S. Megrin voulant se retirer un soir fort tard, ce Prince lui fit toutes les instances possibles pour l'obliger à coucher au Louvre. Mais les priéres du Monarque, au lieu de fléchir le courage de ce jeune Seigneur naturellement haut, & que sa faveur rendoit encore plus fier, ne servirent qu'à l'animer davantage à méprisér le danger & à courir à sa perte. Il répondit d'un air de mépris, que si ces Eunuques, c'est ainsi qu'il appelloit les Lorrains, ôsoient seulement l'attaquer, il sçauroit bien leur faire sentir qu'il étoit homme. A ces mots il sortit du Louvre; & à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il se vit chargé par les assassins, qu'on avoit apostés pour le perdre. Un page, qui portoit devant lui un flambeau, fut d'abord écarté. Pour lui il fut

Assassinat de S. Megrin.

(a) *Dans le manuscrit de Rigault, on trouve à la marge de cet endroit de M. de Thou, les particularités suivantes, écrites de la propre main de Charles Maurice le Tellier Archevêque de Rheims, qui les a cru dignes d'être transmises à la posterité.* Cette Dame de la premiere condition, étoit Catherine de Cleves epouse du Duc de Guise. Non-seulement on la soupçonnoit d'entretenir un commerce de galanterie avec S. Megrin; on disoit même assez hautement à la Cour, qu'un Courtisan, dont on taisoit le nom, avoit surpris un jour ces deux amans dans la chambre & sur le lit même de la Reine mere. Ce bruit devint si public, que le Cardinal de Guise & le Duc de Mayenne, crurent que le Duc de Guise leur frere ne devoit pas être le seul à l'ignorer; & comme il n'avoit point d'ami plus intime que Christophle de Bassompierre, que c'étoit le confident de tous ses secrets, ce fut lui aussi qu'ils chargerent de l'en instruire. Bassompierre connoissoit le genie & le caractére du Duc de Guise; aussi n'accepta-t-il la commission qu'avec peine & malgré lui. Il demanda même qu'on lui donnât trois jours pour penser aux moyens d'insinuer adroitement au Duc une nouvelle aussi desagréable. Il l'aborda enfin d'un air triste & réveur; & le Duc lui ayant demandé ce qui le rendoit si chagrin: „ Il y a quelques „ jours, lui répondit Bassompierre, qu'une personne m'a consulté sur la maniere, dont elle de„ voit s'y prendre pour instruire un ami du dérangement de sa femme, qui le deshonore, sans que „ de sa part il ait aucun soupçon de ses galenteries. La question m'a paru si embarrassante, que „ jusqu'ici je n'ai pû encore y répondre. Voilà quelle est la cause de ce chagrin que je n'ai pû vous „ cacher. Inquiet sur la reponse que je dois faire, je rêve inutilement pour la trouver; mais „ puisque l'occasion s'offre si naturellement de vous en parler, je serois bien-aise de sçavoir de vous„ même quel conseil je dois donner à mon ami sur une question si délicate. " A ce discours le Duc de Guise comprit parfaitement de quoi il s'agissoit; cependant il ne parut point embarrassé. „ Quel que soit „ celui, dont vous me parlez, dit-il, à Bassompierre, si c'est un ami, ou même s'il veut le paroître, „ qu'il se charge lui-même de venger l'affront fait à son ami. Mais d'apprendre un pareil cas à un ma„ ri ce qu'il ignore, c'est, à mon avis, prendre une peine inutile, & joindre même un nouvel outra„ ge au premier. Pour moi, continua le Duc, Dieu m'a donné une epouse aussi sage qu'on puisse la „ souhaiter; & graces au Ciel, je n'ai pas lieu de me défier de sa vertu. Si cependant elle avoit ja„ mais le malheur de se déranger, & qu'un homme fût assez hardi pour me le dire; vous voyez ce fer, „ ajouta-t-il, en mettant la main sur la garde de son épée, la vie de cet imprudent ami me répondroit „ sur le champ de sa folle témérité. " Bassompierre remercia le Duc de ses avis. De-là il alla rendre compte au Duc de Mayenne & au Cardinal de la conversation qu'il avoit euë; & ces deux Seigneurs ne voulant pas laisser impuni un affront auquel le Duc leur frere paroissoit si peu sensible, prirent pour le venger les moyens que chacun sçait. Je tiens cette anecdote de François de Bassompierre, Maréchal de France, fils de Christophle, & j'ai crû qu'elle méritoit d'avoir place dans cette Histoire. *Edit. Anglois.*

HENRI III. 1581. sœur de

& épousa Marguérite de Lorraine, sœur de la Reine (1), femme du Roi. Henri de Mesmes alla en poste la demander au nom du Roi au Duc Charles

(1) Louise de Lorraine de Vaudemont.

fut percé de plusieurs coups mortels, & laissé pour mort sur la place. De là on le transporta à son hôtel, ou il expira au bout de quelques heures. Son corps fut ensuite porté à S. Paul, & inhumé auprès de Caylus & de Maugiron, qui avoient été tués trois ans auparavant. Le Roi lui fit faire des obséques magnifiques; & Arnaud Sorbin, à qui ce Prince avoit donné depuis peu l'evêché de Nevers, & qui par-là même devoit lui être attaché, fut chargé de l'oraison funèbre du favori. Ce Prélat s'en acquitta en courtisan habile. Il fit un éloge flatteur de la naissance, du caractère, & des vertus du defunt; mais il n'eut garde de parler contre les auteurs de l'assassinat, dont il étoit partisan secret.

Henri comprit parfaitement que ce coup n'étoit qu'un prélude par où on vouloit tenter jusqu'où pourroit aller sa patience. Cependant sa passion pour les plaisirs, & les mauvais conseils de ceux qui l'approchoient, lui firent encore dissimuler cet affront. Par une malheureuse politique, ses Ministres lui faisoient entendre, que quoi qu'il en pût coûter à l'autorité Royale, il devoit fermer les yeux sur tout, plûtôt que d'en venir à aucune violence contre ceux, qui sous le titre spécieux qu'ils se donnoient de défenseurs de la Religion, ne travailloient dans le fond qu'à entretenir l'esprit de révolte & de parti dans le Royaume, & à sapper insensiblement par leurs sourdes pratiques l'autorité du Souverain. Mais cette mollesse, bien loin d'adoucir le mal, comme ces lâches conseillers se l'étoient faussement imaginé, & comme ils l'avoient persuadé à ce Prince qui ne soupiroit qu'après le repos, ne servit au contraire qu'à enhardir à tout ôser ceux, qui étoient attentifs à profiter de toutes les occasions qui se présentoient de brouiller l'Etat.

Cependant, tandis que le peuple surchargé d'impôts gémissoit sous le poids de l'autorité du Souverain, & que la nation frémissoit de voir les premiers emplois partagés entre des hommes nouveaux & sans mérite, Henri n'opposoit à la haine & à l'indignation publique, que des dehors affectés de Religion, soutenus de quelques spectacles nouveaux & extraordinaires. Jamais dévotion ne pouvoit être plus déplacée. En effet, tandis qu'on faisoit parade d'une piété mal-entendue, tout étoit cependant vénal à la Cour. Ces offices de nouvelle création, dont j'ai parlé, étoient donnés en payement par Joyeuse & par la Valette à des parfumeurs, à des traiteurs, à des marchands de soye, à quiconque à la faveur des folles dépenses que faisoient ces deux favoris, fiers de la faveur d'un maître qui n'avoit jamais sçû leur rien refuser, étoit devenu leur creancier. Ces charges passoient ensuite dans le commerce; & ceux qui vouloient en être pourvûs, étoient obligés de les acheter de ces hommes de néant à un prix excessif, au grand scandale des gens de bien, à la honte de la magistrature, & au préjudice de la tranquillité publique; parce que le mépris que ce honteux négoce attiroit aux Magistrats, ne manquoit pas de retomber sur le Prince même.

D'un autre côté on faisoit paroitre sur la scène des Capucins, des Feuillans, & je ne sçai combien d'autres fantômes de Religion, qui semblent n'avoir été imaginés que pour épouvanter les vieilles. Les Capucins, faisant profession d'observer à la lettre la régle de François d'Assise, étoient regardés du peuple comme des Saints à cause de leur habit grossier, & de la vie austere qu'ils menoient. Cet Ordre au reste étoit assez nouveau dans l'Eglise. Ce fut en 1527. qu'un François Matthieu Basso, Gentilhomme originaire d'une petite ville de l'Ombrie sur la riviére de Marida, en fonda ou renouvella l'institut. Quelques-uns cependant attribuent cet établissement à un certain Paul de Chioggia. Quoi qu'il en soit, les Capucins, redevables de leur aggrandissement à Bernardin Ochin, dont j'ai souvent parlé, commençoient déja à prendre le dessus en Italie sur tous les autres Moines de S. François, qui paroissoient suivre une discipline plus relâchée; & il y avoit (a) douze ans qu'ils s'étoient introduits dans le Royaume à la faveur du Cardinal de Lorraine. A son retour de Rome après la S. Barthelemi, ce Prélat grand ama-

(a) Il n'y avoit que neuf ans depuis la St. Barthélemi arrivée en 1572.

les de Lorraine; car Nicolas Prince de Vaudemont, pere de la Princesse, étoit mort quatre ans auparavant. Malgré la misére du peuple, ce mariage se fit à Paris, avec une magnificence plus que Royale. Le Roi assigna à la mariée, quoiqu'étrangere, une dot de trois cens mille écus d'or, comme on la donne aux filles de France; & il en donna autant au marié. Quelque odieuses que fussent ces profusions, celles que l'on fit pour les nôces, le furent bien davantage; en tournois, carousels, spectacles & fêtes de nuit, combat naval, présens, & autres profusions semblables, on dépensa douze cens mille écus d'or. Le Duc de Lorraine s'y trouva, & y fit aussi de grandes dépenses: mais il comptoit bien tirer de notre folie un avantage présent & un beaucoup plus grand à l'avenir, de la ruine du Royau-

HENRI III. 1581. la Reine. Profusions du Roi.

amateur de toutes les nouveautés, avoit amené ce nouvel Ordre en France, & lui avoit procuré quelques établissemens, qui n'avoient pas manqué d'exciter la jalousie de tous les autres Religieux de S. François. A l'égard des Feüillans, ils avoient pris ce nom d'un monastere de l'Ordre de Citeaux, situé dans le diocése de Toulouse. C'étoit une espéce de Moines, qui par la nouveauté de leur institut, dont l'austérité sembloit être au-dessus des forces de la nature, par un chant sans méthode, & qui cependant n'avoit rien de desagréable, avoient sçû s'attirer l'admiration de tout le monde. Ils avoient à leur tête le Supérieur même du monastere, dont je viens de parler. C'étoit un bon homme, d'ailleurs fort ignorant, qui emporté par une espéce d'enthousiasme approchant beaucoup du fanatisme, à force de s'agiter en chaire, & d'affecter en prêchant des mouvemens extraordinaires de la bouche, des yeux & des bras, étoit devenu l'oracle de tout ce qui s'appelle le petit peuple. Après avoir amusé le peuple par cette espéce de comédie, le Roi lui-même voulut paroitre sur la scéne avec toute sa Cour. Ce fut lui en effet qui établit en France les confréries des Pénitens. Il y en avoit de bleus, de blancs & de noirs. Depuis longtems ils étoient connus en Italie, à Avignon, & dans quelques villes de la Provence, où le voisinage les avoit introduits. Du reste l'Eglise Gallicane ne connoissoit point encore ces dévotions particuliéres, lorsqu'à la sollicitation de quelques personnes, qui n'avoient rien de mieux à faire, le Roi en institua une confrérie à Paris. Enfin ce Prince fonda au château de Vincennes un couvent de Jéronimites. Là il tenoit de tems en tems des assemblées secrettes, où on n'admettoit que ceux qui étoient dans les bonnes graces du Monarque.

Tels furent les remedes que la Cour opposa alors à la haine publique. Henri crut ne pouvoir rien imaginer de plus propre pour se faire aimer; il se trompa. Ces dévotions ridicules ne servirent qu'à hâter sa perte & la ruine de la France. Il étoit odieux; il devint méprisable; & le mépris du Souverain est de tous les maux le plus funeste à un Etat. Non content de prêter la main à tous ces nouveaux établissemens, les Guises étoient les premiers à y applaudir; tandis que par le silence le plus criminel, ceux des Ministres qui approuvoient le moins toutes ces démarches, avoient la lâcheté de n'ôser ouvrir les yeux au Roi sur le précipice qu'il creusoit sous ses pas, soit pour ne pas s'attirer par des avis salutaires la disgrace d'un Prince accoûtumé dès l'enfance à se voir flatté, soit pour favoriser par cette détestable politique l'ambition des Guises, qui travailloient à affermir & à accréditer leur parti sur les ruines du respect dû à l'autorité Royale. Cependant Henri, qui par ces beaux dehors s'imaginoit avoir arrêté le cours de la haine publique, croyant avoir par-là affermi son pouvoir, n'étoit plus occupé que du soin d'enrichir ses favoris; & dans cette vûe il n'y avoit rien qu'il ne mit en usage pour amasser de l'argent par les voyes les plus criantes. De-là ce nombre infini d'Edits bursaux. Les Guises eux-mêmes étoient les premiers à tirer leur part de ces exactions; & tout l'odieux en retomboit sur le Prince, tandis que ses ennemis mortels étoient les seuls à en profiter. Dans ces circonstances &c *MSS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, *Dupuy* & *Rigault*.

HENRI III. 1581. Royaume qu'il prévoyoit. A son exemple le Cardinal de Bourbon, allié de Joyeuse, se distingua aussi beaucoup par la dépense.

Ses égards pour ce favori. Pour donner un relief à ce mariage, le Roi quelque tems auparavant avoit fait Joyeuse Duc & Pair, par un Edit du mois d'Août enrégistré au Parlement le 7. de Septembre. La noblesse des Comtes de Joyeuse, honorés autrefois de l'alliance de nos Rois, n'y étoit pas oubliée. En effet Jean de Bourbon Comte de Vendôme eut plusieurs filles, qui furent mariées; sçavoir, Jeanne l'aînée, au Duc de Bourbon, & ensuite à Jean de la Tour Comte de Boulogne; Catherine, à Gilbert de Chabanes de Curton; une autre Jeanne, à Louis Vicomte de Joyeuse; & Charlotte la quatriéme, à Engelbert de Cléves Duc de Nevers. La dignité de Duc & Pair fut donnée à Joyeuse, à condition qu'il auroit le premier rang en France après les Princes du sang, & les descendans des maisons de Savoye, de Lorraine, de Cléves & d'Orleans de Longueville, & qu'il précéderoit tous les autres Ducs, quoique plus anciens, au sacre des Rois, au Parlement, au Conseil du Roi, & dans toutes les cérémonies publiques.

Et pour la Valette. (1) De la Valette reçut dans le même tems, les mêmes graces & la même dot; car il étoit au même dégré de faveur que Joyeuse. Ce Prince, qui les aimoit tous deux éperdûment, quoique peu maître de lui d'ailleurs, avoit une attention infinie à leur partager également ses bienfaits, de crainte que la moindre inégalité n'excitât entre eux de la jalousie: mais il n'étoit pas aisé de l'empêcher; & l'envie de les voir unis l'inquiétoit beaucoup plus, que le repos & la tranquillité de son Royaume. Il restoit encore une sœur de la Reine, nommée Christine; mais comme elle n'étoit pas nubile, on se contenta de la fiancer à de la Valette, qui abandonna par ce moyen Jeanne de Mouy, fille du Marquis de Mouy, qui avoit été fiancée avec lui avant qu'il fût parvenu au dégré de faveur où il étoit alors. Elle épousa depuis Claude de Saint-Sauveur, frere d'Anne de Joyeuse.

Fiançailles de celui-ci avec une autre sœur de la Reine.

Quoique le mariage de la Valette fût remis à cause de l'âge de la Princesse, la dot lui fut payée argent comptant; on lui fit les présens de nôces. Afin même qu'il n'y eût point de sujet de jalousie entre les deux favoris, le Roi se hâta d'acheter auprès de Chartres, Epernon qui étoit du domaine du Royaume de Navarre; & par un Edit donné au mois de Novembre, il l'érigea en duché-pairie pour de la Valette, avec les mêmes prérogatives qu'il avoit accordées à de Joyeuse. L'Edit fut enrégistré le 27. de Novembre; & ce même jour le Duc de Joyeuse fut reçû au Parlement, & y prêta serment avec les cérémonies ordinaires. Cet Edit fait remonter la noblesse du jeune Nogaret jusqu'à ce Guillaume de Nogaret qui fit pour la liberté du Royaume une action bien célébre dans l'histoire; car il arrêta à Anagni, avec le secours de Sciarra Colonna, le Pape Boniface VIII.

(1) Ce qui suit jusqu'au passage: Le Roi se hâta d'acheter &c. contenu dans le paragraphe suivant, manque dans les éditions *in fol.* & 12. des *Drouarts*.

VIII. qui prétendoit (1) que la Couronne de France étoit feudataire du saint Siége. Ce fut vers l'an 1303. Ce fait y est remarqué comme une des plus glorieuses actions de cette famille, & comme un témoignage illustre du courage de ses ancêtres, & de leur zéle pour le service de la patrie. Enfin le 21. de Décembre François de Luxembourg qui avoit été nommé Duc avant Epernon, fut créé Duc de Piney & Pair de France; & le même jour il prêta serment au Parlement. (2) Ce qui ne fut que l'effet de la faveur pour les deux autres, fut donné à la splendeur d'une des plus illustres familles de la Chrétienté : mais ce ne fut pas avec la prérogative accordée à Epernon; ce qui attira depuis de grandes affaires & de grands procès à ce Duc, non-seulement avec le Duc de Piney, mais avec tous ceux dont les duchés étoient plus anciens que celui d'Epernon.

Jusque-là toutes les tentatives du Pape & de ses Nonces avoient échoüé dans la demande qu'ils faisoient de la publication du Concile de Trente. Enfin les Guises trouverent un expédient pour satisfaire en partie & pour un tems aux desirs du S. Pere. C'étoit de célébrer des Conciles provinciaux, où l'on recevroit ce Concile peu à peu & par parties. Celui qui commença, fut Charles de Bourbon Cardinal, Archevêque de Roüen & Primat de Normandie. Ce qu'il fit à l'instigation de Claude de Sainctes Evêque d'Evreux, Théologien célébre, élevé autrefois dans la maison du Cardinal de Lorraine. Les Guises s'étoient deja emparé de l'esprit du Cardinal de Bourbon (3), depuis la mort de Loüis de Minterne Abbé de Chastrices, qui le gouvernoit entiérement, & qu'ils n'avoient pû gagner (4). Mais ils vinrent bientôt à bout de corrompre celui qui succéda à sa faveur. C'étoit Antoine de Bourbon Rubenpré premier Chambellan de ce Cardinal, & qui descendoit d'un bâtard de cette illustre maison. Le Duc de Guise, ayant eu

(1) Par une impudence étonnante. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

(2) Ce qui suit ici jusqu'au deuxiéme paragraphe suivant : Depuis que le Duc &c. manque dans les éditions *in fol.* & 12. des *Drouarts*.

(3) De ce volupteux vieillard. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

(4) Soit par une conviction intime de la foiblesse de son maitre, soit comme on le disoit dans le parti opposé, dans la vûë de maintenir son crédit, Minterne avoit toujours eu un soin extrême d'empêcher les Guises d'approcher du Cardinal. C'est ce qui lui fut reproché un jour en ma presence par une personne attachée à la maison de Lorraine; & je me souviens que dans cette occasion, Minterne qui connoissoit assez le manége de la Cour, se justifia d'abord fort modestement de l'odieux qu'on vouloit faire tomber sur lui, en décriant ainsi sa conduite : ensuite il ajouta avec beaucoup de liberté, que si après sa mort son maitre avoit le malheur de se livrer aux Guises, il prévoyoit qu'ils ne manqueroient pas de le broüiller avec tous les Princes de sa maison, & d'engager ensuite ce vieillard crédule dans des démarches, qui ne deviendroient pas moins funestes à sa personne qu'à l'Etat; qu'il connoissoit l'ambition & les intrigues des Lorrains; qu'il les avoit étudiés depuis long-tems, c'est-à-dire, depuis la prédiction funeste de François I. qu'il étoit de même intimement convaincu de la légéreté & de la foiblesse de son maitre, & qu'il en avoit toujours fort mal auguré. Il finit en priant le Ciel la larme à l'œil de détourner l'effet d'un si triste pressentiment. Ses conjectures ne se trouverent que trop véritables. A peine Minterne eut les yeux fermés, que les Guises vinrent bien-tôt à bout &c. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1581.

eu entrée chez le Cardinal de Bourbon par le moyen de ce nouveau favori, sçut si bien ménager son esprit, en lui faisant espérer qu'on le feroit Roi, si Henri III. & le Duc d'Anjou mouroient sans enfans mâles, & lui fascina (1) tellement les yeux par ses caresses & par ses souplesses, que ce vieillard perdit tout d'un coup l'aversion qu'il avoit euë jusque-là pour les Lorrains, & commença à s'éloigner des Princes de son sang. Il tint donc un Concile à Roüen, à l'instigation des Guises; & il invita par son exemple tous les autres Archevêques & Primats à l'imiter, quoique par d'autres vûës.

Concile de Roüen.

Depuis que le Duc d'Anjou étoit entré dans les Païs-bas, le Roi, délivré de l'inquiétude que sa présence lui donnoit, songea à exécuter les Edits de pacification, & en même tems à mettre un obstacle aux entreprises du Roi de Navarre. Dans cette vûë il fit revenir Biron de la Guyenne, & y envoya le Maréchal de Matignon, qui avoit assiégé & pris la Fere l'année précédente. Comme le Roi de Navarre en étoit Gouverneur, de Matignon y alla en qualité de Lieutenant général. L'ordre qu'on donna à ce Maréchal, fut de pacifier par sa sagesse & par sa présence cette grande province, où se formoient toutes les grandes tempêtes, qui venoient ensuite retomber sur le reste du Royaume.

Matignon envoyé en Guyenne en qualité de Lieutenant général.

Quelque tems auparavant, c'est-à-dire, vers la fin de Juillet, la Noblesse du Périgord & des environs, fatiguée par les courses continuelles des garnisons Protestantes, engagea les Commandans des troupes du Roi à se saisir de Perigueux. Ils surprirent cette ville la nuit, & ils la traiterent avec tant de barbarie, qu'ils sembloient vouloir venger celle que le Baron de Langoiran y avoit exercée six ans auparavant, lorsqu'il se rendit maître de la ville. Le Roi de Navarre en ayant porté ses plaintes au Roi, il n'en reçut pour toute satisfaction que des excuses, sa Majesté lui ayant répondu, qu'après tant d'outrages de la part des Protestans, elle ne pouvoit pas leur faire rendre une place dont les Catholiques étoient maîtres. Ainsi, au lieu de Perigueux, on leur donna pour place de sûreté Puymirol, bicoque près d'Agen.

Surprise de Perigueux par les troupes du Roi.

Peu de tems après, en exécution de l'onziéme article de la conférence de Fleix, on envoya des commissaires du Parlement de Paris, le Président Pierre Seguier à la tête, pour connoître des causes des Protestans, à la place de la Chambre tripartie, tirée trois ans auparavant du Parlement de Bourdeaux & établie à Agen. J'étois du nombre des commissaires en qualité de Conseiller-Clerc. Les commissaires furent reçus des peuples avec de grandes marques de joye. L'année suivante ils s'assemblerent dans un couvent de Dominicains, ensuite à Agen, puis à Perigueux, & enfin à Saintes; & ils rendirent trois ans durant la justice en tous ces endroits avec

Le Parlement de Paris envoye des commissaires dans ses provinces.

(1) Par ses caresses & ses bassesses même il fascina tellement l'esprit de ce vieillard crédule, qui pour avoir été élevé parmi les Moines, n'en étoit pas moins voluptueux, que ce Prince perdit tout d'un coup l'aversion qu'il avoit eûë jusques-là pour les Lorrains, qu'il regardoit auparavant comme les ennemis mortels de sa maison, & & que par une inhumanité & une imprudence égale, il commença au contraire à haïr tous ceux qui étoient de son sang. Il tint donc &c. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

avec une intégrité qui fut applaudie de tout le monde, & qui mit la paix dans la province : car après la prudence de Matignon, c'est à l'équité de ces excellens juges qu'elle en eut la principale obligation.

Henri III. 1581.

Après la mort de Bellegarde, il s'éleva des troubles dans le marquisat de Saluces : le Roi craignoit extrêmement qu'il ne se trouvât des gens qui reprissent les intrigues que d'autres avoient commencées avec les émissaires du Roi d'Espagne. On y envoya d'abord Bernard de Nogaret de la Valette, qui ayant trouvé une partie des postes occupés par les restes de cette faction, avoit voulu par l'entremise de Charles-Emmanuel Duc de Savoye engager les Commandans à se soûmettre, moyennant quelque satisfaction qu'on leur donneroit. Mais ce dessein ayant échoüé, & Jaques de la Fin qui tenta la chose au nom du Duc d'Anjou, n'ayant pas mieux réüssi, on y envoya Albert de Gondy Maréchal de Retz, avec un plein pouvoir. On espéra qu'il réüssiroit mieux, parce qu'on croyoit que sa sœur qui avoit épousé le Comte de Pancallier, & qui avoit été chargée de l'éducation du Duc de Savoye, avoit un grand crédit en cette Cour. Pierre Fangier Sieur de St. Anselme, Gentilhomme Provençal, homme également hardi, scélerat & ancien confident du Maréchal de Bellegarde, se hâtoit de fortifier Cental, & il avoit de grosses garnisons dans Saint-Damian, Dragoniére & Venasque. Comme il s'étoit fait bien des ennemis pendant les troubles précédens, il disoit qu'il avoit une grande répugnance à retourner à la vie privée, & demandoit une retraite sûre, où il pût être à couvert de ses ennemis & servir fidélement le Roi. Le Maréchal de Retz, trouvant que ce qu'il demandoit étoit raisonnable, lui fit donner pour retraite au nom du Roi & du Duc d'Anjou, & à la priére du Duc de Savoye, la ville de Tarascon sur le Rhône, au-dessus d'Arles, avec deux compagnies de Cavalerie destinées pour la garde de Roquemaure ou de Vallebregues, & payées par le Roi, pourvû qu'il obtint en tout l'agrément du Duc de Montmorenci Gouverneur de Languedoc. On lui promit encore dix mille écus d'or pour les dépenses qu'il avoit faites à Cental, & pour les munitions de guerre & de bouche qu'il devoit remettre; outre cela le Roi donna l'abbaye de Mont-major à son frere.

Affaires du marquisat de Saluces.

Accommodées par le Maréchal de Retz.

En attendant que le Roi eût ratifié le traité, les postes qu'il devoit évacuer furent mis entre les mains du Duc de Savoye : toutes ces conventions furent arrêtées le premier de Février. Le Duc de Savoye, la Valette & St. Anselme écrivirent au Duc de Montmorenci pour le prier de trouver bon que la Cavalerie de S. Anselme fût reçuë dans Roquemaure ou dans Vallebregues, suivant l'ordre du Roi. Là-dessus St. Anselme se rendit à Tarascon; & quelque tems après étant allé à Aix, il y fut tué dans une querelle, par ordre, à ce qu'on croit, du bâtard d'Angoulême Gouverneur de Provence.

(1) Roger Tritonio ou de Tritheme, Abbé de Pignerol, qui nous a donné la vie du Cardinal Lauro, assûre que lorsque le Maréchal de Bellegarde eut chassé de Birague du marquisat de Saluces, le Pape qui sçavoit que cette expédition s'étoit faite à l'instigation du Duc de Savoye, & qui prévoyoit que cette affaire

(1) Tout ce paragraphe manque dans l'édition *in fol.* des *Drouarts.*

Henri III. 1581.

re pourroit bien dans la ſuite allumer la guerre entre la France & la Savoye, envoya extraordinairement Vincent Lauro Evêque de Mondovi, au Duc Charles, qui venoit de ſuccéder à Philibert ſon pere, & qui après la mort de Bellegarde s'étoit emparé de la fortereſſe de Carmagnole, où il y avoit bonne garniſon, ſous prétexte d'empêcher que les Proteſtans ne s'en ſaiſiſſent. Comme Lauro connoiſſoit le jeune Duc pour un eſprit boüillant & ambitieux, il repréſenta, dit Tritonio, que l'affaire de Carmagnole étoit délicate, & qu'il devoit s'y conduire avec beaucoup de prudence; que s'il vouloit rendre cette place au Roi, il devoit le faire de maniére qu'il parût que c'étoit par un motif de juſtice, & non par crainte, & qu'il pût en faveur de cette reſtitution obtenir quelque avantage du Roi. Lauro prit ce parti comme le plus ſûr. Mais il dit en même tems à ce Prince que s'il vouloit garder cette place, il examinât bien ſes forces; que la France ne ſouffriroit pas cette uſurpation, & qu'il pouvoit compter qu'il n'étoit pas en état de repouſſer les efforts des François, s'il n'étoit appuyé du ſecours du Pape & des Eſpagnols. Tritonio ajoûte que le Duc répondit qu'il étoit réſolu de garder Carmagnole, & qu'il demanda même l'avis du Pape; mais que depuis, la crainte de s'attirer les forces de la France l'avoit fait changer; & que non-ſeulement il avoit rendu Carmagnole, mais que c'étoit lui qui avoit engagé St. Anſelme à accepter les offres que le Roi lui faiſoit. La raiſon de ce changement, ajoûte cet auteur, étoit que ce Duc qui cherchoit à ſe rendre maître de Genéve, étoit bien aiſe d'être en bonne intelligence avec le Roi, & de ne pas trouver les François en ſon chemin. Il dit même, que le Maréchal de Retz lui promit par un écrit ſigné en forme, que la France ne s'y oppoſeroit point. Je ne ſçaurois dire ſi ce récit eſt vrai ou faux; mais comme l'auteur étoit Sécretaire de Lauro, j'ai crû que ſon témoignage étoit de quelque importance pour connoître les deſſeins des Princes de ce tems-là, & les diſpoſitions réciproques des uns à l'égard des autres, & qu'ainſi je ne devois pas le paſſer ſous ſilence.

Entrepriſe du Duc de Guiſe ſur Straſbourg.

Peu s'en fallut qu'un deſſein ſecret, formé cette année contre la ville de Straſbourg, ne réüſsît; mais il fut découvert par ceux dont on le craignoit le moins. Robert de Heu Maleroi, jeune homme fort brave, de bonne maiſon, & ce qui lui donnoit un grand relief, beau-frere de Claude-Antoine de Vienne de Clervant, étoit ami intime de François de Quinquempoix Sieur de Mais, Comte de Vignori. Ils avoient été compagnons de guerre dans leurs premiéres campagnes: ainſi il n'y avoit rien que Maleroi ne crut pouvoir entreprendre ſur l'avis & avec la faveur d'un homme de cette importance. Le Comte de Vignori bon Officier, & qui par ſes liaiſons avec le Duc de Guiſe, avoit formé de grands projets, perſuada aiſément à Maleroi d'eſſayer de ſurprendre quelque place ſur la frontiére d'Allemagne, ſous la promeſſe qu'on lui en donneroit le gouvernement, ou du moins le commandement de la garniſon. Il avoit ſes biens & ſes vaſſaux dans le païs Meſſin; du domaine de l'Empire: ainſi il étoit très-connu dans la contrée; & comme il profeſſoit la Religion Proteſtante, on ne pouvoit ſoupçonner qu'il eût un pareil deſſein. Pendant qu'il cherchoit l'occaſion d'exécuter ce qu'il avoit promis, de Vignori fut tué devant la Fere: cependant le projet dont le Duc de Guiſe & le Duc de Lorraine même, à

ce qu'on croit, avoient connoiſſance, ſubſiſtoit toujours. Le retardement même, au lieu de rallentir l'ardeur de ce jeune homme plein d'ambition, ne faiſoit que l'enflammer davantage; & le Duc de Guiſe avoit ſoin d'entretenir ce feu, en lui envoyant de tems en tems des couriers, & des lettres en chiffres, avec promeſſe qu'il n'y auroit aucun changement pour la Religion dans la place qu'on lui livreroit. On ne ſçavoit ſur quelle ville on devoit faire cette tentative; mais enfin on convint de tomber ſur Straſbourg, où la garde ſe faiſoit avec d'autant plus de négligence, que la ville étoit mieux fortifiée par l'art & par la nature. Il étoit donc aiſé de la ſurprendre, & plus aiſé encore de la garder lorſqu'on en feroit maître. On ne pouvoit trouver une ſituation plus avantageuſe pour tenir en bride les places du Rhin, & pour entreprendre tout ce qu'on voudroit: c'étoit comme une citadelle qui commandoit l'Allemagne de ce côté-là.

Les Etats de Hollande faiſoient faire alors des levées en Allemagne, & le rendez-vous de ces nouvelles troupes étoit dans les plaines des environs de Straſbourg. A la recommandation de Clervant, il n'avoit pas été difficile au Prince d'Orange d'engager les habitans à permettre à Maleroi de lever quatre mille fantaſſins en Alſace, & de s'approcher enſuite de la ville pour acheter des armes & tout ce qui étoit néceſſaire pour équiper ces ſoldats. Maleroi y venoit tous les jours avec des Officiers, avoit des conférences avec le Bourgmaîtres, & viſitoit à tout moment les foſſés, les remparts, & les ouvrages. Le Duc de Guiſe s'étoit avancé en même tems vers la frontiére de Lorraine avec un grand nombre de Gentilshommes de ſes amis. L'approche de ce Duc ayant donné quelque défiance, le Sénat ſongea à prendre des meſures; mais la ville avoit tant de confiance en Maleroi, qu'ils le prierent de vouloir bien aſſiſter à leurs Conſeils; & ils rendoient grace à la Providence, qui avoit permis qu'il eût un corps de troupes auprès de Straſbourg, pendant qu'un Prince auſſi redoutable que le Duc de Guiſe étoit dans leur voiſinage. Ils le conſultoient ſur les moyens de mettre leur ville en ſûreté, & ne faiſoient aucune diſpoſition de troupes que par ſon avis. Le Duc de Guiſe cependant preſſoit extrêmement Maleroi d'agir, & lui faiſoit dire tous les jours que le moindre délai étoit capable de renverſer l'entrepriſe: cependant Maleroi temporiſa tant, qu'on reçut à Straſbourg des avis ſecrets de la Cour de France, qui les avertiſſoient de ſe donner de garde du Duc de Guiſe, de ne recevoir aucunes troupes dans leur ville, & de faire ſortir au plûtôt de leur voiſinage celles qu'on y avoit aſſemblées.

Manquée par les ſoins du Roi.

Le Roi avoit extrêmement aimé les Princes Lorrains dans ſon enfance; & comme ils s'étoient fort attachés à lui pendant la vie de Charles IX. ſon frere, il s'étoit toujours déclaré pour eux contre les Montmorencis: mais il changea dès qu'il fut Roi, car il vouloit la paix; & il voyoit que ces Princes, doüés de qualités néceſſaires pour commander, mais qui n'avoient pas reçu de la fortune de quoi les employer, cherchoient de tous côtés des matiéres de guerre, pour avoir occaſion d'exercer leurs talens. Ainſi prévoyant que s'ils étoient maîtres de Straſbourg, l'une des meilleures places d'Allemagne, ils étaleroient bientôt ſous le faux prétexte de la Religion, leur

Henri III. 1581. leur puissance au Pape & au Roi d'Espagne, avec lesquels ils avoient déja de grandes liaisons; qu'ils y leveroient l'étendart de la révolte, & donneroient le signal aux peuples crédules de France pour prendre les armes contre leur Roi, il crut pour l'intérêt de la tranquillité publique devoir réprimer l'ambition effrénée de ces Princes, en faisant avorter leur dessein.

Quoique le Sénat de Strasbourg ne se défiât aucunement de Maleroi, cependant il ne négligea pas un avis qui venoit d'un endroit si respectable; & après avoir fait un compliment de politesse à cet Officier sur son mérite & sur sa probité, ils lui dirent de faire sortir sur le champ ses troupes de leurs terres. Dès que la trahison eut été découverte, la Noblesse, qui en avoit été instruite, & qui ne se soucioit plus de ménager ceux qui l'avoient tramée, en nommoit hautement les auteurs, & publioit sur toute la frontiére, que Maleroi gagné par le Duc de Guise étoit à la tête de cette conspiration ; ce qui le rendit odieux à tous ses amis, & suspect aux Protestans d'Allemagne & de France. De Clervant son beau-frere lui en marqua vivement son chagrin ; car il l'avoit en quelque sorte engagé sans le sçavoir (1) dans cette entreprise aussi détestable, que téméraire. En un mot, cette tentative porta un coup si terrible à la réputation de ce jeune homme, que malgré une infinité de marques de repentir qu'il donna depuis, il lui a été impossible de regagner la confiance des Allemans. Et lorsque la guerre fut rallumée chez nous, de Clervant à qui il faisoit compassion, l'ayant amené à la Rochelle pour le présenter au Roi de Navarre, il ne put l'excuser autrement qu'en disant, que ce jeune homme un peu trop crédule, avoit été trompé par des fourbes plus fins que lui : qu'on lui avoit fait entendre que l'entreprise étoit pour l'avantage & pour la gloire de la France : qu'elle se faisoit de l'aveu du Roi : mais qu'il ne s'étoit pas déclaré, parce que si elle échoüoit, il auroit été fâché d'avoir choqué les Allemans, sans en tirer aucun fruit. Le Roi de Navarre feignit d'être content de cette excuse. Maleroi lui ayant offert ses services, il le fit partir pour le Languedoc, où le Maréchal de Montmorenci lui donna de l'emploi, & l'envoya commander l'artillerie au siége d'une petite ville, près du Pont Saint-Esprit. Maleroi y fut blessé, & mourut de sa blessure.

Troubles à Malthe.

Je dois mettre au rang des affaires de France, les troubles arrivés cette année à Malthe par la faction des Espagnols : car les étincelles de la ligue qui a ruiné la tranquillité publique chez nous, commençoient à s'allumer au loin. Elles avoient déja porté le feu en Italie, dans des lieux encore plus éloignés, & elles ne demeurerent chez nous cachées sous la cendre, que tant que le Duc d'Anjou vécut. Les Espagnols qui cherchoient à allumer le feu, commencerent par l'isle de Malthe, & souleverent contre le grand Maître ce fameux Mathurin de l'Escut de Romegas, grand homme de mer, dont le nom seul faisoit trembler tout l'Orient, en le flattant de l'espérance de la grande maîtrise. Ce n'étoit pas leur dessein ; car pourquoi dépoüiller un François de cette dignité pour la donner à

Conjuration des Espagnols. Leurs vûës.

(1) C'étoit à la recommandation de Clervant, que les habitans de Strasbourg avoient eu tant d'égards pour Maleroi.

à un autre François? Cependant de Romegas aveuglé par son ambition, donna dans le piége. Leur but véritable étoit de diviser les Chevaliers François, & de les mettre aux mains, afin que pendant leurs querelles les Espagnols, qui étoient tous bien unis, s'emparassent du gouvernement.

Attentats contre la personne du grand Maître.

Jean l'Evêque Sieur de la Cassiére Auvergnat, étoit alors grand Maître. Il étoit parvenu à cette dignité par ses services, & par l'idée qu'on avoit de sa piété & de sa prudence. Les factieux l'accusoient de négliger les affaires de la République, d'en dissiper les fonds, & d'avoir des intelligences avec les ennemis du nom Chrétien; ce qui étoit le souverain dégré de la calomnie & de l'impudence. Ils poussérent l'audace & la fureur jusqu'à s'attrouper contre lui, & à l'envelopper de toutes parts. Il les reçut avec un visage intrepide: & malgré leurs menaces, il ne fit rien qui fut indigne de son rang & de sa dignité; il leur reprocha même en face leur révolte & leur perfidie. On l'arrêta enfin, on le mit en prison au château Saint-Ange, & on nomma de Romegas Lieutenant général de l'Ordre. Une action si indigne & si hardie ne demeura pas long-tems cachée: comme tous les Chevaliers étoient divisés, le bruit de leur mesintelligence se répandit bientôt à Rome & ensuite en France. Le Roi comprit d'abord que c'étoient les Espagnols qui avoient poussé de Romegas à cet attentat; & ce Prince, si indolent sur les maux de son Etat, crut ne pas devoir négliger ceux de l'Ordre de Malthe. Il fit donc partir aussitôt le Commandeur de Chastes, parent de Joyeuse. C'étoit un homme d'un vrai mérite, & plein de zéle pour la gloire du nom François. Dès qu'il fut à Rome, il pria le Pape d'accommoder cette affaire; & après s'être abouché avec le Cardinal d'Est, aussi recommandable par son amour pour la France, par sa fidélité & par sa vertu, que par la dignité dont il étoit revêtu, il fit entendre que si on laissoit traîner cette affaire à Rome, le Roi étoit résolu de confisquer tous les biens que l'Ordre de Malthe possédoit en France, & de les donner à l'Ordre du Saint Esprit, que S. M. avoit institué depuis peu. Ce fut un éguillon pour réveiller la Cour de Rome, & forcer le Pape à venger l'injure faite à un autre, pour se garantir de celle dont il étoit menacé. De Chastes alla ensuite à Malthe, & porta au Sénat les ordres menaçans dont le Roi son maître l'avoit chargé. Pendant ce tems-là, le grand Maître, après avoir protesté contre la révolte des séditieux, avoit appellé au Pape de l'outrage qu'il avoit reçû. Les Chevaliers ayant appris l'arrivée de l'Ambassadeur du Roi, vont tous unanimement, jusqu'à ceux qui s'étoient engagés dans la faction Espagnole, trouver le grand Maître prisonnier, lui témoignent leur repentir, le supplient instamment de reprendre les marques de sa dignité & d'oublier tout le passé. Mais cet homme, qui avoit montré tant de fermeté pour souffrir son injure particuliére, en montra beaucoup plus pour en poursuivre la vengeance publique; & il refusa de sortir de prison avant que le Légat du Pape, qu'on disoit être en chemin, fût arrivé. C'étoit Gaspard Visconti Auditeur de Rote, qui montra les ordres de sa Sainteté, par lesquels le grand Maître étoit cité à Rome. Ce vieillard octogénaire, ayant fait équiper quatre galéres, s'embarqua aussi-tôt avec trois cens Chevaliers, passa à Naples, ensuite à

Députation de Henri à la Cour de Rome pour ce sujet.

Appel du grand Maître au Pape. Son depart.

HENRI III. 1581.

Son arrivée à Rome.

à Rome, & fut reçu par-tout avec des honneurs extraordinaires. Lorsqu'il approcha de la ville, huit cens Chevaliers allerent au-devant de lui. Il se rendit d'abord chez le Cardinal d'Est, qui avoit fait préparer des logemens pour lui & pour les trois cens Chevaliers qui l'accompagnoient. Les curieux remarquerent qu'il y avoit alors plus de mille personnes logées dans le palais de ce Cardinal, le plus magnifique Seigneur de son siécle. Ils y demeurerent pendant tout le tems que le grand Maître fut à Rome, & y furent traités honorablement, chacun selon leur condition. Le grand Maître se rendit ensuite au Vatican avec le même cortége qui l'avoit accompagné dans son voyage; & à juger par la foule du peuple qui se présenta sur son passage, sa marche avoit plus l'air d'un vainqueur qui entre en triomphe, que d'un coupable qui va subir son jugement.

Son discours au souverain Pontife.

Ce fut avec cette pompe que le Cardinal d'Est le présenta au Pape. Le grand Maître s'étant mis à genoux, baisa les pieds de sa Sainteté, & lui parla en ces termes: „ Je rends graces au Dieu tout-puissant de ce que dans „ un âge où j'avois perdu l'esperance de revoir jamais le lieu sacré où reposent les corps des Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, il a permis qu'avant „ ma mort, je fisse encore le voyage de Rome dans une santé parfaite. Il „ est triste pour moi que j'y vienne en criminel, si pourtant on peut appel- „ ler ainsi un homme qui, soûtenu du témoignage de sa conscience, ne „ craint point de paroître devant ses juges. J'ai souhaité, j'ai deman- „ de de me présenter devant vous, aussitôt que mes ennemis m'ont „ attaqué; & dès que vos ordres m'ont été montrés, à l'instant sans avoir „ égard à ma foiblesse, je me suis mis en chemin, persuadé que mon innocence triomphera de la malice de ceux qui m'attaquent. Si je vous par- „ le, & à tout le genre humain par vous, ce n'est pas pour me justifier „ des crimes dont on m'accuse. Simple Gentilhomme, puis Chevalier, j'ai „ toujours vécu sans reproche; & après avoir passé par tous les dégrés de „ la plus honorable milice qu'il y ait dans l'univers, sans avoir jamais don- „ né prise ni du côté de l'intégrité, ni du côté de la vertu militaire, je me „ suis vû nommer grand Maître de mon Ordre par des suffrages que je „ n'ai point mendiés. C'est à vous, Saint Pere, c'est à votre sagesse & „ à votre équité à juger, s'il y a apparence qu'on puisse reprocher avec quel- „ que fondement à un vieillard octogénaire qui est prêt d'aller rendre comp- „ te de toute sa vie, des crimes infames dont on ne l'a jamais accusé dans „ son enfance, dans sa jeunesse, dans la force, & dans le déclin de son „ âge. Mon crime, Saint Pere, est de vivre encore; ma longue vie qui „ m'est à charge à moi-même, retarde trop long-tems l'espérance, ou pour „ mieux dire l'avidité de mes accusateurs: ce qui m'a mis en l'état où je „ suis, c'est la faction, & non pas mes crimes. Ces cheveux blancs de- „ vroient suffire pour en écarter le soupçon, mais ce n'est pas à ma personne „ qu'on en veut, c'est à ma place; & c'est un crime horrible d'y vouloir „ parvenir sans attendre qu'elle vacque. Ce n'est pas le seul dont ils soient „ coupables; la division que leurs intrigues ont mise parmi les Chevaliers „ François, si unis auparavant, ouvre une belle porte aux Turcs nos ennemis „ éternels, non-seulement pour attaquer Malthe, mais pour envahir & ra-

„ vager

„ vager toute l'Italie. C'eſt aſſez parlé pour moi devant le tribunal ſuprême „ de la juſtice; je laiſſe à la prudence de V. S. le ſoin de rétablir l'union ſi „ néceſſaire à notre Ordre, & d'affermir la ſûreté publique liée étroitement „ à ma cauſe contre la conſpiration déteſtable de quelques eſprits factieux, & „ de venger avec une ſévérité digne du ſouverain Paſteur, l'injure qu'on „ m'a faite. Votre ſalut S. Pere, & celui de toute la Chrétienté en dépend: „ mais je dois beaucoup à mon malheur; il m'a procuré un avantage que je „ ſouhaitois infiniment, c'étoit d'avoir le bonheur de vous voir, de vous „ parler, de recevoir votre bénédiction. Je n'ai plus de regret de mourir, „ puiſqu'il m'eſt permis de dépoſer ma vie dans le ſein paternel de V. S. „ En finiſſant il récita le Cantique de Saint Simeon.

Henri III. 1581.

Le Pape parut fort content de l'application qu'il en faiſoit: & en ſe tournant vers lui, il lui dit d'un air gracieux qu'il étoit ravi de le voir; qu'il n'avoit jamais ajoûté foi à tous les crimes dont ſes ennemis l'accuſoient; & qu'il avoit toujours été perſuadé que non-ſeulement il s'en juſtifieroit pleinement, mais qu'il confirmeroit par ſa préſence la grande opinion que tout le monde avoit de ſa vertu & de ſa probité. Il le conſola, le pria de ne ſe point affliger; & l'ayant fait relever par ſes Clercs de chambre, il le fit aſſeoir après les quatre premiers Cardinaux des douze qui ſe trouverent à ſon audience. La converſation roula enſuite ſur ſon voyage; après quoi il prit congé du Pape, & retourna au palais du Cardinal d'Eſt, ſuivi du même cortége qui l'avoit ſuivi au Vatican. De Romegas étoit venu quelque tems auparavant à Rome: mais ſon action y étoit ſi déteſtée, non-ſeulement des perſonnes de la Cour, mais même du peuple, qu'il ſe trouva abandonné de tout le monde. Cette ſolitude lui fit ſentir toute l'énormité de ſon crime; réduit à chercher pour lui & pour ſes gens un logement particulier, il vit bien qu'il n'étoit plus ce qu'il avoit été. Cette foule de peuple qui l'entouroit auparavant, lorſqu'il marchoit dans les ruës de Rome, ne le regardoit pas alors: il en eut un chagrin très-grand; mais ce qui l'augmenta beaucoup, fut l'ordre que le Pape lui fit ſignifier de ne point venir à ſon audience, qu'il n'eût rendu ſes devoirs à ſon Souverain. Ce coup fut ſi terrible pour lui, qu'il en mourut de chagrin peu de jours après, c'eſt-à-dire le quatre de Novembre. Il fut enterré à l'Egliſe de la Trinité avec plus de pompe qu'il n'étoit venu, & le grand Maître ne lui ſurvécut pas de beaucoup, car il mourut ſur la fin de l'année, environ deux mois après.

Réponſe du Pape.

Mort du grand Maître & de Romegas ſon accuſateur.

Ces deux morts ayant terminé ce fameux procès, tirerent la Cour de Rome d'un grand embarras: car la faction d'Eſpagne qui y étoit très-puiſſante, & qui entroit bien avant dans cette affaire, faiſoit craindre avec raiſon que le Pape ne jugeât pas ſuivant ſes lumiéres, de peur de choquer les Eſpagnols.

Après la mort du grand Maître, le Pape craignant que l'élection ne cauſât de nouveaux troubles, leur nomma quatre Chevaliers pour en choiſir un. Ils élurent unanimement le douze de Janvier Hugue Loubens de Verdale Gaſcon, qui fut fait Cardinal ſix ans après. Le nouveau grand Maître rendit à ſon prédéceſſeur tous les honneurs qu'il méritoit; & il ne voulut point prendre poſſeſſion qu'on n'eût remis à cet illuſtre mort, malgré ſa

Hugue Loubens de Verdale élû grand Maître de l'Ordre.

HENRI III. 1581.

ſa dépoſition, la couronne & les autres ornemens de cette dignité. Le Cardinal d'Eſt les ayant fait mettre ſur le corps, le renvoya à Malthe avec un cortége fort honorable, & il uſa envers lui après ſa mort avec la même magnificence avec laquelle il l'avoit reçû pendant qu'il vivoit.

Mort des gens de Lettres.

Le trois de Septembre de cette même année, Jaques de Billy de Prunay, Abbé de Saint-Michel en l'Herm, mourut à Paris d'une mort prématurée. C'étoit un homme recommandable non-ſeulement par ſa nobleſſe, mais par ſa vertu, ſa ſainteté, ſa ſcience, ſa modeſtie, & par la connoiſſance parfaite qu'il avoit de la langue Grecque, dont il a fait uſage pour travailler à éclaircir les Peres Grecs. Les douleurs de la goutte l'ayant fort affoibli, il mourut avec autant de tranquillité & de piété qu'il avoit vécu, & pour ainſi dire au milieu de ſa courſe; car il ne faiſoit que d'entrer dans ſa quarante-ſeptiéme année.

Jaques de Billy de Prunay.

Après la mort de Billy, je rapporterai celle d'un homme qui ne lui reſſembloit guéres du côté de la piété & de l'eſprit, mais qui peut lui être comparé du côté de la réputation; c'eſt Guillaume Poſtel, né de parens obſcurs dans un village de Normandie nommé Barenton. Il s'appliqua d'abord à la Philoſophie & aux Mathématiques: s'étant mis enſuite à voyager, il apprit pluſieurs langues, & ſur-tout les langues orientales (1). Il compoſa depuis divers Ouvrages d'un goût étranger, qu'il publia en Italie, en Allemagne, & même en France. Enfin étant à Veniſe, & y ayant lié une amitié étroite avec une vieille fille, il tomba dans une erreur également extravagante & déteſtable, ſoûtenant que la réparation des femmes n'étoit pas encore achevée (2). De retour à Paris, il enſeigna cette erreur dans les leçons publiques qu'il donnoit; mais ſur la dénonciation des Théologiens, les Magiſtrats l'interdirent de ſa chaire. La démangeaiſon de donner des leçons publiques l'engagea à ſe rétracter en 1564. par un livre qu'il adreſſa à la Reine mere: mais on peut dire qu'au lieu d'y avoüer ſes erreurs, il ne cherche qu'à les pallier par des interprétations forcées, & par des ſens fanatiques qu'il y donne. Lorſqu'il recommença à donner des leçons de Mathématiques ſuivant la permiſſion qu'il en avoit obtenuë, il y gliſſa encore ſes principes: ce qui le fit abſolument interdire pour l'avenir; & on l'enferma au prieuré de Saint-Martin à Paris, où il mourut le ſept de Septembre, âgé de près de cent ans, ayant toujours gardé la virginité, à ce qu'il diſoit. C'eſt à cette vertu qu'il attribuoit la ſanté robuſte dont il avoit joüi toute ſa vie.

Guillaume Poſtel.

Hubert Languet.

Je ne dois pas oublier Hubert Languet, natif de Viteaux en Bourgogne, hom-

(1) Il rapporta de ſes voyages pluſieurs manuſcrits Arabes, entre autres l'hiſtoire de Ciſfer Perſan, contenant l'hiſtoire des Iſmaëlites juſqu'à l'an 800. de leur origine, & la Coſmographie d'Abelfeden Prince de Méſopotamie. Il ne nous reſte aujourd'hui de cet excellent Ouvrage que la partie orientale de l'Aſie, que cet auteur, à l'imitation de Ptolemée, a décrite ſuivant les longitudes & les latitudes. Ce travail a été d'une grande utilité pour tout l'Occident. Les manuſcrits originaux de ces livres & de beaucoup d'autres, ſe trouvent dans la bibliothéque du Séréniſſime Duc de Baviére, parce qu'en 1549. le même Poſtel les engagea à Othon Henri, alors Duc de Baviére, pour une ſomme de deux cens écus. Mrs. *Dupuy*.

(2) Il diſoit que ce ſeroit ſon amie, qu'il appelle *Virga Veneta*, qui acheveroit cette reparation.

homme également ſçavant & poli, fort inſtruit des affaires d'Allemagne, & grand ami de Camérarius. Je l'ai vû en Allemagne, où je liai avec lui une amitié fort étroite. S'étant attaché à l'Electeur de Saxe, il fit longtems à cette Cour la fonction de chef du Conſeil : mais étant ſoupçonné d'avoir eu part à l'explication de la Céne du Seigneur ſuivant la Confeſſion de Genéve, qui fut publiée par Gaſpard Peucer, & par quelques autres, il ſe retira de cette Cour (1) & vint joindre le Prince d'Orange, qui l'employa dans les plus grandes affaires. L'aſſiduité du travail l'ayant épuiſé, il mourut à Anvers le trente de Septembre dans ſon année climactérique.

André Papius.

La mort de Languet fut précédée de celle d'André Papius de Gand, grand Poëte, grand Muſicien, & très-habile dans les langues Grecque & Latine, comme on peut le voir par le petit nombre d'Ouvrages qu'il a laiſſés. Il étoit fils d'une ſœur de Levinius Torrentin, homme également illuſtre, & par ſon érudition, & par ſa dignité. Papius, qui étoit Chanoine de St. Lambert à Liége, s'étant allé baigner la nuit durant la canicule, ſe fatigua ſi fort à nager dans la Meuſe, qu'il en mourut à la fleur de ſon âge. Il fut enterré trois jours après dans cette cathédrale : Janus Gulielmus Chanoine de la même Egliſe fit ſon éloge, & lui donna des larmes très-ſincéres.

Pierre Chaccon.

Je vais parler à préſent de Pierre Chaccon de Tolède, qui mourut à Rome le vingt-ſix d'Octobre, âgé de cinquante-ſix ans. Il fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Jaques, à laquelle il légua ſa riche bibliothéque. C'étoit un homme vraiment illuſtre, qui avoit fait de grandes recherches en tout genre de ſcience, & qui avoit une connoiſſance parfaite de l'antiquité & des belles Lettres ; en un mot c'eſt preſque le ſeul de tous les ſçavans de notre ſiécle que je vouluſſe comparer à notre Aymar Rançonnet : car il n'a preſque rien mis au jour, non plus que lui : & le peu qu'on en a, a été donné par ſes amis après ſa mort. Mais il en eſt parlé ſi ſouvent, & avec de ſi grands éloges dans des écrits d'auteurs célébres, que nous ne pouvons douter que ce ne fût un homme d'une érudition exacte & profonde, tel que Rançonnet a été parmi nous.

Jean-Baptiſte Camotio.

Paſſons aux ſçavans d'Italie. Je commencerai par Jean-Baptiſte Camotio, né d'une ancienne famille d'Aſolo, ville de la marche Trévisane. Il étoit très-

(1) Le Duc de Saxe juſques à ſa mort lui continua ſa penſion, & ne tint qu'à lui (Hubert Languet) qu'il n'y demeurât, parce qu'il avoit toujours dit ſincérement qu'elle étoit ſa créance, ſe plaignant le dit Duc que les autres l'avoient palliée. Ma femme l'aſſiſta juſqu'au dernier ſoupir, laquelle il pria de requerir de moy, qui m'en étois allé en Gaſcogne vers le Roi de Navarre, qu'au premier livre que je mettrois en lumiere, je fiſſe mention de notre amitié. Ce que je fis en la premiére page de l'édition Latine de mon livre de la vérité de la Religion Chrétienne. Il avoit été employé particuliérement par Monſieur le Prince d'Orange vers Monſieur, pour faire ſa condition, & de ſa maiſon avec lui, par laquelle il lui laiſſoit la Hollande & Zélande en proprieté, dont il étoit d'accord avec les principaux du peuple. J'en ai veu le contract, mais la perfidie d'Anvers ruina cette affaire, & pluſieurs autres.

Du Plessis Mornay.

HENRI III. 1581. très-habile dans les langues orientales, & sçavoit parfaitement le Grec. Il s'appliqua d'abord à la Médecine: mais il abandonna cette profession sous Jule III. & enseigna publiquement la Philosophie dans le collége des Espagnols de Boulogne; enfin sous Paul IV. il alla l'enseigner à Macerata dans la marche d'Ancone. Depuis ayant été appellé à Rome par Pie IV. il travailla à la traduction des Peres Grecs; & il y est mort cette année le vingtiéme de Mars dans la soixante-sixiéme année de son âge, laissant un fils nommé Timothée. Il a beaucoup écrit: mais on n'a publié pendant sa vie que quelques harangues qu'il a faites de tems en tems, des commentaires Grecs sur la Métaphysique de Théophraste, & quelques traductions d'auteurs Grecs. Il y a plusieurs autres Ouvrages de lui qui n'ont point vû le jour: on m'en a envoyé le catalogue d'Italie; mais il est trop long pour l'insérer ici.

Hubert Foglietta. Sa mort fut suivie de celle de Hubert Foglietta Génois, qui étant mort à Rome dans son année climactérique, fut enterré dans l'Eglise de Saint-Sauveur del Lauro. Il écrivoit parfaitement bien en Latin; & parmi les amusemens de l'étude il montra toujours beaucoup d'élevation d'esprit. A l'occasion de quelques broüilleries qui s'éleverent dans sa patrie, il composa en Italien deux dialogues sur la distinction des familles Nobles & plébéïennes, où il propose un sentiment nouveau, mais assez solide au jugement des personnes équitables. On ne sçauroit dire combien la Noblesse lui en a voulu pour cet Ouvrage. On en a beaucoup d'autres de lui, écrits avec autant d'elégance que de jugement: il en a fait imprimer de son vivant une partie; le reste a été donné après sa mort par Paul Foglietta son frere. Le public a intérêt qu'on les réünisse, & qu'on les réimprime tous ensemble. C'étoit le seul homme de notre siécle qui fût capable d'écrire l'histoire de son tems à l'exemple de Paul Jove, comme il l'avoit fait espérer: mais je crois que son but étoit plûtôt d'en donner des morceaux détachés, qu'une suite entiére; & véritablement ce que nous avons de lui est si diffus, que s'il avoit écrit une histoire générale dans ce goût-là, ç'auroit été un Ouvrage immense. Comme j'ai inséré dans le mien plusieurs choses que j'ai tirées de lui, & souvent dans ses propres termes (car il m'auroit été difficile d'en trouver de meilleurs) je me suis fait un devoir non-seulement de l'avoüer ingénûment, mais de parler de lui avec la reconnoissance qu'il mérite.

Luc Pæto. Peu de tems après la mort de Foglietta, Luc Pæto Jurisconsulte, né à Rome d'une famille fort honnête, y mourut le huit d'Octobre âgé de soixante-neuf ans. Il fut enterré dans la chapelle de sa famille, qui est dans l'Eglise de Saint-Nicolas *in carcere*. Il passa pour avoir fait servir la connoissance qu'il avoit de la bonne antiquité & des belles Lettres à l'intelligence du Droit civil: cependant il a fait peu de chose en ce genre, & il est fort inférieur à nos Jurisconsultes François.

Jean Fichard. Je joins à Pæto Jean Fichard, qui étudia à Fribourg en Brisgaw sous un fameux Jurisconsulte Allemand, nomme Ulric Zazius, & qui depuis enseigna le Droit à Padouë & à Boulogne: étant retourné à Francfort sa patrie, il y a exercé pendant quarante-quatre ans la charge de Syndic avec autant de sagesse, que de fidélité; & il y est mort âgé de soixante & dix ans. Il

a

a écrit les vies des anciens Jurisconsultes depuis Bernardin Rutilius jusqu'à Zazius. Le soin qu'il s'est donné de tirer de l'oubli les noms de tant d'illustres personnages, mérite bien qu'on ne passe pas le sien sous silence.

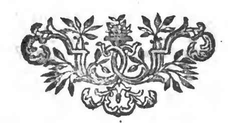
François Porto.

Cette même année a vû mourir François Porto, qui a fait honneur à la Gréce. Il étoit de l'isle de Candie, l'une des plus considérables de la Méditerranée, & qui appartient aux Vénitiens. Il fut, pour ainsi dire, élevé dans la maison de Renée de France fille de Louis XII. & femme d'Hercule II. Duc de Ferrare. Il enseigna le Grec dans cette ville: mais après la mort du Duc, Renée étant revenuë en France, Porto quitta l'Italie, & se retira à Genéve pour avoir la liberté de professer ouvertement la Religion qu'il avoit sucée dès l'enfance dans la maison de la Duchesse de Ferrare. Il a enseigné le Grec à Genéve jusqu'à l'âge de soixante & dix ans, expliquant les auteurs de cette langue, & de vive voix & par écrit. Théodore de Beze, avec qui il a vécu dans une grande union, a fait son épitaphe en vers.

François Veniero.

François Veniero, Patrice Vénitien, mourut dans les derniers jours de l'année. Comme il s'étoit nourri dès sa plus tendre jeunesse des préceptes de la Philosophie, il publia de bonne heure quelques traités en langue vulgaire sur la volonté, sur l'ame, sur le destin: ayant été depuis appellé au gouvernement de la République, il s'acquitta des plus grands emplois avec beaucoup d'intégrité & de prudence; il travailla dans sa vieillesse par ordre du Sénat à réformer l'Université de Padouë; & mourut cette année, après avoir donné au public un Ouvrage qu'il avoit composé sur la génération.

Fin du Livre soixante & quatorziéme.



HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-QUINZIEME.

SOMMAIRE.

Suite des affaires de France. Mort du Maréchal de Cossé. Le Duc de Mayenne va commander en Dauphiné. Confirmation des Edits donnés en faveur des Protestans. Assemblée du Clergé tenuë à Paris. Elle députe au Roi. Ses demandes. Succès de cette députation. Description des Açores. Dom Antoine ôte le gouvernement de l'isle de Tercere à Figuéredo, pour le donner à Emmanuel de Silva. Expédition de la flotte Françoise, montée par D. Antoine & Philippe Strozzi, aux Açores. Arrivée de Landereau à la Tercere. Dispute entre ce Seigneur & le nouveau Gouverneur. Combat entre les flottes de France & d'Espagne. Défaite des François. Mort de Strozzi. Cruauté du Marquis de Santa-Cruz Amiral de la flotte Espagnole envers les François. Arrivée de la flotte des Indes à Lisbonne. Dom Antoine repasse en France. Mort de l'Infant D. Diégue fils aîné du Roi d'Espagne. Mort du Duc d'Albe & de D. Sanche d'Avila. Cruauté de Philippe II. contre le Clergé Portugais. Suite des guerres de Flandre. Arrivée du Duc d'Anjou en Zélande. Il est proclamé Duc de Brabant. Son entrée à Anvers. Lens pris & repris. Les Etats de Hainaut & d'Artois consentent de recevoir des troupes étrangeres. Attentat à la vie du Prince d'Orange. Punition de Jaureguy l'assassin, & du P. Timmerman Dominicain. Mort de la Princesse d'Orange. Prise d'Oudenarde par le Prince de Parme. Prise d'Alost par les François, & de Gaesbeke par les Espagnols. Combat proche de Berg-Saint-Vinox. Liere livrée aux Espagnols par les Ecossois. Conjuration de Nicolas Salcede. Ses dépositions. Mort du premier Président de Thou. Le Roi nomme pour le remplacer Achille de Harlay son gendre.

A U-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Actes publics. Actes du Palais de Paris & de la Cour des Aides. H. F. Conestaggio. Antoine Errera. Emm. de Meteren. Jean Petit. Pièces contenant les preuves & aveux des conjurations tramées en ces tems-là.



E commencement de l'année suivante, mémorable d'ailleurs par plusieurs grands évenemens, fut funeste à la France par la perte du Maréchal de Cossé, un des premiers Capitaines de son siécle. Il avoit fait ses premiéres armes sous le Maréchal de Brissac son frere que les guerres de Piémont ont rendu si célébre. Cossé mourut à Gonnor en Anjou le huit de Janvier, âgé de plus de soixante & dix-sept ans. Il avoit été Gouverneur d'Orléans, de Blois, d'Anjou, de Touraine, du Maine & du païs Chartrain; mais il y avoit cinq ans que la Touraine, le Maine & l'Anjou étoient séparées de ce gouvernement, parce que le Roi avoit donné ces provinces à son frere par accroissement d'appanage, & que le Duc d'Anjou avoit nommé pour chacune un Gouverneur particulier. Après la mort du Maréchal le gouvernement d'Orléans, de Blois, du païs Chartrain & de Loudun fut donné à Philippe Hurault de Chiverny, Garde des Sceaux.

Henri III. 1582. Affaires de France. Mort du Maréchal de Cossé.

Il restoit encore quelques troubles en Dauphiné, & il étoit à craindre que ce mal négligé ne s'étendît plus loin. On y envoya Charles Duc de Mayenne, celui de tous les Princes Lorrains en qui le Roi trouvoit plus de modération & de justice. Dans la nécessité où il étoit de les employer, il laissoit Henri Duc de Guise dont l'ambition lui étoit suspecte, & il regardoit comme un secret de sa politique de mettre le Duc de Mayenne à la tête de ses armées. Il craignoit pourtant que l'emploi qu'il lui donnoit, n'excitât des troubles dans les autres provinces; & comme si le Duc de Mayenne n'eût été envoyé que pour renverser les Edits de pacification au lieu de les affermir, le vingt-huit de Juin on donna un Edit à Saint-Maur-les-Fossés, par lequel le Roi déclare qu'il veut que les Edits faits en faveur des Protestans, soient observés: que tout le monde vive en paix, & qu'on n'excite pont de troubles sous prétexte de craintes frivoles.

Le Duc de Mayenne va commander en Dauphiné. Edit en faveur des Protestans.

Il alla ensuite à Fontainebleau, pendant que le Clergé étoit assemblé à Paris par sa permission. L'assemblée lui députa Renaud de Beaune Archevêque de Bourges Primat de Guyenne, avec Arnaud de Pontac Evêque de Bazas, & Claude d'Angennes Evêque de Noyon. De Beaune qui avoit du sçavoir & de l'éloquence, fit au Roi le dix-sept de Juillet un discours plein de force, par lequel il lui recommanda le Clergé, & l'exhorta à imiter la piété de ses ancêtres: que les Rois ne pouvoient être heureux, s'ils n'étoient pieux envers Dieu, & bienfaisans envers l'Eglise & ses Ministres: que ce qui étoit arrivé à Philippe le Bel, qui avoit attaqué ou aboli les pri-

Assemblée du Clergé. Elle députe au Roi. Ses demandes.

HENRI III. 1582. priviléges du Clergé, en étoit une preuve éclatante; que l'extinction de sa postérité masculine n'avoit point eu d'autre cause, au lieu que la maison de Valois qui lui a succédé & qui a comblé l'Eglise de bienfaits, a toujours regné très-heureusement. Il le pressa fort d'ordonner la publication du Concile de Trente (1), célébré en présence & à la priére des Ambassadeurs de l'Empereur & de tous les Princes de la Chrétienté. Il ajoûta que l'Ambassadeur de France en particulier avoit juré au nom du Roi de le faire observer religieusement, & que de-là dépendoit l'affermissement de la Religion & de la discipline; mais qu'il ne suffisoit pas qu'il y eût de bonnes loix, s'il n'y avoit de bons Magistrats pour les mettre en vigueur: que les Evêques étoient les Magistrats de l'Eglise: qu'ils devoient donc être saints, mais que ce n'étoit pas assez, & qu'il falloit qu'à la sainteté ils joignissent la science, la sagesse, la connoissance des langues, & le talent de la parole, afin de pouvoir instruire les peuples, & leur parler avec fruit: qu'il falloit abolir ces infames trafics qu'un usage détestable & la licence des guerres avoient introduits dans les bénéfices, ces simonies, ces confidences, ces pensions imposées par une autorité privée, & cent autres monstres semblables qui défiguroient l'Eglise: que le moyen le plus court pour y remédier, étoit que le Roi voulût bien rendre au premier Ordre la liberté des élections, & renoncer à son droit de nomination: qu'ils lui demandoient humblement cette grace au nom de tout le Clergé du Royaume: que Louis IX. ce grand, ce saint Roi, en avoit vû la conséquence, puisque le Pape lui ayant envoyé une Bulle par laquelle il lui accordoit le droit de nommer aux evêchés; droit que ses ancêtres s'étoient attribué depuis long-tems, non-seulement il refusa de l'accepter; mais il fit à la honte du Pape déchirer & brûler sa Bulle, ajoûtant qu'il ne vouloit point se mêler de juger ceux que Dieu avoit établis juges de son ame & de sa conscience, & qui n'étoient justiciables que de Dieu & de l'Eglise. Il déplora ensuite le malheur du Clergé qui étoit exposé au pillage, & supplia le Roi de le décharger du fardeau de la nouvelle décime qu'on lui avoit imposée depuis peu, & du payement qu'on en exigeoit: sans quoi, étant impossible qu'il satisfît à l'engagement contracté avec le Roi & la ville de Paris pour cet énorme tribut annuel, les Curés seroient obligés d'abandonner leurs troupeaux & leur ministére. Il finit par prier le Roi de ne donner jamais à personne les bénéfices des vivans pour cause de maladie, ou sous quelque autre prétexte que ce fût, de crainte qu'on ne souhaitât la mort des titulaires.

Ces demandes faites avec autant d'éloquence que d'étenduë, & prononcées par un homme sage & élevé à la Cour, furent reçûës très différemment par ceux qui l'entendirent. Ceux qui se flatoient que le Roi n'ayant aucun égard à ces remontrances, en deviendroit plus odieux, & que ce mépris leur

(1) Le Roi écrivit lors au Roi de Navarre; s'assurant que le Concile de Trente ne se publieroit point, pour lui enlever l'allarme; & moi étant à Paris, trouva bon que j'écrivisse un petit traité contre celui, qui fut imprimé de l'avis de Monsieur le Chancelier de Chiverny, & de Monsieur l'Avocat du Roi, d'Espése, qui ajouta parlant au Roi, que *s'il lui plaisoit on en pourroit dire beaucoup plus.*

Du Plessis Mornay.

leur fourniroit un prétexte spécieux pour troubler l'Etat, & pour soulever le Clergé contre le Prince, élevoient ce discours jusqu'au ciel. D'autres au contraire furent scandalisés que ce Prélat eût attribué l'extinction de la postérité masculine de Philippe le Bel & le malheur de sa maison, au violement des priviléges & des immunités du Clergé; ils disoient que la France n'avoit jamais eu un Roi plus prudent, ni qui eût combattu avec plus de courage pour les libertés de l'Eglise Gallicane, & pour la dignité de la Couronne. D'ailleurs, que c'étoit contre la bonne foi que l'orateur, pour montrer qu'on devoit publier le Concile de Trente, avoit avancé que les Ambassadeurs de France s'y étoient obligés avec serment, puisqu'il est certain au contraire qu'ils protesterent contre cette publication, & que s'étant retirés à Venise après la protestation, le Roi ratifia ce qu'ils avoient fait, & que depuis ils ne retournerent point à Trente: que pendant ce tems-là le Cardinal de Lorraine, pour faire plaisir au Pape qui s'étoit déclaré trop tôt, fit ôter quelques articles que les Légats du Pape avoient proposés, parce que ces articles choquoient trop ouvertement les libertés de l'Eglise Gallicane & les droits du Roi, & qu'il fit mettre à la place une clause générale, qui renfermoit indirectement la même chose, & que le Concile se termina ainsi, sans que la protestation de nos Ambassadeurs ait jamais été révoquée.

HENRY III. 1588.

Dans cette diversité d'intérêts & de jugemens sur ce discours, il y en eut qui soûtinrent, que ce n'étoit ni la fidélité, ni la droiture qui avoient manqué à l'Archevêque de Bourges, mais qu'il avoit été forcé de parler ainsi; & c'est par-là qu'ils prétendirent l'excuser. Le Roi répondit en présence de la Reine mere, des Cardinaux de Bourbon, de Guise, c'étoit Louis de Lorraine fait depuis peu Cardinal; de Birague, en même tems Chancelier & Cardinal; des Ducs de Montpensier, de Guise, de Mayenne, de Mercœur, & de Joyeuse, & du Sieur de Chiverny Garde des Sceaux: qu'il auroit à l'avenir ainsi qu'il avoit toujours eu, tous les égards possibles pour le Clergé, & qu'il répondroit incessamment à leurs demandes. En effet cinq jours après il donna audience à leurs députés: & après un discours préliminaire sur l'épuisement de ses finances & sur les besoins de l'Etat, il déclara que pour cette année, il ne pouvoit se passer de la décime imposée; mais qu'à l'avenir ils devoient tout espérer de sa bonté: qu'à l'égard de la publication du Concile, cette affaire regardoit sur-tout le Parlement, & qu'il le consulteroit. Il y eut quelque altercation au sujet de l'élection. Comme le Roi s'excusoit de déferer aux demandes du Clergé, & que les députés insistoient vivement au nom de l'assemblée; sur cet article le Roi leur répondit avec émotion: „ Si les élections avoient eu lieu, il y a beau„ coup de ceux qui les demandent avec tant d'instance, qui ne seroient „ jamais parvenus à l'épiscopat, & qui ne paroîtroient pas aujourd'hui parmi vous."

Réponse du Roi aux demandes du Clergé.

Il renvoya ensuite les députés, & ne voulut recevoir aucune excuse sur le payement de la décime. Comme elle ne suffisoit pas encore pour les profusions de ses favoris, il fallut trouver d'autres moyens de tirer de l'argent: on envoya donc divers Edits au Parlement, à la chambre des Comptes, & à

Enrégis-

HENRI III. 1582. à la cour des Aides, & à force de lettres de jussion, on fit enfin enrégistrer ces Edits au grand mécontentement, & à la ruine du peuple & de tous les Ordres de l'Etat: mais le Roi, qui dépensoit déja beaucoup pour ses plaisirs, avoit encore à soutenir la guerre de Flandre, quoiqu'entreprise malgré lui par son frere; & de plus un projet sur le Royaume de Portugal, formé à la sollicitation de sa mere témérairement, & sans avoir rien de prêt pour l'exécuter.

trement des Edits.

Affaires de Portugal.

Avant que de passer outre, l'ordre des choses dont j'ai à parler, semble exiger de moi que je traite de ce qui regarde cet Etat. Philippe, qui étoit passé dès l'année précédente en Portugal, s'étoit emparé de ce Royaume par la force, mais sans beaucoup de peine. Il travailloit alors à établir l'ordre dans les affaires; & parce qu'il étoit accablé de demandes, tant de la part des Etats que des particuliers, il renvoya leurs requêtes à l'Evêque de Leyra & à Christophle de Mora. Il y avoit d'ailleurs un grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers, qui pour recompense de leurs services attendoient de la générosité du Prince des charges & des dignités, & qui le fatiguoient par leurs importunités. On ne voyoit que mémoires présentés par des gens qui en appelloient à la foi du Prince & à la parole de ses Ministres. Pour s'en débarrasser tout d'un coup, il les renvoya tous à la *table de conscience*; c'est une espéce de Conseil de conscience où l'on examine les affaires de Religion; & par cette finesse peu digne d'un grand Roi, il trouva moyen d'éluder l'attente de ces hommes avides, qui mesuroient leurs espérances sur l'idée qu'ils avoient de leur mérite.

Les juges de ce tribunal procédoient de la sorte. Ces demandeurs s'étoient attachés à Philippe ou par principe de conscience, & dans la persuasion que le Royaume lui appartenoit suivant les loix divines & humaines; ou quoiqu'ils fussent convaincus du droit des autres, l'espérance des récompenses, & la crainte de la puissance de ce Monarque les avoient déterminés contre leur conscience, à le servir dans ses armées, ou de quelque autre maniére. Au premier cas, le Roi ne leur devoit rien; d'autant plus que le trésor ayant été entiérement épuisé par les calamités passées, on ne pouvoit satisfaire à toutes ces demandes sans fouler extraordinairement le peuple, dont le soulagement doit faire le premier soin d'un bon Prince. D'ailleurs, s'il se trouvoit quelque argent, il étoit bien plus naturel de l'employer à repousser les ennemis dont on étoit environné, qu'à assouvir l'avidité des particuliers. Au second cas, non-seulement le Roi n'étoit pas obligé de tenir ce qu'on leur avoit promis; mais en conscience il ne pouvoit récompenser des traitres & des perfides qui avoient déclaré la guerre à leur patrie en faveur d'un Prince, qu'ils regardoient comme un usurpateur. Voilà comment ces infortunés Portugais furent le joüet de ces juges de conscience, qui les renvoyerent tous honteusement, comme convaincus ou de trahison, ou d'avidité. Il y en eut pourtant quelques-uns à qui Philippe donna des fiefs, des bénéfices, & quelques autres récompenses semblables pour s'attirer leur amitié par cet adoucissement de l'arrêt émané du tribunal de conscience. Mais cette conduite lui réüssit mal: premiérement, par-

parce que le nombre des heureux étoit fort petit; en second lieu, parce qu'on se persuada que c'étoit moins une récompense accordée à leurs services, qu'un moyen dont les Castillans se servoient pour diviser les Portugais, & former divers partis dans le Royaume. Ceux qui n'avoient rien reçû & qui faisoient le plus grand nombre, étoient moins fâchés du refus qu'ils avoient essuyé, que de la préférence qu'on avoit donnée aux autres: c'est-là le génie des Portugais; l'envie du bonheur d'autrui les tourmente plus que le sentiment de leurs propres maux. HENRI III. 1582.

Au reste, Philippe qui se voyoit maître absolu du Portugal, méprisoit les plaintes des mécontens: ce qui l'inquiétoit véritablement, c'étoient les isles & les provinces des Indes, qui font la principale richesse du Portugal, & surtout les Açores. Ce sont neuf isles, situées depuis le trente-septiéme degré de latitude jusqu'au trente-neuviéme. On les appelle Açores, c'est-à-dire, isles des éperviers (1). Ce fut un François, nommé Bethencourt, qui les découvrit le premier, & qui les vendit aux Portugais avant que Christophle Colomb eût passé dans le nouveau monde (2), comme je l'ai dit ailleurs. La premiére s'appelle l'isle de Sainte-Marie. Elle est fort petite, & distante du cap Saint-Vincent de deux cens quarante-deux lieuës. A quinze lieuës au-dessus est l'isle de Saint-Michel, de figure oblongue, & qui a environ trente-sept lieuës de tour. C'est la plus grande des neuf; & c'est-là que l'Evêque de ces isles fait sa résidence. A soixante milles ou trente lieuës du côté du Couchant on trouve la Tercere, ainsi nommée parce qu'en venant d'Espagne, c'est la troisiéme qu'on rencontre: elle a seize lieuës & demi de circuit; elle est fort fertile en bleds & en fruits, & il y vient même du vin. Il y croît beaucoup de garence, qui est une racine dont on se sert pour teindre les draps. La ville capitale de l'isle s'appelle Angra: sa situation est très-avantageuse, étant bâtie sur un golfe qui est à l'abri du cap de Brezil: ce cap sert comme de boulevard à la place. La quatriéme est l'isle de Saint-George, éloignée de huit lieuës de Tercere. A quatre lieuës de celle de Saint-George, en tirant vers le Nord, on trouve l'isle qu'on nomme Graciosa parce qu'en effet elle est très-agréable. Celle de Fayal, ainsi appellée parce qu'elle est pleine de hêtres (3), est du côté du Couchant, aussi bien que celle du Pic, qui tire son nom de cette fameuse montagne du Pic, qui a trois mille pas de hauteur, & qui est pleine de cavernes, d'où il sort quelquefois des flammes, comme du Gibel. La plus petite de toutes est celle del Cuervo, ou du corbeau, à trente-cinq lieuës du Pic; & la derniére est celle del Flores, distante de deux lieuës & demie de celle del Cuervo. Ces deux-ci sont les

Description des Açores.

(1) *Açor* en Espagnol, c'est un Autour. Mrs. *Dupuy*.

(2) Ce furent les Flamans, ou selon d'autres, les Portugais, qui les découvrirent les premiers l'an 1505. M. de Thou s'est abusé; car ce fut Bethencourt qui découvrit les Canaries, & non point les Açores, découvertes depuis par les Flamans, ou Portugais, l'an 1505. selon Marmol; & ce Bethencourt ne vendit point les Canaries aux Portugais: mais bien ses héritiers les vendirent aux Castillans. Mrs. *Dupuy*.

(3) Le Hêtre se nomme Faya, en Espagnol. Mrs. *Dupuy*.

Henri III. 1582.

les plus occidentales de toutes. Les vaisseaux qui reviennent des Indes, vont d'ordinaire toucher à ces isles, avant que d'aller à Lisbonne ou à Cadix; ainsi on les regarde comme très-importantes pour la navigation des Indes. On raconte quelque chose d'étonnant, qui ne manque jamais d'arriver lorsqu'on passe aux Açores. On prétend que dès que les vaisseaux qui vont d'Espagne en Amérique, sont au-delà de ces isles, tout ce qu'il y a de poux, de puces, de punaises, & de quelque vermine que ce soit parmi les équipages, meurt aussitôt, & qu'on en est absolument délivré.

Soins & précautions de Figueredo dans l'isle de Tercere.

L'Evêque de Saint-Michel avoit conservé cette isle au Roi d'Espagne, mais celle de Tercere tenoit pour le Roi Antoine. Celui qui peut être maître de ces deux, est maître de toutes les autres. Après l'échec que les Espagnols avoient reçu à Tercere quelques mois auparavant, Cyprian de Figueredo qui y commandoit en chef pour Antoine, craignant quelque émotion du peuple, & sur-tout des Prêtres & des Moines, tâchoit de maintenir tout en paix, & de porter tout le monde à la modération. Ce fut dans cet esprit qu'il conseilla aux habitans d'Angra de traiter avec plus de douceur les Jesuites qu'on tenoit étroitement renfermés chez eux, & d'avoir plus de ménagement pour Jean de Bethencourt, qui étoit suspect au parti d'Antoine: mais ces esprits turbulens, au lieu de profiter d'un avis si raisonnable, s'imaginerent que c'étoit faute de zéle qu'il parloit de la sorte, & qu'en secret il favorisoit le parti des Castillans. Cette desobéïssance du peuple & son insolence ayant dégoûté Figueredo, il écrivit au Roi Antoine qui étoit en France, pour l'instruire du véritable état des choses; ajoûtant qu'il prévoyoit, que s'il ne venoit incessamment lui-même, ses affaires seroient bientôt ruinées par la conduite insensée de certaines gens, qui croyoient que tout devoit aller suivant leurs passions. Ces petits freres séditieux, dont j'ai parlé ci-devant, écrivirent de leur côté; & par le moyen de leurs émissaires ils firent dire à Antoine tout ce qu'ils voulurent pour rendre Figueredo suspect à ce malheureux Prince. Sur leurs accusations, & sur l'avis de quelques Portugais qui étoient en France, Antoine prit le parti d'envoyer à la Tercere Emmanuel de Silva son favori, qu'il venoit de nommer Comte de Torres Vedras. Il donna des ordres très-amples par lesquels il déposoit Figueredo, & nommoit Silva Gouverneur général de toutes ces isles.

D. Antoine se laisse prévenir contre lui.

Figueredo déposé.

Emmanuel de Silva lui succéde.

Il y eut une chose qui fortifia les soupçons des mutins contre Figueredo, c'est qu'un vaisseau chargé de farine destiné pour le Bresil, ayant mis à la voile avant l'arrivée de Silva, au lieu de prendre la route du Bresil, alla droit à Lisbonne, comme s'il y avoit été entraîné par le vent contraire. Ce fait ayant achevé de persuader que Figueredo avoit des intelligences secrettes avec Philippe, il fut déposé aussitôt que Silva fut arrivé. Le nouveau Gouverneur, qui à la réserve de quelques Portugais nouvellement enrôlés, n'avoit avec lui que trois cens François commandés par le Sieur de Carle de Bourdeaux, & autant d'Anglois qu'Antoine avoit envoyés depuis peu dans cette isle, ne faisoit dans son gouvernement que ce que vouloient les habitans.

Arme-

Pendant ce tems-là, on faisoit de grands préparatifs en Espagne, & il y

y eut de longues contestations dans le Conseil de Philippe, pour sçavoir si l'on devoit envoyer cette année une flotte à la Tercere. Les uns soûtenoient que l'entreprise étoit difficile, & qu'il ne falloit pas exposer sa réputation : qu'il valoit mieux attendre que les François, qu'on disoit armer, se fussent un peu refroidis, & qu'alors on feroit un grand effort avec plus d'apparence de succès. Les autres au contraire disoient, qu'il falloit tout hasarder avant que les François & les Anglois eussent eu le tems de se fortifier dans ces isles, si avantageusement situées pour la navigation des Indes, & qu'il y auroit beaucoup de danger à différer. Ce sentiment l'ayant emporté, on donna aussitôt commission au grand Prieur Ferdinand de Tolède bâtard du Duc d'Albe, de faire des levées dans les provinces entre le Duero & le Minno. Le Marquis de Santa-Cruz alla à Séville pour armer la flotte, & on envoya ordre à dix-huit vaisseaux de Biscaye de le venir joindre. En même tems on manda au Viceroi de Naples & au Gouverneur du Milanois de lever quatre mille hommes de pied, & on en leva dix mille en Allemagne. Mais pour donner le change, on fit courir le bruit que ces quatorze mille hommes étoient destinés pour les Païs-bas.

HENRI III. 1582. Armement naval des Espagnols.

Ambroise d'Aguiar commandoit dans l'isle de Saint-Michel, & il avoit un gros vaisseau pour la garder. Philippe envoya à son secours Pierre Peixoto avec cinq navires, qui y aborderent peu de tems après. Antoine de Portugal avoit obtenu de la Reine une flotte auxiliaire, & l'on en avoit donné le commandement à Philippe Strozzi, homme d'honneur, très-zélé pour la gloire du nom François, & qui avoit hérité de son pere beaucoup de haine pour les Espagnols, n'ayant jamais oublié l'injure qu'il en avoit reçuë par la mort de Philippe Strozzi son ayeul, qui périt par leur trahison. La fleur de la Noblesse & de la jeunesse Françoise prit parti sur cette flotte qu'on équippoit à Bourdeaux; mais en attendant qu'elle fût en état, la Reine craignant que les insulaires ne se décourageassent, leur envoya Charles de Rouhaut Sieur de Landereau, avec neuf vaisseaux & huit cens hommes de débarquement. J'ai déja parlé plusieurs fois de ce Général, qui entendoit très-bien la marine. A son arrivée à la Tercere, il trouva les affaires dans un grand desordre. Depuis que Silva, cet homme plein de hauteur, avoit dépoüillé Figueredo de son emploi, tout se faisoit avec violence : le peuple, les Moines & les Prêtres, tous également furieux, ne gardoient aucune mesure. De Landereau craignant les suites de ces emportemens, avertit Silva de contenir ces furieux, & de se préparer à se bien défendre; que les Espagnols alloient arriver avec une grande flotte; qu'ils tomberoient tout d'un coup sur l'isle; & que dans la confusion générale où elle se trouvoit, le parti d'Antoine seroit accablé avant l'arrivée de la flotte Françoise. Qu'il falloit donc travailler sans relâche à fortifier la Tercere, & attaquer l'isle de Saint-Michel, où étoit tout ce que les Espagnols avoient de forces aux Açores. Silva regardant ce discours, non pas comme un conseil d'ami, mais comme une réprimande d'un homme qui prétendoit dominer : Je sçais mon devoir, dit-il à de Landerau, & je le ferai. Pour vous, contentez-vous de remplir les engagemens de votre place. Sçachez au reste que vous n'êtes chargé que des troupes que

Préparatifs en France en faveur de D. Antoine.

Arrivée de Landereau à Tercere.

Dispute entre lui & le nouveau Gouverneur.

HENRI III. 1582.

„ vous avez amenées; au lieu que moi, j'ai droit sur toutes les troupes & „ sur vous-même. „

Cette altercation donna lieu à des broüilleries, auxquelles on impute tous les malheurs qui arriverent depuis. Silva, résolu de perdre son rival, joignit la mauvaise foi à sa vanité ordinaire; & non content de parler avec mépris des forces des Espagnols, il fit encore courir le bruit que l'isle de Saint-Michel, où il y avoit un bon corps de troupes, n'étoit gardée que par une garnison très-foible. Ainsi, sous prétexte de se rendre à l'avis de Landereau, il résolut d'attaquer Saint-Michel, moins dans l'espérance de s'en rendre maître, que de se défaire du Général François & de ses troupes, en les exposant à un danger manifeste, qui pourroit, ou les faire périr, ou du moins les éloigner. De Landereau attaqua donc cette isle avec six de ses bâtimens; car Silva en avoit gardé trois à la Tercere, qu'il étoit convenu d'envoyer au secours des autres, lorsqu'il en seroit tems. Peixoto qui étoit arrivé depuis peu, ayant sa petite flotte à l'ancre, apperçut nos vaisseaux en mer, mais il n'en voyoit que trois; car les autres étoient cachés par la côte. Malgré le petit nombre des ennemis, Peixoto se tint dans son poste. Mais de Landereau ayant fait avancer le Sieur de Crené son Lieutenant, celui ci attaqua un des vaisseaux Espagnols; & le combat fut fort vif. Ambroise d'Aguiar eût bien voulu ne rien hasarder; cependant comme le salut de son isle dépendoit de celui de la flotte de Peixoto, il envoya deux cens de ses soldats pour relever ceux qui étoient hors de combat. Ce secours empêcha sa défaite; & l'on se sépara à peu près à perte égale. De Crené fut tué dans l'action, & il y eut plusieurs de nos jeunes Gentilshommes qui y furent dangereusement blessés.

Attaque de l'isle St. Michel.

Avant que de Landereau fut arrivé à la Tercere, Silva avoit envoyé deux vaisseaux Anglois sommer l'isle de Saint-Michel. Nos François crurent que ce Portugais n'avoit en d'autre but que de donner avis aux Espagnols de notre arrivée. Ce soupçon aigrit encore les esprits; & les choses allerent si loin, que de Landereau dit à Silva dans les termes les plus offensans, que par son ignorance, & peut-être par sa perfidie, il trahissoit la cause de son Roi, & de ceux qui combattoient pour lui.

Silva, ayant payé quelques mois de solde aux Officiers François, songea à mettre la division entre eux; & voici comme il y réüssit. Il fit courir le bruit, que le dessein de Landereau & de ses troupes, étoit de piller l'isle & de se retirer. Ceux des François qui ne vouloient pas qu'on pût les soupçonner d'une pareille lâcheté; se détacherent de Landereau. Celui-ci, abandonné d'une partie des siens, se tenoit avec ce qui lui étoit resté dans des lieux fortifiés par la nature, & n'étoit occupé que du soin de se mettre à couvert des embûches des Portugais; car non contens d'avoir suborné plusieurs assassins pour le tuer, ils tâcherent encore de l'empoisonner.

Les dix-huit vaisseaux de Biscaye étant arrivés à Lisbonne, on en fit partir quatre pour les Açores avec cinq cens hommes de débarquement. Ils aborderent à l'isle de Saint-Michel, peu de tems après le combat de Landereau. Le Conseil de Philippe n'avoit pas encore pris sa derniére résolution sur les forces qu'on avoit sur pied, parce qu'on ignoroit la destination des pré-

préparatifs qu'on faisoit en France. Les plus sages de ce Conseil ne doutoient pas que ce ne fût pour la Flandre, parce qu'ils voyoient bien que c'étoit notre véritable intérêt. L'expédition du Portugal, disoient-ils, n'est qu'un voile, sous lequel la France cache ses desseins: elle veut obliger Philippe à partager ses forces, afin de l'accabler ensuite plus aisément. Ces réflexions avoient retardé le départ de la flotte, qui ne mit à la voile que le dix de Juillet, sous les ordres du Marquis de Santa-Cruz. Elle étoit composée de vingt vaisseaux d'Andalousie, de douze galéres, de trente & un gros bâtimens & de cinq petits assez mal fournis. Parmi ces vaisseaux il y en avoit quelques-uns de Biscaye, commandés par Michel Oquendo bon homme de mer, & quelques Flamans, qu'on avoit enlevés de force aux marchands, & qu'on avoit frétés pour ce voyage. Il y avoit sur la flotte six mille Espagnols, commandés par Lope de Figueroa, Antoine de Bovadilla ou Bobadilla & Antoine Moreno; cinq cens Allemans du régiment de Jérôme Comte de Lodron, & plusieurs Gentilshommes, entre autres Pedre de Tolede, Hugue de Moncade Marquis de Favara, & quelques autres Seigneurs, mais sans commandement.

HENRI III. 1582.

Etat de la flotte Espagnole aux ordres de Sta. Cruz.

Cependant on équippoit à Bourdeaux la flotte Françoise, qui étoit composée de cinquante-cinq bâtimens de toute espéce, sur lesquels on devoit embarquer cinq mille hommes. Celui qui la commandoit en chef, étoit Philippe Strozzi, Capitaine plus brave que prudent. Charles de Cossé Comte de Brissac, jeune homme puissamment riche, & illustre par le nom du Maréchal de Brissac son pere, si connu par les guerres de Piémont, & par celui de son frere aîné, commandoit sous Strozzi. Les principaux Officiers après ceux-là, étoient Jean de Beaumont Maréchal de camp général, Joseph Doineau de Sainte Soline, le Sieur de Bourdas d'Aix, Léon Sieur de Fumée, Antoine de Scalin, quelques autres Gentilshommes, & un grand nombre de la jeune Noblesse. Strozzi menoit avec lui François de Portugal Comte de Vimioso, homme ambitieux, à l'instigation duquel cet armement s'étoit fait. Il bravoit le péril par un excès de vanité naturelle, & par mille faussetés qu'il inventoit tous les jours, il en imposoit à Strozzi, qui d'ailleurs n'étoit pas des plus vigilans. Il assûroit hardiment que la flotte d'Espagne ne paroîtroit point, & que les peuples de ces isles, qui dans leur cœur favorisoient tous le parti d'Antoine, se soûmettroient dès que notre flotte seroit arrivée. C'étoit-là l'esprit de notre flotte. Il ne sembloit pas qu'ils allassent à un combat, mais à un voyage de plaisir, ou pour voir leurs amis, tant il paroissoit de tranquillité & de nonchalance dans nos troupes. La Reine, sous les auspices de laquelle se faisoit l'entreprise, avoit sur-tout recommandé à Strozzi d'aller droit aux isles, & d'éviter de combattre sur la route; parce qu'elle croyoit les ennemis plus forts que lui: que c'étoit d'ailleurs un moyen pour justifier cette expédition, & une raison de soûtenir qu'elle n'avoit rien de contraire au traité qui étoit entre la France & l'Espagne; car elle prétendoit qu'elle avoit droit sur le Portugal, & qu'il lui étoit permis de secourir son allié.

Etat de celle de France commandée par Strozzi.

Les esprits étoient disposés bien différemment en France & en Espagne. Les Castillans étoient aussi inquiets que si la guerre eût été dans leur

HENRI III. 1582. leur païs, & que le Royaume eût été en danger. Si cette campagne tournoit mal, ils comptoient que le Royaume de Portugal, qui leur tenoit tant au cœur, & la flotte des Indes qui faisoit leur principale ressource, étoient absolument perdus. Nos François pensoient tout différemment ; ils regardoient cette expédition comme une entreprise qu'ils faisoient de gayeté de cœur, & dont ils n'attendoient d'autre récompense que de la gloire : & comme ils alloient faire la guerre loin de leur patrie, ils comptoient que le seul de leurs biens qui pût courir quelque risque dans un combat, étoit leur réputation, & que dans ce genre de péril, la condition des Espagnols étoit beaucoup plus mauvaise que la leur, parce que les affaires d'Espagne ne se soûtiennent que par une prospérité continuelle ; au lieu que les François après des revers considérables se sont toujours relevés, & n'en ont pas moins eu de courage pour rétablir leur reputation.

Ce qui augmentoit encore l'inquiétude des ennemis, étoit cette joye de nos troupes & cette promptitude apparente avec laquelle on travailloit à armer pour secourir Antoine. Là-dessus ils se rappelloient ce qui étoit arrivé autrefois à Alphonse V. Roi de Portugal, qui étant passé en France pour demander du secours à Louis XI. contre Ferdinand Roi d'Arragon, avoit eu le chagrin de s'en retourner sans avoir rien obtenu. Ainsi ils étoient fort étonnés, que pendant que le Duc d'Anjou emmenoit tant de troupes dans les Païs-bas, la France fût en état de faire un si grand armement pour secourir Antoine.

Arrivée de la flotte Françoise à l'isle S. Michel. Pendant qu'on raisonnoit ainsi, notre flotte aborda le 15. de Juillet à l'isle de Saint-Michel ; & ayant jetté l'ancre auprès d'un village nommé Laguna, elle mit deux mille hommes à terre. Cet endroit pillé, on avança plus loin pour chercher un nouveau butin. L'isle, comme je l'ai dit, a environ trente-trois lieuës de tour (1) : on y compte plusieurs villes ; mais les deux principales sont Villa-franca & Punta Delgada. Ambroise d'Aguiar, qui en étoit Gouverneur, étant mort depuis peu, son beau-fils prétendoit lui succéder : mais Peixoto de Silva, s'y opposa ; & son droit fut jugé le meilleur. Santa-Cruz, craignant qu'on ne perdît cette isle, & fâché de voir que les Espagnols agissoient à leur ordinaire avec beaucoup de lenteur, avoit chargé Michel d'Oquendo avant la mort d'Aguiar de choisir entre les vaisseaux de Biscaye qu'il avoit amenés, quatre des meilleurs ; d'embarquer dessus six cens hommes, sous le commandement de Jean d'Ochoa de Arriola natif de Deva, son Lieutenant, & de les envoyer à l'isle de Saint-Michel dans le dessein de se joindre à Peixoto. Oquendo choisit les vaisseaux d'Ochoa, de Thomas de Alcola de Deva, de Martin Arriola de Saint-Sébastien, & celui de Dominique de Adurriada de Oria. Ils eurent le vent si favorable, qu'en neuf jours ils arrivcrent aux côtes de l'isle.

Défaite des Es- Les habitans encouragés par ce renfort, se mettent en campagne au nombre de deux mille, sous la conduite de Laurent Noguera Espagnol & de

(1) Il y a ici faute dans le texte Latin, puisque M. de Thou, dans la description qu'il vient de faire des Açores à la page 155. de ce Livre, donne à cette isle trente-sept lieuës de circuit.

de Peixoto Portugais. Nos troupes, qui avoient crû trouver la ville déserte, parce que dans le premier effroi les habitans avoient gagné les montagnes, s'étoient écartées du chemin. Noguera, qui craignoit de son côté que les François, après s'être rendus maîtres de la ville, ne s'emparassent de toute l'isle sans combat, s'écarta aussi du chemin ordinaire, à la priére de l'Evêque D. Pedre del Castilla, pour aller à la rencontre des François; & après avoir exhorté ses troupes à bien faire, il les attaqua. Mais le succès ne fut pas heureux, malgré la valeur avec laquelle il combattit. Car les insulaires l'ayant abandonné, il perdit un grand nombre d'Espagnols: & étant lui-même percé de coups, il se retira à la citadelle avec huit cens hommes seulement. Noguera étant mort presque sur le champ de ses blessures, Jean del Castilla frere de l'Evêque, lui succéda dans son emploi. Peixoto, qu'on avoit regardé jusque-là comme un bon Officier, comptant l'isle perduë, s'embarqua la nuit sur un vaisseau pour aller joindre la flotte, & arriva à Lisbonne avant qu'elle eût mis à la voile. Rien n'étoit plus heureux que ces commencemens: mais la sécurité ou l'imprudence de nos Chefs, les empêcha d'en profiter. S'ils avoient emporté la citadelle, les Espagnols ne pouvoient plus aborder & n'avoient point de retraite. Nos François au contraire, pouvoient sans être forcés de risquer une bataille, s'emparer de toutes ces isles, & peut-être même de la flotte des Indes; ce qui étoit le point capital.

HENRI III. 1582. pagnols.

Le Roi Antoine étoit sur la flotte. Après cette victoire il se rendit à la ville, prit son logement à l'Eglise de Saint Roch, auprès de la citadelle, & fut proclamé Roi par le peuple. Comme il étoit fort vain, il s'imagina être rétabli sur le trône: & ayant eu avis que la garnison du fort manquoit d'eau, il ne voulut pas qu'on employât la force pour réduire les ennemis; il se contenta de sommations & de menaces. Par ce moyen on perdit six jours; les Espagnols eurent le tems de se reconnoître & de se mettre en état d'attendre le secours, qui parut en effet dès le lendemain. Santa-Cruz avoit détaché la veille le Capitaine Aguirre avec une corvette; & lui avoit donné des lettres pour Peixoto & pour Aguiar, dont il ignoroit la mort. Il leur mandoit de lui faire sçavoir le plûtôt qu'ils pourroient l'état de l'isle & de notre flotte, & en quel endroit elle étoit: car il ne pouvoit s'imaginer qu'elle fût déja dans les moüillages de l'isle. Comme nos bâtimens étoient couverts par des caps & des golphes, où ils s'étoient enfoncés, il étoit impossible que la flotte d'Espagne, qui étoit en pleine mer, pût les appercevoir. La corvette d'Aguirre ayant été prise avec les lettres du Marquis de Santa-Cruz, on apprit par-là que les vaisseaux d'Andalousie n'étoient pas encore arrivés; qu'il s'en étoit écarté quelques-uns en route, & que d'autres avoient été pris. Là-dessus nos Généraux tinrent conseil: notre flotte manquoit de vivres, parce qu'Antoine & Vimioso, qui en pressoient le départ, avoient répondu que tout se soûmettroit dès que nos vaisseaux paroîtroient, & qu'on leur fourniroit des vivres en abondance. Strozzi, qui avoit beaucoup plus de courage que de prévoyance, ne trouvant pas les choses comme on les lui avoit promises, & sentant le péril d'un retardement, eut bientôt pris son parti; & ravi de se voir

D. Antoine proclamé Roi.

Situation de la flotte Françoise. Fâcheuse conjoncture.

HENRI III. 1582.

voir dans la néceſſité de combattre contre les ordres précis que la Reine lui avoit donnés, il exhorta ſes troupes à bien faire. L'eau même manquoit ſur nos vaiſſeaux; & depuis huit jours qu'on étoit dans cette iſle, ſans rien faire, on n'avoit pas penſé à y en porter.

Deſordre parmi les Eſpagnols.

Le deſordre n'étoit pas moindre du côté des ennemis; & leur Général qui avoit été très-ſurpris de trouver notre flotte, tint conſeil avec D. Pedre de Tolède, Lope de Figueroa, Chriſtophle d'Eraſſo, D. Pedre de Taxis Intendant de la flotte, & Antoine de Bobadilla. Il fut réſolu qu'on haſarderoit un combat dès qu'on en trouveroit l'occaſion, parce que la retraite n'étoit ni ſûre, ni honorable: qu'il falloit ſur-tout tâcher de gagner le deſſus du vent, malgré la difficulté qu'on trouvoit à y réuſſir, parce que leurs vaiſſeaux étoient beaucoup plus peſans que les nôtres. Les deux armées ſe trouvant dans la néceſſité de combattre, la nôtre ſe preſſoit d'autant plus qu'elle manquoit de tout, & que d'ailleurs toute la flotte d'Eſpagne n'étant pas encore arrivée, il lui ſeroit plus aiſé de remporter la victoire. Le Marquis de Santa-Cruz avoit jetté l'ancre au cap de Morro; & le lendemain 22. de Juillet, il s'approcha de Villa-franca, pour ranger ſon armée en bataille.

Diſpoſition de la flotte Eſpagnole.

Au côté droit du S. Martin, qui étoit l'Amiral, du port de quatre mille huit cens tonneaux, il plaça le S. Matthieu gros vaiſſeau commandé par Figueroa; & au côté gauche, le S. Pierre, commandé par Bobadilla, & fourni de bonnes troupes. Le reſte des vaiſſeaux au nombre de vingt-quatre, fut mis ſur les deux aîles. Chriſtophle d'Eraſſo, qui commandoit un gros vaiſſeau, lequel avoit été endommagé par la mer, eut ordre de reſter derriére. Cependant il ne ſe paſſa rien ce jour-là. Les Eſpagnols tirerent ſeulement quelques coups de canon de fort loin, comme s'ils euſſent défié les François. Le lendemain les deux armées ſe trouverent encore en préſence: mais quoique nos troupes montraſſent beaucoup d'ardeur pour le combat, & que les ennemis ne l'évitaſſent point, le vent ſe trouva ſi foible, qu'on ne put rien faire. Les Eſpagnols s'avancerent du côté de l'iſle de Sainte-Marie, qui eſt à quinze lieuës de celle de Saint-Michel, vers le Midi.

Bataille des Açores.

Enfin les François, déterminés à donner bataille le lendemain au point du jour, détacherent le ſoir dix vaiſſeaux, avec ordre de raſer la côte, afin que lorſqu'ils attaqueroient avec le reſte le front de l'armée ennemie, ces dix vaiſſeaux venant tout d'un coup fondre par derriére, elle ſe trouvât enveloppée. Mais le vent n'étant pas encore bon, on ſe canonna ſeulement de loin; & il y eut un de nos vaiſſeaux ſi maltraité, qu'il faiſoit eau de tous côtés, & qu'on eut de la peine à le ſauver lorſque la flotte eut pris le large.

Santa-Cruz, à qui la lenteur ou la nonchalance de nos Généraux avoit donné aſſez de tems pour prendre toutes les précautions dont il avoit beſoin, réſolut de voguer du côté de l'iſle de Saint-Michel, afin qu'ayant le vent arriére, il pût le lendemain, jour de Saint Jaques, la grande fête d'Eſpagne, venir fondre ſur notre flotte. Pour exécuter ce projet, il fit appareiller durant la nuit: & pour nous cacher la route qu'il tenoit, il n'al-

n'alluma point contre l'usage ordinaire le fanal de l'Amiral; mais il ordonna à tous les autres vaisseaux de le suivre au signal d'un coup de canon qu'on tireroit sur le minuit, & de faire même route que l'Amiral. Tout cela s'exécuta avec exactitude & sans bruit; il n'y eut que deux vaisseaux Flamans, sur lesquels il y avoit quatre cens Allemans, qui se séparerent de la flotte. HENRI III. 1582.

Tout avoit réussi jusque-là; mais au point du jour le mât du vaisseau de Christophle d'Erasso ayant été brisé par le canon, on perdit tant de tems à en remettre un autre, que nos Généraux s'étant apperçûs du dessein des ennemis, les devancerent, & reprirent le dessus du vent. Tout se passa encore ce jour-là en canonnades. Le lendemain 26. de Juillet, jour de Sainte Anne, les deux flottes n'étant éloignées que d'environ une lieuë l'une de l'autre, & environ de deux lieuës & demie de l'isle de Saint-Michel, Strozzi qui brûloit d'envie d'en venir à un combat, quitta pour l'engager l'Amiral qui lui sembloit trop pesant; & étant monté sur le vaisseau de Beaumont, qui étoit plus léger & plus vîte, il se mit à poursuivre les Espagnols. Après avoir fait environ trois lieuës & demie, il les joignit à une pareille distance de l'isle de Saint-Michel. Son vaisseau sur lequel étoit le Comte de Vimioso, étoit suivi de celui du Comte de Brissac Lieutenant géneral, & de trois autres vaisseaux Anglois très-bien armés. Le reste de la flotte suivoit à quelque distance. Du côté des ennemis, le vaisseau de Bobadilla, qui marchoit à la tête, étoit suivi du S. Martin, que montoit Santa-Cruz, & qui remorquoit celui d'Erasso. Le S. Matthieu commandé par Figueroa venoit ensuite. Ces quatre vaisseaux qui étoient fort grands & qui paroissoient dans la mer comme des citadelles, faisoient le front de la bataille, & étoient suivis de tout le reste de la flotte. Le premier qui fut attaqué, fut celui de Figueroa. Notre Amiral, le vaisseau de Cossé, & trois autres fondirent dessus. L'Amiral l'attaqua du côté de la prouë, sans lui prêter le côté, pour ne pas essuyer les bordées de ces bâtimens Espagnols, qui étoient beaucoup plus grands que les nôtres. Deux de nos vaisseaux en ayant été fort maltraités, prirent le large; en sorte que Figueroa n'eut plus à faire qu'à trois de nos vaisseaux, l'Amiral, celui de Cossé & un autre. Mais quoiqu'on envoyât sans cesse avec des barques de nouveaux hommes à la place de ceux qui étoient fatigués, & que le feu que nos soldats avoient jetté dans le vaisseau eût pris en plusieurs endroits, ce grand Capitaine conserva tout son sang froid; & malgré toutes les difficultés qu'il eut à surmonter, il se défendit pendant deux heures avec une valeur extrême. Enfin un vaisseau de Biscaye, commandé par Pierre de Garagarza de Guipuscoa, étant venu à son secours avec deux compagnies d'Espagnols, il reprit une nouvelle vigueur. Santa-Cruz qui avoit passé devant lui, ne pouvoit le secourir, quelque touché qu'il fût du péril où il le voyoit. Car ayant le vent contraire, il lui étoit impossible de reculer qu'en louvoyant; & il avoit trop d'habileté pour ne pas comprendre que ce parti étoit dangereux, & que les autres vaisseaux prenant cette manœuvre pour une fuite, ne manqueroient pas de se disperser. D'ailleurs il étoit aussi dans la mêlée, & il avoit à combattre contre deux de

HENRI III. 1582. nos plus gros vaisseaux; mais la grosse artillerie du S. Martin & du vaisseau de Bobadilla maltraita tellement les deux nôtres, qu'un d'eux fut presque coulé à fond. Bobadilla combattit long-tems contre quatre des nôtres; enfin il les obligea de s'écarter après les avoir fort endommagés avec son canon. De Bus, Capitaine d'un régiment François, y fut blessé dangereusement, & en mourut à la Tercere peu de tems après. Enfin Santa-Cruz s'étant débarrassé des deux vaisseaux qui l'attaquoient, revira de bord, & alla au secours du Saint-Matthieu qui étoit en péril. Par ce moyen la seconde ligne devint la première; & ce changement de disposition en fit un grand dans l'état du combat. Oquendo, Villa-viciosa, Acacio de Yera & Michel de Venesa, vinrent fondre avec leurs vaisseaux sur celui de Brissac, qui étoit gouverné par Nipeville de Harfleur, excellent Pilote & très-bon Officier; mais ce vaisseau endommagé par le canon des ennemis, commençoit à faire eau. Enfin s'étant décroché avec beaucoup de peine, il se retiroit de la mêlée. Le jeune Villa-viciosa qui l'attaquoit par la prouë, y fut tué en combattant avec beaucoup de valeur. Oquendo fut plus heureux: car ses gens monterent à l'abordage, entrerent dans le vaisseau par la poupe; & après avoir pris des drapeaux, fait quelques prisonniers, & pillé une partie de ce bâtiment, ils comptoient en être maîtres, lorsque son vaisseau ayant été percé par notre canon, & celui de Brissac ayant reçu du secours, il fut obligé de se retirer. Le notre en fit de même: mais en regagnant l'isle de Saint-Michel, il coula à fond. De Brissac & Nipeville s'étant jettés dans un petit bâtiment, se sauverent avec beaucoup de peine. Tout l'effort du combat tomba alors sur notre Amiral, le reste de la flotte le regardant sans se mettre en devoir de le secourir, parce que nos vaisseaux étoient trop foibles pour résister au canon des ennemis. Il n'y eut qu'un navire Biscayen, monté par Michel de Cardonne & par Pierre Pardo, qui accrocha un des nôtres & le pilla; mais il ne laissa pas de s'échapper. Le vieux Villa-viciosa, qui avoit sur son bord la compagnie de Louis Guevara, combattit contre un autre de nos vaisseaux, & l'endommagea fort: mais il ne put venir à bout de le prendre. Les deux qui avoient attaqué l'Amiral des ennemis, furent coulés à fond par son canon.

Défaite des François. Il ne restoit plus que notre Amiral, qui fut long-tems aux prises avec l'Amiral Espagnol: mais étant enveloppé de toutes parts par la flotte ennemie & abandonné par la nôtre, il ne put résister. Bastida & le Capitaine Jean de Bivero Biscayen, qui commandoit la Sainte-Catherine, étant montés à l'abordage, tuerent environ trois cens des nôtres: mais ayant été arrêtés par la Noblesse qui s'étoit rangée autour de Strozzi, il s'y passa une nouvelle action très vive, où le brave Beaumont fut tué. Enfin Santa-Cruz, suivi de Marolin & de Rodrigue de Vargas, se présentant par-tout pour animer ses soldats, Strozzi, qui avoit fait tout ensemble le devoir de Capitaine & de soldat, tomba enfin couvert de blessures mortelles. Vimioso percé de plusieurs coups, étoit aussi hors de combat, & l'étendart général ayant été pris par un certain Antoine de Seville, qui eut un bras emporté d'un coup de canon, nos soldats se voyant sans Commandans, demanderent quartier. Mais les Espagnols, naturellement cruels & animés

par

par la vengeance, firent main basse sur tout ce qui se présenta. La Noblesse qui avoit échappé à la premiére furie, ou qui s'étoit retirée du combat à cause de ses blessures, fut prise & réservée à une mort plus funeste. Strozzi fut pris en même tems; mais soit par grandeur d'ame, soit par l'état où ses blessures l'avoient réduit, il ne demanda aucun quartier: & comme on le menoit au Général ennemi, il expira sans prononcer un seul mot. Pour la probité, la bonne foi & la générosité, Strozzi étoit comparable à ces grands Princes qui ont possédé ces vertus dans le degré le plus parfait. D'ailleurs il étoit si brave, qu'il n'y avoit point de péril qu'il ne fût toujours prêt d'affronter: mais son défaut étoit le manque de prévoyance, & quelquefois trop de sécurité. Il étoit fils de Pierre de Strozzi Maréchal de France, mort quatorze ans auparavant au siége de Thionville; & qui ayant réüni la beauté du génie avec la fermeté, la bravoure & l'activité, fut regardé comme un des plus grands Capitaines de son siécle.

HENRI III. 1582.

Mort de Strozzi.

Le Comte de Vimioso, ayant été pris par un volontaire Crémonois, nommé Mondenaro, & mené à Santa-Cruz son parent, en fut assez bien traité, si l'on en croit les Espagnols: mais deux jours après il mourut de ses blessures. Les Espagnols ont encore envié la gloire de sa prise à un Italien: car c'est l'ordinaire de cette nation de vouloir posséder seule tous les honneurs, & de n'en faire part à personne. Ils prétendent donc que ce fut un Alphonse Perès, brave soldat de la compagnie de Gamboa Capitaine dans le régiment de Figueroa, qui eut l'honneur de prendre Vimioso, & qu'il eut pour cette action une récompense du Roi d'Espagne. Les vaisseaux Espagnols qui eurent le plus de part à cette victoire, furent l'Amiral & ceux de Figueroa, de Bobadilla, d'Erasso & d'Oquendo; & ceux qui montrerent le plus de courage en cette journée après les Chefs, furent D. Pedre de Tolède qui commandoit le château de la poupe sur l'Amiral, Michel de Cardonne, Christophle de Paz, Pierre de San-Estevan, Jean de Bolannos, & Jean de Bivero. Les Espagnols, si l'on en croit leurs rélations, n'y eurent de tués qu'environ deux cens hommes & cinq cens blessés. Pour nous, nous y perdimes plus de deux mille hommes & huit de nos vaisseaux; les ennemis pouvoient même en prendre davantage, s'ils eussent eu des Pilotes.

Et du Comte de Vimioso.

Tel fut le succès de ce combat, un des plus fameux qui se soient donnés sur l'Océan; car dans tous ceux qu'on a vûs depuis vingt ans sur les côtes des Païs-bas, on a presque toujours combattu, ou dans des canaux, ou à l'embouchure des riviéres. Mais ici, c'étoit au milieu de la mer & trés-loin du continent que les deux plus belliqueuses nations de l'Europe combattoient pour un Royaume trés-riche; car le Portugal étoit le prix du vainqueur, & le vaincu n'avoit plus rien à y espérer. C'est ce qui a fait tant vanter cette victoire par les Espagnols; parce qu'ils comptent qu'elle a affermi le nouveau Royaume qu'ils venoient d'acquérir, & qu'elle leur a assûré la possession de toutes les richesses des Indes, qui dépendoit du succès de cette journée.

Sainte-Soline prit le large avec neuf vaisseaux sans avoir combattu, & se retira à l'isle del Fayal ou des hêtres, qu'il pilla: c'est ce qui fit soupçon-

Ste. Soline soupçonné

HENRI III. 1582.

ner à quelques esprits légers & crédules du parti d'Antoine qu'il avoit été gagné par les Espagnols; & on croit que ce fut pour cela qu'Antoine fit depuis couper la tête à Edoüard de Castro, comme principal auteur de cette trahison. D'autres prétendent que ce fut parce qu'après cette bataille il eut des intelligences avec Philippe, & qu'il fut convaincu d'avoir tué Antoine Baracho qui avoit le premier proclamé Antoine Roi, & qui étoit en grande faveur auprès de lui. Il est vrai que de Briffac, qui revint en France avec dix-huit vaisseaux, & qui y apporta la premiére nouvelle de la défaite de notre flotte, accusa Sainte-Soline devant la Reine qui regrettoit fort Strozzi. L'accusé étant revenu en France, & ayant été pris ignominieusement par la maréchaussée de Poitiers, & amené à la Cour, courut grand risque de la vie: mais enfin il fut mis en liberté à la sollicitation de ses amis, qui firent passer pour lâcheté ce qu'on appelloit trahison.

çonné & accusé de trahison.

Les Espagnols se sont trompés; & après eux Jerôme de Franchi Connestaggio, qui d'ailleurs a écrit cette histoire avec beaucoup de bonne foi, de prudence & de liberté, lorsqu'ils attribuent à de Landereau cette action de Sainte-Soline. Landereau qui étoit broüillé alors avec Emmanuel Silva, ne se trouva point à la bataille; il étoit malade du poison qui lui avoit été donné par les Portugais, à ce qu'il croyoit, & ses vaisseaux étoient allés au Cap-verd.

La veille du combat le Roi Antoine s'embarqua, & passa de l'isle Saint-Michel à la Tercere; & comme s'il eût préságé son malheur, lorsqu'il fut à Angra, au lieu de faire son entrée par-dessous les arcs de triomphe qu'on lui avoit élevés, il passa avec peu de suite sur un petit pont de bois, & entra ainsi dans la ville. Lorsqu'il apprit le succès du combat, il en fut extrêmement affligé, & fit défendre à Sainte-Soline d'aborder dans l'isle; au lieu qu'il reçut très-favorablement les dix-huit vaisseaux que Brissac y amena, les regardant comme une derniére ressource si Santa-Cruz venoit l'attaquer: mais ce Général, au lieu de poursuivre sa victoire, s'en alla à l'isle de Saint-Michel, où il reçut à composition les habitans des isles de Sainte-Marie & de Flores qui demanderent pardon du passé.

Cruauté du Marquis de Sta. Cruz envers les prisonniers.

Il fit ensuite crier par un trompette qu'on lui amenât tous les prisonniers: il s'y trouva vingt-huit Seigneurs, cinquante Gentilshommes, & en tout environ trois cens hommes, qu'il condamna tous à mort, sous prétexte qu'ils avoient violé la paix confirmée par serment entre le Roi Très-Chrétien, & le Roi Catholique; qu'ils avoient donné secours à Antoine Prieur de Crato qui s'étoit mis en embuscade pour surprendre la flotte des Indes; qu'ils étoient venus piller les isles du Roi d'Espagne & en particulier l'isle de Saint-Michel, & qu'ils avoient attaqué sa flotte. Ainsi ils furent livrés au juge criminel, afin que pour le bien des deux Couronnes il les fit exécuter comme perturbateurs du repos public & du commerce, ennemis du Roi d'Espagne, & corsaires infames; ce sont les termes de leur sentence prononcée par le Marquis de Santa-Cruz. On dressa pour cela un grand échaffaut dans la place publique de Villa-franca. Ce spectacle causa de grands murmures parmi les soldats, soit qu'ils craignissent les représailles, ou qu'ils fussent fâchés qu'on leur fit perdre le profit qu'ils espéroient de la rançon des prisonniers. Ils s'attrouperent autour du Général Espagnol pour deman-

Murmure des soldats à ce sujet.

der

der la vie de ces malheureux. „ Quel crime ont-ils fait, disoient-ils? puis- „ qu'ils sont échappés du combat, pourquoi ne les pas renvoyer? La fortu- „ ne des armes est si changeante, & quelquefois elle se plait à livrer le „ vainqueur à la merci du vaincu. Cette paix, dont on parle, n'est pas „ si religieuse entre les deux Rois, qu'il n'y ait entre eux une guerre véri- „ table dans les Païs-bas. Toute la terre sçait en quel endroit le Duc „ d'Anjou attaque le Roi d'Espagne avec les forces de la France. C'est au „ nom de la Reine mere & sous son autorité, que ces prisonniers sont venus „ ici. On voit par leurs commissions que c'est par ordre du Roi que les „ levées se sont faites, & qu'on a équipé cette flotte. Cette affaire va nous „ rendre l'horreur de toutes les nations. " Là-dessus ils supplierent leur Général qu'on adoucît la sentence, & qu'on traitât les prisonniers suivant le droit de la guerre.

Santa-Cruz répondit qu'en cela il ne faisoit rien que de juste & de conforme aux intérêts du Roi T. C. qu'il sçavoit ses intentions; que c'étoit malgré lui que ses sujets alloient faire la guerre dans les païs étrangers, & qu'il étoit ravi qu'on les punît: d'ailleurs qu'il avoit des ordres précis du Roi son maître; & que quoiqu'il eût beaucoup de répugnance à traiter comme des brigands des Officiers dont il connoissoit la valeur, cependant il étoit forcé de le faire, & de le faire promptement.

Ce discours ayant un peu calmé ses soldats, il donna ordre à Bobadilla de mettre des Gardes autour de l'échaffaut; ensuite il fit amener les prisonniers, entre lesquels étoit Fabien de Vivonne Sieur de la Châtaigneraye. On les remit au bourreau des troupes Allemandes, qui les fit mourir quatre à quatre. La cruauté d'un pareil supplice ternit extrêmement l'éclat de cette grande victoire. On a dit qu'ils avoient traité de même les corps de Strozzi & de Vimioso: mais les Espagnols qui n'ont rapporté dans leurs rélations que ce qu'ils ne pouvoient cacher, ne parlent point de ce fait.

La nouvelle de ce combat étant arrivée en Espagne, Jean de Vivonne Sieur de Saint-Goart notre Ambassadeur en cette Cour, craignaut quelque chose de semblable à ce que je viens de raconter, part en diligence de Madrid, & va joindre le Roi pour lui demander la vie des prisonniers. Ce Prince, qui ne sçavoit pas encore le détail, lui fit une réponse ambiguë & le congédia: mais lorsqu'il en eut été instruit, il voulut excuser l'action sur ce qu'on n'avoit pas sçû que ces prisonniers fussent des personnes d'une si grande distinction.

Emmanuel Silva qui étoit à Angra, n'eut pas plûtôt appris le succès du combat, qu'il écrivit au Marquis de Santa-Cruz, pour le prier d'en user bien avec les prisonniers, & pour lui offrir leur rançon: mais lorsqu'il eut appris ce qu'il avoit fait, il détesta sa barbarie; & comme il étoit fier & colére, il ne tint pas à lui qu'on ne traitât de même un pareil nombre de Castillans qui étoient dans les prisons de la ville. Il le proposa à Antoine: mais quoique ce Prince fût vivement touché de ce qui étoit arrivé à Strozzi, à Vimioso & à tant de Gentilshommes François, cependant en l'état malheureux où étoient ses affaires, il crut qu'il devoit moins songer à la vengeance qu'à sa propre sûreté; & comme il manquoit sur-tout d'argent, il

HENRI III 1582. il s'attacha à faire frapper de nouvelles monnoyes, & à en augmenter le prix. Il se faisoit prêter de gré ou de force : en un mot il tiroit de l'argent de tous côtés à quelque prix que ce fût. Ses principaux conseillers en cette affaire étoient Emmanuel Silva, & un Génois nommé Blaise Vivaldo, homme habile en ce genre.

Jamais le parti d'Antoine n'avoit tant fait d'extravagances que depuis la défaite de notre flotte, sur-tout les Moines & les Pretres: car ayant entiérement oublié la gravité & la modestie de leur état, non-seulement ils se permettoient tout; mais ils vouloient que tout fût permis à Antoine leur Roi.

Sur ces entrefaites Martinez de Recalde, Officier de marine qui avoit de la réputation, arriva aux Açores avec les galéres & le reste de la flotte d'Andalousie, fort inquiet de l'état des isles, parce qu'on l'avoit assûré sur la route que la flotte d'Espagne avoit été battuë: mais en ce cas il étoit résolu de risquer une seconde bataille. Santa-Cruz ravi de son arrivée, & ne voyant plus rien à craindre, laissa dans l'isle Augustin Iniguez de Zarate avec deux mille Espagnols, beaucoup de canon & des munitions de guerre en abondance, & mit à la voile pour aller au-devant de la flotte des Indes qu'il attendoit comme le prix de sa victoire. Comme elle passoit à la vûë de l'isle del Fayal, de Sainte-Soline qui s'y étoit retiré, lui fit tirer quelques volées de canon: elle étoit commandée par Ferdinand Tellez de Silva, qui après la mort du Comte de la Toguia avoit fait les fonctions de Viceroi aux Indes. Malgré les sollicitations d'Antoine, il avoit contenu le païs dans l'obéïssance de Philippe; & il avoit eu la précaution d'envoyer par terre en Espagne Jérôme de Lima pour assûrer le Roi de son attachement & de sa fidélité. Il avoit pris ce parti, parce qu'outre l'incertitude de la mer, il croyoit que le voyage par terre seroit plus court. Lima s'étant embarqué à Goa, vint aborder à Ormuz, ville du golfe Persique appartenante aux Portugais. De-là il se mit dans une caravane de quantité de chameaux de voyageurs qui se réünissent pour passer les déserts & pour se defendre contre les voleurs. Après avoir essuyé de grandes difficultés il arriva à Bagdad; & y ayant passé l'Euphrate, il vint à Alep, puis à Damas : il passa ensuite le Jourdain, & se rendit à Jérusalem pour voir les saints lieux. De-là il vint à Tripoli de Syrie, où il s'embarqua pour Malthe ou pour la Sicile, d'où il passa en Espagne, & réjoüit beaucoup le Roi par cette nouvelle à laquelle il ne s'attendoit pas. Ce voyage fit connoître qu'on pouvoit aller aux Indes orientales par terre.

Le Marquis de Sta. Cruz va au-devant de la flotte des Indes.

Tellez ayant rencontré Santa-Cruz, le reçut avec beaucoup de politesse & de marques d'amitié : cependant par ce fond de jalousie qui se trouve toujours entre les Castillans & les Portugais, il ne baissa point pavillon devant lui. Santa-Cruz regarda ce procédé comme un outrage; mais il crut devoir dissimuler, aimant mieux relâcher quelque chose de son droit, que de choquer un homme de cette importance, & de s'exposer à le détacher du parti de Philippe.

Nouveaux traits de sévérité.

Lorsque la flotte des Indes eut quitté celle d'Espagne pour se rendre à Lisbonne, le Marquis de Santa-Cruz délibéra avec son Conseil comment il puniroit les Pilotes de ces vaisseaux Flamans, qui ne s'étoient point trouvés

vés à la bataille. Il fut résolu que les navires seroient confisqués, & l'équipage condamné aux galéres. Les soldats Allemans qui étoient dessus, furent remis au Comte de Lodron pour les punir comme il le jugeroit à propos.

Henri III. 1582.

La flotte ayant ensuite passé à la vûë de l'isle de Tercere, Dom Antoine eut grand peur, quoiqu'il eût encore dix-sept bâtimens François; mais comme il ne se fioit point aux insulaires, il appréhendoit qu'ils ne suivissent le torrent : dans cette inquiétude il fit tenir un vaisseau tout prêt pour s'enfuir en cas de besoin. La retraite de Santa-Cruz le rassûra. Ce Général, sans rien entreprendre davantage, s'en retourna triomphant en Espagne, & arriva le dix de Septembre à Lisbonne avec sa flotte en bon état. Il y reçut du Roi des honneurs extraordinaires, & obtint de ce Prince prudent des récompenses magnifiques pour tous ceux qui avoient bien servi dans cette expédition.

Il retourne en Espagne.

Antoine, rassûré par le départ de la flotte d'Espagne, ne fit pas de ses malheurs l'usage qu'il devoit. Aux dépens de sa réputation il se plongea dans le déréglement & dans les plaisirs avec tant d'excès qu'il sembloit vouloir insulter à sa mauvaise fortune. Il débauchoit tous les jours de jeunes filles, sollicitoit les femmes, en viola quelques-unes, & ne respecta pas même les Vierges consacrées à Dieu; il y en eut plusieurs avec lesquelles il vécut dans une familiarité criminelle. Sur la fin de l'année il délibéra tantôt seul, tantôt avec Silva, s'il devoit rester à la Tercere, ou repasser en France : enfin il se détermina à ce dernier parti; & quoiqu'il craignît avec raison d'être méprisé parmi nous en l'état malheureux où il étoit, cependant il compta beaucoup sur le naturel impétueux de la Reine mere, qui touchée comme elle étoit, de la mort de Strozzi son cousin & de tant de Seigneurs François, sembloit tout mettre en œuvre pour en tirer vengeance. A la priére d'Antoine, de Landereau étoit resté dans l'isle, après la défaite de Strozzi, pour la défendre en cas d'attaque: mais dès que Santa-Cruz fut parti, comme on ne sçavoit pas encore si Antoine y resteroit ou non, il prit congé de lui, & retourna en France. Dès qu'il y fut arrivé, il écrivit à la Reine, & la supplia de l'excuser de ce qu'il n'alloit pas à la Cour lui rendre compte de l'état où étoient les affaires, ajoûtant que c'étoit sa mauvaise santé qui l'en empêchoit : il lui proposoit divers moyens pour venger la mort indigne de tant de braves Officiers, & pour troubler de nouveau les affaires du Portugal. Mais ses excuses furent mal reçûës, & on ne jugea pas à propos de lui confier, comme il le demandoit, la conduite d'une entreprise de cette importance pour laquelle il avoit montré si peu de zéle pendant cette campagne. L'affaire ayant été remise à l'année suivante, il fut résolu par le crédit d'Anne de Joyeuse qu'on en chargeroit le Commandeur de Chastes, proche parent de ce favori, homme d'ailleurs également recommandable par sa probité & par sa valeur, & dont on ne doit jamais parler qu'avec éloge.

Déréglemens de D. Antoine.

Antoine partit de l'isle de Tercere au commencement d'Octobre avec quelques vaisseaux François & Anglois. Il laissa à Tercere un Capitaine Florentin nommé Baptiste, & le Sieur de Carle qui y étoit venu depuis environ

Il repasse en France.

HENRI III. 1582.

viron un an avec quatre compagnies Françoises. Ce Prince avoit eu dessein de faire en s'en retournant une tentative sur Madere: mais ses vaisseaux Anglois s'étant égarés, il n'y pensa plus; & il s'en vint droit en France, où il trouva, malgré le desordre de ses affaires, l'asile que les Princes malheureux y ont toujours eu. On lui fit même espérer qu'on enverroit l'année suivante un renfort aux troupes qu'il avoit dans l'isle de Tercere.

Arrivée de la flotte à Lisbonne.

Ferdinand Tellez étant arrivé heureusement avec la flotte des Indes, fut reçû de Philippe avec tout l'accueil auquel il devoit s'attendre. Outre la nouvelle de la victoire de sa flotte, ce Prince avoit encore appris par les lettres d'Antoine Manrique que la flotte du Perou & de la nouvelle Espagne, dont il étoit inquiet, n'avoit rien à craindre : mais sa joye fut troublée par la mort prématurée de l'Infant D. Diégue son fils aîné, qui mourut le vingt & un de Novembre à l'âge de neuf ans. Avec tant de Royaumes, il se voyoit presque sans héritier, parce que Philippe qui lui restoit, étoit foible & délicat.

Mort de l'Infant D. Diégue.

Celle du Duc d'Albe.

On ne sçauroit dire si la mort du Duc d'Albe qui arriva dans ce même tems, doit être mise au nombre des malheurs qu'éprouva ce Prince, à cause de la haine qu'il eut toujours pour ce grand Capitaine depuis qu'il fut retourné en Espagne, après avoir dompté plûtôt que pacifié les peuples des Païs-bas. Il fut un des plus grands Généraux de son siécle, de l'aveu même de ses ennemis, plus heureux que son pere Garcias, qui étoit péri il y avoit soixante & douze ans à l'isle de Gerbe, & plus grand que Fréderic son ayeul, qui contre l'ordre de la nature survécut à son fils, & qui deux ans après sa mort, conquit sans combat la Navarre. Le Duc d'Albe son petit-fils a servi l'Empereur Charles V. & le Roi Philippe II. dans toute l'Europe, à la tête des plus grandes armées qu'ils ayent euës sur pied, en Allemagne, en Italie, en Flandre, & en dernier lieu en Portugal : mais il semble qu'il ait manqué quelque chose à sa gloire, & il le disoit lui-même ; c'étoit de voir une armée Turque rangée en bataille devant lui. Il étoit meilleur pour la guerre que pour la paix : la grandeur de ses services le rendoit fier & ambitieux; il aimoit à rabaisser le mérite des autres, & par un vice naturel à son païs, il regardoit avec mépris toutes les autres nations; d'ailleurs excessivement impérieux, & d'une sévérité outrée, persuadé qu'un Empire s'affermit mieux par la terreur, que par l'amour. C'est pour cela qu'on lui impute la détention injurieuse du Prince de Hesse contre la foi donnée, le supplice de plusieurs grands Seigneurs des Païs-bas, & la mort indigne qu'on fit souffrir aux prisonniers François à Villa-franca dans l'isle de Saint-Michel. On a prétendu que tout cela s'étoit fait de son avis : mais on peut dire que tels conseils ont été préjudiciables à ceux qui les ont suivis, & que la cruauté qu'il leur a inspirée, a fait une grande tâche à leur gloire. On attribuë encore à sa jalousie l'injustice que Charles-Quint fit à Ferdinand de Gonzague : malgré les grands services qu'il avoit rendus à l'Empereur, il fut dépoüillé du gouvernement du Milanois & de toutes ses charges, d'une maniére si injurieuse, & avec une ingratitude si marquée, que ne voyant aucune espérance de rentrer en grace, il en mourut de douleur. Malgré tous ces défauts le Duc d'Albe parvint

vint aux plus grands honneurs ſous ces deux Princes ; mais Philippe l'aima moins que ſon pere. Il le rélégua même dans ſes terres pour un ſujet aſſez léger ; & ce ne fut qu'à la derniére extrémité qu'il l'employa dans la guerre du Portugal qui a mis le comble à toutes ſes victoires : car elle le réconcilia avec ſon Prince, & lui fit donner un logement dans le palais du Roi, où il eſt mort, pour ainſi dire, entre ſes bras. On peut compter encore pour un dernier bonheur que le P. Loüis de Grenade Dominicain, d'un eſprit admirable, & d'une éloquence vraiment Chrétienne, l'ait aſſiſté à la mort, qu'il l'ait conſolé pendant tout le cours de ſa maladie, & qu'il lui ait donné le Viatique. Il mourut le douze de Décembre, âgé de ſoixante & dix-ſept ans. Sanche d'Avila avoit été élevé dans ſa maiſon & ſous ſes yeux ; il avoit fait ſous lui ſon apprentiſſage dans le métier des armes. Le nom d'Avila lui fut donné à cauſe du lieu de ſa naiſſance : car ſa famille n'étoit pas illuſtre ; mais d'Avila l'eſt devenu par ſa bravoure, & par le bonheur qui l'a toujours accompagné. Il ſuivit de fort près ſon maître, c'eſt ainſi qu'il appelloit le Duc d'Albe : mais ſa fin eut quelque choſe de funeſte ; car cet homme qui s'étoit trouvé en tant d'occaſions périlleuſes, à tant de ſiéges & de combats, & qui avoit été impénétrable à tous les traits des ennemis, ayant reçû un coup de pied de cheval, négligea d'abord la playe : enſuite, au lieu de chercher dans la nature des remedes pour la guérir, il eut recours à des paroles ſuperſtitieuſes & à des enchantemens, & tomba enfin dans une maladie ſérieuſe, dont il mourut quelques mois après, fort regretté.

Henri III. 1582.

De Dom Sanche d'Avila.

On mit à la place du Duc d'Albe pour commander en chef, Céſar de Borgia Duc de Gandie, homme qui avoit des mœurs, mais qui pour les vertus militaires étoit bien au-deſſous de ſon prédéceſſeur.

Céſar Borgia ſuccéde au Duc d'Albe.

Philippe, voyant qu'il n'étoit point encore maître des Açores, fit des préparatifs pour achever cette conquête l'année ſuivante. Le Duc d'Oſſune, qu'il venoit de nommer Viceroi de Naples, lui avoit envoyé deux grandes galéaſſes : ces batimens ſont d'un grand uſage dans la Méditerranée ; mais comme ils ſont trop plats pour réſiſter aux vagues de l'océan, le Roi les fit élever, & leur fit mettre des quilles plus cambrées. Il ſongea enſuite à retourner en Caſtille : mais avant que de quitter le Portugal, il accorda une amniſtie plus étenduë que la précédente, & réduiſit à dix perſonnes le grand nombre de ceux qu'il avoit exceptés dans la premiére, ſans rien changer néanmoins à l'égard des Eccléſiaſtiques. Comme ils s'étoient déclarés contre lui avec le plus de fureur, non-ſeulement il ne leur pardonna jamais, mais il donna à tout le monde la liberté de les punir & de les tuer ; & lorſqu'à la fin de la guerre on fit la ſupputation de ceux qui avoient péri dans le Royaume ou dans les iſles par le fer ou par d'autres accidens, on en trouva deux mille : ce nombre s'eſt trouvé en effet dans le bref d'abſolution que le Pape lui accorda pour cette faute. L'amniſtie fut publiée à Tomar au commencement de Décembre.

Nouvelle amniſtie en Portugal. Cruauté contre les Eccléſiaſtiques.

On fit enſuite les obſéques des deux derniers Rois de Portugal, Sébaſtien & Henri, & leurs corps furent portés d'Almerin au couvent de Belen. Sébaſtien y fut loüé modeſtement, & Henri juſqu'au dégoût. La plus gran-

Obſéques des deux derniers Rois.

HENRI III. 1582. grande partie de l'assemblée entendit avec plus de plaisir le récit de sa mort, que l'éloge de Philippe. On attendoit les Procureurs & les Syndics des villes pour prêter le serment : mais comme ils n'arriverent pas assez tôt, on remit la cérémonie au mois de Février suivant, & Philippe différa jusque-là son départ.

Affaires des Païs-bas.

Pendant qu'il étoit occupé à dépoüiller Antoine du Royaume de Portugal, le Duc d'Anjou travailloit vivement à lui enlever les Païs-bas qu'il avoit hérités de ses ancêtres. Ce Prince avoit passé l'hyver en Angleterre à des tournois & à des bals, dans l'espérance de consommer son mariage avec la Reine : mais sur les difficultés qui survinrent, il prit congé de cette Princesse, & après de grandes marques d'amitié de part & d'autre, il partit de Londres. La Reine le reconduisit jusqu'à Cantorbery, & lui donna de l'argent & des troupes. Il s'embarqua à Douvre le neuf de Février, avec une suite nombreuse de Seigneurs Anglois. Il y avoit Robert Dudley Comte de Leicester, Charles Howard Amiral d'Angleterre, & Hunsdon, qui tous trois étoient Chevaliers de la Jarretiére & du Conseil de S. M. les Lords Willoughby, Windsor, & Sheffield étoient aussi du voyage, avec les Chevaliers Philippe Sidney, Shirley, Perrot, Russel, Drury & Bourchier, freres de l'Amiral, trois enfans de Hunsdon, & environ cent autres Gentilshommes. Deux jours après, le Duc d'Anjou étant arrivé à Flessingue, le Prince d'Orange lui-même, accompagné du Prince d'Epinoi, se mit dans une barque, & alla au-devant de lui. On fit dans ce moment une si furieuse décharge de canon, que le bruit en fut entendu jusqu'à Calais. Le Prince d'Orange se jetta respectueusement à ses genoux; & après l'avoir félicité avec les autres Seigneurs sur son heureux voyage, il lui dit qu'il étoit ravi de voir enfin ce jour heureux, ce jour qu'il souhaitoit depuis si long-tems, où il pût avoir le bonheur de rendre ses devoirs à son Altesse, & de lui consacrer sa vie, ses biens & ses talens; qu'il espéroit que sa présence, son courage, & son secours délivreroient les Païs-bas de toutes les calamités dont ils étoient accablés depuis si long-tems, & que ces provinces autrefois les plus puissantes & les plus florissantes de l'Europe, mais alors ruinées & désolées par la fureur des guerres, alloient enfin sous son gouvernement reprendre leur ancien éclat, & former sous les auspices d'un si grand Prince une union formidable à leurs ennemis. Le Duc d'Anjou, qui avoit l'esprit délié & poli, répondit à ce compliment en peu de mots, mais d'une maniére tout-à-fait convenable ; & les Seigneurs s'étant jettés à genoux pour lui marquer leurs respects, il les releva & les embrassa avec beaucoup de tendresse. On lui avoit préparé dans l'hôtel de ville un logement où il passa la nuit. Le lendemain il se rendit à Middelburg à pied ; & il n'y avoit guéres moyen d'y aller autrement, toute la terre étant couverte de glace & le froid excessif. Il rencontra devant la porte les Etats de Hollande, qui le féliciterent sur son heureuse arrivée ; sur la paix qu'il avoit rétablie en France, sur la levée du siége de Cambrai, & sur le voyage qu'il avoit fait en Angleterre exprès pour le salut des provinces. Enfin sur le soir on le conduisit de la porte de la ville au logis qu'on lui avoit pré-

Le Duc d'Anjou part de Londres & arrive en Zélande.

paré,

paré, au travers d'une clôture en forme de haye, dont tout le haut étoit couvert d'illuminations, entre dix compagnies bourgeoises très-bien armées & très-bien équippées, & au milieu du bruit des trompettes & du canon de la ville & des vaisseaux qui tiroit sans discontinuer. On lui donna ensuite un repas magnifique à l'hôtel de ville, & on le pria de rester quelques jours, en attendant que les préparatifs que l'on faisoit à Anvers pour le recevoir, fussent achevés. Il passa ce tems-là à considérer & à admirer la magnificence de cette ville, ornée de maisons & de places superbes, & qui étant située dans une aussi petite isle que celle de Walcheren, n'étoit éloignée que d'un mille de trois autres places considérables. Ayant ensuite visité la flotte composée de cinquante-quatre vaisseaux destinés à le conduire à Anvers par l'Escaut, il s'embarqua le dix-sept de Février, & arriva le lendemain à Lillo, fort situé très-avantageusement dans un endroit où le fleuve se resserre & fait plusieurs détours. Il y passa la nuit; & le lendemain matin étant arrivé près d'Anvers il rasa cette ville du côté de la citadelle, précédé & suivi d'une grande quantité de vaisseaux qui l'escortoient, & au milieu de plus de vingt mille hommes en armes, qui bordoient les quais & le rivage. Enfin il descendit de son vaisseau au bruit du canon de la flotte & de la ville, & il fut reçu avec toute la magnificence possible par les Etats de Brabant, & par le Sénat accompagné des trompettes, & des autres Officiers de la ville, tous montés superbement. On lui avoit dressé dans la plaine un tribunal avec un siége d'or, entouré de vingt compagnies d'Infanterie bourgeoise, & de quelques compagnies de Cavalerie. Lorsqu'il y fut arrivé, suivi de tous les Seigneurs, de la Noblesse & des députés des Etats, le Docteur Hesselz le harangua au nom de toute l'assemblée. Après avoir remercié Dieu, & ensuite S. A. il l'assûra que tout le peuple étoit ravi de voir le Prince qu'ils avoient pris pour leur protecteur, en renonçant pour de bonnes raisons à l'obeïssance de Philippe. Il ajoûta qu'ils étoient tous disposés à lui rendre les respects qui lui étoient dûs, & à se soumettre à ses ordres. Le Prince répondit d'une maniére très-gracieuse à ce compliment, & remercia les Etats de la maniére honorable avec laquelle ils s'étoient mis sous sa protection, afin qu'il les délivrât de la tyrannie des Espagnols, & qu'il les gouvernât selon leurs loix, leurs usages, leurs priviléges & leurs franchises. Il dit que ce n'étoit pas seulement la justice de leur cause qui l'avoit engagé à se charger de cette entreprise, quoique ce fût un motif fort puissant pour lui; mais qu'il avoit été infiniment touché des honneurs qu'ils lui avoient rendus, & des marques de zéle & d'amitié qu'ils lui avoient données: qu'il étoit prêt à son tour de sacrifier pour les défendre ce qu'il avoit de biens, les secours du Roi son frere, ceux de la Reine d'Angleterre, en un mot son sang & sa vie même.

Il s'embarque pour Anvers.

On lut ensuite en Allemand & en François les articles de ce qu'on appelloit *Joyeux avénement, ou joyeuse entrée.* Théodore de Liesveldt Chancelier de Brabant tenant le livre des Evangiles, les lut, & le Duc les répeta. Après quoi il prêta aux Grands de l'Etat, à la Noblesse, & aux villes un second serment, par lequel il promettoit de se conduire en Prince équita-

Il prête serment.

 ble

HENRI III. 1582. ble, & de ne pas gouverner le païs suivant son caprice, mais conformement aux loix & à leurs priviléges.

Et est proclamé Duc de Brabant. On apporta ensuite une longue robe de velours pourpre doublée d'hermine, & la couronne ducale ou le diadême. Le Prince d'Orange lui mit la robe, en priant Dieu que cette cérémonie tournât au bonheur des peuples, & il dit au Duc: „ Voici le manteau de notre Prince; attachez-le si „ bien sur vous, que personne ne puisse vous l'arracher. „ Puis lui ayant mis la couronne ducale sur la tête, il le proclama Duc de Brabant. Après le Prince d'Orange, tous les Seigneurs lui prêterent serment suivant la formule que le Chancelier leur dictoit. Après quoi Jean Vander Wercke Pensionnaire de la ville adressa la parole au peuple en présence & par ordre du Magistrat, & déclara que le Duc alloit prêter serment de fidélité à la ville, & au marquisat du saint Empire. On lut ensuite le serment dans la langue du Brabant, & le Duc le prêta entre les mains du Sieur de Stralen Amptman * de la ville; à l'instant le Sieur de Stralen tira la clef dorée, & la mit entre les mains du Duc, comme une marque de leur obéïssance. Le Duc l'ayant prise, la rendit aussi-tôt à Stralen, & lui en confia la garde. Alors un Héraut le proclama tout haut Duc de Brabant, de Limbourg & de Lothier, au son des trompettes, & aux acclamations de toute la ville. On jetta ensuite de la monnoye au peuple, parmi laquelle il y avoit des piéces d'or & d'argent, qui avoient d'un côté la tête de François de Valois, avec le titre de Duc de Brabant; & de l'autre sa dévise, qui étoit un soleil qui dissipe les nuées, & qui réchauffe la terre avec ces mots: *fovet & discutit*, il échauffe & il dissipe.

* C'est le Baillif.

Son entrée à Anvers. Cette cérémonie étant achevée, le nouveau Duc de Brabant monta sur un cheval magnifiquement enharnaché, & fit son entrée par la porte Impériale, précédé des Officiers de la milice bourgeoise, des Huissiers, & des trompettes de la ville, & des commerçans de diverses nations, sur-tout des Allemans & des Anglois, habillés chacun à la maniére de leur païs. Pour les négocians Espagnols & Italiens, il y avoit quelque tems qu'ils s'étoient retirés pour la plûpart. Cette premiére troupe étoit suivie des premiers Officiers de la ville, des Magistrats, des trompettes, des Seigneurs, & des députés des Etats. La Noblesse de Brabant marchoit ensuite suivie du Chancelier de la province, & de Lamoral d'Egmond, frere du Comte d'Egmond qui avoit quitté le service des Etats. Les Gardes Suisses, & les Seigneurs François & Anglois fermoient la marche. Le Gouverneur d'Anvers, qui a le titre de Marckgrave ou de Marquis, marchoit immédiatement devant le Prince, la tête nuë, & le bâton de justice à la main: il avoit à côté de lui le Baron de Merode Sieur de Pietersem, qui faisoit ce jour-là la fonction de Maréchal de Brabant. Le Duc marchoit au milieu de ses Gardes Françoises, & des compagnies d'Arquebusiers & d'Arbalêtriers de la ville, où il y a plusieurs de ces sortes de compagnies. Lorsqu'il fut sous la porte, six Conseillers de la ville l'y reçurent avec un dais de drap d'or frisé, sous lequel il commença à marcher; & à quelques pas de-là il rencontra un char de triomphe, dans lequel étoit une jeune fille qui représentoit la ville d'Anvers. Il con-

continua sa marche du côté du palais ; passant de tems en tems sous des arcs de triomphe qu'on lui avoit élevés avec une magnificence extraordinaire. Le jour commençant à baisser, la cérémonie s'acheva aux flambeaux ; il y en avoit une si grande quantité, & dans un si bel ordre, que cette nuit fut aussi claire que le plus beau jour.

Henri III. 1582.

La pompe étoit fermée par une troupe de trois cens criminels condamnés au supplice, qui tous attachés à une longue corde & la tête nuë, imploroient avec une voix lamentable la miséricorde du nouveau Prince, & lui demandoient leur grace. Il la leur accorda. Le canon pendant ce tems-là tiroit sans cesse ; & ce n'étoit dans toute la ville que spectacles, & que cris de *Vive le Duc de Brabant.*

Il prête serment à l'hôtel de ville, & reçoit celui du Magistrat.

Le vingt-deux de Février, qui étoit un Jeudi, il se rendit à l'hôtel de ville ; & s'étant assis sur un trône qu'on lui avoit préparé, il préta serment entre les mains du Bourgmaître, qui à son tour fit au Prince le serment de fidélité & d'obéissance suivant une formule dictée par le Pensionnaire, & qu'un Magistrat, la main levée en l'air, répetoit tout haut au peuple, à qui l'on jettoit de l'argent comme on avoit fait la veille, & toujours au bruit des trompettes. La cérémonie entiére fut terminée par un repas très magnifique, qu'on avoit préparé à l'hôtel de ville pour le Duc, & pour les Seigneurs François & Anglois qui l'avoient suivi.

Le lendemain les Seigneurs Anglois prirent congé de ce Prince, après lui avoir recommandé, aussi-bien qu'aux Etats, les intérêts de leur Reine : le Duc de son côté leur fit de grands remercîmens, & les renvoya comblés d'honneurs.

Harangue des députés Protestans au nouveau Duc.

Le Prince d'Orange lui présenta en particulier les députés des Protestans, qui après les complimens ordinaires lui recommanderent leur cause : ils lui témoignerent qu'ils ne doutoient pas, que sous ses auspices les provinces affligées ne joüissent à l'avenir d'un sort plus heureux, comme elles l'avoient éprouvé autrefois sous les Ducs de Bourgogne, qui étoient comme lui de la maison de France, la plus illustre qui fût dans l'univers. Ils le prierent d'imiter les vertus de ces Princes, de prendre sous sa protection les Lettres, ceux qui les enseignent, & de les honorer à l'exemple de François I. son ayeul ; parce que c'est l'honneur qu'on rend aux arts, qui les fait fleurir, & que la gloire est un puissant motif pour exciter à l'étude. Enfin, après lui avoir souhaité toutes sortes de prospérités, ils prierent Dieu, le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs, de lui donner le courage & la justice de David, la sagesse de Salomon, & le zéle religieux d'Ezechias. Le Duc, ayant parlé de lui-même avec beaucoup de modestie, & ayant fait l'éloge de l'union des provinces, leur promit d'avoir un soin particulier des Protestans, de protéger les gens de Lettres, de faire tous ses efforts pour répondre à l'opinion qu'ils avoient de lui, & pour gouverner le païs de maniére que personne n'eût lieu de se plaindre. Ils prirent là-dessus congé de lui, fort contens de la parole qu'il leur avoit donnée.

Exercice de la Religion

Il ne restoit plus qu'à contenter les Catholiques, à qui l'on avoit défendu de s'assembler, & à qui on avoit interdit tout exercice de leur Religion ; & cela paroissoit d'autant plus raisonnable, qu'il faisoit profession de la même

Henri III. 1582. Catholique permis.

me Religion qu'eux. Il en avoit déja parlé au Prince d'Orange; & comme il étoit l'homme du monde le plus équitable & le plus prudent, il avoit trouvé que cette proposition étoit raisonnable, & que c'étoit même un moyen de diminuer la haine que leur avoient attirée les changemens arrivés à cette occasion. On fit donc une ordonnance qui cassoit celle qui avoit interdit l'exercice de la Religion Catholique, & elle fut publiée le quinze du mois de Mars. Elle donnoit aux Catholiques l'Eglise de Saint Michel pour y faire l'Office, & elle permettoit à certain nombre de Prêtres, qui seroient choisis par le Duc, d'y aller célébrer, à condition qu'ils renonceroient à l'obéïssance du Roi d'Espagne, & qu'ils prêteroient serment à S. A. & à la ville d'Anvers, sans quoi la porte de l'Eglise leur seroit fermée; & dans la crainte que sous prétexte de cette permission il ne se glissât quantité d'étrangers dans la ville, & que ce ne fût une occasion de troubles, l'ordonnance portoit que ce privilége ne regardoit que les habitans établis dans la ville au moins depuis trois ans. Elle défendoit aussi de venir en armes à l'Eglise, & sous peine de la vie, & de la confiscation des biens, d'insulter personne de paroles, ni par voye de fait à cause de la Religion, dans les corps-de-garde, dans les patroüilles, ni en aucun autre endroit.

Autre ordonnance en conséquence de la première.

Comme par cette ordonnance il étoit enjoint aux Catholiques de renoncer à l'obéïssance de Philippe, & de prêter serment au Duc d'Anjou, leurs députés s'étant assemblés dans le parvis de l'Eglise qu'on leur avoit accordée, il y en eut beaucoup qui aimerent mieux renoncer à l'exercice de leur Religion, qu'ils avoient souhaité avec tant d'ardeur, qu'à l'obéïssance de leur Roi, soit par amour pour lui, soit par la crainte des suites; & il ne venoit guères à cette Eglise que des femmes. On publia le onze d'Avril une autre ordonnance qui condamnoit à deux cens florins d'amende ceux qui n'obéïroient pas, & qui chargeoit les Magistrats de les y contraindre: mais ce moyen n'ayant pas réüssi, on les cita tous chacun devant leur juge, & on les condamna à être bannis, si dans trois jours ils ne prêtoient pas le serment qu'on leur demandoit.

Délibération sur les moyens d'augmenter les finances.

On traita ensuite avec les députés des Etats sur les affaires publiques, & en premier lieu comment, dans le desordre où étoient toutes les affaires, & sur-tout les finances, on pourroit fournir par mois les deux cens mille florins promis au Duc d'Anjou; satisfaire aux autres besoins de l'Etat, & remédier si bien aux maux présens, qu'on pût résister à tous les efforts des ennemis, & établir enfin une paix solide & sûre dans toutes les provinces: car jusque-là le Brabant avoit entretenu les garnisons de Liere, de Malines, de Bruxelles, d'Herentals, de Diest, de Vilvorden, d'Hooghstraten, de Westerloo, de Margrite, de Willebroeck, & même en partie celle de Bergen-op-Zoom. Les Etats de Flandre se plaignoient aussi d'être surchargés; car ils avoient à payer la solde de cent trente compagnies d'Infanterie, & de vingt compagnies de Cavalerie: & en payant deux cens mille florins par mois au Duc d'Anjou, il se chargeoit de toute cette dépense; mais comme la somme ne suffisoit pas pour soûtenir la splendeur de son rang & de sa dignité & pour payer tant de troupes,

la guerre ne se faisoit pas avec autant de vigueur & de vivacité, qu'il eût été nécessaire. HENRI III.

La garnison de Menin surprit en ce tems-là plusieurs personnes considérables du parti du Roi d'Espagne, mit en déroute auprès de Warcoin deux cens cavaliers Albanois, & prit leurs chevaux avec leurs bagages. Le Capitaine Brave s'empara en même tems de Lens en Artois. Emmanuel de Lallain Sieur de Montigny en ayant eu avis y accourut aussitôt; & ayant reconnu la place, il l'investit avec de la Cavalerie, croyant que les François étonnés de se voir si-tôt assiégés, abandonneroient ce poste où ils n'étoient pas encore bien affermis: mais il se trompa; & l'Infanterie qui lui étoit nécessaire n'étant pas venuë aussi promptement qu'il l'avoit espéré, il fut obligé de se retirer. Nos troupes étant sorties de la place, le repousserent vigoureusement, & le menerent battant jusqu'aux portes de Doüai. Cependant les assiégés, ne se sentant pas en état de se maintenir dans ce poste mal fortifié, firent leur traité avec les ennemis, qui se disposoient à venir les assiéger de nouveau; & ils abandonnerent la place le premier d'Avril. 1582. Lens pris & repris.

L'année précédente le Viceroi après la prise de Tournai avoit distribué ce qui lui restoit de milices du païs aux environs de cette place. Ces troupes ne se contentant pas de se nourrir plus délicatement que la discipline militaire ne le permet, & d'être par-là fort à charge à leurs hôtes, exigeoient encore d'eux de grandes sommes d'argent. On en avoit souvent porté des plaintes non-seulement au Viceroi, mais même aux Etats d'Artois & de Hainaut. Cela fournit un prétexte au Prince de Parme pour rapeller les troupes étrangeres qu'il avoit renvoyées à la priére des Etats. Il leur représenta dans un Conseil où ils furent appellés, combien cette milice volontaire, accoûtumée à la licence, & peu soûmise aux ordres des Officiers, étoit à charge aux provinces par des exactions continuelles qui les ruinoient: qu'il voyoit avec douleur qu'au lieu de faire la guerre aux ennemis, ils ne songeoient qu'à piller les amis. „ Il n'est pas possible, leur „ dit-il, ni d'arrêter leur licence, ni de satisfaire aux justes plaintes des „ habitans, sans faire revenir des troupes étrangeres qui sçachent obéïr à „ leurs Officiers, & combattre avec courage contre les ennemis. Profitez, „ ajoûta-t-il, de l'exemple des Provinces-Unies, qui se défiant de leurs „ forces, ont imploré le secours des François vos anciens ennemis: mon „ avis est donc que vous envoyez incessamment en Espagne une députation „ de personnes d'une fidélité & d'une prudence consommée, afin de pren- „ dre des mesures avec le Roi pour assûrer les fonds de la guerre, & afin „ de faire les préparatifs nécessaires pour la continuer avec vigueur. „ Prétexte du Viceroi pour le rappel des troupes étrangeres.

Les Seigneurs & les Etats, ennuyés de la longueur de cette guerre, consentirent sans peine à sa proposition, & nommerent pour leur député Jean Sarasin Abbé de Saint Vaast. Son arrivée fit d'autant plus de plaisir à Philippe, que personne dans les commencemens ne s'étoit plus déchaîné contre les Espagnols que cet Abbé, & qu'il avoit même fait contre eux un discours qui a été rendu public. En se chargeant de cette députation c'étoit avoüer sa faute, & en marquer du repentir. Philippe, qui étoit ravi Députation à ce sujet, & son issuë.

Henri III. 1582.

dans son cœur que le Viceroi eût ménagé si habilement l'occasion de faire revenir des troupes Espagnoles en Flandre, reçut Sarasin avec de grandes marques de bonté: ayant résolu de faire partir sur le champ deux régimens Espagnols & deux Italiens, il assigna pour cette dépense un fond de sept cens mille écus d'or; & pour gagner l'amitié des Seigneurs du païs, il leur accorda des titres illustres, comme il en avoit accordé depuis peu à Robert Comte de Melun, frere du Prince d'Epinoi.

On attente à la vie du Prince d'Orange.

Mais pendant qu'on se disposoit à agir à force ouverte, on ne négligeoit pas la voye des embûches. Depuis la proscription du Prince d'Orange, Jean d'Ysunca Biscayen, natif de la ville de Victoria, qui avoit été autrefois Commissaire des vivres aux Païs-bas, cherchoit continuellement quelque moyen d'avancer sa fortune. Pendant qu'il étoit occupé de cette pensée, il apprit que Gaspard d'Annastro son compatriote, qui faisoit depuis longtems la banque à Anvers, étoit sur le point de faire banqueroute. Il crut que dans le desordre où étoient ses affaires, il ne seroit pas difficile de l'engager à quelque coup hardi. Il y avoit environ dix mois qu'il lui avoit écrit de Lisbonne, & il l'avoit depuis fait solliciter par ses émissaires à entreprendre une chose qui lui seroit, disoit-il, aussi honorable qu'utile; qui tourneroit à la gloire de Dieu que le Prince d'Orange attaquoit par son hérésie, & à la tranquillité des Païs-bas qu'il troubloit par sa révolte. Et pour l'encourager, il lui envoya un brevet du Roi, qui lui promettoit après l'action quatre-vingt mille ducats argent comptant, une commanderie de Saint Jaques, & une fortune éclatante. Annastro, effrayé du péril auquel il s'exposeroit, balança long-tems; mais enfin ses malheurs augmentant tous les jours, il prend conseil de son désespoir, s'ouvre à son caissier nommé Antoine de Venero natif de Bilbao; & après lui avoir découvert le mauvais état de ses affaires, il lui communiqua la proposition d'Ysunca. Il fondoit en larmes en lui parlant; & Venero touché du malheur de son maître, laissa aussi tomber des larmes. Cependant la proposition lui fit horreur, soit par la vûë du péril, soit par un motif de conscience. Annastro voyant que Venero ne s'offroit point à le servir, lui demanda s'il croyoit que Jean de Jaureguy fût disposé à entreprendre un coup pareil. Ce Jaureguy qui servoit à la banque, étoit un jeune homme d'environ vingt ans d'un caractére sombre & opiniâtre; ce qui faisoit juger à son maître que s'il se détermінoit une fois, il ne reculeroit pas. Venero lui en fit un scrupule, & lui demanda si en conscience il pouvoit exposer un jeune étourdi à une mort certaine? Mais Annastro soûtint que le Prince d'Orange ayant été déclaré criminel de léze-Majesté, & proscrit par le Prince qui a droit de suppléer à la loi, il étoit permis à tout le monde de le tuer, comme un homme justement condamné: qu'il avoit consulté les Théologiens d'Espagne, & qu'ils lui avoient répondu qu'il n'y avoit point de difficulté; qu'ainsi il ne lui restoit aucun scrupule sur cet article. Aussitôt ayant renvoyé Venero, il fait venir Jaureguy; & jettant un grand soupir à son abord: „ Si je ne connoissois, „ dit-il, votre fidélité, votre constance, & votre piété sincére, je ne „ m'adresserois pas à vous dans l'état malheureux où sont les affaires publi„ ques & les miennes. Vous voyez encore mes yeux tout rouges & bai-

„ gnés

„ gnés de pleurs, & je crois que vous n'en ignorez pas la cause: car je re- „ marque depuis long-tems que vous êtes sensible aux outrages que l'on fait „ à notre Souverain; & que quoique vous soyez né en Espagne aussi bien „ que moi, vous ne laissez pas d'etre touché des maux de ces provinces, „ qui sont à notre égard comme une seconde patrie. J'ai vû d'ailleurs que „ vous plaigniez sincérement mon sort, & que vous étiez touché de me „ voir réduit à un état si malheureux par la faute & par le malheur d'au- „ trui. Il y a long-tems que je cherche quelque moyen de me tirer de „ l'abîme où je suis: mais enfin voici une occasion que m'offre la Providen- „ ce. Vous pouvez si vous avez du courage, délivrer votre Roi, votre „ patrie & votre maître. Considérez qui est la cause & l'auteur de tous „ nos maux: c'est sans doute le Prince d'Orange, qui après avoir violé la „ foi qu'il devoit à Dieu, vient de renoncer hautement à celle qu'il avoit „ jurée à son Roi. Quoique proscrit, comme il le méritoit, il a eu l'inso- „ lence de publier un écrit injurieux, où il ôse attaquer le nom & la majes- „ té de son Prince: & pour comble d'attentat, après avoir fasciné les es- „ prits par ses maniéres populaires, il vient de donner aux habitans du païs „ un Prince étranger pour Souverain. Notre Roi l'a donc justement con- „ damné à mort. C'est de cet homme qu'il faut nous défaire, si nous vou- „ lons nous acquitter de ce que nous devons à Dieu, au Roi & à la pa- „ trie. Le Roi promet de grandes récompenses; mais j'en suis moins tou- „ ché, quoiqu'elles puissent être utiles pour mes affaires & pour les vôtres, „ que du devoir que notre conscience nous impose. Il me semble qu'elle „ nous reproche notre lâcheté; disons plus, notre perfidie, si nous laissons „ vivre plus long-tems un tyran, ennemi de Dieu & des hommes, & qui „ est né pour le malheur & pour la ruine des ces provinces. „

HENRI III. 1582.

En parlant ainsi il fondoit en larmes; & jugeant à la mine du jeune homme & à son regard fixe, qu'il entroit dans ses vûës, il se jetta à son cou, & l'embrassa étroitement. Jaureguy aussitôt lui répondit avec un air intrépide: „ Je suis tout prêt; me voilà affermi dans un dessein que je méditois „ depuis long-tems: je méprise le péril & les conditions; je n'en veux „ aucune, & je suis résolu à mourir. Voyez seulement de quelle arme je „ dois me servir: comme je n'ai pas l'usage des armes à feu, je ferai plus „ sûr avec le fer. Je ne vous demande qu'une grace; c'est de prier Dieu „ pour moi, d'obtenir du Roi qu'il fasse du bien à mon pere, & qu'il ne „ laisse pas mourir ce vieillard dans la misére. Je louë votre résolution & „ votre fermeté, interrompit Annastro; mais il faut que vous ayez une meil- „ leure idée du succès: j'espére que vous vivrez, & que vous joüirez de „ la gloire qu'une si belle action vous promet. Comptez sur l'efficacité „ des priéres & des vœux dont je vais vous montrer des copies. „

Aussitôt il remplit ses tablettes d'enchantemens & de billets superstitieux, conçus en forme de priéres; mais sur-tout il y glisse un écrit, sur lequel il comptoit beaucoup plus, que sur les prétendus secrets de la magie; & il eut soin de le disposer de maniére qu'on ne pouvoit s'empêcher de le lire dès qu'on tenoit les tablettes. Par cet écrit, on promettoit au nom du Roi, que si le Magistrat de quelque ville que ce fût, traitoit bien celui qui au-

 roit

HENRI III. 1582.

roit tué le Prince d'Orange, cette ville obtiendroit du Roi toutes les graces qu'elle voudroit demander. Annaſtro qui craignoit quelque remord de la part de ce jeune furieux, dés qu'il ſeroit de ſang froid, étoit bien aiſe de lui faire eſpérer l'impunité. Cette ruſe lui réüſſit; & Jaureguy perſiſtant dans ſa réſolution, entreprit de l'exécuter un Dimanche 18. de Mars.

Annaſtro étoit ſorti de la ville le Mardi d'auparavant: ayant paſſé à Bruges, à Dunkerque & à Gravelines, il s'étoit rendu à Tournai. Le jour que Jaureguy avoit pris étant arrivé, il ſe confeſſa à Antoine Timmerman autrefois Dominicain, qui avoit coûtume de dire la Meſſe en ſecret dans la maiſon d'Annaſtro, & de faire des conférences de piété pour lui & ſes domeſtiques. A la fin de ſa confeſſion, ce forcené ajoûta, qu'il avoit réſolu de tuer le Prince d'Orange, pour délivrer les Païs-bas de la tyrannie & de l'héréſie. Timmerman approuva ce deſſein, pourvû que ce ne fût point l'avarice qui conduisît ſa main; mais la gloire de Dieu, le ſervice du Roi, & le bien de ſa patrie. A cette condition il fut abſous de ſes péchés, & après la Meſſe il reçut l'Euchariſtie. Jaureguy dit enſuite à Venero qu'il alloit exécuter ſon projet (1). Il but un coup d'un vin étranger, & ſe rendit à la citadelle, où logeoit le Prince d'Orange, qui après avoir aſſiſté au prêche du matin, venoit de ſe mettre à table avec ſes enfans, les Comtes de Laval & de Hohenlo, Jean de Naſſau, Henri Gouſier de Bonnivet, Roch de Sorbiers Sieur des Pruneaux, & quelques autres. Lorſqu'on fut ſorti de table, le Prince s'en alloit dans ſa chambre au milieu de toute ſa compagnie, lorſque Jaureguy, qui s'étoit gliſſé parmi la foule, lui tira un coup de piſtolet; c'étoit l'arme qu'il avoit choiſie. La bale entra par-deſſous l'oreille droite, paſſa par le palais ſous la machoire ſupérieure, & ſortit par la joüe gauche. Le Prince fut étourdi du coup; & il a dit depuis qu'il avoit crû que c'étoit un des appartemens de la maiſon qui tomboit. Un moment après il lui prit une foibleſſe; & il ſeroit tombé, ſi on ne l'avoit ſoutenu. Lorſque revenu à lui-même, il entendit le murmure de ceux qui étoient autour de lui, & qu'il vit du feu à ſes cheveux, il ſoupçonna ce que c'étoit, & pria qu'on ne tuât point l'aſſaſſin; ajoûtant qu'il lui

(1) J'étois lors à Anvers, & Monſieur le Prince d'Orange m'avoit au ſortir du preſche voulu retenir à dîner. Les Gardes avoient voulu chaſſer ce miſérable de la ſalle, & il les en avoit tancez, diſant que c'étoit quelque bourgeois qui vouloit voir. Il paſſoit de ſa ſalle en ſa chambre, & s'étoit arrêté à montrer la tapiſſerie à Monſieur de Laval, par-deſſus l'epaule duquel il tira ſon coup. J'y accourus auſſi-tôt, & vis le meurtrier le corps enveloppé de pentacles & toiles conjurées de Nôtre-Dame d'Oviedo. Monſieur le Prince d'Orange ayant repris ſes eſprits, me dit ces mots: Je penſois que la maiſon fût tombée ſur moi. Il eut un grand ſoin de faire ſçavoir qu'il n'y avoit rien du fait de Monſieur, lequel avec les ſiens n'étoit pas ſans peur. Mais on y envoya une forte garde pour empêcher l'abord du peuple, & fut en moins d'un quart d'heure donné un tel ordre par toute la ville, qu'il n'y avoit ni bruit ni murmure. Le meurtrier avoit quelque envie de reſerver ſon coup au ſoir au feſtin de Monſieur: ſi cela fût arrivé là, on n'eût jamais pû croire que ce n'eût été de ſon fait, & premier que la vérité eût été connuë, tout eût été en combuſtion & en carnage.

DU PLESSIS MORNAY.

lui pardonnoit de tout son cœur. Mais tous ces Gentilshommes qui étoient dans la chambre, n'ayant pas été maîtres du premier mouvement, ils l'avoient percé de plusieurs coups; & les Gardes du corps l'avoient achevé. Dans le tems qu'on menoit le Prince dans sa chambre, il jetta les yeux sur la Noblesse Françoise qui l'accompagnoit, & on l'entendit répeter plusieurs fois : „ Le Duc de Brabant perd un bon serviteur. „

HENRI III. 1582.

Troubles. Fâcheux soupçons touchant cet assassinat.

Le bruit de cet assassinat s'étant aussitôt répandu dans la ville, y causa de grands troubles; peu s'en fallut même qu'il n'y eût une sédition: le peuple couroit de tous côtés dans les ruës, & demandoit des armes, comme si l'ennemi eût été dans la place. On tendit les chaînes; les milices bourgeoises se rendirent à leurs postes sous leurs Commandans, & ce fut ce qui appaisa le tumulte qui commençoit. Il fut en quelque sorte plus grand dans la maison du Prince : on publioit parmi ces esprits légers & crédules, que les François & les Gardes mêmes avoient eu connoissance du complot, & que s'ils avoient tué le meurtrier, ce n'étoit pas par un mouvement de colère, mais de sang froid, pour empêcher qu'il ne découvrît le véritable auteur du crime. Sur cette imagination les domestiques du Prince d'Orange craignoient que ce qui avoit été manqué par un des conjurés, ne fût achevé par les autres. Ainsi la première attention que l'on eut, fut de mettre à la porte de la maison, des Gardes dont on fût assûré. Hohenlo se chargea de ce soin & fit sortir toute la foule inutile, ceux-là sur-tout dont on avoit quelque défiance.

Le Duc de Brabant étoit logé au couvent de Saint-Michel, où il se disposoit à célébrer le jour de sa naissance. On avoit préparé à cet effet des courses, des carousels, des tournois, & un bal pour le soir. Mais dès qu'il eut appris cet accident, il en fut extrêmement consterné, & craignit qu'on ne le soupçonnât, comme le bruit en couroit déja. Ainsi il fit cesser tous les préparatifs de la fête, & envoya au Prince d'Orange des personnes de confiance. Ce Prince, persuadé qu'il étoit blessé à mort, déploroit le malheur des Provinces-Unies, & du Duc de Brabant même, qui alloit avoir de terribles difficultés à surmonter.

Vérité découverte.

Pendant ce tems-là Maurice de Nassau, fils du Prince blessé & d'Anne de Saxe fille de l'Electeur de Saxe, morte depuis peu, qui n'étoit encore qu'un enfant, mais qui avoit déja une prudence au-dessus de son âge, foüilla avec soin le meurtrier de son pere, & trouva d'abord un pistolet, puis quelques papiers, un paquet de lettres & des tablettes, où l'on trouva ces vœux & ces enchantemens superstitieux sur la foi desquels Jaureguy, trompé par Annastro, s'étoit flatté qu'il s'échapperoit après qu'il auroit tué le Prince. On publia toutes ces piéces ; & comme elles étoient en Espagnol, les François furent pleinement justifiés. De Sainte-Aldegonde fut, pour ainsi dire, le médiateur de leur justification, & il se donna de grands mouvemens pour éclaircir cette affaire.

La tranquillité étant rétablie dans la maison du Prince, il ne fut plus question que d'approfondir le fait. Pour cela on mit le corps du meurtrier debout, sur un échaffaut qu'on dressa dans la place publique, afin que tout le monde pût le voir. Dès qu'on fut assûré que c'étoit un des domestiques d'An-

HENRI III. 1582.

d'Annastro, on courut à la maison, & on arrêta Venero qui y étoit demeuré en attendant le succès de l'entreprise. On prit aussi Timmerman, parce qu'on sçut qu'il fréquentoit cette maison, & que ce jour-là même il y avoit dit la Messe. Venero nia d'abord qu'il sçût rien, mais ayant été convaincu par des lettres qu'Annastro lui écrivoit de Bruges, il avoüa tout. Timmerman, chargé par sa déposition, avoüa qu'il avoit pensé d'abord, que depuis la proscription du Prince d'Orange, il étoit permis en conscience à tout le monde de le tuer; mais qu'ayant depuis examiné la chose avec plus d'attention, il reconnoissoit que c'étoit une erreur, & qu'il en demandoit pardon au Sénat. Il souhaita que cette déclaration fût ajoûtée à sa confession, & qu'on ne publiât point la premiére sans la seconde. Il fut condamné à mort aussi-bien que Venero. Le Prince d'Orange avoit demandé que si on les condamnoit à mort, on la leur fît subir la plus douce qu'il se pourroit : ainsi on les étrangla sur l'échaffaut, puis on coupa leurs corps en quatre quartiers, & on planta leurs têtes & ces quartiers aux portes de la ville & sur les boulevards. On les en ôta quatre ans après par le conseil de quelques Catholiques, lorsque la ville fut retournée à l'obéïssance du Roi d'Espagne : & alors après leur avoir rendu publiquement un culte religieux, on les inhuma.

Punition de Venero & du P. Timmerman.

Le Prince d'Orange qui étoit robuste, & d'un bon tempérament, parut au commencement reprendre ses forces. Les veines coupées par la bale avoient été resserrées par le feu qu'on y avoit mis; & il s'étoit formé une espece de cicatrice qui avoit arrêté le sang. Mais le dixiéme jour, la croute tomba, & le sang recommença à sortir avec tant d'abondance, qu'on déséspéra de pouvoir l'arrêter. Enfin tous les remedes ordinaires ayant été inutilement employés, Léonard Botal de la ville d'Aste (1), Médecin du Duc de Brabant, conseilla de boucher la playe avec le pouce, & de faire succéder continuellement des hommes les uns aux autres pour la fermer de cette maniére (2). On le fit pendant quelques jours; on arrêta

Danger où se trouve le Prince. Sa guérison.

(1) Ville de Piémont à cinq lieuës de Turin.

(2) La vérité est, que le coup de pistolet tiré de si près avoit cauterisé le rameau de la veine jugulaire en le perçant, & par consequent estanché le sang jusques à ce que l'escarre tomba. Mais ce ne fut pas l'invention de Botal qui la fit fermer : car quelque bien qu'on y tint les poulces, le sang tomboit par le dedans, tellement qu'en un matin je lui en vis rejetter par la bouche plus de cinq livres; mais les Chirurgiens par mesgarde ayant poussé une tente en la playe, ointe de quelque onguent, plus avant qu'ils ne vouloient, & ayant en vain tâché de la retirer, au bout de quelques jours, nature avec un peu d'ayde, la repoussa ; & y fut trouvé un pus blanc au bout, qui donna argumant que la veine étoit fermée, ce qui se trouva vray. Pendant l'incertitude de cette blessure n'est point croyable en quel soin en étoit tout ce peuple. Cette grande place entre la ville & la citadelle des le point du jour étoit pleine de personnes de tout sexe, âge, & condition, qui se venoient enquerir de son état; vraye recompense de ce qu'il avoit travaillé pour ce peuple. Beaucoup imputoient ce malheur à punition de ce qu'on avoit remis la Messe. Pour la Princesse sa femme, sa maladie fut une pleuresie procedée des sangmesleures qu'elle avoit euës pendant son mal, passant à tout moment d'esperance en crainte, & au rebours. Elle mourut fort chrétiennement, & l'assista ma femme jusques à la mort, qui en remarquoit une particularité rare, que quelques heures aprés avoir jetté le dernier soupir, il

rêta par ce moyen le sang qui avoit résisté à tous les autres remedes; la playe se ferma contre l'espérance de tout le monde; le Prince recouvra la santé, & le second jour de Mai, il alla au Temple pour rendre graces à Dieu. Depuis cet accident, la consternation générale avoit été si grande, qu'on eût dit qu'ils avoient perdu le pere de la patrie & leur libérateur. On fit des priéres publiques, & on ordonna plusieurs jeûnes pour obtenir sa guérison. Catherine de Nassau sa sœur, femme du Comte de Schwartzenburg, ne l'abandonna point, & lui rendit tous les services dont elle étoit capable. Charlotte de Bourbon-Montpensier sa femme, avoit été extrêmement frappée de ce malheur imprévû; & la douleur & les veilles se joignant à la frayeur, elle tomba dans une grande maladie, dont elle mourut le 5. de Mai, très-regrettée de tout le monde, & principalement de son mari qu'elle aimoit tendrement. On la porta quatre jours après à la cathédrale avec une pompe magnifique, où il se trouva plus de douze cens personnes en deüil, & elle y fut inhumée dans la chapelle de la circoncision.

Mort de la Princesse son épouse.

Annastro s'étoit rendu à Tournai auprès du Prince de Parme, & l'avoit assûré, au premier bruit de l'assassinat du Prince d'Orange, que sa blessure étoit mortelle. Le Viceroi à son instigation écrivit le 25. de Mars aux villes d'Anvers, de Gand, de Bruges, d'Ypres, & à quelques autres, pour les porter à se réünir & à se soûmettre au Roi d'Espagne, de la clémence duquel il leur répondoit: que le Prince d'Orange, l'auteur de tous les troubles, étant mort, il n'y avoit plus de difficulté à prendre ce parti. Annastro de son côté écrivit le même jour à Denis & Laurent de Meurs qui étoient à Gand. Mais comme les Etats eurent soin en même tems d'informer toutes les villes, que la playe du Prince d'Orange alloit bien, rien ne branla; au contraire les peuples irrités de la noirceur de cet attentat & d'un exemple si pernicieux, se préparerent à la guerre avec plus d'ardeur que jamais.

Les François commencerent par une tentative sur Namur, où étoit Marguerite d'Autriche Duchesse de Parme, mere du Viceroi. On s'étoit flatté

Tentative des

il lui vint un saignement par le nez qui dura bien deux heures. Quant à Monsieur le Prince, il est digne de mémoire, que se croyant mort il fut consolé par le Sieur de Villiers Pierre Loiseleur son Ministre; & comme n'esperant plus rien de sa vie, se dispensa de la défense que les Médecins lui avoient faite de parler: s'enquerant donc quel compte il pourroit rendre à Dieu de tant d'excès commis en la guerre, de tant de sang répandu, il lui disoit qu'il avoit fait la guerre sous l'Empereur Charles, & qu'étant commandé par son Prince légitime, il n'en étoit pas tenu. Pour les guerres civiles aussi demenées pour une juste querelle, soit de la Religion, soit de la patrie, y ayant apporté une bonne conscience, que tout cela étoit couvert de la justice de la cause, &c. Lors le Prince, „ A la misericorde, Mon„ sieur de Villiers mon ami, à la misericor„ de, à la misericorde! c'est là mon re„ cours, & n'y en a point d'autre, &c." Feuë ma femme y étoit presente avec feuë Madame la Princesse d'Orange, en cette extrémité. N'est aussi à oublier que Monsieur fut supplié de ratifier en faveur de Monsieur le Prince Maurice son fils le contract de Hollande & Zélande ci-dessus mentionné; ce qu'il fit assez mal volontiers, les siens disant qu'il prenoit le liquide & lui laissoit le contentieux, & fit voir des signes que la mort lui eût été plus agréable que la convalescence.

Du Plessis Mornay.

HENRI III. 1582.

François sur Namur.

té qu'on s'empareroit facilement de la place en l'absence de Gilles Comte de Berlaymont, qui en étoit Gouverneur. Dans cette idée on prépara des échelles pliantes, teintes en noir, afin qu'on les vît moins: mais les Chefs de l'entreprise n'étant pas d'accord, & le Viceroi ayant beaucoup de Cavalerie de ce côté-là, on jugea l'entreprise si périlleuse, qu'on se retira sans rien faire.

Prise d'Oudenarde par le Prince de Parme.

Le Viceroi de son côté, informé que de Montigny avoit repris Lens en Hainaut sur les François, entra en Flandre avec son armée, faisant mine d'en vouloir à Menin; mais il tomba tout d'un coup sur Oudenarde, petite ville sur l'Escaut, assez forte par son assiette. Les habitans prétendent qu'on l'appelloit autrefois Nervi, & que c'est-là qu'habitoient les anciens Nerviens. Fréderic vander Borcht commandoit dans la place, depuis que les habitans en avoient chassé Mansard, qui vouloit y faire entrer des troupes. Le Viceroi avoit fait dresser une batterie de gros canon, qui battit la place rudement; & comme la garnison & les habitans ne se sentoient pas assez forts pour soûtenir un assaut, ils lâcherent les éclufes & noyerent le païs. Mais le Viceroi qui entendoit bien la guerre, avoit fortifié son camp de maniére, qu'il avoit laissé un chemin libre pour ses convois qu'il tiroit de Tournai; en sorte que l'inondation ne causoit aucune incommodité à son armée, & qu'elle fermoit au contraire le chemin aux secours qu'on pouvoit envoyer à la ville: car les Espagnols avec des bateaux plats se promenoient sur l'inondation, & par des attaques continuelles ils fatiguoient extrémement les assiégés, qui se défendirent d'abord assez bien. Il y eut une action très-vive au bastion de la porte, où les deux partis perdirent beaucoup de monde. Bernoeille d'Anvers y fut tué du côté des habitans. Cette perte abattit entiérement leur courage, déja refroidi par les veilles & les travaux continuels. Et la division étant survenuë entre eux, comme ils virent qu'il n'y avoit point de secours à attendre, ou du moins qu'il ne viendroit de long-tems, ils firent leur traité à condition que la garnison, composée à peine de cinquante hommes (car ils n'en avoient pas voulu recevoir davantage) sortiroit avec ses armes & ses drapeaux, & que la ville payeroit trente-six mille florins. On donna aux Protestans un an pour se déterminer, ou à se faire Catholiques, ou à sortir de la ville. La prise du château de Gaure suivit de près celle d'Oudenarde.

Et du château de Gaure.

Pendant que le Viceroi étoit dans son camp, & que le Duc de Brabant n'étoit pas assez fort pour l'y attaquer, on fit quelques tentatives sur diverses places; & tandis que le Comte de Rochepot marchoit à Courtrai, les troupes d'Anvers prirent la route d'Arschot, afin d'obliger les ennemis à partager leurs forces, en voulant secourir ces places.

Prise d'Alost par les François.

Cependant Tiant Gouverneur de Ninove, le Sieur de Tempel Gouverneur de Bruxelles, & la Garde Colonel d'Infanterie, ayant fait un corps des garnisons voisines, se rendirent le 23. d'Avril devant Alost sur les dix heures du soir. Le Sieur de Mouchron y commandoit en chef, & sous lui Liedkercke avec quelques soldats. Celui-ci réveillé par le bruit, crie aux armes. Aussitôt les habitans courent en foule à l'endroit le plus foi-

foible. Nos troupes qui l'avoient prévû, firent leur attaque du côté de la porte de Bruxelles, qui étoit l'endroit le mieux fortifié ; & s'en étant approchées avec des charretes & des planches, elles planterent leurs échelles dans le fossé. La plûpart, pour y arriver, se mirent dans l'eau jusqu'aux aisselles, portant dans leurs bouches leurs arquebuses, leurs mèches & leur poudre, de peur que l'eau ne les mît hors d'état de servir ; & tenant l'épée nuë de la main droite, ils monterent ainsi sur la muraille. Un soldat fort brave, nommé le Roi, qui monta le premier, fut renversé d'un coup d'arquebuse, sans que les autres en fussent intimidés. Il y en eut environ deux cens qui franchirent la muraille, & qui commencerent par tuer tous ceux qui étoient de garde ; après quoi ils firent battre quantité de tambours qu'ils avoient apportés avec eux, afin de jetter la terreur dans toute la ville. Les habitans accourant au bruit, tirerent deux coups de canon sur les assaillans ; mais sans beaucoup d'effet. Nos troupes trouverent beaucoup plus de résistance dans la place, où elles furent repoussées jusqu'à deux fois : mais les Officiers s'étant mis à leur tête, elles firent une troisiéme charge, repousserent les habitans de la porte de Bruxelles, & la rompirent. Aussitôt la Cavalerie Françoise étant entrée, la garnison composée de cent dix soldats & la bourgeoisie armée se retirerent vers l'hôtel de ville : il y en eut environ deux cens de tués dans les ruës, entre lesquels on trouva dix-sept Prêtres. Le reste se sauva à la faveur des ténébres & sauta par-dessus les murs. Enfin après une demi heure de combat à coups d'arquebuses, la ville se rendit. Mouchron & Pierre Aloy Abbé de Ninove, furent faits prisonniers. L'Abbé donna quatre mille florins pour sa rançon & pour celle de quelques Religieux de son abbaye. Nous y perdimes vingt-cinq hommes. Le Duc mit dans la place le Sieur de Tiant de la maison de Mérode avec une garnison Françoise. Les Espagnols se dédommagerent de cette perte par la prise du fort de Gaesbeke. Pour y réüssir, quelques-unes de leurs compagnies eurent recours à un combat simulé ; & en s'entre-choquant elles arriverent jusque sous les murs de la citadelle. Ceux qui fuyoient, se disant chargés du butin de la ville d'Alost qu'ils venoient de piller, prierent instamment qu'on leur ouvrît les portes ; & la garnison fut assez crédule pour les laisser entrer dans la place, dont ils furent bientôt les maîtres.

HENRI III. 1582.

Celle du fort Gaesbeke par les Espagnols.

Quelque tems après, vers le commencement du mois de Mai, les habitans de Diest & d'Herentals pillerent Tillemont. La garnison fut si effrayée, qu'au lieu de défendre la ville, elle alla s'enfermer dans un monastére entouré de palissades, où elle demeura sans faire aucun mouvement, jusqu'à ce que les ennemis se fussent retirés avec leur butin.

Tillemont pillé.

Vers ce même tems, Charles Comte de Mansfeldt, qui avoit depuis peu quitté le service des Etats pour s'attacher au Roi d'Espagne, arriva à Dunkerque avec quinze cens chevaux Allemans & quelques compagnies Françoises, qui avoient été levées sur la frontiére par des Officiers du parti des Guises ; mais pourtant avec une permission tacite du Roi, qui étoit bien aise qu'on crût qu'il n'approuvoit pas entiérement l'entreprise du Duc d'Anjou. De Rochepot envoya contre lui un détachement auquel il joignit

HENRI III. 1582.

Combat sous Berg-Saint-Vinox.

les troupes destinées pour faire lever le siége d'Oudenarde. Le Viceroi, qui venoit de s'en rendre maître, ayant eu avis de ce dessein, va en diligence de ce côté-là, & se campe le premier d'Août sous Berg-Saint-Vinox, fort près de Dunkerque. Les François y camperent aussi, & se retrancherent en sorte que les deux armées n'étoient séparées que par un ruisseau. De Rochepot qui étoit malade à Berg, se fit porter sur le rempart, d'où ayant considéré la situation du camp des ennemis, il fit sortir le troisiéme d'Août deux mille cinq cens Arquebusiers choisis, & donna ordre aux autres de demeurer dans leur camp. Les ennemis qui étoient supérieurs, s'étoient déja emparés des fossés & des hayes; en sorte qu'ils paroissoient avoir un grand avantage sur nos troupes: mais nos Arquebusiers les chargerent avec tant de vigueur, qu'ils leur enleverent tout ce qu'ils avoient pris. A l'instant le Baron de Balenson s'avança par ordre du Viceroi avec sa Cavalerie légére & quelques Arquebusiers pour repousser nos gens; mais il fut reçû vigoureusement par un corps de Piquiers Anglois, qui le firent prisonnier avec son Enseigne. Enfin, après un combat long & opiniâtre, on se retira de part & d'autre sans que la victoire se fût déclarée: mais la perte des ennemis fut beaucoup plus grande que la nôtre.

Liere livrée aux Espagnols par les Ecossois.

La veille de ce combat, Liere, petite ville mais bien fortifiée, qui n'est qu'à trois milles d'Anvers, fut surprise très-adroitement par les Espagnols. Un des Conseillers du Sénat d'Anvers nommé Eetveldt, y commandoit avec une garnison composée de plusieurs compagnies d'Infanterie, & entre autres d'une compagnie Ecossoise, commandée par Guillaume Semple. Cet Officier, voulant se venger d'une injustice que les Etats lui avoient faite, comme il l'a publié depuis pour excuser sa trahison, traita secrettement avec le Viceroi pour lui livrer la place. Eetveldt, homme simple & crédule, & qui n'avoit aucune defiance de Semple, étant un jour à boire avec lui, cet Ecossois lui demande la permission d'essayer de faire quelques prisonniers sur les ennemis pour ravoir par échange un de ses soldats qu'ils ne vouloient point lui rendre, quelque somme d'argent qu'on leur offrît. Eetveldt y consent. Semple fait part de son dessein à son frere qu'il laissoit dans Liere, & sort aussitôt par la porte de Louvain avec vingt hommes de sa compagnie & sept autres soldats avec un tambour qu'Eetveldt y joignit. A deux milles de Liere, il fait entrer son détachement dans l'Eglise d'un village, & leur dit de se reposer. La trahison commença à se découvrir en cet endroit; car les Ecossois lierent brutalement par ordre de Semple les huit hommes qu'Eetveldt lui avoit donnés: & un moment après, Claude de Berlaymont Sieur de Haultepenne arriva avec un détachement de soldats choisis, tirés des garnisons voisines, & se mela avec ces Ecossois, qui prirent le chemin de Liere, comme des gens qui reviennent d'une course, ayant au milieu d'eux les soldats d'Eetveldt enchaînés. Les autres Ecossois, qui étoient restés dans la ville avec le frere de Semple, son Lieutenant & son Enseigne, & deux compagnies destinées à faire la garde pendant la nuit, se rassemblerent tous avant trois heures du matin sur l'esplanade. Dans le meme tems Semple se présenta à la porte avec ses Ecossois & les soldats que Haultepenne lui avoit amenés, & demanda qu'on

qu'on le fit entrer. A l'instant son frere court à l'hôtel de ville, demande que le Capitaine des patroüilles apporte les clefs, & qu'on fasse entrer Semple & ses soldats qui reviennent chargés de butin. C'étoit Corneille Criechaert qui commandoit la patroüille cette nuit-là: il fut d'avis qu'on fit entrer Semple; & il s'achemina vers la porte avec sa garde. Il y avoit quatre guichets à passer avant que d'arriver à la porte: à mesure qu'ils les passoient, ceux qui restoient dans la ville, les fermoient après eux, & y mettoient les barres. Dès que Criechaert eut fait entrer Semple sur le rempart, le traître qui sçavoit bien que les guichets étoient fermés derriére eux, donne un coup d'épée au portier qui avoit suivi Criechaert, & blesse dangereusement Criechaert lui-même. Dans cette confusion, un de ces huit soldats dont j'ai parlé, nommé Antoine Grey, se débarrasse de ses liens; & étant couru à la tour de Frasman, il y donne l'allarme. Ce fut alors que les Ecossois de la ville, qui n'avoient point branlé jusque-là, se déclarerent; car étant accourus en cet endroit, & ayant arraché les clefs aux habitans, ils rompirent les portes avec des instrumens qu'ils avoient préparés, & firent entrer les ennemis qui s'avancerent d'abord sans bruit: mais dès qu'ils eurent passé ce qu'on appelle le Haut-pont, le tumulte commença. Un bourgeois nommé Adrien de Buiten, ne doutant point de la trahison, mit l'épée à la main, & fut blessé par Semple: Aussitôt les trompettes commencent à sonner; de Berlaymont arrive, & les ennemis s'emparent des places, de peur que les habitans ne s'y rassemblent. La garnison & la bourgeoisie se dispersent; plusieurs sautent par-dessus les murs, & passent les fossés à la nage. Pendant ce tems-là, les ennemis pillerent la ville, & traiterent avec la derniére cruauté les femmes & les enfans, en tuerent plus de deux cens, & n'épargnerent pas même les Religieuses, ni l'Abbesse de l'hôpital.

Après cette indigne action, Semple alla trouver le Viceroi à Namur, qui l'envoya aussitôt au Roi d'Espagne avec des lettres de recommandation, pour lui procurer la récompense de sa trahison, ou du moins pour le mettre à couvert du ressentiment de ceux qu'il avoit trahis.

Démolition de l'abbaye S. Bernard.

Le peuple d'Anvers, consterné de la prise de Liere, rasa sur le champ une magnifique abbaye de S. Bernard, qui étoit dans le voisinage, de crainte que les ennemis ne s'en emparassent: & l'on fit dans la ville des levées de Cavalerie & d'Infanterie pour se mettre en état de défense.

Départ du nouveau Duc pour la Flandre.

Jusqu'ici le nouveau Duc de Brabant n'avoit presque pris aucune résolution pour tout ce qui regardoit les affaires publiques, que de l'avis du Prince d'Orange & des Seigneurs; il avoit fait des loix pour éviter les fraudes & les impostures à l'égard des prisonniers, & il avoit interdit toute sorte de communication avec les ennemis. Après avoir fait ces réglemens, il se disposa à partir pour la Flandre, afin d'aller prendre possession de cette province, la plus considérable des Païs-bas. Il sortit d'Anvers le 14. de Juillet, accompagné du Prince d'Orange, du Prince d'Epinoi, & de tous les Officiers de sa Cour; & s'étant rendu d'abord à Flessingue, il arriva deux jours après à l'Ecluse. Le lendemain sur le soir il fit son entrée à Bruges, où on lui avoit élevé quantité d'arcs de triomphe avec une magnificence ex-

Son entrée à Bruges.

HENRI III. 1582.

traordinaire. Il passa entre des hayes de soldats qui bordoient les ruës, & au milieu d'une quantité prodigieuse de flambeaux, dont toute la ville étoit illuminée; & il fut proclamé Comte de Flandre, aux acclamations d'un peuple innombrable.

Conjuration de Salcede.

(1) Ce fut alors qu'on découvrit par hasard la conjuration de Nicolas de Salcede Sieur d'Auvilliers, la plus importante & la plus terrible qui ait jamais été. Mais par un aveuglement fatal, Henri III. uniquement occupé de ses favoris, n'y fit pas l'attention qu'il devoit, dans la pensée qu'elle ne regardoit que le Duc d'Anjou & ses partisans. Néanmoins elle enveloppa bientôt le Roi & tout le Royaume, & les jetta dans une guerre de dix ans, qui a mis l'Etat à deux doigts de sa perte. Ce Nicolas de Salcede étoit fils de Pierre de Salcede Espagnol, qui étant Gouverneur de Vic & de Marsal au païs Messin, avoit excité dix-sept ans auparavant la guerre cardinale, & qui pour cette raison avoit été tué au massacre de Paris, comme nous l'avons dit en son lieu. Mais en même tems il étoit allié de Philippe-Emmanuel de Lorraine Duc de Mercœur, parce que sa mere & la mere de Marie de Luxembourg, femme du Duc, étoient toutes deux de la maison de Beaucaire de Peguillon. Cette alliance avoit fait oublier à Nicolas

(1) Ce récit de la conjuration de Salcede jusqu'au paragraphe vingt-uniéme suivant: De Thou n'assista pas &c. manque dans les éditions *in fol.* & 12. des *Drouarts.* On y lit seulement: *Ce fut alors qu'on exécuta à Paris Nicolas Salcede.* Cependant on ne doit pas oublier, qu'il y a en cet endroit dans l'édition *in fol.* deux astérisques ** qui prouvent qu'il y manque quelque chose qui ne parut pour la premiére fois que dans l'édition de Genéve 1620. *Edit. Anglois.* C'est une remarque qu'a eu soin de faire *du Plessis Mornay* dans la note suivante en parlant de cette conjuration.

Je crois que ces astérisques à l'entrée du propos de Salsede, nous dénotent qu'il retient beaucoup à dire. Salsede fut pris à Bruges, accusé d'avoir pris exprès un régiment au service de Monsieur, afin qu'étant mis en garnison en quelques places, il les rendit a l'ennemi. Il avoit un Italien avec lui, lequel comme les Archers du grand Prévôt le faisoient dîner à l'hôtellerie, s'appuyant contre la table se donna d'un couteau dans le ventre, & se tua; cela fit croire qu'il y avoit quelque plus profond mystere. Ainsi fut passé Salsede par la torture; & sur ce qu'on connut qu'il y alloit des menées de ceux de Guise contre la France, en fut donné avis au Roi, qui aussi-tôt envoya Messieurs de Bellievre & Brulart pour requerir qu'il lui fût envoyé, ce qui fut fait. Je les rencontray entre Montreuil & Abbeville, & s'arrêta plus d'une heure Monsieur de Bellievre avec moi, pour sçavoir ce que j'en sçavois & pensois, me repetant souvent: Si tous ceux que cet homme accuse en sont, l'Etat est perdu sans ressource; tout estonné, & plus capable d'effrayer le Roi que de le résoudre. Monsieur de Thou n'a pas sçu qu'en ce tems avoit été résolu par Monsieur avec les Etats, qu'il envoyeroit ses Ambassadeurs à la diette, qui lors se devoit tenir, & de fait se tint à Ausbourg, pour se presenter à faire l'hommage de la duché de Brabant, &c. à l'Empereur & à l'Empire. Guillaume Robert de la Mark Duc de Boüillon & moi fumes nommés pour cette charge, & envoyé un Gentilhomme à Ausbourg pour y retenir nos logis. J'en avois dressé tous les pouvoirs & despêches que je portois avec moi, avec les mandemens pour le voyage, & pour les presens qu'il y convenoit de faire; mais Monsieur qui dès-lors minutoit ce qu'il fit depuis, & ce que je prévois assez, contremanda le tout, non sans grande indignation des Etats. Je renvoyay donc ma despêche avec les protestations requises. Une des principales pieces d'icelle, étoit une harangue en Latin par moi dressée, pour la justification de toute la procedure des Etats en cette affaire.

DU PLESSIS MORNAY.

colas le ressentiment du meurtre de son pere; en sorte qu'il étoit en secret attaché aux Princes Lorrains, qui de leur côté ne laissoient échapper aucune occasion de le gagner à force de bienfaits. Ils le connoissoient déterminé aux plus grands attentats; & ils avoient besoin d'un homme de ce caractére. Il avoit été accusé depuis peu de fausse monnoye; & comme il refusa de comparoître, il fut condamné à Roüen par contumace: mais le Roi, qui étoit le Prince du monde le plus indulgent, lui accorda sa grace à la priére de Charles Duc de Lorraine. C'étoit une nouvelle obligation pour lui de ne rien refuser ni aux ordres, ni aux priéres des Princes de cette maison.

Henri III. 1582.

Origine de cette conjuration.

Après la mort de D. Juan d'Autriche, le Roi d'Espagne qui n'étoit pas fâché d'être débarrassé de ce Prince, ordonna qu'on fît une recherche exacte de tous ses papiers, & qu'on les lui envoyât, parce qu'il avoit eu des soupçons qu'il étoit bien aise d'approfondir. Il trouva en les examinant, qu'il avoit fait une ligue avec Henri Duc de Guise, qui étoit regardé en France comme le chef de cette maison, quoique le Duc de Mercœur fût de la branche aînée. Si D. Juan d'Autriche eût vécu, cette ligue étoit également pernicieuse à la France & à l'Espagne: mais comme il n'étoit plus, Philippe jugea qu'elle pouvoit desormais être aussi avantageuse à l'Espagne, que funeste à la France; c'est ce qui porta ce Prince à la renouveller secrettement, & à condition de fournir au Duc de Guise cinquante mille écus d'or par an.

On coloroit cette ligue du prétexte de la Religion, qui s'affoiblissoit tous les jours par la molesse du Roi, uniquement occupé de ses plaisirs, & par la facilité avec laquelle il toleroit deux Religions dans ses Etats: d'où il arrivoit que l'hérésie prenoit de nouvelles forces; & il étoit à craindre, disoit Philippe, qu'elle ne gagnât enfin l'Italie & l'Espagne, comme elle avoit fait les Païs-bas. Ainsi il pressoit le Duc de Guise, dont les ancêtres avoient témoigné tant de zéle pour la Foi, de s'en déclarer le protecteur en France, où elle alloit périr pour le malheur de ce Royaume florissant & de tous les païs voisins: qu'il y étoit d'autant plus obligé, que le Roi de France, malgré tous les avis qu'il avoit reçus du souverain Pontife & de lui, fomentoit le mal en négligeant d'y remédier: que le Duc de Guise, tenant un rang si considérable dans l'Etat, pouvoit sans scrupule se déclarer pour une si bonne cause, & faire tous ses efforts, même par des ligues au-dedans & au-dehors du Royaume, pour mettre la Religion de ses ancêtres à couvert du péril dont elle étoit menacée par les progrès de l'hérésie. Philippe autorisoit ce sentiment par les décisions des Théologiens, dont on ne manquoit point en Espagne, & dont les réponses étoient toujours conformes aux desirs du Prince.

Le Duc de Guise, naturellement plein d'ambition, & qui sembloit avoir hérité de celle du Cardinal de Lorraine son oncle, n'eut pas de peine à entrer dans ces vûës, d'autant plus qu'il étoit déja comme engagé par la ligue qu'il avoit faite avec D. Juan d'Autriche, & qu'il étoit ravi de se voir dans une espéce de nécessité d'exciter des troubles dans le Royaume. Il étoit assûré de la faveur du Clergé & du secours empressé de certains Re-

Aa 3 ligieux

HENRI III. 1582.

ligieux (1), qui après avoir fasciné l'esprit du peuple par des questions embarrassées, & l'avoir peu à peu détaché de l'obéïssance du Prince & des Magistrats, le portoient ouvertement à la révolte. L'indolence du Roi favorisoit ses desseins. Livré à ses plaisirs, insensible aux maux de l'Etat, tranquille sur l'avenir, enyvré des flatteries de mauvais Conseillers que ses profusions enrichissoient, ce Prince faisoit tout ce qu'il falloit pour se rendre méprisable & odieux à tout le monde. D'ailleurs la réputation & la puissance des Guises augmentoient de jour en jour, moins par leur mérite personnel, que par les fautes du gouvernement. On ne connoissoit point d'autre crédit que le leur; le Roi de Navarre, haï à cause de sa Religion, étoit comme relégué au fond du Bearn, à l'extrémité, ou pour mieux dire, hors du Royaume. Le Prince de Condé, & tous les autres Princes de la maison de Bourbon qui étoient restés à la Cour, n'y joüoient pas un grand rôle, soit qu'ils manquassent d'argent, soit qu'ils sentissent leur foiblesse. Car depuis la mort de Louis de Minterne dont j'ai parlé, le Cardinal de Bourbon (2), flatté de l'espérance de regner, à l'exclusion du Roi de Navarre, s'étoit entiérement livré aux émissaires des Guises; & après s'être dépoüillé, pour ainsi dire, de tout ce qu'il avoit d'amitié pour les Princes de sa maison, il s'étoit entiérement déclaré pour les séditieux.

Ces fondemens posés, il n'étoit pas difficile d'élever l'édifice de la rébellion. Le seul Duc d'Anjou pouvoit traverser les projets des Guises; parce qu'il avoit emmené avec lui presque toute la Noblesse du Royaume qui fait un parti très-puissant; & qu'en transportant la guerre dans les Païs-bas, il avoit laissé en France une paix qui paroissoit devoir durer long-tems. D'ailleurs il haïssoit mortellement tous les Lorrains: il imputoit à leurs intrigues la haine que ses deux freres Charles IX. & Henri III. avoient marquée pour lui, & l'espéce de prison qu'on lui avoit fait essuyer.

Philippe, grand politique, & qui devoit fournir aux fraix du parti, sentoit bien qu'il n'auroit jamais la paix dans les Païs-bas, tant qu'il n'y auroit point de guerre en France; ainsi il pressoit les Guises de prendre les armes. Ils y étoient fort portés par inclination, & par l'envie qu'ils avoient de tenir la parole donnée au Roi d'Espagne; mais ils désespéroient d'y réüssir, s'ils ne trouvoient moyen de se défaire du Duc d'Anjou, qui mettoit un obstacle invincible à toutes leurs mesures. Le Duc de Guise, per-

(1) De nouveaux Ordres Religieux, surtout des Peres Jésuites, qui après avoir fasciné l'esprit du peuple par les questions embarrassées qu'ils proposoient à leurs Pénitens, dans le secret de la Confession, & l'avoir détaché insensiblement de l'obéïssance dûë au Prince & aux Magistrats, le portoient ouvertement à la révolte. Toutes ces pratiques se faisoient de concert avec le Pape. Les émissaires du parti étoient continuellement à la Cour de Rome, d'où ils revenoient chargés de Brefs & de Bulles secrettes, adressées aux chefs de la faction, & capables d'allumer de plus en plus le feu de la sédition dans le Royaume. La funeste indolence, dans laquelle vivoit Henri, favorisoit encore les desseins des rebelles. Livré à ses plaisirs &c. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(2) Toujours environné de Moines. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

persuadé que Salcede étoit propre à les tirer de cet embarras, écrit au Duc de Lorraine qu'il avoit fait entrer dans la ligue avec l'Espagne, & le prie de faire tenir à Salcede une lettre pleine de témoignages d'amitié, & de lui enjoindre d'aller trouver les Guises. Ce scélérat, qui avoit obtenu sa grace par le moyen du Duc de Lorraine beau-frere du Roi, n'avoit cependant ôsé demeurer dans le ressort du Parlement de Roüen, parce que les lettres de grace n'y avoient point été publiées; & il s'étoit tenu caché en Champagne chez Messieurs de Coursan ses parens. Dès qu'il eut reçû la lettre du Duc de Lorraine, il vint à la Cour. Le Duc de Guise lui fit de grandes promesses, pour l'engager au crime qu'il méditoit. Un des principaux motifs qu'il employa, fut que Salcede originairement Espagnol, n'avoit pas en France une fortune convenable à sa naissance & à son mérite; & que s'il vouloit exécuter ce qu'il lui proposoit, Philippe lui donneroit en Espagne un rang & des emplois proportionnés à un si grand service. „ Vous voyez, dit-il, comment on se gouverne en France, & que „ l'hérésie s'y fortifie tous les jours, parce qu'on néglige d'en arrêter les „ progrès. Sans le Duc d'Anjou, qui desormais, si nous voulons l'en croire, va s'appeller Duc de Brabant, on pourroit y remédier; mais ce Prince y mettra toujours un obstacle invincible. Ainsi il est de la derniére „ importance pour le Roi d'Espagne, qui est aujourd'hui l'unique defenseur „ de la Foi de nos ancêtres, & pour la France même, de s'opposer à ses „ mauvais desseins. „

HENRI III. 1582.

Salcede abîmé de dettes, & poursuivi sans cesse par l'idée de ses crimes qui lui faisoient craindre pour sa vie, répondit qu'il étoit prêt à tout entreprendre. Là dessus, on convint que les Princes Lorrains leveroient à leurs dépens un régiment de soldats d'élite, dont on le feroit Colonel; qu'il passeroit par le camp des Espagnols; qu'il iroit trouver le Duc d'Anjou pour lui offrir ses services & ceux de ses amis, & pour lui demander la permission de lever un régiment, avec promesse que les soldats qu'il lui ameneroit, demeureroient plusieurs mois au drapeau. Ils étoient persuadés que le Duc d'Anjou nouvellement établi dans sa principauté, qui devoit être dans une défiance continuelle des habitans du païs, qui d'ailleurs voyoit ses troupes déserter tous les jours faute de paye, accepteroit ses offres avec joye, & lui confieroit apparemment une des meilleures places qu'il eût dans les Païs-bas, ou qu'il réserveroit son régiment pour sa garde; & que dans l'un ou l'autre de ces deux cas, il auroit une belle occasion d'exécuter leur dessein.

Le Duc de Guise ne doutoit point que cet artifice ne réüssît, & que le Duc d'Anjou qui se rappelleroit la guerre cardinale, & la mort de Pierre de Salcede, tué au massacre de Paris par les émissaires des Princes Lorrains, ajoûteroit aisément foi à tout ce que lui diroit Salcede. En effet Salcede étant arrivé à Bruges, & ayant assûré le Duc de Brabant que son régiment seroit bientôt sur la frontiére, il fut reçû de ce Prince avec beaucoup de distinction & de marques d'amitié. Mais comme le crime manque presque toujours de prudence, Salcede en venant de Lorraine, avoit passé par le païs ennemi, & étoit même resté dans le camp du Viceroi. Il disoit à la

HENRI III. 1582. la vérité, qu'il avoit eu dessein de reconnoître l'état de leur armée. Mais le Prince d'Orange, qui avoit l'esprit fin & pénétrant, & qui se défioit de tout, en prit occasion d'examiner de près la conduite & les desseins de cet étranger, Espagnol d'origine, & noirci d'un crime qui l'avoit fait condamner à mort. Le Prince avoit auprès de lui Lamoral d'Egmond qu'il aimoit tendrement, parce que sa mere qui venoit de mourir, le lui avoit fort recommandé. Il remarqua que ce jeune Seigneur, d'un esprit assez léger, avoit quitté le logement qu'il avoit près de sa maison, & qu'il en avoit pris un autre près de Salcede. Il le prit en particulier, & lui demanda d'un air irrité, quelle affaire il pouvoit avoir avec ce nouveau venu? Lamoral, après des raisons vagues & tirées de loin, lui dit enfin qu'il avoit fait amitié avec Salcede, pour se servir de lui dans l'Alchymie (1), parce qu'il y étoit très-habile. Le Prince d'Orange, soupçonnant dans ce commerce quelque motif moins innocent, conseilla à Lamoral d'etre en garde contre une science qui avoit trompé bien des gens, & contre un homme dont la réputation étoit fort mauvaise; mais en même tems il le pria de ne point parler à Salcede de l'avis qu'il lui donnoit. Aussitôt le Prince d'Orange va trouver le Duc de Brabant, auquel il communique ses soupçons. Il ajoûte qu'il sçait d'ailleurs, que Salcede n'est venu le trouver, qu'après avoir pris des engagemens avec le Prince de Parme, dans l'armée duquel il a passé, & de qui il a reçû deux confidens de leur complot; que s'il vouloit le faire arrêter, on pourroit apprendre bien des choses sur les desseins secrets des ennemis. Le Duc ne négligea pas cet avis: il avoit déja sçû que Salcede s'étoit réconcilié avec les Guises; ce qu'il avoit ignoré d'abord. On l'arréta donc dans la maison même du Duc, & on le lui présenta. Il étoit venu accompagné de François Baza de Bresse, qui avoit servi autrefois sous Ferdinand de Gonzague, & d'un Flamand, nommé Nicolas Hugot, dit de la Borde; c'étoient les deux hommes que le Viceroi lui avoit donnés. Baza attendoit hors du palais que Salcede sortît; & comme il tardoit longtems, il en demanda des nouvelles. Là-dessus on le fit arrêter; mais la Borde se sauva. Ceci se passa le 21. de Juillet.

Salcede arrêté.

Sa confession.

Au premier interrogatoire, Salcede laissa plûtôt entrevoir quelque complot secret, qu'il ne l'avoüa. Le lendemain on le ramena encore devant le Duc de Brabant; & après qu'on eut exigé le serment ordinaire, voici la confession qu'il fit de lui-même, sans aucun motif de crainte, ni de violence, comme le porte le mémoire qu'il écrivit de sa propre main. Il commence par avoüer la faute qu'il a commise contre le Roi & contre le Duc son frere; & après en avoir demandé pardon, il déclare que l'année derniére le Sieur d'Assonville, Agent du Duc de Lorraine à la Cour de France, lui avoit fait tenir des lettres de ce Prince, qui lui enjoignoient d'aller trouver le Duc de Guise: que sur cet ordre, il s'étoit aussitôt rendu à Paris, & que le Duc de Guise par les raisons que j'ai rapportées, l'avoit engagé à lui rendre service: qu'il étoit allé par son ordre en Normandie, pour voir la flotte qu'on équippoit à Dieppe, & que Strozzi devoit mener à la Ter-

cere;

(1) Art de transformer les métaux, autrement la Pierre philosophale.

cere: qu'à son retour, il avoit rendu compte au Duc de Guise de ce qu'il avoit vû: que ce Duc, instruit du nombre des vaisseaux & de la quantité de vivres qu'on embarquoit, en avoit donné avis à Jean-Baptiste de Taxis Ambassadeur d'Espagne en France, qui sur le champ avoit dépêché son petit-fils au Prince de Parme. Il ajoûta que le Duc de Guise l'avoit ensuite envoyé en Lorraine avec des lettres pour Christophle de Bassompierre, pour Chrétien de Savigny de Rosné, pour Eléonor Chabot de Charny, Lieutenant-Général du gouvernement de Bourgogne, & pour Rochebaron & Clemont: qu'après que le Duc de Mayenne fut de retour du Dauphiné, on lui écrivit en Champagne, où il étoit avec Messieurs de Coursan ses cousins, & Claude des Essars Sautour, qui ne sçavoient rien de ce qui se tramoit, & qu'ensuite on l'avoit fait venir à Paris pour la troisiéme fois: qu'à son arrivée on le mena sur le soir chez le Duc de Guise, avec qui le Duc de Mayenne & le Sieur de Villeroi étoient en conférence secrette: que Villeroi lui avoit parlé long-tems, & qu'il l'avoit fort exhorté à bien servir les Guises & le Roi d'Espagne: que pendant que de Villeroi lui parloit, les Ducs de Guise & de Mayenne se promenoient dans la chambre: qu'ils recevoient tour à tour des papiers des mains de Villeroi, dont on lui montra quelques-uns: qu'après qu'il en eut pris la lecture, Villeroi lui demanda s'il ne trouvoit pas cette affaire en bon train? ajoûtant, que ces deux Princes avoient presque toute la Noblesse à eux: que le Duc d'Aumale étoit sûr de la Picardie: que les Ducs de Guise & de Mayenne étoient maîtres de la Noblesse de Champagne & de Bourgogne: que les Seigneurs de ces deux provinces avoient déja engagé leur parole à Chabot: que Jean de Moüy Sieur de la Meilleraye sollicitoit la Noblesse du païs de Caux: que Matignon tenoit pour eux Granville & Cherbourg dans le Coûtantin: que tous les ports de Bretagne étoient entre les mains de leurs partisans, entre autres Brest, dont de Crené étoit maître: que ces forteresses, dont la mer étoit bordée, fermoient l'entrée de toute cette côte au Duc d'Anjou: que de l'autre côté, Lyon étoit ouvert au secours que l'on attendoit d'Italie: que c'étoit par-là que viendroient les troupes du Pape qui devoient joindre l'armée du Duc de Savoye, commandée par Jaques Duc de Nemours son parent: que les Espagnols descendroient en France par le Bearn, pendant que Mendoza, parent de Salcede, feroit une irruption par le païs de Lapourdan & Bayonne, & du côté de Bigorre avec les troupes de Biscaye: qu'enfin la Hilliere Commandant de la province, étoit d'intelligence avec lui.

HENRI III. 1582.

Les Ducs de Guise & de Mayenne ayant dit alors à Villeroi d'aller dans la chambre cacheter le paquet qu'ils envoyoient au Prince de Parme, ils lui avoient proposé, ajoûtoit-il, de porter à ce Prince ces lettres de créance; de lui faire des excuses sur ce qu'ils avoient été si long-tems à exécuter leurs promesses, de l'assûrer qu'ils n'avoient point perdu de tems, & que tout étoit disposé pour mettre le Roi en cage: qu'il y avoit dans le paquet un double d'un mémoire qu'il falloit envoyer en Espagne, afin que Philippe vît l'état de leurs forces & la puissance de leur parti. Qu'après cela les Guises lui avoient ordonné de dire à Farnese de tenir quel-

HENRI III. 1582. que tems son armée en repos, & de s'approcher insensiblement de Calais, pour s'en saisir quand il seroit tems, parce que le Roi, effrayé de cette nouvelle, les mettroit aussitôt à la téte de ses troupes. A mon égard, ajoûte Salcede, ils me dirent de demander au Duc d'Anjou la permission de lever un régiment pour son service, & de l'équipper à mes dépens, avec promesse qu'il seroit bientôt sur la frontiére; & de faire en sorte d'obtenir de lui le commandement de Dunkerque, parce qu'il leur étoit important, disoient-ils, d'avoir un port en cet endroit, & qu'il y avoit tout lieu d'espérer que tout réüssiroit, si Farnese s'approchoit de Dunkerque; parce que le Duc pressé d'un côté, & invité de l'autre par la proximité d'un bon régiment qui seroit sous sa main, ne manqueroit pas de le faire entrer dans la place. „ Après tous ces discours, dit-il encore, Villeroi étant entré dans le cabinet avec le paquet cacheté, je le pris; & après avoir encore juré fidélité aux deux freres, je partis pour la Lorraine. Lorsque je fus à Nancy, j'y reçus ordre du Duc de Guise de n'en point partir, sans avoir reçu de nouvelles instructions, que l'on devoit bientôt m'envoyer. „ Quelques jours après, il arriva un petit Espagnol borgne qui m'apporta des lettres du Duc de Guise, par lesquelles il m'étoit ordonné d'aller trouver Farnese. L'Espagnol se mit en chemin de son côté le vingt-quatre de Juin, jour de Saint Jean, pour porter au Pape & au Roi d'Espagne des lettres de ce Duc. Pour moi, je partis le même jour pour la Flandre; & lorsque je fus arrivé au camp de Farnese, il me pressa extrêmement d'obtenir du Duc d'Anjou une commission pour lever un régiment, afin de me rendre maître de quelque port de Flandre, comme on en étoit convenu avec le Duc de Guise. Lorsque je fus arrivé à la Cour du Duc d'Anjou, j'eus quelques conférences secrettes avec le Sieur Michel de Combelles, dont le résultat fut, qu'il avoit à ses ordres trois mille Arquebusiers, avec lesquels il étoit prêt de s'engager au service d'un autre Prince. „

Noms des conjurés. Voici maintenant les noms de ceux qui avoient part à cette conjuration, suivant qu'il l'avoit appris des créatures des Guises. Le Maréchal Jean d'Aumont; les deux de Villequiers freres Claude & René, & George fils de Claude; Claude de la Châtre Gouverneur de Berry; François de Mandelot Gouverneur de Lyon; Jean de Moüy Sieur de la Meilleraye Gouverneur du païs de Caux; Gerard de Mauleon de Gourdan Gouverneur de Calais; Corboran de Cardillac de Sarlabous Gouverneur du Havre de Grace; René de Tournemine Sieur de la Hunauldaye Gouverneur de Bretagne. Il y joignoit Louis de Gonzague Duc de Nevers, Charles de Lorraine Marquis d'Elbœuf, Jean de Léomont Sieur de Puy-Gaillard, Guy de Saint-Gelais Sieur de Lansac, François de Casillac Sieur de Sessac Lieutenant de la compagnie de Cavalerie du Duc de Guise, Foucaud de Joyeuse Comte de Grandpré, François de Balsac Sieur d'Entragues Lieutenant général de l'Orléanois, & Charles de Balsac Sieur de Dunes son frere, François de Cicogne Gouverneur de Dieppe, Adrien Baron de Breauté, François de Serillac Colonel du régiment de Picardie, d'Assonville & de Berlaymont. Il ajoûte que les Lorrains se vantoient que le Sieur d'Arques, (c'est le nom qu'ils donnoient à Anne de Joyeuse) étoit en secret dans

dans leurs intérêts, malgré la faveur du Roi laquelle il partageoit avec d'Epernon: qu'à l'égard de Paris, ils avoient pour garans de son zéle Nicolas le Gendre (1) pere de Villeroi, & Nicolas Hotman, de famille bourgeoise, mais très-accrédité dans la ville, & fort riche (2): que lorsqu'il quitta Farnese, on envoya avec lui un Italien, qui avoit ordre d'aller trouver de Gourdan Gouverneur de Calais, & de traiter avec lui de la reddition de sa place. Il nomma encore parmi les conjurés François D'O disgracié depuis peu, & qui s'étoit retiré dans son gouvernement du Coûtantin en basse Normandie, & Jean D'O Sieur de Manou son frere, Capitaine des Gardes du corps; Laurent de Maugiron Lieutenant général du Dauphiné, frere de la Beaume Comte de Suze; & Philibert de la Guiche Commandant de l'artillerie. Enfin il disoit que l'Agent qui négocioit pour cette ligue auprès du Pape, étoit le Cardinal N. de Pellevé: que le projet des conjurés étoit de mettre le Roi en prison; de pousser à bout le Duc d'Anjou; d'exterminer la famille Royale, & de mettre le Royaume de France entre les mains du Roi d'Espagne: que Henri Duc de Brunswick, beau-frere du Duc de Lorraine, qui étoit au service des Espagnols, promettoit de lever pour l'exécution de ce projet beaucoup de troupes de Cavalerie & d'Infanterie Allemande. Salcede écrivit cette confession en présence de Roch de Sorbiers Sieur des Pruneaux, de Mathurin Chartier, & de Hugue de Lavergne Capitaine des Gardes du Duc d'Anjou.

HENRI III. 1582.

Leur projet.

Quelques jours après, ce prisonnier fit rendre une lettre au Duc d'Anjou, dans laquelle il ajoûtoit à sa déposition sur certains chefs, retranchoit en d'autres, adoucissoit l'affaire, s'excusoit, & demandoit grace. Outre les conjurés de la province de Normandie qui étoient compris dans son premier écrit, il nommoit encore Chanteloupe & Bellanger, & confirmoit de nouveau ce qu'il avoit dit du Duc de Nevers, de la Rocheguion, de Combelles, du dessein sur Calais, & de l'espérance qu'avoient les Guises qu'après la prise de cette ville, le Roi épouvanté, leur donneroit le commandement général de toutes les forces du Royaume. Il ajoûtoit qu'il n'étoit point venu à Anvers, pour attenter à la vie du Duc d'Anjou: que jamais une action si détestable ne lui étoit venuë dans l'esprit, & que personne ne l'avoit sollicité à l'entreprendre: qu'il n'avoit point eu d'autre dessein que de se rendre maître de Cambrai & de Dunkerque; de chercher à débaucher quelques Colonels, & d'instruire les Guises de l'état de ses affaires, afin qu'ils l'écrivissent au Prince de Parme, qui en rendroit compte à Philippe; & tout cela en vûë d'obtenir que Louis de Figueroa son oncle maternel, lui remît le patrimoine de ses ancêtres dont il s'étoit emparé: que les Guises eux-mêmes n'avoient point eu d'autre dessein, que de fermer au Duc d'Anjou l'entrée de la Picardie & les ports de Bretagne; en un mot l'empêcher de rentrer en France. Il demandoit ensuite

(1) Nicolas de Neufville; il prit le nom & les armes de Pierre le Gendre, son grand oncle maternel, qui leur avoit donné ses biens à cette condition.

(2) Qu'on croyoit fort riche, & qui cependant mourut dans une extrême pauvreté. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1582.

te qu'on le confrontât avec les trois personnes qu'il avoit nommées dans sa premiére déposition : que la confiance qu'il avoit en Dieu lui faisoit croire fermement qu'aucun d'eux ne desavoüeroit ce qu'il avoit avancé. Il finissoit par demander grace au Duc, qu'il supplioit d'avoir égard à sa jeunesse, & de ne le pas regarder comme un assassin, ou comme un autre Maurevel (1), & de faire réflexion que ce n'étoit point comme François qu'il avoit formé ce dessein, mais comme un Espagnol dont les ancêtres avoient rendu service aux Rois d'Espagne dans leurs plus importantes affaires. Il finissoit en protestant que s'il vouloit lui faire grace & lui donner la vie, il se feroit un devoir & un honneur de la sacrifier pour sa conservation & pour sa gloire.

Le Duc en informe le Roi son frere.

Le Duc, saisi d'horreur à ce récit, & considérant que le péril ne regardoit pas moins le Roi son frere que lui, fait partir aussi-tôt le Sieur de Dammartin son Conseiller & son Chambellan, avec des lettres de confiance & une copie de la confession de Salcede, pour rendre compte à S. M. de cette affaire. Il supplie le Roi d'y faire toute l'attention qu'elle mérite, de l'examiner à fond, & de ne pas préférer ses amusemens au salut de l'Etat & au sien propre : qu'il y avoit long-tems que les intrigues des Lorrains lui étoient suspectes : que ces factieux abusoient de la bonté de S. M. que l'impunité les rendoit capables de tout ; & que comme ils ne mettoient plus de bornes à leur ambition, il ne falloit laisser passer aucune occasion de les abaisser : qu'il étoit nécessaire de s'opposer au mal naissant, parce que si l'on attendoit que la faction se fût fortifiée, le remede qu'on y voudroit apporter, viendroit peut-être trop tard.

François Baza complice se tuë lui-même. Sa sentence.

Pendant que Dammartin faisoit son voyage, François Baza qui avoit été arrêté avec Salcede, ayant trouvé un couteau, se tua le trente de Juillet, ou pour se délivrer de ses remords de conscience, ou pour se garantir des tourmens de la question. On prononça la sentence à son cadavre, qui fut écartelé, & les quartiers attachés à un gibet, avec ces mots, *pour avoir entrepris de faire périr par le fer ou par le poison le Duc de Brabant & le Prince d'Orange.*

Emotion du Roi Henri. Sa confidence à de Bellievre.

A la première nouvelle de cette conspiration, le Roi en fut frappé aussi vivement que le Duc son frere ; & dès qu'il eut renvoyé Dammartin, il fit venir Pompone de Belliévre dont il estimoit la probité. Il le prit en particulier, & d'un air triste & embarrassé, il lui parla en ces termes : „ „ Je suis fort inquiet du succès de l'entreprise de Strozzi : vous sçavez combien je m'y suis opposé ; combien j'ai eu de disputes avec ma mere à „ cette occasion, & que je n'ai donné mon consentement, que parce que „ je n'ai pû tenir contre ses priéres. J'en augure fort mal ; mais Dieu en dé- „ cidera à sa volonté, ou pour mieux dire, il en a déja décidé. J'ai une „ autre inquiétude beaucoup plus grande à l'occasion des nouvelles que je „ viens de recevoir de mon frere. Vous sçavez qu'on a arrêté à Bruges „ Salcede, ce faux monnoyeur que le Parlement de Roüen avoit condam-

„ né

(1) Qui en 1569. assassina Louis de Vaudrai Sieur de Moüy ; & en 1572. attenta à la vie de l'Amiral de Châtillon.

„ né à mort, & à qui j'ai accordé la grace à la priére du Duc de Lorraine „ mon beau-frere. A son interrogatoire il a déclaré des choses épouvantables. Voici la copie de sa déposition; voyez si vous pouvez la lire sans „ être saisi d'horreur. „ De Belliévre ayant pris l'écrit, commença à le parcourir; & le Roi qui examinoit sa contenance, voyant que son visage changeoit à tout moment: „ Vous êtes émû, lui dit-il, & vous avez raison; „ car quoiqu'il y ait bien des choses dans cette déposition, qui en diminuent l'autorité dans mon esprit, cependant comme le fondement en est „ réel, je crois qu'un Prince obligé de veiller non-seulement à sa propre „ sûreté, mais encore à celle d'une infinité de personnes que Dieu lui a „ confiées, ne peut pas en honneur & en conscience négliger de pareils „ avis. C'est pour cela que je vous ai choisi entre tous ceux qui composent mon Conseil, pour vous faire part de ce mystére, & pour vous „ charger d'en approfondir la vérité. Je sçais les liens d'amitié & d'alliance qui vous attachent à Villeroi; mais la fidélité que vous devez à votre „ Souverain, & l'intérêt de votre patrie, sont des liens encore plus forts „ pour un homme comme vous. D'ailleurs ce qui est dit ici sur le compte „ de Villeroi, m'est suspect par bien des endroits. Je crois avoir des preuves „ indubitables de sa fidélité, par la maniére dont il m'a servi dans des affaires très-importantes. Mon intention est donc que vous alliez sur le champ „ trouver mon frere avec Pierre Brulart (c'étoit un des quatre Sécretaires „ d'Etat & qui avoit le département de Flandre); & de mon côté j'en „ parlerai à la Reine ma mere. Je ne veux point que vous en fassiez mystére à Villeroi, de peur qu'il ne paroisse que je me défie de sa fidélité. „ Vous ferez entendre à mon frere, que je suis dans une inquiétude extrême sur cette affaire, & vous mettrez tout en œuvre pour obtenir de „ lui que le coupable soit envoyé en France sous bonne garde, après que „ vous l'aurez interrogé. Si mon frere y consent, je verrai que l'accusation „ est sérieuse, & que ce n'est point une calomnie: mais s'il le refuse, je „ compterai que tout ceci n'est qu'une fable inventée par quelques personnes de sa suite, qui cherchent à nous brouiller ensemble, & à troubler „ le repos de ma vie. „

Il l'envoye au Duc d'Anjou avec le Sécretaire Brulart.

De Belliévre & Brulart ayant reçu ces ordres, se rendirent à Bruges: le Duc d'Anjou leur fit de grands honneurs & leur permit d'interroger Salcede. L'accusé répeta tout ce qu'il avoit dit. De Belliévre ayant demandé ensuite que l'accusé fût conduit en France, le Duc d'Anjou n'en fit aucune difficulté. On amena le coupable qu'il remit entre leurs mains; mais le Prince écrivoit de tems en tems au Roi son frere, de faire bien examiner cette affaire qui étoit de la derniére importance, & de ne rien donner ni à la faveur ni à la prévention dans le parti qu'il prendroit, parce que s'il en prenoit un mauvais, il n'y auroit plus lieu au repentir.

Salcede ramené en France.

Salcede fut conduit d'abord au château de Vincennes à une lieuë de Paris, où le Roi l'entendit en présence de la Reine sa mere, du Chancelier de Birague, de Chiverny Garde des Sceaux, de Belliévre, & de Brulart. Il y appella aussi Christophle de Thou premier Président, & de la Guesle Procureur général. Salcede ne convint plus de rien: il dit que des Pruneaux, de

Interrogé en présence du Roi, il désavoue son crime.

Henri III. 1582. de Lavergne & Chartier lui avoient dicté sa confession, & qu'ils l'avoient forcé de l'écrire. Là-dessus le Roi l'interrompant; „ Pourquoi donc, lui „ dit-il avez-vous répeté la même chose à de Belliévre, en l'absence de „ ces gens qui vous ont fait violence " ? Salcede répondit que les menaces de Belliévre l'avoient intimidé, & que tant qu'il avoit été dans la maison du Duc d'Anjou, il avoit toujours été saisi d'effroi. De Belliévre, homme d'ailleurs fort patient, & accoûtumé à ces complaisances si ordinaires à la Cour, ne put se contenir, & s'écria que Salcede étoit un calomniateur.

Délibération à son sujet. De Vincennes il fut mené à la Bastille, où de Birague l'interrogea en présence du Roi, & des autres personnes qui s'étoient trouvées à l'interrogatoire de Vincennes. Il dit encore que c'étoit par force qu'on lui avoit arraché la déposition qu'il avoit écrite. Là-dessus on examina le parti qu'il étoit à propos de prendre à l'égard d'un accusé, qui faisoit des déclarations directement opposées: les avis furent partagés.

Avis du premier Président de Thou. De Thou, ayant eu ordre de parler le premier, dit que la vie d'un pareil scélérat n'étoit pas assez de conséquence pour qu'on pût regarder son supplice comme une vengeance proportionnée à ses crimes: qu'il étoit donc d'avis de le laisser en vie pour intimider les complices, si la conjuration étoit réelle, & pour avoir de quoi les convaincre au besoin: que si cette conjuration n'étoit qu'une calomnie inventée par des personnes turbulentes & mal intentionnées, la vie du criminel pourroit servir à justifier l'innocence de ceux qu'il avoit accusés. Tel fut l'avis de ce Magistrat, qui opinoit ordinairement en peu de mots. Ce sage vieillard, pénétré jusqu'au fond du cœur de voir le Roi courir à sa perte, jugeoit qu'il n'y avoit que la crainte d'un malheur prochain, qui pût retenir ce Prince dans les justes bornes d'une domination légitime; & mettre un frein à la licence affreuse qui lui faisoit tout sacrifier pour contenter ses passions; ainsi il croyoit qu'il étoit important de l'intimider & d'arrêter par-là l'impétuosité de son naturel: que tant que Salcede vivroit, & seroit pour ainsi dire devant ses yeux, le souvenir du péril dont il avoit été menacé, se présenteroit sans cesse à son esprit, trop porté à l'indolence & à la sécurité; & que c'étoit d'ailleurs un moyen de tenir les conjurés en bride, par la crainte qu'il ne les dénonçât.

Autre avis opposé. Les autres soûtenoient au contraire que si la conjuration étoit vraie, le supplice de Salcede épouvanteroit ses complices, au lieu que si on le laissoit vivre, le désespoir les pourroit jetter dans quelque parti violent: que si elle étoit fausse, il falloit par la mort du calomniateur donner à l'innocence accusée la satisfaction qui lui étoit duë; qu'autrement il pourroit arriver, si on laissoit vivre Salcede, que ces innocens, irrités de se voir injustement soupçonnés, prendroient un parti qui les rendroit vraiment coupables.

Suivi par le Roi. Raisons de cette préférence. Le Roi fut de ce dernier avis, tant par l'impatience qu'il avoit de se délivrer de cet embarras, que parce que le premier Président, qui étoit Chancelier du Duc d'Anjou, lui étoit devenu suspect, comme il avoit paru quelques mois auparavant: voici à quelle occasion. De Thou avoit pris la liberté de conseiller à ce Prince de ne plus tant faire d'Edits bursaux, sans

fans quoi il se croyoit obligé de lui dire qu'il verroit bientôt éclôre des révoltes dans tout le Royaume. Le Roi jugeant de cet avis plein de candeur, non par la probité de celui qui le donnoit, mais par la disposition d'esprit où il se trouvoit lui-même, non-seulement n'eut aucun égard à la remontrance; mais se tournant vers une foule de flatteurs qui étoient autour de lui, il dit avec un air de mépris *que le bon homme radotoit*. Au reste de Thou, vraiment homme de bien, aussi zélé pour l'intérêt public, qu'indifférent pour le sien propre, oublia sur le champ cet affront: mais la compassion qu'il avoit pour ce Prince aveuglé, & qui ne prenoit que de mauvais conseils, le jetta dans un chagrin qui le conduisit enfin au tombeau. Car l'affaire de Salcede ayant été renvoyée au Parlement, de Thou qui jugea que c'étoit-là le préliminaire des maux qu'il avoit prédits, fut à l'instant attaqué d'une fiévre lente, qui dégénéra bientôt en double tierce. Cette indisposition ne l'empêcha pourtant point de venir au Parlement, de peur qu'on ne le soupçonnât de vouloir éloigner le jugement; & il y présida jusqu'à l'arrêt, qui fut prononcé le vingt-cinq d'Octobre, & qui portoit que Salcede, convaincu du crime de léze-Majesté, seroit tiré à quatre chevaux & écartelé, & que les quartiers seroient attachés chacun à un gibet, & mis aux quatre principales portes de Paris: que sa tête seroit portée à Anvers pour être exposée dans le lieu qui seroit ordonné par le Magistrat: que ses confessions, les lettres particuliéres qu'on lui avoit trouvées, les déclarations qu'il avoit faites depuis que son procès avoit été commencé, seroient brûlées & mises en cendre, comme malignement & calomnieusement inventées contre l'honneur de plusieurs Princes, Seigneurs, & autres personnes; & qu'avant que d'être conduit au supplice, il seroit appliqué à la question extraordinaire. Il avoüa de nouveau ce qu'il avoit confessé dès le commencement: mais comme on le remenoit au cachot par un escalier obscur, un certain Prêtre Jésuite lui conseilla de rétracter encore tout ce qu'il avoit confessé. Le scélerat le fit en effet, & persista jusqu'à la mort dans sa rétractation, criant sans cesse que les Princes Lorrains étoient des gens de bien, & qu'ils étoient innocens de tous les crimes dont on les chargeoit. Lorsqu'il fut mis à la question, le Roi y assista caché derriére un rideau; il alla même à l'hôtel de ville pour le voir écarteler. Il y eut bien des gens qui trouverent qu'un pareil spectacle ne convenoit guères à la dignité Royale.

HENRI III. 1582.

Jugement de Salcede.

De Thou n'assista pas à la question de Salcede, & ne signa pas l'arrêt qui lui fut prononcé, & dont on n'avoit fait qu'une minute. Sa maladie étoit si augmentée, & ses forces tellement affoiblies, qu'il ne put faire ni l'un ni l'autre. Enfin le mal empirant toujours, il mourut le premier de Novembre, sept jours après la condamnation de Salcede, âgé de soixante & quatorze ans deux mois & cinq jours. Sa mort fut sincérement pleurée, non-seulement par le peuple de Paris, mais par les Grands, & par tous les Ordres du Royaume. Lorsqu'il vit approcher sa derniére heure, il montra la même fermeté qui avoit paru dans toute la conduite de sa vie; & après avoir fait un assez long discours sur la providence de Dieu, & l'avoir remercié avec une grande humilité de tous les bienfaits dont il l'avoit comblé; après avoir recommandé sa femme & sa famille au Roi qui envoyoit souvent

Mort du premier Président de Thou.

HENRI III. 1582. sçavoir de ses nouvelles, il fit à Dieu devant tout le monde la même priére que lui fit autrefois Saint Martin; *Seigneur, si je suis nécessaire à votre peuple, il n'y a point de travail que je ne supporte volontiers.* Enfin il vint à parler sur les affaires publiques; & prévoyant le malheur dont le Royaume étoit menacé, il dit qu'il plaignoit le sort de ceux qui restoient après lui, & qu'il craignoit beaucoup que Salcede ne ressemblât à Cassandre, en ce que l'un & l'autre auroient prédit la ruine de leur païs, sans être crus de leurs citoyens qu'après l'évenement. Ce furent les derniéres paroles qu'il dit à ses amis. Après quoi ayant reçû le saint Viatique, il ne songea plus qu'à se recüeillir, & à prier Dieu tout bas; il mourut dans une douce agonie.

Ses talens, son caractére & son mérite. Telle fut la fin de cet homme illustre, qui avoit une grande connoissance de tout ce qui regarde la Religion, le Droit ancien, & le Droit François; qui joignoit à une véritable piété beaucoup de prudence, de grandeur d'ame & de candeur; une gravité sans affectation, un amour tendre pour sa patrie, une justice à toute épreuve, & beaucoup d'humanité pour tout le monde; au dessus de toute envie, comme de toute avarice, jamais personne ne détesta plus véritablement que lui ce dernier vice. Malgré son éloignement pour la superstition & l'esprit de cabale, deux puissans ressorts dont se servent les ambitieux pour gagner le peuple crédule, sa conduite toujours égale, & sa probité reconnuë de tout le monde le firent tellement respecter, qu'on le regardoit comme le maître absolu de tous les Ordres de la ville: & plusieurs ont cru que si ces complots secrets, qui se tramoient dès son vivant & qui ont enfin abouti à une révolte ouverte, n'ont pas éclaté avant sa mort, c'est au crédit qu'il avoit sur le peuple qu'il faut l'attribuer. Les personnes les plus sensées disent encore aujourd'hui, à l'honneur de sa mémoire, que s'il eût vécu six ans après, lorsque la ville, dominée par la fureur, se révolta hautement contre son Souverain, sa présence auroit été capable d'arrêter les troubles: que cet homme plein de respect pour la Majesté Royale, & de tendresse pour sa patrie, avec un courage fondé sur l'innocence, & une grandeur d'ame qui le faisoit respecter, n'auroit pas manqué de se montrer en public; & que tandis que la frayeur empêchoit les autres de se montrer, il auroit été au travers de ces cris séditieux se présenter avec un air intrépide à cette multitude forcenée. Le Roi, qui avoit marqué une espéce d'aversion pour ce grave Magistrat dont les remontrances continuelles l'importunoient, le regretta, & le pleura après sa mort: & lorsque les troubles commencerent, & qu'il cherchoit inutilement un Chancelier de l'Hôpital, ou un François de Montmorenci, on lui entendit souvent dire, qu'il étoit assûré que Paris ne se seroit jamais révolté, si de Thou avoit été à la tête du Parlement.

Ses funérailles. Soit pour effacer de l'esprit du peuple l'idée dans laquelle il étoit que la Cour avoit été cause de la mort du premier Président; soit qu'en effet ce Prince se repentit de l'avoir maltraité, il ordonna qu'on lui fit de magnifiques funérailles. Ainsi, malgré l'inclination de ce grand Magistrat, naturellement ennemi du faste & de l'ostentation, sa pompe funébre fut des plus superbes. Sa mort étant tombée dans les vacances, le Roi ordonna qu'on remît la cérémonie après la Saint-Martin; & comme il ne pouvoit pas y

assister, il se mit à ses fenêtres avec les deux Reines pour voir passer le convoi : presque tout le Parlement, les Princes, les Grands qui étoient à la Cour, & tous les Ordres de la ville y assisterent en habit de deüil ; on ferma les boutiques, & tout le peuple répandu dans les ruës honora sa pompe avec un silence profond, marque certaine de la douleur publique. L'oraison funébre fut prononcée par Jean Prévôt Théologien célébre, Curé & Archiprêtre de Saint Severin. Le corps fut porté dans l'Eglise de Saint André, & enterré dans la chapelle de sa famille. Quantité de sçavans non-seulement de France, mais d'Italie & d'Allemagne lui firent des épitaphes en vers, qui immortaliseront à jamais sa mémoire & ses vertus, lesquelles dureront plus long-tems que le tombeau de marbre, qui lui a été élevé par Jacqueline Tuelleu sa femme, & par ses héritiers. Il passa cinquante ans avec cette digne épouse, sans que jamais leur union & leur amitié se soit démentie.

Achille de Harlai lui succede dans la charge de premier Président.

Le Roi nomma à sa place Achille de Harlai, qui avoit épousé Catherine de Thou sa fille. Ce grand Magistrat, vraiment digne de cette place importante, étoit alors à Clermont en Auvergne, pour y tenir les Grands Jours, & y fit faire un service solemnel pour son beau-pere. Le nouveau Duc de Brabant de retour à Anvers, y reçut la triste nouvelle de cette mort qui l'affligea extrêmement. Il perdoit en effet un excellent ami, sur la fidélité duquel il pouvoit compter, & qui en cas que le Roi vint à mourir, pouvoit contenir dans le devoir la ville & le peuple de Paris, & à son exemple toutes les autres villes du Royaume. Comme il perdoit encore son Chancelier, il nomma à cette place Guy du Faur, dont j'ai fait une mention honorable en plusieurs endroits de cette histoire, & qui étoit très-ami de celui qui venoit de mourir. Il étoit aussi alors absent de la Cour, ayant pris le tems des vacances pour faire un voyage à sa terre de Pibrac auprès de Toulouse.

Guy du Faur dans celle de Chancelier du Duc d'Anjou.

Fin du Livre soixante & quinzième.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-SEIZIEME.

SOMMAIRE.

Suite des guerres de Flandre. Le Duc d'Anjou se rend à Gand. Combat donné proche de cette ville. Exploits des François & des Espagnols. Arrivée des Ambassadeurs du Grand Seigneur aux Païs-bas, au sujet du commerce. Continuation de la guerre en Frise. Prise du Général Schenck. Il quitte le parti des Espagnols, & passe au service des Etats. Tentative de Verdugo sur Lochem. Il surprend Steenwyck. Suite des affaires de France. Mollesse & indolence de Henri III. Troubles du Royaume. Réforme du Calendrier. Sources de l'erreur qui s'y étoit glissée. L'Electeur de Saxe empêche qu'il ne soit publié en Allemagne. Il est reçu en France & dans les Païs-bas. Concile provincial de Bourdeaux. Renouvellement de l'alliance de la France avec les Suisses. Morts illustres, de Jaques Pelletier, de Joubert, de Buchanan. Origine de la guerre de Cologne. Antiquités de cette ville. Entreprises de Gebbard Electeur de Cologne. Il favorise les Protestans. Il se marie, & veut retenir son archevêché. Il envoye des députés à la diette d'Augsburg. Le Pape lui écrit. Edit qu'il fait publier en faveur de la liberté de conscience. Extinction de la famille des Comtes de Hoye. Suite des affaires du Nord. Continuation du siége de Pleskow. Paix entre la Pologne & la Moscovie, concluë par l'entremise du Jésuite Possevin. Contestation entre les Rois de Pologne & de Suède sur la proprieté de la Livonie. Ambassade du Kan des petits Tartares au Roi de Pologne. Jaucola Vaivode de Valachie pris par les Polonois, & puni de mort. Diette de Pologne. Réglemens faits par cette assemblée. Etablissement d'un evêché à Wenden, au lieu de l'archevêché de Riga, qui étoit aboli. Armement des petits Tartares contre la Pologne. Réglement des affaires de la Prusse Royale. Défaite de quelques troupes Turques en Hongrie.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Emm. de Meteren. Jean Petit. Censorin. Plutarque. Dion. Cl. Ptolemée. Denys le Petit, ou Exiguus. Jean de Royaumont. Pierre d'Ailly. Jean Cusano. Robert de Lincoln. Paul de Middelburg. Jean Gines de Sepulveda. Jean-François Spi-

Spinola. Benoit Maggiarino. Luc Gaurico. Antoine Ricobono. Joseph Moletio. Speron Speronius. Matthieu Macini. Juntino. Albert Leonin. Guidubaldo de la maison des Marquis del Monte. François de Foix de Candale. Antoine Lilio. Joseph Scaliger. Michel Maestlin. Christophle Clavius. Hugolin Martelli. François Viete. Maurice Cordée. Jean d'Alibour. Simon de Provencheres. Michel Isselt. R. Heidenstein. Jean Leunclavius.



E Duc d'Anjou ayant changé le Sénat de Bruges vint à Gand, accompagné du Prince d'Orange, & fit son entrée dans cette ville avec une pompe vraiment Royale. L'armée qui étoit à Loo & à Dunkerque, l'y vint joindre: mais elle se trouva fort diminuée. Comme les Anglois ne s'accommodoient pas de Jean Norris leur Colonel, la plûpart prirent parti dans les troupes ennemies; en sorte que l'armée du Duc d'Anjou étoit réduite à quatre mille hommes au plus. Elle étoit campée dans une bourgade aux environs de Gand. Le Prince de Parme qui étoit supérieur en nombre, informé d'ailleurs que la garde se faisoit négligemment, résolut de les attaquer. Il laissa donc ses bagages pour faire plus de diligence, & marcha de côté-là; mais nos troupes averties de son dessein, se préparerent à le bien recevoir. Le Sieur de la Pierre Maréchal de camp ayant donné ordre au Colonel de Sesseval de prendre son régiment avec les Gardes du Duc d'Anjou, & d'escarmoucher avec les ennemis pour les amuser pendant qu'il rassembleroit ses troupes, & qu'il mettroit en sûreté ses bagages, rangea promptement l'armée en bataille & marcha vers Gand. Il avoit placé au front qui regardoit l'ennemi, un régiment Anglois avec quelques escadrons Allemans; ils étoient suivis du régiment du Colonel Jean le Beuck, & de Norris qui avoit sous ses ordres trois escadrons Anglois, & quatre François. Ce n'étoit que de la Cavalerie légére, qui voltigeant à la tête, escarmouchoit comme font ordinairement les volontaires. Après eux marchoient trois compagnies de Gendarmes François avec le régiment de Fouqueroles, frere du Sieur de la Pierre, & quelques compagnies de Flamans & d'Ecossois qui formoient une ligne. Sesseval fermoit la marche avec le régiment Anglois dont j'ai parlé, & un gros corps de Piquiers. Il y avoit à la premiére ligne du Prince de Parme environ quatre mille fantassins & mille chevaux, qui furent fort maltraités par nos troupes que le Beuck & Fouqueroles avoient mises en embuscade en plusieurs endroits, d'où elles sortoient à propos pour charger les ennemis; ce qui troubla beaucoup leur marche, & empécha qu'ils ne pussent attaquer notre armée tous ensemble: ainsi elle arriva à Gand sans autre perte que de quelques Capitaines. Dès qu'elle parut, Rochepot qui avoit été malade, & qui n'étoit pas encore bien rétabli, sort de la ville, se saisit de la colline & des moulins qui sont auprès de la porte de S. Lievin & se met en bataille en face des ennemis qui marchoient avec beaucoup de confiance & de fierté. En même tems il détache quatre compagnies d'Infanterie avec la Cavalerie de Norris & quelques Piquiers Anglois, & leur ordonne de les charger, de faire en sorte de les attirer vers les murs, & pour cela de se retirer insensiblement, dès qu'ils verroient le combat échauf-

HENRI III. 1582.

Affaires de Flandre.

Combat sous les murs de Gand.

HENRI III. 1582. échauffé, afin qu'il pût faire joüer alors l'artillerie de la ville. Le Duc d'Anjou, le Prince d'Orange, & le Prince d'Epinoi étoient assis sur le rempart pour voir le succès. Le choc fut rude; & il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre. Nos troupes, qui avoient rompu leurs rangs pour se retirer, se remirent en bataille sous les murs de la place; & l'on fit un feu terrible de canon, qui incommoda beaucoup les ennemis. Cependant leur Général s'étant avancé avec le gros de son armée, ils demeurerent deux heures en bataille, harcelant en vain nos troupes par de légéres escarmouches. Le Prince d'Orange, soupçonnant que le dessein du Prince de Parme pouvoit bien être de passer l'Escaut, & d'entrer dans le païs de Waes où il trouveroit des vivres en abondance, en avertit le Duc d'Anjou, qui fit aussitôt rentrer sa Cavalerie, laissant seulement trois escadrons avec son Infanterie. Le Prince de Parme s'en étant apperçu, fit charger notre Infanterie qui n'avoit presque plus de Cavalerie pour la soûtenir; l'action fut encore fort vive; & il y eut beaucoup de monde de tué, tant des ennemis que des nôtres. Octave de Gonzague y fut dangereusement blessé; Mondragon eut un cheval tué sous lui; il y eut bien deux cens hommes de tués du côté des Espagnols, & à peu près autant du nôtre. Sur le soir le Prince de Parme fit enterrer ses morts & mettre ses blessés sur des chariots, & songea à la retraite. Beaucoup de gens crurent qu'il auroit pû tirer un avantage considérable en cette occasion, s'il avoit fait plus de diligence.

Le Duc d'Anjou, ayant laissé à Gand le Prince d'Epinoi avec son Infanterie & sa Cavalerie, partit le lendemain pour Dendermonde, où on lui fit une réception magnifique. De-là il se rendit à Anvers le deuxiéme de Septembre, après avoir dispersé les troupes qui l'avoient suivi, afin de leur donner le tems de se refaire. Sur la fin de Septembre François d'Epinai Sieur de Saint-Luc se mit en marche avec deux mille hommes de pied & cinq cens chevaux, suivi des Colonels de Tempel & Sesseval pour aller aux ennemis. Il tira quelques canons d'Anvers, & vint à Bruxelles: mais à la priére des habitans il attaqua le fort de Gaesbeke, où il y avoit un régiment d'Infanterie, & la moitié d'une compagnie de Cavalerie de Wallons confédérés qui incommodoient beaucoup cette ville. Il perdit beaucoup de tems à transporter son canon tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, parce que le parapet s'étoit trouvé beaucoup plus élevé qu'il n'avoit cru. La garnison parlementa enfin, & on la laissa aller la vie sauve avec le bâton blanc à la main. Saint-Luc détacha ensuite Sesseval avec quatre cornettes de Cavalerie légére pour sommer le château de Toulouse, qui se rendit aux mêmes conditions que Gaesbeke.

Prise de Gaesbeke & du château de Toulouse.

De Rochepot voulant inquiéter la ville de Liere, fit approcher deux piéces de canon du château d'Eckoven qui n'en est qu'à un mille & demi; mais la garnison se rendit sans attendre que le canon tirât: on la laissa sortir la vie sauve, & le bâton blanc à la main. Il attaqua ensuite le château de Rost sur le Demer près de Haeght: la place se rendit après trois jours de résistance. De Rochepot & le Colonel la Garde y furent blessés. Duffele suivit l'exemple de ces places & se soûmit. Le Duc d'Anjou attendoit de nou-

Reddition des châteaux d'Eckoven, de Rost, & Duffele.

nouvelles troupes que le Duc de Montpensier lui amenoit. C'eſt ainſi qu'on appelloit alors le Prince Dauphin d'Auvergne, Loüis de Bourbon ſon pere étant mort le vingt-trois de Septembre, à Champigny en Touraine. HENRI III. 1582.

Le Prince de Parme, informé de ſa marche, ſongea à mettre la frontiére à couvert, & à augmenter ſon armée pour ſe tenir entre les forces que nous avions dans le païs, & celles qui étoient en marche pour s'y rendre, afin d'empêcher leur jonction. Il avoit reçu ſur la fin de l'été quarante & une compagnies d'Infanterie Eſpagnole qui venoient d'Italie, & qui faiſoient environ cinq mille fantaſſins commandés par deux Colonels, Mondragon l'aîné, & Pierre Pacheco (1), & un pareil nombre d'Italiens en ſeize compagnies, ſous les ordres de Mario Cardoino, & de Camille del Monte, avec quantité d'Allemans, de Bourguignons, & de mineurs Bohémiens. Il lui étoit encore arrivé un régiment nouveau de Bourguignons, commandé par le Marquis de Varambon, & ſix régimens Allemans, dont les Colonels étoient Robert de Gimbergh, Charles Comte d'Aremberg, le Comte de Berlaymont, Jean Manriques, le Comte Charles de Mansfeldt, & Floris de Berlaymont Sieur de Floyon, & neuf régimens Flamans ſous autant de Colonels, qui étoient Emmanuel de Lallain de Montigny, Philippe Comte d'Egmond, Gabriel de Liques, Pontus de Noyelles Sieur de Bours, qui mourut vers ce tems-là, le Baron d'Aubigny, le Sieur de Manvy, & Claude de Berlaymont de Haultepenne. Il fut encore joint par les troupes de Valentin de Pardieu Sieur de la Motte, qui étoient compoſées de toutes ſortes de nations; par les régimens de Robles de Billy, d'Anholt Baron de Friſe, & de François Verdugo; enfin par vingtſept compagnies de Cavalerie Italienne & Eſpagnole, & douze Flamandes qui ne faiſoient que quatre mille chevaux. Toutes ces troupes, y compriſes les garniſons des places frontiéres, faiſoient environ ſoixante mille hommes; & en ſupputant la dépenſe de leur entretien, on trouva que la ſolde coûtoit par mois, tant au Roi d'Eſpagne qu'aux provinces des Païsbas, ſix cens ſoixante & onze mille huit cens cinquante-ſept écus d'or, outre les dépenſes de l'artillerie, des mineurs, des pionniers, & autres ſemblables, qu'on évaluë d'ordinaire au tiers de la dépenſe des troupes. Malgré ce grand nombre, le Prince de Parme ſe plaignoit qu'il ne pouvoit pas mettre en campagne une armée de trente mille hommes, la moitié étant employée à la garde des places.

Renfort que reçoit le Prince de Parme.

Le premier exploit qu'il fit avec ces troupes, fut ſur l'Ecluſe, petite ville auprès de Cambrai, que nous avions commencé à fortifier. Dès qu'il en eut fait approcher ſon canon, la ville ſe rendit. Chateau-Cambreſis fit de même; la garniſon compoſée de cent cinquante ſoldats ſortit avec ſes armes. Il prit pluſieurs autres poſtes des environs par compoſition; & au commencement de Novembre il inveſtit Ninove: la ville étant trop éloignée pour être ſecouruë, elle ſe rendit auſſitôt. Les forts de Liedekercke & de Gaesbeke, qui ſont auprès de Bruxelles, ſuivirent le torrent. La rapidité de ſes ſuccès lui fit naître l'envie de faire une tentative ſur Bruxelles; & s'il

Ses exploits.

(1) D'autres hiſtoriens l'appellent, D. Pedro *de Paz*.

HENRI III. 1582.

s'il ne pouvoit l'emporter par la force, d'essayer de la réduire par la famine. Mais comme la ville étoit bien garnie d'hommes & de provisions; qu'il y avoit deux mille Anglois à la solde des Etats, deux compagnies d'Infanterie Françoise, & quatre cornettes de vieilles troupes, il se contenta de disperser son armée au loin, & de s'emparer de toutes les avenuës. Mais comme le Hainaut & l'Artois étoient ruinés, & qu'on ne lui apportoit rien de France, il se trouva bientôt dans une extrême disette: ainsi il abandonna ce projet, & résolut de s'aller poster dans le païs de Waes, qui est un païs abondant entre Gand, Anvers & Bruxelles, & qui jusqu'alors n'avoit point été pillé, ni ruiné par les troupes. Ce projet ne réüssit pas mieux que le premier. Le Duc d'Anjou le prévint en rompant les chemins & les digues: en sorte que son armée se trouvant attaquée tout à la fois par le froid, par la faim, & par les eaux débordées, il perdoit tous les jours quantité de soldats, qui mouroient de maladie & de misére; ce qui lui fit d'autant plus de peine, que non-seulement il fut contraint de renvoyer son armée dans les places, mais qu'il laissa dans ces cantons, & sur-tout aux environs de Bruxelles, plus de sept cens malades tant Italiens qu'Espagnols qui resterent dans les digues, exposés ou à la cruauté, ou à la pitié des païsans.

Disette dans les deux armées.

Les troupes du Duc d'Anjou se sentirent pendant tout l'hyver d'une semblable disette; leur solde n'étant point payée, la misére causa parmi les soldats une espéce de maladie épidémique, & en réduisit un grand nombre à demander l'aumône, à la honte du nom François. Enfin les secours arriverent sur la frontiére sous les ordres du Duc de Montpensier: il avoit sous lui le Maréchal, Armand Gontaut de Biron déja fort illustre par la gloire qu'il s'étoit acquise dans les guerres précédentes, & qui le devint encore plus dans la suite. Comme le repos lui étoit insupportable, il n'eut pas de peine à se rendre aux sollicitations du Duc d'Anjou; & il accepta d'autant plus volontiers cet emploi, que le Roi y donnoit les mains, & que la Reine mere le lui avoit destiné. Il amenoit trois mille Suisses, quatre mille fantassins François & quelques escadrons; il étoit accompagné des Comtes de Laval & de Saint-Agnan qui étoient allés depuis peu en France, pour hâter la marche de ces troupes, auxquelles il s'étoit joint beaucoup de Noblesse Françoise. L'armée marcha par le Boulonois; & ayant passé à la vûë de Calais & de Gravelines, elle se rendit à Dunkerque, où on la sépara pour la distribuer dans les places voisines, à Dendermonde, à Dixmuyden & dans quelques autres. Il y eut des détachemens qui eurent ordre d'aller plus loin, & qui se cantonnerent à Eeckeloo & dans le païs de Waes. Le Duc d'Anjou prit encore à son service quelque Cavalerie Allemande que Mansfeldt avoit licenciée. Après cet arrangement, le Duc de Montpensier, & le Maréchal de Biron, & les autres Officiers généraux se rendirent à Anvers où il étoit alors, pour délibérer avec lui sur l'ouverture de la campagne prochaine. Ce Prince étant à la tête d'une si belle armée, il sembloit qu'il n'y eût rien d'impossible à la valeur Françoise; & le succès étoit indubitable, si les mauvais conseillers qu'il avoit auprès de lui, ne lui eussent inspiré une envie prématurée de se rendre Souverain,

Arrivée des troupes auxiliaires de France.

&

& ne l'eussent engagé à employer pour sa ruine des forces, qui pouvoient lui assûrer une fortune aussi brillante que solide. Henri III. 1582.

Les Turcs ayant appris que les Païs-bas s'étoient mis sous la protection de la France, le Sultan envoya des Ambassadeurs au Duc d'Anjou pour lui proposer de faire d'Anvers la place de tout le commerce des Turcs avec tous les peuples de l'Europe; ils demandoient qu'on accordât aux commerçans de Turquie la permission de demeurer dans la ville; ils en fixoient le nombre à dix-huit, chez qui seroit le dépôt de toutes les marchandises que les Turcs enverroient de l'Asie & de la Gréce, d'abord à Marseille par la Méditerranée, de-là à Bourdeaux par terre, & de Bourdeaux à Anvers par les mers de France & d'Angleterre. Mais il n'y eut rien de conclu; & les Ambassadeurs furent renvoyés avec les presens ordinaires. D'Anvers ils passerent sur les côtes de la mer Baltique; d'où étant entrés en Pologne, ils se rendirent à Lublin, & de-là à Constantinople. Ambassade du Grand Seigneur touchant un établissement de commerce dans les Païs-bas.

La guerre continuoit dans les provinces éloignées. François Verdugo, qui étoit pour lors Gouverneur de Frise, avoit investi le vingt-quatre de Janvier Oldenhorn, & en faisoit le siége. Verdugo étoit de la plus basse naissance; il avoit été palefrenier du Comte de Mansfeldt son ancien maître; mais par sa bravoure & ses belles maniéres il avoit mérité d'aller de pair avec les personnes du premier rang. Le Comte de Mansfeldt ne dédaigna pas même de lui donner sa fille naturelle en mariage. Les sorties fréquentes de la garnison d'Oldenhorn ayant fait perdre à Verdugo bien du monde, il leva le siége; mais sa retraite fut difficile: le Sieur de Nienort qui le suivoit, harcelant sans cesse son arriére-garde, lui tua beaucoup de soldats, en prit, & en dépoüilla beaucoup d'autres. La révolte des villes de Bronckhorst & de Keppel, qui abandonnerent dans ce même tems le parti des Etats, le dédommagerent en quelque sorte de ce qu'il avoit perdu: mais les Anglois & les troupes de Nienort ayant aussitôt assiégé ces deux places, & y ayant resté jusqu'à ce que le froid eût glacé l'inondation, ils les prirent d'assaut. Verdugo assiége Oldenhorn & leve le siége. Bronckhorst & Keppel pris d'assaut.

Peu de jours après Martin Schenck, jeune Officier vigoureux & habile qui commandoit dans Blienbeeck & dans quelques petits forts des environs, & qui traversoit la navigation des Hollandois sur le Rhin, fut surpris à Santen (1), & emmené prisonnier par le Sieur de Hooghsaxen, Commandant d'un petit fort de la Gueldre. Il avoit été pris deux ans auparavant de la même maniére par Curtsbach; mais il avoit trouvé moyen de tromper ses gardes & de se sauver. Il sollicitoit alors vivement sa liberté; mais piqué de ce que les Espagnols ne se remuoient pas beaucoup pour la lui faire rendre, il quitta leur parti, & s'engagea au service des Etats. Martin Schenck quitte le parti des Espagnols.

Dans ce même tems Verdugo assiégea Lochem sur la riviére de Berckel, dans le voisinage de Zutphen. La place étoit aux abois, lorsque Guillaume de Nassau, fils aîné de Jean, arriva avec un grand convoi qu'il fit entrer dans la ville. Verdugo, jugeant que de long-tems il ne pourroit affamer les habitans, fit reculer ses troupes; & ayant élevé quelques forts de terre Siége de Lochem par les Espagnols.

(1) Petite ville à deux portées de fusil du Rhin, du côté de Cléves.

HENRI III. 1582. terre autour de la place, il se contenta d'empêcher par des courses aux environs, qu'on ne pût y amener des vivres, & les réduisit bientôt à une disette pareille à celle qu'ils avoient déja éprouvée. Les Comtes de Hohenlo & de Nassau, instruits du péril où la ville se trouvoit, ramasserent à la hâte ce qu'ils purent de troupes; c'est-à-dire, environ deux mille fantassins & mille chevaux, & se mirent en marche avec quelques piéces de canon pour essayer de secourir la place. Dès qu'ils furent arrivés, ils attaquerent les ennemis avec tant de vigueur, que Verdugo fut obligé, pour sauver sa vie, de gagner à la hâte une montagne qui étoit derriére ces forts. Il s'y retrancha avec toute la diligence possible: mais trois jours après, le Sieur d'Allens Gentilhomme du côté d'Arles & très-bon Officier, attaqua avec son régiment un des forts qui étoient au bas de la montagne. En même tems la garnison fit une sortie, s'empara de celui qui étoit devant la porte des moulins, & tua quatre-vingts hommes aux ennemis. Pendant qu'on étoit aux mains dans ces deux endroits, on rétablit le pont que les assiégeans avoient ruiné, & on fit entrer un grand convoi dans la ville. La nuit suivante on prit les deux autres forts: mais la Cavalerie des Etats marchant avec un peu trop de négligence contre l'ennemi qu'elle tenoit comme dans un filet, Verdugo rappelle sa valeur, les charge, les dissipe, & les met en déroute avec un grand carnage: le régiment du Sieur d'Allens, les trois fils du Comte de Berghe, & toute la Noblesse de Gueldre se retira dans Lochem; le reste se sauva à Deventer.

Verdugo, enflé de ce succès, & jugeant que ce qu'on avoit jetté de vivres dans la place, ne suffiroit pas pour nourrir long-tems tout ce qui s'y étoit retiré dans la déroute, assiége de nouveau cette ville: mais les sorties continuelles des assiégés lui emportant beaucoup de monde, Mansfeldt & Haultepenne vinrent le joindre avec cinq cens chevaux & quinze cens hommes de pied. Verdugo, fier de ce renfort, fait aux assiégés des menaces terribles s'ils ne se rendent: mais quoiqu'ils fussent dans une grande disette, & que depuis vingt jours ils ne vécussent que de chair de cheval, ils répondirent avec hauteur à ses menaces. Hohenlo de son côté songeoit à les secourir: & étant couru à Zutphen, puis à Anvers, & ayant obtenu du Duc d'Anjou deux mille cinq cens fantassins, quinze cens chevaux, & trois compagnies de Cavalerie Angloise, commandées par Norris, il revint en trois jours à Lochem. Son arrivée jetta l'épouvante dans le camp des Espagnols. Mansfeldt, pour secourir Verdugo, quitta avec quelque desordre le lieu qu'il avoit marqué pour son camp, & passa de l'autre côté de la riviére. Hohenlo va aussitôt se poster dans le camp qu'il venoit d'abandonner; & il y eut une action très-vive auprès d'un fort, qui étoit vis-à-vis de la place. Hohenlo, ayant tué beaucoup de monde aux ennemis, & se trouvant supérieur en nombre, fait un retranchement entre deux des forts des ennemis: & après s'être ainsi couvert, il jette un pont sur la riviére par où les soldats & les fourageurs des assiégés entroient librement dans la ville & en sortoient de même, sans que les ennemis pussent leur faire aucun mal; & il bâtit ensuite un fort sur l'ouvrage qui couvroit son pont.

Levée du Les assiégeans, voyant qu'il entroit tous les jours des vivres dans la ville, &

& que s'ils s'opiniâtroient à continuer un siége qui paroissoit devoir être long, ils pourroient se trouver enveloppés, abandonnerent leurs lignes le 24. d'Août, & se retirerent en bataille; Verdugo à Groll, & Mansfeldt & Haultepenne en Brabant.

HENRI III. 1582.

siége de Lochem.

Le lendemain on fit entrer dans Lochem toutes les provisions dont elle avoit besoin, & on rasa les forts que les ennemis avoient élevés autour de la place. Un Baron de Gueldre, nommé Anholt, qui avoit extrêmement sollicité Verdugo à entreprendre ce siége, y fut tué d'un coup d'arquebuse.

Steenwyck surpris par Verdugo.

Verdugo, qui étoit actif, voulant réparer le tems que la malheureuse expédition de Lochem lui avoit fait perdre, après avoir tenté plusieurs fois, & toujours inutilement de se rendre maître par force de Steenwyck, résolut d'employer la ruse. Il se servit d'un païsan qui, soit par haine pour les habitans, soit parce qu'on ne l'avoit pas payé d'un ouvrage qu'il avoit fait, résolut de se venger. Dans le fossé de la ville qui étoit plein d'eau & très-profond par-tout, on avoit laissé un gué pour le besoin. Ce païsan le montra à Verdugo. Les Espagnols, ayant observé le tems que la plus grande partie de la garnison étoit sortie de la place pour attaquer les assiégeans à la faveur d'une nuit très-obscure, passerent par ce gué avec des échelles, escaladerent les murs, massacrerent sans quartier les corps-de-garde qu'ils trouverent, & se rendirent maîtres de la place le 17. de Novembre. Cette conquête ne parut pas considérable; car la peste avoit tellement affligé cette malheureuse ville, qu'il n'y avoit presque plus d'habitans: & comme il se trouvoit quantité de bonnes places aux environs, la perte de celle-ci ne faisoit pas grand mal aux Etats.

Affaires de France.

Sentiment du Roi sur la conjuration de Salcede.

Après avoir parlé des affaires de Portugal & des Païs-bas que j'ai, pour ainsi dire, confonduës cette année avec les nôtres, parce que les intérêts sont communs, rapprochons-nous, & voyons ce qui se passe à la Cour. Deux rudes coups avoient frappé le Roi en même tems: mais ce Prince d'un caractére à oublier aisément le passé, à se mettre peu en peine de l'avenir, & à ne s'occuper que du présent, crut après l'évenement n'avoir plus rien à craindre pour la suite. Il regardoit la conjuration de Salcede comme l'ouvrage de son frere & de ses partisans, qui avoient inventé toute cette intrigue pour inquiéter & rendre suspects tous les Grands du Royaume & les Ministres, dans la vûë de les faire chasser de la Cour, de le mettre lui-même dans l'embarras, & de l'obliger à recourir au Duc d'Anjou (1). De Thou, qui avoit opiné tout haut sur cette affaire en présence du Roi, lui avoit donné avis en secret, de ne pas croire tout ce que Salcede avoit dit de plusieurs personnes qu'il avoit nommées; mais aussi de ne pas négliger cette conjuration: que les auteurs en étoient connus, & qu'il étoit constant qu'ils avoient eu dessein d'exécuter ce qu'ils avoient projetté: qu'il y avoit grande apparence qu'entre ceux que Salcede avoit nommés comme complices de cette conjuration, il s'en trouvoit beaucoup qui n'y avoient eu aucune part; mais que les conjurés en avoient usé de la sorte, en partie pour

(1) Onc depuis le Roi Henri III. n'en eut la cervelle nette. DU PLESSIS MORNAY.

HENRI III. 1582. pour rendre ces personnes suspectes, en partie pour faire valoir leur faction & l'accréditer, parce que les hommes penchent toujours vers le parti que la fortune semble favoriser (1). Ce vieillard respectable donna cet avis & beaucoup d'autres semblables au Roi, & les lui répetoit souvent en particulier, pour les raisons que j'ai dites: mais le Roi le regardant lui-même comme suspect, fit peu de cas de tout ce qu'il lui disoit. D'ailleurs Anne de Joyeuse, qui étoit allé voir son pere en Languedoc, étant revenu sur ces entrefaites, employa son crédit pour faire précipiter le jugement; & Villeroi, qui avoit été nommé parmi les conjurés, eut beau demander qu'on le retardât, afin qu'il pût se justifier, il ne put rien obtenir.

Molleffe & indolence de ce Prince.

Pour la défaite de Strozzi, dont la nouvelle arriva presque dans le même tems, cette perte qui devoit accabler le Roi, ne le toucha que foiblement, parce que son esprit étoit alors préoccupé de la crainte de la conjuration de Salcede; & dès que cette crainte fut dissipée, la mémoire du malheur de Strozzi, qui intéressoit extrêmement l'honneur de la nation, fut bientôt effacée de l'esprit de ce Prince, qui ne se soucioit que du present. Une partie des courtisans, uniquement attentifs à leurs intérêts, lui déguisoient les choses; les autres, livrés à une lâche & honteuse flatterie, ensévelissoient dans un criminel silence tout ce qui intéressoit sa réputation.

Elles donnent lieu à de nouveaux troubles.

Cependant les Chefs de la faction ne se tenoient point oisifs; & pour dissiper la crainte présente par une autre, ils faisoient répandre par leurs émissaires, dont ils avoient rempli les villes, la Noblesse, la Cour, & tout le Royaume, que les Protestans se préparoient à une nouvelle guerre civile. Les Prédicateurs, qui ont dans la suite si bien servi les ligueurs, commencerent à déclamer contre l'hérésie, & à lever pour ainsi dire l'étendart de la révolte. La Religion, à les entendre, étoit à deux doigts de sa perte; on le publioit dans les chaires, dans les écoles, dans les cercles, dans le tribunal même de la pénitence; on l'insinuoit aux personnes simples & crédules; on les exhortoit à faire des associations; on recommandoit aux peuples les Princes Lorrains, zélés défenseurs de la Religion de leurs ancêtres; on élevoit jusqu'au ciel leur foi & leur piété, & souvent on accusoit indirectement de dissimulation & de lâcheté les personnes les plus respectables du Royaume, qui ne pensoient pas comme eux. Leur but étoit d'accréditer les Guises, & de faire haïr & mépriser le Roi, aussi-bien que tous les Princes du sang Royal. Le Roi le sçavoit; mais pour y remédier, il eût fallu sortir de sa léthargie. D'ailleurs ceux qui l'obsédoient, avoient pour principe qu'il valoit mieux tout souffrir, que de rien faire qui pût diviser les Catholiques. La Reine mere qui n'aimoit pas le Roi de Navarre, & qui penchoit entiérement vers le Duc de Lorraine son autre gendre, qui avoit beaucoup d'enfans de Claude de Valois sa fille, favorisoit dès-lors le parti des Guises. Elle insinuoit au Roi qu'il devoit mépriser cette licence des Prédicateurs; que la même chose lui étoit arrivée à elle-même dans le tems qu'elle gouvernoit pendant la minorité de Charles IX. que les Prédicateurs dans

(1) Ce qui suit ici jusqu'au paragraphe suivant manque dans les éditions *in fol.* & 12. des *Druarts*.

dans leurs sermons, & la populace dans ses discours la déchiroient continuellement : que ces invectives méprisées s'oublioient bientôt ; au lieu qu'on les accréditeroit en les relevant.

Ainsi le Roi, persuadé que la tranquillité du Royaume ne pouvoit être troublée que par les Protestans, laissa aux Lorrains la liberté de tout entreprendre, & aux Prédicateurs celle de tout dire en faveur de cette faction ; & pour montrer combien il avoit d'amour pour la Religion, & de haine pour l'hérésie, il résolut dès ce moment de ruiner les Protestans, & de les dépoüiller de leurs dignités, de leurs charges, & de toute l'autorité qu'ils avoient : & comme il sentoit bien qu'il auroit de la peine à y réüssir par la force, il résolut d'employer la ruse & l'artifice. Le cinquante-neuviéme article de l'Edit, qui leur avoit été accordé cinq ans auparavant, leur donnoit huit villes de sûreté, à condition qu'ils les remettroient au Roi dans six ans ; le tems de les rendre n'étant pas éloigné, il les fit redemander au Roi de Navarre par des personnes qu'il envoya exprès.

Après les grands objets dont je viens de parler, le premier soin qui occupa ce Prince, fut l'acceptation de la réforme du calendrier par le Pape, & la publication de ce réglement dans tout le Royaume. Comme c'est un évenement mémorable, je crois qu'il est à propos que je m'étende un peu sur cet article.

Réforme du calendrier par Grégoire XIII.

L'ancienne année des Romains n'étoit pas de dix mois, comme l'ont prétendu Junius Gracchus, Fulvius, Varron, Ovide & Suetone ; mais de douze, comme l'ont cru Licinius Macer, & L. Fenestelle, ainsi que nous l'apprenons de Censorin. Le premier de ces douze mois étoit Mars, & Février le dernier : Mars, Mai, Juillet & Octobre avoient chacun trente & un jours ; les autres n'en avoient que vingt-neuf, & Février même n'en avoit que vingt-huit. L'année entiére n'étoit que de trois cens cinquante-cinq jours : ainsi l'année Romaine étoit de dix jours moindre que celle des Egyptiens. Pour remédier à cet inconvénient, on eut recours à l'intercalation ; & voici comme on la faisoit. Tous les deux ans, entre la fête du Dieu Terme, & celle de l'expulsion des Rois on intercaloit vingt-deux & vingt-trois jours alternativement ; les vingt-deux jours s'intercaloient après le vingt-deuxiéme de Février, & les vingt-trois, après le vingt-troisiéme : ainsi ce mois avoit toujours ses vingt-huit jours entiers après l'intercalation, & les vingt-deux ou vingt-trois qui précédoient, ne lui appartenoient point ; c'étoit une espéce de mois extraordinaire, qui s'appelloit Mercedonius, au rapport de Plutarque. Les Pontifes faisoient la cérémonie de cette intercalation dans la cour Calabre (1) tous les deux ans, sans interruption, si ce n'est après vingt-quatre ans qu'on omettoit la douziéme intercalation, qui devoit être de vingt-trois jours ; car alors ils comptoient que la période étoit complette,

(1) Cette cour Calabre étoit dans le Capitole : c'étoit un bâtiment couvert de chaume, où le Sacrificule, ou Intendant des sacrifices, assembloit le Sénat & le peuple, pour les avertir des fêtes & des sacrifices. On l'appelloit *Calabra de Calare*, qui veut dire appeller, assembler ; mot qui venoit du Grec *χαλεῖν*.

HENRI III. 1582. te, & que l'année étoit revenuë au même point où elle étoit vingt-quatre ans auparavant : car vingt-quatre fois trois cens cinquante-cinq jours, avec six fois vingt-deux & cinq fois vingt-trois, font en tout huit mille sept cens soixante-sept jours; mais il y en a un de trop, parce que vingt-quatre années du calendrier réformé par Jule César ne font que huit mille sept cens soixante-six jours. Ainsi l'intercalation étant déja vicieuse en elle-même, le vice fut encore augmenté par l'irrégularité des intercalations: car les Pontifes qui étoient les maîtres de l'intercalation, la faisoient tantôt plûtôt, tantôt plus tard, sur-tout quand ils vouloient faire de la peine à quelques Magistrats qui leur déplaisoient. Le dérangement monta à un tel point, qu'en l'année quarante-sept avant la naissance de Notre-Seigneur Jesus-Christ, le premier jour de l'an tomboit dans le mois d'Octobre de l'année Julienne (1); ce qui troubla extrêmement l'ordre des tems & des affaires civiles. Jule César grand Pontife entreprit d'y remédier, lorsqu'il fut Consul pour la troisiéme fois avec M. Emilius Lepidus, & s'appliqua à la correction des fastes. En effet, Dion nous apprend au liv. 43. de son histoire, que César étant à Alexandrie, où il y avoit grand nombre d'habiles Astronomes, prit d'eux de nouvelles instructions, & consulta encore Sosigene; qu'enfin après beaucoup de discussions & de disputes entre les Sçavans de cette profession, on se réünit à admettre l'année solaire de trois cens soixante-cinq jours & un quart, comme elle avoit été réglée par Calippe de Cyzique & par Aristarque de Samos: ce quart restant faisoit au bout de quatre ans un jour entier; ainsi chaque quatriéme année devoit être de trois cens soixante-six jours.

L'année de la réforme de César, qui est justement la quarante-cinquiéme avant l'Ere Chrétienne, est appellée l'*année de confusion.* Le cycle de la lune étoit treize, & celui du soleil vingt; & cette année fut de quatre cens quarante-quatre jours, comme on le voit dans les anciens auteurs. Si de ce nombre vous en ôtez trois cens soixante & cinq jours, qui font l'année Julienne, il restera soixante & dix-neuf, lesquels comptés depuis le dernier Décembre en reculant, tombent au quatorze d'Octobre. Ainsi les calendes de Janvier se trouvoient le quatorze d'Octobre, lorsque César entreprit de régler l'année; & parce qu'il falloit intercaler cette année-là vingt-trois jours, on plaça après le 23. de Février l'intercalation du jour qui revient de quatre en quatre ans, & qui est formé de ce quart, lequel excéde les trois cens soixante & cinq jours de l'année Julienne. Par conséquent la premiére année Julienne eut pour cycle solaire vingt & un, & pour cycle lunaire quatorze. César ayant éte tué la seconde année Julienne, lorsqu'il fut question d'intercaler un jour après la quatriéme année révoluë, les Pontifes ne comprenant pas l'esprit & le sens de son Edit, intercalerent un jour après le vingt-troisiéme jour de chaque quatriéme mois de Février depuis la réforme, au lieu qu'il ne falloit l'intercaler que dans chaque cinquiéme. Ainsi au bout de trente-six ans, au lieu de neuf jours qui devoient avoir été intercalés, il s'en trou-
va

(1) On appelle ainsi les années du calendrier réformé par Jule César, qui a subsisté jusqu'en 1582.

va douze. Sur cela Auguste fit un Edit, par lequel il ordonna qu'on laisseroit passer douze ans sans intercalation, à commencer à la trente-septiéme année Julienne, jusqu'à la quarante-huitiéme révoluë. De cette maniére, l'intercalation n'a commencé à se faire réguliérement que dans la quarante-neuviéme année Julienne, qui est la quatriéme de l'épacte Chrétienne; & depuis ce tems-là, il n'y a plus eu d'interruption. Cette intercalation s'appelle bissexte, parce que le 24. Février est le 6. des calendes de Mars: & comme ce jour se compte deux fois, il s'appelle bissexte. Le premier de ces deux jours s'appelle le sixiéme des, ou le sixiéme avant les premiéres calendes de Mars, & le second, le sixiéme des secondes calendes. Cette année Julienne étant fort commode, elle fut adoptée de toutes les nations. Cependant on reconnut dans la suite qu'elle n'étoit pas encore parfaitement correcte: car dans l'espace de cent trente-trois ans, il se trouve un jour de trop, parce que le quart de jour, qui reste au bout des trois cens soixante-cinq jours de chaque année, n'est pas entier; il s'en faut douze minutes.

Differentes opinions des anciens sur la durée de l'année naturelle.

Les opinions des anciens ont été fort différentes sur le tems de la durée de l'année naturelle. Ptolemée, qui vivoit à Alexandrie environ cent quatre-vingts ans après Jule César, a rapporté fort au long ces sentimens dans son traité de la grande construction. Ces douze minutes ont dans la suite des tems causé un dérangement considérable, qui a été encore augmenté par l'eccentrique du soleil, & par la mobilité de son apogée; car l'équinoxe arrivant aujourd'hui l'onziéme du mois de Mars, il faut qu'il se soit trouvé au vingt-trois, ou au vingt-quatre de Mars du tems de César, & au vingt & un du tems de Constantin: & comme la fête de Pâques doit se célébrer le Dimanche d'après la pleine lune, les Peres du Concile de Nicée réglerent, que la pleine lune qui suivroit le vingt & un de Mars seroit le terme qui fixeroit Pâques, & que le Dimanche qui suivroit immédiatement ce terme, seroit le Dimanche de la Résurrection. Mais il y a eu depuis beaucoup de confusion dans les équinoxes: & l'année 526. l'erreur étant déja fort sensible, Denis surnommé le Petit, y remédia, mais seulement pour quelques années.

Il y a environ cent ans que le Pape Innocent VIII. fit venir à Rome un grand Astronome, nommé Jean de Royaumont (1), pour réformer le calendrier. Les enfans de George de Trebizonde, fâchés de voir un Allemand infiniment plus habile que tous leurs Grecs, trouverent moyen de l'empoisonner: ainsi il ne put satisfaire au desir du Pape; mais les écrits qu'il nous a laissés, nous donnent assez à connoître ce qu'il étoit capable de faire en ce genre.

Auteurs qui ont écrit sur la maniére de régler

Il y a beaucoup d'auteurs qui ont écrit sur la maniére de régler l'année solaire, entre autres Pierre d'Ailly, d'abord Evêque de Cambrai, & ensuite Cardinal; le Cardinal Cusano; Robert Evêque de Lincoln, & Paul de Middelburg Evêque de Fossonbrone qui a dédié à l'Empereur Maximilien I. un grand Ouvrage qu'il avoit

(1) Ou *de Koenigsberg*, plus connu sous le nom de *Regiomontanus*: car la manie des Sçavans de ce tems-là, étoit de prendre des noms Latins.

HENRI III. 1582. l'année solaire.

avoit composé sur cette matiére. Depuis ce tems-là, & sur-tout depuis le Concile de Trente, plusieurs habiles gens ont traité ce sujet, entre autres Jean Gines de Sepulveda de Cordouë, Jean-François Spinola Milanois, Benoit Maggiarino, Luc Gaurico attaché à Paul III. & P. Pitatto Veronois, qui a composé un livre exprès, dans lequel il réfute Gaurico. Mais depuis la publication du Concile de Trente, cette réformation, qui avoit été demandée & tentée plusieurs fois, fut enfin entreprise par Grégoire XIII. qui s'y appliqua avec d'autant plus d'empressement, qu'il craignoit que les Empereurs ne lui en enlevassent la gloire, & ne regardassent cette affaire comme étant du ressort de la jurisdiction Impériale. Il consulta tout ce qu'il y avoit de plus habile dans les Académies d'Italie. Il écrivit au Sénat de Venise pour le prier d'engager les Sçavans de l'Université de Padouë à donner sur cela leurs avis ; il chargea de cette négociation Joseph Moletio Messinois, qui a donné depuis deux ans les tables Grégoriennes.

Le Pape va aux avis touchant cette réformation.

Lorsque l'on compara tous ces avis, ils se trouverent très-differens pour les raisons que j'ai dites : ils disoient que la réformation de Jule César, ou mal faite, ou mal interprétée par les Pontifes, avoit été la source de la confusion qui étoit arrivée depuis, & qui étoit telle que l'équinoxe du printems qui tomba du tems de Notre-Seigneur au vingt-quatre de Mars, étoit déja reculé de trois jours du tems du Concile de Nicée, & retombé au vingt & un, & que ce dérangement étoit arrivé à cause de l'inégalité des années qui n'avoit pas été bien observée : que depuis Ptolomée, Muhamed Albategny d'Arac, ayant supputé avec plus d'exactitude que ceux qui avoient travaillé avant lui, & ayant réfuté les visions d'Hipparque & de Ptolomée, avoit donné à l'année solaire trois cens soixante-cinq jours cinq heures quarante-six minutes & vingt-quatre secondes. Suivant ce calcul, il faudroit omettre l'intercalation d'un jour tous les cent six ans ; car il disoit que depuis le tems de Ptolomée jusqu'au sien, l'équinoxe avoit reculé de près de sept jours : que depuis ce tems-là Alphonse X. Roi d'Arragon, de l'avis de ses Astronomes, avoit fixé l'année au même nombre de jours que lui, mais qu'il avoit pensé autrement sur l'excédant ; car Alphonse ne le fait que de cinq heures quarante-neuf minutes & seize secondes, en sorte que l'intercalation ne devroit être omise que tous les cent trente-quatre ans (1) : qu'enfin Copernic, observateur très-exact des mouvemens célestes, ayant comparé ses observations avec celles des anciens, avoit découvert qu'il y avoit de l'inégalité dans les années solaires : que cette inégalité avoit été considérable en certains siécles, moindre dans d'autres, & moindre encore en quelques-uns ; ce qui avoit donné lieu aux différens sentimens qu'on a eus sur cette matiére : que sur ce principe Speron Speronius, qui avoit conservé dans sa vieillesse toute la force de son jugement & toute la pénétration de son esprit, prétendoit qu'il ne falloit régler dans le cours de l'année que certains points fixes ; que comme les équinoxes & les solstices se pouvoient con-

Source des erreurs. Sentimens partagés.

(1) L'année d'Alphonse fait l'excédant plus fort que celle de Muhamed, par conséquent l'intercalation devroit cesser plus fréquemment ; car 5. heures 49. minutes 16. secondes, ont plûtôt fait un jour que 5. heures 46. minutes & 24. secondes.

connoître certainement, on pouvoit aussi marquer certainement le tems de célébrer la fête de Pâques, qui se trouveroit par-là le vingt-cinquiéme de Mars, ou la veille, ou le lendemain. HENRI III. 1582.

D'autres, comme Matthieu Macini, & Moletio lui-même, ont jugé qu'il falloit quelque chose de plus pour réformer en même tems l'année naturelle & l'année civile, & que la fête de l'Annonciation, ou de l'Incarnation de Notre-Seigneur Jesus-Christ ayant été autrefois célébrée le vingt-cinq de Mars, & se trouvant aujourd'hui entre le onze & le douze du même mois, il falloit tout d'un coup retrancher quatorze jours, & compter le dix pour vingt-quatre, & le onze pour vingt-cinq. Les sentimens ont aussi été partagés sur cette réduction. Les uns vouloient qu'elle ne se fît qu'en deux ans; que pour cela on réduiroit les sept mois qui ont trente & un jours, à trente jours pendant deux ans. D'autres prétendoient qu'il seroit encore plus commode d'omettre l'intercalation pendant cinquante-six ans. Moletio, que le Sénat de Venise avoit chargé de cette affaire, étoit d'avis, ou de commencer le mois de Janvier au dix-huitiéme de Décembre, ou de commencer celui de Mars au quinze de Février, & d'établir pour l'avenir quelque habile Astronome, qui auroit soin d'observer avec la derniére exactitude l'équinoxe du printems. Qu'à l'égard de la fete de Pâques, il falloit la célébrer le premier Dimanche après la pleine lune; mais que si la pleine lune tomboit au Dimanche, il faudroit remettre la fete de Pâques à la pleine lune suivante, afin de ne la pas célébrer le même jour que les Juifs.

Juntino ayant été consulté par le Pape, dit, qu'il falloit ôter dix jours (1) de l'année, & ensuite en ôter un tous les cent trente ans. Albert Leonin d'Utrecht publia en ce tems-là un livre dans lequel il approuvoit le retranchement d'onze jours; mais il soûtenoit que chaque cent cinquantiéme année, il faudroit retrancher un jour.

Pour faire plaisir au Pape, François Marie Duc d'Urbin, consulta Guidubaldo de l'illustre famille des Marquis del Monte, l'un des grands Astronomes de ce tems-là. Il donna sa réponse par écrit, mais sans s'écarter en aucune maniére de la correction, faite par les Peres du Concile de Nicée.

Le Pape ayant écrit au Roi sur ce sujet, on consulta François de Foix de Candale, Seigneur illustre par sa naissance, (puisqu'il étoit ou parent, ou allié de presque tous les Princes du monde) mais qui ne l'étoit pas moins par les admirables connoissances qu'il avoit acquises dans ces sciences sublimes. Son avis étoit d'aller jusqu'à la source de l'erreur, de calculer exactement le cours du soleil, de régler l'année dans la derniére précision sur ce calcul, & de fixer pour cela les termes des équinoxes.

Le Pape, persuadé qu'il étoit de l'honneur du saint Siége que cette affaire fût réglée à Rome, ne laissa pas de consulter les Princes de l'Europe; mais il vouloit que la décision de quelque côté qu'elle vint, parût venir de lui. Dans cette vûë il adopta la correction faite autrefois par le frere d'un Médecin, nommé Antoine Lilio, & dont le plan expliqué dans un écrit suc- *Le Pape adopte la correction d'Antoine Lilio.*

(1) Ou suivant l'édition de Londres, onze jours.

HENRI III. 1582.

succint, avoit été approuvé par François Lauro Evêque de Mondovi, pour qui le Pape avoit beaucoup d'estime. Sa Sainteté en envoya des copies à tous les Princes Chrétiens, & à toutes les Universités de l'Europe, afin qu'une affaire où tout le monde étoit intéressé, pût être réglée d'une maniere approuvée de tous.

Détail de la réformation de ce Sçavant.

Voici la réformation proposée par Lilio. On retranchoit dix jours de l'année; & comme l'année solaire est de trois cens soixante-cinq jours, & la lunaire de trois cens cinquante-quatre, la différence de ces deux années est d'onze jours, ce qui s'appelle *épacte*. L'épacte de la premiére année étant d'onze jours, l'épacte suivante doit être de deux fois onze jours, c'est-à-dire de vingt-deux, & la troisiéme de trois fois onze, c'est-à-dire de trente-trois jours. Mais alors il faut ôter de trente-trois le mois, qui est de trente jours; ainsi il restera trois d'épacte, qu'il faudra l'année suivante augmenter d'onze, ce qui fera quatorze, & ainsi de suite, en observant toujours, que dès que l'épacte aura plus de trente jours, il faudra retrancher trente, & compter le surplus pour l'épacte, en continuant ainsi jusqu'à la dix-neuviéme année: car le cycle de la lune est de dix-neuf ans, comme celui du soleil est de quatre fois sept, c'est-à-dire vingt-huit ans. Ce cycle de dix-neuf ans est ce que nous appellons nombre d'or. Censorin l'appelle l'année Metonique (1), au bout de laquelle on croit que la lune revient par rapport au soleil au même point où elle étoit dix-neuf ans auparavant.

Lilio, ayant retranché ces dix jours, que notre année avoit de plus que l'année solaire, retrancha aussi dix jours des épactes. De plus, comme dans la supputation de l'année solaire, il n'y a que trois bissextes, ou trois bissextiles à retrancher en quatre cens ans, Lilio suit Pitatto, & retranche un bissexte à chacune des trois premiéres centaines, laissant la quatriéme centaine sans retrancher le bissexte, & continuë à retrancher la cinquiéme centaine. Mais bien des gens ont rejetté ce calcul comme vicieux, par rapport au soleil & à la lune, étant fondé sur les cycles & lunaires & solaires, qui ne sont pas justes; de sorte qu'en le suivant, il arriveroit infailliblement qu'on célébreroit quelquefois la fête de Pâques à contre tems, & qu'on tomberoit dans l'erreur des Quartodecimans, qui célébroient la fête de Pâques dans la pleine lune, comme l'a démontré fort au long Joseph Scaliger, le plus sçavant homme de ce siécle, dans son livre de la correction des tems, Ouvrage admirable, & qui vivra autant que le monde.

Ecrits pour & contre.

Maestlin de Geppinghen Professeur de l'Université de Tubinge, a publié deux écrits contre le calcul de Lilio, & Clavius célébre Jésuite qui étoit Professeur à Rome, a composé pour ce calcul une grande apologie dédiée à l'Empereur Rodolphe, où il réfute les deux Ouvrages de Maestlin. Il composa depuis un autre Ouvrage, où il tâche de réfuter les tables de la période Julienne données par Scaliger.

Hugolin Martelli Evêque de Glandeve a donné sur la même matiére un Ouvrage intitulé *la Justification des tems sacrés*, & un autre sous le nom de *Clef*

(1) Parce que ce cycle fut inventé par un Astronome nommé Meton.

Clef du Calendrier Grégorien. Et chez nous, François Viete de Fontenai en Poitou, Maître des Requêtes, homme très-versé dans ce genre de science, a proposé sous le regne de Henri IV. & long-tems après la réception du calendrier Grégorien, une nouvelle maniére de régler l'année solaire: il a fait même des tables conformes à l'usage de l'Eglise Romaine; mais il ne les a pas publiées, parce qu'il vouloit auparavant en communiquer avec le nouveau Nonce destiné pour la France, & qu'on attendoit de jour en jour.

Henri III. 1582.

Cependant Grégoire, qui avoit dès l'année précédente donné une bulle à Frescati datée du vingt-quatre Février pour la publication de son nouveau calendrier, envoya le Cardinal de Madrucci Evêque de Trente à l'Empereur Rodolphe pour le faire recevoir. L'Empereur se rendit à Augsburg pour la premiére diette qui s'y tint depuis la mort de Maximilien II. son pere, & qui commença le vingt-sept de Juin. L'Electeur de Saxe *, le Duc de Mecklenburg & quelques autres Princes du cercle de Saxe l'y joignirent. On y parla de lever de l'argent pour défendre la frontiére contre le Turc: mais les députés déclarerent qu'ils n'y entendroient point jusqu'à ce qu'on leur eût donné satisfaction sur leurs griefs.

Diette d'Augsburg.

* Auguste.

Dès le mois d'Avril, l'Empereur avoit assemblé à Presbourg les Etats du Royaume de Hongrie, & il y avoit mis trois choses en délibération; 1°. l'impôt des trois Hongres (1) qui se levoit sur chaque maison; 2°. les mesures qu'il falloit prendre pour faire subsister les garnisons des places & les troupes qui étoient sur la frontiére; 3°. de nommer Maximilien son frere Viceroi de Hongrie. Le Sénat & les Etats firent de leur côté des demandes au Roi; & l'on convint de tout sans difficulté: mais les Protestans se plaignoient de ce que l'Archiduc Charles, oncle de Rodolphe, après avoir accordé aux Protestans du païs un temple à Gratz pour s'assembler, avoit défendu au Sénat & à la bourgeoisie d'y entrer, jusque-là même qu'il en avoit fait mettre quelques-uns en prison pour n'avoir pas obéï à ses ordres, & qu'il leur avoit fait payer de grosses amendes.

Assemblée des Etats de Hongrie à Presbourg.

L'Empereur demanda aux Princes assemblés à la diette d'Augsburg, ce qu'ils pensoient du nouveau Prince que les Etats s'étoient donnés dans les Païs-bas, & s'ils ne trouvoient pas que cette conduite fût préjudiciable à l'Empire. Il n'oublia rien pour intéresser le corps Germanique dans une injure qui ne regardoit que la maison d'Autriche: mais on ne prit sur cet article aucune résolution. Sur la fin de la diette, on parla du nouveau calendrier: l'Electeur de Saxe qui l'avoit prévû, avoit écrit à cette occasion fort au long au Landgrave de Hesse, qui s'étoit acquis une grande autorité parmi les Protestans par sa prudence & son amour pour la justice; & ce qui est rare dans un homme de ce rang, par son habileté dans l'Astronomie. Il fit réponse à l'Electeur, qu'il ne s'agissoit pas tant de délibérer sur la chose, que sur le moyen de l'exécuter: que l'autorité & l'honneur de l'Empire y étoient intéressés: que le Pape y donnant sans cesse quelque atteinte par toutes sortes d'artifices & d'intrigues, ils devoient de leur côté pren-

Réponse du Landgrave de Hesse à la lettre

(1) Hongre, monnoye d'or, un peu plus pesant que notre écu d'or.

HENRI III. 1582. de l'Electeur de Saxe au sujet du calendrier.

prendre des mesures pour éviter les reproches de négligence dans une affaire qui regarde la dignité & la majesté de l'Empire: que l'année que tout le monde suivoit alors, étoit celle du calendrier réformé par Jule César: que Charlemagne, fondateur de l'Empire d'Occident, avoit dans la suite donné à la nation Germanique le calendrier & les noms des mois en langue Teutone: que le canon du Concile de Nicée qui régle la célébration de la fete de Pâques, n'avoit point été fait par l'autorité du Pontife Romain, qui étoit bien éloigné alors d'avoir l'autorité qu'il prétend aujourd'hui; mais par un décret tant de l'Empereur qui présida au Concile, que des Peres qui s'y trouverent: que c'étoient les Empereurs Romains, & non les Papes, qui indiquoient alors les Conciles: que celui de Constance même qui s'est tenu presque de nos jours, fut convoqué par l'Empereur Sigismond: que le droit d'instituer des Evêques pour l'Allemagne, & le Pontife Romain même, avoit toujours appartenu aux Empereurs, avant & depuis Charlemagne, jusqu'à Othon I. & depuis encore jusqu'à Grégoire VII. qu'ils devoient bien prendre garde que sous prétexte de réformation d'un calendrier, dont tout le monde sentoit la nécessité, le Pape ne s'attribuât une jurisdiction nouvelle & inconnuë sur la majesté de l'Empire & sur l'Empereur, & qu'il ne prétendit pouvoir commander dans les Etats de l'Empire; d'autant plus que le Pape avoit entrepris une affaire de cette conséquence, sans consulter ni l'Empereur, ni les Princes de l'Empire: qu'étant très-important pour le commerce que toutes les nations suivissent la même forme d'année, on devoit délibérer avant toutes choses, à qui il appartient de réformer le calendrier, & d'en publier la réformation; qu'après ce préliminaire, le fond de la question, sur lequel il ne pensoit pas comme Lilio, ne seroit pas difficile à décider.

L'Electeur de Saxe empêche que le calendrier ne soit reçu en Allemagne.

L'Electeur de Saxe, plein de ces raisons, fit un grand discours à ce sujet, & s'opposa à la réception du calendrier. Toutes les provinces & tous les Etats de la Confession d'Augsburg en ayant fait autant, l'Empereur remit l'affaire à un autre tems, & ordonna qu'on continuât d'observer la forme du calendrier ancien dans les jugemens de la chambre Impériale.

De notre côté l'affaire ne fut nullement examinée. Le Roi étoit dans la plus grande sécurité à cet égard, & son Conseil ne s'y intéressoit pas davantage, sur-tout depuis la mort du premier Président de Thou, qui avoit parlé au Roi avec beaucoup de vivacité sur cet article. S'il eût vécu encore quelques années, on est persuadé qu'ayant une très-grande autorité dans le Parlement, il auroit empêché la publication de ce calendrier: mais de Thou étant mort, & Achille de Harlai absent, le Roi donna le trois de Novembre un Edit qui fut apporté au Parlement après la Saint-Martin, enrégistré sans opposition, & publié en conséquence. Il fut donc ordonné qu'on ôteroit dix jours, & que le jour qui devoit être le dixiéme de Décembre seroit compté pour le vingtiéme. Par ce moyen il arriva que la fête de Noël fut célébrée cette année-là le quinze de Décembre.

Il est publié en France.

Et dans les Païs-bas.

A l'imitation du Roi, le Duc de Brabant son frere, aidé du Prince d'Orange, engagea les Etats-Généraux à recevoir le nouveau calendrier. Il étoit bien aise de gagner par-là les bonnes graces du Pape. Cela s'exécuta sur le champ dans la Hollande, dans la Frise occidentale, & dans toutes

tes les autres provinces, à la réserve de celles d'Utrecht & de la Gueldre, où l'on suit encore l'ancien calcul, parce que les Etats de ces deux provinces n'avoient pas encore fait publier le nouveau au tems de la mort du Duc de Brabant.

Concile provincial de Bourdeaux.

Dans ce même mois de Novembre, Antoine Prévôt Archevêque de Bourdeaux, & frere du fameux Sansac, tint son Concile provincial. Les Evêques d'Agen, de Poitiers, d'Angoulême, de Saintes, & de Sarlat ses Suffragans, y assisterent, & signerent les décrets qui y furent faits.

Traité renouvellé avec les Suisses.

Le Roi renouvella cette année le traité d'alliance avec les Suisses. Les commissaires pour la France, furent François de Mandelot Gouverneur du Lyonnois, Jean de Belliévre Sieur de Hautefort premier Président du Parlement de Grenoble, Henri de Clausse Sieur de Fleury notre Ambassadeur en Suisse, & Jean Grangier Sieur de Liverdis, Résident de France dans le païs des Grisons. Le traité qui contenoit vingt-cinq articles, fut arrêté & signé à Soleurre le vingt-deux de Juillet. Ce n'est qu'une répetition des traités précédens, à quelque petite différence près; & on y donne au Roi les titres de Duc de Milan, Seigneur de Genes, & de Comte d'Ast, comme on les donna à François I. au traité de 1516. le premier qui ait été fait entre la France & les Suisses. Le Roi ayant ratifié celui-ci, se rendit le deux de Décembre dans l'Eglise de Notre-Dame avec les députés des Cantons, & y jura sur les saints Evangiles l'observation du nouveau traité (1).

Il

(1) Le *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, Dupuy, & Rigault ajoutent ici ce qui suit: Il me reste à rapporter quelques faits domestiques, que le bien public m'oblige de ne pas omettre. Il y avoit environ un an que Jean Poësle Conseiller au Parlement de Paris, avoit été accusé de concussion. Poësle étoit un homme, qui à la faveur des troubles dont le Royaume étoit agité, avoit sçu s'acquérir beaucoup de crédit parmi les factieux. Egalement hardi à tout dire & à tout entreprendre, l'impunité de ses crimes passés, & des injustices criantes qu'il avoit exercés contre les personnes les plus innocentes, lui avoit inspiré tant de confiance, qu'il se faisoit un jeu d'attaquer les plus gens de bien, & de leur susciter des affaires, où souvent il n'y alloit de rien moins que de la perte de leur bien, & de leur vie. Il avoit même eû le front apres la S. Barthelemi, arrivée huit ans avant le tems dont je parle, de demander à Charles IX. alors regnant, qu'il lui fût permis d'informer contre Jean de Morvilliers, Chef du Conseil, & Sébastien de l'Aubépine Evêque de Limoges, comme étant suspects, disoit-il, de favoriser sous main les Protestans, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. Il y avoit donc déja plusieurs années qu'il exerçoit dans le Parlement une espéce de tyrannie, lorsqu'un sujet fort léger fit naitre le procès, dont il est ici question. L'accusateur fut René (a) Roullier Conseiller-Clerc au Parlement. C'étoit un jeune Magistrat, qui avoit tous les sentimens d'honneur qu'on peut souhaiter dans ceux qui occupent ces sortes de places. Poësle avoit acheté autrefois la terre de Torsy, appartenante au Domaine, de la maniere qu'on peut acheter ces sortes de biens, c'est-à-dire, en qualité d'Engagiste; & sous prétexte de vouloir maintenir les droits du Roi, il avoit intenté procès à toute la Noblesse & à tous les habitans du voisinage. Fatigués de ses vexations, & voulant se délivrer d'un voisin aussi importun, ils se réunirent, & retirerent de ses mains la terre de Torsy, en lui rendant le prix qu'il en avoit payé; mais ce qui jusqu'alors avoit été inoüi, ce chicaneur se réserva en même tems le droit de poursuivre tous les procès qu'il avoit commencés. Ainsi, comme il continuoit de cha-

(a) Le Journal de Henri III. l'appelle Pierre.

Henri III. 1582. Enfant pétrifié.

Il arriva cette année un évenement qui passeroit pour incroyable chez la postérité, si l'on n'en avoit des preuves incontestables. Comme j'en suis parfaitement instruit, j'ai cru devoir en rendre témoignage, & en établir la certitude. Dans la ville de Sens, métropole de la Gaule Celtique, une fem-

chagriner les habitans de Lagny sur Marne, Roullier qui en étoit Abbé, intervint au procès. La premiére difficulté qui s'offrit, fut au sujet du choix qu'on devoit faire des juges. On prit querelle à cette occasion; de la dispute on en vint aux injures: Poësle traita Roullier de chicaneur en présence du Procureur général; Roullier à son tour traita son adversaire de fripon. Aussi-tôt procès intenté entre eux. Poësle demanda réparation d'une si noire calomnie; Roullier soutint de son côté ce qu'il avoit avancé, & se porta pour dénonciateur. Alors l'affaire fut mise en régle. On instruisit le procès; & parce que sur le moindre incident il falloit assembler les Chambres, à force d'appellations & de récusations, les parties retarderent long-tems le jugement. Cependant Roullier s'abstint d'aller au Parlement; ce qui donna lieu à la Cour de défendre de même à Poësle d'y paroître. Enfin cette année, au rapport de Matthieu Chartier, Magistrat d'une probité & d'une droiture reconnuë, & de Germain du Val, Bernard Prévôt de Morsan présidant à ce jugement, après un mûr examen de toutes les preuves, l'accusé ayant été oüi dans ses défenses, la Cour rendit contre lui un arrêt, par lequel ledit Poësle fut condamné à faire amende honorable, & à demander pardon à Dieu, au Roi, & à la Justice, privé de son état de Conseiller, & déclaré incapable d'exercer aucune autre charge de judicature, banni de la prévôté de Paris pour sept ans (a), & condamné à une amende & aux dépens. Le 19. de Mai le criminel fut conduit de la Conciergerie à la grand'Chambre. Là, en présence des Chambres assemblées, Poësle tête nuë & à genoux, fit amende honorable selon la formule qui lui fut prescrite par le Greffier criminel; après quoi, pour marque que la Cour l'avoit dégradé, on le dépoüilla de sa robe. Cependant au milieu d'une cérémonie si humiliante, ce malheureux ne perdit rien de son effronterie ordinaire. A peine fut-il relevé, que se tournant fiérement vers ses juges, comme s'il eût été innocent: celui, dit-il, qui met toute sa confiance dans le Seigneur, ne sera point confondu. Ensuite marchant la tête haute & d'un air effronté, il sortit par la porte de derriére, malgré les cris de l'Huissier qu'on lui avoit donné pour l'accompagner. Il auroit dû en effet se retirer par la grande porte; mais il sentit bien qu'il alloit être exposé aux huées de ceux qui s'étoient attroupés pour le voir passer. Enfin, comme il étoit obligé de rentrer en prison jusqu'à ce qu'il eût payé les deux amendes, il y retourna avec tant d'impudence, qu'il sembloit plûtôt mener son Huissier en prison, qu'être conduit prisonnier lui-même. C'est-là presque l'unique exemple de séverité, dont nous ayons été temoins dans le siécle corrompu où nous vivons; encore doit-on moins l'attribuer à un zéle pour la réformation des mœurs, qu'à la haine secrette du Roi & du Duc d'Epernon pour les Guises. Poësle, à l'exemple de tous les factieux, avoit embrassé leur parti; & c'étoit de leur nom qu'il se servoit pour autoriser tous ses crimes.

Il arriva vers le même tems un accident qui fut d'un funeste augure pour la suite. Un jeune homme d'Etampes, nommé Claude Tonnart, domestique d'un homme (b) qui tenoit un certain rang dans Paris, ayant eu un enfant de la fille de son maître, appellée Arture, en conséquence d'un mariage clandestin qu'ils avoient contracté ensemble, fut arrêté & condamné à mort le 28. de Septembre par la Tournelle. Dans la confrontation, la jeune fille qui étoit éprise des charmes de Tonnart & de la beauté de son esprit, & qui ne cherchoit qu'à le soustraire à la Justice, avoit soutenu constamment en présence des Magistrats, qu'elle n'avoit point été séduite; qu'au contraire c'étoit elle qui avoit sollicité le jeune homme à tout ce qui s'étoit passé entre eux. Cette circonstance transpira dans le public. Bien des gens eurent compassion du sort du criminel; le plus grand nombre étoit indigné de la rigueur de ce jugement. Aussi lors-

(a) Le Journal de Henri III. met seulement pour cinq ans.
(b) Le Journal de Henri III. le nomme Baillif, Président des Comptes.

femme nommée Colombe Chatri, mariée à un tailleur appellé Louis Carita, étant parvenuë jusqu'à l'âge de trente-huit ans en bonne santé, & sans avoir eu d'enfans, eut des indices de grossesse par la suppression qui en est la marque ordinaire: elle sentoit des mouvemens fréquens; son ventre grossissoit de jour en jour; ses mammelles même se remplissoient de lait; enfin au bout de neuf mois elle éprouva des douleurs très-vives, & les tranchées d'une femme en travail. Pendant quelques jours elle eut une suppression d'urine, qui sortit enfin comme un torrent. Les Médecins jugerent qu'elle ne venoit pas de la vessie, mais de la matrice, dont la tunique se rompit, & dont il sortit avec le délivre une masse qui avoit la figure d'un turbot. Depuis ce tems-là sa gorge diminua; elle ne sentit presque plus remuer dans son ventre, & ses douleurs furent très-médiocres. Après cet accouchement monstrueux, elle fut alitée trois ans durant, se plaignant continuellement de sa mauvaise santé, de la dureté & de l'enflure de son ventre, des tranchées qu'elle sentoit, & d'un poids incommode qui se jettoit tantôt d'un côté tantôt de l'autre, suivant les différentes situations de son corps. Ces accidens durerent jusqu'à sa mort. Ses voisins se moquant d'elle, & traitant sa grossesse de vision: „ Attendez quelque tems, leur disoit-elle „ assez gayement, l'enfant dont je suis grosse viendra quelque jour, mais „ il

HENRI III. 1582.

lorsqu'on le conduisit au supplice, il y eut un concours de peuple extraordinaire. Déja les émissaires secrets du parti ténébreux qui se formoit dans l'Etat, avoient préparé les esprits à la révolte. Cependant le malheureux jeune homme étoit sur le point d'être exécuté; le fatal cordeau alloit trancher le fil de ses jours, lorsque tout le peuple courut à sa défense. L'émeute commença par les Clercs du palais, qui ne sont qu'en trop grand nombre à Paris. Ils chargerent d'abord, & mirent en fuite les Sergens du Châtelet & autres gens semblables, préposés pour escorter les criminels. A ceux-là se joignirent tout ce qu'il y avoit de scélérats présens à l'exécution; le nombre des mutins augmente; on renverse le bourreau du haut de l'échelle où il étoit monté. En même tems une nourrice, ou plûtôt un homme déguisé en nourrice, prit la place de l'exécuteur, délia le patient, & coupa la corde qui le tenoit attaché au gibet. L'heureux Tonnart ainsi délivré & caché dans un manteau, passe au travers de la foule qui favorisoit son évasion, & fut conduit dans un lieu sûr, où on lui tenoit un cheval prêt pour se retirer. Il profita de ce secours, & par sa fuite mit sa vie à couvert. Du nombre de ceux qui voulurent s'opposer à la rébellion, il y en eut quatre (a) de tués, & plusieurs autres blessés très-dangereusement. A peine même le bourreau put-il échapper à la fureur des mutins, qui du même pas trainerent à la riviére la charette, l'échelle & la potence.

Un attentat aussi marqué contre l'autorité du Roi & des Magistrats qui le représentent, fut d'un très-pernicieux exemple; & tous les gens sages le regarderent comme un échantillon de ce que pourroit oser un jour cette même populace, lorsqu'elle verroit un chef à sa tête. Ce qui augmenta l'audace des mutins, c'est qu'après avoir informé contre les auteurs de la sédition, on ne les punit cependant point comme ils l'auroient mérité. Le peuple ne manqua pas de regarder la dissimulation, dont on avoit jugé à propos d'user dans une conjoncture si délicate, comme un aveu tacite que le gouvernement faisoit de sa foiblesse. A l'égard du coupable, échappé à un si grand danger, il montra dans la suite qu'il n'étoit pas indigne du secours inespéré, que la fortune lui avoit offert. Retiré auprès de M. de Lesdiguiéres, il donna à ce Seigneur tant de preuves de son zéle, de son habileté, & de sa valeur, qu'à sa recommandation il obtint sa grace du Roi Henri IV. & fit même réhabiliter sa memoire. Il arriva cette année, &c.

(a) Le Journal de Henri III. ne marque que deux Sergens de tués.

HENRI III. 1582.

„ il en coûtera la vie à sa mere. „ Elle mourut enfin, après avoir porté ce fardeau vingt-sept ans. On l'ouvrit, & on lui trouva la matrice ridée, de diverses couleurs, & dure comme de la terre cuite. On tenta d'ouvrir cette dureté; mais il se trouva comme une masse de plâtre, qui résista long-tems au rasoir. On en vint pourtant à bout, & on en tira un enfant très-bien formé, & dans la situation ordinaire, mais presque entiérement pétrifié, si ce n'est que les os de sa tête étoient transparans comme de la corne: à l'égard des parties internes, comme le cerveau, le cœur, les intestins, ils étoient presque comme ils sont à l'ordinaire, excepté qu'ils se trouverent plus durs, moins pourtant que les parties externes. Ce petit corps se garde à Sens, où les passans vont le voir par curiosité. Il est entier, & les vers ni la pourriture ne l'ont point endommagé. Il y a deux fameux Médecins qui ont écrit sur ce prodige, Jean d'Alibour d'Autun, qui a été depuis premier Médecin de Henri IV. & Simon de Provencheres de Langres. Ils ont recherché les causes de la formation de cette masse, & de cette pétrification faite après la mort de l'enfant, & qui devoit plûtôt être suivie de putréfaction: mais je laisse cet examen à ceux qui s'appliquent à l'étude des choses naturelles. J'ajoûterai seulement que depuis quelques années il est arrivé à Paris quelque chose de semblable à une femme de condition: mais au bout de cinq ans l'enfant fut tiré par morceaux, partie par des médicamens, partie par des ferremens; & il y a beaucoup d'apparence qu'il seroit devenu comme celui de Sens avec le tems, puisqu'il commençoit déja à se pétrifier.

Mort des personnes célebres.

Jaques Pelletier.

Cette année mémorable par divers accidens funestes, l'a été encore par la mort de plusieurs personnes illustres. Jaques Pelletier, du Mans, Médecin célébre, non-seulement dans la science dont il faisoit profession, mais dans la Poësie & dans les Mathématiques, sur lesquelles il a publié des Ouvrages qui ont fort éclairci cette science, mourut au mois d'Août à Paris, où il s'étoit retiré pour se reposer dans sa vieillesse, après avoir passé la meilleure partie de sa vie à voyager dans des païs très-éloignés. Sa mort fut suivie de celle de Laurent Joubert de la même profession, & disciple du fameux Rondelet, qui s'acquit une si grande réputation dans cet art. Joubert, Chancelier de l'Université de Montpellier, où il y a une école célébre de médecine, ayant été attiré à la Cour par Marguérite de Valois femme du Roi de Navarre, y mit au jour un Ouvrage sur les erreurs populaires qui lui a fait beaucoup d'honneur. Quelques affaires l'ayant obligé de retourner à Montpellier, il y mourut le vingt-neuf d'Octobre dans un âge peu avancé; car il ne faisoit que d'entrer dans sa cinquante-quatriéme année.

Laurent Joubert.

George Buchanan.

Un mois auparavant, c'est-à-dire le vingt-huit de Septembre, mourut George Buchanan, âgé de plus de soixante & seize ans. C'étoit un des premiers hommes de notre siécle pour la beauté & la facilité de l'esprit, comme le prouvent ses Ouvrages dignes de l'immortalité, de l'aveu même de ses ennemis. Il étoit né en Ecosse dans la province de Lenox sur le Blane; mais il étoit François d'inclination, & la France l'avoit en quelque sorte adopté, aussi-bien qu'Antoine Govea, Portugais son ami intime, qui se faisoit un plaisir de passer pour François. Pour Buchanan, après avoir appris dans son païs les premiers principes des deux langues, il vint

en

en France, où il passa presque tout le reste de sa vie. Il enseigna les Humanités à Paris, & ensuite à Bourdeaux dans le collége de Guyenne : de-là André Govea l'emmena en Portugal avec Nicolas de Grouchy, Guillaume Guerente, Jaques Tevio, Elie Vinet, & Patrice son frere. Buchanan enseigna la jeunesse à Coïmbra ; & c'est-là qu'il fit sa belle paraphrase sur les Pseaumes : mais il s'attira des affaires en Portugal par une satyre un peu trop libre contre les Cordeliers. Il la composa par l'ordre de Jaques V. Roi d'Ecosse, qui cherchoit à se venger de ces Religieux, parce qu'il étoit convaincu qu'ils avoient trempé dans une conjuration que quelques Nobles avoient tramée contre lui. Buchanan, étant revenu en France, s'attacha à Timoleon de Cossé fils du Maréchal de Brissac, avec qui il demeura cinq ans, jusqu'en l'année 1560. que toute la France étant en feu par la guerre civile, il la quitta, & retourna en Ecosse. Il n'y fut pas plûtôt, qu'il embrassa la Religion Protestante ; & après que Marie Reine d'Ecosse eut été dépoüillée du Royaume, il fut Précepteur de Jaques VI. fils de cette Princesse, & il consacra le repos de sa vieillesse à écrire l'histoire de son païs. Il y abuse un peu de la liberté naturelle à sa nation, & n'y ménage pas assez la majesté Royale : mais d'ailleurs elle est écrite avec tant d'esprit, de sagesse & d'élégance, qu'on ne croira jamais qu'elle ait été composée par un homme élevé dans la poussiére du collége ; en effet on la prendra pour l'Ouvrage d'un Sçavant qui a vécu dans le plus grand monde, & qui a été employé toute sa vie dans les négociations les plus importantes. La beauté de son esprit & la grandeur de son courage l'avoient élevé au-dessus de l'obscurité de sa naissance & de la médiocrité de sa fortune ; en sorte qu'il avoit les talens nécessaires pour juger sagement des affaires, & pour les traiter avec dignité. Je me souviens que Pierre Ronsard, homme d'un grand sens, & qui malgré l'éclat de sa famille, avoit passé toute sa vie dans le repos que demandent les Muses, avoit coûtume de dire en parlant de Buchanan, d'Adrien Turnebe, d'Antoine Govea, & de M. Antoine Muret, ses amis particuliers, que ces quatre hommes n'avoient du collége que la robe & le bonnet. Ce jugement a d'autant plus de poids, que Ronsard étoit prévenu contre tous les gens de collége ; & il s'étoit persuadé que la sottise du pédantisme est incorrigible, & que le mauvais caractére qu'il imprime, ne peut jamais s'effacer dans le cours même de la plus longue vie (1).

Il

(1) Buchanan étoit au lit de la mort, & le Roi Jaques son éleve le pressoit de rétracter publiquement ce qu'il avoit écrit de trop libre au sujet de la Reine Marie sa mere, & de réparer par quelque témoignage éclatant le tort que son histoire avoit fait à la réputation de cette Princesse ; mais ce grand homme se contenta de lui répondre, que dans peu S. M. seroit satisfaite. Enfin après plusieurs instances réitérées, que le Roi lui fit faire sur le même sujet, tout ce que l'on put tirer de lui, fut, qu'il ne lui étoit pas possible de rétracter, ce qu'en conscience & suivant ses lumiéres, il avoit cru devoir écrire pour rendre témoignage à la vérité ; qu'au reste, lorsqu'il ne seroit plus, S. M. seroit la maitresse de disposer à son gré de tous ses écrits ; qu'il la supplioit seulement, avant que de prendre aucun parti là-dessus, d'y penser sérieusement avec sa prudence ordinaire, & de se souvenir, que si rien n'est impossible aux Rois, lorsqu'ils ne veulent mettre aucunes bornes à la puissance que la providence divine

HENRI III. 1582.

Affaires d'Allemagne.

Origine, aggrandissement & prérogatives de la ville de Cologne.

Il y eut cette année des troubles en Allemagne à l'occasion de l'Archevêque de Cologne. Cette ville, qui fut bâtie du tems d'Auguste pour arrêter les courses des Sueves, des Usipetes, & des Tenchteres, est située sur le bord du Rhin du côté des Gaules. Elle s'aggrandit peu à peu sous les Empereurs Romains, jusqu'à ce que Childeric, fondateur de l'Empire François, la leur enleva l'an 463. (1) de J. C. Mais l'an 939. Othon I. ayant transporté l'Empire d'Occident aux Germains, il soûmit Cologne à sa nation; ou plûtôt ce fut Louis II. fils de Louis le Débonnaire, qui fit cette conquête dès l'année 870. Depuis ce tems-là Cologne est au nombre des villes libres de l'Empire, entre lesquelles elle tient le premier rang; & dans les diettes, c'est elle qui donne la premiére son suffrage. Elle a un siége Episcopal, fondé vers l'an 96. de J. C. par Saint Materne disciple de Saint Pierre, suivant les annales de cette Eglise; & depuis Saint Materne jusqu'à Agilolphe qui en a été le premier Archevêque, il s'est écoulé 647. ans: enfin l'an mille trois on joignit à la dignité d'Archevêque celle d'Electeur de l'Empire avec une jurisdiction très-étenduë, & Fréderic I. y ajoûta encore la principauté de Westphalie, dont il venoit de dépoüiller Henri Leon. Vers l'an 356. les Goths y établirent un Evêque Photinien nommé Euphrata, qui voulut y répandre l'Arianisme: mais les Evêques d'Allemagne s'étant assemblés, ils le déposerent sous le Pontificat de Jule I. Depuis ce tems-là il n'y eut aucun trouble dans cette Eglise au sujet de la Religion, jusqu'au tems de l'hérésie de Luther.

Guerre qu'elle essuya. Ses motifs.

Herman, de la famille des Comtes de Wied, qui en étoit alors Archevêque, faisoit parade de beaucoup de zéle pour la réforme des abus qui s'étoient glissés dans l'Eglise; mais comme une affaire si importante à la Religion, qu'il croyoit en péril, n'alloit pas aussi vîte qu'il l'auroit souhaité, & qu'il imputoit ce retardement à l'ambition de certaines personnes, il parut favoriser les Protestans. On prétend que ce fut Martin Bucer qui le fit pencher de ce côté-là. Il fut donc accusé d'hérésie: & quoiqu'il pût se maintenir dans son siége par les forces de son parti, il aima mieux se demettre & perdre sa place, que d'exciter la guerre dans le païs; & depuis il ne songea plus qu'à mener une vie tranquille, comme je l'ai dit en son lieu. Adolphe de Schauenburg, ayant payé d'ingratitude les services que ce vieillard lui avoit rendus, fut mis à sa place, & eut pour successeur Antoine de Schauenburg son frere. Jean Gebbard de Mansfeldt succéda à Antoine, & fut remplacé par Fréderic de la même famille qu'Herman. Salentin, de la maison des Comtes d'Isenburg succéda à Fréderic; mais Salentin, qui outre l'archevêché de Cologne avoit encore l'evêché de Paderborn, après dix ans d'épiscopat se démit de l'un & de l'autre pour épouser la sœur du Comte d'Aremberg, qui étoit parfaitement belle, sans avoir fait, ni même voulu faire aucun changement dans la Religion. Comme il se trou-

vine leur a confiée, le pouvoir de la vérité, qui tire sa force de Dieu même, est autant supérieur à toute l'autorité des Rois, que cet être suprême est élevé au-dessus de la foiblesse humaine. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(1) Ou suivant l'édition de Londres, vers 462.

trouvoit beaucoup de prétendans à cet Electorat, & entre autres Ernest fils d'Albert Duc de Baviére, le chapitre, à la sollicitation du Comte de Newenar, lui préféra Gebbard Truchses de l'illustre famille des Seigneurs de Walbourg en Souabe, & neveu d'Othon Cardinal d'Augsburg. Gebbard fut sacré le huit de Mai 1577. Ce dernier n'avoit pas moins d'envie de se marier que Salentin; mais il crut pouvoir prendre une femme sans quitter l'Electorat. Il avoit déja jetté les yeux sur Agnés de Mansfeldt, Religieuse au monastére de Gerisheim, lorsqu'il eut occasion de la voir dans un voyage qu'elle fit à Cologne pour accompagner Marie sa sœur, qui devoit épouser le Baron de Creange ou Kreichingen. La facilité qu'il eut par ce moyen de la voir, & de converser tous les jours avec elle, l'en rendit éperdûment amoureux. Le Baron après son mariage faisoit de fréquens voyages dans ses terres de Thuringe avec sa femme & Agnés sa belle-sœur, & ensuite revenoit à Cologne : mais en route ils couchoient souvent dans les châteaux de Gebbard qui trouvoit par-là lieu d'entretenir ses premiers feux. Enfin Ernest de Mansfeldt, frere d'Agnés pressa vivement l'Electeur d'accomplir la parole qu'il avoit donnée à sa sœur, & de l'épouser solemnellement pour dissiper les bruits qui couroient sur leur commerce. Il l'épousa donc à Bonn; mais en secret, & en présence seulement d'Ernest & de Marie de Mansfeldt : ce fut au commencement de l'année. Comme il n'avoit pas de grands biens, & qu'il cherchoit un moyen de garder son archevêché avec sa femme, les Comtes de Newenar & de Solms avec qui il étoit très lié, lui conseillerent d'engager sous main les Protestans à demander au Magistrat le libre exercice de leur Religion dans son Electorat. Il le fit; & en conséquence les Protestans présenterent une longue requête, par laquelle ils demandoient la liberté de s'assembler. Et comme on pouvoit leur objecter que sous prétexte d'admettre la Confession d'Augsburg, on vouloit introduire dans le diocése toutes sortes de sectes, & ruiner par ce moyen l'autorité des Magistrats; ils répondirent que si on leur accordoit leur demande, ils feroient aussitôt connoître à tout le monde qu'ils ne suivoient point d'autre doctrine que celle qui étoit renfermée dans la Confession d'Augsburg, expliquée dans l'apologie de Luther, & approuvée dans plusieurs diettes de l'Empire : que cet exercice, loin d'affoiblir l'autorité des Magistrats, la rendroit plus respectable à des peuples altérés de la parole divine, comme on en pouvoit voir des exemples à Francfort, à Spire, à Worms, à Ratisbonne, à Augsburg, & dans beaucoup d'autres villes de l'Empire.

Mariage de Gebbard Archevêque de Cologne.

Il se sert des Protestans pour conserver sa dignité.

Le Magistrat, au lieu de répondre à cette requête, fit signifier à ceux qui l'avoient signée, un ordre de se rendre en prison : tel est l'usage à Cologne où jamais on n'emprisonne un habitant malgré lui, à moins qu'il n'y ait des causes très-graves. Quelques jours après Melchior Bruin, Pasteur Catholique du collége des Apôtres, donna une requête contraire dans laquelle il examine & réfute tous les articles de celle des Protestans. On envoya de part & d'autre des députés à Augsburg pour plaider la cause en cette diette, à laquelle on en avoit déja renvoyé une semblable pour la ville d'Aix-la-Chapelle : mais les Protestans n'attendirent ni la réponse de l'Empereur

On députe à la diette d'Augsburg.

HENRI III. 1582.

Assemblées des Protestans contre l'ordre du Magistrat.

pereur ni celle de leurs députés; & comptant qu'ils avoient satisfait par leur requête à tout ce qu'ils devoient au Magistrat, sollicités d'ailleurs par les Comtes de Solms & de Newenar, ils s'assemblerent le sept de Juillet au village de Mechteren qui appartenoit à ce Seigneur, & y entendirent la prédication de Zacharie Ursin Ministre Silésien, qui leur fut envoyé par Casimir, frere de l'Electeur Palatin (1).

Le Magistrat, allarmé de cette entreprise, fit fermer les portes le Dimanche suivant : sa conduite fut diversement interprétée ; car il y avoit des gens qui soûtenoient que Newenar avoit pû faire ce qu'il avoit fait, sans violer les loix de l'Empire : que le village de Mechteren lui appartenoit, & que par conséquent on ne pouvoit pas y défendre l'exercice d'une Religion, qui étoit approuvée par l'Empire. On répondoit qu'à la vérité Mechteren étoit de la dépendance de Newenar ; mais qu'étant situé dans la jurisdiction d'un Seigneur supérieur dont il relevoit, il n'étoit pas permis d'y innover sur la Religion sans une concession du Seigneur souverain. Gebbard d'un autre côté étoit bien aise qu'on crût que Newenar avoit agi sans sa participation ; & Solms nioit qu'il en eût jamais rien sçû, quoique dans le fond ce fût lui qui eut donné ce conseil de concert avec Newenar.

Suite de cette desobéïssance.

Comme ces assemblées recommençoient de tems en tems, le Magistrat crut devoir employer la force, & il commença par faire abbattre les arbres qui empêchoient qu'on ne pût appercevoir de la ville le lieu où l'on s'assembloit. Il fit ensuite élever une batterie de gros canon, & ordonna de tirer sur l'endroit même : la maison fut percée par les boulets, & peu s'en fallut que Newenar n'y fût tué. Le Comte de Solms, s'étant justifié auprès du Magistrat, comme je viens de le dire, avoit reçû ses ordres, qu'il étoit allé communiquer à Newenar, lorsque le canon commença à tirer. Solms étant retourné dans la ville sans avoir rien gagné, tout sembloit tendre à une sédition ; mais à la sollicitation du chapitre, les deux partis nommerent des députés pour accommoder cette affaire : ils eurent ordre de se rendre à Mulheim, & Gebbard s'y trouva. Comme il exhor-

toit

(1) *Ursin (Zacharie)* Rem. (C). M. de Thou n'avoit pas de bons mémoires, lorsqu'il publie que les Protestans du diocése de Cologne s'assemblerent l'an 1582. pour oüir le Prédicateur Zacharie Ursin que le Prince Jean Casimir leur avoit envoyé. Ursin renonça au métier de Prédicateur après quelques tentatives dont il fut lui-même peu satisfait. Il ne bougea de Neustad depuis qu'il y eut été établi ; & il étoit si cassé & si infirme en 1582. qu'il n'étoit nullement propre à la mission de Cologne. Ce fut Jean Stibellius qui alla au païs de Cologne avec le Prince Jean Casimir en qualité de son Ministre. Philippe Pareus (a) son neveu a relevé cette faute de Monsieur de Thou, & nous a fait sçavoir en même tems que ce Jean Stibellius fut depuis Ministre de Cour à Heidelberg, & Conseiller du Prince, & qu'il mourut l'an 1595. premier Ministre de Creutznach.

P. BAYLE.

(a) In vita David. Parei. p. m. 29.

Monsieur de Thou dit que Zacharie Ursin de Silesie prêcha devant les Protestans assemblés à Mechteren : c'est une faute. Ursin n'a jamais été Prédicateur. Il s'agit ici de Jean Stibellius mon oncle, homme aussi versé dans le Droit civil que dans la Théologie. Le Prince Casimir l'avoit alors auprès de lui dans son armée, où il faisoit les fonctions de Prédicateur.

DAVID PAREY.

toit Newenar à ne plus tenir de prêche à Mechteren, ce Seigneur, montrant le boulet qui l'avoit pensé tuer, se plaignit hautement de cette injure. Il consentit enfin à ce qu'on demandoit de lui; mais il déclara que c'étoit à la considération de l'Archevêque, & non du chapitre qu'il le faisoit. HENRI III. 1582.

Querelle entre l'Archevêque & Frederic de Saxe.

Gebbard se disposant à se rendre à la diette, les Chanoines craignirent qu'il ne formât quelque projet contre eux avec les députés des Princes Protestans: ainsi ils y envoyerent de leur côté Fréderic de Saxe, qui étoit membre de leur chapitre. Voilà l'origine de la haine qui éclata depuis entre Gebbard & Fréderic, & qui a été funeste à l'un & à l'autre. Ce fut aussi à l'occasion de leur querelle que Guillaume Duc de Cléves promit au Sénat & au chapitre de leur donner du secours contre les novateurs, & qu'Alexandre Farnese Généralissime des troupes du Roi d'Espagne dans les Païs-bas, leur offrit de lui-même tout ce qui étoit en son pouvoir. Le Sénat rassûré par ces offres, résolut de couper racine à toutes les assemblées séditieuses, & aux troubles qui se formoient de jour en jour: il fit publier une ordonnance, par laquelle il étoit enjoint à tous ceux qui suivoient une autre Religion que la Catholique, & qui ayant été chassés de la ville seize ans auparavant, y avoient été reçûs depuis, d'en sortir dans un mois.

Ordonnance du Sénat.

Lettres de recommandation en faveur des Protestans.

Dans ce même tems les députés des Protestans obtinrent des députés des Princes de leur Communion, qui étoient à la diette d'Augsburg, des lettres de recommandation pour le Sénat de Cologne. Ces lettres portoient qu'ils avoient ordre de leurs maîtres de prendre fait & cause pour les Protestans de Cologne, & de prier le Sénat de leur part de les traiter avec la même bonté qu'on les traitoit dans les autres païs de l'Empire; de ne les point retrancher de leurs corps comme indignes d'en posséder les dignités; mais d'observer au contraire à leur égard la pacification publiée sept ans auparavant, pacification qui devoit être regardée comme le plus solide lien de la tranquillité publique; en conséquence de leur laisser la liberté de faire profession de leur Religion; & que c'étoit l'unique moyen de maintenir l'union, qui étoit plus nécessaire que jamais.

Ces lettres ayant été renduës au Sénat, les Protestans dresserent une requête; mais au lieu de la présenter au chapitre, ils la donnerent à Gebbard le dix-huit de Septembre, parce qu'ils sçavoient qu'il les favorisoit. En même tems ils lui remirent des lettres de recommandation écrites par les mêmes députés de la diette d'Augsburg, qui prioient cet Archevêque de permettre aux Protestans de tenir des assemblées dans Cologne.

Gebbard s'étoit mis en chemin comme pour se rendre à la diette, & il étoit déja dans la Hesse: mais ayant appris que la diette avoit été suspenduë pour des raisons indispensables, & ayant reçû des ordres de l'Empereur de ne pas aller plus loin, il retourna en Westphalie.

Les députés du chapitre, sçachant certainement que Gebbard ne viendroit pas à la diette, ne laisserent pas de publier qu'il arriveroit bientôt, & qu'il l'avoit promis. Leur dessein étoit de le rendre odieux aux autres Ordres de l'Empire par l'inexécution de cette promesse.

Sur la fin de la diette parurent les députés de Gebbard, Adolphe Comte de

Henri III. 1582. de Solms & Swart. Ils firent les excuses du Prélat sur ce qu'il n'y étoit pas venu lui-même. Ils avoient ordre de tenter si l'on pouvoit obtenir pour les Princes Ecclésiastiques la liberté de suivre la Religion qu'ils voudroient, & de se marier sans perdre leurs dignités: il courut là-dessus des bruits vagues, mais sans nom d'auteur, & sans être avoüés de personne; & chacun en jugea suivant les sentimens dont il étoit prévenu d'ailleurs. Enfin la diette se sépara sur la fin de Septembre, sans avoir rien décidé qui mérite que l'on en fasse mention.

Gebbard leve des troupes. Cependant Gebbard, voyant que le chapitre & le Sénat faisoient des préparatifs contre lui ou pour l'attaquer, ou au moins pour se défendre, commença à lever des troupes sous prétexte de mettre les frontiéres à couvert des troupes du Roi d'Espagne, & de celles des Etats: mais il déclara nettement dans la suite qu'il sçavoit de bonne part que le chapitre avoit de mauvais desseins contre lui. Les Chanoines l'assûrerent qu'ils ne vouloient rien faire contre la fidélité qu'ils lui devoient: mais que de son côté il devoit prendre garde de ne rien faire qui fût indigne de son rang, & de la dignité sacrée dont il étoit revêtu: que le bruit couroit, qu'il vouloit se marier & changer de Religion: que si ces bruits se trouvoient appuyés sur quelque réalité, il ne devoit attendre d'eux ni fidélité ni secours. Gebbard répondoit que c'étoit par leur faute que la discipline du Clergé étoit renversée: mais qu'il enverroit bientôt des Théologiens distingués pour la rétablir, & qu'il en dresseroit la formule. Persuadé qu'il en avoit assez fait pour se justifier sur les soupçons qu'on avoit contre lui, il prit la route de Bonn, après s'être fait précéder par Gaspard Heien Capitaine de ses Gardes, avec des lettres pour Eik qui commandoit dans cette ville. Il le chargeoit d'engager le Sénat à lui faire une réception honorable, & à marquer des logemens commodes pour toute sa maison, parce qu'il y vouloit séjourner quelques jours.

Il étoit alors à Sibourg, où il dîna; après quoi il fit passer le Rhin à ses troupes, & s'avança pour entrer par la porte de Cologne. La vûë de tous ces soldats causa du trouble dans la ville, & l'on ordonna de fermer les portes. Mais les gens qui lui étoient attachés les firent ouvrir, & il y fut reçû avec toute sa suite. Aussitôt il chargea Eik & Heien d'aller faire ses excuses au Sénat, de ce qu'il étoit venu en armes. Il leur fit dire qu'on lui avoit dressé des embûches sur sa route, & que la guerre étrangere qui étoit à leurs portes l'avoit mis dans la nécessité de lever des troupes pour mettre le païs à couvert, en attendant qu'on fût mieux informé des desseins des ennemis; qu'il avoit résolu pour cet effet de faire quelque séjour dans leur ville, & qu'il vouloit que ses troupes y fussent logées commodément, & auprès de lui.

Le Sénat fit réponse qu'il avoit été ravi de l'arrivée de son Prince; mais qu'il auroit mieux aimé le voir en habit de paix, qu'avec les appareils de guerre. A l'égard du logement des troupes, il supplia Gebbard d'en décharger la ville, & de les envoyer dans les villages & dans les châteaux des environs: que si S. A. ne pouvoit pas les éloigner de sa personne, elle eût la bonté de les distribuer dans les couvens, & dans les maisons des Ecclésiastiques: que si leurs maisons ne suffisoient pas, il y avoit des hôtel-

telleries où elles pouvoient loger & vivre de leur solde. Le Sénat se déchargea ainsi de cette corvée sur le Clergé, & le Greffier de la ville fit un état des logemens, qui fut donné au Maréchal des logis.

HENRI III. 1582.

Gebbard, ayant fait préparer le dîner dans une hôtellerie, y invita les Bourgmaîtres: au sortir de table on parla du logement des troupes, & ensuite des clefs de la ville. Gebbard ne demandoit pas d'abord qu'on les lui remît pour en disposer absolument; il vouloit nommer des personnes qui partageassent avec le Sénat la garde de la ville & des clefs: mais le Sénat s'y opposa fortement, déclarant que ces clefs lui avoient été confiées dans le tems que Gebbard fut sacré, & qu'on ne pouvoit ni ne devoit lui en ôter la garde sans le consentement du peuple. Aussitôt l'hôtel de ville fut entouré d'un grand nombre d'habitans qui paroissoient déterminés à défendre le Sénat, si on vouloit lui faire quelque violence: cependant la présence des soldats, qui n'ayant pas encore leurs logemens, étoient en armes dans la place, les tint en respect.

Difficulté entre lui & le Sénat pour la garde & les clefs de la ville.

Sur le soir, Gebbard étant allé à Rosenthal où demeuroit Agnés de Mansfeldt avec la Baronne de Creange sa sœur, il y manda les Sénateurs qu'il jugea à propos, & leur dit qu'il étoit bien vrai qu'ils avoient la garde des clefs, & par conséquent des murs & des portes de la ville: mais que le Prince étoit en droit de les demander dans une nécessité pressante, & dans un tems où sa vie étoit en danger: qu'il leur ordonnoit donc de les lui apporter sur le champ, & de venir recevoir des ordres plus amples qu'il avoit à leur communiquer. Après leur avoir parlé ainsi, il s'en alla à son palais. Toute la nuit se passa en menaces d'un côté, & en inquiétude de l'autre. Gebbard étoit outré de la résistance du Sénat, & ses amis eurent bien de la peine à l'empêcher d'en venir aux derniéres extrémités. Le lendemain, cinquiéme de Novembre, Herman Adolphe Comte de Solms & quelques autres se rendirent au Sénat, où ils parlerent avec une très-grande modération; & après avoir répeté en peu de mots tout ce qui s'étoit passé la veille à l'occasion de la garde des clefs & de la ville, ils conjurerent les Sénateurs de n'avoir aucune défiance de leur Prince: qu'il n'avoit point eu d'autre intention, en demandant les clefs, que d'éprouver l'obéïssance & la fidélité des habitans: que s'ils vouloient lui donner les clefs, il étoit résolu de les remettre à l'instant entre les mains du Sénat, & de lui confier avec de nouvelles formalités la garde de la ville; à condition pourtant que quelques personnes de sa maison seroient associées au Sénat pour cette fonction, comme il l'avoit demandé d'abord: qu'ils les prioient donc de ne pas refuser ces clefs à leur Prince; de donner ordre à la bourgeoisie de mettre bas les armes; de défendre de s'assembler pour faire des festins, parce que si les esprits étoient une fois échauffés par le vin, il seroit bien difficile d'empêcher le desordre. Le Prince demanda de plus qu'on lui marquât par écrit ce qui se pratiquoit pour la garde des portes, & pour l'établissement des corps-de-garde.

La réponse du Sénat ne fut pas si modérée: car après avoir protesté qu'ils seroient toujours fidèles à leur Archevèque, ils renvoyerent à la décision du chapitre l'affaire de la délivrance des clefs, déclarant qu'il ne pou-

HENRI III. 1582.

voit rien statuer à cet égard sans avoir pris son avis: que la bourgeoisie s'étant mise sous les armes sans leur en demander permission, il y avoit lieu de croire qu'elle n'obéïroit pas, s'ils lui ordonnoient de les quitter: mais qu'ils étoient persuadés que si le Prince vouloit renvoyer les troupes qu'il avoit fait entrer dans la ville, les habitans rentreroient sur le champ dans le calme & dans la tranquillité. Pour adoucir un peu la dureté de cette réponse, ils l'assûrerent qu'ils garderoient les portes avec tout le soin & toute la fidélité qu'il pouvoit souhaiter, & qu'ils lui donneroient pour la garde de sa personne un corps de milice bourgeoise. Après bien des disputes on convint enfin de quelques articles que l'on mit par écrit. Voici les principaux: que le Sénat demeureroit en possession des clefs & de la garde des portes: qu'Eik commanderoit dans la place: que Gebbard n'augmenteroit point la garnison qu'il y avoit fait entrer, à moins qu'il n'y eût une nécessité pressante. Mais Eik, qui étoit un homme pacifique, s'étant broüillé avec les deux partis par toutes les allées & les venuës qu'il avoit faites pour tâcher de les concilier, se démit de lui-même du gouvernement, & l'on mit à sa place Werner Schenck.

Différend terminé.

Le bruit de ce qui venoit d'arriver à Bonn s'étant répandu de toutes parts, on ne douta pas dans la division où étoient les esprits, qu'on n'en vint bientôt à une guerre ouverte. Gebbard avoit écrit à Farnese pour le prier de ne point ajoûter foi aux calomnies que ses ennemis publioient contre lui, & il l'assûroit que jamais il ne feroit rien contre son devoir. Malgré cette protestation, le Généralissime, persuadé que Gebbard se préparoit à la guerre, & qu'il comptoit beaucoup sur les secours du Duc de Brabant (1), offrit au chapitre & au Magistrat de Cologne sa protection, & toutes les forces que l'Espagne avoit dans les Païs-bas. L'Archevêque de son côté voulant prévenir les surprises, chargea Louis Romp & Hontselaer de lui faire des levées dans le voisinage; mais comme l'approche de ces troupes jettoit l'allarme dans la ville, on les mit en garnison à Dietkircken, où il y a une abbaye de filles; & dans les châteaux de Poppelsdorf, de Godesberg, & de Kessenich qui appartiennent à l'Archevêque de Cologne.

Précautions de l'Archevêque contre les desseins du chapitre & du Magistrat de Cologne.

Cependant le Comte de Solms, le Comte de Winnenberg, & le Baron de Creange allerent à Cologne rejoindre les Chanoines de la cathédrale. Newenar, qui étoit resté avec l'Archevêque à Bonn, lui conseilla d'écrire à la bourgeoisie, pour la mettre dans ses intérêts: il le fit le vingt-deux de Novembre. Dans cette lettre il commence par se justifier sur les levées qu'il a faites. Il passe ensuite aux raisons qu'il a de se plaindre: il dit que le Sénat arme contre lui, qu'il suit les conseils de gens mal intentionnés, qui ne cherchent qu'à exciter des troubles dans le païs; qu'il fait tous ses efforts pour anéantir l'autorité de l'Archevêque, & pour renverser ses droits; & que pour réüssir dans ses entreprises contre une autorité légitime, il foule les peuples par des dépenses aussi inutiles qu'elles sont ruineuses.

Lettre de Gebbard aux bourgeois de cette ville.

Gebbard se flattoit que cette lettre armeroit le peuple contre le Sénat; mais le contraire arriva. Les compagnies bourgeoises qui l'avoient reçûë, la

(1) François Duc d'Anjou, nommé par les Etats Duc de Brabant.

la porterent sur le champ au chapitre & au Sénat. Ces deux corps, assûrés des secours du Duc de Cléves & du Prince de Parme, répondirent avec hauteur à cette lettre, mais au nom du peuple, à qui elle étoit adressée. Après s'etre justifiés sur les reproches qu'il leur fait d'armer contre lui, d'attaquer son autorité & les droits de sa dignité d'Electeur, ils exposent à leur tour leurs griefs. Ils accusent Gebbard d'avoir sollicité des peuples soumis à une autre jurisdiction que la sienne; de les avoir pris sous sa protection à l'insçû & malgré le Magistrat dont ils dépendoient; d'avoir troublé la tranquillité publique par des libelles diffamatoires qu'il a fait répandre de tous côtés; de gouverner son Etat contre les loix, l'équité, & le repos du corps Germanique, contre les décrets & les constitutions de l'Empire, enfin contre les traités conclus entre les Archevêques & la ville de Cologne: & ils lui font entendre que les Bourgmaîtres, les Sénateurs, & les quarante-quatre principaux bourgeois de la ville étoient résolus de porter leurs plaintes sur tous ces chefs à l'Empereur, aux Princes & Etats de l'Empire, pour demander justice du mépris que leur Archevêque avoit pour eux, & des injures & des outrages qu'il leur faisoit continuellement.

HENRI III. 1582.

Réponse à cette lettre au nom de la bourgeoisie.

Gebbard connut par cette réponse qu'il avoit entrepris une grande affaire, & d'autant plus fâcheuse, qu'il n'avoit point d'argent: mais comme il étoit trop avancé pour reculer, il songea tout de bon à se mettre en état de la soûtenir. Il commença par envoyer des personnes de confiance à Bruel ou Broel, qui est la forteresse des Archevêques, où sont leurs bijoux, & tout ce qu'ils ont de plus précieux; il donna ordre à ces gens d'ouvrir les coffres & les armoires, & d'apporter à Bonn toutes les richesses qu'elles renfermoient. Il fit en même tems compter quelque peu d'argent à Théodore Knipenbergern pour lever un corps de troupes capable de mettre à couvert le canton de Recklingshausen.

Dans cet embarras Gebbard renvoya tous ses Conseillers, & ne retint auprès de lui que des gens de guerre. On ne voyoit à sa Cour que des envoyés de l'Eveque de Brême, de Jean Casimir, du Prince d'Orange, & de tous les Princes de la maison de Nassau.

Pendant ce tems-là, le chapitre envoya secrettement à Rome informer le Pape de tout ce qui se passoit. Grégoire en fut allarmé; & quoiqu'il n'ignorât pas de quelle importance étoit cette affaire, & quel changement elle étoit capable d'apporter à la Religion du païs, si on la négligeoit; cependant la considération qu'il avoit pour le Cardinal d'Augsburg, oncle de Gebbard, qui avoit rendu de très-grands services au saint Siége, l'empêcha de rien précipiter. Il se contenta donc d'envoyer un Légat en Allemagne, & choisit pour cette légation le Cardinal Madrucci. Le Légat avant que de partir, envoya Minuccio Minucci avec des lettres du Pape aux Electeurs de Treves & de Mayence, afin qu'il pût être informé par le moyen des amis qu'ils avoient à Cologne, de la véritable situation des choses.

Le chapitre de Cologne informe le Pape du procedé de l'Archevêque.

Les bruits qui couroient sur les projets de Gebbard allant toujours en augmentant, le Pape lui écrivit le cinq de Décembre: & après lui avoir par-

Lettre du Pape à Gebbard.

HENRI III. 1582.

parlé de la splendeur de sa famille, & des vertus par lesquelles le Cardinal d'Augsburg son oncle avoit rendu sa mémoire si respectable, il lui donne avis de penser de bonne heure à mettre sa réputation & son salut à couvert; s'il s'est trop avancé, qu'il songe à se retirer au plûtôt; si tout ce qu'on a dit contre lui est faux, qu'il déclare nettement quels sont ses sentimens, & qu'il fasse de sérieuses réflexions sur ce qu'il doit au saint Siége, à sa patrie, à la Chrétienté, à lui-même; en un mot qu'il prenne des mesures pour empêcher que ses ennemis par leurs mauvais discours, ne fassent une tache éternelle à la gloire de sa famille, & à l'honneur du Clergé.

Aprés ces avis paternels, il lui marque qu'il a envoyé ordre à l'Archevêque de Treves de l'aller trouver, & de lui parler au nom du saint Siége. L'Empereur Rodolphe s'entremit aussi de cette affaire, à la priére du Pape, & il envoya un homme avec caractére pour en parler à Gebbard.

Entremise de l'Empereur dans cette affaire.

D'un autre côté il lui arrivoit des envoyés de tous les Princes Protestans; il y vint même quantité de Seigneurs, & entre autres Jean de Nassau frere du Prince d'Orange, avec son fils aussi nommé Jean; Albert de Nassau de Sarwerden; Herman Comte de Wied ou Wedden; Charles de Mansfeldt; les deux Comtes de Solms, Ernest & Conrad. Herman-Adolphe de Solms Chanoine de Cologne; Adolphe Newenar; Charles Truchses pere de Gebbard, & Ferdinand Truchses son frere, à qui on venoit de donner une place dans ce chapitre; les Comtes Jean de Winnenberg, de Bruck, de Geroldsfeck & d'Oberstein, & Louis de Witgenstein s'y rendirent aussi; & pour l'affermir dans la résolution qu'il avoit prise, ils lui promirent tous de le soutenir de tout leur pouvoir. Ces promesses l'encouragerent tellement, qu'il parut desormais aussi tranquille & aussi gai qu'on l'avoit vû auparavant inquiet & embarrassé. Sa maison, qui jusque-là avoit été remplie de Colonels, de Capitaines & d'autres Officiers, & qui retentissoit continuellement du bruit des armes, changea entiérement de face: les danses, les bals, les spectacles succéderent au tumulte militaire, & on n'y entendit plus que des cris de joye. On ne s'y déguisa plus: on y parla du Pape, & à table & dans les conversations familiéres, avec une licence qui ne gardoit plus de mesures; en sorte qu'on ne pouvoit plus douter des sentimens de Gebbard.

Gebbard encouragé persiste dans sa résolution.

Dans ces circonstances, un de ses domestiques l'avertit que plusieurs de ceux même qui lui étoient attachés, avoient un scrupule sur son compte: c'est qu'on assûroit que non-seulement il vouloit garder l'archevêché & l'Electorat en changeant de Religion, & en se mariant; mais qu'il prétendoit le rendre héréditaire, & le faire passer à ses enfans & à leur postérité: que c'étoit-là le trait le plus puissant que ses ennemis pussent lancer contre lui: qu'il étoit d'une grande importance pour le bien de ses affaires qu'il le repoussât par un témoignage public, & qu'il le fît retomber sur eux. Il donna à cette occasion une ordonnance le même mois, dans laquelle il prenoit Dieu & les hommes à témoin, que depuis que la divine providence l'avoit retiré des ténébres de la Papauté (ce sont ses termes), & lui avoit fait la grace d'éclairer ses yeux par la lumiére de sa parole, il n'avoit souhaité autre chose que de pouvoir rester dans sa vocation, y remplir ses devoirs selon

Il donne un Edit en faveur de la liberté de conscience.

ſelon ſa conſcience, & permettre aux peuples confiés à ſes ſoins, de ſuivre la doctrine la plus pure, & l'uſage légitime des Sacremens: mais qu'il ne vouloit point contraindre les conſciences, & que ſon intention étoit que chacun pût ſuivre à ſon gré celle qui lui plairoit le plus des deux Religions autoriſées dans les diettes de l'Empire: qu'au reſte il n'avoit jamais prétendu priver le chapitre de ſon droit d'élection, ni rien faire contre ſes priviléges, ſes immunités, & ſes conſtitutions; de ſorte que s'il venoit à mourir ou bientôt, ou après un tems conſidérable, ou ſi les conjonctures des tems l'engageoient à abdiquer, il entendoit que l'élection fût dévoluë au chapitre de plein droit.

Juſque-là le Sénat n'avoit point répondu aux lettres que les députés des Princes Proteſtans lui avoient écrites d'Augsburg; ce fut un prétexte pour Jean de Baviére Duc de Deux-Ponts de ſe rendre à Cologne avec les députés de l'Electeur Palatin *, de Jean Caſimir & de Richard, Princes de la maiſon Palatine, afin de s'aboucher avec le chapitre & avec le Sénat. Je parlerai plus amplement de l'Ambaſſade de ce Prince, lorſque j'écrirai ce qui s'eſt paſſé dans l'année 1583.

* Loüis.

Il obtient les clefs de Bonn par artifice.

Gebbard, qui vouloit abſolument être maître de Bonn, produiſit pendant l'abſence d'Eik des lettres du chapitre apparemment ſuppoſées, en vertu deſquelles il demanda les clefs avec tant d'inſtance, que le Bourgmaître, & douze commiſſaires nommés par le Sénat les lui porterent. Ils s'en repentirent, mais trop tard, lorſqu'on leur apporta depuis de la part du chapitre des lettres qui étoient véritablement de ce corps, & qui leur defendoient de remettre les clefs de la ville à l'Archevêque.

Abus qu'il fait de ſon autorité.

Lorſque Gebbard les eut en ſa poſſeſſion, il défendit à la bourgeoiſie de faire la garde, & confia les portes à des ſoldats étrangers. Il fit même ôter les armes à tous les habitans qui lui étoient ſuſpects, & défendit qu'on emportât rien hors de la ville; & bientôt la licence & le deſordre des nouveaux hôtes qu'il y avoit introduits allerent ſi loin, que la plûpart des anciens habitans furent obligés de tranſporter ailleurs leur établiſſement. Il ordonna même aux Franciſcains dont il ſe défioit, d'abandonner leur couvent, & d'emporter leurs effets. Le Sénat & le chapitre allarmés de tout ce qu'ils voyoient, écrivirent à toute la Nobleſſe des environs & aux Gouverneurs des places, de travailler à prévenir les maux que ces troubles pouvoient cauſer à l'Etat: & comme ils n'avoient rien obtenu de Gebbard par l'entremiſe des Electeurs de Mayence & de Treves, qui lui avoient envoyé des députés, ils s'adreſſerent aux Conſeillers des païs ſitués ſur le Rhin, qui écrivirent de leur côté à Gebbard, & l'exhorterent à la paix, en lui faiſant ſentir qu'il alloit ſe jetter dans un labyrinthe dont il auroit peut-être bien de la peine à ſe tirer. Le chapitre & le Sénat écrivirent encore à la Nobleſſe, & lui ordonnerent de ſe rendre à Cologne après la fête de Noël pour prendre des meſures ſur les conjonctures préſentes. Gebbard ayant ſçû qu'on les avoit convoqués, leur écrivit de ſon côté; & après s'être déchaîné contre l'inſolence du chapitre, il leur déclare que cette aſſemblée étant contre les régles, ils doivent ſeulement écouter ce qui s'y propoſera de la

Moyens dont ſe ſervent le Sénat & le chapitre contre ſes excès.

Henri III. 1582.

part du chapitre, sans rien accorder qui puisse préjudicier ni au Prince ni à l'Etat.

Extinction de la famille des Comtes de Hoye.

Cette année vit l'extinction de l'illustre maison des Comtes de Hoye sur le Weser, par la mort d'Othon le dernier de sept fils qu'avoit eus Josse II. Il y avoit quatre cens cinquante ans qu'elle subsistoit, c'est-à-dire, depuis l'Empereur Lothaire le Saxon. Pour Jean de Hoye son cousin germain, qui fut Evêque de Munster, & l'un des plus grands ornemens de cette famille, il étoit mort neuf ans auparavant, comme je l'ai dit en son lieu. Le Duc de Brunswick, & le Landgrave de Hesse partagerent les biens de cette maison, qui leur étoient dévolus en vertu de leurs fiefs.

Pendant qu'une partie de l'Allemagne étoit agitée, la Pologne commençoit à respirer par la paix qui fut concluë avec les Moscovites au commencement de cette année. Le Pape se donna de grands mouvemens pour cette affaire: c'étoit Antoine Possevin qu'il avoit chargé de la négocier dans la vûë d'engager le grand Duc de Moscovie à tenir la parole qu'il avoit donnée d'attaquer les Turcs. On avoit même quelque espérance que ce Prince, qui avoit de grandes obligations au Pape, pourroit se réünir avec l'Eglise Romaine.

Suite du siége de Pleskow par les Polonois.

Cependant l'armée Polonoise qui assiégeoit Pleskow (1), avoit à combattre contre le froid extrême qui se fit sentir cet hyver, & contre beaucoup d'autres incommodités. Zamoyski y avoit remédié autant qu'il avoit pû, comme je l'ai dit: mais comme les corps-de-garde des Polonois étoient éloignés les uns des autres, & composés des plus mauvaises troupes, Zuiski Gouverneur de la place, voulant ajoûter à la gloire de l'avoir sauvée, celle d'avoir forcé le camp des Polonois, & taillé en piéces leur armée, résolut de les attaquer le quatre de Janvier. Dans ce dessein il rassemble environ sept cens chevaux qui lui restoient dans la ville, & les donne aux plus braves de sa garnison. Les Polonois n'avoient que deux corps-de-garde, l'un au-delà du fleuve Welika sur le chemin qui va à Petzur, & l'autre en-deçà de la riviére & au-dessus du camp près de Swantohorn. Zuiski envoya trois cens chevaux contre le corps qui étoit sur le chemin de Petzur; mais comme la riviére étoit glacée, il jugea que les Polonois, qui étoient postés de l'autre côté, pourroient passer sur la glace pour secourir leurs gens. Il résolut de faire une sortie vigoureuse avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, & d'attaquer leur camp où ils étoient en petit nombre. C'étoit la compagnie de Zborowski commandée par Thomas Orinski qui faisoit la garde ce jour-là au-delà du fleuve; & Laurent Scarbec gardoit l'autre côté. Ils avoient ordre l'un & l'autre, si l'ennemi paroissoit, de ne point en venir aux mains, & de faire un certain circuit pour se retirer vers le camp, parce qu'il seroit plus aisé de les secourir de près que de loin, & que l'ennemi qui seroit obligé de s'éloigner de la ville pour les poursuivre, combattroit avec moins d'avantage. Orinski se retira suivant l'ordre qu'il en avoit reçû; Scarbec marcha pour le joindre, & fut suivi par Zamoyski

(1) Ville & duché appartenant au Czar, du côté de la Livonie.

ki lui-même avec un bon détachement. Zuiski ayant envoyé contre eux une partie de son Infanterie, & croyant que le camp étoit désert, fit faire une sortie pour l'attaquer: mais une troupe de soldats choisis qui étoient en embuscade sous la conduite de Jean kretkow, & de Sarnack, Lieutenans des Sieurs Jérôme Erempski & Stanislas Gostomski, étant tout d'un coup sortis de leurs tentes où ils étoient cachés, chargerent les Moscovites avec tant de vigueur, qu'ils leur tuerent trois cens hommes, firent soixante prisonniers, & repousserent le reste dans la ville: pour eux, ils y perdirent Piontkow, Orinski & Pierre Grudeski Gentilshommes Polonois, & deux Colonels Hongrois, qui étoient François Kobor, & Barabba Balog. HENRI III. 1582.

On crut que les Moscovites, qui ont un soin particulier d'enterrer les morts, reviendroient pour enlever ceux des leurs qui étoient restés sur la place, & on s'étoit disposé à les bien recevoir; mais ils s'en douterent, & ne firent aucun mouvement: ainsi deux jours après, on leur permit de venir les enlever. A cette occasion les Polonois qui regardoient cet intervalle comme une espéce de tréve, allerent se promener le long des murs de la ville, bien montés & bien équipés; mais on leur tira des coups de carabine sous prétexte qu'ils venoient pour reconnoître l'état de la place, & Melchior Savissa auroit été tué, si ses armes n'avoient paré le coup. Stanislas Solkiewi, jeune homme d'un esprit excellent, & qui étoit d'un grand secours à Zamoyski dans les affaires les plus épineuses, fit tourner bride, & se retira dans le camp.

Pour se venger de cette insulte, les Polonois employerent une ruse indigne de braves gens, qui avoit déja été proposée par un nommé Jean Ostromeski, mais toujours condamnée par Zamoyski: néanmoins pour repousser la fraude par la fraude, il crut pouvoir la permettre alors. Ostromeski avoit préparé un coffre de fer, dans lequel il avoit mis douze canons d'arquebuse, si menus que le moindre effort étoit capable de les rompre: il avoit enfermé le tout dans un coffre de bois. Au fond & au couvercle de ce coffre étoient attachées des cordes qui répondoient à ces canons; en sorte qu'on ne pouvoit tirer le coffre de fer de la caisse de bois, sans tirer les cordes en même tems. Les cordes mettoient en mouvement une rouë, qui faisoit sortir du feu d'une pierre disposée de maniére qu'il se communiquoit à l'instant aux canons. Comme ils étoient fort minces, ils ne pouvoient manquer de se briser, & de mettre en piéces tout ce qui se trouveroit aux environs. Ruse qu'ils mirent en usage & son effet.

On porta ce coffre à Zuiski de la part de Jean Moller, qui feignant de vouloir déserter, étoit bien aise de mettre en sûreté ce coffre, qu'il disoit plein d'or, de pierreries & de choses très-précieuses. La ruse réüssit en partie; mais comme Zuiski ne se trouva pas chez lui, André Chorostin, second Palatin de la ville, & rival de Zuiski, se hâta de faire ouvrir ce coffre. Koseki & lui furent tués à l'ouverture; plusieurs autres que la curiosité y avoit attirés, furent estropiés, & il y eut même une partie du toit de la maison qui fut renversée. Là-dessus Zuiski publia un écrit très-injurieux contre Zamoyski, & il en vint jusqu'à l'appeller en duel: mais comme

HENRI III. 1582. me de part & d'autre ils avoient peu d'envie de se battre, la chose n'eut point de suite.

Paix entre les Polonois & les Moscovites.

Pendant ce tems-là, les Plénipotentiaires des deux nations étoient assemblés à Zapolie, où ils travailloient sérieusement à la conclusion de la paix. Il fut question de la Livonie, & de rendre de part & d'autre les forteresses dont on s'étoit emparé. Il y eut de grandes contestations sur cet article; les Moscovites ne pouvoient se déterminer à rendre une province dont ils étoient maîtres depuis vingt-neuf ans, & dans laquelle il étoit né depuis ce tems-là une infinité de Moscovites. On convint enfin de tous les articles à la réserve de Derpt & de Novogrod ou Novogrodeck, sur lesquels on s'échauffa vivement: mais l'arrivée de Possevin termina les disputes. Les Moscovites, voyant que leurs affaires alloient mal du côté de Pleskow, consentirent à abandonner la Livonie & à céder Derpt & Novogrod, à condition qu'il leur seroit permis d'en emporter tous les vases sacrés, & qu'on ne feroit aucun mauvais traitement à leur Evêque, ni à leurs Prêtres. Etienne Roi de Pologne rendit de son côté Luki, Sawolocze, Newel, & quelques autres forts, qui avoient été pris les années derniéres; mais à condition que les territoires de Welisch & de Ploczko demeureroient aux Polonois.

Il y eut encore des difficultés pour Nerva & quelques autres forteresses, qui étoient entre les mains des Suédois. Les Polonois prétendoient que les retardemens affectés des Moscovites en étoient la cause; & les Moscovites soûtenoient au contraire, qu'on ne pouvoit leur demander aucune garantie. Enfin les droits de la Pologne sur ces lieux étant en sûreté, on régla ce qui regardoit les prisonniers & les frais de la guerre, & l'on fit la paix pour dix ans. Chacun s'applaudit de cette paix limitée: le Moscovite étoit ravi de s'être conservé le droit & l'espérance de reconquérir un jour ce qu'il venoit de perdre; le Roi de Pologne, charmé d'avoir reconquis la Livonie, & ravagé une grande étenduë du païs ennemi, qui ne pouvoit se rétablir de plusieurs années, se flattoit que si les Moscovites recommençoient la guerre, il pourroit pousser plus loin ses conquêtes.

On envoya ensuite des Ambassadeurs de part & d'autre pour faire ratifier le traité par les Souverains des deux Royaumes. Les Polonois qui se rendirent les premiers en Moscovie, essuyerent quelque contestation sur la maniére de dresser le traité; parce que le Moscovite vouloit ajoûter à ses anciens titres, celui de Czar de toute la Russie & des Royaumes Tartares d'Astracan & de Casan, qu'il avoit incorporés aux Etats qu'il avoit reçus de son pere. Les Polonois tinrent bon, & refuserent absolument au grand Duc ce qu'il souhaitoit si ardemment.

L'armée Polonoise quitte Pleskow.

Le six de Février l'armée Polonoise se retira de devant Pleskow. Sa marche étoit fermée par vingt-quatre mille chevaux Polonois bien équipés, & qui marchoient en si bonne contenance, que les Moscovites ne purent refuser leur admiration. Zamoyski tourna vers Sekel, & mit l'armée en quartiers au-dessus de Derpt, de maniére qu'elle pouvoit se rassembler aisément, si les Moscovites faisoient quelque infraction au traité, & marcher

chér au secours de Pernau, en cas que Pontus de la Gardie ne levât pas le siége de cette place. De-là, il entra déguisé à Novogrod, & ordonna au Commandant de sortir du château que le grand Duc venoit de céder. Il passa ensuite à Derpt; & le Gouverneur s'excusant de sortir sur ce qu'il n'avoit point de voitures pour emmener ses gens & ses effets, Zamoyski se retira dans l'abbaye voisine. Quelque tems après, cette place lui fut remise par les Moscovites, qui en étoient en possession depuis vingt-neuf ans. Les habitans, & sur-tout les femmes jettoient de grands cris, & couroient en larmes autour des tombeaux de leurs proches; car c'est la nation du monde la plus superstitieuse sur le respect qu'on doit aux morts. Ils ne les enterrent pas d'abord comme nous: mais après les avoir mis dans leurs cercueils, ils les gardent pendant un an dans des lieux bien voûtés, s'imaginant par cette cérémonie conserver une espéce de commerce avec eux, ou du moins n'en être pas entiérement privés.

Pertes considérables du Czar pendant cette guerre.

Ostrow, Luki, Newel & Sawolocze furent rendus aux Moscovites. Ainsi finit la guerre de Moscovie, où le Prince Jean soûtint mal la réputation de ses ancêtres, & la sienne propre: car depuis le Nieper jusqu'à Czernikow, & depuis la Dwina jusqu'à Staricie, Novogrod & le lac Lahod, le païs des Moscovites fut entiérement ruiné. Il y perdit plus de trois cens mille hommes, & il y en eut environ quarante mille emmenés en captivité. Ce qui fit des déserts des païs de Luki, de Sawolocze, de Novogrod & de Pleskow; parce que toute la jeunesse périt dans cette guerre, & que les plus âgés ne laisserent point de postérité.

Pour se faire honneur de cette grande victoire, les Polonois ajoûtent, que le Moscovite perdit par cette guerre tous les ports qu'il avoit sur la mer Baltique, & que les Turcs lui ayant déja ôté la navigation du Nieper & de la mer Noire, il ne lui restoit que la mer Glaciale, où il y a peu de ports, & où la navigation est très-périlleuse; en sorte qu'étant exclu par ce moyen de tout le commerce de l'Occident & du Midi, il se trouvoit en quelque sorte relégué dans la Russie intérieure, avec des entraves qui l'empêchoient de s'écarter d'aucun côté.

Différend entre la Pologne & la Suéde, au sujet de la Livonie.

La Pologne n'eut pas plûtôt terminé ses différends avec les Moscovites, qu'elle en eut d'autres avec le Roi de Suéde. Ce Prince, ayant fait courir le bruit, que le Roi de Pologne vouloit partager la Livonie aux Hongrois qu'il avoit avec lui, publia un Edit par lequel il promettoit de faire rendre aux Livoniens les biens qui leur appartenoient, ou que leurs ancêtres avoient possédés à titre de fief, afin de les engager à se révolter contre la Pologne. Pernau étoit extrêmement pressé, & il n'y avoit pas d'apparence que la place pût tenir long-tems. Cependant le Roi de Pologne dissimula, * & Laurent Cagnolo, qui avoit rendu de grands services à la prise de Nerva, étant venu avec des lettres de Pontus de la Gardie, Gentilhomme de Languedoc, pour engager Zamoyski à écrire au Duc de Moscovie, le Général Polonois s'excusa de le faire, sur ce qu'il n'avoit point ordre du Roi son maître.

Les Jésuites ob-

Depuis la conclusion de la paix, Etienne Batthory Roi de Pologne, s'étant rendu à Riga le 12. de Mars, demanda au Sénat une Eglise pour les

HENRI III. 1582.

tiennent une Eglise à Riga.

Jésuites, & il obtint celle de Saint Jaques par l'entremise de Gothard de Wellingen Syndic de la ville, & de Jean Taſt. Ce fut en vain que le Duc de Courlande s'y opposa, & que les habitans réclamerent la parole que le Roi leur avoit donnée, de ne rien innover sur la Religion. Mais pour les adoucir, ce Prince leur accorda de son côté la plus belle Eglise de la ville, & déclara depuis par un acte public que c'étoit du consentement du peuple qu'on lui avoit donné celles de Saint Jaques & de Sainte Magdelaine.

Differend pour les fortifications de cette place, terminé.

Il y eut aussi quelque négociation entamée avec le Sénat & le peuple, sur les fortifications que l'on avoit élevées entre la ville & la citadelle, dans le tems qu'on étoit en guerre avec les Moscovites; & ce fut encore par l'entremise du Syndic & de Taſt, que l'on convint que le retranchement qui tenoit aux murs de la ville demeureroit en son entier, & que le Roi en éleveroit un autre de pareille hauteur du côté de la citadelle; & qu'il lui seroit permis de faire ouvrir du côté de la citadelle une nouvelle porte à la ville, par laquelle lui & ses Officiers pourroient entrer quand bon lui sembleroit, même la nuit, s'il étoit nécessaire, ou d'ouvrir une nouvelle porte sur le rempart vis-à-vis de la porte de la citadelle, & de jetter un pont sur le fossé qui étoit entre-deux, pour communiquer d'une porte à l'autre.

Le Roi donna au Syndic une pension sur les péages pour les services qu'il avoit rendus à lui & aux Jésuites, & il abandonna à Taſt quelques familles de païsans.

Batthory demande au Roi de Suéde la restitution des places de la Livonie.

Avant que de quitter Riga, Etienne, qui sembloit avoir oublié l'injure qu'il prétendoit avoir reçuë du Roi de Suéde, lui envoya Dominique Alamanni Florentin. Il crut que cet Ambassadeur seroit d'autant mieux reçu de ce Prince, que c'étoit lui qui avoit négocié son mariage avec la Reine Catherine (1). Il lui fit redemander avec hauteur la partie de la Livonie dont il venoit de se rendre maître. Elle avoit plus de quarante milles de longueur le long de la côte de la mer Baltique depuis l'embouchure de la riviére de Nerva jusqu'à Pernau, en prenant par Tolsburg, Wesenberg Revel, Pades, Wittenstein & Hapsel. Alamanni commença par se plaindre de l'injure que le Roi de Suéde avoit faite au Roi de Pologne, en s'emparant de Nerva, & de plusieurs autres forteresses de la Livonie, pendant que l'armée de Pologne étoit occupée au siége de Pleskow. Enfin il réduisit ses prétentions à un seul point : c'étoit qu'en attendant que les deux Rois fissent régler leurs différends par des amis communs, Nerva qui avoit été le sujet de la guerre, fût remise au Roi de Pologne, qui s'engageroit de la rendre au Roi de Suéde, si l'on ne venoit pas à bout d'accommoder leurs différends ; auquel cas le Roi de Pologne chercheroit d'autres moyens pour se faire rendre justice : qu'autrement il étoit à craindre que pendant qu'ils disputeroient à qui resteroit Nerva, les Moscovites ne vinssent à s'en rendre maîtres.

Réponse du Roi de Suéde.

Le Roi de Suéde, indigné d'une demande qu'il trouvoit injuste, lui répondit en colére, que pendant qu'on devoit à lui, à sa femme, & à ses enfans, non-seulement la dot qui avoit été promise à la Reine, & une somme considérable qu'il avoit prêtée au Roi Sigismond; mais encore la por-

(1) Fille de Sigismond-Auguste, Roi de Pologne.

portion héréditaire des biens paternels & maternels de la Reine sa femme, & d'autres biens, tant en meubles, qu'en fonds du patrimoine Royal de Pologne & de Lithuanie, qu'il sollicitoit en vain depuis vingt ans avec beaucoup de dégoût & de dépense, il étoit bien étonnant que le Roi de Pologne, au lieu de payer ce qui lui étoit légitimement dû, vint demander avec hauteur un bien qui appartenoit à la Suéde, & sur lequel la Pologne n'avoit pas le moindre droit : que cette prétention lui paroissoit extraordinaire, & tout-à-fait contraire aux loix de l'alliance & de l'amitié qui étoit entre les deux Rois : mais que puisque l'Ambassadeur n'avoit pas un plein pouvoir, & qu'il lui parloit d'amis communs pour terminer leurs differends, il vouloit bien qu'il en fût nommé de part & d'autre, pour examiner tous les chefs contestés, & les décider : quant à ce que le Roi de Pologne disoit, que pendant qu'il étoit arrêté au siége de Pleskow, les Suédois étoient venus par derriére s'emparer de la Livonie, qu'il n'avoit qu'une chose à répondre ; c'est qu'il n'étoit point venu attaquer les Moscovites, leurs ennemis communs, par derriére & par surprise, mais de front & à découvert : que non-seulement il avoit écrit au Roi de Pologne son allié, mais qu'il lui avoit encore fait dire par ses Ambassadeurs, que tout ce qui seroit pris appartiendroit à celui qui l'auroit conquis, & qu'il prétendoit garder ses conquêtes avec d'autant plus de justice, que la Suéde avoit soûtenu seule & avec des dépenses immenses tout le poids de cette guerre, long-tems avant qu'Etienne songeât à attaquer les Moscovites : que pendant que les Polonois assiégeoient Ploczko (1), il avoit assiégé Nerva, comme il l'avoit fait en d'autres tems, sans que jamais Etienne lui eût marqué par une simple lettre qu'il eût aucune prétention sur cette place : qu'au contraire, il avoit écrit à Pontus de la Gardie pour lui faire compliment sur la prise de Wesenberg & de Tolsburg, dont il s'étoit rendu maître l'année derniére, & qu'il avoit cette lettre entre les mains : que pour la forteresse & le bailliage de Wittenstein, le Roi de Pologne sçavoit bien qu'ils avoient été engagés au Roi de Suéde, en payement de la dot promise à la Reine, & que la province de Wikke avoit anciennement appartenu à la Couronne de Suéde : que comme le Roi de Pologne n'avoit point consulté le Roi de Suéde sur ce que les Polonois devoient garder pour leur tenir lieu de la Livonie ou de la grande Russie, le Roi de Suéde n'avoit pas cru être obligé de consulter le Roi de Pologne sur ce qu'il devoit prendre en Livonie : qu'il n'y avoit que Dieu à qui il fût tenu de rendre compte de ses actions : que d'ailleurs il ne lui seroit pas difficile de prouver par des raisons très-solides, que les Suédois avoient autant de droit sur la Livonie, que les Polonois.

HENRI III. 1582.

Après cette réponse Alamanni partit pour s'en retourner, & il fut bientôt relevé par Christophle Warsewicz avec des lettres de la Reine Anne (2), pour Catherine Reine de Suéde sa sœur. Il trouva le Roi de Suéde à Upsal ; & lui ayant fait les mêmes propositions qu'Alamanni, il en eut la même réponse. Les lettres que le Roi de Suéde lui remit, étoient datées du

Autre négociation inutile.

(1) Ville de Lithuanie.
(2) Anne Jagellon, fille de Sigismond-Auguste, & femme d'Etienne Batthory.

Henri III. 1582.

du 8. de Juillet, & elles contenoient en substance: qu'il ne pouvoit consentir à céder au Roi de Pologne la principauté d'Esthen, qu'il demandoit: que puisque les Polonois faisoient si peu de cas de la Couronne de Suéde, il leur feroit voir dans peu, qu'il en faisoit encore moins de la leur: qu'en attendant il demandoit une prompte satisfaction: qu'il falloit que le Roi de Pologne lui en donnât des assurances par écrit ou par envoyé. „ S'il le re„ fuse, ajoûtoit-il, on ne doit point être surpris si je prens, quoiqu'à regret, „ un parti convenable à ma dignité. „

A ces lettres, la Reine joignit les siennes, pour s'excuser auprès de sa sœur, de n'avoir pû faire agréer au Roi son mari les demandes des Polonois, qu'elle trouvoit en effet dures & injustes; & elle exhortoit le Roi son beau-frere à en faire de plus raisonnables.

Pendant qu'Etienne étoit à Riga, Possevin revint de Moscou après avoir eu beaucoup de peine & de fatigues à essuyer dans ce voyage. Il avoit agité avec le grand Duc les moyens de terminer le schisme, & de réünir la Moscovie à l'Eglise Romaine. Il avoit encore fait quelques propositions d'une ligue avec la Pologne contre les Tartares, pour le bien commun de la Chrétienté. Enfin il l'avoit sondé sur la guerre contre le Turc: mais il n'en put tirer que des réponses ambiguës. A l'égard des Tartares, il lui fit entendre qu'il venoit de faire la paix avec eux. Possevin amena avec lui deux Ambassadeurs Moscovites, l'un pour la Cour de Vienne, & l'autre pour Rome. Il y en avoit un troisiéme qui étoit parti pour Constantinople, & qui portoit, à ce que disent les Polonois, des présens au Patriarche Grec, pour obtenir en faveur du Duc de Moscovie, l'absolution du meurtre de son fils.

Ambassade des Tartares de Precop au Roi de Pologne.

Il arriva dans le même tems des Ambassadeurs de Mahomet Chirei Kan des Tartares de Precop (1). Ils demanderent que les Polonois lui envoyassent les présens ordinaires: qu'ils lui donnassent satisfaction sur les courses que les Cosaques avoient faites sur les bords de la mer Noire, & qu'ils empêchassent ces courses à l'avenir. Le Kan affectoit d'exagérer les ravages que les Cosaques faisoient dans ses Etats, afin que la nécessité de défendre ses propres Etats, lui servît de prétexte pour ne point aller servir en Perse, où Amurath lui avoit ordonné de marcher avec ses troupes. Etienne, qui étoit un Prince courageux, fut indigné de l'insolence de ces Ambassadeurs; & dans les premiers mouvemens d'une juste colére, il se tourna vers les Seigneurs qui étoient avec lui, & leur dit: „ Je ne veux plus payer de tribut à cette bête féroce. „ Cependant il se radoucit un moment après; & ne voulant point dans les circonstances présentes s'attirer de nouveaux ennemis, il leur fit réponse qu'on donneroit les présens accoûtumés, & qu'on observeroit la paix avec le Kan suivant les traités. A l'égard des Cosaques, que c'étoit un peuple ramassé de toutes sortes de nations, & en quelque sorte indépendant: que néanmoins il n'oublieroit rien pour faire cesser leurs pillages.

Départ

Etienne partit aussitôt de Riga, laissant dans la citadelle George de Radzivil

(1) Prince des petits Tartares Precop. *Edit. Anglois.*

zivil Evêque de Vilna. Il se rendit d'abord à Vilna, & ensuite à Grodno, où il fit quelque séjour, & au mois d'Août il alla tenir la diette à Varsovie. Il y reçut la nouvelle de la prise de Jancola Vaivode de Valachie, & l'ennemi perpétuel de la Pologne. Jancola étoit un de ces Saxons qui se sont établis en Transylvanie, homme de néant: mais qui se donnant pour descendant des Despotes; chose assez ordinaire en ces païs-là, avoit trouvé moyen de s'élever à la dignité de Vaivode par la faveur du grand Visir Achmet. Après la mort de ce Visir, les choses changerent de face; on lui envoya un successeur, & on lui ordonna de se rendre à Constantinople. Jancola au lieu d'obéïr, s'étoit mis à piller la province; & ayant fait un butin considérable, il avoit résolu de se retirer en Hongrie avec une troupe de gens attachés à ses intérêts, & de se mettre sous la protection de l'Empereur. Comme il étoit persuadé que les Transylvains ne manqueroient pas de l'attendre sur les chemins; pour les éviter, il marcha par des routes détournées, en tirant vers la Pokucie, petite province de Pologne. Mais en voulant forcer les passages, il fut pris par Nicolas Soslewicz Gouverneur de Siniatinie, & conduit à Leopol, où il fut condamné à mort & exécuté par ordre du Roi de Pologne. Ses biens furent confisqués, & mis au trésor public par Melodsewicz Trésorier de la Cour. On donna à la veuve & à ses enfans une pension pour leur subsistance.

Henri III. 1582. de ce Prince pour la Pologne.

Condamnation du Vaivode de Valachie.

Enfin la diette commença, Zamoyski Chancelier du Royaume harangua l'assemblée au nom du Roi suivant le droit de sa charge. Il proposa les points sur lesquels le Roi vouloit qu'on délibérât. C'étoit qu'à l'avenir on établît une formule fixe & certaine pour l'élection des Rois: qu'on travaillât à affermir la concorde; à établir une justice égale pour tous les membres de l'Etat; à empêcher les injures & les reproches violens; à ôter toute semence de haine & de division; à retrancher toute la chicane des tribunaux de la justice, & à remédier aux surprises dont certaines gens sçavoient adroitement faire usage. Il parla ensuite de la Livonie; des commissaires que le Roi avoit envoyés pour visiter ce païs; & de ce qu'il avoit réglé avec le grand Duc de Moscovie par rapport à cette province: puis il vint à la maniére injurieuse dont le Roi de Suéde en avoit usé avec la Pologne. Son dessein étoit de persuader aux Etats assemblés, qu'ils ne devoient pas souffrir qu'aucun Prince voisin se fortifiât en Livonie: qu'il n'y avoit guères de société durable entre des Souverains: que c'étoit manquer aux régles de la prudence que de donner entrée à un Prince dans un païs qui est de la même nation & qui parle la même langue que lui, sur-tout quand les affaires de celui à qui ce païs appartient, n'y sont pas solidement établies, & que les inclinations & les esprits des peuples sont encore flottans: enfin que ceux qui avoient fait la faute d'y laisser entrer un autre Prince, n'avoient guères tardé à s'en repentir. Il parla ensuite des menaces des Tartares, à cause des ravages des Cosaques; de la jurisdiction ordinaire qu'on avoit remise au Roi pour un tems, & de la solde des troupes. Il s'étendit beaucoup pour faire valoir les services qu'il avoit rendus sur cet article; il en parla même avec aigreur & d'une maniére odieuse: car il fit sentir l'inhumanité de la Noblesse envers des troupes auxquelles elle avoit tant d'obligation; & il parut qu'en

Diette de Varsovie. Harangue du Chancelier au nom du Roi.

HENRI III. 1582.

affectant de loüer les soldats dont il avoit été le Général, il avoit cherché à se faire honneur à lui-même. Il y eut encore une chose qui piqua l'assemblée; c'est qu'en parlant de ceux qui se plaisoient à parler mal du gouvernement, il dit, qu'il voyoit déja des Petilius dans la République, & qu'il craignoit fort qu'il n'y eût bientôt des Catilina. On prit ce trait pour une insulte, & l'on en murmura hautement.

On délibéra sur l'élection, & sur les autres points proposés par le Chancelier: mais on fut si partagé qu'il n'y eut presque rien d'arrêté. On examina ensuite avec de grands débats la cause de Stanislas Karnkowski. Le Roi vouloit en connoître, & l'accusé prétendoit qu'il devoit être renvoyé à ses juges naturels.

Examen & décision de la cause de Stanislas Karnkowski.

Après la mort de Sophie, sœur de Sigismond-Auguste Roi de Pologne, & femme de Henri Duc de Brunswick, Anne Reine de Pologne, & Catherine Reine de Suéde ses niéces, disputerent sa succession. Mais on découvrit dans la suite que la possession des biens qu'elle laissoit, ne devoit point être réglée suivant la loi ordinaire des successions, mais qu'elle appartenoit au Roi & à la République de Pologne, en vertu des contracts où cette disposition avoit été ainsi stipulée. En conséquence Sigismond-Auguste avoit envoyé de son vivant Karnkowski en Allemagne, avec les actes & les contracts pour justifier son droit. Karnkowski ne les ayant pas rapportés au trésor, Laurent Gosleck qui fut envoyé après lui en Allemagne, pensa perdre sa cause, faute de pouvoir établir sa demande sur des preuves suffisantes, parce que Karnkowski refusa de lui remettre les piéces originales, malgré les ordres qu'on lui avoit donnés de le faire. Ce fut-là le premier chef d'accusation contre Karnkowski. Il y en avoit encore un autre plus grave; c'est qu'il s'étoit fait nommer par le Pape, Coadjuteur de Jaques Uchanski Archevêque de Gnesne, sans en avoir parlé au Roi, & qu'il avoit même employé la recommandation des Princes étrangers, pour engager le Pape à lui accorder sa demande; & en vertu de son titre de Coadjuteur, il s'étoit emparé par force de Snena, place qui appartient à l'Archevêque. Enfin malgré la vivacité des contestations, il fut condamné à rendre les actes qu'il avoit retenus, & déclaré déchû de la coadjutorerie qu'il avoit demandée contre les loix du Royaume: & pour la possession violente de Snena, il fut renvoyé aux tribunaux ordinaires de la Noblesse. Après quoi l'assemblée se sépara tumultueusement, malgré les remontrances de Zamoyski, qui leur représentoit que c'étoit abandonner la Livonie & la Russie, & les livrer par cette précipitation aux Tartares & aux Moscovites, qui étoient disposés à venir fondre sur ces provinces.

Paix entre la Pologne & la Moscovie confirmée par serment.

Il étoit venu à la diette des Ambassadeurs de Moscovie, pour faire jurer la paix au Roi de Pologne: cette cérémonie se fit avec beaucoup de pompe au milieu de l'assemblée de tous les Ordres du Royaume. On éleva à cet effet un Autel; après la lecture du traité, l'Archevêque prononça la formule du serment, & le Roi la répeta après lui.

On parla ensuite de l'échange des prisonniers, & on mit en liberté un certain nombre de Bojars en faveur des Livoniens. Enfin le Roi, après avoir congédié la diette, travailla avec le Sénat de Livonie, & employa quel-

Etablisse-

quelques jours à régler les affaires de cette province. Il obtint des Etats qu'on établiroit un Evêque à Wenden, pour prendre soin des affaires de la Religion dans ce païs-là, parce que l'archevêché de Riga avoit été supprimé, pour abolir les contestations anciennes sur la presséance. On fit beaucoup d'autres réglemens sur les affaires publiques; mais presque tous contre la volonté des Etats.

HENRI III. 1582.

ment d'un evêché à Wenden.

Toutes ces affaires étant terminées, comme je viens de le dire, le Roi, informé des grands préparatifs de guerre que faisoient les Tartares de Precop, alla à Cracovie. Il y trouva en arrivant un Ambassadeur Tartare, qui venoit lui déclarer la guerre, s'il ne satisfaisoit sur le champ aux demandes du Kan. Il lui apportoit outre cela une lettre du grand Visir Sinan, qui portoit que le Grand Seigneur étoit résolu de soûtenir le Prince Tartare, s'il entroit en guerre avec la Pologne. Zamoyski eut ordre de marcher contre lui avec l'armée de la Couronne, & dès qu'il fut sur la frontiére, Constantin Duc d'Ostrog (1), vint le joindre avec un bon corps de troupes composé de ses vassaux.

Armement des petits Tartares contre la Pologne.

On avoit tenu à Konigsberg au commencement d'Avril l'assemblée des Etats de la Prusse Royale, qui appartient à la Pologne, & dont George-Fréderic de Brandebourg avoit l'administration en qualité de curateur. On y fit mention des revenus de l'evêché de Sambie ou Samland, non pas pour les confisquer & les porter au trésor Royal; mais pour les donner à quelque Pasteur capable de servir l'Eglise suivant la formule arrêtée seize ans auparavant. On y parla aussi d'établir une académie à Konigsberg; de revoir les statuts de Culm qui sont les loix de ce païs-là, & de les faire imprimer; de remettre aux seuls Prussiens l'administration de toutes les affaires publiques, & de s'en tenir au souverain Sénat composé seulement de quatre Conseillers, sans y mêler aucun étranger; de faire d'utiles réglemens au sujet du tribunal de la Cour; d'en diminuer les dépenses; de régler la monnoye; d'assûrer la liberté de la navigation; d'abolir les impôts établis en Lithuanie, sur la Vistule contre les priviléges Prussiens, & de faire ôter par l'entremise du Prince ceux qu'on paye au passage du Sund ou détroit de Dannemarck.

Assemblée des Etats de la Prusse Royale à Konigsberg.

Ils proposerent tous ces articles au Roi, sans pouvoir rien terminer; en sorte que les esprits n'en furent que plus aigris de part & d'autre, & qu'il fallut beaucoup de tems pour les adoucir.

Il s'en fallut peu que la guerre ne se rallumât cette année en Hongrie: voici à quelle occasion. Le Sangiac de Zolnock, qui depuis a été appellé Bacha de Seswar ou de Zighet, fit une irruption subite dans le comté de Scepus ou Zepsi avec six mille Turcs, à dessein de ravager le païs. Il s'empara d'une bicoque nommée Onody; & après l'avoir pillée, il la brûla. Outre le butin qui fut considérable, il emmena captifs un grand nombre de Chrétiens. Les Officiers des troupes Chrétiennes, irrités de cette insulte, attendirent les Turcs du côté d'Agria. Les Chrétiens, quoique fort inférieurs en nombre, tomberent sur ces pillards chargés de butin. Le combat

Irruption des Turcs en Hongrie.

(1) Ville forte dans la haute Volhinie avec titre de duché.

HENRI III. 1582. bat fut quelque tems douteux ; mais les Chrétiens ayant reçû un renfort de deux mille Huſſars, on ſe battit avec plus de vigueur ; les Turcs comptant ſur leur nombre, & les Chrétiens ſur leur courage. Malgré ce ſecours, la victoire reſtoit encore incertaine, lorſque l'arrivée d'un corps d'Arquebuſiers Allemans la fit déclarer pour les Chrétiens. Ce nouveau renfort ayant pris les Turcs en flanc, rompit leurs rangs à coups d'arquebuſes, & les mit en deſordre. Il y en eut un fort grand nombre de tués & preſque autant de priſonniers : tous les captifs furent délivrés, & tout le butin repris. Il eſt difficile d'exprimer combien la nouvelle de cette défaite irrita les Turcs. Le grand Viſir Sinan, ennemi juré des Chrétiens, paroiſſoit furieux, & faiſoit des menaces les plus terribles. Déja même la plûpart des Bachas inclinoient pour rompre la trêve, & porter la guerre en Hongrie, lorſqu'on amena au Divan un des Sangiacs de Hongrie pour l'interroger ſur cette affaire. Le Sangiac ne balança pas à donner le tort aux Turcs. Il dit qu'ils étoient entrés à main armée ſur les terres de l'Empereur, ſans qu'on leur en eût donné aucun ſujet : qu'ils avoient emmené avec eux un nombre infini de captifs ; & qu'en s'en retournant chargés de tout ce qu'ils avoient pris, ils avoient été attaqués & taillés en piéces par les Chrétiens. La vérité du fait ſe trouvant encore confirmée de toutes parts, les Turcs, dont les forces étoient occupées ailleurs, ſe radoucirent, & réſolurent de traiter avec le Roi de Hongrie, & de prolonger la trêve qui étoit ſur le point d'expirer. On croyoit cependant que Sinan l'empêcheroit ; mais heureuſement il fut dépoſé quelque tems après, comme nous le dirons en ſon lieu.

Leur défaite.

Fin du Livre ſoixante & ſeiziéme.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-DIX-SEPTIEME.

SOMMAIRE.

Suite des affaires d'Orient. Ambassade du Roi de Perse à Constantinople. Cérémonie de la circoncision de Mahomet fils du Sultan Amurath. Défaite des Turcs dans le Sirvan. Le Grand-Seigneur fait arrêter l'Ambassadeur de Perse. Il nomme le Bacha Mahomet pour aller ravitailler Teflis. Entrée des Turcs en Perse. Défaite des Turcs par les Persans. Teflis secouru. Retour de l'armée Turque à Chars. Déposition du grand Visir Sinan. Le Bacha Siauses est nommé pour le remplacer. Le Roi de Perse, à la sollicitation de Mirize-Salmas son premier Ministre, marche contre Abas Mirize son second fils. Il reconnoît son innocence, & fait mourir son Ministre. Le Bacha Ferbates nommé Généralissime de l'armée Ottomane contre la Perse. Entrée des Turcs en Perse. Prise de Reivan. Retour de l'armée Turque à Chars. Le Prince Manuccbiar Géorgien renonce à l'obéïssance du Grand-Seigneur. Teflis ravitaillé. Exploits du Bacha Osman. Affaires d'Italie. Grande famine à Rome. Le Seigneur Raimond des Ursins, & Silla Savelli tués par le Barigel. Suite des affaires de France. Sentimens de Henri sur l'expédition du Duc d'Anjou dans les Païs-bas. Ce Prince en est informé, & prend la résolution de se rendre maître des principales villes de Flandre. Il s'empare de quelques-unes; échouë à Alost, à Nieuport, à Ostende, à Bruges, & à Anvers. Lettres du Duc à ce sujet. Apologie publiée par ceux d'Anvers. Lettre des Seigneurs Wallons à cette occasion. Le Roi envoye le Sieur de Mirembeau, & Matthieu Brulart aux Etats. Modération du Prince d'Orange dans cette circonstance. Accommodement du Duc avec les Flamans. Les Espagnols profitent de cette division. Le Duc d'Anjou repasse en France. Les Espagnols attentent à la vie du Prince d'Orange. Progrès des Espagnols. Le Prince d'Orange se retire en Zélande.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

George Lebelski. Henri Porsius. Jean-Thomas Minadoi. Jean Leunclavius. A. Cicarelle. Emm. de Meteren. Jean Petit.

Henri III. 1582.

Affaires de Turquie.



TElle étoit en Europe la situation des affaires. Cependant l'Ambassade que les Persans avoient envoyée à Constantinople, pour terminer les différends qui étoient entre les deux Cours, n'ayant pas eu le succès qu'on en avoit espéré, la guerre se ralluma en Asie avec plus de fureur que jamais entre les deux plus puissans Princes de la secte de Mahomet (1). Les préparatifs de l'Ambassade avoient été faits dès l'année précédente; & Sinan, qui venoit d'être créé grand Visir, avoit obtenu la permission de venir à la Porte, pour exercer les fonctions de sa charge.

Ambassade du Roi de Perse à la Porte.

L'Ambassadeur Persan Ibrahim Chan arriva enfin à Constantinople le vingt-neuf de Mars, avec un cortége de plus de trois cens chevaux. Le Beiglerbey de Romelie, & Ulucchiali allerent à sa rencontre avec une flotte de vingt-cinq galéres au-delà de Scutari. Ibrahim, conduit par Sinan à l'audience d'Amurath, commença par assûrer sa Hautesse de l'amitié de Mehemet Hodabendes, & de son amour pour la paix. Il ajouta qu'il venoit établir à des conditions raisonnables une union éternelle entre les deux nations; & qu'en conséquence elles pourroient, sans se nuire réciproquement, étendre les frontiéres de leur Empire & la Religion de leur Prophéte. Le Sultan renvoya Ibrahim à Sinan pour traiter avec lui.

Cérémonie de la circoncision de Mahomet, fils du Sultan Amurath.

Mahomet fils d'Amurath avoit près de seize ans: le tems de le circoncire approchoit; & notre siécle n'avoit point vû d'exemple d'une pareille cérémonie. La circoncision que Dieu lui-même avoit donnée au peuple choisi, s'étoit communiquée aux Syriens, aux Egyptiens, aux Arabes & à d'autres nations voisines, qui ignoroient également ce qu'elle renfermoit de mystérieux: & nous lisons dans Hérodote, que ces mêmes nations la pratiquoient de son tems; en sorte que les Mahométans, qui depuis les ont assujetties, & qui ont fait de la Religion Judaïque & de la Religion Chrétienne un composé monstrueux de superstitions abominables, ont aussi adopté la circoncision. Il y avoit alors à Constantinople un grand nombre d'Ambassadeurs; celui de l'Empereur Rodolphe, celui du Roi de France, ceux de Pologne, de Venise, de Perse, de Maroc, de Fez, de Tartarie, de Transylvanie, de Moldavie, & de Valachie. Mais l'Ambassadeur de France n'assista point à la cérémonie, parce qu'il ne put obtenir que les Ambassadeurs de Pologne en fussent exclus; & qu'Henri III. prenant toujours le titre de Roi de Pologne, la France ne vouloit point reconnoître le nouveau Roi. Dans les rélations qui parurent alors, on avança faussement, que la raison pour laquelle notre Ambassadeur ne s'étoit pas montré dans cette occasion, c'est qu'on avoit réglé qu'il n'auroit séance qu'après les Ambassadeurs de l'Empereur. Il est vrai que dans toutes les Cours des Princes Chrétiens, notre Ambassadeur céde le pas aux Ministres de l'Empereur; mais dans la Cour Ottomane, jamais aucun Ministre n'a disputé la préséance à l'Ambassadeur du Roi de France, qui est le premier Roi de la Chrétienté.

Raisons qu'eut l'Ambassadeur de France de n'y point assister.

(1) Amurath chez les Turcs; Mehemet Hodabendes chez les Persans.

tienté. C'est pour cela que l'Empereur n'envoye point d'Ambassade à la Porte, comme Empereur; mais comme Roi de Hongrie, tributaire du Turc : foible détour, par où les Princes & les Etats d'Allemagne ont prétendu sauver la dignité de l'Empire. Au reste, l'Ambassadeur dont il est question, étoit le Sieur de Germigny de Germoles, homme d'une naissance obscure, & qui méritoit peu un tel emploi. Il avoit été domestique du Cardinal de Bourbon ; & la Reine, à la recommandation de son maître, l'avoit fait nommer Ambassadeur à la Porte, après les deux freres François & Gilles de Noailles, qui y avoient soutenu leur caractére successivement avec beaucoup de dignité. Il étoit rare alors, que les hommes, qui avoient les talens convenables à ces sortes d'emplois, voulussent les accepter, parce que ces mêmes emplois exigeoient des dépenses considérables, & qu'il n'y avoit nul secours à espérer de la Cour; le trésor étant tellement épuisé par les profusions du Prince, & par l'avidité des favoris, que loin de fournir à ce qui sembloit le plus nécessaire pour le salut de l'Etat & la dignité du trône, tous les fonds ensemble ne pouvoient suffire à un luxe si effréné. Voilà ce qui fit nommer à cette Ambassade un homme si peu digne de succéder aux grands hommes qui l'y avoient précédé.

Germigny, de peur que sa présence ne préjudiciât aux droits du Roi sur la Pologne, prit le parti de se tenir renfermé tant que la fête dura. Il y eut des spectacles pendant quarante jours & quarante nuits sans interruption. On avoit dressé des échafauts autour de l'hippodrome, ou At-Maydan. C'est une place qui a dix-huit cens pas de long, & douze cens de large, & qui est ornée des pyramides des Empereurs Constantin & Théodose. Les Bachas & les grands Officiers de l'Empire Ottoman étoient placés à la droite, & les Ministres des Princes à la gauche; mais séparément. Amurath étoit au milieu avec son fils, sa femme, & sa sœur, dans une tente, d'où il pouvoit voir tout ce qui se passoit sur le théâtre, sans être vû. Tous les spectateurs, dont le nombre étoit infini, furent régalés aux dépens du public; mais avec plus d'abondance que de délicatesse, le luxe de la table n'étant point encore connu des Turcs. On ne servit que du mouton, de la volaille, des poix, des boüillons, & des desserts fort simples; & pour breuvage, de l'eau sucrée: car le vin, qui n'est propre qu'à exciter dans ces réjoüissances publiques des querelles & des séditions, est absolument défendu aux Musulmans. Aussi, quoiqu'il n'y ait peut-être jamais eu d'assemblée aussi nombreuse, tout se passa tranquillement, & sans bruit. La cérémonie commença le vingt-huit de Mai. Amurath sortit ce jour-là de son palais avec une pompe & une suite digne de son rang : il étoit précédé d'une foule d'insensés & de fanatiques, qui portoient des massuës de fer, des épées nuës, & des casques, qui leur entroient dans la chair; leurs côtés & leurs tempes ruisseloient de sang; & pour marquer combien ils méprisoient la mort, ils dansoient devant le Sultan, & étanchoient avec des éponges tout le sang qui couloit de leur corps. Amurath marcha de la sorte jusqu'à son échafaut, jettant de l'argent, lui & son fils, dans tous les endroits où ils passoient. Ces largesses augmentoient chaque jour; & la magnificence fut poussée jusqu'à abandonner au peuple la vaisselle d'or & d'ar-

HENRI III. 1582. d'argent, qui avoit servi au festin. Les spectacles étoient arrangés de façon, qu'il y avoit des divertissemens différens pour le matin, pour l'après-midi, & pour le soir. Sinan Bacha commença dès le lendemain par les siéges de deux forteresses, qui représentoient la conquête de l'isle de Chypre, faite douze ans auparavant par Mustapha. Cela fut exécuté d'une maniére si mesquine & si misérable, qu'on soupçonna qu'il avoit voulu ternir la gloire d'un rival, qu'il avoit toujours détesté tant qu'il avoit vécu. On fit ensuite entrer sur le théatre tous les corps de la ville, & tous les artisans, qui apportoient au Sultan les présens les plus précieux qu'ils avoient pû trouver. Ces présens furent examinés & reçûs par Amurath avec toute l'avidité qui est naturelle à une nation aussi avare que celle des Turcs. Ils étoient précédés par une longue suite de Prêtres Mahométans, au milieu desquels paroissoit le Muphti, monté sur un chameau, & feüilletant l'Alcoran avec une grande attention & dans un profond silence. Il étoit peut-être pardonnable aux Prêtres Turcs d'assister à des spectacles, qui se représentoient à l'occasion d'une cérémonie de leur Religion; mais ce fut une chose déplorable pour la Religion Chrétienne, d'y voir le Patriarche de Constantinople suivi de son Clergé, & le Patriarche d'Antioche, revêtus de leur pallium, apporter sur le même théatre des présens au Sultan, & faire des vœux publics pour la prospérité de son Empire. Un spectacle si affligeant rappella le souvenir de ces tems malheureux, où, après la transmigration de Babylone, le peuple de Dieu se trouva réduit à un esclavage affreux sous les Rois d'Assyrie. On vit enfin paroître avec des charlatans, qui se faisoient mordre par des vipéres, & qui étoient guéris sur le champ, à la maniére des anciens Psylles (1), une multitude infinie de dévins, de bateleurs, de boufons, & de misérables musiciens, qui par leurs grimaces, leurs gestes, & leurs chants ridicules, faisoient rire les spectateurs.

L'après-midi on représenta des siéges de forteresses, avec autant de troupes, que si c'eût été un vrai siége; jusque-là même qu'il y eut du monde tué de part & d'autre. A ces représentations succéderent des combats d'athlétes, qui s'étant frottés le corps d'huile, & couverts de poussiére, donnerent le spectacle de la lutte. Puis parurent des archers à cheval, qui ayant élevé à la hâte des bornes de sable dans l'hyppodrome, arrivoient au but avec une adresse merveilleuse: ils étoient suivis d'Andabates (2), qui, au grand étonnement des spectateurs, changeoient de chevaux en courant, sautant tantôt embas, tantôt sur la selle de leurs chevaux, & quelquefois deux à deux: tantôt ils se tenoient tout droits sur leurs selles, tantôt ils se plioient le corps, & se renversoient de maniére qu'ils tiroient à la corne des chevaux qui couroient. On vit aussi des danseurs de corde, vêtus d'un sac, & montés sur des échasses. Ils avoient attaché à leurs pieds des sabres nuds; dansoient sur la corde avec cet attirail, & n'effrayoient pas moins les spectateurs, qu'ils les étonnoient. On admira sur-tout un homme d'une force prodigieuse.

(1) Peuples d'Afrique qui enchantoient les serpens, & guérissoient leurs morsures. Voyez le 7. volume des *mémoires de l'Académie des belles-Lettres*.

(2) On croit que les Andabates étoient des peuples d'Asie.

digieufe. L'eſſai qu'il en donna, fut de jetter en haut d'une ſeule main un tronc d'arbre que douze hommes ne pouvoient preſque lever de terre, & de le recevoir enſuite, non dans ſes mains, mais ſur ſes épaules: puis couché par terre, les épaules, & les cuiſſes liées avec des chaînes, il ſe faiſoit un jeu de porter ſur le ventre une pierre énorme, que dix hommes n'y rouloient qu'avec peine, & ſur laquelle montoient encore quatre hommes pour y fendre du bois. Debout, & chargé d'une maſſe épouvantable de pierres, il ne plioit point ſous le faix; il rompoit avec ſes mains, & même avec ſes dents, un fer à cheval tout neuf; au troiſiéme coup de poing il caſſoit le fer du ſoc d'une charuë; il léchoit auſſi un fer rouge avec ſa langue: mais c'étoit moins un effet de ſa force, que de l'habitude.

HENRI III. 1582.

Aux divertiſſemens du jour, ſuccédoient ceux de la nuit. Ils étoient éclairés par des torches, placées aux extrémités de l'hippodrome, par une roüe enflammée qui tournoit d'elle-même, & par des feux d'artifice que l'on jettoit à chaque inſtant. On avoit auſſi diſpoſé dans ce même lieu, des figures d'hommes remplies de poudre, vêtuës les unes à l'Allemande, les autres à l'Italienne, mais le plus grand nombre à la Perſane; & ces figures étant une fois allumées, & ne ſe conſumant que peu à peu, elles répandoient une grande lumiére qui duroit toute la nuit. Les Turcs les avoient imaginées pour inſulter à l'Ambaſſadeur de Perſe & aux Perſans pour qui ils avoient une haine extrême. Non contens de cette inſulte, ils en ajoûterent de plus cruelles: ils renverſerent la maiſon où logeoit l'Ambaſſadeur, & le firent mettre en priſon, où ſa vie fut en grand danger. Voilà un échantillon des plaiſirs de cette fête, qui a été décrite fort au long par des gens qui avoient plus de loiſir que moi, & entre autres par un Polonois, nommé George Lebelski qui y fut préſent.

Enfin le neuf de Juillet, en conſéquence d'une ordonnance du Sultan, on amena tous les enfans qui étoient venus pour ſe faire circoncire, & on leur donna à chacun une robe, une veſte, & cent aſpres (1). L'eſpérance de ce profit, bien plus que le motif de la Religion, en attira un ſi grand nombre, que trente Chirurgiens employerent un jour & une nuit à les circoncire. Ce fut dans cette même nuit qui termina la fête, que Mahomet fils d'Amurath fut auſſi circoncis, non en public comme les autres, mais dans la chambre du Sultan. Mahomet, qui avoit été autrefois barbier de Soliman, & qui étoit alors revêtu de la dignité de Bacha, en fit la cérémonie.

Mariage de la ſœur du Sultan.

On célébra tout de ſuite le mariage de la ſœur du Sultan: la fête fut continuée cinq autres jours à cette occaſion; & ce qui n'étoit point arrivé les jours précédens, il y eut quelque deſordre pendant ceux-ci. Les Janiſſaires ayant pris querelle, ſe battirent en préſence du Sultan, ſans reſpecter les ordres de Sinan, ni la voix de leurs Officiers; & l'émotion ne finit point qu'il n'y en eût ſix ſur le carreau. Amurath échappé de ce danger, alla ſe renfermer dans ſon palais, après avoir reçu de mauvaiſes nouvelles d'Armenie. Oſman Bacha, à qui Sinan avoit donné le gouvernement de la Mingrelie, qui eſt la Colchide des anciens, avoit formé un corps de

Défaite

(1) L'aſpre eſt une ſorte de monnoye Turque, qui vaut environ 15. à 16. deniers.

des Turcs dans le Sirvan.

de troupes; & à la faveur de la trêve, il s'étoit emparé du Sirvan, autrefois la Médie Atropatienne ou septentrionale. Il avoit même ravagé cette contrée, & causé de grands dommages aux Persans: mais s'étant avancé trop loin, il fut battu, & l'on reprit tout le butin qu'il avoit fait. Amurath reçut cette nouvelle, avant que la cérémonie de la circoncision fût achevée: il entra en fureur; & sur le champ il fit jetter à bas l'échafaut, & le logement que l'Ambassadeur de Perse avoit dans l'At-Maydan, & il ordonna qu'on mît ce Ministre & toute sa suite en prison dans le palais de Mahomet Bacha, jusqu'à ce qu'Osman fût revenu à Constantinople de Temir-Capi; c'est ainsi que les Turcs appellent, ce que les anciens nommoient les portes de fer. L'Ambassadeur y fut gardé si étroitement, & traité avec tant de barbarie, qu'outre les insultes qu'il souffrit, il y fut en grand danger de sa vie: car la peste ravageant alors Constantinople, une partie de sa maison en fut si violemment attaquée, qu'il perdit environ cent de ses domestiques, sans avoir pû obtenir des Turcs le moindre soulagement, ni la permission de changer de lieu. Le prétexte d'un traitement si indigne, auquel ils mirent le comble, en envoyant l'Ambassadeur prisonnier à Erzerum, fut qu'il n'étoit pas venu comme Ambassadeur, mais comme espion, pour tromper le Grand Seigneur.

L'Ambassadeur de Perse maltraité.

Cependant, les habitans de Teflis étoient dans une extrême disette: quoique la garnison eût reçu quelque convoi au printems, tout étoit consommé; c'est pourquoi Sinan avoit conseillé à Amurath d'envoyer de nouvelles troupes à Van pour arrêter les courses des Persans, & secourir ensuite Teflis. Et comme il insistoit sur la nécessité de choisir un Capitaine de réputation, le Sultan lui demanda qui il jugeoit digne d'un emploi de cette importance. Sinan en nomma plusieurs; mais le Sultan leur donna l'exclusion, & se déclara pour Mahomet Bacha, parent fort proche de Mustapha, qui étoit mort depuis peu, & qui avoit toujours été ennemi de Sinan. Ce dernier eut beau représenter, que Mahomet n'étoit pas capable de bien conduire une si grande affaire, Amurath n'eut aucun égard à ses remontrances. Cet incident fit juger, que le crédit qu'avoit eu Sinan auprès d'Amurath, commençoit à diminuer; & en effet il tomba entiérement peu de tems après.

Mahomet Bacha nommé pour ravitailler Teflis.

Resvan Bacha, qui étoit à Erzerum, ayant été rappellé, Mahomet partit aussi-tôt, & manda à tous les Commandans des provinces & des places voisines de le venir joindre avec leurs troupes, & de se disposer à secourir Teflis sous ses ordres. Aussi-tôt l'Eunuque Hassan, Bacha d'Amide (1) en Mésopotamie, se mit en campagne conjointement avec Mustapha: celui-ci étoit un Géorgien nommé Manucchiar, qui pour exclure son frere de la succession au Royaume de ses ayeux, avoit par une ambition détestable, abjuré la Religion Chrétienne, comme nous l'avons dit auparavant.

Entrée des Turcs en Perse.

Les Bachas d'Alep & de Maras en Caramanie eurent aussi ordre de marcher avec leurs troupes du côté de Van pour s'opposer aux courses des Persans. Mahomet, ayant fait partir le convoi & les vivres qu'il vouloit faire en-

(1) Cara-Hemid en Diarbekir, selon l'*Editeur Anglois*. C'est la capitale de Mésopotamie: elle est bâtie sur une montagne au bord du Tigre.

entrer dans Teflis, marcha vers Erzerum, suivi du Bacha de Cara-Hemid, & des autres Commandans à qui il avoit envoyé ordre de le joindre. Il arriva à Chars le huitieme jour avec toute l'armée, & s'avança sans obstacle jusqu'à Archelech: là il rencontra Mustapha (1), qui lui fit des excuses de ce qu'il n'étoit point venu jusqu'à Erzerum à sa rencontre. Mahomet Bacha lui ayant fait les présens ordinaires, lui demanda son avis sur le chemin qu'ils devoient prendre. Il y en avoit qui proposoient de passer par Tomanis, parce que la route étoit moins dangereuse; mais Mustapha conseilla de passer par ses Etats, où l'on trouveroit des vivres en abondance, & il se chargea avec la permission du Général Mahomet de conduire l'armée. Ils allerent d'abord à Altunchala, & à Carachala, places qui appartenoient à la mere de Mustapha: de-là, ils marcherent à Giori, château qui avoit appartenu auparavant à Giusuf, mais dont les Turcs s'étoient mis en possession après sa mort. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils apperçurent dans la plaine, qui est au-dessous, les troupes des Géorgiens, parmi lesquelles il y avoit beaucoup de Persans, mais habillés à la Géorgienne par ordre de Mehemet Hodabendes. Ce Prince, en les faisant partir de Tauris pour empêcher les Turcs de jetter du secours dans Teflis, leur avoit ordonné de s'habiller ainsi, de peur que s'ils paroissoient vêtus à la Persane, avant que l'Ambassadeur de Perse fût de retour de Constantinople, les Turcs ne leur reprochassent d'avoir violé la trêve; & il avoit intérêt qu'on ne pût l'imputer qu'aux Géorgiens. Ils marcherent par Genge & par Grin, & se joignirent avec Simon Chan de Géorgie, qui étoit un grand Capitaine. Les Persans, ayant apperçu l'armée Turque, qui ne songeoit qu'à jetter des vivres dans Teflis, ce qui n'étoit pas contre la trêve, lui envoyerent des Hérauts, pour lui présenter le combat. Mahomet étonné de cette nouvelle, cacha le mieux qu'il put son effroi; & renvoya avec honneur les Hérauts, faisant mine d'accepter le défi. Un orage affreux qui survint ce jour-là même, fournit un prétexte de remettre le combat: mais la nuit qui avoit été fort pluvieuse, ayant été suivie d'un jour très-serain, il n'y eut pas moyen de reculer. Mahomet, forcé de combattre, se met en bataille & marche aux ennemis, qui étoient de l'autre côté de la riviére. Le jour commençoit à baisser lorsqu'il arriva au gué; & l'on mit en délibération si on passeroit sur le champ, ou si on attendroit au lendemain matin. Mustapha étoit d'avis de remettre au lendemain, & cependant de demeurer dans le poste où l'on étoit. Mahomet ne goûta pas cet avis: il avoit déja quelque soupçon, que Mustapha avoit des intelligences avec les Géorgiens, & que c'étoit pour cela qu'il lui avoit conseillé de laisser la route de Tomanis, & de prendre celle-ci afin de faire tomber les Turcs dans les embuches que les ennemis leur avoient dressées. Ainsi jugeant que le meilleur moyen pour éviter les piéges que les Persans vouloient lui tendre, étoit de les prévenir, il résolut de passer la riviére dès le soir même, afin de choisir un lieu propre pour cam-

Les Persans leur font présenter le combat.

(1) C'est ce même Mustapha, fils d'une veuve extrêmement âgée, dont l'historien a déja parlé.

Henri III. 1582. camper, d'y passer la nuit, de s'y mettre à couvert & de se moquer ensuite de tous les efforts des ennemis.

Défaite des Turcs. Le Lieutenant de Mahomet, qu'on appelle communément Kihaïa, entra le premier dans le gué avec le trésor de l'armée, & les vivres. Il y eut beaucoup de Turcs qui se noyerent: mais ce fut moins la rapidité des eaux qui les fit périr, que les pieds des chameaux & des chevaux, qui les écraserent. Les Géorgiens, qui étoient sur l'autre bord s'en étant apperçus, chargerent les Turcs dans le desordre où ils étoient, & après un combat qui ne dura pas long-tems, ils les mirent en déroute avec un grand carnage, & les repousserent dans la riviére, où plusieurs de ceux que le sabre avoit épargnés, furent engloutis par les eaux. Le nombre des morts fut si grand, que la riviére étoit toute rouge de sang; le trésor, les vivres, & tous les bagages furent pris par les Géorgiens. Les Turcs malgré leurs pertes & la honte de cette journée, reprirent courage, & marcherent dès le lendemain vers Teflis avec ce qui leur étoit resté de leur convoi. Après de grandes difficultés ils arriverent le soir même; mais leur arrivée causa moins de joye que de désespoir aux assiégés: ils protesterent hautement devant Mahomet, que si on ne leur donnoit les secours dont ils avoient besoin, ils abandonneroient la place. Cette protestation fut suivie de clameurs, qui n'annonçoient que trop une sédition: & voilà ce qui donna lieu au bruit qui s'étoit répandu dans l'Asie, & jusqu'en Italie, que les Géorgiens avoient repris Teflis. Mais Mahomet, qui s'étoit conduit jusque-là avec plus de prudence que de valeur, trouva moyen d'appaiser la sédition. Lorsque le tumulte fut un peu diminué, il tint conseil avec les Bachas, les Gouverneurs des places, les Curdes (1), les Janissaires, & les premiers Capitaines de son armée. Après avoir déploré le malheur qui venoit d'arriver, & en avoit rejetté la faute sur la lâcheté de toutes les troupes, qui songeant moins au salut & à l'honneur de l'Empire, qu'à conserver leur vie par la fuite, avoient honteusement livré aux ennemis, & le trésor & les vivres de l'armée; il dit qu'il ne voyoit qu'un moyen pour se mettre à couvert de la colére du Sultan: c'étoit de fournir chacun de son argent particulier, de quoi remplacer celui du trésor public, qui étoit tombé au pouvoir des ennemis; & pour leur montrer l'exemple, il donna sur le champ quatre mille ducats. Tous les autres, les uns de bon gré, les autres à regret, firent de même; en sorte qu'il rassembla par cette contribution volontaire une somme de trente mille ducats d'or. Il envoya ensuite un détachement à Zaghen, où étoit Levent-Ogli (2), afin d'acheter des vivres, & tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler la place. Il remplaça par des troupes fraisches les morts, & ceux qui ne pouvoient plus servir; il ôta le gouvernement de la ville à Giusuf, & le donna à Omar-Bacha: deux jours après il partit de Teflis, après avoir rassuré la garnison, & l'avoir exhortée à se bien défendre. Il fit publier qu'il s'en retourneroit par Tomanis. Les Officiers géné-

Teflis secouru.

(1) Ce sont des peuples du Curdistan, qui est l'ancienne Chaldée.
(2) Prince Géorgien.

généraux, & les Gouverneurs des places ayant pris cette route, Mahomet leur fit donner un contre-ordre, mais ils refuserent d'obéir, disant qu'ils sçavoient aussi-bien la guerre que lui, & que ces changemens d'avis d'heure en heure convenoient mieux à des enfans qu'à des hommes raisonnables. Ils poursuivirent ainsi leur chemin par Tomanis, & arriverent heureusement à Chars avant Mahomet. Le Général Turc, piqué de leur desobéïssance, en fit ses plaintes en secret aux Bachas de Cara-Hemid, & d'Altunchala: mais il n'en témoigna rien en public, comme on en use dans les tems malheureux; & il suivit la même route qu'il avoit tenuë en venant. Lorsqu'il fut à Altunchala, il tint conseil avec les Bachas, & ses amis, sur ce qu'il avoit à faire pour se justifier auprès du Sultan de la perte qu'il avoit faite, & de l'affront qu'il avoit reçû. Il fut résolu que l'on puniroit le Géorgien Mustapha, comme coupable d'avoir eu des intelligences avec les ennemis, & d'avoir fait tomber les Turcs dans les embuches qu'on leur avoit dressées; qu'il falloit expier par sa mort celle de tant de Turcs qui étoient péris dans cette occasion; qu'ils couvriroient ainsi leur faute du crime d'autrui; & que la vengeance qu'ils feroient de ce traître, serviroit à appaiser la colére du Sultan.

HENRI III. 1582.

Conseil tenu à Altunchala.

On assembla donc tous les Bachas & tous les autres Officiers qui étoient du secret: il fut résolu que lorsque Mustapha viendroit à la tente du Général Turc, le Kihaïa, suivi d'une troupe de gens choisis, iroit au-devant de lui sous prétexte de l'accompagner par honneur, qu'il l'arrêteroit, le tueroit sur le champ, & lui couperoit la tête. Mustapha eut quelque soupçon de ce dessein; mais comme il ne pouvoit honnêtement se dispenser de venir au Divan (1), il amena avec lui, par le conseil de ses amis, des gens affidés, à qui il ordonna d'accourir au premier bruit, & de faire main basse sur tout ce qu'ils rencontreroient. Lorsqu'il fut au Divan, il demanda ce que lui vouloit Mahomet. On commença par lire l'ordre du Sultan qui avoit occasionné l'assemblée: pendant cette lecture, les Turcs suivant leur usage ordinaire, se tinrent debout par respect, & s'assirent ensuite. Mustapha, ayant dit qu'il étoit prêt d'obéïr aux ordres du Sultan, voulut prendre congé, & se retirer. Comme il sortoit de la tente, le Capitaine des gardes de Mahomet le prit par la manche, & lui ordonna de s'asseoir. Incontinent Mustapha jetta le cri, dont il étoit convenu, mit le sabre à la main, & ayant arraché avec la main gauche le turban du Kihaïa, il lui déchargea un si terrible coup, qu'il le fendit en deux depuis le sommet de la tete jusqu'à la ceinture.

Mustapha Manucchiar Géorgien prévoit sa perte & l'évite.

Il redoubla aussi-tôt, & frappa l'Eunuque Bacha sur la tête, mais pardessus son turban; en sorte qu'il ne fit que lui effleurer l'oreille & la machoire inférieure. Mahomet s'étant levé à ce bruit, Mustapha qui ne respiroit que la vengeance, se jetta sur lui, & le blessa de cinq coups, dont il guérit par les soins & l'habileté de ses Chirurgiens. Les gens de Mustapha étant accourus au même tems, il se fit un grand mouvement dans tout le

(1) C'est le lieu où se tient le Conseil.

HENRI III. 1582. le camp ; & comme on craignoit que les ennemis n'en prissent occasion d'entreprendre quelque chose, on donna l'ordre pour la marche, & l'armée se rendit à Chars avec les deux Bachas blessés.

Il se justifie à la Porte. Ce fut ainsi que Mustapha se retira d'un si grand péril par son courage; mais comme il ne doutoit point qu'on ne le rendît odieux à la Porte, il fit informer sur ce fait, & instruisit le Grand Seigneur des soupçons injustes que Mahomet avoit conçus contre lui, & des desseins qu'il avoit formés contre sa vie. Quelque irrité que fût le Sultan, il crut, dans l'état où étoient les choses, qu'il devoit dissimuler, & il envoya à Mustapha une masse d'or, & une veste, comme s'il s'étoit parfaitement justifié, & qu'il eût rendu des services importans à l'Etat. Mahomet ne manqua pas de son côté d'informer Amurath de la trahison, ou de la révolte de Mustapha.

Le Sultan ne pouvant décharger sa colere sur les absens, en fit sentir les effets aux Grands qui étoient à la Porte. Il manda Sinan, homme également vain & superbe, & lui reprocha tous les mauvais succès de cette guerre : que son ambition insatiable étoit cause que l'armée Ottomane se trouvoit dans le païs ennemi sans avoir un Général absolu, pendant qu'il demeuroit à la Cour assis sur un thrône comme un Roi, & qu'il regardoit tranquillement de loin les périls, où les autres s'exposoient à sa place. Sinan répondit avec arrogance, que si on avoit suivi ses conseils, & qu'on eût donné à l'armée Ottomane un Chef capable de la conduire, l'Empereur n'auroit point eu le chagrin d'apprendre la défaite de ses troupes ; que la garnison de Teflis n'auroit jamais été réduite à une aussi terrible extrémité, & qu'il avoit averti S. H. que Mahomet n'étoit pas capable d'un emploi si important : d'ailleurs que Mustapha, qui avoit le premier porté la guerre en Perse dans ces derniers tems, l'y avoit faite d'une maniére qu'il ne pouvoit approuver : que ce Général avoit crû que le moyen le plus sûr pour réüssir, étoit de bâtir des places fortes dans le païs ennemi, d'y mettre des garnisons considérables, d'y faire par des Lieutenans une guerre, qui ne pouvoit jamais être bien vigoureuse, parce qu'il étoit impossible qu'il ne se trouvât de très-grandes difficultés à y envoyer des secours, & à y conduire des vivres : qu'il étoit bien plus à propos d'y faire la guerre, comme autrefois, & d'une maniére digne de la majesté de l'Empire Ottoman, c'est-à-dire, tout d'un coup, & avec toutes les forces de l'Etat : qu'il falloit donc les faire marcher à présent contre la Perse ; mais qu'il étoit important que ce fût l'Empereur lui-même qui les commandât en personne, afin d'opposer Souverain à Souverain : qu'il se voyoit forcé de lui parler ainsi, & que c'étoit pour lui donner ces avis, qu'il avoit eu tant d'envie de venir à Constantinople, & non pour faire le Roi dans cette Cour, ou pour satisfaire son ambition particuliére : qu'il n'avoit eu d'autre vûë que de représenter à S. H. comment on devoit poursuivre la guerre contre la Perse, & ce qu'il en falloit attendre à l'avenir, si on la continuoit sur le même plan.

Reponse de Sinan aux reproches du Grand Seigneur.

Sinan déposé. Amurath outré de cette réponse, & sollicité d'ailleurs par sa mere, commença à prendre les mesures nécessaires pour déposer Sinan. La Sultane pensa

pensa que l'intention de Sinan, en proposant à Amurath de se mettre lui même à la tête de son armée, avoit été de l'éloigner de sa mere & de sa femme, afin de demeurer en son absence maître de Constantinople, d'y exciter des troubles, & de mettre sur le trône du vivant même du pere & à ses yeux, le fils de ce Prince, à qui il étoit attaché en secret, & qui étoit déja regardé comme l'héritier présomptif de l'Empire : elle fit sentir ses craintes à Amurath par des lettres pleines de sentimens les plus tendres que le jeune Prince écrivoit à Sinan, & qu'elle avoit interceptées. Le Sultan inquiet commença par sommer Sinan d'exécuter les promesses magnifiques qu'il lui avoit faites d'aller jusque dans Casbin prendre Hodabendes au milieu de son palais ; promesses qui ne s'accordoient guères avec ce qu'il disoit aujourd'hui, qu'il falloit que l'Empereur allât commander en personne. Enfin de l'avis de sa mere il déclara Sinan *Mansul*, c'est-à-dire, déchû de tous ses honneurs, & sur-tout de la dignité de grand Visir ; & peu s'en fallut qu'on ne lui ôtât la vie, mais en la lui sauvant on confisqua tous ses biens. On le relégua d'abord à Damotica près d'Andrinople : ensuite on lui accorda comme une grande grace d'être transféré à Malagra communément Marmara, ville de Macédoine qui est proche de Selivrée (1), sur le chemin de Constantinople à Raguse. On mit à sa place à la recommandation de la Sultane, Siauses Bacha, Hongrois de nation, qui avoit épousé une sœur d'Amurath. Siauses étoit un homme de bonne mine & très-poli, mais vénal, & grand maître dans l'art de faire valoir les fumées de la Cour ; très-porté d'ailleurs à vivre en paix avec les Chrétiens, & à le conseiller à son maître ; & en cela très-différent de Sinan.

Siauses Bacha lui succéde.

Du côté de Casbin la situation des affaires étoit bien différente : lorsqu'on y eut apporté les drapeaux pris sur les Turcs, & qu'on y eut appris la querelle sanglante de Mahomet & de Mustapha, la joye y fut extrême ; mais on y fut très-fâché de la déposition de Sinan, parce qu'on sçavoit qu'il ne vouloit point de guerre avec la Perse. On étoit aussi fort indigné des insultes faites à l'Ambassadeur. Au reste on pensoit qu'avant que les Turcs eussent nommé un Général, & qu'ils eussent fait tous les préparatifs pour une nouvelle entreprise sous un nouveau Chef, il s'écouleroit un si long espace de tems, qu'ils ne pourroient rien entreprendre de considérable pour cette année. Ce qui achevoit de les en convaincre, étoit la querelle de Mustapha Manucchiar, parce qu'ils comptoient que s'il vouloit ne pas périr, il seroit forcé d'abandonner le parti des Turcs, & de se joindre avec Simon Prince Géorgien, dont il avoit épousé la sœur, & que ces deux Princes, dont les Etats se touchoient, étant réünis, pourroient empêcher les Turcs d'entrer en Armenie.

Cependant Mehemet Hodabendes, songeant à profiter d'un tems que sa bonne fortune lui procuroit, résolut de l'employer à une guerre que lui conseilloit depuis long-tems Mirize-Salmas, le premier des Seigneurs de sa Cour, qui avoit marié sa fille à Emir-Chan fils aîné de Hodabendes. Il s'agissoit

Le Roi de Perse se prépare à agir contre

(1) Selivrée est au Sud-Oüest de Constantinople sur la mer de Marmora, anciennement appellée la Propontide. Mais Selivrée est dans la Thrace & non pas dans la Macédoine.

Henri III. 1582. son second fils.

gissoit de faire rentrer dans le devoir un autre fils du Roi appellé Abas-Mirize, qui avoit été en quelque sorte relegué par son pere dans la province d'Heri, située sur les bords de la mer Caspienne, & exposée aux courses des Tartares. Le jeune Prince ne s'y conduisoit pas en fils du Roi ou en Gouverneur : il y commandoit en maître absolu ; il avoit même pris le titre de Roi. Dans la guerre qui se faisoit contre les Turcs, il reçut ordre d'amener les forces de son gouvernement ; mais non content de refuser d'obéïr, il avoit empêché tous les Gouverneurs subalternes de se rendre à l'armée avec leurs troupes. Ses ennemis, à la tête desquels étoit Mirize-Salmas, lui en faisoient un grand crime. Ce Persan vouloit regner sous le nom de son gendre Emir ; & il n'oublioit rien pour écarter tous les obstacles qui s'opposoient à la passion dont il étoit possédé : ainsi il fut le principal auteur de cette guerre, dont la fin lui fut fatale. Hodabendes, avant que de se mettre en marche, mit ordre aux affaires de son Royaume, & fortifia ses frontiéres contre les entreprises que pouvoient faire les Turcs pendant son éloignement. Pour tenir en bride Osman Bacha, qui s'étoit rendu maître de Derbent, & qui avoit mis une forte garnison aux portes de fer, situées aux pieds du Caucase, dans des gorges par où l'on peut entrer dans la Géorgie, il choisit Emanguli-Chan, sur la valeur duquel il comptoit beaucoup. Il lui donna un bon corps de troupes pour mettre le Sirvan à couvert des courses des Turcs ; & il chargea Emir son fils aîné de la défense de Tauris, de Nassivan, & de Reivan : & outre les forces qu'il avoit à son commandement, il lui fit entendre qu'il pouvoit y employer celles des Turcomans, qui étoient dans le voisinage & sous sa main. Emir-Chan n'accepta cet emploi, que pour maintenir son autorité & obéïr à son pere ; car il ne se sentoit guéres en état de bien conduire une affaire si importante. Cependant il suivit son pere dans l'expédition qu'il entreprenoit.

Il marche contre lui.

Après cet arrangement, Hodabendes s'achemina vers Casbin avec une armée de vingt mille hommes ; & laissant à sa gauche Gheilan & la mer Caspienne, & à sa droite Siras & Cassan, il passa par le Terrachan, & se rendit à Sembran, & ensuite à Sasvar, qui est la premiére ville de la province d'Heri, en venant de Perse. Le Gouverneur en fit fermer les portes, & se mit en défense, pour donner le tems à la colére du Roi de se calmer, & au jeune Prince de se justifier des soupçons que son pere avoit pris contre lui, & de la révolte dont ses ennemis l'accusoient ; mais Mirize-Salmas, qui comptoit que le moindre retardement étoit pernicieux à ses desseins, poussoit vivement le siége : & ayant fait apporter des échelles, il emporta la place si promptement, que le Gouverneur n'ayant pas le tems de se sauver, fut pris, condamné à perdre la tête, & exécuté sur le champ. Hodabendes, ayant par-là répandu la terreur dans le païs, continua sa marche, & grossit son armée des garnisons des places d'alentour ; & pendant que le premier feu de sa colére dura, les Gouverneurs que l'on accusoit d'avoir eu part à la révolte d'Abas, furent tous traités comme celui de Sasvar. Le Roi continua sa marche par Tursis, Derbat & Coran, &

Son arri-

arriva enfin à Heri. La ville est forte, & par sa situation, & par ses murailles,

railles, & elle est entourée de canaux pleins d'eau & très-profonds : c'est Tamerlan, ce fameux conquérant de l'Orient qui l'a rebâtie. On prévoyoit que le siége seroit long, parce qu'on sçavoit que le jeune Prince étoit résolu, si on le poussoit, de souffrir les derniéres extrémités, & que tous les Officiers qu'il avoit avec lui, étoient dans cette même résolution, que le désespoir fortifioit encore. Hodabendes frappé de ces réflexions, ne sçavoit à quoi se déterminer : il commençoit à se repentir de la démarche qu'il avoit faite à l'instigation de Salmas; il voyoit qu'ayant une guerre étrangere à soutenir contre un aussi puissant ennemi que le Turc, il y avoit de la folie à s'engager en même tems à une guerre domestique. A ces réflexions se joignoit un retour de tendresse naturelle, qui affoiblissoit beaucoup la vivacité de sa vengeance, quelque juste qu'elle parût. Ainsi à la premiére vûë de cette place, où son fils étoit enfermé, ses entrailles paternelles furent émuës; ses domestiques qui connoissoient son naturel, s'en apperçurent aisément, & ils jugerent que la moindre satisfaction qui lui seroit faite par son fils, les reconcilieroit. Abas Mirize en fut informé par les amis qu'il avoit dans la maison de son pere; ils détestoient tous la cruauté de Salmas qui n'étoit pas encore assouvie par le sang de tant de Seigneurs illustres qu'il avoit fait mourir, & qui ne pouvoit l'être que par l'effusion du sang Royal même. Abas profite de cet avis: il écrit sur le champ à son pere & à son frere; les supplie de ne point le pousser à bout; & leur représente en termes très-respectueux, que s'ils ne sont venus que pour le dépoüiller de son gouvernement, on pouvoit faire un meilleur usage des forces de l'Empire: que la Bactrienne, & des provinces très-riches de l'Inde étoient à leur bienséance: qu'il paroissoit beaucoup plus raisonnable de conquérir un si beau païs, que d'opprimer un Prince du sang Royal des Perses, qui pouvoit contribuer à étendre les bornes de l'Empire. „ Si j'ai fait „ quelque faute, ajoutoit le jeune Prince, si j'ai manqué au respect qui „ est dû à un pere, & aux égards que mérite un frere aîné, je suis prêt „ de donner à l'un & à l'autre toute la satisfaction qu'ils exigeront : j'offre „ mon gouvernement, & ma vie même, si on les demande. „

HENRI III. 1582.

vée à Heri.

Lettres d'Abas Mirize à son pere & à son frere.

Ces lettres si respectueuses, ayant été luës plusieurs fois dans le Conseil, firent des impressions très-différentes sur les esprits: la colére de Hodabendes s'amortit: les plaintes d'Emir ne furent plus si vives; tout le camp, toutes les assemblées des Seigneurs retentissoient de murmures contre Salmas. On disoit que ce favori cruel dans sa vengeance, & aveuglé par son ambition, avoit armé le pere contre le fils, & engagé dans une guerre domestique la Perse attaquée par les Turcs, dans le tems qu'il s'agissoit de réünir toutes ses forces contre cet ennemi étranger. On répondit à Abas que ce n'étoit point pour le dépoüiller que son pere & son frere étoient venus; mais pour arrêter une désobéïssance: qu'il avoit donné un exemple pernicieux, dans un tems où l'Etat attaqué par un ennemi puissant étoit en péril: qu'il avoit eu la hardiesse & l'impiété de prendre le titre de Roi de Perse, & que non seulement il avoit refusé de se joindre à l'armée qui combattoit pour la patrie; mais qu'il avoit défendu à tous les Gouverneurs & à tous les Commandans de sa dépendance de s'y rendre.

Réponse à ces lettres.

HENRI III. 1582.

Il demande & obtient la liberté de se justifier par députés.

Abas, instruit par-là du crime dont on l'accusoit, fit dire à son pere qu'il demandoit permission de se justifier, & que si on vouloit lui donner parole de ne point maltraiter ses députés, il enverroit des gens d'un mérite distingué qui prouveroient son innocence par des raisons sans réplique. On accorda à Abas ce qu'il demandoit, & il envoya deux de ses premiers Conseillers, également respectables, & par leur âge, & par leur prudence. Hodabendes les ayant reçûs avec bonté, ils jurerent, suivant la coûtume du païs, par le Créateur du ciel, de l'air & de la terre, par Aly auteur de la secte des Persans, & par la loi du Prophete, que jamais Abas n'avoit pensé aux crimes dont on l'accusoit. Ils montrerent ensuite des lettres & des actes publics pour prouver qu'il n'avoit jamais pris le titre de Roi & qu'il n'avoit jamais rien fait contre les intérêts du Royaume: qu'il n'avoit au contraire cessé de faire des vœux pour la prospérité des armes du Roi contre les Turcs, & qu'il avoit ordonné des priéres publiques dans toute l'étenduë de son gouvernement: que s'il n'avoit pas envoyé ses troupes contre les Turcs, on ne devoit s'en prendre qu'à la nécessité: que la province étant attaquée par les Tartares de Zagatay & de Jesselbas, dont les Perses n'avoient pas moins à craindre que des Turcs, il avoit eu besoin de ses forces pour les repousser: qu'après avoir reçû ordre d'envoyer ses troupes, il avoit écrit à Salmas les raisons qui ne lui permettoient pas de le faire; & ils montrerent au Roi les copies de ces lettres, que Salmas avoit malignement supprimées, pour irriter le pere contre le fils, & lui faire croire que c'étoit un rebelle: que si Abas étoit jugé coupable des crimes dont on l'accusoit, ils supplioient S. M. de le dépoüiller de son gouvernement: qu'en attendant ils demeureroient en ôtage; & de tems en tems ils se prosternoient devant Hodabendes, & baisoient respectueusement la terre pour marque de leur soûmission & de leur fidélité: que si d'un autre côté, le Roi étoit persuadé de l'innocence de son fils, ils demandoient que la loi du talion eût lieu contre les accusateurs, qui par leurs calomnies avoient mis aux mains le pere & le fils, & obligé le Roi de dégarnir les frontiéres du Royaume, dans le tems qu'elles étoient attaquées par un ennemi redoutable: que Salmas étoit le principal auteur de ces divisions: qu'il avoit abusé de la bonté du Prince pour avancer ses projets ambitieux: qu'il avoit dénué la frontiére de troupes, & exposé le Royaume à un péril manifeste: qu'Abas étoit bien persuadé que son frere, quoique gendre de Salmas, n'avoit rien sçû de toutes ses intrigues, & de toutes les calomnies qu'on répandoit contre lui: qu'il avoit trop bonne opinion de la droiture & de la justice d'Emir, pour douter un moment qu'après avoir connu la vérité, il ne se rangeât plûtôt du côté de son sang & de son frere, que du côté de Salmas, & de la famille de ce calomniateur.

Lorsque ces deux vieillards eurent fini leur harangue, Hodabendes répondit en peu de mots, que si ce qu'ils venoient de lui dire étoit vrai, il puniroit les calomniateurs avec une sévérité qui convaincroit tout le monde, que le salut de son fils ne lui étoit pas moins cher, que celui de ses sujets. Il manda donc les principaux Officiers de la province, les Gouverneurs, les Sénateurs, les Trésoriers: il les interrogea tantôt séparément, tantôt tous

tous ensemble; & remarquant qu'ils parloient tous comme les députés, il déclara le Prince innocent. Il sonda ensuite l'esprit d'Emir-Chan, qu'il fit entrer dans ses sentimens. Il lui demanda depuis sur quels fondemens il avoit eu une si mauvaise opinion de son frere? Emir répondit ingénûment que ces sentimens lui avoient été inspirés par son beau-pere, dont il n'avoit jamais soupçonné la fidélité; & qu'il n'avoit pas pû se persuader qu'un homme qu'il croyoit si attaché au Roi & au bien du Royaume, eût été capable de débiter tant de mensonges & de calomnies.

HENRI III. 1582. Hodabendes reconnoit l'innocence de son fils.

Bientôt les plaintes des Grands de la Cour & des Officiers de l'armée éclaterent ouvertement contre Salmas. On disoit hautement que c'étoit un séditieux; qu'il cherchoit à troubler le Royaume; qu'il étoit aussi injuste que cruel, puisqu'ayant sçû les véritables raisons qui empêchoient Abas d'envoyer du secours à son pere, il avoit toujours eu soin de les cacher au Roi, & qu'il l'avoit enfin porté à entreprendre à contre tems une guerre qui avoit causé la mort à tant de personnes considérables.

Abas s'étant réconcilié avec son pere, toute la colére du Roi se tourna contre l'infortuné Salmas. Son gendre même l'abandonna; le salut de l'Empire, & l'intérêt qu'il avoit à bien vivre avec son frere l'emporterent dans son esprit sur la considération qu'il avoit pour son beau-pere, dont il connoissoit l'ambition démesurée. Ce fut ainsi que les deux freres se réconcilierent. Pour Salmas qui avoit conseillé cette guerre, il expia son crime par la mort: bel exemple qui doit apprendre aux courtisans à ne pas fomenter ou aigrir par des calomnies les divisions des Princes, sur-tout de ceux qui sont liés étroitement par le sang. Car il arrive presque toujours qu'ils se réconcilient; & que toute leur colére, tombant ensuite sur les mauvais conseillers qui ont travaillé à les broüiller, ils s'accordent à demander réciproquement leur supplice. Tel fut le succès de l'expédition entreprise contre la province d'Heri, & dont les suites furent bien plus heureuses qu'on ne se l'étoit imaginé. Hodabendes de retour à Casbin avec son armée, y fut reçu avec de grands transports de joye; mais cette allégresse publique fut un peu troublée par les nouvelles qu'on y reçut des grands préparatifs que faisoient les Turcs, & du nouveau Général qu'ils avoient nommé.

Châtiment du premier Ministre Mirize Salmas.

Amurath avoit pensé d'abord à Osman, qu'il avoit destiné à commander dans le Sirvan; mais il changea depuis, & lui préfera Ferhates Bacha, homme d'un âge mûr, mais qui avoit toute la vivacité & toute la valeur de la jeunesse; d'ailleurs esprit féroce, ferme dans ses résolutions, intrépide dans les accidens imprévûs, & sur la fidélité duquel le Sultan se reposoit entiérement. Il lui donna ordre de jetter des troupes & des vivres dans Teflis, d'y ajouter de nouvelles fortifications, & de venger par le ravage des Etats de Mustapha Manucchiar l'injure que ce Géorgien avoit faite à l'Empire, & les pertes qu'il lui avoit causées. Informé depuis par Maxud-Chan, qui avoit quitté le parti des Persans pour s'attacher aux Turcs, comme je l'ai dit sur l'année derniére, que Hodabendes étoit allé faire la guerre à son fils, il ordonna à Ferhates, premiérement de fortifier Reivan dont on s'étoit rendu maître, secondement d'assûrer le chemin de Chars à Reivan, parce que c'étoit le moyen de se mettre à couvert des embuches, où les Turcs

Ferhates nommé Général de l'armée contre la Perse.

Henri III. 1583. tombent très-souvent, & de s'ouvrir le chemin pour s'emparer de Tauris, ce qu'Amurath souhaitoit avec la derniére ardeur ; qu'en attendant il falloit dissimuler la mauvaise volonté qu'on avoit contre Manucchiar, dont le Bacha pouvoit se servir utilement pour faire entrer des vivres dans Teflis ; mais qu'il laissoit cela à sa prudence.

Aprés que ces ordres furent donnés dès le commencement de l'année suivante, qui fut l'an de Jesus-Christ 1583. Ferhates fut déclaré Généralissime de l'armée destinée contre la Perse ; & l'on envoya ordre à toutes les provinces de l'Empire Ottoman de faire marcher leurs troupes au rendez-vous général, marqué a Erzerum. Ainsi celles de Tripoli, de Syrie, de Damas, d'Alep, de toute la Judée, de Palestine, de Mésopotamie, de Bagdad, de Balsora ; du côté de la Natolie, les troupes de Sivas, de Maras, de Bithynie, de Cappadoce & de Cilicie ; & pour l'Europe, celles de Grece (1) & de Hongrie se mirent en marche, chacunes sous leurs Commandans. Ferhates lui même, ayant reçû d'Amurath l'étendart de Généralissime, passa de Constantinople à Scutari (2) ; & s'étant rendu à Amasie ou Amasan, aujourd'hui Toccat, il continua sa route vers Erzerum. Dès qu'il y fut arrivé, il fit charger ses vivres sur des bêtes de somme, rassembla toute son artillerie, & se mit en marche vers Chars avec toute son armée, menant avec lui une quantité prodigieuse de toute sorte d'artisans. Il arriva à Chars en huit jours de marche : de-là il continua sa route vers Reivan ; & ayant trouvé à trois journées en-deçà un rocher avantageusement situé, il y bâtit un fort, où il mit quatre cens hommes & quelques piéces de canon.

Entrée des Turcs dans ce Royaume.

Prise de Reivan.

Reivan, qui appartenoit à Tocmases, est une ville d'Arménie bâtie sur une montagne si haute, qu'il semble qu'elle cache son sommet dans les nuës : aussi est-elle toujours couverte de neiges & de glaces. Il y a au pied de la montagne des plaines très-fertiles & arrosées de ruisseaux, qui tombant des hauteurs voisines, vont se décharger dans l'Araxe : on y trouve de beaux pâturages très-propres à nourrir toute sorte de bêtail. Reivan est éloigné de Tauris de huit journées. Entre ces deux villes, on voit celle de Nassivan, que quelques auteurs disent être l'ancienne Artaxate, celle de Marant, & celle de Soffian, qui sont ornées de jardins très-agréables : mais pour y arriver, il faut passer par des chemins difficiles & par des montagnes affreuses, entrecoupées de vallons pleins de précipices. La ville est située de maniére qu'elle a Teflis au Septentrion, les campagnes de Calderane au Midi, & Van au Levant. Elle s'étoit renduë sans combat : & les Chefs ayant délibéré entre eux sur le choix d'un lieu propre à construire une forteresse, ils choisirent celui où étoit situé le palais de Tocmases ; mais ils résolurent de la bâtir si grande qu'elle enfermât son palais & ses vastes jardins. Le travail fut poussé avec tant de vigueur, qu'au bout de quinze jours elle fut hors d'insulte, étant déja entourée de murs assez hauts, & d'un fossé où l'on fit entrer la riviére. Outre cela on bâtit en dedans un château si élevé ;

(1) Ou Romelie, suivant l'interprétation de l'*Editeur Anglois*.

(2) C'est l'ancienne Calcédoine, qui est de l'autre côté du détroit, & vis-à-vis de Constantinople.

élevé, qu'il dominoit sur toute la campagne des environs. On y mit une nombreuse artillerie, & une garnison de huit mille hommes. Ferhates en donna le gouvernement à Sinan fils du fameux Cigala. Ce Bacha, si connu dans toute la Méditerranée, fut pris dans son enfance par les Turcs; & ayant été présenté à Selim II. il le charma tellement par sa bonne mine, par sa beauté, & par sa vertu, qu'à peine étoit-il sorti de l'adolescence, qu'il fut fait Aga des Janissaires.

Tocmases fut également surpris & irrité de voir cette citadelle bâtie dans sa ville de Reivan; car il ne s'y étoit point attendu. Il se plaignit hautement, de ce qu'Emir-Chan, qui étoit en ce tems-là à Tauris, content d'être spectateur de l'entreprise, ne lui avoit donné aucun secours, quoiqu'il lui en eût demandé avec beaucoup d'instance. Il en écrivit vivement à Hodabendes, qui étoit alors à Corazan. Il reprochoit aux Persans d'avoir dissimulé avec une perfidie atroce, le péril où il se trouvoit, & il chargeoit indirectement Emir-Chan, en faisant entendre, que la maniére dont il avoit abandonné au besoin les Géorgiens ses alliés, & lui en particulier, qui s'étoit généreusement exposé pour le salut commun, prouvoit assez son intelligence avec Ferhates. Cependant il demanda des troupes aux Seigneurs Géorgiens ses amis; & en ayant ramassé autant qu'il put, il se mit à courir continuellement sur les Turcs: il tuoit sans miséricorde tout ce qui tomboit entre ses mains; tantôt cent personnes, tantôt davantage, & satisfaisoit ainsi le mieux qu'il pouvoit sa passion pour la vengeance.

Retour de l'armée à Chars.

Ferhates, ayant mis une bonne garnison dans sa nouvelle forteresse, songea à se retirer; & ayant repassé par ce fort qu'il avoit bâti sur un rocher, il ramena l'armée à Chars: il y laissa Ossain Bey avec Cigala. Le premier étoit fils de ce fameux Giambolat, dont la fécondité fut telle, qu'en mourant il laissa quatre-vingt-six héritiers, tous ses enfans, ou ses descendans. Après la retraite de l'armée Ottomane, Cigala en étant venu deux ou trois fois aux mains avec Tocmases, fut toujours battu; il fut même si blessé dans une rencontre, qu'il pensa tomber entre les mains des ennemis.

Ferhates étant revenu à Chars, il arriva beaucoup de contre-tems, qui interrompirent le cours de ses succès. Il prit quelque ombrage contre les Officiers qui commandoient sur la frontiére, & il les soupçonna de s'entendre avec les Persans. Sous ce prétexte on lui amena un Sangiac Curde, les mains liées derriére le dos; & aussi-tôt sans autre formalité, il lui fit couper la tête, à dessein, à ce qu'on croit, d'intimider les autres.

Mustapha Manucchiar renonce à l'obéissance du Grand Seigneur.

Dans le même tems, arriva la nouvelle de la révolte de Mustapha Manucchiar. L'année précédente, Mahomet qui commandoit l'armée Turque, avoit écrit contre lui à Amurath, l'assûrant qu'il étoit d'intelligence avec les Géorgiens, & que c'étoit lui qui avoit conduit les Turcs dans l'embuscade, où ils avoient été défaits. Manucchiar s'étoit vengé deux fois avec beaucoup de courage, & d'une maniére trés-sanglante, du mal que Mahomet avoit eû intention de lui faire. Depuis ce tems-là, il étoit toujours inquiet; & quoique le Sultan, qui vouloit à quelque prix que ce fût, jetter du secours dans Teflis, eût non-seulement dissimulé cette injure, mais qu'il eût même pris des mesures pour faire conduire ce secours par Manucchiar, celui-

Henri III. 1583. lui-ci songeoit uniquement à quitter ce parti. La fortune lui en présenta une belle occasion. Il avoit eu ordre de faire entrer un nouveau secours dans Teflis; il avoit même reçû à cet effet de l'argent de deux Capigis Bachis, & de deux Officiers de la chambre du Grand Seigneur. Il se mit donc en marche avec cinq cens hommes d'élite de ses troupes, & rencontra, soit par hazard, soit par un dessein concerté, Simon Chan dont il avoit épousé la sœur, comme je l'ai dit auparavant. Celui-ci fit à son beau-frere un discours véhément, & plein de piété, sur ce qu'il avoit préféré un avantage passager de quelques jours à un bonheur éternel, & abjuré la Religion de Jesus-Christ pour suivre les ennemis déclarés du vrai Dieu, qui est un en trois personnes: en un mot, il lui parla si bien, que Manucchiar, honteux de son apostasie, & pressé tant par les remords de sa conscience, que par le péril où il se trouvoit, abjura le Mahométisme, reconnut sa faute, & se joignit aux généreux défenseurs de la Foi Chrétienne, résolu de travailler de concert avec eux, à extirper la secte impie de Mahomet; & pour convaincre Simon de la sincérité de sa conversion, il fit arrêter les quatre Officiers Turcs, & partagea avec Simon l'argent qu'ils lui avoient remis, leur fit couper la tête, & scella, pour ainsi dire, de leur sang, le traité qu'il venoit de faire avec son beau-frere.

Il abjure le Mahométisme.

Témoignage qu'il donne de sa conversion.

Ferhates, ayant reçû cette nouvelle, entra en fureur: il jura publiquement de venger l'injure que Manucchiar venoit de faire au nom Ottoman, & de ravager, avant que l'armée Turque s'éloignât, tout son païs par le fer & par le feu.

Cependant la garnison de Teflis étant en péril faute de vivres, il crut qu'avant tout il falloit la secourir: il chargea Hassan Bacha de ce soin. C'est lui qui pendant que Mustapha étoit à la tête des affaires, y avoit heureusement fait entrer du secours, & avoit pris un Seigneur Persan, nommé Alyculi Chan. Ferhates lui remit pour cela quarante mille ducats avec quantité de vivres, & lui donna quinze mille hommes d'élite pour conduire ce convoi. Cette affaire fut entreprise & terminée heureusement en dix jours. Il y eut seulement des escarmouches à essuyer, où l'on ne perdit que quelques bêtes de somme. Ferhates envoya ensuite Resvan Bacha avec cinq mille hommes choisis, pour exécuter le serment qu'il avoit fait de ravager le païs de Manucchiar. Resvan saccagea aussi cruellement qu'on le lui avoit ordonné, Altunchala, Carachala, & toutes les autres places de l'Etat de Manucchiar; enleva le bêtail, & emmena en captivité une infinité de malheureux. La fureur des Turcs alla si loin, qu'il sembloit que la foudre eût passé dans tous les endroits, où ils mirent le pied. Après cette expédition, Resvan ayant pris son chemin par Olti, retourna joindre Ferhates, qui étoit déja arrivé à Ardachan, & qui se rendit sur la fin de l'été à Erzerum, où il congédia son armée. De-là il écrivit à Amurath, pour lui rendre compte des succès de la campagne, & il obtint pour Hassan, qui avoit si bien exécuté ses ordres, une veste, avec une pique & un bouclier dorés. Il passa le reste de l'hyver à Erzerum, & il y attendit les ordres du Sultan pour la campagne suivante.

Teflis ravitaillé.

Conquê-

D'un autre côté, Osman qui commandoit à Temir-Capi, dépêcha à Constan-

stantinople des personnes affidées, pour demander qu'on lui envoyât des Janissaires, des Arquebusiers, des fondeurs de canon, des ouvriers pour bâtir des galéres & des galiotes, des matelots, & des Officiers pour les commander. Il demandoit aussi de l'argent & quelques Officiers, sur-tout de ceux qui avoient servi dans la Gréce, dans la Natolie, & à Sivas; ce qu'il obtint. Après avoir employé quelque tems à construire des galéres, avec lesquelles il désola toutes les côtes de la mer Caspienne, il se servit des troupes de terre qu'on lui avoit envoyées, pour saccager cruellement tout le Sirvan & tous les cantons voisins, amis & ennemis, sans distinction: mais ce ne fut pas impunément; car ces troupes furent battuës en bien des occasions. Osman, s'étant rendu maître de Sumachia dans le Sirvan, y mit un Sangiac, & un commissaire. Il s'empara encore de Tabassaran & de Cabba dans le voisinage de Temir-Capi, & y mit des Gouverneurs, avec de bonnes garnisons, du canon, & des vivres.

Henri III. 1583. tes d'Osman.

Cette année fut remarquable par plusieurs accidens, tant en Asie chez les Turcs, que dans la Chrétienté. Il y eut à Rome une grande disette de bled, & il y fut si cher, que les pauvres, qui ne vivent d'ordinaire que de pain, en mangeoient chaque jour pour huit baïoques (1). Cette famine ne dura que deux mois, parce que le Pape remédia par ses soins & ses charités au desordre que l'avarice ou la négligence de ses Ministres avoit causé: mais il arriva par une querelle de quelques Gentilshommes & des Sbirres, un accident fâcheux qui fut très-sensible à sa Sainteté. On s'imagina que les bannis, dont la campagne de Rome étoit pleine, avoient bien autant de part à la cherté des bleds, que le dérangement des saisons; parce que les courses qu'ils faisoient jusqu'aux portes de la ville, & le brigandage qu'ils exerçoient sur tous les chemins, empêchoient qu'on ne portât du bled aux marchés. On afficha donc des Edits terribles contre eux, & l'ordre fut donné de les punir sévérement. Comme on sçavoit que l'intelligence qu'ils avoient avec la Noblesse, leur facilitoit le moyen d'entrer jusque dans Rome, & d'y demeurer cachés, on ordonna au Barigel (2); c'étoit Jean-Baptiste Bozella d'Assise, d'en faire une recherche exacte, & de les punir. On sçut qu'il y en avoit de cachés dans le palais des Ursins, qui avoit joüi penant plusieurs siécles du droit d'asile, à cause de la splendeur de cette maison, & qui ne s'étoit pas encore entiérement départie de cet ancien privilége, quoique le Pape eût aboli ces immunités. Le maître n'y étant pas, Bozella avec ses Sbirres entra dans ce palais, qui est dans la place de Siéne; & après un moment de résistance, plûtôt que de combat, de la part des domestiques restés dans la maison, Bozella se disposoit à emmener ses prisonniers, lorsqu'il vit arriver Raimond des Ursins, fils de ce Jourdan, qui avoit long-tems servi en France avec distinction du tems de Henri II. Raimond, qui étoit accompagné de Silla Savelli, & d'Octavio Rusticucci, pria le Barigel de relâcher les prisonniers, & de ne point violer l'immunité, ou du moins le respect dû à sa maison: Le

Disette à Rome.

Edits rendus contre les bannis.

Le palais des Ursins fouillé en conséquence.

(1) La baïoque vaut environ six deniers.
(2) C'est comme le Prévôt de Rome, ou un Capitaine d'Archers.

HENRI III. 1583.

Meurtre arrivé à ce sujet.

Le Barigel ne voulant pas s'en désaisir, Raimond lui dit des chôses très-piquantes, & le Barigel répondit sur le même ton. Raimond outré de son insolence, & ne croyant pas qu'il fût de sa dignité de tirer l'épée contre un homme de cette espéce, lui donna sur l'épaule un coup d'une houssine qu'il portoit à cheval. Le Barigel aussi-tôt ordonne aux gens de sa suite, qui étoient armés d'arquebuses, de haches, & de sabres, de prendre leurs armes, & d'arrêter ce Seigneur qui l'avoit frappé. Les Sbirres exécutent sur le champ les ordres de leur Chef, & tirent sur ces trois Seigneurs. Rusticucci tomba mort; & les deux autres furent si dangereusement blessés, qu'ils moururent deux jours après. On ne sçauroit exprimer quel tumulte cet incident causa dans Rome. Tous les amis & tous les vassaux de la maison des Ursins murmuroient; le peuple qui lui étoit attaché détestoit cette action; toute la Noblesse, ceux même qui n'étoient pas amis de cette famille, prirent fait & cause, comme dans une affaire, qui les interessoit tous également; & indignés du peu d'égard que l'on avoit pour eux, ils s'en plaignoient avec hauteur. A cette occasion, les Ursins & leurs amis couroient de côté & d'autre, assiégoient en quelque sorte toutes les ruës, & n'oublioient rien pour trouver les assassins; tous ceux qui tomberent entre leurs mains, furent poignardés sur le champ. Bozella, ayant reconnu un peu trop tard la faute qu'il avoit faite, sortit de la ville. Le Pape, qui étoit naturellement doux & timide, auroit bien voulu que la chose ne fût point arrivée; mais ne pouvant pas l'empêcher, il ne trouva d'autre expédient que celui de la dissimulation. Il crut qu'il falloit laisser passer la premiére fureur du peuple, persuadé que lorsque son premier feu seroit amorti, il rentreroit dans le devoir.

Tumulte qu'il excite.

Pendant ce tems-là, on prit quelques-uns de ces Sbirres, & on les punit de mort, pour appaiser le tumulte. Ce fut pourtant sous d'autres prétextes; le Pape étant persuadé, que si on les faisoit mourir pour cette action, ce seroit donner atteinte à son autorité. Bozella, qui par sa témérité avoit été l'occasion de tout ce desordre, fut pris, & ramené dans Rome, & eut quelque tems après la tête tranchée pour d'autres raisons.

Mais toutes ces précautions ne furent pas capables d'arrêter le mal. Loüis, frere de Raimond, homme emporté, entreprenant, & d'humeur à perdre plûtôt la vie, que de souffrir qu'on blessât l'honneur de sa famille, étoit outré de l'injure qu'on venoit de lui faire; & il cherchoit l'occasion de s'en venger. Un soir que Vincent Vitelli, Lieutenant de Jaques Buoncompagno, fils naturel du Pape, & Gouverneur de l'Etat Ecclesiastique, s'en retournoit chez lui dans sa caléche, Loüis des Ursins le rencontre; & s'étant imaginé que c'étoit lui qui avoit donné ordre au Barigel de foüiller son palais, il l'attaque, & le tuë. Après cette action, il fallut sortir du païs. Il alla se mettre à la tête des bandits, & répandit la terreur dans toute la campagne de Rome. Enfin il se retira dans les Etats de la République de Venise, à qui ses ancêtres avoient rendu de grands services: mais il eut lieu de s'en repentir, comme nous le verrons dans la suite.

Vitelli assassiné par Louis des Ursins.

Cependant le Pape envoya dans la Romagne, & dans la marche d'Ancone, les Cardinaux Santafiore, & Buoncompagno Archevêque de Ravenne,

ne, pour réprimer les brigandages des bandits, & punir févérement ceux qui leur donneroient retraite. Henri III. 1583.

Les affaires n'étoient guères plus tranquilles en France. Le Roi, qui ne fongeoit qu'à vivre dans la molleffe & à fatisfaire fes paffions, ne laiffoit pas d'etre dans un grand embarras par rapport à fon frere, dont la bonne ou la mauvaife fortune l'inquiétoient également. Si fes projets fur les Païs-bas réüffiffoient, il craignoit qu'il ne tournât quelque jour contre lui toutes les forces de ces provinces. D'un autre côté, il croyoit qu'il y alloit du falut & de la réputation du Royaume, fans laquelle un Etat ne fçauroit fe foutenir, d'empêcher que fon frere ne perdît par de mauvais fuccès, & fa fortune, & l'honneur de la nation Françoife. C'eft pour cela qu'on ne le laiffoit pas fans fecours; mais qu'on les lui envoyoit toujours ou trop foibles, ou trop tard. Les plus fages de ceux qui approchoient du Roi, foutenoient que, puifque les Païs-bas avoient fecoüé le joug de leurs anciens maîtres, le Roi devoit faire tous fes efforts pour réünir à fa Couronne, un membre qui s'en étoit détaché depuis longtems: qu'il ne falloit pas laiffer à un autre ce qui appartenoit au Royaume, ni fouffrir qu'on élevât au milieu des Païs-bas une place de guerre, d'où l'on pourroit troubler la tranquillité de la France: que pour exécuter ce projet fans de grandes dépenfes, il étoit néceffaire que le Duc d'Anjou abandonnât au Roi, pour les fecours qu'il demandoit, la partie des Païs-bas dont il étoit en poffeffion: que s'il refufoit cette propofition, il falloit laiffer réduire fon parti à la derniére extrémité, afin de le forcer à fe foumettre abfolument à la volonté du Roi, & à recevoir les conditions qu'il lui voudroit impofer; ce qui arriveroit néceffairement, lorfque les forces du Duc d'Anjou & des Etats-Généraux, feroient épuifées, parce que Philippe de fon côté, n'ayant point payé depuis plufieurs années l'intérêt des fommes, qu'il avoit empruntées des marchands, avoit entiérement perdu fon crédit: que d'ailleurs fes propres finances étoient épuifées, & qu'il ne lui reftoit aucune reffource, ni étrangere, ni domeftique. „ Dans cet état, difoient ces politiques, „ les Etats & le Duc d'Anjou feront forcés de fe jetter entre les bras du „ Roi; les Etats, parce que n'ayant aucune efpérance de pouvoir fe réconcilier avec Philippe, après une injure auffi fanglante que celle qu'ils lui „ ont faite, ils fe verront dans la néceffité de fe donner à un autre Prin„ ce; le Duc d'Anjou, parce qu'il lui fera plus honorable de fe remettre à „ la volonté du Roi fon frere, que d'abandonner honteufement à fes en„ nemis, ou à d'autres, ce qu'il a acquis avec tant de travaux & de dé„ penfes. „ Ils confeilloient donc au Roi, en attendant le moment favorable, de demeurer comme en fentinelle, attentif à profiter de toutes les occafions, de faire d'avance tous les préparatifs néceffaires tant de troupes que d'argent, d'examiner les deffeins de l'Empire, de l'Empereur, & des Princes d'Autriche tant d'Allemagne que d'Efpagne; & de prendre enfuite fon parti, fuivant les conjonctures. „ Lorfque tout fera ainfi dif„ pofé, difoient-ils encore, il faudra que le Roi en vienne à une guerre „ ouverte avec l'Efpagne, & la meilleure maniére de la faire, fera d'em„ pêcher qu'on ne porte des vivres dans les Païs-bas; ce qui ne fera pas „ diffi-

Affaires de France.

On confeille au Roi de s'emparer des Païs-bas.

HENRI III. 1583. „ difficile, pourvû que la France ait une flotte en bon état dans les ports „ qu'elle a sur cette frontiére, avantage qui manque à l'Espagne. Il faudra encore envoyer des troupes au confluent de la Meuse & du Rhin, „ entretenir une armée dans le Luxembourg, se saisir, si l'on peut, des „ villes de Luxembourg, de Thionville & de Montmedy. Par-là, les „ passages dans les Païs-bas se trouveront fermés de tous côtés, & ces „ provinces florissantes tomberont d'elles-mêmes entre les mains du Roi, „ sans qu'il en coûte de sang. On évitera sur-tout de hazarder aucune „ bataille, & l'on se contentera de faire des courses, d'emmener du butin, de ruiner quelquefois les bleds, & de se fortifier dans des postes „ avantageux, & l'on attendra que ces peuples obstinés soient forcés de „ se rendre d'eux-mêmes. Il ne faudra pourtant pas absolument défendre „ aux troupes du Roi de combattre, s'il s'en trouve des occasions favorables, & où la victoire paroisse certaine, de peur qu'une pareille défense n'éteignît, pour ainsi dire, l'ardeur & la vivacité du François, qui „ fait sa principale force. Mais il ne faudra hazarder le combat que rarement, & bien à propos; ce qui pourra se faire avec d'autant moins de „ péril, que si le succès ne répond pas entiérement aux vœux de la nation, „ elle auroit des troupes toutes pretes sur les frontiéres pour réparer sur „ le champ la perte que l'on auroit faite, au lieu que si les ennemis perdoient une bataille, la guerre seroit absolument finie pour eux. „

Voilà les moyens que l'on proposoit au Roi, pour se rendre maître des Païs-bas: & afin de l'y engager plus sûrement, on lui faisoit entendre que s'il ne prenoit ce parti, il auroit infailliblement la guerre en France; parce que quand son frere auroit épuisé ses finances & ses forces, & qu'il commenceroit à s'ennuyer de la guerre, il y auroit bien-tôt entre lui & les Etats, un mécontentement qui seroit suivi de disputes, & d'un mépris réciproque, les deux partis étant également ruinés, & ne voyant aucune ressource à attendre les uns des autres: que sur cela le Duc d'Anjou, oubliant les engagemens qu'il avoit pris avec eux, ne manqueroit pas, pour sa propre sûreté, de se saisir d'autant de places qu'il pourroit, après quoi il abandonneroit les Etats, & se retireroit en France: qu'irrité de l'injure qu'on lui auroit faite de l'abandonner, & disposé à en porter ses plaintes à tous les Ordres du Royaume, il redemanderoit les comptes remis au commencement de cette guerre au Parlement de Paris, & aux autres cours de France: qu'il représenteroit qu'il n'avoit entrepris cette affaire, que sur l'exemple de ses ancêtres, & en particulier de son pere & de son ayeul, qui n'avoient pas fait difficulté de s'engager dans des guerres très-périlleuses pour une ville, ou pour une place forte: qu'on devoit par conséquent lui sçavoir bon gré de ce qu'il s'étoit rendu maître, non pas d'une ville, ou d'un fort; mais de provinces entiéres très-riches & très-peuplées, qu'il se voyoit à la fin obligé d'abandonner, à la honte du nom François, parce qu'on ne lui a voulu donner aucun secours pour s'y maintenir: qu'à tous ces griefs, il ajouteroit, pour rendre son frere encore plus odieux, qu'il négligeoit toutes les occasions d'étendre les frontiéres du Royaume, & de le mettre à couvert des entreprises de ses ennemis; ce qui non-seulement auroit été très-glorieux

rieux pour la France, mais qui lui auroit procuré un autre avantage considérable, en ce qu'on auroit pû un jour délivrer le peuple François de tous les impôts qui l'accabloient: que si ces motifs n'ébranloient point les Ordres du Royaume, il ne manqueroit pas d'en venir aux dernières extrémités: qu'il se plaindroit du gouvernement: qu'il demanderoit l'assemblée des Etats, sous prétexte de remédier aux troubles, de soulager les peuples accablés de tributs, de chasser ces pestes de Cour qui par mille bassesses ne cherchent qu'à gagner la faveur des Princes, & à s'enrichir: qu'il proposeroit des entreprises dignes de la majesté de l'Empire; & que, comme on se persuaderoit qu'il n'auroit en vûë que la grandeur, la gloire, & le salut de la France, les Etats de leur côté ne manqueroient pas d'ordonner, même malgré le Roi, qu'on lui fournît les secours dont il auroit besoin: que si Dieu permettoit que le Duc d'Anjou se portât à de pareilles extrémités, c'étoit au Roi à juger combien ces entreprises deviendroient funestes au Royaume, & préjudiciables à l'autorité Royale: qu'il falloit prévenir ce mal avant qu'il arrivât, mépriser l'amitié des Espagnols, songer promptement & sérieusement aux affaires des Païs-bas, & prendre un parti non-seulement avantageux à la France; mais même nécessaire. HENRI III. 1583.

Le Roi fut, pour ainsi dire, terrassé plûtôt que convaincu par la solidité de ces raisons; & malgré son aversion pour tous les partis rigoureux, malgré son peu d'inquiétude sur l'avenir, qui lui faisoit toujours préférer ses plaisirs à la gloire, & à la sûreté de l'état, il paroissoit ébranlé. Ses lâches favoris, qui étoient peut-être les partisans secrets de Philippe, n'ôsant s'élever ouvertement contre des raisonnemens, qui ne souffroient pas de réplique, proposerent un parti mitoyen, pour faire tomber celui qui étoit le plus glorieux. Ils dirent que le Roi étoit prêt de traiter avec les Etats-Généraux, pourvû que, si le Duc d'Anjou venoit à mourir sans enfans, sa Majesté & ses descendans héritassent des Païs-bas: que sans cela, il ne paroissoit pas raisonnable de s'engager dans une guerre si périlleuse, & qui entraîneroit des dépenses énormes, sans espérance d'en tirer aucun profit, ni de pouvoir être remboursé des fraix qu'on seroit obligé de faire.

La Reine eut encore bien de la peine à obtenir du Roi que la France donneroit du secours au Duc d'Anjou à ces conditions: mais les Etats-Généraux n'en voulurent point à ce prix, & tous ces projets s'en allerent en fumée. Comme le Roi ne demandoit qu'un prétexte pour renoncer à un dessein si glorieux, il saisit avec avidité la première occasion qui se présenta de l'abandonner.

Le Duc d'Anjou, instruit par sa mere & par d'autres personnes de ce qui se passoit à la Cour, se trouva fort inquiet sur l'avenir, & il crut qu'il falloit de bonne heure chercher à se tirer des malheurs qui le menaçoient, & prendre des mesures pour s'assûrer un asile au besoin. Dans cette vûë, il pensa à se rendre maître des meilleures places des Païs-bas, & à les tenir en Souverain avec des garnisons à lui: car il considéroit que les Flamans naturellement féroces, ne manqueroient pas de changer, dès qu'ils n'auroient plus de secours à attendre, & qu'étant dégoûtés de leur nouveau Prince, ils n'oublieroient rien pour se réconcilier avec Philippe leur ancien mas- Le Duc d'Anjou est instruit de ce dessein.

HENRI III. 1583.

maître, d'autant plus qu'ils pourroient se flatter qu'en chassant le dernier, ils obtiendroient en considération d'un si grand service quelque tempérament du côté de la Religion, qui les avoit arrêtés jusque-là. D'ailleurs qu'il n'y avoit pas grand fond à faire sur l'attachement d'une populace qui change à tout vent, & qui étoit encore divisée par la diversité de Religion. A toutes ces considérations se joignoient les discours & les crieries de ceux qui l'environnoient, & qui songeoient beaucoup plus à leurs intérêts particuliers, qu'à la réputation de leur maître. „ Jusqu'à quand souffrirez-vous, disoient-„ ils, qu'on se joüe ainsi de votre autorité? Vos serviteurs ont continuelle-„ ment à combattre la misére, la pauvreté, la faim: sans cesse ils ont à es-„ suyer mille querelles, & mille affronts; on refuse à vos soldats la solde & „ la nourriture; ils périssent de jour en jour & de blessures & de maladies, „ comme s'ils étoient au milieu des ennemis. Voilà le prix de tant de tra-„ vaux & de tant de périls, où ils se sont exposés. On vous donne de vains „ titres, & une ombre de commandement; pendant que d'autres ont en ef-„ fet le pouvoir souverain. Quand vous réveillerez-vous donc? Quand sou-„ tiendrez-vous par la force des armes, un pouvoir qui vous a été déferé „ selon toutes les régles?

Il prend l'avis de son Conseil.

La chose ayant été mise en délibération dans son Conseil secret, on choisit le seize de Janvier pour se saisir de Bruges, d'Anvers, de Dunkerque, & de tous les forts des environs: tout cela fut réglé à l'insçû du Duc de Montpensier, du Comte de Laval, du Comte de la Rochefoucaud, & d'Avantigny (1). On crut que si l'entreprise réüssissoit, ils suivroient la fortune du Duc d'Anjou, & seroient les premiers à l'approuver; & que si au contraire elle tournoit mal, comme ils n'y auroient point eu de part, ils pourroient servir de médiateurs entre le Duc & les Etats.

Prise d'Eindoven.

Pendant qu'on dispose tout pour ce projet, le Duc d'Anjou voulant mettre tout à profit, envoye vers Eindoven près de Boisleduc, Henri Goufier de Bonnivet. Goufier attaque ce poste la nuit sous la conduite de Henri Schermer, qui connoissoit parfaitement la situation du lieu. Schermer monta le premier sur la muraille; & après un léger combat, où cinquante Albanois qui étoient en garnison dans la ville furent tués, il s'en rendit maître le sept de Janvier: le reste de la garnison qui s'étoit jettée dans un fort voisin, se rendit aussi-tôt, à condition d'avoir la vie sauve.

De Helmont, de Horst, de Dunkerque,

Helmont, Horst & quelques autres forts suivirent bien-tôt l'exemple d'Eindoven; en sorte que Boisleduc, & Breda voyant les François si proches commencerent à craindre, & que les villes de la Gueldre, où le Duc de Parme n'avoit point de troupes, firent proposer au Duc d'Anjou de

(1) Monsieur d'Avantigny n'y étoit point, au contraire quelques mois auparavant Monsieur lui avoit supposé une lettre de Vausin son intime ami & voisin, qui lui donnoit avis que sa femme étoit morte : sur quoi il avoit pris congé de lui pour s'en retourner en France, & le premier qu'il rencontra à Paris fut Vausin, qui fut tout esbahi de le voir habillé de deuil, & lui fit reconnoitre la fourbe. En même intention s'étoit-il défait de M. de Buhi mon frere, l'envoyant vers le Roi pour être assisté de cent mille écus.

DU PLESSIS MORNAY.

de se rendre à certaines conditions. Le jour marqué approchant, on ordonna à tous les Colonels qui étoient dans les places voisines, de se saisir chacun de celle où il étoit en garnison: & le Duc se chargea de s'emparer d'Anvers. On commença par la ville de Dunkerque à cause de la commodité du port; c'étoit le Sieur de Chamois, qui y étoit en garnison avec son régiment. Il choisit le tems que Treslon Amiral de Zélande & Gouverneur de la Flandre occidentale étoit absent; & cherchant querelle aux habitans sur quelque pillage qui avoit été fait par les matelots de la garnison, il prit les armes contre eux, & en tua quelques-uns. Tandis que leurs députés étoient en chemin pour en porter leurs plaintes au Duc d'Anjou, il les attaqua de nouveau; & feignant de craindre quelque chose de la part des Flamans qui étoient en garnison dans la ville, il les en chassa, & demeura enfin le maître de la place. Dans le même tems on mit le feu à Dixmuyde; & pendant que la bourgeoisie étoit occupée à l'éteindre, nos troupes s'emparerent de la ville. On fit la même chose à Dendermonde, à Vilvorde, à Berg-Saint-Vinox, où les François étoient les plus forts, & on tenta de même de se saisir d'Alost, de Nieuport, & d'Ostende: mais le coup manqua. On fit la même tentative à Bruges, & peu s'en fallut qu'elle ne réüssît. Il y avoit cinq compagnies Françoises dans la ville; ce qui empêcha les bourgeois de refuser le passage à cinq autres qui venoient de Menin, & qui étoient d'intelligence avec les cinq de Bruges. Cependant le bruit s'y étoit déja répandu, que Dunkerque avoit été surprise par les François: mais comme on doutoit encore de la vérité de cette nouvelle, ils accorderent le passage. Lorsque ces cinq compagnies furent arrivées au marché, elles refuserent de passer outre: comme on les pressoit de sortir, elles tirerent sur les bourgeois, & en tuerent quelques-uns. A ce signal le Colonel des cinq autres compagnies leur fait prendre les armes, & s'en va à l'hôtel de ville. Le Sénat le fait arrêter à l'instant par quelques soldats qui étoient à la solde de la ville, & qui gardoient la citadelle. Pendant que les Colonels de la bourgeoisie se rassemblent chacun à leur drapeau, le Sénat écrit aux Capitaines des compagnies Françoises, de se rendre à l'hôtel de ville. Ils y vinrent, & y furent arrêtés sur le champ. Les cinq compagnies de Menin effrayées de cette fermeté, quittent le poste qu'elles tenoient, marchent du côté de la place de Branberg & sortent par la porte de Croix ou Cruys-poorte. Le Sénat, ayant interrogé séparément les Capitaines qu'on avoit arrêtés, apprit par leurs réponses que les François avoient ordre du Duc d'Anjou de tenter à Anvers ce qu'ils venoient d'entreprendre à Bruges. Sur cela il leur ordonna de sortir sur le champ de la ville, & il apprit le lendemain tout ce qui étoit arrivé à Anvers. Voici comment la chose s'y passa.

Henri III. 1583. & autres places. Entreprises manquées.

Deux jours auparavant le Duc d'Anjou avoit fait avancer ses troupes jusqu'aux fauxbourgs de la ville sous prétexte d'en faire la revûë: à cette occasion la plûpart des Gentilshommes, dont les troupes Françoises étoient composées, vinrent joindre le Duc, comme pour faire leur cour: mais ils avoient ordre de se saisir la nuit suivante de la porte de Croonenburg, la plus voisine du palais du Duc, & de faire entrer des troupes dans la ville. Mais le

Tentative sur Anvers.

HENRI III. 1583. le bruit s'étant répandu que les François vouloient piller la ville, un Bourgmaître nommé Pierre d'Aloſt, vint en rendre compte au Duc d'Anjou; & en même tems on fit tendre les chaînes, & allumer des flambeaux dans toutes les ruës. Il fallut donc prendre d'autres meſures & remettre la partie au lendemain, c'eſt-à-dire, au dix-ſept de Janvier. Ce jour-là le Duc d'Anjou étant venu de grand matin dans la chambre du Prince d'Orange ſous prétexte de lui rendre une viſite de civilité, il lui dit qu'il alloit à ſon armée, pour voir ce qui s'y paſſoit, & qu'il le prioit de l'accompagner. Le Prince informé des bruits qui ſe répandoient, & qui avoit même été averti par des Proteſtans François (1), s'excuſa ſur ſa mauvaiſe ſanté: que d'ailleurs le ciel étoit couvert de nuages, & que l'on étoit menacé de pluyes. Il fit entendre enſuite au Duc d'Anjou que le peuple commençoit à prendre ombrage de certains mouvemens, & qu'il ne lui conſeilloit pas de ſortir de la ville. Le Duc fit mine de le croire, & s'en alla tenir ſon Conſeil. Il ſentoit bien qu'on ne pouvoit manquer d'être bien-tôt inſtruit des tentatives qu'il avoit fait faire ailleurs; & peut-être ſe repentoit-il du parti qu'il avoit pris: mais comme il n'y avoit plus moyen de reculer, il ſe met en chemin pour finir cette affaire, après avoir fait dire au Prince d'Orange, que le tems ayant changé, il avoit auſſi changé de réſolution. Il dîna de bonne heure, & ſe diſpoſa à ſortir de la ville avec ſa ſuite. Lorſqu'il fut ſur le point de partir, on ôta les chaînes & les barricades de toutes les grandes ruës, qui menent aux deux portes de la ville, ſes gardes prétextant qu'ils ne ſçavoient pas par laquelle des deux il voudroit ſortir. Jaques de la Faille, & Jaques de Vierendeel, Colonels de la bourgeoiſie étoient à cet effet, le premier à la porte rouge ou Roode-poorte, & le ſecond à la porte de Kipdorp, avec peu de ſuite; parce que comme c'étoit l'heure de dîner, leurs ſoldats bourgeois s'étoient retirés chez eux, & que les habitans de cette ruë & de la porte Kipdorp étoient en garde dans d'autres quartiers. On prétend que Philippe Schoonhoven Bourgmaître de la ville, accompagna le Prince dans ſa marche pour lui faire honneur, & que dès le commencement le Duc d'Anjou auſſi gay, que ſi l'affaire eût été finie, avoit donné trois coups ſur l'épaule du Bourgmaître, en lui diſant: „ Juſqu'ici on m'a leurré d'une vaine apparence de ſouveraineté; mais voici „ enfin le jour qui me rendra véritable Souverain des Païs-bas. „ Cette circonſtance ne me paroît pas vrai-ſemblable; & je ſçais que jamais homme n'a été plus le maître de ſon ſecret que ce Duc. Ainſi il n'y a aucune apparence qu'il ſe ſoit vanté en jeune homme, & ſi à contre tems, d'une choſe plus que douteuſe; car dans le tems qu'il marchoit vers la porte Kipdorp, il n'avoit avec lui que deux cens cavaliers.

Lorſqu'il fut au pont-levis, les corps-de-garde le ſaluerent avec de grandes marques de reſpect: & ce fut alors que le Duc s'ouvrit pour la pre-

(1) Le Sieur de la Ferriere frere de M. D'O, vint trouver le jour précédent le Sieur de Villiers, Miniſtre de M. le Prince d'Orange, auquel ſous grand ſerment il déclara l'entrepriſe; cauſe qu'il entra en cette défiance. Le pauvre Gentilhomme y fut tué.

DU PLESSIS MORNAY.

première fois sur son dessein, avec le Duc de Montpensier, les Comtes de Laval, & de la Rochefoucaud, qu'il invita à y prendre part. De Montpensier (1) fut effrayé de la noirceur de ce complot; & après avoir dit un mot sur son attachement & sa fidélité pour le Duc, il ajoûta: „ J'ai à „ ménager l'honneur de ma famille, & je me donnerai bien de garde de „ faire une telle tâche à sa gloire. „ Laval & la Rochefoucaud firent à peu près la même réponse. A l'instant un François (2), dont le nom est enséveli dans l'oubli, (& plût à Dieu que l'infamie de son action le fût aussi!) s'approche du corps-de-garde, feignant d'avoir reçû un coup de pied de cheval. L'Officier qui y commandoit, nommé Keiser, lui parloit avec beaucoup de politesse, lorsque ce scélérat lui porta un coup de poignard dans le ventre, mais sans effet, parce que Keiser avoit une cuirasse. Ce fut-là le signal de cette détestable entreprise. Aussi-tôt les François de la suite chargent les Flamans, massacrent le Colonel Hadrien Vierendeel, mettent en fuite le corps-de-garde, & s'emparent de ce poste. Là-dessus, on attaque la ville: les deux cens chevaux de la garde du Prince, qui étoient alors à sa suite, y entrent par son ordre, toute l'armée fait volte-face, & marche du même côté, en criant: *vive la Messe, ville prise, victoire gagnée.* Le Duc les exhortoit à hâter l'expédition, & pressoit les Suisses de s'avancer promptement, les priant de tems en tems de ne point s'amuser au pillage. Ceux qui étoient à la tête s'emparerent des murs à droit & à gauche de la porte; d'autres s'étendirent jusqu'à la porte Impériale ou Keiser-poorte, & se rendirent maîtres du canon qu'ils braquerent contre la ville. D'autres marcherent par la ruë de Kipdorp, & s'avancerent jusqu'au pont nommé Wyngaert. Il y en eut, qui passant par la ruë neuve, pénétrerent jusqu'à la Bourse. Toute la ville étoit remplie de soldats, & retentissoit de bruits confus: les François couroient de côté & d'autre, tantôt criant qu'ils étoient amis, tantôt menaçant de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit devant eux. Du côté de la ville on entendoit des cris furieux de gens qui demandoient des armes, ou qui en prenoient: les uns ne sçavoient de quoi il s'agissoit; les autres s'y étoient attendus, & s'étoient précautionnés. Quoiqu'ils fussent divisés entre eux par les différends sur la Religion, dans ce péril commun ils se réünirent tous pour défendre leurs vies, leurs femmes, leurs enfans; & se communiquant leur fureur, ils résisterent vigoureusement aux efforts de nos troupes.

HENRI III. 1583.

D'abord ce n'étoit que la populace qui combattoit sans ordre, mais bien-tôt on vit à sa tête Reynier Michaut, & Gaspard de Hoymaker Sergent-major dans le régiment de Philippe Schoonhoven, qui après s'être tiré des mains de nos gens, au risque de sa vie, étoit héureusement rentré dans la ville, où il fit retendre les chaînes. Les bourgeois ayant été un

(1) Monsieur de Montpensier lui demanda que devenoit son beau-frere, sçavoir le Prince d'Orange? Il lui dit qu'il y avoit donné ordre. *Quel ordre?* dit-il, en jurant; *m'appellez-vous cela ordre?*
DU PLESSIS MORNAY.

(2) Ce *quidam Gallus* étoit Sainteval, non Sesseval bastard, qui feignit avoir la jambe rompuë d'un coup de pied.
DU PLESSIS MORNAY.

HENRI III. 1583. un peu rassurés par la présence & la valeur de ceux qui étoient venus à leur secours, le combat devint sanglant. Nos soldats, altérés du sang de ces peuples, étoient animés par le désir de vaincre, par l'avidité du butin, & par l'envie de se venger des injures qu'on prétendoit avoir reçuës.

De l'autre côté, comme il s'agissoit de défendre ses Autels & ses foyers, les combattans étoient soûtenus par des motifs encore plus vifs, & certainement bien plus justes, je veux dire l'amour & la tendresse pour leurs familles. Le Prince d'Orange, qui étoit dans la citadelle située à l'autre bout de la ville, s'avança enfin du côté où l'on étoit aux mains: d'abord il refusa de croire la premiére nouvelle qui lui en vint; mais quand il fut sur le rempart, il vit avec douleur que l'affaire étoit très-sérieuse. Aussitôt il se mêle dans l'action; & renversant Fervaques qui venoit à lui avec les François qui étoient restés dans la ville, il le fait prendre & mettre aux fers.

La prise du Chef ôta le courage aux François; & l'on peut dire que la nature de cette entreprise en empêcha le succès. En effet, quand une cause n'est pas juste, elle fait tomber les armes des mains du soldat, honteux de son crime, & tourmenté par les remords de sa conscience.

Depuis ce moment, l'ardeur de nos troupes se refroidit peu à peu; celle des habitans au contraire ne faisoit qu'augmenter: tout sexe, tout âge combattoit, ou excitoit à combattre; & l'on vit avec étonnement une multitude de femmes & de peuple sans force s'exhorter mutuellement à faire avancer du canon, qui servit à dissiper un corps de Cavalerie qui étoit enfermé entre les chaînes qu'on avoit tenduës. Lorsque le grand feu des François fut passé, l'ardeur de la bourgeoisie fut dit-on si grande, que ceux qui n'avoient point de bales pour charger leurs arquebuses, tiroient les piéces de monnoyes de leurs poches, & avec les mains & les dents les arrondissoient, & en faisoient des bales pour tirer sur les François. Ainsi une heure après que le combat eut commencé, la face des choses changea tout-à-fait. Il y eut un grand nombre de nos gens tués à la porte, où ils s'embarrassoient les uns les autres: toutes les ruës étoient pleines de sang & de monceaux de corps morts. Triste & affreux spectacle! plus affreux encore lorsqu'on envisageoit des têtes de morts & de mourans qui sortoient du milieu des monceaux, & qu'on entendoit les gémissemens & les cris de ceux qui expiroient dans les tourmens. Comme la porte se trouvoit bouchée par cette multitude de corps entassés, beaucoup de cavaliers se jetterent du haut du rempart dans le fossé, entre autres de Tyant de la maison de Merode, homme de condition, & Gouverneur d'Alost, qui après avoir passé à la nage sembloit être hors de danger, lorsqu'il fut tué d'un coup d'arquebuse qu'il reçut à la tête.

Le Duc d'Anjou attendoit l'évenement hors de la ville, accompagné des principaux Officiers de son armée, & entre autres du Maréchal de Biron, qui condamnoit fort cette entreprise (1). Ce Prince voyant que personne

(1) Monsieur le Maréchal de Biron conclut à ce conseil; & s'il y eût résisté, comme il pouvoit & devoit, il n'eût point esté entrepris. DU PLESSIS MORNAY.

sonne ne sortoit par la porte, dont ses soldats étoient maîtres, & qu'au contraire une infinité de gens se jettoient du haut du rempart dans le fossé, (1) il se crut souverain d'Anvers; & déja ses flatteurs lui en faisoient compliment : mais lorsqu'il reconnut que c'étoient les François eux-mêmes qui se précipitoient ainsi, & qu'on pointoit le canon de la ville contre lui & contre sa suite, il se retira dans son camp avec le repentir de sa faute.

Les François ne faisant plus aucune defense, quelques particuliers de la confrairie des Arbalestriers qui s'étoient enfermés dans une guérite au-dessus du pont, vinrent à la porte de la ville, passerent par-dessus les corps morts, & abaisserent la herse : après quoi l'on travailla à débarrasser cet endroit, & l'on employa plus de tems à ôter les cadavres, que l'on n'en avoit mis à combattre. Il y eut environ cent bourgeois de tués dans l'action, & il en mourut presque autant de leurs blessures. Les principaux furent Hadrien de Vierendeel, Balthasar Thas Sergent-major, Michaud, & Hoymaker qui fut tué d'un coup d'arquebuse en combattant aux côtés de Schoonhoven. Les François y perdirent douze cens hommes, entre autres Claude de Beauvilliers Comte de Saint-Agnan & son fils (2), Jean de la Tour Landry Comte de Chateauroux, de Saint-Blancard fils de Biron, de Sesseval Gouverneur de Vilvorde, Gédeon de Pons Baron du Vigean, fils du Sieur de Pons-Mirembeau, & Jaques de Brillac Sieur d'Argis de Fronpertuis.

Fronpertuis, homme de main, & que la pauvreté rendoit prêt à tout entreprendre, fut alors puni de son avidité. Malgré la défense du Duc d'Anjou, & sans attendre le succès, il étoit entré dans la maison d'un riche banquier pour s'emparer de son argent. Dans ce dessein, feignant de s'intéresser à sa vie, il l'avertit du péril où elle est exposée : mais qu'il vient l'arracher aux meurtriers, pourvû qu'un service de cette nature soit bien payé. Le banquier qui espéroit beaucoup du courage de ses concitoyens, admire la sécurité de ce François dans un tems où les bourgeois commençoient à avoir le dessus. Néanmoins il fait mine d'être effrayé, & remercie ce téméraire avec un air de modestie & de soumission propre à lui ôter tout

(1) Comme Monsieur vit plusieurs se jetter par les murailles, il dit à ceux qui étoient près de lui : *Voyez comme ces pauvres bourgeois se jettent*, &c. Mais Monsieur de Laval qui étoit auprès de lui, fit connoître que c'étoient des siens, dont il fut bien étonné.

Du Plessis Mornay.

(2) Le Comte de Saint-Aignan se noya dans le fossé, & son fils après lui Monsieur lui demandant son avis au conseil, il y avoit fait de grandes difficultés; sur quoi il lui dit : *Quoi, Comte, le nez vous saigne?* Il lui répond qu'il lui feroit voir le contraire, parce qu'il y mourroit pour son service; & depuis n'en dit plus mot. Etant prêt de partir pour ce voyage, il étoit venu voir ma mere sa cousine germaine, chez elle; & comme s'il pressentoit son malheur, lui dit & à moi-même plusieurs fois *qu'il eût voulu en être quitte pour un bras.* Monsieur de Fervaeques étant pris dans la ville, fut sauvé en disant qu'il étoit Monsieur de Laval, & s'en déchargeoit sur Monsieur de la Rochepot, qui de fait sous ombre d'achepter des pierreries pour Monsieur, avoit fait voir les jours précédens les plus belles piéces, qui étoient chez les orphevres, pour les piller ce jour-là.

Du Plessis Mornay.

Henri III. 1583. tout soupçon : puis l'ayant prié de monter dans sa chambre, comme pour lui ouvrir ses coffres, il le fait assommer par ses valets avec ceux qui l'accompagnoient.

Il y eut même plusieurs Protestans qui perdirent la vie ou la liberté dans cette occasion. Justin de Nassau, qui étoit venu à Anvers avec la Cour du Duc d'Anjou, auroit été de ce nombre s'il n'eût trouvé un asile dans une maison. Outre Fervaques, qui fut pris comme nous avons dit, Artus de Cossé, Evêque de Coûtances, grand Aumonier du Duc d'Anjou, resta prisonnier avec plusieurs autres : mais dans la suite on les renvoya presque tous sans rançon.

Lettre du Duc d'Anjou aux Etats. Le Duc d'Anjou passa la nuit dans le fort de Bercheim, d'où il écrivit aux Etats, & leur envoya ses lettres par Philippe Landmeter, & Schoiliers bourgeois d'Anvers, qu'il trouva par hazard hors de la ville. Après les avoir assûré de son amitié, & leur avoir rappellé les services qu'il leur avoit rendus, le péril où lui & les siens s'étoient exposés pour eux, il ajouta qu'on l'avoit traité avec tant d'indignité, que le ressentiment qu'il en avoit eû, avoit donné occasion à la sédition qui venoit d'arriver : qu'il en étoit très-fâché, & qu'il se repentoit d'y avoir donné lieu : que comme il conservoit à leur égard les mêmes sentimens d'affection qu'il avoit toujours eûs, il avoit jugé à propos de les en instruire, afin qu'ils lui fissent sçavoir à leur tour la résolution du Sénat : qu'il étoit bien aise d'en être informé avant qu'il exécutât ce qu'il avoit dans l'esprit. Il finit en les priant de la lui mander par les deux hommes, qu'il avoit chargés de ses dépêches, & de laisser sortir Wolrad de Mansfeldt, qui lui avoit amené quelques compagnies de Cavalerie Allemande. Il demandoit encore qu'on lui renvoyât ses équipages & ceux des Seigneurs de sa suite, avec les papiers & les coffres de Quinsé Sécretaire de ses commandemens, ses domestiques, & l'Evêque de Coûtances. Le Sénat de la ville ne lui fit point de réponse, & renvoya l'affaire aux Etats-Généraux & au Prince d'Orange.

L'humanité & la prudence de ce Prince empêcherent, après la premiére chaleur du combat, que la populace animée ne fît main basse sur les prisonniers François : il ne voulut même point écouter certaines gens qui chercherent à l'irriter par le péril où il avoit été lui-même, & qui l'assûrerent que les conjurés n'en vouloient pas moins à sa vie, qu'à la liberté d'Anvers. Mais cet homme véritablement grand & supérieur au ressentiment de toute injure particuliére, montra bien qu'il étoit capable de modérer au besoin les emportemens d'un peuple furieux, puisqu'il sçut si bien se modérer lui-même dans une occasion où sa colére étoit si juste. Car il conseilla au Sénat & aux députés, d'envoyer des vivres au camp des François ; ce qui ne s'exécuta cependant que quatre jours après.

Le Duc d'Anjou pressé par la disette, marcha vers une abbaye de Bernardins où il vouloit passer l'Escaut pour gagner Dendermonde ; mais la ville d'Anvers avoit envoyé des barques pour s'opposer à son passage, & Norris qui avoit été détaché en même tems avec vingt-trois enseignes, tant Anglois qu'Ecossois, s'empara du païs de Waes, lâcha les écluses, noya presque tous les environs de Dendermonde ; ce qui réduisit l'armée du Duc à une

une disette extrême. Pour comble de malheur la Cavalerie de Mansfeldt prit parti dans les troupes du Duc de Parme. Enfin le Duc d'Anjou passa la Nethe auprès de Duffele, marcha vers Rimenant, qui est au-delà de la Dile, pour se rendre à Dendermonde par Vilvorde. Les habitans de Malines avoient à leur tour inondé tout le païs: & ce ne fut qu'après beaucoup de périls que le Prince se trouva dans un païs sec, & où il n'avoit rien à craindre; mais comme il fut obligé de passer par des gués qu'il ne connoissoit pas, il y eut beaucoup de ses gens noyés. Etant à Duffele, trois jours après le combat d'Anvers, il écrivit à Olivier de Tempel Gouverneur de Bruxelles, pour se plaindre de la maniére injurieuse dont on l'avoit traité: que ces indignités avoient à son grand regret donné occasion à la sédition d'Anvers: que malgré ces traitemens, son affection pour le païs étoit toujours la même. Il l'exhortoit à persister de son côté dans la fidélité qu'il lui avoit jurée, & il le prioit de lui envoyer quelques bâtimens chargés de vivres, qui seroient payés sur le champ: il finissoit en l'assûrant qu'il lui diroit en tems & lieu les raisons qui l'avoient si fort piqué. Par ces lettres & quelques autres qu'il écrivit, & qui furent toutes renvoyées à Anvers, le Sénat voyant que le Duc rejettoit sur eux la cause du malheur qui étoit arrivé, jugea à propos de se justifier. Il publia donc un écrit pour montrer que les habitans d'Anvers avoient toujours rempli leurs devoirs en bons & fidéles sujets: que lorsqu'il avoit fallu contribuer aux dépenses, non seulement ils avoient fourni leur quote-part; mais qu'ils avoient toujours payé beaucoup au-delà de leur contingent: que peu de jours avant le tumulte ils avoient encore donné plus de 70000 florins: que cet argent, au lieu d'être employé à payer la solde aux vieilles troupes, avoit été distribué par les mauvais conseillers du Duc à de nouveaux soldats, pour les engager à s'emparer de la ville: que c'étoit fort injustement qu'on vouloit rejetter sur eux la haine de cette entreprise: que celles qu'on avoit faites le même jour à Bruges, à Dendermonde, à Alost, à Dixmuyde, à Nieuport, à Ostende & à Vilvorde, montroient assez à qui il falloit imputer la sédition d'Anvers: qu'on devoit rendre graces à Dieu de ce que le projet avoit échoüé en bien des endroits, & qu'ils le prioient de tout leur cœur de donner au Duc d'Anjou des dispositions plus favorables, afin que conformement au serment qu'il avoit fait, il gouvernât suivant les régles de la justice, & non suivant sa passion, des provinces qui se sont mises volontairement sous sa protection.

HENRI III. 1583.

Autre lettre de ce Prince au Gouverneur de Bruxelles.

Apologie publiée par le Sénat d'Anvers.

A cette occasion les Confédérés, qu'on avoit d'abord appellés *Mécontens*, & qui avoient depuis quatre ans quitté le parti des Etats, se rendirent à Halle auprès de Bruxelles. Robert de Melun Marquis de Richebourg, Emmanuel de Lallain Seigneur de Montigny, & Maximilien de Hallwin Seigneur de Rassinghem qui étoient à leur tête, écrivirent au nom de tout le corps aux Etats qui étoient à Anvers. La lettre en date du vingt-deux Janvier, ne leur fut renduë que treize jours après. Ils en envoyerent d'autres presque semblables à Malines & à Bruxelles. Ils exhortoient toutes ces villes à songer sérieusement à leurs véritables intérêts, & à se dégager des nuages de l'erreur, qui les avoit aveuglés jusqu'alors: que le tumulte d'Anvers devoit leur faire connoître quelle étoit l'intention de ceux qu'ils avoient appellés

Lettres des Confédérés à cette occasion.

 à

Henri III. 1583. à leur secours, sous prétexte de défendre leur liberté: qu'il étoit tems qu'elles revinssent à elles-mêmes, & qu'elles prissent des mesures pour rétablir la concorde, mettre leurs intérêts à couvert, & rendre enfin la paix aux Païs-bas: que c'étoit le zéle pour leur patrie commune, la fidélité pour leur Roi, & l'amitié pour leurs compatriotes qui les engageoient à leur offrir leurs services dans la conjoncture présente: que le Duc de Parme étoit très-bien disposé à leur égard, & qu'il leur donneroit au nom du Roi toutes les sûretés qu'ils pouvoient souhaiter: qu'ils chassassent de leurs esprits les haines, les soupçons, & les ombrages: qu'ils envoyassent leurs députés pour négocier cette affaire, & qu'ils ne laissassent pas échapper par leur opiniâtreté une si belle occasion que Dieu leur présentoit, de se réconcilier avec le Roi Philippe.

Le Marquis de Berghe avoit écrit de Liége où il étoit, de semblables lettres aux Etats, où employant les mêmes raisons il les pressoit d'envoyer des députés. Les Etats ne firent aucune réponse à toutes ces lettres; mais celles du Duc de Parme aux Gantois firent plus d'effet. Quelques habitans qui avoient toujours été ennemis des François, même avant qu'on sçût leurs desseins, obtinrent que les quatre membres de Flandre écriroient à leurs députés qui étoient à Anvers, de ne consentir à aucun traité avec le Duc d'Anjou, à moins qu'il n'eût remis aux Etats toutes les places dont il s'étoit emparé. Cette résolution retarda beaucoup l'effet des mesures que l'on avoit prises pour la réconciliation, & fit remarquer qu'il n'y avoit point de peuple dans tous les Païs-bas plus remuant que les Gantois, & plus violent dans le changement: ce qui étoit vrai non-seulement pour les tems reculés, mais aussi pour ces derniéres guerres, depuis que par leurs révoltes, ils avoient recouvré conjointement avec leur ancienne puissance, la liberté qui leur avoit été ôtée par Charles-Quint, & que dans l'une & l'autre fortune ils avoient toujours influé plus que les autres sur les changemens qui étoient arrivés dans le païs.

Effet que produisirent celles du Duc de Parme aux Gantois.

Pendant les divisions du Duc d'Anjou & des Etats, le Duc de Parme envoya Charles de Mansfeldt avec un détachement, pour investir Eindoven, où il y avoit quelques compagnies de François & d'Ecossois. Les assiégés n'ayant aucun secours à espérer, furent bientôt réduits aux derniéres extrémités.

Eindoven investi par ce Prince.

Lorsqu'on eut reçû en France la nouvelle du tumulte d'Anvers & du carnage des François, les esprits à la Cour & dans tout le Royaume furent différemment affectés. Les uns, ne faisant attention qu'à l'injure qu'on avoit reçûë, maltraiterent fort de paroles les Flamans qui étoient en ce païs-ci, & peu s'en fallut qu'ils ne passassent aux effets: les autres étoient à la vérité sensibles à cet affront; mais ils craignoient encore plus l'infamie qui en réjailliroit sur toute la nation: d'autres enfin sentoient l'affront & l'infamie; mais se tournant du côté de la providence, ils attribuoient cet évenement à un juste jugement de Dieu, également attentif à la punition de ceux qui dominent avec injustice, & au salut des bons. Le Roi sçavoit que les Guises en étoient ravis, tant en haine du Duc d'Anjou, qu'ils regardoient comme l'ennemi de leur maison, que par les liaisons qu'ils avoient déja avec

avec l'Espagne: il craignoit d'ailleurs, que si la dignité du nom François continuoit à s'avilir de jour en jour parmi les étrangers, le mépris n'ouvrît la porte à des troubles au dedans & au déhors du Royaume. Ainsi il crut devoir apporter une attention sérieuse à cet évenement (1), & sur l'avis de sa mere, il envoya aux Etats & au Prince d'Orange François Pons de Mirembeau, dont le fils fut tué à Anvers. Ce Seigneur, qui devoit leur être d'autant plus agréable, qu'il étoit de la Religion Protestante, avoit pour adjoint Matthieu Brulart Sécretaire d'Etat. Ils eurent audience du Sénat d'Anvers le sept de Février. De Mirembeau ayant parlé assez au long sur l'amitié que le Roi avoit pour eux, & sur le chagrin que lui avoient causé les derniers troubles, ajouta que le Roi l'avoit envoyé vers eux pour les prier de sa part d'employer des remedes doux pour guérir la playe qu'ils avoient reçuë, & de ne pas abandonner pour une seule faute le Duc d'Anjou son frere, qui avoit exposé de si bon cœur sa vie & ses biens pour leur salut: qu'il connoissoit la bonté de son naturel, & qu'il ne falloit imputer le malheur dont ils se plaignoient, qu'à de mauvais conseils & à un emportement passager, qui ne lui avoit pas laissé le tems de refléchir: qu'ils devoient oublier le passé, & prendre au plûtôt des mesures pour une sincére réconciliation: qu'autrement il étoit à craindre que leur ennemi commun, qui ne pouvoit les vaincre tant qu'ils seroient unis, ne les accablât pendant leurs divisions en les attaquant les uns après les autres: que le Roi offroit de les secourir, & de les défendre contre tous leurs ennemis, quels qu'ils fussent, & qu'il n'épargneroit rien pour les mettre en état de se procurer une paix solide, sans intéresser leur liberté, leurs priviléges & leurs franchises.

HENRI III. 1583.

Le Roi de France députe aux Etats & au Prince d'Orange.

Les Etats remercierent de Mirembeau, & déclarerent qu'ils acceptoient volontiers la médiation que le Roi leur offroit. Ensuite on mit en délibération les principaux chefs qui concernoient la République. Le Prince d'Orange ayant été supplié de dire son avis, il le donna par écrit suivant sa coûtume. Il commençoit par se plaindre de ce que des personnes mal in- ten-

Affaires mises en déliberation. Modération du

(1) A la premiére nouvelle de cet accident, le Duc de Guise étoit venu de lui-même offrir ses services, pour porter du secours au Duc d'Anjou. Son intention étoit de dissiper par cet empressement les ombrages, que toute sa conduite passée avoit donnés au Roi, & qui avoient encore été augmentés par les derniéres démarches qu'il avoit faites. Déja il avoit fait goûter sa proposition à la Reine-mere; & cette Princesse inquiéte du sort de son fils, pressoit vivement le Roi d'accepter les offres du Duc. Cette scéne se passoit en présence de Diane d'Angoulême sœur du Roi, veuve de François de Montmorenci. Henri lui en demanda son sentiment; & cette Dame, dont la grandeur d'ame étoit beaucoup au-dessus de son sexe, prenant sur le champ son parti. „ Envoyer, lui repondit-elle, „ le Duc de Guise au Duc d'Anjou? C'est „ comme si votre M. envoyoit au secours „ de son frere un assassin ou un bourreau, „ dans le dessein de se défaire de sa per- „ sonne. „ En même-tems s'approchant de son oreille: „ Souvenez-vous, lui dit- „ elle tout bas, de la confession de Sal- „ sede. „ Le Roi fut frappé de cette réponse également libre & piquante. Il remercia le Duc de Guise de ses services, & fut depuis plus attentif que jamais sur toutes les demarches de ce Seigneur. Cependant sur l'avis de sa mere, &c. *MS* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

Henri III. 1583. Prince d'Orange.

tentionnées attaquoient sa réputation, & lui imputoient d'avoir donné occasion à la mesintelligence qui s'étoit élevée entre le Duc & les Etats: qu'ils sçavoient tous que ce n'étoit qu'après bien des délibérations, des délais, & dans des conjonctures d'une guerre embarrassante, qu'on avoit enfin pris la résolution de traiter avec le Duc d'Anjou: qu'on avoit envoyé pour cela des députés en France, qui suivirent ce Prince jusqu'à Bourdeaux, où ils conclurent le traité qu'on avoit fait avec lui: que personne n'ignoroit les avantages qu'on en avoit tirés, puisque de deux puissantes armées que le Duc de Parme avoit mises sur pied, la premiére avoit presque entiérement péri au siége de Cambrai, & que la seconde, qu'il rassembla l'été suivant, s'étoit dissipée sans avoir rien fait de mémorable: que les François depuis peu avoient sauvé Lochem, & que la conservation de cette place avoit été cause que la Gueldre étoit demeurée au pouvoir des Etats: que pendant que le Duc avoit fait la guerre, le Roi d'Espagne avoit perdu deux de ses fils, & qu'il lui étoit arrivé quantité de malheurs qui avoient extrêmement abaissé la fierté des Espagnols, & relevé au contraire le courage des Flamans: que c'est encore par l'autorité & par le secours du Duc d'Anjou que le nom & les armes d'Espagne ont été entiérement abolis dans les Païs-bas: que toutes les personnes intelligentes voyoient assez de quelle importance étoit le secours des François pour établir la Religion & les affaires des Provinces-Unies: que les Eglises Françoises, dont la cause étoit commune avec celles des Païs-bas, étoient redevables au Duc d'Anjou de la tranquillité dont elles joüissoient: qu'il ne prétendoit point par-là excuser l'entreprise d'Anvers; qu'au contraire il pensoit que le Duc avoit perdu par un projet si injuste & si violent, tout le droit que le traité de Bourdeaux lui avoit acquis: mais que comme il s'agissoit dans la délibération présente de l'intérêt de la République, & qu'on proposoit trois partis, ou de se réconcilier avec l'Espagne, ou de prendre des mesures pour se réünir avec le Duc d'Anjou, ou enfin de se déterminer à défendre avec vigueur leur liberté par leurs seules forces; il falloit examiner avec soin chacun de ces partis, pour juger lequel seroit le plus avantageux au bien de leurs affaires: qu'à l'égard du premier article, la proposition de se réconcilier avec le Roi Philippe étoit ridicule & impraticable, après qu'on avoit aboli dans le païs le nom & les armes d'Espagne: qu'il ne falloit pas non plus tenter cette réconciliation par le moyen des Confédérés, quoique quelques-uns regardassent ce projet comme avantageux aux Etats: qu'ils devoient se souvenir que c'étoit ainsi qu'on leur avoit débauché grand nombre de leurs partisans au tems de la pacification de Cologne: que rien n'étoit plus propre pour ruiner la Religion dont ils faisoient profession, les provinces & tous les gens de bien: car enfin, quel avoit été le succès de cette réconciliation, sinon de faire revenir dans le païs les étrangers, à l'expulsion desquels ils avoient tous travaillé avec tant d'ardeur & avec tant d'union? qu'il ne falloit pas plus compter sur les Wallons, que sur les François & les Espagnols mêmes: que leur injustice & leur ambition insatiable avoit assez paru depuis peu, puisque dans le tems qu'ils étoient les maîtres du païs, & qu'ils possédoient seuls toutes les charges publiques, ils n'avoient pû

pû demeurer en repos: qu'il étoit à craindre, que si on prêtoit l'oreille aux propositions des Espagnols ou à celles des Confédérés leurs émissaires, le Duc d'Anjou ne fût choqué avec raison de les voir traiter sans sa participation avec l'ennemi commun: que c'étoit d'ailleurs donner moyen au Duc d'Anjou de justifier sa conduite auprès de la Reine d'Angleterre, & des autres Princes alliés, & de se rendre eux-mêmes odieux à toutes ces Puissances: qu'il n'ignoroit pas que plusieurs d'entre eux, qui favorisoient en secret le parti des Espagnols en haine des François, proposoient plusieurs motifs de se réconcilier avec Philippe, & sur-tout la facilité qu'il y auroit à négocier cette affaire: qu'ils ne manquoient pas même de prétexte spécieux pour justifier ce projet; premiérement, que l'Espagne étant aussi éloignée qu'elle l'est de ces provinces, il ne lui est pas aussi aisé de les opprimer, qu'à la France, qui est à leurs portes: que ce raisonnement mériteroit quelque égard, s'ils étoient parfaitement unis; mais que dans la disposition présente des esprits, cette raison n'étoit d'aucun poids, parce qu'il étoit indubitable, que si les François donnoient quelque atteinte aux traités qu'on auroit faits avec eux, ils ne trouveroient aucuns partisans dans le païs, & que tout le monde se déclareroit contre eux: que les Espagnols au contraire avoient de longue main une infinité de créatures en Flandre, par le moyen desquelles ils pouvoient sans peine, & même sans troupes opprimer les peuples, leur ôter le libre exercice de leur Religion, & introduire le fleau terrible de l'Inquisition; & qu'en ce sens on pouvoit dire à juste titre que les Espagnols étoient bien plus voisins des Païs-bas que les François, puisqu'ils étoient dans l'intérieur même du païs, dans le cœur des provinces, & de plus, unis d'intérêts & de projets avec grand nombre de leurs compatriotes: que pour ces raisons il ne croyoit pas qu'il fût à propos de traiter avec eux, ni de recevoir les lettres des Confédérés: que si on prenoit ce parti, on verroit revenir en foule les bannis & les fugitifs, gens perfides, & ennemis jurés de la Religion & de la patrie, & qu'il n'y auroit point de ruses & d'intrigues qu'ils n'employassent dès qu'ils feroient dans le païs, pour jetter entre les villes des semences de discorde; afin qu'après y avoir mis le trouble & divisé les esprits, ils pussent faire sentir les effets de leur fureur à ces peuples malheureux, & les forcer à souffrir les traitemens les plus barbares; en un mot les réduire à un esclavage pire cent fois que la mort, sans leur donner le tems ni de délibérer ni de pourvoir à leur sûreté.

HENRI III. 1583.

„ A l'égard du Duc d'Anjou, ajouta-t-il, il a perdu, comme je l'ai dé„ ja dit, le droit qu'il avoit sur le païs, & nous avons à craindre, que „ pour venir à bout de son pernicieux dessein, pour venger le carnage des „ siens & son honneur, il ne se sacrifie lui & son armée, & que le dé„ sespoir & la colére ne le portent aux derniéres extrémités; mais quand „ même il n'y auroit aucun danger à traiter de nouveau avec le Duc d'An„ jou, les soupçons que l'affaire d'Anvers a jettés entre les deux nations „ ne sçauroient se dissiper assez, pour qu'il puisse se former entre elles une „ sincére & solide amitié. D'ailleurs il y a beaucoup d'apparence que ceux „ qui lui ont donné un si pernicieux conseil, attaqueront toujours notre

„ Re-

Henri III. 1583.

„ Religion, & qu'ils continueront de lui inspirer de la haine pour les „ Proteſtans. J'ajouterai encore que beaucoup de gens ne croyent pas „ qu'il ſoit permis de ſe liguer avec des perſonnes de différente Religion ; „ mais d'un autre côté, ſi nous ne traitons avec le Duc d'Anjou, on ne „ doit pas douter qu'il ne livre à l'ennemi les places dont il eſt maître, & „ qu'il lui ſera impoſſible de garder faute de ſecours. Quel malheur pour la „ Flandre ! & que deviendront Bruxelles, Aloſt, Ypres, Menin, Gand „ & Anvers même, ſi nous perdons ces autres places, & ſur-tout ſi l'en- „ nemi, qui en ſera maître, l'eſt en même tems de tout le païs d'alen- „ tour ? en quel péril ſera Eindoven, qui eſt actuellement aſſiégée & vive- „ ment preſſée ? Que deviendront Dieſt, Hooghſtraten & Malines, ou „ pour mieux dire toute la Gueldre, & tout le païs de Zutphen ? Il faut „ encore conſidérer que ſi on ne veut entendre parler d'aucun traité avec „ le Duc d'Anjou, on doit s'attendre non-ſeulement à l'avoir pour enne- „ mi irréconciliable, mais auſſi le Roi de France ſon frere : qu'ils ſçavent que „ c'eſt de la France qu'ils attendent, & qu'ils reçoivent tous les convois qui „ font ſubſiſter leurs armées. Et ſi on retranche au païs tout commerce avec „ la France & l'Eſpagne, quelle ſera ſa reſſource ? Qu'ils ne doivent pas compter ſur l'amitié de la Reine d'Angleterre : car en ſuppoſant qu'elle n'approuve pas ce qui s'eſt paſſé à Anvers, & qu'au contraire elle le déteſte, qui peut douter, que lorſqu'elle ſçaura qu'il n'a tenu qu'aux Etats de prendre des meſures pour rétablir l'union, elle ne trouve très-mauvais qu'ils aient mieux aimé par des diviſions mal entenduës ouvrir la porte à l'ennemi commun pour envahir ces provinces, que de ſe réconcilier avec le Duc d'Anjou : qu'ils ſentoient tous à quelles extrémités étoient réduites non-ſeulement les villes particuliéres, mais toutes les provinces en général ; & que pour comble de malheur, leurs ennemis le ſçavoient auſſi bien qu'eux : qu'il venoit des nouvelles de tous côtés, qu'on refuſoit les contributions, quoique ce fût le vœu commun de toutes les provinces de reprendre promptement les villes, dont le Duc d'Anjou s'étoit rendu maître. „ Mais, ajou- „ toit le Prince d'Orange, où ſont les forces néceſſaires pour y réüſſir ? & „ peut-on ſe flatter d'en venir à bout ſi le Duc n'y conſent ? Il ne nous „ reſte donc que de traiter avec lui à l'amiable. Mais, dit-on, la diffé- „ rence de Religion y met obſtacle. C'eſt une queſtion qui regarde les „ Théologiens. Je ſçais pourtant que toutes les Egliſes de la Chrétienté „ ne s'en font point de ſcrupule. Les Egliſes Françoiſes, ſoûtenuës par „ quantité de Seigneurs François & par les forces des Princes d'Allemagne, „ n'ont pas laiſſé de traiter pluſieurs fois avec le Roi de France. Le corps „ Helvétique, quoique diviſé ſur la Religion, a depuis peu renouvel- „ lé l'alliance avec ce même Prince : les Génevois ont en même tems „ fait alliance avec lui pour leur ſûreté ; & ils ſe ſont très-bien trouvés la „ campagne derniére des ſecours que le Roi leur a envoyés fort à pro- „ pos. Les Anglois ont obſervé religieuſement les traités faits avec les „ Flamans, dans le tems qu'il n'y avoit point dans les Païs-bas d'autre „ Religion que la Catholique, & ces deux peuples y ont trouvé un égal „ avantage. On ſçait que les Anglois & les Danois ſont alliés ; qu'il y a

„ huit

„ huit cens ans que l'Ecosse & la France sont unies pour le bien & la gloire „ des deux nations; & que, quoique la Religion ait changé d'un côté, l'alliance a toujours été gardée très-fidélement par l'une & par l'autre nation. Mais les provinces même des Païs-bas ne sont-elles pas actuellement alliées de l'Empire? Quelques Princes & quelques Etats de l'Empire n'ont-ils pas choisi un Empereur d'une autre Religion que la leur? Les Eglises Protestantes de Pologne n'ont-elles pas depuis peu donné leur consentement pour l'élection d'un Roi, qui n'est pas favorable à leur Religion? Et pour reprendre les choses de plus loin, les Vaudois ne traiterent-ils pas autrefois avec le Roi de Bohéme? Les habitans de la vallée d'Angrogne n'ont-ils pas conclu depuis peu des traités avec le Duc de Savoye? On ne peut condamner ceux, qui sur de telles autorités ne font pas difficulté d'entrer en négociation avec des Princes d'une autre Religion qu'eux. Je vous prie de faire de sérieuses réflexions là-dessus; car je prévois que les provinces ne seront pas toutes du même avis. Si on s'accommode avec le Duc d'Anjou, il y en aura, selon toutes les apparences, qui se sépareront des autres; & si on ne s'accommode pas, il s'en trouvera aussi qui dans la crainte d'etre abandonnées, songeront à leur sûreté particuliére, & qui s'attacheront au parti qu'elles croiront le plus solide, & auquel il leur sera plus aisé de s'unir.

HENRI III. 1583.

„ Si on ne veut traiter ni avec les Espagnols, ni avec les François, il ne reste qu'un parti à prendre: c'est de nous soûtenir par nous-mêmes. Pour cela il faut aux provinces bien des choses dont elles sont mal pourvûës: il leur reste peu d'Officiers généraux & peu de Colonels qui soient nés dans le païs, parce que la guerre en a fait périr une grande partie, & que les autres sont presque tous passés du côté des Espagnols. Il faudra soudoyer à grands fraix une armée étrangere, qu'on aura beaucoup de peine à faire demeurer chez nous, parce qu'on en a mal usé par le passé avec les étrangers. Mais sur-tout il faut de l'argent, ce grand mobile de la guerre, sans lequel il est impossible de faire observer la discipline parmi les soldats, ni d'empêcher les séditions & les révoltes. Il faudra encore choisir une ou plusieurs personnes de distinction, pour commander en chef avec une autorité absoluë; des personnes d'une probité si reconnuë, que tous ceux qui seront occupés à leurs affaires ordinaires, puissent se reposer sur eux, sans prendre aucune part, ni aux affaires publiques, ni à celles de la guerre. Si les provinces sont d'accord sur cet article, & fermement résoluës de se soûmettre à ce gouvernement; si elles ont une armée, des Généraux, & des fonds suffisans pour payer leurs troupes, il est incontestable que c'est le meilleur parti, & que j'ai proposé il y a long-tems: parti qui auroit fermé à Dom Juan d'Autriche l'entrée des Païs-bas, si on s'y étoit déterminé il y a quatre ans. Mais les meilleures têtes des Etats ayant fait entendre alors, que n'étant pas plus unis qu'ils étoient, ils n'avoient pas assez de force pour se défendre seuls, on a été forcé de recourir à un Prince étranger; & après bien des mouvemens & des délibérations, on s'est enfin accordé à appeller le Duc d'Anjou. Il s'agit donc de voir si l'on reviendra aux „ an-

HENRI III. 1583. „ anciens projets, & si nous avons pour le présent de quoi suppléer à ce „ qui manquoit alors, & nous dispenser d'avoir recours à une Puissance „ étrangere.

„ Je ne déséspére point du tout de la protection de Dieu: je suis sûr au „ contraire qu'il n'abandonnera jamais nne aussi bonne cause que la nôtre; „ & je ne puis m'empêcher de loüer la sainte résolution de ceux qui mettent „ en lui toute leur confiance. Mais je pense en même tems, que d'entre- „ prendre une chose aussi importante & aussi difficile, que celle dont il „ s'agit, sans examiner ses finances, ou de vouloir par une avarice infâme, „ ou par une épargne mal placée, se dispenser de contribuer pour la dé- „ fense de l'Etat, c'est moins mettre sa confiance en Dieu, que tenter „ sa bonté & sa patience: au contraire, mettre à profit les occasions & les „ moyens que Dieu nous présente, le prier de benir nos entreprises, & de „ leur donner un heureux succès, c'est-là véritablement mettre en Dieu son „ espérance & sa confiance.

„ C'est à vous maintenant à décider, quel est celui de tous ces partis „ que vous voulez suivre: je vous prie seulement de prendre en bonne „ part tout ce que je viens de vous proposer; je conjure aussi les députés „ d'Anvers de ne se point séparer des autres, & de faire en sorte que le „ ressentiment de leur injure particuliére n'ait pas plus de force sur leur „ esprit, que la considération du bien public. „ Le Prince finit en protestant, qu'il se conformeroit religieusement à leur décision, & que quelle qu'elle fût, il seroit toujours au service des Etats, & de la ville d'Anvers.

Le Roi avoit envoyé Pompone de Belliévre depuis le départ de Mirembeau, & lui avoit donné ordre d'agir de concert avec le Prince d'Orange. De Belliévre harangua les Etats avec beaucoup d'éloquence & de gravité, leur fit de grandes promesses de la part du Roi, & y joignit des menaces, s'ils ne faisoient leur paix avec le Duc d'Anjou: tout cela avoit été concerté avec le Prince d'Orange, & entroit dans le plan du discours de ce Prince.

Députation du Duc d'Anjou aux Etats.

Il vint en même tems des députés du Duc, très-agréables aux Etats; entre autres, le Comte de Laval, jeune homme d'une vertu & d'une probité reconnuës. Ces députés eurent ordre de traiter avec Elbert Léonin Chancelier de Gueldre, avec le Président de Frise, & avec Adolphe de Meetkercke, Président de Flandre, & quelques autres membres des Etats. Voici les demandes réciproques. Le Duc avant toutes choses vouloit qu'on mît en liberté ses gens qu'on tenoit prisonniers à Anvers; mais comme il n'avoit ni vivres ni argent, & qu'il voyoit que les postes dont il s'étoit saisi, étoient fort mal fournis de tout ce qui étoit nécessaire pour les défendre, il ne souhaitoit rien tant que de s'accommoder au plûtôt à des conditions raisonnables. Les Etats de leur côté voyoient peu de secours à attendre de l'Allemagne & de l'Angleterre; ils se sentoient trop foibles pour se tirer par eux-mêmes des difficultés d'une guerre si importante. D'ailleurs ils souhaitoient beaucoup la restitution de leurs villes; & ils craignoient que s'ils rebutoient le Duc d'Anjou, il ne les livrât au Prince de Parme: ainsi ils étoient forcés de se rapprocher. Ils espéroient de plus que si le traité réüssissoit, l'armée Françoise feroit lever le siége d'Eindoven. La premiére condition que

que l'on proposa, fut que le Duc se rendroit à Bruxelles, ou à Malines, avec une garnison suffisante, jusqu'à ce que la playe encore récente commençât à se fermer, & que l'agitation des esprits fût un peu calmée. Enfin on traita; & voici les articles dont convinrent les députés des deux partis: que le Duc se rendroit à Dunkerque avec 400 fantassins & trois cens chevaux, & que les députés des Etats iroient l'y trouver: que tous les Flamans qui avoient été arrêtés tant en France qu'à Dunkerque, & dont les biens avoient été confisqués, seroient mis en liberté, & que leurs effets leur seroient rendus: que le Duc signeroit ce traité, & qu'en attendant que les députés des Etats se fussent rendus auprès de lui, il leur remettroit Vilvorde: qu'il enverroit à Willebroeck un corps de deux mille cinq cens Suisses & de trois mille François, & qu'on leur compteroit de la part des Etats quatre-vingt-dix mille florins, qu'il distribueroit comme il voudroit: qu'il donneroit sa parole que ces troupes serviroient fidélement les Etats: que les soldats leur prêteroient serment, & jureroient de ne rien entreprendre contre le service des Provinces-Unies. On fit aussi prêter serment aux Anglois & aux Ecossois, & on leur fit promettre de sortir du païs de Waes, & de se rendre à Rupelmonde, d'y passer l'Escaut, & de se joindre aux François, pour marcher en diligence au secours d'Eindoven. On convint de plus, qu'on donneroit pour ôtages au Duc, Philippe de Schoonhoven Bourgmaître d'Anvers, Jean de Stralen Amptman de la ville, & Roger de Leefdale, un des Echevins: & pour la ville de Bruges, Noël de Caron Consul du Franconat ou de Vrye; & outre cela trois députés, sçavoir, Meetkercke Président de Flandre, Henri de Bloyer Bourgmaître de Bruxelles, & Guillaume Everaerts, Pensionnaire d'Anvers: qu'aussi-tôt qu'ils seroient entre les mains du Duc, la garnison Françoise sortiroit de Dendermonde: que de leur côté ils mettroient en liberté par ordre du Sénat, les prisonniers François, & les Officiers de la maison du Duc, & qu'ils rendroient de bonne foi leurs coffres, leurs papiers, leurs lettres, & tous leurs effets mobiliers, suivant qu'ils se trouveroient au dix de Mars: qu'aussitôt que cela seroit exécuté, le Duc remettroit Dixmuyde aux Etats. Les principaux des prisonniers François étoient l'Evêque de Coûtances, Fervaques, d'Estampes Seigneur de la Ferté-Imbaut, Philippe d'Angennes Sieur du Fargis, Bertrand de Pierrebuffiére de Genissac, de Chaumont, Hugue de Lavergne, de Ligneris, de Beaupré, de Rieux, de Toursac, le Baron de Saint-Remy, le Sieur de Sesseval, & quelques autres. On ajouta, qu'après l'exécution des articles précédens, le Duc écriroit à la garnison de Berg-Saint-Vinox d'évacuer cette place, & de se rendre aussitôt au camp. Pour dernier article, il fut dit qu'on oublieroit de part & d'autre toutes les injures réciproques, & qu'on s'en tiendroit pour le reste au traité conclu à Bourdeaux le 24. de Janvier, deux ans auparavant. Ce traité arrêté entre les députés, fut signé à Dendermonde le 18. de Mars, & publié à Anvers le 2. d'Avril.

HENRI III. 1583.

Leur accommodement.

Le Duc se rendit aussi-tôt à Dunkerque; mais les députés des Etats firent moins de diligence, & leur lenteur retarda l'assemblée des François,

 des

HENRI III. 1583. des Anglois, & des Ecossois, qui avoient ordre de marcher en Brabant, où de Biron, Commandant général de ces troupes, avoit assiégé le fort de Wiersel. Le Colonel de la Garde, Commandant de l'artillerie, bon Officier, qui avoit rendu de grands services aux Etats & au Prince d'Orange, fut tué pendant ce siége par un canon qui créva. Il fut regretté de tout le monde, & on lui fit des obséques honorables à Anvers.

Exploits des Espagnols.

Cependant Eindoven étoit réduite aux derniéres extrémités. Charles de Mansfeldt, qui en faisoit le siége, l'avoit tellement entourée de lignes & de forts, que personne n'y pouvoit entrer, ni même en approcher. De Bonnivet, d'Allens, & Fouquerolles, qui étoient dans la place avec quelques compagnies Françoises & Ecossoises, avoient donné jusque-là des marques d'une valeur & d'une patience à toute épreuve. Enfin, après avoir mangé les chats, les chiens, leurs chevaux, & tout ce qu'il y avoit de vivres de quelque nature que ce fût, ils capitulerent après trois mois de siége, & rendirent la place au Comte de Mansfeldt le vingt-trois d'Avril. Dès que le Prince de Parme en fut maître, il la fit démanteler.

Prise d'Eindoven.

De Biron, après avoir pris Wiersel, marcha à Rosendal, d'où il s'avança vers Woude. Ce château, voisin de Bergen-op-Zoom, & qui étoit bien fortifié, appartenoit au Marquis de Berghe; il étoit gardé par cent cinquante Italiens, avec une troupe de païsans. De Biron fit approcher du canon, dont on tira quinze cens coups, sans que la muraille fût beaucoup endommagée. Néanmoins la garnison effrayée, rendit la place le dix de Mai, à condition de sortir la vie sauve, avec l'épée & la bayonette. D'un autre côté, Mansfeldt qui avoit pris Eindoven pendant que de Biron étoit occupé au siége du fort de Woude, reprit Tournhout, Hooghstraten, Lohenhout & Wiersel, & marcha aussitôt à Diest, où il n'y avoit point de François, mais seulement quatre compagnies Flamandes & deux Angloises, qui ne faisoient pas trois cens hommes. Cette ville est grande, peu fortifiée, & elle avoit été prise & reprise plusieurs fois cette année: le Colonel Toecker y commandoit. Les habitans craignant s'ils faisoient quelque résistance, d'être pillés par les troupes de Mansfeldt, forcerent Toecker de leur ouvrir les portes. Cependant on lui en fit un crime dans la suite, & il fut mis en prison. On fit aussi contre les soldats un exemple de sévérité fort rare, même dans les guerres civiles: car, à la réserve des Anglois, on les cassa tous, comme indignes de porter les armes; & en effet on les leur ôta. Toecker publia quelque tems après un mémoire pour se justifier, & il se lava le mieux qu'il put, en faisant voir la foiblesse de la place, la mauvaise intention de la bourgeoisie, & la jalousie de ceux qui avoient le plus d'autorité dans le lieu.

De Diest.

Et de Westerloo.

Mansfeldt, conduit par les païsans, marcha de-là à Westerloo dans le Brabant. Ce château situé dans une plaine sur la Nethe, est très-fort, Les guides de ce Général lui montrerent un endroit, où l'on pouvoit faire écouler les eaux dont les fossés étoient pleins. Aussi-tôt il fit creuser un vallon qui est au-dessous de la place, & mit les fossés à sec. Vliet qui commandoit la garnison, & qui ne s'attendoit pas que les ennemis pussent venir à

pied

pied sec jusqu'au corps de la place, la rendit le cinq de Juin; mais il fut mis en prison à Anvers avec ignominie: cependant il fut renvoyé dans la suite comme innocent, & on lui fit même satisfaction sur l'affront qu'il avoit reçû. HENRI III. 1583.

De Biron pendant ce tems-là étoit à Rosendal bien retranché. Le Prince de Parme, qui sçavoit que les François & les Anglois étoient peu unis, résolut de l'y aller attaquer, & son entreprise ne fut pas sans succès: car les Anglois, qui par mépris, ou par défiance, s'étoient postés assez loin du lieu qu'on leur avoit marqué, furent taillés en piéces, & de Biron lui-même, courant au secours de ses troupes, fut blessé au pied d'un coup d'arquebuse; mais sans danger. Nous y perdimes peu des nôtres: & le Général ennemi ayant reconnu qu'il avoit à faire à de bonnes troupes, & à un Chef expérimenté, s'éloigna de-là, & le mois suivant il alla mettre le siége devant Hérentals; mais il fut obligé de le lever.

Les affaires des Etats alloient toujours en décadence: & comme, malgré le nouveau traité qui venoit d'être conclu entre le Duc d'Anjou & les François, les Provinces-Unies étoient sans cesse insultées, & que les Espagnols, qui dans le fond étoient ravis de ce qui étoit arrivé à Anvers, affectoient d'en parler par-tout comme de l'action du monde la plus indigne & la plus infâme, le Duc d'Anjou crut devoir donner aux esprits le tems de s'adoucir; il résolut de retourner en France, afin que son absence le fit regretter. Pour le Prince d'Orange, sur qui on rejettoit une partie de l'odieux, à cause de l'attachement qu'il avoit pour la France, il songea à quitter Anvers, & à se retirer en Zélande. Après le dernier traité, il avoit épousé à Anvers le douziéme d'Avril, Loüise de Coligny, fille du fameux Amiral Gaspard de Châtillon, & veuve de Teligny, qui onze ans auparavant avoit été tué avec son beau-pere au massacre de la Saint-Barthélemi. L'admiration qu'il avoit toujours euë pour la vertu de son pere, tint lieu de dot à la fille; & le Prince d'Orange la fit venir de France avec la permission du Roi. Cette conduite qui méritoit des éloges, augmenta encore dans l'esprit de ces peuples legers, & divisés sur la Religion, les soupçons qu'ils avoient déja que ce Prince étoit tout-à-fait porté pour la France. La haine que les Espagnols avoient de tout tems contre lui, s'accrut aussi par la réconciliation du Duc & des Etats, qu'ils regardoient comme son ouvrage; & elle les porta à conjurer dès-lors contre sa vie. On avoit arrêté à Anvers dès le mois de Mars précédent, un nommé Pierre Dordonno, qui avoüa être venu exprès d'Espagne pour assassiner le Prince d'Orange; qu'il avoit parlé de son dessein au Roi même, & qu'en passant à Gravelines, il en avoit communiqué avec Valentin de Pardieu Sieur de la Motte, Gouverneur de la place. Cet Espagnol avoit d'abord assûré qu'il étoit né en Croatie, & la facilité qu'il avoit à parler la langue de ce païs-là, avoit persuadé à tout le monde qu'il en étoit véritablement. Ayant été convaincu, outre ce nouveau crime, de s'être trouvé huit ans auparavant au pillage d'Anvers, & d'avoir été déclaré ennemi du païs, ainsi que tous les Espagnols, il fut condamné à mort, & son corps fut écartelé. Il se fit plusieurs autres conjurations contre ce Prince, & enfin l'année suivante il fut assassiné à Delft.

Mariage du Prince d'Orange avec Loüise de Coligny.

Conspiration contre ce Prince.

Henri III. 1583. On fit mourir dans le même tems un homme de la derniére impudence nommé Corneille Hooge, qui se disoit bâtard de Charles-Quint, & né à la Haye. Il fut convaincu d'avoir traité avec le Roi Philippe par le moyen d'un Frison, nommé Jean Rattaller, qu'il avoit envoyé en Espagne. On lui devoit donner deux cens mille écus pour lever des troupes, & il avoit fait imprimer à Cologne des libelles qu'il devoit répandre dans les Païs-bas, pour débaucher les villes qui tenoient pour les Etats.

Le Duc d'Anjou repasse en France. Enfin le Duc d'Anjou quitta la Flandre, soit qu'il se répentît de l'engagement qu'il avoit pris avec les Etats, soit qu'il fût fatigué de tous les mauvais bruits que les Espagnols & les Confédérés faisoient courir sur son compte jusque dans ses troupes, & dans sa maison. Il laissa le Sieur de Chamois à Dunkerque avec cinq cens fantassins; & s'étant embarqué avec le reste de ses troupes, ses Officiers, & tout son équipage, il arriva à Calais le vingt-huit de Juin. Les Confédérés qui vouloient suprendre Nieuport, prirent occasion de sa retraite pour s'approcher de Dunkerque; & s'étant saisis du port, ils en boucherent l'entrée avec des chaînes, des mâts, des pieux, & une digue qu'ils éleverent. Dunkerque est situé sur la côte de Flandre à six milles de Calais, & à trois milles de Gravelines. La ville est riche par son commerce, & par la pêche: elle appartenoit autrefois à la maison de Luxembourg, d'où elle vint par succession au Roi de Navarre. Cependant les François la brûlerent en 1558. Elle fut rebâtie quelque tems après beaucoup mieux qu'elle n'étoit auparavant: mais elle n'est pas forte, étant commandée de tous cotés par les dunes. Elle est entourée de petits ruisseaux qui roulent beaucoup de sable avec leurs eaux; & c'est ce qui est cause en partie que les gros vaisseaux ne peuvent entrer dans le port, parce que lorsque la marée se retire, ils s'y trouvent à sec. Les Sieurs de Montigny & de la Motte investirent de toutes parts cette place, dans le tems que les matelots qui en font la principale force, en étoient sortis, & ils la serrerent de si près, que la garnison de Berg-Saint-Vinox, qui n'en est qu'à un mille, ne put se jetter dans cette place pour la défendre. Les Confédérés d'ailleurs étoient bien informés que les François & les Etats n'étoient pas d'accord, & qu'ainsi les assiégés n'avoient aucun secours à attendre ni des uns ni des autres. Ce qui arriva sur-tout par la malice des Gantois, qui avoient alors pour Gouverneur Charles de Croy, Prince de Chimai, fils du Duc d'Arschot, esprit léger, que des gens turbulens & inquiets comme lui faisoient tourner à tout vent, & engageoient à changer sans cesse de projet. Ce furent les Gantois qui conseillerent les premiers aux Etats de se révolter contre Philippe, & d'appeller le Duc d'Anjou: mais dans la suite par principe de Religion ils se firent un scrupule d'obéïr à un Prince qui n'étoit pas Protestant, & ils ne vouloient pas souffrir que la guerre se fît dans leur païs sous ses auspices, & avec ses troupes. Ces scrupules leur étoient inspirés par les partisans secrets de l'Espagne, qui prévoyoient bien que si la province continuoit à refuser les troupes de France, qui seules pouvoient tenir tête à celles de Philippe, les affaires des Etats seroient bien-tôt réduites à de grandes extrémités, & que par ce moyen les Gantois seroient forcés de se soûmettre

Dunkerque investi par les Espagnols.

tre au Prince de Parme. Et quoique ceux de Bruges pressassent Biron de venir à Nieuport avec ses troupes pour mettre à couvert le reste de la côte occidentale de la Flandre, quoiqu'on fit cuire par-tout du pain pour son armée, & qu'on fit même des retranchemens autour de Nieuport; cependant comme les Gantois s'opiniâtroient dans leur résolution, jusqu'à déclarer que s'il entroit des troupes Françoises en Flandre, ils étoient prêts à renoncer au traité d'union, le Prince d'Orange consultant leur opiniâtreté, & craignant de plus grands troubles, résolut de céder, & se contenta d'envoyer vingt compagnies de troupes du païs pour défendre la province de Flandre. Mais toutes ces disputes ayant fait perdre beaucoup de tems, & retardé le secours, le Prince de Parme leva le siége de Herentals, & vint en diligence joindre les Confédérés. Sa précense encouragea non-seulement ses troupes, mais même les habitans de la ville, dont le Sieur de Chamois n'avoit pas moins à craindre que des assiégeans mêmes: ainsi ne voyant aucun secours à esperer, il fut contraint de rendre la place le quinze de Juin, à condition qu'il auroit la vie sauve, & qu'il sortiroit avec ses soldats, qui ne pourroient emporter que leur épée. Dunkerque prise, Nieuport suivit bientôt son exemple; & les courses que les ennemis firent de ces deux places, incommoderent extrêmement les villes des Etats qui étoient sur cette côte. Berg-Saint-Vinox se défendit long-tems par la valeur des François; cependant la ville étant remplie de divisions, & nos troupes n'ayant aucune espérance d'être secouruës, elles furent aussi forcées de se rendre: mais le Prince de Parme leur accorda des conditions plus honorables qu'à Dunkerque, & leur paya tout ce qui leur étoit dû de solde.

HENRI III. 1583.

Levée du siége d'Herentals.

Reddition de Dunkerque, de Nieuport & de Berg S. Vinox.

Ce Prince, enflé de ces heureux succès, va camper près d'Ostende ville maritime sur la côte de Flandre, où il y a un très-bon port; ce qui avoit engagé le Prince d'Orange à y faire entrer des troupes & des vivres, lorsqu'il vit Dunkerque en danger. Le Prince de Parme voyant que la garnison étoit résoluë à se bien défendre, se retira après avoir perdu quelques soldats, & se rendit maître sans coup ferir de Werne & de Dixmuyde, places situées au milieu des terres dans le voisinage. Bruges épouvantée de ces progrès jugea à propos d'abandonner Menin, & de rappeller pour sa propre défense la garnison qui étoit dans cette petite place. Le Prince de Chimai, qui comme on l'a cru depuis, méditoit dès-lors avec les Gantois ses complices, de passer dans le parti d'Espagne, fut celui qui les détermina à prendre ce parti.

Prise de Werne & de Dixmuyde.

Pendant ce tems-là le Prince de Parme investit Ypres, l'une des quatre principales villes de Flandre, qui a un bon fossé & de bonnes fortifications. Il n'y avoit dans cette place que cinq cens hommes, mais gens d'élite, qui rendirent le siége long & difficile. Les affaires de Etats devenant plus mauvaises de jour en jour, les peuples autrefois si ardens commencerent à se refroidir, & le crédit que les Seigneurs avoient sur leurs esprits, diminuoit insensiblement avec leur fortune. Le Prince d'Orange même commençoit à leur être suspect: & à l'occasion de quelques bornes que l'on plaça dans une vaste plaine, au-dessous de la citadelle d'Anvers, pour y bâtir des maisons particuliéres, le bruit se répandit aussi-tôt qu'il vouloit don-

Ypres investi.

Le Prince d'Orange soupçonné d'insi-

HENRI III. 1583.

donner ce terrain aux François. Là-dessus toute la ville courut aux armes; & le peuple, qui étoit déja irrité du feu qui avoit pris à la Bourse par un pur hazard, & que sans la moindre apparence de verité on ne laissoit pas d'imputer aux François, se porta dès-lors à des excès surprenans.

délité & calomnie.

En examinant le terrain dont il étoit question, il n'y eut personne qui ne reconnût la fausseté du bruit qu'on venoit de répandre; cependant on ne laissa pas d'entendre une infinité de séditieux qui tenoient des discours injurieux au Prince, & qui le traitoient hautement de déserteur de la patrie. Cet homme, un des plus sages qu'il y eût alors, voyant que toutes ces calomnies & ces insultes demeuroient impunies, & ne prévoyant qu'un triste avenir, après avoir en vain averti les Magistrats d'arrêter par leur autorité la licence effrénée de cette populace qui couroit à sa perte, sortit d'Anvers le 21. de Juin (1), & passa en Zélande avec sa Cour & sa maison, suivant la résolution qu'il en avoit prise quelque tems auparavant. Avant que de partir il marqua un jour aux Etats pour se rendre auprés de lui, afin de déliberer sur leurs affaires. Il prescrivit aux Magistrats la maniére dont ils devoient se conduire; & ayant nommé Bourgmaître pour l'année suivante, Philippe de Marnix Sieur de Sainte-Aldegonde, dont il connoissoit la prudence & la fidélité, il voulut lui conferer la dignité de Margrave, mais Marnix la refusa.

Il se retire en Zélande.

Lorsqu'il fut en Zélande, il envoya des lettres & des couriers à toutes les villes, pour leur persuader par toutes sortes de raisons, & par l'autorité des principaux Seigneurs de leur parti, d'engager de Biron à demeurer en Flandre avec son corps de troupes composé de François & de Suisses, afin de mettre à couvert cette province. Bruxelles & les villes voisines qui étoient les plus exposées, en étoient d'accord: mais l'opiniâtreté des Gantois, qui soulevoient les autres par la haine qu'on portoit aux François, fut cause qu'il n'obtint rien. Enfin on fit un décret qui ordonnoit à tous les François de sortir du païs. Ainsi de Biron passa dans l'isle de Biervliet; & s'y étant embarqué, il vint joindre sur la fin d'Août le Duc d'Anjou, qui rassembloit ses troupes sur notre frontiére du côté de Cambrai. Le Prince de Parme de son côté fortifioit le mieux qu'il pouvoit l'Artois & le Hainaut contre les courses de nos troupes. La garnison de Bruxelles avoit depuis peu pillé Braine-le-Comte, & donnoit souvent l'allarme aux autres villes du Hainaut, pendant que Philippe d'Hohenlo ravageoit le Brabant. D'un autre côté la garnison d'Herentals pilla Weert, qui appartient aux Liégeois; & quelque tems auparavant celle de Breda avoit saccagé Steenberghe qu'elle avoit pris par escalade.

Ordonnance aux François de sortir des Païs bas.

(1) Suivant l'édition de Londres le vingt-deux de Juillet.

Fin du Livre soixante & dix-septiéme.

HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-DIX-HUITIEME.

SOMMAIRE.

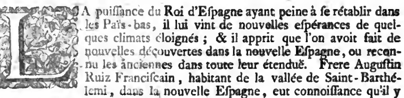
Decouverte de quelques nouvelles Isles en Amerique. Suite des affaires de France. Institution d'une Confrairie de Pénitens à Paris. Ecrits publiés pour le droit de la maison de Lorraine sur la Couronne, à l'exclusion des Capets. Voyage du Duc de Joyeuse en Italie. Son audience du Pape. Eloge de Montjosieu. Commissaires envoyés dans les provinces. Assemblée de S. Germain. Discours de M. de la Guesle contre les abus des immunités, en particulier de la Chasse de S. Romain. Synodes de Rheims & de Tours. Tenuë des Grands-Jours à Troyes. Morts illustres; d'Antoinette de Bourbon, du Chancelier de Birague, de Maldonado, de Hubert Goltz, & d'Erafte. Suite des affaires de Portugal. Philippe II. oblige les Portugais de prêter serment de fidélité à l'Infant D. Philippe son fils. Le Cardinal Albert d'Autriche déclaré Viceroi de Portugal. Le Roi envoye de Chastes avec une flotte, au secours des Açores. Arrivée de la flotte d'Espagne commandée par le Marquis de Santa-Cruz, devant la Tercere. De Chastes se retire au fort de la Guadalupe. Toutes les Açores se soûmettent à l'Espagne, à l'exception de la Tercere. De Chastes fait son traité avec les Espagnols, & repasse en France. Punition d'Emmanuel de Silva Gouverneur des Açores. Réduction de la Tercere. Suite des guerres de Flandre. Les Etats délibèrent sur le rappel du Duc d'Anjou. Divisions dans les Païs-bas. Zutphen surpris par Tassis. Troubles excités en Flandre par les Gantois. Suite de la guerre de Cologne. Ambassade du Duc de Deux-Ponts vers le Chapitre. Assemblée tenuë contre Gebhard. Il épouse publiquement Agnès de Mansfeldt. Exploits des deux partis. L'Empereur presse Gebhard d'abdiquer. Le Pape envoye le Cardinal d'Autriche en qualité de Légat, pour terminer cette affaire. L'assemblée des Princes Protestans à Worms, se déclare pour Gebhard. Le Duc Casimir leve des troupes en sa faveur. Il est excommunié par le Pape. Jour indiqué pour une nouvelle élection. Apologie du Chapitre de Cologne. Ernest de Baviére élû à la place de Gebhard. Les Chanoines ses partisans excommuniés, & privés de leurs dignités par sentence du Nonce.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Relations des voyages en Amerique par les Espagnols. Actes publics. Vie de Saint Romain. Annales de France. Commentaire d'Æmar de Chastes. H. F. Connestaggio. Antoine Errera. M. Isselt.

Henri III. 1583. Nouvelles isles découvertes en Amérique.



LA puissance du Roi d'Espagne ayant peine à se rétablir dans les Païs-bas, il lui vint de nouvelles espérances de quelques climats éloignés ; & il apprit que l'on avoit fait de nouvelles découvertes dans la nouvelle Espagne, ou reconnu les anciennes dans toute leur étenduë. Frere Augustin Ruiz Franciscain, habitant de la vallée de Saint-Barthélemi, dans la nouvelle Espagne, eut connoissance qu'il y avoit vers le Septentrion des peuples appellés Conques ou Conchos, qui commerçoient avec les Passaguates, & qui occupoient un païs fort grand & fort riche, tant par la fertilité des terres que par le profit des mines. Ce Religieux, rempli de zéle pour la propagation de la Foi, résolut d'y aller, & prit avec lui deux Religieux du même Ordre, avec huit soldats. Etant partis des mines de Sainte-Barbe, & ayant fait environ deux cens cinquante lieuës, ils arriverent à Tiguas, où l'un de ses compagnons fut tué par les naturels du païs. Cette hostilité intimida les soldats, qui se voyoient sans secours dans un païs si éloigné de celui qu'ils avoient quitté. Ils prirent donc le parti de s'en retourner, laissant là Ruiz & son compagnon : aussi-tôt ils envoyerent à Mexico, éloignée de Sainte-Barbe d'environ 160 lieuës, pour rendre compte au Comte de la Corunna Viceroi de la nouvelle Espagne, du voyage qu'ils avoient fait par sa permission avec frere Augustin. Bernardin Beltran du même Ordre entendit parler de ce voyage ; & comme il n'avoit pas moins de zéle que ses compagnons, il résolut de les aller trouver. Dans cette vûë il proposa à Antoine de Espejo, natif de Cordouë, riche marchand qui demeuroit à ces mines, d'être du voyage, & de fournir quelque argent pour une entreprise si loüable : ce qui lui ayant été accordé de bonne grace, il prit avec lui Jean de Ontiveros Gouverneur de la nouvelle Biscaye (1), éloignée de soixante & dix lieuës des mines de Sainte-Barbe, pour commander les soldats qui l'accompagnoient. Tout étant prêt pour ce voyage, il partit le dix de Novembre de l'année 1582.

Lorsqu'ils furent arrivés au païs des Conques, les Caciques, qui en sont comme les Gouverneurs, les reçurent avec beaucoup d'humanité. Ils trouverent dans le païs des bleds & quantité d'arbres fruitiers, des melons, des concombres en abondance, & grand nombre de riviéres remplies d'excellens

(1) *Alcalde mayor* de quatre places dans le gouvernement de la nouvelle Biscaye. *Editeur Anglois.*

lens poissons. Les habitans qui vivent de leur chasse, sont à demi nuds, & armés d'arcs. Comme ils avoient beaucoup de petites figures qu'ils adoroient, les Espagnols n'eurent pas de peine à obtenir d'eux la permission d'élever dans leur païs l'étendart vénérable de la Croix. Les Caciques les conduisirent jusqu'au païs des Passaguates, qui sont habillés & qui vivent comme les Conques: on croit qu'il y a des mines d'argent dans leur païs. Des Passaguates on passe aux Tobosos, & de-là aux Jumanos, que les Espagnols appellent Patarabueyes. Ce païs est fort peuplé, & l'on y voit des villes bâties de pierre de taille. Les hommes aussi-bien que les femmes s'y fardent le visage, les bras, & les jambes: ils sont d'une grande taille, & beaucoup plus polis que tous les peuples des environs. Ils ont abondamment toutes les choses nécessaires à la vie, & outre cela un fleuve navigable, que les Espagnols assûroient être aussi grand que le Guadalquivir. Ils ont plusieurs lacs salés dont l'eau se congéle, & fait de très-bon sel. Les Caciques les ayant menés le long de cette riviére pendant douze journées de chemin, ils trouverent des hommes qui marquoient par leurs gestes qu'ils avoient quelque connoissance de notre Religion. Pamphile de Nervaez avoit un interpréte, qui par dévotion avoit employé neuf ans à errer misérablement dans la Floride, dans le païs de Conibas & les cantons voisins. Il s'en servit pour les interroger; & comme ils faisoient connoître par signe, qu'ils avoient appris quelque chose de nos Mystéres, Beltran les y affermit. A leur exemple, il en vint un grand nombre des cantons voisins auprès d'Antoine de Espejo, qui apporterent des draps de coton, aussi bien travaillés que ceux de la Chine. Il y en avoit de toutes couleurs; mais plus de bleus que d'autres. Le païs est plein de chévres sauvages, dont ils sçavent très-bien préparer les peaux, pour se faire des habits. Ils montrerent des essais d'un très-beau métal, dont ils disoient que la mine étoit à quinze journées de-là. Nos voyageurs passerent, pour s'y rendre, de vastes solitudes en suivant toujours la riviére, & ils arriverent enfin dans un païs très-peuplé, où les habitans ont quantité de cuirs préparés comme en Flandre, & beaucoup de sel blanc. Les bords de la riviére sont couverts de peupliers blancs, de noyers, & de vignes, comme dans la Castille. Antoine appella ce païs le nouveau Mexique. Il y a dix villes, grand nombre de villages, & environ dix mille habitans. Leurs maisons sont communément de quatre étages: ils y ont des bains, des habits, & des cuirs très-bien préparés. A la guerre ils se servent de boucliers qu'ils font de cuirs de vache, qui ne sont point préparés: ils ont encore des arcs très-forts, & des fléches, dont la pointe est faite d'une pierre qui s'enflamme; & ils tirent ces fléches avec tant d'adresse ou de force, qu'elles pénétrent les mailles d'une cuirasse. Après y avoir demeuré quatre jours, on passa à Tiguas, où Ruiz étoit venu d'abord. Il y a seize villes dans le païs; & la capitale s'appelle Poala. Les habitans, qui se sentoient coupables du meurtre de François Lopez, l'un des compagnons de Ruiz, avoient abandonné leurs maisons, & s'étoient retirés dans des endroits inaccessibles, d'où l'on eut toutes les peines du monde à les faire revenir, quelque promesses qu'on leur fit de ne point tirer vengeance de cette inhumanité.

HENRI III. 1583. Après que les Espagnols se furent assûrés qu'il y avoit beaucoup de mines en ce païs-là, ils pensoient à retourner dans la nouvelle Biscaye, d'où ils étoient partis ; mais Antoine secondé de Beltran, les engagea à continuer leur voyage, & deux jours après ils entrerent dans un païs voisin de Cibola, qui étoit le plus abondant, & le plus fertile qu'ils eussent vû jusqu'alors. Il y a onze villes & environ quarante mille habitans. Les Quires, leurs plus proches voisins, sont situés à la hauteur de trente-sept degrés. Ils n'ont que cinq villes, & environ quinze mille habitans. A quatorze lieuës plus loin, ils trouverent les Cunames, qui n'ont aussi que cinq villes : mais il y en a une fort grande, qui a huit belles ruës, & vingt mille habitans. Les maisons en sont bien bâties, & peintes en déhors. Ces peuples sont riches, & ils montrerent des mines qu'ils avoient près de-là. En continuant vers le Nord-Oüest, on trouve les Ameies qui ont sept villes, & environ trente mille habitans. A quinze lieuës de ce païs, en tirant vers le Couchant, on rencontre la ville d'Acoma, située sur une haute montagne & qui a environ six mille habitans : on y monte par un escalier taillé dans le roc. Les habitans n'y boivent que de l'eau de citerne ; ils sont idolâtres. A vingt-quatre lieuës d'Acoma on voit Zuny, que les Espagnols appellent Cibola.

Quarante ans auparavant, un Franciscain, nommé frere Marc de Nizza, avoit pénétré dans ces cantons ; & sur le rapport qu'il fit alors de la fertilité du païs & des sept villes qui y étoient, Mendoza Viceroi du Mexique y avoit envoyé Vasquez de Coronado avec quatre cens cavaliers, dont la plûpart moururent de froid sur les chemins. Coronado à son retour assûra Mendoza qu'il n'y avoit pas quatre cens habitans dans ce païs, que Marc de Nizza avoit tant vanté ; & qu'au lieu des richesses dont on l'avoit flaté, il n'y avoit trouvé que des neiges, la faim, & une disette affreuse qui lui avoit fait maudire ce malheureux voyage. Il avoit ajoûté qu'étant allé jusqu'à Quivire à la hauteur de cinquante degrés (1), il n'avoit vû aucune apparence de mines d'or, & qu'il n'avoit eu pour nourriture que des vaches bossuës comme les chameaux. Ce second voyage que l'amour du gain avoit fait entreprendre à Antoine de Espejo, ne fut pas plus heureux que celui de Coronado ; car après avoir marché plus de douze jours par des lieux inaccessibles & par des solitudes arides, il ne remporta chez lui que des charbons au lieu de trésors. Ils parcoururent ensuite le Val de Zaguate. Les Caciques de ce païs vinrent au-devant d'eux ; & pour marquer leur joye, ils répandoient sur le chemin de la farine de maïs, qui est le bled du païs. Ils confirmerent ce qu'on avoit dit d'un lac éloigné de soixante journées, dont les habitans ont quantité d'or, & avancerent jusque chez les Serranos qui habitent sur la mer vers le Septentrion, & chez les Hubates qui habitent vers l'Orient. Ces derniers ont quantité de mines dans leur païs qui renferme environ vingt-cinq mille habitans, tous bien vêtus de vestes

(1) Il y a dans le texte quarante degrés ; nous avons suivi la correction de M. Dupuy. Cependant l'Editeur Anglois remarque qu'on lit dans le Journal de cette expédition, quarante degrés. Voy. Hackluit *Vol. II. p.* 381. *Editeur Anglois.*

vestes de coton, & qui ont des maisons de quatre & cinq étages, bâties de cédre & de pin. Ils visiterent ensuite le païs de Tamos, où Antoine fut très-bien reçû. Il revint enfin cette année 1583. à la vallée de Saint-Barthélemi au commencement de Juillet, & envoya au Viceroi du Mexique une ample rélation de tout ce qu'il avoit remarqué lui-même, ou appris des Indiens en parcourant ces vastes contrées.

Tel fut le succès de ce voyage du nouveau Mexique qui dura deux ans, & auquel l'envie de s'enrichir eut bien autant de part que le zéle de la Religion. Je l'ai mis ici avec d'autant plus d'exactitude, qu'on n'en a encore rien vû dans toutes les cartes qu'on a données au public. Corneille Wytfliet, qui a ajoûté aux cartes de Ptolomée une notice de l'Occident, s'est contenté d'indiquer ce païs; mais il ne s'est pas mis en peine d'en donner aucune description.

Affaires de France. Lit de justice pour des Edits bursaux.

(1) Pendant que la guerre se faisoit dans les Païs-bas avec différens succès, le Roi, plus inquiet qu'affligé du malheur arrivé au Duc d'Anjou son frere, pensoit aux moyens d'avoir de l'argent. Comme il lui falloit des sommes immenses pour se satisfaire lui-même, & pour fournir aux excès de ses favoris, toutes les voyes propres à en tirer de ses sujets épuisés, lui paroissoient bonnes & légitimes. Sur ce principe, il envoya plusieurs Edits au Parlement, qui malgré les lettres de jussion réïterées, refusa de les enrégistrer. Comme le Prince vouloit les faire passer à quelque prix que ce fût, il eut recours à sa mauvaise pratique ordinaire: ce fut de se rendre en personne au Parlement pour y tenir son lit de justice. Après y avoir dit quelques mots en présence de toute sa Cour & des chambres assemblées, il ordonna au Chancelier d'expliquer ses volontés. C'étoit le Cardinal René de Birague, Prélat sans éloquence, & qui ignoroit également le Droit ancien & le Droit François; du reste homme de bien, & qui sous un autre Prince, n'auroit jamais donné un conseil lâche & pernicieux. Il fit un long discours, dont le résultat fut, que les Edits étoient injustes, mais nécessaires: & tous, ajoûta-t-il, en voyent la nécessité. Ces paroles qu'il répeta plusieurs fois en jettant ses regards de tous côtés avec une grande agitation de corps, firent rire l'assemblée: car il y avoit avec le Roi quantité de favoris (2), dont l'avidité insatiable, ou les profusions immenses épuisoient sans cesse le trésor; & l'on s'imagina que le Chancelier avoit voulu les désigner par cette nécessité dont il avoit parlé dans son discours. Ainsi l'on publia dans un même jour, qui étoit le sept de Mars, onze Edits bursaux, dont le plus infâme & le plus onereux fut celui qui faisoit payer dix-huit sols par écu sur l'honoraire que les consignations payent à chaque Conseiller, pour les rapports qu'il fait au Parlement.

Précau-

Le foible du Roi pour ses favoris, dont il souffroit les excès aux dépens de

(1) Ce qui suit ici jusqu'au vingtiéme paragraphe suivant: Le Roi voulant adoucir, &c. manque dans les éditions *in fol.* & 12. des *Drouarts*.

(2) Anne de Joyeuse & Jean-Louis de Nogaret, qui venoient d'être élevés à la dignité de Ducs & Pairs, dont l'avidité, &c. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

Henri III. 1583.

tions ridicules du Roi contre la haine des peuples.

de sa réputation & du bien général de son Royaume, rendoit inutiles ses talens naturels pour le gouvernement, & lui attiroit l'indignation publique. Il sçavoit qu'il n'étoit pas aimé, & que ses ennemis répandoient sans cesse des bruits propres à le rendre odieux. Pour se fortifier contre ce mécontentement général de ses peuples, il affectoit de paroître en public avec beaucoup plus de Gardes, de Hallebardiers, & de Suisses qu'à l'ordinaire: car avant ce tems-là il marchoit assez souvent dans les ruës sans suite & comme un particulier. Il doubla donc le nombre des soldats de sa garde, afin de se faire craindre au moins par ceux qui ne l'aimoient pas. Cependant, comme il étoit fort changeant, il s'ennuya bien-tôt de tout cet attirail de la majesté Royale qui troubloit ses plaisirs, & il se replongea dans les amusemens de la vie privée. Mais il crut gagner l'affection du menu peuple, en affectant des déhors de dévotion. Dans cette vûë, il établit de pieux spectacles & institua diverses confrairies, qui sans diminuer la haine du peuple, lui attirerent le mépris des Grands, & engagerent ses ennemis à ne plus garder aucune mesure dans les complots qu'ils tramoient contre lui.

Soit superstition, soit envie de passer pour dévot, le Prince se faisoit un grand plaisir de ces pieuses comédies, dont il avoit pris le goût à Avignon, lorsqu'il y passa en revenant de Pologne pour s'approcher du Languedoc, où il y avoit quelques troubles qu'il vouloit appaiser. Ces dévotions furent depuis introduites à Lyon & à Toulouse par le P. Edmond Auger Jésuite, qui avoit un grand ascendant sur l'esprit du Roi. Il est vrai qu'un certain du Peyrat (1) avoit déja établi ces pratiques à Lyon, & qu'il s'étoit depuis donné beaucoup de mouvemens pour les faire recevoir dans Paris, capitale du Royaume, comme un moyen d'y faire fleurir la piété. Ce Roi en avoit souvent fait la proposition du vivant de Christophle de Thou premier Président: mais ce Magistrat, & Pierre Brulart Président des Enquêtes, homme d'une probité reconnuë, s'y étoient toujours opposés, en lui représentant que ces nouvelles dévotions & toutes ces confrairies étrangeres, que nos ancêtres avoient constamment rejettées, n'étoient bonnes qu'à détourner les peuples de la véritable piété, de la discipline ancienne, & de l'obéïssance qu'ils doivent aux Magistrats. Aussi-tôt après la mort du premier Président, le Roi revint à ses premiéres vûës, sans trouver de résistance de la part des personnes en place: plusieurs même y applaudirent pour faire leur cour à ce Prince, qui marchoit à grands pas vers sa ruine, & qui après s'être fait haïr par son mauvais gouvernement, se faisoit mépriser par ces dévotions mal entenduës.

Confrairies de Flagellans à Paris.

Voilà l'origine des confrairies de Flagellans qui s'établirent à Paris, dont les uns étoient vêtus de blanc, les autres de noir, & les autres de bleu. On leur fit des statuts datés du treize de Mars, qui furent confirmés par le Roi, & publiés par son autorité. Le Ministre du Pape, Jean-Baptiste Castello Evêque de Rimini, étoit à la tête de ces nouvelles pratiques. On

en

(1) Soi disant Chevalier de l'Ordre de S. Michel, qui étoit tombé dans le mépris, avoit déja établi, &c. *MS.* de Mss. de *Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

en célébra la solemnité le vingt-cinq de Mars, jour de l'Annonciation. Le Roi, les Princes, les Grands de la Cour, & toute la Noblesse s'y trouverent, & sur-tout les factieux, qui étoient ravis de voir que ces sortes d'assemblées faites par l'autorité du Roi, leur ouvroient une belle porte pour la conjuration qu'ils méditoient depuis long-tems contre ce Prince. Les premiers Magistrats, le Cardinal de Birague Chancelier, & Chiverny Garde des sceaux (1) y assisterent tous, vêtus de sacs, c'est le nom que l'on donne à l'habit des Flagellans, & le visage couvert : ils allerent en procession dans toute la ville en cet équipage, & par un tems de pluye. Ce fut un sujet de raillerie pour les uns, & d'indignation pour les autres, qui crioient tout haut que les auteurs de ces spectacles, donnés si à contre tems, se moquoient de Dieu & des hommes: & malgré l'autorité du Pape & du Nonce qui approuvoient ces nouveautés, les Prédicateurs, qui avoient commencé depuis quelque tems à parler avec beaucoup de liberté du Roi & des Magistrats, ne gardoient aucunes mesures ; en sorte que le lendemain toutes les chaires retentirent d'invectives contre cette nouvelle espéce de Religieux. Celui qui alla le plus loin en cette occasion, fut Maurice Poncet, Théologien habile, mais mordant & quelquefois boufon. Il parla avec force contre ces courtisans, qui cachoient leurs desordres sous le masque de la piété : & par allusion au tems pluvieux qui dura pendant la procession, il dit que ces confreres faisoient à peu près comme ceux qui se couvrent d'un sac moüillé pour se garantir de la pluye ; ce qui se dit par maniére de proverbe, de ceux qui prétendent excuser leurs crimes par des contes également ridicules & impertinens. Ce trait, qui renfermoit beaucoup de vérité, piqua fort le Roi, & lui fit craindre que ce nouvel établissement, par où il avoit voulu se rendre agréable au peuple, ne l'en rendît le joüet; ce que l'évenement ne justifia que trop. La liberté de Poncet le fit exiler à Melun, & il eut ordre de demeurer pour quelque tems à l'abbaye de Saint Pierre, où il avoit fait profession. Châtiment bien léger pour une injure que le Roi avoit ressentie si vivement.

La procession des Flagellans recommença le Vendredi saint : mais pour la rendre plus respectable, on la fit la nuit aux flambeaux. George de Joyeuse Sieur de Saint-Disier, frere d'Anne de Joyeuse, y ayant assisté nuds pieds dans un tems où il faisoit encore froid, tomba malade de la dissenterie, & mourut peu de jours après ; mauvais commencement de cette pieuse institution.

Il arriva en ce tems-là une chose qui piqua extrêmement les Lorrains, qui cherchoient dès-lors à broüiller le Royaume sous les auspices du Duc de Guise. François de Rosieres Archidiacre de Toul, avoit composé deux ans auparavant un gros volume intitulé : *Généalogie des Ducs de Lorraine & de Bar* ; Ouvrage confus, plein d'impertinences, & qui fut lû de peu de personnes. Non-seulement on y donnoit aux Lorrains beaucoup de choses

Livre de Rosieres.

(1) Chiverny Garde des sceaux, & le Premier Président de Harlai lui-même, qui depuis son élevation étoit tout dévoüé à la Cour, y assisterent, &c. *MS. de Mrs. de Sainte Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1583. choses contre la vérité de l'histoire, mais on diminuoit avec beaucoup de mauvaise foi les prérogatives de la Couronne de France; l'auteur s'étoit oublié jusqu'à écrire plusieurs choses injurieuses à la personne du Roi. On s'en apperçut assez tard; mais enfin on le fit voir au Roi dans le livre même. Comme on soupçonna que ç'avoit été par l'ordre, ou du moins par le conseil des Lorrains que ce livre avoit été imprimé à Paris, & qu'ils avoient eu dessein de mettre la patience du Roi à l'épreuve, ce Prince ne crut pas devoir souffrir cette insulte. Ainsi il donna ordre d'arrêter Rosieres, & envoya à Toul Nicolas Brulart Conseiller au Parlement pour l'interroger. L'Auteur est mis à la Bastille. Il fut ensuite amené à Paris, & mis à la Bastille: mais on défendit au Parlement de connoître de cette affaire, à la considération du Duc Charles de Lorraine. Ce Prince, averti de ce qui se passoit, par la Reine sa belle-mere, qui lui étoit toute dévoüée, se rendit à Paris pour appaiser le Roi par sa présence, & pour empecher qu'on n'exigeât de Rosieres quelque satisfaction flétrissante pour la maison de Lorraine. Le vingt-sixiéme d'Avril le coupable fut amené de la Bastille au Louvre, où le Conseil se tenoit; & là, devant une grande assemblée de Princes & de Seigneurs, en présence du Duc Charles de Lorraine, du Cardinal de Vaudemont, des Ducs de Guise & de Mayenne, de Jean de la Guesle Président au Parlement, d'Augustin de Thou, & de Jaques de Faye Sieur d'Espesse Avocats du Roi, Rosieres se mit à genoux, & avoüa qu'il avoit inseré dans son livre contre la vérité de l'histoire beaucoup de choses remplies de calomnies, & injurieuses à la majesté du Roi. Il reconnut qu'il méritoit un châtiment rigoureux: que cependant, comme il y avoit eu plus d'imprudence de sa part que de mauvaise intention, il imploroit la miséricorde & la clémence du Roi, & le supplioit de lui pardonner sa faute. Après avoir prononcé ces paroles d'un ton lamentable, de Chiverny Garde des sceaux lui fit une sévére réprimande, & le déclara criminel de léze-Majesté (1). Un moment après, la Reine étant sortie comme d'une machine, pria son fils de vouloir bien à la considération du Duc de Lorraine son allié, avoir pitié du coupable qui avoit avoüé son crime, & lui pardonner, quoiqu'il méritât les plus grands châtimens. Le Roi, ayant fait signe qu'il lui pardonnoit, ordonna au coupable de se lever, & le remit entre les mains du Duc de Lorraine, jusqu'à ce qu'il eût fait sçavoir par le Président de la Guesle & par les Avocats genéraux de Thou & de Faye, quelle étoit sa volonté par rapport au livre de Rosieres. Son châtiment. Il fut arrêté que le livre seroit lacéré [illegible] en

(1) *Chiverny le déclara criminel de léze-Majesté.*] Voilà en 1583. un Archidiacre de Toul déclaré criminel de léze-Majesté. Le nommé *Macton*, successeur de François de Rosiéres en la même dignité, frisa la corde, & fut banni pour crime de faux sceaux. C'est ce que nous apprend Guy Patin dans deux de ses lettres à Charles Spon, du 3. Septembre 1649. & 3. de Mai 1650 où l'on voit aussi que ce Machon étoit curieux en livres, & que même il en avoit récemment fait un, où il s'étoit déclaré grand *Frondeur*. C'est le même duquel, sous le nom de *Machon*, on a imprimé à la suite de la satyre Ménippée, édit. de 1726. un chetif abrégé de l'histoire de Henri III. trouvé apparemment dans quelque bibliothéque en Flandre, où l'auteur s'étoit retiré.

LE DUCHAT.

Henri III. 1585.

en présence de l'auteur ; mais cette fletrissure ne fut exprimée par aucun acte public, de peur qu'une note pareille ne retombât sur l'illustre maison de Lorraine, pour qui le livre avoit été fait (1).

Ecrits injurieux au Roi.

Ce que je vais rapporter, n'est guéres plus digne de la majesté Royale. La licence alloit si loin qu'on imprimoit, & que l'on répandoit tous les jours dans le public quantité de libelles, par lesquels on prétendoit prouver que la maison de Lorraine avoit droit de succeder à la Couronne: & on n'y parloit qu'avec mépris de la maison de Hugue Capet, d'où sont descendus tous les Rois qui ont heureusement regné en France depuis plus de six cens ans. Les Lorrains rejettoient ces libelles sur les Protestans, à dessein, disoient-ils, d'irriter le Roi contre des Princes qui avoient rendu de si grands services à l'Etat & à la Religion (2). Le Roi s'étoit mis en tête de réfuter ces écrits non par des actions, comme il convenoit, mais par des réponses en forme. Il y avoit quatre ans, qu'il avoit chargé de ce soin Pons de Thyard de Bissy, qu'il nomma depuis Evêque de Châlons sur Saone. Ce Prélat, versé dans tous les genres de litterature, excellent Philosophe, & grand Mathématicien, comme ses œuvres le font voir, eut ordre d'établir la véritable origine de Hugue Capet, & de réfuter les chiméres des Lorrains qui font descendre leur famille du Duc Charles, le dernier des Carlovingiens. Il composa un livre dans ce dessein, mais sans y mettre son nom, comme s'il eût appréhendé de se broüiller avec cette famille. Du côté paternel il fait descendre Hugue Capet du fameux Witikind Seigneur Saxon, qui soûtint si long-tems la guerre contre l'Empereur Charlemagne; & de Charlemagne même, du côté maternel. Après quoi il prouve par le témoignage de plusieurs auteurs très-anciens, que Charles, le dernier des Carlovingiens qui mourut en prison à Orleans l'an 991. laissa un fils nommé Othon, qui fut Duc de Lorraine, & qui mourut quatorze ans après sans enfans mâles: qu'après sa mort Henri II. détacha la Lorraine de la Couronne de France, dont elle étoit membre, & qu'il la donna à Godefroi des Ardennes, dont la famille a possédé ce duché jusqu'en l'année 1070. qu'Ida sœur de Godefroi le Bossu, dernier de cette maison, épousa Eustache Comte de Boulogne, & que de ce mariage vint Godefroi de Boüillon, qui fut depuis Roi de Jérusalem: mais que pendant qu'il étoit en Orient, l'Empereur Henri IV. donna la Lorraine à Henri Comte de Limbourg; que Henri V. la donna depuis à Godefroi Comte de Louvain; & qu'ainsi après la mort d'O-

Réponse en forme.

(1) Une scéne si mal concertée, où à la sollicitation de la Reine mere, on n'observa aucune forme judiciaire, ne donna au Roi aucune vraye satisfaction, & ne servit qu'à achever d'aigrir les Lorrains. Ils n'en devinrent même que plus hardis à tout ôser, en voyant que Henri, tout ennemi déclaré qu'il étoit de leur maison, n'employoit que de si foibles armes contre une faction, qui faisoit tous les jours de nouveaux progrès. Ce que je vais rapporter, &c. *MS* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

(2) Cependant il étoit vrai, que c'étoient eux mêmes qui faisoient repandre ces sortes de libelles, dans la vûë d'augmenter leur crédit, non-seulement en France & parmi le peuple, mais encore dans les Cours étrangeres. Le Roi, &c. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1583.

d'Othon, qui est véritablement le dernier des Carlovingiens, la Lorraine a été possédée l'espace d'environ cent ans par quatre différentes familles.

Dangereuse conjoncture.

Voilà le rempart que le Roi opposoit à une maison factieuse, dont la puissance augmentoit de jour en jour. La postérité jugera par ce qui arriva depuis, si une pareille ressource étoit digne d'un grand Roi, & de son Conseil, & si un tel remede étoit bien propre à guérir un si grand mal. Lorsqu'on veut approfondir la cause des incertitudes du Roi, & de sa nonchalance à venger le mépris qu'on faisoit de sa dignité, on est forcé de dire que ce Prince se laissoit gouverner par ses favoris, qu'il entroit dans toutes leurs passions, & qu'il changeoit de conduite & de maximes au gré de ceux qui avoient le plus de crédit à sa Cour. Deux Seigneurs partageoient alors toute sa confiance; mais une jalousie réciproque leur inspiroit des vûës très-opposées; c'étoient Anne de Joyeuse, & Jean-Loüis de Nogaret. Malgré les liaisons de parenté qui étoient entre eux, & le désir qu'avoit le Roi de les voir unis, jamais ce Prince ne put les empêcher de prendre en secret des partis contraires, & de se diviser d'une maniére marquée sur les deux factions qui partageoient alors le Royaume. On crut aisément que de Joyeuse seroit pour les Guises, parce qu'il étoit leur proche parent. Nogaret, qui ne vouloit point paroître entraîné par le crédit de son rival, penchoit pour le Roi de Navarre: & quoique ce parti fût alors le plus foible à cause de la haine que l'ou portoit aux Protestans, les gens sages le regardoient pourtant comme le plus juste & même comme le plus sûr; ce que l'évenement à justifié. Le Prince n'ayant point d'enfant, chacun se tournoit dès-lors vers l'héritier de la Couronne; & les plus raisonnables, quelque éloignés qu'ils fussent des Protestans sur la Religion, se réünissoient avec eux pour s'attacher au Prince légitime, & favorisoient le Roi de Navarre. Ceux qui désiroient du changement dans l'Etat, ou qui réduits à l'indigence ne demandoient qu'à exciter des troubles afin d'en profiter, se déclaroient pour les Guises; cette faction paroissoit beaucoup plus puissante que l'autre, parce que la populace & les villes lui étoient attachées à cause de la Religion, qui servoit pour ainsi dire de manteau aux Guises pour couvrir leur manége.

Au milieu de ces factions, le Prince malheureux étoit dans des allarmes continuelles, & ne sçavoit à quoi se tenir. D'un côté l'ambition des Guises lui donnoit de l'ombrage; de l'autre la Religion du Roi de Navarre lui étoit odieuse: il étoit outre cela fort embarrassé à garder l'égalité entre Joyeuse & Nogaret, non-seulement par rapport à leur fortune, mais encore par rapport à leurs liaisons, & aux partis qu'ils embrassoient. L'esprit chancelant de sa mere lui donnoit encore beaucoup d'affaires. Cette femme, au désespoir de voir son crédit déchû par celui que les favoris prenoient tour à tour sur l'esprit de son fils, mettoit tout en œuvre pour retrouver dans les troubles de l'Etat, ce que la paix lui avoit fait perdre de sa puissance. Voilà le motif du penchant qu'elle avoit pour le Duc de Guise, parce qu'elle espéroit que la guerre civile que ce Duc méditoit, la rendroit arbitre entre son fils & lui, & que les deux partis s'en rapportant à son jugement, elle seroit maîtresse du Royaume. C'étoit dans cette vûë qu'elle justifioit toujours

les

les soupçons que l'on avoit des desseins des Guises; qu'elle appaisoit la juste colére du Roi; & qu'elle rendoit inutiles tous les projets, que les plus fidèles serviteurs de son fils arrêtoient dans le Conseil pour renverser les desseins des factieux.

Pendant ce tems-là de Joyeuse, qui cherchoit à se rendre agréable au même peuple par le zéle qu'il marquoit contre les Protestans, cherchoit aussi tous les moyens possibles d'affermir son crédit. Plein de cette pensée, il crut pouvoir dépoüiller le Maréchal de Montmorenci du gouvernement de Languedoc. Il sonda là-dessus l'esprit du Maréchal: mais ayant reconnu que ce Seigneur n'étoit pas disposé à entrer dans ses sentimens, & que d'un autre côté il avoit un grande confiance au Pape, cet homme entreprenant, qui faisoit revivre ses anciens différends avec un rival, & qui étoit venu à bout d'aigrir l'esprit du Roi contre les Montmorencis, prit cette occasion de faire un voyage à Rome, afin de s'aboucher avec le Pape qu'il vouloit mettre dans ses intérêts. Il ne manqua pas de prétextes pour colorer ce dessein. Il vouloit voir l'Italie, & les Princes de cet Etat; il avoit la dévotion d'aller à Rome. Mais ceux qui pénétroient le plus avant dans les vûës de ce jeune ambitieux, voyoient bien qu'il n'alloit pas en Italie pour le seul plaisir de voyager; mais pour faire voir au Pape & aux Princes d'Italie la grandeur de son crédit. Quoiqu'il eût été d'abord attaché aux Guises, son courage s'étoit pour ainsi dire élevé avec sa fortune: & on ne douta point qu'il ne voulût s'offrir au Pape pour Général de la guerre qu'on avoit dessein de faire un jour aux Protestans, & d'enlever aux Guises cet honneur qu'ils croyoient dû à leur famille; honneur qu'ils se ménageoient avec tant de soin auprès du peuple en France, & auprès du Pape à Rome. Il étoit convenu avec le Roi, à l'instigation de la Reine, qui haïssoit souverainement toute la maison de Montmorenci: qu'il iroit voir le Pape au nom du Roi: qu'il lui parleroit du Maréchal de Montmorenci, comme du principal fauteur de l'hérésie: qu'il le rendroit par ce moyen suspect & odieux au saint Pere & aux Cardinaux; & qu'en lui faisant perdre son crédit à la Cour de Rome, il le priveroit de son plus ferme appui contre la haine que le Roi lui portoit.

Voyage du Duc de Joyeuse en Italie.

De Montmorenci étoit très-attaché à la Religion de ses ancêtres: mais à cause de l'ancienne querelle de sa maison contre les Guises, il avoit quitté la Cour après la mort du Connétable son pere, & de François de Montmorenci son frere aîné, & étoit comme relegué dans son gouvernement de Languedoc. Comme il s'y soûtenoit en partie par le secours du Roi de Navarre, du Prince de Condé & des Protestans, ses ennemis en avoient pris occasion de le rendre suspect au peuple. Se voyant ainsi exposé à la haine publique, & voulant la diminuer autant qu'il lui étoit possible, il avoit pris toutes les précautions imaginables pour empêcher que les terres du Pape ne fussent pillées ou inquiétées par les Protestans. Le Pape & les Cardinaux qui lui avoient une si grande obligation, n'écoutoient point les rapports vrais ou faux qu'on leur faisoit contre lui, & regardoient les services qu'il leur rendoit continuellement, comme une preuve certaine de Catholicité.

Le Duc de Joyeuse, allant en poste en Italie avec un équipage de Roi, fit

HENRI III. 1583.

Son audience du Pape.

fit par-tout sur sa route des dépenses énormes. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, il y fut reçû avec beaucoup de magnificence par le Cardinal d'Est, qui le logea dans son palais avec toute la Noblesse de sa suite. Ce Cardinal le mena peu de tems après à l'audience du Pape qui lui fit beaucoup d'accueil. Après avoir selon la coûtume baisé les pieds de sa Sainteté, toute l'audience se passa de part & d'autre en complimens de civilité & de politesse. Le Duc de Joyeuse en demanda une seconde, où il parla au Pape avec toute la confiance dont il étoit plein quand il entreprit ce voyage. Il assûra S. S. que le Roi & lui avoient une envie extrême d'établir la Religion Catholique dans tout le Royaume; mais que le mal étant invétéré, il n'étoit pas aisé d'exécuter ce qu'ils souhaitoient: qu'ils y trouvoient un grand obstacle dans la dissimulation maligne de certaines gens, qui préférant leurs intérêts particuliers à ce qu'ils devoient à la Religion & à la patrie, favorisoient sous main les hérétiques: que ce mal duroit depuis long-tems: que le Duc de Montmorenci étoit à la tête de ce parti: qu'il y avoit quarante ans que son pere & lui étoient maîtres du Languedoc, le plus grand gouvernement du Royaume; & que depuis ce tems-là l'hérésie s'y étoit fortifiée de jour en jour par leur connivence, & parce que sous prétexte de se fortifier eux-mêmes contre leurs ennemis particuliers, ils avoient cru pouvoir impunément tout faire & tout souffrir: que le Roi en étoit au désespoir: qu'il avoit souvent & depuis long-tems donné des avis là-dessus au Maréchal, plûtôt par considération pour sa famille, que parce qu'il eût lieu d'être content de ses services: mais qu'aujourd'hui le mal étoit parvenu à un tel point, qu'on ne pouvoit plus différer le remede, l'hérésie ayant jetté de si profondes racines en Languedoc, qu'il sembloit que toute l'Allemagne, & Genéve même s'y fussent transplantées; que de-là ce mauvais arbre avoit étendu ses branches dans toutes les autres parties du Royaume: que le Roi n'ignoroit pas les menées de ce Maréchal toujours dissimulé, & toujours disposé à bouleverser le Royaume: qu'il sçavoit les intelligences qu'il entretenoit dans les Cours étrangeres, & sur-tout à Rome, pour donner une bonne opinion de sa piété, en y faisant entendre sans cesse qu'il avoit mis à couvert Avignon & le Comtat Venaissin; mais que ceux à qui il prétendoit en imposer, devoient faire attention que ce n'étoit pas à sa protection, mais aux forces de l'Etat, qu'ils étoient redevables d'un si grand bienfait: que le Roi ayant tant de sujets d'être mécontent de ce Seigneur, cependant par respect pour le saint Siége, il n'avoit voulu prendre aucune résolution à son égard, sans en avoir auparavant fait part à S. S. & sans lui avoir fait connoître que Montmorenci, qui n'étoit d'aucune utilité à la Cour de Rome, devoit être regardé comme l'un des plus grands ennemis du Roi & du Royaume: „ C'est pour cela, ajouta-t-il, que S. M. qui vient de me faire faire un „ mariage très-honorable, & qui a eu la bonté de m'appeller son frere, „ m'a choisi pour venir aux pieds de V. S. afin de l'instruire du véritable état „ des affaires de France, que je connois parfaitement, & afin de prendre „ avec elle des mesures pour mettre en sûreté la Religion Catholique. „

Réponse du Pape

Le Pape lui répondit d'abord avec un visage gai; mais un moment après, il prit un air sévére & composé. Il dit à de Joyeuse qu'il étoit très-obligé au

au Roi des marques d'amitié qu'il lui donnoit, & de l'Ambassade honorable qu'il lui avoit envoyée : il loüa beaucoup la piété du Prince & de son envoyé, & les exhorta à continuer dans des sentimens si favorables à la Religion. Mais venant au Duc de Montmorenci : „ Je crains bien, dit-il, „ que le Roi mon très-cher fils, qui vous a envoyé pour m'instruire à „ fond des affaires de la France, ne soit lui-même un peu étranger dans „ son propre Royaume, & qu'il n'en connoisse pas assez l'état; car ce sont „ les faits qu'il faut croire, & non pas les paroles. Sans entendre le Duc „ de Montmorenci, sans que je m'explique moi-même, vous avoüez „ qu'Avignon & tout le païs qui en dépend, rendent témoignage à la piété de ce Seigneur. Ainsi toutes les calomnies que ses ennemis répandent „ sans cesse autour du Roi qui ne lui rend pas justice, n'auront jamais assez de poids auprès de moi pour l'emporter sur les services que ce Maréchal m'a rendus. Ce qu'on dit de sa dissimulation & de ses liaisons avec „ les Protestans, est plus digne de pitié que de haine; car en effet, n'est-il pas bien triste de voir que ce grand homme, dont le pere vient d'être tué en combattant pour la Religion, & qui est lui-même dans une „ disposition semblable, soit réduit par la malignité opiniâtre de ses ennemis, à implorer le secours de ceux qu'il déteste dans son cœur? car vous „ n'ignorez pas que quand il s'agit de mettre sa vie en sûreté, tous les „ moyens deviennent honnêtes, & par conséquent légitimes. Il seroit à „ souhaiter, que tous les gens de bien voulussent intercéder pour lui auprès du Roi, & le conjurer de lui rendre ses bonnes graces; au lieu de „ forcer un si brave homme, en refusant toujours de l'écouter, à se jetter entre les bras des ennemis de Dieu & du Roi, pour mettre sa dignité & sa vie à couvert. Mais vous, qui êtes son parent de si près, & „ dont le pere est redevable au sien des honneurs dont il est revêtu par le „ Roi, ne devriez-vous pas donner l'exemple aux autres? c'est à quoi je „ vous exhorte par l'amitié paternelle que j'ai pour vous : l'honneur & la „ conscience vous y obligent; en effet, si vous voulez mettre en repos „ votre conscience du côté de Dieu, & maintenir votre réputation du côté des hommes, il est important qu'on ne puisse pas dire que vous avez „ insulté aux malheurs d'une famille que tout le monde sçait avoir rendu „ de très-grands services à la vôtre, & à vous en particulier. Pour ce „ qui me regarde, & je puis dire la même chose du sacré collége, nous „ n'oublierons jamais les plaisirs qu'il nous a faits, & jamais on ne nous accusera d'ingratitude à son égard ; & si nous ne nous acquittons pas envers lui, du moins nous n'oublierons pas ce que nous lui devons. „

Réponse du Pape au discours du Duc.

Cette réponse, à laquelle le Duc de Joyeuse ne s'attendoit pas, lui ferma absolument la bouche. Il sentit qu'il étoit à Rome, & qu'il ne se trouvoit plus dans cette Cour, où sa puissance n'avoit presque pas de bornes; qu'à Rome, où l'on examine les choses avec la prudence la plus rafinée, les affaires se discutent bien autrement qu'elles ne se traitent à la Cour de France : ainsi honteux & confus, il ne songea plus à parler au Pape des mesures qu'il falloit prendre pour la guerre contre les Réformés, dans laquelle il vouloit avoir le principal commandement, & il tomba dans un chagrin, qui lui causa

 une

HENRI III. 1583. une longue & fâcheuse maladie. Montmorenci avoit fait avertir le Pape par ses amis du dessein du Duc de Joyeuse, & il lui avoit fait donner avis que ce jeune Seigneur avoit pour but de se rendre maître du Comtat d'Avignon, s'il pouvoit obtenir le gouvernement de Languedoc; & de se faire ensuite donner le Comtat par le Roi à titre de principauté: que le Roi donneroit en échange au Pape le marquisat de Saluces: que si le Pape refusoit cet échange, on renouvelleroit l'ancienne dispute sur le Comtat Venaissin, & qu'on soûtiendroit à S. S. que ce n'étoit qu'un engagement; qu'ainsi le Roi étoit en droit d'y rentrer, & qu'il le vouloit. Voilà ce qui porta le Pape à faire au Duc de Joyeuse une réponse pleine d'aigreur & de reproches.

Eloge de Louis de Montjosieu. De Joyeuse avoit mené à Rome Loüis de Montjosieu très-sçavant antiquaire, qui, tout étranger qu'il étoit dans cette ville autrefois capitale du monde, contribua beaucoup dans le peu de tems qu'il y resta à en éclaircir diverses antiquités. Car dans les cinq livres qu'il dédia à Sixte V. sur les Obelisques, le Janus à deux visages, le Septizone, le Panthéon, la symmétrie des temples, les Caryatides, sur lesquelles ce sçavant François donna des leçons aux Italiens, il a fait de sçavantes dissertations sur la sculpture des anciens, sur leur gravûre, & en particulier sur celle des pierres précieuses, sur la peinture, sur la place de Rome, & sur d'autres endroits de la ville: & non-seulement il dit des choses dont personne n'avoit parlé avant lui; mais il releve quantité d'erreurs des écrivains modernes. Lorsqu'il fut de retour en France, il écrivit fort au long sur la méchanique; mais pendant qu'il employoit ainsi ses talens pour l'utilité publique, comme on l'en avoit prié, il dérangea fort ses propres affaires, en se chargeant du soin ruineux de purger Paris des bouës & des saletés dont il étoit rempli. Il fit encore pire: il se maria; & l'indigne femme qu'il prit, fut cause de la mort de ce sçavant homme qui méritoit de vivre plus long-tems. Quoique sa vie n'ait pas été longue, il a fait beaucoup d'Ouvrages, mais il en auroit bien plus fait, si sa fortune eût répondu à la douceur de ses mœurs & au caractére de son esprit, qui avoit reçû de la nature les dispositions les plus heureuses pour tous les beaux arts.

Le Duc de Joyeuse alla de Rome à Venise, & fut reçû avec autant de magnificence, que s'il eût été le frere du Roi; car c'est ainsi qu'il étoit traité dans les lettres qu'il en recevoit. On lui donna avec de grandes solemnités le titre de Patrice. Il reçut les mêmes honneurs à Florence, à Ferrare, à Mantouë & en Savoye; & enfin il revint en France languissant & attaqué de la maladie dont j'ai parlé. Cette langueur, ou peut-être l'absence, qui est toujours dangereuse pour nos courtisans, fut cause que ce favori, qui vouloit dépoüiller les autres, pensa perdre lui-meme le crédit qu'il avoit auprès du Roi; & Nogaret ne manqua pas l'occasion de décrier l'ambition de son rival, si opposée à la vie tranquille que le Roi désiroit de mener: tant il est vrai que la puissance qui n'est pas fondée sur le mérite, & qui n'est appuyée que sur un crédit aussi changeant que le vent, est sujette à bien des revers. Mais après avoir été quelque tems éloigné de la Cour à cause de sa maladie, il revint peu à peu dans la place qu'il avoit quittée; & ce fut

fut Nogaret lui-même qui travailla à l'y faire revenir; car connoissant le peu de fond qu'on pouvoit faire sur l'esprit du Prince, & content d'avoir donné un échec au crédit exorbitant du Duc de Joyeuse; il travailla à le réconcilier avec le Prince, de peur qu'un autre plus puissant ne prît sa place.

Le Duc de Joyeuse avoit pensé, il y avoit déja quelque tems, au gouvernement de Normandie, qui à cause de son étenduë avoit été partagé à la mort du Duc de Boüillon entre quatre Lieutenans de Roi. Il avoit dessein de réünir en sa personne ces quatre portions: mais l'espérance du gouvernement de Languedoc lui avoit fait abandonner cette vûë, dans la crainte qu'il ne parût pousser son ambition plus loin que l'égalité, que le Roi vouloit garder entre ses deux favoris, ne le permettoit; car n'y ayant point alors de grands gouvernemens, Nogaret n'en avoit obtenu que de petits, comme celui de Boulogne & celui de Mets. Le premier lui fut remis par Antoine d'Estrées, à qui l'on donna à la place celui de la Fere en Vermandois; le second lui fut cédé par Nicolas d'Angennes Seigneur de Rambouillet, qui eut en récompense la charge de Capitaine des cent Gentilshommes de la maison du Roi: mais de Joyeuse n'espérant plus rien du Languedoc, reprit son ancien dessein, & acheta fort cher de tous les Gouverneurs particuliers de Normandie, leur consentement à ce que toutes les portions fussent réünies en un seul gouvernement qu'il auroit, comme l'avoit eu le Duc de Boüillon, & à condition qu'ils ne seroient plus que ses Lieutenans. Ensuite il racheta de ces Lieutenans, & de tous les Gouverneurs des places fortifiées les gouvernemens qu'ils avoient, afin de les faire donner à ses créatures. Ainsi le gouvernement du païs de Caux fut remis par Jean de Moüy Sieur de la Meilleraye, & donné à Aimar de Chastes Commandeur de Malthe, homme d'une grande valeur, & d'une fidélité éprouvée, avec les châteaux de Dieppe & d'Arques; le Havre de Grace qui est le principal port du païs de Caux, où commandoit Corboran de Cardillac de Sarlabous, fut donné à André de Brancas de Villars, allié de Joyeuse aussi bien que de Chastes; François D'O avoit le gouvernement de Coûtances qu'il avoit acheté du Maréchal de Matignon, & il y étoit relégué depuis quelques années. Le Duc de Joyeuse, voulant tirer de lui ce gouvernement, avec celui du château de Caen, fut obligé non-seulement de lui payer une somme considérable, mais encore de lui faire rendre la surintendance des finances, pour le malheur de l'Etat, déja épuisé par les profusions des favoris. De Joyeuse donna ce gouvernement & ce château le plus fort de la province à Gaspard Pelet de la Verune. Il n'y avoit plus que le gouvernement de Roüen, qui étoit entre les mains de Tanneguy le Veneur Sieur de Carrouges; mais comme le Parlement, qui est dans cette ville, diminuoit beaucoup l'autorité du Gouverneur quelque aimé qu'il fût du peuple, de Joyeuse ne s'en soucia pas, & consentit de lui-même que Carrouges restât en place.

Le Duc de Joyeuse a le gouvernement de Normandie.

Le Duc d'Anjou frere du Roi, avoit alors pour appanage Alençon en basse Normandie, qui fait un quart de la province; & non-seulement il

Henri III. 1583. avoit détaché cette portion du gouvernement général, mais il y avoit établi une jurisdiction particuliére, dont les appellations ne ressortissoient pas au Parlement de Roüen, mais à celui de Paris: ainsi de Joyeuse n'y toucha pas pour lors.

C'est avec bien de la douleur, & à la honte du nom François, que je me vois obligé de découvrir ces playes honteuses de la France, sous un Prince bon dans le fond, mais qui se laissoit gouverner, & qui suivoit bien plus les passions des autres dans tout ce qu'il faisoit, que ses propres inclinations: je ne le fais que pour mettre sous les yeux les véritables causes de l'avilissement de la majesté Royale parmi les François, qui avoient toujours eu tant de respect pour leurs Princes; je ne le fais dis-je, que pour montrer les véritables sources des factions qui déchirerent le Royaume. Comme la vertu restoit sans recompense; que tout se vendoit dans l'Etat sous l'autorité même du Roi; & que le Souverain étoit tout à la fois & méprisé & haï, la fidélité des peuples commença à s'affoiblir, & bien-tôt elle fut entiérement corrompuë par ce trafic infâme de magistrature & de gouvernement: dès que les liens de la fidélité Françoise, si renommée parmi les étrangers, furent une fois rompus, la porte se trouva ouverte aux factions qui affligerent depuis le Royaume, & le mirent presque en piéces, aussi-tôt que les esprits des peuples eurent été fascinés par le spécieux prétexte de la Religion.

Le Roi, voulant adoucir la haine que la levée des impôts lui attiroit, & s'imaginant avoir gagné le peuple par des déhors affectés de piété, voulut aussi faire croire qu'il songeoit à le soulager, & à lui rendre justice sur ses griefs. S'étant donc fait représenter la liste des Conseillers d'Etat, il nomma pour chaque département deux commissaires, l'un du Clergé, & l'autre de la Noblesse. Il envoya dans le Lyonnois, le Dauphiné & la Provence Philippe du Bec Evêque de Nantes, avec le Chevalier Loüis Chasteigner Sieur d'Abein, également illustre par sa noblesse, par son érudition, & par son Ambassade de Rome, dont il étoit revenu depuis peu. Pierre de Villars Archevêque de Vienne fut envoyé dans la Guyenne & dans le Languedoc, avec Jean d'Angennes de Poigny. Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon eut ordre de se rendre en Normandie & en Bretagne, avec Michel de Seure Chevalier de Malthe; & l'on en envoya encore d'autres en divers autres endroits. Ces Commissaires commençoient leurs harangues par loüer la bonté du Roi pour ses peuples: mais après avoir gagné leur bienveillance par ce préambule si bien préparé, ils renversoient ensuite ces sentimens & toutes leurs prétentions d'un seul mot, en exposant les besoins du Royaume, & en demandant au nom du Roi de nouvelles contributions pour y subvenir; mauvais orateurs, & aussi mauvais conseillers, qui, pour faire leur cour au Roi, avoient la lâcheté de lui obéïr en des choses qui lui attiroient la haine & les malédictions des peuples.

Commissaires envoyés dans les provinces.

Lorsqu'ils furent de retour, le Roi indiqua une assemblée à Saint-Germain, où il manda les Princes, les Grands du Royaume, les Conseillers d'Etat, & quelques députés choisis de la cour de Parlement. On entendit

Assemblée de S. Germain.

dit les commissaires dans cette assemblée ; & sur le rapport qu'ils firent, on dressa un théâtre qui représentoit les Etats généraux. Après que l'action fut commencée, on distribua tous les députés en certaines classes, à la tête desquelles on mit les Princes du sang. Ces députés devoient répondre sur certains articles qui concernoient le Clergé, la Noblesse, la justice, les Magistrats, le gouvernement civil, & les finances : leurs décisions après le décret des Etats devoient avoir force de loi ; mais ils devoient les donner au Roi par écrit. On employa à ces délibérations le mois de Novembre & celui de Décembre jusqu'à la fin de l'année. On regarda comme une chose de mauvais augure qu'on y eût proposé & renouvellé plusieurs articles sur la loi de majesté ; car dans un Etat bien réglé ces articles s'observent parfaitement, sans qu'on les publie, ni qu'on les apprenne. On y parla aussi des droits du Roi, ou abolis, ou méprisés, & entre autres de celui-ci : „ Que le Roi & ses Officiers, faisant les fonctions de leurs charges, ne peuvent être à cet égard ni interdits ni excommuniés, & que le Roi a droit d'empêcher que des bulles de cette nature données, ou contre les Evêques ou contre les Magistrats des cours souveraines, soient exécutées dans le Royaume. „ Les Prélats répondirent qu'ils avoient là-dessus quelques scrupules, & s'excuserent d'opiner sur cette matiére ; ce qui fut regardé comme une preuve indubitable que la conjuration contre le Roi étoit déja formée. Ce Prince le sentit sans prendre aucune précaution à cet égard ; & il dissimula le mal, au lieu d'y apporter remede.

Quelque tems auparavant (1), c'est-à dire le 21. de Janvier, le Roi avoit eu un songe qui mérite d'être rapporté. Il rêva qu'il étoit déchiré par des lions ; ce qu'il interpréta des lions qu'il nourrissoit dans une place au-dessous du Louvre, comme font assez souvent les Rois : aussi-tôt il les fit tuer à coups d'arquebuses par les soldats qui étoient au corps-de-garde ; mais sans rien dire du rêve qui y avoit donné lieu. On fut surpris de cette exécution ; & des gens qui en ignoroient la cause, l'ayant apprise depuis par des personnes en place qui leur découvrirent ce secret, ils l'interpréterent d'une maniére bien différente, mais peut-être plus véritable. Ils disoient que le Roi n'avoit rien à craindre de ces lions qu'il tenoit enfermés dans des loges, mais qu'il devoit se mettre à couvert des Chefs (2) d'une faction puissante, qui selon l'opinion commune sembloient destinés à le déchirer, & à mettre son Royaume en piéces. Il arriva encore une autre chose qui devoit lui faire connoître, que la conjuration étoit prête à éclater ; cependant soit aveuglement, soit nonchalance, il n'y fit aucune attention. Jean de la Guesle (3), Président au Parlement, fit une harangue

Discours

(1) On croit qu'il faut corriger le texte, & mettre : Peu de tems après.

(2) Des Lorrains, chefs &c. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*.

(3) Jean de la Guesle n'étant encore que Procureur général, avoit employé son loisir à travailler, avec beaucoup de soin, un discours sur la nécessité & les moyens de réformer l'ordre judiciaire dans le Royaume. C'étoit un meuble de porte-feuille, dont il se promettoit bien de faire usage, résolu de prononcer ce discours devant le Roi, dès que l'occasion s'en présenteroit. Depuis la Guesle avoit été fait Président à la sollicitation de la Reine mere, qui s'étoit toujours fort intéressée à sa fortune ; &

HENRI III. 1583.

du Président de la Guesle.

rangue dans cette assemblée, où il parla de rétablir l'ordre judiciaire: lorsqu'il fut sur l'article qui regarde l'impunité des crimes, il s'étendit beaucoup sur la chasse de Saint Romain de Roüen, & parla avec force contre cet usage détestable. Le Cardinal de Bourbon, qui étoit présent, & qui avoit déja pris quelque engagement avec les ligueurs, entra en fureur, & se jetta aux genoux du Roi avec autant d'empressement, que s'il se fût agi de sa dignité, de ses biens, & de son salut éternel: en cet état il supplia humblement S. M. d'obliger la Guesle à lui faire satisfaction & à l'Eglise de Roüen, sur l'outrage sensible qu'il venoit de leur faire. Le Roi, un peu ému de cette scéne qui tenoit du tragique, se contenta pour l'heure de lui dire de se relever & de demeurer tranquille.

Chasse de S. Romain.

Mais puisque j'ai eu occasion de parler de la fameuse chasse (1) de Saint Romain, je crois qu'il ne sera pas hors de propos de m'étendre un peu sur cet article (2). On dit que ce saint Archevêque de Roüen vivoit sous Dagobert qui regnoit en France vers l'an 632. de Jesus-Christ, & qu'il étoit Chancelier du Roi. On raconte qu'une bête féroce d'une figure extraordinaire parut en ce tems-là, & ravagea tout le païs: qu'il y eut beaucoup de gens qui tenterent de la combattre; mais toujours avec un succès malheureux: que Saint Romain, s'assûrant sur le secours de Dieu, & sur son innocence, s'approcha de ce monstre; l'enchanta par des hymnes sacrées; & que lui ayant jetté son étole au cou, il l'arrêta sans qu'il lui fît aucun mal (3): qu'il le donna ensuite à un criminel qu'il ve-

& pour ne pas perdre la peine que lui avoit coûté son discours, il avoit obtenu par le moyen de cette Princesse un ordre de se trouver à cette assemblée. Le Président Barnabé Brisson y avoit aussi été appellé. C'étoit un homme d'une érudition profonde, qui n'avoit pas cru devoir se donner la même peine de composer un discours travaillé. Il trouvoit dans son propre fonds & dans sa présence d'esprit, une ressource toujours sûre pour parler à propos sur toutes les matiéres que l'on pouvoit proposer; au lieu qu'après avoir prononcé son discours, la Guesle resta presque toujours muet à toutes les autres questions, qui furent alors agitées. Aussi disoit-on communément après cette assemblée, que l'éloquence de la Guesle étoit une fontaine artificielle, qui ne couloit que par ressorts, & que celle de Brisson au contraire étoit une source naturelle, qui ne tarissoit jamais. Or dans ce discours de la Guesle, lorsqu'il fut sur l'article, &c. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(1) Chasse fabuleuse. *MS.* de Mrs de *Sainte-Marthe*.

(2) Je l'appelle fabuleuse, parce qu'il n'en est fait mention dans aucun des anciens Martyrologes, ni dans aucune vie des Saints, qui soit venuë à ma connoissance. En effet, si vous exceptez le martyr Romain, dont parlent Eusebe, S. Jean Chrisostôme, & Aurele Prudence, & un autre Romain Prêtre de Bourdeaux, loüé par notre historien Gregoire de Tours; on ne trouve dans toute l'antiquité aucun autre qui ait porté le nom de Romain. On dit, &c. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*.

(3) Cependant comme ce saint Prélat se faisoit scrupule de soüiller ses mains du sang de cet animal, il fallut, ajoute-t-on, chercher quelqu'un, qui fût assez hardi pour approcher de la bête, & pour la tuer. La peur avoit glacé le cœur de tous les habitans du païs, & personne ne vouloit prêter ses mains à un ministére si dangereux, lorsqu'on s'avisa de se servir pour cela d'un criminel. On en tira un de la prison; & ce malheureux qui étoit condamné à la mort, regardant l'épreuve à laquelle on l'exposoit, comme un supplice beaucoup plus doux que celui qu'il devoit souffrir, accepta la commission sans balancer. Il se jetta sur le monstre, le terrassa, & le tua en présence de l'Archevêque, sans en avoir été lui-même offensé. C'est de-là dit-on, &c. *MS.* de Mrs. de *Sainte-Marthe*.

venoit de tirer de prison, & qu'il lui ordonna de mener cette bête à Roüen. C'est de-là, dit-on, qu'est venue la coûtume de faire sortir tous les ans des prisons le jour de l'Ascension, un criminel qui ait mérité la mort, pour renouveller la mémoire de cette action de Saint Romain. Ce criminel, dont le choix appartient au chapitre de la cathédrale, porte la chasse de S. Romain en procession par toute la ville; après quoi il est renvoyé avec sa grace. Aucun auteur ancien n'a parlé d'un si grand miracle, quoique les historiens du tems en rapportent beaucoup d'autres: car celui qui a compilé l'histoire de Gregoire de Tours, soit que ce soit Fredegaire, ou un certain Itace, n'en dit pas un mot, & Aimoin, qui parle fort au long de la piété de Dagobert dans son quatriéme livre, & qui dit que tous les Evéques de Bourgogne & de Normandie l'assisterent à la mort, ne fait aucune mention de Saint Romain, ni dans cet endroit, ni dans les livres précédens. J'ai entre mes mains un fragment d'un ancien martyrologe qui paroît avoir été écrit il y a quatre cens ans, & qui a été apporté d'Angleterre (1). L'on y trouve la vie de Saint Romain Archevêque de Roüen, qui vécut en odeur de sainteté vers l'an 560. de Jesus-Christ sous Lothaire, ou plûtôt Clothaire Roi de Soissons; car c'est ainsi qu'il est appellé dans nos annales, & qui étoit fils de Louis, ou de Clovis, & de Clothilde. On y lit que les habitans de Roüen & de toute la province étant partagés sur le choix d'un Archevêque, Romain ordonna un jeûne & des priéres pour demander à Dieu de faire cesser la division, & qu'il fut choisi lui-même par toute l'assemblée. On ajoûte que le Roi ayant approuvé le choix, & lui ayant mis le bâton pastoral en main, il fut confirmé dans cette dignité. Le premier miracle, ou la premiére action de piété que cet auteur raconte de ce Saint, c'est que tout le païs des environs étant tourmenté par les esprits impurs, qui étoient répandus autour d'un petit temple consacré depuis long-tems à Venus, Saint Romain en délivra le païs, en faisant jetter à bas ce temple. Il délivra aussi les habitans par ses priéres d'une inondation dangereuse, qui arrivoit très-souvent, & qui montoit jusqu'au haut des murs de la ville. Enfin il abolit en plusieurs autres endroits du diocése le culte impie des faux Dieux, renversa les temples de Mercure, de Jupiter & d'Apollon, & en éleva de nouveaux qu'il consacra à Jesus-Christ; mais dans toute cette histoire, qui n'est pas trop mal écrite, il n'est pas dit un mot du conte de cette béte formidable, nommée communément *le Dragon de Saint Romain*. D'autres écrivains, qui se croyent mieux instruits, nous produisent un autre Romain bien plus nouveau que celui qui fut Chancelier de Clothaire ou de Dagobert; & ils prétendent que c'est celui dont la chasse est aujourd'hui en si grande vénération à Roüen. Ils le mettent sous Charles le Simple, & ils disent que ce fut lui qui baptisa Rollo premier Duc de Normandie; malgré la foi de nos annales, qui appellent cet Evêque *Francon*: ils rapportent ce fait à l'année 912. mais on n'en trouve pas un mot dans les auteurs contemporains qui nous restent. Par-là s'évanoüissent

(1) De Bretagne, selon l'interprétation de l'*Editeur Anglois*.

HENRI III. 1583.

sent le miracle, le motif, & le privilége de la délivrance du prisonnier. Cependant Charles VIII. qui aimoit les Normans, a confirmé ce privilége par des lettres datées d'Alençon au Perche; mais je n'en trouve rien dans toute notre histoire avant le tems de ce Prince. Il fut encore confirmé depuis par Loüis XII. avec mention de l'ancienne histoire, telle que je l'ai rapportée. Dans ces lettres de confirmation, on excepte les criminels de léze-Majesté, les faux monnoyeurs & quelques autres. Depuis ce tems-là, cet usage a été toléré par le Parlement, qui a cru pouvoir donner quelque chose à la Religion de la ville, & à l'opinion du peuple. Les factions ayant ensuite déchiré le Royaume, & sur-tout dans ces derniers tems, on a fait servir ce Privilége à une impunité détestable & sans borne; & ce qui n'avoit été accordé qu'aux gens nés dans la province ou dépendans de sa jurisdiction, a été étendu à tous les criminels & à tous les malfaiteurs du Royaume, à tous ceux même qui, sans se constituer prisonniers, avoient été nommés par un criminel; en un mot à tous les crimes les plus abominables : de sorte que tout ce qu'il y avoit de scélerats, qui désespéroient d'obtenir leur grace de la clémence du Roi, couroient en foule à cet asile, & recherchoient la faveur du Cardinal de Bourbon pour y être reçûs. Ce Cardinal, que les factieux commençoient à flatter de l'espérance de la Couronne, n'accordoit cette grace qu'à leur recommandation. Par ce moyen, ces scélerats déja chargés de crimes, ne faisoient aucune difficulté de s'engager à en commettre de nouveaux, & s'enrôloient sans peine dans la conspiration formée contre le Roi, & contre l'État. Le Parlement de la province voyoit cet abus avec douleur; il en avoit souvent porté ses plaintes au Roi, & l'avoit supplié instamment d'arrêter de bonne heure cette impunité, qui croissoit de jour en jour. Le Parlement de Paris, fâché de voir ce mal s'étendre dans son voisinage, avoit fait des remontrances là-dessus; & c'est à cette occasion que la Guesle, qui ne songeoit à rien moins qu'à choquer le Cardinal de Bourbon, parla à l'assemblée de Saint-Germain de la chasse de Roüen. Ce Cardinal en fut très-piqué, non-seulement à cause de l'injure qu'il prétendoit lui être faite à lui-même; mais parce qu'on lui ôtoit par-là, disoit-il, le moyen de ramener au droit chemin, des misérables qui se perdoient, & qu'on l'empêchoit de les enrôler dans la sainte union. C'étoient les factieux du Clergé qui lui avoient suggeré ce tour qu'il donnoit à ses plaintes.

Dispute de presséance entre Charles de Bourbon & le Cardinal de Guise.

Ce vieillard imprudent ne fut pas si vif sur une injure réelle qui fut faite à son nom & à sa maison, parce que l'intérêt de la faction où il étoit entré, l'avoit indisposé contre sa famille; car il souffrit, sans rien dire, que le Cardinal de Guise, qui étoit à l'assemblée, disputât la presséance à son neveu Charles de Bourbon, que l'on destinoit à l'Église: & non-seulement il le souffrit, mais il trouva mauvais que son neveu, qui n'étoit point engagé dans les Ordres, disputât la premiére place à un Cardinal Prêtre; & il n'eut aucun égard à la dignité du sang Royal, qui, selon les loix du Royaume, doit toujours avoir le pas sur tout ce qui n'en est point, même sur le Clergé. En effet le Roi décida la querelle suivant les loix du Royaume, & ordonna que le Cardinal de Guise, & tous les autres Pré-

Prélats n'auroient séance qu'après Charles de Bourbon, s'ils vouloient demeurer dans l'assemblée. Le Cardinal de Guise fut très-piqué de cette décision ; & comme il étoit fier & hautain, il ne se trouva plus à l'assemblée. Plusieurs Prélats ne laisserent pas de continuer à y assister, & de se conformer à la décision du Roi ; le Cardinal en marqua son indignation par ce mot orgueilleux : Il y a des hommes qui honorent la pourpre, & d'autres qui en sont honorés.

HENRI III. 1583.

(1) Peu de tems après, on fit encore une insulte au Roi & à la famille Royale dans une affaire assez semblable. Pendant que l'assemblée duroit encore, le Pape fit des Cardinaux, & nomma entre autres ce même Charles de Bourbon dont on vient de parler, avec François de Joyeuse, qui étoit Prêtre, & Archevêque de Narbonne. Charles de Bourbon prit le nom de Cardinal de Vendôme pendant la vie du vieux Cardinal son oncle. Pour faire honneur à cette dignité, la coûtume est que le Pape envoye la barrette en France, & que le nouveau Cardinal la reçoive de la main du Roi ; ce qui se fait ordinairement en grande cérémonie. De Joyeuse qui sçavoit qu'à Rome les Cardinaux Prêtres avoient le pas sur ceux qui n'étoient point dans les Ordres, prétendoit l'avoir aussi en France sur Charles de Bourbon : il le demanda, comptant sur le crédit de son frere, & poussé d'ailleurs par les Guises, qui ne perdoient aucune occasion d'abaisser le sang Royal. On ne doute pas même que le Roi n'eût décidé en sa faveur, si cette affaire ne fût pas arrivée dans un tems où son amitié pour de Joyeuse son favori, étoit un peu refroidie ; & ce Prince inconstant, qui avoit suivi les loix du Royaume au sujet du Cardinal de Guise, y auroit apparemment donné atteinte en faveur du Cardinal de Joyeuse. Mais d'Epernon (2), qui cherchoit à mortifier son rival, & qui cachoit sa jalousie secrette sous le prétexte spécieux de zéle pour l'honneur du sang Royal, fit en sorte que le Cardinal de Vendôme eut le pas sur de Joyeuse.

Autre dispute entre Charles de Bourbon & le Cardinal de Joyeuse.

Cette même année le Cardinal de Guise tint au mois de Mai un synode provincial à Rheims. Les Evêques de Soissons, de Laon, de Beauvais, de Châlons, de Noyon, & d'Amiens s'y trouverent. Celui de Senlis n'ayant pû s'y rendre, son grand Vicaire y assista. On n'y fait aucune mention de celui de Boulogne qui a succédé à l'ancien Evêque de Téroüenne, ni de ceux de Tournai & de Cambrai, qui étoient autrefois Suffragans de Rheims ; mais qui en ont été détachés par le nouvel établissement des evêchés des Païs-bas, fait par Paul IV. & approuvé par le Cardinal de Lorraine, alors Archevêque de Rheims. Ce fut sous le regne de François II. que ce Prélat, qui étoit en quelque sorte le maître du Royaume, souscrivit à ce réglement par une dissimulation très-préjudiciable à la France.

Synodes provinciaux.

Dans le même mois il se tint un autre synode à Tours, qui fut achevé à An-

(1) Ce qui suit ici jusqu'au paragraphe suivant : Cette même année, &c. manque dans les éditions *in fol.* & 12. des *Druarts*.

(2) C'est celui qu'on a appellé jusqu'ici Nogaret.

HENRI III. 1583. Angers au mois de Septembre par Simon de Mailly, Métropolitain de la province, aussi illustre par sa rare érudition, que par sa naissance. Les Evêques d'Angers, de Nantes, de St. Pol de Léon, de Saint-Brieu, de Rennes, de Cornoüaille (1), de Dol, & de Vannes s'y trouverent: ceux de Saint-Malo & du Mans y envoyerent leurs grands Vicaires; & comme l'evéché de Treguier étoit vacant, le chapitre y députa. Les décrets de ces deux synodes furent confirmés par le Pape, & publiés par l'autorité du Roi.

Grands Jours à Troyes. On indiqua aussi des Grands Jours. Les lettres en furent expédiées & enrégistrées au Parlement le treiziéme d'Août. On les tint d'abord à Troyes en Champagne: ce fut Bernard Prevôt Sieur de Morsan qui y présida. On y fit des exemples pleins de sévérité contre la Noblesse qui pilloit le païs impunément.

Le Baron de Viteaux tué en duel par d'Alegre. Le septiéme de ce même mois, Ives d'Alégre fils d'Antoine Sieur de Millaud, qui avoit été tué dix ans auparavant par Guillaume du Prat, Baron de Viteaux, appella en duel le meurtrier de son pere, & le tua le jour même qu'Anne d'Alégre, cousine germaine d'Ives, & fille de Christophle d'Alégre & d'Antoinette de Viteaux sœur de Guillaume, épousa Guy, Comte de Laval, dix-neuviéme du nom (2), qui revenoit des Païs-bas.

Mort d'Antoinette de Bourbon. Vers ce même tems, Antoinette de Bourbon (3), âgée de quatre-vingt-huit ans, mourut à Joinville le vingtiéme de Janvier. Cette vertueuse Princesse avoit eu un grand nombre d'enfans de Claude de Guise, qui étoit mort il y avoit trente-trois ans. Ces enfans étoient tous braves & bien faits, & devoient faire le bonheur, ou du moins l'ornement de la France, si notre nonchalance, ou, si l'on veut, la fortune du Royaume qui panchoit vers sa ruine, ne les eût précipités, eux & leur postérité, dans les malheurs généraux qui affligerent cet Etat.

De Birague, Cardinal & Chancelier. Le Cardinal de Birague Chancelier de France, né d'une famille illustre dans le Milanois, mourut à la fin de cette année. Ses ancêtres avoient toujours été attachés à la France dans nos guerres d'Italie. A leur exemple il servit très-fidélement nos Rois jusqu'à la fin de sa vie, qui fut très-longue. Il eut d'abord la place de Conseiller au Parlement de Paris; & ce fut-là comme le premier degré de son élevation aux grandes dignités du Royaume, aux Ambassades, & même aux emplois militaires, qu'il parut toujours préférer à ceux de la robe. Lorsqu'on eut rendu le Piémont au Duc de Savoye, on lui donna le gouvernement du Lyonnois, & depuis il fut élevé au faîte des honneurs, c'est-à-dire, à la dignité de Chancelier. C'étoit un homme généreux, prudent, libéral, & plein de candeur. Mais comme il étoit étranger, il connoissoit peu nos loix: & c'est ce qui le fit regarder comme peu digne de la place qu'il occupoit; quoique d'ailleurs, à ne considérer que sa fidélité, sa prudence, & son expérien- ce,

(1) C'est aujourd'hui Quimper.

(2) Fils de François Coligny d'Andelot, dont nous avons tant de fois parlé. MS. de Mrs. de *Sainte-Marthe*.

(3) Fille de François de Bourbon Comte de Vendôme, bisayeul de Henri IV.

ne, il n'y eut point de dignité qu'il ne pût remplir dignement. Il mourut à Paris le six de Décembre, âgé de soixante & seize ans. On l'enterra avec grande cérémonie dans l'Eglise de Sainte Catherine qu'il avoit bâtie avec beaucoup de magnificence, à dessein d'y avoir sa sépulture. Il y avoit même élevé un monument à Valence Balbiani sa femme. Le Parlement en corps assista à sa pompe funébre. Philippe Hurault Comte de Chiverny fut mis à sa place: il étoit en quelque sorte son successeur désigné; car cinq ans auparavant, de Birague qui étoit cassé de vieillesse, ayant démandé qu'on le déchargeât des sceaux, qui exigeoient beaucoup de soin, on les avoit donnés au Comte de Chiverny.

HENRI III. 1583.

Je viens aux Sçavans. La république Chrétienne fit une grande perte à la mort de Jean Maldonado Jésuite (1), né d'une famille noble d'Andalousie, qui dès l'enfance avoit été très-bien instruit dans toute sorte de littérature. Il joignit à une grande étude de la Philosophie & de la Théologie, beaucoup de piété, une admirable candeur de mœurs, & un jugement exact. Il professa pendant dix ans avec réputation au collége de Clermont, où l'on peut dire qu'il avoit pour auditeurs tous les Ordres de l'Etat: j'ai assisté moi-même dans mon enfance aux leçons qu'il donnoit. On croit que son mérite seul fut cause que sa Société, qui étoit très-odieuse à l'Université, & déja fort suspecte aux plus clairvoyans, fut long-tems tolérée par le Parlement, devant qui le procès de l'Université contre elle étoit encore pendant. Mais quand les affaires de sa Société furent bien établies à Paris, par la réputation que la vaste érudition de ce Jésuite seul lui avoit acquise, le Pape Grégoire XIII. le fit venir à Rome. Ce fut-là que cet homme laborieux, très-appliqué à perfectionner ses Ouvrages, tomba dans une maladie causée par ses veilles excessives, & qui l'emporta enfin le six de Janvier, dans sa cinquante-septiéme année. Il ne fit rien imprimer tant qu'il vécut; mais après sa mort, un autre sçavant Jésuite, nommé Clément du Puy, publia à Pont-à-Mousson ses commentaires, remplis d'érudition, sur les quatre Evangélistes: & l'on ne doute pas que, si l'édition en eût été faite de son vivant, l'Ouvrage ne fût encore plus achevé. Cependant, si nous pouvions avoir quelque jour ce qu'il a fait sur les Actes & sur les Epîtres des Apôtres, on peut dire que les Sçavans & toutes les personnes de piété, auroient un Ouvrage, auquel on en trouveroit peu de comparables, & qui pourroit tenir lieu d'un grand nombre de volumes.

De Jean Maldonado.

La mort de Maldonado fut suivie bien-tôt après de celle de Hubert Goltz, né à Venlo dans la Gueldre d'un pere qui étoit de Wirtzburg en Franconie. Il n'y a guères d'homme à qui l'antiquité Grecque & Latine soit

De Hubert Goltz.

(1) *Maldonat (Jean)* Jésuite Espagnol, Rem. (A). Le lieu de sa naissance s'appelle Las Casas de la Reina: il est situé proche de Lerena dans la province d'Estramadure, & appartient au grand Maître des Chevaliers de Saint Jaques. Maldonat atteste toutes ces choses dans un écrit signé de sa main qui est conservé à Rome dans les archives des Jésuites (a). Ainsi George Cardose, M. de Thou, & M. Thiers se trompent, quand ils le font Portugais.

P. BAYLE.

(a) Tiré de Natan. Sotuel. *Biblioth. Scriptor. Societ. pag.* 473.

HENRI III. 1583.

soit plus redevable, si vous en exceptez Onuphre Panvini, Antoine Augustin, & Fulvio Orsino. Il a beaucoup éclairci ce genre de littérature par ses belles gravûres, & par ses écrits. Il mourut à Bruges, où il s'étoit établi, le 24. de Mars de cette année, n'étant guéres âgé que de cinquante-huit ans.

De Thomas Eraste.

La mort de Thomas Eraste, né à Baden en Suisse, termina cette année. C'étoit un grand Philosophe & un grand Médecin, attaché aux vrais & solides principes de ces deux sciences; c'est-à-dire, à ceux que les anciens nous ont tracés. Il a réfuté par des raisons invincibles cette astrologie, qui entreprend de prédire la fortune des hommes par la situation des astres; & il a démontré avec la même évidence, la folie de la médecine de Paracelse, qui a gâté tant d'esprits en Allemagne & ailleurs, par sa nouveauté, ou plûtôt par sa vanité. S'étant ensuite élevé au-dessus des sciences humaines, il a traité les matiéres Théologiques, & il a écrit sur la discipline & sur les censures d'une maniére très-différente de ceux de sa Communion; ce qui causa de grandes disputes dans les Eglises de Suisse. Enfin cet homme, qui avoit écrit sur les choses naturelles avec tant de lumiére, & qui avoit long-tems enseigné à Heidelberg, & ensuite à Bâle, mourut dans cette derniére ville le trente & un de Décembre, âgé de plus de soixante ans: il y est enterré dans l'Eglise de Saint Martin.

Le Duc de Joyeuse avoit obtenu du Roi avant que de partir pour Rome, qu'on enverroit du secours aux François qui étoient restés dans l'isle de Tercere après la défaite de Strozzi. Outre sa charge de grand Amiral, qui exigeoit de lui cette attention, la promesse qu'il avoit faite sur cela à Antoine élû Roi de Portugal, étoit un second motif qui l'y engageoit. De Rouhaud Sieur de Landereau ambitionnoit fort cette commission, & de Joyeuse travailloit à la lui faire obtenir. Cependant elle fut donnée à Aimar de Chastes, proche parent de Joyeuse. Mais puisque j'ai à parler de cette expédition, je crois qu'il est à propos de reprendre les affaires de Portugal dès le commencement de l'année 1583.

Affaires de Portugal.

Philippe, ayant beaucoup d'empressement de retourner en Castille, convoqua les Etats de Portugal le vingt-six de Janvier, & en fit faire l'ouverture à Lisbonne par Alphonse de Castel-blanco Evêque des Algarves: & après avoir pleuré la mort de Dom Diégue son fils, il dit que son intention étoit qu'ils prêtassent serment à Philippe leur nouveau Prince. Tout le monde y consentit; & Melchior d'Amaral en ayant porté parole au nom de l'assemblée, le Duc de Barcellos donna l'exemple aux autres, pendant que le Duc de Bragance son pere faisoit l'office de Connétable, & portoit l'épée devant Philippe. Ce Prince avoit pris ses mesures pour empêcher que cette assemblée ne s'attribuât, comme elle avoit fait à Tomar, le nom & l'autorité d'Etats généraux, & que les députés à cette occasion ne lui fissent de nouvelles demandes, ou ne renouvellassent les anciennes: il avoit eu soin que les ordres qu'ils avoient de leurs communautés, ne regardassent que la prestation du serment. Les députés ne laisserent pourtant pas de demander avec instance, qu'on étendît la grace qu'on leur avoit accordée; mais ils ne purent rien obtenir, non plus que le Duc de

Les Portugais prêtent serment de fidélité à l'Infant D. Philippe.

de Bragance, & le Marquis de Monterrey, qui se trouverent frustrés des récompenses & des dignités qu'ils espéroient du nouveau Roi. Ils en furent très-piqués l'un & l'autre; le dernier mourut de douleur de voir sa patrie sous le joug des Castillans, & de n'avoir reçû du Roi que des paroles sans effet. Enfin Philippe, après avoir mis ordre aux affaires de Portugal, autant que le tems le lui permettoit, & après avoir établi de nouvelles loix, accorda aux Portugais comme une grace, l'usage de la soye avec plus de liberté qu'auparavant. Il donna le gouvernement général de ce Royaume au Cardinal Albert d'Autriche, avec un pouvoir sans bornes, & lui nomma pour Assesseurs George d'Almeyda Archevêque de Lisbonne, Pierre d'Alcaçova, & Michel de Mora, autrefois Sécretaire d'Etat; mais qui étoit pour lors Ecrivain de la Puridad. Cette charge qui étoit autrefois une des plus considérables du Portugal, se trouvoit depuis long-tems comme oubliée; & depuis le regne de Jean III. & la mort du Cardinal Michel de Silva Evêque de Viseo, qui en fut le dernier titulaire, personne n'en avoit été revêtu.

Le Cardinal Albert d'Autriche nommé Viceroi de Portugal.

Afin de procurer au Cardinal Albert plus d'autorité & plus de crédit auprès des Portugais, Philippe avoit prié le Pape de le nommer son Légat dans ce Royaume, comme le Cardinal Henri l'avoit été. Le Pape l'accorda, mais seulement pour deux ans; en sorte que le peuple eut moins de joye de la dignité que le Pape lui accordoit, & des avantages qui en pouvoient revenir au Royaume, qu'il n'eut de chagrin de ce qu'on lui avoit donné un pouvoir de si peu de durée; car ils jugerent de-là, que dans deux ans on rappelleroit Albert du Portugal, & que le Royaume deviendroit une province dépendante de la Castille.

L'Impératrice, sœur du Roi Philippe, étant allée vers ce tems-là visiter le monastére de los Santos, destiné pour de jeunes filles qui menent une vie religieuse, quoiqu'on puisse les demander en mariage, tira de cette maison Julienne d'Alencastro héritiére de la principauté d'Aveiro, qui n'avoit pas plus de dix ans, & l'emmena avec elle. Ce fut une grande mortification pour les Portugais; & ils disoient en frémissant de colére, qu'ils voyoient bien que le dessein des Castillans étoit de les réduire à une captivité malheureuse. Un autre sujet de mécontentement étoit, qu'on n'eût pas mis un Portugais à la tête des finances; mais un Castillan, nommé François de Villafagna.

Enfin, Philippe sortit de Lisbonne le onze de Février, laissant dans une espéce de calme la Noblesse, qui se voyoit forcée d'obéir dans les circonstances présentes, & qui se flattoit de joüir d'un meilleur sort à l'avenir. Mais le peuple, qui s'étoit persuadé que pendant que Philippe étoit occupé en Portugal, & que les François tenoient les isles, il arriveroit quelque grand changement dans le Royaume, paroissoit disposé à prendre feu. Ce qui les fortifioit encore dans cette disposition, étoit la vaine attente où ils étoient de quelque grand succès du côté des Païs-bas. Ils s'imaginoient que les forces de Philippe ainsi partagées ne pourroient jamais faire face à tout: mais cette espérance s'évanoüit bientôt sur la mauvaise nouvelle de l'entreprise d'Anvers, où le Duc d'Anjou mal conseillé, au

Départ de Philippe pour Madrid.

Henri III. 1583.

lieu d'affermir son parti comme il l'espéroit, avoit renversé tout d'un coup des projets que la fortune avoit favorisés d'abord. Après cet échec, leur seule ressource étoit dans les isles ; & Philippe ayant sçû qu'on armoit une flotte en France pour y envoyer du secours, il jugea qu'il étoit de la derniére importance pour lui de s'en rendre le maître cette année. Il y avoit dans l'isle de Tercere sept cens François, une compagnie d'Anglois, & trois mille habitans armés. Le Gouverneur s'appelloit Emmanuel de Silva, homme qui avoit beaucoup plus de courage que d'expérience, & qui, aveuglé par sa haine contre les Espagnols, commandoit avec un orgueil insupportable, vexoit sur la moindre délation les gens du païs, & faisoit continuellement sur eux des exactions sans bornes. D'ailleurs il avoit fortifié cette isle, en élevant des forts de tous côtés au nombre de plus de trente, & par de très-belles lignes qu'il avoit fait faire ; de sorte qu'il paroissoit impossible d'y aborder. Philippe arma donc pour l'attaquer, une flotte plus nombreuse que celle de l'année derniére, & il en donna le commandement général à Alvaro de Baçan Marquis de Santa-Cruz. Il lui donna outre cela douze galéres, & quatre autres bâtimens faits en forme de galéres, mais beaucoup plus grands. Ils portoient des voiles quarrées aux antennes, & avoient un troisiéme mât, afin qu'ils fussent plus en état de résister aux vagues de l'océan.

Ses préparatifs contre l'isle de Tercere.

On travailloit aussi de notre côté : & sur les instances du Duc de Joyeuse & de la Reine mere, on équippoit une flotte à Dieppe, qui devoit porter environ six cens hommes ; secours qui ne répondoit guères à l'espérance & à l'opinion qu'on en avoit. Mais le malheur du Roi Antoine avoit fort refroidi le zéle de la Cour, & on commençoit à s'ennuyer de le voir. On donna le commandement de cette flotte à Aimar de Chastes, qui ayant mis à la voile avec les ordres d'Antoine de Portugal, du Roi, & de la Reine sa mere, aborda à Angra le onze de Juin. Antoine par ses lettres loüoit beaucoup la fermeté du Magistrat, & l'exhortoit à persévérer. Il marquoit que l'unique ressource qui lui restât pour recouvrer son Royaume, consistoit dans la fidélité & dans la conservation de ces isles. Le Roi, à la considération de sa mere, faisoit de grandes & de magnifiques promesses, & les lettres de la Reine mere s'expliquoient à peu près de même.

Armement en France en faveur de D. Antoine.

De Chastes fut reçû avec de grands honneurs & de grandes réjoüissances par les insulaires, & par Emmanuel de Silva même. On jugea d'abord qu'il étoit à propos d'envoyer dans les montagnes les femmes, les filles, & tout ce qui n'est pas propre à la guerre, avec ce qu'ils avoient de plus précieux. Cela fait, on visita tous les postes, les forts, les lignes, & les canons qui étoient dans l'isle. On en trouva trois cens piéces de toute grandeur, dont on fit des batteries aux endroits que l'on jugea les plus avantageux. De Chastes trouvant peu de provisions, les forces des insulaires beaucoup moindres qu'il n'avoit cru, & hors d'état de tenir contre la flotte d'Espagne, il tira le Gouverneur en particulier, & lui demanda comment il comptoit se défendre ? Cet homme vain se contenta de lui répondre, que le courage des Portugais tiendroit lieu de tout. Malgré

La flotte Françoise commandée par de Chastes arrive aux Açores.

gré cette rodomontade, de Chastes le pressoit d'amasser tout ce qu'il avoit de provisions, dans le château de la ville principale; afin que, s'ils ne pouvoient pas empêcher les Espagnols d'entrer dans l'isle, ils pussent du moins rassembler toutes leurs forces dans cette citadelle, & s'y maintenir jusqu'à ce que la saison avancée forçât les ennemis de se rembarquer, & d'abandonner l'isle. Le Gouverneur n'étoit pas de cet avis: il soûtenoit que si on prenoit ce parti, le soldat assûré d'une retraite dans le cœur de l'isle, abandonneroit aussi-tôt tous les ouvrages qu'on avoit construits sur la côte. Mais il y avoit une autre raison qui l'empêchoit de suivre un avis si salutaire: c'est qu'il voyoit bien qu'il avoit trop peu de vivres pour faire subsister si long-tems tout ce qu'il y avoit de troupes dans l'isle, & qu'il ne vouloit point s'enfermer dans un lieu éloigné de la mer, songeant dès-lors à se sauver. D'ailleurs il ne se fioit pas aux François, & il ne trouvoit pas de sûreté à les recevoir tous ensemble dans une place forte: tout cela causa entre les Chefs des jalousies qui leur furent enfin funestes, & sur-tout au Général Portugais.

HENRY III. 1583.

De Chastes, ayant fait tout le tour de l'isle, trouva au Nord-Est, près du cap de Serra, une rade, où il pouvoit tenir deux mille vaisseaux, & où l'on pouvoit aborder sûrement, même en hyver. Là-dessus il résolut de défendre un hameau appellé la Praya, qui commandoit cette rade. Michel del Canto, le principal habitant du lieu & qui y commandoit, reçut de Chastes avec joye, promit de lui obéïr en tout, & lui fut d'un grand secours pour ramasser les provisions dont il avoit besoin. On envoya cependant trois cens François commandés par le Capitaine Carses, à l'isle de Fayal, pour la tenir dans le devoir. On passa deux mois à faire ces dispositions. Enfin le vingt de Juillet on apperçut en mer la flotte d'Espagne, composée de soixante vaisseaux de toute espéce, sans compter les galéres, & trente autres gros vaisseaux qu'ils avoient loüés de divers marchands de toute nation, avec quantité d'autres petits bâtimens chargés de provisions pour la flotte. Ils étoient partis de Lisbonne le vingt-trois de Juin, veille de Saint Jean-Baptiste. Il y avoit sur la flotte environ dix mille Espagnols commandés par Lope de Figueroa, François Bobadilla, & Jean de Sandoval; quinze cens Allemans commandés par le Comte de Lodron; deux compagnies d'Italiens commandés par Pignatelli; une de Portugais volontaires sous la conduite de Felix d'Arragon, tous Généraux expérimentés, & à la tête de troupes choisies, qui avoient servi en Italie, dans les Païs-bas, & en Flandre, au moins pour la plûpart, contre les Etats des Provinces-Unies. La flotte aborda premiérement à l'isle de Saint-Michel, où Augustin Iniguez avoit été laissé l'année précédente avec deux mille Espagnols. Le Marquis de Santa-Cruz les prit sur sa flotte avec quelques piéces de canon, & fit voile vers le golfe de l'isle de Tercere, où est bâtie Angra. Après avoir fait le tour de l'isle, il entreprit de publier des lettres de grace que Philippe accordoit à tous les insulaires, & à tous les soldats étrangers, qui étoient dans l'isle. Mais Silva l'en empêcha, & menaça de mort ceux qui étoient venus dans ce dessein, s'ils ne se retiroient.

Arrivée de la flotte Espagnole aux ordres de Sta. Cruz. Son entreprise.

Enfin le Général Espagnol débarqua à Puerto de las Muelas, poste voisin

HENRI III. 1583. fin de Saint-Sébaſtien, mais plus fortifié par la nature, que par les inſulaires, ou par nos troupes; d'ailleurs ſi embarraſſé de rochers & ſi plein d'écueils, qu'on n'avoit daigné le garder. Ce fut le jour de Sainte Anne, jour auquel l'année précédente ils avoient défait la flotte de Strozzi. Pendant qu'on faiſoit la deſcente, le Général envoya des vaiſſeaux de tous les côtés de l'iſle, afin que les inſulaires, incertains de l'endroit par où l'on tenteroit l'irruption, fuſſent obligés de partager leurs forces. De Chaſtes, qui s'étoit chargé de défendre la Praya, travailloit ſans relâche à s'y fortifier, & ſes troupes le ſecondoient avec beaucoup d'ardeur. Son but étoit de combattre les ennemis, s'il en trouvoit le moment. Les vûës de Silva étoient bien différentes, quoiqu'il cachât ſon deſſein; & il tenoit un bâtiment tout prêt pour ſe ſauver à la premiére occaſion. Du côté de Puerto de las Muelas, on avoit élevé à la hâte trois mauvais forts, défendus par trois compagnies de Portugais & une de François. Nos troupes au commencement de la deſcente, firent joüer l'artillerie qu'elles avoient ſur les hauteurs, & celle des galéres leur répondit. Les ennemis détacherent environ quatre mille hommes, Italiens, Allemans & Eſpagnols, qu'ils mirent ſur des felouques & autres petits bâtimens, pour faire la deſcente. Ils étoient commandés par Figueroa & Iniguez. Après les premiéres décharges de l'artillerie, quoiqu'ils euſſent le vent contre eux, ils ſe jetterent à terre avec beaucoup de courage, & attaquerent nos forts. Le combat fut vif, ſur-tout du côté des nôtres, qui du premier choc tuerent deux Capitaines des ennemis, & environ trente ſoldats. Mais les troupes de nouvelles levées lâcherent pied, & prirent honteuſement la fuite. Les François, voyant qu'ils étoient en petit nombre, qu'ils avoient déja perdu leur premier Officier, & qu'une des compagnies Portugaiſes abandonnoit ſon poſte, furent contraints de ſe retirer dans leurs lignes, & enſuite de les abandonner; parce que les ſecours qu'ils attendoient, & qu'on avoit avertis de ce qui ſe paſſoit par le ſon de quelques cloches placées ſur les hauteurs d'eſpace en eſpace, n'avoient pas pû arriver à cauſe de la difficulté des chemins. Apprenant donc que les Eſpagnols étoient maîtres de nos forts, ils ſe retirerent ſur une hauteur près de Saint-Sébaſtien, & s'y mirent en bataille. On y combattit long-tems avec une extrême opiniâtreté. Nos troupes quoiqu'inférieures en nombre, excitées par l'exemple de de Chaſtes leur Général, qui étoit toujours à la tête & au plus fort de la mélée, reprirent ſur les Eſpagnols la premiére & la ſeconde ligne: mais enfin affoiblies par la chaleur du jour, par le travail de la nuit, & la faim, elles ſe retirerent à leurs poſtes. Les habitans de l'iſle avoient emmené au camp un millier de bœufs, par le moyen deſquels ils comptoient de troubler les rangs des ennemis, & de les mettre en deſordre. Cette ruſe en effet leur avoit réüſſi l'année précédente contre Pierre de Valdes; mais de Chaſtes n'approuva pas ce deſſein, il crut au contraire qu'une fineſſe uſée n'étoit pas bonne contre un ennemi ſi puiſſant: & comme les inſulaires arrivoient en foule auprès de lui, il étoit réſolu de hazarder un combat, prévoyant que ſes François ſe décourageroient bien-tôt, & que les Portugais, qui étoient vivement ſollicités par le Général Eſpagnol, pourroient bien changer de parti. Cette

te résolution prise, quoique le jour fût avancé, il marche en bataille, donne la droite aux Portugais, & se met à la gauche avec les François. Les choses ainsi disposées, Silva qui avoit le commandement général de l'armée & de l'isle, & qui ne songeoit qu'à se sauver, l'arreta tout court. Mais quoique ce Général eût préparé un vaisseau pour s'enfuir, il ne put y réüssir. La bataille fut donc remise au lendemain, malgré toutes les remontrances du Général François, qui penoit Dieu & les hommes à témoin, qu'on trahissoit la cause commune, & que ce retardement donneroit de l'avantage aux ennemis qui étoient déja les plus forts, & décourageroit nos troupes. En effet, la nuit même la plûpart des Portugais se disperserent dans les montagnes, & Silva fort consterné se retira à la Guadalupe avec ce qu'il put retenir de ses soldats: & comme il vouloit encore s'enfuir delà, & passer à l'isle Gracieuse, il en fut empêché par les femmes de cet endroit, qui mirent son vaisseau hors d'état de partir.

Henri III. 1583.

Fuite du Gouverneur de Tercere.

De Chastes abandonné par Silva & par les Portugais, ne s'abandonna pas lui-même; mais marchant en bon ordre, il se retira vers la Guadalupe avec un petit corps de Cavalerie Portugaise, & il avoit résolu de s'y fortifier, jusqu'à ce que l'automne forçât les Espagnols à se rembarquer. Santa-Cruz instruit de la retraite de nos troupes, se mit en marche avec toute son armée, & harcela notre arriére-garde. Il s'empara en chemin de Saint-Sébastien, que nos gens tâcherent en vain de fortifier en se retirant; & de-là l'Espagnol s'avança vers Angra. Les soldats étoient si fatigués de la chaleur & de la soif, qu'après avoir marché long-tems par des lieux arides, lorsqu'on eut trouvé de l'eau, il y en eut un grand nombre, & sur-tout les Allemans, qui en bûrent tant qu'ils en moururent. Angra, du côté qui regarde la terre, étoit mal fortifiée: ainsi les Espagnols n'eurent pas beaucoup de peine à la prendre; d'autant plus que les habitans s'étoient retirés dans les montagnes, & qu'il ne resta dans la ville que les prisonniers, qui furent mis en liberté. Le château ayant été en même tems abandonné par la garnison, le pillage en fut donné au soldat, & il dura trois jours. Pendant ce tems-là, les galéres d'Espagne entrerent dans le golfe, pillerent nos vaisseaux & ceux des habitans de l'isle; mais à la réserve du canon & de quelques prisonniers, ils n'y firent pas grand butin. Sur le bruit de ce succès, tous les autres forts ayant été abandonnés, le Général ennemi résolut, avant que d'aller plus loin, de se rendre maître de toutes les autres isles; afin que les insulaires & les François, n'ayant plus aucune espérance de pouvoir s'y retirer, fussent obligés de se rendre sans combat. Pierre de Toléde Duc de Ferrandina, fut envoyé à l'isle de Fayal avec quelques galéres, & autres bâtimens: il mena avec lui Iniguez & Michel de Oquendo, avec six cens hommes des vaisseaux de Biscaye. Lorsqu'il fut abordé à l'isle, il y envoya Gonzalez de Pereyra Portugais, qui y avoit sa femme & ses enfans, pour engager les habitans à se rendre à des conditions raisonnables. Mais Antoine Guedez de Sousa, qui y commandoit pour Antoine de Portugal, bien loin d'écouter les propositions de Pereyra, le reçut en ennemi, & poussa la brutalité jusqu'à le tuer d'un coup d'épieu.

Prise de St. Sébastien & d'Angra par les Espagnols.

Pier-

Henri III. 1583.

Réduction de l'isle de Fayal.

Pierre de Tolède, soupçonnant ce qui pourroit être arrivé, fit le tour de l'isle ; & voyant qu'elle n'étoit ni si difficile à aborder, ni si bien fortifiée que Tercere, il y débarqua son monde le vingt-neuf de Juillet, presque sans combat. Il rencontra près de-là quatre cens François & quelques Portugais : mais comme il étoit supérieur en nombre, il les obligea de se retirer. Ces troupes ayant gagné la ville d'Orta, où étoient leur canon & leurs provisions, les Espagnols y marcherent à l'instant ; & ils n'eurent pas plûtôt investi la place, qu'elle se rendit par composition. Sousa, & Puebla qui servoit sous J. Fernandez de Luna, y furent pris par Antoine de Cea ; & Sousa fut condamné à un supplice très-cruel, pour avoir tué Pereyra : on lui coupa les deux mains, puis on le pendit par un bras à un gibet, où il mourut dans des tourmens effroyables. On ne sçauroit comprendre la fureur & l'aveuglement des Portugais, qui, après avoir commis à l'égard de leurs ennemis des actions d'une cruauté énorme, se rendirent ensuite à discrétion, à un vainqueur en courroux, sans avoir tenté les derniéres extrémités. Tel est le génie de cette nation : ces peuples méprisent avec hardiesse le péril éloigné ; dès qu'ils le voyent près d'eux, ils tremblent avec la derniére lâcheté. L'isle ayant été pillée, on y laissa pour la garder deux cens hommes, commandés par Antoine de Portugal. Les autres insulaires, ceux de Pic, de Saint-George, del Cuervo, & de la Gracieuse ayant appris le malheur de Tercere & de Fayal, envoyerent des députés à Pierre de Tolède, qui les reçut à composition.

Quatre autres isles se soumettent aux Espagnols.

Cependant nos troupes étoient réduites aux derniéres extrémités dans l'isle de Tercere : & de Chastes, homme d'honneur & d'une fidélité incorruptible, ne vouloit pas qu'on pût lui reprocher d'avoir plus songé à son salut, qu'à celui de ses alliés. Ainsi il écrivit aux insulaires & à Silva, qui s'étoient retirés dans les montagnes : il les exhorta à se joindre à lui, & à combattre tous ensemble pour leur honneur & pour leur vie, leur donnant parole que s'il n'y avoit pas moyen de se défendre les armes à la main, il ne feroit aucun traité avec l'ennemi, qu'il n'accordât à Silva & aux Portugais les mêmes conditions qu'il auroit obtenuës pour lui-même & pour ses troupes. Ses lettres ayant été interceptées par le Marquis de Santa-Cruz, & ayant été portées à Silva par un habitant de l'isle (1), cet homme insensé & hautain affecta une intrépidité mal-placée : & comme dans ces lettres il étoit parlé de se rendre, il répondit que le Général François pouvoit pour sauver sa vie non-seulement se rendre, mais se joindre aux Espagnols ; & en ce cas il l'assûroit que lui, & ce qu'il avoit de Portugais suffisoit pour triompher des uns & des autres. Pendant qu'il répondoit avec tant d'orgueil à un homme d'honneur, il envoya à Santa-Cruz par des gens apostés, une lettre sans signature, par laquelle il lui marquoit que s'il vouloit accorder la vie à Silva & aux Portugais, ils lui livreroient les François. Santa-Cruz envoya à de Chastes cette lettre décachetée, avec la réponse faite par Silva à celle de ce Général François ; & il lui fait

Fierté & perfidie du Gouverneur de Tercere.

(1) Cet homme étoit dévoüé au Marquis de Santa-Cruz, & lui rapporta la réponse que Silva fit à cette lettre.

fait dire par Pierre de Padilla, un de ses Maréchaux de camp que de Chastes avoit vû & connu autrefois à Malthe, que s'il vouloit se sauver lui & ses troupes, il se hâtât de faire son traité, lui donnant parole qu'il lui accorderoit des conditions honnêtes; qu'il ne falloit pas qu'un vain honneur l'empêchât de penser à sa sûreté, sur-tout ayant à combattre pour des gens, dont il se voyoit non seulement méprisé, mais dont l'ingratitude avoit failli d'être comblée par la trahison. (1) De Chastes ayant encore fait dire à Silva de songer à son salut, & de lui faire sçavoir s'il vouloit être compris dans le traité, cet homme, persistant dans sa fierté ridicule, lui fit réponse, que les François pouvoient tant qu'il leur plairoit songer à leurs affaires; qu'il n'avoit pas besoin d'eux pour arranger les siennes.

De Chastes traite avec les Espagnols.

Après ces lettres réciproques, les deux partis ne tarderent pas de traiter. Voici les conditions dont on convint: que les François auroient la vie sauve: qu'ils rendroient leurs armes, à la réserve de leurs épées, & qu'on leur fourniroit des vaisseaux pour retourner en France. Le traité fut signé par le Marquis de Santa-Cruz, par Recalde Figueroa, Bobadilla, le Comte de Lodron, Padilla, Christophle d'Eraſſo, Jean d'Urbina, George Manriquez, & Jean-Martin de Recalde. Les Espagnols vantent beaucoup à cette occasion l'humanité du Marquis de Santa-Cruz, pour diminuer la haine qu'il s'étoit attirée l'année précédente par la cruauté dont il usa envers les prisonniers: mais il y a des gens qui croyent que ce Général, qui connoissoit par expérience la valeur des François, n'avoit pas jugé à propos de les pousser au désespoir en les forçant à donner un combat, dont l'évenement pouvoit être douteux, & qu'il avoit mieux aimé terminer cette affaire par un traité, que par une victoire entiére; sur-tout dans une saison déja avancée, où le moindre retardement pouvoit rendre son retour très-périlleux. Les François descendirent des montagnes le quatre d'Août, & remirent suivant la capitulation dix-huit drapeaux & leurs armes, non pas au milieu des troupes ennemies, & au bruit des trompettes & des tambours comme la capitulation le portoit; mais en secret & dans un lieu dont on étoit convenu, comme le Général Espagnol l'avoit promis, malgré ce qui étoit écrit dans le traité. De Chastes, & Jaques d'Escaravagues de Sainte-Colombe, vinrent trouver à Angra le Marquis de Santa-Cruz, qui les reçut avec de grandes marques d'amitié. De Chastes fut logé chez Figueroa, & d'Escaravagues chez Bobadilla. Il restoit environ quatre cens François que les maladies & l'épée avoient épargnés: on les logea dans un quartier séparé de la ville.

Le Gouverneur de Tercere mis à mort avec ses complices.

Cette affaire terminée, les Espagnols ne songerent plus qu'à trouver Silva, qui voyant que les gens du païs avoient fracassé tous les bâtimens qu'il avoit préparés pour se dérober à l'ennemi, changea d'habillement, & erra pendant quelques jours sur les montagnes sans espérance de pouvoir se sauver. Enfin une esclave Negre le trahit: Spinosa & le Capitaine Lazaro habitans de l'isle, le conduisirent à Angra & le livrerent au Marquis de

(1) Ce qui suit jusqu'au paragraphe suivant, manque dans les éditions *in fol.* & 12. des *Drouarts*.

HENRI III. 1583. de Santa-Cruz. Il fut interrogé, mis à la question, condamné à mort, & décapité dans la place par le bourreau des Allemans, en présence des troupes de cette nation rangées en bataille. Les uns plaignirent le sort de cet homme, qui étoit d'une grande maison, & de bonne mine, mais d'une férocité excessive. Les autres regarderent son supplice comme une juste punition de Dieu: en effet il avoit par sa mauvaise conduite attiré une infinité de malheurs à ces insulaires, & il y en avoit beaucoup entre eux à qui il avoit fait en particulier de grandes injustices. Quelque tems auparavant il avoit fait couper la tête à Melchior Alphonse, sous prétexte qu'il étoit dans les intérêts de Philippe. Cette tête ayant été ensuite attachée par ses ordres à un gibet planté dans la place, la famille d'Alphonse le pria de trouver bon qu'ils l'enlevassent. „ Vous l'enleverez, répondit-il, „ quand on aura mis la mienne à la place. „ Cette réponse barbare fut une sorte de présage de ce qui devoit arriver à cet homme féroce: car le Marquis de Santa-Cruz ordonna qu'on ôtât la tête d'Alphonse de dessus ce gibet, & qu'on y mît celle de Silva.

On condamna au même supplice Emmanuel Serradas, qui avoit saccagé les isles du cap Verd, & Amador de Viera, qui avoit été envoyé par Philippe avec des ordres secrets pour débaucher les insulaires. En effet, il en gagna quelques-uns; mais par une perfidie détestable il les dénonça ensuite à Silva, & partagea avec lui la confiscation du bien de ces malheureux. Il y en eut d'autres qui furent pendus, comme Pierre Conte, Antoine Fernandez Barroso, Arias de Porres, Matthias Dias Pilatos, Gonçalez de Pita, Bernard de Toüar, & quelques autres que l'on convainquit d'avoir eu part à la révolte. Balthasar Mulato, Antoine & Thomas Gomez, & Emmanuel Acosta furent condamnés aux galéres: Blaise Vivaldo de Genes, qui avoit conseillé à Antoine de faire battre de la monnoye, & d'en affoiblir le titre & le poids, fut traîné ignominieusement par les ruës; ensuite envoyé aux galéres. Pour abolir entiérement la mémoire d'Antoine dans cette isle, on fondit toute la monnoye qui portoit son nom. Quantité de Religieux, qui s'étoient montrés les plus furieux dans la révolte, s'étoient déguisés pour se soustraire aux poursuites du vainqueur: mais la plûpart furent découverts, & entre autres un frere Simon Dominicain. Il avoüa qu'il étoit passé en France pour hâter le secours; qu'il avoit négocié cette affaire avec la Reine mere & le Duc de Joyeuse, & qu'il étoit ensuite passé en Angleterre pour le même sujet. On arrêta aussi, & l'on mit en prison beaucoup de Prêtres, que l'on fit périr en secret de plusieurs maniéres différentes. Les François, qui avoient été pris avant le traité, furent envoyés aux galéres, par la haine que les Espagnols ont pour une nation qui est leur rivale.

Départ de la flotte Espagnole. Le Marquis de Santa-Cruz laissa à Tercere Jean d'Urbina avec un corps de deux mille Espagnols, & mit à la voile pour retourner en Espagne, ayant eu soin de répandre le bruit qu'il vouloit faire une tentative sur Larache, ou sur Alger, & que c'etoit-là la raison qui le faisoit partir si promptement. Il avoit déja envoyé quelques bâtimens pour porter la nouvelle de sa conquête, & l'on avoit fait à cette occasion des feux de joye dans plusieurs en-

endroits du Portugal, & dans toute l'Espagne. Les partisans d'Antoine qui ne désespéroit pas de recouvrer son Royaume, s'il pouvoit conserver la possession de ces isles jusqu'à la mort de Philippe, pleuroient en secret de se voir privés de toute ressource. HENRI III. 1583.

Cette guerre étant ainsi terminée, on dit que Philippe obtint du Pape une bulle qui lui accordoit le pardon pour deux mille Religieux qu'il avoit fait mourir dans le Portugal, ou dans les isles: car il fallut verser tout ce sang pour conquérir ce nouveau Royaume, qui après avoir été séparé de l'Espagne pendant quatre cens soixante & dix ans, y fut enfin réüni trois cens treize ans après que les Algarves détachées de la Castille, eurent été cédées à la Couronne de Portugal: c'est dans ce tems-là ou peu après, qu'Alphonse le Sage, Roi de Castille, ayeul de Denis Roi de Portugal, lui remit l'hommage, que les Rois de Portugal avoient accoûtumé de rendre aux Rois de Castille & de Leon, dont ils étoient feudataires. C'est ainsi que Philippe se rendit maître de toute l'Espagne, que les Romains avoient été deux cens ans à conquérir.

Les juges commis pour examiner l'affaire de la révolte, ne se contenterent pas de sévir contre tous ceux qui furent convaincus d'y avoir eu part; on confisqua encore tous les biens des habitans non-seulement de Tercere, mais de toutes les Açores: ce qu'il faut moins imputer à la sévérité des Espagnols qu'à l'envie extréme de dominer; car cette passion leur fait regarder comme légitime tout ce que l'avarice & la cruauté leur inspirent, pour affermir leur puissance.

Son arrivée à Cadis.

Le Général Espagnol arriva à Cadis le quinziéme de Septembre, après être parti de Tercere le vingt-neuf d'Août. Il avoit été précédé de ses galéres qui n'étoient jamais entrées si avant dans l'océan; & on regarda en effet comme une espéce de prodige qu'elles eussent fait un pareil voyage. Il fut reçû avec de grands honneurs à la Cour, & Philippe lui accorda la grandesse; titre qui donne à ceux qui en sont décorés, le pouvoir de se couvrir devant le Roi: peu de tems après il fut nommé Amiral de l'océan.

Etats-Généraux assemblés à Middelburg.

Le bruit de ce grand succès, joint au tumulte d'Anvers, déconcerta fort les affaires des Païs-bas. Le Prince d'Orange s'étoit, comme nous l'avons dit, retiré en Zélande, & avoit indiqué l'assemblée des Etats à Middelburg. Roch de Sorbiers Sieur des Pruneaux de concert avec lui y fit des promesses au nom du Duc de Brabant (1), plus grandes que toutes celles qu'on avoit faites par le passé. Il dit que le Roi l'ayant nommé son Lieutenant général dans toute la France, il étoit maître de toutes les places fortes; ce qui le mettoit en état de leur donner sans peine les secours dont ils auroient besoin. Aux promesses il joignit quelques menaces, & déclara que ce Prince ne vouloit point renoncer à son droit, ni laisser perdre un titre qui lui avoit été accordé, & qu'il avoit d'ailleurs mérité par sa valeur. Il fit valoir les services signalés rendus à leur païs, Cambrai

Discours de Sorbiers en faveur du Duc de Brabant.

(1) C'est le Duc d'Anjou, frere de Henri III.

HENRI III. 1583. brai arraché des mains des Espagnols, & le siége de Lochem qu'il avoit fait lever. Que deviendroient-ils s'ils refusoient sa protection? en quels périls alloient-ils se jetter? Qu'ils avoient peu de troupes de leur nation; que tout étoit en combustion parmi eux, & qu'ils devoient craindre que le Roi & le Duc d'Anjou ne se joignissent à leurs ennemis. Si ce malheur arrivoit, que deviendroit leur négoce & leur commerce? Que dans un tems où ils n'avoient point d'argent, point de ressources pour en trouver, point de préparatifs pour soûtenir la guerre, ils couroient risque de se voir attaqués en même tems par deux Princes puissans & irrités: qu'ils ne devoient pas compter sur les Allemans, qui trouvoient fort mauvais qu'ils eussent congédié d'une maniére injurieuse l'Archiduc Matthias: que la Reine d'Angleterre leur avoit assez fait connoître qu'elle n'approuvoit pas leur procédé à l'égard du Duc d'Anjou. D'ailleurs que la faute de ce Prince n'étoit pas tout-à-fait inexcusable: qu'un premier mouvement de colére, & le ressentiment de quelque injure atroce avoit souvent occasionné une semblable conduite de la part des personnes les plus modérées: que les Ducs de Bourgogne qui étoient de très-bons Princes, & l'Empereur Maximilien en fournissoient des exemples: que dans la situation présente où les provinces étoient d'accord, & menacées des Princes voisins, elles avoient besoin d'un Chef, dont il falloit limiter la puissance par des restrictions différentes de celles qui étoient contenues dans le traité de Bourdeaux: que si on vouloit entrer dans ces vûës, il y avoit lieu d'espérer que le Roi de France déclareroit ouvertement la guerre à l'Espagne, pourvû néanmoins qu'il pût compter qu'en cas que le Duc d'Anjou vint à mourir sans enfans, les Provinces-Unies lui appartiendroient comme héréditaires; qu'il suffiroit d'ajoûter cet article au traité de Bourdeaux, & aux conditions réglées par les Etats, lorsque le Duc d'Anjou fut proclamé Duc de Brabant à Anvers; qu'au reste il feroit aisé de prendre de bonnes mesures pour mettre la Religion Protestante à couvert.

Tout cela fut agité de part & d'autre, mais sans grand effet: la playe d'Anvers étoit encore récente, & la haine qu'elle avoit attirée au Duc l'emportoit sur toutes les considérations du bien public. Les intrigues des Gantois mettoient encore un grand obstacle à la réüssite de cette négociation. Ces peuples avoient été d'abord les plus ardens; alors, soit légéreté naturelle, soit envie de renoüer avec l'Espagne, ils ne marquoient plus que de l'éloignement pour le Prince François. Ils prétextoient qu'ils avoient envoyé vers les Princes d'Allemagne, & qu'ils étoient assûrés d'en recevoir du secours; mais leur but n'étoit que de gagner du tems: car il est certain qu'ils n'avoient ni envoyé, ni offert d'argent pour avoir les secours dont ils parloient. On résolut donc dans l'assemblée de députer au Prince Casimir, de lui offrir pour les quatre mois suivans cinquante mille florins par mois avec quatre gros vaisseaux, outre deux petits très-bien équippés & très-bien fournis de troupes & de munitions, à condition qu'aussi-tôt que la guerre de Cologne feroit finie, il feroit passer le Rhin à ses troupes. On lui promettoit encore que dès qu'il auroit passé la Meuse, on envorroit au-devant de lui mille Gendarmes & deux mille Arquebusiers avec

vec une somme de cent cinquante mille florins; mais la malice des Gantois & le manége du Prince de Chimai qui s'en vanta depuis, firent échoüer ces propositions, & rendirent inutiles toutes ces démarches.

HENRI III. 1583.

Comme on ne parla point dans cette assemblée, de réconciliation avec le Duc d'Anjou à cause de l'opposition des Gantois & de l'absence des députés des provinces de Gueldre, d'Utrecht & de l'Over-Issel, on indiqua par l'avis du Prince d'Orange une nouvelle assemblée à Dort. Il y fut résolu que la prise de Steenberg par les Espagnols exposant le Brabant, la Hollande & la Zélande, il falloit mettre à Bergen-op-Zoom une garnison de deux mille hommes de pied, & de deux escadrons de Cavalerie. & on régla qu'on payeroit par mois trente-cinq mille florins pour cette dépense. On résolut en même tems de mettre à Herentals douze cens fantassins & deux cens chevaux. On parla ensuite des précautions qu'il y avoit à prendre, pour garantir Bruxelles & Malines.

Nouvelle assemblée à Dort.

Pendant que les Etats perdoient le tems à tenir des assemblées que leurs divisions rendoient inutiles, les Espagnols ne s'endormoient pas. Jean-Baptiste Taxis surprit Zutphen le vingt-trois de Septembre. Dans ce dessein il avoit embusqué auprès d'une des portes de la ville une troupe de soldats, qui à l'ouverture de la porte sortirent brusquement & s'en saisirent. Après avoir égorgé le corps-de-garde, ils sçurent s'y maintenir jusqu'à ce qu'un corps plus considérable qui attendoit un peu plus loin le succès de ce stratagême, fût venu à leur secours. Dès qu'ils eurent ce renfort, ils entrerent dans la ville, pillerent, & tirerent encore une grande somme des habitans par forme de rançon. Les Hollandois aussi-tôt bâtirent un fort au-delà de l'Issel pour s'opposer à leurs entreprises; mais les ennemis percerent la digue, & l'inondation fut si grande, que la garnison de ce fort l'abandonna, de crainte d'y être noyée. Les eaux ne furent pas plûtôt retirées, que les Espagnols s'emparerent de ce fort, & firent de-là des courses jusqu'à la Veluwe. Après plusieurs tentatives inutiles pour le reprendre, les Hollandois mirent de grosses garnisons dans tous les lieux d'alentour, & investirent Zutphen.

Zutphen surpris par les Espagnols.

Dans le même tems le Sieur de Nienort & Assing Entens prirent Fernsum, & Otterdam sur la riviére d'Ems dans le territoire de Groeningue. Ils firent un bon rempart à Otterdam; & y ayant mis des troupes, ils percerent les digues, & firent un tort considérable au païs: leur dessein étoit de forcer par-là ceux de Groeningue à se rendre. Ils menerent aussi de l'artillerie à Reede, & battirent la place; mais en vain.

Peu de tems après vers le commencement de Novembre, le Comte de Berghe beau-frere du Prince d'Orange, fut arrêté à Arnheim avec sa femme, ses enfans, & Thomas Gramai son Sécretaire; on prétendoit qu'il avoit des intelligences avec les ennemis. Quelques-uns de ses domestiques ayant été interrogés, furent déclarés coupables. Enfin on découvrit que tout cela étoit arrivé par l'emportement de sa femme, sœur du Prince d'Orange, qui n'étant pas bien avec son frere, avoit fait naître aux Espagnols le dessein de corrompre le Comte de Berghe son mari, qui passoit pour un esprit assez léger. L'avis qu'on avoit donné n'étoit pas sans fondement: car

Le Comte de Berghe passe dans le parti du Roi d'Espagne.

Henri III. 1583. ce Comte, ayant été mis en liberté à la priére du Prince d'Orange, passa aussi-tôt dans le parti d'Espagne, & ses enfans prirent des emplois dans leurs troupes. Il y eut bien des gens néanmoins qui crurent que le Comte de Berghe n'auroit jamais pensé à changer ainsi de parti, si on ne l'y avoit en quelque sorte forcé par une injustice qui le piqua vivement.

Dans la triste situation des Provinces-Unies, chacun cherchoit à se mettre à l'abri non-seulement du mal présent, mais de celui dont tous les gens sages voyoient bien qu'on étoit menacé. Les uns jettoient les yeux sur un Prince; les autres sur un autre, pour s'assûrer de quelque appui. Il y en avoit beaucoup qui étoient d'avis de donner la Hollande & la Zélande au Prince d'Orange; ils prétendoient que cela étoit dû à ce grand homme, qui avoit rendu tant de services au païs, & qui avoit exposé de si bon cœur, sa vie, ses biens & sa liberté pour le salut de la patrie: mais ce Prince, soit par modestie, soit parce qu'il se sentoit trop foible pour se charger d'un si grand poids, refusa cette offre; & il obtint enfin qu'on envoyât en France de la part des Etats, le Sieur de la Maillerie, & Jean d'Asseliers pour négocier en présence du Roi leur réconciliation avec le Duc d'Anjou.

Troubles en Flandre excités par les Gantois. Mais toutes les délibérations sur les affaires publiques furent déconcertées par les nouveaux troubles qui s'éleverent en Flandre, & principalement à Gand, où tout étoit en confusion par les intrigues des partisans de l'Espagne, qui sous prétexte d'appeller Casimir, ou quelque autre Prince à leur secours, ne cherchoient qu'à ménager un traité avec les Espagnols. Pour en venir à bout, on commença par rappeller de son exil Jean d'Imbyse dont j'ai parlé. Cet homme turbulent, également ennemi du Prince d'Orange & des François, étant à la Cour de l'Electeur Palatin, avoit à ce qu'on assûre, fait des menées avec Jean Gropper pour traiter avec l'ennemi. Ce fut avec la même dissimulation, & pour faciliter l'exécution de leurs projets, qu'ils mirent entre les mains de Servais Steeland Baillif de Waes, toutes les forteresses & tous les châteaux de ce païs, & qu'ils lui permirent de faire des impositions sur les païsans; de lever des troupes; d'entrer quand il voudroit dans la ville, sans faire donner le signal ordinaire par la cloche, & d'avoir vers l'embouchure de l'Escaut trois bâtimens armés: lorsque le Prince de Parme se fut saisi du Sas de Gand sur la fin du mois d'Octobre, les petites villes d'Axel & de Hulst lui furent renduës en même tems par l'intrigue de Steeland, & le vingt-huit d'Octobre le fort de Rupelmonde, qui est sur l'Escaut fort près d'Anvers, ouvrit ses portes aux Espagnols. Par ce moyen le Prince de Parme étant maître du païs de Waes, il fit fortifier Deynse & les postes d'alentour. Et comme il ne restoit plus à la ville de Gand que ses vaisseaux dont je viens de parler, qui étoient destinés à garder l'Escaut, & que Steeland avoit fort envie de les remettre aussi au Prince de Parme, les matelots & les soldats qui étoient dessus, sollicités en vain par ce traître, refuserent de lui obéïr & de faire la guerre contre les provinces de Brabant, de Hollande & de Zélande. Ceux d'Anvers, fâchés que la perte de Rupelmonde eût troublé les négociations, firent une tentative pour

Mouvemens des

la

la reprendre, mais inutilement: chagrins d'avoir manqué leur coup, ils percerent les digues, & inonderent tout le païs jusqu'à Borcht & Collo, ou Callo; ils éleverent ensuite un fort à Borcht, & fortifierent un poste appellé la Tête de Flandre, vis-à-vis d'Anvers, après avoir assigné pour cette dépense trois cens mille florins, suivant un décret des Etats qui fut publié. Bien-tôt après, le Comte Philippe d'Hohenlo leur amena dix-neuf compagnies d'Infanterie, entra en Flandre & bâtit le fort de Ter-Neuse vis-à-vis de la Zélande, afin d'être maître de la riviére. De-là il commença à faire des courses sur les ennemis, & rompit les digues en plusieurs endroits; mais les Gantois, conduits par le Prince de Chimai, traverserent ses desseins & les rendirent inutiles.

habitans d'Anvers.

Il ne restoit de toute la Flandre qu'Alost qui ne fût pas entre les mains des Espagnols; il y avoit dans la ville une garnison de troupes Angloises. Les Gantois, partisans de l'Espagne, résolurent de l'en tirer, sous prétexte d'y faire entrer des troupes du païs, à dessein de livrer ensuite la place aux ennemis; mais une sédition, qui s'éleva parmi les Anglois sur ce qu'on ne les payoit point, empêcha l'exécution de leur dessein. Rihove Gouverneur de Dendermonde n'étoit pas dans leur intrigue; ils formerent le dessein de le tirer de sa place. Pour cet effet ils envoyerent trois députés, Juste Triest, Antoine Heyman & Jaques Somers. Rihove, qui étoit alors à Gand, fut averti du complot; & voulant les prévenir, il monte sur le champ à cheval pour se rendre à Dendermonde. La porte, par où il vouloit sortir, se trouvant fermée, il court à celle de Minen, qui n'étoit fermée qu'au verrouil; il l'ouvre, & se rend en toute diligence à Dendermonde, où il fait arrêter les députés, se saisit de leurs papiers, & sauve la ville: peu s'en fallut qu'il ne fît pendre Somers, le chef du complot.

Entreprise des Gantois sur Dendermonde.

Ce jour-là même d'Imbyse arriva à Gand, & fut fait Bourgmaître avec un plein pouvoir. Adolphe de Meetkercke qui le soûtenoit sans le connoître, contribua beaucoup à lui faire obtenir cette dignité. D'Imbyse affectoit un grand zéle pour la patrie; mais tout ce zéle n'étoit au fond qu'une grande haine pour les étrangers. Dans le dessein de gagner la faveur du peuple au commencement de sa magistrature, il fit mettre en prison quelques bourgeois, qui passoient pour être amis des Espagnols, & qu'on accusoit d'être cause de la perte du païs de Waes. Les principaux étoient Bouckle, Charles Rym, Philippe Corteville, & Blasere Intendant des riviéres (1). Cette affaire lui ayant donné un grand crédit auprès du peuple, il fut bien-tôt réconcilié avec ces prisonniers par l'entremise de Fréderic de Perrenot Sieur de Champigny, détenu lui-même alors dans les prisons de Gand. D'Imbyse, persuadé qu'il pouvoit tout entreprendre, dès que le peuple étoit dans ses intérêts, écrivit à Rihove Gouverneur de Dendermonde, pour lui demander la liberté des trois députés qu'il avoit fait arrêter; mais Rihove n'en voulut rien faire.

Ils créent Jean d'Imbyse Bourgmaître de leur ville.

Comme il n'y avoit pas d'apparence qu'il vint du secours d'Allemagne, &

(1) Commis pour avoir soin des eaux. *Edit. Anglois.*

Henri III. 1583.

& que Casimir, embarrassé dans la guerre de Cologne, ne répondoit pas à leurs priéres comme ils l'auroient voulu, d'Imbyse enfin sollicité par le Prince de Chimai, qui étoit à Bruges où il se donnoit le titre de Gouverneur de la province, commença à pencher du côté des Espagnols; & la garnison d'Alost, presque toute composée d'Anglois, étant venuë à se mutiner faute de paye, ce Bourgmaître empêcha les Gantois de faire une contribution pour la payer. Alors ces malheureux réduits à l'extrémité, sans attendre l'arrivée de Norris, leur Colonel, ni les députés des Etats qui venoient prendre des mesures pour les payer, firent leur traité avec les ennemis; leurs Officiers, dont les principaux étoient Pigot, Vincent & Veltz, furent ceux qui hâterent le plus cette trahison. Ainsi ils rendirent cette place au mois de Décembre, moyennant trente mille florins qu'on leur compta, & l'on y fit entrer des Wallons envoyés par les Confédérés. Une partie de cette garnison Angloise, craignant de recevoir quelque affront des autres troupes de sa nation, passa au service des Espagnols; mais comme on ne tint pas à ces soldats ce qu'on leur avoit promis, ils déserterent dans la suite.

Alost livrée aux Espagnols par sa garnison.

Instances faites pour la paix avec l'Espagne.

Pendant ce tems-là le Prince de Parme étoit retranché à Eekelo, où il attendoit l'occasion de s'emparer de Gand & de Bruges. Son voisinage fut cause que les partisans d'Espagne commencerent à parler ouvertement de réconciliation avec cette Couronne; ils publierent même des libelles, où ils le demandoient avec instance au nom des Protestans. „Sans „ un accommodement, disoient-ils, quand finiront nos maux? n'avons- „ nous pas assez éprouvé ce que nous pouvions espérer de nos propres „ forces & du secours des étrangers? qu'avons-nous trouvé? beaucoup „ de foiblesse d'un côté; beaucoup d'infidélité de l'autre. Puisqu'il n'est „ pas possible que nous venions à bout de vaincre nos ennemis à force „ ouverte, il faut prendre une autre voye pour nous délivrer, sur-tout „ dans un tems où les Wallons confédérés nous tendent les mains. Il ne „ faut plus opposer à ce projet la haine qu'on a pour la nation Espagno- „ le, parce qu'il est sûr que si la guerre finit par une sincére réconcilia- „ tion, les Espagnols sortiront des Païs-bas; nous ne pouvons pas dou- „ ter que dans l'etat où sont les choses, nous ne trouvions beaucoup de „ facilité & de clémence du côté du Roi d'Espagne, ce Prince si plein de „ prudence, & qui d'ailleurs a appris à ses dépens que la Religion ne se „ commande point aux hommes, & que c'est Dieu seul qui l'inspire. C'est „ de ce côté-là qu'il faut tourner toutes nos vûës, & ne plus songer à „ tous les autres remedes, qui ont très-mal réüssi jusqu'à présent; & „ puisqu'on est hors d'état de continuer la guerre, il faut faire la paix, à „ quelque prix que ce soit.„

Voilà ce qu'insinuoient adroitement aux Gantois Bouckle, & d'Imbyse, pendant que le Prince de Chimai agissoit sur le même plan auprès de la bourgeoisie de Bruges. Ces propositions furent ensuite agitées dans le Conseil; & lorsqu'on eut sondé l'esprit du peuple, on ordonna qu'on enverroit des députés aux villes voisines pour traiter la paix: mais nous en parlerons sur l'année suivante.

Ce-

Cependant la guerre se continuoit vivement dans la basse Allemagne, sans qu'on pût voir quelle en seroit l'issuë. Sur la fin de l'année derniére, Jean de Baviére Duc des Deux-Ponts s'étoit rendu à Cologne, pour traiter avec le Sénat & le chapitre. On lui donna audience; mais on remit à lui faire réponse, lorsque l'assemblée seroit plus nombreuse. Enfin on répondit à ses propositions le 2. de Janvier: qu'il ne devoit pas accuser le Sénat de longueurs & de tergiversations : qu'il avoit toujours reçû d'une maniére très-honorable les envoyés des Princes: qu'il les avoit écoutés favorablement, & qu'il n'avoit jamais manqué à leur répondre; mais qu'il croyoit que la pacification au sujet de la Religion, lui donnoit le même droit qu'aux Protestans, & que ceux-ci consultant les Princes de leur Communion, comme il paroissoit par des lettres qu'on leur avoit écrites depuis peu d'Augsburg, on ne devoit pas trouver mauvais que les habitans de Cologne consultassent aussi l'Empereur, & les autres Princes Catholiques avant que de prendre un parti fixe dans une affaire qui intéresse la Religion: qu'ils se flattoient qu'en attendant, le Duc des Deux-Ponts, & les autres Princes de la Confession d'Augsburg voudroient bien par respect pour les constitutions Impériales, & par amour pour la tranquillité publique, ne point se mêler des affaires des autres Etats ; ne presser personne de quitter sa Religion, pour en embrasser une autre; & ne point prendre sous leur protection les sujets d'une autre République, malgré les Magistrats qui la gouvernent.

Henri III. 1583. Affaires de Cologne. Réponse du Sénat aux propositions du Duc des Deux-Ponts.

Le Duc des Deux-Ponts fit réponse dès le lendemain, que leur ayant écrit plusieurs fois inutilement, il avoit été obligé de prendre enfin le personnage d'Ambassadeur; & demandoit une réponse précise. Il ajoutoit : qu'il ne disconviendroit pas qu'ils ne fussent en droit de consulter l'Empereur & les autres Princes de l'Empire; mais qu'il y avoit de la dureté, & même de l'inhumanité à retarder par des délais affectés, les vœux de tant de prisonniers, & de tant d'autres qui étoient affamés de la parole de Dieu: qu'ils avoient tort de lui alléguer les constitutions de l'Empire pour prouver qu'on ne doit pas prendre sous sa protection les sujets d'un Prince, ou d'une République malgré ses maîtres naturels: que c'étoit lui faire injure, & l'accuser indirectement d'avoir agi contre les loix de l'Empire; tandis qu'il est certain que de vive voix & par écrit, [illegible] toujours montré combien il étoit éloigné de manquer à les observer : qu'il n'avoit point d'autre dessein que d'obtenir quelque adoucissement à des décrets trop rigoureux, en faveur de personnes qui lui sont unies par la charité Chrétienne, & par la profession de la même Religion: qu'il leur demandoit encore la même grace ; qu'il les prioit instamment de l'accorder, sans attendre la réponse de l'Empereur, & d'arrêter par leur autorité les emportemens de certains Prédicateurs qui se déchaînoient sans cesse contre les Protestans, & qui exhortoient leurs auditeurs à les exterminer comme on avoit fait à Paris au massacre de la Saint-Barthélemi. Il finissoit en disant, que si l'on n'arrêtoit ces furieux, la paix qu'on avoit faite au grand avantage de l'Empire, seroit bien-tôt suivie d'une guerre civile, source d'horreurs & de carnage.

Réplique du Duc.

Henri III. 1583.

Autre réponse du Sénat.

Après la lecture de cette lettre, le Sénat tint conseil avec les quarante-quatre, & répondit qu'il ne voyoit rien pour le présent qui dût l'empêcher de persister dans sa premiére réponse. On expliquoit ensuite les endroits qui avoient choqué le Duc, & on le supplioit de les prendre en bonne part: qu'ils étoient prêts à rendre compte de leurs décrets contre les Protestans de la Confession d'Augsburg, & qu'ils ne trouveroient pas mauvais qu'on remît cette affaire au jugement de la diette de l'Empire, si on croyoit qu'ils eussent blessé en rien les constitutions Impériales: qu'au reste ils répondroient plus amplement lorsqu'il seroit tems, & après qu'ils auroient consulté ceux qui avoient intérêt à cette affaire.

Conduite de Fréderic de Saxe Lawenburg.

Le Duc des Deux-Ponts, jugeant par cette réponse que ses priéres n'avoient pas eu grand effet, sortit de Cologne, & retourna trouver Gebbard (1) à Bonn. Pendant ce tems-là Fréderic de Saxe Lawenburg Chanoine de Cologne, & le plus considérable du chapitre, se donnoit de grands mouvemens pour gagner le peuple. Ce jeune homme ardent, & qui dès le commencement avoit été le plus opposé à Gebbard dans l'espérance à ce qu'on croit, d'obtenir la dignité d'Electeur, commença par distribuer avec une libéralité affectée, tout l'argent qu'on avoit tiré des fermes de Berg. Il partagea cet argent entre un certain nombre de bourgeois de Cologne, à qui il étoit dû des pensions depuis plusieurs années; & sur l'avis qu'il eut que Gebbard craignant de manquer de vivres, avoit fait embarquer huit cens muids d'avoine, des draps, des jambons, & tout ce qu'il y avoit de munitions de bouche dans les châteaux de Westphalie, pour faire entrer le tout dans Bonn, il mit des troupes en embuscade, se saisit du convoi, & le fit conduire dans la forteresse de Zons. Gebbard, réduit par-là à une grande disette, & affligé encore du malheur d'Anvers qui lui ôtoit toute espérance de secours de la part des Païs-bas, pria les Princes & les Etats Protestans de l'Empire, de se tourner vers l'Empereur. En effet l'Electeur Palatin, ceux de Saxe & de Brandebourg écrivirent de longues lettres à S. M. I. pour la prier d'empêcher qu'on ne vexât Gebbard au sujet de la Religion, ni aucun de ceux qui étoient engagés dans la même cause. L'Electeur Palatin écrivit sur le même sujet aux Electeurs de Mayence & de Tréves. L'Empereur qui avoit déja fait sonder Gebbard par André Gailius quoique sans succès, lui envoya une seconde fois Jaques Curtius, pour l'engager à déclarer nettement quelle étoit son intention.

Démarches en faveur de l'Archevêque Gebbard.

Il publie un écrit.

On présenta alors un mémoire au nom de la Noblesse de Cologne, par lequel elle demandoit la liberté de conscience conformement à la Confession d'Augsburg. A cette occasion Gebbard publia le seiziéme de Janvier un écrit, par lequel il déclare, que n'étant pas seulement chargé de l'administration civile de son Etat, mais aussi de procurer la gloire de Dieu de tout son pouvoir, il avoit résolu d'entériner les requêtes de ceux de son peuple qui demandoient la liberté de conscience en vertu des loix de l'Empire; qu'ainsi il défendoit à tous les Gouverneurs & Magistrats soumis à sa

(1) Archevêque & Electeur de Cologne, qui étoit Protestant.

sa jurisdiction, d'inquiéter personne pour cause de Religion, & que s'il lui arrivoit de se marier, son intention étoit qu'après sa mort, ou après une abdication libre & volontaire, le chapitre de la cathédrale eût une entiére liberté de lui choisir un successeur. Deux jours après on publia des réglemens militaires pour mettre Bonn en état de défense, & pour en réparer les fortifications. Le lendemain Gebbard répondit à l'envoyé de l'Empereur, qu'il demandoit seulement que la paix fût établie dans son diocése suivant les loix de l'Empire, & il reproche en passant à Fréderic de Saxe Lawenburg que c'est lui qui met obstacle à un dessein si glorieux: qu'à l'égard du détail que Curtius lui demandoit avec grande instance de la part de l'Empereur, il s'en expliqueroit plus au long à la premiére diette, & qu'il espéroit que l'Empereur, les Princes, & tous les Etats de l'Empire seroient satisfaits de sa conduite.

Henri III. 1583.

Sa réponse à l'envoyé de l'Empereur.

Peu de tems après, Henri de Saxe Lawenburg Archevêque de Breme, frere de Fréderic de Saxe, mais qui pensoit bien différemment sur la Religion, arriva enfin avec une belle & nombreuse Cavalerie, après avoir été long-tems attendu par les partisans de Truchses (1): comme on ne voulut pas le recevoir dans Cologne, il se retira fort courroucé, & alla loger hors de la ville chez le Comte de Solms, à un endroit qu'on appelle Tuyt ou Dutz. Les Electeurs de Saxe & de Brandebourg écrivirent de leur côté aux Etats du diocése de Cologne, pour les prier de ne point inquiéter Gebbard leur Archevêque & leur Prince, sur ce qu'il étoit de la Confession d'Augsburg: qu'autrement ils attireroient dans leurs païs les armes de tous les Princes qui faisoient profession de la même Religion; ce qui causeroit infailliblement leur ruine. Curtius pressant toujours Gebbard de répondre d'une maniére plus précise aux demandes de l'Empereur, cet Electeur déclara enfin qu'il embrassoit la Confession d'Augsburg, & qu'étant persuadé que le célibat imposé aux Prêtres par le Pape est contraire à la loi de Dieu, il étoit résolu de se marier; qu'il ne prétendoit pas pourtant renoncer à la dignité d'Electeur, dignité qu'il se croyoit en droit de garder.

Cependant Fréderic excitoit par son exemple tous les Chanoines ses confreres à persister dans la résolution qu'ils avoient prise, de s'opposer aux desseins de Gebbard; & ce fut par son conseil qu'on indiqua pour le vingt-huit de Janvier une assemblée solemnelle, malgré les lettres pressantes que l'Electeur de Saxe son parent lui avoit écrites pour l'en détourner. Charles de Truchses frere de Gebbard, fit alors une tentative inutile sur la ville de Lintz (2), sur le bord du Rhin. Adolphe Comte de Newenar engagé dans la meme cause, fit ce qu'il put pour débaucher les habitans de Keyserswerth & de Kempen: il avoit même fait un traité avec les peuples de la Gueldre, & en tiroit toujours quelque secours lorsqu'il traversoit leur païs.

Entreprises des partisans de Gebbard.

D'un

(1) C'est le nom de famille de Gebbard.

(2) Il y a deux villes de Lintz, l'une en Autriche sur le Danube, & l'autre dans l'Electorat de Cologne sur le Rhin, entre Bonn & Andernach; il s'agit ici de cette derniére.

HENRI III. 1583.

Le Duc de Cléves députe au Sénat de Cologne.

D'un autre côté le Duc de Cléves, qui craignoit que le voisinage de l'Electorat de Cologne n'attirât la guerre & la nouvelle Religion dans ses Etats, envoya des députés au Sénat de Cologne. Le Sénat & le chapitre députerent vers lui Fréderic de Saxe Lawenburg, pour le remercier des dispositions favorables où il étoit à leur égard, & pour lui proposer de refuser le passage & des vivres aux troupes de leurs ennemis.

Tentative inutile sur Zons.

Le tems de l'assemblée capitulaire indiquée par Fréderic de Saxe, approchoit, lorsque Gebbard, dans le dessein de la traverser, en indiqua une autre pour le sur-lendemain, & marqua les articles qu'on proposeroit à la Noblesse. Dans le même tems, on fit une tentative sur le fort de Zons, dont Fréderic étoit maître, & on fit remonter le Rhin à quelques barques pour exécuter l'entreprise; mais le stratagême ne réüssit pas.

Le jour de l'assemblée étant arrivé, le Duc des Deux-Ponts, le Comte de Witgenstein, & le fils de Jean de Nassau s'y rendirent: mais l'Archevêque de Breme, & quelques autres qui prévoyoient que le parti de Gebbard n'y seroit pas le plus fort, ne voulurent pas s'y trouver. Les Etats de Westphalie s'excuserent aussi de s'y rendre, dans la crainte que les novateurs ne profitassent de leur absence pour exciter des troubles dans leur païs.

Assemblée tenuë contre Gebbard.

L'assemblée se tint chez les Dominicains. On y proposa plusieurs chefs d'accusation contre Gebbard; entre autres: qu'il avoit levé des troupes sans l'avis des Etats: qu'il retenoit l'argent des pensions, & qu'il avoit contracté beaucoup de dettes: qu'il avoit pillé le trésor de son Eglise, embrassé une nouvelle Religion, accordé aux peuples du diocése la liberté de conscience, & qu'il avoit pris des engagemens pour se marier. On l'accusoit encore d'avoir été en traité avec le Duc d'Anjou, & avec les rebelles des Païs-bas; d'avoir voulu introduire des étrangers dans le Conseil des affaires de l'Electorat; & enfin d'avoir mis des troupes étrangeres dans Keyserswerth. On déclara que pour toutes ces raisons, les Seigneurs, les Gentilshommes, & toutes les villes du diocése étoient déliées du serment de fidélité, & qu'elles devoient conformement aux loix du païs s'unir au chapitre, lui obéïr à l'avenir, & non à leur Archevêque. On ajoûtoit à cela un article de la pacification d'Augsburg, rapporté par Sleidan au livre 26. de son histoire: qu'un Archevêque, Evêque, Prélat, en un mot tout homme engagé dans les Ordres sacrés, qui abjureroit l'ancienne Religion, seroit à l'instant déchû de tout droit à la dignité qu'il occupe, & aux émolumens qui y sont attachés; & qu'il seroit permis au chapitre, ou à ceux à qui les loix ou la coûtume donnent ce droit, d'élire un successeur & de l'installer.

Discours d'Adolphe de Solms en faveur de l'Archevêque.

Après cette séance, plusieurs députés demanderent à être entendus le lendemain. Adolphe de Solms fit un long discours en faveur de Gebbard: il dit entre autres choses que le chapitre avoit tort de s'opposer aux volontés & aux intérêts de son Prince avec tant d'audace & d'opiniâtreté; que s'il ne changeoit de conduite, cette affaire alloit causer de très-grands troubles, non-seulement dans l'Electorat de Cologne, mais dans tout l'Empire. Il en vint ensuite aux protestations, & de-là aux injures;

&

& il déclara qu'il ne ratifieroit jamais la sentence injuste du chapitre contre son Prince, sentence, disoit-il, fabriquée par des Papistes: qu'au reste les auteurs de tout ce complot ne devoient pas se flatter d'être les plus forts: que ceux à qui leur manœuvre déplaisoit, ne leur cédoient ni en autorité ni en nombre. HENRI III. 1583.

Le discours du Comte de Solms excita les murmures de quelques-uns; les autres s'entre-regardoient; la plûpart ne sçavoient à quoi se déterminer, & ne montroient aucune vivacité pour le chapitre. Après qu'on eût entendu le Duc des Deux-Ponts, & les autres députés des Princes Protestans, Oresbach Chancelier & envoyé du Duc de Cléves, releva le parti du chapitre qui paroissoit consterné. Il exhorta les Etats du diocése à s'opposer avec vigueur aux entreprises pernicieuses de Gebbard, & à ne rien négliger de tout ce qui étoit nécessaire pour la défense de la Religion, des loix de la patrie & de la liberté des peuples; à ne point se laisser ébranler par l'autorité du Duc des Deux-Ponts, qui avoit épousé Magdelaine de Cléves, fille de son maître: que la cause qu'il protégeoit étoit mauvaise, & que le Duc de Cléves son beau-pere l'avoit averti plusieurs fois de n'en point prendre la défense: que s'ils suivoient le conseil qu'il leur donnoit, ils pouvoient compter sur son amitié; mais que s'ils prenoient un autre parti, il ne demeureroit pas tranquille pendant qu'il verroit la Religion de ses ancêtres en péril.

Celui d'Oresbach Chancelier du Duc de Cléves.

Malgré ce discours ils hésitoient encore: mais la déclaration libre & ingénuë du Comte de Schauemburg Doyen du chapitre, qui passoit pour être favorable à Gebbard, acheva de les affermir dans leur résolution. Ce Comte déclara nettement qu'il ne s'écarteroit jamais des statuts & des réglemens formés & approuvés par toute la province. L'arrivée de Charles de Ligne Comte d'Aremberg, qui venoit de la part du Prince de Parme offrir du secours au chapitre & au Sénat, releva beaucoup leur courage. En vain le Comte de Newenar, & le Jurisconsulte Holtman protesterent contre les offres du Comte d'Aremberg; la véhémence avec laquelle il leur répondit, & la présence de tant d'envoyés, qui étoient tous déclarés pour la cause du chapitre, leur fermerent absolument la bouche: mais ce qui acheva de les accabler, ce furent les Ambassadeurs de S. M. I. qui sans attendre les réponses, ni de l'Empereur, ni du Pape, prononcerent que tout ce que le chapitre & le Sénat avoient fait, étoit dans les régles.

Le Marquis Malespina Ministre du Pape étant arrivé à Cologne le 31. de Janvier, & ayant assûré qu'il viendroit dans peu un Cardinal Légat, on se rassembla le premier de Février, & les trois Etats des Comtes, des Nobles & des habitans des villes firent un décret contre Gebbard, comme convaincu de vouloir exciter des troubles dans l'Empire.

Décret contre Gebbard.

Le Sénat ayant loüé leur zéle, on nomma unanimement Fréderic de Saxe Lawenburg pour commander l'armée de la République, & pour reprendre les forteresses dont Gebbard s'étoit saisi. Ce fut alors que l'Archevêque de Breme frere de Fréderic, déclara qu'il ne pouvoit souscrire au décret du chapitre, & qu'il ne voyoit pas qu'il fût possible d'excuser l'attentat des Chanoines contre leur Prince légitime: qu'il ne pouvoit donc se

L'Archevêque de Breme refuse d'y souscrire.

HENRI III. 1583. ſe prêter à leur paſſion, & qu'il ne vouloit point prendre de part à la violence de leurs deſſeins, tant qu'ils n'auroient pas de meilleures raiſons à lui apporter. Après cette proteſtation il ſe retira avec ſa Cavalerie. Le Duc des Deux-Ponts retourna à Bonn, & les Seigneurs & les Gentilshommes ſe retirerent chacun chez eux. Gebbard cependant pilla les archives de Bonn, ſans qu'on ſçache quel fut celui qui lui donna ce conſeil. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le Comte de Newenar, s'étant embarqué la nuit ſur le Rhin, deſcendit ſur ce fleuve, & emporta une partie des titres avec lui.

Gebbard épouſe publiquement Agnès de Mansfeldt. Le jour même que l'aſſemblée ſe ſépara, Gebbard, qui avoit contracté un mariage ſecret avec Agnès de Mansfeldt, en fit la célébration publique à Roſenthal. La jeune femme fut conduite en pompe au palais, & y fut reçûë aux acclamations du peuple. Mais pendant que Gebbard eſt tout occupé des plaiſirs & de la joye de cette fête, Frederic paſſe de l'autre côté du Rhin, & s'approche de Keyſerswerth. Cette place, où il y a une citadelle, eſt ſituée entre Duſſeldorp & Duysbourg. Fréderic ayant été reçû dans la ville ſans combat, va droit à la citadelle, fait dire qu'il a des lettres du chapitre pour le Gouverneur, & demande qu'on le laiſſe entrer. La garniſon obéït promptement: mais comme on ne s'accordoit pas au ſujet des lettres du chapitre, que les uns étoient pour les recevoir, & les autres pour les renvoyer, les ſoldats de Fréderic accourent pendant cette diſpute, & engagent le combat avec la garniſon. Dès qu'ils en ont tué un, tout s'enfuit, & ſe rend. Cette conquête fut très-avantageuſe aux affaires de Fréderic.

Exploits des deux partis.

Gebbard étoit ſorti de Bonn avec le Duc des Deux-Ponts, & ſa nouvelle épouſe; & ayant laiſſé Charles ſon frere dans cette forteresse avec une bonne garniſon, il alla trouver à Dillembourg Jean de Naſſau, frere du Prince d'Orange, pour concerter ſes démarches avec lui.

Pendant ce tems-là, le chapitre écrivit deux lettres, l'une à la garniſon de Bonn, & l'autre aux habitans. Il mandoit aux derniers de ſe faire remettre les clefs de la place, & aux autres d'en ſortir: mais ils ne furent obéïs d'aucun côté; la garniſon refuſa de le faire, ſous prétexte du ferment qu'elle avoit prêté à Gebbard, & les habitans s'excuſerent ſur ce qu'ils étoient trop foibles pour attaquer la garniſon. Charles, frere de Gebbard, qui y commandoit, n'oublioit rien pour mettre la ville en état de défenſe, & il avoit chargé les Comtes de Solms & de Newenar, d'y faire voiturer des vivres de tous côtés en aſſez grande quantité pour ſoutenir un long ſiége. Newenar fit une tentative inutile ſur Rheinberg: mais Hontſelaer, un des courtiſans de Gebbard, réüſſit mieux ſur Linna. Le chapitre de ſon côté envoya le Comte de Manderſcheyt, Ecolâtre (1) de la capitale, pour preſſer le ſecours, que le Comte d'Aremberg avoit promis.

Dans ce même tems, Fréderic s'en alla à Bruel, & y entra hardiment, avec un émiſſaire de Gebbard. Ayant ſçû que la diviſion regnoit entre les troupes dont la garniſon étoit compoſée, il l'inveſtit ſur le champ par

(1) On appelle ainſi en quelques endroits celui qui enſeigne la Théologie dans une Egliſe cathédrale.

par le moyen des païsans, qui lassés de la guerre que Gebbard avoit excitée, s'étoient retirés en grand nombre dans cette place; & il s'en rendit maître par composition. HENRI III. 1583.

Cependant le Duc de Cléves donna parole au chapitre, qu'il empêcheroit qu'on ne fît des levées contre eux dans les lieux de sa dépendance. Le chapitre l'en remercia, & écrivit en même tems aux Electeurs de Mayence & de Tréves, pour les prier de donner les mêmes ordres dans toute l'étenduë de leur jurisdiction.

Gebbard, informé que l'Empereur avoit écrit à Fréderic, & qu'après l'avoir beaucoup loüé de ce qu'il avoit fait jusqu'alors, il l'avoit fortement exhorté à continuer de même, écrivit à ce Prince pour se justifier, & le pria d'interposer son autorité pour faire cesser les violences de part & d'autre, & terminer les contestations à l'amiable. Il pressa aussi les Républiques de la Confession d'Augsburg d'intervenir en sa faveur dans une cause qui leur étoit commune. On indiqua là-dessus une assemblée à Hailbron sur le Neckre, pour le 3. de Mars. Les députés de Cologne, de Strasbourg, de Worms, de Spire, de Francfort, d'Augsburg, de Nuremberg, d'Ulm, d'Esslingen, & de Nordlingen s'y trouverent. Assemblée de Hailbron.

L'Electeur Palatin y envoya aussi des députés; & s'étant plaint qu'on eût fait venir des troupes étrangeres, il proposa de mettre en séquestre l'argent qu'on avoit levé pour le service de l'Empire, & de l'employer à la sûreté des frontiéres. Les Princes ordonnerent qu'on envoyât à ce sujet une troisiéme Ambassade à l'Empereur. Ce Prince, craignant que cette contestation n'aboutît enfin à une guerre intestine, se joignit aussi aux plaintes que formoient les Princes & les villes de l'Empire; il résolut d'envoyer une Ambassade au Prince de Parme, pour lui défendre de faire entrer des troupes sur les terres de l'Empire. Le Prince Palatin, que sa charge & sa dignité obligeoient de défendre le païs des environs du Rhin, écrivit sur le même sujet au Comte d'Aremberg, & lui envoya ses lettres par Henri de Mavenheim; il y joignit celles de Wolfang Electeur de Mayence, qui dans une conjoncture si délicate, n'avoit pas fait difficulté de s'unir aux Protestans pour la défense de la liberté de l'Allemagne. Mais le chapitre prétendoit excuser la chose, & soûtenoit, qu'il n'étoit point contraire aux constitutions de l'Empire d'implorer le secours du Roi Catholique, qui étant le Seigneur légitime des Païs-bas, & en cette qualité un des principaux membres de l'Empire, étoit en droit d'intervenir dans cette querelle: que la ville de Cologne avoit toujours été alliée de la maison de Bourgogne: que le Comte d'Aremberg, qui conduisoit ce secours, étoit grand Echanson de l'Electorat de Cologne, & que Werner de Rysserscheyt qui commandoit sous lui, étoit le Surintendant du palais Electoral: qu'ainsi l'un & l'autre étoient obligés par le devoir de leurs charges de venir au secours du chapitre: qu'il étoit bien plus naturel de rejetter la cause des troubles sur Gebbard, qui s'étoit uni avec le Duc d'Anjou pour envahir les Païs-bas, & qui avoit fait entrer dans l'Empire, des François, des Anglois, des Ecossois, & des Suisses: qu'on ne devoit pas regarder com-

HENRI III. 1583. comme prématurés les préparatifs de guerre que le chapitre avoit faits, ni lui en faire un crime, sous prétexte que Gebbard n'avoit point été déclaré ennemi; parce qu'il avoit été réglé dans une diette tenuë à Augsburg vingt-quatre ans auparavant, que si quelqu'un troubloit le repos de l'Empire par des levées, & qu'il y eût du péril à différer de s'oppoſer à ses desseins, on pourroit agir sur le champ, sans attendre l'ordre des Etats de l'Empire.

Pendant ce tems-là, le Comte de Newenar, qui avoit à ses ordres un corps de troupes des Païs-bas, ravageoit tout le païs d'alentour, en attendant l'armée de Casimir, qui devoit arriver d'un jour à l'autre. L'Empereur en étant informé, & desirant extrêmement qu'il n'y eût point d'armée en campagne, écrivit à Casimir, comme il avoit fait au Prince de Parme, & lui conseilla de ne point commencer les hostilités, & de ne point mettre d'obstacle à la paix qu'on pourroit traiter à l'amiable.

Cependant le chapitre nomma des députés pour faire entrer des troupes dans Lintz, dans la crainte que Gebbard ne se saisît de ce poste. Ils allerent de-là trouver le Comte d'Isenburg, ci-devant Archevêque de Cologne, dont la mémoire étoit précieuse à tous les Ordres de l'Etat, à cause de la douceur de son gouvernement; ils le supplierent d'aider le chapitre, & de son conseil, & de ses forces. Le Comte alla avec eux à Andernach, pour qui l'on craignoit aussi, & il affermit les habitans dans le parti du chapitre; en sorte que Guillaume Rab, que Gebbard avoit envoyé avec cinq cens hommes, pour faire une tentative sur cette place, s'étant approché des portes, fut repoussé avec perte: il fut blessé lui-même par un païsan, qui lui tira un coup d'arquebuse, dont il mourut à Bonn peu de tems après.

Lettre du Prince Casimir à l'Evêque de Liége.

Ernest de Baviére Evêque de Liége, qui brûloit d'envie d'être Electeur, arriva en ce même tems à Cologne, soit que l'espérance seule l'y fît venir, soit que les amis qu'il avoit dans le chapitre l'y eussent appellé. Il n'y fut pas plûtôt arrivé, que Casimir son parent lui écrivit, & le pria de ne point penser à dépoüiller Gebbard. Il lui marqua, que le bruit couroit qu'il étoit venu à dessein de se démettre de son evêché de Liége, & de se faire élire Archevêque de Cologne: qu'une telle conduite, si propre à le rendre odieux, & à le faire regarder comme un ambitieux, ne manqueroit pas d'exciter dans l'Empire une guerre épouvantable, également funeste & à sa patrie, & à lui-même; & qu'il pourroit bien essuyer l'avanture du chien d'Esope, qui ayant lâché sa proye, pour en attraper une meilleure, perdit celle qu'il avoit, & manqua celle qu'il vouloit avoir: qu'il pensât sérieusement aux difficultés de cette entreprise, où il alloit avoir pour ennemis tous les Princes & toutes les villes de la Confession d'Augsburg, & sur-tout trois Electeurs, qui non-seulement secourroient Gebbard dans une cause commune, mais qui ne reconnoîtroient jamais pour Electeur, celui qui seroit nommé à sa place: qu'il le prioit de faire ses réflexions là-dessus, de se tenir dans les bornes de sa condition, & de penser plûtôt à rétablir la discipline dans les trois evêchés dont il étoit en possession, qu'à s'emparer des Etats d'autrui.

Er-

Ernest, plus irrité de ces lettres pleines d'aigreur, qu'ébranlé sur le parti qu'il avoit pris, n'en fut que plus ardent à travailler à se procurer les suffrages du chapitre.

HENRI III. 1583.

Cependant Gebbard publie une apologie pour sa cause, où il montre fort au long, qu'il n'est tombé dans aucune contravention, ni contre la bulle d'or, ni contre les réglemens faits sur la Religion, ni contre la charité Chrétienne & l'union fraternelle, ni contre les ordonnances du diocése, ni enfin contre ses promesses & ses sermens. Le Comte d'Aremberg ayant tenu sur ces entrefaites l'assemblée des Etats de Westphalie, l'apologie dont je viens de parler, y fut lûë, & les députés de Gebbard répondirent à tous les articles qui furent proposés au nom du chapitre. Outre cela, on le justifia sur la prise de Bonn, sur les clefs dont il s'étoit rendu maître, & sur le payement des pensions (1); & l'on expliqua au long les raisons qui l'avoient engagé à changer de Religion, & à se marier. Enfin, après bien des altercations, le parti des Protestans s'étant trouvé le plus fort, il y fut résolu qu'on remercieroit Dieu de ce qu'il avoit daigné éclairer cet Archevêque; qu'on le prieroit de lui accorder la persévérance; qu'on remercieroit l'Archevêque des égards qu'il avoit eûs pour les peuples soûmis à sa jurisdiction, & qu'on l'exhorteroit à ne se laisser abattre par aucune difficulté, & à implorer le secours des autres Princes Protestans, afin de conserver à la province de Westphalie la liberté dont elle étoit en possession. On ajoûta qu'il falloit envoyer une une Ambassade à l'Empereur, pour le prier instamment d'empêcher qu'on n'en vint aux armes, & qu'on ne laissât entrer des étrangers dans l'Empire. Tout cela fut ratifié par Gebbard; mais bien des gens s'y opposerent, & sur-tout le Comte Eberard, Gouverneur général du païs.

Apologie publiée par Gebbard.

Assemblée des Etats de Westphalie. Son résultat.

Dans le même tems il se tint une assemblée à Cologne dans l'Eglise de Saint Nicolas, à la poursuite d'Eberard Reck; & il fut résolu de présenter une réquête au Sénat, par laquelle on demandoit le libre exercice de la Religion suivant la Confession d'Augsburg, & que le service s'en fit dans l'Eglise paroissiale. Le Sénat éluda cette demande: mais ceux qui en étoient les auteurs se rassemblerent une seconde fois dans l'Eglise de Saint Nicolas; & enhardis par leur grand nombre, ils assiégent le Sénat, & déclarent qu'il faut qu'on les satisfasse de gré ou de force. Ce fut en ce tems-là qu'un certain Valentin Schoneck envoyé par Gebbard, commença à prêcher la nouvelle doctrine à Werle.

Autre assemblée à Cologne.

Fréderic de Saxe Lawenburg assiégeoit alors le fort de Hulkradt, & ayant saigné le fossé, il pressoit la place: mais comme il manquoit de canon, le Duc de Cléves lui en fournit, & il commença à battre la place en brêche. La garnison ne voyant aucune espérance d'être secouruë, capitula, à condition d'avoir la vie sauve, & la liberté d'emporter ses effets. Dans le même tems, Salentin d'Isenburg se rendit maître pour le chapitre, de Lintz, d'Arwiler, & du bailliage d'Aldenroden, pendant que

Suite des exploits des deux partis.

(1) Sur le non payement des pensions, *Edit. Anglois.*

HENRI III. 1583. que Rysserscheyt, qui étoit Colonel de la Cavalerie de ces quartiers, faisoit des levées pour le chapitre. Cela fut cause que Charles Truchses, qui commandoit dans Bonn, se saisit du château d'Alster, qui appartenoit à Rysserscheyt, & le pilla: il ruina même de fond en comble l'abbaye magnifique de Dietkircken, fondée pour des filles nobles. Ce monastére avoit été doté d'amples revenus par les Archevêques de Cologne, prédécesseurs de Gebbard. Ce qui détermina Truchses à le ruiner, ce fut la crainte qu'il eut qu'on ne s'en servît pour attaquer Bonn.

D'un autre côté, Newenar qui avoit fait quelques tentatives inutiles sur Rheinberg, petite place sur le Rhin, réussit enfin à la surprendre ; & dès qu'il en fut maître, il rompit les portes des Eglises, les pilla, brisa les images, & maltraita les Prêtres.

Troisiéme députation de l'Empereur à Gebbard. L'Empereur, voyant que les députations ne servoient de rien, & que les choses s'aigrissoient de jour en jour, envoya pour la troisiéme fois Jean de Preiner Baron de Stubing, à Gebbard. Preiner, sans lui parler ni de sa Religion, ni de son mariage, dont Dieu & les Princes de l'Empire lui feroient un jour rendre compte, le somme uniquement d'abdiquer, conformement au décret de l'Empire sur le fait de la Religion, puisqu'il avoit abandonné celle de ses ancêtres. Il lui déclare qu'on ne souffrira pas qu'ayant abjuré la Foi Catholique, & embrassé la nouvelle Religion, il continue d'être Archevêque & Electeur de l'Empire, & qu'il prétende se maintenir dans ces dignités par la force, & par l'effusion de sang. Il l'exhorte ensuite à délier les peuples du serment qu'ils lui ont prêté, à se démettre de son archevêché, à en remettre tous les revenus, comme un bien qu'il tient de l'Empereur & de l'Empire, à quitter les armes, & à ne pas charger sa conscience, en retenant par la violence & par l'injustice, un bien qui ne lui appartient pas; enfin, à ne point exciter par son opiniâtreté & par sa révolte, une guerre qui seroit également funeste & à lui-même, & à sa patrie.

Réponse de l'Archevêque aux raisons de l'envoyé. Gebbard répondit le lendemain que sa conscience ne lui permettoit pas de satisfaire l'Empereur sur ces points, & renvoya les députés à son apologie où il avoit amplement justifié les deux articles, de sa Religion & de son mariage. Il prie à son tour l'Empereur d'arrêter par son autorité la guerre injuste que Fréderic lui fait sans relâche, & d'ordonner tant à lui qu'au chapitre de le laisser tranquille à l'avenir, de ne le plus troubler dans l'administration paisible de son archevêché, de lui restituer les places qu'ils lui ont enlevées, & de finir ces troubles qu'ils ont excités contre lui.

Le Cardinal d'Autriche nommé Légat pour cette affaire. Le Pape, qui avoit envoyé ses Ambassadeurs, comme je l'ai dit ci-dessus, nomma enfin pour son Légat, le Cardinal André d'Autriche, qui fit demander à Casimir la liberté de passer sur ses terres : mais ce Prince la lui refusa, & le Légat fut obligé de prendre sa route par l'Alsace, la Lorraine, & le Luxembourg. L'Empereur, cousin germain du Légat, en écrivit à Casimir, & se plaignit avec aigreur de cette impolitesse : il y joignit même des menaces, s'il ne renvoyoit sans rançon, quelques domestiques du Cardinal d'Autriche, qu'il avoit fait arrêter.

Ce

Henri III. 1583.

Ce fut vers ce tems-là que Gebbard s'empara de la forteresse de Hoenlimbourg en Westphalie, où il y avoit des provisions en abondance, & qu'il obligea la ville de Werle à lui prêter serment.

Assemblée des Princes Protestans à Worms.

Casimir, ayant mis une armée sur pied, & voulant autoriser ses armes, pressoit la tenuë de l'assemblée indiquée à Worms. Il y fut résolu par les suffrages unanimes des Princes Protestans, qu'on soûtiendroit le droit de Gebbard; qu'au lieu d'une solde de deux mois, qui avoit été réglée à la derniére assemblée d'Augsburg, on l'accorderoit pour six; & que les sommes nécessaires pour cela seroient remises dans trois semaines à Francfort, ou à Magdeburg. Il écrivit ensuite au chapitre de Cologne pour justifier sa conduite, & celle de Gebbard, déclarant que c'étoit malgré eux qu'ils avoient pris les armes. Il réfute dans sa lettre l'article fameux de la pacification d'Augsburg, qui étoit le grand argument de l'Empereur, & de tous les ennemis de Gebbard. Cet article porte: que les Prélats de l'Empire qui abandonnent la Religion Catholique, perdent à l'instant le droit qu'ils avoient à leurs dignités, & qu'ils doivent s'en démettre. Il répond, que cet article n'a pas été ratifié par tous les Etats de l'Empire, & que dès ce tems-là ceux de la Confession d'Augsburg y firent leurs protestations, & ne voulurent pas consentir qu'il fût enrégistré parmi les réglemens de l'Empire. Il s'étend fort là-dessus, & rapporte même des réglemens contraires, faits dans quelques diettes de l'Empire, qui s'étoient tenuës depuis.

Quelque tems après, l'Electeur Palatin écrivit sur le même sujet & dans la même vûë, aux Chanoines de Cologne. Il leur représente le péril dont eux & tout l'Empire sont menacés, s'ils ne renoncent à la guerre qu'ils ont déclarée à Gebbard.

Bulle d'excommunication publiée contre l'Archevêque.

Le Légat n'ayant pû accommoder cette affaire, reprit la route de Haguenau & de Brisach, & retourna à Inspruck qui lui appartenoit. Alors le Pape, voyant l'inutilité de cette négociation, fit publier à Rome le premier d'Avril une bulle, dans laquelle, après un long préambule sur son autorité & sur le soin pastoral dont il étoit chargé, il déclare Gebbard convaincu d'hérésie, soüillé d'une infinité de crimes, parjure, ennemi de l'Eglise Romaine, enfin excommunié; & comme un membre pourri, il le retranche de la société des Fidèles, le prive de tout le droit qu'il avoit à l'archevêché de Cologne, délie le chapitre & tous les peuples de l'Electorat, du serment qu'ils lui ont prêté, & leur ordonne, dès que cette bulle sera venuë à leur connoissance, d'élire, suivant la forme ordinaire, un autre Archevêque à la place de Gebbard, & de le mettre en possession de l'archevêché, dont cet hérétique est privé de fait & de droit.

Pendant que Salentin Comte d'Isenburg, qui avoit joint ses troupes avec celles du Comte d'Aremberg son beau-frere (1), faisoit la guerre dans le haut Electorat, Fréderic de Saxe Lawenburg ne la faisoit pas avec moins de vigueur dans le bas Electorat. Il assiégea & reprit Lintz le jour de Pâques, la ville ayant été abandonnée par Hontselaer, aussi-tôt que

(1) Salentin d'Isenburg avoit épousé la sœur du Comte d'Aremberg.

HENRI III. 1583. que Hamel de Hoensaxen se fut retiré. Salentin étant venu peu de tems après à Cologne, il y fut déclaré Généralissime des troupes de l'Etat, par les suffrages de tout le chapitre.

D'un autre côté, l'armée de Casimir étoit assemblée, & sa marche n'étoit arrêtée que faute de paye. Gebbard, dont elle étoit l'unique ressource, voulant ôter tout prétexte de retardement à ce Prince, qui demandoit de l'argent, lui engagea tout l'archevêché de Cologne, les villes, les citadelles, les terres, les péages, les tributs, & généralement tous ses revenus, pour les fraix de cette guerre: & pour plus grande sûreté, il promet de lui remettre les villes & les forts qu'il tenoit sur les bords du Rhin, qui étoient Bonn & Ordingen. Ce traité, ayant été publié, rendit Gebbard très-odieux, & hâta le projet de l'élection d'un nouvel Archevêque.

Pendant ce tems-là, Engelbert Comte de la Lippe, Lieutenant de Newenar, fit entrer des troupes dans les fauxbougs de Recklingshausen. D'abord les habitans refuserent de les recevoir; mais ils laisserent enfin entrer cinquante hommes, à la sollicitation de Henri Surlander, malgré l'opposition de la faction contraire. Les Protestans de la ville encouragés par ce renfort, ne garderent plus de mesures: ils pillerent les Eglises, renverserent & briserent les images.

La nouvelle de la bulle du Pape qui déposoit Gebbard étant répandue, & la copie en ayant été envoyée à l'Empereur, les Princes Protestans le prierent d'interposer son autorité, pour empêcher que les choses n'en vinssent à une guerre funeste, & qu'on ne fit entrer des troupes étrangeres dans l'Empire. Il leur répondit par une lettre datée du douziéme d'Avril, & écrite de Presbourg dans la basse Hongrie, qu'il avoit satisfait à leurs demandes: mais il rejette en passant la cause de tous ces maux sur Gebbard, qui, non content d'avoir changé de Religion, & de vouloir malgré son changement se conserver par les armes la dignité Electorale, dont il étoit justement déchû, avoit ravagé tout son diocése, & mandié le secours, non-seulement du Duc d'Anjou, mais même du Roi de France: qu'à son égard, il avoit toujours souhaité, & qu'il souhaitoit encore, que cette affaire pût s'accommoder à l'amiable: mais qu'il y voyoit un obstacle invincible dont il n'étoit instruit que de la veille, & qui étoit que le Pape avoit déposé Gebbard, & l'avoit privé de toute dignité Ecclésiastique; en sorte que tout ce qu'il pourroit faire à l'avenir, seroit nul de plein droit: qu'ils n'ignoroient pas ce que les constitutions de l'Empire, & les traités faits avec l'Eglise Romaine exigeoient en pareil cas: qu'il croyoit à propos que cette affaire fût incessamment examinée devant les commissaires de S. M. I. & un pareil nombre tant d'Electeurs, que de Princes de l'Empire, & qu'on prît là-dessus la résolution qui paroîtroit la plus juste & la plus raisonnable. Il excuse ensuite le jugement du Pape contre Gebbard, & il dit qu'il ne porte point sur la qualité d'Electeur; mais uniquement sur celle d'Archevêque, dont la connoissance appartenoit au Pape, suivant les traités entre l'Allemagne & le saint Siége.

Réponse de l'Empereur aux demandes des Princes Protestans.

Replique Les députés des Princes répondirent à cette lettre de l'Empereur trois

jours

jours après, & ils insistent fortement sur ce que le Pape a privé Gebbard de toute dignité Ecclésiastique: que si cette entreprise avoit lieu, on alloit voir une guerre sanglante en Allemagne: que c'étoit une chose nouvelle & inoüie, que le Pape, sans consulter l'Empereur, ni les Electeurs Ecclésiastiques & séculiers, dépoüille un Archevèque & un Electeur de l'Empire, de toutes ses dignités; & cela, sans l'avoir entendu: qu'ils ne pouvoient pas abandonner un homme qui imploroit leur secours dans une pareille conjoncture: qu'ils prioient l'Empereur d'interposer son autorité pour faire rétablir cet Archevêque dépoüillé par force, de défendre les hostilités de part & d'autre, & d'empêcher qu'on n'élise contre les régles un autre Archevêque.

HENRI III. 1583.

de leurs députés.

L'Empereur ne répondit rien à cet article; il le regardoit comme un écueil, qu'il devoit éviter avec soin: mais il proposa une conférence amiable, comme il avoit fait dans ses lettres précédentes, pendant qu'à la sollicitation de ses commissaires, on disposoit tout à Cologne pour la nouvelle élection. Le Cardinal d'Autriche n'ayant pû s'y rendre, Jean François Evêque de Verceil y vint à sa place, pour faire ses fonctions. La coûtume est de suspendre dans la cathédrale autant de bâtons que l'Evêque a gouverné d'années, c'est-à-dire qu'on y en met un tous les ans. On ôta tous ceux de Gebbard avec ignominie, comme si le siége avoit été vacant, & il ne resta que celui qui demeure pendant l'interregne; on abatit aussi ses armes dans toute la ville: tout cela se fit sur la fin d'Avril. Ensuite, sur le rapport de Fréderic, on indiqua le jour pour la nouvelle élection au vingt-deuxiéme de Mai; ce qui fut signifié au Sénat par Ernest de Baviére, afin qu'il prît des mesures, & qu'il levât assez de troupes pour empêcher qu'il n'arrivât du tumulte pendant le tems de l'élection. Pierre de Steenwick fut chargé de cette commission, dont il s'acquitta parfaitement bien.

Jour indiqué pour une nouvelle élection.

Gebbard, qui étoit à Ruden en Westphalie, ayant été informé de tout ce qui se passoit, écrivit là-dessus au chapitre; & joignant les menaces aux priéres, il n'oublia rien pour les détourner du dessein d'élire un nouvel Archevêque. Dans le même tems, les Electeurs de Saxe & de Brandebourg en écrivirent à l'Empereur, & lui marquerent, qu'ils approuvoient fort la conférence qu'il avoit proposée: mais qu'ils craignoient qu'elle ne fût inutile, à cause de la bulle du Pape contre Gebbard; d'autant plus qu'ils avoient appris qu'on disposoit tout pour la nouvelle élection, & qu'on pressoit la chose avec une extrême vivacité: que rien ne pouvoit être, ni plus injurieux à l'Empire, ni plus méprisant pour S. M. I. que de souffrir que le Pape créât ou déposât des Electeurs à sa fantaisie, & sans entendre les parties intéressées: qu'ils sçavoient bien les conventions anciennes de la nation Germanique avec le Siége de Rome; mais que les affaires avoient bien changé de face depuis la pacification d'Augsburg sur le fait de la Religion: qu'ils le prioient donc de suspendre l'élection, & d'indiquer une assemblée, où malgré l'interdit du Pape, Gebbard, comme Archevêque & comme Electeur, fût admis & entendu. Ils renouvelloient dans cette lettre leurs anciennes plaintes sur l'introduc-

Lettres au chapitre & à l'Empereur.

HENRI III. 1583.

tion des troupes étrangeres dans l'Empire; & ils demandoient instamment que l'Empereur engageât le Prince de Parme à rappeller celles qu'il avoit envoyées sous la conduite du Comte d'Aremberg.

Apologie du chapitre.

Pendant que cette affaire se négocioit par lettres entre l'Empereur & les Princes Protestans, les Chanoines de Cologne publioient des écrits pour justifier leur conduite, & ils rapportoient des exemples tirés de l'histoire même de leur Eglise: que vers l'an 861. de Jesus-Christ, Gontier Archevêque de Cologne, & Tergand Archevêque de Tréves avoient été excommuniés par Nicolas I. & chassés de leurs siéges, parce qu'ils avoient approuvé l'action criminelle de Lothaire Duc de Lorraine, qui avoit répudié Teutberge sa femme, pour épouser Walstrade sœur de l'Archevêque de Cologne: qu'Adolphe d'Alten avoit été déposé en 1205. suivant l'ordre d'Innocent III. par Sifroi Archevêque de Mayence, & par l'Evêque de Cambrai, en présence d'Othon Roi de Cologne; parce qu'on l'accusoit d'être l'auteur des divisions qui regnoient dans l'Empire: & que peu de tems après Thierry Comte de Berg, excommunié par le même Pape, pour avoir suivi le parti d'Othon proscrit par le saint Siége, avoit été dépouillé de sa dignité par le même Sifroi: que depuis peu Herman Comte de Wied avoit été déposé de la même maniére, & pour la même raison: que les autres Archevêques, qui avoient jugé à propos de se marier, avoient sagement pris le parti d'abdiquer: que du tems de l'Empereur Charles IV. & sous le Pontificat d'Urbain V. Adolphe de la Marck, ayant épousé Marguerite de Cléves, avoit renoncé à l'archevêché, & que Salentin d'Isenburg, que le chapitre venoit de nommer sous d'heureux auspices Généralissime de ses troupes, en avoit fait autant. Sur ces exemples, ils soutenoient que le Pape n'avoit rien fait qu'il n'eût droit de faire, & que Gebhard avoit tort de vouloir conserver sa dignité, après avoir abjuré la Religion Catholique, & s'être marié.

Ernest de Baviére élu Archevêque de Cologne.

Enfin, le tems marqué pour l'élection approchoit, & le Ministre du Pape l'attendoit avec une grande impatience. Lorsque le jour fut venu, après la Messe qui fut chantée avec beaucoup de solemnité, Ernest de Baviére, déja Evêque de Frisingen, d'Hidelsheim, & de Liége, fut élû tout d'une voix Archevêque de Cologne & préféré à tous les autres Chanoines, & à Fréderic lui-même, parce que dans l'état où étoient les choses, on avoit besoin dans cet Electorat d'un Prince puissant par lui-même & par ses alliances; ce qui se trouvoit dans Ernest, plus que dans aucun autre Chanoine: car du côté paternel il étoit de la plus illustre maison d'Allemagne, & il tenoit à la maison d'Autriche du côté de sa mere. Aussi-tôt qu'il fut élû, le Sénat lui fit jurer l'observation du traité fait anciennement entre ce corps & le chapitre. Aussi-tôt il se montra en public, & fut proclamé par un Héraut, Archevêque & Electeur de Cologne.

Après le festin accoûtumé en pareille occasion, on cita à l'instigation du Ministre du Pape, deux Chanoines, Adolphe Comte de Solms, & le Baron de Winnenberg. L'acte de la citation fut affiché à la porte de la cathédrale. Trois jours après l'élection, le nouvel Electeur sortit de Cologne en habit militaire, monté sur un cheval de grand prix: en cet équipage

gè il alla d'abord à Bruel, & ensuite dans tous les lieux de sa jurisdiction, où les Archevêques ont coûtume de se faire reconnoître. Casimir, le Duc des Deux-Ponts, Newenar, & Charles Truchses voulurent en vain l'empêcher par des lettres menaçantes qu'ils écrivirent au Sénat. Gebhard, qui étoit en Westphalie, ôta à Carthausen dont il se défioit, le gouvernement du château de Werle, & le donna à Winnenberg; il fit mettre en prison plusieurs des habitans sans aucune forme de justice, & sur les moindres soupçons.

HENRY III. 1583.

En attendant l'arrivée des troupes de Casimir, & le jour même que son armée se mit en marche, l'Electeur Palatin apprit qu'en conséquence de l'interdit du Pape, Ernest avoit été élû Archevêque. Il écrivit sur le champ une lettre fort aigre à l'Empereur, dans laquelle il dit entre autres choses, qu'il est au desespoir que cet interdit ait fait manquer l'assemblée qu'on avoit résolu de tenir pour pacifier les troubles de Cologne; que l'Empereur ait ratifié une aussi indigne censure que celle du Pape: qu'il fasse recevoir dans l'Empire une piéce comme celle-là, qui tend à diminuer & à faire mépriser la dignité du Chef, & de tous les membres de l'Empire: que le Pape mette la faux dans une moisson étrangere, & qu'il dépoüille de sa dignité sans l'entendre, un des membres du college Electoral: que toute cette intrigue avoit été tramée par la conjuration d'un petit nombre de personnes, & qu'il avoit la douleur de voir que l'Empereur donnât un exemple si pernicieux à ses successeurs, en confirmant par son autorité les pratiques des mal-intentionnés: que les frontiéres de l'Empire étoient déja couvertes des troupes du Prince de Parme; au lieu que les François qui s'étoient avancés jusqu'en Lorraine, s'en étoient retournés dès que l'Empereur avoit marqué sa volonté. „ Le Pape, ajoûtoit-il, „ verra donc enfin du haut des montagnes de Rome, les meurtres de la „ nation Germanique & le sang couler dans nos provinces, comme il a „ vû, il y a quelques années, le bain sanglant du massacre de Paris. „ Il finit par conjurer l'Empereur de s'opposer aux entreprises du Pape, & de ne pas souffrir qu'il attaque les droits de l'Allemagne, & les Etats de la Confession d'Augsburg, ni qu'il leur ôte la liberté de conscience, dont ils sont en possession.

Lettre de l'Electeur Palatin à l'Empereur.

En attendant l'arrivée de Casimir, il fait prendre les devants dès le 9. de Juin à une partie de ses troupes sous la conduite de Jean de Walbrun, qu'il avoit nommé pour les commander en qualité de Maréchal, avec ordre d'aller secourir Gebbard. Dans ce même tems, le nouvel Electeur se rendit à Nuys, où il prit les marques de sa dignité, malgré la résistance de quelques habitans qui étoient du parti contraire. Le Duc de Cléves s'y rendit pour le saluer comme neveu de sa femme: car Ernest étoit fils d'une sœur de la Duchesse de Cléves. Il vouloit en même tems transiger à l'amiable avec Ernest sur un atterrissement du Rhin, qui lui appartenoit en commun avec la ville de Nuys.

Adolphe Comte de Solms & le Baron de Winnenberg Chanoines de Cologne, qui avoient été cités par le Nonce du Pape, n'ayant pas comparu dans les neuf jours, ce Ministre prononça contre eux sa sentence, par laquelle il

Sentence du Nonce contre

HENRI III. 1583. les partisans de Gebbard.

il les privoit de la dignité du Sacerdoce. Cette sentence est datée suivant le vieux & le nouveau style du calendrier Grégorien, qui n'avoit pas encore été publié en Allemagne. Le Nonce fit encore citer George de Sein Comte de Witgenstein, aussi Chanoine & grand Prévôt de Cologne. Dès que l'exploit lui eut été porté, il protesta contre la citation comme illégitime & violente, & en appella au futur Concile général, ou national légitimement assemblé. Sa protestation fut présentée au Nonce par Adolphe de Stein & par Jean Avenius; mais ce Ministre n'y eut aucun égard, & il ne laissa pas de le priver de sa dignité par sa sentence datée du 14. de Juin. De tous les Chanoines attachés à Gebbard, il ne restoit plus que Thomas Baron de Creange qui étoit son parent. Le Nonce le fit aussi citer; & comme il ne comparut point dans le terme marqué, il le condamna de même. Ce Baron rassembla à la hâte quelques troupes de Gascons qui étoient dans le voisinage, mit à leur tête Pierre Butrik, & vint à Bonn.

Cependant le Sénat, voulant donner satisfaction au Duc des Deux-Ponts qui étoit venu l'année précédente à Cologne, & qui avoit été renvoyé sans réponse, se mit en devoir de lui écrire après que tout étoit achevé; il ne fit pas même cette démarche sans avoir pris l'avis de l'Empereur. Le Sénat rappelloit par ces lettres tout le passé; & après s'être beaucoup étendu sur le respect & la considération qu'il avoit pour ce Prince, il excusoit plûtôt ce qui venoit d'arriver, qu'il ne le justifioit, prétendant que c'étoit au chapitre à défendre cette cause. Il ajoutoit, que pour ce qui le regardoit, il croyoit qu'on ne pouvoit rien exiger de plus que d'entretenir l'amitié avec les Princes voisins, & de ne point donner atteinte à l'ancienne alliance qui les unissoit.

Fin du Livre soixante & dix-huitiéme.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE SOIXANTE-DIX-NEUVIEME.

SOMMAIRE.

Suite de la guerre de Cologne. Lettre de l'Empereur au Duc Casimir, & sa réponse. Tentative de Butrik sur Unckel. Monastére de Dutz ruiné par les habitans de Bonn. Lettre de Gebhard aux habitans de Cologne. Assemblée des Electeurs à Mayence pour la pacification des troubles de Cologne. Morts illustres, de l'Electeur Palatin, de Magnus Duc d'Holstein, de la Reine de Suéde, de George-Ernest Prince de Henneberg. Extinction de cette maison. Retraite du Duc Casimir, après la mort de l'Electeur Palatin son frere. Siége de Bonn. Le Calendrier Grégorien reçû à Cologne par le nouvel Electeur. Propositions des Electeurs pour la paix. Défaite des troupes d'Ernest de Baviére à Hulst. Continuation du siége de Bonn. Ambassade du Roi de Navarre aux Princes Protestans d'Allemagne. Lettres de ce Prince aux Princes de l'Empire, & à l'Empereur. Prise de Bonn. Gebbard tâche inutilement d'établir la Réforme en Westphalie. Progrès des Bavarois. Gebbard abandonné se retire à Delft auprès du Prince d'Orange. Ernest est sacré à Cologne. Troubles à Augsburg à l'occasion du nouveau Calendrier. Suite des guerres des Païs-bas. Les Gantois continuent à troubler la Flandre. Edit des Etats qui défend le transport des vivres & des armes hors du païs. Suites de ce réglement. Sédition à Gand. Prise d'Ypres par les Espagnols. Réduction de Bruges à l'obéïssance de S. M. C. Montigny ferme l'Escaut & bloque Gand. Mort du Duc d'Anjou à Château-Thierry. Caractére de ce Prince. Assassinat du Prince d'Orange. Punition du meurtrier. Conjuration de Parry contre la Reine d'Angleterre. Déclaration du criminel. Réponse mémorable du P. Criton Jésuite Ecossois, sur l'aveu que Parry lui fit de son dessein.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Michel Isselstein. Actes & négociations de Segur de Pardaillan. Emm. de Meteren. Jean Petit. Annales du regne d'Elisabeth par Guillaume Camden.

HENRI III. 1583.

Lettre de l'Empereur à Casimir.



Ers ce même tems, Gebbard s'étant approché d'Attendorn en Westphalie y fut reçû sans coup férir, parce que les troupes destinées à s'y opposer étoient dispersées de côté & d'autre, & vivoient licentieusement faute de paye. Casimir s'étant mis en marche, l'Empereur lui écrivit le vingt-sept de Juin, & lui ordonna qu'il eût à abandonner sur le champ une entreprise non-seulement contraire aux constitutions de l'Empire, mais à la parole qu'il avoit lui-même donnée par écrit, & qu'il licentiât les troupes qu'il avoit assemblées: que s'il refuse d'obéïr, & qu'il continuë à troubler l'Empire. S. M. I. remédiera par les voyes qu'elle jugera les plus conformes aux loix de l'Empire, & les plus convenables pour maintenir son honneur & son autorité.

Réponse de Casimir.

Casimir répondit sur le champ qu'il s'étoit tenu tranquille, tant qu'il avoit eu quelque espérance que l'assemblée promise par l'Empereur auroit lieu: mais que l'interdit du Pape ôtoit tout moyen de pacification, & qu'il étoit trop sensible à l'injure faite à l'Empire, & aux justes plaintes des Electeurs & des Princes, pour refuser plus long-tems à Gebbard un secours qu'il lui avoit promis: que l'Empereur devoit sçavoir gré à la nation, de marquer tant de zéle pour venger l'Empire outragé: que la conduite de la Cour de Rome n'étoit propre qu'à faire mépriser S. M. I. même. „ Et jamais, ajoûtoit Casimir, nous ne souffrirons que le Pape, par une „ entreprise aussi injuste qu'inoüie, veüille nous ôter notre liberté, & nous „ charger d'un joug insupportable à des hommes libres. „

Tentative des partisans de Gebbard sur Unckel.

Lorsque les troupes du Baron de Creange (1) furent entrées dans Bonn, leur première expédition fut contre Unckel, ville du haut Electorat située au-delà du Rhin, ayant les montagnes au Sud-Est, & le Rhin au Nord-Oüest; les habitans de cette derniére ville s'étoient ligués avec ceux de Lintz qui est dans le voisinage, pour s'opposer conjointement aux entreprises de Gebbard. Butrik marcha contre eux avec de bonnes troupes. Les habitans d'Unckel ne se découragerent point; ils appellerent leurs alliés à leur secours, s'opposerent vigoureusement à leur ennemi, & défendirent si bien leurs murailles, qu'ils l'obligerent de se retirer avec perte. Ils avoient demandé du secours à ceux d'Erpel; mais ceux-ci ayant refusé de se trouver au combat, les habitans d'Unckel enflés de leur victoire, tirerent vengeance de ce refus, & ravagerent tout leur territoire.

Et sur Dutz.

Le parti de Gebbard fit une entreprise plus difficile & plus importante sur Dutz. Cette abbaye qui est vis-à-vis de Cologne, est ce qu'on appelloit autrefois le port de Divite, *Divitense munimentum*, comme il est aisé d'en juger par les ruines qui en restent, & par quelques inscriptions qu'on y trouve. Ce fut Constantin fils du grand Constantin, qui fit bâtir ce château de l'autre côté du Rhin, & qui pour le rendre plus fort, fit construire au même endroit un pont de pierre sur ce fleuve. Dans la suite, c'est-

(1) Créange est auprès de Metz: ce Baron avoit été Chanoine de Cologne, & étoit excommunié.

c'est-à-dire, l'an 540. de Jesus-Christ, Herbert Archevéque de Cologne y bâtit un monastére, & lui donna de grands biens. Ce monastére de la dépendance des Evéques, & situé de maniére qu'il pouvoit en tems de guerre incommoder beaucoup la ville de Cologne, avoit toujours été fort suspect au Sénat; & la République souhaitoit de trouver une occasion favorable pour se délivrer de ce voisinage incommode. Le hazard la leur présenta: car le nouvel Archevéque en ayant donné le commandement à un nommé Ranuccino Florentin avec une garnison de deux cens cinquante hommes, la bourgeoisie de Cologne, qui craignoit qu'on ne fortifiât cet endroit, entra en émeute; & on y envoya des députés de la part du Sénat pour empêcher la continuation des ouvrages que l'on y avoit déja commencés. La garnison de Bonn, instruite de ce débat, y marcha incontinent, & se saisit d'emblée des maisons voisines qu'elle réduisit en cendre. Mais ayant ensuite été repoussée, elle se retira à Mulheim sur la rive du Rhin au-dessous de Dutz.

HENRI III. 1583.

Six jours après, c'est-à-dire le douze du mois d'Août, Ranuccino réduisit en cendre un très-beau château dont avoit hérité Adolphe Comte de Solms, soit en haine du maître, soit parce qu'il le trouvoit trop voisin de sa place. La garnison de Bonn, irritée de cette nouvelle hostilité, revient à Dutz & y amene de l'artillerie pour le foudroyer. Après s'être couverte de parapets faits d'osiers, de paniers & de poinçons, elle recommença l'attaque. Les premiers efforts n'eurent pas grand succès: il en fut de même à une seconde attaque. Mais dès que le canon eut renversé les ouvrages, ils s'avancerent le soir au péristile, & y mirent le feu, qui en peu de tems gagna le monastére couvert de plomb, malgré tout ce que put faire Ranuccino pour l'éteindre. Ses soldats, étouffés la plûpart par la flamme & par la fumée, ne songerent plus qu'à se défendre l'épée à la main; ils furent presque tous égorgés sur la place, malgré la plus vigoureuse résistance. Ce qui échappa de ce carnage fut pris avec Ranuccino par les troupes de Bonn. Le monastére & l'Eglise, avec une autre Eglise paroissiale qui étoit près de-là, brûlerent toute la nuit; la ville de Cologne, que cet affreux spectacle tenoit dans l'allarme, étoit aussi éclairée qu'en plein jour. La couverture fut entiérement brûlée: mais le corps de ce grand batiment qui étoit tout de pierre de taille, demeura sur pied. Les habitans de Cologne, craignant que s'il restoit en cet état, les ennemis ne s'en emparassent, & n'y missent du canon pour foudroyer leur ville, firent des propositions à l'Abbé du monastére, & ils obtinrent la permission de le démolir, moyennant un logement qu'on lui promit dans la ville, & quelques autres conditions dont ils convinrent. On mit six cens ouvriers pour raser ce vaste bâtiment; & en sept jours il fut entiérement détruit.

Ruine du monastére de ce lieu.

Casimir, attendu avec empressement tant par le parti de Gebbard que par les Etats-Généraux des Païs-bas, arriva enfin à Bonn. Son premier soin fut d'écrire au Sénat des lettres pleines de témoignage d'amitié, par lesquelles il les prioit de lui faire donner des vivres, & promettoit de leur envoyer incessamment des députés. Mais soit faute de vieilles troupes, car

Arrivée du Prince Casimir à Bonn.

Henri III. 1583.

car il n'avoit que des soldats de nouvelles levées ; soit qu'il manquât d'argent & des autres provisions nécessaires, il ne fit rien qui répondît à ce qu'on avoit attendu de lui.

Il y avoit dans la ville un Prédicateur éloquent, mais suspect du côté de la Religion : il se nommoit Etienne, & etoit fils de Jean Isaac Grammairien Juif, connu par ses écrits. Gebbard & Witgenstein lui écrivirent pour le prier de tourner ses sermons de maniére qu'il rendît le peuple plus traitable; de défendre l'autorité de l'Archeveque de Cologne, & de les informer secrettement de l'état des choses. Le chapitre informé de cette intelligence, interdit le Prédicateur.

Ordre de l'Empereur de licentier les troupes.

Le 31. d'Août l'Empereur étant à Vienne, expédia des ordres adressés à Casimir, à Jaques Marquis de Bade, à Adolphe Newenar, à Jean de Nassau, à Herman-Adolphe Comte de Solms & à Jean Comte de Wied, à Thomas Baron de Créange, à Charles Truchses, à Fréderic Werner, & à Bernard Walbrun, de licentier sur le champ leurs troupes, de plier leurs drapeaux, & de renvoyer leurs soldats dix à dix : en sorte qu'ils ne fissent aucun dégât dans les Etats des Princes voisins ; & cela sous peine d'être punis conformement aux constitutions Imperiales. Ils étoient tous alors avec Gebbard à Lulstorsf au duché de Berg. Le château de Lulstorsf est voisin de l'abbaye d'Aldenberg de l'Ordre de Cîteaux, bâtie vers l'an 626. de Jesus-Christ par Adolphe I. Comte d'Altena, & devenuë célébre par la sépulture des Ducs de Berg. Comme il n'y avoit plus de discipline dans les troupes, ce monastére fut pillé par celles de Gebbard, qui escarmouchoient tous les jours avec celles d'Ernest, le Rhin entre-deux ; car ce nouvel Archevèque avoit posté les siennes dans le bourg de Wesselingen en-deçà du Rhin, & vis-à-vis de Lulstorsf.

Lettre de Gebbard aux habitans de Cologne.

Le quatre de Septembre Gebbard écrivit aux Bourgmaîtres, au Sénat, & au peuple de Cologne. Ses lettres étoient pleines de fureur & d'emportement contre le Pape. „ Est-il surprenant, disoit-il, qu'on ait porté „ contre moi le jugement le plus inique ? l'abomination est dans la ville de „ Rome : ce Pontife n'est pas le Vicaire de Dieu, mais du diable ; c'est un „ brigand & un tyran des consciences. „ Gebbard ensuite leur parle fort au long de ce qu'ils ont à craindre des Espagnols & du Comte d'Isenburg : que le Duc d'Albe, occupé au siége de Mons en Hainaut, avoit autrefois promis à ce Comte, que s'il vouloit agir de concert avec lui, il le feroit non-seulement Archevéque, mais souverain absolu de Cologne : que ces mêmes Espagnols lui avoient promis à lui-même, à l'occasion d'un leger démêlé avec la bourgeoisie, que s'il vouloit se venger, ils viendroient à son secours avec toutes leurs troupes, & qu'ils resteroient dans Cologne, jusqu'à ce qu'il y eût élevé une citadelle pour tenir la ville en bride : qu'ils devoient donc à l'avenir regarder comme très-suspects les Espagnols, Isenburg, & les Jésuites leurs émissaires : qu'ils ne pouvoient sauver leur ville, qu'en se joignant à leur véritable Archevéque & à leur Prince légitime, qui n'avoit pris les armes que pour la défense de leurs femmes, de leurs enfans, & pour le salut de leur République. Il envoya deux copies de ces lettres, dont la premiére fut remise entre les mains du premier Bourgmaître ;

tre; & dans la crainte qu'il ne la supprimât, la seconde devoit être jettée dans la place, afin que les habitans pussent en avoir connoissance. Mais tout cela fit peu d'effet, & son parti étoit presque anéanti dans la ville. HENRI III. 1583.

Cependant Casimir préparoit la députation qu'il avoit promise, & envoya Fabien Baron de Donaw, qui après un grand préambule sur l'amitié sincére que Casimir avoit pour la République de Cologne, ajoûta qu'il étoit venu de l'aveu de tous les Electeurs pour venger l'insulte qu'on avoit faite à Gebbard, & pour rétablir un Electeur de l'Empire, que le Pape avoit injustement dépoüillé contre les loix & les immunités de l'Empire: qu'il n'ignoroit pas le bruit desavantageux qu'Ernest de Baviére son parent avoit fait courir sur son compte, pour le rendre odieux au Sénat; & que quoiqu'il ne doutât pas que le Sénat ne lui rendît justice sur ses sentimens, il le supplioit cependant de vouloir bien lui déclarer ce qu'on pensoit de lui, afin qu'il eût de quoi fermer la bouche aux calomniateurs. Députation de Casimir au Sénat de Cologne.

Le Sénat fit réponse par Steenwick, qu'il sçavoit bien de quelle source venoient tous ces troubles, & ce qui en avoit été l'occasion; mais qu'il n'avoit point voulu s'embarrasser dans ce démêlé, & qu'il étoit toujours dans la même disposition, parce que comme Sénat de Cologne, il est un membre particulier de l'Empire, distingué de l'archevéché: qu'à l'égard des calomnies que Casimir prétend qu'on a répanduës contre lui, le Sénat n'y a point ajoûté foi: qu'ainsi il lui déclare avec toute la sincérité possible, qu'il pense sur son Altesse ce qu'une ville, & un membre du saint Empire Romain en devoit penser.

Dans ce même tems le Duc de Cléves envoya prier Casimir de ne pas laisser entrer ses troupes dans le païs de Berg, qui est une dépendance du duché de Cléves. Casimir y consentit, & marcha du côté d'Unckel. Pour ne rien laisser derriére lui qui pût l'incommoder, il attaqua deux châteaux sur sa route; mais il fut repoussé aux deux endroits, ce qui lui ôta l'envie d'assiéger Unckel: ainsi il s'en retourna à Dutz, où le Marquis de Bade vint le joindre, avec les Comtes de Newenar & de Solms, Ferdinand frere de Gebbard, & le Baron de Creange.

On avoit indiqué une assemblée à Mayence pour chercher les moyens de pacifier les troubles de Cologne. Le bruit s'y répandit que les Généraux alloient quitter le voisinage du Rhin pour entrer en Westphalie. Casimir, ayant en vain sollicité le Sénat de Cologne de lui faire fournir des vivres, alla de Dutz à Mulheim, & y demeura quelques jours: mais sur la nouvelle qu'il y reçut que la garnison de Bonn se mutinoit faute de paye, il s'y rendit avec quelque argent qu'il distribua aux soldats, avec promesse de revenir dans peu avec une plus grosse somme; ce qui appaisa la mutinerie. Il décampa quelque tems après pour aller assiéger Lintz; mais les troupes d'Ernest ayant sans cesse harcelé son arriére-garde dans sa marche, & lui ayant tué quelques soldats, il abandonna ce dessein, & le premier d'Octobre il se retrancha près d'Engern. Sa Cavalerie s'étant aussi mutinée ce jour-là faute de paye, les Hérauts de l'Empire arriverent & menacerent ce Prince, le Marquis de Bade, Newenar & tous les autres Chefs de cette armée, de les mettre au ban de l'Empire, s'ils ne desarmoient sur le champ. Cette nou-

HENRI III. 1583.

nouvelle augmenta beaucoup le tumulte qui étoit déja dans le camp, & fut cause que Casimir écrivit à Gebbard pour le presser de faire compter l'argent nécessaire pour payer ses troupes. On apprit en même tems que la garnison de Keyfersworth avoit dans une sortie taillé en piéces quelques escadrons de la Cavalerie de Gebbard qui étoit campée près de Bottorp sans aucune permission, & qu'elle avoit enlevé leurs armes & leurs chevaux.

Assemblée de Francfort.

L'assemblée qui avoit d'abord été indiquée à Mayence, fut transférée à Francfort sur le Mein, & les Electeurs de Mayence & de Tréves, l'Electeur Palatin, ceux de Saxe, & de Brandebourg firent partir leurs députés pour s'y rendre. Le nouvel Electeur de Cologne y envoya Salentin d'Isenburg, avec Gerard Groper, Michel Glaser & quelques autres. On y discuta l'affaire de Cologne; & les députés des Electeurs proposerent au nom de Gebbard, que puisqu'il avoit été élû dans les régles, qu'il avoit joüi paisiblement de l'Electorat pendant un tems considérable, & qu'il en avoit été dépoüillé par violence, il falloit commencer par le rétablir; qu'ensuite il se soumettroit au jugement de l'Empereur & des Electeurs, qui après un mûr examen décideroient suivant les loix de l'Empire. Voilà ce qui se passa dans cette assemblée le dix d'Octobre.

Le lendemain les députés d'Ernest déclarerent qu'ils avoient ordre de ne point entrer en cause avec Gebbard, parce qu'il étoit déposé & de droit & de fait, & qu'il avoit été déclaré indigne de la place qu'il avoit occupée: qu'il avoit été élû autrefois; mais à condition que son élection seroit confirmée par le Pape, qu'ensuite il prendroit l'Ordre de Prêtrise: qu'il vivroit d'une maniére convenable à la dignité d'Archevêque: qu'il persévereroit toute sa vie dans la Religion de ses ancêtres, c'est-à-dire la Catholique, & qu'il se feroit un devoir de la défendre: que tant qu'il avoit tenu ces conditions, il n'avoit point été troublé dans la possession de sa dignité: mais que faute de les observer, il en avoit été légitimement privé par la même autorité qui l'y avoit confirmé; attendu que celui qui a le droit d'instituer, a aussi le droit de destituer: qu'ayant donc été privé d'une dignité Ecclésiastique par celui qui en est le juge compétent, il avoit en même tems perdu la dignité d'Electeur; parce qu'elle dépend tellement de l'autre, que la perte de la premiére entraîne nécessairement celle de la seconde: que par conséquent il a été permis au chapitre par les loix divines, par les constitutions de l'Empire, par les articles de la pacification établie sur le fait de la Religion, de se choisir un autre Archevêque; & que tous les suffrages s'étant réünis pour Ernest, il avoit été & est encore en droit de défendre la dignité dont on l'a revêtu, contre l'injustice de ceux qui l'attaquent à main armée.

En vain ses ennemis voudroient-ils le rendre odieux, sur ce qu'il a recours à des forces étrangeres; puisqu'il a toujours été permis, & qu'il le sera toujours de chercher où l'on peut du secours pour maintenir son droit, quand la ressource des loix ne suffit pas: que tout le monde sçavoit l'alliance qui a toujours été entre les Archevêques de Cologne, & la maison de Bourgogne issuë de l'illustre sang des Rois de France; alliance qui spécifie expressément combien l'une des parties doit fournir à l'autre de Cavalerie &

& d'Infanterie en cas d'attaque: qu'on sçavoit aussi le traité fait en 1548. entre l'Empire & les Païs-bas, soumis au Roi d'Espagne: qu'ainsi Ernest demandoit aux députés assemblés qu'ils eussent à le reconnoître pour légitime Archevêque, & pour membre véritable du collége Electoral: qu'ils regardassent Gebbard comme dépoüillé de cette dignité; & qu'en conséquence ils l'obligeassent à licentier les troupes qu'il avoit fait entrer en Westphalie, & dans les païs qui sont sur les bords du Rhin, ou qu'ils employassent toutes leurs forces à les en chasser: qu'il demandoit encore que les statuts du diocése de Cologne fussent inviolablement observés; & que les pertes causées, tant au païs en général, qu'à certains endroits particuliers, fussent entiérement réparées.

Après que la cause eut été débattuë avec toute la vivacité imaginable, les députés des Electeurs de Tréves, de Saxe & de Brandebourg, imaginerent un tempérament pour satisfaire les deux parties: c'étoit que Gebbard mettroit bas les armes, céderoit sa dignité à Ernest, à condition qu'Ernest assigneroit à Gebbard sur les revenus du diocése une pension honnête pour le faire subsister lui & sa famille. Les partisans de Gebbard ayant répondu qu'on lui feroit rapport de la proposition, l'affaire demeura suspenduë.

Salentin d'Isenburg partit aussi-tôt de Francfort, & s'en alla à Wirtzburg pour saluer le nouvel Evêque de cette ville, & pour lui demander du secours, s'il arrivoit qu'il en eût besoin. De-là il se rendit à Aschaffenburg, qui est le lieu de la résidence des Archevêques de Mayence, & alla voir Wolfang Electeur de Mayence, que sa haine pour les Espagnols rendoit peu favorable à Ernest.

Cependant Casimir, qui n'avoit encore rien fait qui répondît à l'attente publique, soit faute d'argent, qu'il demandoit continuellement, soit faute de troupes, étoit bien fâché que sa réputation ne fût pas mieux établie en son païs, qu'elle l'avoit été en France & dans les Païs-bas; & comme il cherchoit à sortir d'une guerre si difficile, il résolut de faire entrer son armée en Westphalie. Dans cet embarras la fortune vint à son secours; & la mort de Loüis Electeur Palatin son frere, lui fournit un moyen honnête d'abandonner cette expédition. Loüis avoit eu d'Elisabeth fille de Guillaume Prince de Hesse, un fils nommé Fréderic, & deux filles. Après la mort d'Elisabeth, il avoit épousé depuis peu Anne fille d'Ezard Prince de Frise, & de Catherine fille de Gustave Roi de Suéde. Ce mariage se fit le 2. de Juillet à Heydelberg avec beaucoup de magnificence & de pompe, en présence de Charles Duc de Finlande son oncle. Anne n'avoit que seize ans: l'Electeur, qui en étoit passionnément amoureux, plus attentif à sa passion qu'à sa santé, tomba dans une maladie lente qui l'emporta le douze d'Octobre.

Mort de Loüis Electeur Palatin.

Magnus Duc de Holstein, frere de Fréderic II. Roi de Dannemarck, étoit mort le dix-huit de Mars: c'est celui à qui Jean Duc de Moscovie avoit donné en mariage une Princesse de son sang, & qu'il avoit nommé Roi de Livonie; mais ces deux Princes se broüillerent dans la suite, & Magnus après plusieurs outrages reçûs de Jean, se retira enfin dans la Cour-

Mort de Magnus Duc de Holstein.

Henri III. 1583. lande & y mourut. Après sa mort la Noblesse se trouva partagée; une partie penchoit pour la Pologne, & l'autre pour le Dannemarck. Jean Beher qui étoit de ce dernier parti, & qui avoit été envoyé pour cela vers le Roi de Dannemarck, fut assiégé par quelques Polonois par ordre du Roi de Pologne, à ce qu'ils disoient. Beher se défendit avec beaucoup de courage; enfin les deux Rois, craignant d'aigrir la dispute par les armes, convinrent de s'en rapporter au jugement de Fréderic Duc de Prusse.

Mort de la Reine de Suéde. Le dix-sept de Septembre mourut Catherine fille de Sigismond I. Roi de Pologne, & de Bonne Sforze sœur de Sigismond-Auguste, & femme de Jean III. Roi de Suéde: elle ne laissa qu'un fils nommé Sigismond, qui fut élû Roi de Pologne; & par ce moyen cette Couronne qui avoit été quelque tems, pour ainsi dire, errante & incertaine, rentra dans la famille des Jagellons.

Du Prince de Henneberg. Cette même année George-Ernest Prince de Henneberg (1), fils de Guillaume IV. mourut âgé de plus de soixante & treize ans. Il avoit eu deux femmes: la première, étoit Elisabeth fille aînée d'Eric Duc de Brunswick surnommé le Vieux; la seconde s'appelloit aussi Elisabeth, & étoit sœur de Loüis de Wirtemberg. Extinction de cette maison. Il ne laissa point d'enfans, ni de l'une ni de l'autre, & son frere Poppon étoit mort quelque tems avant lui, sans laisser pareillement d'enfans de deux femmes qu'il avoit euës: ainsi cette illustre famille, qui avoit été florissante pendant deux cens soixante & dix ans depuis Bertold I. créé Prince de Henneberg par Henri VII. fut entiérement éteinte. Les deux maisons de Saxe & de Hesse en partagerent les biens qui leur étoient dévolus en qualité de Seigneurs féodaux.

Retraite de Casimir. Casimir n'eut pas plûtôt appris la mort de l'Electeur Palatin son frere, qu'il publia un écrit pour montrer la nécessité de son retour dans le Palatinat; & après avoir donné quelques mois de paye à ses troupes, il se mit en chemin, & arriva à Heydelberg le dix-neuf d'Octobre, avec perte de quelques-uns des siens qui furent tués par le Comte d'Aremberg. Siége de Bonn. La retraite d'un ennemi si puissant donna moyen à ce dernier de serrer de plus près la ville de Bonn, l'unique ressource du parti de Gebbard.

Pendant ce tems-là Ferdinand de Baviére, frere puîné du nouvel Electeur de Cologne, se rendit au camp avec de bonnes troupes. Son frere lui donna le titre de Généralissime du consentement de Salentin d'Isenburg, à qui le chapitre l'avoit donné auparavant; & peu de tems après Guillaume Duc des deux Baviéres leva pour son frere des troupes dans le territoire de Munich: étant ensuite parti de cette ville le neuf de Novembre, il marcha au rendez-vous marqué entre Strasbourg & Nancy.

Calendrier Grégorien reçû en Allemagne. Dans le même tems, l'Empereur, qui n'avoit pû obtenir l'année précédente que le calendrier Grégorien fût reçû dans l'Empire pour les raisons que j'en ai rapportées, vint à bout de le faire recevoir par tous les Catholiques. Ernest, qui n'avoit pû l'exécuter pendant le mois d'Octobre, à cause

(1) Henneberg est un château, situé en Franconie sur la riviére de Strew.

cause de l'embarras que lui donnoit la guerre, le fit au commencement de Novembre, suivant le conseil de Henri Scorenburg. Il retrancha tout d'un coup dix jours après le deuxiéme de ce mois; fit compter treize le lendemain, & célébrer la Saint-Martin ce jour-là: on prit cet arrangement pour ne pas omettre dans cette année une fête si solemnelle.

Henri III. 1583.

Rupture de l'assemblée de Francfort.

L'assemblée pendant ce tems-là se continuoit à Francfort. Les partisans de Gebbard déclarerent de sa part qu'il ne pouvoit accepter les conditions qu'on lui avoit offertes, parce que les Etats d'Engern & de Westphalie ayant résolu de ne point reconnoître d'autre Prince que lui, il ne vouloit rien faire sans leur consentement. Les députés d'Ernest sollicitoient d'ailleurs très-vivement l'exécution du réglement d'Augsburg de l'année 1555. & comme Gebbard déclaroit qu'il ne vouloit accepter aucunes conditions de paix, ils demandoient qu'il fût déclaré perturbateur du repos de l'Empire, & que la guerre lui fût déclarée par un décret des Etats, malgré l'opposition des Electeurs de Tréves, de Saxe & de Brandebourg, qui travailloient à la paix. Mais comme Gebbard ne vouloit point abdiquer, & qu'Ernest ne paroissoit pas disposé à lui donner une pension, l'assemblée se sépara.

La retraite de Casimir affoiblit extrêmement le parti de Gebbard, & la plûpart des François s'en allerent sous la conduite de Butrik. Cependant le long séjour de Lazare Muller à Francfort fit soupçonner que le parti de Gebbard méditoit quelque chose d'important; mais comme Butrik & Muller n'avoient point d'argent, leurs soldats désertoient de jour en jour.

Hulst assiégé par Fréderic de Saxe Lawenburg.

Dans ces circonstances, Ernest s'approche du château de Poppelsdorff, & le fait battre à coups de canon. La garnison étoit réduite à l'extrémité, lorsqu'il arriva un accident, qui en interrompant la prospérité d'Ernest, releva le courage du parti des Truchses. Le bourg de Hulst, éloigné de Meurs d'environ mille pas, est considérable par son château, & par deux monastéres. Le Comte d'Alpen y avoit fait quelques fortifications pour inquiéter la ville de Kempen, & y avoit mis trois cens chevaux, & quatre cens hommes de pied qui ravageoient tout le païs d'alentour. Fréderic de Saxe Lawenburg, ne voulant pas demeurer sans rien faire, investit ce fort; il avoit avec lui Sibrand Ayta, neveu d'Ulric Viglius Seigneur de Swichem, dont j'ai parlé avec honneur en plusieurs endroits de cette histoire. Quoique Sibrand fût dans les Ordres, il s'étoit acquis de la réputation tant au barreau qu'à la guerre; Ernest lui avoit confié la garde de Keyserswerth, place revêtuë de bonnes palissades, & dont la garnison faisoit souvent des sorties avec des succès différens. Le siége de Hulst ayant duré plus de vingt jours, la garnison qui manquoit de vivres, loin de se décourager, insultoit les assiégeans, & rouloit sur eux de dessus le rempart les statuës des Eglises. Gebbard, informé de leur résistance courageuse, résolut de les secourir. Dans cette vûë il tire de toutes les places voisines tout ce qu'il y avoit de meilleurs soldats, passe la riviére & marche en diligence. Ayant partagé ses troupes pour mieux tromper l'ennemi, il en fait passer une partie à Rheinberg, & donne ordre à Henri bâtard du Duc de Brunswick de passer avec le reste dans un autre endroit.

HENRI III. 1583. droit. Tout cela se fit avec tant de diligence, qu'ils furent à la vûë des troupes de Fréderic, avant qu'on y sçût rien de leur marche. Ernest, qui commençoit à être inquiet du succès du siége, avoit donné au Comte de Schwartzenburg un renfort pour le mener à Fréderic; mais il arriva trop tard. Fréderic avoit quelques Espagnols commandés par P. de Paz; mais toute la force de son armée consistoit dans les troupes de Liége commandées par Kessenoy. Les assiégeans crurent d'abord que c'étoient des troupes du Roi d'Espagne qui venoient les joindre; & dans cette opinion ils ne firent aucun mouvement. Bientôt ils reconnurent les ennemis, & effrayés de leur arrivée, ils commencerent à se retirer, pour se joindre à un corps d'Allemans qui étoit en bataille; mais cela se fit avec tant de confusion, que les Allemans qui crurent les Liégeois battus, se débanderent & prirent la fuite. Aussi-tôt la Cavalerie de Gebhard poursuit les fuyards; & en fait un horrible carnage. Les Liégeois, se voyant enveloppés de toutes parts, & n'ayant plus d'autre ressource que dans leur désespoir, se défendirent avec beaucoup de courage, & furent presque tous tués sur la place, pendant que les Allemans étoient en fuite. Fréderic étant monté sur un bon cheval, se retira dans un château voisin. Sibrand, qui demeura le dernier au combat, se retira à Kempen, & le Comte de Rysferscheyt avec quelques autres se sauverent çà & là, comme ils purent. Kessenoy dangereusement blessé, fut fait prisonnier. Il demeura plus de douze cens hommes sur la place. Le butin fut considérable, & l'on prit entre autres choses trois cens chariots chargés de provisions, qui furent menés à Hulst. Le bâtard de Brunswick fut renvoyé en Westphalie avec ses troupes. Le Comte d'Alpen acquit beaucoup de gloire en ce combat, & Gebbard fit faire dans son camp plusieurs décharges de canon, en réjoüissance de cette victoire.

Victoire remportée par Gebbard.

Continuation du siége de Bonn.

Les malheurs qui lui arriverent dans la suite troublerent beaucoup sa joye. Ferdinand frere d'Ernest, fit le siége d'un château voisin de Bonn, situé au haut d'une montagne presque inaccessible. Cette montagne est si escarpée & si pleine de rochers, qu'on ne pouvoit y conduire du canon, ni la miner. On dressa donc quelques batteries qui battoient la place de loin; mais comme le canon faisoit peu d'effet, on chercha quelques endroits où il y avoit moins de rochers, pour y employer les mineurs. Ils travaillerent avec tant de succès, que l'on fut bientôt en état de faire joüer une mine qui renversa une partie des fortifications, & ouvrit une large bréche par où les troupes monterent à l'assaut. Cet accident ne découragea pas la garnison; elle conduisit quelques piéces de canon sur la bréche, & fit un feu terrible sur les troupes de Ferdinand. Après s'être défenduë quelque tems avec beaucoup de valeur, elle se trouva enfin accablée par le nombre, & se retira. Les Bavarois étant entrés dans la place, ne firent aucun quartier, suivant l'ordre qu'ils avoient reçû de Ferdinand. Cela arriva le 21. de Décembre.

L'Abbé d'Heisterbach, qui avoit été pris depuis peu par la garnison, & qui étoit encore prisonnier, pria le Général Bavarois de sauver la vie à son hôte, & il l'obtint. Ranuccino, qui avoit été fait prisonnier au siége de

de Dutz, recouvra aussi sa liberté. Après ce succès, on tint conseil dans le camp sur les moyens d'assiéger Bonn en forme, & l'on y fit marcher toute l'amée.

Pendant ce tems-là, Gebbard avoit envoyé à Ketwick sur le Roer ou Rur, quelques troupes de Cavalerie & d'Infanterie, pour rompre le pont de pierre qui est sur cette riviére, & se mettre par-là à couvert des courses des Bavarois. Mais l'Abbé de Verden à qui Ketwick appartient, rassembla les païsans, & empêcha les troupes de Gebbard d'exécuter cette entreprise.

Ambassade du Roi de Navarre en Angleterre & en Allemagne.

Dès le premier d'Août, Henri de Bourbon Roi de Navarre, qui connoissoit l'aversion de Henri III. pour les Protestans, & qui voyoit avec douleur que la paix ruinoit autant leurs affaires en France, que la guerre les affoiblissoit dans les Païs-bas, résolut de travailler efficacement pour la cause commune, & d'envoyer à cet effet une Ambassade en Angleterre, dans les Païs-bas, & aux Princes d'Allemagne. Il mit à la tête de l'Ambassade un homme de mérite, & qui lui étoit très-attaché. C'étoit Jaques de Segur Sieur de Pardaillan, Gentilhomme des meilleures familles de Guyenne, & très-zélé Protestant, qui avoit pour second Sofroi de Calignon, jeune homme sçavant & plein d'esprit. Segur avoit de la probité, un esprit vif, & même orné; mais crédule. Quelques années auparavant, il avoit lié en Flandre une amitié très-étroite avec un Piémontois nommé Jaques Brocard, qui donnoit dans les prédictions jusqu'à la folie, & qui composa en ce genre des écrits remplis d'extravagances, que Segur fit imprimer depuis à ses dépens. Sur quelques passages de l'Ecriture pris dans un sens détourné, Brocard l'avoit assuré, que dans peu d'années le Pape seroit chassé de son siége par un Prince Protestant: que ce Prince réüniroit toute la Chrétienté, & qu'il en seroit le Chef. Sur l'autorité de ce nouveau Prophéte, Segur se persuada que cette prédiction regardoit le Roi de Navarre, & son zéle pour les intérêts de ce Prince l'engageoit à travailler vivement pour le succès de l'Ambassade, & à s'offrir d'en être le chef; d'autant plus qu'elle étoit regardée comme avantageuse, & même comme nécessaire, indépendamment de ce ridicule secret qui devint enfin si public, qu'on lui en fit des reproches en Allemagne. Les lettres & les ordres dont Segur étoit chargé, portoient que le Roi de Navarre, instruit dès son enfance de la pureté de la Religion Chrétienne, avoit toujours eu une extrême envie de voir les personnes dont Dieu s'étoit servi pour la répandre: que dans cette vûë il auroit voulu passer en Allemagne; mais que la crainte que son absence ne fût préjudiciable aux Eglises de France, l'avoit obligé de rester, afin d'employer son autorité sur les différens Ordres du Royaume, & son crédit auprès du Roi, pour préserver la France des malheurs dont elle étoit menacée: qu'il croyoit le Roi porté à la paix, & plein de bonté pour lui; mais qu'il craignoit quelques Seigneurs, qui faisant dépendre leur salut de la ruine des autres familles, paroissoient très-portés à exciter des troubles en France: qu'il redoutoit surtout les intrigues du Pape, qui avoit jusqu'alors mis tout en œuvre pour troubler la tranquillité de ce florissant Royaume, & pour jetter les diffé-

Lettres & ordres dont ce Prince chargea ses Ambassadeurs.

HENRI III. 1583. rens Ordres qui le composent, dans un embarras dont jamais ils ne pourroient se tirer: que ces motifs l'avoient déterminé à leur envoyer de Segur, homme de grande qualité, & le chef de son Conseil; qu'il les prioit donc d'ajoûter une foi entiére aux lettres de créance qu'il leur remettroit de sa part.

Ces lettres exposoient l'état déplorable où étoient réduits les Protestans par toute la terre: qu'en Espagne & en Italie il suffisoit d'etre suspect de ne pas penser comme eux, pour etre aussi-tôt attaché à une potence, & pour éprouver la tyrannie de l'Antechrist & la cruauté atroce de l'Inquisition: qu'en France les Ministres du Pape sollicitoient sans relâche la publication du Concile de Trente, c'est-à-dire, l'établissement de l'Inquisition, malgré les oppositions du Parlement, & les droits de l'Eglise Gallicane: qu'en Angleterre les Jésuites ne cherchoient qu'à soûlever les peuples, & que si la prudence de la Reine n'avoit éteint le feu dans sa naissance, les assemblées secrettes & les noirs complots de cette secte auroient fait périr cette sage Princesse, & bouleversé ses Etats: que le manége & les intrigues des Papistes avoient tout nouvellement fait un grand changement en Ecosse, & que les divisions qu'ils avoient causées entre les Grands pendant la jeunesse du Roi, avoient éloigné de la Cour tout ce qu'il y avoit de personnes de probité; en sorte que sans un prompt secours, cette Eglise paroissoit près de sa ruine: qu'à l'égard des Païs-bas, les affaires des Provinces-Unies y étoient en fort mauvais état; qu'elles n'avoient aucun secours étranger à attendre, & qu'il étoit à craindre que bientôt elles ne rentrassent sous le joug cruel de la domination du Pape: que du côté de la Suisse, les largesses & les fourberies de ce monstre Romain, soutenuës par les sermons séditieux des Jésuites, y avoient presque allumé le feu de la guerre civile depuis deux ans; & que les Bernois, qui s'étoient déclarés pour la pureté de la Religion, avoient couru risque d'être accablés par les armes de Charles Duc de Savoye, qui devoit faire une irruption dans leur païs: que les Eglises de Suéde étoient dans des allarmes continuelles; que les Papistes avoient pénétré jusque dans l'intérieur de la Cour; qu'ils étoient venus à bout d'indisposer le Roi à l'égard des Eglises Protestantes; & que ce Prince pourroit bien prendre quelque parti violent contre elles: qu'à l'égard de l'Allemagne, depuis la paix accordée aux Eglises par un décret de la diette de l'Empire, les Papistes n'avoient point cessé de travailler à renverser la tranquillité dont elles joüissoient: qu'on sçavoit tout ce qu'ils avoient fait à l'Electeur de Cologne, contre qui ils avoient allumé la guerre de tous côtés.

„ C'est la vûë de tous ces maux, ajoûtoit l'auteur du mémoire, qui a „ fait prendre au Roi de Navarre la résolution d'envoyer une Ambassade „ à tous les Princes d'Allemagne, & de les exhorter à s'unir d'amitié & „ d'intérêt avec la Reine d'Angleterre & le Roi de Dannemarck pour le „ bien de la Chrétienté & pour la gloire de l'Eglise. Il propose une ligue, „ non pour faire la guerre au Pape & à ses partisans, mais pour unir, s'il „ est besoin, leurs forces & leurs conseils contre les desseins & les violen„ ces des ennemis de la Réforme; étant à craindre que si l'on combat ce

„ parti

„ parti séparément, on ne soit accablé les uns après les autres. Le Roi „ de Navarre offre d'entrer dans cette ligue faite au nom de Dieu & pour „ sa gloire, & de sacrifier pour la soûtenir ses biens, ses sujets, & sa vie „ même. Deux Electeurs de Cologne ont de notre tems, par une grace sin„ guliére de Dieu, embrassé la Réforme: le premier, Herman de Wied „ effrayé des malheurs publics, ou jugeant le parti Protestant trop foible „ pour le soûtenir, s'est laissé dépoüiller de sa dignité & de ses biens, & „ a succombé dans une cause où son droit étoit incontestable. Cette consi„ dération doit engager les Princes d'Allemagne à faire tous leurs efforts „ pour empêcher qu'il n'en arrive autant à Gebbard. Toute l'Allemagne a „ les yeux sur eux; & les évenemens de cette guerre tiennent en suspens „ tous les esprits, qui attendent le succès pour se déterminer. „

Le Roi de Navarre les prioit encore de considérer de quelle importance il étoit de rassûrer les Eglises, & les provinces des Païs-bas: que si on ne les secouroit avec plus d'empressement qu'on n'avoit fait jusqu'alors, ou que Dieu ne leur procurât pas un secours inespéré, il ne falloit pas douter qu'il ne leur arrivât bien-tôt quelque revers considérable: qu'à son égard, quoiqu'il fût éloigné de ces troubles, & en état de mener une vie paisible & tranquille, il ne pouvoit être insensible aux maux publics: que son amour pour la Religion étoit le motif qui l'avoit engagé à leur envoyer Segur (1), pour les exciter à agir: qu'il lui avoit donné toutes ses pierreries, son argent, & tout ce que sa famille avoit amassé de meubles précieux depuis un grand nombre d'années, afin qu'il les vendît ou les engageât pour soûtenir une si équitable cause, & que son exemple pût réveiller le zéle des autres: qu'il prioit donc les Princes de vouloir bien entrer dans ce traité, & contribuer chacun à proportion de ses forces, à la défense de la Religion Protestante: & afin qu'on pût prendre promptement des mesures pour une affaire si importante, il demandoit qu'on indiquât une assemblée à jour marqué dans quelque lieu de l'Allemagne, où les Ambassa-

(1) Un Synode national des Eglises Réformées de France, s'étoit tenu à Vitré en Mai 1583. où j'avois assisté de la part du Roi de Navarre, & proposé deux points: l'un, qu'ils persuadassent, chacun à sa province, de tenir une ou deux personnes qualifiées & capables auprès de sa personne, par l'avis desquelles il conduisît ses affaires publiques. A quoi il fut satisfait quelques mois après. L'autre, qu'ils nommassent d'entre les Pasteurs & Docteurs, deux ou trois qui assistassent une Ambassade qu'il desiroit envoyer vers les Princes & Etats de même profession, pour la réunion des differends qui étoient entre les Confessions: sur quoi ils en avoient nommez trois, entre lesquels étoit Monsieur de Chandieu, & deputé pareil nombre vers le Roi de Navarre, par lesquels il étoit remercié & loüé de ce soin & zéle envers la paix de l'Eglise, & prié d'avoir agréable que je fusse chef de cette légation. A quoi de fait il s'étoit résolu: mais Monsieur de Segur, homme violent, & qui gouvernant les finances n'eût pas consenti à cette dépense pour un autre, voulut y aller; & le Roi de Navarre, qui se sentoit chargé de son humeur bisarre, y consentit aisément. J'en dressay néanmoins toutes les dépêches, & nos Eglises n'estimant pas que telle négociation fût bien en sa main, n'y envoyerent point. N'est à oublier qu'en ce Synode de Vitré se trouverent deux Pasteurs des Eglises du Païs-bas, qui au nom d'icelles s'unirent à la Confession de foi & police Ecclésiastique de nos Eglises, présidant en icelui Monsieur Merlin.

Du Plessis Mornay.

HENRI III. 1583. baſſadeurs du Roi de Dannemarck, ceux des Princes & les ſiens puſſent conférer enſemble; après quoi ils pourroient donner à Segur des conſeils & des lettres de recommandation pour avancer cette négociation.

Les autres ordres de Segur regardoient l'accommodement des différends entre les Egliſes Proteſtantes qui ne ſuivoient pas la même Confeſſion. Ils portoient que le moyen de terminer ces différends, ſeroit d'aſſembler, comme on faiſoit anciennement, un ſynode général de toutes les Egliſes Réformées qui ſont en Europe; mais qu'auparavant il falloit délibérer mûrement de la forme, du tems, du lieu, & de la maniére de le tenir: qu'enſuite on conviendroit tous de s'en rapporter au jugement de cette aſſemblée générale, & qu'en attendant il ne ſeroit permis à perſonne de rien décider ſur cette matiére, qui pût nuire ou préjudicier à quelque autre: qu'il faudroit encore faire des réglemens pour obliger les Théologiens à s'abſtenir à l'avenir, ſoit en parlant, ſoit en écrivant, des termes injurieux qu'ils avoient coûtume d'employer en diſputant les uns contre les autres, afin d'adoucir les inimitiés & les aigreurs que ces conteſtations avoient produites, & de faire ſuccéder à ces diſputes envenimées la charité Chrétienne, & une amitié vraiment fraternelle: que le Roi de Navarre ſe rendoit garant que les Egliſes de France ſe conduiroient ſuivant ce principe.

La troiſiéme & la plus ſecrette inſtruction regardoit la Céne qui avoit cauſé tant de débats & tant d'aigreur entre les Luthériens & les Calviniſtes ou Zuingliens. Ce point étoit traité fort au long, & on y donnoit une grande eſpérance que l'on pourroit s'accommoder. On aſſûroit que les François n'étoient pas ſi entêtés de leur opinion, ni ſi opiniâtres, qu'ils ne fuſſent diſpoſés à s'en tenir à la déciſion d'un ſemblable Concile, qui ſeroit tenu dans les formes: qu'il n'y en avoit aucun parmi eux qui ne fût prêt d'embraſſer tous les dogmes qui ſe trouveroient conformes à la parole de Dieu: que c'étoit à tort qu'on les traitoit de Calviniſtes, de Zuingliens, & de Sacramentaires, puiſqu'ils n'étoient attachés qu'à Jeſus-Chriſt; & qu'à l'égard des hommes, ils ne ſuivoient leurs ſentimens, qu'autant qu'ils ſe trouvoient conformes à la doctrine de l'ancien & du nouveau Teſtament: que s'il falloit prendre une dénomination tirée du nom de quelque Docteur, ce ſeroit celui de Luthériens qui leur conviendroit le mieux, parce que pendant environ ſoixante ans qu'on avoit appellé Luthériens en France ceux qui ſuivoient la nouvelle Religion, il y avoit eu un nombre infini d'entre eux qui avoient été tués, brûlés, & mis à la queſtion pour avoir rendu témoignage à la doctrine qu'ils avoient reçûë de Luther, & qui l'avoient enfin ſcellée de leur ſang: que toute l'Europe enſemble n'avoit pas plus fourni de martyrs à cette doctrine, que la France ſeule: que les Egliſes Françoiſes reſpectoient Luther, & le regardoient comme leur pere, parce qu'en effet c'étoit lui qui avoit le premier tiré la vérité des ténébres: qu'ils faiſoient tant de cas de ſa doctrine, qu'ils étoient convaincus que depuis le tems des Apôtres, perſonne n'avoit rendu plus de ſervice à l'Egliſe, & par ſes écrits, & par ſes travaux: que le Roi de Navarre ne diſconvenoit pas que ceux qui tenoient pour la Confeſſion Helvétique ou Françoiſe, n'euſſent traité la malheu-

reuſe

reuse question de la Céne avec plus d'aigreur & d'animosité qu'ils ne devoient; mais que les autres n'avoient guéres été plus modérés qu'eux: qu'il ne falloit pas que des Eglises entiéres épousassent la querelle & les emportemens de deux ou trois particuliers, & se divisassent ainsi pour toujours: qu'en beaucoup d'endroits d'Allemagne on étoit persuadé que la doctrine des Réformés François étoit plus détestable que celle des Papistes mêmes: que pour dissiper ces préventions, ils desiroient se voir à portée de faire connoître dans quelque grande assemblée leurs véritables sentimens; afin que s'ils étoient dans l'erreur, on le leur prouvât par l'Ecriture.

„ La dispute sur la Céne du Seigneur, disoit l'auteur du mémoire, n'est „ pas si difficile, qu'elle ne puisse être terminée par un synode, comme il „ est aisé de s'en convaincre, si on s'arrête à deux réflexions principa- „ les. Premiérement, la Céne renfermant trois choses, les symboles, les „ choses représentées par ces symboles, & le fruit qu'on en tire, les par- „ tis sont presque d'accord sur ces trois points; car tout le monde convient „ que le pain & le vin sont des symboles; que le corps & le sang de Jesus- „ Christ sont les choses signifiées, & que le fruit qu'on en tire est, suivant „ Saint Paul, la participation au corps & au sang de Jesus-Christ, lorsqu'on „ rompt le pain, & qu'on boit le vin. A l'égard de la maniére dont se fait „ cette participation, qui forme toute la difficulté, les deux partis convien- „ nent encore qu'elle est spirituelle & surnaturelle, & que c'est pour avoir „ voulu pénetrer cette maniére mystérieuse & ineffable, qu'on a introduit „ dans l'Eglise ces disputes embarrassantes & inexplicables qui la déchirent. „ C'est cependant de quoi on doit le moins s'embarrasser, comme Luther „ lui-même l'assûre dans sa lettre aux Cantons Suisses, où il dit qu'il ne „ cherche point la maniére dont Jesus-Christ est présent, pourvû que l'on „ convienne qu'il est présent. La seconde réflexion qui prouve la facilité „ de l'accommodement, c'est qu'on n'y a jamais travaillé sérieusement que „ Dieu n'en ait permis la réüssite, comme le montre la conférence tenuë „ entre Luther & Zuingle l'an 1528. & celle de Marpurg qui dura trois „ ans, & dans laquelle les principaux Théologiens des deux partis con- „ vinrent enfin sur la matiére de la Céne, & dresserent une formule qui „ fut signée de tout le monde. Mais, dira-t-on, l'on s'en est départi de- „ puis. On peut répondre, qu'il faut s'en prendre à l'aigreur outrée de „ quelques Théologiens condamnés par Luther, & par tous les gens de „ bien. Mais si l'on peut se concilier une seconde fois, comme on doit „ l'espérer de la bonté de Dieu, il faudra à l'avenir employer l'autorité „ du Magistrat, pour empécher qu'on ne s'écarte de ce qui aura été ré- „ glé. Le Roi de Navarre, ajoûtoit l'auteur en finissant, prie les Prin- „ ces d'Allemagne de refléchir sérieusement sur l'importance de ce der- „ nier article. Il est vrai que leur vertu & leur piété ont un large champ „ pour s'étendre: mais on ne voit point d'affaire qui intéresse plus la Re- „ ligion & la piété que celle-ci; & il est de la derniére importance pour „ les Princes qui ont embrassé une Religion dégagée de toute superstition, „ d'être d'autant plus unis entre eux par les nœuds de l'amitié la plus in-

HENRI III. „ violable, que le lien de la Religion qui les unit déja, eſt plus étroit „ & plus fort. „

1583. Voilà les inſtructions que ce Prince donna à ſes envoyés. Ils s'embarquerent à la Rochelle; & ayant mis à la voile au commencement de Septembre, ils arriverent en Angleterre quelques jours après: de-là ils paſſerent en Hollande, & allerent trouver le Prince d'Orange à Dort, où les Etats étoient convoqués. Comme le point capital de leur inſtruction étoit l'union entre les Princes Proteſtans, ils en parlerent à ce Prince, l'homme du monde le plus capable de conduire une grande affaire, & qui d'ailleurs étoit dans les ſentimens des Egliſes Françoiſes. Après avoir pris ſes avis, ils s'en allerent par Rotterdam, Leyde, & Amſterdam; & ayant mis à la voile à Enchuyſen, & fait le tour de l'une & de l'autre Friſe, ils aborderent à Hambourg & à Breme dans le fort de l'hyver. De-là ils écrivirent aux Ducs de Luneburg; & étant allés trouver le Duc Jule de Brunſwick à Wolfenbuttel, ils conférerent avec lui ſur la Religion: mais Jean Molzius, Chef du Conſeil de ce Prince, ne paroiſſant pas favorable à ce projet, le Duc renvoya l'affaire à Jean-George Electeur de Brandebourg & à Guillaume Landgrave de Heſſe, & ne voulut donner aucune réponſe préciſe, qu'il n'eût conſulté ces deux Princes. Dans cette vûë, il écrivit au Landgrave, au Modérateur de Hall, c'eſt-à-dire, à l'Archevêque de Magdeburg, fils de l'Electeur de Brandebourg, & à l'Electeur lui-même. Jean-George, qui avoit ſouvent tenté en vain ces ſortes de conférences, n'avoit

Iſſuë de cette Ambaſſade.

1584. pas grande opinion du ſuccès de ce remede. Cependant, comme c'étoit un Prince doux & ami de la paix, il écrivit le 20. de Janvier à Martin Chemnitz, Théologien célébre entre les Proteſtans, qui étoit à Cologne ſur la Sprée, vis-à-vis de Berlin, pour le conſulter ſur cette affaire. Il lui marquoit que l'expérience du paſſé lui faiſoit peur, & ne lui permettoit pas d'eſpérer qu'on pût rien attendre de bon d'un ſynode général compoſé de Théologiens Calviniſtes, & de ceux qui ſuivent la Confeſſion d'Augsburg, tel que le deſiroit le Roi de Navarre: que cependant il ne vouloit point paroître avoir déſeſpéré de cette union, ni refuſer d'entrer en négociation là-deſſus; d'autant plus que le ſentiment ſur la Céne, tel qu'il étoit propoſé par le Roi de Navarre, ne lui ſembloit pas fort éloigné de l'opinion reçûë dans les Egliſes d'Allemagne: qu'ainſi il ſouhaiteroit que Chemnitz eût une conférence là-deſſus avec ſix ou huit Théologiens au plus, de ceux qui ſuivent la Confeſſion Françoiſe, & qui ſont les plus pacifiques; afin qu'on vît que les ſentimens des Egliſes d'Allemagne & de France ne ſont pas ſur ce point ſi différens que le peuple s'imagine. Il le prioit en même tems de lui marquer ce qu'il en penſoit. Quatre jours après, Chemnitz répondit à cette lettre par une autre datée de Brunſwick où il enſeignoit. Il dit, que les vûës de l'Electeur ſont tout-à-fait de ſon goût: que les raiſons exprimées dans la lettre de ce Prince lui faiſoient auſſi approuver la conférence, pourvû que ce fût avec un petit nombre, comme le marquoit l'Electeur; mais qu'en parlant ſur l'article de la Céne, qui pourroit peut-être paſſer de la maniére dont il étoit

étoit proposé, sans choquer ni l'un ni l'autre parti, il falloit bien prendre garde que les Calvinistes ne revinssent à leurs anciennes interprétations, cent fois condamnées, & à dire que la matiére de la Céne ne renferme pas le corps de Jesus-Christ, qu'il est contenu dans un seul lieu, qu'il y demeure, & qu'il ne peut point être dans un autre endroit; au lieu que les Eglises d'Allemagne font profession de croire, qu'avec les signes extérieurs du pain & du vin, le vrai corps & le vrai sang de Jesus-Christ est actuellement dans la Céne; que Jesus-Christ y est présent; qu'il est donné aux fidèles, & qu'il y est reçû suivant son institution: au lieu que les Calvinistes soûtiennent que ce sont les fidèles qui le rendent présent par leur foi, & qu'ils ne le reçoivent que d'une maniére spirituelle; d'où ils concluent que ceux qui communient indignement, ne reçoivent que du pain & du vin, & non le véritable corps & le véritable sang de Jesus-Christ. Chemnitz, ayant encore été consulté par le Landgrave de Hesse, lui fit la même réponse.

HENRI III. 1584.

Les envoyés François allerent de Wolfenbutel, en Saxe. On crut qu'ils auroient plus de difficulté avec cet Electeur, parce qu'il en vouloit fort aux Calvinistes, & qu'il avoit été très-piqué d'une explication dont j'ai parlé ci-devant, qu'ils avoient publiée dans ses Etats sans sa permission; ce qui avoit été cause qu'il avoit fait couper la tête à Crac son Chancelier, & qu'il avoit fait mettre dans un cachot Gaspard Peucer, un des plus grands Mathématiciens de ce tems-là, & gendre de Melanchton. Néanmoins cet Electeur, ayant communiqué l'affaire aux Princes ses alliés, répondit favorablement aux demandes des envoyés François, & les assûra que de sa part il seroit toujours disposé à consentir à l'assemblée que l'on proposoit, & à donner les secours nécessaires pour défendre la cause commune.

Les envoyés, ayant pris congé de cet Electeur, passerent par Magdeburg, par Mecklenburg, & par Rostock, pour se rendre à Lubec, d'où ils allerent trouver Fréderic Roi de Dannemarck, qui étoit à Coppenhague; ils y négocierent avec lui l'affaire dont ils étoient chargés. Lorsqu'ils furent à Ferden (1), ils apprirent que l'Empereur, informé de toutes ces négociations qui les retenoient depuis trois mois dans l'Empire, en avoit été extrêmement irrité, & qu'il avoit envoyé ordre au Duc de Baviére & au Comte de Solms de les arrêter. Là-dessus Segur écrivit à l'Empereur le six d'Avril, & se justifie sur les trois points dont on l'accusoit calomnieusement. Le premier, qu'étant étranger il étoit entré dans l'Empire sans l'aveu d'aucune Puissance publique: le second, qu'il avoit négocié avec plusieurs Princes, sans avoir salué S. M. I. le troisiéme, qu'il cherchoit à y exciter des troubles. Il répondit au premier point, que pendant la paix il n'y a personne qui ne soit en droit de négocier librement dans toute l'Allemagne: au second, que s'il n'avoit pas salué S. M. I. c'est parce que le Roi de Navarre, prévoyant que cette Ambassade ne manqueroit pas d'être blâmée de bien des gens, lui avoit ordonné de commencer

Lettre de l'Ambassadeur Segur à l'Empereur.

(1) Ou Verden sur l'Aller, capitale d'un comté de ce nom.

HENRI III. 1584. cer par les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, afin que si l'on prévenoit l'Empereur, ces deux Electeurs pussent rendre témoignage à S. M. I. de la droiture de ses intentions: que depuis il avoit voulu aller de Dresde à Vienne, pour rendre ses devoirs à l'Empereur; mais que des amis l'ayant averti qu'on lui dressoit des embuches, il avoit différé ce voyage, dans l'espérance que ces accusations dont on l'avoit noirci à Vienne, se dissiperoient avec le tems. Quant au troisiéme chef d'accusation, il prenoit à témoins tous les Princes & toutes les villes avec qui il avoit traité, qu'il n'avoit jamais pensé à une pareille entreprise. Il avoüoit cependant qu'il avoit parlé de l'affaire de Gebbard Truchses Electeur de Cologne; mais qu'il n'avoit demandé autre chose, sinon qu'on ne l'abandonnât pas, & qu'on empêchât que la tyrannie ou la prévention du Pape, ne ruinât injustement sa fortune: qu'en cela il avoit cru se conformer aux intentions de S. M. I. elle-même, qui dans l'Edit qu'elle avoit fait publier pour obliger les deux partis à mettre bas les armes, n'avoit point marqué qu'on dût abandonner Truchses: que l'assemblée de Rotenburg n'avoit été indiquée que long-tems après: qu'il n'étoit pas même alors question d'Ernest de Baviére pour l'archevêché de Cologne, & qu'on n'en avoit point encore entendu parler en France, dans le tems que le Roi de Navarre fit partir ses Ambassadeurs: qu'il étoit vrai qu'il avoit averti les Princes de l'Empire d'être en garde contre les ruses & les menées du Pape, d'unir leurs conseils & leurs forces pour s'opposer aux entreprises qu'il pourroit faire, & de veiller à mettre le salut & la dignité de l'Empire à couvert de ses intrigues.

Contenu des instructions envoyées à S. M. I. A cette lettre étoit jointe une copie des instructions que le Roi de Navarre lui avoit données pour l'Empereur. Dans ces instructions ce Prince marquoit à l'Empereur, que depuis la pacification des troubles publiée en France l'année précédente, il avoit résolu de faire un voyage en Allemagne, pour voir les Princes qui avoient rendu des services importans à la Chrétienté, & sur-tout pour s'entretenir avec S. M. I. mais qu'il étoit arrivé des difficultés, qui avoient retardé l'exécution de son dessein; & qu'enfin voyant qu'il n'étoit pas possible qu'il y allât lui-même, il avoit jetté les yeux sur Jaques de Segur, à qui il avoit donné un plein pouvoir d'agir en son nom. Les ordres de Segur se réduisoient à déplorer le malheur de la Chrétienté, où la différence de Religion a excité depuis vingt années des guerres funestes, & propres à ouvrir le chemin au tyran des Ottomans, qui joint à une ambition sans bornes, une puissance capable de ruiner les Etats Chrétiens affoiblis & fatigués par leurs guerres mutuelles.

„ La source de ces maux, (ce sont les expressions du mémoire,) est „ l'ambition du Pape, qui pour affermir par quelque voye que ce soit son „ autorité chancelante, ne cesse point d'animer les Princes Chrétiens les „ plus pacifiques contre ceux qui ont embrassé la Religion Réformée, & „ ce cruel Pontife se sert des Puissances de sa Communion, pour jetter le „ trouble & la gêne dans les consciences des peuples: car quoiqu'il sçache „ que rien n'est plus propre à procurer la gloire de Dieu que la tranquil- „ lité des Eglises, il ne laisse pas d'allumer chez eux le feu de la guerre,

„ s'em-

„ s'embarrassant peu de ruiner un Etat, pourvû qu'il se venge, qu'il satis- HENRI III. 1584.
„ fasse son esprit altéré de sang, & qu'il enveloppe dans la même ruine les
„ Eglises Protestantes d'Allemagne, & celles de France. La passion de
„ dominer, ajoûte-t-il, a toujours été extrême dans ces Pontifes orgueil-
„ leux: ils ont été les plus cruels ennemis des Empereurs. Les longues
„ guerres qu'ils ont excitées contre eux & en Allemagne & en Italie,
„ font assez connoître jusqu'où ils ont poussé leur haine; la fin de tous
„ ces maux a été, que les Empereurs, frappés de l'épouvantail de leurs
„ censures, & abandonnés des peuples ignorans, à qui le masque de la
„ Religion avoit fasciné l'esprit, ont été chassés de l'Italie, & ont
„ laissé le champ libre aux Papes pour étendre leur domination par toute
„ la terre.

„ Que n'ont-ils pas fait en Angleterre & en France pour rendre ces
„ Royaumes feudataires de leur Siége? Nous voyons dans nos annales avec
„ combien de courage & de fermeté nos Rois très-Chrétiens se sont oppo-
„ sés à l'accroissement de leur tyrannie; mais comme ce siécle-ci, plus
„ éclairé que les précédens, a découvert leurs prestiges, levé le masque
„ dont ils couvroient leur ambition, & les a réduits à combattre desor-
„ mais plûtôt pour leur salut, que pour étendre leur empire, on ne doit
„ pas être surpris qu'ils fassent joüer de si sanglantes tragédies dans toute
„ la Chrétienté, & que sous prétexte de Religion, ils engagent les Prin-
„ ces les plus pacifiques à faire la guerre à leurs sujets. Funeste effet de
„ leur ambition! ils exposent sans peine aux plus grands périls les Etats
„ les plus florissans, pourvû que leur puissance n'y perde rien. Ils l'ont
„ acquise par des mauvais moyens; ils en employent de plus mauvais encore
„ pour la conserver. De-là sont venues nos guerres civiles en France, les
„ guerres des Païs-bas, & celle qui se fait à présent dans l'Electorat de
„ Cologne. C'est à cette occasion que le Roi de Navarre prie très ins-
„ tamment S. M. I. d'employer toute l'autorité qu'elle a dans la Chrétien-
„ té, & de s'unir à tous les Princes Chrétiens, pour terminer des divisions
„ si funestes, pour prendre des mesures avec eux contre les desseins de la
„ Cour de Rome, & pour rétablir la paix dans l'Empire, en permettant
„ à ses sujets l'exercice de la véritable Religion. S. M. I. dit-il encore,
„ doit penser que l'ame, la plus noble partie de l'homme, & qu'on doit
„ regarder comme une parcelle du souffle divin, étant une fois éclairée par
„ la lumiére de la vraie Religion, ne sçauroit être ébranlée par tous les
„ malheurs de la guerre. Les chevalets & les tourmens auxquels elle sera
„ exposée pour la Religion, ne la feront jamais consentir à ce qu'elle croi-
„ ra contraire à la raison, & à la régle immüable de la parole de Dieu;
„ ce n'est ni l'argent, ni la violence, ni les supplices qui instruiront de
„ la vérité, mais une conférence amiable & paisible. L'assemblée des syno-
„ des, tels qu'on en célébroit dans la primitive Eglise, & tels qu'on en de-
„ sire inutilement de nos jours, est un moyen naturel de la trouver. Si S. M. I.
„ veut bien y travailler, non-seulement elle rendra un service signalé au
„ monde Chrétien; mais elle marchera en cela sur les traces de Maximi-

HENRI III. 1584. „ lien (1), son auguste pere, qui, dès le commencement de son regne „ ayant accordé à ses sujets la liberté de conscience, conseilla au Roi Très- „ Chrétien, lorsqu'il passa à Vienne en revenant de Pologne, de mainte- „ nir la paix en France, & de ne pas exposer son Royaume à un péril ma- „ nifeste en déclarant la guerre à ses peuples. „

L'autre point de l'instruction étoit de faire connoître à l'Empereur, qu'en attendant l'union générale des Princes Chrétiens, le motif de son voyage étoit de travailler à la réünion des Eglises de la Confession d'Augsburg avec celles de la Confession Helvétique ou Françoise, dans le seul point qui les divisoit: que Maximilien son pere l'avoit tenté plusieurs fois, & en particulier à la diette de 1566. qu'ainsi il n'y avoit rien de nouveau ni d'extraordinaire dans cette négociation, rien qui ne regardât la paix & la tranquillité de l'Empire; qu'il supplioit donc S. M. I. de prendre en bonne part l'intention que le Roi de Navarre avoit euë, comme venant d'un Prince plein de candeur, de sincérité, & très-zélé pour la paix de l'Eglise, & pour la gloire de l'Empire.

Segur, ayant envoyé sa lettre & ses instructions à l'Empereur Rodolphe, alla trouver à Paderborn Henri (2) de Saxe Lawenburg Archevêque de Breme, & Evêque de Paderborn, qui suivoit la Confession d'Augsburg. Il s'aboucha avec lui sur le même sujet. Ce fut-là que nos envoyés François se séparerent. Segur revint en France par le même chemin qu'il avoit pris en passant en Allemagne, pendant que Calignon remontoit le Rhin pour se rendre à Strasbourg, & de-là dans les Cantons Protestans de la Suisse, auxquels il vouloit rendre compte de ce qu'ils avoient fait en Allemagne: il les engagea à lui promettre du secours si on en avoit besoin; après quoi il se rendit de son côté auprès du Roi de Navarre.

Ecrit publié contre cette Ambassade.

Le bruit de cette Ambassade se répandit bientôt par tout. On publia même une partie des lettres & des instructions à Ingolstadt en Baviére, sous le titre de *Boutefeu des Calvinistes présenté par les Envoyés du Roi de Navarre à quelques Princes de l'Empire, pour troubler sûrement la Religion & l'Etat*. On y joignit une préface, un récit historique, & une réponse artificieuse qu'on donna comme l'Ouvrage de quelques députés Protestans d'une grande autorité; mais on crut communément que cette piéce venoit des Jésuites. On y examine sur-tout deux points; la députation qu'on vouloit que les Princes & les Etats de l'Empire fissent au Roi de France en faveur des Protestans, & le synode général pour accommoder les différends de la Religion qui divisent les Eglises Protestantes. On y dit que c'est le Prince d'Orange qui a ourdi cette toile, & qui a suggéré ce projet au Roi de Navarre, afin de faire tomber, s'il étoit possible, sur la France & sur l'Allemagne le malheur qu'il craignoit dans la décadence de ses affaires: que les François ne devoient donc plus attendre de secours de l'Empire; d'autant plus qu'ils avoient

(1) Maximilien II. L'Empereur à qui, ce discours s'adressoit, étoit Rodolphe, qui commença à posséder l'Empire en 1576.

(2) Ce Henri étoit fils de François de Saxe Lawenburg, & frere de Féderic, qui étoit Catholique & Chanoine de Cologne.

avoient toujours eu des succès malheureux. On y exagére les victoires que Henri III. avoit remportées sur les Protestans rebelles dans le tems qu'il commandoit l'armée Catholique sous les auspices du Roi Charles IX. son frere, & on y rappelle toutes les entreprises de Coligny contre la tranquillité publique. On ajoute que le Prince d'Orange marche sur ses traces, & fait dans le Païs-bas ce que Coligny a fait en France. On y prend occasion de parler des divisions qui se trouvent entre les partisans de la Confession d'Augsburg même: on y renouvelle le souvenir d'une conférence tenuë quelques années auparavant avec Jérémie Patriarche de Constantinople, où l'on prétend que le Patriarche condamna trente articles de la Confession d'Augsburg, & qu'après avoir reconnu les erreurs des Protestans, il donna son consentement au calendrier réformé par le Pape. L'auteur vient ensuite à Gebbard Truchses; homme, dit-il, né pour l'opprobre de l'Empire, attaché jusqu'à la fureur aux prestiges du démon, & aux superstitions de la magie: après s'être étendu fort au long sur les déportemens de cet Archevêque chassé de son siége, il s'emporte contre le Roi de Navarre, qu'il appelle ingrat & inconstant dans la Religion; & finit en chargeant Segur de calomnies.

Henri III. 1584.

Continuation du siége de Bonn.

Cependant on pressoit de plus en plus la ville de Bonn, dont le siége avoit commencé dès l'année précédente. Truchses frere de Gebbard, la défendoit avec plus de courage que de force: car quoique les assiégés eussent encore du pain & du vin, ils étoient dans une grande disette de toutes les autres provisions nécessaires à la vie. Le bois sur-tout leur manquoit, & l'on fut obligé d'abattre une partie des maisons pour en prendre les poutres & les solives; ce qui avoit extrêmement défiguré cette ville. Il y avoit dans l'armée d'Ernest quatre compagnies de Franc-Comtois commandées par de Toraise, quatre d'Italiens commandées par N. Basta, & cinq de Liégeois. Outre ces treize compagnies de Cavalerie, il y avoit encore quarante compagnies d'Infanterie Allemande, Bohémienne & Bavaroise, très-leste, & très-bien équipée. Ernest avoit construit un fort de l'autre côté du Rhin, vis-à-vis de la place, pour empêcher qu'on n'y amenât des vivres, & il y avoit dressé une batterie de canon qui coula à fond un gros vaisseau sous les murs de la place, & fit beaucoup de mal aux assiégés. Dans cette extrémité, Gebbard n'avoit point d'autre ressource que les secours étrangers. Le Comte Adolphe de Newenar & Henri bâtard de Brunswick en ramassoient de tous côtés; le premier fit venir des troupes de la Gueldre, pendant que l'autre rassembloit à la hâte trente compagnies d'Infanterie, & huit escadrons de Cavalerie, de différens endroits où ces troupes étoient en quartiers d'hyver: il en forma un corps d'environ cinq mille hommes, & s'avança à grandes journées du côté de Bonn pour tâcher de prévenir le bruit de sa marche, de jetter des provisions dans la place, & de chasser les Bavarois de leurs postes. Les ennemis, informés de son dessein, firent sortir de leur camp dix escadrons d'élite avec dix enseignes de gens de pied, & marcherent à sa rencontre. Il avoit pris sa route entre des bois & la riviére d'Aker, & alloit droit à Siburg, croyant être bien couvert: mais lorsqu'il fut à un pont de bois, sur lequel il vouloit passer, il s'arrêta

&

HENRI III. 1584. & fit prendre les devants à une partie de ses troupes. Après s'être ainsi affoibli, les Bavarois & les païsans qui étoient embusqués de l'autre côté de la riviére, & couverts d'une forêt très-épaisse, sortirent tout d'un coup de leur embuscade, & vinrent l'attaquer avec un bruit & des cris épouvantables. Ses soldats, effrayés & enveloppés de toutes parts, voulurent gagner le pont à dessein de le rompre dès qu'ils auroient passé la riviére, persuadés qu'ils n'auroient plus rien à craindre s'ils pouvoient gagner l'autre bord. Mais comme ils se hâtoient tous de passer, & qu'ils s'embarrassoient les uns les autres, le pont dont les païsans avoient, à ce qu'on croit, coupé quelques poutres & les liens, se trouva trop foible pour un si grand fardeau, & rompit sous eux: les ais dont il étoit couvert, se détacherent; en sorte que les hommes & les chevaux tomberent dans l'eau, & se noyerent. Ceux qui n'avoient pû gagner le pont, ou furent taillés en piéces, ou se disperserent de côté & d'autre après avoir jetté les armes: mais les ennemis s'étant mis à leurs trousses, ils se noyerent presque tous dans une riviére voisine nommée Sieg, qui a donné le nom à Siegburg au Siburg. Ceux, qui étoient sur l'autre bord de la riviére voyant la déroute de leurs gens, abandonnerent tous leurs équipages; & malgré les incommodités de la saison & les mauvais chemins, ils gagnerent Dutz & Mulheim. Outre le carnage de tant d'hommes & leurs dépoüilles, les Bavarois prirent quarante-cinq charretes chargées de provisions & d'armes.

Gebbard, désespérant de pouvoir sauver Bonn après cette déroute, & ne songeant plus qu'à tirer son frere du péril où il étoit, envoya des gens pour exhorter les assiégés à tenir bon, & pour les assûrer qu'ils recevroient dans peu de l'argent & du secours. En attendant il assembla les Etats de Westphalie à Briele; & là en presence des Comtes de Witgenstein & de Solms & du Baron de Winnenberg, il demanda qu'on payât deux mois à ses troupes, & qu'on fît des levées pour les recruter. On accorda tout à certaines conditions.

On craignoit plus dans Bonn les séditions de la garnison que les efforts des assiégeans; en effet les Bavarois poussoient le siége avec assez de lenteur. La ville n'est défenduë que par le Rhin, qui baigne ses murs presque de tous les cotés; mais par l'endroit où elle tient à la terre, elle étoit assez mal fortifiée par la négligence des assiégés: quoiqu'il n'y eût qu'un fossé peu profond & un rempart assez foible, les ennemis ne l'avoient point encore attaqué, dans l'espérance, disoit-on, qu'il arriveroit du tumulte entre les assiégés; effectivement le bruit s'en étoit répandu dans la ville. Charles Truchses, voulant le prévenir, fit mettre en prison un nommé Fréderic Spitz qui avoit parlé de se rendre, & il défendit sous peine de la vie de recevoir aucune lettre des ennemis. Il avoit empêché quelque tems auparavant qu'on ne reçût & qu'on n'écoutât un tambour qui venoit de leur part. Le Comte d'Aremberg, & le Baron d'Eckenberger, Chefs de l'armée ennemie, comptant plus sur la ruse que sur la force, & ne pouvant faire entrer personne dans la ville pour y exciter de l'émeute, rodoient jour & nuit autour des murailles. Ils appelloient les sentinelles, & leur disoient que l'Empereur avoit proscrit

tous

tous les partisans de Gebbard; mais que leurs Officiers avoient supprimé le décret, pour les envelopper dans leur ruine: qu'ils songeassent combien il étoit téméraire & dangereux de contrevenir aux ordres de l'Empereur & de l'Empire, & de s'exposer au dernier des malheurs par leur opiniâtreté: qu'ils se souvinssent de leurs compagnons qui avoient été tués depuis peu à Poppelsdorff & à Godesberg pour la même raison: qu'il étoit tems de songer à leur sûreté, qu'ils n'avoient plus de secours à attendre: que le bâtard de Brunswick venoit d'être taillé en piéces, & que la ville qu'ils défendoient avec tant d'obstination, n'étoit plus à Gebbard, qui avoit été condamné par les deux Puissances, l'Empereur & le Pape: qu'elle appartenoit à Ernest de Baviére qui venoit d'être sacré: qu'ils devoient donc la lui remettre: que s'ils le faisoient sur le champ, ce Prince libéral leur donneroit non-seulement la paye qui leur étoit dûë, mais encore d'autres récompenses.

Sédition à Bonn.

Ces discours répandus entre les soldats, & soutenus par les partisans secrets d'Ernest, furent d'un grand poids pour faire mutiner la garnison. A cette occasion les Officiers forcerent Charles frere de Gebbard d'envoyer en Westphalie pour sçavoir au vrai si l'on pouvoit compter sur les secours qu'on leur promettoit. L'un d'eux, nommé Nicolas Seyler de Spire, ayant rapporté qu'il étoit inutile de l'attendre, Michel Pirckler, que le Comte d'Aremberg avoit débauché, se mit à la tête du parti d'Ernest; & ayant pris occasion d'une querelle qu'il eut avec un domestique de Charles Truchses, il vint avec trente soldats dans la place, en criant qu'on trahissoit la garnison, les habitans & la ville, & que l'obstination insensée d'un petit nombre de gens les exposoient à une ruine certaine. Charles aussitôt se présente aux mutins, & harangue les soldats pour les détourner d'une si infâme résolution. Il leur représente qu'ils ont des vivres, & tout ce qui est nécessaire pour les commodités de la vie, tandis que l'ennemi campe à l'air, exposé à des pluyes continuelles, accablé de froid & de faim, obligé à coucher dans la bouë, en un mot réduit aux incommodités les plus fâcheuses: que pour eux, il ne leur manque que le renfort qu'on leur a promis dans vingt jours; qu'il n'y en a encore que sept d'écoulés; qu'ainsi ils ont tort de désespérer de l'arrivée du secours: que c'est faire un affront insigne à la gloire de la nation Germanique: qu'il n'y a point encore de breche à la place, & que l'ennemi n'en est pas assez près, pour qu'on se puisse croire menacé d'un péril évident: que tout est en bon état, & que pourvû qu'ils se montrent fidéles & constans, ils ne seront pas long-tems sans récompense: „ Ainsi, ajouta-t-il, l'intérêt & l'honneur vous engagent à la fidélité. „

Il crut avoir appaisé la sédition par ce discours; il étoit même prêt à congédier l'assemblée, lorsque Pirckler, comptant sur la force de son parti, se leve, & fait part à l'assemblée de ce que Seyler avoit rapporté au sujet du secours dont on les flattoit. Il dit hautement qu'on ne peut point ajoûter foi aux belles paroles de Charles, sans s'exposer à une perte certaine, & qu'il vaut bien mieux accepter les conditions offertes par les Bavarois: là-dessus il demande qu'on fasse la lecture du décret de

HENRI III. 1584. l'Empereur qu'on avoit eû soin de tenir secret jusqu'alors. Dès qu'on l'eut entenduë, les habitans commencerent à murmurer, & les soldats à se mutiner; tout étoit rempli de confusion & de tumulte. Charles attaqua le décret, comme émané de l'Empereur seul, sans qu'il eût été approuvé ni ratifié par le consentement de tous les Etats de l'Empire: qu'à l'égard de l'argent qu'on leur avoit promis, si on ne l'avoit pas donné, c'étoit à la conjoncture du tems, & non à son frere qu'il s'en falloit prendre; que les débordemens des riviéres avoient empêché jusqu'alors, & empêchoient encore que le secours & l'argent n'arrivassent: que la disette étoit bien plus affreuse parmi leurs ennemis: qu'il avoit appris que les troupes du Comte d'Aremberg, & celles de Juan Manrique de Lara menaçoient de se révolter: qu'il les prioit donc d'attendre encore quatorze jours avant que de parler de se rendre. Ces paroles n'appaiserent point les soldats; le tumulte continuoit toujours. Pirckler, craignant que si on leur donnoit le tems de se reconnoître, le repentir ne succédât à la sédition, met l'épée à la main, & fait sortir tous les Commandans de la place. Aussi-tôt on crie aux armes de toutes parts: on ouvre la prison; on met Spitz en liberté; les soldats se saisissent des drapeaux, & les portent au Sénat malgré la défense de leurs Officiers. Charles est forcé de leur donner les clefs de la ville, & demeure en quelque sorte prisonnier dans le lieu où le Sénat s'assembloit. Les mutins y menent encore Christophle Bruin & Balthasar Cochner avec un Aide de camp, un Lieutenant, & trois Enseignes, & les gardent à vûë: après quoi ils demandent une trêve à Ernest, pour parlementer. Voici les conditions auxquelles les députés du Sénat promirent de rendre la place: qu'on les instruiroit à fond sur le décret de l'Empereur: qu'on leur feroit voir que Gebbard a été légitimement déposé, & Ernest légitimement élu par tous les suffrages du chapitre. On consentit à ces conditions, & on donna des ôtages de part & d'autre. Les députés tirent parole de la garnison, qu'elle livrera Charles & tous les Officiers proscrits par l'Empereur, si la chose est nécessaire; après quoi ils entrent en conférence avec Ferdinand de Baviére, Jean de Ligne Comte d'Aremberg, Juan Manrique & plusieurs autres; & après quelques heures de contestation, voici les articles dont on convint: que la garnison remettroit Bonn à Ernest, comme Seigneur légitime, non-seulement de cette ville, mais de tout l'Electorat, avec les provisions de bouche & de guerre, entiérement & sans fraude: qu'Ernest feroit payer à la garnison quatre mille écus (1): qu'il donneroit des ôtages pour la sûreté du payement: qu'on lui livreroit Charles, & tous les autres prisonniers: que les simples soldats auroient la liberté de s'en aller avec leurs armes, leurs femmes, leurs enfans, & tous leurs effets, pourvû qu'il n'y eût rien qui vint du pillage des Eglises, ou des habitans, & qu'on leur donneroit une escorte pour les conduire en des lieux où ils fussent en sûreté.

Capitulation de Bonn.

(1) Il y a dans le texte Latin: IV cto. *coronatorum.* La somme paroît trop modique, quand même ces écus seroient des piéces d'or; il est vraisemblable qu'il y a de l'erreur dans le chiffre.

reté. Ce traité fut ſigné le vingt-huit de Janvier, jour de la fête de Saint Charlemagne, fondateur de l'Empire d'Occident: enſuite les priſonniers furent livrés aux Bavarois. Charles fut mené à Poppelſdorff où étoit Erneſt: les autres Officiers généraux ou Capitaines furent conduits à Bruel; & le premier de Février, Manrique, & Paul Stoer premier Chambellan de l'Electeur, entrerent dans la place. La ruſe & l'argent contribuerent plus à ſa priſe, que la valeur des troupes. Au reſte on ne peut que loüer la prudence du Comte d'Aremberg, d'avoir mieux aimé ſacrifier une ſomme d'argent pour en être maître, que d'avoir recours à des aſſauts qui auroient coûté bien du ſang.

Deux jours après qu'on eut fait un état de toutes les proviſions qui étoient dans la ville, & qu'on y eut rétabli l'exercice de la Religion Catholique, Erneſt y fit ſon entrée en triomphe. Il amena en même tems Charles Truchſes, & lui donna pour priſon le chartrier de la maiſon de ville, qu'il avoit dépoüillé depuis peu: quelque tems après le priſonnier fut tranſporté au château de Huy près de Liége.

Formule publiée en Weſtphalie par Gebbard.

Pendant ce tems-là Gebbard qui étoit en Weſtphalie, ayant indiqué une aſſemblée à Ruden, travailloit à amaſſer de l'argent, & à établir partout une diſcipline conforme à la Confeſſion d'Augsburg, & en fit publier la formule. Elle ordonnoit que les cérémonies du Batême, du Mariage, & de la Céne ſe feroient en langue vulgaire: qu'on ne feroit plus d'exorciſmes au Batême: qu'il n'y auroit ni onction, ni ſouffle, & qu'on omettroit encore beaucoup d'autres anciennes pratiques: qu'on défendroit l'extrême-onction, & la cérémonie de relever les femmes après leurs couches: qu'on feroit les catéchiſmes dans les Temples. Quant à l'ordre de la liturgie, il étoit réglé: qu'on liroit d'abord un Pſeaume, & enſuite un chapitre du nouveau Teſtament: que cette lecture ſeroit ſuivie de la collecte, après laquelle on liroit un chapitre de l'ancien Teſtament, & chanteroit un Pſeaume: qu'on réciteroit enſuite le Symbole; qu'enſuite on prêcheroit, & que vers la fin du ſermon on feroit publiquement la Confeſſion de foi. Après quoi, on devoit faire l'explication de la Céne ſuivant le catéchiſme de Luther, réciter l'oraiſon dominicale, les paroles de la conſécration, & un hymne fort court, diſtribuer enſuite l'Euchariſtie à ceux qui y devroient participer, & congédier enfin le peuple, après la collecte & la bénédiction. On mit auſſi par écrit la formule de l'adminiſtration des Sacremens, & on la fit imprimer: elle étoit différente d'une autre formule publiée par ſon ordre trois ans auparavant.

D'un autre côté, Erneſt chargea Jean Nopel ſçavant Théologien de prendre garde, qu'à l'occaſion de ces nouvelles formules, il n'arrivât des troubles en Weſtphalie, & de tâcher de retenir les peuples dans la Religion de leurs ancêtres.

Reddition de la ville & du château de Bedberg.

Après que Ferdinand de Baviére eut rétabli l'ordre & la tranquillité dans Bonn, il marcha à Bedberg ſur la riviére d'Erff. Cette petite ville, beaucoup plus forte par ſon aſſiéte que par ſes fortifications, appartenoit au Comte de Newenar, qui en avoit confié la garde à un Capitaine nommé Screcky de Boiſleduc. La ville ſe rendit dès qu'il parut; mais il falloit

HENRI III. 1584. loit prendre le château. Comme le Gouverneur y avoit amassé beaucoup de butin, c'étoit un puissant aiguillon pour animer les Bavarois. On fit donc approcher du canon qui eut bien-tôt fait une large bréche: mais Screcky s'étant présenté avec beaucoup d'intrépidité sur le rempart, on ne donna point l'assaut. Cependant, comme il n'avoit aucune espérance de secours, & qu'il étoit vivement sollicité par les Bavarois, il consentit à leur remettre le château, à condition que la garnison sortiroit l'épée au côté: qu'on livreroit toutes les armes, & que les soldats ne pourroient servir de six mois dans les troupes de Gebbard. Comme ils étoient pour la plûpart de la province de Gueldre, ils s'en retournerent chez eux; le reste prit parti dans les troupes du nouvel Electeur. Screcky, qui avoit toujours bien traité ceux du parti contraire, fut traité de même: on lui marqua beaucoup de reconnoissance de ses bonnes maniéres, & on lui laissa la liberté de se retirer où bon lui sembleroit. Cela se passa le 9. de Mars. Quatre jours après, Manrique passa le Rhin avec son Infanterie, & quelques Gendarmes, & marcha du côté de Keiserswerth, à dessein de s'emparer de Recklingshausen. A peine fut-il campé auprès du bourg de Buer, que Gebbard y arrive avec son armée, & l'oblige à retourner en arriére, & à aller camper à Mollem sur le Roer. Pendant ce tems-là, Ferdinand frere d'Ernest, arriva avec les troupes Bavaroises, & se campa à Dorsten, le même jour que Manrique avoit dressé une embuscade à Gebbard assez près de-là. Mais l'arrivée de Ferdinand rompit son dessein.

Gebbard alla à Wesel, ville du duché de Cléves, & permit à ses troupes affamées de butin de piller un couvent de Chartreux qui étoit auprès de cette ville. Il y fut joint par les Comtes de Newenar & de Hohenlo, qui lui proposerent de lever des troupes en Allemagne, & en attendant de céder la campagne à son ennemi, qui étoit beaucoup plus fort que lui. Ce conseil étoit salutaire; mais la fortune ne permit pas que Gebbard en profitât, les Bavarois l'ayant suivi avec tant de vîtesse & de secret, qu'on en étoit aux mains, avant qu'il sçût qu'ils marchoient. Le 31. de Mars les ennemis parurent auprès du bourg d'Issel. Ferdinand rangea d'abord son armée en bataille; il mit à la premiére ligne trois cens Wallons, ses Arquebusiers à cheval, & ses troupes armées à la legére sous les ordres de Nicolas Basta, d'Arconato, & du Lieutenant du Sieur de Montigny. Le milieu de la bataille étoit commandé par Manrique (1), qui avoit outre ses troupes cinq compagnies nouvellement levées par Ernest. Toraise Franc-Comtois, & le Capitaine Jonas, qui servoient sous d'Erlach, étoient à la queuë avec leurs compagnies. On attendoit encore François Verdugo, qui commandoit peu de tems auparavant dans les provinces de Frise, d'Over-Issel & de Zutphen, & qui devoit leur amener huit compagnies

Défaite des troupes de Gebbard.

(1) L'*Editeur Anglois* veut qu'on réforme ainsi cet endroit conformement aux éditions des *Druarts*. Le corps de bataille étoit commandé par Manrique. Ferdinand lui même & les Seigneurs de sa Cour se mêlerent dans ce corps, suivis par cinq compagnies, &c.

pagnies de bonnes troupes. Ferdinand marcha dans cet ordre vers Burg dans le comté de Zutphen près de Doetecom, où le bâtard de Brunſwick étoit campé avec ſix cens chevaux, & deux cens hommes de pied. A leur approche, il ſe mit en bataille. Baſta chargea le premier, & enſuite d'Arconato. Les Wallons s'étant égarés dans une forêt, & n'arrivant pas à propos, les Bavarois plierent; mais à la fin les Wallons parurent au nombre de trois cens, & rétablirent le combat. Après avoir écarté des arbres qu'on avoit mis en travers pour embarraſſer le chemin, ils prirent l'ennemi en flanc, & le pouſſerent vivement. La victoire qui avoit été longtems douteuſe, ſe déclara alors pour les Bavarois, qui étoient fort ſupérieurs en nombre. Inſenſiblement les troupes de Gebbard plierent, & s'enfuirent par des défilés ſi étroits, qu'il y en eut très-peu qui échapperent. Ils furent preſque tous tués ou noyés dans l'Iſſel; en ſorte qu'il perdit plus de cinq cens hommes: il ne s'en ſauva que quatre-vingt, qui ſe diſperſerent dans les forêts d'alentour; tout le reſte fut pris. Les Bavarois n'y eurent qu'environ vingt hommes de tués; mais beaucoup de bleſſés, & entre autres Arconato, le Capitaine Horace, & deux Gentilshommes, dont l'un ſervoit ſous Montigny, & l'autre ſous Verdugo. Le bâtard de Brunſwick, s'étant trop avancé dans la chaleur du combat, & voulant retirer ſon Enſeigne des mains des ennemis, fut pris, mené à Ferdinand, & conduit priſonnier à Keyſerſwerth. On fit un grand butin; & ce qu'on eſtima le plus, fut la principale banniére, où étoient peintes les armoiries de la maiſon de Truchſes.

HENRI III. 1584.

Après le combat, un Albanois nommé Thomas, envoyé par le Prince de Parme, arriva dans le camp des Bavarois avec huit eſcadrons de Cavalerie legére en très-bon état. Avec ce renfort, Ferdinand marcha droit à Gebbard qui avoit un corps de mille chevaux. Ce dernier, inſtruit de leur marche, paſſa d'abord l'Iſſel, puis le Rhin, & entra dans la Betuwe entre le Leck & le Wahal, où il commença à ſe retrancher. Ainſi Ferdinand retourna gagner le pont qui eſt auprès de Dorſten, pour entrer dans le territoire de Recklingshauſen, qu'il inveſtit le 7. d'Avril. Auſſi-tôt il envoya un Héraut ſommer la garniſon de ſe rendre; & ſur le refus qu'elle en fit, il attaqua la place trois fois de ſuite; mais toujours en vain. Cependant, comme la garniſon n'avoit aucune eſpérance d'être ſecouruë, elle ſe rendit le quatre de Mai.

Suite des progrès des Bavarois.

Pendant que les Bavarois étoient occupés à ce ſiége, la garniſon de Hornberg, voyant que les ennemis étoient ſi près, gâta toutes les proviſions de guerre & de bouche qui étoient dans la place, & l'abandonna. Weſterholt ſe rendit peu de tems après, & l'Officier qui y commandoit prêta ſerment à Erneſt. Gebbard, accablé de tant d'adverſités, & abandonné de tout le monde, alla à Delft où étoit alors le Prince d'Orange, qui lui donna un appartement à la Haye pour lui & pour ſa femme.

Gebbard ſe retire à Delft.

Cependant Newenar faiſoit la guerre aux Eſpagnols dans la Gueldre. Dès qu'il eut quitté la Weſtphalie, Arenberg, Werle, & tous les châteaux des environs ſe rendirent aux Bavarois ſans combat. Erneſt indiqua l'aſſemblée des Etats de Weſtphalie, à Gerſecen pour le commencement de Juin.

Aſſem-

HENRI III. 1584.

Juin. Il s'y plaignit beaucoup de la Noblesse qui s'étoit déclarée pour son ennemi, & qui avoit signé les lettres & les décrets que Gebbard avoit publiés contre lui : après quoi il demanda qu'on le remboursât des fraix, qu'il avoit faits pour recouvrer cette province, & qu'on prît des mesures pour payer les garnisons des places, & pour rétablir la justice. La Noblesse & les peuples excuserent, comme ils purent, tout ce qui s'étoit passé jusqu'alors ; le nouveau Prince les reçut, à condition qu'ils donneroient trente-trois mille Joachims pour les fraix de la guerre, & qu'ils payeroient les garnisons de Briele, de Gersecen, & d'Attendorn. Théodoric Boecholtz & Christophle de Plettenberg furent nommés Colonels, & eurent ordre de lever de la Cavalerie & de l'Infanterie dans le païs, lorsqu'il en seroit besoin. On y parla aussi d'exercer la jurisdiction au nom de l'Archevêque & du chapitre, suivant les statuts de l'ancienne union. Ernest envoya un Théologien, nommé Jean Nopel, pour rétablir dans tout ce païs-là l'exercice de la Religion Catholique, qui y avoit cessé pendant la guerre ; après quoi Ernest s'en retourna à Liége, où il reçut avec beaucoup de magnificence l'Archevêque de Tréves, qui lui fit prêter le serment d'Electeur avec les cérémonies accoûtumées.

blée de Gersecen.

Sacre d'Ernest.

Ordingen surprise.

Quelque tems après Ordingen, place de l'Electorat de Cologne, située sur le Rhin, & qui étoit encore entre les mains des partisans de Gebbard, fut surprise par un Liégeois nommé Blancart. Il s'étoit abouché secrettement avec un prisonnier ; ayant pris des mesures avec lui, il s'approcha la nuit de la place, & entra par une fenêtre avec tout son monde dans le magasin du château. Après avoir renversé le premier corps de garde, il se rendit maître de cette ville, & passa au fil de l'épée toute la garnison composée d'environ quatre-vingts hommes.

Assemblée de Rotenburg.

Pendant ce tems-là, il se tint à Rotenburg sur le Tauber une assemblée où se trouverent des commissaires de l'Empereur, des Electeurs, & de Loüis Duc de Wirtemberg. On y parla des moyens de rétablir la paix tant pour la Religion, que pour le gouvernement politique, & d'accommoder les différends qui étoient entre les deux Archevêques de Cologne. On s'y prenoit bien tard, le parti de Gebbard étoit entiérement ruiné ; c'est pourquoi on se sépara sans rien faire en sa faveur.

Dispute entre les Catholiques & les Protestans touchant le nouveau calendrier.

On y renouvella aussi la dispute sur le nouveau calendrier que l'Empereur & les Princes Catholiques avoient fait recevoir dans leurs Etats dès l'année précédente ; mais que les Protestans d'Augsburg avoient rejetté. Car malgré les instances des Sénateurs Catholiques, les Protestans obtinrent un réglement de la chambre de Spire, qui leur permit de continuer à se servir de l'ancien calendrier, comme faisoient toutes les Eglises de la Confession d'Augsburg. Le Sénat persistoit à en demander la réception, en protestant néanmoins qu'il ne vouloit rien faire contre la paix de la Religion. Le fondement de leurs poursuites en faveur du nouveau calendrier, étoit la multitude de procès que la diversité de calendriers alloit nécessairement enfanter. On sentit la force de cette raison, & ils obtinrent de la chambre de Spire au mois de Mai, un jugement tout contraire à celui qu'elle avoit rendu l'année précédente. Lorsqu'on le publia à Augsburg, les

Troubles

les Protestans s'y opposerent, & George Milius, le premier des Pasteurs Protestans, présenta un écrit au Sénat, par lequel il déclaroit au nom de ses freres, que dans le civil ils étoient prêts d'obéir à tous les réglemens publics; mais que dans ce qui regardoit la Religion, ils ne pouvoient donner aucune marque d'obeïssance au Pape. Pour soûtenir leurs paroles par des faits, leurs Ministres publierent à leurs prêches le 24. de Mai, qu'ils célébreroient dans quatre jours la fête de l'Ascension, que les Catholiques avoient célébrée il y avoit un mois. Le Sénat, piqué de cette déclaration, ôte à Milius sur le midi sa charge & sa pension, & ordonne qu'on le mene hors de la ville. Ce décret parut violent aux Protestans, qui employerent la force pour en empêcher l'exécution. Car à l'instant ils prennent les armes, courent aux portes de la ville, & enlevent Milius qu'ils voyent sur un chariot conduit par des Archers. Le tumulte allant toujours en augmentant, le Sénat commença à se repentir de sa vivacité, & s'adressa aux autres Ministres pour les prier d'appaiser l'émotion. Ils le firent, & l'affaire fut enfin accommodée par l'entremise des députés du Sénat d'Ulm, & du Duc de Wirtemberg voisin & allié de la ville d'Augsburg. Il fut arrêté que tout ce qui s'étoit fait de part & d'autre seroit oublié, & que le calendrier seroit reçû de tout le monde, pour éviter l'embarras que la différence d'année causeroit dans toutes les affaires. Mais afin que cette réception ne pût porter de préjudice aux Protestans, il fut dit qu'il seroit permis à leurs Ministres de lire de dessus la tribune une protestation en forme, de déclarer qu'ils ne changeoient rien par-là dans la doctrine de l'Evangile dont ils avoient fait profession jusqu'alors, & qu'ils observeroient ce calendrier avec les autres citoyens, non par obeïssance pour le Pontife Romain; mais pour obeïr à l'Empereur, & au Magistrat civil.

HENRI III. 1584. à Augsburg à cette occasion.

Il s'éleva cette année un nouvel incendie, qui sembla comme sortir des cendres de la guerre de Cologne. Ce fut Fréderic de Saxe Lawenburg qui l'excita. Cet homme outré d'avoir perdu par l'échec qu'il reçut à Aloft, & sa réputation & l'espérance de parvenir à l'Electorat, s'en prit à Gebbard; & non content de lui avoir ôté la dignité d'Electeur, il voulut encore le dépoüiller de celle de Doyen, qu'il avoit dans le chapitre de Strasbourg. Dans cette vûë, il se rendit à Strasbourg, & demanda la place de Gebbard qui étoit excommunié par le Pape; & à force de sollicitations, il l'obtint malgré l'opposition d'Ernest de Mansfeldt & des autres Chanoines attachés à la Confession d'Augsburg. Cet affront les ayant irrités au-delà de tout ce qu'on en peut dire, & se regardant déja eux-mêmes comme déposés, ils ne songerent qu'à la vengeance; & comme ils étoient assûrés d'être soûtenus par le Sénat, ils prétexterent qu'on refusoit de leur payer leurs pensions; prirent un Notaire & des témoins; se transporterent à la maison commune du chapitre qu'ils firent ouvrir; & se payerent par leurs mains des sommes qu'ils disoient leur être dûës, en enlevant une partie du bled qui s'y trouva. Sur la plainte des Chanoines de l'autre parti, l'affaire fut portée au Sénat; mais comme le parti de Fréderic le soupçonnoit de favoriser indirectement celui de Mansfeldt, elle fut renvoyée aux juges naturels. L'Evêque, qui étoit Jean de Mander-

Gebbard est dépoüillé du doyenné de Strasbourg.

HENRI III. 1584. derscheyt, refusa d'abord d'en connoître: ensuite il convoqua les Etats du païs, pour les prier d'intervenir, & d'envoyer des députés pour conférer avec ceux du Sénat & les siens sur les moyens de terminer ce différend. Mais le Sénat, jugeant que ses députés se trouveroient inférieurs en nombre aux autres, refusa d'en nommer; afin qu'on ne pût pas dire qu'il eût approuvé le jugement. La Noblesse ne voulut pas non plus y prendre part. Le Sénat, qui voyoit que cette entreprise préjudicioit à son autorité, écrivit quelques jours après aux dix villes Impériales les plus proches, convoqua la Noblesse d'Alsace, & tint une assemblée dans la ville, où l'on délibéra sur les mesures qu'il y auroit à prendre pour s'opposer, disoient-ils, à la tyrannie des Papistes, qui sembloient se disposer à leur faire la guerre.

Affaire des Païs-bas.

Pendant la décadence des affaires des Protestans en Allemagne, tout étoit dans une confusion extrême dans les Païs-bas, qui n'en sont pas éloignés. La source du mal venoit ou de la legéreté, ou de l'esprit séditieux des Gantois, qui affectoient du mépris pour les décrets des Etats & pour les avis salutaires du Prince d'Orange, & qui répandoient quantité de libelles pour gâter les esprits des peuples. Quoique les habitans d'Anvers & de Bruxelles réfutassent leurs libelles, & fissent voir clairement que l'union avec les Wallons, proposée par les Gantois, étoit pernicieuse, & peu assûrée, il ne fut pas possible de les faire changer.

Entreprise sur Liere sans succès.

La premiére entreprise de cette année fut celle de Marnix Sieur de Sainte-Aldegonde Gouverneur d'Anvers, sur Liere, par le moyen d'une intelligence qu'il avoit avec un Officier qui feignoit d'être mécontent du Prince de Parme & de son gouvernement. Cet homme, ayant averti toute la garnison des mesures qu'il avoit prises avec Sainte-Aldegonde, on disposa des troupes en embuscade dans la ville, & au dehors; mais heureusement pour Sainte-Aldegonde, le mauvais tems, l'obscurité, les neiges & le froid, car c'étoit en Janvier, l'empêcherent d'arriver assez-tôt, pour tomber dans l'embuscade. Lorsque le jour commença à paroître, les habitans de Liere, fâchés que leur stratagême n'eût pas réüssi, firent une sortie, chargerent les troupes de Sainte-Aldegonde, & les chasserent du poste qu'elles occupoient. Mais lorsqu'elles furent plus au large, elles se mirent en bataille, chargerent celles de Liere, & les obligerent de se retirer avec perte: Sainte-Aldegonde retourna à Anvers avec tout son monde. Ceux de Liere y perdirent un très-bon Officier, appellé N. Leonin, fils du Jurisconsulte Egelbert.

Déliberation des Etats sur le transport des vivres & des armes hors du païs.

On agita quelque tems après dans l'assemblée des Etats, si l'on permettroit, ou si l'on défendroit le tribut qui se payoit pour transporter des armes & des vivres hors du païs. Les raisons de part & d'autre étoient très-fortes. D'un côté, on disoit que les villes & les provinces maritimes ne subsistoient presque toutes que par le négoce, & que l'argent qu'on faisoit des tributs qu'elles payoient, étoit nécessaire pour les fraix de la guerre: que les fruits de la terre, leur beurre, leurs fromages, leurs poissons, & autres denrées semblables ne se consommoient point dans le païs: que le transport de cette espéce de marchandises inutiles aux propriétaires, leur apportoit

portoit beaucoup d'argent, sans quoi il ne seroit pas possible de faire la guerre: que c'étoit un grand profit pour les gens du païs, & un fort petit avantage pour ceux à qui l'on portoit ces denrées. Ceux qui s'opposoient à la sortie des vivres étoient soûtenus par le petit peuple, qui ne consultant que sa haine & sa fureur, crioit que c'étoit une chose horrible & infâme, de nourrir pour un intérêt particulier les ennemis de leur République, qui seroient bientôt réduits à mourir de faim, & à manquer des choses les plus nécessaires, s'il étoit défendu de leur porter des provisions: qu'on leur ôteroit par-là le moyen de subsister & d'assiéger des places; & qu'on ne devoit pas douter que si on cessoit de leur fournir les choses les plus nécessaires à la vie, ils ne songeassent bientôt à quitter le parti d'Espagne. Quoique les raisons des premiers fussent très-fortes, le parti du peuple l'emporta, & fit faire un décret par lequel il étoit défendu sous peine de bannissement & de confiscation de biens, de porter aux ennemis, ni armes, ni vivres, ni aucunes marchandises, ni d'en apporter des leurs dans les Provinces-Unies. Ce même décret défendoit encore de transporter des marchandises dans aucun port de France plus près que Roüen, ni dans aucun autre port de l'Occident, ni en Angleterre, ni par l'Ems & la Meuse au-delà des lieux marqués. Non contens de prendre ces mesures chez eux, les Etats envoyerent en France & en Angleterre supplier sa Majesté Très-Chrétienne, & la sérénissime Reine d'Angleterre de défendre à leurs sujets de porter des vivres dans les provinces soumises à l'Espagne.

Edit à ce sujet.

Cet Edit fut observé à la rigueur par les sujets des Provinces-Unies; mais les François & les Anglois qui trouvoient par ce moyen l'occasion de gagner beaucoup, y en porterent en abondance de Calais & des lieux voisins, & en fournirent le camp du Prince de Parme, par la connivence des Commandans, corrompus comme on croit par l'argent d'Espagne: & sans ce secours il n'auroit jamais pensé à fermer l'entrée de l'Escaut, ni à faire le siége d'Anvers, ou du moins il n'en feroit jamais venu à bout.

Sedition à Gand. Conjuration d'Imbyse.

Pendant ce tems-là, Emmanuel de Lallain Seigneur de Montigny ferma le passage de l'Escaut du côté de Wetteren entre Gand & Dendermonde, & en empêcha la navigation par les forts qu'il bâtit des deux côtés. Il agissoit de concert avec le Sieur d'Imbyse qu'on avoit depuis peu rappellé de son exil, & qui vouloit forcer les Gantois de s'unir aux Confédérés. On envoya en effet des députés à Tournai, & on y fit une tréve. De l'autre côté, on fit partir pour Gand un Espagnol nommé de Sigueira, & le Sieur de Manuy Commandant d'Oudenarde, que d'Imbyse reçut avec toute sorte de distinction. Ces deux hommes, s'étant abouchés avec Fréderic Perrenot de Champigny, qui étoit encore en prison, sçurent si bien manier d'Imbyse, en faisant entrevoir le comble des honneurs à cet esprit hautain & ambitieux, qu'ils l'amenerent où ils voulurent. Ce fut donc à leur instigation que le vingt-quatre de Mars, d'Imbyse ordonna au Commandant des mariniers de faire porter au-delà de l'Escaut sur des barques & sur des pontons, des planches, des bois, des perches de sapin, des échelles & des clayes; & sur ce qu'il se trouva des gens qui en murmu-

HENRI III. 1584.

roient, il leur dit fiérement qu'il ſçavoit faire ſa charge. Ces paroles ayant fait ſoupçonner au peuple qu'il y avoit une conjuration, on arrêta les barques pendant la nuit, & le lendemain matin le Sénat s'aſſembla. D'Imbyſe s'étant rendu à l'hôtel de ville, & l'ayant fait inveſtir par les ſoldats de ſa compagnie, il y eut un Sénateur qui arracha des mains d'un ſoldat la hache qu'il tenoit, & qui cria à la bourgeoiſie de prendre les armes. A ce ſignal on tend les chaînes dans les ruës; on met des troupes dans les places; on arrête les gens ſuſpects, & entre autres d'Imbyſe. On le dépoſe de la magiſtrature, on lui ôte le commandement des troupes & ſes gardes, & on enleve de ſa maiſon trois canons qu'il y avoit fait mettre pour ſe rendre redoutable. Le ſoupçon fut encore augmenté par des lettres que de Montigny écrivoit de Wetteren à lui & à de Sigueira, & qui furent interceptées. Montigny lui mandoit qu'il étoit ſurpris que les pontons & les bois n'euſſent pas encore été envoyés: qu'on avoit ſondé les foſſés, & qu'on avoit trouvé qu'ils n'avoient pas plus de trois cens pieds de largeur: qu'il y avoit un Capitaine à Dendermonde qui faiſoit eſpérer que l'entrepriſe réüſſiroit. On arrêta auſſi Roland d'York Commandant des Anglois. Tous furent mis à la queſtion, & avoüerent la conjuration. Sur le champ on donna avis à Jean de Ketulle Sieur de Rihove Gouverneur de Dendermonde, de faire prendre Seaton Lieutenant des Ecoſſois. Dès que Seaton ſe vit arrêté, il avoüa qu'il avoit pris des engagemens avec le Prince de Parme; & trois jours après il eut la tête tranchée. Rihove, craignant toujours quelque conſpiration, reçut dans la ville pour plus de ſûreté ſix compagnies qu'Olivier de Tempel lui envoya.

D'Imbyſe eſt dépoüillé de ſa charge.

Les Gantois donnerent la place d'Imbyſe à Charles d'Utenhove, homme ſçavant, peu porté pour les Eſpagnols, mais qui n'étoit pas aſſez vigilant. Sa négligence & celle de ſes ſubalternes fut cauſe que les intelligences avec les Confédérés continuerent, & que cette faction, ſe fortifiant toujours, exécuta enfin le projet qu'elle avoit formé. Car après que les députés de la ville furent revenus de Tournai avec les articles de la paix ſignés par le Prince de Parme, la diviſion s'étant miſe parmi les habitans, il y en eut grand nombre qui parurent armés dans les places, criant hautement: *la paix*, *la paix*, & qui regardoient de côté & d'autre d'un air menaçant, s'il y avoit quelqu'un qui s'y opposât: mais pour cette fois le Sénat, & les premiéres perſonnes de la ville les empêcherent d'aller plus loin; & les auteurs de la ſédition ayant été pris, ils furent condamnés à mort & exécutés. Après quoi il fut réſolu qu'on garderoit l'alliance faite avec les autres provinces, & on envoya demander du ſecours aux villes d'Anvers & de Bruxelles. La derniére envoya cent cavaliers & ſix cens fantaſſins; mais ils retournerent bien-tôt à Bruxelles, ſous prétexte qu'ils étoient à charge aux Gantois, emmenant avec eux Roland d'York. Ce Commandant, contre lequel on avoit rendu un arrêt de mort, n'ayant pas été exécuté ſur le champ contre l'avis du Prince d'Orange, échappa ainſi au ſupplice qu'il avoit mérité; & Bruxelles ayant été priſe quelque tems après par le Prince de Parme, il fut mis en pleine liberté. D'Imbyſe, ayant été convaincu de pluſieurs crimes, fut condamné à mort, & décapi-

Et mis à mort.

té

té à Gand le quatriéme du mois d'Août; beaucoup d'autres y furent aussi punis du même supplice. Henri III. 1584.

Les Espagnols continuoient pendant ce tems-là le siége d'Ypres, commencé au mois de Septembre de l'année précédente; ils avoient toujours tenu cette place si serrée, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'on y pût faire entrer du secours. Ceux qu'on y avoit envoyés, avoient été repoussés & battus par deux fois: d'ailleurs la disette y étoit extrême; ainsi le Sieur de Marquette qui y commandoit, conjointement avec les troupes de sa garnison capitula avec le Sieur de Werp grand Baillif de Courtrai, qui avoit la conduite du siége en l'absence du Prince de Parme. La capitulation fut signée le 12. d'Avril, à condition que les étrangers auroient seulement la vie sauve, & que les soldats du païs sortiroient avec l'épée & la bayonnette: que les priviléges des habitans seroient conservés en leur entier; mais que l'exercice de la Religion Protestante n'y seroit plus permis: que la ville payeroit cinquante mille florins, & lui livreroit quatre habitans, dont il ordonneroit ce qu'il jugeroit à propos. Ces quatre, à qui l'on donna sous main quelque espérance, qu'on ne les feroit pas mourir, se racheterent depuis moyennant une somme de vingt mille florins. On mit une garnison Italienne dans la place: & lorsque l'Evêque y fut rentré, il consacra de nouveau les Eglises qu'il crut profanées; fit déterrer & conduire à la voirie les corps des Protestans, qui y avoient été enterrés depuis deux ou trois ans; & ne voulut pas souffrir dans les cimetiéres ces cadavres impurs, où avoient habité les esprits des hérétiques.

Prise d'Ypres.

Ypres ne fut pas plûtôt prise, que la ville de Bruges, & le Franc de Bruges (1) songerent à se rendre; c'étoit Charles de Croy Prince de Chimai, fils du Duc d'Arschot, qui y commandoit. Ce jeune homme habile, à ce qu'on croyoit, dans l'art de dissimuler, avoit feint long-tems d'être zélé Protestant, & il s'étoit si bien insinué dans l'amitié des Etats, qu'ils l'avoient nommé Gouverneur général de Flandre; mais il y eut peut-être dans toute sa conduite plus de legéreté d'esprit que d'habileté. Il avoit voulu épouser la fille du Prince d'Orange; mais comme sa mere qui étoit de la maison d'Hallwin, femme impérieuse, très-ennemie des Protestans, & particuliérement des Nassaus, ne voulut point y consentir, il jetta les yeux sur Marie de Brimeu héritiére du comté de Meghem, & veuve de Lancelot de Berlaymont mort depuis peu. Après la mort de son mari, elle s'étoit retirée à Sedan auprès de Françoise de Bourbon veuve du Duc de Boüillon, afin d'avoir la liberté de professer la Religion Réformée. Le Prince de Chimai s'y rendit, & l'épousa trois ans & quelques mois après. Ce mariage ne fut pas heureux: car outre qu'il n'en vint point d'enfans, la femme dans la suite quitta son mari, soit à cause de sa Religion, car il étoit redevenu Catholique, soit à cause de sa mauvai-

Réduction de Bruges à l'obéissance du Roi d'Espagne.

(1) Petit païs qui comprend tout ce qui est entre Nieuport & l'isle de Cadsant. On l'appelle *le Franc de Bruges*, parce que Philippe le Bon Duc de Bourgogne le détacha de la châtellenie de Bruges, dont il dépendoit.

HENRI III. 1584. vaise conduite; & elle crut devoir se retirer en Hollande pour mettre sa vie en sûreté. Pendant qu'il étoit à Sedan il publia un écrit, où il parloit d'une maniére indigne de Philippe II. qu'il traitoit d'impie, de tyran, de second Roboam, d'Achab, de Tarquin le superbe, enfin de Mahométan; & il élevoit jusqu'au ciel le Duc d'Anjou nouveau Duc de Brabant, qu'il appelloit son Prince légitime. Par ce procédé il gagna si bien la confiance des Etats, qu'ils le firent Gouverneur général de la Flandre, qui est la plus considérable province des Païs-bas. Ses maniéres populaires, & les Prédicateurs lui avoient acquis tant de crédit dans Bruges, qu'il y étoit le maître absolu. Il y avoit dans cette ville un nommé François Haren, Ministre Protestant pour la langue Françoise & natif de Valenciennes, qui s'étant converti du tems du Duc d'Albe, étoit retourné depuis à sa premiére Religion, & avoit été mis au nombre des Prédicateurs. C'étoit par le moyen de cet homme, que le Prince de Chimai se conservoit dans la confiance des Protestans, pendant qu'il négocioit sous main avec les partisans des Espagnols. Comme il paroissoit trop lent à certains esprits, qui vouloient que ces projets s'exécutassent promptement, ils publierent un livre à Dusseldorp, dans lequel ils faisoient de grands éloges de sa piété, de sa prudence, de sa fidélité pour l'Espagne, & mettoient sur son compte tout ce qui s'étoit fait en divers tems & en divers lieux contre le service des Etats, & en faveur des Wallons confédérés: que c'étoit par son addresse qu'on avoit fait sortir de toutes les villes de Flandre les troupes les plus fidèles aux Etats: qu'on avoit mis à l'Ecluse & à Damme des Commandans qui lui étoient dévoüés, & qu'on avoit conjuré pour chasser les François de la province: qu'on lui avoit l'obligation de la retraite de Biron & des Suisses, qui avoit été cause que le Prince de Parme s'étoit rendu maître de Dixmuyde, de Nieuport, de Berg-saint-Vinox; & enfin de Dunkerque. Voilà les beaux exploits que ce livre attribuoit au Prince de Chimai: il fut cause que les partisans des Etats qui étoient à Bruges, commencerent à le regarder comme fort suspect, & que de l'avis du Prince d'Orange, le Sieur de Grise grand Baillif, le Bourgmaître de Casembroot, Maximilien de Horne, & quelques autres se reünirent contre lui, & tinrent ensemble conseil sur les mesures qu'ils devoient prendre pour sauver la ville.

Pour agir plus sûrement, ils crurent pouvoir s'ouvrir à Boyd Colonel des troupes Ecossoises, qui étoient en garnison dans la place; mais ce dernier les trahit, & découvrit tous leurs desseins au Prince de Chimai, qui manda aussi-tôt le Baillif de Grise, à qui il fit de grandes plaintes. Pour de Horne, il le traita d'étranger, & le fit mettre en prison. De Grise, instruit par le péril de son ami, sort de la ville; & ayant reçû cinq cens hommes des Etats, il y retourne aussi-tôt, à dessein d'arrêter, s'il pouvoit, les troubles dans leur commencement. Mais on ne voulut pas l'y laisser rentrer; & son retour si prompt ayant fait soupçonner qu'il y avoit une conspiration, le Prince de Chimai fit arrêter avec quelques autres complices Groeneveldt, à qui il avoit donné le gouvernement de l'Ecluse. Il redoubla en cette occasion

son

son zéle pour la Religion Protestante ; il se trouvoit très-souvent à leur Synaxe (1), & il envoya des députés en Angleterre, pour justifier sa conduite auprès de la Reine. S'étant mis par ce moyen hors de soupçon, il accusa le Magistrat devant le peuple, le cassa, mit à sa place un homme de la faction Espagnole, & exhorta ceux du Franc & de Damme à s'unir avec les Gantois. Après toutes ces mesures prises de sa part, les Protestans de Bruges, jugeant qu'il n'y avoit pas de sûreté pour eux à rester dans cette ville, se retirerent à Ostende & à l'Ecluse; en sorte que tout paroissoit disposé à Bruges à accepter la paix avec les Espagnols. Mais le Prince de Parme, qui pressoit auparavant la conclusion de ce traité, conseilla alors au Prince de Chimai de le suspendre encore, jusqu'à ce qu'il se fût rendu maître d'Ostende & de l'Ecluse, où les Protestans qui y étoient accourus de toutes parts, paroissoient être les plus forts. Comme il ne put alors venir à bout de ce dessein, il termina enfin l'affaire de Bruges par l'entremise du Duc d'Arschot qu'il envoya à son fils; & cette ville rentra sous l'obeïssance du Roi d'Espagne à des conditions raisonnables. Cette paix y fut annoncée le 25. de Mai au bruit de toutes les cloches: le traité portoit qu'il seroit libre aux Ecossois commandés par Balfour, ou de sortir de la ville, ou de prendre parti dans les troupes de Philippe ; mais il y en eut fort peu qui prissent ce parti. Pour Boyd, après sa trahison il aima mieux demeurer auprès du Prince de Parme, quoiqu'il y fût fort méprisé, que de retourner au service des Etats, dont il avoit lieu de craindre le ressentiment. Les habitans du Franc & de Damme furent compris dans le traité de Bruges; on les obligea seulement de restituer au Clergé ce qu'ils lui avoient pris, & on leur ôta l'exercice public de la Religion Protestante. On établit pour Commandant à Bruges le Sieur de Croisilles de l'illustre maison de Montmorenci; mais on ne lui donna point de garnison. Pour le Prince de Chimai, qui vouloit se laver du soupçon d'avoir trahi les Etats, & soûtenir son honneur, il continua dans sa dissimulation; & étant sorti de Bruges avec son Ministre, comme s'il eût été fort zélé pour la Religion des Protestans, il monta sur un grand vaisseau qui étoit à lui, & s'en alla demeurer à la campagne comme un simple particulier: mais enfin il leva entiérement le masque, & par-là il se vit en horreur au parti des Etats, & très-méprisé dans celui de Philippe même qu'il avoit si bien servi ; en sorte qu'il reconnut, mais un peu tard, que les Espagnols l'avoient joüé.

HENRI III. 1584.

Blocus de Gand.

Cependant le Sieur de Montigny avoit fermé l'Escaut, & pressoit de plus en plus la ville de Gand: ayant bouché tous les chemins, il mit des troupes au Sas de Gand, c'est le lieu où sont leurs vaisseaux, à Deynse, à Eckelo, & dans tous les postes des environs. Les Brabançons de leur côté fortifierent Doel & Saestingen sur l'Escaut, pendant que le Prince de Parme fortifioit Borcht auprès d'Anvers sur le bord de l'Escaut. Les Etats, ayant connu son dessein, percerent la digue qui étoit vis-à-vis de Borcht,

(1) Célébration de la Céne.

HENRI III. 1584.

Borcht, & inonderent la campagne, pour empêcher les ennemis de bâtir des forts, ou de faire des retranchemens le long de la riviére.

Réconciliation du Duc d'Anjou avec le Roi.

Pendant qu'on faisoit ces préparatifs, le nouveau Duc de Brabant, qui depuis l'échec d'Anvers étoit repassé en France, s'étoit retiré à Château-Thierry sur la Marne. C'étoit une des terres de son appanage. De-là il se rendit en poste à la Cour le 11. de Février avec peu de suite; & la réconciliation que la Reine mere avoit ménagée entre le Roi & lui, fut confirmée par sa présence. Dix jours après il retourna à Château-Thierry: pendant le séjour qu'il y fit, les Etats lui envoyerent par le conseil du Prince d'Orange, le Sieur de Schoonewalle avec d'autres députés, pour lui dire qu'ils étoient disposés à se soûmettre de nouveau à ses ordres, à des conditions équitables, & dans l'esperance que le Roi le mettroit en état de les secourir (1).

Mort du Duc d'Anjou.

Cette députation donna d'autant plus de joye au Duc, que le Roi avoit promis les secours sollicités par les Etats. Mais elle fut de peu de durée: & ce jeune Prince, qui avoit depuis long-tems l'esprit malade & chagrin, & que le repentir du passé accabloit de tristesse, fut attaqué le premier de Mai d'une furieuse hémoragie; le sang lui sortoit de toutes les parties du corps, comme à un homme qui se seroit rompu quelques veines en courant à cheval. Ce mal l'affoiblit extrêmement; & comme il ne prenoit point de nourriture, il mourut le dix de Juin qui étoit le quarantiéme jour de sa maladie. Il y avoit du tems qu'il se préparoit à la mort; aussi marqua-t-il beaucoup de constance, & de pieté: il répetoit de tems en tems qu'il mettoit toute sa confiance dans le mérite de la croix de notre Seigneur, & dans le sang qu'il a répandu pour nous.

Le

(1) En ce tems je fus envoyé du Roi de Navarre vers le Roi Henri III. pour lui déclarer ce que le Roi Philippe avoit voulu traiter avec lui par l'entremise du Vicomte de Chaux & d'un d'Undiano son beaufrere, sçavoir de lui fournir trois cens mille écus comptant, & cent mille par mois pour faire la guerre au Roi, sans s'enquerir de la Religion. Les particularités en feroient trop longues ici, & seront déclarées à M. de Thou quand il lui plaira. La négociation avoit commencé dès l'an passé. Je lui menai tout ensemble un Capitaine, Beauregard Dauphinois, que Monsieur de Savoye avoit employé en diverses reconnoissances, qui déclaroit entre autres une entreprise d'Espiart sur Arles, & une autre sur Briançon; lui donnai aussi avis que ceux de Guise étoient assurés d'Orleans, & d'une lettre trouvée dans la poche du Viceroi de Valence, par un sien valet de chambre François, à lui écrite par un Sécretaire d'Etat d'Espagne, qui portoit: *Aujourd'hui a été résolue la guerre contre la France.* Le Roi me dit qu'il avoit eu divers soupçons, mais que j'étois le premier qui lui avois donné lumiére. Pourveut à Arles où les engins d'Espiart furent pris & lui tué, & ailleurs où il put; fit dépêches par tout, qu'il me commanda de concerter avec Monsieur de Villeroi, & manda Monsieur pour lui en communiquer, qui coucha deux nuits avec lui. Il me commanda de dire le tout à la Reine: je m'en excusai, n'ayant cette charge; mais il m'y mena, & lui conta le tout en ma présence. Ce n'étoit pas pour en tirer le fruit. Il me fit offrir cent mille livres pour ce service par l'Abbé d'Elbene, que je refusai. Mais je lui demandai cent mille écus pour le Roi mon maître, qu'il m'accorda. Les négociateurs du Roi d'Espagne sur les difficultés que je leur faisois traitant avec eux, me dirent en partant, *He bien vous refusez ce parti, nos marchands sont prêts*, entendant ceux de Guise.

DU PLESSIS MORNAY.

Le Duc d'Anjou étoit petit, mais bien fait, le teint brun, le visage un peu boufi, & gâté de la petite verole: du reste c'étoit un Prince changeant, vif, & affable, magnanime, éloquent, magnifique, ambitieux, & inquiet; la France lui eut l'obligation de la paix qu'il fit faire deux fois, & sa mort la plongea dans une guerre interminable, qui fit enfin périr le Roi, déchira le plus florissant Royaume de la Chrétienté, & le mit à deux doigts de sa perte. Avant que de mourir, il demanda au Roi la permission de faire un testament; ce qui ne lui fut point refusé. Par un codicille particulier, il pria son frere de vouloir bien oublier les mouvemens qu'il avoit excités dans le Royaume, & il protestoit que jamais il n'avoit eu en vûë ses intérêts propres, mais ceux de l'Etat qu'il vouloit préserver des armes étrangeres & des troubles domestiques. Il le remercia des grands biens qu'il lui avoit donnés en appanage: qu'il étoit fâché de voir un grand nombre de Gentilshommes & d'autres personnes qui l'avoient servi avec beaucoup de zéle & de fidélité, réduits pour l'amour de lui à une extrême indigence, & sans être en état de les récompenser: qu'il devoit environ trois cens mille écus d'or: que si le Roi vouloit bien lui donner parole de les payer, comme il l'en supplioit au nom de sa mere, il mourroit content, & auroit la consolation qu'on ne lui reprocheroit pas d'avoir emporté avec lui dans le tombeau, les soupirs, les larmes, & les biens de tant de malheureux: qu'il ne demandoit point de magnificence dans ses obséques; qu'au contraire il supplioit le Roi d'employer à payer ses dettes les fraix immenses que l'on fait d'ordinaire pour ces sortes de cérémonies: que le seul monument estimable pour lui, étoit le souvenir de ses amis: que l'amitié des Flamans, & les titres de Duc & de Comte, qu'ils lui avoient donnés, avoient extraordinairement coûté au Royaume & à lui-même; & qu'à cet égard ces peuples lui devoient beaucoup: qu'il donnoit au Roi & à ses successeurs tout le droit qu'il avoit sur ces provinces, en vertu des traités & des contracts qu'il avoit faits avec elles: qu'il souhaitoit que Cambrai, qu'il avoit pris & défendu avec les troupes du Roi, servît de boulevard au Royaume, & qu'on traitât avec bonté les habitans, qui s'étoient mis avec tant de zéle sous sa protection. Il veut aussi que le Roi lui succéde dans tous les droits qu'il a sur cette ville, & il le prie d'en protéger à l'avenir les habitans par son autorité & par sa puissance.

HENRI III. 1584. Caractére de ce Prince.

Il avoit demandé d'être enterré comme Duc de Brabant, & Seigneur des Païs-bas; mais le Roi & son Conseil n'en furent pas d'avis, parce qu'on ne vouloit pas choquer le Roi d'Espagne. Pour la même raison Henri refusa de prendre Cambrai sous sa protection: cependant l'importance de cette place pour mettre la frontiére à couvert, lui fit user de dissimulation; & comme la Reine sa mere prétendoit avoir des droits sur le Portugal, & qu'elle se plaignoit que Philippe lui eût enlevé cette Couronne par force, il lui permit de garder Cambrai, jusqu'à ce que le Roi d'Espagne lui eût donné satisfaction sur le Portugal.

Le 21. de Juin, le Duc d'Anjou, suivi de toute sa maison, fut apporté en grande pompe de Château-Thierry à Paris; il fut déposé pour quelque tems dans le faubourg Saint-Jaques, & exposé avec son portrait. Le Roi

&

Henri III. 1584. & la Reine son épouse, allerent lui donner de l'eau benite; chose extraordinaire: car chez nous les Rois ne se trouvent pas aux cérémonies funébres. Le Roi y alla à cheval, & la Reine dans une litiére ouverte, suivie d'une foule de Seigneurs & de Dames les plus considérables de la Cour. Le corps avec son portrait fut porté de-là dans la ville, & déposé une seconde fois dans l'Église de Notre-Dame, où on lui fit le lendemain, quatriéme de Juillet, un service solemnel : de-là il fut porté à Saint-Denis, & mis dans le tombeau de ses ancêtres. Renard de Beaulne Archevêque de Bourges & son ancien Chancelier, fit son oraison funébre. Dans l'éloge du Prince, il passa sous silence toute l'affaire des Païs-bas: le Roi lui avoit fait dire d'éviter cet endroit comme un écueil; il se contenta donc de parler de la grandeur de sa famille, d'y joindre des plaintes sur la triste condition des mortels, & d'orner son discours de toutes les fleurs que l'éloquence peut fournir, comme si ç'eût été un poëme funébre. Le Duc d'Anjou n'avoit que trente ans, deux mois & vingt-trois jours. Sa mort ne fut pas exempte de soupçon de poison; & les Chirurgiens qui l'ouvrirent, déclarerent qu'ils avoient trouvé des parties rongées & quelques autres marques de cette nature.

La mort du Duc d'Anjou fut suivie de l'assassinat du Prince d'Orange, cet ennemi déclaré des Espagnols : exemple remarquable du bonheur de cette nation, ou peut-être de ses infâmes intrigues. On découvrit en même tems une conspiration terrible formée en Angleterre contre la Reine Elisabeth, qui mettoit un grand obstacle à l'accroissement de leur puissance. Nous allons parler de toutes ces choses dans l'ordre qu'elles sont arrivées.

Assassinat du Prince d'Orange.

Au commencement de Mai, Balthasar Gerard ou Geraerts, natif de Villefans en Franche-Comté, jeune homme âgé de vingt-six à vingt-sept ans, petit de taille & laid de visage, vint trouver le Prince d'Orange à Delft, où il se faisoit passer pour fils de Pierre Guyon de Besançon, qu'on avoit fait mourir dans cette ville plusieurs années auparavant, à cause de la Religion Protestante (1). Comme cet imposteur montroit un grand zéle pour la Religion épurée, c'est ainsi qu'il parloit, il s'insinua bien avant dans les bonnes graces du Prince. Pour fortifier de plus en plus l'opinion qu'on avoit de son attachement à la Réforme, il assistoit aux instructions & aux priéres qui se faisoient tous les soirs; & jamais on ne le trouvoit sans un Pseautier, ou un Nouveau Testament à la main. Il disoit qu'en passant par le Luxembourg, un de ses parens, ancien Sécretaire du Comte Pierre Ernest de Mansfeldt Gouverneur de la province, lui avoit donné plusieurs blancs-signés. Le Prince d'Orange les visita, & n'en fit pas grand cas; mais ayant depuis envoyé ce fourbe en France avec le Sieur de Schoonewalle député des Etats,

(1) Il se mit au service de Monsieur Pierre Loiseleur dit de Villiers, son Ministre, auquel il se confioit de ses plus secrettes affaires. Le matin Madame sa femme lui avoit dit, comme il apportoit certaines dépêches, qu'il avoit mauvaise mine, & lui répondit que c'étoit parce qu'on ne l'expédioit pas assez-tôt.

Du Plessis Mornay.

Etats, il lui ordonna de faire voir ces blancs-signés à Biron, à qui il comptoit que le gouvernement de Cambrai seroit donné, s'imaginant que ce Seigneur en pourroit faire quelque usage. A son retour de France, d'où il apporta des lettres de la mort du Duc d'Anjou, on le fit entrer dans la chambre du Prince d'Orange qui étoit encore au lit, & il en reçut quelque argent, comme devant bien-tôt revenir. Il revint en effet le 10. de Juillet après midi, & resta à la porte de la cour, comme pour lui demander un passeport. Le Prince sortant dans ce moment, il lui tire un coup de pistolet chargé de trois bales. Le Prince se sentant blessé, s'écria: „ Seigneur ayez pitié de mon ame & de ce peuple; je suis blessé à mort. „ Comme il chanceloit, ses domestiques le mirent sur un dégré voisin; & déja il ne parloit plus. Catherine sa sœur, femme du Comte de Schwartzenburg qui étoit présente, l'exhortant à recommander son ame à Dieu, il lui repondit par un signe de tête. On le reporta à l'endroit où il avoit dîné; & à peine l'eut-on mis sur son lit, qu'il expira en présence de Loüise de Coligny sa derniére femme, qui, se rappellant en ce moment la mort de son pere, qu'elle avoit perdu de la même maniére, étoit dans une tristesse inconcevable, & prioit Dieu avec ferveur de lui donner la constance nécessaire pour souffrir chrétiennement un si terrible malheur.

HENRI III. 1584.

Dès que le meurtrier eut fait son coup, il se sauva par une porte de derriére & jetta par terre un second pistolet qu'il avoit encore. Déja il étoit hors de la place, prêt à monter sur le rempart pour se précipiter dans le fossé, avec deux vessies pour ne pas se noyer en passant, lorsque les Gardes du Prince qui le poursuivoient, l'arrêterent & l'enfermerent dans la maison d'un batelier. Aussi-tôt le Sénat s'assemble pour l'interroger. Au lieu de répondre, il demande du papier & une plume, & promet d'écrire la chose comme elle s'est passée. Il déclara donc qu'il y avoit six ans, que voyant le Prince proscrit par le Roi Philippe, il avoit résolu de le tuer; mais que sur la nouvelle qu'un Biscayen l'avoit prévenu dans ce dessein, il s'étoit attaché à Jean Dupré Sécretaire du Comte de Mansfeldt: qu'ayant sçû depuis que le Prince n'étoit pas mort, il avoit repris son premier dessein: qu'il étoit sorti de chez le Comte de Mansfeldt avec les blancs-signés dont j'ai fait mention, & qu'il s'étoit rendu à Tréves au mois de Mars dernier: qu'il y avoit fait connoissance avec un Jésuite, à qui il avoit parlé de son projet: que n'étant pas tout-à-fait déterminé là-dessus, le Jésuite l'avoit confirmé dans sa pensée, en l'assûrant que si on le faisoit mourir pour cette action, il seroit bienheureux, & qu'on le mettroit au nombre des martyrs: qu'il lui avoit ensuite persuadé de découvrir son dessein au Prince de Parme: qu'il avoit encore communiqué la chose au pere Gery de l'Ordre de Saint François à Tournai, & à trois autres Jésuites de Tréves, qui l'avoient tous approuvée. A la question, il dit que sa fortune étant médiocre, il avoit cherché à la rendre beaucoup meilleure: qu'il en avoit parlé au Prince de Parme, qui l'avoit adressé à Christophle d'Assonville chef de son Conseil: que d'Assonville l'avoit comblé d'espérances & de promesses: qu'il étoit ensuite venu dans la maison du Prince d'Orange avec les blancs-signés du Comte de Mansfeldt; &

L'assassin est arrêté.

Ses aveux.

Un Jésuite lui promet la gloire du martyre.

HENRI III. 1584.

& qu'ayant été envoyé en France avec Schoonewalle, il étoit revenu chez le Prince d'Orange après la mort du Duc d'Anjou: que lorsqu'on le fit entrer à son retour dans la chambre du Prince, il eut la pensée d'exécuter la chose, mais que la peur l'en avoit empêché, parce qu'il ne voyoit aucun moyen de se sauver: qu'enfin le jour qu'il fit le coup, il s'étoit tellement affermi dans sa résolution, qu'il auroit entrepris de tuer le Prince, quand il auroit été entouré de cinquante mille hommes.

Trois jours après la question, comme il ne donnoit aucun signe de repentir, & qu'il disoit que si le Prince vivoit, il le tueroit encore, quand on devroit lui faire souffrir mille tortures, il fut condamné à mort le 14. de Juillet. La sentence ordonnoit qu'il seroit dressé un échafaut devant l'hôtel de ville: qu'on y ameneroit le criminel: qu'on lui brûleroit d'abord avec un fer rouge la main droite qui avoit commis cet horrible attentat: qu'on lui brûleroit avec des tenailles les parties charnuës: qu'on couperoit ensuite son corps vivant en quatre quartiers en commençant par le bas: qu'on lui ouvriroit le ventre, & qu'après en avoir arraché le cœur, on en battroit le visage de ce misérable: qu'après cela on lui couperoit la tête: qu'on la mettroit au bout d'une pique plantée au haut de la tour de l'Ecole, derriére le palais du Prince, & que les quatre parties du corps du criminel seroient placées sur quatre des bastions de la ville. Lorsqu'on lui lut sa sentence, il parut d'abord effrayé, & maudit la profession du barreau: il ajoûta qu'il auroit bien mieux valu apprendre quelque métier vil pour vivre dans la condition la plus médiocre, que de se donner à la Pratique & aux affaires, & s'insinuer dans l'amitié des Grands, pour entreprendre ensuite des choses si affreuses par l'espérance du gain. Puis reprenant tout-à-coup des sentimens & un air de fermeté, il dit: que les raisons qu'on lui avoit alléguées pour le déterminer étoient si fortes; qu'il n'hésitoit pas à se regarder comme un Athléte généreux de l'Eglise Romaine: que les supplices & les tourmens qu'il alloit souffrir étoient pour expier les péchés qu'il avoit commis autrefois; mais qu'il n'avoit point offensé Dieu par cette action: qu'au contraire il s'étoit acquis un droit au Ciel, où il prieroit Dieu pour tout le monde. Après ces mots, il prit un air de joye, se glorifia de ce qu'il avoit fait, & par une boufonnerie impie, il s'appliqua en riant, les paroles que Pilate dit de Notre-Seigneur après la flagellation, lorsqu'en sortant du Prétoire il le montra au peuple dans l'état affreux où les bourreaux l'avoient mis.

Sentence & punition du meurtrier.

Le lendemain comme on le menoit au supplice, il montra la même intrépidité, & dans le tems qu'on lui brûloit la main, & qu'on le déchiroit avec des tenailles toutes rouges, il ne donna aucun signe de douleur, ne jetta aucuns cris, & ne fit aucunes contorsions; en sorte que bien des gens crurent que les premiers tourmens lui avoient ôté tout sentiment de douleur: on le vit seulement faire le signe de la croix. Le Clergé des Païs-bas donna de grands éloges à sa constance; & l'on fit des réjoüissances publiques dans toutes les villes soumises au Roi d'Espagne. Il se trouva des gens qui admirerent son action; mais il y en eut bien plus grand nombre qui la détesterent.

La mort du Prince d'Orange, arrivée si à contre tems, affligea sensible-

ment les Etats. Ils avoient éprouvé dans les tems les plus fâcheux les effets de sa prudence, de sa fermeté, de sa justice, de sa patience, & de sa modération: toutes ces vertus se trouvoient en lui, en un degré, où elles n'ont peut-être jamais été en aucun homme. Pour marquer une douleur si juste par des honneurs qui y répondissent, ils lui firent des obséques avec une pompe vraiment Royale: la cérémonie se fit à Delft l'onziéme du mois d'Août; & presque toute sa famille, les Seigneurs, la Noblesse, les députés de toutes les villes soumises aux Etats y assisterent en habits de deuil: il fut enterré dans la plus grande Eglise de la ville; il mourut âgé de cinquante & un ans, onze mois & vingt-cinq jours. La Religion Protestante à laquelle il fut toujours très-attaché, & le désespoir de pouvoir obtenir grace du Roi d'Espagne, furent cause qu'il passa presque toute sa vie dans des guerres civiles. Il fut extrêmement regretté des Etats: ils crurent qu'après la perte d'un homme si sage, leurs affaires étoient ruinées, & qu'il falloit absolument implorer la protection du Roi; ce qu'ils avoient differé jusqu'alors, quoique ce Prince le leur eût souvent conseillé.

HENRI III. 1584.

Guillaume Prince d'Orange, étoit fils de Guillaume, dit le Vieux, Comte de Nassau, petit-fils de Jean, & arriére-petit-fils d'un autre Jean. Guillaume Comte de Nassau eut cinq fils de Julienne de Stolberg: l'aîné fut celui dont nous venons de parler: Loüis, Adolphe & Henri moururent pendant ces guerres de Flandre, comme nous l'avons dit lorsque l'occasion s'en est présentée: le cinquiéme nommé Jean de Nassau, demeure aujourd'hui à Dillenburg. Ils ont eû plusieurs sœurs, mariées dans de très-illustres familles, & qui ont eu un si grand nombre d'enfans, que leur pere qui a vécu soixante & quinze ans, laissa en mourant cent vingt-trois fils & petits-fils nés de lui, ou de ses enfans. Le Prince d'Orange dont je parle, épousa quatre femmes: la premiére fut Anne d'Egmond fille & héritiére de Maximilien Comte de Buren, de laquelle il a eu deux enfans; sçavoir, Philippe aujourd'hui Prince d'Orange, qui étudiant à Louvain fut pris par le Duc d'Albe à l'âge de huit ans & emmené en Espagne, où on l'a tenu environ vingt-neuf ans en prison, & Marie de Nassau, qui a été mariée à Philippe Comte de Holenlo. La seconde femme du Prince d'Orange fut Anne de Saxe, fille de Maurice Electeur de Saxe, dont il a eu Maurice de Nassau, qui étant à peine sorti de l'enfance, fut nommé après la mort de son pere Gouverneur de Hollande, de Zélande, de Frise & de la province d'Utrecht, & Amiral des Etats-Généraux. Ces dignités ne lui furent données qu'en considération de la mémoire de son pere; mais il les a méritées depuis par ses vertus, & il a fait voir par ses grands exploits qu'il n'étoit en rien inférieur à son pere. Outre Maurice, Anne de Saxe eut deux filles; sçavoir, Anne de Nassau mariée à Guillaume de Nassau fils de Jean, & Amélie qui a épousé depuis peu Emmanuel de Portugal, fils naturel d'Antoine, qui de notre tems a été sacré Roi de Portugal, mais sous des auspices malheureux (1). La troisiéme femme du Prince d'Orange

(1) Emmanuel répudia sa femme pour ses mœurs déréglées, & elle lui survécut. La troisiéme &c. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

Henri III. 1584.

ge fut Charlotte de Bourbon fille du Duc de Montpensier (1), qui avoit été auparavant Abbesse de Joüars; il en a eu six filles illustres par leur vertu, Loüise-Julienne mariée à Frederic IV. Electeur Palatin; Elisabeth mariée à Henri de la Tour Duc de Boüillon; Catherine mariée à Philippe-Loüis Comte de Hannau; Charlotte Brabantine mariée à Claude de la Trimoüille Duc de Thoüars, Pair de France; Charlotte Flandrine nommée à l'abbaye de Joüars, & Amélie. Enfin la derniére de ses femmes a été Loüise de Coligny, dont il a eu Henri-Fréderic qui porte les noms heureux des Rois de France & de Dannemarck, ses parains. Il a laissé d'une concubine Justin de Nassau, que nous avons vû Amiral de Zélande sous Maurice son frere, & qui s'est acquitté de cette charge avec beaucoup de réputation.

Autre conspiration antérieure contre le Prince d'Orange.

Quelque tems auparavant, c'est-à-dire, vers la mi-Avril, un riche marchand de Flessingue nommé Jean Jansen, qui haïssoit fort le Prince d'Orange, résolut après en avoir communiqué avec l'Ambassadeur d'Espagne qui étoit à Paris, de faire périr tout à la fois le Prince d'Orange & toute sa maison, avec de la poudre à canon qu'il avoit mise dans une cave auprès de la maison de ce Prince. Mais la conjuration fut découverte, & on arrêta Jansen, dont le crime fut puni de mort.

Un Capitaine François bon Officier, nommé le Goth, étant prisonnier du Marquis de Richebourg, on lui proposa, pour acheter sa liberté, de livrer quelques bastions du fort de Ter-Neuse, où sa compagnie étoit en garnison. Sur le refus qu'en fit le Goth, on lui demanda s'il vouloit faire périr le Prince d'Orange. Le Goth y consentit, en disant qu'il n'y avoit rien de plus aisé que de jetter un peu de poison dans la sauce de grosses anguilles, mets favoris de ce Prince. De Richebourg en donna aussi-tôt avis au Prince de Parme, qui approuva ce projet, & ordonna qu'on mît le Goth en liberté sans rançon. Mais le Goth de retour à Ter-Neuse, découvrit le complot au Gouverneur & à tous les Capitaines, & depuis il a toujours servi les Etats avec beaucoup de fidélité. Il fut dangereusement blessé au mois de Juillet dernier à la défense du fort de Lillo: on le transporta à Anvers, où il mourut de sa blessure.

Conjuration de Parry contre la Reine d'Angleterre.

Peu de tems auparavant, c'est-à-dire, au mois de Février, on découvrit en Angleterre une conspiration formée depuis long-tems contre la Reine. Ce fut Edmond de Nevill qui accusa Guillaume Parry son cousin d'en être l'auteur. Ce Parry étoit de basse naissance, mais d'un courage au-dessus de sa fortune. Il s'étoit appliqué au Droit dans son enfance, & avoit été dix ans dans la maison de la Reine: mais depuis trois ans, ayant pris querelle avec un Gentilhomme nommé Hugue Hare, il voulut le tuer dans sa maison; & comme il craignoit qu'on ne le mît en justice, il s'exila lui-même, demanda l'agrément de la Reine, passa d'abord en France, & vint à Paris, où il se fit Catholique. S'étant apperçû qu'il étoit suspect pour la Religion aux autres Anglois réfugiés en France, & qu'on

(1) Fille de Loüis Duc de Montpensier. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe.*

qu'on le regardoit comme un espion d'Elisabeth, il passa à Lyon. Cette ville ne lui parut pas encore propre pour y fixer sa demeure: le concours des étrangers y étoit très-grand, & l'on y parloit de lui plus qu'il n'auroit voulu. Ainsi l'envie qu'il avoit de se cacher le fit partir pour Milan, d'où il se rendit à Venise. Il y forma une liaison particuliére avec un pere Palmio Jésuite. Dans les entretiens qu'il eut avec lui, la malheureuse condition des Anglois fut mise sur le tapis: il dit à Palmio qu'il auroit bien souhaité qu'on eût pû trouver quelque moyen de secourir les Catholiques de ce païs-là, qui étoient dans une grande oppression, & de ramener le Royaume à l'obéïssance de l'Eglise Romaine. Le pere Palmio donna de grands éloges à un desir si loüable; & voyant que Parry souhaitoit, pour mettre sa conscience en repos, que le Pape l'autorisât dans ce qu'il avoit dessein d'entreprendre, il l'assûra que S. S. lui accorderoit tous les pouvoirs nécessaires. Dans cette confiance Parry commença à chercher les moyens d'exciter des troubles en Angleterre: il en écrivit lui-même au Pape; & lui ayant offert ses services, il lui demanda des lettres, tant pour la décharge de sa conscience, que pour un sauf-conduit, comme s'il eût eu dessein de passer à Rome. Le Pape donna les lettres qu'il demandoit, mais elles arriverent trop tard; Parry avoit déja repris la route de France. Lorsqu'il fut à Paris, il fut bien aise, pour s'affermir davantage dans la résolution qu'il avoit formée, d'en conférer avec un célébre Théologien Anglois nommé Guillaume Allyn; mais comme il ne se trouva pas à Paris, il consulta un très-sçavant Jésuite nommé le pere Watts. Ce pere, n'étant pas du sentiment de Parry, lui fit presque abandonner son projet. Il lui fit voir par quantité de passages de l'Ecriture & des Peres, qu'il n'étoit jamais permis de troubler la tranquillité publique, ni d'exciter des soulevemens contre le Souverain, lors même qu'il s'agit de la Religion; il lui cita encore beaucoup d'autres Jésuites qui soûtenoient ce sentiment. Parry fut ébranlé; mais Thomas Morgan, Gentilhomme Anglois qui s'étoit retiré en France pour la Religion, le rassûra, & la lecture d'un livre qu'il lui donna, & qui contenoit la réponse à un écrit sur la justice de la cause Anglicane publié pour la défense de la Reine, acheva de déterminer Parry: il déclara que dès qu'il seroit assûré de l'approbation & de la faveur du Pape, & du sentiment des Théologiens Catholiques, il étoit résolu d'agir. Pour cela il demanda un entretien particulier au pere Annibal Codret Jésuite, qui le communia dans la chapelle de sa maison avec les Cardinaux de Vendôme & de Joyeuse qui ne sçavoient rien de son dessein. Après la conférence, il demanda des lettres propres à convaincre le Pape de la disposition ferme & constante où il étoit d'exécuter tout ce qu'il avoit promis. Ces lettres lui furent accordées, & accompagnées d'une autre qu'il écrivoit à sa Sainteté; après quoi on remit le paquet au Nonce Jaques Ragazzoni pour l'envoyer à Rome.

Ces mesures prises, Morgan presse Parry de partir: il l'assûre que Ker Sieur de Fernihurst, un des Barons de la frontiére d'Ecosse, étoit sur le point de passer dans ce Royaume, & qu'à la premiére nouvelle qu'il auroit de la mort d'Elisabeth, il entreroit en Angleterre avec trente mille Ecossois Catho-

HENRI III. 1584.

HENRI III. 1584. Catholiques pour délivrer la Reine d'Ecosse, qui ignoroit tout ce qui se tramoit en sa faveur.

Parry étant passé en Angleterre au mois de Janvier de l'année précédente, sans attendre la réponse du Pape, il chercha à se lier avec quelques Seigneurs de la Cour, afin de pouvoir par leur moyen s'insinuer de nouveau dans les bonnes graces de la Reine, & trouver l'occasion d'exécuter son crime sans courir de risque. Comme il faisoit entendre qu'il avoit des choses de la derniére importance à communiquer à cette Princesse, il obtint la permission de la voir en secret. Il lui dit que les Anglois réfugiés en France l'avoient fort pressé de conjurer contre elle, d'attenter à sa vie, & de mettre sur le trône la Reine d'Ecosse qui étoit Catholique. En un mot, il accusa les fugitifs de ce qu'il avoit résolu d'exécuter, s'imaginant qu'après cette fausse confidence, il n'avoit plus rien à craindre. Il ne fit aucune difficulté de communiquer à Edmond Nevill son parent une partie du dessein qu'il méditoit, d'autant plus que Nevill étoit Catholique. Il ajoûta même qu'il vouloit prendre des mesures pour en assûrer le succès; mais il ne lui déclara point d'abord toute la noirceur du complot: il laissa seulement échapper quelques mots sur les postes dont il faudroit se saisir en Angleterre, & sur les moyens d'y introduire des troupes étrangeres.

Voilà tout ce qui fut dit avant le dîner. Après qu'on fut sorti de table, soit que le zéle de Parry se fût échauffé, soit qu'il eût en effet résolu de tout découvrir à Nevill, & qu'il ne cherchât que l'occasion; il lui parla d'assassiner la Reine, & il s'étendit fort au long pour lui prouver que ce seroit une action très-glorieuse, & d'un grand mérite devant Dieu. Nevill ne s'opposa pas directement à une telle résolution: il se contenta d'en proposer les difficultés, afin de retarder les mesures qu'on pourroit avoir prises. Pendant qu'ils en étoient là-dessus, on apporta des lettres de Ptolomée Gallo Cardinal de Como, écrites à Parry, & datées de Rome du 31. de Janvier. Ce Cardinal, après avoir donné la bénédiction à cette occasion au nom du Pape, l'exhortoit vivement à persévérer dans un dessein si loüable. Ces lettres dissiperent toutes les raisons qui le faisoient chanceler: mais de nouvelles difficultés qui se présenterent l'ayant encore jetté dans des incertitudes, on lui apporta de Rheims le livre d'Allyn, dont la lecture dissipa tous ses doutes, & l'affermit absolument dans sa résolution. Le but de ce livre étoit de prouver par des argumens ramassés avec grand soin, que les Rois peuvent être séparés de la communion de l'Eglise, déposés & amenés à leur devoir par la force: qu'on peut entreprendre légitimement des guerres étrangeres, & même des guerres civiles pour cause de Religion. Il donna ce livre à Nevill, persuadé qu'il feroit sur l'esprit de son parent la même impression qu'il avoit faite sur le sien, & qu'il lui inspireroit la même impétuosité & le même zéle contre la Reine. Mais il se trompa: Nevill n'en détesta que plus l'entreprise de Parry; & craignant que si la conjuration venoit à se découvrir par d'autres, on ne lui fît son procès à cause de la connoissance qu'il en avoit eûë, il offrit d'en déclarer les particularités en présence de Robert Dudley Comte de Leicester, Henri Carey, Baron de Hunsdon, Gouverneur de Berwick,

Chris-

Christophle Hatton Vice-Chambellan, & François Walsingham Sécretaire d'Etat; il en donna même un mémoire par écrit. Sur cet avis, Parry, ayant été arrêté & conduit à la tour de Londres, nia le fait au premier interrogatoire, & n'avoüa que ce qu'il avoit dit à la Reine dans l'audience secrette qu'il avoit euë de cette Princesse; mais dès qu'on l'eut confronté avec Nevill, & qu'il se vit forcé d'avoüer que la conjuration étoit vraie, il accusa Nevill d'en être le premier auteur, & soûtint qu'ils étoient convenus ensemble d'attaquer la Reine, lorsqu'elle se promeneroit éloignée de sa Cour, ou dans ses jardins, ou à Saint James, & de disposer aux environs des gens de main, qui accourroient au premier bruit, & exécuteroient la chose malgré les Gardes de la Princesse; qu'ils tiendroient près de-là un vaisseau tout prêt pour se sauver, & qu'ensuite ils feroient prendre les armes à tous les Catholiques du Royaume.

HENRI III. 1584.

Déclaration du criminel Parry.

Il n'y avoit pas long-tems qu'il avoit fait demander le gouvernement de Sainte Catherine (1), & qu'il avoit essuyé un refus qui lui avoit été très-sensible. Le treize de Février il écrivit à la Reine pour la prier de lui pardonner ce dessein détestable, qui venoit d'un esprit prévenu. Il marquoit que s'étant persuadé sur l'autorité du Pape & des Théologiens, que cette entreprise seroit pour la postérité un monument éternel de sa foi ardente envers Dieu, de son amour pour sa patrie, & de la grandeur de son courage, il ne s'étoit point formé de conjuration où il ne fût entré, excepté celle qui fut nommée l'*Agneau de Dieu*. Il finit par conseiller à la Reine de traiter avec humanité la Reine d'Ecosse, mais de la faire soigneusement garder; de compter peu sur le secours du Roi de France qui ne s'occupoit qu'à des pélerinages de dévotion, & de songer à sa sûreté & à la tranquillité de son Royaume. Quatre jours après il écrivit à quelques-uns de ses juges; & après avoir dit qu'il ressembloit au publicain de l'Evangile, qui avoüoit ingénûment ses fautes, & non pas à Caïn, qui avoit désespéré de son salut, il implore leur miséricorde, & dit qu'il y a deux voyes pour expier sa faute, le supplice & la grace. Il prie qu'on lui épargne le premier, comme étant contraire à la clémence de S. M. & même dangereux par l'exemple qu'il laisseroit à la postérité (2); parce que c'étoit une chose inoüie jusqu'alors en Angleterre, que quelqu'un eût formé un pareil dessein contre le Prince pour une telle cause, & sur un pareil garant: qu'à l'égard de la grace, outre qu'il seroit honorable à Elisabeth de l'accorder, rien n'étoit plus digne de la bonté d'une si grande Reine: que si on croyoit qu'il y eût du danger à la lui accorder, il prioit au moins qu'on voulût l'entendre encore une fois en présence de ses juges.

Ses lettres à la Reine & à ses juges.

On arrêta en même tems sur quelques indices un Jésuite Ecossois nommé Guillaume Creighton, qui étoit venu déguisé en Angleterre. Walsingham, qui

Jésuite arrêté, & interrogé.

(1) La charge de maître ou de supérieur de l'hôpital de Sainte Catherine à Londres. *Edit. Anglois.*

(2) Ceci a quelque obscurité. Mr. de Thou veut dire que personne n'ayant jusque-là conjuré contre les Rois d'Angleterre pour rétablir la Religion Catholique, il valoit mieux étouffer cette conjuration, que de la rendre publique en punissant l'auteur, parce que son exemple pourroit en exciter d'autres à entreprendre la même chose.

Henri III. 1584. qui eut ordre de l'interroger, lui demanda si Parry lui avoit fait part de la conspiration; s'il lui avoit demandé conseil pour la décharge de sa conscience? Le Jésuite commença par nier qu'il eût rien sçû de cette affaire: mais il écrivit le lendemain qu'il se souvenoit que Parry lui en avoit un jour parlé, & qu'ayant répondu que ce qu'il tramoit n'étoit pas permis, Parry avoit disputé fortement contre lui, & montré par plusieurs raisons que l'exécution de ce dessein seroit très-avantageuse aux Catholiques, & qu'elle serviroit à retablir la liberté d'un Royaume réduit à un triste esclavage: qu'alors il lui avoit repliqué, qu'il n'est jamais permis de faire un mal, pour qu'il en arrive du bien; que Dieu aimoit mieux les adverbes que les noms, & que *bien & légitimement* lui étoient plus agréables, que *bon & légitime*; en sorte qu'il n'est point permis de faire ce qui est bon & légitime autrement que bien & légitimement: que la raison alléguée par ceux qui pensent autrement, *qu'il est avantageux de sauver plusieurs ames par la perte d'une seule*, ne vaut rien; & que cette maxime suppose un commandement de Dieu exprès, ou une inspiration certaine & indubitable. C'est ainsi, ajoûta Creighton, que je pensois alors; & je pense encore de même.

Conviction & condamnation de Parry. On produisit contre le coupable des lettres Italiennes du Cardinal de Como, dont j'ai parlé ci-dessus. La cause fut examinée publiquement suivant la coûtume d'Angleterre, dans la cour de Westminster en présence de Henri Hunsdon, de François Knolles, de Jaques Crofts, de Christophle Hatton, de Christophle Wray Lord-chef de justice (1), & des Chevaliers Gilbert Gerard, Edmond d'Anderson, Roger Manwood, & Thomas Heneage. Parry fit devant eux un long discours, où il avoüa ingénûment la conjuration, niant cependant toujours qu'il eût jamais eu dessein d'attenter à la vie de la Reine; mais il fut convaincu par des lettres, & par la déposition des témoins, & déclaré coupable de haute trahison. On le reconduisit à la tour par la riviére, & le deuxiéme de Mars il fut mis sur une claye, & traîné par la ville jusqu'au lieu du supplice. Quoiqu'il persistât toujours à nier qu'il eût eu dessein d'attenter à la vie de la Reine, on l'attacha à un gibet; & un moment après, sans attendre qu'il fût mort, on lui coupa les parties naturelles, qu'on jetta dans le feu qui étoit au pied de la potence, avec les entrailles qu'on lui arracha du ventre. Enfin on lui trancha la tête, & l'on coupa son corps en quatre.

Telle fut l'issuë de la premiére conjuration tramée contre la vie de la Reine d'Angleterre; mais l'éclat du supplice servit moins à retenir par la crainte ceux qui auroient été capables de pareils attentats, qu'il ne nuisit en donnant des ouvertures pour imiter le crime même: l'exemple fut contagieux, & d'autres en grand nombre formerent les mêmes entreprises, sur la foi des censures sanguinaires qui livroient la personne sacrée des Princes à la fureur des particuliers.

(1) Premier juge du banc de la Reine. *Edit. Anglois.*

Fin du Livre soixante & dix-neuviéme.

HIS-

HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGTIEME.

SOMMAIRE.

Suite des affaires de France. Voyage du Duc d'Epernon vers le Roi de Navarre. Conférence de Roquelaure & du Ministre Marmet, en présence d'Arnaud du Ferrier. Elle est renduë publique par du Plessis Mornay. Assemblée de Montauban. Edit contre les associations secrettes. Charge de Colonel général de l'Infanterie Françoise, érigée en titre d'office de la Couronne en faveur du Duc d'Epernon. Statuts proposés par le Roi, pour le rétablissement de la discipline à la Cour. Louis de Foix bâtit un phare à l'embouchure de la Garonne. Synode de Bourges. Suite des affaires du Nord. Traité entre le Roi de Pologne & la ville de Dantzick. Punition de Samuel Zborowski. Envoyé du Grand-Seigneur au Roi de Pologne. Mort de Jean Basilowitz Grand-Duc de Moscovie. Avis qu'il donne à son fils en mourant. Trêve de neuf ans entre les Turcs & la Hongrie. Défaite de quelques troupes Turques par les Hongrois. Suite des affaires d'Orient. Continuation de la guerre des Turcs contre la Perse. Le Roi de Perse marche à Tauris. Entrée des Turcs en Perse. Ils fortifient Lory. Daut-Chan Prince Géorgien se soumet au Grand-Seigneur. Défaite de Simon Chan son frere. Sédition de l'armée Turque dans son retour à Erzerum. Alyculi Chan Seigneur Persan se sauve des mains des Turcs qui l'avoient fait prisonnier. Le Roi de Perse fait aveugler Emir Chan Gouverneur de Tauris, & met Alyculi Chan à sa place. Déposition du Bacha Ferbates, & du grand Visir Siauses. Osman nommé pour leur succéder. Cruauté de Gabriel Emo Vénitien, contre la veuve de Ramadan Bacha de Tripoli, & sa suite. Il est puni de mort par le Sénat. Suite des affaires d'Espagne. Préparatifs d'une flotte redoutable dans ce Royaume. Mort de Marc-Antoine Colonna nommé pour la commander. Philippe II. fait reconnoître son fils pour son successeur. Projets de mariage entre le Duc de Savoye & une des filles de ce Prince. Mariage du Duc de Mantouë avec Eléonore de Medicis. Mort d'Eric de Brunswick. Suite des guerres de Flandre. Lettre des habitans de Bruges à ceux de Gand. Lettre contraire

écrite par les Etats. Exploits des deux partis. Réduction de Gand à l'obéïssance de l'Espagne. Préparatifs du siége d'Anvers. Lettre du Prince de Parme aux bourgeois de cette ville. Les Etats balancent entre la France & l'Angleterre. Projets ambitieux de Catherine de Medicis. Ambassade des Etats-Généraux au Roi. Morts illustres de Paul de Foix, du Sieur de Pibrac, des Cardinaux Borromée & Commendone, de Turriano, de Fugger, de Sambucus, de Guilielmi, & d'Abraham Bucoltzer.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Actes publics. Rélation de la Conférence de Nerac. Archives du Palais de Paris. D. Chytrée. Jean Leunclavius. J. Thomas Minadoi. Jean Petit. César Campana.

Henri III. 1584. Affaires de France.

La mort du Duc de Brabant, qui fut suivie de l'assassinat du Prince d'Orange, & le péril où la Reine d'Angleterre venoit de se trouver, affermirent considérablement les affaires des Espagnols dans les Païs-bas; mais ce fut une occasion pour Henri III. de se replonger dans les plaisirs & dans ses amusemens ordinaires. Ce Prince, qui brûloit d'impatience de se livrer à une vie oisive & tranquille, crut gagner beaucoup en perdant un frere toujours prêt à remuer. Il oublia entiérement les avis que lui avoit donnés Salcede: il ne fit pas même réflexion, que la mort de son frere qui lui faisoit tant de plaisir, en faisoit infiniment davantage aux Espagnols & aux factieux de son Royaume; que c'étoit le seul obstacle à leurs desseins, & que ce Prince les avoit empêchés jusqu'alors de broüiller l'Etat autant qu'ils l'auroient souhaité. En effet toute la Noblesse, tous nos jeunes guerriers s'attacherent au Duc de Brabant tant qu'il vécut; dès qu'il fut mort, cette jeunesse turbulente, & peu prévenuë en faveur du Roi qu'une vie oisive & voluptueuse rendoit méprisable, s'attacha aux Guises. Il est vrai que le Roi ne resta pas longtems dans son erreur: cependant il s'en apperçut trop tard, & il n'étoit plus possible de s'opposer aux desseins des conjurés, ni de prévenir les malheurs dont l'Etat étoit menacé. Ce fut la faute de ses mauvais conseillers, qui, par une prudence criminelle ou par lâcheté, ne lui donnoient que des conseils timides; mais convenables, disoient-ils, à un Prince plongé dans la mollesse & dans la volupté.

Lettre de Henri au Roi de Navarre.

Le Roi, persuadé que dans les circonstances présentes les Protestans alloient prendre les armes, & que ce seroient ceux qui lui donneroient le plus d'embarras, écrivit au Roi de Navarre, qu'il regardoit comme leur Chef, pour lui mander qu'il leur permettoit de s'assembler, & de délibérer sur les affaires qui les regardoient en commun. Leur premiére assemblée se fit à Montauban en Quercy, & Pompone de Bellievre y assista de

de la part de la Cour (1). Quoique Henri craignît les Guises, & que leur ambition lui donnât de l'inquiétude, cependant il s'étoit persuadé sur la foi de ceux qui l'obsédoient, que si les Protestans demeuroient en repos, les Guises n'entreprendroient rien contre son autorité & la tranquillité publique. Ainsi il n'avoit les yeux ouverts que sur le Roi de Navarre & sur les démarches des Protestans.

Les Ducs de Joyeuse & d'Epernon, qui pouvoient tout à sa Cour & sur son esprit, n'oublioient rien pour entraîner le Prince du côté que chacun d'eux favorisoit. On connoissoit la haine de Joyeuse pour les Protestans; & comme il avoit de grandes alliances avec les Guises, on ne doutoit pas qu'il ne fût dans leurs intérêts. Quoique d'Epernon ne fût pas plus ami que lui des Protestans, cependant on étoit persuadé qu'il panchoit pour eux, soit par jalousie contre son rival, soit qu'il crût que le parti du Roi de Navarre, dont les Protestans faisoient toute la force, étoit réellement le plus juste. Ce fut ce qui l'engagea à aller trouver le Roi de Navarre, sous prétexte d'aller rendre ses devoirs à sa mere qu'il n'avoit pas vuë depuis que la faveur du Roi l'avoit élevé à une fortune si brillante. Le Roi lui donna ordre de faire tous ses efforts pour engager ce Prince à rentrer dans le sein de l'Eglise Catholique, & à revenir à la Cour. Il devoit lui faire comprendre que non-seulement il y trouveroit un grand avantage, puisque par la mort du Duc de Brabant il se trouvoit le plus proche héritier de la Couronne; mais que cette démarche étoit absolument nécessaire pour la tranquillité du Royaume: que c'étoit un moyen sûr pour renverser les desseins des Guises, qui ne pourroient plus troubler la France, si l'on faisoit cesser les différends sur la Religion: en un mot que la conversion du Roi de Navarre leur ôteroit la faveur du menu peuple qui faisoit leur principale force. Le Roi lui offroit les conditions les plus avantageuses, s'il vouloit prendre ce parti.

Sa députation à ce Prince.

Le Duc d'Epernon, s'étant rendu auprès du Roi de Navarre, lui exposa

(1) Cette assemblée fut tenuë sur l'automne après l'entreveuë de Monsieur d'Epernon, & en icelle fûmes députés Monsieur de Laval & moi vers le Roi Henri III. pour lui présenter les plaintes de ceux de la Religion, & le requerir, attendu la continuation des animosités, de la prolongation des places de seureté; laquelle nous fut premiérement refusée, puis accordée pour deux ans, sur ce qu'un soir étant allé voir Monsieur de Bellievre, je lui fis assez clairement entendre les difficultés qui se rencontreroient en cette exécution. Prenant congé de Monsieur le Cardinal de Bourbon, il me demanda ce que nous avions obtenu, & en demeura étonné, parce qu'ils avoient résolu de prendre leur prétexte sur le refus des places, & voyoit que par-là il leur manquoit. Monsieur de Villeroi qui s'abstenoit des affaires, retiré en sa maison de Paris pour une fiévre quarte, me dit fort bien que s'il eût été en santé, nous ne les eussions pas obtenuës. Cette assemblée de Montauban fut fort célébre, où étoient avec le Roi de Navarre, Monseigneur le Prince de Condé, & les plus notables Gentilshommes & Capitaines de toutes les provinces. A mon retour près du Roi de Navarre je fus oüi d'eux à Sainte-Foi sur Dordogne, où je les assurai qu'ils auroient la guerre au printems. Mais à peine aucun m'en voulut croire. Le Roi de Navarre, qui avoit cent mille écus, au lieu de les garder pour une nécessité, les employa pour la Ferté au Vidame, dont il se repentit bien après.

Du Plessis Mornay.

Henri III. 1584.

Conférence de Roquelaure & du Ministre Marmet.

sa les ordres dont il étoit chargé. Il y joignit ses avis en priant ce Prince de les regarder comme une preuve du zéle qu'il avoit pour ses véritables intérêts. Il y eut là-dessus des contestations fort vives à la Cour du Roi de Navarre, sur-tout entre Antoine de Roquelaure qui étoit Catholique, & un Ministre Protestant nommé M. Marmet. La dispute se passa en présence d'Arnaud du Ferrier (1), homme intégre & sçavant. Du Ferrier avoit été long-tems Ambassadeur à Venise, où sa prudence lui avoit acquis une grande réputation. De retour en France, il vit ses services mal récompensés ; & comme il étoit deja fort avancé en âge, il se retira dans son païs. Le Roi de Navarre, instruit de sa capacité & de sa vertu, l'appella auprès de lui, & le fit son Chancelier. Ce fut donc en présence de cet homme que de Roquelaure & Marmet examinerent en apportant des raisons tirées de l'Ecriture & de la politique, s'il étoit avantageux au Roi de Navarre de se rendre à la Cour, & d'accepter les conditions que le Roi lui offroit, afin de maintenir la tranquillité du Royaume. Le Roi de Navarre ayant demandé à du Ferrier ce qu'il en pensoit, d'abord le Chancelier s'en excusa; mais enfin pressé de s'expliquer, il dit qu'il seroit d'avis que le Roi fit un voyage à la Cour, pour dissiper par sa présence les soupçons qu'on avoit de lui ; qu'il ne croyoit pourtant pas qu'il dût y demeurer long-tems, de peur que les deux Rois ne vinssent à s'ennuyer l'un de l'autre. A l'égard du changement de Religion, il prétendit prouver par quantité de raisons peu solides, que ce changement ne serviroit de rien pour affermir la réünion des deux Rois, ni pour maintenir la paix en France; ce qui étoit pourtant l'objet des vœux de tous les gens de bien. L'assemblée finit de cette maniére, & le Duc d'Epernon s'en retourna sans avoir rien fait.

Du

(1) Cette dispute de Monsieor du Ferrier avec Moosieur de Roquelaure à Nerae fut un conie à plaisir: l'entreveuë du Roi de Navarre avec Monsieur d'Epernon se fit à Pamiers, ooo à Nerse là où j'étois. Monsieur du Ferrier ne fut point appellé à ce conseil, ni la chose mise en déliberation. Et quant au diseours à moi attribué, il est par devers moi tout autre; & fut fait en l'an 1582. lorsque Monsieur de Segur vouloit mener le Roi de Navarre en Cour, auquel je mis par écrit sommairement les raisons & ioconvéniens de part & d'autre. Pour Moosieur du Ferrier, lui revenant d'Italie, & moi allant en poste en Gaseogne, je le reneontrai à Artensy, où aprés avoir reoouvellé l'ancienne amitié, loüant Dieu de le voir en tel âge se porter si bien il lui eschut de me dire qo'il avoit soixante-seize ans: surquoi je pris occasion de lui dire s'il n'étoit point tems de penser à Dieu & à sa conscience, lui ramentevant les propos qu'il m'avoit autrefois teous à Venise, & ne nous départismes point qu'il ne m'eût promis de faire profession de la Religion. Une assignation de quatorze mille écus qu'il esperoit de la Cour, le faisoit dilayer. Mais j'écrivis à uo de mes amis en Cour pour le tenir de près; & arrivé que je fus près du Roi de Navarre, lui persuadai de lui dooner ses Seaux, qu'il accepta, & le vint trouver. Là il fit déclaration publique de sa Religioo eo l'Eglise Réformée; mais s'il m'eût cru, comme il appert par plusieurs lettres, c'eût été par sa propre bouche, & avec on écrit adressé à la Chrétieoté, par lequel on eût recoonu par quelles causes il eût été meu à se départir de l'Eglise Romaioe. Monsieur de Montagne me disoit souvent, que oous leur avioos gagné uoe bataille, par avoir retiré ce personnage; hoonorant la vertu qu'ils avoient méprisée.

Du Plessis Mornay.

Du Plessis Mornay, un des beaux esprits de ce siécle, publia bien-tôt une rélation de cette conférence, très élegamment écrite, & que les Protestans affecterent de répandre par-tout, dans la vûë de resserrer l'union qui étoit entre eux, & qui auroit reçû une terrible secousse, si on avoit pû détacher le Chef d'avec les membres. Cet écrit fit un effet bien différent à la Cour, & parmi les Catholiques: les factieux, qui étoient maîtres de l'esprit du menu peuple, tournerent en mauvaise part tout ce qui étoit dans la rélation. Comme ils haïssoient mortellement le Duc d'Epernon, ils disoient que son voyage n'avoit point eu pour objet de maintenir la paix, de ramener le Roi de Navarre à la Religion de ses ancêtres, ni de contenir les Protestans dans le devoir; mais de conclure un traité avec ce Prince & avec les hérétiques pour la ruine des Catholiques. D'ailleurs ils se servoient de cette rélation pour faire voir au peuple que le Roi de Navarre étoit résolu de persister dans l'hérésie, & qu'étant le plus proche héritier de la Couronne, si le Roi mouroit sans enfans, le Royaume seroit au pouvoir des hérétiques, & la Religion Catholique exposée à un grand danger. C'est ce qu'ils avoient grand soin de répandre par leurs émissaires, & dans les villes parmi la bourgeoisie, & dans les campagnes parmi la Noblesse; il est incroyable combien ces bruits contribuerent à inspirer par-tout un esprit de révolte. Le peuple murmuroit hautement: les Prédicateurs déclamoient dans les chaires, & ne cherchoient qu'à jetter la terreur. On fit des assemblées; on leva des troupes dans les campagnes; on nomma des chefs qui ne paroissoient point, mais qui sçauroient se trouver au rendez-vous quand il en seroit tems. Ces nouvelles arrivant de toutes parts à la Cour, le Roi comprit enfin que ce n'étoit plus aux Protestans, mais aux Guises qu'il avoit à faire, & il conçut un dépit secret contre ses conseillers qui lui avoient persuadé le contraire: il se trouva pourtant encore des gens subornés par sa mere, qui voulurent lui faire croire qu'il n'y avoit rien de prémédité dans tous ces mouvemens, & que ce n'étoit que le voyage d'Epernon mal interprété, & l'assemblée de Montauban qui les avoient causés; qu'ainsi S. M. ne devoit point s'étonner de ces mouvemens; que la vérité étoufferoit incontinent tous ces bruits, & que ceux même à qui on les imputoit, demeureroient en repos, dès qu'ils verroient qu'il n'y avoit rien à craindre pour la Religion ni pour eux: qu'il n'y avoit rien qui fît tant d'impression sur les esprits des hommes que la Religion: qu'on le voyoit par l'exemple des Protestans: qu'on sçavoit tout ce qu'ils avoient fait, tout ce qu'ils avoient entrepris, tout ce qu'ils avoient souffert, jusqu'à s'exposer à une ruine manifeste pour se conserver la liberté de conscience: qu'il n'étoit pas étonnant que les Catholiques, qui font profession de la véritable Religion, s'allumassent si aisément lorsqu'ils la croyoient en péril.

Henri III. 1584. Rendue publique par du Plessis Mornay.

Ces raisons ne satisfaisoient pas le Roi qui avoit l'esprit très-pénétrant; néanmoins l'extrême penchant qu'il avoit pour la vie oisive, laissoit à sa mere & à ses partisans une liberté entiére d'agir comme ils vouloient: c'est ce qui lui fit dissimuler fort à contre tems les premiéres démarches des conjurés, & il se contenta dans ce moment de défendre toutes les confédérations, les associations & les levées de troupes, sous peine de léze-Majesté. Le Roi

Edit contre les associations secrettes.

Henri III. 1584. étant à Saint-Germain, rendit une ordonnance à ce sujet, qu'il envoya au Parlement le 11. de Novembre: elle y fut enrégîstrée le 12. du mois suivant, avec un morne silence de la compagnie plûtot qu'avec son approbation; parce que les plus sages de ce corps jugeoient bien que ce remede venoit trop tard, & que le mal avoit fait trop de progrès pour etre guéri par de simples discours. Cette même ordonnance fut enrégîstrée à la chambre des Comptes, & à la cour des Aides.

Satyre contre le Roi. Punition de l'auteur.

Le Roi, qui laissoit impunies les actions les plus dignes de sévérité, s'étoit montré inexorable, quelque tems auparavant, dans une affaire où il ne s'agissoit que de paroles. Un Gentilhomme Protestant de Beausse ou du Perche, nommé Pierre de Belleville, étant malade de la goute, & hors d'état de porter les armes, avoit fait une satyre mordante contre le Roi & ses débauches secrettes, & contre les principales têtes de son Conseil. Cette piéce ayant été trouvée parmi ses papiers, le Roi le fit arrêter par François du Plessis Sieur de Richelieu, grand Prévôt de son hôtel. Belleville, amené à Paris & convaincu d'être l'auteur de la satyre, fut condamné à mort; comme si l'atrocité de ce crime l'avoit dégradé, il fut mis dans un tombereau la corde au cou, pendu en gréve devant l'hôtel de ville, son corps jetté au feu avec l'écrit & les preuves du procès, & ses biens confisqués.

Etat de Colonel de l'Infanterie Françoise érigé en charge de la Couronne.

Ce même mois le Roi, voulant augmenter la dignité du Duc d'Epernon, érigea en charge de la Couronne l'état de Colonel général de l'Infanterie Françoise, dont il l'avoit pourvû, & étendit en sa faveur la jurisdiction & le pouvoir dont ses prédécesseurs avoient joüi, en lui donnant droit de vie & de mort sur tous les soldats. L'ordonnance en fut portée au Parlement, & enrégîstrée le vingt-deux de Janvier de l'année 1585. à condition que cette jurisdiction n'auroit lieu que sur les gens de guerre, & ne porteroit aucun préjudice aux jurisdictions ordinaires.

Statuts proposés pour le rétablissement de la discipline à la Cour.

Henri, n'ignorant pas qu'il avoit perdu l'estime de ses sujets, & que la majesté Royale s'avilissoit de jour en jour, voulut la relever par des pompeux dehors, & par l'appareil d'un cérémonial respectueux. Mais le remede étoit hors de saison, & trop foible pour le mal qu'il prétendoit guérir. Cette pensée lui vint en conséquence d'un entretien qu'il eut avec la femme du Lord Edoüard Stafford Ambassadeur de la Reine Elisabeth: il y apprit dans un grand détail les formalités & les respects avec lesquels on abordoit les Rois d'Angleterre; combien de chambres & d'antichambres il falloit traverser pour arriver jusqu'à eux. Ce cérémonial fut fort de son goût; il résolut de le faire observer desormais à son égard. Le dérangement arrivé dans le cérémonial de la Cour par la licence des derniers tems, servit de prétexte aux nouveaux réglemens qu'il publia alors par le conseil de sa mere, comme il est marqué dans le préambule. Il commence par défendre de jurer le Nom de Dieu, & de blasphemer les choses saintes. Il réforme les nominations aux evêchés & aux abbayes, conformement à l'ordonnance des Etats de Blois. Il annulle les réserves comme étant une occasion de desirer & d'avancer la mort des titulaires. Il remet sur l'ancien pied la Cavalerie ordinaire, qui n'étoit composée que de la Noblesse.

blesse. Il ordonne qu'on n'ôtera aucune affaire aux tribunaux établis pour en juger. Il défend les querelles dans les maisons Royales ; en renvoye la connoissance aux cours du Royaume, qui seront obligées de prononcer suivant les réglemens que le Roi fera publier sur les disputes qui s'élevent entre les Gentilshommes. Il modére les dons, les graces & les libéralités, & établit des régles auxquelles il faudra les réduire. Il défend aux Officiers de sa maison de recevoir des gages d'aucun Prince ni d'aucun autre. Les personnes en place, à l'exception de la Reine sa mere, & de la Reine regnante, ne demanderont des graces pour personne. Il veut qu'on n'attende rien que de la volonté du Souverain, & qu'on n'en ait obligation qu'à lui seul. Il fixe des heures pour certains devoirs & certains services ; régle les appartemens pour certaines personnes ; & leur défend de passer plus loin. Il n'y a que les Ducs de Joyeuse & d'Epernon qui pourront approcher du Roi à toutes les heures qu'ils voudront ; ce qui se trouve répeté plusieurs fois dans ces statuts d'une maniére odieuse. On assigne certains jours par semaine, pour le Conseil privé, pour le Conseil d'Etat, pour le Conseil des finances. On fixe le nombre des Conseillers à trente-trois, six Clercs, six personnes de la robe, & vingt & un militaires. Les Clercs & les gens de robe y assisteront en robes de velours violet ; les militaires en manteaux de la même étoffe, & ils serviront pendant un quartier : en sorte que le Conseil sera composé de deux Clercs, de deux Conseillers de robe, & de sept militaires. On entre jusque dans le détail des saisons ; & on ordonne un velours à poil pour l'hyver, & un velours ras pour l'été.

HENRI III. 1584.

Les changemens continuels que ce Prince fit à ces statuts, servirent à prouver que c'étoit un esprit qui se dégoûtoit de tout, & que rien ne contentoit : outre qu'ils augmenterent le mépris qu'il avoit prétendu éviter en les publiant, ils le rendoient encore odieux à tous les gens sensés, qui ne pouvoient voir sans indignation des hommes nouveaux, égalés & même préférés aux Princes par ces réglemens ; presque tout le monde en auguroit fort mal pour le Roi & pour le Royaume.

Phare bâti à l'embouchure de la Garonne.

Loüis de Foix natif de Paris, mais originaire du comté de Foix, d'où il tiroit le nom qu'il portoit, homme habile, & grand Architecte, qui avoit autrefois bien servi le Roi Philippe en Espagne, entreprit cette année de bâtir à l'embouchure de la Garonne une tour semblable au phare d'Alexandrie, pour la sûreté de la navigation. Il la commença auprès des ruines d'une autre, qu'on appelloit la tour de Cordoüan. Cet ouvrage a été long-tems suspendu par les guerres & par le malheur des tems : mais enfin il a été achevé avec des dépenses immenses ; & l'on peut dire que l'industrie de l'Architecte, & la peine de ceux qui ont travaillé sous lui, n'a pas été moins grande que la dépense.

Canal de Bayonne débouché.

Ce même Architecte avoit entrepris auparavant de nettoyer & de creuser le port de Bayonne, qui mene droit à la mer ; mais qui étoit devenu inutile à la navigation & aux habitans, parce que l'Adour, & les autres riviéres qui se joignent en cet endroit se recourbant sur la droite, entraînent du côté du cap Breton les eaux nécessaires à ce port, qui par ce moyen

HENRI III. 1584. moyen se remplit de sable. Pour l'empêcher, de Foix boucha ce canal oblique par une double rangée de gros pieux dont il remplit l'intervalle de pierres & de sables qu'il affermit le mieux qu'il put, comptant que les eaux étant forcées de couler tout droit, entraîneroient avec elles les sables qui bouchoient le canal du port; mais les deux premiéres tentatives qu'il fit ne produisirent pas l'effet qu'il en attendoit, parce que la violence des eaux qui avoient leur pente du côté de l'ancien canal, y entraîna toujours son pilotage. Il avoit fait une troisiéme rangée, lorsqu'il tomba tout d'un coup des Pyrénées qui sont dans le voisinage, une si affreuse quantité d'eau, que la ville pensa être submergée; cette eau en s'écoulant vers la mer avec beaucoup de violence, jetta les sables à droite & à gauche, ouvrit le port, & boucha le canal sur la droite, qui depuis ce tems-là s'est rempli de sable. Cette chûte d'eau arriva le 28. d'Octobre, fête de Saint Simon & Saint Jude, en l'année 1579. Tous les ans on fait ce jour-là une procession solemnelle à Bayonne, pour un évenement si heureux, qui a donné à la ville un port très-commode, qu'elle tient du hazard bien plus que de l'industrie de Loüis de Foix.

Concile de Bourges. On tint cette année un Concile provincial à Bourges, dont les réglemens sont compris en quarante-six articles. Celui qui y présida, fut Renaud de Beaulne, Archevêque & Patriarche de Bourges, & Primat d'Aquitaine; ce sont-là en effet les titres qu'il se donne: c'étoit un Prélat sçavant, éloquent, gracieux, & d'une grande expérience dans les affaires. Il étoit assisté de Pierre de la Baume Evêque de Saint-Flour, d'Antoine Ebrard de Saint Sulpice Evêque de Cahors, de Jean de l'Aubespine Evêque de Limoges; d'Adam Urteloupe Evêque de Mende, & des députés des chapitres de Clermont & de Castres, parce que ces evêchés étoient vacans. Quant aux Evêques de Rodez, de Tulle, d'Alby & de Vabres, ils s'étoient contentés d'y envoyer leurs grands Vicaires. Le Président y avoit invité les Archevêques de Narbonne, de Bourdeaux, d'Ausch, & de Toulouse, comme soumis à son patriarchat & à sa primatie; mais comme ils prétendent n'être point sujets à sa jurisdiction, ils refuserent de s'y trouver.

On indiqua un autre Concile provincial pour être tenu trois ans après dans l'Eglise de Rodez, & qui devoit commencer le cinquiéme d'Août. Les décrets de ce Concile ayant été soumis à l'autorité & au jugement du saint Siége, furent examinés & réformés par des Cardinaux nommés par le Pape, & publiés l'année suivante par l'autorité du Roi, avec la bulle qui les confirmoit.

Affaires de Pologne. Traité entre le Roi & la ville de Dantzick. Etienne Batthory Roi de Pologne fit cette année un traité avec les habitans de Dantzick sur plusieurs différends qui étoient entre lui & cette ville, & en particulier sur l'affaire du péage dont il transigea, à condition que la ville payeroit ce qu'on appelle *le doublement*, dont la moitié reviendroit au Roi, & l'autre moitié au Sénat. Moyennant cet impôt, le Roi consentit à l'abolition de toutes les autres charges imposées par les Rois de Pologne sur cette ville, & confirma les priviléges que le Roi Casimir lui avoit accordés cent trente-sept ans auparavant. Ce traité ayant été con-

conclu & ſigné à Grodno, Jean Tarnow fut envoyé à Dantzick pour faire prêter ſerment aux receveurs des péages, de fournir l'augmentation dont on étoit convenu. Henri III. 1584.

On examina enſuite l'affaire de Samuel, ou ſelon d'autres, de Salomon Zborowski frere de Pierre, de Jean, d'André & de Chriſtophle Zborowski, qui avoient beaucoup contribué par leurs ſuffrages & par leurs ſollicitations à mettre Etienne ſur le trône de Pologne. Il y avoit dix ans que Samuel avoit tué Wapow Caſtellan de Preſmilie, vers le tems que Henri III. fut ſacré Roi de Pologne; & à cauſe de ce meurtre il avoit été condamné à un exil perpétuel, mais ſans note d'infamie, pour ne pas deshonorer ſa maiſon, l'une des plus illuſtres du Royaume. Ce Seigneur ayant demeuré long-tems en Tranſylvanie, & en Valachie avec les Coſaques Nizoviens (1), qui vivent de brigandages, il faiſoit de tems en tems quelque voyage en Pologne par la confiance que lui donnoit le crédit de ſa famille & celui de ſes amis. Les Wapows en ayant porté des plaintes, il fut réſolu à la diette, qu'on donneroit ordre aux Gouverneurs des places de ne pas ſouffrir que Samuel ſéjournât en Pologne. En conſéquence de ce réglement, Jean Sary de Zamoyski Chancelier du Royaume, & depuis peu Gouverneur de Cracovie, avoit averti les Zborowskis de ne pas donner retraite à leur frere; qu'autrement il ſe verroit obligé d'agir contre eux. Samuel, accoûtumé à une vie dérangée, ſe moqua de l'avis, & forma même quelque complot contre le Chancelier, qu'il accuſoit de conſulter dans ſes pourſuites, moins les ordres de la diette, que ſa haine particuliére contre leur famille. Zamoyski, qui n'étoit pas d'humeur à ſouffrir une inſulte, ſçut par ſes eſpions que Zborowski étoit aux environs de Sendomir: l'ayant ſurpris une nuit à Preſſovie ſur la fin du mois d'Avril, il l'arrêta & l'amena priſonnier à Cracovie, d'où il écrivit au Roi & au Sénat pour leur rendre compte de ce qu'il avoit fait. Les freres du priſonnier ſe plaignirent de ce traitement; leurs parens & leurs alliés ſe donnoient de grands mouvemens, & faiſoient de fortes inſtances auprès de Zamoyski pour la délivrance de Samuel. Ils diſoient que ce n'étoit ni la République, ni le Sénat qui l'avoient proſcrit; mais le Roi ſeul, ſans le conſentement, & même contre la volonté des Sénateurs, & quel Roi? un Roi qui s'en étoit enfui du Royaume, * & qui l'avoit abandonné. Que ſi Zborowski avoit tué Wapow, il y avoit été autoriſé par la néceſſité d'une juſte défenſe: que d'ailleurs s'il avoit fait quelque ſejour en Pologne, ce n'étoit point au mépris des loix; mais avec le conſentement & par l'autorité du Roi: que ſa Majeſté & les premiers Seigneurs de la Cour avoient vécu familiérement avec lui pendant qu'il y étoit: qu'ils imploroient donc pour lui les droits de la liberté Polonoiſe: qu'ils demandoient qu'une affaire, où il s'agiſſoit de la vie & de la réputation d'un homme de la premiére nobleſſe du Royaume, ne pût être jugée que dans une diette, & qu'on empêchât Za-

Supplice de Samuel Zborowski.

* Henri III.

(1) On les appelle ainſi, parce qu'ils habitent le long du Boriſthene ou Nieper, qu'ils appellent *Niz*. Mrs. *Dupuy*.

HENRI III. 1584. Zamoyski de satisfaire sa jalousie & sa haine, en flétrissant par un jugement précipité une famille très-illustre; d'autant plus que l'ordre même qui avoit proscrit Zborowski, excluoit toute note d'infamie. La Noblesse du Palatinat de Cracovie ne fut pas insensible au péril du prisonnier; car à la sollicitation des Zborowskis, elle intervint en sa faveur, & fit de grandes instances auprès des juges ordinaires de Lublin, pour faire renvoyer la cause au jugement de la diette, ou à celui du Roi même.

Ces contestations suspendirent l'affaire pendant quelques jours; mais enfin Zamoyski, ayant reçû l'ordre du Roi le quinze de Mai, fit dire au prisonnier qu'il se disposât à la mort, & que le Roi lui avoit commandé de le juger selon les loix. Samuel l'ayant fait prier de le venir voir, il y alla, & lui donna l'ordre du Roi à lire. Le lendemain il fut conduit de grand matin au lieu du supplice avec une escorte de cinquante Heiduques: on le fit mettre à l'ordinaire sur un tapis rouge, & on lui trancha la tête. Après l'exécution on ouvrit la citadelle, & le peuple courut en foule à ce triste spectacle. Quelques heures après, la belle-mere du mort vint dans la citadelle, & fit mettre le corps sur un char pour être conduit à sa maison, située près d'un couvent de Saint François. Lorsqu'elle y fut arrivée, elle fit laver le cadavre, attacher la tête au tronc, l'équiper en homme de guerre avec une robe de soye & sa massuë, & le laissa voir pendant deux jours dans cet habillement. Le quatriéme jour André Zborowski Maréchal de la Cour vint dans la ville, & fit emporter le corps de son frere sans faire aucune protestation.

Les esprits de la Noblesse étant encore plus agités depuis cette exécution, qu'ils n'étoient auparavant, les Zborowskis invitent les Polonois à maintenir leur liberté, & animent de tous côtés la Noblesse contre le Roi. Ce Prince, résolu de soûtenir par l'autorité publique ce qui avoit été exécuté par son ordre, indiqua une diette à Varsovie. On y cita André & Christophle Zborowski; mais comme ils n'y comparurent pas, le Sénat déclara que Samuel Zborowski avoit été justement puni. Christophle Zborowski fut proscrit comme chef d'une conspiration formée contre le Roi; les autres, ayant marqué du repentir, obtinrent leur grace.

Députation du Grand Seigneur au Roi de Pologne.

Pendant que le Roi étoit à Grodno, il y arriva un Chaoux nommé Mustapha, envoyé par Amurath pour faire des excuses sur le meurtre de Podolow, qui, quoique muni de passeports, avoit été massacré en sortant de la Natolie, où il avoit acheté de beaux chevaux par ordre du Roi. Mustapha dit au Roi qu'il lui amenoit les meurtriers pour en disposer à son gré. C'étoient des misérables qui méritoient la mort pour d'autres crimes, mais qui étoient très-innocens de celui-là. Comme les Cosaques avoient depuis peu ravagé les frontiéres des Turcs, Amurath demandoit qu'on lui livrât aussi leur Chef pour le punir comme il le jugeroit à propos. Ce Chef des Cosaques bon homme de guerre, qui avoit plusieurs fois repoussé les insultes des Turcs & défait leurs troupes, s'étoit laissé persuader de se rendre à la Cour de Pologne, où l'avoient attiré les mêmes amorces qui avoient fait périr Potocova, comme nous l'avons dit ci-dessus. Comme le Chaoux faisoit toutes sortes d'instances pour qu'on le lui livrât, & que les Seigneurs

Polo-

Polonois agissoient vivement pour l'empêcher, le Roi prit le parti de le cacher si secrettement qu'il n'a jamais paru depuis. Pour le butin & les prisonniers, on les rendit à Mustapha, qui rentra à Constantinople, triomphant de la lâcheté des Chrétiens. HENRI III. 1584.

Affaire de Moscovie. Mort du grand Duc.

Le vingt-six de Mars mourut Jean Basilowitz grand Duc de Moscovie, dans la cinquante-sixiéme année de sa vie, & la trente-neuviéme de son regne, Prince décrié pour ses horribles cruautés, dont Paul Oderborn & Alexandre Guaguin nous ont fait des rélations, où il y a peut-être plus de recherches que de vérité. D'Anastasie sa premiére femme il eut deux fils, l'un nommé Jean comme lui, qu'il tua un jour par accident, comme je l'ai dit en son lieu; l'autre nommé Théodore qui lui succéda, & qu'il recommanda fort en mourant aux Grands du Royaume. Il lui nomma des tuteurs pour l'assister de leur conseil dans le gouvernement de l'Etat: il les avertit d'éviter la guerre autant qu'il leur seroit possible, & d'entretenir soigneusement la paix avec tous les Princes voisins. Comme ses sujets étoient épuisés par les impôts que les guerres continuelles, qu'il avoit eu à soûtenir, l'avoient obligé de lever, il les exempta de tributs pour dix ans, & donna aux prisonniers le choix ou de demeurer en Russie, ou de s'en aller ailleurs en toute liberté. Après quoi il se fit raser suivant la coûtume du païs, & prit l'habit religieux, dans lequel il voulut mourir.

Quelque tems avant sa mort, il avoit eu dessein de se venger des Tartares de Casan qui s'étoient révoltés l'année précédente. Pour cet effet il avoit levé une armée considérable, destinée, disoit-il, pour attaquer la Suéde. Cependant il marchoit du côté de l'Orient, & publioit qu'il n'avoit autre dessein que de jetter des vivres dans Casan. Il comptoit que les Tartares ajoûteroient foi aux bruits qu'il faisoit répandre, & qu'il viendroit à bout de les accabler, avant qu'ils pussent se réünir. Mais ces peuples étoient sur leurs gardes; & ne doutant point qu'ils ne fussent l'objet de l'armement du grand Duc, ils vinrent tous ensemble fondre sur les Moscovites qui marchoient par pelotons pour mieux cacher leur dessein. Les Tartares, qui avoient de longs patins de bois par le moyen desquels ils dévancent en courant les bêtes & les chevaux les plus vigoureux, trouverent leurs ennemis fatigués de leur marche, qu'il avoit fallu faire sur une neige très-dure; ensorte qu'ils pouvoient à peine se soûtenir. D'ailleurs ils n'avoient point de retraite: ainsi ils furent tous tués; & la mort de Jean empêcha leurs compatriotes de venger leur défaite. Théodore lui succéda; & ayant épousé aussi-tôt Irene fille de Théodore Godow, il fut couronné avec elle le vingt-huit de Juin.

Affaire de l'Empire. Tréve continuée pour neuf ans avec les Turcs.

Cette même année la trêve entre l'Empereur & le Turc fut prolongée pour neuf ans, à commencer au premier de Janvier suivant. Pour ratifier la prolongation, l'Empereur envoya le Baron de Lichtenstein avec des présens, selon la coûtume. Il partit de Vienne sur la fin du mois d'Août avec cinq barques; & s'étant mis sur le Danube, il arriva heureusement à Bude le cinq de Septembre, où il traita de quelques affaires dont il étoit chargé, avec Sinan Bacha que les uns font Florentin, les autres Milanois, & de la famille des Visconti. De-là il descendit à Belgrade, où il trouva

HENRI III. 1584. va des chariots qui l'attendoient: il traversa la Bulgarie, la Servie, partie de la Macédoine & de la Thrace, & arriva ainsi à Constantinople. L'Ambassadeur avoit à sa suite Jean Lewenclaw, plus connu sous le nom de Leunclavius, homme sçavant, & très-versé dans le Droit Grec & Romain. Nous sommes redevables à ce voyage qu'il fit par occasion, de la connoissance des annales des Turcs; c'est-à-dire, de l'histoire récente des Etats de l'Orient, qu'il a éclaircie par de très-beaux écrits.

Affaires de Turquie.

Ce fut vers ce tems-là que quelques Sangiacs Turcs, étant entrés dans la Carniole avec un corps de dix mille hommes, y firent de grands ravages, pillerent quantité de hameaux & de bourgs, & emmenerent en esclavage un nombre infini de malheureux. A cette nouvelle les Chrétiens ramassent à la hâte environ deux mille hommes, à la tête desquels se mettent Juste-Joseph Comte de la Tour, & Thomas Erdendi, un des Barons de la province. Ils poursuivent les Turcs sans relâche, les joignent à Slun en Croatie le vingt-six d'Octobre, les attaquent sur le champ, & les taillent en piéces. Outre les captifs & le butin qu'on reprit, il resta environ quatre mille Turcs sur la place. Cette victoire, remportée par un si petit nombre sur un ennemi beaucoup plus fort, seroit incroyable, si l'expérience ne nous avoit appris combien il y a d'avantage à poursuivre des soldats chargés de butin, & qui ne songent qu'à fuir avec leur proye.

Turcs défaits par les Hongrois.

La nouvelle en étant venuë à Constantinople, Amurath en fut extrêmement piqué; mais sur ce qu'on lui représenta que les Turcs avoient été les aggresseurs, il se calma en disant qu'ils avoient eu ce qu'ils méritoient, & qu'il ne vouloit pas que ses troupes fissent aucun mouvement, qui pût donner atteinte à la tréve, & troubler la paix avec l'Empereur. Ce qui le rendoit si équitable, c'est qu'il craignoit que pendant qu'il feroit la guerre en Orient contre les Perses, celle qu'il venoit d'assoupir par la trêve ne se rallumât en Hongrie. Ainsi il montra à Paul Baron d'Eintzingen Ambassadeur de l'Empereur à la Porte, des copies des lettres qu'il ecrivoit aux Bachas de Bude & de Temeswar, par lesquelles il leur ordonnoit très-expressément de tenir leurs troupes dans le devoir; il demanda que de notre côté nous donnassions les mêmes ordres.

Suite des affaires d'Orient.

Le tems d'assembler les troupes destinées contre la Perse étant venu, le Bacha Ferhates, qui avoit mis de fortes impositions, ayant fait payer les décimes, & ramassé une multitude prodigieuse de pionniers & d'ouvriers de toute espéce, donnoit à la Cour Ottomane de grandes idées sur cette campagne; on comptoit qu'il alloit droit à Nassivan. Les Perses de leur côté, qui s'étoient réconciliés avec les Chefs des Géorgiens Simon, & Mustapha que nous appellerons desormais Manucchiar, à cause de son abjuration du Mahométisme, espéroient que ces deux Princes ayant réüni leurs forces, suffiroient tant pour garder les passages qui menent à Tomanis, que pour arrêter l'armée Turque. Mais Hodabendes, informé que malgré toutes les précautions de ses Officiers, les Turcs avoient bâti des forts à Reivan & à Aggia-chalassi, craignit qu'ils n'en fissent autant pour s'ouvrir le passage de Tauris ou de Nassivan: il n'etoit occupé que des moyens d'empêcher les Turcs d'en approcher, & de renverser ces forts construits pour la ruine

ne de la Perse; il étoit même résolu de hazarder une bataille pour en venir à bout. Dans cette vûë, gardant toutes les troupes qu'il avoit auprès de lui, il en fit venir le plus qu'il lui fut possible de toutes les villes de son Empire, & ordonna à tous les Gouverneurs de province, sous peine de mort, de le suivre à Tauris; en sorte qu'il y arriva bien accompagné en même tems que Ferhates arrivoit à Erzerum.

Le bruit de la marche du Persan se répandit jusqu'en Italie, & fit espérer à toute la Chrétienté qu'il alloit remporter quelque grand avantage sur les Turcs. Ferhates, ayant sçû par un banni nommé Maxud-Chan, l'arrivée & le dessein de Hodabendes, dépécha à Amurath, pour lui marquer qu'étant sur le point de faire marcher ses troupes vers Nassivan, & d'y bâtir un fort suivant ses ordres, afin d'avoir un passage pour aller à Tauris, il avoit appris que le Roi de Perse approchoit avec une grande armée à dessein de donner bataille, & qu'il avoit cru devoir en informer sa Hautesse afin qu'elle lui marquât ses intentions. Amurath lui fit réponse sur le champ, & lui manda que s'il étoit vrai que le Roi de Perse voulût en venir à une action, il falloit penser seulement à se saisir des défilés qui sont entre Tomanis & Lory, & à bien fortifier ce passage, afin que la campagne suivante on n'eût pas besoin d'une nouvelle armée pour aller à Tauris; car il jugeoit que depuis la révolte de Manucchiar, il faudroit desormais plus de troupes pour garder Teflis.

Lettre du Bacha Ferhates au Grand Seigneur.

Ferhates ayant reçû ces ordres, continua de publier qu'il alloit à Nassivan. Il partit d'Erzerum, & s'avança sans obstacle jusqu'à Chars, où il demeura dix jours entiers pour renforcer son armée, & pour concerter les mesures qu'il avoit à prendre dans les circonstances. Il s'empara ensuite du passage qui conduit à Lory, & détacha Hassan Bacha avec cinq mille hommes armés à la legére, pour faire des courses dans les païs voisins, pénétrer jusqu'à Tomanis, & tâcher de s'instruire des desseins des Géorgiens. Hassan se mit en devoir d'exécuter les ordres de son Général: ayant gagné Lory, il marcha vers Tomanis, où il se contenta de reconnoître les bois & les endroits impraticables qui sont aux environs, sans autre expédition que de tailler en piéces quelques brigands qu'il trouva en son chemin, & qui portent aussi en ce païs-là le nom de Cosaques. Il en fit mettre les têtes au bout des piques de ses soldats: après quoi il s'en revint à Lory, où arrivoit Ferhates avec toute son armée. Hassan le salua avec un air de vainqueur, & l'instruisit de ce qu'il sçavoit des desseins des ennemis. Ferhates campa à Lory, ville qui faisoit parti du domaine de Simon, & qui n'est éloignée que de deux journées de Teflis. Il y a un château très-élevé, des fossés profonds, & des murs fort épais, mais anciens, & ruinés en quelques endroits. La ville n'a pas plus d'un mille de tour. Ferhates, ayant donné ses ordres pour relever les murs, & ajoûter quelques fortifications aux endroits les plus foibles, y mit une garnison de huit mille hommes, plaça tout autour dans les postes qu'il jugea les plus avantageux, environ deux cens petits canons, en donna le gouvernement à Hali Bacha, & le chargea d'attaquer à la premiére occasion le fort d'Aggia-chalassi, éloigné de trois à quatre lieuës, & d'y mettre des troupes & du

Il arrive à Lory & le fortifie.

HENRI III. 1584. du canon. Pour lui, il se rendit à Tomanis en quatre jours de marche: il pouvoit y aller en un jour; mais il voulut en passant, brûler, piller, & ravager tout le païs des environs.

Tomanis avoit autrefois une citadelle, où Simon se retiroit pendant le fort de la guerre: c'est ce qui avoit souvent fait naître aux Géorgiens la pensée de la ruiner, de peur que les Turcs ne s'en saisissent, & n'en fissent une place de guerre; au lieu qu'elle étoit inutile aux Géorgiens, faute de canon pour la défendre. Ferhates délibera s'il la fortifieroit: mais il crut qu'il valoit mieux avancer quelques milles, & construire un fort à la tête du défilé, auprès des masures d'un ancien château à demi ruiné. Cet endroit étant entouré de bois, ôtoit la vûë des environs à la garnison qui auroit à défendre la place, & donnoit à ceux qui voudroient l'attaquer une grande facilité pour en approcher. Afin de remédier à cet inconvénient, Ferhates fit abattre les chênes, les pins, les sapins, & les frênes sauvages pour donner de la vûë à sa nouvelle forteresse; après quoi il fit marquer le circuit du nouvel édifice qui étoit d'environ 6230. pieds (1). On bâtit au milieu une tour d'une grandeur prodigieuse; on construisit tout autour des logemens pour les troupes; & on mit sur les murailles de distance en distance autant de canons qu'il y en avoit à Lory. Le Général avoit envoyé des fourageurs de tous côtés pour ramasser des provisions, & les apporter dans la place: comme ils ne revenoient point, il craignit qu'ils n'eussent été surpris par les Géorgiens, ou qu'on ne leur eût fermé les passages pour le retour. Dans cette inquiétude il détacha Hassan Bacha avec un corps de huit mille hommes: Hassan les rencontra chargés de butin, & les ramena au camp; ce qui donna beaucoup de joye à l'armée Turque, qui n'étoit pas bien fournie de provisions. Ensuite on chargea Resvan Bacha de Natolie, & le Bacha de Diarbekir ou de la Mésopotamie, de conduire des vivres à Teflis; on leur donna pour cet effet une armée de vingt mille hommes. Ils y arriverent en un jour; y mirent les provisions nécessaires; y établirent Bagli Bacha pour Gouverneur à la place de l'ancien, & donnerent au premier une autorité sans bornes.

Défection de David Prince Géorgien.

Un Seigneur Géorgien nommé David ou Daut-Chan, frere de Simon, à qui l'arrivée de Mustapha avoit fait abandonner son château au commencement de cette guerre, comme on l'a dit ci-devant, vint en ce tems-là trouver Resvan avec toute sa famille; offrit ses services à Amurath; & demanda qu'on voulût bien le prendre sous la protection de l'Empire Ottoman à des conditions honnêtes. Le Bacha lui fit de fort belles promesses en cette occasion.

Défaite de Simon son frere.

Cependant Simon, trompé par ses espions, comptoit que Resvan venoit à Teflis avec fort peu de troupes. Sur ce faux avis il demanda du secours à Manucchiar; se fit un corps d'environ six mille hommes, & s'avança du côté de Teflis. Ferhates, instruit de sa marche, & jugeant que les Géorgiens vouloient attaquer Resvan, détacha sans l'en avertir les Bachas de Caramanie & de Maras avec dix mille hommes pour le secourir. Lors-

(1) Le texte Latin met mille & sept cens aunes.

Lorsqu'ils approcherent du camp des Turcs, Simon étoit déja aux mains avec des forces fort inégales à celles de ses ennemis; car étant toujours persuadé de leur petit nombre, & une petite colline dont ils étoient couverts, l'empêchant de juger de leurs forces, il engagea le combat. Enfin il reconnut son erreur, & voulut la réparer par son courage; mais il étoit trop tard: le grand nombre l'accable; son cheval est tué; lui-même est renversé, & perd un bonnet d'or qu'il avoit sur la tête. Dans le tems qu'il croyoit tout perdu, ce qui devoit achever sa ruine le sauva: en effet Resvan, ayant dans ce moment apperçû le secours qui lui venoit, crut que c'étoit l'armée des Persans. Aussi-tôt il fit arrêter ses troupes, & donna le tems à Simon de se retirer avec les siennes. Lorsqu'il fut en lieu de sûreté, il accusa l'imprudence, ou la perfidie de ses espions qui l'avoient trompé: il déplora le malheur des soldats tués dans le combat, & de ceux qui alloient être réduits à un esclavage malheureux; mais en même tems, il remercia Dieu de l'avoir tiré d'un si grand péril par un moyen si peu attendu, & de l'avoir mis en état de sauver une partie de son monde. Resvan de son côté ayant reconnu que ceux qu'il prenoit pour des ennemis, venoient pour le secourir, ne pouvoit se pardonner à lui-même d'avoir par un excès de précaution laissé échapper les Géorgiens qu'il tenoit pris comme dans un filet.

Il alla joindre Ferhates à Tomanis, & l'aborda comme en triomphe avec les drapeaux qu'il avoit pris, & quelques têtes des ennemis attachées à des piques: en même tems il lui présenta David qu'il lui recommanda en apparence très-fortement. Ce Seigneur Géorgien, après avoir abjuré la Foi de Jesus-Christ & embrassé la secte des Persans, renonça enfin honteusement à sa liberté, & se rendit esclave des Turcs.

Ferhates marche pour se venger de Manucchiar.

La saison étant avancée, Ferhates laissa Hassan avec un corps de huit mille hommes pour garder le fort & le défilé de Tomanis, mais il résolut de ne point retourner à Chars ni à Erzerum, qu'il ne se fût vengé de Manucchiar, qui après avoir touché l'argent d'Amurath, avoit quitté son parti, & tué plusieurs Officiers considérables de ses troupes. Plein de l'envie de lui rendre au centuple le mal qu'il avoit fait aux Turcs, il se met en marche, & en trois jours il arrive à Triala, où les vivres se trouverent si chers, que personne ne fut en état de s'en fournir. De-là il se prépara à entrer sur les terres de Manucchiar: mais Veif Bacha d'Alep lui conseilla d'abandonner ce projet; qu'autrement ils auroient à combattre trois ennemis redoutables, la neige & le froid qui est terrible en ce païs-là, la disette & la faim, & en troisiéme lieu les Géorgiens, qui connoissant le païs, & soutenus du secours des Persans, feroient bien du mal à son armée victorieuse. Ferhates reçut très-mal l'avis de Veif. Il lui reprocha avec aigreur sa lâcheté & la bassesse de sa naissance: il lui dit qu'il étoit indigne du nom de Bacha, & qu'il feroit beaucoup mieux d'obéir, que de donner ses avis sur les ordres de son Général. Ainsi malgré son conseil Ferhates marcha du côté d'Archelec, brûlant & saccageant tout sur sa route, quoique le païs appartint aux Turcs; les habitans s'étoient sauvés dans les montagnes avec leurs femmes & leurs enfans. Au bout de quatre jours son ar-

HENRI III. 1584. armée se trouva dans une horrible disette. Il n'y avoit ni fourage pour les bestiaux, ni vivres pour les soldats, & il tomba une quantité extraordinaire de neige qui incommoda beaucoup l'armée.

Révolte de son armée.

Dans cette extrémité, les Janissaires & les Capitaines viennent en foule autour de la tente du Général avec des cris confus, qui approchoient fort de la sédition. „ Jusqu'à quand, disoient-ils, aurons-nous à vivre sous „ les ordres injustes d'un Chef grossier & inhumain? où est la pitié que „ tu dois avoir pour les serviteurs de ton maître? Crois-tu qu'oisifs com„ me toi sous nos tentes au milieu d'une troupe de concubines, nous ne „ cherchons qu'à nous mettre à l'abri des injures de l'air? Crois-tu qu'u„ niquement occupés de la bonne chere, nous soyons insensibles aux maux „ dont les autres sont accablés? T'imagines-tu que nous ayons des provi„ sions de sucre, de parfums, & de viandes exquises pour nous livrer à „ la joye, & réparer nos forces épuisées? Crois-tu que nous ayons com„ me toi des Officiers occupés à nous envoyer les vins les plus exquis des „ meilleurs cantons? Au lieu de t'amuser à boire ces vins délicieux avec „ de l'eau bien claire, non pour étancher ta soif, mais pour réveiller la „ volupté qui s'émousse par l'abondance, daignes jetter les yeux sur des „ soldats qui ne sçauroient plus résister à la faim & au froid, & qui n'ont „ pour tout lit que la neige: ordonnes que l'armée se mette en marche; „ menes-nous à Erzerum, & ne nous réduis pas à un désespoir qui nous „ porteroit à des extrémités plus fâcheuses pour toi, que tristes pour nous. „

Ferhates étonné d'une telle licence, assemble le Conseil; & dissimulant sa colère, il fait partir le lendemain matin les bêtes de charge, pour se rendre à Ardachan, & donne ordre à toute l'armée de marcher vers les terres d'une veuve, dont j'ai parlé ci-devant. Le soldat avide de butin, & qui espéroit piller Altunchala, avec tout le païs de Manucchiar, obéit & marche par des vallées & des précipices qu'on trouve à chaque pas au pied du mont Periardo. Après bien des fatigues il arrive à Clisca, que les habitans avoient abandonné pour se retirer en des lieux de sûreté avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs meilleurs effets, en attendant que la fureur du Général Turc se fût ralentie. On y trouva cependant des vivres qui firent grand plaisir aux soldats. Ferhates, ne voulant pas perdre le fruit de cette marche, entreprend de fortifier cette dernière place, & ordonne à Resvan Bacha & au Bacha de Caramanie de planter un étendart au haut de la tour, comme il avoit fait à Lory & à Tomanis, & de bâtir à Clisca un fort pour mettre à couvert tout le païs d'alentour. Les Bachas se mettent en devoir d'exécuter les ordres du Général: mais les étendarts sont à peine élevés que les Janissaires & leurs Capitaines se mutinent. En criant qu'on se moque d'eux, & que Ferhates abuse de leur patience, ils s'avancent du côté de la tour; arrachent les étendarts, & maltraitent Resvan qui s'y oppose. Ferhates accourt au bruit; mais au lieu de s'arrêter, ils l'accablent d'injures. „ Nous ne sommes pas des maçons ni des charpentiers, lui disent-ils, mais des soldats, dont le devoir est de combattre pour l'hon„ neur & la gloire de l'Empire Ottoman, & pour étendre ses frontiéres. „ C'est pour cela que nous sommes payés; & si tu veux sauver ta vie, &

Il fortifie Clisca. Suite de la sédition.

„ ne

„ ne pas attirer sur toi des armes destinées contre les ennemis de l'Empire, „ il faut que tu abandonnes tous ces forts, & que tout à l'heure tu me- „ nes l'armée en quartier d'hyver. „ HENRI III. 1584.

Dans ce desordre & dans cette confusion, il courut risque de la vie: il se trouva des séditieux disposés à la lui ôter; & ce ne fut qu'en montant un cheval vigoureux que lui donna le Bacha de Caramanie, qu'il se tira du péril. Mais sa fuite n'appaisa pas la sédition: les mutins le poursuivirent jusqu'à sa tente, & déclarerent que s'il ne menoit promptement l'armée dans ses quartiers, sa tête n'étoit pas en sûreté. Ferhates ennuyé de leurs menaces, & accoûtumé à se faire obéir, & non pas à plier, s'avance vers eux avec un visage intrépide, & proteste qu'il ne sortira pas de son poste, que le fort ne soit en état de défense; que ceux qui voudront s'en aller, sont les maîtres de le faire; qu'à son égard les ordres d'Amurath, auxquels il ne peut desobéir sans mettre son honneur & sa vie en danger, le contraignent de demeurer en place. Les soldats outrés de ce discours passent des paroles aux juremens; prennent les armes en fureur; renversent les tentes des Bachas; enlevent les bœufs & les autres bestiaux, qu'ils ont en réserve pour leur provision; retournent pour la troisiéme fois au Général; & lui déclarent que s'il ne fait marcher sur le champ l'armée vers Erzerum, ces vallées & ces champs vont servir de sépulture à tous les Bachas, & feront un monument funeste de leur juste indignation.

On a cru qu'une somme médiocre auroit pû appaiser une si grande émotion; mais que Ferhates naturellement impétueux & inflexible, ayant manqué le moment de le faire, ne reconnut sa faute, que lorsqu'il n'étoit plus tems d'y remédier. Après s'être montré sourd & inexorable aux justes plaintes des soldats, il fut forcé, quand une fois la sédition se fut fortifiée, de plier sous leur arrogance. Ainsi honteux & confus il décampa dès le lendemain; força la marche de son armée; & arriva le même jour à Ardachan malgré la difficulté des chemins. Le Général s'imaginoit se venger de ses troupes en les fatiguant; mais sa vengeance retomba encore sur lui: car dans cette marche forcée, il perdit les chariots sur lesquels étoient ses femmes. On ne sçait si elles tomberent entre les mains des Géorgiens, ou si elles furent enlevées par les Janissaires, pour ajoûter cet outrage particulier à l'insulte publique qu'ils lui avoient déja faite. Ce qu'il y a de constant, c'est que Ferhates fut très-sensible à cette nouvelle disgrace; que la conduite de ce Général le couvrit d'infamie dans tout l'Empire Ottoman; & qu'elle le perdit dans l'esprit d'Amurath. Ce Prince fut vivement piqué qu'il n'eût rien fait contre les Géorgiens qui répondît à son attente; qu'il eût si mal vengé les outrages que cette nation avoit faits à l'Empire Ottoman; & qu'il eût laissé échapper Alyculi-Chan Seigneur Persan, qui étoit prisonnier à Erzerum.

Ferhates vouloit d'abord aller à Nassivan; & comme il prévoyoit qu'il auroit des chemins difficiles à passer, il avoit résolu de se servir d'Alyculi pour conduire son armée. Pour cet effet il le fit venir d'Erzerum: il le tenoit auprès de lui honorablement, & dans une assez grande liberté, s'étant contenté de charger quelques soldats de le garder à vûë, mais sans lui fai- Evasion d'Alyculi-Chan.

Henri III. 1584. re sentir qu'il fût prisonnier. Ce Seigneur, peu touché de ces égards où l'amitié n'avoit point de part, préféra sa liberté à tous ces vains honneurs; & ne pouvant souffrir que les Turcs prétendissent le faire servir d'espion contre son Roi, il prit si bien son tems pendant que l'armée étoit à Tomanis, qu'il se sauva. Il y eut des gens qui crurent que Ferhates avoit consenti à sa fuite, pour tenir la parole donnée à Alyculi, qu'il lui rendroit la liberté aussi-tôt qu'il en auroit reçû les services qu'il lui avoit demandés; mais que n'ayant pas ôsé exécuter cette promesse ouvertement, il lui avoit donné le moyen de se sauver. D'autres aiment mieux dire que Ferhates se laissa corrompre par les grandes promesses que lui fit le prisonnier Persan, s'il lui rendoit la liberté. Mais ceux qui connoissent le génie des Turcs peu religieux à tenir leurs paroles, & qui ne sont pas assez crédules pour compter sur les promesses d'un homme à qui sa prison a fait perdre tous ses biens, attribuent cette évasion à la vigilance & à l'esprit du prisonnier, qui sçut profiter du moment où l'attention de ses gardes s'étoit relâchée. Dès que Ferhates fut arrivé à Ardachan, il sépara son armée, & s'en alla à Erzerum.

Prise du château Satanchalassi par les Turcs.

Pendant ce tems-là Aly, à qui il avoit donné le gouvernement de Lory, ne manqua pas, suivant ses ordres, de s'emparer du château de Satanchalassi ou château du diable, à la première occasion qui s'en présenta. Dès qu'il s'en vit maître, il le fortifia avec soin: il y mit une garnison de mille hommes, & cinquante petits canons avec un Gouverneur; en sorte que le passage de Reivan à Chars, & de Chars à Teflis étoit desormais à l'abri des embûches.

Hodabendes, qui s'étoit avancé avec son armée jusqu'à Tauris pour sauver Nassivan, ayant appris la retraite de l'armée Turque, sépara aussi la sienne; mais se rappellant en ce moment l'affront que les Turcs avoient fait à la Perse l'année précédente, en élevant sans aucun obstacle la forteresse de Reivan, il crut devoir sévir contre Emir-Chan Gouverneur de Tauris, qui n'avoit pas envoyé à propos du secours à Tocmases pour empêcher la construction de ce fort. Il fait donc venir ce Gouverneur, & l'accuse d'avoir manqué à la parole qu'il avoit donnée à Heri de marcher avec les Turcomans au secours de Tocmases pour s'opposer aux entreprises des Turcs: il lui prouve qu'étant engagé par devoir à s'unir à ce Général, il n'a pû y manquer sans se rendre coupable. Emir allégua des excuses frivoles, & dit que les Turcs étoient en si grand nombre, & qu'ils avoient construit ce fort avec tant de diligence, qu'il n'avoit eu ni assez de troupes pour les combattre, ni assez de tems pour rassembler les forces des Turcomans & des autres peuples de son gouvernement. Ces raisons qu'il apportoit pour se justifier n'ayant pas satisfait les grands Officiers, le Roi, déja peu disposé en sa faveur depuis la mort d'Ismaël, saisit cette occasion pour perdre ce Seigneur, qui tenoit une des premiéres places du Royaume. Ainsi on lui fit perdre la vûë en approchant de ses yeux un fer chaud; on le dépoüilla de tous ses biens, & on le mit dans une prison, où il mourut de chagrin quelque tems après. Cette mort fut plus préjudiciable à la Perse, que l'exemple de la punition de cet Officier ne lui fut utile; car les Tur-

Emir-Chan aveuglé par ordre

Turcomans, parmi lesquels il s'étoit acquis une grande autorité, prirent cette occasion pour se révolter contre la Perse. Ce qui augmenta encore leur mécontentement, fut que Hodabendes donna ce gouvernement si important à Alyculi-Chan, qui venoit d'arriver à la Cour après son évasion. Ce n'est pas qu'Alyculi ne fût homme de mérite: mais il étoit âgé, & n'avoit plus assez de vigueur pour se bien acquitter de cet emploi. HENRI III. 1584. du Roi de Perse.

Ferhates étant à Erzerum, écrivit à Amurath que la sédition de son armée, qu'il lui avoit été impossible d'appaiser, l'avoit empêché de faire de plus grands progrès en Perse; que malgré toutes ces difficultés il s'étoit conduit avec assez de prudence pour ouvrir tous les passages, & rendre les chemins si sûrs qu'il seroit aisé d'attaquer Tauris la campagne prochaine: il marqua en détail tout ce qu'il y avoit à faire pour y réüssir. Ces lettres furent d'autant plus mal reçûës d'Amurath, que la nouvelle des mauvais succès étoit déja arrivée à la Porte, Veis Bacha d'Alep que Ferhates avoit traité avec hauteur, n'ayant pas manqué de prévenir le Sultan. La dureté, l'orgueil & l'inflexibilité de Ferhates, disoient ses ennemis, ont jetté les troupes dans un tel désespoir, qu'elles ont refusé d'obéïr à leurs Officiers; ce qui a fait perdre les occasions d'agir. Ferhates écrit au Grand Seigneur pour se justifier.

Amurath, sçachant que tout étoit bien disposé pour la conquête de Tauris, mais craignant que s'il chargeoit Ferhates de cette expédition, la haine des troupes contre lui ne fit échoüer l'entreprise, songeoit à changer de Général, & il jetta les yeux sur Osman Bacha, homme également recommandable par son mérite & par sa naissance: son pere étoit Prince des Circasses (1) & Bacha de Damas; & sa mere étoit fille du Bacha de Bagdad. Osman, pourvû du gouvernement de Scamachie & de Derbent dès le commencement de cette guerre, avoit réüssi au gré de la Cour dans tout ce qu'il avoit entrepris: d'un autre côté Amurath Prince avare étoit d'autant plus satisfait de ses services, qu'Osman n'avoit tiré aucun argent du trésor public, & qu'il avoit fait subsister ses troupes aux dépens de l'ennemi. Toutes ces raisons le déterminerent en sa faveur; mais non content de le nommer Général de l'armée contre les Perses, il le fit grand Visir à la place de Siauses, homme de bonne mine & d'un esprit délié, à qui son manége avoit tenu lieu de courage & de tout autre mérite pour monter à cette importante dignité, & pour épouser une fille de Selim, sœur du Sultan regnant. Siauses étoit lié d'une amitié très-étroite avec Muhamet, Kerai Chan des Tartares, cet homme détestable, qui par le secours des Turcs avoit dépoüillé son pere, sous prétexte que son grand âge ne lui permettoit pas de s'appliquer au gouvernement, & qui s'étoit emparé de ses Etats malgré les peuples, qui demandoient son frere Islan-Chan pour leur Prince, avec d'autant plus de justice, que le pere déposé l'avoit destiné pour son successeur. Dès que Muhamet se fut rendu maître du païs, Islan-Chan & un frere cadet qu'il avoit, se retirerent en Pologne & se mirent sous la protection du Roi Etienne: mais Amurath demanda que confor- Egards du Sultan pour Osman Bacha. Usurpation de Muhamet, Chan des Tartares.

(1) Peuples qui habitent auprès de la mer Caspienne, & du côté du Tanaïs.

HENRI III. 1584. formement au traité conclu avec la Pologne, ces deux Princes lui fussent remis. Etienne, ne jugeant pas à propos de rompre avec Amurath, demanda à son tour que le Sultan lui livrât Paul Marchatzi qui avoit excité des troubles en Transylvanie. Amurath le promit, & le Polonois lui envoya les deux Princes Tartares. Dès que le Sultan les eut entre les mains, il ne s'embarrassa pas beaucoup de sa parole; mais pour avoir un prétexte d'y manquer, il fit dire à Marchatzi, que s'il vouloit sauver sa vie, il falloit qu'il se fît Musulman. Marchatzi, qui ne connoissoit aucun bien comparable à la vie, n'eut pas beaucoup de peine à s'y résoudre: & quand Etienne pressa pour qu'on lui remît ce boutefeu, Amurath répondit que sa Religion lui défendoit de livrer un Musulman aux Chrétiens. Ainsi Marchatzi échappa au supplice qu'il méritoit: on lui donna même depuis le gouvernement de Babotzka, ville de Hongrie voisine de Sigeth; & on l'appella Ibraïm Beg.

Les deux Princes Tartares étant à Constantinople, logés chez un vieux Chaoux natif de Hongrie, le cadet ennuyé de sa captivité, trouva le moyen de se sauver en Perse. Amurath, craignant qu'Islan ne lui échappât aussi, envoya d'abord à Rhodes, & de-là à Cogni, ville de Lycaonie, ce prisonnier que la fortune destinoit à des dignités auxquelles il ne pensoit guères alors. Siauses grand Visir entretenoit avec leur frere Muhamet-Chan une amitié fort étroite; il avoit même conseillé au Grand Seigneur l'année derniére de lui envoyer quelque secours d'argent.

Son infidélité envers les Turcs. Osman, qui commandoit alors vers les Portes de fer ou Temir-capi, ayant prié le Sultan de donner ordre à ce Chan de venir le secourir en personne, Muhamet avoit fait réponse par ses Agens à la Porte, qu'il avoit déja envoyé ses deux freres avec un corps considérable de troupes à Temircapi, & qu'il n'en étoit revenu personne, l'un de ses freres ayant été tué, & l'autre étant mort en prison chez les ennemis; qu'ainsi il lui paroissoit étrange qu'on voulût l'obliger d'aller en personne en ce païs-là, puisqu'il pouvoit y envoyer des Lieutenans; que cependant, comme tels étoient les ordres du Sultan, il obéïroit, pourvû qu'on lui fournît des armes, de l'argent pour payer ses troupes, & tout ce qui étoit nécessaire pour une pareille expédition. Amurath, ayant reçû cette réponse, & ayant consulté là-dessus Siauses ami intime du Tartare, & le Cadilescher de Romelie, envoya cent bêtes de somme chargées de petites piéces d'argent qui pouvoient valoir cent quatre-vingt mille écus: il y joignit d'autres présens, & des armes de toute espéce. Outre cette somme qui fut envoyée extraordinairement au Chan, ce Prince recevoit tous les ans du Turc tant pour lui que pour ses Généraux, environ deux cens mille sultanins, non compris mille aspres (1) qui lui étoient fournis chaque jour pour sa dépense: c'est une espéce de solde qu'on lui passe, moyennant laquelle il est obligé de mener en personne, ou d'envoyer ses troupes en quelque lieu, en quelque tems, & contre quelque ennemi que ce soit. Lorsqu'il eut reçû cet

(1) L'aspre valoit alors six deniers de notre monnoye.

cet argent, il fortit de Crim, capitale de son Etat, avec un corps de troupes bien équipées, & déclara qu'il alloit à Temir-capi. Lorsqu'il eut fait quelque trajet, il revint tout d'un coup à Crim, comme s'il étoit arrivé quelque chose de nouveau, & y resta, tantôt alléguant l'incommodité de la saison, tantôt la crainte qu'il avoit de ses freres, tantôt les mouvemens des Cosaques, qui ne sont pas, disoit-il, à mépriser; puisqu'ayant à leur tête un Polonois nommé Potocova, ils ont pris & pillé depuis peu sur la mer Noire, la ville de Bender qui appartient à l'Empire Ottoman, & qui est dans mon voisinage. Voilà les raisons que prétextoit Muhamet: mais on crut que Siauses l'avoit averti secrettement, qu'il se tramoit quelque chose contre lui qui s'exécuteroit en son absence, & qu'on pourroit bien le dépoüiller de ses Etats, pendant qu'il combattroit pour conserver & augmenter ceux des autres. HENRI III. 1584.

Amurath, qui se voyoit la dupe du Tartare après tant d'argent & de provisions, donna ordre à Osman de laisser à sa place Giaffer Bacha, autrefois Gouverneur de Temeswar en Hongrie, & de se rendre le plus promptement qu'il pourroit à Caffa. Osman obéït sur le champ, & passa tout l'hyver dans cette ville sans laisser découvrir ce qu'il vouloit faire. Lorsqu'on fut en plein été, Islan-Chan qu'on avoit envoyé à Cogni, comme je l'ai dit, fut tiré de sa prison; & s'étant embarqué sur les galéres d'Ulucchiali avec un bon corps de Janissaires, il vint joindre Osman à Caffa.

Muhamet vit enfin, mais trop tard, qu'on en vouloit à sa vie. La haine générale que sa férocité & sa cruauté lui avoient attirée, le firent abandonner de tout le monde: il fut livré aux Turcs par son propre Kihaïa; c'est ainsi qu'on appelle celui qui commande à la Cour. Osman le fit étrangler sur le champ avec deux de ses fils, & déclara Islan; Chan des Tartares de Kerai (1). On dit qu'on trouva parmi les bijoux de Muhamet des lettres de Siauses, qui découvrirent leur intelligence, & qu'Osman, ayant eu soin de les faire voir à Amurath, ruina par ce moyen la fortune de Siauses, & augmenta la sienne. Il est livré entre leurs mains & étranglé.

D'autres racontent autrement la chose. Ils disent que Siauses, craignant que le crédit d'Osman ne l'emportât sur le sien à la Cour, avoit prié Muhamet de faire tous ses efforts pour empêcher qu'il ne vint à Constantinople: „ Sans „ quoi, lui disoit-il, cet homme qui est notre ennemi commun, établira vos „ freres, vous dépoüillera de vos Etats, me dépossédera de ma place, & vous „ privera par-là de la protection puissante d'un ami très-zélé. „ Ils ajoûtent que ces avis firent une grande impression sur l'esprit de Muhamet, également allarmé pour son ami & pour lui-même; qu'ayant sçû qu'on avoit dépeché des Capigis & des Chaoux pour rappeller Osman, il avoit pris des mesures pour le faire périr sur la route; qu'à ce dessein il avoit fait habiller douze mille de ses soldats à la maniére des Cosaques; qu'il leur avoit donné ordre d'attendre Osman entre la Mingrelie & la Géorgie, de tomber sur lui à l'improviste, & de le tuer, se flattant qu'on ne pourroit découvrir l'auteur du coup, &

(1) Ce sont les Tartares de Crim, ou de la Crimée.

HENRI III. 1584. & qu'on l'attribueroit, ou aux Tartares Nomades, ou aux Mingréliens, ou enfin aux Moscovites, sans qu'on s'avisât jamais de l'en soupçonner: qu'en effet Osman, ayant reçû l'ordre d'Amurath, laissa deux Bachas dans les deux provinces de Scamachie & de Derbent, avec des troupes suffisantes pour les garder; que s'étant mis en chemin il passa au pied du mont Caucase, qui est toujours couvert de neige; que laissant sur la gauche la Medie, la Géorgie, & la Mingrélie, & à sa droite le Wolga & le Tanaïs, il arriva sur la côte orientale de la mer Noire, où il se trouva tout d'un coup enveloppé par une multitude de Tartares qui vinrent fondre sur lui. Osman n'avoit que quatre mille hommes, mais gens d'élite, qui dans cette attaque imprévûë, sans se déconcerter, firent volte face; soutinrent leur premier choc; les chargerent; les mirent en déroute; en tuerent & en prirent un grand nombre, & forcerent le reste à se sauver: qu'ainsi l'embuscade retomba sur ceux qui l'avoient dressée. Osman, après une si grande victoire, se fit amener les principaux des prisonniers: les ayant interrogés, & fait mettre à la question, il connut par leurs dépositions les auteurs de cette entreprise, & en ramassa avec soin toutes les preuves qu'il envoya à Amurath par une voye sûre. Le Sultan, outré de la noirceur de ce complot, mande à Osman de changer de route, & de se rendre à Caffa pour punir la perfidie du Chan des Tartares; ce qu'il exécuta comme nous l'avons vû.

Après des succès si heureux, Osman & Ulucchiali entrerent comme en triomphe à Constantinople. Le premier ayant baisé la main du Sultan, lui présenta dix-sept ou dix-huit clefs d'argent, sur chacune desquelles étoit écrit le nom de quelque ville, ou de quelque château qu'il avoit pris: ce qui parut une sotte vanité à ceux qui étoient instruits que ces prétenduës villes ou forteresses, n'étoient en effet que des villages ou châteaux ruinés.

Siauses démis de sa charge de grand Visir.

Quelque tems après, Siauses convaincu d'intelligence avec Muhamet, fut dépoüillé de la charge de grand Visir. La politique ordinaire des Turcs est de faire mourir un grand Officier qu'ils déposent, plûtôt que de le réduire à une vie privée, mais la femme de Siauses, qui étoit sœur d'Amurath, ayant intercédé auprès de son frere pour son mari, Amurath lui dit que Siauses étoit bien heureux de ce qu'elle étoit sa femme; que sans elle il l'auroit fait étrangler au milieu du Divan.

On rapporte encore une autre raison plus secrette de la déposition de Siauses, & on dit que la Sultane eut beaucoup de part à sa disgrace. Le Ministre avoit aigri Amurath contre son propre fils Mahomet, sur ce que ce jeune Prince avoit maltraité le Kihaïa, ou Lieutenant de ce Visir. La mere du Prince, outrée de ce procédé, jetta des soupçons dans l'esprit d'Amurath: elle lui fit entendre que le dessein de Siauses, en broüillant ainsi le pere avec le fils, étoit de ruiner par ces divisions la famille regnante, afin de mettre sur le trône ses propres enfans nés de la sœur du Sultan.

Siauses en perdant sa charge, conserva une partie de ses biens, & entre autres un revenu de deux mille sultanins, avec lesquels il se retira dans une maison de plaisance qu'il avoit fait bâtir au-delà du détroit sur la côte d'Asie.

d'Asie. On ne fut pas long-tems à lui trouver un successeur; on jetta aussitôt les yeux sur Osman qu'on destinoit à commander l'armée contre les Perses: c'étoit sans contredit le plus distingué de tous les Officiers du Sultan, & le plus digne de remplir la première dignité de l'Empire. Le nouveau Ministre conseilla à Amurath la conquête de Tauris, que ce Prince souhaitoit extrêmement, & lui donna de grandes espérances de réüssir.

HENRI III. 1584.

Osman lui succéde.

Sur ces entrefaites on reçut la nouvelle qu'un fils de Muhamet s'étant retiré auprès du Chan des Tartares Nogais, en avoit tiré un secours considérable; qu'il avoit aussi-tôt marché contre Islan-Chan son oncle; qu'il s'étoit rendu maître de la ville de Crim & de presque tout le païs; & qu'il avoit contraint Islan de se retirer à Caffa. Amurath y envoya Osman avec un pouvoir absolu, afin d'arrêter ces troubles avant qu'ils eussent fait de plus grands progrès.

Nouveaux mouvemens en Tartarie.

Osman s'étant rendu à Scutari, se mit en marche avec une armée de soixante mille hommes; traversa la Natolie, & vint à Sinabe, qui est l'ancienne Sinope, pour se rendre à Caffa par la mer Noire. Mais la rigueur du froid étoit si grande, qu'il prit le parti de s'arrêter à Castamona pour y attendre le printems. Castamona, est près de Sinabe, & éloignée de Constantinople d'environ dix-huit journées.. Cependant Ulucchiali Capitanbacha mit sa flotte à couvert dans le port de Sinabe où il résolut d'attendre Osman, soit qu'il allât d'abord à Caffa, soit qu'il prît tout d'un coup le chemin de la Perse; car on ne sçavoit pas encore où il porteroit les armes, & tous les esprits furent long-tems en suspens.

Sur la fin de l'année il arriva un Turc à Constantinople, qui apporta la nouvelle du meurtre de la veuve de Ramadan & de tous ses gens, dont il étoit échappé seul, disoit-il, par le moyen d'un Chirurgien Candiot qu'il connoissoit depuis long-tems. Ce Ramadan Bacha de Tripoli, faisant la guerre au Roi de Carvan, étoit entré sur ses terres avec un corps de Janissaires arquebusiers que lui avoit envoyés le Sultan pour renforcer un corps de troupes qu'il commandoit. Mais comme il n'avoit pas eu avant son départ la précaution de se pourvoir de vivres dont manquoient ces déserts, ni de guides qui sont absolument nécessaires dans un païs où il n'y avoit point de chemins connus, il se trouva dans une si grande disette, & si embarrassé pour la route, qu'il ne pouvoit sans ruiner ses troupes ni avancer dans le païs, ni retourner en arriére. Cependant il prit le dernier parti qui lui coûta beaucoup de monde, & qui le mit en grand danger de perdre toute son armée. Les Janissaires, quoiqu'échappés du péril, ne pardonnerent pas au Bacha; ils le massacrerent dans sa maison sans aucun égard pour sa dignité, ni pour le Sultan, qui lui avoit donné le gouvernement de cette province. Amurath, ayant laissé sa mort impunie, la veuve ramassa tout ce qu'elle avoit de plus précieux à dessein de le transporter à Constantinople pour y passer tranquillement le reste de sa vie: on prétend que son bien montoit à huit cens mille écus d'or. Elle équippa une galére en Barbarie; s'embarqua avec son fils, sa famille, & ses esclaves de l'un & de l'autre sexe; & prit deux autres galéres pour l'escorter. Lorsqu'elle fut à l'entrée du golfe Adriatique aux environs de Cor-

Histoire de la veuve de Ramadan Bacha, prise par G. Emo, Vénitien.

HENRI III. 1584. fou, il s'éleva une tempête qui poussa les galéres dans le golfe, malgré ceux qui les conduisoient. C'étoit Gabriel Emo Noble Vénitien qui commandoit alors dans cette mer, ayant obtenu cet emploi par les suffrages de la jeunesse. Dès qu'Emo sçut que les Turcs étoient dans le golfe, il alla sur eux avec un nombre de galéres fort supérieur, & prit les trois galéres Turques sans combat. On traita tous les prisonniers des deux sexes avec une cruauté inoüie. On tua deux cens cinquante mâles, & entre autres le fils de Ramadan, que l'on poignarda entre les bras de sa mere. Il y avoit environ quarante femmes ou filles que l'on viola; après quoi on leur coupa les mammelles que l'on jetta dans la mer, pendant que ces malheureuses prisonniéres respiroient encore. Il se trouva parmi elles une jeune fille parfaitement belle, qui tomba entre les mains d'un neveu du Général Vénitien. Cette fille, voyant que ce jeune homme se disposoit à l'outrager, lui dit qu'elle étoit Chrétienne, née en Chypre de la famille de Cornaro, une des plus nobles de l'isle, & qui prétend être de la même maison que les Cornaro de Venise: qu'elle avoit été prise quatorze ans auparavant, lorsque les Turcs conquirent l'isle de Chypre: que depuis ce tems-là elle avoit été sous le dur esclavage des Turcs; mais que puisqu'après tant d'années de souffrances elle étoit tombée entre les mains d'un Noble Vénitien & d'un Chrétien, qui doit protéger la pudeur des Vierges, elle le supplioit au nom du Dieu immortel, de ne pas lui faire un outrage qui imprimeroit une tache éternelle à la nation Vénitienne: que Dieu l'ayant conservée jusqu'à ce jour heureux, où elle pouvoit reprendre après une longue interruption l'exercice de la Religion de Jesus-Christ, elle le prioit de lui rendre la liberté sans attaquer sa pudeur. Mais ce jeune débauché fut insensible à ses priéres; il viola sa prisonniére, & la fit étrangler avec le reste des esclaves Turcs. On croit que les Vénitiens ne se porterent à cet excès de cruauté, que pour ne laisser aucun témoin de la valeur du butin qu'ils avoient fait, & de l'énormité des crimes qu'ils avoient commis: mais tout fut découvert par l'arrivée de ce Turc, dont je viens de parler; & le bruit s'en étant répandu dans Constantinople, on ne sçauroit exprimer à quel point les Turcs en furent indignés. On n'entendoit que menaces de toutes parts, & on vouloit mettre tout en œuvre pour exterminer le nom Vénitien. Le Baile de la République, Magistrat destiné à rendre la justice aux Vénitiens qui sont à Constantinople, courut risque d'être mis en piéces, & on lui cracha au visage en quelques endroits: c'étoit Jean François Morosini, homme d'une prudence consommée, qui fut ensuite Nonce en France, puis créé Cardinal à la priére du Roi, & enfin Légat *à latere*. Morosini arrêta le Chäoux qui avoit ordre d'aller à Venise, jusqu'à ce qu'il eût été informé du fait. Amurath vouloit que les auteurs d'une action si énorme fussent punis, & qu'on rendît tous les esclaves avec tous les effets: moyennant cette satisfaction, il paroissoit qu'il vouloit bien renoncer à la vengeance. Le Sénat fit donner sa réponse par le Baile: il commence par se justifier, en disant que la famille de Ramadan avoit abordé en premier lieu à l'isle de Zante qui appartient à la République: que non-seulement elle y avoit été reçûë avec beaucoup d'humanité; mais qu'on

qu'on lui avoit même fait des présens, comme il se pratique à l'égard des personnes pour qui on a de la considération: que malgré ce bon accueil, étant allés mouiller à l'isle de Céphalonie, qui appartient aussi aux Vénitiens, & qui n'est pas éloignée de Zante, ils y étoient entrés à main armée dans un tems de paix: qu'ils avoient pillé le païs, & emmené beaucoup de gros bêtail: que le Gouverneur du golfe en ayant été informé, étoit allé les chercher, & que non-seulement il les avoit trouvés armés dans le golfe; mais que s'étant approché d'eux, ils ne lui avoient point donné le salut accoûtumé, ni baissé pavillon devant lui; ces deux chefs étoient une infraction du traité, qui défend à aucun vaisseau armé d'entrer dans le golfe, & qui ordonne que tous ceux qui y entreront, seront obligés de donner certaines marques de soûmission à celui qui en a le commandement: que ce Général irrité de cette insolence, l'avoit peut-être punie un peu trop sévérement, & qu'ils étoient disposés à faire en cette conjoncture tout ce qu'on pouvoit demander à des personnes qui aiment la justice. Amurath fit semblant d'être satisfait de leurs raisons; mais ce fut vrai-semblablement, parce qu'il craignoit de s'engager mal-à-propos dans une nouvelle guerre contre une République très-puissante par mer, avant que d'avoir terminé celle qu'il avoit contre la Perse.

HENRI III. 1584.

Punition de ce Gouverneur.

Depuis ce tems-là, Emo fut puni de mort: on restitua la galére avec tous les agrès & les esclaves que les Vénitiens y avoient trouvés, & elle fut remise à Corfou entre les mains d'Oran Beg; le reste avoit déja été mis auparavant en liberté.

Mort de Marc-Antoine Colonna.

On équipoit alors en Espagne avec des fraix immenses cette flotte redoutable, qui ne mit à la voile que quatre ans après. Philippe en destinoit le commandement à Marc-Antoine Colonna Duc de Paliano, qui après s'être distingué vingt-huit ans auparavant à la guerre de la Campagne de Rome, s'étoit acquis une haute réputation à la bataille de Lepante ou Curzolari, où il commandoit en chef la flotte du Pape ; en sorte qu'il tenoit après Dom Juan d'Autriche la premiére place dans l'armée Chrétienne. Il étoit en ce tems-là Viceroi de Sicile. Philippe l'en ayant rappellé, il se rendit à Naples avec dix galéres; & après y avoir séjourné quelque tems, il passa à Rome pour mettre ordre à ses affaires particuliéres: de Rome il vint à Civita-Vecchia. Outre l'escadre qu'il avoit amenée de Sicile, il y trouva deux galéres de Naples commandées par Guzman Intendant de l'armée, & huit autres; sçavoir, quatre de Malthe, & quatre de Florence. Avec ces huit galéres il fit d'abord voile pour Livourne, où les ayant laissées, il continua sa route pour Génes. En passant devant Savone, il salua; mais il ne fit point baisser son pavillon devant Jean-André Doria, qui étoit alors Amiral-général de toutes les forces maritimes d'Espagne: cette conduite piqua l'Amiral. Peu de tems après il tomba malade à Barcelone, & se retira à Médina-Celi pour changer d'air: mais il y mourut au commencement du mois d'Août, tourmenté de douleurs effroyables; ce qui fit croire à bien des gens qu'il avoit été empoisonné. Philippe fut très-touché de cette mort, qui le mettoit dans la nécessité de

HENRI III. 1584.

de chercher un autre Général, capable de commander cette grande flotte qu'il équippoit, sans qu'on sçût jusqu'alors sa destination.

Philippe II. déclare Philippe son fils son héritier.

Le douze de Novembre, ce Prince, étant à Madrid avec l'Impératrice Marie sa sœur, ses deux filles & plusieurs Grands du Royaume, déclara en leur présence son fils Philippe héritier de sa Couronne, & obligea tous les Ordres de l'Etat de lui prêter serment avec les cérémonies ordinaires. Outre le Cardinal de Granvelle, les Evêques de Placentia, de Salamanque, de Zamora, d'Avila, de Segovie, de Cuença, de Siguença & d'Osma s'y trouverent. Après la Messe le Roi & l'Impératrice Marie sa sœur, ayant touché l'Evangile, sur lequel on avoit posé une croix, prêterent le serment dont on étoit convenu: mais ce fut en qualité d'Infante de Castille, & non comme Reine des Romains, que Marie le prêta, selon que l'avoit exigé l'Ambassadeur de l'Empereur. L'Impératrice ayant voulu aussi-tôt après baiser la main de son neveu comme c'est l'usage, le Prince s'en défendit avec beaucoup de modestie, & donna son front à baiser à sa tante. Tous les Grands vinrent ensuite chacun à leur rang lui baiser la main; les deux derniers furent le Marquis d'Aguilar, & le Cardinal de Tolède. Après cette grande cérémonie, il y eut des réjoüissances publiques, & l'on fit des feux de joye dans tout le Royaume.

Projet de mariage entre le Duc de Savoye & l'Infante Catherine.

Ce fut dans le même tems qu'Amedée bâtard de Savoye vint à la Cour d'Espagne pour y négocier le mariage de Charles-Emmanuel Duc de Savoye son frere avec l'Infante Catherine seconde fille de Philippe: ce mariage se fit avec beaucoup de solemnité l'année suivante.

Second mariage du Duc de Mantouë.

Ce fut peu de tems auparavant que Vincent de Gonzague Duc de Mantouë se remaria. Il avoit d'abord épousé Marguerite Farnese fille d'Alexandre Farnese: mais un vice de la nature qu'avoit la Princesse ayant obligé son mari à la répudier, elle se fit Religieuse à Plaisance, & Gonzague épousa Eléonore de Medicis, fille de François Grand-Duc de Toscane. Ce mariage se célébra à Mantouë sur la fin du mois d'Avril avec une très-grande magnificence; il fut honoré de la présence d'Augustin Valerio Cardinal de Verone, & du Cardinal Ferdinand de Medicis oncle d'Eléonore.

Mort d'Eric de Brunswick.

Le 17. de Novembre mourut à Pavie dans le Milanois Eric de Brunswick, qui avoit presque passé toute sa vie en Flandre, en France, en Espagne, & qui sans avoir jamais rien fait qui fût digne de mémoire, n'avoit pas laissé de se rendre redoutable à sa famille. Comme il ne laissa point d'enfans ni de Sidonie de Saxe sa premiére femme, ni de Dorothée de Lorraine qui fut la seconde, le Duc Jule de Brunswick qui n'étoit son parent qu'au troisiéme degré, eut tous ses biens, tant ceux qu'il avoit hérités de ses ancêtres, & qui étoient très-considérables, que les terres dépendantes de l'evêché d'Hidelsheim, dont son pere s'étoit emparé: il hérita encore des biens de la maison des Comtes de Hoye, dont Eric étoit depuis peu en possession par l'extinction de cette famille.

Affaires des Païs-bas.

La mort du Duc d'Anjou & celle dn Prince d'Orange avoient extrêmement dérangé les affaires des Etats. Bruges s'étoit racommodée avec les Espagnols par l'adresse, ou par la lâcheté du Prince de Chimai; Gand étoit

étoit ébranlé. La ville de Bruges & les habitans du Franc, canton particulier, qui a sa jurisdiction dans quelques endroits du dedans & du dehors de la ville, envoyerent aux Gantois le sept de Juillet, trois jours avant l'assassinat du Prince d'Orange, une grande lettre composée avec soin & imprimée, afin qu'elle pût être lûë de tout le monde. Elle portoit qu'ils ne devoient plus différer leur accommodement; que Gand étant un des quatre membres de la Flandre, il devoit s'unir aux trois autres, sur-tout depuis qu'on avoit donné des sûretés suffisantes pour la liberté de conscience, & pour le licenciment des troupes étrangeres, qui étoient les deux grandes raisons dont on se servoit pour justifier sa révolte: qu'il n'est jamais permis de faire la guerre à son Souverain pour cause de Religion: que c'étoit-là l'opinion de la Reine d'Angleterre, & que cette Princesse leur avoit souvent marqué ses sentimens là-dessus: que des personnes d'une très-grande autorité étoient convaincues, qu'il étoit impossible de prouver par l'Ecriture sainte qu'il soit permis d'étendre la Religion par la force des armes. Après tout quels succès devoient-ils attendre d'une guerre si funeste? qu'ils manquoient d'argent, qui est la principale ressource pour réüssir: qu'ils n'avoient point de secours à espérer ni du Prince d'Orange, ni des Hollandois, qui étoient presque accablés eux-mêmes par le poids des armes Espagnoles: qu'on avoit long-tems flatté les habitans d'Ypres d'un prompt secours; mais que la nécessité qui les avoit forcés de se rendre, devoit apprendre aux autres quel cas il falloit faire de pareilles promesses: que l'entreprise du Duc de Brabant sur Anvers leur prouvoit assez quelle confiance on devoit avoir aux François, & de quelle utilité pouvoit être leur amitié. D'ailleurs, comment compter sur un Roi Catholique, qui ne peut sans blesser sa conscience soûtenir les partisans d'une autre Religion, & qui craint outre cela de se broüiller avec un Prince aussi puissant que Philippe, & avec qui il est uni par tant de liens? que la Reine d'Angleterre avoit assez marqué ses dispositions à l'égard des Etats, puisqu'elle leur avoit demandé depuis peu l'argent qu'elle leur avoit prêté, & qu'elle l'avoit fait payer à toute rigueur: qu'on sçavoit que le Roi d'Ecosse songeoit à succéder à la Couronne d'Angleterre; qu'ainsi il ménageoit soigneusement l'amitié de Philippe: qu'à la vérité les Eglises de France étoient très-bien intentionnées pour les Etats; mais quel secours peuvent-elles leur donner, quand elles manquent de forces pour se soûtenir elles-mêmes? Il n'y a pas plus de fond à faire sur les Suisses: ils ne combattent point pour ceux qui ne peuvent les soudoyer. „ Il ne vous „ reste donc, disoient-ils, qu'un parti à prendre: jettez un moment les „ yeux sur vos femmes, sur vos enfans, sur vos biens, sur vous-mêmes; „ comptez plus sur la clémence du Roi, que sur tous ces secours étrangers, aussi dangereux qu'incertains. Les conditions qu'on vous propose „ sont très-équitables: si vous les rejettez aujourd'hui, il sera trop tard de „ vous en repentir dans la suite. Il y a un tems, où il n'est plus permis „ au vaincu d'espérer le pardon, ni au vainqueur de l'accorder. L'amour, „ ajoûtent-ils, que nous avons pour notre patrie commune & pour vous, „ avec qui nous avons toujours été très-unis, nous engage à vous offrir

HENRI III. 1584.

Lettre des habitans de Bruges à ceux de Gand.

HENRI III. 1584.

„ notre médiation: nous enverrons des députés au Prince de Parme, & „ nous ne négligerons rien pour faire votre paix avec le Roi. „

Celles des Etats.

Ceux du Brabant, les Hollandois & les Zélandois leur écrivirent de leur côté, pour leur représenter que s'ils suivoient l'exemple de Bruges, le traité qu'ils feroient avec les Espagnols, au lieu de leur procurer la paix, seroit la cause de leur ruine. „ Que deviendra, disoient-ils, votre malheureux païs, quand toutes les autres provinces continueront à faire la „ guerre à la Flandre; que toutes les riviéres seront bouchées, toutes les „ terres ravagées, le païs de Waes submergé par la rupture des digues, „ & qu'il n'y aura plus ni commerce ni négoce? Les François & les Anglois ne souffriront jamais que les Espagnols, également ennemis des „ uns & des autres, jettent de profondes racines dans une terre si voisine „ de la France & de l'Angleterre. Et d'ailleurs quel fond peut-on faire „ sur la foi des Espagnols? Jamais ils ne seront contens qu'ils n'ayent ou „ fait périr ou chassé du païs tous les Gentilshommes & tous les habitans „ qui ne sont pas de leur parti. Jamais ils ne croiront avoir pacifié les „ troubles des Païs-bas, qu'ils n'ayent rempli toutes ces provinces de forteresses, & les forteresses de troupes; qu'ils n'ayent aboli tous les priviléges, & qu'ils n'ayent chargé le païs de tributs. Ils ajoûtoient, que s'ils „ vouloient rompre la négociation, les Etats enverroient une bonne armée en Flandre, dès qu'ils se seroient rendus maîtres de Zutphen. „

Ces raisons retarderent pendant quelque tems la conclusion du traité: & quoique la mort du Prince d'Orange fût arrivée dans l'intervalle, le petit peuple qui détestoit la domination Espagnole, poussa les choses jusqu'à la cruauté à l'égard de quelques prisonniers de cette nation. Ils couperent le nez & les oreilles à trois Espagnols, qui tomberent entre leurs mains; & après avoir coupé le pied à un Allemand, ils le renvoyerent à sa troupe. Les Espagnols leur rendirent bien la pareille; car après avoir fait mourir inhumainement quatre Gantois, ils les mirent sur une planche, & les renvoyerent à Gand par la riviére avec cette inscription: *Les Gantois nous ayant envoyé nos prisonniers par terre, nous leur renvoyons les leurs par eau.* Les habitans de Bruxelles se porterent aussi à des excès à peu près semblables; en sorte que les esprits s'aigrirent, & que l'on fut quelque tems sans parler de paix.

Zutphen assiégé par leurs troupes.

Verdugo avoit surpris Zutphen l'année précédente; & afin de conserver ce poste, & d'avoir la liberté de faire des courses dans la Veluwe, il avoit bâti un fort au-delà de l'Issel. Pour empêcher ses courses, les Etats ordonnerent à Marnix Sieur de Sainte-Aldegonde d'investir Zutphen & le fort: il exécuta ponctuellement les ordres; s'avança de ce côté-là avec huit mille hommes de pied; & ayant élevé quantité de forteresses autour des Espagnols, il les réduisit à de grandes extrémités. Le Prince de Parme, inquiet du péril où ils se trouvoient, envoya à leur secours le Comte d'Aremberg, Jean Manrique de Lara, & de Toraise à la tête d'un détachement de bonnes troupes, qui jetterent des vivres dans la place: outre les troupes qui la défendoient, on y fit entrer sept cens hommes; ce qui mit ce poste en sûreté. Malgré ce renfort le Comte de Hohenlo qui avoit la direc-

direction du siége, ne voulant pas l'abandonner, fortifia Lochem & quelques autres endroits des environs où il mit des troupes: ensuite pour rendre inutile le fort bâti par Verdugo, il fit des lignes tout autour. Henri III. 1584.

D'un autre côté le Comte de Newenar s'étant rendu au camp des Etats, trouva que tout y étoit en fort mauvais ordre; il y mit les choses sur un meilleur pied: cependant, comme l'armée n'étoit composée que de nouvelles levées, il ne crut pas devoir rien hazarder d'important contre de vieilles troupes. Ainsi ayant sçû que les ennemis avoient résolu de faire un dernier effort pour se délivrer, il crut qu'il y auroit de l'imprudence à en courir le risque: il conseilla donc aux assiégeans de prévenir ce choc, de retirer à l'instant leur canon, & de lever le siége. Sur cet avis beaucoup plus sûr qu'honorable, ils plierent bagage & décamperent; c'étoit au mois de Septembre: ils passerent par Deventer, par Hattem, & se retirerent du côté de la mer, suivis par les païsans qui les harceloient de tems en tems dans leur marche. Levée du siége.

Plusieurs ont cru que l'obstination des Etats à laisser leurs troupes auprès de Zutphen n'a pas peu contribué à déterminer plusieurs villes qui se voyoient abandonnées, à faire leur accommodement avec l'Espagne. Le Prince de Parme cependant étoit résolu de forcer Gand à accepter les conditions qu'il offroit, & il tourna toutes ses forces contre la Flandre. Il commença par élever un fort à Callo sur l'Escaut, & marcha en personne avec une puissante armée du côté de Callebeke, qui est aussi sur la même riviére, & qui n'est pas éloignée du monastére de Saint Bernard. Il y dressa des batteries des deux côtés de l'Escaut; ce qui obligea les vaisseaux d'Anvers qui gardoient la riviére, de descendre du côté de la Zélande, sans pourtant avoir été beaucoup endommagés par son canon. Cependant Christophle de Mondragon, ayant passé l'Escaut, avec le corps qu'il commandoit, cinq cens chariots, & dix piéces de canon, s'avança au-delà d'Anvers, & tira du côté de Lillo qui n'est qu'à trois milles de cette ville. Les habitans, qui avoient fait quelques retranchemens en cet endroit pour assûrer la navigation de l'Escaut, le faisoient garder par des bourgeois. Vis-à-vis, & sur l'autre bord de la riviére, qui est du côté de la Flandre, ils avoient commencé le fort de Liefkenshoeck; mais comme il n'étoit pas encore en état de défense, le Prince de Parme envoya six mille hommes sous la conduite du Marquis de Richebourg (1) pour s'en saisir.. A son arrivée, il somma la garnison de se rendre: sur son refus, il fit battre le fort; après trois cens coups de canon il tenta deux attaques l'une après l'autre, & fut toujours repoussé. Les Italiens, commandés par Gasparini natif de Luques, userent d'un stratagême qui réüssit. En allant à l'assaut ils menerent des chariots chargés de foin, & y mirent le feu; ce qui causa une fumée si épaisse, que les troupes qui étoient à la brêche en étoient étouffées. Dans ce moment ils les attaquent, les chassent de leur poste, & encouragés par la présence du Prince de Parme qui venoit d'arriver, ils se rendent maîtres Prise de Liefkenshoeck par les Espagnols.

(1) Les autres le nomment *de Roubaix*. Editeur Anglois.

Henri III. 1584.

tres du fort; tout ce qu'on y trouva fut passé au fil de l'épée. Jean Pettin d'Arras excellent Officier, & d'une fidélité éprouvée qui y commandoit, fut tué après le combat de la main de Richebourg. Le Prince de Parme en témoigna du mécontentement; & regardant cette hostilité comme une insulte faite à lui-même, il en exigea une satisfaction de la part du Marquis de Richebourg. Une partie de la garnison s'étant jettée dans la riviére, il y en eut quelques-uns de noyés, & d'autres qui se sauverent à la nage. La place fut prise le jour même que le Prince d'Orange fut assassiné.

Siége de Lillo par les mêmes.

Cet accident réveilla les habitans d'Anvers sur le péril où étoit le fort de Lillo, où il n'y avoit que cent trente hommes. Sur le champ ils y envoyerent une compagnie composée de jeunes gens de la ville, avec quatre-vingts Archers choisis. Les villes de Dendermonde & de Ter-Neuse demandoient aussi du secours; on y envoya le Capitaine Gau Gascon avec une compagnie Françoise. Il se signala dès son arrivée; tailla en piéces dans une sortie cinq compagnies de Franc-Comtois, & prit deux Capitaines. Ils envoyerent ensuite à Lillo une compagnie de François, commandée par Odet de la Nouë Sieur de Teligny, très-digne fils de François de la Nouë alors prisonnier: quoiqu'Odet fût fort jeune, il montra dès-lors qu'il étoit l'héritier de la valeur de son pere. Avant son arrivée, on ne mettoit des corps-de-garde que sur le rempart; mais il en fit placer jusque sur l'autre bord du fossé, & défendit long-tems le terrain avec beaucoup de fermeté. Enfin Jaques Balfour étant arrivé de Zélande avec quatre compagnies d'Ecossois, le jeune de la Nouë voyant que la batterie que Mondragon avoit dressée du côté qui regarde la Zélande, incommodoit beaucoup les assiégés, il fit une vigoureuse sortie pour la détruire; & si le peu de largeur des tranchées des ennemis, & les embarras des chemins ne l'avoient arrêté, on croit qu'il se fût rendu maître du canon: il tua aux ennemis environ trois cens hommes, & prit le Capitaine des mineurs qu'il conduisit à Lillo. Ce prisonnier, ayant découvert où étoient les mines des ennemis, fit faire des contre-mines pour les rendre inutiles, & rendit depuis ce tems-là de très-bons services aux assiégés.

Les Espagnols commencerent à canonner la place; & dès qu'ils eurent fait une brêche assez grande, ils se disposerent à y donner l'assaut. La garnison avoit miné cet endroit; mais celui qui étoit chargé de mettre le feu à la mine quand il en seroit tems, en rendit l'effet inutile par sa précipitation. Les assiégés qui devoient défendre la brêche ayant fait semblant de fuir, les ennemis se mirent à les poursuivre; & le feu ayant pris à la mine avant qu'ils fussent arrivés où on vouloit, elle sauta trop tôt, tua vingt-cinq hommes aux assiégés, & ne fit aucun mal aux assiégeans: il n'y eut que les gros canons du fort qui les incommoderent, qui démonterent leurs batteries, & briserent leurs affuts. Cet accident les obligea de changer leur attaque: pour ôter aux assiégés la liberté de sortir du fort & d'y rentrer, ils mirent en batterie contre le port les canons qu'ils avoient pris à l'autre fort. Comme ils n'en tiroient pas encore grand avantage, ils firent conduire du canon au-delà de la digue de Callo: cette manœuvre découragea si fort les assiégeans, qu'ils murmuroient hautement contre la len-

lenteur ou les incertitudes de Mondragon. Le Prince de Parme, informé des difficultés du siége, s'y rendit en personne. Il examina la place, & les mesures que prenoient pour la défendre des assiégés que le courage & l'exemple du jeune de Teligny rendoient infatigables: il jugea à propos d'abandonner l'entreprise. Ainsi après avoir renvoyé le canon, & laissé quelques troupes aux environs de Lillo, de Couwenstein, d'Ordamme, & de la digue de Blaugaren ou Blaugaren-dyck, qui avoient ordre de s'y retrancher, il se retira avec le reste de l'armée.

Jamais il n'a été fait un si terrible feu de canon que pendant ce siége, sur-tout du côté des assiégés. On dit qu'ils y consumerent quarante mille livres de poudre, & que leur canon seul tua plus de deux mille hommes aux ennemis. Odet de la Nouë Sieur de Teligny s'y acquit la réputation non-seulement d'un brave guerrier, mais encore d'un Général expérimenté, au jugement même des Espagnols & des Italiens; mais la joye de ce succès ne fut pas de longue durée: les troupes se mutinerent faute de paye, & chasserent de la place le Sieur de Teligny, Pluke, tous les autres Colonels, & tous les Capitaines. Cependant les Etats ayant donné de l'argent pour payer quelques mois aux troupes, la sédition s'appaisa.

Précautions des habitans d'Anvers contre le dessein des Espagnols.

Les habitans d'Anvers, jugeant par l'empressement avec lequel le Prince de Parme se fortifioit sur l'Escaut qu'il en vouloit à leur ville, songerent de leur côté à se mettre en état de défense. Dans cette vûë ils envoyerent du consentement & sous le nom des Etats le Sieur de la Grise en Angleterre, pour y lever quinze cens hommes qui seroient sous les ordres de Morgan; ils lui donnerent ordre de passer de-là en France, & d'y en lever un pareil nombre sous le commandement du Sieur d'Allens de la ville d'Arles, Officier actif, & d'une valeur connuë. Les Anglois, comme les plus voisins, arriverent à propos; il n'en fut pas de même des François qui tarderent long-tems à se rassembler. Pendant ce tems-là les Etats mirent sur pied quatre-vingts enseignes d'Infanterie, & seize escadrons. Les peuples du Brabant furent taxés à de grosses sommes pour l'entretien de ces troupes: & cela fut poussé si loin, que les plus riches habitans, effrayés d'ailleurs de la mort du Prince d'Orange, & de la prise de Liefkenshoeck perdu par la lâcheté de ceux qui le défendoient, abandonnerent leurs villes; mais un édit qu'on publia contre ces fugitifs, & qui les menaçoit d'une punition très-sévére, les fit revenir.

Attaque & prise de Dendermonde.

Lorsque le Prince de Parme eut achevé ses retranchemens sur l'Escaut, il marcha à Dendermonde, ville de Flandre, beaucoup plus forte par sa situation, que par les ouvrages qu'on y avoit faits. Il sçavoit que la garnison n'étoit pas nombreuse, & que faute de paye, elle n'étoit pas fort affectionnée au service des Etats; que d'ailleurs le Sieur Jean de Rihove qui en étoit Gouverneur, étoit allé en Hollande pour amasser de l'argent, & qu'il avoit laissé de Mortaigne (1) son Lieutenant pour commander en son absence. Lorsqu'il fut devant la place, il ouvrit la tranchée du côté de

(1) Meteren le nomme *Martagne*, & Campana *de Montaigny*.

Henri III. 1584.

de la porte de Bruxelles, fit écouler l'eau du fossé, rompit les écluses, boucha la riviére, & donna ordre à Charles de Mansfeldt Commandant de l'artillerie, de battre la porte d'Alost avec dix-huit piéces de canon. La breche étant large de cent quatre-vingt-dix pieds, il fit écouler les eaux qui faisoient la principale force de la ville, & ordonna l'assaut. Les Espagnols montant les premiers, furent suivis des Wallons; & après un combat de trois heures, le bastion fut emporté. Les assiégés perdirent beaucoup de monde; & outre ceux qui furent tués dans l'action, il y en eut un grand nombre, qui se retirant avec trop de précipitation après le combat, furent engloutis par les eaux. La perte des assiégeans ne fut pas si grande: on leur tua cependant deux Officiers de distinction; sçavoir, D. Pedre de Paz Maréchal de camp, & D. Pedre de Taxis Intendant de l'armée. Après la prise de ce bastion, il restoit encore des ouvrages que le Sieur de Rihove avoit bâtis en dedans avec beaucoup de soin: mais son absence fit perdre courage aux assiégés. D'ailleurs les habitans favorisoient le parti des Espagnols; ainsi on parlementa, & le lendemain la capitulation fut signée. On fit payer à la ville une amende de soixante mille florins. Du reste le traité fut bien observé, si ce n'est qu'on fit mourir deux Ministres qu'on prit dans la place. Voilà comment Dendermonde tomba entre les mains des Espagnols le dix-sept d'Août, après un siége de sept jours. L'avantage de sa situation contribua beaucoup à la prise de toutes les villes d'alentour. Ceux d'Anvers ayant retiré leurs troupes d'Herentals, les habitans à qui ils avoient laissé la garde de la ville, ouvrirent les portes au Prince de Parme par les menées secrettes du Comte Nicolo Cesi, qui étant prisonnier dans la place, avoit trouvé moyen de débaucher plusieurs des habitans. L'armée Espagnole marcha de-là à Grimberghe, & s'étant saisie d'un petit fort du côté de Willebroeck, elle s'avança vers Vilvoorde, qui se rendit sans combat le sept de Septembre par la lâcheté de celui qui y commandoit; ce qui causa un préjudice considérable aux habitans d'Anvers, en leur ôtant la navigation du canal qui va de cette ville à Bruxelles.

Reddition d'Herentals & de Vilvoorde.

Les Gantois traitent avec les Espagnols.

Les Gantois, effrayés du progrès des Espagnols, & très-incommodés par les courses continuelles de la garnison du fort de Wetteren où commandoit d'Oliveira, commencerent à rabattre beaucoup de leur fierté. Ceux d'entre eux qui favorisoient les Espagnols profiterent des circonstances; & à la sollicitation de Perrenot Sieur de Champigny, qui étoit prisonnier dans la ville, ils demanderent qu'on acceptât les offres du Prince de Parme. A force de représenter que les habitans d'Anvers étoient assez embarrassés pour eux-mêmes; que les Hollandois ne songeoient qu'à se rendre maîtres de Zutphen; & qu'il n'y avoit aucun secours à espérer de ce côté-là, ils vinrent à bout de faire conclure un traité à Beveren, dix jours après la prise de Vilvoorde. On convint que la ville de Gand joüiroit de tous les priviléges & de toutes les immunités dont elle joüissoit avant les troubles: que le Roi de son côté percevroit les droits & les tributs accoûtumés: que le Clergé seroit remis en possession de ses biens: que les Protestans de la ville pourroient y rester deux ans, pendant quel tems ils

Articles de leur accommodement.

ils auroient la liberté entiére de conscience: qu'après ce terme, il leur seroit permis de disposer de leurs effets comme ils le trouveroient bon: qu'on livreroit au Prince de Parme six des séditieux étrangers, pour les punir comme il le jugeroit à propos; mais pour faire espérer à ces peuples un avenir heureux, il ne voulut pas agir à la rigueur, & leur laissa la vie. Malgré ces preuves de clémence, Antoine Heyman, & le Pensionaire Lucas Mayart qui étoient prisonniers, appréhendant qu'on ne fût pas si indulgent à leur égard, ouvrirent la prison avec de fausses clefs, & se sauverent. Lieven Meynkens abjura la Religion Protestante & fut mis en liberté. Pour de Pestere, Balian, & Josse de Vleeshouwer, ils se racheterent par le moyen d'une grosse somme d'argent. Le gouvernement de la ville fut donné au Sieur de Champigny, & l'on y mit des Wallons en garnison. Sur le champ on commença à rebâtir la citadelle qui avoit été démolie; ce qui jetta tellement l'effroi dans la ville, que les principaux habitans, & les bourgeois les plus riches allerent s'établir en Hollande & en Zélande, & qu'il ne resta pas dans la ville de Gand la moitié de ses anciens habitans.

HENRI III. 1584.

Il est surprenant qu'une ville si puissante, qui avoit des fossés, des bastions, des remparts capables de faire trembler l'ennemi le plus redoutable, qui avoit d'ailleurs des provisions de guerre & de bouche en abondance, soit ainsi tombée sans combat entre les mains des Espagnols qu'ils haïssoient mortellement, & qu'ils avoient cent fois détestés: mais on croit que les divisions des habitans, leurs jalousies, leur humeur boüillante & toujours prête à se révolter, furent cause de cette prompte révolution.

Préparatifs du Prince de Parme pour le siége d'Anvers.

Le Prince de Parme, se voyant maître de toute la Flandre, à la réserve d'Ostende, de l'Ecluse & du fort de Ter-Neuse, s'en alla à Beveren, & donna ordre qu'on amenât du gros canon de Gand à Melsen, bourg voisin de Beveren; qu'on amassât des vivres & autres provisions dans le château de cette place, & qu'on portât dans l'Eglise de Callo du bois & des instrumens propres à construire des vaisseaux, & à faire un pont pour boucher l'Escaut. Ensuite il fit venir environ six cens pionniers, qui creuserent un canal d'environ quatre milles de long, où il fit tomber l'eau de ce fleuve depuis Staken jusqu'à Callo. On l'appella le canal de Parme, & il lui fut très-commode pour faire venir de Gand des vivres, des provisions de guerre, & tout ce qui est nécessaire pour un siége. Tout étant ainsi disposé, il sépara son armée: la partie la plus considérable demeura au bourg de Stabroeck à l'extrémité du Brabant en tirant vers la Flandre, sous les ordres du Comte Pierre Ernest de Mansfeldt, qui avoit la principale autorité après lui. Il y a auprès de Stabroeck une levée qui s'étend jusqu'à la ferme de Couwenstein, & qui traversant ensuite des prairies & des vallées, va se joindre à la vaste digue qui est le long de l'Escaut. Mondragon avoit bâti un fort en cet endroit, & avoit élevé entre son camp & le fleuve quatre grands retranchemens, où d'autres plus petits venoient aboutir. Au milieu de ces retranchemens il avoit construit des hayes & des palissades, de la longueur d'environ cinq cens pas, à dessein d'empêcher par cette digue de Couwenstein, qui traverse de Stabroeck à l'Escaut, qu'on

Henri III. 1584.

qu'on ne pût aller de Zélande à Anvers sur la riviére. En effet on craignoit qu'en rompant les digues de Berendrecht, & en inondant toutes les terres qui s'étendent depuis Stabroeck, Wilmerdonck, & Orderen, jusqu'à Anvers, les Zélandois ne pussent encore aborder à cette ville à la faveur du fort de Lillo. Les Zelandois de leur côté renverserent du côté de Saftingen, la grande digue extérieure, & plusieurs autres que celle-ci renfermoit, firent sortir les eaux de leurs lits, les menerent depuis Hulst jusqu'à Borcht & Beveren, & par ce moyen, à la réserve de Doel & de quelques levées du côté de Callo qui alloient jusqu'à Beveren, tout le reste fut inondé. Le Prince de Parme profita de cette inondation pour faire venir des bateaux plats de Dendermonde à Borcht, par les endroits où les digues étoient rompuës; mais ce ne fut pas sans péril: car le Sieur de Sainte-Aldegonde poursuivit ces bateliers de si près, qu'il y eut un combat où périt le Capitaine Hans Clock très-bon Officier. Comme il n'y avoit pas de sûreté à naviger ainsi à la vûë des habitans d'Anvers, ils prirent une autre route, & rentrerent dans l'Escaut par l'inondation qui étoit autour de Callo. Ce fut un nouveau combat, où Pierre Backer Capitaine de la galére fut tué.

Les habitans d'Anvers voulant empêcher ces sortes de navigations, le Sieur de Teligny leur conseilla de bâtir un fort à l'extrémité de la digue de Borcht qu'on avoit rompuë: ils le nommerent le fort de Teligny. Tout cela se passa dans le mois de Septembre, & ce fut pendant ce mois que le Prince de Parme commença ce pont qu'il destinoit à boucher l'Escaut; mais quoiqu'il eût en abondance tout ce qui étoit nécessaire pour sa construction, qu'il y eût employé un nombre infini d'ouvriers, & qu'on y travaillât sans relâche, il ne put être achevé qu'au bout de sept mois. Au reste le Prince de Parme comptoit beaucoup sur l'utilité & sur la force de cet ouvrage. Il étoit encore peu avancé, lorsqu'on lui amena un espion pris dans son camp. Le Prince aussi-tôt le fit conduire par-tout, lui fit visiter tous les ouvrages; & au lieu de le faire pendre, comme le prisonnier le craignoit, il le renvoya sans lui faire aucun mal, avec ordre de rendre compte aux Généraux de tout ce qu'il avoit vû, & de leur dire de sa part qu'Alexandre Farnése étoit résolu, ou de mourir glorieusement dans ce poste, ou de s'y faire un chemin sûr pour arriver à la victoire.

Pont sur l'Escaut bâti par ce Prince.

Pendant que ce Prince étoit occupé à la construction de ce pont, les Comtes de Hohenlo & de Villers leverent des troupes aux environs de Bergen-op-Zoom; & ayant formé vingt-six compagnies d'Infanterie & sept escadrons, ils firent sur Steenberghe une tentative inutile: car le Prince de Parme avoit si bien fortifié de lignes & de forts tous les petits camps qu'il avoit dans le Brabant, qu'il étoit impossible d'en aborder ni par force, ni par adresse. Tieraerts Seigneur de Couwenstein connoissant la situation de ce terrain, avoit conseillé à ses concitoyens de percer la digue de Couwenstein, & de bâtir un fort dans le carrefour où cette digue va se joindre à la grande digue de l'Escaut; mais l'opposition des bouchers qui avoient là des fermes, en empêcha l'exécution, & causa la perte de cette ville. Ce conseil, quoique très-salutaire, rendit celui qui l'avoit donné

né si odieux aux habitans du lieu, que ne pouvant plus souffrir leurs insultes, & ne croyant pas même sa vie en sûreté, il fut obligé de chercher un asile auprès du Prince de Parme, auquel il rendit de bons services pour la prise d'Anvers; la dignité de Margrave (1) de cette ville, qui avoit été un des titres du Prince d'Orange, lui fut donnée pour récompense. HENRI III. 1584.

Pendant ce tems-là le Prince de Parme s'empara du fort des Païsans, que les habitans d'Anvers avoient élevé en Brabant; mais ceux-ci l'ayant d'abord repris, il en construisit un autre vis-à-vis du premier, qu'il nomma aussi le fort des Païsans. On brûla ensuite le village d'Austreweel, où ceux d'Anvers avoient un autre fort. Mais il y eut un combat vigoureux, où Gordon Ecossois & quelques habitans d'Anvers furent tués.

La vûë des succès du Général Espagnol engagea les Etats à presser les secours qu'ils attendoient, & sur-tout les deux mille hommes de pied qui devoient leur être amenés de France par le Sieur d'Allens; mais qu'ils attendirent en vain.

Trouble & confusion dans la ville d'Anvers.

Cependant quelques bourgeois des plus riches & des plus accrédités d'Anvers, au nombre de cinquante ou soixante, vont trouver le Chancelier N. de Liesveldt, & le supplient de vouloir bien présenter une requête en leur nom, aux Etats-Généraux, pour demander qu'il leur fût permis de traiter avec le Prince de Parme. Cette demande fit grand bruit, & mit en grand danger ceux qui la faisoient. Le peuple les accabla d'injures, & malgré de grosses sommes d'argent qu'ils payerent, ils eurent encore beaucoup de peine à sauver leur vie. A cette occasion il fut ordonné que tout le monde prêteroit serment de défendre la ville, & qu'on ne parleroit de paix que de concert, sous peine de mort contre tous les contrevenans. Le trouble & la confusion regnoient dans Anvers, les esprits & les affaires, tout étoit en desordre; le commandement absolu qui doit toujours se trouver dans les mains d'un seul homme, ou du moins d'un fort petit nombre, étoit partagé entre plusieurs compagnies, & par conséquent entre les mains du peuple. Ce peuple étoit divisé en plusieurs factions, qui toutes avoient des vûës & des intérêts très-différens; source de mille débats, de mille sentimens opposés, & des longueurs qui retardoient l'exécution de tout ce qu'on proposoit. Ce n'est pas que le Magistrat, & le Bourgmaître Marnix Sieur de Sainte-Aldegonde, ne donnassent de bons avis, mais ils n'étoient pas écoutés: d'ailleurs Sainte-Aldegonde envoya des couriers en Zélande, pour représenter qu'il falloit songer à profiter de l'hyver; & que l'obscurité des nuits, la violence des vents & des tempêtes leur fourniroient mille moyens d'incommoder leurs ennemis. Mais ces insulaires furent sourds à toutes ces remontrances; les uns disant qu'il falloit un secours plus grand & plus assûré; les autres que les demandes des habitans d'Anvers n'étoient pas du goût de ceux qui entendoient la marine. Sur ce refus Sainte-Aldegonde envoya le jeune de Teligny aux Etats, pour les instruire de la véritable situation des affaires. De Teligny étoit persuadé que la digue de Couwenstein ruineroit Anvers, si les habitans

De la Noue de Teligny.

(1) De Burgrave ou de Vicomte. C'est le sentiment de Mrs. *Dupuy*.

HENRI III. 1584.

député aux Etats-Généraux.

Il est pris par les Espagnols.

tans ne l'attaquoient sur le champ: ainsi il pressoit continuellement les Etats de sacrifier un petit nombre de soldats, pour traverser un dessein dont les suites étoient d'une grande conséquence; que s'ils ne vouloient pas hasarder leurs troupes, ils envoyassent au moins quelques détachemens, qui par des attaques legéres & simulées, amusassent la garnison d'Ordamme, tandis que celle de Lillo iroit tout de bon attaquer la digue de Couwenstein. Mais de Teligny, qui par zéle pour le bien public s'étoit chargé d'aller trouver les Etats-Généraux, faisant ce voyage avec une seule frégate, fut enveloppé & pris par Gaspard de Robles Sieur de Billy; il fut d'abord mené à Gand, & ensuite dans la citadelle de Tournai, où il a essuyé une longue & dure captivité sous la tyrannie des Espagnols.

Par la perte d'un si bon Officier, les affaires des Etats qui étoient déja dans une fâcheuse situation, se ruinerent de plus en plus. Le Capitaine Prop, qu'on députa aux Etats après Teligny, ne put rien obtenir. Les habitans d'Anvers ne perdirent pourtant pas courage: ils attaquerent le pont des ennemis avec une grosse frégate, des pontons & des barques armées; prirent trois de leurs vaisseaux plats, & tuerent tous ceux qui étoient dessus. Le Sieur de Sainte-Aldegonde vouloit y retourner avec un plus grand nombre de bâtimens; mais les matelots & les autres habitans, qui étoient en possession d'interpréter les ordres des Commandans & de faire tout à leur guise, refusérent de s'embarquer. Cependant la navigation n'avoit point cessé, & on alloit tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en forçant les postes des ennemis. En effet le 9. d'Octobre & le 16. de Novembre il passa cent cinquante navires, & cent soixante & dix le vingt-cinq de Décembre. Il est vrai qu'il y en eut de pris, & d'autres fort maltraités du canon: on apprit même que les ennemis s'étoient saisis de quelques-uns qui étoient chargés de provisions de guerre & de bouche, & que le Prince de Parme les faisoit servir pour défendre ses forts; c'est ce qui occasionna une défense générale de tenter cette navigation, à moins qu'on ne fût en état de tenir tête aux ennemis.

Justin de Nassau créé Amiral à la place de Treslon.

On laissa ainsi échapper pendant l'hyver plusieurs occasions importantes, & on donna le tems au Prince de Parme d'avancer le pont. Le peuple s'emporta là-dessus contre l'Amiral Treslon. Les Zélandois l'arrêterent, le mirent en prison, & on le chargea de plusieurs accusations très-graves; mais après avoir resté long-tems prisonnier, il fut enfin mis en liberté à la priére de la Reine d'Angleterre, d'autant plus qu'il ne se trouva ni témoins, ni preuves suffisantes pour le convaincre: on ne laissa pas de lui ôter sa charge, qui fut donnée à Justin de Nassau bâtard du Prince d'Orange.

La folie du peuple alla si loin, que sur le conseil de quelques ignorans, il entreprit de fabriquer une machine d'une grandeur énorme, sur laquelle il mit plusieurs gros canons, toutes sortes d'armes & d'outils, & beaucoup de monde. Quelque fortes que fussent les remontrances que fit aux habitans le Magistrat pour les en détourner, ils passerent outre: c'étoit un assemblage de poutres, sur lequel on avoit placé une espéce de ceinture, faite de litiére & de foin entortillé, & large de treize pieds, qui tenoit lieu de

de rempart. On regardoit cette machine comme une forteresse à l'épreuve du canon, capable de renverser tous les forts que les ennemis avoient sur la riviére, & même de détruire leur pont: on la nomma *La fin de la guerre*; quiconque n'en jugeoit pas de même, étoit regardé comme mauvais citoyen. Ces gens sans expérience ne sentoient pas que plus cette machine étoit solide, plus il seroit difficile de la conduire sur l'eau, & que par conséquent elle ne seroit d'aucun usage. En effet cette masse, qui coûta des sommes immenses, fut non seulement inutile par sa grandeur & par son poids, comme les gens sages l'avoient prévû; mais elle fut même pernicieuse: car la quille s'étant ensablée, les ennemis s'en emparerent.

La licence du peuple fut bientôt suivie de la décadence de la discipline militaire, & de séditions fréquentes entre les soldats & les matelots. Un régiment Anglois commandé par Morgan, commença à l'instigation de deux de ses Capitaines, Richard Ley & Powell, à demander sa paye avec insolence, & à refuser de faire le service. Il alla jusqu'à solliciter un saufconduit auprès du Prince de Parme, pour passer par la Flandre & s'en retourner en Angleterre. Le Comte de Hohenlo, craignant qu'ils ne prissent parti dans les troupes ennemies, offrit vingt mille florins; promit de payer toutes leurs dettes, & s'engagea de les faire passer en Angleterre par Bergen-op-Zoom: mais les séditieux rejetterent ses offres. A la fin on découvrit que c'étoit une conjuration des Officiers, qui avoit donné lieu à cette révolte, & Richard Ley fut puni de mort par les ordres de Morgan.

On prit dans ce tems-là quelques précautions pour procurer l'abondance des vivres. Un certain Fréderic Jenibelli de Mantouë, qui s'étoit marié dans les Païs-bas, & qui ayant des enfans, avoit fixé sa demeure à Anvers depuis plusieurs années, fut admis dans le Conseil, où il proposa un moyen de tirer du bled des voisins à un prix raisonnable, & de le partager entre les habitans: comme cette dépense devoit se faire des deniers publics, le peuple ne pouvoit manquer d'en recevoir un soulagement considérable.

Lettre du Prince de Parme aux bourgeois d'Anvers.

Le Prince de Parme, instruit des divisions & des troubles qui regnoient dans la ville, crut qu'il falloit amuser les habitans pendant qu'on avançoit son grand ouvrage: dans cette vûë il leur écrivit le 13. de Novembre du camp de Stabroeck. Il commence par rejetter la cause de tous les malheurs publics sur le Prince d'Orange, & sur le Duc d'Anjou, que les Etats mal conseillés & trompés par la faction du Prince, avoient appellé à leur secours. Il dit que c'est par un juste jugement de Dieu qu'ils sont morts tous les deux en même tems. Il les exhorte à considérer d'un côté la foiblesse des Etats, & de l'autre, la puissance de Philippe & la protection du ciel déclarée en sa faveur: qu'il est tems de songer à leur sûreté, en acceptant des conditions raisonnables: qu'il a toujours été très-bien intentionné pour eux: qu'il est même né parmi eux, & qu'il se fait gloire d'être leur compatriote (1): que les peuples des Païs-bas lui ont toujours témoigné

(1) Il étoit né dans les Païs-bas, dont sa mere Marguerite d'Autriche étoit Gouvernante.

HENRI III. 1584.

gné beaucoup d'amitié dès sa plus tendre jeunesse: que c'est par un motif de reconnoissance, qu'il leur a tant de fois proposé la paix; mais que les ennemis de la tranquillité publique ayant jusqu'alors supprimé ses offres, il vient encore les renouveller: qu'il les prie, qu'il les conjure d'avoir enfin pitié de leurs femmes, de leurs enfans, d'eux-mêmes; de se rappeller cet heureux tems, où soûmis à leur légitime maître, ils étoient dans l'abondance de toutes sortes de biens, & joüissoient d'un repos heureux; au lieu que depuis leur révolte il n'y a point de calamité qu'ils n'ayent éprouvée. Il les exhorte à rentrer dans le devoir, & à se soûmettre à la clémence du Roi, qui est disposé à leur donner une amnistie générale, & à leur rendre ses bonnes graces à des conditions équitables. Il s'offre d'être leur médiateur; non pas qu'il désespére du succès de ses armes, mais parce qu'il aimeroit beaucoup mieux les sauver en les réconciliant à leur Prince, que de les vaincre & de triompher en répandant leur sang.

Réponse à cette lettre.

Dix jours après que cette lettre eut été renduë aux habitans d'Anvers, ils y firent réponse. Après avoir remercié le Prince de Parme de l'amitié qu'il leur témoigne, ils ajoûtent que son Altesse est mal informée de l'origine des troubles; qu'il faut les imputer à la malice, ou à l'ambition de ceux qui ont conseillé à leur Prince légitime de renverser les loix, les priviléges, les libertés, les franchises de leurs provinces, & de traiter avec une cruauté sans exemple, sous prétexte d'inquisition, de recherches, de dénonciations, un peuple qui avoit toujours eû une fidélité inviolable pour son Roi: que les véritables auteurs du changement arrivé dans le païs, étoient ceux qui avoient fait prendre au Conseil d'Espagne le parti des proscriptions, des bannissemens, des tortures, & qui pour mettre le comble à tant de maux, l'avoient engagé à violenter les consciences, à fouler aux pieds les droits les plus sacrés, à priver de la liberté, des emplois, & de la vie même, non seulement des personnes du peuple, mais des Gentilshommes, des Gouverneurs, & les plus grands Seigneurs du païs, sans aucun respect pour les traités, pour les édits, & même pour les ordonnances faites par Marguerite d'Autriche sa très-illustre mere: qu'on a violé à leur égard toutes les loix, ruiné leurs colléges & leurs Universités par de nouveaux réglemens apportés d'Espagne: qu'on a dépoüillé leurs Magistrats de leurs charges, & mis à leurs places des gens inconnus: que les peuples, outrés de toutes ces injustices qu'ils ont souffertes sous la tyrannie du Duc d'Albe & de ses successeurs, ont enfin pris les armes; non par esprit de révolte, comme leurs ennemis le leur imputent, mais par force & malgré eux: que ce n'est donc point sur le Prince d'Orange qu'il faut rejetter la cause de tous ces malheurs; qu'il s'est d'abord retiré en Allemagne pour mettre sa vie en sûreté; & que s'il est revenu dans ces provinces, ce n'a été qu'à la priére des Etats, des Seigneurs, de la Noblesse & des villes; qu'il ne s'est jamais attribué la moindre autorité de lui-même; qu'elle lui a toujours été donnée du consentement unanime de tous les Ordres: que ce n'a été qu'à la derniére extrémité, que les provinces se sont déterminées à prendre les armes, & qu'elles ne l'auroient jamais fait, si leur liberté, leur vie & leur conscience n'avoient été dans un dan-

ger

ger manifeste: qu'ils supplient son Altesse qu'ils sçavent remplie de pruden-ce & d'équité, de faire là-dessus ses réflexions: qu'en attendant ils la remercient de la bienveillance qu'elle leur marque, & de ce qu'après avoir donné tant de preuves d'une valeur & d'une capacité supérieure à celle de tous ses prédécesseurs, elle vient avec bonté, non seulement leur offrir la paix, mais s'offrir elle-même à en être la médiatrice: que cette paix sera aisée, en remédiant à la source du mal; & que le remede n'est pas inconnu à son Altesse: que c'est le même dont les Empereurs Charles V. Ferdinand I. & Maximilien II. se sont servis dans l'Empire, que c'est celui que les Rois de France & de Pologne ont employé pour mettre la paix dans leurs Etats, & qui consiste à laisser dans leurs provinces le libre exercice de la Religion, dont on ne sera tenu de rendre compte que dans des synodes libres, légitimement assemblés, & devant des juges qui ne soient ni leurs ennemis déclarés, ni gens suspects: mais qu'ils sont convaincus par les ordres émanés du Roi d'Espagne, & par d'autres preuves incontestables, qu'il n'est pas au pouvoir de son Altesse d'apporter ce remede à leurs maux, ni de rien statuer sur la Religion; qu'ils sçavent au contraire que Philippe est attaché au Pape & à l'Inquisition d'Espagne, par des liens qui l'empêchent d'accorder à des Chrétiens ses sujets, ce que plusieurs Princes d'Italie & lui-même accordent aux Juifs: qu'ainsi se voyant privés de toute espérance d'obtenir la paix aux mêmes conditions qu'on l'a renduë à l'Empire, ils ont été forcés d'entrer dans une guerre funeste pour eux; mais que la même nécessité qui les y a contraints, les oblige encore de continuer pour se mettre à couvert de la violence & de la tyrannie: qu'enfin, après avoir offert tant de fois des conditions à Philippe; après avoir employé si souvent depuis vingt ans & toujours sans succès, la médiation des Princes voisins pour parvenir à un accommodement avec l'Espagne, ils se trouvent réduits par la suite de cette guerre à recourir aux Princes étrangers; qu'ayant devant les yeux la modération avec laquelle le Roi de France traite ses sujets, attachés à la même Religion, ils avouënt à son Altesse que toutes les provinces d'un consentement unanime ont résolu de se mettre sous la protection de ce Prince; qu'elles lui en ont déja fait la proposition; que S. M. T. C. y a répondu avec bonté, & qu'elle leur a fait esperer qu'elle accorderoit le secours qu'ils en attendent; en un mot qu'ils ont pris des engagemens solemnels avec ce Prince, & qu'il n'est plus en leur pouvoir d'entrer dans aucun traité contraire à celui qu'ils ont fait avec la France; qu'autrement il n'y aura personne qui ne leur reproche leur inconstance & leur ingratitude: d'ailleurs, que n'étant qu'un membre des Païs-bas, ils ne peuvent rien faire, ni accepter aucunes conditions sans l'agrément des autres provinces & du Roi Très-Chrétien: qu'ils supplient son Altesse de recevoir leurs excuses, & de trouver bon qu'ils envoyent sa lettre, d'abord aux Etats-Généraux, ensuite de leur aveu au Roi de France, qui a bien voulu écouter des priéres rejettées avec indignation de presque tous les autres Princes: qu'autrement S. M. T. C. sera en droit de les traiter d'imposteurs & d'ingrats, s'ils entrent dans quelque traité sans sa participation.

HENRI III. 1584.

HENRI III. 1584.

Replique du Prince de Parme.

Le Prince de Parme, ayant reçû cette réponse, ne demeura pas sans replique; il leur récrivit le dix de Décembre. Il commence par leur dire qu'il leur est obligé des sentimens avantageux qu'ils ont de sa personne; mais qu'il leur conseille de ne pas confondre leur propre péril qui est très-proche, avec celui des autres provinces qui est éloigné, & de ne pas attendre le consentement de gens, qui pourvû qu'ils exécutent un projet qu'ils ont en tête, se mettent peu en peine de ce que deviennent les autres: qu'inutilement ils attendent du secours de la France; que le Roi ne veut point rompre avec l'Espagne, ni prendre la défense d'une cause aussi injuste que la leur, contre un Prince très-puissant & son allié: qu'il ne prétend point disputer sur la Religion dont ils font le principal, & en quelque sorte l'unique fondement de leur révolte: que n'étant point versé dans les matiéres de Théologie, cette discussion n'est guères de sa compétence; mais que certainement on ne montrera jamais ni par les paroles, ni par l'exemple de Jesus-Christ, qu'il soit permis de prendre les armes contre son légitime Souverain pour cause de Religion, de piller, de voler, de brûler, de rompre des digues, de submerger sa patrie, en un mot, de ravager & de bouleverser des provinces entiéres. Il finit par protester qu'il charge de tous les malheurs & de tous les ravages que cette guerre sanglante va attirer sur les provinces, ceux qui l'ayant causée par leur révolte, ne veulent pas accepter la paix qui leur est offerte.

Ces lettres datées de Callo, ne furent pas plûtôt renduës aux habitans d'Anvers, qu'ils les envoyerent aux Etats de Hollande, pour les faire passer ensuite à la Cour de France: ils n'y firent aucune réponse, de peur que ce commerce de lettres ne causât quelque mouvement dans la ville. Sur le bruit d'un traité entre le Roi de France & les Provinces-Unies, le Prince de Parme, qui en méditoit un tout opposé, voulut en attendant apporter quelque retardement à la conclusion de celui-là. Dans cette vûë, il fit en sorte que de Malroy fut député vers les Etats de Hollande, de la part des Electeurs de Cologne & de Tréves, pour les dissuader de se mettre sous la protection de la France; qu'autrement les Princes d'Allemagne sçauroient tirer vengeance d'une injure si atroce faite à la maison d'Autriche, qui tient à l'Empire par des liens si étroits.

Les Etats cherchent à se mettre sous la protection de la France ou de l'Angleterre. Jalousie entre ces deux Couronnes.

Les Etats haïssoient trop les Espagnols pour faire aucune attention aux avis du Prince de Parme, ou des deux Electeurs qu'il faisoit agir. Ils cherchoient donc sérieusement à se mettre sous la protection de quelque Monarque en état de les défendre. Les deux Puissances sur lesquelles ils jettoient les yeux, étoient la France & l'Angleterre, en qui la haine pour les Espagnols étoit à peu près égale; parce que toutes deux avoient également à craindre les armes de ces derniers, dès qu'ils ne feroient plus occupés dans les Païs-bas. Mais elles se défioient l'une de l'autre: la France craignoit que les Anglois ses anciens ennemis, fortifiés par l'union des Païs-bas, ne tournassent leurs armes contre elle; & l'Angleterre appréhendoit que si nos Rois avoient la Flandre, ils ne voulussent pas tenir les traités faits entre elle & la maison de Bourgogne, & qu'ils ne ruinassent son commerce des Païs-bas.

Celui

Celui qui négocioit entre le Roi & les Etats, étoit Roch de Sorbiers Sieur des Pruneaux, autrefois Conseiller intime du Duc d'Anjou, homme de probité & plein de zéle pour la tranquillité publique & pour la gloire du nom François; mais qui manquoit de l'habileté nécessaire pour une négociation de cette importance. D'ailleurs il n'étoit point assez en crédit dans une Cour où le Prince ne songeoit qu'à satisfaire ses passions particuliéres, & où ceux qui avoient le plus d'autorité, ne s'en servoient que pour augmenter leur fortune aux dépens du bien public. Messieurs Paul de Foix & du Faur de Pibrac, ces deux grandes lumiéres de la France, étoient morts. Quelques autres, ennemis déclarés des factions du Royaume, & qui auroient pû donner des conseils vigoureux, avoient été éloignés de la Cour: & de tous ceux qui approchoient du Roi, il n'y en avoit pas un qui voulût ou qui ôsât faire envisager au Prince les deux objets auxquels il devoit toute son attention dans cette affaire; je veux dire, l'orage prêt à tomber sur la France, ou l'occasion d'augmenter sa puissance. Il s'en trouvoit même un grand nombre d'autres assez lâches pour craindre les Espagnols, ou assez mauvais citoyens pour les favoriser en secret. Ces derniers ne se déclaroient pas ouvertement contre l'entreprise dont nous parlons; mais ils en étaloient les difficultés, & en persuadoient aisément un Prince ennemi de toute application, & qui n'aimoit pas à être tiré de la malheureuse sécurité où il vivoit. Par cette infâme manœuvre, ils empêchoient qu'on ne profitât de l'occasion qui se présentoit. Ces mêmes courtisans haïssoient les Anglois, qu'ils sçavoient disposés à accepter les conditions qu'on offroit à la France, si le Roi les refusoit. C'est ce qui les engagea à faire espérer aux Etats, que le Roi les prendroit sous sa protection, en même tems qu'ils donnoient avis aux Espagnols que le Prince n'en feroit rien; que son but en négociant avec eux, étoit d'empêcher qu'ils ne se jettassent entre les bras des Anglois; de suspendre les mesures qu'ils pourroient prendre avec eux, & de leur faire entrevoir un puissant secours, jusqu'à ce que le repentir de leur révolte les portât à se réconcilier avec leur Souverain. HENRI III. 1584.

Les Espagnols naturellement soupçonneux, n'étoient pas persuadés de la sincérité de ces flateurs; mais ils regardoient cette démarche de la part de la France, comme un aveu de sa foiblesse, comme une preuve qu'elle ne leur déclareroit pas ouvertement la guerre, & qu'elle ne profiteroit point des circonstances où elle se trouvoit. Une pareille conduite ne leur donna que du mépris pour la nation; elle leur fit naître le dessein de former des projets plus importans contre le Roi, & de se mettre en devoir de les exécuter. D'ailleurs, la Reine mere au désespoir d'avoir perdu son autorité, vouloit la recouvrer à quelque prix que ce fût, & par la ruine même du Royaume, s'il n'y avoit point d'autre moyen d'y réüssir: dans cette vûë, elle préferoit la guerre civile à une guerre étrangere. Voici son raisonnement: „ Si l'on fait la guerre au dehors, les Généraux auront toute „ l'autorité; au lieu qu'une guerre allumée dans le cœur de l'Etat me „ rendra aussi puissante que je l'ai été pendant vingt ans. „ Sur ce plan, elle ne vouloit point de guerre avec l'Espagne, & depuis la mort du

Projets ambitieux de Catherine de Médicis.

HENRI III. 1584.

Duc d'Anjou elle ne prenoit aucun intérêt aux affaires des Provinces-Unies. Elle voyoit avec douleur, que de tant d'enfans qu'elle avoit eus il ne restoit que le Roi, qui étoit sans postérité & sans espérance d'en avoir. Pour le Roi de Navarre, le plus proche héritier de la Couronne, non-seulement il n'avoit point d'enfant de Marguerite de Valois; mais il avoit même fait divorce avec elle, & c'étoit le Roi qui lui en avoit fourni un spécieux prétexte : car il avoit chassé honteusement de la Cour cette Princesse, qu'il haïssoit pour des raisons secrettes; & après ce traitement injurieux, il l'avoit renvoyée au Roi de Navarre. Ce Prince de son côté déclara qu'il ne la recevroit point, qu'elle ne se fût justifiée: qu'autrement ce seroit à lui & non à sa femme, que l'insulte auroit été faite. Le Roi, sentant que la colére lui avoit fait commettre une faute considérable, chargea Pompone de Belliévre d'aller trouver le Roi de Navarre pour appaiser cette affaire; mais il n'en put rien obtenir.

Ce refus ayant aigri la Reine mere contre lui, elle songea à se consoler de la perte de ses enfans aux dépens des loix du Royaume, & cette femme ambitieuse prétendit disposer à son gré de la succession à la Couronne. Elle forma donc le dessein de mettre sur le trône les enfans de son autre fille, mariée au Duc Charles de Lorraine; & ce fut un nouveau motif de favoriser les Guises, quoique d'ailleurs elle redoutât leur ambition. Mais elle comptoit que par leur secours elle pourroit mettre la Couronne sur la tête des Princes Lorrains ses petits-fils, qui étoient de la même maison que les Guises. Ainsi toutes les nouvelles que le Roi recevoit des menées des Guises, des émotions populaires qu'ils excitoient dans les villes, des intelligences qu'ils entretenoient dans les païs étrangers, tout cela passoit pour des choses de peu d'importance; & par une perfidie horrible, les Ministres les cachoient eux-mêmes, ou les déguisoient au Roi pour faire leur cour à sa mere. Il n'est donc pas étonnant que le traité avec les Etats-Généraux avançât avec tant de lenteur, quoique ceux qui approchoient du Roi ne rejettassent pourtant pas ouvertement leurs offres: mais c'étoit, comme je l'ai dit, moins par haine pour les Espagnols, que par jalousie contre les Anglois; & dans le fond leur but étoit de faire échoüer l'affaire, en la traînant en longueur. Cependant de Sorbiers, qui alloit & venoit de France en Hollande, déguisoit aux Etats les véritables dispositions de la Cour de France; il les assûroit que le Roi s'intéressoit vivement à leurs affaires.

Conduite de l'Angleterre dans cette conjoncture.

Les Anglois étoient instruits de tout ce manége; ils se flatoient sans beaucoup de fondement, que les peuples des Païs-bas, de tout tems ennemis des François, & aigris encore depuis peu par le tumulte d'Anvers dont ils avoient soin de rappeller la mémoire pour nous deshonorer, aimeroient mieux se soûmettre à la Reine d'Angleterre qu'au Roi de France. Dans cette persuasion, ils se rendoient difficiles sur les conditions: & tandis que de Sorbiers applanissoit tout du côté de la France, ils demandoient qu'on leur mît entre les mains plusieurs places & plusieurs forteresses pour leur sûreté; en sorte que ces malheureux peuples, au lieu de recouvrer leur liberté pour laquelle ils avoient pris les armes, ne faisoient, à proprement

ment parler, que changer un esclavage très-dur en un autre qui ne l'étoit guères moins. Voici les raisonnemens des plus sages d'entre eux: La domination des Anglois, disoient-ils, a toujours été dure & impérieuse; c'est ce qui les a fait chasser de France, & c'est encore ce qui fait aujourd'hui le prétexte de la guerre irréconciliable des Irlandois contre eux. D'ailleurs, si Elisabeth vient à mourir, le Royaume d'Angleterre passera à la Reine d'Ecosse, qui est très-attachée à la Religion Catholique; & on ne peut presque pas douter que pour s'affermir sur le trône & regner en paix, elle ne rende un jour les Païs-bas à l'Espagne: qu'on ne pouvoit pas plus compter sur son fils, qui regnoit en Ecosse, parce qu'il auroit autant besoin que sa mere du secours du Roi d'Espagne pour se maintenir dans ses nouveaux Etats: que tous ces inconvéniens qui se trouvoient du côté de l'Angleterre, ne se rencontroient point du côté de la France: que le secours étoit à leur porte; que Henri étoit un Prince rempli de clémence & d'équité; que la succession à la Couronne étoit certaine: que si le Roi venoit à mourir, le Royaume appartenoit au Roi de Navarre, dont on connoissoit la valeur & la justice; Prince d'ailleurs très-zélé pour la Religion qu'ils professoient, & pour laquelle ils avoient pris les armes. HENRI III. 1584.

Par toutes ces raisons, qui faisoient beaucoup d'impression sur les provinces, les villes & les communautés dont cet Etat est composé, il fut résolu unanimement contre l'espérance des Anglois, contre l'attente du Roi, & même malgré ceux qui l'approchoient, que les Provinces-Unies des Païs-bas se soumettroient à la France aux conditions les plus avantageuses qu'il seroit possible, mais sans restriction & sans ces articles secrets qu'on stipule quelquefois pour l'avenir, & qu'on appelle contre-lettres, comme il s'étoit pratiqué douze ans auparavant, lorsque la Zélande & la Hollande voulurent se donner au Prince d'Orange, qui refusa leur offre avec beaucoup de desintéressement, & comme il s'observa encore depuis au traité conclu à Bourdeaux entre le Duc d'Anjou & les Etats. Bien des gens même prétendent que ces réserves furent le sujet du tumulte d'Anvers, & des entreprises que ce Duc fit sur quantité de villes des Païs-bas. **Les Etats se déterminent pour la protection de la France.**

Ainsi, après bien des délibérations & des délais, il fut arrêté que l'on enverroit au Roi une Ambassade composée des députés de chaque province. La province de Brabant choisit Richard de Merode Sieur d'Oirscot, Jean Junius Jurisconsulte & Quintin Taffin Sieur de la Prée: Celle de Gueldre nomma Jean de Gent Sieur d'Oyen & Elbert Leonin Chancelier de la province. La province de Hollande jetta les yeux sur Arent de Dorp Sieur de Maesdam. De la province de Frise on députa Jelger de Faytsma & Essel Haysma Président de Frise. De celle d'Utrecht, Meiners (1) & Rengers. De celle de Zélande, Jaques Valck Pensionaire de Tergoes. De celle de Flandre, quoique presque entiérement soumise aux Espagnols, Noël de Caron Sieur de Schoonewalle; & de la ville de Bruxelles, qui étoit alors réduite à de grandes extrémités, on choisit Aersens Gref- **Ils envoyent en conséquence une Ambassade au Roi.**

(1) Au lieu de *Meiners*, Meteren met, *Godart de Rhede*, *Sieur d'Ameronghe*. Mrs. Dupuy.

Henri III. 1584.

Greffier de la ville. Outre ces députés particuliers de chaque province, les Etats-Généraux nommerent Antoine de Lalain Sieur de la Mouillerie, & pour Chef de toute l'Ambaſſade Pierre de Melun Prince d'Epinoi, frere du Marquis de Richebourg, & auſſi zélé pour les Etats, que ſon frere l'étoit pour les Eſpagnols. Le Prince d'Epinoi, mortifié qu'on lui eût préféré le Prince de Chimai pour le gouvernement de la Flandre, avoit ſuivi le Duc d'Anjou lorſqu'il quitta les Païs-bas, & il vint s'établir en France, où il épouſa une Montmorenci de la maiſon de Bours, dont il a eu des enfans.

Ces Ambaſſadeurs, munis du pouvoir des Etats, s'embarquerent à la Brille au commencement de Janvier, ſur huit vaiſſeaux bien équipés, & avec une grande ſuite; ils arriverent heureuſement en France le meme mois. On les logea à Senlis à dix lieuës de Paris, & on leur donna ordre d'y attendre le Roi. Cet ordre, ménagé par la timide & honteuſe prudence de certaines gens qui approchoient la perſonne du Prince, étoit un aveu aſſez clair de la crainte qu'on avoit de Philippe, & on n'en devoit point marquer dans une affaire de cette nature, qu'il falloit au contraire traiter ouvertement & à la face de l'univers. Ce fut une faute irréparable: on prétend même que tant de timidité dans une circonſtance qui exigeoit de l'éclat & des réjoüiſſances publiques, fit ſentir aux Eſpagnols tout ce qu'ils pouvoient en France; & que leurs émiſſaires ne ſe ſeroient peut-être pas découverts ſitôt, ſi le Roi, au lieu d'écouter de lâches courtiſans, avoit pour ainſi dire été au-devant de l'occaſion, & qu'il l'eût ſaiſie avec vivacité.

Morts illuſtres.

De Paul de Foix.

Cette année fut funeſte à pluſieurs grands hommes. Je mets à la tête Paul de Foix, fils de Jean Comte de Carmain, Archevêque de Toulouſe, dont j'ai fait pluſieurs fois une mention honorable dans cette hiſtoire. Il fut d'abord Conſeiller au Parlement de Paris, enſuite Ambaſſadeur en Angleterre, à Veniſe & en d'autres endroits, & a laiſſé par-tout une grande idée de ſa prudence. Sur la fin du regne de Henri II. il ſe trouva enveloppé dans la diſgrace de beaucoup de perſonnes innocentes: enfin on rendit juſtice à ſon mérite, & il fut rétabli dans ſes dignités, comme je l'ai dit en ſon lieu; mais il fut toujours ſuſpect au Pape, & il eut beaucoup de peine à regagner ſon eſtime par une infinité de preuves qu'il lui donna de ſon attachement & de ſon reſpect. Ce grand homme étoit Ambaſſadeur à Rome, lorſque pendant la Meſſe il ſe ſentit tout d'un coup frappé de la maladie dont il mourut ſur la fin de Mai dans la cinquante-ſixiéme année de ſon âge, après avoir dignement ſervi le Roi & ſa patrie. Il fut enterré avec une grande pompe le vingt-neuf de Mai dans l'Egliſe Françoiſe de S. Louis. Marc-Antoine Muret, une des grandes lumiéres de notre France & de Rome même, & qui avoit toujours fort honoré ce Seigneur pendant ſa vie, y prononça ſon oraiſon funebre.

De Guy du Faur de Pibrac.

Guy du Faur Sieur de Pibrac, Préſident au Parlement de Paris, mourut le vingt-ſept de Mai, dans le même tems que Paul de Foix, & quelques jours avant le Duc de Brabant, dont il étoit Chancelier. C'étoit un des plus beaux eſprits & des plus agréables de ce ſiécle. Dès ſon enfance, il

il s'étoit appliqué aux belles Lettres, dont il ne s'étoit pas contenté de prendre une teinture légére, mais il les possédoit à fond. Il avoit appris le Latin du fameux Pierre Bunel: il le parloit & l'écrivoit parfaitement bien, & avoit outre cela un heureux talent pour la versification Françoise. Il fut employé toute sa vie aux affaires les plus importantes, tant au-dedans qu'au-dehors du Royaume. Il assista au Concile de Trente avec Arnaud du Ferrier, & accompagna Henri III. dans son voyage de Pologne, lorsque ce Prince prit possession de cette Couronne avec une gloire & une pompe à laquelle les suites ne répondirent guères. Pibrac tomba malade à Paris du chagrin que lui donna le malheur d'Anvers & le mauvais état des affaires du Royaume: après avoir long-tems langui, il mourut dans un âge encore moins avancé que Paul de Foix, entre les bras d'Arnaud de Casenove son frere, & de plusieurs de ses amis. Il fut enterré au couvent des Augustins, auprès desquels étoit sa maison.

HENRI III. 1584.

La mort de Paul de Foix & de Pibrac, deux hommes vertueux & très-zélés François, arrivée dans le même mois, quoiqu'en des lieux fort éloignés, fut une grande perte pour la France, & une affliction très-sensible pour moi. En effet c'étoient les deux hommes du monde que j'aimois le plus, & à qui après mon pere & ma mere j'avois les plus grandes obligations. Ils m'ont toujours l'un & l'autre regardé comme leur fils; & le peu de science & d'expérience que j'ai, je reconnois avec beaucoup de plaisir, que c'est d'eux que je le tiens: je souhaite que le témoignage que je leur rends, soit dans la postérité un monument éternel de ma reconnoissance. De Pibrac dans ces derniers momens demanda plusieurs fois à me voir; mais une fiévre tierce très-violente dont j'étois alors attaqué, m'empecha de lui donner cette satisfaction. Par-là ses écrits qu'il vouloit me remettre, ont été dispersés de côté & d'autre, & se sont perdus, au grand dommage de la république des Lettres.

De Gentien Hervet.

Le douze de Septembre, Gentien Hervet, qui a très-utilement travaillé pour les Lettres & pour la Religion, mourut à Rheims. Il étoit né à Olivet, bourg près d'Orleans, l'an 1499. Dès son enfance il cultiva les beaux arts, & sur-tout les langues Grecque & Latine. Le premier emploi qu'il eut, fut d'être précepteur de Claude de l'Aubespine, qui fut depuis un des quatre Sécretaires d'Etat, sous les Rois François I. Henri II. François II. & Charles IX. Ensuite il vint à Paris, où il fut d'un grand secours à Edoüard Lupset Anglois, pour l'édition des œuvres de Galien, traduites en Latin par Thomas Linakre. Lorsque Lupset s'en retourna en Angleterre, Hervet l'y suivit, & la Comtesse de Salisbury le chargea de l'éducation d'Artur Pol son fils. Dans la suite le Cardinal Pol frere d'Artur, le fit venir en Italie du consentement de la Comtesse de Salisbury leur mere, pour travailler à traduire en Latin les auteurs Grecs. Hervet demeura long-tems dans la maison de ce grand homme, qui étoit comme l'école de la politesse & de toutes les vertus. Chéri de Pol, son érudition singuliére & la douceur de ses mœurs lui acquirent encore l'amitié de tout ce qu'il y avoit de grands hommes en Italie. De retour en France, il fit des leçons publiques dans le collége de Bourdeaux, le plus célébre

que

HENRI III. 1584. que la France eût en ce tems-là. Quelque tems après il retourna en Italie, & Marcel Cervino (1), qui fut depuis Pape, se l'attacha; faveur qu'il eut bien de la peine à obtenir de Pol son patron. Ce fut-là qu'Hervet travailla à des traductions Latines de plusieurs Peres Grecs, à la priére ou par l'ordre de Cervino. Il l'accompagna même au Concile de Trente, & y prononça quelques discours. Celui qu'il fit sur la décence des mariages, est une piéce remplie d'érudition, & très-convenable aux circonstances présentes. On croit qu'elle donna lieu aux décrets que le Concile fit depuis contre les mariages clandestins. Dans la suite Hervet prit les Ordres sacrés, & fut d'abord grand Vicaire de Jean d'Hangest Evêque de Noyon, & puis de Morvilliers Evêque d'Orleans: pendant tout ce tems-là il s'occupa particuliérement à la prédication. Enfin le Cardinal Charles de Lorraine, qu'il avoit suivi au Concile de Trente, lui donna un canonicat de Rheims. C'est-là qu'il passa le reste de ses jours dans une application continuelle à l'étude. Une vie longue & toujours occupée exigeoit en quelque sorte de moi que je passasse les bornes ordinaires dans l'éloge que j'en ai fait.

Du Cardinal Charles Borromée. Sur la fin de l'année, la mort enleva deux des plus grandes lumiéres du sacré collége, le Cardinal Borromée & le Cardinal Commendone. Charles Borromée étoit fils du Comte Gilbert d'Arona Milanois, & de Marguérite Medequin sœur de Pie IV. L'élévation, dans laquelle il se vit à un âge assez peu avancé, fut la suite de celle de son oncle, qui le fit Cardinal, & lui donna des bénefices d'un revenu considérable. Dans le tems qu'il étoit à la tête des affaires de l'Eglise, & qu'il faisoit un grand personnage sur le premier théatre de l'univers, la mort prématurée de son frere Fréderic, l'ayant fait souvenir de bonne heure qu'il étoit mortel, il quitta sur le champ par un desintéressement dont on voit peu d'exemples, tous ces grands revenus qu'il tiroit de l'Eglise, & se retira à son archevêché de Milan, au grand regret de son oncle, qui vivoit encore. Là, appliqué sans relâche à tous les devoirs d'un bon Pasteur, il nourrissoit ses brebis du pain de la parole divine, & les édifioit par la sainteté de sa vie: le mépris qu'il faisoit de toutes les choses passagéres, le desir de celles du Ciel, son humilité, ses mortifications continuelles, sa charité sans bornes, le commerce qu'il avoit continuellement avec Dieu par la priére; toutes ces vertus, dis-je, laissoient à peine reconnoître en ce saint homme la foiblesse humaine. L'austérité de sa vie, qui paroissoit tenir de l'excès, le portoit quelquefois à mêler quelque aigreur aux corrections qu'il faisoit; & c'est ce qui fut cause qu'un certain Farinata entreprit de l'assassiner, comme nous l'avons dit en son lieu: on croit même que cette vie dure & austére abrégea ses jours; car il n'avoit que quarante-six ans quand il mourut le 3. de Novembre. Il fut enterré à Milan dans un tombeau fort simple, qu'il avoit lui-même fait faire quelque tems auparavant. François Panigarola Evêque d'Ast fut chargé de l'oraison funébre,

(1) Cervino fut fait Pape en 1555. & prit le nom de Marcel II. Il ne fut Pape que 21. jours, & la perte de ce Pontife ne fut pas médiocre.

nébre, & s'en acquitta parfaitement bien. Il y a trois auteurs qui ont écrit sa vie, Augustin Valerio Cardinal, Eveque de Verone, grand imitateur des vertus du Cardinal Borromée; Charles Prébendier de l'Eglise de Saint Pierre; & Charles Bascape Evêque de Novare. HENRI III. 1584.

Sur la fin de l'année, arriva la mort du Cardinal François Commendone natif de Venise, grand homme, aussi célébre que le Cardinal Borromée; mais dans un autre genre. Le Cardinal Commendone; comme je l'ai dit en bien des endroits, passa presque toute sa vie dans le maniment des plus grandes affaires, & fut employé dans les Ambassades les plus importantes: par-tout il se conduisit avec tant de prudence, qu'il a toujours été regardé comme un habile négociateur, & comme un esprit très-delié & très-pénetrant; en sorte qu'il n'a pas moins fait d'honneur au sacré collége par les grands talens de la politique, que le Cardinal Borromée par les rares exemples d'une piété presque inconnuë à notre siécle. Le Cardinal Commendone, ayant travaillé toute sa vie pour le bien de la Chrétienté, se retira à Padouë, assez près du lieu de sa naissance; & après avoir été long-tems tourmenté d'une insomnie continuelle, il y rendit son ame à Dieu le vingt-six de Décembre, dans sa soixante-deuxiéme année. Du Cardinal François Commendone.

François Torriano (1), natif d'Errera au diocése de Valence, étoit mort le vingt-deuxiéme de Décembre, quatre jours avant la mort du Cardinal Commendone. C'étoit un homme très-versé dans l'antiquité sacrée & dans les langues Grecque & Hébraïque. Les Ouvrages, pleins d'érudition qui nous restent de lui en grand nombre, me dispensent de m'étendre sur son sujet. Après avoir mis au jour beaucoup d'écrits, ou traduits des Peres Grecs, ou composés par lui-même, il se fit Jésuite dans un âge assez avancé: étant passé en Allemagne, il composa à Ingolstadt quelques commentaires, & écrivit sur-tout contre Antoine Sadeel. Enfin il fut rappellé à Rome, où il mourut chez les Jésuites, âgé d'environ quatre-vingts ans. De François Torriano.

J'ajoûterai ici deux hommes, à qui les Lettres ont de grandes obligations. Le premier, c'est Huldric Fugger né à Augsburg d'une famille illustre en Allemagne. Il avoit été Camerier de Paul III. & depuis il embrassa la Religion des Protestans. Il s'appliqua avec un soin extrême à ramasser les écrits des anciens & à les donner au public; ce qui le jetta dans de grandes dépenses. Il tira cependant bien des secours de deux hommes célébres, Henri Scrimger & Henri Etienne, cet Imprimeur si connu par sa science extraordinaire. Fugger eut un procès avec sa famille, qui sous prétexte de dissipation, lui fit ôter l'administration de son patrimoine qui étoit considérable: il en conçut tant de chagrin, qu'il tomba dans une mélancolie, dont il fut tourmenté presque tout le reste de sa vie. Il se retira enfin à Heidelberg auprès de l'Electeur Palatin Fréderic III. & il lui laissa en mourant sa belle bibliothéque qui l'avoit suivi dans son exil. Il mourut le quatorze de Juin dans sa cinquante-huitiéme année. De Huldric Fugger.

Jean

(1) *François Torriano*] Turrianus. Lisez *Torrianus*, en Espagnol *Torres*, & non pas *Turriano*, comme on lit dans *l'Index Thuani*. LE DUCHAT.

Henri III. 1584. De Jean Sambucus.

Jean Sambucus, natif de Dyrne en Hongrie, étoit mort le treize du même mois à Vienne en Autriche. Il étoit Médecin; mais les soins qu'il prit de ramasser quantité de manuscrits des anciens auteurs, & les dépenses qu'il fit pour les publier, méritent bien malgré la disproportion de son état, qu'il soit mis de pair avec les grands Princes qui se sont signalés par des liberalités si utiles & si glorieuses. Le Nonnus auteur des Dionysiaques, Aristenete, Eunapius, Hesychius, & d'autres qu'il a donnés au public, seront à jamais une preuve de son zéle en ce genre. Personnage au reste plus connu par l'habileté d'autrui, que par la sienne.

De Janus Guilielmi.

Dans ce même mois mourut encore Janus Gulielmius ou Guilielmi, natif de Lubec. Ce jeune homme d'un esprit très-orné, fit le voyage de Bourges exprès pour prendre les leçons du grand Cujas; mais à peine étoit-il arrivé dans la ville que les chaleurs excessives qu'il avoit essuyées, lui causerent une maladie dont il mourut. Il n'avoit pas encore trente ans accomplis; & il doit être d'autant plus regretté, qu'entre autres Ouvrages qu'il avoit tout prêts à donner au public, il se trouvoit une nouvelle édition des œuvres de Ciceron, collationnées sur plusieurs manuscrits, & dans laquelle il avoit restitué plus de six cens passages qui manquoient dans les éditions précédentes. Comme il me vint voir plusieurs fois dans le tems qu'il étoit à Paris, il me montra cet Ouvrage. Je ne sçais ce qu'il est devenu: peut-être est-il perdu, ou caché en quelque endroit; quoiqu'il en soit, c'est une grande perte pour les Lettres.

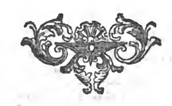
D'Abraham Bucholtzer.

(1) Le dernier dont je parlerai, est Abraham Bucholtzer natif de Schonhoven en Hollande. (2) L'Ouvrage qu'il a fait sur la Chronologie lui a acquis de l'honneur. Il mourut à Frestadt en Silésie le quatorze de Juin, au commencement de sa cinquante-cinquiéme année.

(1) Tout ce qui suit de ce livre manque dans les éditions *in fol.* & 12. des *Drouarts*.

(2) *Abraham Bucholtzer* n'est pas né à Schonhoven en Hollande; mais à Schonau village de Saxe, en 1529. la veille de S. Michel 28. de Septembre. Il est mort à Frestadt en Silesie le 14. de Juin 1584. *Titius, in Recensione Thuani Voluminum.*

Fin du Livre quatre-vingtiéme.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-UNIEME.

SOMMAIRE.

Dessein de l'auteur dans la suite de cette Histoire. Origine de la guerre de la Ligue. Le Duc de Guise prend les armes. Audience donnée aux Ambassadeurs des Païs-bas. Edit qui défend de faire des levées dans le Royaume. Le Duc de Lorraine entre dans la Ligue. Tentative du Duc de Guise sur les trois Evêchés. Il se rend maître de Toul & de Verdun, & passe en Champagne. Manifeste publié par le Cardinal de Bourbon, pour justifier cette prise d'armes. Mollesse de la Cour en cette occasion. Ecrits publiés contre les Guises. Entreprise des ligueurs sur Marseille. Arrivée du Duc d'Angoulême dans cette ville. Punition des conjurés. Voyage du Duc de Nevers à Rome, & à quel sujet. Ce Duc abandonne le parti de la Ligue. Le Duc de Guise conduit le Cardinal de Bourbon à Châlons. La Reine mere traite avec eux à Epernay. Discours de l'Evêque d'Acqs au Roi, pour l'engager à porter la guerre dans les Païs-bas. Raisonnemens des Ministres pour l'en détourner. Ce Prince renvoye les Ambassadeurs des Etats-Généraux, sans accepter leurs offres. La Reine Elisabeth envoye au Roi l'Ordre de la Jarretière. Commencement des hostilités entre les troupes du Roi & celles de la Ligue. Mandelot Gouverneur du Lyonnois se rend maître de la citadelle de Lyon, & la fait raser. Le Maréchal de Matignon se rend maître du château Trompette. Réduction de Marans au pouvoir des Protestans. Manifeste du Roi de Navarre. Il propose au Duc de Guise de se battre en duel contre lui. Requête présentée au Roi par les ligueurs. La Cour s'accommode avec eux. Lettre du Roi de Navarre écrite au Roi à ce sujet. Edit de ce Prince contre les Protestans. Villes de sûreté accordées aux ligueurs. Ligue du Duc de Montmorenci avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Ils protestent contre le dernier Edit. Le Roi députe sans succès vers le Roi de Navarre. Les ligueurs pressent le Pape d'excommunier ce Prince. Description du Japon. Les Rois du Japon convertis, envoyent une Ambassade au Pape. Arrivée des Ambassadeurs Japonois à Rome. Le Pape leur donne audience. Mort de Grégoire XIII. du Doge de Venise, du Duc de Nemours. Avis qu'il donne à son fils en mourant.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Lettres & Actes publiés en ce tems-là. Original manuscrit du Traité de la Li ue. Ecrits publiés alors. Emm. de Meteren. Jean Petit. Archives du Palais de Paris. Matthieu Zampini, François Hotman. Pierre Balde de Ubaldis de Perouse. Rélations de Louis de Gonzague Duc de Nevers. Antoine Cicarelle. Actes d'Ambassade des Etats-Généraux des Provinces-Unies. Rélation Espagnole du Voyage des Ambassadeurs Japonois envoyés à Rome.

HENRI III. 1585. Affaires de France.



NOus voici enfin arrivés à l'an 1585. Epoque funeste où commença une nouvelle guerre, qui fut une suite malheureuse des premiers troubles que le Roi croyoit avoir assoupis par son dernier Edit, & le fruit du traité secret que les ligueurs avoient fait avec les Espagnols après la mort de D. Juan d'Autriche, pour détourner l'orage dont Philippe II. étoit menacé dans les Païs-bas. Ce fut alors qu'on vit s'allumer dans le cœur de l'Etat ce nouvel incendie, qui, après avoir désolé un des plus florissans Royaumes, après avoir causé la perte du Prince infortuné qui le gouvernoit, devint presque également fatal aux vainqueurs & aux vaincus, & qui ne put enfin être éteint que par un coup du Ciel, auquel on n'avoit aucun lieu de s'attendre, & par la valeur incroyable du grand Monarque qui regne aujourd'hui si heureusement sur la France.

Qu'il me soit donc permis, puisque j'entre en quelque sorte dans une nouvelle carriére, de protester ici, comme je l'ai déja fait au commencement de cet Ouvrage, que mon dessein est de rapporter fidélement & sans partialité, les faits tels qu'ils sont arrivés. Si j'ai eu le bonheur de l'exécuter jusqu'ici à la satisfaction des honnêtes gens, j'espére qu'il me sera encore d'autant plus aisé d'en venir à bout dans la suite, que le voile qui jusques-là avoit couvert toutes ces intrigues, étant tiré, découvrit enfin les projets pernicieux qu'on avoit jusqu'alors tenus cachés avec tant de soin; & que l'esprit de vertige qui s'empara de tous les esprits, ne permit plus aux Chefs du parti, de faire plus long-tems mystére de leurs desseins. On les vit alors en effet commencer à marcher la tête levée; & au lieu de chercher, comme auparavant, à pallier le secret de leurs entreprises, ôser soûtenir hautement la justice de leurs prétentions, sur-tout étant appuyés de l'autorité des Papes, dont l'évenement trompa néanmoins les espérances & les efforts. Je demande encore pardon au lecteur, de l'ennui que pourra lui causer la suite de cette histoire. Obligé de rapporter le succès des troubles domestiques dont la France fut alors agitée, j'aurai souvent à parler de conspirations secrettes, d'intrigues criminelles, de meurtres, de trahisons, & de brigandages. Mais si le sujet est peu agréable par lui-même, il sera égayé de tems en tems par le récit des grands exploits, qui

qui pendant tout le cours de cette guerre signalerent le vaillant Monarque qui nous gouverne, & qui, s'il a participé aux vices qui ne sont que trop communs dans ce siécle corrompu, les a réparés avantageusement par le mélange des vertus, dont la Providence, toujours infiniment sage, a sçû compenser ses défauts.

HENRI III. 1585.

Origine de la guerre de la ligue.

Henri de Lorraine Duc de Guise étoit en France à la tête de la faction opposée au parti Protestant. Héritier de la valeur, comme du crédit de son pere, & dépositaire des projets secrets que le Cardinal de Lorraine son oncle avoit formés, ce Prince, qui avec un génie naturellement broüillon, trouvoit encore de grandes ressources dans son propre courage & dans ses services, ne cherchoit qu'une occasion de rejetter le Royaume dans de nouveaux troubles. L'esprit de parti regnoit encore dans l'Etat. Sollicité d'un côté par les factieux, qui le pressoient de se mettre à leur tête, il souffloit lui-même par tout la révolte. C'étoit lui qui avoit été l'auteur de l'union que Jaques d'Humiéres, qui sans contredit étoit le premier Seigneur de la province de Picardie, avoit fait signer huit ans auparavant à Perone, pour la défense de la Religion. Le Roi avoit sçû en arrêter les suites, comme je l'ai rapporté. Mais ce coup avoit donné un exemple dangereux qui pouvoit encore avoir de fâcheuses conséquences; & il restoit dans l'esprit des peuples des étincelles de ce premier feu, capables de causer un nouvel incendie, aux moindres efforts que l'on voudroit faire pour les ranimer.

D'un autre côté, le Duc avoit éprouvé dès-lors, qu'il s'étoit fait beaucoup d'ennemis, en rallumant si souvent la guerre. Ainsi il jugea qu'il avoit besoin de mettre à la tête de son parti quelqu'un qui fût capable d'en imposer au peuple, & qui servît à cacher les projets ambitieux, dont ses adversaires l'accusoient pour le décrier; il crut que c'étoit dans la famille Royale qu'il devoit le chercher. Il trouvoit encore un autre avantage dans l'exécution de ce dessein; c'est que par-là il mettoit la division entre les Princes du sang, dont la reünion pouvoit être fatale à son parti, & qui ainsi desunis travailleroient à se détruire les uns les autres.

Telle étoit la conduite qu'il avoit déja tenuë du vivant de Monsieur, frere du Roi. A peine Charles IX. eut-il les yeux fermés, qu'il résolut dès-lors, au cas qu'Henri vint à mourir, de se servir du Roi de Navarre qui étoit encore à la Cour, pour l'opposer à l'héritier présomptif de la Couronne. Dans cette vûë il lia en apparence une amitié fort étroite avec ce Prince; ils ne se séparoient presque plus, mangeoient ordinairement ensemble, & ne se servoient souvent que d'un même lit. Le Roi de Navarre se prêtoit d'autant plus aisément à ce que le Duc souhaitoit, que, sans vouloir se rendre complice de ses desseins, il trouvoit dans cette liaison un moyen sûr de pénétrer les vûës secrettes de cet homme ambitieux qui lui étoit suspect. Mais lorsque ce Prince, après s'être enfui de la Cour, & après avoir fait une profession publique de la doctrine des Protestans, embrassa hautement leur parti, cette amitié se rompit; & le Duc de Guise, qui se vantoit d'avoir le talent de manier les esprits & de les tourner à son gré, eut la douleur de se voir obligé d'avoüer, que le Roi de Navarre

HENRI III. 1585.

re en sçavoit plus que lui. Indigné d'avoir été ainsi la dupe de ce Prince, il en conçut un ressentiment si vif, que quoiqu'il le dissimulât encore, tant que le Duc d'Alençon vécut, il éclata enfin après la mort de ce Prince, & dégénéra en une inimitié mortelle, dont le contre-coup retomba sur le Royaume. Il est certain que le Duc disoit depuis à ses confidens, que le Roi de Navarre avoit méprisé son amitié, & l'offre qu'il lui avoit faite de ses services; qu'il avoit fait voir qu'il ne vouloit pas l'avoir pour ami, & l'avoit mis par-là dans la nécessité de se déclarer son ennemi, en lui ôtant l'espérance de posséder jamais ses bonnes graces.

Cependant la mort du Duc d'Alençon avoit élevé le Roi de Navarre au même rang, où étoit Monsieur lorsque le Duc de Guise sollicitoit ce Prince à se déclarer contre lui. Il se voyoit par cet accident devenu héritier présomptif de la Couronne: ainsi il falloit que le Duc cherchât quelque autre rival à lui opposer; & c'est à quoi il avoit déja pourvû. Le vieux Cardinal Charles de Bourbon, oncle du Roi de Navarre, lui avoit paru tout propre à cet usage. En vain il avoit fait tous ses efforts pour s'insinuer dans son amitié du vivant de Louis de Minterne Abbé de Chastrice. Cet homme sage s'étoit toujours opposé à cette liaison. Sa mort leva cet obstacle. Le Duc avoit depuis trouvé moyen de gagner les bonnes graces du Cardinal, comme je l'ai raconté ailleurs; & André de Rubenpré avoit été le médiateur de cette union, qui devint si fatale au Royaume.

Prétentions du Roi de Navarre, & du Cardinal de Bourbon à la Couronne.

Charles (1) avoit passé toute sa vie à la Cour, où il avoit été en grande rélation avec la Reine mere. C'étoit d'ailleurs un esprit superficiel, & aisé à éblouïr. Ainsi il n'avoit pas été difficile au Duc de Guise, qui avoit un génie dominant (2), de lui persuader que la Couronne lui etoit dûë, à l'exclusion du Roi de Navarre. C'étoit-là l'appas qu'on lui tendoit, pour l'engager à consentir de se mettre à la tête de la guerre civile. Les ligueurs de leur côté avoient gagné à force d'argent un misérable Docteur en Droit, nommé Matthieu Zampini de Recanati, qui avoit publié une dissertation pour la défense des droits du Cardinal. François Hotman, un des plus célébres Jurisconsultes de notre siécle, y fit une réponse, où il réfutoit son sentiment, & justifioit le contraire par un grand nombre de raisonnemens, qu'il appuyoit de plusieurs exemples. Et certes, la Religion à part, le droit du Roi de Navarre paroissoit incontestable. Au contraire, outre que le Droit excluoit certainement le Cardinal de Bourbon son oncle, il y avoit encore des raisons de fait, qui sans autre examen, sembloient empêcher d'abord qu'on n'eût aucun égard à ses prétentions. En effet il étoit constant qu'en qualité de tuteur ou de curateur du Roi de Navarre, il avoit assisté, & signé au contract de mariage passé entre son pupille & la Princesse Marguerite sœur du Roi, par lequel il étoit stipulé qu'au défaut

(1) Elevé au milieu d'une troupe de Moines, avoit passé depuis toute sa vie à la Cour, uniquement occupé du jeu, & plongé dans les débauches les plus infâmes. Il étoit aussi toujours été en grande rélation avec &c. *MS. de Mrs. de Sainte Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(2) Qui avoit l'esprit rusé & insinuant. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

faut des freres de sa Majesté la Couronne seroit dévoluë à ce Prince; & que c'étoit même lui qui avoit fait les épousailles. Aussi, comme ceux qui soûtenoient son parti, ne vouloient point entrer dans cette discussion, pour terminer en un mot ce différend, ils prétendoient, que non seulement le Roi de Navarre avoit perdu tous les droits qu'il pouvoit avoir à la Couronne, à cause de la Religion qu'il professoit & qui l'en rendoit indigne; mais qu'il étoit exclu de la succession par les termes de la loi, qui ne reconnoît point de parenté au-delà du dixiéme dégré. Mais on leur repliquoit que lorsqu'il s'agit d'un Empire, il falloit raisonner tout autrement, que lorsqu'il n'est question que de l'héritage d'un particulier; & que Pierre Balde de Ubaldis de Perouse, contemporain de Barthole, & un des plus habiles Jurisconsultes de son tems, avoit prévenu cette difficulté qu'on agitoit si mal-à-propos, & avant le tems, lorsque par une espéce de pressentiment il avoit décidé deux cens ans auparavant, que par rapport à la succession à la Couronne de France le droit des Bourbons, qui, eu égard au tems & à leur dégré de parenté, étoient alors bien plus proches du trône, subsisteroit toujours, quand même ils en seroient éloignés jusqu'au milliéme dégré.

HENRI III. 1585.

Conduite du Duc de Guise au commencement de la Ligue.

C'étoit le Duc de Guise (1), qui faisoit joüer toutes ces machines. Au reste, comme il avoit besoin de plusieurs sortes de gens pour l'exécution de ce qu'il méditoit, & que ceux dont il se servoit, avoient des intérêts différens & souvent tout opposés, le parti qu'il avoit pris étoit de ne leur faire à chacun part de ses desseins qu'avec réserve; ensorte qu'il n'y en eût aucun qui fût absolument au fait de ses véritables projets. Ainsi il faisoit espérer au Cardinal de Bourbon de le mettre sur le trône, à l'exclusion du Roi de Navarre; & on parloit déja de demander dispense au Pape, pour lui faire épouser sa sœur Catherine de Lorraine, veuve du Duc de Montpensier, qui étoit une femme d'un caractére violent & broüillon. En même tems, pour mettre la Reine mere dans ses intérêts, il lui persuadoit que tout ce qu'il faisoit en faveur du Cardinal, n'étoit que pour empêcher le Roi de Navarre de parvenir à la Couronne; que quand ils en seroient venus à bout, & que par même moyen ils auroient réüssi à éloigner tous les autres Princes du sang, en les rendant adroitement suspects au peuple, ils seroient bientôt défaits de ce vieux rêveur, qui ne pouvoit vivre encore long-tems; & qu'ainsi le trône reviendroit aux fils du Duc de Lorraine, petits-fils de cette Princesse, lui faisant offre de ses services pour leur aider à s'en mettre en possession. Enfin il tenoit un langage tout différent avec les Ministres de la Cour d'Espagne. Il leur faisoit entendre que s'il paroissoit travailler en faveur du Cardinal, ou de la Reine mere, ce n'étoit pas qu'il espérât jamais d'y réüssir; qu'en effet vouloir faire passer la Couronne sur la tête d'un vieillard cassé, tel que le Cardinal, c'étoit s'appuyer sur un roseau fêlé; qu'il ne falloit pas non plus le croire assez simple, pour s'imaginer qu'il se fût mis en tête d'établir sur les ruines de la famil-

(1) Génie vaste & fécond en fourberies, qui faisoit joüer, &c. *MS. de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1585. famille Royale le droit des Princes de Lorraine à la Couronne, comme il tâchoit de le persuader à la Reine mere; qu'ils étoient trop foibles pour porter un si grand poids; que d'ailleurs il ne le voudroit pas, quand même il pourroit en venir à bout; qu'en effet la jambe étoit plus éloignée que le genou, & qu'il se croyoit plus obligé de travailler à l'agrandissement de sa propre maison déja établie en France, qu'à celui de la famille des Ducs de Lorraine dont elle tiroit son origine; mais que l'un lui étoit nécessaire pour lui servir de fantôme, & que d'ailleurs il avoit besoin de ménager la Reine; que c'étoit pour cela qu'il travailloit à les mettre tous les deux dans ses intérêts; que du reste il étoit persuadé qu'il n'étoit pas possible de pervertir l'ordre de la succession à la Couronne, qu'en la faisant passer à un Prince assez puissant pour la conserver, & pour récompenser dignement un si grand service.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le Duc ne faisoit pas même part de ses desseins à ses freres. Mais Charles Duc de Mayenne étoit un homme sensé, & attaché à sa famille, qui préféroit une honnête élévation, dont il pouvoit se flatter tant que l'Etat subsisteroit, à tous les sceptres & à toutes les Couronnes, qu'il faudroit acheter aux risques de perdre sa maison. D'un autre côté, Loüis Cardinal de Guise étoit d'un caractére extrêmement haut, & assez capable d'embrasser les plus vastes desseins. Mais comme d'ailleurs il étoit jeune & fort adonné à ses plaisirs, le Duc appréhendoit qu'il ne fît part de ses projets à quelque maîtresse, & que par-là on ne découvrit le mystére. Ainsi ni l'un ni l'autre n'étoient du secret. Le Duc se contentoit seulement de les faire souvenir de leur naissance, & du danger où leur famille étoit exposée: il étoit persuadé, que ces seuls motifs étoient suffisans pour mettre en mouvement ces deux Princes, qui ne manquoient pas de sentimens d'honneur. A l'égard des Ducs d'Aumale & d'Elbœuf ses cousins-germains, outre qu'il en faisoit fort peu de cas, il ne doutoit pas qu'ils ne s'attachassent à sa fortune, quand ce n'auroit été qu'à cause des intérêts communs de leur maison. Il ne lui restoit donc plus qu'à gagner Philippe-Emmanuel Duc de Mercœur, frere de la Reine regnante, & Gouverneur de Bretagne. Il venoit d'acheter ce gouvernement du Duc de Montpensier, & de son petit-fils le Prince de Dombes: le Roi son beau-frere, qui n'avoit pas la force de s'opposer à ce mauvais exemple, avoit eu la complaisance de le lui accorder. Du reste c'étoit un homme caché, & naturellement attaché à son sens: il avoit ses intérêts particuliers; & comme sa femme, qui descendoit des Comtes de Penthiévre, avoit des prétentions sur ce duché, on ne croyoit pas qu'il fût fort attaché au parti du Roi.

Pour ce qui est des différens Ordres de l'Etat, le Duc, pour les mettre dans ses intérêts, coloroit tous ses desseins du spécieux prétexte de la Religion, & faisoit entendre sous main qu'elle étoit en danger sous le gouvernement d'un Prince qui n'écoûtoit que de mauvais conseils, & négligeoit d'en prendre la défense. Du reste il entretenoit des émissaires dans toutes les villes & les places du Royaume. C'étoient tous des gens ruinés, ou des scélerats, qui ne pouvoient espérer que d'une guerre civile,

le, ou une ressource à leur misére, ou l'impunité des crimes dont ils étoient chargés. Il se tenoit sur-tout à Paris des assemblées fréquentes du parti. C'étoit par-là que le Duc vouloit que commençât la révolte, persuadé que les autres villes suivroient infailliblement l'exemple de la capitale. Dans cette vûë il avoit à ses gages grand nombre de Prédicateurs, qu'il entretenoit aux dépens de l'argent qu'il recevoit de la Cour d'Espagne. Ces gens vendus à la ligue, au lieu de prêcher au peuple la parole de Dieu, ne travailloient qu'à le soulever, en jettant la défiance dans l'esprit de cette populace insensée & en la remplissant de terreurs paniques. Tantôt ils se contentoient de taxer obliquement le Prince d'une sécurité & d'une négligence inexcusables; quelquefois ils s'emportoient jusqu'à déchirer ouvertement sa conduite. En même tems ils donnoient les plus beaux éloges aux Princes Lorrains qu'ils appelloient les défenseurs de la Religion; & il n'y avoit point de fables grossiéres qu'ils n'imaginassent pour les rendre chers à la multitude.

HENRI III. 1585.

D'un autre côté, le parti ne manquoit pas d'auteurs, qui, soit qu'on les payât pour cela, soit qu'ils fussent infectés eux-mêmes de la contagion qui commençoit à se répandre, aidoient encore à allumer le feu de la révolte par les libelles séditieux qu'ils composoient, & qu'on répandoit ensuite avec beaucoup de licence. Le plus zélé de ces écrivains étoit un Louis d'Orleans Avocat au Parlement. Cet homme, qui parloit & écrivoit assez passablement, publia dans ce tems-là un long & ennuyeux discours, sous le nom d'un Catholique Anglois, qui en reconnoissance de l'asile qu'il avoit trouvé dans le Royaume, exhortoit les François à se précautionner contre les entreprises des hérétiques & contre la tyrannie; les avertissant qu'autrement ils se verroient exposés à la même persécution que souffroient les Catholiques en Angleterre. Ce libelle fut comme un tocsin général. Bientôt on n'entendit plus à Paris, & dans toute l'étenduë du Royaume, les chaires Chrétiennes retentir d'autre chose que des persécutions d'Angleterre. On étoit accablé d'invectives que faisoient les Prédicateurs à ce sujet; & ils ne manquoient pas de menacer leurs auditeurs qu'ils n'en devoient pas moins attendre des hérétiques. Cependant, comme cet écrit étoit fort dangereux, & très-propre à exciter les peuples à la sédition, plusieurs personnes se chargerent de le réfuter. Il parut entre autres une réponse anonyme composée par Denis Bouthillier, honnête-homme, & très-habile Avocat.

Cependant tout cela ne parut pas encore assez efficace aux partisans du Duc de Guise: ils imaginerent un autre moyen qui leur parut beaucoup plus propre à soulever le peuple. Pour lui inspirer une idée plus terrible des mauvais traitemens auxquels les Catholiques étoient exposés en Angleterre, ils crurent qu'il falloit lui en donner en quelque sorte le spectacle. Dans cette vûë ils firent graver des planches, où tout ce que l'on en racontoit, étoit représenté sous des figures effrayantes. On exposa ensuite ces estampes en public; & tandis que le simple peuple s'amusoit à considérer ces gravûres avec une espéce d'étonnement, il se trouvoit des gens apostés, qui, une baguette à la main, expliquoient toute la figure: après

Henri III. 1585.

quoi ils ajoûtoient à l'oreille d'un chacun que c'étoit-là ce qui arriveroit aux François, si le Roi de Navarre montoit sur le trône; ce qui se disoit même hautement dans la suite. La témérité de cette entreprise, qui ne tendoit à rien moins qu'à une révolte ouverte, lassa enfin la patience de Henri. Il donna ordre au Lieutenant civil d'empêcher, que doresnavant on n'exposât ces estampes en public. En même tems il chargea Claude Dorron Maître des Requêtes, qui étoit de sa maison, de faire la recherche de ces planches, & de les supprimer. On les trouva enfin à l'hôtel de Guise pendant l'absence du Duc, & elles furent portées au Roi. Mais ces précautions furent assez inutiles. Le parti, ne trouvant pas que ces estampes fissent encore assez d'impression sur les esprits, fit peindre sur bois le même sujet en grand, & donna en spectacle au public ces figures représentées avec les couleurs les plus vives. J'ai vû moi-même long-tems après ce tableau exposé dans le cimetiére de Saint Severin. Le mépris, où l'autorité Royale étoit tombée, autorisoit cette licence des factieux. L'Ambassadeur d'Angleterre eut beau se plaindre: ce ne fut qu'à force de crier qu'il engagea enfin le Roi à le faire ôter; & ce Prince eut encore bien de la peine à l'obtenir des Marguilliers séditieux de cette paroisse.

Tels furent les moyens dont le Duc de Guise & ses partisans se servirent pour préparer les peuples du Royaume à la guerre qu'ils méditoient. Ce fut cette année que leurs projets éclaterent; & on croit communément que les Ministres du Roi d'Espagne en précipiterent l'exécution à l'occasion du siége d'Anvers. Quelques-uns cependant apportent une autre raison assez vrai-semblable, qui put engager le Duc à se presser de se déclarer. Henri, qui, quoi que les ligueurs en pussent dire, haïssoit mortellement les Protestans, avoit cherché les moyens les plus sûrs, tant pour affoiblir leur parti dans le Royaume, que pour les détruire, sans être obligé d'en venir contre eux à la force ouverte. Ce Prince sage croyoit avoir réüssi dans ses recherches: c'étoit de profiter de la paix pour affermir son autorité; de réduire à se soûmettre à la justice rigoureuse des loix ces hommes, que la licence des armes avoit accoûtumés à ne garder aucune discipline; & de se rendre enfin insensiblement le maître de ce parti si redoutable. Pour en venir plus aisément à bout, il avoit une attention extrême à ne donner aucun emploi, aucun gouvernement, aucune charge de judicature, en un mot, à ne faire aucune de ces graces qui dépendent uniquement de la libéralité du Souverain, qu'à des gens d'une catholicité reconnuë; de n'en point accorder aux Réformés, & même de les priver de la joüissance des emplois, supposé qu'ils en possédassent quelques-uns de cette nature. Outre cela, comme les plus grands Seigneurs du parti Protestant, que leur âge retenoit dans les provinces, ne laissoient pas, pour soûtenir l'éclat de leur maison, d'envoyer leurs enfans à la Cour, il ne leur donnoit point comme aux autres de part dans sa confiance. Cependant les Ducs de Joyeuse & d'Epernon, qui étoient les seuls par le canal de qui on pût espérer d'obtenir les graces du Prince, avoient soin de leur faire entendre confidemment, que la Religion seule qu'ils professoient, étoit la cause de cette distinction; & comme à leur âge l'envie d'être bien venus

Sagesse du Roi dans ces circonstances.

au-

auprès du Monarque l'emportoit souvent sur l'attachement qu'ils pouvoient avoir pour la Religion dans laquelle ils avoient été nourris, plusieurs se faisoient Catholiques pour acquérir son amitié. En même tems, si dans les différentes villes du Royaume il se trouvoit quelques Magistrats attachés à la doctrine des Protestans, on leur suscitoit mille mauvaises affaires. Aussitôt le Roi en prenoit connoissance. Cependant il se présentoit des gens apostés, qui sous différens prétextes, ou parce que le peuple souffroit beaucoup de la multiplication des charges de judicature, demandoient qu'ils fussent mis à l'amende, ou même qu'on les privât de leurs emplois qu'ils n'avoient pas acquis, disoient-ils, d'une maniére légitime: dans ces sortes de contestations les Protestans ne manquoient jamais de perdre leur cause. HENRI III. 1585.

Cette conduite effraya le Duc de Guise. Il appréhenda que s'il laissoit plus long-tems le Roi en état d'exécuter un projet si salutaire, il ne perdît insensiblement son crédit auprès du peuple; que ce parti Protestant, qu'il avoit fait tant de fois si formidable, pour avoir un prétexte de renouveller la guerre dans le Royaume, ne s'affoiblît peu à peu, & ne se détruisît entiérement, sans qu'il fût besoin pour cela d'en venir aux armes, & sans qu'on lui en fût redevable. Ainsi il jugea qu'il étoit de son intérêt de prévenir les Princes avant que le peuple & le Clergé eussent eu le tems de s'appercevoir de l'avantage qu'ils retireroient de cette conduite pacifique, qu'il vouloit tenir avec les Protestans. En effet il sentoit parfaitement que pour peu qu'on leur donnât le tems d'y reflechir, ils comprendroient aussitôt qu'ils n'avoient plus besoin que, ni le Duc de Guise, ni les autres Princes de sa maison, prissent en main leur défense, & perdroient insensiblement cette confiance extrême qu'ils avoient dans leur protection.

Traité renouvellé entre le Duc de Guise & les Espagnols.

Dans cette crainte, dès le dernier de Décembre le Duc avoit renouvellé au château de Joinville le traité qu'il avoit déja fait avec le Roi d'Espagne. Jean-Baptiste Taxis Commandeur de l'Ordre de Saint Jaques, qui menoit toute cette intrigue, & qui étoit Commissaire des guerres, se trouva à cette entrevûë de la part de Philippe, avec le Commandeur de Malthe Jean Moreo: ceux qui s'y rendirent au nom des Princes Catholiques du Royaume, furent François de Roncherolles de Meneville, pour le Cardinal de Bourbon, qui y prit les titres de premier Prince du sang & d'héritier présomptif de la Couronne; le Duc de Guise, qui y comparut en personne, avec le Duc de Mayenne son frere, tant en son nom, que comme porteur de la procuration du Cardinal de Guise son frere, & de ses cousins les Ducs d'Aumale, & d'Elboeuf. Ce traité étoit précédé d'une protestation par laquelle ils déclaroient, qu'ils n'avoient formé cette union, que dans la vûë de conserver la Religion Catholique, que les hérétiques attaquoient sous main & ouvertement par toutes sortes de moyens; Religion, pour la défense de laquelle ils avoient plusieurs fois fait inutilement leurs remontrances très-humbles à sa Majesté; que leur but n'étoit que d'extirper l'hérésie, tant en France que dans les Païs-bas, & de s'opposer aux efforts de celui, qui au cas que le Roi mourût sans enfans, voudroit en qualité d'héritier légitime s'emparer de la Couronne, qui d'ailleurs de con-

HENRI III. 1585. cert avec ce Prince trop facile à écouter de mauvais conseils, & avec ceux dont il étoit obsedé, plus sensibles a leurs intérêts particuliers qu'à la gloire de Dieu & au bien public, s'étoit déja declaré le protecteur de l'erreur dans tout le Royaume.

Articles de ce traité. Après ce préambule, on convint des articles suivans: que le Cardinal de Bourbon seroit regardé comme le légitime & le plus prochain héritier de la Couronne de France; qu'en cette qualité, au cas que le Roi Henri vint à mourir sans laisser d'enfans mâles, tous les Princes de l'union seroient obligés de le reconnoître, à l'exclusion de tous autres Princes qui étoient alors hérétiques & relaps, en sorte que dans la suite aucun hérétique ou fauteur d'hérétiques, ne pût prétendre à la succession à la Couronne: qu'au cas que le Roi mourût sans enfans, pour rendre la présente union plus solide, le Cardinal de Bourbon qui prendroit aussitôt possession du trône, ratifieroit le traité de paix passé à Cambrai entre les deux Couronnes l'an 1559. & s'engageroit de nouveau par serment à l'observer: qu'on ne souffriroit dans le Royaume d'exercice, que de la seule Religion Catholique, Apostolique & Romaine; que toute autre en seroit bannie; & qu'on extermineroit sans distinction, tous ceux qui refuseroient de l'embrasser: que pour corriger les abus qui s'étoient introduits dans l'Eglise, & parvenir à la réformation que les Catholiques souhaitoient depuis long-tems, on feroit publier & recevoir en France les décrets & les ordonnances du Concile de Trente: que le Cardinal de Bourbon, tant en son nom, que pour tous les Rois ses successeurs, renonceroit à l'alliance du Grand-Seigneur, & s'obligeroit aussi-bien que S. M. C. à ne jamais signer aucun traité qui pût apporter quelque préjudice à la Chrétienté: qu'on défendroit tous les armemens qui pourroient ôter aux Espagnols la liberté de la navigation pour aller aux Indes: que pour fournir aux fraix de la guerre que les Princes Catholiques entreprendroient contre les Protestans, S. M. C. s'engageroit de leur payer par mois aussi long-tems qu'elle dureroit, la somme de cinquante mille écus d'or, à compter du jour que la guerre seroit déclarée: que ces Princes auroient soin de faire rendre à S. M C. les places dont les hérétiques ou les rebelles auroient pû s'emparer pendant le cours des derniéres guerres, entre autres les ville & citadelle de Cambrai, qui lui seroient remises avec tous leurs vivres & toutes leurs munitions, dans le meme état où elles étoient lorsque les ennemis s'en étoient rendus maîtres: qu'au cas que S. M. C. mît des troupes en campagne pour reprendre ces places, ces Princes seroient obligés de lui fournir des secours d'hommes & de vivres; d'empêcher les levées qu'on voudroit faire en France pour la défense des assiégés; enfin de l'aider de tout leur pouvoir à se remettre en possession des places, qui lui avoient été enlevées dans les Païs-bas par les hérétiques ou par les rebelles: qu'au cas que S. M. C. y rentrât avec le secours de ces Princes, elle accorderoit en leur faveur aux habitans Catholiques une amnistie générale pour tout le passé; & qu'elle engageroit l'Archevéque de Cambrai à en faire de même: que le Cardinal de Bourbon & son successeur aussitôt qu'ils seroient montés sur le trône, seroient obligés de rembourser S. M. C. des fraix qu'elle auroit faits pour

pour cette guerre; & qu'elle s'engageroit de son côté à rendre aux Princes suivant le compte qui en seroit arrêté, les sommes qu'ils auroient dépensées hors du tems pendant lequel ils auroient touché la pension à laquelle elle s'étoit obligée : que pour la défense du Royaume & des Païs-bas il y auroit une alliance éternelle & inviolable entre S. M. C. & ses successeurs, les Princes Catholiques & ceux qui leur succéderoient; que malgré les cinquante mille écus d'or qu'ils devoient toucher par mois, elle leur enverroit encore autant de troupes & d'argent qu'ils en auroient besoin, pour l'avancement de la Religion, & la conservation de leurs illustres familles: qu'outre les Princes déja mentionnés, tous les grands Officiers de la Couronne, les Seigneurs & Gentilshommes, les villes, chapitres, & Universités du Royaume, tous les Catholiques enfin avec qui ils étoient unis ou le pourroient être dans la suite, seroient censés compris dans ce traité: que si quelque Prince Catholique étranger souhaitoit d'entrer dans cette ligue, il y seroit admis du consentement des deux parties: que ni S. M. C. ni les Princes ligués ne pourroient traiter directement ou indirectement avec le Roi Très-Chrétien, ni avec quelque autre Prince que ce fût: qu'on ne feroit aucune entreprise au préjudice de cette union, que dans un cas de nécessité & du consentement des parties contractantes: enfin, que pour éviter les troubles que les hérétiques pourroient exciter s'ils étoient instruits de cette union, on tiendroit ce traité secret, & qu'on ne le rendroit public que d'un commun consentement. On ajoûta, que comme on étoit persuadé des bonnes intentions de Philippe-Emmanuel de Lorraine Duc de Mercœur, & de Loüis de Gonzague Duc de Nevers, qui étoient absens, on laisseroit en blanc la place de leurs signatures. On fit deux copies de ce traité; l'une devoit rester entre les mains du Roi d'Espagne, qui seroit obligé de le ratifier dans le mois de Mars suivant, conjointement avec les Ducs de Mercœur & de Nevers, & qui devoit en délivrer un acte signé de leur main & scellé de leur sceau. Le Cardinal de Bourbon & les autres Princes ligués devoient garder l'autre.

Telles furent les raisons qui engagerent les Chefs de la ligue à se déclarer avant le tems. Je vais rapporter à présent par où ils commencerent à se faire connoître. Le Roi se préparoit à donner audience aux députés des Etats-Généraux, à qui il avoit d'abord envoyé ordre de s'arrêter à Senlis, & qu'il avoit depuis fait venir secrettement à Paris, lorsque D. Bernard de Mendoza Ambassadeur d'Espagne à la Cour de France, s'y opposa, & fit un discours très-vif, par lequel il supplioit sa Majesté de ne pas écouter des gens qui étoient abandonnés de Dieu & des hommes, condamnés par le témoignage de leur propre conscience, proscrits depuis longtems par l'Inquisition d'Espagne, & qui par conséquent n'avoient plus de grace à espérer du Prince légitime auquel ils étoient soûmis, en un mot de ne pas accepter leurs propositions, puisqu'ils n'avoient aucun pouvoir d'en faire. Il ajoûta qu'il ne pouvoit pas au reste se persuader que les Flamans obtinssent jamais rien de sa Majesté; qu'au contraire il avoit trop bonne opinion de sa sagesse, pour croire qu'elle voulût prêter l'oreille à des propositions aussi injustes, charger sa conscience, & exposer sa gloire:

Discours du Ministre d'Espagne touchant l'Ambassade des Païs-bas.

Henri III. 1585. que c'étoit donc uniquement pour satisfaire au devoir de son emploi, qu'il la supplioit de faire attention qu'il ne s'agissoit pas seulement en cette occasion des intérêts de S. M. C. mais de ceux de toutes les tetes couronnées, & même de toute la Noblesse, puisqu'elle étoit sur-tout intéressée à ce que, non-seulement on n'accordât aucun asile à de semblables révoltés qui devoient être regardés comme des monstres; mais qu'on en tirât meme une vengeance marquée, afin de jetter la terreur dans le cœur de tous ceux qui ôseroient penser à suivre leur exemple: que sa Majesté devoit même voir avec indignation, que l'impunité eût rendu ces hommes, coupables de léze-Majesté divine & humaine, assez hardis & assez insolens, pour ôser paroître devant elle, comme si elle pouvoit entrer en parallele avec eux: qu'elle devoit donc les faire sortir de ses Etats, sans vouloir même les entendre: qu'elle se souvint de la maniére franche dont S. M. C. en avoit usé envers la France depuis vingt ans que le Royaume étoit déchiré par les guerres civiles; comme elle avoit fermé l'oreille à tous les complots secrets qu'on avoit formés contre cet Etat, & secouru toujours généreusement les Rois très-Chrétiens dans ces circonstances: qu'au reste s'il parloit de la sorte, ce n'étoit pas qu'il appréhendât que personne prît ces rebelles sous sa protection, bien loin de craindre rien de semblable de la part de sa Majesté: qu'en effet, s'il se trouvoit quelqu'un qui eût assez peu de conscience & d'honneur, pour songer à former un pareil projet, il sentiroit bientôt qu'au lieu de se disposer à attaquer, il lui faudroit penser à se défendre & qu'en ce cas il apprendroit enfin à ses dépens; qu'il n'étoit pas toujours tems de se repentir d'une entreprise téméraire, sur-tout quand on avoit à faire à un Prince aussi puissant & aussi heureux que son maître, qu'on n'avoit point encore jusqu'alors outragé impunément.

Reponse du Roi. Henri ne put supporter la fierté de ce Ministre, qui ne sembloit lui insulter par ce discours menaçant, que parce qu'il étoit soufflé par les Guises. Il lui répondit donc en peu de mots, mais d'une maniére sensée, & bien digne de la majesté d'un Roi, si l'effet eût répondu aux paroles. Il lui dit: qu'il ne regardoit point les Flamans comme des rebelles, mais comme des peuples opprimés qui imploroient son secours; & que par conséquent il avoit résolu de donner audience à leurs Ambassadeurs; qu'il n'ignoroit pas qu'ils avoient mis tout en usage pour fléchir S. M. C. & que s'ils n'avoient pas été écoutés, ils en étoient redevables à la malignité de certaines gens, qui aimoient beaucoup mieux voir la guerre que la paix dans les Païs-bas; qu'ainsi il ne pouvoit s'empêcher de prêter l'oreille aux justes plaintes d'une nation si voisine de ce Royaume, avec qui d'ailleurs elle avoit toujours eu tant de liaison, & de prendre part au danger dont elle étoit menacée: qu'il ne voyoit cependant pas que personne dût prendre pour un outrage, ce qui n'étoit qu'un simple effet de générosité: que la nation Françoise avoit toujours eu, préférablement à toutes les autres, la réputation de recevoir avec bonté ceux qui cherchoient à se soustraire aux coups d'une Puissance ennemie, ou qui languissoient sous le joug d'une injuste domination: qu'en un mot la France avoit toujours été l'asile des malheureux; & qu'il ne souffriroit pas que la nation pût se plaindre qu'on eût vû s'obscurcir sous son regne

regne le plus bel éclat dont ses prédécesseurs eussent enrichi la couronne qu'il portoit: qu'ainsi il étoit bien aise de lui apprendre, à lui & à tout le monde, qu'un Roi de France ne sçavoit ce que c'étoit que de trembler; & que ni menaces, ni dangers, n'étoient capables de l'empêcher d'user jusqu'au dernier soupir envers les Princes & les peuples affligés qui auroient recours à sa protection, de la même générosité qui avoit autrefois mérité tant de gloire à ses ayeux.

Mendoza, ayant été congédié avec cette réponse équivoque, en fit part aussitôt au Duc de Guise, qui étoit alors absent de la Cour, le pressant de se souvenir de sa parole, & de se disposer enfin à la tenir, en prenant courageusement en main la défense de la Religion de ses peres, qui étoit menacée d'une ruine prochaine en France & dans les Païs-bas, & que ses ancêtres avoient soûtenuë avec tant de gloire. Pour l'y engager plus vivement, il lui représentoit, que les levées qu'on devoit faire en Suisse, étoient prêtes à se mettre en marche: que l'argent destiné pour le payement des troupes Allemandes qu'il avoit tant souhaitées, étoit déja tout compté: que de sa résolution dépendoit le succès du siége d'Anvers, qui alloit décider du sort des Païs-bas: que s'il étoit heureux, il entraîneroit avec lui la réduction du reste de la Flandre; que si au contraire les Espagnols avoient le malheur d'échoüer devant cette place, ce revers alloit porter le dernier coup à la Religion & à l'autorité de S. M. C. dans ces provinces: qu'enfin ses intérêts propres & ceux du bien public, devoient le réveiller de cet assoupissement où il étoit: qu'il y avoit déja long-tems que les Ducs de Joyeuse & d'Epernon ne faisoient point mystére à la Cour du mépris insultant qu'ils avoient pour lui: qu'on avoit jusqu'alors attribué à sa prudence d'avoir si bien sçû dissimuler son ressentiment; mais qu'il ne pouvoit tarder plus long-tems à en tirer vengeance, sans s'exposer manifestement à être par-tout taxé de lâcheté.

Le Duc de Guise prend les armes à la sollicitation des Espagnols.

Ce dernier coup acheva de déterminer le Duc de Guise, qui n'étoit déja que trop porté à se déclarer. Il conçut que si le Roi se disposoit une fois sérieusement à porter la guerre en Flandre, il lui seroit difficile de rallier autour de lui tant de Noblesse & d'Officiers, qu'il avoit mis dans ses intérêts. Occupés alors à combattre les ennemis de l'Etat, il sentit qu'il auroit de la peine à les replonger dans les troubles domestiques. Il comprit en même tems que tandis que tant d'autres Seigneurs auroient la gloire de se voir mis à la tête de cette expédition, il ne lui resteroit que la honte de languir chez lui en simple particulier, dans le repos & l'obscurité. Ces réflexions ne pouvoient manquer de le résoudre. Sur le champ il envoya ordre à Loüis Phiffer Colonel d'un régiment Suisse, qui étoit alors l'Officier le plus fameux des cinq Cantons, & que le Duc avoit mis depuis long-tems dans son parti à force d'argent, de lui amener incessamment les levées qu'il lui avoit promises. En même tems il écrivit à Christophle de Bassompierre, & à Othon Plot Officier Saxon, de marcher vers la frontiére à la tête des Reîtres qu'ils étoient chargés de lever. Le Capitaine de S. Paul, moins connu par sa naissance, que par les exploits qui l'a-

Henri III. 1585.

l'avoient distingué dans les derniéres guerres, homme du reste d'un génie au-dessus de sa condition, fut destiné à commander les troupes Françoises. Pour ce qui est de la Noblesse de Champagne & de Bourgogne, qui au bruit de ces mouvemens se rendoit en foule auprès du Duc, sans sçavoir encore à quel usage il devoit l'employer, il se chargea de se mettre lui-même à sa tête, avec le Duc de Mayenne son frere & le Duc d'Elboeuf. En même tems le Cardinal de Bourbon se retira de concert au magnifique château de Gaillon, qui n'est pas éloigné de Roüen. Ce fut-là qu'il reçut les députés de la Noblesse de Picardie, qui étoit entrée dans la ligue neuf ans auparavant, & qui l'invitoit à passer dans cette province. Le Cardinal suivit ces députés, & ils le conduisirent à grandes journées à Perone.

Le Roi donne audience aux Ambassadeurs des Etats-Généraux.

Cependant le Roi donna audience le 12. de Février aux Ambassadeurs des Etats-Généraux. Leur harangue contenoit en substance, qu'ils étoient envoyés par les provinces de Flandre avec les instructions & les pouvoirs les plus amples, pour supplier sa Majesté de vouloir bien les prendre sous sa protection, comme ses sujets & ses amis; l'assûrant qu'elle les trouveroit disposés à accepter toutes les propositions justes & raisonnables qu'elle voudroit leur faire entendre.

Henri répondit à ces députés avec un air de bonté, qu'ils étoient les bien venus: qu'il étoit obligé à la nation, non-seulement de l'avoir choisi pour lui faire un honneur dont il ressentoit tout le prix, & que les Rois ses prédécesseurs auroient envié; mais encore d'avoir jugé si équitablement des dispositions favorables où il étoit à son égard: qu'il avoit été très-sensible à l'honneur que les Provinces-Unies avoient fait au Prince son frere; mais que les offres glorieuses qu'elles lui faisoient à lui-même, achevoient de combler sa reconnoissance: que de son côté il avoit toujours eu pour elles beaucoup d'estime, & qu'il avoit marqué en plusieurs occasions, le cas que l'on devoit faire de leur puissance & de la sagesse qui regnoit dans leur gouvernement: que pour le présent, il souhaitoit que la bonne volonté qu'elles faisoient paroître pour lui, fût suivie d'un succès tel qu'elles pouvoient le desirer: qu'à l'égard de la proposition qu'on lui faisoit de leur donner du secours, & de les prendre sous sa protection à certaines conditions, il la croyoit assez de conséquence pour mériter une mûre délibération: qu'ainsi il souhaitoit qu'ils lui donnassent leurs prétentions par écrit, afin qu'il pût en délibérer avec son Conseil, & prendre, après une mûre réflexion, le parti qu'il jugeroit le plus convenable aux uns & aux autres. Le Roi étoit alors assisté de la Reine mere, du Chancelier Hurault de Chiverny, de Pompone de Belliévre, de Pierre Brulart, de Claude Pinart Sécrétaire d'Etat, & des principaux Conseillers d'Etat qu'on avoit invités à se trouver à cette entrevûë. La Reine mere donna ensuite une audience particuliére aux Ambassadeurs. Cette Princesse n'ignoroit pas les desseins du Duc de Guise; mais cela n'empêcha pas qu'elle ne reçût fort bien en apparence les députés Flamans. Elle leur fit espérer qu'ils seroient satisfaits; & on les congédia ainsi jusqu'à ce que sa Majesté eût pris des résolutions plus particuliéres.

Aussi-

Aussitôt que le Prince de Parme apprit que le Roi avoit donné audience aux Ambassadeurs des Etats-Généraux, il commença à craindre pour le succès du siége qu'il avoit entrepris. Ainsi, comme il jugeoit que de-là dépendoit toute la suite des progrès qu'il s'étoit promis en Flandre, il envoyoit couriers sur couriers à Mendoza, pour le presser d'engager le Duc de Guise à se déclarer incessamment. En effet ce Prince croyoit qu'il lui seroit impossible de réüssir dans son entreprise, si la France ou l'Angleterre envoyoit à propos du secours aux Etats, qui par eux-mêmes n'étoient pas capables de lui faire tête. Aussi, tandis que d'un côté il travailloit à allumer la guerre dans le Royaume par le ministére de Mendoza, il députoit en même tems à la Reine Elisabeth Ascanio Zuffarini Lucquois, avec ordre d'employer les promesses, les priéres, & les menaces, pour détourner cette Princesse de prendre les Flamans sous sa protection. Mais parce que ce député étoit dévoüé au Pape, & qu'on le soupçonnoit d'avoir trempé dans l'assassinat commis en la personne du Prince d'Orange, il ne put jamais obtenir audience de la Reine.

HENRI III. 1585.

Edit qui défend de faire des levées dans le Royaume.

Cependant on recevoit de toutes parts à la Cour des nouvelles des entreprises du Duc de Guise, des levées qui se faisoient sans ordre du Roi, & des assemblées que la Noblesse tenoit dans toutes les provinces du Royaume. Mais Henri, qui ne sçut jamais s'opposer que mollement aux progrès de cette faction trop puissante, n'apporta au mal dans cette occasion que de foibles remedes, incapables de le guérir. Ainsi pour arrêter du moins ce premier desordre, il commença par faire publier un Edit le 29. de Mars, par lequel, après avoir marqué, que pour assûrer le repos & la tranquillité de ses sujets, & pour parvenir au soulagement du peuple, il diminuoit cette année deux cens cinquante mille écus sur les impôts qui se levoient ordinairement; il défendoit de faire aucunes levées dans le Royaume, de cavaliers ou de gens de pied, sans son ordre exprès: enjoignant à ceux qui procédoient à ces sortes d'enrollemens, de licentier incessamment leurs troupes; & en cas de desobéïssance de leur part, ordonnant aux Gouverneurs des lieux où ils se trouveroient, de les arrêter & de leur faire leur procès, même d'assembler les habitans de la campagne au son du tocsin, s'il étoit nécessaire, & de les attaquer à main armée.

Le Roi leve des troupes en Suisse & en Allemagne.

Ensuite le Roi manda à Henri de Clausse Sieur de Fleury, son Ambassadeur en Suisse, de faire des levées dans les Cantons. Il chargea en même tems Gaspard de Schomberg Comte de Nanteüil, d'aller lui lever quelques compagnies de Reîtres en Allemagne. Le Sieur de Fleury s'acquitta heureusement de ses ordres. Pour ce qui est de Schomberg, il s'étoit d'abord rendu à Sedan, où il fut fort bien reçu du Duc de Boüillon. De-là continuant sa route, il passoit en poste par la Lorraine, ne s'attendant à rien moins qu'à la supercherie qu'on lui préparoit, lorsqu'il fut arrêté à Brie par le jeune de Lenoncourt & quelques autres, que le Duc de Lorraine par le conseil de Bassompierre, avoit chargé de s'en assûrer. Ensuite il fut conduit à Verdun, où on le retint pour donner le tems au Duc de Guise d'obliger le Roi, qui se voyoit sans défense, à en passer avec lui par les conditions les plus déraisonnables & les plus honteuses. Ce retar-

HENRI III. 1585.

dement fit d'autant plus de peine à ce Seigneur, qu'il étoit parfaitement honnête-homme, qu'il avoit toujours eu fort à cœur la gloire de la France, & que comme, l'intérêt de l'Etat à part, il étoit d'ailleurs fort lié avec les Princes Lorrains & Baſſompierre, il appréhendoit qu'on ne prît ce prétexte pour le ſoupçonner d'avoir lui-même donné lieu à ſa détention.

Le Duc de Lorraine entre dans la ligue.

Pendant ce tems-là tout étoit en armes dans la Lorraine, où le Duc travailloit à ſe rendre maître au nom de la ligue, des trois evêchés qui depuis la guerre d'Allemagne appartenoient à la France. Il s'étoit même engagé de les remettre au Duc de Lorraine, chef de ſa maiſon, afin d'engager par-là ce Prince, qui pendant tout le tems de nos troubles domeſtiques ne s'étoit déclaré pour aucun parti, à l'appuyer dans la guerre qu'il avoit réſolu de faire aux Proteſtans. Sa premiére entrepriſe fut ſur Verdun, où le Sieur de Ludieu tenoit garniſon pour le Roi. Aſſez proche de cette place, il y avoit le château d'Oimbé qui étoit de ſes dépendances, & dont la ſituation étoit avantageuſe. De Saint-Paul le ſurprit par ordre du Duc de Guiſe: il fut repris auſſitôt après par le Capitaine Gargas que de Ludieu y envoya; mais il ſe laiſſa corrompre lui-même par Guitaud & par Sainctignon Bailli de Verdun, & remit le château aux Princes Lorrains.

Entrepriſe du Duc de Guiſe ſur Verdun.

De Ludieu ſe trouva fort reſſerré par cette perte. Cependant il prit toutes les meſures que les circonſtances pouvoient lui permettre: il fit la revûë des troupes de la garniſon, dont il exigea de nouveau le ferment de fidélité. Sur-tout il établit des gardes réglées à toutes les portes de la ville, & recommanda expreſſément de n'y point laiſſer entrer Guitaud qui lui étoit ſuſpect, & qu'il regardoit comme un homme capable de toutes ſortes d'intrigues & de mauvaiſes manœuvres. Cependant le 18. d'Avril le Duc de Lorraine fit paſſer les troupes de la ligue à la vûë de la place, qui les ſalua de quelques volées de canon; & deux jours après, le Dimanche même de Pâques, tandis que de Ludieu dînoit, on vint lui apprendre que Guitaud étoit dans Verdun avec quelques-uns de ſon parti.

A cette nouvelle ce Commandant monta auſſitôt à cheval, & accourut au bruit à la tête de quelques ſoldats. Guitaud de ſon côté, qui malgré les ſignaux qu'il avoit faits, ne voyoit point remuer ceux des bourgeois avec qui il étoit d'intelligence, eut peur à l'approche de de Ludieu, & ſe jetta dans une maiſon voiſine. Mais bientôt le bruit s'étant répandu par le moyen des conjurés, que le Gouverneur faiſoit entrer les Proteſtans dans la ville pour la piller & exterminer les habitans, ils coururent tous aux armes, tirerent Guitaud de ſa retraite, & le mirent à leur tête; tandis que les Chanoines de la cathédrale, & Sainctignon Bailli de la ville, avoient ſoin de publier dans toutes les ruës, qu'il s'agiſſoit de la défenſe de la Religion: car dans ce tems-là c'étoit le tocſin dont on ſe ſervoit pour ſoûlever les peuples. Au milieu de cette ſédition, de Ludieu qui ne ſe ſentoit pas le plus fort, prit le parti de ſe réfugier dans ſa propre maiſon, avec les ſoldats dont il étoit ſuivi: il y fut aſſiégé par cette populace en fureur. Il reſta ainſi inveſti juſqu'au lendemain que le Duc de Guiſe arriva, & qui eut ſoin de le faire ſortir de la ville ſans qu'il reçût aucun mauvais

Priſe de Verdun.

vais traitement. Guitaud fut mis à sa place; ce qui piqua extrêmement le Capitaine de Saint-Paul qui ne perdit pas sans peine l'espérance d'un si riche gouvernement, dont il possédoit déja une partie. De-là de Ludieu se rendit à la Cour, où il fut très-bien reçu de Henri, qui donna de grands éloges à sa fidélité. Du reste, selon la politique du tems ce Prince dissimula le ressentiment qu'il devoit avoir d'un attentat aussi contraire à son autorité. HENRI III. 1585.

La ligue n'eut pas plus de peine à se saisir de Toul, & l'expédition se fit avec moins de bruit. On persuada aux bourgeois qu'il s'agissoit de la défense de la Religion; & ils rendirent de même leur place. Cependant, comme les troupes de la ligue arrivoient de toutes parts, le Duc de Boüillon qui appréhendoit pour Jametz, y fit entrer Robert du Thin, Baron de Schelandre, avec deux enseignes de gens de pied. Enfin trois mille hommes d'Infanterie & autant de Reîtres vinrent joindre le Duc de Guise à Rouvroi le vingt-quatre de Mai; en sorte qu'il commença à se voir à la tête de douze mille hommes. Et de Toul.

C'en étoit assez pour faire trembler Mets, qui restoit encore à prendre. D'ailleurs le Duc de Guise avoit pratiqué quelques Officiers de la garnison, qu'il avoit mis dans ses intérêts. Aussi Jean Louis de Nogaret Duc d'Epernon, qui n'avoit pas moins de haine pour le Duc, qu'il en étoit haï luimême, ne négligea point le péril où cette ville étoit exposée. Il y envoya aussitôt les Sieurs de Montpezat de Tagent, & Jaques d'Escaravagues, avec ordre de faire sortir de la place tous ceux des habitans & de la garnison, dont on croyoit avoir lieu de se défier. Ce fut la seule précaution que ce Seigneur crut devoir prendre dans ces circonstances, persuadé que les remedes violens n'étoient pas alors de saison. Cependant comme il n'étoit pas sûr que ceux qu'il avoit envoyés, arrivassent sans accident, il donna ordre en même tems à Onufre d'Espagne Sieur de Ramefort, & à Monmas, de prendre un chemin différent, & de se rendre aussi à Mets. Ceuxci, ayant pris à Jametz environ soixante & dix hommes, tous gens choisis, sortirent sur la fin de Mai pour exécuter leur commission. Mais comme ils ne suivoient que des routes inconnuës, ils eurent le malheur de donner dans un gros des troupes de la ligue, qui les taillerent en piéces. Le Sieur de Tagent fut plus heureux: son arrivée à Mets ayant rendu inutiles les desseins que les factieux avoient sur cette ville, le Duc de Guise fit passer ses troupes en Champagne, & marqua pour le lieu de leur rendezvous, Châlons dont il vouloit faire sa place d'armes. Son dessein, en s'approchant si près de la capitale, étoit de se rendre redoutable au Roi & à la Reine mere, avec les forces dont il se sentoit appuyé, & de les obliger par-là à rechercher un accommodement avec lui. En effet on vit paroître bientôt après un Edit qui révoquoit tous ceux qu'on avoit accordés jusqu'alors aux Protestans, & en même tems on leur déclara la guerre de même qu'au Roi de Navarre, comme je le rapporterai dans la suite.

Le Duc d'Epernon de son côté n'étoit pas tranquille: persuadé que la Religion n'étoit qu'un prétexte dont le Duc de Guise & ceux de son parti se servoient pour colorer leur révolte, & que cette guerre qu'ils avoient com-

Henri III. 1585.

commencée, ne pouvoit qu'être fatale au Roi & au Royaume, il crut qu'il ne pouvoit prendre contre eux trop de mesures. Ainsi, dès que l'occasion le lui permit, il partit pour Mets, & s'y rendit sur la fin de l'année. Il avoit mis pour son Lieutenant dans cette ville, de Lupiac Sieur de Moncassin, qui étoit son parent. Mais il le soupçonna d'entretenir des intelligences secrettes avec le Duc de Guise: il lui ôta cette place, qu'il donna à Roger de Comminges Sieur de Sobole; & assigna aux Protestans Courcelles pour le lieu de leurs assemblées.

Manifeste du Cardinal de Bourbon.

Cependant le Cardinal de Bourbon publia à Perone le premier jour d'Avril suivant (1), un manifeste par lequel il disoit, que depuis vingt-quatre ans on n'avoit point encore pris de justes mesures pour arrêter le cours de l'hérésie, dont le Royaume étoit infecté: que cependant par un effet de la Providence, on avoit vû tous les Princes qui avoient gouverné la France depuis ce tems-là, mourir sans laisser d'enfans mâles: que le Roi regnant n'avoit point encore lui-même donné à l'Etat d'héritier légitime de la Couronne: que ceux qui y prétendoient, avoient abandonné la Religion Catholique, & s'en étoient par-là rendus indignes: que cependant ils ne cessoient d'intriguer dans le Royaume, & même auprès des Princes étrangers faisant profession de la doctrine Protestante, pour s'assûrer la possession du trône auquel ils aspiroient, & sur lequel ils ne seroient pas plûtôt montés, qu'à l'exemple de la Reine d'Angleterre, ils aboliroient la Religion Catholique en France: qu'on avoit d'autant plus lieu de l'appréhender, qu'on voyoit s'introduire auprès de la personne du Roi des hommes nouveaux, favorables à ce parti, dont toutes les vûës tendoient à éloigner de la confiance de sa Majesté non seulement les Princes & Seigneurs du Royaume, mais tous ses autres sujets, & à dépoüiller de leurs emplois ceux à qui leurs charges donnoient quelque autorité à la Cour: qu'on avoit tenu la même conduite à l'égard des Gouverneurs de provinces, qu'on avoit obligés par un exemple dangereux & jusqu'alors inoüi, de vendre à prix d'argent la démission de leurs gouvernemens qu'ils avoient mérités par leurs services des Rois prédécesseurs de sa Majesté: que c'étoient ces nouveaux favoris qui épuisoient tous les jours les finances, par la nouvelle méthode qu'ils avoient inventée de faire passer dans les coffres du Roi tous les revenus du Royaume, afin d'en ôter la connoissance à ceux qui en étoient chargés: que par-là, quoiqu'on chargeât tous les jours le peuple de nouveaux impôts, le Roi n'avoit cependant jamais d'argent, & ne se trouvoit pas plus en état d'acquitter ses dettes, ni de payer les pensions & les gages de ses Officiers: que dans les derniers Etats de Blois on avoit esperé de voir soulager dans la suite le peuple opprimé, & rétablir la Religion Catholique dans tout son lustre, par l'abolition de tout autre culte dans le Royaume: qu'on avoit eu tout lieu de l'attendre d'un Prince pieux & ennemi mortel de l'hérésie; mais que les Ministres corrompus dont il étoit obsédé, avoient encore empêché l'exécution d'un si loüable dessein; que c'é-

(1) Le dernier jour de Mars, selon la correction de Mrs. *Dupuy*.

c'étoient eux qui avoient été les auteurs de ce nouvel Edit, qui rendoit aux Proteſtans la liberté qu'ils avoient auparavant de s'aſſembler; & que quoiqu'on eût ôſé publier qu'on ne le leur accordoit que pour le bien de la paix, ſans laquelle il n'étoit pas poſſible de travailler efficacement au ſoulagement du peuple, on n'avoit cependant pas pour cela diminué les impôts; qu'au contraire, depuis ce tems-là on exigeoit encore du Clergé de plus fortes contributions, & que le peuple de la campagne ſe voyoit réduit par les taxes à la derniére miſére: qu'en conſéquence, lui, en qualité de premier Prince du ſang & de Cardinal de la ſainte Egliſe Romaine, titres qui l'obligeoient plus que tout autre de veiller au bien de la Religion & de l'Etat, de concert avec les autres Princes du ſang, Cardinaux & autres Princes, Pairs, Prélats, Seigneurs, Gouverneurs, Gentilshommes, villes & Univerſités, qui tous réünis formoient la plus ſaine & la plus grande partie du Royaume, s'étoient engagés ſolemnellement par ferment de travailler à rétablir la Religion Catholique dans le Royaume, à en extirper l'héréſie juſqu'à la racine, à rendre à la Nobleſſe ſon premier luſtre, à décharger le peuple des impôts établis depuis la mort de Charles IX. & à faire revivre l'ancienne ſplendeur des Cours ſouveraines, dont elles avoient été dépoüillées par les intrigues des favoris: que c'étoit pour cela qu'ils avoient pris les armes, & qu'ils s'étoient réſolus de ne les quitter qu'après l'entiére exécution d'un ſi juſte deſſein: qu'enfin ils eſpéroient que quelque choſe qui en pût arriver, comme ils n'avoient en vûë que le bien de la Religion & de l'Etat, ſa Majeſté ne le trouveroit pas mauvais. HENRI III. 1585.

On jettoit auſſi dans ce mémoire un mot en paſſant, au ſujet du ſucceſſeur à la Couronne, qu'il auroit été à ſouhaiter, diſoit-on, que le Roi nommât dès à préſent. Mais pour ne pas donner lieu de croire que l'ambition eût plus de part à cette priſe d'armes, que le loüable deſir d'aſſûrer le bien de la Religion & le repos auſſi-bien que la gloire de l'Etat, on n'inſiſtoit point ſur cet article. Le Cardinal y faiſoit auſſi adroitement en peu de mots l'éloge de la Reine mere, & il diſoit que c'étoit aux travaux de cette Princeſſe qu'il avoit partagés lui-même, qu'on étoit redevable de la conſervation de la Religion & du ſalut de la France. Tel étoit l'écrit qui fut préſenté au Roi au nom de la ſainte union; car c'eſt le titre que prit alors cette cabale. Il n'étoit ſigné que du Cardinal de Bourbon: mais la fineſſe étoit groſſiére, & il n'y avoit perſonne qui ne ſçût fort bien que c'étoient les Guiſes qui faiſoient joüer toute cette intrigue.

Les ligueurs en avoient fait paroître un autre, qui étoit ſans ſouſcription, & qu'ils n'avoient point adreſſé au Roi. Ils y attaquoient nommément les Ducs de Joyeuſe & d'Epernon, contre leſquels ils ſe déchaînoient avec le dernier emportement, juſqu'à les traiter de fauteurs d'hérétiques, de ſangſuës publiques, & d'ennemis déclarés de la Nobleſſe & des Parlemens du Royaume. Mais ils firent enſuite réflexion que Henri, dont ils eſpéroient faire tout ce qu'ils voudroient par le moyen de la Reine mere, quoiqu'on attentât contre lui, pourroit être plus ſenſible au mépris qu'on ſembleroit avoir pour ſes favoris, qu'aux plus ſanglans outrages qui ne s'adreſſeroient qu'à lui-même; & c'eſt ce qui les engagea à changer de ſtile.

HENRI III. 1585.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce Prince leur sçut gré de ne les avoir pas nommés dans ce dernier libelle; parce que comme il avoit résolu d'y répondre, il appréhendoit que s'il vouloit se mettre en devoir de les justifier, ce qu'il auroit été obligé de faire si on les eût attaqués nommément, ses ennemis n'en prissent occasion de le décrier encore davantage dans l'esprit du peuple.

Mollesse de la Cour en cette occasion.

Ce Prince, pour réfuter cet écrit, publia donc dans le même mois une espéce de déclaration, composée à la vérité avec beaucoup d'art & d'habileté (1), mais où il joüoit d'ailleurs un rôle tout à fait indigne de la majesté Royale; car au lieu d'y commander en maître, il s'abaissoit jusqu'à se regarder comme un coupable, obligé de justifier sa conduite devant ses accusateurs. Il est vrai qu'il répondoit fort bien au sujet des articles qui regardoient la Religion, & à ce qui avoit été arrêté aux Etats de Blois, faisant voir qu'il étoit aisé de rendre à tous les Ordres de l'Etat leur ancien lustre, par la seule surppression des offices nouvellement créés. Mais ce n'étoit plus la même chose, lorsqu'il entreprenoit de se justifier au sujet de ses dépenses énormes, de la distribution qu'il faisoit des emplois, & de l'application de ses graces, auxquelles il n'y avoit qu'un petit nombre de gens qui pussent aspirer. Là, comme s'il fût demeuré court, il n'avoit pour toute réponse que des exclamations vagues, appellant Dieu & les hommes à témoins, si l'ambition démesurée & le mécontentement personnel de quelques particuliers insatiables étoit un sujet raisonnable pour troubler le repos d'un des plus florissans Royaumes. Enfin il alloit jusqu'à faire le personnage de suppliant; conjurant ceux qui étoient à la tête des factieux de mettre les armes bas, & les assûrant qu'ils trouveroient dans sa sagesse & dans sa bonté tous les avantages qu'ils espéroient en vain de se procurer par la guerre.

Ecrits contre les Ducs de Guise.

D'autres répondirent au libelle des ligueurs avec bien plus de force & de fiel, par un écrit qui parut alors, dans lequel avec un stile fleuri mais très-vif, on découvroit fort au long les funestes effets de l'ambition des Guises, les attentats des Princes de cette maison, les projets pernicieux à l'Etat qu'ils méditoient depuis long-tems, leurs complots pour s'approcher du trône, leurs traités secrets avec les Espagnols, leur masque de Religion dont ils faisoient le spécieux prétexte de leur révolte, afin de soulever plus aisément le peuple, & de détrôner la famille Royale. On vit paroître en même tems plusieurs autres écrits, par lesquels on avertissoit le Roi de se souvenir des dépositions de Salcede, & de se laisser enfin convaincre, non plus par des paroles, mais par des faits, des projets ambitieux que les Guises formoient contre la Couronne.

Pour achever de lui ouvrir les yeux, arriva sur ces entrefaites la nouvelle de l'entreprise des ligueurs sur la ville de Marseille. Mais avant que de rapporter le fait, je crois qu'il est à propos de reprendre les choses d'un peu plus loin.

Entreprise des

Louis de Gonzague Duc de Nevers avoit embrassé le parti de la ligue. C'étoient le Cardinal de Bourbon & le Duc de Guise qui l'avoient engagé à

(1) Ensorte que sans nommer les Guises, il détruisoit parfaitement toutes leurs calomnies; mais ou il &c. *MS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe.*

à faire cette démarche. De son côté il étoit bien aise de laisser croire qu'il y étoit entré par des vûës de Religion. Mais le public n'en croyoit rien; & le Roi lui-même disoit ordinairement qu'il n'avoit pris ce parti, que pour obtenir quelque gouvernement. C'étoit en effet ce qu'il avoit souhaité le plus, & ce qu'il n'avoit pû encore obtenir depuis qu'il s'étoit démis du gouvernement du Piémont, après qu'on eut rendu au Duc de Savoye Pignerol & Savillan. Or, dans les circonstances dont je parle, il avoit jetté les yeux sur la Provence, où il est aisé de se faire obeïr dès qu'on est maître de Marseille. Ainsi, tandis que le Duc de Guise avec ses freres & ses cousins, étoit occupé à assembler son armée en Champagne & en Bourgogne, lui de son côté s'étoit avancé jusqu'à Avignon, afin d'être plus à portée de prêter la main aux factieux. Cependant il avoit fait courir le bruit, & avoit même assûré le Roi que sa santé l'obligeoit d'aller aux bains de Lucques, & que de-là il se rendroit à Rome pour terminer quelques affaires entre lui & Guillaume Duc de Mantouë son frere, avec qui il étoit broüillé, & qu'ils avoient remises à l'arbitrage de quelques Cardinaux que le Pape avoit nommés pour connoître de leur différend. Dans ce dessein il avoit demandé au Grand-Duc de Toscane quelques galéres pour passer en Italie. Ce Prince lui en avoit envoyé douze bien armées, parce qu'alors la Méditerranée étoit infestée par les corsaires Turcs; ces galéres avoient abordé quelque tems auparavant au port de Marseille.

HENRI III. 1585.

Ligueurs sur Marseille.

Dariez second Consul de la ville, & le Capitaine Claude Boniface, frere d'un autre Boniface Général des finances, & fort riche, étoient à la tête de cette conjuration. Ces deux séditieux, sous prétexte de vouloir rendre à cet Officier du Roi un paquet qui lui étoit adressé par Henri bâtard d'Angoulême, grand Prieur de France, & Gouverneur de Provence, se rendent chez lui la nuit du neuf d'Avril, & frappent à la porte. Aussitôt Boniface vient ouvrir, éclairé par sa femme qui lui portoit un flambeau; reçoit le paquet que Dariez lui présenta, après l'avoir même baisé par respect, pour faire donner plus aisément l'autre dans le piége; & dans l'instant qu'il se disposoit à l'ouvrir, il est poignardé par deux assassins que le Consul avoit amenés avec lui. Après ce coup, le peuple en fureur se crut tout permis. Il courut aux armes, força les maisons de ceux qu'il appelloit les hérétiques, s'en saisit, & les enferma dans la tour de Saint-Jean, jusqu'au lendemain que ces mutins en tirerent quatre de ces malheureux, qu'ils promenerent garottés par la ville, & qu'ils massacrerent ensuite inhumainement à la vûë des autres prisonniers; après quoi ils jetterent leurs corps par-dessus les murailles de la place. Aussitôt la crainte succédant à la fureur, & Boniface sur-tout se croyant perdu, après le fratricide qu'il avoit commis, ils s'emparerent du fort de Notre-Dame de la Garde, qui commande le port: ensuite ils écrivirent à Hubert de la Garde Sieur de Vins, qui étoit à la tête des ligueurs de cette province, de leur amener incessamment des troupes, & de venir achever ce qu'ils avoient commencé si heureusement. Ceux qui signerent ces lettres, furent Nicolas Roque, & Louis Dariez, Consuls de Marseille, Bourgoigne, Antoine Cornille, Charles de Casaux, Boniface, Teron, & Lauze, Capitaines de la ville. De

HENRI III. 1585. De Vins (1) étoit fils d'Honorat de la Garde, qui étant chargé des affaires du Comte de Carces, avoit épousé la sœur de ce Seigneur, qui n'étoit ni jeune ni belle. Le Comte, en considération de cette alliance, lui obtint de la Reine mere la charge de Président au Parlement d'Aix. De ce mariage sortit de Vins. Comme il étoit naturellement fier (2), & fort vain, il passa ses premiéres années à la Cour, & servit au siége de la Rochelle, où il exposa sa vie pour conserver celle de Henri qui y commandoit, comme je l'ai rapporté ailleurs. Mais dans la suite ayant perdu les bonnes graces de ce Prince; piqué de ce qu'on ne récompensoit pas ses services, il (3) se retira dans sa patrie, & rassembla les restes de la faction des Carcistes, qui avoit si long-tems désolé la Provence. Il pensa ensuite à se marier; & comme son pere avoit sçû se donner une femme (4) par son adresse & ses caresses, il résolut d'en prendre une à force ouverte. Ainsi il enleva Marguérite sœur de François-Louis Dagout Comte de Sault, qu'il épousa. Du reste il étoit toujours les armes à la main, toujours courant la province, & répandant la terreur dans tout le païs (5).

Mais les lettres des séditieux n'arriverent pas assez tôt, ou de Vins tarda trop à leur amener du secours. Il y avoit alors à Marseille un ancien bourgeois nommé Bouquier, que son âge & son crédit rendoient respectable. C'étoit lui qu'on consultoit lorsqu'il falloit créer de nouveaux Magistrats; & il sembloit être le maître de faire du peuple tout ce qu'il vouloit. Au reste, comme il y avoit dans cette ville, qui n'est guères composée que des habitans des isles voisines, & d'étrangers qui s'y étoient établis, plusieurs partis fort animés les uns contre les autres, le grand crédit de Bouquier lui avoit fait beaucoup d'ennemis. Ceux-ci, appréhendant qu'il ne profitât de ce mouvement pour se venger, s'étoient réfugiés dans l'abbaye de Saint Victor, où ils se disposoient à se mettre en défense, lorsque ce brave homme, qui craignoit pour la ville, leur envoya quelques personnes de confiance, avec ordre de leur dire qu'ils n'avoient rien à craindre; qu'au contraire il les prioit de sacrifier leur ressentiment au bien public, & de se réünir avec lui pour repousser de concert le danger commun dont ils étoient menacés.

Cette démarche faite à propos perdit les conjurés, & sauva la ville. Bouquier après cette réünion, parcourant toutes les ruës de Marseille, fit ren-

(1) De Vins étoit fils d'Honorat de la Garde, Président d'Aix, dont le pere étoit un fourreur de Brignolles. La Garde étant chargé &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(2) D'un orgueil & d'une ambition beaucoup au-dessus de sa fortune. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(3) Ce factieux se retira &c. *Ibid.*

(4) D'une condition très-élevée au-dessus de la sienne. *Ibid.*

(5) Il y avoit déja long-tems que le Duc de Guise avoit sçû attirer à son parti toutes ces sortes de gens, qui, ou chargés de crimes, ou accablés de dettes, ne voyoient pour eux de ressource que dans une guerre civile. Il avoit mis sur-tout dans ses intérêts de Vins, qu'il connoissoit pour homme de main & capable de tout. Mais les lettres &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

rentrer auſſitôt dans le devoir ce peuple mutiné, dont il étoit chéri. Enſuite il interrogea Dariez ſur le ſujet de ce mouvement: celui-ci juſtifia tout ce qu'il avoit fait ſur des ordres du Gouverneur de la province; mais comme il ne put les repréſenter, Bouquier l'arrêta avec le fratricide Boniface, & les fit conduire tous deux en priſon. Après quoi il donna avis au grand Prieur de tout ce qui s'étoit paſſé. HENRY III. 1585.

A cette nouvelle ce Prince partit auſſitôt d'Aix, où il étoit alors, à la tête de deux cens chevaux, accompagné de quelques Conſeillers du Parlement de Provence, marcha vers Marſeille, & y arriva ſur le ſoir du 12. d'Avril. Auſſitôt qu'il eut mis pied à terre, il commença par ordonner qu'on mît en liberté ceux qui avoient été arrêtés, ſous prétexte qu'ils étoient de la Religion. Le lendemain on fit le procès à Dariez & au Capitaine Boniface; tous deux furent condamnés, comme rebelles, à avoir la tête coupée. Enfin le jour ſuivant, qui étoit un Dimanche, il y eut une proceſſion générale, pour remercier Dieu d'avoir préſervé la ville du danger qu'elle avoit couru; & le peuple ſe ſignala en cette occaſion par ſes cris de *Vive le Roi.* Cependant, comme les habitans avoient eu l'imprudence de ſe joindre aux révoltés, ou du moins ne s'étoient pas oppoſés à leurs deſſeins, ils préſenterent leur requête au Parlement de la province, pour demander l'abolition de ce qui s'étoit paſſé; & le Roi la leur accorda. Enſuite le grand Prieur écrivit à tous les Gouverneurs & à toutes les villes de la province, pour leur donner avis de ce qui étoit arrivé à Marſeille, & pour les informer que l'intention de ſa Majeſté étoit qu'on ménageât les Proteſtans. En même tems, comme les villes de Languedoc, voiſines de la Provence, qui étoient preſque toutes au pouvoir des Réformés, ſur l'avis qu'elles avoient reçû de ce mouvement, ſe préparoient à prendre les armes, ce Prince écrivit le 26. d'Avril à François de Coligny Sieur de Châtillon, Gouverneur de Montpellier, pour lui faire ſçavoir que les révoltés de Marſeille avoient été punis, & que le Roi étoit dans la réſolution de faire obſerver les Edits donnés en faveur des Proteſtans; le priant en conſéquence d'avoir l'œil de ſon côté à ce qu'ils fuſſent tranquilles, & ne troublaſſent en rien le repos public. Punition des conjurés.

Le Duc de Nevers, qui étoit déja arrivé à Avignon, ayant appris que le trouble excité à Marſeille étoit appaiſé, continua ſon voyage de Rome, qu'il n'avoit entrepris que pour cacher ſes premiers deſſeins: mais il écrivit au Cardinal de Bourbon, & au Duc de Guiſe, pour leur faire ſçavoir qu'il renonçoit à la ligue, parce que, diſoit-il, ſa conſcience ne lui permettoit pas de reſter dans ce parti, & qu'il ne croyoit pas qu'il fût permis à un particulier, pour quelque raiſon que ce fût, de prendre les armes contre la volonté de ſon Prince, ſans une autorité publique (1), ajoûtant qu'on ne lui avoit pas donné la ſatisfaction qu'il demandoit à cet égard. Les Le Duc de Nevers abandonne la ligue.

(1) La ſuite fera voir que le Duc de Nevers, qui penſoit en ultramontain, entendoit par cette eſpéce de puiſſance, ou autorité publique, *publicâ autoritate*, celle du Pape, puiſqu'il ſeroit reſté dans la ligue, & auroit pris les armes contre la volonté de ſon Prince, s'il y eût été autoriſé par une bulle, ou un bref de la Cour de Rome.

Les ligueurs furent outrés de cette perte: & parce qu'ils craignoient que cette démarche du Duc de Nevers ne fût d'un dangereux exemple, & qu'ils ne se vissent bientôt abandonnés de la plûpart de ceux qui suivoient leur parti, ils publierent par-tout qu'on ne devoit point s'imaginer, comme ce Duc vouloit le faire croire, que ce fût par principe de Religion qu'il eût renoncé à la ligue; que comme l'espérance de se voir maître de Marseille avoit été le motif principal qui l'y avoit fait entrer, c'étoit aussi parce qu'il s'en voyoit frustré, qu'il l'avoit abandonnée; & que la raison qui l'avoit porté à cette désertion, étoit qu'il s'imaginoit obtenir plus sûrement ce qu'il souhaitoit de la libéralité du Roi, que des succès encore incertains de l'union.

Raisons de cette désertion.

Pour moi, je me souviens que quatre ans après, le Roi m'ayant donné ordre de me rendre auprès de ce Duc pour quelques affaires, il me dit à ce sujet, que comme personne n'avoit jamais eu plus de zéle que lui pour la Religion, s'il n'avoit pas été l'auteur de l'union, du moins c'étoit à lui qu'elle étoit redevable d'avoir mis quelque arrangement dans ses desseins; parce que le Duc de Guise, qui en étoit l'arc-boutant, avoit un génie trop vaste, qui ne lui permettoit pas de suivre de vûë un certain ordre; qu'il ne cherchoit qu'à établir son autorité par le trouble, & qu'il ne prenoit que la fortune pour guide dans les projets séditieux qu'il formoit: que pour lui, il avoit travaillé à diriger tous les projets de la ligue sur la foi de tous les Théologiens, qui étoient à la suite du Cardinal de Bourbon, qui l'assûroient que la guerre qu'on entreprenoit étoit juste; & qu'elle seroit autorisée par sa Sainteté: qu'enfin lorsqu'il avoit cru avoir mis le parti en état de se déclarer avec succès, il avoit demandé qu'on levât ses difficultés, & qu'on satisfît à ses doutes: que le principal émissaire de la ligue avoit été un certain pere Claude Matthieu Jésuite (1), qui n'étant pas moins agile & leger de corps que d'esprit, se faisoit un jeu d'entreprendre en poste le voyage de Rome: que ce pere lui avoit confirmé, ce qui déja lui avoit été dit, que non seulement le Pape * approuvoit la ligue, mais qu'il étoit même résolu de l'autoriser par une bulle expresse aussitôt qu'elle seroit en état d'agir: qu'ainsi, lorsqu'il l'avoit sommé de tenir sa parole, il avoit sur le champ volé à Rome avec une promptitude admirable; mais qu'au lieu de bulle, il n'en avoit rapporté que des lettres de créance, conçuës d'une maniére assez équivoque, & lui avoit dit, que sa Sainteté étoit ravie d'apprendre que les affaires de la ligue fussent en si bon train; qu'elle ne pouvoit trop loüer sa délicatesse de conscience, qui le portoit à ne vouloir faire aucune autre démarche avant qu'on eût levé les doutes que sa Religion lui formoit en cette matiére; que cependant elle souhaitoit qu'il examinât mûrement, & avec toute la prudence dont il étoit capable, s'il seroit à propos pour le bien de la Chrétienté, qu'elle autorisât ouvertement la ligue, qui par elle-même étoit sainte; qu'il étoit à craindre qu'une telle démarche ne mît le feu en Allemagne, où on avoit toujours été jusque-là dis-

* Gregoire XIII.

(1) Connu par sa témérité & son effronterie, & qui n'étant pas &c. *MS. du Roi* & de *Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

disposé à favoriser les Protestans de France; & que cette nation, qui jusqu'alors avoit paru si sensible à un mal qui ne la touchoit point, ne gardât plus de mesures lorsqu'elle se verroit elle-même menacée, sur-tout quand elle apprendroit qu'on permettoit à des sujets de prendre les armes pour cause de Religion, sans attendre l'ordre de leur Prince; qu'il devoit par conséquent se contenter de ces raisons, & ne pas exiger que pour assûrer sa tranquillité particuliére, on risquât les intérêts de toute la Chrétienté: qu'à ce discours il n'avoit répondu que par un signe de tête, qui marquoit qu'il se soûmettoit: que cependant il avoit ajoûté que si le saint Pere étoit résolu de ne point autoriser la ligue par une bulle expresse, il pouvoit du moins par des brefs particuliers tranquilliser les consciences; & qu'il donnoit sa parole, que qui que ce soit n'auroit jamais connoissance de celui qui lui seroit adressé: que le Jésuite avoit paru embarrassé de cette nouvelle proposition; & que ne sçachant qu'y répondre, il étoit retourné à Rome en diligence: qu'à son retour il lui avoit declaré qu'il n'avoit pû obtenir de sa Sainteté ce qu'il souhaitoit; que ce qu'il desiroit pour la sûreté de sa propre conscience, il étoit impossible que d'autres ne le demandassent pas de même, ne fût-ce que pour suivre son exemple; & qu'ainsi une grace particuliére ne devint une approbation générale; qu'il devoit donc se contenter de la parole que sa Sainteté lui faisoit porter, comme d'une assûrance aussi grande que celle qu'il souhaitoit, & ne rien exiger de plus: que cette réponse ne l'avoit pas encore contenté; qu'il avoit représenté qu'il y avoit un moyen sûr de tranquilliser la conscience des particuliers, sans que sa Sainteté s'exposât au danger qu'elle appréhendoit; que pour cela elle n'avoit qu'à adresser à son Légat d'Avignon un bref par lequel elle leveroit le doute qui l'inquiétoit; que pour lui, il n'en exigeoit pas un exemplaire; & qu'il seroit content, pourvû qu'il pût avoir la lecture de celui qui seroit entre les mains du Légat: que le pere avoit donc repassé les Alpes pour la troisiéme fois, & ne lui avoit encore rapporté aucune réponse, dont il crût pouvoir être satisfait: que dès-lors il avoit commencé à douter que le Pape approuvât réellement cette entreprise: & que comme on ne lui en donnoit aucune assûrance, sur laquelle il dût compter, il avoit pris le parti d'aller lui-même à Rome pour s'en éclaircir en personne avec sa Sainteté: que dans cette vûë il étoit parti pour l'Italie, & avoit pris sa route par la Provence, pour voir en passant le Légat à Avignon; & que n'en ayant pû rien tirer sur quoi on pût s'assûrer, sans attendre le bref du Pape, il avoit sur le champ écrit au Cardinal de Bourbon, pour lui marquer que puisqu'on ne vouloit pas lever les doutes qu'il avoit, il renonçoit à la ligue.

Voilà ce que j'appris alors de la bouche même du Duc de Nevers dans une conversation que j'eus avec lui. Il ajoûtoit que sur les instructions qu'il avoit données au nouveau Pape Sixte V. sa Sainteté, beaucoup mieux instruite de l'état du Royaume que Gregoire ne l'avoit été, ne s'étoit pas montrée depuis fort favorable aux ligueurs; que pendant tout son Pontificat il ne leur avoit envoyé, ni troupes, ni argent; & que comme il ne pouvoit cependant pour son honneur abandonner ce parti, tout ce qu'il avoit fait

 pour

Henri III. 1585.

pour eux, ç'avoit été d'excommunier le Roi de Navarre & le Prince de Condé, sur les instances des Guises, comme je le rapporterai plus au long dans la suite.

Le Cardinal de Bourbon conduit à Châlons par le Duc de Guise.

Cependant les troupes de la ligue commençoient à paroître sur la frontiére, lorsque le Duc de Guise s'avança à la tête d'un détachement de Cavalerie jusqu'à Perone, d'où il tira le Cardinal de Bourbon, le fit passer par Soissons; & le conduisit à Châlons sur Marne, suivi d'une Cour nombreuse, tandis que lui-même étoit le premier à lui rendre par tout & en toute occasion les plus grands respects, afin de venir plus sûrement à bout d'amuser ce vieillard crédule. En même tems il avoit ses émissaires à la Cour, qui sous main faisoient entendre au Roi qu'il ne seroit pas difficile de ménager un accommodement avec lui. Henri, qui tout outragé qu'il étoit, préféroit cependant encore son repos à sa gloire, écoutoit ces discours avec plaisir; il chargea la Reine mere de se disposer à partir pour aller traiter avec le Duc.

La Reine mere part pour traiter avec les ligueurs.

Cette Princesse, qui pour ne pas paroître être d'intelligence avec les Guises, fut bien aise d'abord de se faire prier, accepta cependant volontiers la commission: elle partit de la Cour, accompagnée de Louis de Saint-Gelais Sieur de Lansac, de Pierre Brulart Sécretaire d'Etat (1), de Pierre d'Espinac Archevêque de Lyon, qui dans le cœur favorisoit le parti de la ligue. Ce Prélat avoit dans sa jeunesse fait profession de la Religion Protestante. Il l'avoit abandonnée dans la suite; & depuis ce tems-là il avoit toujours fait paroître une haine mortelle pour les Protestans. Je ne déciderai point si elle étoit réelle, ou si ce n'étoit qu'un artifice pour arriver au cardinalat, qu'il souhaitoit avec passion. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il avoit de la science, & une éloquence vive. Du reste il avoit tellement donné (2) dans le luxe & dans la dépense, que non seulement il avoit mangé son patrimoine, mais avoit encore ruiné tous ceux qui lui appartenoient; ensorte qu'il ne cherchoit qu'une occasion de brouiller, afin de trouver le moyen de raccommoder ses affaires. La Reine avoit aussi dessein de mener avec elle Nicolas de Neufville Sieur de Villeroi, Sécretaire d'Etat. C'étoit un homme prudent, mais défiant, qui par son adresse & l'heureux talent qu'il avoit, étoit venu à bout de faire croire, que lui seul gouvernoit tout le Royaume. Mais soit qu'il se défiât de cette Princesse, soit que connoissant toute la délicatesse de cette négociation, il appréhendât qu'elle n'eût un succès dont le Roi pourroit se repentir dans la suite, il trouva le moyen de se dispenser de faire le voyage.

Conference d'Epernay.

Epernay, ville située sur la Marne, célébre par une abbaye qui porte ce nom, fut choisi pour le lieu des conférences. La Reine mere s'y rendit, suivie d'un cortége nombreux. On disputa long-tems de part & d'autre

(1) Dans le journal du regne de Henri III. & dans les annotations sur les amours du Grand Alcandre, on ne lui donne que la qualité de Président au Parlement.

(2) Dans la débauche. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

d'autre: les ligueurs ne cherchoient qu'à traîner la négociation en longueur, afin de donner le tems à leur armée de s'assembler, dans l'espérance que la vûë de toutes leurs forces réünies feroit peur au Roi, & que pour prévenir le danger pressant, dont il se trouveroit menacé, il seroit obligé malgré lui de leur accorder ce qu'ils demandoient. En effet ce Prince vouloit avant toutes choses, que la ligue desarmât, assûrant qu'après cela on seroit content de lui; il demandoit qu'on accordât cette satisfaction au soin qu'il devoit avoir de sa gloire, afin qu'on ne pût pas dire, que ses sujets lui eussent fait la loi. Les ligueurs de leur côté protestoient, qu'ils mourroient plûtôt que de mettre les armes bas, jusqu'à ce qu'on eût déclaré une guerre éternelle aux Protestans; ils souhaitoient avant tout, que conformement à cette résolution, Henri donnât une déclaration, qui seroit enrégistrée dans tous les Parlemens du Royaume, & dont le Roi avec tous les Princes & les Grands de l'Etat, jureroient l'observation. HENRI III. 1585.

Cependant il falloit enfin que le Roi fit connoître aux Etats-Généraux quelles étoient ses intentions à leur égard. Les députés avoient été frappés de cette nouvelle révolution; & voyant avec douleur, qu'il n'y avoit plus pour eux aucun lieu d'espérer de secours de la France, ils attendoient moins une réponse, qu'une occasion de pouvoir être congédiés honnêtement. Henri de son côté, qui n'étoit pas si pressé de faire la guerre à Philippe, qu'il avoit envie de trouver un prétexte plausible, pour ne point être obligé de rallumer la guerre dans le Royaume, ne leur avoit point encore laissé pénétrer ses sentimens. Cependant il prenoit des mesures, comme s'il eût eu dessein de soûtenir la guerre contre les factieux, au cas qu'ils poussassent plus loin leurs entreprises. Il y avoit dans Paris des corps-de-garde, où l'on faisoit sentinelle jour & nuit, comme si l'ennemi eût été aux portes de la ville. Le Roi lui-même, suivi de toute sa Cour, faisoit tous les jours le tour de cette capitale, qu'il pensoit à faire fortifier, de même que Saint-Denis, qui n'en est qu'à deux lieuës, & qu'il regardoit comme un poste avantageux. Claude-Antoine de Vienne Sieur de Clervant, & de Chassincour, députés du Roi de Navarre, étoient témoins de tout ce qui se passoit: voyant grossir l'orage qui s'apprêtoit à fondre sur la tête de leur maître, ils sollicitoient sans cesse le Roi de ne point faire la paix avec les ligueurs; ce qu'ils craignoient extrêmement. Ils lui représentoient pour l'en détourner, que cette union alloit être la source d'une guerre, dont le succès ne pouvoit manquer de devenir funeste à l'Etat.

De son côté le Roi leur assûroit qu'il ne s'accommoderoit point avec eux, qu'ils ne commençassent d'abord par mettre les armes bas, & par le laisser maître de prendre tel parti qu'il jugeroit à propos; qu'ainsi le Roi de Navarre pouvoit être tranquille, & qu'il devoit penser seulement à contenir ses gens dans le devoir. Mais les Ambassadeurs des Etats-Généraux le jettoient dans un grand embarras. En effet il ne paroissoit pas qu'il fût à propos pour lui d'accepter les offres qu'ils lui faisoient, tandis qu'il avoit la guerre civile dans son Royaume: d'ailleurs en les refusant, il voyoit qu'il alloit donner au Roi de Navarre un sujet raisonnable de penser qu'il ne manqueroit pas de se laisser mettre dans la nécessité de tourner ses armes con-

HENRI III. 1585. contre les Proteſtans. Au milieu de ces deux extrémités il différoit, autant qu'il lui étoit poſſible, de répondre aux Flamans, & trouvoit tous les jours de nouveaux prétextes pour éloigner leur départ.

François de Noailles Evêque d'Acqs étoit alors à la Cour. Ce Prélat illuſtre par ſa naiſſance, & naturellement prudent, poſſédoit encore une expérience conſommée, qu'il avoit acquiſe dans ſes Ambaſſades d'Angleterre, de Veniſe & dans celle de Conſtantinople, dont il s'étoit acquitté depuis peu avec beaucoup d'honneur. Mais ce qui avoit été l'origine de la diſgrace de Jean de Montluc Evêque de Valence, avoit auſſi cauſé la ſienne. Henri s'étoit imaginé que c'étoient ces deux Prélats, qui avoient conſeillé à la Reine mere de travailler à le mettre ſur le trône d'Alger, & enſuite ſur celui de Pologne; & comme c'étoit pour lui la même choſe, que ſi on eût penſé à le reléguer au bout du monde, il n'avoit pû ſe réſoudre à le leur pardonner. La Reine mere elle-même dont le génie embraſſoit tout, & qui faiſoit ſon capital de ne déplaire en rien à ſes enfans, quoique d'abord elle eût fort approuvé ce projet, qu'elle en eût même ſouhaité l'exécution avec ardeur, cependant lorsqu'elle vit dans la ſuite, qu'il n'étoit pas du goût de ſon fils, elle ne balança point à en charger les deux Prélats: elle fit plus, elle ne manqua pas de faire entendre à Henri, qu'ils avoient ſans doute été ſoufflés par l'Amiral de Coligny, qui étoit beaucoup moins dans les intérêts de ce Prince, que dans ceux du Duc d'Alençon. Cette accuſation au reſte avoit quelque apparence de fondement. De Montluc paſſoit pour n'être pas trop Catholique. Pour de Noailles, ſa Religion à la verité n'étoit pas ſuſpecte; mais il avoit été, pour ainſi dire, élevé dans la maiſon de Coligny, & c'étoit d'elle qu'il tenoit les premiers commencemens de ſa fortune, par les riches bénéfices que le Cardinal de Châtillon lui avoit donnés autrefois.

Quelques affaires domeſtiques avoient amené l'Evêque d'Acqs à Paris, où il ſe tenoit tranquillement chez ſoi, après avoir été rendre en arrivant ſes devoirs à ſa Majeſté. Il ſe diſpoſoit à ſon départ, & à faire ſon dernier adieu à la Cour, lorſque Henri, qui ſe trouvoit embarraſſé, & qui d'ailleurs avoit toujours beaucoup eſtimé le bon ſens & la prudence de ce Prélat, le fit venir en particulier, au moment qu'il s'y attendoit le moins. Là, après l'avoir fait aſſeoir; ſaveur dont ce Prince l'honora à cauſe de ſon grand âge & de ſes ſervices, il lui parla en ces termes.

Le Roi conſulte l'Evêque d'Acqs ſur l'état préſent du Royaume.

„ Vous voyez quelle eſt la ſituation de mes affaires; vous n'ignorez „ pas ce qui ſe paſſe dans mon Royaume. Les Etats de Flandre me „ font des offres ſi avantageuſes, que les Eſpagnols, s'ils étoient à ma „ place, ne les refuſeroient certainement pas. Pour moi, ſi je les accep- „ te, je dois m'attendre à avoir la guerre avec l'Eſpagne. Au reſte, s'il „ n'y avoit que cette ſeule difficulté, il ne me ſeroit pas bien difficile de „ me déterminer à accepter, ou à refuſer ce que l'on me propoſe; & je „ pourrois également prendre, ſans beaucoup riſquer, l'un ou l'autre des „ deux partis. Ce qui m'embarraſſe, ce ſont les nouveaux troubles qui ſe „ ſont élevés dans mon Etat, & qui ne me permettent pas de pouvoir faire „ un choix. En effet il n'eſt pas expédient, que je m'expoſe à avoir ſur

„ les

„ les bras une guerre de cette conséquence, tandis que la division regne „ dans mon Royaume. D'un autre côté, si je perds cette occasion, je „ perds le seul moyen qui me reste de détourner une guerre civile que je „ voudrois bien éviter. Dans un embarras si étrange, voyant tout à craindre de quelque côté que je me tourne, quel parti croyez-vous que je „ doive prendre? Je connois votre attachement pour ma personne, & „ & votre zéle pour le bien de mon Etat. Parlez-moi librement; le secret que je vous promets, & ma présence vous y convient. „

HENRI III. 1585.

Réponse de l'Evêque au Roi.

A ce discours du Roi, voici quelle fut la réponse du Prélat. „ Sire, „ la difficulté de l'affaire que votre Majesté me fait l'honneur de me proposer, est, de son aveu, si embarrassante; j'y suis moi-même si peu „ préparé, que je pourrois aisément m'excuser de lui en dire mon sentiment, sans qu'elle pût néanmoins me soupçonner de chercher à lui „ desobéïr. Mais, puisque c'est en vertu de l'attachement que j'ai pour „ elle & pour l'Etat, dont elle sçait que la gloire m'a toujours été chére, „ qu'elle m'ordonne de lui dire ce que je pense, j'obéïs, aux dépens même de tout ce qu'elle pourra juger de moi. Or, comme dans les circonstances présentes, quelque parti que l'on prenne, il n'y en a point „ qui n'ait ses risques & ses dangers, je crois que dans cet embarras votre Majesté doit suivre le proverbe; c'est-à-dire, de deux maux choisir le moindre. Deux guerres s'offrent à la fois; une guerre étrangere „ avec l'Espagne, & une guerre civile avec le Roi de Navarre. Voyons „ d'abord laquelle est, je ne dis pas la plus avantageuse, car il n'y a d'avantageux que la paix; & le seul conseil que j'aurois à donner à votre „ Majesté, ce seroit de l'entretenir, si ses affaires le lui permettoient; „ mais laquelle est la moins à craindre pour vous & pour votre Etat. Si „ votre Majesté croit, que ceux qui la pressent si fort de faire la guerre „ au Roi de Navarre & aux Protestans, agissent sérieusement & de bonne foi, & que ce soit un vrai zéle pour le bien de la Religion qui les „ anime, il n'y a pas à délibérer. Non, il n'y a pas de Catholique, qui „ ne versât volontiers son sang, pour voir toute la nation réünie sous un „ même Pasteur, & dans un même bercail, ne faire plus qu'un même troupeau: je laisse à juger à votre Majesté, si étant revêtu de la dignité sacrée „ que je posséde, il m'est possible de penser autrement. Mais votre Majesté „ n'ignore pas que, quelque chose qu'on puisse dire au contraire, ce n'est „ ni le zéle pour la conservation de la Religion, ni l'amour du bien public, „ qui sont la source de ces nouveaux troubles. Elle sçait au contraire que c'est uniquement l'ouvrage de quelques hommes ambitieux, qui „ ne voyant rien d'assez relevé pour satisfaire leurs vœux insatiables, n'ont „ pour but que de se donner, en semant la division dans le Royaume, „ une autorité qu'ils ne pourroient se flater d'obtenir, si l'Etat étoit tranquille; & qui, si Dieu n'arrêtoit le cours de leurs pernicieux projets, „ voudroient par-là se frayer un chemin pour monter un jour jusque sur „ le trône.

„ Ce n'est donc plus ici une guerre sainte, telle que ces expéditions „ glorieuses qui signalerent autrefois en Orient la valeur & la piété de

„ vos

HENRI III. 1585. „ vos ayeux, & de tant d'autres Princes Chrétiens, qui voulurent marcher ſur leurs traces. C'eſt ſimplement une guerre civile. Or, dans le „ choix, y a-t-il un ſeul homme de bon ſens, qui puiſſe ne vous pas conſeiller de préférer toujours une guerre étrangere à une guerre domeſtique? Car, qui dit guerre civile, dit en même tems toutes ſortes de „ maux. Votre Majeſté elle-même l'a éprouvé à ſes dépens, lorſqu'expoſant ſa vie au milieu des combats pour la défenſe du Roi ſon frere, „ après tant de victoires remportées ſur les ennemis de la Religion, elle „ a enfin appris par ſa propre expérience, que la paix eſt plus propre „ que la guerre pour travailler efficacement à l'extirpation de l'héréſie.

„ J'avouë qu'il ſe préſente de grands obſtacles à la guerre qui s'offre au „ dehors. Mais ces difficultés, & la guerre même à laquelle quelques ſéditieux ont l'audace de forcer votre Majeſté, doivent-elles l'empêcher „ d'entreprendre une expédition auſſi juſte, auſſi avantageuſe, & qui doit „ ſi peu coûter? En effet, que la guerre qu'on propoſe à votre Majeſté de „ porter en Flandre, ſoit juſte, y a-t-il perſonne aſſez peu affectionné à „ la France, pour ôſer le nier? Qu'on oublie donc que le Roi votre ayeul, „ dépoüillé injuſtement du duché de Milan qui lui appartenoit, ayant voulu ſoûtenir la juſtice de ſes prétentions par la voye des armes, eut le „ malheur d'être fait priſonnier, & que pour ſortir du dur eſclavage où „ il étoit retenu, ſans prendre l'avis des Généraux, comme les loix du „ Royaume l'y obligeoient, il céda tous les droits de ſouveraineté qu'il avoit „ ſur la meilleure partie de la Flandre. Qu'on perde donc le ſouvenir de tant „ de ſujets de mécontentement que le Roi votre frere & votre Majeſté même ont reçûs dans les Indes de la part des Eſpagnols, & dont la playe „ vient d'être rouverte par le ſuccès malheureux de la bataille livrée tout „ récemment proche de l'iſle de Tercere.

„ Je frémis encore de reſſentiment & d'horreur, au ſeul ſouvenir de „ cet évenement. Il me ſemble voir encore ſous mes yeux l'infortuné Philippe Strozzi, digne fils de Pierre Strozzi, ce Général ſi brave, après „ avoir comme lui rendu mille ſervices au Roi votre pere & à votre Majeſté, expirer malheureuſement comme lui, en défendant courageuſement „ les droits & la gloire de la France. Mais le ſort déplorable du fils me „ paroît ſur-tout digne de mes larmes. Je le vois encore ce grand homme, après avoir pris congé du Maréchal de Matignon, de moi, & de „ tous ceux qui l'avoient accompagné, partant de Bourdeaux à la tête „ d'une Nobleſſe floriſſante, & montant déja en vainqueur ſur la flotte „ qu'il alloit commander ſous vos ordres, pris enſuite les armes à la main, „ après avoir reçu une bleſſure mortelle, en combattant en homme de „ cœur, enfin demi mort, mais portant encore dans ſon air, même en „ cet état, toute la grandeur du nom François, livré entre les mains d'un „ bourreau, & mourant enfin d'une mort honteuſe, avec tant d'autres „ Seigneurs traités auſſi-bien que lui comme les plus vils ſcélérats, tandis „ que le ſoldat Eſpagnol lui-même ſe récrioit contre la barbarie injuſte „ qu'on exerçoit envers de braves gens, qui auroient dû être traités en „ priſonniers de guerre. Pardonnez-moi, Sire, & que vos Miniſtres qui

„ en-

„ environnent votre personne sacrée me pardonnent de même, si j'ôse dans „ ce lieu, & sous les yeux de votre Majesté exprimer librement les senti- „ mens que m'inspire ma juste douleur. HENRI III. 1585.

„ Oui, Sire, c'est vous-même, c'est votre trop grande patience à dis- „ simuler un si sanglant outrage, qui a enhardi les ennemis de la France à „ vous insulter de nouveau. Ne vous imaginez pas, que les Guises ayant „ ou assez de courage, ou assez de forces, pour avoir jamais ôsé allumer „ dans le sein même de votre Etat une guerre, qui met tant de dérange- „ ment dans vos affaires, s'ils n'étoient soutenus par les Espagnols. Il y „ a long-tems que le Tage a commencé de couler dans la Loire & dans „ la Seine, & que l'or de l'Inde, comme plusieurs Princes affectionnés à „ votre Majesté l'en ont déja avertie, a sçû pénétrer dans le secret de vo- „ tre Conseil. Non, ce ne sont point les Protestans de France, que me- „ nacent ces feux qu'on voit allumés dans toutes les provinces du Royau- „ me. C'est contre vous-même, Sire, que cette guerre est suscitée par „ les Espagnols, à qui les Guises ne servent que d'instrument pour détour- „ ner l'orage prêt à fondre sur les Païs-bas. Leur unique but est de met- „ tre les François aux mains, pour avoir le plaisir de les voir s'entre- „ égorger les uns les autres, tandis que de leur côté ils iront subjuguer les „ malheureux peuples de Flandre, destitués de la puissante protection „ qu'ils avoient implorée, sous vos yeux, & sans que vous fassiez un pas „ pour les secourir.

„ Mais si j'en suis cru, votre Majesté apprendra de ses ennemis mêmes „ la conduite qu'elle doit tenir. Voulez-vous, Sire, éloigner la guerre „ civile de votre Royaume? Que votre Majesté se serve des mêmes moyens „ qu'ils mettent en usage, pour la détourner de porter la guerre en Flan- „ dre. Acceptez l'offre que vous fait un peuple entier, & faites partir „ incessamment le Roi de Navarre pour les Païs-bas à la tête d'une ar- „ mée. La gangrene qui ronge l'Etat, est une maladie impliquée; le ve- „ nin a déja gagné le cœur: opposez-lui un poison aussi violent, si vous „ voulez l'en chasser. Les Espagnols se contentent de travailler à notre „ perte par des menées secrettes & à la sourdine; que votre Majesté au „ contraire les attaque à force ouverte. Oui, Sire, c'est votre patience „ à souffrir leurs complots, qui les rend hardis: leurs entreprises témerai- „ res cesseront, lorsqu'ils commenceront à s'appercevoir que leurs artifices „ sont découverts, & que vous appréhendez peu leur puissance.

„ Sortez donc, grand Prince, de ce funeste assoupissement. Reprenez „ ces sentimens dignes d'un Roi, qui vous animoient dans les campagnes „ de Bassac & de Moncontour, & que vos ennemis les Guises ont l'inso- „ lence de dire avoir été émoussés par les exercices de piété trop fréquens, „ auxquels votre Majesté s'est adonnée. C'est sur cette assûrance, qu'ils „ ont pris les armes, persuadés, qu'au seul nom de Religion, ni vous, „ ni vos Ministres, n'auriez pas le cœur de résister. Vous vous trouvez, „ Sire, dans des circonstances bien délicates, & où il n'y a pas un moment „ à perdre: la moindre faute, que vous pourriez faire dans la situation où „ vous êtes, vous seroit dans la suite infiniment difficile à réparer.

HENRI III. 1585.

„ Je ne rappellerai point à votre Majesté le souvenir des avis que l'Amiral de Coligny donnoit il y a treize ans au Roi Charles IX. votre frere, lorsqu'on parloit à la Cour de porter la guerre en Flandre. Plût au Ciel, qu'ils fussent partis d'une personne moins suspecte, & qu'ils eussent été suivis! nous ne serions pas tombés dans les malheurs que nous avons essuyés depuis, que nous déplorons encore, & dont il n'y a point d'honnêtes gens, qui ne souhaitent de voir ensévelir la mémoire dans un éternel oubli. Ce grand Capitaine, après avoir démontré fort au long que cette guerre étoit juste & avantageuse, & qu'il ne feroit pas difficile d'y réüssir, prouvoit encore qu'elle étoit nécessaire; parce que si sa Majesté refusoit de prendre les Flamans sous sa protection, abandonnés de la France à qui ils appartenoient, ils auroient infailliblement recours aux Anglois, qui fortifiés de tant de bonnes villes & de riches provinces, ne manqueroient pas de prendre cette occasion, pour faire revivre les anciens différends qu'ils avoient eus avec notre nation. Que votre Majesté s'imagine donc que c'est à elle que cet avis s'adresse aujourd'hui; & qu'elle ne néglige pas un conseil salutaire, que le Roi son frere ne méprisa peut-être, qu'à cause de la personne qui le donnoit.

„ Au reste ne vous mettez pas en peine comment vous pourrez excuser, ou même justifier cette entreprise auprès des Princes étrangers, ou de Philippe même, s'il est nécessaire. Quand on leur en fera voir la nécessité, ils conviendront bientôt qu'elle est juste. Lorsque la Reine d'Angleterre commença à se déclarer ouvertement en faveur des Etats, en leur envoyant de l'argent & des troupes, ne dépêcha-t-elle pas en même tems un Ambassadeur à la Cour d'Espagne, avec ordre de faire voir à S. M. C. que cette Princesse n'avoit pû en agir autrement, parce qu'elle se trouvoit alors dans le cas de la nécessité, où la fortune met votre Majesté aujourd'hui. Elle ne craignit pas même de donner le choix à ce puissant Monarque, ou d'accorder la paix aux Flamans, ou, s'il vouloit continuer de leur faire la guerre, de ne pas trouver mauvais qu'elle les prît sous sa protection, de peur qu'un coup de désespoir ne les obligeât de se donner à la France.

„ Mais je suppose, que votre Majesté soit encore obligée de justifier sa conduite auprès du souverain Pontife; pensez-vous que le saint Pere, qui, comme les autres Princes d'Italie, est bien aise de tenir dans l'équilibre la grandeur de la Monarchie Françoise & la puissance du Roi d'Espagne qui s'agrandit de jour en jour, n'approuvera pas les démarches de votre Majesté, lorsqu'il verra qu'elles ne seront fondées, que sur une nécessité pressante & manifeste? N'aimera-t-il pas même beaucoup mieux, si les Païs-bas ont à se soustraire à l'obéïssance de Philippe, qu'ils se donnent à la France qu'à l'Angleterre? Ainsi vous êtes en état, Sire, d'imposer aujourd'hui la même loi à ce Prince, qu'il a déja reçuë des Anglois. S'il donne la paix à ses peuples, la France sera aussi bientôt paisible, puisqu'il ne cherche à allumer la guerre dans le Royaume, que pour se précautionner du côté des Païs-bas. Que si au contraire il persiste à vouloir continuer la guerre, son opiniâtreté sera un titre qui ser-

„ vira

„ vira à autoriser ces mêmes démarches dont il se plaint aujourd'hui si hautement. Si donc cette guerre est juste, si elle est nécessaire, il ne reste plus qu'à voir si l'on peut espérer d'y réüssir. Henri III. 1585.

„ J'avouë d'abord, qu'il s'y offre de grands obstacles. Mais n'est-il pas aussi de l'essence de toutes les affaires qui sont d'une aussi grande conséquence que celle-ci, d'entraîner toujours après elles de très-grandes difficultés ? Au reste, outre la gloire immortelle que votre Majesté acquerera en les surmontant, elle trouvera après avoir franchi tous ces obstacles, qu'elle se sera délivrée de mille soins beaucoup plus épineux, & dont les suites pourroient être bien plus funestes. Si votre Majesté accepte, dit-on, les Provinces-Unies, elle s'attirera sur les bras un Roi riche & puissant, qui a de grandes armées & des flottes nombreuses. Mais votre Majesté n'est-elle pas déja en guerre avec lui? N'est-ce pas ce Prince qui a soulevé derniérement contre nous en Piémont le Maréchal de Bellegarde? N'est-ce pas lui, qui après avoir par-là agacé, pour ainsi dire, votre Majesté dans un petit coin du Royaume, pour voir ce qu'il devoit s'en promettre, porte aujourd'hui par le ministére des Guises le feu de la guerre jusque dans le cœur de l'Etat, dont il a juré la ruine?

„ Je n'y trouve qu'une seule différence : c'est qu'aujourd'hui ce n'est encore qu'un ennemi caché, qui sçait susciter à votre Majesté jusque dans le cœur de son Royaume des adversaires secrets, qui travaillent sourdement à l'exécution de ses projets; au lieu qu'en acceptant les propositions des Provinces-Unies, votre Majesté l'obligera à lui déclarer une guerre ouverte. Or il n'y a rien que ce Prince appréhende davantage: il aime beaucoup mieux, après avoir transporté en France la scéne des révolutions qu'il médite, être tranquillement spectateur de cette tragédie Chrétienne, que de se voir obligé d'en devenir lui-même un des acteurs; il compte pour rien la perte qu'il pourroit faire de son argent & de ses troupes, pourvû qu'il puisse sauver sa réputation des débris de ce naufrage. Si donc votre Majesté veut venir à bout de surmonter les ruses & ses artifices, c'est à elle de le forcer malgré lui à joüer lui-même son rôle dans cette piéce, afin qu'au lieu d'avoir toujours l'ennemi en queuë ou en flanc, & de lui fournir un asile dans le cœur même de votre palais & de vos Etats, comme il est arrivé jusqu'ici, vous puissiez vous disposer à vous mesurer de front avec lui.

„ A peine la guerre sera-t-elle déclarée entre les deux Couronnes, qu'on verra cesser le payement de ces pensions, destinées à entretenir autour de vous pour son service des gens à ses gages, toujours prêts à rompre le coup des résolutions généreuses que votre Majesté pourroit former, & à les rendre inutiles par une politique damnable, comme ils sont toujours en état de l'informer à chaque instant de vos vuës les plus secrettes. Alors, si le Roi d'Espagne veut être instruit de vos desseins, il se servira pour cela d'espions, de ces gens de néant qui mettent leur vie à vil prix, pour être employés à cet usage; & il sçaura bien réserver, pour subvenir aux frais de cette guerre, ces sommes considérables qu'il lui en coûte pendant „ la

HENRI III. 1585. „ la paix pour pénétrer dans vos desseins. Ces factieux mêmes, qu'il met „ en œuvre aujourd'hui pour allumer en France le feu de la révolte, se „ verront obligés de se tenir alors tranquilles chez eux, ou feront même „ des premiers à offrir leurs services à votre Majesté contre les Espagnols „ eux-mêmes, pour ne pas se voir réduits au mépris & à l'obscurité, inséparables d'une vie particuliére.

„ Mais même en vous servant alors de leur ministére, que votre Majesté se souvienne des dépositions de Salcéde; que d'abord elle ne leur „ confie rien, qu'avec de grandes précautions. Ils seront trop heureux „ que dans ces commencemens elle leur permette de partager la gloire, „ comme les hazards des combats; ce sera bien assez que, pour lever „ leurs défiances, après une suite de succès heureux qui vous auront donné le tems d'éprouver leur fidélité & leur valeur, vous leur fassiez part „ également comme aux autres des emplois & des gouvernemens. En „ effet ils s'attacheront eux-mêmes à votre fortune, lorsqu'ils croiront „ pouvoir obtenir de votre Majesté & dans leur patrie, ce qui chez les „ ennemis de l'Etat devoit être le prix de leur désertion. Outre cela, „ combien les malheurs de la guerre n'enleveront-ils pas de ces esprits „ factieux? Combien de gens se repentiront des projets séditieux qu'ils ont „ formés, & changeront de conduite? Au lieu que si votre Majesté ne met „ un frein à leurs desseins en profitant de l'occasion qui se présente de „ porter la guerre en Flandre, il est à craindre que lorsque le feu de là „ guerre civile sera une fois allumé, il ne soit trop tard de vouloir y apporter du remede. Votre Majesté retirera donc d'abord un avantage „ de cette guerre, qu'on veut nous faire paroître si fort à craindre, c'est „ qu'elle purgera le Royaume des traîtres & des ennemis secrets que la „ paix rend plus hardis à attaquer de près votre personne sacrée; qu'elle „ présentera aux factieux une occasion favorable de rentrer dans leur devoir, & vous mettra même en état de profiter des services de bien des „ gens, dont les projets pourroient sans cela être à craindre.

„ Un autre fruit que votre Majesté en retirera, c'est qu'en occupant „ utilement à cette guerre le Roi de Navarre, & la plus grande partie „ des Seigneurs Protestans, elle accoûtumera insensiblement le peuple du „ Royaume à ne plus trembler au seul nom de ce Prince & de son parti; „ & que son absence donnera le tems à la vérité de dissiper peu à peu les „ injustes défiances, dont l'artifice & la malignité des séditieux ont sçu „ prévenir à son sujet l'esprit de la plus grande partie de la nation.

„ Et certes, si pour éviter la guerre civile dont votre Majesté est menacée, on lui proposoit d'entreprendre quelque guerre étrangere, y en „ auroit-il une seule qui offrît plus de facilité que celle de Flandre à cause du voisinage des deux Etats, & dont on pût attendre en même tems „ plus d'avantage par l'espérance qu'elle donneroit d'étendre de ce côté-là les bornes de cet Empire, & de l'augmenter de ces riches provinces? Cependant il ne s'agit point aujourd'hui d'aller porter la guerre en „ Flandre. Les habitans infortunés de ces provinces demandent uniquement à votre Majesté qu'elle daigne les prendre sous sa protection, &

„ les

„ les soustraire à la domination barbare des Espagnols. Ils ont des villes „ & des châteaux; ils sont en possession de plusieurs places fortes, garnies de tout ce qui est nécessaire pour une vigoureuse défense, & capables d'arrêter long-tems les armées les plus fortes & les plus nombreuses. S'il falloit que votre Majesté surmontât tous ces obstacles, il „ n'y a cependant personne véritablement affectionné à ses intérêts, qui „ ne lui conseillât de l'entreprendre, plûtôt que de s'exposer à avoir une „ guerre civile dans son Royaume. Henri III. 1585.

„ Aujourd'hui que cette nation, qui a fait autrefois une des plus nobles „ parties de cet Empire, & que la violence seule en a séparée, s'offre à „ rentrer sous l'obéïssance de votre Majesté & à lui remettre tout ce qu'elle „ posséde; est-il possible qu'il se trouve des gens capables de vous conseiller de l'abandonner, pour ne pas irriter un ennemi puissant, qu'ils „ font encore plus formidable? Et quelle prudence y a-t-il donc à préférer d'avoir pour ennemi domestique un Prince, dont il feroit aisé de se „ défaire, en l'obligeant de tourner ses forces & ses desseins au dehors? „ A Dieu ne plaise que votre Majesté écoute jamais les conseils de cette „ fausse sagesse, qui n'apprend qu'à connoître les dangers & à les craindre, „ sans fournir des moyens pour les prévenir à tems, & pour les surmonter. „ Il n'y a que deux sortes de circonstances où l'homme puisse se promettre de réüssir: les unes, que la fortune lui a ménagées elle-même; d'autres, „ auxquelles la nécessité l'oblige de s'accommoder. Ceux, qui détournent „ votre Majesté d'entreprendre la guerre contre l'Espagne, jugent que „ l'offre des Provinces-Unies vient à contre tems, à cause de la division „ qui regne dans l'Etat. Du moins ne nieront-ils pas que, si le Royaume „ étoit tranquille, si les Grands, la Noblesse, & les autres Etats, concouroient de concert avec le Prince à travailler à l'avantage de la nation, „ ce ne fût un coup de partie de ne pas laisser échapper une si belle occasion. Or je demande, si dans un tems où il ne reste que ce seul moyen „ de rétablir la concorde & l'union dans l'Etat, la même prudence n'exige „ pas que votre Majesté saisisse cette conjoncture, que la nécessité ne lui „ permet pas de négliger?

„ Qu'il me soit permis, Sire, de vous rappeller ici encore une fois le souvenir de la déposition de Salcede. Je sçais que dans le tems on n'y a pas „ ajoûté beaucoup de foi; mais la guerre dont les Guises nous menacent, „ ne prouve que trop la réalité des noirs complots qu'il nous dévoile. Les „ factieux, dont toutes les vûës alloient à allumer la guerre dans le Royaume, y travailloient dès le vivant de Monsieur, frere de votre Majesté; „ mais ils ne purent alors en venir à bout. M. le Duc d'Anjou leur en ôtoit „ le moyen, parce qu'il avoit à son service tous ceux qui leur étoient nécessaires à ce dessein, & je trouve qu'en cela ce Prince est bien digne de „ nos éloges, d'avoir sçû donner la paix au Royaume, en portant la guerre au-dehors. Aussi ceux qui ne vouloient que le trouble, mirent tout en „ usage pour le perdre; & la force ne réüssissant pas, ils attaquerent sa „ fortune & sa vie par des voyes secrettes & par leurs sourdes pratiques. Je ne déciderai point si sa mort a été le fruit de leurs cou-

HENRI III. 1585. „ pables complots. Quoi qu'il en soit, ce Prince ne vit plus; & délivrés de cet obstacle, que n'oseront-ils pas, lorsque la guerre qu'ils ont eux-mêmes forcé votre Majesté d'entreprendre, les aura rendus les maîtres des armées, & les aura mis en état de tourner les forces qu'ils auront en main contre qui bon leur semblera? Ce que je sçais, c'est qu'il n'y a point de gens de bien dans votre Royaume, qui n'appréhendent qu'ils n'exécutent alors contre votre Majesté même les funestes projets qu'ils avoient formés d'abord contre le Prince votre frere; ils le feront sans doute, si on ne sçait de bonne heure les prévenir. Tel est, Sire, ce danger extrême dont j'ai dit d'abord que votre Majesté étoit menacée, & qui naît, non pas de la puissance de l'Espagne, mais de la division seule qui regne entre vos propres sujets.

„ Cependant, puisque bien des gens font les forces ennemies si redoutables, examinons enfin ce que l'on doit en juger équitablement. Ceux, qui les mesurent par l'étenduë immense de la Monarchie Espagnole, & par les titres pompeux qu'elle accumule, peuvent bien faire peur à quiconque n'est point au fait. Mais ne sçavons-nous pas que la grandeur même de ces vastes Etats en fait la foiblesse; & que tous ces Royaumes répandus dans l'univers, & éloignés les uns des autres, ne servent qu'à partager davantage les forces de la Puissance qui les gouverne, parce qu'ils exigent des garnisons plus nombreuses? L'Espagne elle-même n'est-elle pas obligée d'entretenir des troupes dans presque toutes ses places? Defenduë au Nord par les Pyrenées qui lui servent comme de rempart; environnée par-tout ailleurs par la mer Méditerranée ou l'océan, en est-elle moins exposée, d'un côté aux entreprises de la France, de l'autre aux invasions des Turcs, des Maures, & des Anglois? Les païs mêmes de l'Espagne les plus éloignés des côtes, ne sont pas trop en sûreté. L'Andalousie ne se ressent-elle pas encore des derniers mouvemens que les Maures y ont excités? Le Portugal, qui vient d'être uni à la Couronne de Castille, ne porte encore le joug qu'à regret. On ne peut pas même compter sur l'Arragon, depuis que les Rois d'Espagne se sont fait un point de politique d'empiéter insensiblement sur les anciens droits & priviléges de ce Royaume. Aussi, dans toutes les guerres que la France a euës de notre tems avec l'Espagne, les Espagnols n'ont presque jamais fait passer d'armées de ce côté-là, dans la crainte que s'ils mettoient une fois les armes à la main à ces peuples courageux, le souvenir de leur ancienne liberté ne les portât à s'en servir pour la recouvrer. C'est pourquoi, obligé de partager ses forces en tant de païs différens, Philippe ne se sert guéres dans ses armées, que d'Italiens & d'Allemans.

„ A l'égard de la Flandre, outre les milices qui se levent dans ces provinces mêmes, il est certain qu'il n'y entretient pas ordinairement plus de dix mille hommes, composés d'Italiens & d'Espagnols, auxquels il joint quelquefois quelques corps d'Allemans. Or, que votre Majesté oppose seulement à ces forces dix mille François, ce qui lui est fort aisé, & qu'elle sera toujours à portée de soûtenir avec des troupes fraîches, elle se verra en état, non seulement de défendre toutes les places

„ que

„ que les Provinces-Unies s'offrent de lui remettre, mais de chasser même „ l'ennemi des Païs-bas. Cependant elle pourra y ajoûter six mille Suisses, „ qu'on distribuera dans les places dont on ne sera pas sûr, ou qu'on croi- „ ra pouvoir être attaquées : outre que les troupes de cette nation sont mer- „ veilleuses pour la garde d'une place, elles se contentent de leur paye, „ sans vexer les habitans des villes où elles sont en garnison ; & c'est un „ moyen excellent pour contenir les peuples dans le devoir. HENRY III. 1585.

„ En tenant cette conduite, votre Majesté profite de l'occasion que la „ Providence semble lui offrir elle-même, & assûre les intérêts de sa gloi- „ re, qui sert infiniment au soûtien d'une Monarchie. Par-là elle tire la „ nation Flamande de l'injuste esclavage où les Espagnols l'avoient rédui- „ te, ce qui ne peut manquer de lui faire beaucoup d'honneur ; elle déli- „ vre ses sujets des malheurs d'une guerre civile, dont ils étoient mena- „ cés ; & apprend aux François à ne plus tourner leurs armes contre eux- „ mêmes, en éteignant dans le Royaume le feu de la division, & réta- „ blissant parmi eux la concorde, par la nécessité où elle met la nation de „ se réünir, pour faire tête à une Puissance étrangere. Or, en tout cela „ y a-t-il rien qui ne soit très-glorieux, & infiniment avantageux à l'Etat ? „ Outre cela vous ménagez par-là vos finances que les dernières guerres „ ont épuisées, & auxquelles votre Majesté ne pourra fournir, si elle „ s'expose à avoir la guerre dans son Royaume, qu'en faisant tous les jours „ de nouveaux Edits. Qu'on joigne à cela la licence des troupes, leurs „ violences & leurs ravages, qui sont encore plus à charge au peuple de „ la campagne que les impôts, & qu'ils racheteroient même volontiers au „ prix de voir doubler & même tripler les taxes dont ils sont chargés, „ pourvû qu'on les mît à couvert de ces desordres. Mais de prétendre „ dans une guerre civile faire observer une exacte discipline au soldat, c'est „ ce dont votre Majesté avec toute sa prudence ne sçauroit venir à bout, „ & ce qu'il n'est pas au pouvoir de vos Généraux d'obtenir.

„ Tel est, Sire, mon sentiment ; je supplie & conjure votre Majesté, si „ elle est sensible à sa propre conservation & à celle de son Royaume, „ d'y avoir égard. Qu'elle fasse réflexion que le feu Roi son frere a eu „ occasion de tourner ses armes contre les Païs-bas, & que pour l'avoir „ négligée & pour avoir été la dupe de l'artifice des Espagnols, il s'est „ plongé lui-même & la France avec lui, dans une source intarissable de „ malheurs ; que la même occasion s'offre encore aujourd'hui à votre Ma- „ jesté à des conditions beaucoup plus avantageuses, puisqu'il ne s'agit plus „ de conquerir la Flandre qui se donne elle-même à vous ; & que ce n'est „ que pour empêcher votre Majesté d'en profiter, que nous voyons les „ mêmes ennemis allumer une guerre funeste dans le cœur de votre Royau- „ me. Je laisse à votre Majesté toujours sage, à prévenir les suites mal- „ heureuses que je prévois qu'elle peut avoir, en obligeant les factieux à „ tourner leurs armes ailleurs ; & je la supplie seulement d'être bien „ persuadée de la vérité de cette maxime : Que dans les grands périls, la „ vigueur & la résolution servent ordinairement beaucoup plus que la pru- „ dence. „

J'ai

Henri III. 1585.

Raisons du Conseil contre le sentiment de l'Evêque d'Acqs.

J'ai oüi dire depuis à l'Evêque d'Acqs, que le Roi parut l'écouter avec plaisir. Ce Prince le remercia de son zéle, & lui promit de se souvenir de ses avis. Mais lorsqu'il proposa la même affaire à son Conseil, & que, sans citer ce Prélat, il exposa les raisons qu'il lui avoit apportées, il trouva beaucoup d'opposition à son sentiment. On lui représenta pour le détruire, que quand même la paix & l'union regneroient dans le Royaume, il se trouveroit cependant encore des gens qui croiroient qu'il ne seroit ni juste, ni honnête, ni même sûr, de porter la guerre en Flandre; mais que dans les circonstances présentes, où la division regnoit dans l'Etat, & où les divers intérêts des partis avoient banni la concorde, vouloir, pour éviter la guerre, s'engager dans une guerre très-épineuse, c'étoit non seulement un coup de prudence qui paroissoit bien hardi, mais une témérité même qui tenoit de l'absurdité: que c'étoit entreprendre deux guerres pour une: qu'en effet on ne pouvoit accepter les offres des Etats-Généraux, sans déclarer en même tems hautement la guerre à Philippe; que cependant on n'en auroit pas moins les ligueurs sur les bras; & que c'étoit une affaire à finir nécessairement, avant qu'on pût penser à tourner ses armes contre les Espagnols: qu'on auroit donc en même tems la guerre de deux côtés; que cependant le Roi de Navarre, & le parti Protestant qui subsistoit encore, pouvoient profiter de cette occasion pour reprendre les armes, s'emparer des places qui seroient à leur bienséance, sous prétexte qu'on leur avoit souvent manqué de parole; & allumer ainsi une troisiéme guerre dans l'Etat: qu'en effet au milieu des troubles dont on étoit de toutes parts agité, il n'y avoit personne qui fût capable de répondre de ce grand attachement qu'on vouloit qu'ils eussent pour la personne du Roi, & de leur zéle pour la tranquillité publique: que la guerre civile n'étoit pas un mal si nouveau, qu'on ne s'y fût vû souvent exposé, & qu'on n'eût sçu y apporter remede; mais qu'en attaquant pour l'éviter un puissant ennemi, on alloit s'engager dans une suite de guerres, dont il ne seroit pas aisé de sortir: qu'on ne devoit pas se mettre en peine de l'Angleterre; que quand la Flandre se mettroit sous la protection des Anglois, ceux-ci n'en deviendroient pas plus redoutables à la France; qu'ils auroient une longue guerre à soutenir contre l'Espagne, qui n'abandonneroit pas aisément les Païs-bas; & que quand même ils pourroient se voir paisibles possesseurs de ces riches provinces, ce qu'il n'y avoit guéres lieu d'espérer, il ne leur seroit pas aussi facile qu'on s'imaginoit, d'engager comme ils voudroient les Flamans à nous faire la guerre; qu'ils souffriroient encore beaucoup moins que cette nation, qu'ils auroient appellée à leur secours, pensât à les tenir en bride, en élevant des forteresses dans leurs provinces, eux qui par un amour aveugle pour leur liberté, n'avoient pas craint de se soustraire à l'obéïssance de leur maître légitime: qu'au reste il étoit manifeste par toute l'histoire de Flandre que ces peuples qui n'ont que deux seuls grands intérêts, la liberté & le commerce, s'étoient souvent révoltés contre leurs Souverains, uniquement parce qu'ils vouloient déclarer la guerre à la France: qu'il n'étoit donc pas possible de prendre aucune résolution fixe, jusqu'à ce qu'on eût terminé la guerre que

la

la ligue venoit d'allumer dans le Royaume: qu'ainsi on croyoit qu'il étoit à propos de commencer par traiter avec ceux qui étoient à la tête de ce parti; & de tâcher de les engager à mettre les armes bas: que si on pouvoit en venir à bout, il seroit libre ensuite à sa Majesté de délibérer sur les offres que les Flamans lui faisoient, & d'examiner à loisir si cette guerre qu'on lui proposoit, étoit juste & avantageuse, & s'il y avoit quelque nécessité qui obligeât à l'entreprendre: que cependant on croyoit qu'il étoit à propos de congédier honnnêtement les Ambassadeurs des Etats, après leur avoir fait entendre que dans les circonstances présentes sa Majesté ne pouvoit pas leur donner de réponse positive: qu'au reste la France s'intéresseroit toujours d'une façon particuliére à leur conservation; & que sa Majesté feroit tout son possible, autant que les affaires de son Etat pourroient le lui permettre, pour leur envoyer à propos les secours dont ils avoient besoin.

HENRI III. 1585.

Quoique ceux qui pensoient de la sorte, ne parlassent point de déclarer la guerre aux Protestans, cependant, comme avant toutes choses ils vouloient que le Roi s'accommodât avec les ligueurs, ils sçavoient fort bien qu'il n'étoit pas possible de les engager à mettre les armes bas, sans porter ailleurs leurs efforts. Ainsi, en refusant pour le présent d'accepter les offres des Etats de Flandre, c'étoit se mettre dans la nécessité de tourner ses armes contre le Roi de Navarre. Cependant Henri avoit naturellement tant d'attrait pour la mollesse, & tous ceux qui l'approchoient lui donnoient de si lâches conseils, qu'il prit ce dernier parti. Du reste on peut dire de ce Prince, qu'il écoutoit volontiers ceux qui lui donnoient des avis salutaires; & que cependant il n'avoit pas la force de s'empêcher de prendre les plus mauvaises résolutions.

Issuë de l'Ambassade des Etats-Généraux des Provinces-Unies.

Enfin, après bien des délais, le Roi donna sur la fin de Mars aux Ambassadeurs des Etats-Généraux, leur audience de congé. Ce Prince, après leur avoir exposé très-vivement tous les sujets qu'il avoit de se plaindre de la Cour d'Espagne, qui soûtenoit le Duc de Guise dans ses desseins pernicieux contre l'Etat, leur fit entendre que dans les circonstances où se trouvoit le Royaume, il n'étoit pas en son pouvoir d'accepter les offres qu'ils lui avoient faites; qu'ainsi il leur conseilloit de chercher les moyens de réprimer par eux-mêmes les efforts de leurs ennemis, leur offrant d'ailleurs d'un grand cœur tout ce qui étoit en son pouvoir, & s'engageant à faire pour eux quelque chose de plus, aussitôt qu'il auroit rétabli la tranquillité dans son Royaume. Il ajoûta qu'il leur promettoit de travailler à engager la Reine d'Angleterre à ne pas les abandonner dans le danger pressant qui les menaçoit, & même d'en faire parler au Roi de Navarre; ce qu'il exécuta réellement.

Ambassade de la Grande-Bretagne.

Dès le 23. de Février (1) Henri Stanley Comte de Derby étoit arrivé à Paris avec une suite nombreuse, apportant au Roi le collier de l'Ordre de la Jarretiére, que la Reine d'Angleterre lui envoyoit, suivant l'usage qui

(1) Le journal de Henri III. date l'arrivée des Ambassadeurs Anglois du 23. de Janvier, & met le Comte de Warwick pour chef de l'Ambassade.

HENRI III. 1585.

Le Roi reçoit l'Ordre de la Jarretiére.

qui se pratique entre les Princes qui sont alliés. Henri fit à cet Ambassadeur une réception magnifique; & ce fut une occasion pour les Prédicateurs de cette capitale de se déchaîner contre ce Prince avec plus d'emportement que jamais. Ils prêchoient au peuple que le Roi ne pensoit qu'à faire alliance avec les hérétiques pour détruire la Religion de nos ancêtres, tandis qu'il négligeoit ceux qui en étoient les défenseurs, & qu'il leur ôtoit toutes leurs charges & leurs emplois; qu'il étoit tems enfin que tous les gens de bien sortissent de cet assoupissement mortel où ils languissoient, & pensassent à prévenir le danger dont la Religion étoit menacée, par la négligence ou par les mauvaises dispositions de ceux qui étoient à la tête du gouvernement.

Henri de son côté, qui avoit appris de la Reine sa mere la malheureuse maxime de mépriser tous ces discours, les laissoit dire. Mais il s'apperçut enfin dans la suite, que par-là il s'étoit attiré le mépris du peuple, qui prenoit son silence pour un aveu; & que ce mépris s'étoit enfin changé en une véritable haine. Heureux s'il ne l'eût pas compris trop tard. Cependant au milieu des bals, des festins, des tournois, & mascarades, dont le Roi régala les Ambassadeurs d'Angleterre, comme on recevoit sans cesse à la Cour des nouvelles des entreprises de la ligue, Henri, qui sentit que dans ces circonstances il ne lui étoit pas possible de prendre les Païs-bas sous sa protection, pria instamment le Comte de Derby d'engager S. M. B. à leur donner quelque secours; ce Prince ordonna encore depuis à son Ambassadeur à la Cour d'Angleterre, de rêïtérer les mêmes instances auprès de la Reine Elisabeth. Ce fut ainsi que furent congédiés les Ambassadeurs des Provinces-Unies. Leur départ fit comprendre aux députés que le Roi de Navarre avoit à la Cour, qu'on se disposoit à faire la guerre aux Protestans. Ainsi ils mirent tout en usage pour obtenir du Roi & de la Reine mere qui étoit à Epernay, que dans l'accommodement qu'on étoit sur le point de faire avec les ligueurs, on ne stipulât rien qui fût à leur préjudice.

Commencement des hostilités.

Cependant, depuis l'Édit que le Roi avoit donné, par lequel il défendoit de faire des levées dans le Royaume, & ordonnoit de congédier sur le champ les troupes qui seroient déja sur pied, ce Prince avoit pris quelques mesures pour le faire exécuter. Dans cette vûë il avoit fait partir quelques Seigneurs de la Cour, avec ordre de passer dans différentes provinces, & d'arrêter ces premiers mouvemens. Le Duc de Montpensier s'étoit rendu en Poitou, où le Duc de Mercœur Gouverneur de Bretagne, faisoit faire secrettement des levées. Le Duc en fut averti. Aussitôt il se mit à la tête de la Noblesse de la province; ramassa toute la jeunesse des villes de Loudun, de Thoüars, de Fontenay, & des autres places voisines, presque toute Protestante; tomba sur ces nouvelles milices; les tailla en piéces en plusieurs endroits, & les empêcha par-là de se joindre. En même tems le Duc de Joyeuse avoit eu ordre de se rendre à Baugency sur la Loire, pour arrêter les courses que les troupes de la ligue, commandées par le Duc d'Elbœuf, faisoient de ce côté-là. Ce favori les poursuivit jusqu'au Mans au travers de la Touraine, & du Vendômois, harcelant sans cesse leur arriére-garde, sans avoir fait aucun autre exploit digne de remarque.

que. De-là elles passerent en basse Normandie, où elles se dissiperent d'elles-mêmes (1).

Le Duc d'Epernon restoit cependant malgré lui à la Cour, où un abscès qui lui étoit crevé au bas de la jouë droite, & qui l'avoit extrêmement changé, le retenoit contre son inclination. En effet personne ne souffroit plus impatiemment que lui ces entreprises des factieux, parce que dans le cœur il favorisoit le parti du Roi de Navarre, & qu'il étoit piqué de voir les Guises ses ennemis augmenter par-là leur crédit. Ainsi il mettoit tout en usage pour animer le Roi contre eux, & réveiller son ressentiment qui ne lui sembloit pas assez vif; aussi dès que sa santé put le lui permettre, il se mit à la tête de quelques bataillons d'Infanterie, & de toute la fleur de la Noblesse de la Cour, s'avança jusqu'à Gien, & dissipa les troupes de la ligue qui commençoient à s'assembler de ce côté-là, avant qu'elles eussent eu le tems de se réünir.

Révolution à Lyon.

Sur ces entrefaites, on apprit à la Cour la nouvelle de la révolution qui venoit d'arriver à Lyon. François Mandelot Gouverneur de cette ville, avoit été piqué de ce qu'on avoit ôté le commandement du château à Michel Antoine de Saluces Sieur de la Mante, avec qui il étoit en bonne intelligence, & que le Duc d'Epernon l'eût donné à Poisieu Sieur du Passage, qui étoit dans ses intérêts. Mandelot regardoit ce changement comme un affront, parce qu'il sembloit qu'on se défiât de lui & qu'on voulût le tenir en bride. Pour s'en venger, il résolut de se rendre maître de cette place, & de la raser. Dans cette vûë il fit répandre le bruit que les Protestans de cette ville songeoient à remuer. C'étoit-là alors le signal de la révolte, & l'artifice dont se servoient les ligueurs pour mettre le peuple en mouvement. A cette nouvelle tous les bourgeois courent aux armes, & conduits par les factieux, ils marchent contre la citadelle. Elle étoit ordinairement fort mal gardée, & d'ailleurs peu en état de faire résistance; ainsi il n'étoit pas difficile de s'en emparer. En effet les mutins ayant escaladé en grand nombre le bastion qui regardoit la ville, & n'ayant à faire qu'à une poignée de gens qui étoient dans la place, ils s'en rendirent maîtres sans beaucoup de peine: après quoi Mandelot fit travailler en diligence à la ruiner de fond en comble, avant qu'on eût pû en recevoir la nouvelle à la Cour. Ensuite il dépêcha à sa Majesté pour se justifier, rejettant la faute de tout ce qui s'étoit passé sur la fureur du peuple, dont, disoit-il, il n'avoit pû être le maître, n'ayant pas de troupes pour le contenir dans le devoir. Le Duc d'Epernon vouloit

Prise & démolition de son château par les factieux.

(1) On dit que le Duc d'Elbœuf, après être resté quelques jours avec sa suite chez un riche païsan de ces provinces, & avoir mangé tout ce qu'il pouvoit avoir, le fit appeller à sa table. Là, prenant un air de bonté, & se préparant à lui dire adieu, le Duc l'assura que cette guerre alloit être pour le Royaume une source de prospérités, lui promettant que dès que les hérétiques seroient exterminés, on aboliroit les impôts, & qu'on ne payeroit plus de tailles. „ Il est vrai, Monseigneur, repartit „ le païsan, qui n'étoit pas sot; je com„ mence déja par moi même à ressentir „ l'effet d'un si heureux présage: car l'hon„ neur que vous m'avez fait de venir lo„ ger chez moi, m'a réduit au point de n'ê„ tre plus en état de rien payer. „ Le Duc d'Epernon &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1585.

loit malgré tout, qu'on punît cet attentat. Mais comme il étoit intéressé dans cette affaire, & qu'il sembloit qu'il parlât plûtôt par un ressentimens personnel, que par zéle pour le bien public, le Roi dissimula cet outrage fait à son autorité, & pardonna à Mandelot, à la recommandation du Sieur de Villeroi qui vouloit faire épouser à son fils Charles Sieur d'Allincour, la fille de ce Gouverneur, dans l'espérance que par ce mariage il auroit le gouvernement de Lyon, qui depuis la destruction du château devenoit fort considérable. Cet évenement arriva le 5. de Mai.

Le Maréchal de Matignon s'empare du château Trompette.

Cependant, quoique Henri fît semblant de paroître satisfait, ce Prince ne laissoit pas dans le fond d'être très-mortifié de la perte d'une ville si considérable, que la ligue venoit par-là de lui enlever. Le chagrin qu'il en avoit, fut un peu diminué par les nouvelles qu'il reçut alors du Maréchal de Matignon, Lieutenant du Roi de Navarre en Guyenne. Ce Seigneur voyant que la ville de Bourdeaux, capitale de la province, dépendoit du château Trompette; en effet l'autre fort n'est pas à beaucoup près de si grande conséquence, se mit en tête de s'assûrer de Louis de Genoüillac Baron de Vaillac qui y commandoit, & dont la fidélité lui étoit suspecte pour bien des raisons, résolu de ne le relâcher, qu'après qu'il lui auroit remis cette place. Dans cette vûë il commença par s'attirer l'amitié des habitans, en affectant à leur égard des maniéres populaires; & ayant été fait Maire de cette ville, il prit occasion de ces nouveaux mouvemens pour écrire à tous les Gouverneurs de la province, de se rendre auprès de lui, sous prétexte d'avoir quelques ordres du Roi à leur communiquer. C'étoit au logis même du Maréchal que devoit se tenir cette assemblée. Le Baron de Vaillac s'y rendit, & on commença à parler d'affaires. Cependant on disposoit dans la ville par ordre du Maréchal tout ce qui étoit nécessaire pour l'exécution de son dessein; on avoit même préparé du canon, au cas qu'on fût obligé d'en venir à la force. Au bout de quelques heures l'assemblée se leva, & le Baron se préparoit à se retirer comme les autres, lorsqu'il fut arrêté. En même tems on lui présenta des lettres de la Cour, qui furent lûës en sa présence, & par lesquelles sa Majesté lui ordonnoit de remettre sa place entre les mains du Maire & des Jurats; c'est le nom qu'on donne à Bourdeaux aux Consuls ou Echevins de la ville. Le Baron refusa d'abord d'obeïr; mais il eut beau menacer, & prendre Dieu & les hommes à témoin de la violence qu'on lui faisoit, le Maréchal le menaça à son tour, que s'il n'obeïssoit sur le champ aux ordres du Roi, il alloit le faire exposer lui-même au premier coup de canon qui seroit tiré du fort: pour montrer qu'il étoit homme à exécuter ce qu'il disoit, & en même tems pour jetter l'épouvante dans la garnison, il ordonna qu'on tirât le canon qui étoit dans la maison de ville, & sur le champ le fit mettre en batterie contre la place, en présence du Baron. A cette vûë le Gouverneur perdit courage; & après qu'on lui eut fait espérer que le Roi le dédommageroit des frais qu'il avoit faits, disoit-il, pour la réparation du château, il envoya ordre à son Lieutenant de rendre la place, dont le Maréchal prit possession au nom de sa Majesté. Mais il ne fit pas comme Mandelot: au contraire il travailla aussitôt après à la faire bien fortifier; & elle lui ser-

vit

vit dans la suite à contenir la ville & toute la province dans le devoir, jusqu'à la fin de cette guerre. Henri III. 1585.

D'un autre côté les esprits étoient fort échauffés à Marans. Cette place qui avoit autrefois appartenu à la maison de la Trimouïlle, dont les Comtes de Sancerre étoient alors en possession, étoit un poste de conséquence à cause du voisinage de la Rochelle. Ainsi, comme les habitans étoient de différentes Religions, chaque parti cherchoit à s'en assûrer. Enfin le Vicomte de Rohan s'y rendit; & les Protestans animés par sa présence, s'emparerent du château, dont le Vicomte confia la garde au Sieur de la Saullaye de Beauregard. Peu de tems après le Sieur d'Aubigny de la Jousseliniére, qui de ce côté-là étoit un des Chefs des ligueurs, voulut prendre ce chemin pour aller à Broüage, où il menoit trois cens hommes; mais on refusa de lui donner passage. Il prit donc un détour par Maillezais & la Ronde. Mais la garnison de Saint-Jean d'Angely ayant eu avis de sa marche, elle l'attaqua dans un passage desavantageux, & tailla en piéces ceux qu'il conduisoit; à peine lui donna-t-elle à lui-même le loisir de se sauver. Dans la suite, les Rochelois considérant que le château de Marans pouvoit être de conséquence, ils y firent passer une bonne garnison; de Montalambert, Sieur des Essarts, Capitaine expérimenté, qui s'étoit distingué autrefois aux siéges de Saint-Jean d'Angely & de la Rochelle, se chargea de la défense de cette place.

Manifeste du Roi de Navarre.

Cependant, comme on ne parloit de toutes parts du Roi de Navarre, que comme d'un hérétique relaps, ennemi de l'Eglise & des Catholiques, & perturbateur du repos public, ce Prince publia à Bergerac un manifeste par lequel il entreprenoit, sous le bon plaisir de sa Majesté, de répondre aux calomnies de ses ennemis. A l'égard de l'hérésie dont on l'accusoit, il disoit qu'on ne pouvoit pas traiter d'hérétique un homme, qui sans être poussé par aucune vûë d'ambition, & n'ayant pour but que d'assûrer son salut éternel, croit fermement, non seulement tout ce qui est contenu dans le Vieux & le Nouveau Testament, dans le Symbole des Apôtres, dans l'abrégé de la Foi composé par les anciens Peres pour distinguer les orthodoxes de ceux qui ne le sont pas, mais encore tout ce qui est compris dans les anciens Conciles; qui d'ailleurs déteste de tout son cœur toute doctrine contraire à la parole de Dieu, aux saints décrets des Peres de l'Eglise & des Conciles, & que ces Peres eux mêmes ont condamnée: que c'étoit-là précisément la disposition où il se trouvoit; que cependant il y avoit déja long-tems que bien des gens se plaignoient qu'il s'étoit glissé dans l'Eglise beaucoup d'abus, soit à l'égard de la doctrine, ou de la discipline, qui demandoient une réforme; que le peu d'espérance de voir remédier à ces desordres par ceux qui le pouvoient, & qui y avoient le plus d'intérêt, avoit été la cause d'un schisme qui faisoit l'horreur de Dieu & des hommes, & que tous les gens de bien ne pouvoient assez déplorer: qu'il avoit eu le malheur de se trouver engagé dans cette querelle: que cependant, après bien des guerres sanglantes qui en avoient été la suite, on n'avoit point trouvé de remede plus propre à arrêter les troubles que ces contestations avoient fait naître, soit en France, ou en Allemagne, que de permettre à un chacun

HENRI III. 1585. de suivre le parti que sa conscience lui feroit croire le meilleur, en attendant qu'un Concile libre & convoqué légitimement eût prononcé au sujet des articles contestés: qu'en conséquence les Protestans avoient obtenu de la clémence de nos Rois plusieurs Edits, dont la publication avoit toujours apporté la paix au Royaume, & qui n'avoient pû être violés sans replonger l'Etat dans les plus grands malheurs: qu'on avoit tort, à son avis, & selon bien des gens, de prétendre que le Concile de Trente eût décidé ces contestations: qu'on sçavoit qu'il n'avoit été, ni convoqué, ni terminé légitimement; qu'on avoit choisi pour cela le tems où la guerre civile étoit le plus allumée en France, ensorte que les Protestans n'avoient pû, ni s'y trouver, ni y plaider leur cause: qu'ainsi on n'avoit pû équitablement les condamner sans les entendre; que d'ailleurs personne n'ignoroit que ce Concile n'avoit eu aucun égard aux demandes de nos Ambassadeurs, quoiqu'elles eussent été approuvées auparavant par la Sorbonne, lûës dans le Conseil de sa Majesté & signées du Roi, de la Reine, & de tous les Princes & Seigneurs du Royaume: que c'étoit ce qui les avoit obligés à sortir de Trente par ordre de sa Majesté, après avoir auparavant protesté contre le Pape; que depuis ils n'y avoient pas remis le pied; & que lorsque dans la suite le Cardinal de Lorraine avoit demandé la publication de ce Concile en France, le Parlement s'y étoit toujours opposé: que le Roi de Navarre ne pouvoit donc être regardé comme un hérétique obstiné, puisqu'il ne demandoit qu'à être instruit, & que dès-à-présent il se soumettoit à la décision d'un Concile légitime, où il seroit permis aux Protestans d'exposer leurs raisons: qu'il ne méritoit pas davantage le nom de relaps, qui le rendroit à jamais indigne de succéder à la Couronne; qu'il avoit été élevé dès son enfance dans la Religion qu'il professoit; qu'il y avoit toujours vécu depuis; & qu'il n'avoit point encore reçû aucunes instructions qui eussent pû le porter à l'abandonner: que ce qu'on lui objectoit d'avoir changé de Religion après le massacre de la Saint Barthélemi, & d'avoir envoyé à Rome pour abjurer entre les mains du Pape la doctrine qu'il avoit suivie jusqu'alors, ne méritoit point de réponse; que tout le monde sçavoit fort bien qu'il ne joüissoit point alors de sa liberté; qu'il avoit été forcé dans toutes les démarches qu'on lui avoit fait faire par la crainte d'un malheur capable d'ébranler l'homme le plus résolu; & que dès qu'il s'étoit vû en liberté, & hors du danger dont on le menaçoit, il avoit aussitôt rendu compte au public de ses sentimens: qu'on avoit vû paroître ensuite l'Edit de l'an 1576. donné par sa Majesté sur les instances du Duc d'Alençon son frere, & violé la même année à la sollicitation de ceux-là même, qui troubloient encore de nouveau la tranquillité publique à l'occasion de la ligue qu'ils avoient formée alors, & qu'ils venoient tout récemment de renouveller: que l'année suivante sa Majesté, par un autre Edit qu'elle croyoit plus raisonnable que le précédent, avoit rendu la paix à la France; qu'il s'y étoit soûmis, lui & Henri de Bourbon Prince de Condé son cousin; & que jusqu'à présent, quels que fussent les sujets de plaintes qu'on leur eût donnés, ils l'avoient observé inviolablement, sans avoir jamais exercé aucune violence contre aucun Catholique, Moine, ou Prêtre: qu'il s'en rapportoit à leur propre témoi-

témoignage, & sur-tout à celui des habitans de la ville d'Agen, où pendant tout ce tems-là il avoit fait sa résidence; qu'il en appelloit à témoin le Duc de Montpensier, que tout le monde sçait être très-sincérement attaché à la Religion de ses ancêtres, le Maréchal de Biron, l'Archeveque de Vienne, & le Sieur de Villeroi, qui s'étant alors rendus à Agen, étoient convenus de la vérité de ce qu'il avançoit sur les informations qu'ils avoient faites dans cette ville: que dans tous les lieux de son domaine, il n'avoit fait aucun changement, depuis qu'il en étoit entré en possession par la mort de la Reine sa mere; & que quoiqu'il y eût déja long-tems que par un Edit solemnel les Etats de Bearn avoient défendu l'exercice de la Religion Catholique dans toute cette principauté, il avoit cependant laissé aux Evêques d'Oleron & de Lescar la joüissance de leurs revenus: que pour ce qui étoit du peu de biens, que la violence des Papes & des Espagnols & l'envie d'envahir le bien d'autrui lui avoient laissé du Royaume de Navarre, les Catholiques, comme les Protestans, y joüissoient sous ses ordres d'une entiére liberté de conscience, sans qu'on eût donné jusqu'alors aucun lieu de se plaindre: qu'il n'étoit donc pas, comme on le disoit (1), l'ennemi déclaré de l'Eglise & des Catholiques: qu'il ne voyoit pas non plus qu'on eût droit de le traiter de perturbateur du repos public, puisqu'en tout tems il s'étoit toujours montré disposé à accepter telles propositions de paix qu'on voudroit lui faire, pourvû qu'on mît seulement la liberté de conscience à couvert: que pour ce qui étoit de l'assemblée de Magdeburg, où il avoit été résolu, disoit-on, que le Roi de Navarre feroit la guerre en France au mois d'Avril suivant, il admiroit la témérité & l'impudence de ceux qui ôsoient lui en faire un crime, puisqu'ils prétendoient qu'elle s'étoit tenuë au mois de Décembre dernier, & que les députés de l'Electeur Palatin & du Prince d'Orange s'y étoient trouvés, tandis que tout le monde sçavoit que ces deux Princes étoient déja morts quelques mois auparavant: qu'il convenoit au reste de l'Ambassade de Jaques de Segur; que sa Majesté elle-même étoit informée des instructions dont il avoit été chargé; que c'étoit une précaution juste & nécessaire qu'il avoit cru être en droit de prendre pour sa propre sûreté, voyant qu'on négligeoit à la Cour de prévenir les entreprises de ses ennemis, dont on lui donnoit avis de toutes parts, & dont il avoit d'ailleurs des preuves certaines: qu'il y avoit déja neuf ans, qu'après avoir sçû pénétrer leurs desseins secrets par le moyen d'un Gentilhomme de sa maison, il en avoit informé sa Majesté: que depuis ils avoient fait à Nancy toutes sortes d'honnêtetés au Prince Jean Casimir; qu'ils avoient aussi travaillé à le faire entrer dans leurs vûës; mais que ce Prince s'étant apperçû que leurs desseins tendoient à la ruine de l'Etat, il n'avoit plus voulu en entendre parler; qu'ensuite sa Majesté avoit été instruite de différens côtés des intrigues qu'ils faisoient joüer en Espagne & en Italie; qu'enfin sa Majesté étoit encore actuellement convaincuë que la déposition de Salcede n'étoit que trop véritable: qu'à la vûë de tous ces com-

Henri III. 1585.

(1) Comme ses ennemis avoient l'impudence de lui reprocher faussement. *MS. du Roi* & de *Mrs. de Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1585. complots, dont sa Majesté étoit informée, & qu'il sçavoit tendre à la ruine du Prince, & à la sienne propre, il avoit jugé à propos d'implorer le secours des Princes ses alliés, pour se mettre à couvert de l'orage qui le menaçoit; que dans ce dessein il avoit député le Sieur de Segur en Angleterre, en Dannemarck, & à tous les Princes de l'Empire: qu'il avoit ordre de traiter d'abord avec les Protestans d'Allemagne, pour tâcher de trouver des voyes de concilier les différends qui étoient entre eux & les Eglises de France & de Suisse: qu'il étoit chargé ensuite de leur représenter les complots secrets que quelques esprits broüillons formoient en France contre l'Etat, en vûë de détruire les Protestans; de leur demander du secours contre ces ennemis communs; & de les prier de lui fournir certaines sommes d'argent, qui seroient mises en dépôt pour subvenir aux fraix de cette guerre: que c'étoit-là tout ce que contenoient ses instructions: que ce qu'on lui objectoit au sujet de l'assemblée de Montauban, méritoit à peine qu'il daignât y répondre: que sa Majesté sçavoit bien qu'elle ne s'étoit tenuë qu'avec sa permission; que le Sieur Pompone de Belliévre s'y étoit rendu de sa part; qu'on n'y avoit guères traité que de la restitution des villes de sûreté accordées aux Protestans que le Roi répetoit, & que les Protestans supplioient ce Prince de leur laisser encore quelques années, pour leur tenir lieu d'assurances; que leur requête avoit paru si juste à sa Majesté, qu'elle leur avoit permis d'en continuer encore la possession pendant deux ans; ensorte qu'il ne pouvoit assez s'étonner de l'impudence de ses ennemis, qui déja maîtres de tant de gouvernemens, ne rougissoient pas d'en venir jusqu'à menacer sa Majesté pour l'obliger à faire encore entrer dans leur famille la Normandie, la Picardie, le Lyonnois, le marquisat de Saluces, Mets, Toul & Verdun; tandis qu'ils ôsoient lui faire un crime de ce que les Protestans, après tant de sujets de plaintes qu'ils leur avoient donnés, exposés encore tous les jours à essuyer de plus grands malheurs, supplioient humblement sa Majesté de leur accorder pour leur sûreté un très-petit nombre de places: que les choses étant ainsi, & ses accusateurs eux-mêmes se trouvant plûtôt coupables que lui des desseins séditieux dont ils prétendoient le charger, il demandoit avec tout le respect & toute l'obéïssance qu'il devoit à sa Majesté, qu'il lui fût permis de donner publiquement le démenti à ceux, qui avoient eû la malice d'inventer contre lui de semblables calomnies: qu'il demandoit de plus que pour épargner le sang de tant d'ames innocentes, & empêcher les violences, les incendies, & les ravages que la guerre civile traîne ordinairement après elle, sa Majesté lui accordât la permission de vuider ce différend par un combat singulier, un contre un, deux contre deux, ou en plus grand nombre, si on le souhaitoit, dans tel endroit du Royaume qu'il lui plairoit d'assigner, ou même dans quelque liéu que ce fût hors de France, si ses ennemis l'aimoient mieux, pourvû qu'on lui donnât sûreté: que le Duc de Guise devoit regarder comme un honneur d'être appellé en duel par un Prince infiniment au-dessus de lui; qu'il ne pouvoit par conséquent se dispenser d'accepter ce défi; & qu'on verroit alors pour quel parti Dieu & la justice se déclareroient: que c'étoit le moyen d'assûrer le repos

Il propose un duel au Duc de Guise.

pos de sa Majesté, la tranquillité du Royaume, de la nation Françoise, déja ennuyée de tant de malheurs; & que c'étoit une occasion de satisfaire en même tems les Guises au sujet de la haine mortelle qu'ils portoient au Roi de Navarre, sans que l'Etat en souffrît. Cet écrit, daté du 10. de Juin fut présenté au Roi par les Sieurs de Clervant, & de Chassincour au nom du Roi de Navarre le 28. du même mois, & ensuite publié à Paris.

HENRI III. 1585.

Prétentions des ligueurs.

Le jour qui précéda la date de ce manifeste, les Chefs de la ligue assemblés à Châlons avoient adressé au Roi une requête au nom du Cardinal de Bourbon & du Duc de Guise seulement. Ils demandoient que sa Majesté fît publier un Edit qui défendît dans toute l'étenduë du Royaume l'exercice d'aucune autre Religion, que de la Catholique, Apostolique, & Romaine; déclarât les hérétiques privés de toutes les charges & dignités dont ils pouvoient être en possession, & incapables d'en exercer jamais aucunes à l'avenir: que cet Edit fût enrégistré au Parlement de Paris, le Roi séant en son lit de justice: qu'ensuite sa Majesté s'engageât solemnellement à l'observer, conformement au serment qu'elle avoit prêté à son sacre, & selon ce qui avoit été arrêté aux Etats de Blois; avec ordre à tous les Princes, Ducs & Pairs, Seigneurs, & Gouverneurs du Royaume, tous ceux qui possédoient quelque charge & emploi dans l'Etat, de s'engager par serment à en maintenir l'exécution: que sa Majesté retirât des Protestans les villes qu'ils occupoient; & que s'ils refusoient de les rendre, elle prît les armes pour les en chasser: qu'elle abandonnât la protection de Géneve, qu'elle n'avoit acceptée que malgré elle & par les mauvais conseils qu'on lui avoit donnés, comme elle l'avoit protesté plusieurs fois, puisque c'étoient deux choses contradictoirement opposées, que de se déclarer le protecteur de la Religion Catholique, & de prendre en même tems la protection d'une ville qui étoit comme la place d'armes de l'hérésie, d'où elle répandoit son poison dans tout l'univers Chrétien: & parce qu'après tant d'Edits si souvent réïterés pour assûrer solidement la Religion Catholique dans le Royaume, on n'en étoit pas plus avancé, que sa Majesté déclarât que les troupes qui étoient alors au service de l'union, jointes à celles qu'elle leveroit elle-même incessamment, seroient chargées de l'exécution de celui-ci: qu'à ces conditions, les Princes & Seigneurs de l'union, pour montrer qu'ils n'étoient animés, ni par l'ambition, ni par la haine, étoient prêts à se désister de la proposition qu'ils avoient faite au sujet des places de sûreté qu'ils avoient demandées, & même à donner leur démission de tous les gouvernemens, & de toutes les charges qu'ils possédoient, si telle étoit l'intention & la volonté de sa Majesté.

Les Guises n'avoient ajoûté ce dernier article que pour éblouïr le peuple, & rendre le Roi plus odieux. Du reste ils sçavoient fort bien que Henri n'en viendroit jamais là; mais ils espéroient toujours de se donner aux yeux du public ignorant un air de desintéressement, qui ne contribueroit pas peu à augmenter leur crédit. Enfin le Roi voyant d'un côté les ligueurs s'obstiner à ne point relâcher de leurs prétentions, & à ne point mettre les armes bas qu'il ne leur eût accordé l'Edit qu'ils demandoient; de l'autre, la Reine sa mere & ses Ministres perdre courage, & lui faire en-

HENRI III. 1585.

Accommodement passé à Nemours.

entendre que s'il ne vouloit pas s'accommoder des conditions qu'on lui proposoit, les factieux pourroient fort bien l'y forcer, il se détermina enfin lui-même, malgré toutes ses répugnances, à se laisser aller au torrent. Les conférences furent transportées à Nemours en Gatinois, où le Duc d'Epernon se rendit à son retour de Gien. Là on dressa de l'aveu de sa Majesté un projet d'accommodement, qui fut enfin ratifié le 7. de Juillet.

Lettre du Roi de Navarre à ce sujet.

Les députés du Roi de Navarre avoient déja prévû ce coup, & l'avoient informé exactement de ce qui se tramoit. Ainsi ce Prince se trouvant à Nerac, écrivit au Roi trois jours après, pour se plaindre de ce qu'il apprenoit, le rappellant à ses propres lettres qu'il conservoit encore. Henri s'y déchaînoit contre l'ambition des Guises, reconnoissant que la Religion n'étoit chez eux qu'un prétexte pour couvrir leurs desseins séditieux, & qu'ils n'avoient pris les armes que pour mettre le trouble dans l'Etat, également ennemis du Royaume & de la personne du Roi. Mais en attendant que le peuple revint des préventions favorables qu'il avoit prises à leur sujet, & apprît enfin à ne se plus laisser amuser par ces imposteurs, il prioit le Roi de Navarre de se tenir tranquille en Guyenne, & d'employer son autorité pour empêcher les Protestans de faire aucun acte d'hostilité; l'assûrant qu'il ne feroit aucun accommodement avec la ligue, qui pût tourner à son préjudice. Le Roi de Navarre ajoûtoit donc que, quoiqu'il comprît que c'étoit principalement à la personne du Roi, & à la sienne que les factieux en vouloient, en prenant les armes; cependant il avoit reçu les ordres de sa Majesté comme autant de loix dont il ne lui étoit pas permis de s'écarter, & qu'il avoit mieux aimé risquer de s'exposer à tous les dangers qu'il prévoyoit, que de ne pas se conformer à ses intentions: que cépendant il apprenoit avec douleur, que sa Majesté venoit de traiter avec la ligue; & que contre la parole qu'elle lui avoit donnée, la guerre contre les Protestans, & la révocation des Edits donnés en leur faveur, avoient été le sceau de la réconciliation: que néanmoins il n'y avoit point de propositions raisonnables qu'il n'eût faites, ou qu'il n'eût déclaré être prêt d'accepter pour avoir la paix: qu'il s'étoit soûmis à la décision d'un Concile général assemblé légitimement: qu'il avoit offert de remettre le gouvernement de Guyenne, avec toutes les places qu'il y occupoit, pourvû que les Chefs de la ligue en fissent autant de leur côté: que si c'étoit à lui qu'ils en vouloient personnellement, quoiqu'il fût infiniment au-dessus d'eux, il avoit bien voulu s'abaisser jusqu'à les défier à un combat singulier, par le desir extrême qu'il avoit de procurer le repos de sa Majesté & de prévenir les malheurs dont la nation étoit menacée: qu'il avoit bien daigné faire cet honneur à des gens que le Roi venoit de traiter de traîtres & d'ennemis de la patrie; & qu'il n'avoit pas craint de risquer sa gloire & sa vie, pour marquer à sa Majesté le zéle qu'il avoit pour ses intérets & pour ceux de l'Etat, auquel il voudroit volontiers épargner au prix de son sang tous les maux qui ne pouvoient manquer d'être la suite de cette guerre: que si cependant, sans avoir égard à des propositions si justes & si raisonnables, sa Majesté se réünissoit avec les rebelles pour l'accabler, & que devenuë la victime de la violence des Guises, elle se laissât forcer à déclarer la guer-

re à la France, à ses propres sujets, à son autorité même, il ne lui restoit plus que de déplorer d'un côté dans l'amertume de son cœur le sort funeste de ce Prince, à qui ses services n'avoient pas été agréables, & de l'autre, les malheurs de l'Etat, qui ne pouvoient guères finir que par sa ruine entiére: que pour lui, le témoignage de sa conscience & la vûë de son innocence feroient sa consolation; qu'il espéroit que Dieu seroit son défenseur, parce que sa cause étoit juste; & que dans cette confiance il ranimeroit tout son courage, & rassembleroit toutes ses forces pour s'opposer aux injustes projets de ses ennemis, qui étoient en même tems ceux de sa Majesté & de l'Etat.

HENRI III. 1585.

Mais ces lettres arriverent trop tard; & comme tout étoit réglé, elles ne produisirent aucun changement. Quelque répugnance qu'eût Henri à consentir aux desseins des ligueurs, il ne laissoit pas de croire qu'il trouveroit encore quelque avantage à s'abandonner à la nécessité; il espéroit même que ce peuple, qu'un repos trop long & les douceurs d'une paix tranquille rendoient si remuant, changeroit peut-être lorsqu'il auroit goûté des amertumes de la guerre, & chercheroit enfin de lui-même à rentrer dans le devoir. Ainsi dans le même mois le Roi donna un Edit, par lequel, après une longue énumération des remedes qu'on avoit depuis vingt-cinq ans mis en usage pour arrêter le poison de l'hérésie, qui s'insinuoit de tous côtés dans l'Etat, sa Majesté disoit qu'on y avoit employé tour à tour la douceur & la force, sans avoir pû réüssir: qu'en effet au moment qu'on croyoit avoir appaisé tous les troubles par le dernier Edit, on avoit vû tout d'un coup le feu de la guerre se rallumer dans l'Etat: que ce peu de succès prouvoit sensiblement que la prudence humaine est aveugle dans les choses qui regardent le service de Dieu; qu'enfin on avoit appris par expérience qu'il étoit impossible qu'un peuple, qui pensoit différemment sur la Religion, pût s'accorder sur tout le reste; & que suivant la parole du Sauveur, tout Royaume divisé seroit désolé. A ces causes, de l'avis de la Reine sa mere & des Princes & Seigneurs de son Conseil, sa Majesté defendoit dans toute l'étenduë du Royaume l'exercice d'aucune autre Religion que de la Catholique, Apostolique, & Romaine, à peine de mort contre les contrevenans, & de confiscation de leurs biens; révoquant, & annullant tous les précédens Edits, qui accordoient aux Protestans l'exercice libre de leur Religion. Ordonnoit sous les mêmes peines, que tous les Ministres eussent à sortir du Royaume dans un mois, à compter du jour de la publication de l'Edit: que tous les sujets de sa Majesté seroient obligés de faire profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; ou qu'à leur refus ils seroient tenus de sortir du Royaume dans six mois, avec permission cependant de disposer librement de leurs biens, meubles, & immeubles, & d'en pouvoir percevoir les revenus. Déclaroit tous hérétiques, possédant quelques charges ou emplois publics, indignes de les exercer. Cassoit les Chambres mi-parties, & triparties établies dans quelques Parlemens du Royaume en faveur des Protestans; leur commandant de lui remettre incessamment les places de sûreté qui leur avoient été accordées, & d'en retirer leurs garnisons; déclarant de plus que pour pré-

Edit contre les Protestans.

HENRI III. 1585. prévenir toutes les violences, que quelque ressentiment personnel pourroit occasionner, la connoissance des procès intentés pour infraction de l'Edit seroit dévoluë aux juges Royaux; & défendant à toutes personnes, quelles qu'elles fussent, d'en venir aux voyes de fait, sous prétexte de l'autorité dont elles seroient revêtuës. Ensuite sa Majesté déclaroit, qu'en considération du zéle que les unis avoient fait paroître pour la défense de la Religion Catholique, elle oublioit tout ce que pendant ces troubles ils avoient entrepris, tant au-dedans, qu'au-dehors du Royaume, vû qu'il n'y avoit que ce seul motif qui les eût fait agir; enjoignant enfin que tous ses sujets s'engageassent solemnellement par serment à l'observation de cet Edit, qu'elle déclaroit devoir être perpétuel & irrévocable, & qu'on en dressât des actes pour être gardés dans les régistres publics.

Cet Edit, que la force arracha à Henri, fut reçû bien diversement. Les gens sages (1) qui aimoient la paix, le regarderent comme le présage des malheurs qui alloient fondre sur le Roi & sur le Royaume. Au contraire il fut reçû du peuple avec un applaudissement général. Cependant le 18. de Juillet le Roi (2), pour complaire à la Reine mere & aux ligueurs, se rendit au Parlement, afin d'être présent à l'enrégistrement de l'Edit. Pour rendre cette action plus célébre, tous les Présidens & Conseillers avoient ordre de s'y trouver en robes rouges, tandis que les bons François frémissoient de cette scéne indigne qu'on leur faisoit joüer, persuadés qu'ils auroient dû plûtôt y paroître en robes de deuil, pour témoigner par cet appareil lugubre le sentiment qu'ils avoient de la calamité publique. D'autres regarderent cette couleur comme un présage de ce qui devoit arriver dans la suite, disant qu'on avoit raison d'assembler le Parlement en robes rouges, puisque cette couleur étoit si conforme à la sanglante tragédie, dont cette action étoit comme le prélude.

Enrégistré en présence du Roi.

Après l'enrégistrement, pendant lequel tous les gens de bien qui assisterent à cette triste cérémonie, garderent un profond silence, le Roi sortant de la chambre, quelques séditieux apostés sur son passage pousserent languissamment ces acclamations & ces cris de joye, par où le peuple marque ordinairement son zéle pour la conservation du Prince, & qui, comme je l'ai remarqué, n'avoient point été entendus depuis long-tems. Mais Henri, persuadé que c'étoit un artifice des Guises, qui cherchoient plûtôt à se moquer de lui, qu'à lui faire honneur, parut ne recevoir ces applaudissemens qu'avec peine. Il se trouva même des personnes qui reprirent assez aigrement ces criailleurs, disant qu'ils faisoient comme les limaçons d'Esope, qui tandis que le paysan les faisoit rôtir, & que leurs maisons étoient tout en feu, sembloient encore pousser des cris d'allégresse.

Villes de

Outre les articles de ce traité qui furent rendus publics, il y en avoit un par-

(1) Les gens de bien véritablement zélés pour l'avancement de la Religion, qui ne peut se maintenir que par les voyes de la douceur, le regardant comme les présages des malheurs, qui alloient fondre sur le Roi & sur le Royaume, le détesterent universellement. Au contraire il &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(2) Ce Prince malheureux. Mrs. *Dupuy*.

particulier qui fut tenu secret, par lequel sa Majesté s'engageoit à accorder à la ligue, à l'exemple des Protestans, des villes de sûreté, dont les garnisons seroient entretenuës aux dépens du Roi. Ces villes étoient Châlons & Saint-Disier en Champagne; Soissons dans l'isle de France; Rheims en Vermandois; Saint-Esprit de Ruë en Picardie; Dinan, & Conquernau ou Concq en Bretagne; la ville & château de Dijon en Bourgogne, avec le château de Beaune; Toul; & Verdun, où le Roi s'obligeoit de faire bâtir une citadelle. Sa Majesté promettoit outre cela de fournir deux cens mille écus d'or, pour le payement des troupes étrangeres que le Duc de Guise avoit levées.

HENRI III. 1585. Sûreté accordées aux ligueurs.

Tout le tems qui s'écoula depuis la prise d'armes jusqu'à la publication de l'Edit, le Duc de Guise l'employa à travailler par ses émissaires, tant en son nom, qu'au nom du Cardinal de Bourbon, à mettre dans le parti de la ligue les différentes villes & provinces du Royaume. Il étoit sûr de presque tout le Clergé, parce que la Religion étoit le prétexte dont il se servoit pour colorer son entreprise. Il s'en trouvoit à la vérité quelques-uns dans ce grand corps qui voyoient un peu plus clair que les autres; mais la crainte de l'évenement les obligeoit à se contenter de garder le silence, sans ôser s'opposer aux délibérations que l'on pouvoit prendre. D'ailleurs ils étoient absorbés par le grand nombre. Pour ce qui est du peuple, naturellement attaché à la Religion de ses peres, animé outre cela par les discours des Prêtres & des Prédicateurs que le Duc de Guise dispersoit exprès pour cela dans les villes & à la campagne, & qu'il payoit souvent grassement, il étoit attaché à la ligue jusqu'à la fureur.

Il ne restoit donc plus au Duc de Guise que de mettre la Noblesse & les Seigneurs dans ses intérêts. Mais l'entreprise étoit d'autant moins aisée, que le sang illustre qui coule dans leurs veines, les rend plus zélés pour la gloire de leur Souverain & pour la conservation de la Monarchie. Quelques-uns cependant se livrerent au parti de la ligue; les uns pour se soustraire aux poursuites de la justice qu'ils croyoient avoir lieu d'appréhender, d'autres pour s'exempter de payer leurs créanciers; plusieurs par attachement & parce que depuis que la division avoit fait naître différentes factions dans le Royaume, ils avoient toujours été dans les intérêts du Duc de Guise. Cependant la plûpart en détestoient la faction, parce qu'elle leur paroissoit tendre manifestement à la ruine de l'Etat, & qu'ils étoient persuadés que le salut du Royaume étoit inséparable de l'obéïssance aux ordres du Souverain.

Henri de Montmorenci, Gouverneur de Languedoc, étoit sans contredit le premier Seigneur du Royaume. Sa naissance, ses grandes alliances, les forces d'une province considérable dont il disposoit, tout cela étoit d'un grand poids pour faire pencher la balance du côté du parti qu'il embrasseroit. Aussi le Cardinal de Bourbon lui avoit souvent écrit par le conseil du Duc de Guise, pour le mettre dans les intérêts des factieux, jusqu'à lui rappeller l'ancienne liaison qu'ils avoient euë ensemble lorsqu'ils étoient tous deux à la Cour; il n'épargnoit pas même les promesses les plus avantageuses, pour l'engager à se joindre aux ligueurs. Mais ce Seigneur, qui

Ligue du Duc de Montmorenci avec le Roi de Navarre & le Prince de Condé.

HENRI III. 1585. qui étoit bien instruit de l'ambition des Guises; persuadé d'ailleurs qu'ils ne s'étoient jamais réconciliés qu'en apparence avec le Maréchal de Montmorenci son frere, & que d'entrer en liaison avec eux c'étoit faire société avec le lion, refusa constamment d'entrer dans la ligue, qu'il regardoit comme une cabale inventée pour la ruine du Monarque & de la Monarchie. Il avertit même le Cardinal de ne pas se laisser surprendre aux appas des Guises; qu'ils ne cherchoient qu'à s'appuyer de son nom pour braver l'autorité du Roi, à embarrasser le Royaume dans une guerre dont il seroit difficile de sortir, & à profiter des troubles pour anéantir la famille Royale, & s'élever eux-mêmes sur ses ruines.

Ils protestent contre le dernier Edit. D'un autre côté le Roi de Navarre & le Prince de Condé sollicitoient sans cesse le Duc de Montmorenci de ne pas abandonner dans des circonstances si critiques la défense du Roi & de l'Etat, où il tenoit un des plus beaux rangs par sa naissance, qui le mettoit en quelque sorte à la tête de toute la Noblesse: ils l'exhortoient à se joindre à eux, & à s'opposer de concert, tandis qu'il en étoit encore tems, aux progrès d'une famille rivale de la sienne, qui ne gardoit point de ménagemens pour s'agrandir dans le Royaume. Leurs sollicitations ne furent pas sans fruit. Le Duc se ligua avec eux; & quelque tems après la publication de l'Edit, s'étant rendu avec eux à Saint-Paul de Cade-Jous en Lauraguais, à deux lieuës de Lavaur, lieu qu'ils avoient choisi pour leur entrevûë, ils y publierent le 12. de Juillet un écrit au nom du Roi de Navarre, du Prince de Condé, & du Duc de Montmorenci, par lequel, après avoir rappellé le souvenir de tous les troubles que les Guises avoient excités en France, à commencer du regne de François II. pour se rendre les maîtres du gouvernement, mettre le desordre dans l'Etat, & se défaire des Princes du sang par des calomnies & de fausses accusations, on faisoit une longue énumération des guerres dont ils avoient été la cause, & dont on décrivoit la source & le succès en termes énergiques. Pour les rendre plus odieux, on faisoit voir fort au long, par quels secrets artifices ils étoient parvenus, comme par dégrés, jusqu'à troubler la paix que le Roi venoit à peine de donner à l'Etat pour pouvoir rétablir la concorde entre les différens Ordres du Royaume, parmi lesquels la licence des armes avoit introduit le desordre. Ensuite on montroit comment ils avoient forcé sa Majesté à donner très mal-à-propos un Edit qui révoquoit tous les précédens. Ils ajoûtoient qu'ils sçavoient bien que ce n'étoit, ni au Roi, ni à la Reine mere qu'on devoit imputer ce nouveau coup, puisque tout le monde connoissoit jusqu'où alloit la clémence de leurs Majestés, & combien elles étoient éloignées de favoriser ces sortes de troubles: qu'on ne devoit donc s'en prendre qu'à la malignité des Ministres qui les obsédoient, & qui avoient sçû habilement déguiser d'abord les malheurs dont ces mouvemens pouvoient être suivis, afin d'empêcher sa Majesté d'y apporter de bonne heure les remedes nécessaires, & d'accepter l'offre qu'ils lui faisoient alors de leurs services: que cependant le mal étoit devenu plus grand; & qu'alors ils l'avoient tellement grossi aux yeux de sa Majesté, qu'elle s'étoit imaginé qu'il n'y avoit plus d'autre ressource pour conserver son autorité & son Etat, que d'accorder aux factieux tout ce qu'ils sou-

souhaitoient; qu'on lui avoit fait voir des armées si nombreuses, que toute la puissance du Turc n'auroit pas été capable de leur faire tête: que c'étoit en répandant dans l'esprit de leurs Majestés ces terreurs paniques, qu'on avoit trouvé moyen de les amuser & de les trahir, en les forçant de consentir aux propositions les plus déraisonnables des séditieux, & d'autoriser elles-mêmes une guerre funeste, allumée par les plus mortels ennemis du Roi & de la nation: que c'étoit ce qui engageoit le Roi de Navarre, le Prince de Condé, & le Duc de Montmorenci, qui par leur naissance, ou par le devoir de leurs charges, étoient obligés plus que personne de veiller aux intérêts de sa Majesté & de l'Etat, de protester de concert contre la violence des Guises; déclarant que si outre les propositions que le Roi de Navarre avoit faites un mois auparavant, on avoit encore quelques autres conditions raisonnables à leur offrir, & qu'ils pussent les accepter en honneur & en conscience, ils étoient prêts d'y acquiescer pour le bien de la paix: qu'au reste ils regardoient les auteurs de la ligue comme des ennemis du Roi, de la famille Royale & de l'Etat, conformement à ce que sa Majesté en avoit prononcé par sa déclaration adressée à tous les Parlemens du Royaume, où elle avoit été enrégistrée: que pour obéïr à ses ordres, ils avoient résolu de les poursuivre comme des traîtres à la patrie, & d'employer les armes que la justice de leur cause leur mettoit à la main, pour repousser l'injustice & la violence de ceux qui cherchoient à les opprimer: que si cependant il se trouvoit quelques personnes, qui éblouïes d'un faux zéle pour la Religion, se fussent laissées aveugler jusqu'à suivre leur parti, ils étoient prêts de les prendre sous leur protection, comme ils y prenoient toutes les autres personnes attachées à la Religion de leurs peres, qui n'avoient point souscrit à la ligue; pourvû que dans deux mois, à compter du jour de la publication de cette protestation, elles missent les armes bas, & ne fissent aucunes hostilités. Ces Princes prirent ensuite quelques mesures pour se disposer à soûtenir la guerre dont ils étoient menacés: après quoi ils se retirerent chacun de leur côté; le Duc de Montmorenci se transporta en Languedoc pour mettre ordre aux affaires de cette province; & le Roi de Navarre avec le Prince de Condé partirent pour la Guyenne.

Henri III. 1585.

Préparatifs de guerre.

Avant la publication de l'Edit le Roi avoit déja envoyé ordre à ses Trésoriers en Poitou, d'amasser des provisions dans cette province, & dans l'Angoumois, & d'en exiger huit cens muids de bled, & trois cens cinquante d'avoine, mesure de Paris, avec cinq cens quatre-vingt piéces de vin, pour être mis dans les magasins publics, afin de servir à l'entretien de l'armée que sa Majesté avoit dessein de faire passer de ce côté-là. Cependant, comme ce Prince voyoit qu'il faudroit beaucoup d'argent pour fournir aux fraix de la guerre qu'il venoit d'entreprendre, il fit venir au Louvre le lendemain du jour que parut la protestation du Roi de Navarre, le premier & le second Président du Parlement de Paris, le Prévôt des marchands, avec (1) le Doyen de la cathédrale. Quoique dans le fond il

Convocation à ce sujet.

(1) Louis Seguier Doyen de la cathédrale &c. *MS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1585.

Discours du Roi.

il commençât à se repentir du mauvais pas où il s'étoit engagé, cependant les abordant d'un air riant, pour tâcher de sonder s'ils étoient aussi ennuyés que lui de la guerre: „ Je suis ravi, leur dit-il, en présence de „ Louis Cardinal de Guise, d'avoir enfin suivi les bons conseils qu'on m'a „ donnés, & de m'être déterminé à votre sollicitation, à révoquer le der- „ nier Edit que j'avois fait en faveur des Protestans. J'avouë que j'ai eu „ de la peine à m'y résoudre, non pas que j'aye moins de zéle qu'un autre „ pour les intérêts de la Religion; mais parce que l'expérience du passé „ m'avoit appris que j'allois faire une entreprise, où je trouverois des „ obstacles que je ne croyois pas surmontables. Mais puisqu'enfin le sort „ en est jetté, j'espére, & j'ai même lieu de croire, qu'assisté du secours „ & des conseils de tant de braves gens, je pourrai terminer heureusement „ une guerre si considérable. Mais pour l'entreprendre, & pour la finir „ avec honneur, j'ai besoin de trois armées; l'une restera auprès de moi; „ j'enverrai l'autre en Guyenne; & pour la troisiéme, je la destine à mar- „ cher sur la frontiére, pour empêcher les Allemans d'entrer en France. „ Car, quoi qu'on puisse dire au contraire, il est certain qu'ils se disposent „ à venir nous voir. J'avois cru d'abord qu'il étoit dangereux de penser „ à révoquer le dernier Edit; mais depuis que la guerre est résoluë, il me „ semble qu'elle entraîne encore avec elle de plus grandes difficultés. Or „ c'est à quoi il faut pourvoir de bonne heure; car il ne sera pas tems d'y „ penser, quand l'ennemi sera à vos portes, & que de vos fenêtres vous „ verrez brûler vos moulins, comme cela est arrivé autrefois. C'est contre „ mon avis que j'ai entrepris cette guerre, mais n'importe; je suis résolu à „ n'épargner ni soins, ni dépense pour qu'elle réüssisse: & puisque vous „ n'avez pas voulu me croire, lorsque je vous ai conseillé de ne point pen- „ ser à rompre la paix, il est juste du moins que vous m'aidiez à faire la „ guerre. Car, puisque ce n'est que par vos conseils que je l'ai entreprise, „ je ne prétens pas être le seul à en porter tout le faix. „

Ensuite se tournant vers M. de Harlay: „ M. le premier Président, „ lui dit-il, je loüe votre zéle, & celui de vos collégues, qui ont si fort „ approuvé la révocation de l'Edit, & m'ont exhorté si vivement à pren- „ dre en main la défense de la Religion. Mais aussi je veux bien qu'ils „ sçachent que la guerre ne se fait pas sans argent; & que tant que celle-ci „ durera, c'est en vain qu'ils voudront me rompre la tête de leurs remon- „ trances au sujet de la suppression de leurs gages.

„ Pour vous, ajouta-t-il, M. le Prévôt des marchands, vous devez „ être très-persuadé que je n'en ferai pas moins à l'égard des rentes de „ l'hôtel de ville. Ainsi assemblez ce matin les bourgeois de ma bonne „ ville de Paris, & leur déclarez que, puisque la révocation de l'Edit „ leur a fait tant de plaisir, j'espére qu'ils ne seront pas fâchés de me „ fournir deux cens mille écus d'or, dont j'ai besoin pour cette guerre. „ Car de compte fait, je trouve que la dépense montera à quatre cens mille „ écus par mois. „

Ensuite s'adressant au Cardinal de Guise d'un air irrité: „ Vous voyez, „ M. lui dit-il, que je m'arrange, & que de mes revenus, joints à ce que

„ je

„ je tirerai des particuliers, je puis espérer de fournir pendant le premier „ mois à l'entretien de cette guerre. C'est à vous d'avoir soin que le „ Clergé fasse le reste; je ne prétens point être seul chargé de ce fardeau, „ ni me ruiner pour cela. Et ne vous imaginez pas que j'attende le consentement du Pape: car comme il s'agit d'une guerre de Religion, je „ suis très-persuadé que je puis en conscience, & que je dois même me „ servir des revenus de l'Eglise; & je ne m'en ferai aucun scrupule. C'est „ sur-tout à la sollicitation du Clergé que je me suis chargé de cette entreprise: c'est une guerre sainte; ainsi c'est au Clergé de la soûtenir. „

Après ce discours, le premier Président d'abord, ensuite le Prévôt des marchands, & enfin le Cardinal, voulurent en vain faire des remontrances. Le Roi les arrêtant tout court: „ Il ne s'agit plus de discours, leur „ dit-il; il faut enfin en venir aux effets. Je sens présentement toute la „ vérité de ce que je vous ai dit si souvent: qu'il est facile d'entreprendre „ la guerre, tandis qu'on est tranquillement chez soi, loin des dangers & „ des hasards; mais qu'il n'est pas si aisé de la soûtenir. Et certes je „ crains fort qu'en voulant faire la guerre aux Ministres de la nouvelle „ Religion, on ne mette l'ancienne en très-grand danger. „ Comme ils voulurent encore répliquer, le Roi les interrompant: „ Il valoit donc „ mieux, leur dit-il, vous contenter de la paix que je vous avois donnée. „ Aujourd'hui que vous l'avez violée, j'appréhende bien que ceux que „ nous cherchons à détruire, ne se trouvent plus disposés à nous donner „ la loi, qu'à la recevoir de nous. „ Après cela le Roi les congédia; & c'est tout ce qu'opéra cette conférence. Cependant elle contribua à faire connoître que c'étoit à regret que Henri se portoit à faire la guerre; ce qui ne servit d'un côté qu'à le rendre odieux au peuple qui ne cherchoit que le trouble, & de l'autre, méprisable aux Princes Lorrains, qui étoient l'ame de cette entreprise. Car quand ils eurent une fois compris que ce Prince étoit assez foible, pour souffrir impunément qu'on fît violence à son autorité, il n'y eut rien qu'ils n'ôsassent dans la suite. Etrange condition des Princes, qui les oblige d'apprendre à feindre & à dissimuler! Dans les résolutions mêmes où ils souffrent le plus de violence, soit qu'elles soient loüables ou non, il faut encore qu'ils paroissent n'avoir jamais agi plus librement.

Henri envoye une Ambassade au Roi de Navarre.

Après la publication de l'Edit, le Roi, qui voyoit qu'on avoit entrepris la guerre contre les Protestans, non seulement contre son sentiment, mais même contre la parole qu'il avoit donnée au Roi de Navarre, voulut tâcher d'adoucir ce qu'il y avoit d'odieux dans cette conduite, par une célébre Ambassade qu'il lui envoya. Ceux que Henri chargea de cette commission, furent Philippe (1), Cardinal de Lenoncour, qui avoit été autrefois fort avant dans les bonnes graces d'Antoine Roi de Navarre, pere de ce Prince; Jean d'Angennes Sieur de Poigny, Chevalier des Ordres de sa Majesté, & Nicolas Brulart, fils de Pierre, Magistrat d'une intégrité à

(1) Le journal de Henri III. marque, qu'il ne fut Cardinal qu'en 1586. & ajoûte à ceux que nomme M. de Thou, de Cueilly Docteur de Sorbonne.

HENRI III. 1585.

à l'épreuve, auquel il succéda dans sa charge de Président aux Enquêtes. Ils arriverent le 25. d'Août à Nerac, où étoit le Roi de Navarre. Ayant obtenu audience, le Cardinal de Lenoncour qui portoit la parole, après un long exorde, destiné à marquer à ce Prince combien le Roi étoit disposé à faire tout ce qu'il croiroit pouvoir contribuer à sa grandeur & à sa satisfaction, il lui dit, qu'ils étoient envoyés pour lui faire part des raisons qui avoient porté le Roi à faire la paix avec ceux qui avoient pris les armes: que le principal motif qui avoit déterminé sa Majesté étoit le desir de rétablir la concorde & l'union entre les Catholiques, puisqu'il étoit des intérêts non-seulement de la Religion, mais de sa Majesté même & de tout l'Etat, qu'il n'y eût parmi eux aucuns partis: que la tendresse que sa Majesté avoit pour tous ses sujets, & pour le Prince en particulier, qu'elle regardoit comme son propre fils, son zéle pour l'entretien de la tranquillité publique, qui est un des premiers devoirs du Souverain, la portoient à souhaiter avec passion qu'on pût trouver les moyens de le réconcilier avec l'Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut à espérer: qu'en effet elle appréhendoit qu'au cas qu'elle vint à mourir sans laisser d'enfans mâles, devenu l'héritier légitime de la Couronne, la Religion qu'il professoit ne lui fit trouver bien des obstacles à s'en mettre en possession, après la guerre qui alloit s'allumer: qu'ainsi sa Majesté le prioit de suspendre par-tout, pendant les six mois portés par le dernier Edit, l'exercice de la Religion Réformée, & de se prêter pendant quelque tems, jusqu'à ce qu'on eût trouvé les moyens de rendre également justice aux deux partis. Le Cardinal lui fit aussi espérer en passant, qu'on pourroit assembler un Concile pour appaiser les différends qui s'étoient élevés au sujet de la Religion, quoique cet article ne fût point compris dans les instructions dont il étoit chargé. Il finit en demandant que conformement au dernier Edit, les Protestans remissent à sa Majesté les villes qu'elle leur avoit permis de garder encore pendant deux ans pour leur sûreté.

Succès de cette Ambassade.

Après ce discours, le Roi de Navarre répondit aux Ambassadeurs, qu'il étoit infiniment redevable à sa Majesté des favorables dispositions où elle étoit à son égard, & des témoignages honorables qu'elle vouloit bien lui en donner: qu'au reste il étoit sensiblement mortifié, de ce que ce Prince n'avoit pas mieux aimé accepter ses services, comme il l'auroit fait, s'il eût été mieux conseillé, que de se livrer au caprice de gens, qu'il regardoit avec raison comme ennemis de sa personne & de son Etat, & même de leur prêter des armes par un excès de bonté, pour l'obliger à entreprendre malgré lui la guerre la plus injuste: qu'il remercioit sa Majesté du soin qu'elle paroissoit prendre de son salut; mais que comme il étoit persuadé de sa prudence & de sa droiture, il la prioit de faire réflexion, s'il y auroit de la justice, ou de l'honneur pour lui d'abandonner par des motifs de crainte ou d'espérance une Religion dans laquelle il avoit été élevé, & où il n'avoit encore reconnu aucune erreur: qu'il avoit toujours fait son capital du soin de sa conscience; que son salut éternel lui étoit plus cher que tout le reste, & qu'il étoit prêt à lui sacrifier tous les honneurs de la terre & toutes les Couronnes du monde: que cependant

il

il ne refuseroit pas de se faire instruire, & même de changer, s'il étoit dans le mauvais chemin; non plus que de se soûmettre à la décision d'un Concile libre, comme il l'avoit souvent déclaré; que pour ce qui étoit des villes de sûreté accordées aux Protestans, il étoit inutile de leur en demander la restitution dans un tems où on ne pourroit les accuser d'injustice quand ils en demanderoient de nouvelles, afin de pouvoir se mettre à couvert des fureurs de la guerre, pour laquelle les ennemis du repos public faisoient de si grands préparatifs: qu'enfin il importoit peu pour la tranquillité de l'Etat qu'il suspendît pour un tems l'exercice de la Religion Protestante; & qu'elle avoit jetté en France des racines trop profondes, à l'abri des précédens Edits, pour pouvoir espérer que celui que les factieux venoient d'extorquer de sa Majesté, fût capable de l'exterminer ainsi en un instant. HENRI III. 1585.

Les Ambassadeurs, voyant qu'ils ne pouvoient rien obtenir de ce Prince, lui proposerent suivant l'ordre qu'ils en avoient reçû, & qui étoit le second motif de leur voyage, une entrevûë avec la Reine mere: ils offroient au nom de cette Princesse de se rendre pour cela à Champigny en Touraine, à condition que le Prince arrêteroit la marche de l'armée Allemande, qu'on disoit être sur le point d'entrer en France; auquel cas le Roi s'engageroit de son côté à retirer les troupes qu'il avoit au-delà de la Loire. Mais le Roi de Navarre leur répondit: que si la Reine mere daignant véritablement lui accorder une conférence, elle se rendoit au lieu qu'ils lui marqueroient, & que si le Roi de son côté faisoit retirer les troupes qui étoient au-delà de la Loire, il ne seroit pas plûtôt informé des intentions de cette Princesse, qu'il se rendroit à Bergerac, afin de convenir du lieu de leur entrevûë: qu'à l'égard de la proposition qu'ils lui faisoient d'arrêter en attendant la marche des troupes Allemandes, il ne pouvoit, ni ne devoit l'accepter; que ce retardement rallentiroit l'ardeur de ses amis qui accouroient à son secours avec tant de zéle, & sur lesquels il comptoit beaucoup, tant pour rétablir dans tous ses droits l'autorité Royale affoiblie par les factieux, que pour rendre la tranquillité à l'Etat. Les Ambassadeurs furent congédiés avec cette reponse, sans rapporter à la Cour d'autre fruit de leur voyage, que l'espérance d'une entrevûë. Ce qui la faisoit souhaiter, c'est qu'on vouloit par-là retarder l'arrivée des Allemans. Mais comme ils n'étoient pas si prêts d'entrer en France qu'on le croyoit, cela fit remettre la conférence à l'année suivante.

Intrigues des ligueurs à la Cour de Rome.

Cependant les ligueurs continuoient d'intriguer à Rome, où le pere Claude Matthieu (1) alloit & venoit continuellement. Ce Jésuite, de concert avec le Cardinal de Pellevé qui étoit tout dévoûé aux Guises, pressoit vivement le Pape d'excommunier les Princes hérétiques qui étoient dans le Royaume. Pour l'y engager, ils lui représentoient, que pour exterminer l'hérésie en France, les avis n'étoient plus de saison; qu'il étoit tems d'y employer le glaive Apostolique; & que plus les Chefs de ce malheureux parti étoient distingués, plus les coups que sa Sainteté frapperoit sur eux,

(1) Courier ordinaire de la sainte union, alloit &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1585. eux, inspireroient de terreur à tout le reste; qu'il ne pouvoit rien arriver de plus glorieux pour elle & pour le saint Siége, que d'établir par un si grand exemple l'autorité qu'elle avoit reçuë de Dieu, & que les hérétiques ôsoient révoquer en doute. Le Cardinal de Pellevé étoit sans cesse aux oreilles du saint Pere, à le fatiguer de semblables raisonnemens. Mais Grégoire, qui avec sa lenteur & sa douceur naturelle, devenoit encore moins vif, à mesure que l'âge le rendoit plus pesant, différoit toujours, & remettoit de jour en jour la décision d'une affaire dont il sentoit toute la conséquence. Une seule chose l'occupoit alors; c'étoit la réception qu'il falloit faire aux Ambassadeurs du Japon.

Ce Pape, qui pendant tout son Pontificat fit beaucoup de bien aux Jésuites, venoit encore de leur donner le collége Romain, qui n'étoit achevé que depuis deux ans, afin de leur marquer par-là combien il étoit sensible aux services qu'ils rendoient à la Religion & au saint Siége. Ces peres de leur côté mettoient tout en usage pour témoigner leur reconnoissance à leur bienfaiteur. Du tems de Clément VII. François Alvarez Prêtre Portugais avoit procuré à ce Pape une Ambassade du Roi des Abyssins, nation qui habite dans le fond de l'Afrique, & dont cependant depuis ce tems-là on n'a point eu de nouvelles en Europe. Or les Jésuites avoient envie de donner à Grégoire un semblable spectacle, & de lui élever un trophée des dépoüilles du Japon converti & réüni au sein de l'Eglise Romaine. Dans cette vûë ils avoient préparé une Ambassade de la part de ces peuples, qui habitent les extrémités de l'Orient, & dont je vais donner une légere idée, avant que de continuer ma narration.

Description du Japon. Le Japon est composé de plusieurs petites isles, dont trois plus grandes que les autres, ne sont séparées entre elles, que par un bras de mer. La premiére & la plus grande des trois s'appelle Meaco (1), du nom de sa ville capitale; la seconde est nommée Ximo, & la derniére Xicoan. Elles ont environ deux cens lieuës de long: pour leur largeur, elle n'est pas par-tout égale; on n'y trouve pas plus de dix lieuës de terrain dans certains endroits, & jusqu'à trente dans d'autres. Quant à leur situation, elle est de l'Equateur au Nord, depuis le trentiéme environ jusqu'au trente-huitiéme degré de longitude. Cet Empire a à l'Orient la nouvelle Espagne, qui en est éloignée de cent cinquante lieuës, la grande Tartarie au Nord, & au Couchant la Chine, dont il est éloigné différemment, selon que les côtes avancent plus ou moins dans la mer. En effet de la ville de Liampo qui est sur la frontiére de la Chine du côté de l'Orient, on ne compte que soixante lieuës jusqu'à l'isle de Gotto, qui est la premiére que l'on rencontre en allant de-là au Japon; au lieu que du port d'Amacao (2), qui est à l'occident de la Chine, & où les Portugais font leur commerce, jusqu'à la même isle, il y a deux cens quatre-vingt dix-sept lieuës. Vers le Midi ce sont de vastes régions qui n'ont point encore été découvertes.

Au reste tout le Japon étoit soûmis autrefois à un seul maître, que ces peuples appelloient Dairi, & qui avoit sous lui plusieurs Cubes ou Gouverneurs.

(1) Elle s'appelle l'isle Nyphon, & non Meaco. (2) C'est la ville de Macao.

neurs. Mais ces Princes s'étant ensuite abandonnés à la mollesse, & laissant à ces Seigneurs l'administration du gouvernement, pour vivre dans les délices & les plaisirs, ceux-ci prirent cette occasion pour secoüer la domination de ces indignes maîtres, & se rendirent indépendans, chacun dans leur gouvernement. Ainsi en un moment ce grand & vaste Empire se divisa en plusieurs petites souverainetés, & on y compte aujourd'hui soixante & six Royaumes, ou Satrapies; car la plûpart de ces petits Etats ne méritent pas d'autre nom. Le climat au reste est à peu près le même qu'en Espagne; mais dans quelques endroits le païs est plein de montagnes, & par conséquent assez froid. Ainsi il n'y a point de vigne; & au lieu de vin, ils se servent pour leur boisson d'un suc qu'ils expriment de l'orge. Ce grain qu'ils recüeillent en Septembre fait leur nourriture ordinaire; mais ils ne sçavent ce que c'est que d'en faire du pain comme nous, & ils se contentent de le manger en boüillie. Ils aiment aussi beaucoup l'eau chaude & la chair des bêtes fauves; mais ils ne mangent jamais d'animaux domestiques. Je ne m'arrêterai pas davantage à parler du climat & de la nature du païs, ni des mœurs & coûtumes de la nation, de peur d'ennuyer le lecteur qui attend autre chose de moi; il peut, s'il le desire, trouver ailleurs assez de quoi se contenter sur cette matiére. — Henri III. 1585.

Ce Royaume fut découvert par Antoine Mota, François Zimoto & Antoine Peixoto, tous trois Jésuites, qui étant partis de Dodra, ville de l'isle de Sion, pour aller à la Chine, furent jettés sur les côtes du Japon par une tempête. Cette découverte arriva l'an 1542. dans le tems que Dom Martin Alphonse de Sousa commandoit dans les Indes pour Jean III. Roi de Portugal. Ce Seigneur, partant de Lisbonne deux ans auparavant, avoit embarqué sur sa flotte François d'Azpilcueta, nommé communément François Xavier, Byscayen de nation, qu'Ignace de Loyola, son compatriote, & fondateur des Jésuites avoit envoyé de Rome, pour passer dans les Indes. Ce pere étoit sur le point d'entrer à la Chine, & il se préparoit à aborder au port de Canton, lorsqu'il mourut dans l'isle de Sanchoan le 2. de Décembre de l'année 1552.

A l'arrivée de ces peres dans ces isles, quelques-uns des habitans ayant embrassé le Christianisme, le bruit des progrès qu'ils y faisoient, se répandit bientôt dans tout le monde, & ne leur acquit pas moins de crédit, que de réputation; jusque-là qu'on les regardoit comme les plus excellens ouvriers qu'il y eût dans la vigne du Seigneur. Ce fut donc pour soûtenir cette idée que le [illegible] avoit conçuë de leurs succès, & en même tems pour faire plaisir [illegible]ge, que le pere Alexandre Valinano, qui avoit été dans ces païs en qualité de Visiteur général, étant sur le point de repasser en Europe, conseilla aux Japonois d'envoyer cette Ambassade au saint Pere.

On chargea de cette commission, Mancio, petit-fils du Roi de Fiunga, au nom de François Roi de Bungo, qui est le maître de Meaco, capitale de la plus considérable des trois isles du Japon, & au nom de Protais Roi d'Arima, & de Barthélemi Prince d'Omura, qui le premier de tous ces Souverains infidèles avoit détruit les temples des Idoles, & planté

HENRI planté sur leurs ruines le Christianisme dans son païs, en se faisant bapti-
III. ser: l'autre Ambassadeur étoit Michel Cingiva, frere du pere du Prince
1585. Protais. Ils étoient accompagnés de deux jeunes Seigneurs des plus distingués du Japon, nommés Julien de Nacaura & Martin de Fara.

Ces Ambassadeurs s'embarquerent avec le pere Valinano sur un vaisseau Portugais, commandé par Dom Ignace de Lima, & sortirent du port de Nangasaki le 20. de Février de l'an 1582. secondés d'un vent du Nord, qui leur fut d'abord favorable. Mais ils furent surpris ensuite d'une tempête si violente, qu'après avoir été pendant cinq jours entiers le joüet des vents & des flots, ils éviterent à peine de faire naufrage. Enfin au bout de dix-sept jours de navigation, leur vaisseau moüilla à Macao, ville de la Chine, célébre par le grand commerce qu'y font les Portugais. Là, après avoir demeuré neuf mois à attendre inutilement la commodité d'un vaisseau pour passer en Europe, ils furent enfin obligés de remonter sur celui qui les avoit amenés, & mirent à la voile en compagnie de deux autres vaisseaux marchands beaucoup plus grands, chargés de marchandises très-précieuses. Ils eurent encore beaucoup à souffrir dans cette route. Ils furent sur le point de périr dans le golphe d'Anian où les vaisseaux vont souvent échoüer sur des bancs de sable. Ils en sortirent enfin; & ils étoient à la vûë de Malaca, lorsqu'ils coururent encore un très-grand danger entre le détroit de Sincapura & l'isle de Sumatra, que quelques-uns disent être la Taprobane des anciens. Mais Jean de Barros, auteur estimé en cette matiére, croit que ce nom convient mieux à l'isle de Ceilan, qui semblable à la Sicile, paroît avoir été détachée de la Chersonése d'or. Enfin, après avoir perdu un des vaisseaux qui alloient de compagnie avec eux, qui fit naufrage, & fut pillé ensuite par les Mahométans de la côte, ils arriverent en santé à Malaca sur la fin du mois de Février de l'année suivante, ayant fait cinq cens lieuës que l'on compte de Macao jusqu'à cette presqu'isle.

En quittant Malaca, au lieu que jusque-là ils avoient eu beaucoup à souffrir des vents & des tempêtes, ils ne furent pas moins incommodés des chaleurs brûlantes de ce climat. Mancio en tomba malade, & fut en très-grand danger. Cependant ils furent surpris d'un calme; accident qui est assez ordinaire dans les grandes chaleurs. Ainsi, après avoir célébré la fête de Pâques à Menapar, ils se rendirent par terre à Cochin, où ils arriverent au commencement d'Avril; ils y passerent tout le reste de cette année. Au commence[illegible] printems suivant, ils en partirent pour passer à Goa, où ils [illegible] reçûs magnifiquement par Dom François de Mascarennas Viceroi [illegible]ndes, qui leur donna même un vaisseau bien équippé nommé le S. Jaques, pour les passer en Europe. Mais ils perdirent-là le pere Valinano, qui eut ordre d'y rester. A son défaut, on leur donna pour les accompagner le pere Nunno Rodriguez. Ils mirent donc à la voile sur la fin de Février; & après avoir passé la ligne le 9. de Mars, & avoir évité les écueils de Saint-Laurent, qui sont fort dangereux, ils aborderent à la côte qu'on appelle Nadal, où les vaisseaux sont souvent naufrage. Enfin le jour même de

la fête de l'Ascension, qui arrivoit cette année le 10. de Mai, ils doublerent le cap de Bonne Espérance, & allerent de-là moüiller à l'isle Sainte-Helene. HENRI III. 1585.

Cette isle est très-petite, mais située dans un climat très-sain, & son terrain est extrémement agréable. Elle est presque toute plantée d'orangers & de citroniers. L'eau y est très-bonne, les fruits & le gibier qui s'y trouvent en abondance, sont excellens: outre cela la mer qui baigne ses côtes est fort poissonneuse; enfin sa situation est si avantageuse, qu'il semble que ce soit la Providence elle-méme, qui l'ait fait naître dans cet endroit pour servir d'entrepôt aux vaisseaux Portugais qui font le voyage des Indes, & qui vont se rafraîchir dans cette isle. On prétend néanmoins que comme elle n'est presque pas peuplée, elle est moins redevable à la nature qu'au hazard, de l'abondance qui s'y rencontre. En effet on raconte, qu'un marchand Portugais, passant le long de cette côte l'an 1512. charmé de la beauté du païs, dégoûté d'ailleurs des soins & des embarras, suites ordinaires du négoce, y débarqua quelques chévres, quelques liévres & quelques poules qui étoient sur le vaisseau qui le portoit, & mena depuis une vie solitaire dans cette isle; que depuis ce tems-là, les animaux qu'il avoit mis à terre avoient multiplié d'une maniére extraordinaire; & que le Roi Jean avoit ensuite défendu de faire aucune habitation dans cette isle, afin que les vaisseaux revenans des Indes, y trouvassent toujours des rafraîchissemens en abondance.

De-là faisant voile avec un bon vent, après avoir laissé sur la gauche l'isle de Tercere, dont les corsaires couroient toutes les côtes, ils aborderent enfin heureusement le 10. d'Août à Cascaës, qui est le port de Lisbonne. Ils furent reçus dans cette capitale par le Cardinal Albert d'Autriche, Gouverneur du Royaume de Portugal, qui les traita magnifiquement, & les fit conduire ensuite par Guadalupe, Talavera & Toléde, jusqu'à Madrid, où ils se rendirent sur la fin d'Octobre. A leur arrivée, Philippe envoya au-devant d'eux toute sa Cour, pour les recevoir. Ils furent conduits ensuite en cérémonie à l'audience du Roi, & resterent à cette Cour jusqu'au 26. de Novembre.

Arrivée des Ambassadeurs du Japon à Rome.

De-là, après avoir pris congé de S. M. C. ils passerent par Alcala de Henarès, Murcie, Origuela, & arriverent à Alicante, qui est le port de Carthagéne, où une partie de cette grande flotte dont j'ai parlé, passoit l'hyver. Après avoir passé quelques jours aux isles de Majorque & de Minorque, ils firent voile entre les isles de Corse & de Sardaigne, & vinrent moüiller à Livourne, port de mer sur la côte de Toscane, au-dessous de Pise, d'où ils se rendirent le premier de Mars à Florence, & furent reçus magnifiquement par le Grand-Duc François de Medicis, qui avoit déja envoyé au-devant d'eux Pierre de Medicis son frere. Ensuite ils prirent leur route vers Rome. Ils furent reçus en chemin à Bagnaia, proche de Viterbe, par le Cardinal Jean-François Gambara; ensuite à Caprarole, maison de plaisance magnifique, par le Cardinal Alexandre: partout ils furent traités avec magnificence. De-là, ces deux Cardinaux les conduisirent à Rome, où ils firent leur entrée le 22. de Mars, accompagnés

HENRI III. 1585.

gnés d'un nombreux cortége, que le Pape avoit envoyé au-devant d'eux. Ils avoient mis en tout à leur voyage depuis leur départ du Japon, trois ans, un mois & deux jours.

Le Pape leur donne audience.

Arrivés à Rome, les Ambassadeurs logerent d'abord au collége Romain. De-là ils furent conduits le lendemain à l'audience du Pape. Jamais la Cour Romaine n'avoit été si magnifique, ni le Pape si bien accompagné de Cardinaux, de Seigneurs, & de Prélats, que ce jour-là. Aussi les Ambassadeurs disoient-ils, qu'il leur sembloit voir, non pas la Cour d'un souverain Pontife, mais celle du plus puissant Prince de la Chrétienté. Après que les Ambassadeurs eurent été conduits, selon la coûtume, à l'adoration, & après qu'ils eurent baisé les pieds de sa Sainteté, ils présenterent les lettres des Princes dont ils étoient envoyés, traduites en Italien; & on en fit la lecture. Elles étoient pleines de titres magnifiques qu'on y donnoit au Pape. La lettre de François Roi de Bungo avoit pour inscription : *A l'Adorable, celui qui tient sur la terre la place du Roi du Ciel, le grand, & très-saint Pape.* Il finissoit par ces mots : *Je baise les pieds très-saints de votre Beatitude, François Roi de Bungo.* Protais Roi d'Arima commençoit de la sorte : *Que cette lettre soit renduë au grand & saint Seigneur, que j'adore, tenant la place de Dieu en terre* : il souscrivoit, *Protais se jette aux pieds du saint Pere.* Enfin Barthélemi Prince d'Omura inscrivoit sa lettre par ces mots : *J'offre cette lettre avec adoration, les mains élevées vers le Ciel, à notre très-saint Pape, qui tient la place du grand Dieu.* Il finissoit par ceux-ci : *Moi Barthélemi, je me jette la face contre terre, courbé sous ses saints pieds.*

Après la lecture de ces lettres, Gaspard Gonçalez Jésuite Portugais, prit la parole pour les Ambassadeurs. Il exposa le sujet de leur voyage, loüa la piété ferme & constante des Rois Japonois & de leurs envoyés. Ensuite venant aux loüanges de sa Sainteté, il fit un grand éloge de cette humeur généreuse qu'elle sçavoit si bien joindre avec un zéle ardent pour la propagation de la Foi, qui non contente de se faire sentir dans la capitale du monde Chrétien, & trouvant les bornes de l'Italie trop étroites pour pouvoir la contenir, après avoir fondé en Allemagne, en Boheme, en Pologne, en Syrie, en Gréce & en Dalmatie, des monumens éternels de la piété, qui étoit l'ame de tous ses bienfaits, par l'établissement de tant de séminaires, alloit encore porter ses libéralités au-delà des barriéres du jour, c'est-à-dire, au-delà des Indes & de la Chine, & faisoit admirer ses largesses jusqu'au Japon : & après avoir rappellé le souvenir de François Xavier, le premier fondateur des Eglises Chrétiennes dans les Indes, il finissoit en suppliant sa Sainteté de favoriser toujours une Compagnie qui lui étoit redevable de tant de bienfaits; afin qu'au lieu de quelques villes & de quelques Royaumes, qu'elle avoit soumis au joug de la Foi dans le Japon, & qui n'étoient que les prémices de la récolte immense qu'on pouvoit y faire, elle fût en état de conquérir à J. C. tant de provinces, tant de Royaumes, qu'il n'étoit pas possible de nombrer, & dont l'Inde étoit composée.

Antoine Boccapadule répondit à ce discours au nom de sa Sainteté que les Rois du Japon, en envoyant des extrémités de l'Inde à Rome des Ambassadeurs,

fadeurs, & choisissant pour cet emploi des Princes mêmes de leur sang, pour rendre au Vicaire de J. C. l'hommage qu'exige la place qu'il occupe, donnoient par-là une grande idée de leur sagesse & de leur piété : qu'il n'y avoit en effet qu'une seule Foi, une seule Eglise Catholique, un seul Chef de cette Eglise ; le seul, qui succédant à la chaire de Pierre, pût être regardé comme le Pasteur universel de tout le troupeau de J. C. c'est-à-dire, de tous les Catholiques répandus dans l'univers : que sa Sainteté étoit donc ravie de voir qu'ils n'étoient pas moins persuadés de cet article, que de tous les autres Mystéres de la vraie Foi : qu'au reste elle souhaitoit & prioit le Seigneur, qu'à leur exemple tous les autres Princes & Souverains, non seulement de cet Empire, mais du monde entier, revenus de toutes leurs erreurs reconnussent enfin le vrai Dieu, & JESUS-CHRIST qu'il a envoyé, puisque c'est en cela que consiste la vie éternelle. Ce fut ainsi que sa Sainteté congédia les Ambassadeurs, après leur avoit fait bien des caresses, & après avoir marqué beaucoup de joye de leur arrivée. HENRI III. 1585.

Mais Grégoire ne survécut pas long-tems au plaisir que lui causa cette Ambassade. En effet le 10. d'Avril s'étant senti incommodé à la sortie de son dîner, il mourut subitement sans pouvoir seulement recevoir le saint Viatique. A peine même eut-on le tems de lui donner l'Extrême-Onction. Il étoit alors âgé de quatre-vingt-trois ans, dont il en avoit regné treize & un mois, moins trois jours. Son corps fut inhumé dans une chapelle magnifique qu'il s'étoit fait bâtir lui-même dans l'Eglise de Saint Pierre de Rome. Le pere Etienne Tucci Jésuite fit son oraison funébre au Vatican en présence de tous les Cardinaux, le 17. d'Avril ; & dit que la vaste étenduë de son zéle éclatoit sur-tout dans les pieux établissemens qu'il avoit faits de toutes parts, qui étoient autant d'écoles de piété, & comme autant de boulevards élevés contre les sectaires qui s'étoient répandus dans tout l'univers Chrétien ; que dans cette vûë il avoit fondé des Universités, ou des colléges, à Braunsberg pour la Prusse & la Suéde, à Vilna pour la Lithuanie, à Prague pour la Boheme, à Olmutz pour la Moravie, à Vienne pour l'Autriche, à Gratz pour la Stirie, à Clausemburg ou Coloswar, pour la Transilvanie, à Dillingen pour la Baviére, à Fulde pour la Saxe, à Pont-à-Mousson pour l'Ecosse & l'Irlande, à Rheims pour l'Angleterre, & à Milan pour la Suisse. Dès son vivant on lui avoit élevé, selon la coûtume, une statuë de marbre dans le Capitole. On en fit la dédicace après sa mort, & on y mit cette inscription : „ Pour avoir aboli l'impôt „ qui étoit sur la farine ; décoré Rome d'Eglises & d'autres ouvrages superbes ; employé généreusement huit cens mille sesterces pour la subsistance des pauvres ; & fondé dans Rome & presque dans tout l'univers des séminaires en faveur des nations étrangeres pour la propagation de la Foi ; pour sa tendresse paternelle, qu'il étendoit également à toutes les nations, & qui l'avoit porté à faire aux Ambassadeurs du Japon, arrivés pour la premiére fois à Rome des extrémités de l'univers, pour se soûmettre à l'obéïssance du saint Siége, une réception véritablement digne d'un Vicaire de J. C. „ Morts illustres. De Grégoire XIII.

Grégoire étoit naturellement doux, bienfaisant, prudent sans excès.

HENRI III. 1585.

On peut lui reprocher d'avoir eû un peu trop de foible pour ses parens. En effet, à peine fut-il élevé sur la chaire de Saint Pierre, qu'il fit monter aux plus grands honneurs Jaques Buoncompagno son fils naturel, & l'enrichit jusqu'à lui faire des ennemis. Il n'eut pas d'un autre côté assez de fermeté pour arrêter & punir les desordres; soit que ce fût un défaut de son naturel trop porté à la douceur; soit que cette foiblesse vint de son grand âge. Aussi les exilés sçurent-ils profiter de cette mollesse du gouvernement; & au lieu que dans leurs plus grands excès ils se contentoient d'exercer leurs violences sur les frontières de l'Etat Ecclésiastique & du Royaume de Naples, on les vit sous ce Pontificat courir impunément la campagne de Rome, & venir même en plein jour jusque dans cette capitale, laisser des marques funestes de leur fureur & de leur brutalité.

Il y a encore un exemple bien marqué de la foiblesse qu'il avoit pour les personnes qui avoient sçû gagner son amitié. Pons de Pons, fils unique & héritier d'Antoine de Pons d'une des plus illustres familles de Saintonge, étoit un jeune homme brave & bien fait, qui fut tué par un des domestiques du Cardinal d'Altemps, que le Pape aimoit tendrement. L'assassin fut arrêté; mais quelles que fussent les poursuites que l'on pût faire pendant plusieurs années, il ne fut pas possible d'obtenir justice. Enfin Grégoire, pressé d'un côté par les instances de l'Ambassadeur de France, de l'autre par les cris de la Noblesse Romaine, qui murmuroit hautement de ce qu'aux dépens de l'honneur de la nation, on ne vengeoit pas la mort indigne d'un jeune Seigneur étranger, ce Pontife, dis-je, fut obligé de s'abaisser jusqu'à demander en grace au Cardinal que pour satisfaire le public, & pour ne pas le perdre de réputation, il permît qu'on fit justice de ce scélérat.

Du Doge de Venise.

Nicolas da Ponte Doge de Venise avoit environ dix ans plus que Grégoire. Aussi, dès que quelqu'un arrivoit de Venise à Rome, le Pape ne manquoit pas de lui demander des nouvelles de ce Seigneur, parce qu'il espéroit toujours de vivre autant que lui. Il mourut enfin au mois de Juillet, après avoir conservé jusqu'au dernier soupir, malgré son grand âge, toute sa vigueur & sa présence d'esprit naturelle; en sorte qu'il donnoit également audience aux Ambassadeurs étrangers, & leur rendoit réponse sur le champ. Il étoit fort sçavant: mais il possédoit encore une qualité beaucoup plus admirable; c'étoit une franchise que l'âge & les dignités ne firent qu'augmenter. Il en donna une preuve bien marquée dans un différend qui s'éleva de son tems entre le Pape & la République, au sujet de quelques frontiéres. Car les Ministres de Rome ayant laissé échapper quelques menaces, comme c'est assez leur ordinaire, & faisant entendre que sa Sainteté pourroit bien excommunier le Sénat, il leur répondit sur le champ sans prendre l'avis de personne, que l'excommunication du Pape étoit une épée qu'on tenoit dans le fourreau, & qu'il ne falloit pas l'en tirer aisément, de peur d'accoûtumer le monde à ne pas redouter ses coups, parce que moins on prenoit de précautions pour s'en servir, & moins elle faisoit de mal. Cependant, comme les Ministres de sa Sainteté continuoient leurs instances, il ajoûta que ceux qui avoient été Grecs, pouvoient bien encore le devenir. Paroles qui furent rapportées au Pape, &

& que le Sénat pria sa Sainteté de pardonner à l'âge d'un homme qui autrefois avoit bien servi la République, & qui étoit encore actuellement à sa tête. Après sa mort, Paschal Cicogna fut élu le 18. d'Août pour le remplacer. HENRI III. 1585.

Du Duc de Nemours.

Quelque tems auparavant, Jaques de Savoye Duc de Nemours étoit mort le 19. de Juin à Anissy dans le Fossigny, moins de veillesse que d'épuisement, à cause des douleurs continuelles de la goute dont il étoit attaqué dans toutes les parties de son corps. C'étoit un Prince d'un grand sens, & d'une grande ame ; mais qui dans sa jeunesse avoit un peu trop aimé le plaisir. Ce fut, à ce qu'on croit, la cause de cette cruelle maladie, qui le tint au lit presque tout le tems qu'il vécut. Pour dissiper son mal, il s'appliqua à rechercher les secrets de la nature, à fondre & à mêler les métaux, à la peinture, à la sculpture, & à l'architecture. Ces différentes occupations remplissoient tour à tour ses heures de loisir, qu'il employa encore à faire bâtir sa belle maison de Verneüil en Beauvoisis. Il avoit épousé Anne d'Est, veuve de François Duc de Guise, dont les enfans se distinguoient également par leur valeur & par leur beauté. Il eut de ce mariage deux enfans, dont l'aîné nommé Charles l'assista au lit de la mort. Entre autres avis salutaires, il reçut celui-ci. „ Mon fils, ne prenez au„ cune part dans les troubles domestiques dont j'ai entendu parler & que „ j'ai vû naître (1). J'en crains les suites; je prévois qu'ils seront funes„ tes à la France, & causeront la perte de ceux qui en sont les auteurs. „

(1) „ N'ayez pas l'imprudence de vous „ prêter aux desseins ambitieux de ceux, „ qui par mon mariage sont devenus vos „ freres. J'en crains les suites, & je pré„ vois qu'ils seront funestes à la France, & „ causeront la perte de ceux qui en sont „ les auteurs. Telles sont mes dernières „ volontés: si vous négligez de vous y con„ former, le Ciel ne vous bénira point, „ & moi-même, en vertu du pouvoir pa„ ternel je vous donne ma malédiction. „ Mais ce fils rebelle oublia bien-tôt de si sages avis, & il aima mieux s'exposer à encourir la malédiction de son pere, que de manquer l'occasion qu'il crut favorable de troubler le Royaume. *MS. du Roi*, & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

Fin du Livre quatre-vingt & unième.



HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-DEUXIEME.

SOMMAIRE.

Affaires d'Italie. Divisions dans le Conclave au sujet de l'élection d'un nouveau Pape. Election de Sixte V. Sa naissance & son caractére. Sévérité de ce Pape à l'entrée de son Pontificat. Ordres qu'il donne pour chasser les bandits de l'État de l'Eglise. Sédition arrivée à Naples à l'occasion de la disette. Le peuple met en piéces Jean-Vincent Starace. Sévérité du Duc d'Ossune Viceroi de Naples, à venger cette mort. Nouveaux traits de la sévérité de Sixte V. Etrange avanture d'un jeune garçon condamné à la mort. Le Pape excommunie le Roi de Navarre & le Prince de Condé. Le Roi empêche la publication de cette Bulle en France. Protestation de ces deux Princes affichée aux portes du Vatican. Divers écrits publiés à ce sujet. Nouvel Edit du Roi contre les Protestans. Edit contraire publié par le Roi de Navarre. Exploits du Prince de Condé dans le Poitou & dans la Saintonge. Defaite des troupes de la Ligue par les Protestans. Le Prince fait le siége de Broüage. Les Protestans se rendent maîtres du château d'Angers. Expédition du Prince de Condé en Anjou. Il passe la Loire. Succès malheureux de cette expédition. Le Prince se sauve dans l'isle de Guernsey. Levée du siége de Broüage. Progrès des Protestans dans la Saintonge & dans le Limousin. Prise de Tulle & de Taillebourg. Arrivée du Duc de Mayenne à Poitiers avec une armée. Il reprend Tulle. Exploits de M. de Lesdiguières en Dauphiné. Prise de Montelimart, & du château d'Embrun. Nouveaux ordres du Roi contre les Protestans. Demandes du Clergé, éludées par ce Prince. Tremblement de terre dans le Canton de Berne. Morts illustres, des Cardinaux d'Armagnac, & Sirleto; de Muret, de Pierre Vettori, de Sigonius, de Sébastien Erizzo, de Dodonée, de Molanus, de Jean Crato, & de Ronsard.

A U-

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Antoine Cicarelle. Thomas Costo. Recueil des Bulles des Papes. Ecrits publiés alors. Journal de F. de Bonne de Lesdiguiéres. Actes publics. Archives du Palais de Paris.



Es obséques de Grégoire XIII. furent célébrées avec les cérémonies accoûtumées. Les neuf jours qui suivirent sa mort, furent employés en priéres; au bout de ce tems Marc Antoine Muret fit à l'assemblée des Cardinaux une harangue fort éloquente, par laquelle il les exhorta à donner à l'Eglise un Chef qui eût en même tems, & la piété de Pie V. & la prudence du dernier Pontife, qui avoit sçû réünir en lui ces deux grandes vertus si utiles à la Chrétienté. Ensuite ils entrerent au conclave, pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape. HENRI III. 1585. Affaires d'Italie.

Il y avoit alors quatre factions dans le sacré collége; la faction Farnése, qui tiroit son origine de Paul III. celle d'Altemps, qui avoit pris naissance sous Pie IV. la faction Alexandrine, née sous le Pontificat de Pie V. & enfin la faction Grégorienne, qui se réunirent toutes en deux partis. Car comme la faction Farnese se trouvoit fort affoiblie par une durée de trente-cinq années qui s'étoient écoulées depuis la mort de Paul III. elle s'étoit jointe à la faction Alexandrine; d'un autre côté celle d'Altemps qui étoit encore récente & puissante, & pour qui la faction Grégorienne avoit des égards, parce que le Pape Grégoire avoit été fait Cardinal par Pie IV. avoit engagé les Cardinaux dont celle-ci étoit composée, à embrasser ses intérêts.

On commença d'abord en entrant au conclave, par convenir que celui qui seroit élu Pape, feroit serment de travailler à entretenir la paix & l'union entre les Princes Chrétiens; de les exhorter à réünir leurs armes contre les Turcs, les hérétiques, les schismatiques, & les autres ennemis du nom Chrétien; de ne point transporter le saint Siége hors de Rome, dans quelque ville ou province que ce fût, que dans une nécessité absoluë, dont il remettroit le jugement au sacré collége, pour en décider à la pluralité des voix; d'ordonner de plus, que tous ceux qui auroient exercé quelque charge ou quelque office de la Cour Romaine, seroient obligés de rendre compte de leur administration dans le lieu même où ils auroient été employés; enfin de ne faire entrer dans le sacré collége que des sujets de mérite. Outre cela on renouvella le décret de Jule III. qui défendoit d'élever au cardinalat deux freres, soit qu'ils fussent freres de pere & de mere, soit qu'ils ne le fussent que d'un des deux côtés seulement, & d'aliéner les revenus Ecclésiastiques, ou de les convertir à ses usages particuliers.

Le premier qu'on mit sur les rangs, fut le Cardinal Cesis, qu'on rejetta Election

 aussi-

HENRI III. 1585. du Pape Sixte V. aussitôt après. On parla ensuite des Cardinaux Albano & Sirleto: ce dernier emportoit d'abord tous les suffrages; mais comme, malgré la grande réputation qu'il avoit d'être un très-sçavant homme, il ne passoit pas d'ailleurs pour être fort propre au gouvernement, on le laissa encore-là pour penser à d'autres. Le crédit & la brigue des différentes factions avoient mis la division dans le conclave; aucune ne vouloit se relâcher de ses prétentions. Cependant, comme les sujets que portoit la faction Alexandrine, étoient sans contredit les plus dignes d'être élevés sur la chaire de Saint Pierre, le Cardinal de Saint Sixte, chef de la faction Grégorienne, se laissa enfin gagner par les Cardinaux Alexandrino & Riario. Par cette accession la faction Alexandrine se trouva la plus forte; & comme d'ailleurs elle étoit appuyée de tout le parti des Cardinaux d'Est & de Médicis, qui n'étoient attachés à aucune des autres factions, le Cardinal Félix Perreto fut élu Pape le 24. d'Avril, trois jours après que les Cardinaux étoient entrés au conclave. Ainsi le saint Siége ne vaqua que treize jours.

Sa naissance & son caractére. Ce Pape étoit né de parens fort pauvres, dans un village appellé Grotte, situé au-dessous du château de Montalto dans la Marche d'Ancone. Lui-même, bien loin de rougir de sa naissance, étoit le premier à s'en glorifier; & il disoit ordinairement qu'il étoit sorti d'une maison fort illustre, parce qu'elle n'avoit point de toit, & que par conséquent le soleil l'éclairoit de toutes parts. Il avoit d'abord pris l'habit dans le couvent des Cordeliers d'Ascoli, petite ville assez voisine de Montalto; & comme si dès-lors il eût eu un secret pressentiment de sa fortune, il refusa dans cette occasion de changer, suivant l'usage, le nom de Félix que ses parens lui avoient donné. Il devint ensuite Vicaire général de son Ordre; & le Pape Pie V. l'éleva enfin au cardinalat, en considération du grand zéle qu'il faisoit paroître pour la Religion & le maintien de la discipline. Au reste, jamais homme ne sçut mieux que lui l'art de feindre & de dissimuler. Naturellement impérieux, attaché à son sens, vindicatif jusqu'à l'excès, entêté de son propre mérite, & ne pensant qu'à l'agrandissement de sa famille, il avoit eu le secret de paroître malgré cela, doux, tranquille, & modéré. Détaché de la terre, il sembloit n'avoir de vûës que pour le ciel, & être devenu insensible aux plus grands outrages. Il en avoit donné un jour une preuve bien marquée; car ayant appris en plein consistoire la nouvelle de la mort de François Perreto son neveu, que Paul Jourdain chef de la famille des Ursins, qui étoit devenu passionnément amoureux de Virginie (1) Accorambona d'Eugubio son épouse, venoit de faire assassiner, il n'en parut aucunement troublé, & ne voulut pas même s'adresser au Pape ni à aucun autre, pour demander vengeance d'un si grand crime.

Il est à remarquer que son élection arriva un Mercredi, jour qui sembloit être heureux pour lui; car ce fut un Mercredi qu'il nâquit, qu'il fit profession dans le couvent d'Ascoli, qu'il fut nommé Général de son Ordre,

(1) D'autres l'appellent, *Victoria*.

dre, & ensuite créé Cardinal. Aussi choisit-il le même jour pour la cérémonie de son intronisation, qui fut célébrée le premier de Mai, & où il voulut que les Ambassadeurs du Japon assistassent. Ils l'accompagnerent encore le Dimanche suivant, lorsque selon la coûtume, il alla prendre possession de l'Eglise de S. Jean de Latran. Ensuite il les congédia, après leur avoir fait quelques présens & leur avoir donné une somme d'argent assez médiocre. De-là, conduits par les Ministres du Pape, ils traverserent le duché d'Urbin & la Marche d'Ancone, arriverent à Venise, passerent par Ferrare, Mantoüe & Milan, afin que toute l'Italie fût témoin d'une Ambassade si célébre, & qui venoit de si loin; dans toutes ces villes on les reçut avec beaucoup de magnificence. Enfin ils se rendirent à Genes, où ils s'embarquerent pour passer en Espagne, & pour reprendre la route de leur païs.

HENRI III. 1585.

On s'imaginoit que le nouveau Pape prendroit le nom de Nicolas, à cause de Nicolas IV. dont il révéroit beaucoup la mémoire, ou bien celui d'Eugéne ou de Pie, parce que c'étoit Pie V. qui l'avoit honoré de la pourpre. Mais il trompa toutes les conjectures qu'on avoit faites à ce sujet, & prit celui de Sixte, en partie pour faire plaisir au Cardinal de Saint Sixte, qui avoit contribué plus que personne à l'élever sur la chaire de S. Pierre, sur laquelle il n'avoit pas espéré de monter, & en partie aussi pour rappeller le souvenir du Pape Sixte IV. qui avoit été du même Ordre que lui.

Sévérité de ce Pape à l'entrée de son Pontificat.

Le premier soin du nouveau Pontife fut de rétablir la discipline dans l'Etat Ecclésiastique, où le desordre s'étoit introduit par la mollesse de son prédécesseur, & de réprimer par toute la rigueur des loix, la licence qui étoit montée jusqu'à l'excès sous le dernier Pontificat. Ainsi le premier & le vingt-huit de Juillet, on vit paroître des Edits très sévéres contre les exilés, les assassins, les voleurs & les receleurs. En même tems, de peur que de si sages réglemens ne devinssent inutiles faute d'y tenir la main, Sixte chargea de leur exécution cinq des principaux Cardinaux du sacré collége. Dans cette vûë Marc-Antoine Colonna eut ordre de se transporter dans la Campagne de Rome, André Spinola dans le duché de Spolete, Alphonse Gesualdo dans la Marche d'Ancone, Julien Canano fut dans la Romagne, & Antoine-Marie Salviati à Boulogne.

Ordres qu'il donne contre les bandits de l'Etat de l'Eglise.

Ces commissaires, chacun dans leur district, remplirent leur commission avec beaucoup de rigueur. On rapporte sur-tout un exemple remarquable de sévérité, que le Cardinal Salviati exerça par ordre du Pape contre Jean Comte de Pepoli (1). Ce Seigneur, qui n'étoit pas moins distingué par sa Religion & sa probité, que par sa naissance, tenoit de la libéralité des Empereurs dans la Lombardie, plusieurs terres qui ne relevoient point du saint Siége. Cependant, comme on prétendoit qu'elles servoient de retraite à quelques Seigneurs exilés, le Cardinal le somma de les lui livrer. Le

(1) *Jean Comte Pepoli ... fut étranglé.*] Ce prénom de ce Comte de Pepoli étoit Jean-Baptiste selon d'Aubigné, & selon la vie de Sixte V. attribuée à Grégoire Leti, ce Seigneur fut décapité sur un échafaut, & non pas étranglé, dans le palais du Légat. LE DUCHAT.

Henri III. 1585.

Le Comte se retrancha sur ce que ces terres étoient sous la protection de l'Empereur, & supplia sa Sainteté de ne rien attenter au préjudice de ses droits. Mais sans avoir égard à ses raisons, sur son refus Salviati le fit arrêter la nuit dans sa maison, au moment qu'il s'y attendoit le moins. Delà on le conduisit au palais comme un criminel, & sur le champ on lui donna un Prêtre pour se confesser; après quoi il fut etranglé.

Excès de Curtieto, un de leurs chefs.

Cette rigueur, qu'on pouvoit d'ailleurs justifier, mais qui dans ce temslà parut fort extraordinaire, fut blâmée de bien des gens. Du reste ce seul exemple entre autres jetta la terreur dans l'ame des exilés; en sorte que c'étoit depuis un proverbe commun parmi eux, qu'on n'étoit plus au tems de tout ôser, & que celui de Sixte étoit venu. Un des chefs des plus célébres de ce parti étoit Curtieto del Sambuco, originaire de l'Abruzze, & sorti d'une famille qui avoit toujours été attachée aux Colonna. Quelque tems auparavant, & même depuis l'élection de Sixte V. cet homme déterminé avoit eu l'audace de s'avancer jusqu'aux portes de Rome, à la téte de vingt-cinq hommes seulement; & comme s'il eût eu dessein de braver le Pape, il avoit ôsé se cantonner proche de S. Paul à la vûe de cette capitale, tandis qu'il voyoit des troupes arriver contre lui de toutes parts, & même les Chevaux-légers du Pape marcher pour l'attaquer. Cependant il fit tête à toutes ces forces; & après s'etre défendu courageusement pendant quelque tems, & avoir répandu la terreur de son nom dans tous les environs, il sçut encore se tirer des mains de tant d'ennemis. De-là il alla porter le ravage dans tous les environs de Civita-Vecchia, prit un grand détour le long de la côte, & se rendit enfin dans l'Abruzze, dans le dessein de se joindre à Marc de Sciarra, autre fameux chef de bandits. Ensuite ayant ramassé autour d'Ascoli soixante de leurs camarades, tous gens de main & d'exécution, ils entrerent de nouveau dans la Campagne de Rome, & y porterent la désolation avec autant de fureur qu'auparavant. Enfin les Cardinaux commissaires dont j'ai parlé, étant arrivés dans les provinces qui leur étoient assignées, ils fortifierent tous les passages avec de bonnes troupes, & arréterent par-là ce desordre.

Ce fut alors que Curtieto & Sciarra commencerent à appréhender pour eux-mêmes. Ainsi ils s'embarquerent secrettement sur un vaisseau qu'ils avoient loüé pour les transporter au-delà du golfe de Venise, & se retirerent en Dalmatie jusqu'à ce que l'orage qui grondoit contre eux, fût appaisé. Curtieto avoit emmené avec lui son jeune frere, de peur que pendant son absence, le desir de se venger ne portât ses ennemis à rendre ce malheureux jeune homme, la victime du ressentiment qu'ils avoient conçû contre lui-même. Cependant comme il ne pouvoit rester oisif, il passa de-là à Venise. Sciarra de son côté se retira à Sebenico (1), ville de Dalmatie appartenante à la République, résolu d'offrir ses services & ceux de ses compagnons au Colonel Pier Conte Gabutio, qui commandoit un régiment dans cette place au nom du Sénat. Il avoit laissé dans cette province ceux qui

(1) On prétend que c'est l'ancien *Sicum* de Ptolomée.

qui l'avoient suivi, & avoit mis à leur tête pendant son absence, un exilé nommé Balthasar de Fuligni. Henri III.

D'un autre côté Curtieto avoit déja quitté Venise, & étoit passé à Trieste ville du Frioul, avec six hommes seulement qui avoient pris exprès des logemens séparés. Leur arrivée donna de l'ombrage au Gouverneur de la place. Il les fit arrêter. Mais Curtieto que les dangers les plus pressans n'étoient pas capables de faire trembler, ne s'abandonna pas encore en cette occasion. Aidé de ses camarades, il enfonça la porte de la chambre où on le gardoit, s'empara de l'arsenal du château où étoit le magasin des poudres & du canon, & tout prisonnier qu'il étoit dans cette place, il menaça les habitans, si on ne le relâchoit lui & ses gens, de tourner contre la ville l'artillerie dont il étoit le maître, & de réduire toutes les maisons en poudre; ajoûtant que si cela ne suffisoit pas pour les obliger à le mettre en liberté, il étoit résolu de mettre le feu aux poudres, & de s'ensévelir lui-même dans les ruines de la ville & du château, plûtôt que de s'exposer à tomber entre les mains de ses ennemis. 1585. Il est arrêté.

Cette résolution déterminée fit trembler les habitans. Ils se jetterent aux genoux du Gouverneur; & le supplierent de consentir plûtôt à relâcher quelques misérables, tout coupables qu'ils étoient, que d'exposer par son opiniâtreté tant d'innocens à une perte manifeste. Ils eurent enfin le secret de le fléchir, mais lorsqu'il s'agit de traiter des conditions auxquelles Curtieto rendroit la place, il se présenta une nouvelle difficulté. Avant que d'abandonner son poste, il vouloit être assûré de sa vie; & soit qu'il fût épouvanté par les remords de sa conscience, soit qu'il n'ignorât pas que le Pape avoit absous de tous les sermens qu'on auroit pû faire en faveur des exilés, il ne pouvoit trouver de sûretés assez grandes dans toutes les propositions qu'on lui faisoit. Enfin il consentit de s'en fier à l'équité du Comte Raimond de la Tour, & promit de sortir du château avec ses gens, pourvû qu'il leur donnât sa parole qu'on leur laisseroit la vie sauve.

Aussitôt on fit venir le Comte, & il promit tout ce que Curtieto souhaitoit, à condition qu'il lui seroit permis de se transporter auparavant à la Cour de l'Empereur, pour obtenir de sa Majesté qu'elle agréât cet accommodement, comme il espéroit d'en venir à bout, & que Curtieto s'engageroit de son côté à ne point sortir de la ville, ni lui ni ses compagnons, jusqu'à ce qu'il fût de retour. Après cet accord, le Comte se mit en chemin pour se rendre à Prague. Mais pendant son absence le Gouverneur ne fut pas aussi fidèle que Curtieto à garder cet accommodement. Soit qu'il appréhendât les censures de Rome, soit qu'il se laissât tenter par l'espérance d'obtenir quelque récompense du Pape, s'il lui livroit ces prisonniers, il se détermina à les trahir. Ainsi sur les ordres que lui envoya le Comte avant son retour d'Allemagne, il les fit arrêter au milieu de la nuit dans la maison où ils s'étoient retirés, & où ils se croyoient en sûreté sur la foi publique. On leur mit ensuite les fers aux pieds & aux mains, & on les embarqua sur une galère armée, qui eut ordre de les porter à Ancone. Dans cette extrémité, Curtieto, qui après avoir pris Dieu & les hommes à témoin du peu de bonne foi dont on usoit à son égard, ne voyoit plus Et périt par un

Henri III. 1585.

Coup de désespoir.

plus aucun moyen de se sauver, & qui s'étoit vanté souvent qu'il ne mourroit jamais de la main d'un bourreau, ne prit conseil que de son désespoir. Il persuada à un de ses gens avec qui il étoit enchaîné, de l'imiter; & ils se jetterent tous deux la tête la premiére dans la mer, où ils furent sur le champ engloutis par les flots sans jamais avoir reparu depuis, quelque soin que se donnât celui qui commandoit le vaisseau, pour l'empêcher de se perdre, afin de pouvoir le remettre à Ancone entre les mains des Ministres du Pape. Son jeune frere fut conduit à Rome & de-là à Naples, où on le relâcha sur ce qu'il se trouva qu'il n'avoit point été complice des violences dont Curtieto étoit accusé. Pour les autres compagnons de ce chef de bandits, ils furent punis différemment selon que chacun d'eux l'avoit mérité. Cette sévérité exercée à propos, arrêta un peu les courses des exilés, & rétablit pour quelque tems la tranquillité publique.

Sédition à Naples.

Il s'éleva en même tems à Naples une sédition, à l'occasion que je vais rapporter. Le Roi d'Espagne avoit dessein de tenir cette année les Etats d'Arragon. Il devoit aussi marier l'Infante Catherine sa fille à Charles-Emmanuel Duc de Savoye. Dans ces circonstances, comme il prévoyoit que la disette seroit grande en Espagne, & qu'il sçavoit d'ailleurs que la récolte avoit été fort abondante en Calabre & dans la Poüille, il envoya ordre à D. Pedre Giron Duc d'Ossune, alors Viceroi de Naples, d'engager les marchands à acheter le plus de bled qu'il seroit possible, & à le faire passer en Espagne. Les Ministres du Roi Catholique s'acquitterent de cette commission, non-seulement avec soin, mais même à leur avantage. Car comme on leva un droit fort considérable pour le transport des grains, il se fit beaucoup de fraudes dont ils tirerent un très-grand profit; & il sortit tant de bled hors de ce Royaume, que quoique l'Espagne soit d'elle-même assez stérile, quoique dans cette occasion il s'y fût fait un grand concours d'étrangers, les vivres s'y trouverent en abondance & à très-vil prix, tandis que la cherté étoit dans le Royaume de Naples.

Le malheur voulut que l'on ne s'apperçut du mal, que lorsqu'il n'étoit plus tems d'y remédier. Ainsi tout ce que purent faire les Magistrats, ce fut de chercher à amuser le peuple, jusqu'à ce qu'on eût trouvé d'ailleurs des moyens de pouvoir donner des ordres secrets aux boulangers de faire leur pain plus léger qu'à l'ordinaire, afin qu'on ne s'apperçût pas que le prix du bled fût augmenté. Ensuite, lorsqu'ils virent que leur artifice étoit découvert, ils taxerent même le pain à un prix plus haut. Ce fut alors que le peuple commença à murmurer, & se souleva ensuite ouvertement.

Jean-Vincent Starace mis en piéces par le peuple.

Jean-Vincent Starace étoit alors Intendant des vivres, en qualité d'Eleto de cette année. Cet homme étoit devenu odieux à la multitude, soit qu'on le soupçonnât de profiter du malheur public pour son intérêt particulier, soit qu'il parût trop attaché au Viceroi. Cependant comme il étoit habile homme, quelque animé que fût le peuple, il avoit sçû pour quelque tems le contenir dans le devoir. Mais toute son adresse ne put le mener bien loin. Les députés de la bourgeoisie étoient assemblés à Sainte-Marie-la-neuve, lorsque le peuple en fureur les fit passer tout d'un coup au cou-

vent

vent de S. Auguſtin, parce que ces ſortes de matiéres avoient coûtume de ſe traiter dans cet endroit. En même tems on envoya ordre à Starace de ſe rendre à l'aſſemblée: & ſur ce qu'il s'en excuſa, ſous prétexte qu'une incommodité ne lui permettoit pas de ſortir, quelques ſéditieux ſe détacherent, coururent chez lui, le prirent ſur leurs épaules; & lui faiſant ainſi traverſer comme en triomphe cette populace attroupée, ils l'apporterent enfin malgré lui au lieu où ſe tenoit le Conſeil. HENRI III. 1585.

Ce fut-là comme le ſignal de la ſédition, & la premiére ſcéne de cette tragédie, dont le dénoüement fut aſſez funeſte. Starace, moins affoibli par ſa feinte maladie, qu'intimidé par le danger preſſant qui le menaçoit, revint bientôt de ſa premiére frayeur. Auſſitôt il reprit ſon air populaire, & parla aux uns & aux autres avec le plus de douceur qu'il lui fut poſſible. Par ce moyen & avec l'aide de ſes amis, il paſſa du cloître dans l'Egliſe; & de-là il alla ſe jetter dans une chapelle fermée d'une grille de fer, en attendant que ce grand feu fût appaiſé, perſuadé que par reſpect pour le lieu qu'il avoit choiſi pour aſile, & qui d'ailleurs lui paroiſſoit aſſez fort par lui-même pour le garantir contre la force, il ſe verroit à l'abri de toute inſulte. Enſuite voyant que la ſédition devenoit encore plus violente, il prit le parti pour ſe ſauver, de ſe cacher dans une foſſe, qui étoit ſous la chapelle. En même tems on publia qu'il s'étoit évadé. Mais cet artifice ne réüſſit pas. Perſonne n'ajoûta foi à ce bruit. Au contraire, les mutins enfoncerent la grille qui fermoit la chapelle: on s'apperçut que le caveau étoit nouvellement bouché; quelques-uns y deſcendirent, & en ayant tiré ce malheureux à demi mort, qu'ils inſultoient en lui diſant qu'il étoit encore trop vivant pour aller s'enſévelir dans un tombeau, ils le livrerent à toute la rage du peuple qui le perça auſſitôt de mille coups. Son corps fut enſuite haché en piéces, & traîné de la ſorte par toute la ville, ſans que ces ſéditieux ſe miſſent en peine des Magiſtrats, & même juſque ſous les yeux du Viceroi, qui logeoit à Caſtel-nuovo, & qui cependant ne reſpiroit que la vengeance.

Mais cette inhumanité ne fut pas encore capable d'aſſouvir la rage de ces furieux. Emporter chez ſoi un lambeau de cadavre mis en piéces, ou paroître couvert de ſon ſang, c'étoit une marque de bravoure, & une preuve du zéle qu'on avoit pour la liberté publique. Enfin ne trouvant plus ſur ce corps déchiré matiére à exercer leur animoſité, ces mutins coururent en foule au logis de ce malheureux qu'ils venoient de traiter d'une maniére ſi barbare; & pour marquer qu'ils cherchoient moins à s'enrichir, qu'à ſe venger, ils enleverent tous ſes meubles qu'ils diſtribuerent auſſitôt aux différens monaſtéres de la ville. Peu s'en fallut même qu'ils ne miſſent auſſi le feu à la maiſon. Mais les Jéſuites les en empécherent, en leur repréſentant que le dommage ne retomberoit pas ſur Starace, mais ſur le Duc de Matalona, à qui ce logis appartenoit.

Pendant que cette ſcéne ſe paſſoit, tous les marchands avoient fermé leurs boutiques, de peur d'être expoſés à la violence d'une populace mutinée. D'un autre côté, la Nobleſſe ſe tenoit chez elle, dans la crainte de l'évenement. Cependant le Viceroi reſtoit tranquille, rongeant en lui-mê-

HENRI III. 1585. même le ressentiment qu'il avoit d'un attentat si criminel. Quelques personnes sages lui avoient conseillé dès le commencement de ce soulevement, de s'opposer de bonne heure à ce torrent, & de remédier à ce mal dans sa naissance. Mais il leur avoit répondu, qu'au contraire il vouloit imiter l'exemple de Dom Pedre de Tolède, un de ses prédécesseurs; qu'il y avoit trente-huit ans que ce Viceroi voyant le peuple de Naples soulevé au sujet de l'Inquisition, il avoit affecté de n'opposer que sa patience à cet orage, attendant que ce grand feu fût assoupi, & que le peuple se dissipant, lui donnât occasion d'affermir l'autorité du Roi & la sienne par quelque grand exemple de sévérité; & que c'étoit-là le modéle qu'il vouloit suivre. Les effets répondirent réellement aux menaces. Aussitôt que la sédition fut appaisée, le Duc commença par avoir soin de faire venir des vivres dans Naples; après quoi il fit instruire le procès des principaux auteurs de ce soulevement. On en arrêta un très-grand nombre. Quarante furent punis de mort; on en envoya cent autres aux galéres, & le nombre de ceux qu'on bannit du Royaume fut encore plus grand. On traita avec la derniére rigueur un parfumeur qui s'étoit évadé, & qui passoit pour avoir été le premier auteur de la révolte. Sa maison fut rasée; on sema du sel sur le terrain où elle avoit été bâtie, & on y éleva une pyramide de pierre, avec un écriteau qui contenoit les raisons d'un traitement si rigoureux. Cependant, comme ces exécutions ne cessoient point, & que sous prétexte des recherches que le Viceroi faisoit faire continuellement, beaucoup d'innocens se trouvoient enveloppés avec les coupables, la Noblesse, qui craignoit d'abord que le peuple n'allât jusqu'à elle, s'opposa à ce qu'on continuât ces poursuites. En même tems elle députa à la Cour d'Espagne, & obtint enfin de sa Majesté Catholique, en faveur de ce pauvre peuple, une amnistie générale pour tout le passé.

Punition des séditieux.

Soupçons touchant le meurtre de François Perreto.

Cet évenement, marqué par la mort de tant de misérables, joint à un autre accident qui ne fut pas moins déplorable, ne permit pas de goûter la joye qu'inspirent ordinairement les commencemens d'un nouveau Pontificat. Paul Jourdain des Ursins, dont je viens de parler, avoit été soupçonné d'avoir fait assassiner François Perreto. Ce qui avoit encore augmenté ce soupçon, c'est qu'après avoir été arrêté quelque tems pour ce sujet-là même au chateau Saint-Ange, il avoit épousé ensuite Virginie Accorambona veuve du défunt; ce mariage avoit paru d'autant plus surprenant, qu'en premiéres nôces il avoit été marié avec Elisabeth, fille de Côme de Médicis Grand-Duc de Toscane, & dont il avoit des enfans.

Fuite & mort de Paul des Ursins, auteur de l'assassinat.

Après de tels indices, à peine vit-il Sixte V. élevé sur la chaire de S. Pierre, qu'il appréhenda que ce Pape ne songeât à tirer vengeance de l'assassinat qu'il avoit commis. Il jugea donc à propos de se mettre à couvert de ses coups. Mais pour ne pas se déceler lui-même, en prenant la fuite, il prétexta ses incommodités qui l'obligeoient, disoit-il, à faire un voyage aux eaux: il partit donc avec sa nouvelle épouse; & ayant passé sur les terres de Venise, il alla de-là se rendre à Salo, sur le lac de Garde, où il fixa sa demeure. Là, il fut pris d'une fiévre violente, pour laquelle les Médecins ayant jugé à propos de le faire saigner, à peine

ne lui eut-on ouvert la veine, que tandis que le sang couloit, il expira entre les mains de ses domestiques. Son épouse, accablée de cet accident, ramassa tout ce qu'une perte aussi considérable pouvoit encore lui laisser de reste, avec ce qui lui appartenoit, & passa de-là à Padouë avec Flaminio son frere qui s'étoit rendu auprès d'elle pour la consoler. Ils y furent une nuit égorgés l'un & l'autre par quelques assassins de la suite de Louis des Ursins, parent de Paul Jourdain des Ursins, qui s'étoient secrettement introduits dans sa maison.

Autre assassinat de Virginie Accorambona & de Flaminio son frere.

Louis des Ursins, comme je l'ai déja dit, ayant tué Vincent Vitelli Lieutenant de Jaques Buoncompagno Gouverneur de Rome, avoit été obligé de sortir de cette ville avec toute sa suite. De-là, après avoir couru quelque tems la Romagne à la tête d'une troupe de bandits, il s'étoit enfin rendu à Venise; il y avoit offert ses services à la République, qui les avoit acceptés, & lui avoit accordé des conditions fort honorables. Enfin il étoit sur le point de passer à Corfou, lorsqu'arriva l'assassinat d'Accorambona; & comme on le soupçonnoit d'y avoir trempé, parce qu'il avoit été exécuté par des gens de sa suite, on commença à informer contre lui. D'un autre côté, ce Seigneur, soit qu'il se flatât que son crime pourroit demeurer caché, soit qu'il espérât que par considération pour la maison des Ursins, à qui la République étoit si redevable, on auroit pour lui quelque indulgence, ne daigna pas pour cela sortir de Padouë. Au contraire, comme il logeoit dans le palais Contareni qu'il tenoit à loüage, & qui est situé sur la Brenta, proche de l'Eglise de Saint Augustin, il sembla vouloir se disposer à y tenir avec cinquante hommes qu'il avoit à sa suite, tous braves gens, bien armés & aguerris. Cette hardiesse outra les Magistrats, qui étoient déja fort prévenus contre lui, à cause de l'atrocité du crime dont il étoit soupçonné. En même tems on surprit des lettres écrites par quelques personnes de sa famille, qui découvroient manifestement les auteurs de cet assassinat. Ainsi le Sénat de Venise, qui jugea sagement que si dans une ville libre comme Padouë on souffroit une telle audace impunie, ce seroit un exemple qui dans la suite pourroit tirer à conséquence, manda aux Magistrats d'user envers ce Seigneur de toute la rigueur des loix.

Poursuites contre Louis des Ursins à cette occasion.

Cet ordre arriva la veille de Noël à Padouë, où Louis Bragadino l'apporta; & les Magistrats de cette ville se mirent aussitôt en devoir de l'exécuter à main armée. Mais pour épargner en même tems le sang de leurs gens, ils firent approcher du canon pour battre le palais Contareni. A cette vûë Louis des Ursins demanda une trêve, & on la lui accorda. Il en profita pour écrire aux Magistrats de Padouë, que puisque pour user de violence à son égard, on abandonnoit les voyes de droit auxquelles il déclaroit qu'il seroit toujours disposé à se soumettre; que puisque d'ailleurs la sérénissime République n'avoit aucun égard aux services de Jourdain des Ursins son pere, ni à ceux de Valere des Ursins & de Barthélemi d'Alviano ses ayeux, il protestoit de son côté avec toute l'intrépidité que lui inspiroit son courage, contre toutes les mesures qu'ils prendroient contre lui: déclarant qu'il en attendroit le succès avec une fermeté digne du nom qu'il por-

Lettre de ce Seigneur aux Magistrats de Padouë.

HENRI III. 1585.

portoit, & feroit en forte, qu'on ne pût l'accuser de s'être comporté d'une maniére indigne d'un si beau nom, non plus que de son innocence; qu'en conséquence il étoit résolu de repousser la force par la force, & de vendre bien cher cette vie, qu'on souhaitoit si injustement de lui enlever; qu'il laisseroit du moins par-là à la postérité un exemple terrible de l'innocence opprimée dans sa personne contre toutes les loix, & du malheur de la maison des Ursins, qu'on récompensoit si mal des services qu'elle avoit rendus à la République. Au bas de cette lettre il ajoûtoit, comme s'il eût déja oublié ce qu'il venoit d'écrire, que puisqu'on ne vouloit lui accorder aucun adoucissement, il étoit prêt à en passer par tout ce que l'on voudroit, pourvû qu'on lui accordât la vie sauve pour lui & pour ses gens.

Ces lettres, qui furent luës en plein Sénat, augmenterent l'indignation de tout le monde. On étoit outré de voir un homme convaincu du crime dont on l'accusoit, n'en devenir que plus téméraire; conserver encore tant de hauteur dans une conjoncture où il auroit dû faire le personnage de suppliant, & ne rien rabattre de sa fierté ordinaire. Ainsi pour toute réponse le Gouverneur fit faire contre le palais, qu'il tenoit assiégé, une décharge de toute l'artillerie. Tout le mur antérieur fut aussitôt ruiné; & Louis des Ursins, se voyant investi dans sa maison, sans qu'il pût espérer de trouver aucun moyen de se sauver, fit faire quelques propositions d'accommodement. Mais le Gouverneur, persuadé qu'il ne convenoit pas de traiter avec un coupable, ne voulut rien écouter, & continua à battre le palais. Ainsi les assiégés furent obligés de se mettre à sa merci. Louis des Ursins fut desarmé, & conduit devant lui avec tous ses gens. Aussitôt il les fit mettre en prison; & on prononça ensuite leur arrêt, qui fut différent, conformement à la griéveté des crimes dont ils étoient convaincus.

Il reçoit l'arrêt de sa mort, & met ordre à ses affaires.

Lorsqu'on vint annoncer à Louis des Ursins l'arrêt de sa mort, ce Seigneur reçut cette nouvelle d'un air intrépide. Il se recüeillit seulement un instant; après quoi il demanda, qu'on lui accordât quelque délai pour mettre ordre à ses affaires domestiques. Ensuite il employa la nuit qui précéda le 27. de Décembre, à écrire à son épouse, qui étoit alors à Venise où elle sollicitoit inutilement auprès du Sénat la grace de son mari. Par ses lettres il l'exhortoit à supporter constamment un si rude coup, à se soûmettre à la volonté de Dieu, & à adorer en cette occasion l'abîme impénétrable de ses jugemens. Il lui recommandoit ses domestiques & tous ceux qui lui avoient été attachés, & la prioit, comme elle étoit encore d'un âge assez jeune, de penser de bonne heure à se donner un époux digne d'elle: il lui donnoit toutes ses pierreries qui étoient en grand nombre & d'un prix fort considérable; & lui laissoit sa vie durant la joüissance de tous ses biens, qu'il substituoit à sa mort à d'autres héritiers. Il finissoit en lui recommandant de vivre de telle sorte dans la suite, qu'on pût juger qu'elle n'oublioit jamais qu'elle avoit été l'épouse de Louis des Ursins, & qu'elle ne s'en souvenoit que raisonnablement.

Cette Dame étoit l'illustre Julie Savelli, femme d'un grand cœur, aussi estimable pour les qualités de son esprit & pour la pureté de ses mœurs, qu'el-

qu'elle étoit distinguée par sa naissance. Fille de tant de grands Capitaines que la maison de Savelli avoit produits ; après avoir mis tout en usage pour obtenir du Sénat la grace de son époux, voyant qu'elle ne pouvoit en venir à bout, elle supporta cette disgrace avec un courage admirable. Son soin principal fut ensuite d'exécuter les dernieres volontés de son mari. Elle en usa généreusement envers ses domestiques, & ceux qui lui avoient été attachés, jusqu'à leur faire même plus de bien qu'elle ne pouvoit. L'estime que tout le monde avoit pour sa vertu, lui attira depuis la recherche de presque tous les Seigneurs d'Italie, qui souhaiterent à l'envi de l'avoir en mariage. Mais elle les méprisa tous pour se choisir un époux digne d'elle, dans la personne de Jean de Vivonne Marquis de Pisani, alors Ambassadeur de France à la Cour de Rome. C'étoit un homme également distingué par sa naissance & par son propre mérite, dont il avoit déja donné mille preuves dans la paix & dans la guerre, par les différentes Ambassades dont il avoit été chargé, & par tant de périls auxquels il s'étoit exposé dans les armées. Ainsi en cette occasion cette Dame suivit la maxime d'Alexandre, qui disoit ordinairement : Que ce n'étoit pas la différence des nations, qui devoit faire la distinction d'un homme à un autre homme, mais la différence de leurs bonnes ou de leurs mauvaises qualités.

Louis des Ursins avoit outre cela par son testament donné ses armes à la République de Venise. Ainsi on les plaça dans l'arsenal avec une inscription au-dessous qui marquoit (1) que Louis des Ursins avoit légué ces armes à la République, comme un hommage authentique qu'il rendoit à la justice de l'arrêt qui le condamnoit à la mort. Le lendemain ce Seigneur fut par un ordre exprès du Sénat étranglé dans sa prison. On traita avec plus de rigueur les meurtriers d'Accorambona, & ils finirent leur vie dans les supplices les plus cruels. Quelques-uns furent seulement condamnés aux galéres ; & il y en eut d'autres qu'on relâcha, parce qu'ils ne se trouverent point coupables de cet assassinat. Le Pape demanda aussi que la République lui remît un second frere d'Accorambona, nommé Marcel, soupçonné d'avoir été complice de la mort de François Perreto. Le Sénat le livra aux Ministres de sa Sainteté ; & quelque tems après il fut mis à mort.

Sa mort. Punition de ses complices.

Tant d'exécutions, desquelles on pouvoit dire qu'il n'y avoit guères que la fortune qui y eût quelque part, furent suivies de quelques autres, qu'on ne pouvoit attribuer qu'à la sévérité seule du nouveau Pape, & qui découvrirent enfin parfaitement l'humeur cruelle de Sixte, qu'il avoit sçû jusqu'alors si bien cacher. Quelques-uns prétendent cependant que ce fut à dessein qu'il tint une conduite rigoureuse, dans l'espérance de pouvoir réparer la bassesse de sa naissance, en montrant par-là une ame élevée au-dessus du vulgaire, capable de tout entreprendre ; & de faire voir qu'il étoit digne de la place qu'il occupoit, en se rendant redoutable dès le commencement de son Pontificat. Quoi qu'il en soit, il donna

Nouveaux exemples de la sévérité de Sixte V.

(1) *Arma à Ludovico Ursino Reipublicæ legata, ingenuum justæ necis testimonium.*

HENRI III. 1585. na un exemple terrible de févérité dans la personne d'un jeune Florentin. Tout son crime consistoit en ce que quelques Sbirres, s'étant transportés au logis de son maître qui demeuroit au-delà du Tibre, dans l'intention de s'informer d'un âne, ou peut-être de l'amener; ce jeune homme s'étoit opposé à leurs recherches. Cependant, quoiqu'il se fût contenté de leur répondre que ce qu'ils cherchoient n'étoit point là, quoiqu'on découvrît dans la suite que l'âne que les Sbirres avoient trouvé, appartenoit au maître même de ce jeune homme, & non au porteur d'eau qui l'avoit révendiqué, malgré cela il fut condamné à mort par un ordre exprès du Pape. En effet, conformement au Droit Romain, les juges n'étoient pas en état de prononcer cette sentence, parce qu'il n'est pas permis dans ces sortes de cas d'ordonner la peine de mort au-dessous de vingt ans accomplis. Bien des gens plaignirent le sort de ce jeune infortuné, lorsqu'on le vit conduire au supplice. Pour lui, la violence de la douleur qu'il ressentit alors fut si grande, qu'elle lui arracha des larmes de sang: une sueur de sang coula meme de son corps; ce que quelques-uns regarderent comme un effort que faisoit la nature, qui sembloit par-là condamner la rigueur barbare d'un arrêt qui précipitoit sa destruction, & demander vengeance du juge qui l'avoit prononcé, comme d'un véritable assassin.

Il s'offrit dans le même tems un autre spectacle, qui n'étoit pas moins digne de compassion, & dont la fin fut encore plus tragique. Un pere & un fils avoient été accusés d'un homicide. La femme de ce fils mit tout en usage pour obtenir leur grace, représentant par-tout leur innocence, & criant qu'ils n'étoient point coupables des crimes qu'on leur imputoit. Enfin, voyant que toutes ses priéres étoient inutiles, & qu'on les avoit condamnés à la mort, la douleur que ce coup lui porta, la jetta dans un si grand désespoir, qu'elle se précipita du haut en bas du palais par une fenêtre, avec un enfant de deux mois qu'elle tenoit entre ses bras. Cependant le pere & le fils furent conduits au lieu du supplice. Là, il se fit entre eux un combat d'amitié, bien capable de tirer des larmes. C'étoit à qui courroit le premier à la mort, chacun d'eux se faisant un devoir de se précéder l'un l'autre en cette funeste occasion. Enfin l'amour paternel l'emporta; & le pere, pour ne pas donner à son fils la douleur d'être le spectateur de son supplice, choisit d'être exécuté le dernier. Ce triste spectacle rappella le souvenir de ce qui venoit d'arriver à cette malheureuse femme dont on voyoit mourir le fils & le mari, & tira des larmes de tous les assistans.

Sentence d'excommunication contre le Roi de Navarre.

Cependant le dessein, qui, comme je l'ai rapporté, avoit engagé le pere Claude Matthieu à faire cette année tant de voyages à Rome, avoit réüssi. Ce que Grégoire avoit exprès différé, ou que la mort l'avoit empêché d'exécuter, Sixte l'accorda aux sollicitations de ce Jésuite, & prononça enfin la sentence d'excommunication contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé. En effet la bulle en fut expédiée le 28. d'Août (1). Elle

(1) Le journal de Henri III, la date du 9. de Septembre.

Elle contenoit d'abord une préface magnifique, où le Pape faisoit l'éloge du pouvoir émané de la Toute-puissance même de Dieu, & accordé à S. Pierre & à tous ses successeurs; pouvoir infiniment au-dessus de toutes les Puissances de la terre, qui étoit fondé sur la pierre ferme: en sorte que, ni les succès, ni les revers, n'étoient pas capables de l'ébranler; qui portoit des arrets irrévocables indistinctement contre toutes sortes de sujets; qui empêchoit que la loi de Dieu ne fût violée, ou punissoit avec la derniére sévérité ceux qui ôsoient se montrer réfractaires à ses ordres; qui humilioit enfin les Puissans du monde, & les faisoit descendre du trône, pour les précipiter dans l'abîme, comme des ministres orgueilleux de Lucifer.

HENRI III. 1585. & le Prince de Condé.

Le Pape ajoûtoit ensuite: que le devoir de son ministére l'avoit obligé de s'armer du glaive Apostolique contre deux enfans de colére, sçavoir Henri de Bourbon ci-devant Roi de Navarre, & Henri de Bourbon Prince de Condé: que pour ce qui étoit du Roi de Navarre, après avoir été imbu dès son enfance des erreurs de Calvin, enfin cédant aux sollicitations réitérées du Roi Charles IX. & de la Reine Catherine sa mere, du Cardinal de Bourbon & du Duc de Montpensier, & reconnoissant par les instructions qu'il avoit reçuës des plus habiles Théologiens, qu'il n'étoit pas dans le chemin de la verité, il avoit abjuré publiquement l'hérésie dans l'Eglise cathédrale de Paris; qu'il avoit dès-lors fait profession de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine; qu'en conséquence il avoit député au Pape Grégoire XIII. son prédécesseur, pour le reconnoître en qualité de Chef de l'Eglise, & le prier de ratifier ce qui s'étoit passé; que sur le témoignage de ceux, dont il venoit de parler, ce Pape ayant cru que ce Prince étoit véritablement revenu de ses erreurs, & qu'il agissoit de bonne foi, il lui avoit accordé l'absolution, l'avoit admis à la communion des Fidéles, & avoit donné dispense de la parenté, qui pouvoit apporter empêchement à son mariage avec la Princesse Marguérite sœur du Roi; que depuis entraîné, soit par son inconstance naturelle, soit par son penchant malheureux, ce Prince s'étoit retiré de la Cour, étoit retombé dans ses premiéres erreurs, avoit renoncé à la Religion Catholique, & s'étoit soustrait à l'obéissance du saint Siége; qu'il avoit fait une assemblée, composée de tout ce qu'il y avoit d'hérétiques les plus opiniâtres; que là, il avoit révoqué tout ce qui s'étoit passé à Paris, & avoit fait de nouveau profession du Calvinisme; que depuis ce tems-là, il s'étoit déclaré le chef des hérétiques en France; qu'il y avoit introduit des troupes étrangeres, pour faire la guerre au Roi son beau-frere; qu'il avoit aboli par-tout l'exercice de la Religion Catholique, & avoit mis tout le Royaume à feu & à sang. Que d'un autre côté, le Prince de Condé, sorti d'un pere & d'une mere hérétiques, avoit dès ses premiéres années marché dans le chemin de l'erreur; que mieux instruit dans la suite, il avoit, comme le Roi de Navarre, embrassé la Religion Catholique, & avoit éprouvé comme lui la clémence du saint Siege; mais qu'il l'avoit abandonnée bientôt après; & que marchant sur les traces de son pere, il avoit fait de même entrer en France des armées d'étrangers hérétiques pour la subjuguer,

HENRI III. 1585. guer, avoit pillé les Eglises, égorgé par-tout les Ministres des Autels, & substitué en leur place les faux docteurs de la secte impie qu'il professoit.

Ce considéré & vû la notorieté de ces faits, dont sa Sainteté étoit pleinement informée, pour châtier cette race impie, fils illégitimes de l'illustre maison des Bourbons, elle proscrivoit le Roi de Navarre & le Prince de Condé, comme hérétiques, relaps, fauteurs d'hérétiques, défenseurs publics & notoires de l'hérésie, & ennemis de Dieu & de la Religion. Déclaroit le Roi de Navarre déchû de tous ses droits sur cette partie du Royaume de Navarre, sur laquelle il avoit des prétentions, même sur la partie dont il étoit en possession, aussi-bien que sur la principauté de Bearn. Ajoûtoit, qu'en vertu de cet arrêt, ce Prince conjointement avec le Prince de Condé & leurs successeurs, devoient être regardés dès ce moment & pour toujours, comme privés de tous les droits & privileges attachés à leur rang; & indignes eux & leurs descendans, de posséder jamais aucune principauté, & en particulier de succéder à la Couronne de France. Déclaroit en conséquence tous leurs sujets absous du serment de fidélité qu'ils leur avoient jurée. Exhortoit le Roi Très-Chrétien, en vertu du serment qu'il avoit fait à son sacre, d'extirper toutes les hérésies de son Etat, & de veiller sur-tout à ce que cette sentence fût mise en exécution: & mandoit à tous les Archevêques & Evêques du Royaume de faire publier cette bulle dans leurs diocéses aussitôt que les exemplaires leur en auroient été remis.

Cette bulle fut publiée & affichée à Rome dans les lieux accoûtumés le 21. de Septembre. Elle avoit été signée par vingt-cinq Cardinaux. Le Cardinal d'Est & le Cardinal Farnese eurent l'habileté de ne se point trouver au consistoire, tandis que cette grande affaire se traitoit: le premier, parce que tout oncle qu'il étoit des Princes de la maison de Guise qui avoient sollicité cette bulle, il préféroit encore à leurs intérêts le salut du Royaume & celui des Princes du sang, que leur naissance appelloit à la succession à la Couronne; l'un & l'autre, parce qu'étant fortis d'une maison souveraine, ils appréhendoient que le pouvoir que le Pape s'arrogeoit en cette occasion, ne fût d'un dangereux exemple pour la suite. C'est ce qui fut cause que l'on s'étonna que le Cardinal de Médicis, dont la famille avoit les mêmes intérêts, & qui deux ans après succéda lui-même à son frere François de Médicis Grand-Duc de Toscane, mort sans enfans mâles, n'eût pas craint de souscrire à cet arrêt. Bien des gens trouverent en effet qu'il y avoit eu en cela de l'imprudence. Cependant d'autres l'excusoient d'ailleurs. C'étoit par la libéralité des Papes que sa famille se voyoit élevée au rang des Souverains; & elle leur étoit redevable de ces titres, qui avoient excité la jalousie des autres Puissances. Le Cardinal ne l'ignoroit pas; & c'est ce qui lui fit juger qu'il étoit juste que de son côté il contribuât du moins de son suffrage à affermir leur autorité.

Aussitôt après la publication de cette bulle, Sixte V. écrivit à l'Empereur Rodolphe. En même tems il envoya ordre à son Nonce auprès de S. M. I. de l'informer de l'excommunication qu'il venoit de fulminer contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, & de la prier d'employer

Pau-

l'autorité qu'elle avoit dans l'Empire pour empêcher que les Princes Protestans d'Allemagne ne leur envoyassent des secours, & ne les missent, non seulement en état de broüiller encore dans le Royaume, mais aussi d'arrêter l'exécution de la sentence qui venoit d'être prononcée contre eux; demandant qu'elle défendît même, sous peine de proscription, de faire en leur faveur aucunes levées dans toute l'étenduë de l'Empire.

D'un autre côté, aussitôt qu'on apprit en France la nouvelle de cette excommunication, comme on y étoit déja disposé, non seulement à faire la guerre à outrance aux hérétiques, mais même à secoüer le joug de l'obéïssance qui étoit dûë au Souverain, cette démarche du Pape fut comme l'huile qu'on verse sur le feu, & qui ne sert qu'à l'allumer. Les Prédicateurs, animés par les factieux, & enhardis par la malheureuse habitude qu'on leur avoit laissé prendre de parler hautement contre le gouvernement, ne manquerent pas cette occasion. Ils se déchaînerent avec la derniére violence contre le Roi de Navarre, & le Prince de Condé, comme contre des excommuniés. Ils n'épargnerent pas non plus ceux qu'ils appelloient leurs fauteurs; par où ils désignoient également, & le Duc d'Epernon qui possédoit les bonnes graces du Roi, & tout ce qu'il y avoit de gens de bien zélés pour les intérêts de l'autorité Royale & du Royaume. C'étoit ainsi qu'ils travailloient à rendre le Roi odieux, en faisant entendre au peuple qu'il favorisoit sous main le Roi de Navarre & son parti.

Nouveau Nonce envoyé en France pour exécuter la bulle d'excommunication.

Cependant Henri prenoit des mesures pour empêcher que ce coup n'excitât en France quelque soûlevement. Ainsi il avoit d'abord fait prévenir Jaques Ragazzoni Evêque de Bergame, que le Pape Grégoire avoit envoyé en France en qualité de Nonce: après avoir négocié cette affaire avec lui, il croyoit enfin l'avoir engagé à prendre dans ces circonstances le parti de la douceur, lorsque le Cardinal d'Est, & le Marquis de Pisani Ambassadeur de sa Majesté à la Cour de Rome, lui écrivirent que le Pape, qui vouloit porter les choses à la derniére extrémité, avoit révoqué l'Evêque de Bergame, & envoyoit en France en sa place Fabio Muerto Frangipani, Napolitain, Archevêque de Nazareth. Il avoit déja été Nonce en France dans le tems des guerres civiles; & c'étoit lui que Sixte avoit chargé de faire exécuter sa nouvelle bulle à la rigueur.

Le Roi s'oppose à ce choix. Opiniâtreté du Pape.

Sur cette nouvelle le Roi écrivit aussitôt au Cardinal & au Marquis de Pisani, de tâcher d'engager le Pape à lui envoyer un autre Nonce; de lui représenter que l'Archevêque de Nazareth lui étoit suspect par bien des raisons; de les exposer eux-mêmes à sa Sainteté & de la prier instamment de sa part d'y avoir égard. Sixte de son côté s'opiniâtra à maintenir celui qu'il avoit nommé, prétendant que puisque tous les autres Princes étoient en droit de choisir qui ils vouloient pour leurs Ambassadeurs, il étoit juste, à plus forte raison, que le souverain Pontife joüît de la même liberté. Enfin comme malgré cela le Cardinal d'Est, & le Marquis de Pisani continuoient à le presser de faire ce plaisir à sa Majesté, le Pape s'obstina à ne pas démordre: il leur dit qu'il étoit résolu d'envoyer au Roi l'Archevêque de Nazareth; & que si ce Prince s'opiniâtroit à ne pas vouloir le recevoir, il sçauroit bien aussi se passer d'un Ambassadeur de France. Le Cardinal

Henri III. 1585.

d'Est ne crut pas qu'il fût à propos d'informer sa Majesté d'une réponse si fiére, & dont l'affront sembloit rejaillir sur toute la nation. Il en dit son sentiment au Marquis de Pisani, qui fut de son avis. Ainsi il se contenta de mander au Roi que toutes leurs raisons & leurs priéres avoient été inutiles; que le Pape étoit résolu de ne point envoyer en France d'autre Nonce que l'Archevêque de Nazareth; & qu'il étoit déja même en chemin pour s'y rendre.

Lettre du Roi au nouveau Nonce.

Cette nouvelle ne fit cependant point encore changer de résolution à Henri. Il étoit persuadé d'un côté que le Nonce qu'on lui envoyoit, étoit absolument dans ses intérêts des Guises. Il espéroit d'ailleurs qu'on pourroit enfin venir à bout de fléchir le Pape. Dans cette idée il écrivit à l'Archevêque, qui étoit déja arrivé à Lyon, où on lui avoit fait une réception magnifique, pour le prier de s'arrêter en quelque lieu qu'il reçût ses lettres, & de ne point passer plus avant qu'il n'eût reçû de nouveaux ordres de sa Sainteté. Cette nouvelle surprit le Nonce. Mais comme il sçavoit qu'il avoit à faire à un maître extrémement impérieux, il répondit sans hésiter, que sa Sainteté se ressentiroit de cet affront; que pour lui, il étoit résolu de reprendre incessamment le chemin d'Italie; & qu'il avoit des ordres précis d'en user de la sorte. En même tems il écrivit au Pape pour l'informer de ce nouvel incident.

Ressentiment du Pontife.

A peine Sixte fut-il instruit de ce refus, que sans attendre les lettres du Roi, il fit dire sur le champ au Marquis de Pisani de mettre ordre à ses affaires, & de sortir dans trois jours de l'Etat Ecclésiastique. A cette nouvelle, le Marquis, qui avoit du cœur, & qui avoit toujours soûtenu avec fermeté la gloire de son maître & l'honneur de la nation, répondit sans s'émouvoir, à ceux qui lui apporterent cet ordre: qu'il étoit fort surpris qu'on lui fit une pareille proposition: que du reste il se mettoit peu en peine de sçavoir ce qui pouvoit porter sa Sainteté à en user de la sorte à son égard: qu'il étoit seulement bien aise que le Pape sçût, qu'après avoir mis ordre à ses affaires, il abrégeroit encore le terme qu'il lui prescrivoit; & que ses terres n'étoient pas d'une si grande étenduë qu'il eût besoin de plus d'un jour pour en sortir. En effet il se retira aussitôt après. Le Pape d'un autre côté se répentit ensuite d'avoir été si vîte dans une affaire de cette conséquence. Mais comme il étoit d'ailleurs trop entêté pour vouloir jamais céder, l'affaire fut mise enfin en négociation. Celui que Sixte chargea de cette commission, fut Horace Ruccellai, qui après s'être enrichi en France dans la ferme du sel, s'étoit depuis retiré à Rome. Il y eut beaucoup d'allées & de venuës de part & d'autre. Enfin on convint que le Marquis de Pisani retourneroit à Rome; que le Pape lui feroit une espéce de satisfaction au sujet de ce qui s'étoit passé; & que de son côté sa Majesté agréeroit le Nonce qui avoit été nommé par sa Sainteté, comme si on lui eût levé les soupçons qu'elle avoit auparavant contre lui. Après cet accord l'Archevêque de Nazareth se rendit à la Cour; & contre l'espérance de Henri, pendant tout le tems qu'il fut en France, il se comporta avec beaucoup de modération. Il y mourut deux ans après, le 12. de mars.

Au reste le sort de cette bulle fut fort différent de celui qu'avoit eu celle qui vingt-trois ans auparavant avoit été envoyée en France contre la Reine Jeanne, mere du Roi de Navarre, à cause de la différence des tems & du génie de ceux qui gouvernoient à la Cour. Le Connétable Anne de Montmorenci, & le Chancelier de l'Hôpital étoient alors à la tête des affaires. Tout passoit par leurs mains pendant la minorité du jeune Roi; & ils étoient trop habiles, ils avoient l'ame trop grande, pour rien négliger de ce qui pouvoit contribuer au salut & à la gloire de la nation. Ce fut sous de tels Ministres qu'on vit Henri Clutin Sieur d'Oysel alors Ambassadeur de France à Rome, se plaindre hautement de l'entreprise de cette Cour, & menacer le Pape que le Roi son maître se ressentiroit d'un affront aussi grand que celui-là, & tel que les Rois ses ancêtres n'avoient jamais laissé impuni. Alors les remontrances de notre Ambassadeur eurent leur effet. La bulle d'excommunication, qui avoit déja été publiée solemnellement dans Rome, fut révoquée: on la supprima; en sorte qu'elle ne se trouve point aujourd'hui dans le recueil des constitutions de Pie IV. comme je l'ai remarqué ailleurs.

HENRI III. 1585.

Le Roi empêche l'exécution de la bulle.

Mais après la mort de ces généreux défenseurs de l'Etat, on vit paroître de nouveaux Ministres, gens élevés sous l'empire d'une femme, imbus des maximes de cette fausse politique, qui est aujourd'hui si fort en vogue à la Cour, & qui par malignité, ou par défaut de sentiment, s'étoient faits les esclaves de toutes les volontés des Grands. C'est dans de telles mains qu'on a vû s'évanoüir insensiblement cette noble franchise, qui faisoit autrefois tant d'honneur à nos peres. Ils ont même peine à souffrir que les gens de bien ôsent se rappeller la mémoire de ces héros, comme si le souvenir de leurs vertus étoit un reproche secret de leur lâcheté. Les tems sont changés, disent-ils; & par conséquent le gouvernement ne doit plus être le meme. A les entendre, cette liberté, dont usoient nos ancêtres qui ignoroient encore l'art de dissimuler, ne conviendroit plus dans les circonstances présentes. Je ne sçais s'ils ne seroient pas même tentés de vouloir nous faire regarder comme des pédans ces généreux défenseurs des droits de nos Rois; tandis qu'eux-mêmes, avec toute leur habileté & leur politique moderne, si on les rappelloit au tems où on les a vûs tenir les rênes de l'Etat, & qu'on les obligeât de rendre compte de leur administration, au lieu de mépriser ces grands hommes, qui sçurent sous leur gouvernement maintenir l'honneur de la France & la gloire de la nation, devroient plûtôt rougir de honte d'avoir souffert que par ces beaux conseils, dont ils nous vantent la sagesse, ce Royaume, auparavant si florissant, ait perdu toute sa splendeur, & que la majesté Royale soit devenuë également un objet de mépris pour le sujet & pour l'étranger.

Ce fut en effet en suivant de telles maximes, que par un attentat jusqu'alors inoüi en France, on vit le coup que Rome venoit de porter contre le Roi de Navarre & le Prince de Condé, au lieu de tomber absolument à faux, comme celui dont je viens de parler, laisser du moins après lui quelques traces; ensorte qu'à la honte de la nation, on conserve encore aujourd'hui le souvenir de cette bulle parmi les constitutions de Sixte V.

HENRI III. 1585. Ceux, qui composoient alors le Conseil de Henri, se contenterent d'en arrêter l'effet pour le présent, & d'en empêcher la publication. Du reste, après avoir souffert que les factieux forçassent le Roi malgré lui à consentir à une guerre qu'il détestoit réellement, ils ne jugerent pas qu'il fût à propos, ils crurent même qu'il seroit ridicule qu'il entreprît auprès du Pape la défense d'un Prince contre lequel il se disposoit de tourner ses armes. Cependant ils ne faisoient pas réflexion, qu'en dissimulant lâchement cet affront insigne fait à la France, ils se rendoient coupables d'une prévarication réelle pour le tems présent, & responsables de la honte qui en réjailliroit un jour sur la nation.

Ecrits publiés pour la défense des Princes excommuniés.

Pour ce qui est du Roi de Navarre, il ne crut pas devoir être insensible à cet outrage; & il trouva jusqu'en Italie des gens attachés à sa personne, qui étant persuadés que les intérêts de la France dépendoient de la gloire & de la conservation de ce Prince, résolurent de le venger. On vit donc affiché contre les statuës de Pasquin, & de Marforio, & dans les lieux les plus fréquentés de Rome, un écrit par lequel ce Prince protestoit contre la sentence prononcée contre lui par Sixte V. soi disant Pape de Rome; s'inscrivant en faux contre les articles qu'elle contenoit, & en appellant comme d'abus au tribunal de la Cour des Pairs, à la tête desquels sa naissance l'avoit placé. A l'égard du crime d'hérésie, qu'on lui imputoit à faux, il disoit qu'en cela, sauf le respect dû à sa Sainteté Monsieur Sixte, soi disant Pape, avoit à tort & malicieusement menti; déclarant qu'il le tenoit lui-même pour hérétique, comme il s'offroit de le prouver dans un Concile libre, & assemblé légitimement: que s'il refusoit de s'y soûmettre, comme il y étoit obligé par ses propres loix, il ne vouloit plus le regarder que comme un excommunié & un Antechrist; lui dénonçant en cette qualité une guerre mortelle & irréconciliable. Cependant il protestoit de nullité contre cet acte, sauf le droit d'exiger, tant de lui, que de ses successeurs, une satisfaction convenable pour l'affront qu'il venoit de faire à sa personne & à la majesté Royale. Il ajoûtoit, que si les Rois ses prédécesseurs avoient sçû châtier la témérité de ces sortes de broüillons, tel qu'étoit Sixte, toutes les fois qu'oubliant le devoir de leur ministére, & confondant mal-à-propos les droits divins & humains, ils avoient passé les bornes de leur pouvoir; comme il ne leur cédoit en rien, il espéroit avec l'aide de Dieu de tirer à son tour de lui & de ses successeurs, une vengeance proportionnée à l'outrage fait au Roi, à la famille Royale, à son rang, & à tous les Parlemens du Royaume. Il imploroit ensuite le secours de tous les Rois, Princes, villes, & Républiques de la Chrétienté, qui devoient s'intéresser à empêcher de pareilles entreprises. Il prioit enfin toutes les Puissances amies & alliées de la France, de se réünir avec lui contre la tyrannie & l'usurpation du Pape, & de s'opposer aux attentats du nouveau parti qui venoit de s'élever dans le Royaume, dont les complices devoient être regardés comme des ennemis de Dieu, du Roi, & de l'Etat, & comme de vrais perturbateurs du repos public de toute la Chrétienté.

Dans le même tems, c'est-à-dire, le 6. de Novembre, le Prince de Condé fit afficher à Rome un pareil écrit sous son nom. Jamais cette Cour n'a-

n'avoit été dans un si grand étonnement. Les uns marquoient hautement leur surprise, de voir qu'il y eût des gens assez hardis pour exécuter un semblable projet. D'autres loüoient intérieurement le courage & le zéle de ceux qui avoient ôsé braver le danger naturellement attaché à une semblable entreprise. Pour ce qui est du Pape, après avoir fait faire toutes les recherches imaginables, pour tâcher de découvrir l'auteur de ces manifestes, il eut soin qu'on en supprimât tous les exemplaires. Du reste il commença dès lors à bien augurer du succès que le Roi de Navarre se promettoit de ses desseins, puisqu'il avoit été capable de vouloir se venger de si près & à la face de Rome même, d'un outrage qu'il avoit reçû de si loin, & avoit pû trouver des ministres assez hardis & assez fidèles pour exécuter une commission si délicate. Aussi disoit-il souvent dans la suite, que dans tout le monde il ne connoissoit qu'un homme & une femme, qui, à la Religion près, fussent dignes de regner, & à qui il voulût faire part des grands projets qu'il méditoit; c'étoient le Roi de Navarre, & la Reine d'Angleterre. Le Marquis de Pisani m'a lui-même assûré que ce Pape s'entretenant quelquefois avec lui des affaires de France, il ne pouvoit se lasser de faire l'éloge de la grandeur d'ame de ce Prince, & de cette constance qui étoit à l'épreuve de tous les revers; ajoûtant qu'il auroit été à souhaiter que le Roi eût eu les mêmes qualités. Aussi, quoi qu'on pût mettre en usage, il ne fut pas possible de l'engager à contribuer aux frais de la guerre qu'on lui avoit déclarée.

Ce placard fut suivi quelque tems après d'un écrit Italien beaucoup plus ample, adressé à l'Italie, & qui parut imprimé sous le nom d'un Gentilhomme François. Cet Ouvrage étoit farci de plusieurs piéces de poësies Italiennes composées contre le Pape & sa bulle, par lesquelles on prétendoit lui donner le démenti. On y avoit aussi cousu quelques morceaux tirés de François Pétrarque, de Dante Aligheri, & de Jean Bocace, où ces auteurs faisoient une satyre très-piquante des vices & de la corruption de la Cour de Rome, avec cette liberté que leur siécle leur accordoit. On attribuë cet Ouvrage à François Perrot, qui dans sa jeunesse avoit accompagné en Perse Gabriel d'Aramont Ambassadeur de France à la Porte. Il avoit depuis voyagé pendant long-tems en Italie; & à force de parler & d'écrire l'Italien, il en avoit si bien attrapé le goût, que les naturels mêmes du païs sont obligés d'avoüer qu'ils ne composent pas mieux en leur langue. Dans la suite François Hotman écrivit aussi contre cette bulle. Celui-ci choisit un style badin, (1) & donna pour titre à son livre, *Brutum*

(1) *Hotman choisit un style badin*] Ce que dit ici M. de Thou, & d'apres lui Mezerai, que François Hotman écrivit d'un style burlesque son *Brutum Fulmen*, regarde à mon avis, moins le style du livre, que plusieurs légendes fériales dont l'Auteur l'a égayé, sans parler de ce conte qu'on trouve dans la *Nullité* 4. du Gentilhomme, qui comparoit les clameurs de Sixte V. dans sa bulle, au brayement de ces ânes de la Toscane, dont parle le Médecin Methiol. M. de Thou se connoissoit en style, & vraisemblablement il avoit lû le *Fulmen Brutum*. LE DUCHAT.

HENRI III. 1585.

tum Fulmen (1), c'est-à-dire, la foudre sans effet. Il prend de-là souvent occasion de tourner en ridicule quelques vieilles histoires qui se trouvent rapportées dans les vies de Saint François & de Saint Dominique, & qui ont été tirées des écrits de quelques dévots peu sensés. Enfin Pierre du Belloi composa aussi sur ce sujet un grand Ouvrage (2), pour lequel il fut arrêté & mis en prison, où il languit long-tems, & courut même risque de la vie. Il en sortit enfin par le plus grand hasard du monde, & mérita dans la suite d'être fait Avocat général au Parlement de Toulouse.

Nouvel Edit contre les Protestans.

Cependant on apprit à la Cour que les Protestans s'étoient rendus maîtres de la plus grande partie des places de la Guyenne, du Languedoc, & du Dauphiné. Sur cette nouvelle le Roi, qui se voyoit engagé dans une guerre dont le succès ne pouvoit être que funeste, & qui n'étoit plus le maître de ses démarches, pressé par ceux qui l'avoient forcé à prendre les armes, donna un nouvel Edit daté de Paris du 7. d'Octobre, & enregistré au Parlement à la requête du Procureur général le 16. du même mois. Par cet Edit, sa Majesté restraignoit à quinze jours ce qui restoit des six mois accordés aux Protestans par celui du mois de Juillet précédent; ordonnant de dresser des inventaires des biens, meubles, & immeubles, & généralement de tous les effets de ceux qui au bout de ce terme seroient trouvés les armes à la main, de vendre leurs meubles à l'encan, & d'envoyer en possession des immeubles des gens capables, qui y entreroient sur un ordre du Magistrat, & seroient tenus d'en rapporter les revenus au trésor Royal, pour fournir aux besoins de cette guerre. Cet Edit contenoit outre cela plusieurs autres réglemens très-sévéres contre les Protestans.

Edit contraire publié par

Cette rigueur outrée, au lieu de les faire trembler, comme on l'espéroit, & de les obliger à mettre les armes bas, ne servit au contraire qu'à les aigrir, & à les confirmer dans la résolution où ils étoient de se défendre con-

(1) Rem (G). Le *Brutum Fulmen* n'est pas un écrit burlesque, comme M. de Thou le débite. C'est un Ouvrage tout à fait sérieux, où François Hotman réfute la bulle que Sixte V. publia l'an 1585. contre le Roi de Navarre, & le Prince de Condé. *Postea*, dit M. de Thou, *& in censuram illam scripsit Franciscus Hotomanus Juris Consultus joculari stylo, libroque Brutum Fulmen titulum fecit, quo & de beati Francisci & beati Dominici vita ac moribus veteres historiæ ab obsolete devotis viris scriptæ ridicule discutiuntur.* Il ne s'agit rien moins que de cela dans ce traité de François Hotman. P. BAYLE.

(2) *Pierre du Belloi composa aussi sur ce sujet un grand Ouvrage.*] Ce sont les *Moyens d'abus*, &c. contre la bulle de Sixte V. mal-à-propos confondus par quelques-uns avec le *Brutum Fulmen* de Hotman. Belloi avoit été emprisonné le 4. Juin 1587. par le crédit des ligueurs, pour raison de son *Apologie Catholique*, &c publiée en 1585 Ayant depuis encore composé ces *Moyens d'abus*, &c. imprimés d'abord à Tours, puis à Ambrun, & même à Cologne, à en juger par le titre de quelques exemplaires, ce dernier écrit fut cause que Belloi, transferé de la Conciergerie à la Bastille, y resta jusqu'en 1591. au lieu que l'Elu Roland grand ligueur, prisonnier comme lui, par ordre du Roi, pour avoir insolemment parlé de ce Prince, avoit été relâché quatre jours après. Voyez la Chronologie Novenaire de Cayet, tom I. au feuillet 20. *b.* le Journal de l'Etoile, Col. 1719. tom. I. pag. 223. & 251. le Journal du regne de Henri III. 1719. tom. II. pag. 17. & le Dictionaire de Bayle à l'article *Belloi*. LE DUCHAT.

contre l'injuste violence de leurs ennemis. Ainsi le Roi de Navarre, après avoir consulté son parti, fit publier à Bergerac le dernier jour de Novembre un Edit tout contraire à celui du Roi, par lequel, après s'être justifié, & avoir exposé à quelles épreuves on avoit mis sa patience, il ordonnoit d'arrêter les biens de tous les habitans des villes, où le dernier Edit de sa Majesté avoit été publié, & ceux de tous les Gentilshommes qui porteroient les armes contre lui; voulant que les sommes provenantes de la vente qui s'en feroit, avec les revenus de ceux qui ne feroient point vendus, fussent employés aux fraix de la guerre.

HENRY III. 1585. le Roi de Navarre.

Cependant tout étoit déja en armes dans le Royaume. Le premier qui se mit en campagne, fut Philippe-Emmanuel de Lorraine Duc de Mercœur. Ce Duc, étant sorti de Bretagne à la tête d'environ deux mille hommes d'Infanterie, passa en Poitou; & ne trouvant personne qui lui fît tête, il porta le ravage dans toute cette province. En effet le Duc de Montpensier, que le Roi y avoit envoyé avant l'Edit de Juillet, pour arrêter les progrès de la ligue de ce côté-là, en étoit de retour. La plus grande partie de la Noblesse Poitevine, dégoûtée des malheurs de cette guerre, s'étoit aussi retirée. Ainsi le Duc se voyoit sans opposition maître de la campagne, lorsque le Prince de Condé, qui étoit resté à Saint-Jean d'Angely, attendant l'évenement, résolut d'aller l'attaquer à la tête de quelques Arquebusiers à cheval & d'une troupe de Noblesse qu'il avoit tirée de la Saintonge, du Poitou, & de l'Angoumois.

Commencement des hostilités entre les Catholiques & les Protestans.

Ce Prince étoit accompagné de Réné de Rohan, chef de cette maison, la plus illustre de toute la Bretagne, de François Comte de la Rochefoucault, de François de la Rochefoucault Sieur de Montguyon Lieutenant du Prince, de Louis de Saint-Gelais Maréchal de camp, de George de Clermont d'Amboise, de Théodore Agrippa d'Aubigné, & de plusieurs autres Officiers de marque. Le Prince à la tête de ce détachement, s'avança jusqu'à Champdenier, où ayant appris que les ennemis étoient proche de Fontenay, il marcha aussitôt de ce côté-là, & obligea par son arrivée le Duc de Mercœur d'aller se mettre à couvert dans le faubourg des Loges; car le Gouverneur de la place ne voulut point lui en ouvrir les portes. Il se contenta seulement de lui envoyer quelques rafraîchissemens & autres choses dont il avoit besoin, soit qu'il eût ordre du Roi d'en user de la sorte, soit que tout Royaliste qu'il étoit, il n'eût pas embrassé le parti de la ligue. Là, il se donna quelques petits combats, jusqu'à ce que le Duc, qui se voyoit en quelque sorte assiégé par les troupes du Prince, appréhendant d'ailleurs qu'elles ne lui coupassent le retour vers Nantes, décampa enfin la nuit à petit bruit, & marcha vers la Loire, sans s'arrêter en aucun endroit, & sans même donner à ses troupes le tems de repaître. Dans cette fuite il perdit plusieurs soldats, qui n'ayant pas la force de suivre le gros, tomberent entre les mains des Protestans, avec une partie de ses équipages.

Exploits du Prince de Condé.

Après cette expédition, qui coûta environ vingt jours au Prince, il se rendit de-là à Melle, où il donna une partie de ses troupes au Comte de la

HENRI III. 1585. la Rochefoucault. Pour lui, il se retira à Jarnac sur la Charente, parce que la peste étoit à Saint-Jean d'Angely. Tandis que le Prince resta dans cette place, de Saint-Gelais & d'Aubigné firent un voyage à Melle pour quelques affaires. Là ils furent informés qu'un corps de troupes de la ligue commandé par le Capitaine Sainte-Catherine & quelques autres, étoit campé dans le voisinage, dans le dessein de les enlever. Sur cet avis ils ecrivirent à Gabriel Prévôt de Charbonieres, qui étoit logé avec son régiment à deux lieuës de-là, & à la Noblesse des environs, de se rendre auprès d'eux incessamment; que les ennemis s'étoient mis en embuscade dans le voisinage pour les enlever; & que s'ils venoient aussitôt à leur secours, il leur seroit aisé de les surprendre eux-mêmes. Ces lettres mirent sur le champ les Protestans en mouvement. Ils marcherent toute la nuit, & s'étant joints à de Saint-Gelais vers le point du jour, il les conduisit aussitôt à l'ennemi, qu'il attaqua au moment qu'il s'y attendoit le moins: il investit les Catholiques de telle sorte, que ne voyant aucun moyen de sortir de ce mauvais pas, ils demanderent quartier & l'obtinrent, à condition qu'ils renonceroient à la ligue. C'est ce que Sainte-Catherine exécuta sur le champ: il passa au service du Prince de Condé avec la plus grande partie de ses soldats & ne l'abandonna point dans la suite. Pour ceux qui ne voulurent point servir sous le Prince, on les desarma, & on leur laissa la vie sauve.

Cependant de Clermont Sieur d'Amboise, ayant pris congé du Prince, partit pour l'Anjou, accompagné d'un brave Officier nommé Louis Bouchereau de Rochemorte. Son dessein étoit de tirer quelques troupes de cette province, aussi bien que du Maine, & de la Normandie, qui n'en est pas éloignée, & de tenter au-delà de la Loire quelque entreprise qui pût ouvrir aux Protestans un chemin de ce côté-là. En effet il étoit de leur intérêt de se montrer au-delà de cette riviére, & de faire de ce païs, s'il étoit possible, le théatre de la guerre, afin que ces villes, qui étoient les premiéres à demander qu'on prît les armes, parce qu'elles se croyoient à couvert du danger à cause de l'éloignement, voyant la guerre de plus près, ayant lieu de craindre les malheurs qu'elle entraîne après elle, apprissent à changer de langage, & commençassent à souhaiter la paix. En même tems, pour tenir les troupes en haleine, on résolut de les faire agir du côté des isles qui sont sur la côte de Saintonge. On n'avoit seulement alors en vûë, que de reprendre S. Jean d'Angle & Soubize, où François d'Espinay Sieur de Saint-Luc, qui commandoit dans Broüage avec une bonne garnison, avoit depuis peu envoyé des troupes; car on n'avoit pas encore pensé à faire le siége de Broüage.

Ce fut dans ce dessein que le Prince de Condé prit le chemin de la Rochelle, à la tête d'un détachement de Cavalerie. Chemin faisant il se rendit maître de la tour de Fourras sur la Charente. De-là ayant pris à la Rochelle du canon & des munitions, il détacha une partie de ses troupes, pour aller se saisir de S. Jean d'Angle, où de Saint-Luc tenoit une forte garnison commandée par de Villetar. Mais cet Officier, soit par

là-

lâcheté, soit qu'il ne comptât pas sur ses troupes, sortit la nuit même de la place, qui cependant étoit fort en état de faire résistance; & abandonna son équipage avec la plus grande partie de ses chevaux. HENRI III. 1585.

Le lendemain, qui étoit le 19. de Septembre, le Prince de Condé passa dans les isles à la tête de toutes ses troupes, & alla camper à Sainte-Gemme. En même tems Jean de Rochebeaucour de Sainte-Mesme, de Montgomeri Sieur de Lorge, & Antoine de Ranques se rendirent avec leurs troupes à Tonnay-Charente. A leur approche deux cens hommes qui étoient en garnison dans Soubize, mirent le feu au pont & à la porte de la ville, après quoi ils l'abandonnerent. Aussitôt les Protestans les poursuivirent, mais trop tard. Cependant en les poursuivant, ils les pousserent jusque sur la côte qui est vis-à-vis de Broüage, d'où ces fuyards faisoient inutilement des signaux au Sieur de Saint-Luc, pour l'avertir de les secourir, parce que la mer s'étant retirée, on ne pouvoit envoyer de barques pour les passer. Enfin ayant été attaqués par les troupes du Prince, la plus grande partie se jetta dans les courans, où elle se noya; d'autres furent passés au fil de l'épée, & plus de quarante se rendirent prisonniers, à la vûë même de Saint-Luc, qui étoit au désespoir d'être témoin du danger où ses gens étoient exposés, & de ne pouvoir leur donner le moindre secours. Le Sieur de Lorge relâcha tous les prisonniers, & entre autres les Capitaines Luchet, Millaubourg & Sauvage, qui étoient de braves Officiers. Ce fut une faute qu'il fit à l'insçû du Prince, qui lui en sçut fort mauvais gré, & avec justice; car ils furent ensuite d'un grand usage à Saint-Luc pour la défense de Broüage.

Siége de Broüage par ce Prince.

Ce succès fut cause qu'on pensa à faire quelque entreprise plus considérable. Le Prince de Condé partit de Sainte-Gemme; & s'étant avancé à S. Just, il laissa Marennes sur la gauche; & marcha droit à Hiers. C'est un bourg voisin de Broüage, dont il n'est séparé que par un canal, qui dans le tems du reflux reste tellement à sec, que le passage en est très-dangereux, à cause des trous remplis de sable mouvant dont il est plein. Le Sieur de Saint-Luc, qui s'étoit rendu dans ce bourg pour avoir l'œil à tout, avoit fortifié les bords du canal d'une barricade de tonneaux, & se disposoit à se mettre en défense. Les Gardes du Prince commandés par Vignoles, & soûtenus d'un détachement de Gentilshommes, qui avoient tous mis pied à terre, attaquerent d'abord le retranchement de tonneaux. Vignoles & quelques autres furent blessés en cette occasion. Cependant Charles d'Echalard Sieur de la Boulaye ayant pris par S. Just, à la tête de sa compagnie de Cavalerie & de quelques Arquebusiers, fit un grand circuit au travers des marais par des chemins inaccessibles; & paroissant au moment que les Catholiques s'y attendoient le moins, prêt à les prendre en queuë, il jetta l'épouvante dans les troupes de Saint-Luc. Aussitôt elles abandonnerent leur barricade. Leur Commandant de son côté, qui sentit que s'il perdoit ses soldats il ne pouvoit conserver sa place, pensa de bonne heure à faire retraite, & rentra insensiblement dans Broüage en entretenant toujours le combat. Cependant le canon de la place tiroit sur les troupes Protestantes. Mais comme les coups passoient par dessus la gré-

HENRI III. 1585. grève, ils ne purent les incommoder, & servirent seulement à les mettre un peu en desordre.

Prise d'Hiers. Ce fut le 19. de Septembre que les Protestans se rendirent maîtres d'Hiers contre toutes leurs espérances. Après cela on parla sérieusement de faire le siége de Broüage. Il n'y avoit que quatre cens hommes de garnison dans la place, qui d'ailleurs étoit peu fournie de vivres & de munitions. On y manquoit même d'eau. Ainsi il paroissoit qu'en lui coupant les secours du côté de la terre, & qu'en se servant de la flotte qu'on armoit à la Rochelle pour la bloquer par mer, on ne feroit pas long-tems à l'emporter. Cependant, tandis que le Prince faisoit tous les préparatifs nécessaires pour ce siége, il se passa quelques actions peu considérables. Les Protestans se rendirent aussi maîtres de la tour de Mornac siuée dans l'isle d'Alvert, où de Saint-Luc avoit envoyé quelques troupes sous la conduite du Capitaine Jean Pierre, qui y fut fait prisonnier.

Et de la tour de Mornac.

Sur ces entrefaites Claude de la Trimoüille Duc de Thoüars, jeune Seigneur qui ne se distinguoit pas moins par son esprit & par sa bravoure que par sa naissance, se rendit auprès du Prince de Condé à la tête d'un corps de Gentilshommes, & vint lui offrir ses services pour la défense de ses droits contre les ennemis de l'Etat. Il fit même peu de tems après profession publique de la Religion Protestante. A peine le siége de Broüage fut-il résolu, que les troupes se mutinerent & commencerent à se débander, sous prétexte qu'elles n'étoient point payées. Ce contretems rallentit un peu cette premiére ardeur qu'on avoit d'abord fait paroître. Enfin le Prince tira quelque argent des salines; les principaux Officiers se cotiserent, & on fit une somme qu'on distribua aux soldats, & qui servit à les appaiser: après quoi ils reprirent courage, & revinrent s'acquitter de leurs fonctions avec autant d'ardeur qu'auparavant. Cependant de Ranques qui commandoit dans Oleron, fit prisonnier le Sieur de Beaumont Lieutenant du Maréchal de Matignon, & Thiebert Sergent-major de la garnison de Broüage (1), qu'on disoit avoir fait un voyage en Espagne, pour communiquer avec S. M. C. au sujet des desseins secrets de la ligue. On prit aussi avec eux vingt-deux, tant Gentilshommes que simples soldats, que le Maréchal envoyoit à de Saint-Luc, afin de prendre avec lui des mesures pour faire lever le siége de la place.

Les affaires étoient alors dans cette situation. La frayeur commençoit déja à s'emparer des assiégés; il n'y avoit personne qui n'augurât favorablement du succès du siége, lorsqu'il arriva un accident qui renversa toutes ces espérances, & qui engagea le Prince de Condé dans une expédition des plus dangereuses. En effet ce fut vers ce tems-là qu'on apprit la nouvelle de l'entreprise faite sur le château d'Angers.

Entreprise des Protest. Tandis que de Clermont d'Amboise étoit en Anjou, de Rochemorte qui l'avoit suivi, avoit fait un voyage à Beaufort-en-vallée. C'est un bourg situé au-dessous de la levée, dans un vallon des plus fertiles de toute la pro-

(1) Premier Capitaine de Broüage, suivant l'interprétation de l'*Editeur Anglois*.

province. Rochemorte, qui en étoit originaire, s'y transporta sous prétexte d'aller voir ses parens & ses amis. Là, il lia une étroite amitié avec le Capitaine Brac (1) qui commandoit dans le château de ce bourg: dans quelques conversations qu'ils eurent ensemble, il apprit que l'on étoit fort disposé à se soûlever à Angers, à l'occasion du château; qu'en effet les bourgeois étoient fort mécontens de Charles de Cossé Comte de Brissac (2), qui après la mort de Monsieur avoit obtenu du Roi ce gouvernement; qu'ils auroient beaucoup mieux aimé avoir Michel du Bourrouge Sieur du Halot, qui avoit été d'abord Capitaine des Gardes de ce Prince, & qu'il avoit fait ensuite Gouverneur du château d'Angers, après avoir retiré de Simié de cette place, parce que c'étoit un homme qu'ils connoissoient, & qui avoit sçu les gagner par ses maniéres populaires; que depuis ce tems-là il étoit toujours resté à Angers; & qu'il y avoit des preuves certaines qu'il cherchoit à rentrer en possession du château à quelque prix que ce fût; que sa Majesté même favorisoit sous main ses prétentions, parce qu'elle étoit mécontente du Comte, qui sous prétexte de quelque outrage qu'il avoit reçu du Duc d'Epernon, s'étoit jetté dans le parti de la ligue; qu'ainsi il voyoit de tous côtés beaucoup d'ouvertures à exécuter cette entreprise.

Attentats sur le château d'Angers.

Rochemorte trouva l'occasion favorable pour faire un coup de main, & crut qu'il étoit à propos d'en profiter. Le hasard même sembla lui en offrir les moyens. Le Capitaine le Fresne, qui venoit de servir sous le Comte de Brissac, & qui n'étoit pas content de la maniére dont il l'avoit congédié, s'étoit rendu à Beaufort résolu d'en tirer vengeance. Le Sieur du Halot lui avoit communiqué le dessein qu'il avoit sur le château d'Angers; & le Capitaine, qui ne cherchoit qu'une occasion de témoigner au Comte son ressentiment, s'étoit offert aussitôt d'être du complot. Il avoit seulement demandé du tems pour assembler quelques gens de confiance, capables de se charger de l'exécution d'une entreprise de si grande conséquence. Tel étoit le motif de son voyage à Beaufort, parce qu'il vouloit consulter cette affaire avec le Capitaine Brac son ami. Ce fut-là qu'ils firent ouverture de ce dessein à Rochemorte, persuadé qu'il pouvoit beaucoup les servir à l'exécution de ce projet. En effet le secret étoit sur-tout nécessaire pour la réüssite de cette entreprise; & dans les circonstances où l'on étoit alors, comme le peuple ne cherchoit de toutes parts qu'à se soulever, ils avoient lieu de craindre d'être trahis s'ils s'ouvroient aux Catholiques. Or, outre que Rochemorte faisoit profession de la doctrine des Protestans, c'étoit un homme de main capable de tout entreprendre, qui connoissoit beaucoup de gens de son caractére, qui d'ailleurs auroit été ravi de pouvoir passer le

(1) C'est le nom que lui donnent d'Aubigné & Mrs. Dupuy. D'autres l'appellent le Capitaine *Broc*. Il est ainsi nommé dans les *Mém. de la Ligue*, tom. 2. *pag.* 11.

(2) *Charles de Cossé Comte de Brissac.*] Brissac est le nom d'un château situé sur une montagne proche la ville de Mande en Givaudan. *Origine des Cardinaux*, édit. de 1670. *pag.* 108.

Le Duchat.

HENRI III. 1585. le reste de ses jours dans son païs, d'où la guerre civile l'avoit chassé, & qui par ces raisons leur sembloit devoir les servir avec beaucoup de fidélité & de zéle en cette occasion.

Aussitôt donc qu'on l'eut mis au fait du complot, il en donna avis sur le champ au Sieur de Clermont, qui l'exhorta à poursuivre ce dessein. Ainsi il régla avec du Halot l'ordre qu'il falloit garder dans l'exécution de leur projet. Le Capitaine le Fresne étoit connu d'un certain Capitaine Grec, originaire d'Engori ou Engouri (1), qui commandoit dans le château d'Angers en l'absence du Comte de Brissac, & avoit déja pratiqué quelques soldats de la garnison qu'il avoit mis dans ses intérêts, en leur faisant espérer qu'ils seroient bien récompensés. Après avoir pris ces mesures par avance, aussitôt que le jour marqué pour l'exécution fut venu, il commença par poster ses gens dans différentes maisons voisines du château: ensuite il se rendit lui-même dans cette place avec peu de suite, & alla rendre visite au Commandant, qui l'invita à dîner; mais il le remercia sous prétexte qu'il avoit au logis quelques-uns de ses amis qu'il ne pouvoit pas abandonner honnêtement. Enfin, sur les instances que le Commandant lui fit pour l'engager à rester, lui disant qu'on étoit prêt à servir, & que s'il avoit chez lui des amis, il pouvoit les amener avec lui, le Fresne, ravi de voir son artifice sur le point de réüssir, se laissa gagner à ses priéres, & sortit en lui promettant qu'il alloit revenir dans l'instant avec ses amis. En effet il se fit suivre sur le champ de ceux qu'il avoit destinés à cette exécution, & reprit aussitôt le chemin du château.

Succès de l'entreprise. Avant que d'entrer dans la place, il y avoit deux corps-de-garde à passer. Au premier le Fresne ne trouva aucun obstacle, parce que le hasard voulut que les soldats qu'il avoit gagnés, y fussent alors en faction. Ainsi ils le laisserent entrer sans difficulté avec toute sa suite. Mais il trouva plus d'opposition au second. La garde refusa de le laisser passer; & elle se mettoit déja en devoir de fermer les portes, lorsque Rochemorte paroissant à la tête de ses gens, l'en empêcha, & passa au fil de l'épée tous ceux qui ôserent se mettre en défense. Ce coup rendit les conjurés maîtres du château; & la Brosse qui étoit de ce nombre, s'avançant ensuite dans la place, tua de sa main le Commandant, que le bruit de cette expédition avoit fait sortir de son appartement. Pour du Halot, il étoit resté des derniers au premier corps-de-garde; & voyant que sur la nouvelle de la prise du château, qui s'étoit déja répanduë dans la ville, les bourgeois, pour empêcher que cette entreprise n'eût d'autres suites, avoient aussitôt pris les armes, il eut l'imprudence d'aller à eux, comptant sur l'affection qu'ils lui avoient toujours témoignée. Il leur dit que s'il avoit entrepris quelque chose, ce n'étoit que par ordre du Roi; qu'ainsi ils devoient se tenir tranquilles & ne pas augmenter le bruit. Mais malgré toute sa confiance, au lieu de l'écouter, les bourgeois se jetterent sur lui, le traînerent en prison, & l'obligerent par la peur de la mort dont ils le mena-

(1) C'est l'*Ancyra* des anciens.

nacerent, & qu'il ne put cependant éviter, à engager le Capitaine le Fresne, qui étoit encore arrêté à la première porte du château, d'en sortir pour venir lui parler.

C'étoit sur le soir que cela se passoit; en sorte qu'il leur fut plus aisé de poster des sentinelles aux environs du château pour arrêter le Capitaine aussitôt qu'il paroîtroit, ou pour le tuer, au cas qu'il ne fût pas possible de l'avoir vivant; car ils regardoient comme un coup d'Etat, de se défaire de celui qui avoit été le principal instrument de cette entreprise. En effet le Fresne sortit de la place; mais un de ceux qui étoient destinés à l'arrêter ou à le perdre, s'étant trop pressé de tirer sur lui, Rochemorte fit aussitôt lever le pont. Cependant le Capitaine, abandonné à la merci des bourgeois, ne perdit pas encore courage. Il se jetta aux chaînes qui servoient à lever le pont: mais ceux qui l'avoient enveloppé lui ayant coupé les mains, il tomba dans le fossé qui étoit profond & taillé dans le roc; en sorte qu'il se brisa dans sa chûte, & fut achevé par un cerf sauvage qu'on y élevoit, que la saison rendoit alors furieux, & qui le mit en piéces.

On commença ensuite à faire le procès à du Halot. D'abord il s'adressa à la Cour, & supplia sa Majesté de le réclamer. Mais ses instances furent inutiles, & il apprit alors à ses dépens, que dans les entreprises où il y a à risquer, le succès seul fait le mérite de ceux qui s'en chargent; que si au contraire l'on échouë, on est condamné de ceux-memes dont on n'a fait que suivre les ordres, & obligé de payer de sa tête le malheur de n'avoir pû réüssir. C'est ainsi qu'il prétendoit justifier son entreprise sur les ordres qu'il disoit avoir reçus de la Cour; mais ne pouvant les représenter, & étant desavoüé du Roi-même, il fut rompu vif, & son corps exposé sur la rouë, à la vûë du château.

Par la mort du Capitaine le Fresne, & de du Halot, Rochemorte se vit donc seul maître du château d'Angers. Aussitôt il donna avis de ce qui se passoit au Sieur de Clermont d'Amboise, qui à son tour en informa le Prince de Condé. Cependant cet Officier n'avoit en tout avec lui que seize soldats dans la place; encore étoient-ils de Religion différente, & même la plûpart Catholiques. D'un autre côté, les bourgeois lui ayant fait demander au nom de qui il tenoit le château, il leur répondit qu'il le tenoit pour le Roi de Navarre. Cette réponse les jetta eux-mêmes à leur tour dans la consternation. Au lieu d'aller porter la guerre dans le fond de la Guyenne, comme on s'y préparoit, ils virent qu'ils alloient l'avoir à leurs portes.

Aussitôt qu'on sçut à la Cour la nouvelle de cette entreprise, Henri de Joyeuse Comte du Bouchage Gouverneur de la province, eut ordre de se rendre à Angers avec un corps de Gentilshommes, & de veiller à la garde des retranchemens que les bourgeois avoient tirés, pour empêcher qu'il n'entrât aucun secours au château. Le bruit même de cette révolution y avoit déja attiré le Comte de Brissac, qui pour son propre intérêt étoit accouru au secours des habitans à la tête de quelques troupes. Il avoit amené avec lui Louis de Champagne Comte de la Suse. Anne de Joyeuse *Les Protestans assiégés par les troupes du Roi.*

frere



HENRI III. 1585. frere du Comte du Bouchage, y arriva lui-même peu de tems après avec Claude de la Châtre. Ces Seigneurs étoient suivis de troupes, dont l'arrivée rassûra les bourgeois d'Angers.

Pendant ce tems-là, ceux qui étoient dans le château s'occupoient à forcer les coffres du Comte de Brissac, & à partager entre eux tous ses meubles & ses effets. Au reste, comme ils n'esperoient pas pouvoir jamais emporter ce riche butin, ils négocierent secrettement avec les troupes du Roi qui étoient dans le fossé, à qui ils vendoient pour rien les meubles les plus précieux, qu'ils leur descendoient pendant la nuit. Aussi après la reddition du château, il ne s'y trouva pas un seul morceau de tapisserie, pas un tapis, ni aucune étoffe précieuse, quoiqu'il y en eût beaucoup auparavant, & qu'il ne fût pas aisé de cacher ces sortes d'effets. Cette fameuse corne de licorne d'une longueur prodigieuse, que le pere du Comte de Brissac avoit euë à la prise de Verceil, avoit même disparu.

De Clermont d'Amboise, après avoir informé le Prince de Condé du succès de cette entreprise, & après lui avoir mandé que de Rochemorte étoit maître du château, passa dans le Maine, & de-là en Normandie, pour tâcher de lever quelques troupes : il réüssit ; car sur la nouvelle de cet évenement, il ne manqua point de gens qui vinrent eux-mêmes lui offrir leurs services. Ainsi en peu de tems il forma un corps de six cens hommes tous bien armés. Mais il arriva sur ces entrefaites un accident qui dérangea encore tous les projets des Protestans. De Rochemorte, sur qui rouloit tout le succès de cette affaire, & sur qui le Sieur de Clermont comptoit uniquement, faisant la visite du château, & s'étant arrêté par hasard à rêver entre les creneaux du côté de la riviére du Maine, dans un endroit où le roc est fort haut & fort escarpé, un homme qui le connoissoit, & qui avoit épié ses démarches, le tira dans l'attitude où il étoit, le coude appuyé sur une arquebuse. Le coup lui perça la machoire & le tua.

Depuis ce tems-là les soldats qui étoient dans le château, n'ayant plus personne d'autorité à leur tête, & n'étant pas même trop bien d'accord entre eux, penserent plûtôt à se rendre, qu'à attendre qu'il leur vint du secours. Ils eurent cependant l'adresse de cacher quelque tems aux assiégeans la mort de Rochemorte, afin d'obtenir du Duc de Joyeuse une capitulation plus avantageuse ; & quoique celui qui lui avoit tiré le coup, assurât qu'il étoit mort, on ne voulut pas d'abord le croire. Mais l'ignorance où furent le Sieur de Clermont & le Prince de Condé de cet accident, eut des suites très-funestes. En effet, aussitôt que ce Prince eut reçu avis de la prise du château, il se disposa aussitôt à marcher en personne au secours des assiégés ; & quoiqu'il fût sur le point de prendre Broüage, il aima mieux quitter ce siége, que d'abandonner le Sieur de Clermont & Rochemorte dans une si belle occasion.

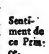
Le Prince de Condé marche à leur secours.

Il se présentoit au reste beaucoup d'obstacles qui sembloient devoir empêcher ce Prince d'entreprendre cette expédition. On lui représentoit le danger qui en étoit inséparable, & qu'il alloit quitter le certain pour l'incertain : qu'aussitôt après son départ, le Maréchal de Matignon ne manqueroit pas de venir au secours de Broüage, & qu'en son absence il n'y auroit per-

Avis opposé à cette résolution.

personne capable de tenir contre lui; que son départ alloit ouvrir à l'ennemi la conquête des isles, dont il étoit de conséquence de s'assûrer pour réüssir dans cette guerre; qu'il auroit beaucoup de difficulté à passer la Loire dans cette saison, où les eaux commençoient à devenir fort grosses; & que si le succès ne répondoit pas à son attente, il trouveroit encore plus de péril au retour; que ses troupes fatiguées par une marche forcée, auroient sans doute en tête l'armée du Roi toute fraîche, & prête à le couper dans un païs où il n'auroit aucune retraite; que la rigueur même de la saison qui se faisoit sentir par-tout, sembloit vouloir le détourner d'une entreprise où il auroit les élemens mêmes contre lui; & que tant d'obstacles étoient un avertissement de Dieu, qui ne vouloit pas qu'il abandonnât un siége qu'il avoit commencé si heureusement.

Tel étoit l'avis des gens sages du parti; mais le Prince, qui se sentoit né pour braver les dangers, & pour les grandes entreprises, ne sçavoit ce que c'étoit que de ménager sa sûreté, lorsqu'il y avoit de la gloire à acquerir. L'étenduë même de ses vûës lui fournissoit des raisons pour l'affermir dans son dessein. A quoi aboutiroit en effet la prise de Broüage? A continuer plus aisément la guerre en Saintonge. Or dans les circonstances, quelles devoient être les vûës des Protestans? C'étoit de se procurer une paix solide & constante; ce qu'ils ne pouvoient jamais espérer d'obtenir, après tant d'Edits de pacification violés par les ennemis du Roi & de l'Etat, tant qu'ils renfermeroient leurs armes dans la Guyenne. „ C'est „ donc, disoit-il, loin de cette province dans le sein même de nos enne- „ mis, que nous devons porter la guerre; & peut-il s'en présenter une „ plus belle occasion que celle-ci, qui nous rend maîtres d'une des plus „ fortes places qui soient au-delà de la Loire? Ce château d'Angers le „ plus fameux, & en effet le plus fort de tout le Royaume, la Providen- „ ce nous en fait aujourd'hui présent. Rochemorte y commande, c'est „ un homme sûr, un brave Officier, disposé à nous le livrer. Quel dan- „ ger peut-il y avoir à accepter de telles offres? Nous n'avons besoin „ que d'user de diligence, si nous voulons réüssir. Les troupes ennemies „ ne sont pas encore assez nombreuses, pour nous paroître redoutables, „ & celles que la ville pourroit nous opposer, ne soûtiendront pas notre „ vûe. Que si le succès ne répond pas à nos espérances, nous tirerons „ du moins cet avantage de cette expédition, que nous apprendrons à „ nos ennemis à redouter nos forces, & que nous nous mettrons en état „ de joindre les troupes de Clermont, qu'il lui seroit impossible sans cela „ de nous amener; en sorte qu'ainsi réünis, nous reviendrons reprendre „ avec une nouvelle ardeur le siége que nous avons commencé, & que „ nous serons alors en état de presser plus vivement que jamais; car il ne „ faut pas que l'espérance de posséder le château d'Angers, nous fasse per- „ dre Broüage de vûë. „


Sentiment de ce Prince.

Le départ étant donc résolu, il fallut ensuite nommer un Général pour commander au siége & le continuer. Le Prince de Condé chargea de cette commission le Sieur de Sainte-Mesme, qui à cause de son âge & de l'expérience qu'il avoit dans la guerre, lui parut plus propre que personne

HENRI III. 1585. à conduire ce dessein. Il s'excusa d'abord d'accepter cet emploi à cause de la difficulté de l'entreprise; mais enfin il fit ce que l'on voulut. On lui laissa les régimens de Lorge, de Saint-Surin, & de Bois-rond. François de la Personne, qui depuis peu avoit amené du canon de la Rochelle, eut la conduite du siége du côté de la mer. De Ranques resta dans l'isle d'Oleron, pour être prêt à tout évenement; & Belon fut chargé de commander les troupes des isles. On avoit aussi parlé d'abord de faire venir Henri de la Tour Vicomte de Turenne avec les troupes à la tête desquelles il étoit dans le Limousin; mais le départ précipité du Prince en empêcha.

Il passe la Loire. Enfin le 8. d'Octobre il se rendit à Taillebourg, & de-là il se mit en marche le lendemain, prenant sa route par Niort, Argenton & Viers. De Saint-Gelais Maréchal de camp, qui précédoit le Prince à la tête de la compagnie de Cavalerie de la Boulaye & de quelques Arquebusiers à cheval, s'avança jusqu'à la Loire, afin de chercher un endroit propre pour le passage des troupes, & voir s'il ne découvriroit point quelques bateaux ou quelques moulins. Il arriva enfin aux Rosiers, lieu célébre par le combat qui s'y étoit donné dix-sept ans auparavant entre le Sieur d'Andelot & le Vicomte de Martigues. D'Aubigné & Bonet s'étoient déja rendus maîtres de l'abbaye de S. Maur, où ils ne firent aucune violence, suivant les ordres qu'ils avoient reçus du Prince, qui arriva lui-même peu de tems après au bourg de Génes. Il étoit accompagné du Vicomte de Rohan; du fils de Jaques Duc de Nemours, qui étoit mort depuis peu, & de Françoise de Rohan, je veux dire Henri de Savoye, qui prenoit & à qui on donnoit dans le parti Protestant la qualité de Duc de Nemours; de Guy Comte de Laval; des Sieurs de la Trimoüille, de la Boulaye & d'Avantigny, qui commandoient environ sept cens chevaux. Outre cela il avoit les compagnies de Cavalerie d'Aubigné, des Ouches, de Campois, de la Touche, & de la Fleche, qui faisoient environ huit cens Arquebusiers à cheval. La Fleche avoit arrêté trois grands bateaux chargés de vin, qui servirent à passer les troupes.

Là, comme si tout le monde eût mal auguré du succès de cette expédition, on vit regner dans toutes les troupes un morne silence. En effet de Clermont ne paroissoit point. Cependant c'étoit plûtôt l'espérance qui manquoit, que l'envie de bien faire. Au reste les Seigneurs de la suite du Prince étoient d'avis qu'il restât en-deçà de la Loire, en attendant l'évenement, persuadés que les Catholiques ne s'opposeroient point à leur passage, & qu'ils enverroient ensuite des troupes à Saumur pour les couper à leur retour. Mais ils ne purent rien obtenir sur ce Prince, qui s'imagina, qu'ils lui donnoient cet avis, plûtôt parce qu'ils appréhendoient pour sa personne, que par aucune espérance qu'ils eussent de s'assûrer par-là du succès. On ne songea donc qu'à faire passer les troupes; ce qui s'exécuta en trois jours. Le Duc de Montpensier s'étoit rendu à Angers pour se mettre à la tête des bourgeois; mais comme il leur étoit suspect, ils refuserent de lui ouvrir leurs portes. Ce Prince fut outré de cet affront; cependant, tout piqué qu'il étoit, le Prince de Condé, qui fut instruit de ce refus, & qui sur ces entrefaites lui avoit envoyé le Sieur d'Avantigny pour le compli-

men-

menter de sa part, ne put l'engager de s'unir à lui pour venger leurs intérêts communs. Le Duc étoit trop homme de bien pour faire une telle démarche, & le nom du Roi, dont les ligueurs s'autorisoient pour exécuter leurs pernicieux desseins, suffit pour l'en empêcher. HENRI III. 1585.

Aussitôt que les troupes furent au-delà de la Loire, le Prince, ayant passé le Laution, petite riviére assez profonde, qui est entre la Loire & Beaufort, alla loger le 19. d'Octobre dans ce bourg, dont les habitans ne firent aucune difficulté de le recevoir. Le jour suivant qui étoit un Dimanche, jour auquel le château se rendit aux Catholiques, le Prince l'employa à rallier ses troupes. Enfin le Lundi il marcha vers Angers, & se mit en bataille à la vûë du château. Ce fut-là qu'il apprit, mais trop tard, la mort du Capitaine de Rochemorte, & que la garnison avoit remis la place au Duc de Joyeuse. Jusque-là elle avoit différé de se rendre, parce que les soldats qui la composoient, & qui, dit-on, s'entendoient avec les troupes du Roi, étoient occupés la nuit à partager avec elles, les meubles précieux du Comte de Brissac. Les Chefs eux-mêmes n'ignoroient pas ce qui se passoit, & se faisoient un plaisir de voir mortifier ce Comte, dont on se joüoit ainsi en sa présence. Enfin les assiégés capitulerent, à condition que neuf d'entre eux qui étoient Catholiques, auroient la liberté de rester dans la place, en prêtant serment de fidélité au Comte du Bouchage, & que les autres qui étoient Protestans, sortiroient vies & bagues sauves, avec tout ce qu'ils pourroient emporter. Cet article s'exécuta de bonne foi, & le Comte de la Suse les escorta jusqu'à ce qu'ils fussent en lieu de sûreté.

Son arrivée à Angers.

Le château de cette place repris sur les Protestans.

Le jour que le Prince de Condé parut, il y eut quelques escarmouches entre les deux armées. Les Protestans se jetterent dans les fauxbourgs de Bressigny & de la Magdelaine, où ils renverserent les barricades de tonneaux qu'on y avoit élevées. Le Capitaine la Fleche reçut en cette occasion un coup de carabine, & eut la consolation de mourir dans sa patrie, comme il l'avoit souvent souhaité. En effet il étoit de la Fleche en Anjou, & c'est d'où il avoit tiré son nom. On passa la nuit dans cet endroit. Le Prince & le Vicomte de Rohan logerent au port de Sorges, & les autres hors des fauxbourgs, dans quelques maisons bâties au-dessous du gibet. Le lendemain, quoique les Protestans commençassent à perdre courage, ils se mirent cependant en bataille, & firent encore une attaque contre les fauxbourgs; mais les soldats ne s'y porterent pas avec la même ardeur que le jour précédent. Enfin le Vicomte de Rohan proposa de retourner à Beaufort, & d'y délibérer à loisir sur le parti qu'on avoit à prendre: son sentiment fut suivi, malgré la répugnance du Prince de Condé, qui ne pouvoit digérer qu'il eût fait ce voyage, & qu'il fût obligé de s'en retourner aussi peu avancé que lorsqu'il étoit venu. On passa deux jours inutilement à Beaufort à accommoder quelques Gentilshommes, qui venoient d'avoir querelle. Ensuite on envoya le Sieur du Plessis Geté rassembler proche de l'abbaye de S. Maur, des bateaux pour repasser les troupes. Enfin le 25. d'Octobre elles repasserent le Laution, & en cette occasion, la con-

Succès de l'expédition du Prince de Condé.

Henri III. 1585. fusion fut si grande qu'un des bateaux coula à fond, parce qu'il y avoit dessus trop de monde. Cependant personne n'y périt.

Dès le jour précédent, le Comte de Laval qui menoit l'avant-garde, avoit passé la Loire, & avoit été suivi par le Sieur de la Boulaye. Mais sur ces entrefaites quelques bateaux armés parurent sur cette riviére. En même tems on eut avis que le Duc de Joyeuse avoit envoyé quelques détachemens de Cavalerie de l'autre côté, avec ordre d'attaquer les Protestans à mesure qu'ils débarqueroient. Ainsi on délibéra encore sur le parti qu'on avoit à prendre. De Clermont d'Amboise étoit encore à Beaufort avec l'arriére-garde & tout le bagage. Il fut donc résolu tout d'une voix qu'on retourneroit de ce côté-là, & qu'on remonteroit la Loire par terre, pour voir si on ne pourroit point la passer à Blois, ou à Baugency, ou même à Sancerre. Mais on changea ensuite de route; car le lendemain on alla loger au Lude, où le Loir se trouva si enflé par les pluyes qui étoient tombées, qu'à peine put-on le passer. Il arriva même en cette occasion une chose dont on fut frappé d'abord fort mal-à-propos, & qui fut regardée ensuite comme un présage: c'est qu'un liévre, ayant été relancé dans son gîte, prit la fuite; & étant étourdi des cris qui s'éleverent aussitôt de toutes parts, comme il arrive ordinairement en pareille circonstance, cet animal, après avoir fait bien des tours au travers de toute cette Cavalerie, échappa enfin, sans qu'on pût l'attraper. En effet, comme il y avoit de toutes parts des troupes en campagne après le Prince de Condé, que les paisans même prenoient les armes de tous côtés, & s'attroupoient par bandes, comme s'il eût été question d'aller prendre la bête dans les filets, il ne paroissoit pas possible qu'il pût échapper. Aussi publioit-on déja à Paris qu'il étoit pris; il sembloit qu'on l'alloit voir incessamment amener en triomphe dans cette capitale.

Division parmi les troupes Protestantes. Leur séparation. Après avoir passé le Loir, les troupes Protestantes allerent loger à S. Arnoul proche de Laverdin dans le Vendômois: ce fut-là que la division se mit parmi elles, & qu'elles se séparerent. En effet on eut avis de bonne part que le Duc d'Epernon & le Maréchal de Biron étoient dans la Beausse avec un corps de bonnes troupes; que Charles de Lorraine Duc de Mayenne, à qui le Roi avoit donné le commandement de l'armée qui devoit agir en Guyenne, avoit déja passé Orleans, & s'avançoit vers cette province à la tête des Reîtres & des troupes Françoises; que d'un autre côté de la Châtre gardoit les bords de la Loire depuis la Sologne jusqu'à Gien. Sur ces nouvelles le Vicomte de Rohan fut d'avis, que puisqu'on ne pouvoit pas aller plus loin sans s'exposer à une perte manifeste, on partageât les troupes; que le Prince avec les principaux Officiers prît la route la moins connuë, pour se rendre où il croiroit trouver une retraite; & que les autres se retirassent chez eux avec ce qu'ils avoient d'amis. „ Que ceux „ qui feront d'un autre sentiment, ajoûta-t-il, aillent porter, s'ils veulent, „ leur tete à Paris. Pour moi, je suis résolu de passer en Bretagne, & „ par cette fuite salutaire, de me réserver pour une meilleure occasion. „ Ensuite il prit congé du Prince de Condé, & partit. Plusieurs autres suivirent

virent son exemple, & se retirerent sans demander même l'agrément du Prince. HENRY III.

Le Prince de Condé, étant arrivé à Sainte-Anne en Vendômois, apprit que Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin avoit ordre de le poursuivre, & qu'il n'étoit pas éloigné. Maximilien de Bethune Sieur de Rosny, qui venoit de Paris, & qui alloit porter au Roi de Navarre en Guyenne quelques ordres du Roi, le lui confirma encore. Ainsi il marcha ce jour-là jusqu'au bourg de Seloumé, où ayant tenu conseil avec ses principaux Officiers, il fut résolu que de Saint-Gelais avec une partie des troupes reprendroit le chemin de la Loire, par où d'Aubigné & Bois-du-lis avoient déja passé auparavant. Pour lui, il partit au milieu de la nuit, suivi des Sieurs de la Trimoüille, d'Avantigny, de Clermont d'Amboise, & de quelques autres; traversa le Maine, & se rendit en basse Normandie, où il s'embarqua entre Avranches & S. Malo, & passa à l'isle de Guernsey, qui appartenoit aux Anglois. 1585. Retraite du Prince dans l'isle de Guernsey.

La route que suivit de Saint-Gelais, fit prendre le change à ceux qui poursuivoient le Prince. Les Protestans étoient divisés en tant de corps, qu'ils ne sçavoient lequel attaquer. Les différens indices qu'on leur donnoit, ne servoient qu'à les tromper; & le Prince étoit déja bien loin, qu'ils l'attendoient encore au passage de la Loire qu'ils avoient bordée de corps-de-garde. De Saint-Gelais eut une entrevûë à Talsy avec d'Aubigné & Bois-du-lis; & comme il n'y avoit pas moyen d'échapper à tant d'ennemis qu'ils avoient à leurs trousses, ils se réünirent, & marcherent ensemble vers Lorges. Ensuite ils firent un nouveau partage des troupes dans la forêt de Marché-noir, & chacun prit des routes différentes. Les Gardes du Prince s'avancerent du côté de la Loire. D'Aubigné se chargea de conduire une partie des troupes. Les uns prirent le chemin de Paris; d'autres celui d'Orleans. Jean Chevalleau de la Tiffardiere qui étoit avec de Saint-Gelais, se confia à un Catholique de ses amis, & se retira chez lui avec quelques-uns de ses gens. De Saint-Gelais lui-même, avec Bois-du-lis, du Chêne, & de Campois, accepta les offres d'un autre Catholique nommé de la Motte, qui sur la route avoit proposé à Bois-du-lis d'accepter chez lui un asile; il prit avec lui la route de Châteaudun.

Cette séparation eut quelque chose de bien frappant. Au moment du départ la tristesse regnoit sur tous les visages. L'Officier embrassoit son soldat; l'ami prenoit congé de son ami; le maître disoit en pleurant adieu à son domestique: il sembloit qu'on ne dût jamais se revoir. Cependant la route étoit jonchée du bagage de cette armée délabrée, qui s'en étoit plus chargée qu'elle ne devoit pour une telle expédition. On ne voyoit de toutes parts dans les chemins que des chevaux mourans de faim, de maladie, & de lassitude, des coffres ouverts, des malles rompuës, de mauvaises hardes de toute espéce répanduës de côté & d'autre, qui servoient comme de signal aux Catholiques pour suivre les Protestans à la piste. Jamais déroute ne fut moins sanglante, ni plus générale. De quatre mille hommes, tous gens choisis & bien armés, composés en grande partie de Gentilshommes aguerris qui formoient l'armée du Prince lorsqu'il partit de Beau- Déroute de l'armée Protestante.

HENRI III. 1585.

Beaufort pour s'approcher d'Angers, à peine en trouvoit-on dix ensemble. Cependant dans un si grand desordre il n'y eut pas un seul homme de marque de pris, ou de tué. Presque tous arriverent chez eux sans accident; & Dieu, qui n'avoit pas voulu que les auteurs de cette entreprise téméraire pussent se glorifier d'y avoir réüssi, voulut aussi par une bonté particuliére, que de tant d'hommes qui les suivoient, il n'y en eût pas un seul qui fût perdu.

De Saint-Gelais, après être arrivé dans le païs Chartrain, en suivant toujours des routes écartées, sçachant qu'il étoit poursuivi par quelques cavaliers Albanois, & ne se fiant pas trop à de la Motte qui lui servoit de guide, prit là congé de lui, sous prétexte qu'il avoit dessein de se rendre à Chamerolles; mais ayant laissé ses équipages, & entre autres des chevaux de prix, il enfila un chemin tout différent, passa par Janville, laissa Orleans sur la droite, & se jetta dans la forêt voisine de cette ville. Là il s'égara, & courut toute la nuit. Enfin il attrapa Gien, où il passa la Loire. Delà, après avoir demeuré quelque tems dans le Berry, il passa la Creuse, la Vienne, & le Clain, & se rendit enfin à Saint-Jean d'Angely en Saintonge. Pour Bois-du-lis, il eut le bonheur de rencontrer un païsan, qui lui enseigna une barque. Avec ce secours il se rendit maître d'un moulin, qui étoit sur la Loire; obligea le meûnier l'épée sur la gorge de le mener au bac voisin; & passa ainsi cette riviére avec ses gens, & tous ses chevaux.

Levée du siége de Broüage.

D'un autre côté Sainte-Mesme, que le Prince avoit laissé devant Broüage, ayant appris le malheureux succès de cette expédition, après avoir encore continué le siége quelques jours plus tard qu'il n'avoit espéré à l'aide des régimens de Bourdet (1), & de Saint-Disan, donna avis à de Ranques, qui étoit dans Oleron & commandoit la flotte, de l'état où il se trouvoit; après quoi il pensa enfin à faire retraite. Ainsi il abandonna Hiers, & marcha vers la Charente. Mais comme il étoit poursuivi par les ennemis, il arriva encore beaucoup de desordre au passage de cette riviére; ensorte qu'il perdit une grande partie de son bagage proche du port Lupin, qui n'est pas éloigné de Soubize.

Progrès des Protestans dans le Limousin & dans la Saintonge.

Pendant ce tems-là Henri de la Tour Vicomte de Turenne ne se tenoit pas inutile. Ce Seigneur étoit à la tête d'un corps de troupes, composé non-seulement des milices de la province, mais même de beaucoup de Noblesse éloignée qui passoit en Guyenne, pour se soustraire à la sévérité des Edits. Après avoir répandu la terreur dans le Quercy & le Périgord, & après avoir fait une tentative inutile sur Libourne, place située au confluent de l'Isle & de la Dordogne, & qui pouvoit être d'un grand avantage pour la suite, il entra enfin dans le Limousin. Là il apprit que le Maréchal de Matignon, ayant rassemblé des troupes, se disposoit à marcher au secours de Broüage. Cet avis le jetta dans un grand embarras. D'un côté il auroit souhaité de pouvoir secourir de Sainte-Mesme qui faisoit ce siége.

(1) Les mémoires de la ligue l'appellent le Capitaine *Bourdeaux*.

fiége. D'ailleurs il voyoit le Duc de Mayenne s'avancer vers la Guyenne avec une armée; & son arrivée empêchoit leur jonction. Enfin, pour employer ses troupes à quelque expédition avantageuse au parti, il marcha contre Tulle.

Cette petite ville du Limousin fut érigée en evêché l'an 1318. par le Pape Jean XXII. qui ôta par-là à l'evêché de Limoges une partie de son revenu. Son commerce la rend très-riche. Elle a trois fauxbourgs qui la surpassent en grandeur, & elle est commandée de tous côtés par de hautes montagnes. Une riviére coule au pied de ses murailles; elle arrose le faubourg qui est au-dessous de cette place & qui a plus d'étendue que n'en a la place même, dont les dehors sont environnés de murailles. C'étoit-là que les habitans avoient resserré tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Siége de Tulle.

Pierre de Chouppes eut d'abord ordre de l'attaquer. Il avoit sous lui une troupe de Noblesse, avec Robert Tauvenay, qui depuis peu étoit de retour de l'isle de France, & qui avoit amené au camp quelques Arquebusiers. Celui-ci s'étant d'abord rendu maître d'un couvent de Cordeliers, qui étoit à l'entrée du faubourg, en mettant le feu à la porte, poussa delà jusqu'à quelques défenses que les assiégés avoient élevées à la hâte, & les renversa. En même tems de la Maurie, à la tête de son régiment, emporta le faubourg d'enhaut. Enfin après quelque résistance, les assiégés se retirerent dans la ville, & abandonnerent les fauxbourgs, qui furent mis au pillage par les Protestans.

De-là ils tournerent toutes leurs forces contre la ville. Mais comme le soldat étoit occupé à partager le butin, on perdit inutilement six jours entiers, pendant lesquels il ne se passa que quelques actions de peu de conséquence. Enfin, comme la situation des assiégeans étoit beaucoup plus avantageuse que celle des assiégés, & que ceux-ci perdoient tous les jours beaucoup de monde, ils parlerent de se rendre. On donna des ôtages de part & d'autre, & les articles de la capitulation furent ensuite débattus pendant long-tems. On convint enfin que les bourgeois payeroient aux troupes une certaine somme, pour se racheter du pillage; qu'ils renverroient leur Gouverneur avec le peu de soldats qu'il avoit; & qu'ils recevroient garnison, avec de la maurie pour la commander. Cet Officier étoit auparavant fort haï des bourgeois. Il conserva cette place jusqu'à l'arrivée du Duc de Mayenne. Après cet exploit, les troupes du Vicomte de Turenne se débanderent. Reddition de cette place.

Cependant le Maréchal de Matignon étant parti de Bourdeaux à la tête d'un corps considérable de troupes, pour aller faire lever le siége de Broüage; & trouvant que ce qu'il souhaitoit étoit déja exécuté, il s'étoit contenté de faire quelques courses, & de ravager les environs des places qui appartenoient aux Protestans. Leurs affaires étoient par-tout en assez mauvais état. Le bruit de la déroute du Prince de Condé avoit fort découragé le peuple. Dans ces circonstances le Comte de Laval arriva heureusement à Saint-Jean d'Angely avec le Sieur de la Boulaye. Ce Seigneur avoit joint celui-ci, après avoir passé la Loire. Ils s'étoient ensuite avan-

cés

HENRI III. 1585. cés à la tête de cent trente chevaux, & d'environ trois cens Arquebusiers; & avoient eu beaucoup de peine au passage du pont Saint-Maffire proche de Niort, qu'on avoit raccommodé à la hâte, & où ils furent attaqués par le Capitaine Mercure, qui étoit à Niort, & qui commandoit quelques cavaliers Albanois. Enfin il se rendit à Saint-Jean d'Angely le 2. de Novembre; & quoique le soin de cette place, qui étoit alors infectée de la peste, obligeât d'être continuellement parmi des soldats, ni lui, ni aucun de ses gens n'en fut attaqué. Pendant ce tems-là il eut quelques rencontres avec le Maréchal de Matignon, qui faisoit des courses dans les lieux circonvoisins; & tandis que le Prince de Condé étoit absent, il ranima par ses soins & par sa vigilance le parti Protestant, non-seulement en Saintonge, mais encore dans le Poitou.

Taillebourg n'est pas éloigné de-là. Cette ville située sur la Charente, & appartenante à la maison de la Trimoüille étoit fortifiée d'un bon château, où Jeanne de Montmorenci veuve de Louis de la Trimoüille tué au siége de Melle huit ans auparavant, & mere de Claude & de Charlotte-Catherine de la Trimoüille, s'étoit retirée. Le Prince de Condé avoit fait paroître quelque envie d'épouser la fille. Il en avoit même déja touché quelque chose; & lorsqu'il partit pour son expédition d'Angers, il laissa au château de Taillebourg une partie de ses domestiques, ses pierreries, & tout ce qu'il avoit d'effets plus précieux. Mais Madame de la Trimoüille n'étoit point portée pour ce mariage, quoiqu'il fît honneur à sa fille; soit que le Roi lui eût marqué que cette alliance ne lui feroit pas plaisir; soit uniquement à cause de la différence de la Religion. Le frere & la sœur au contraire le souhaitoient passionnément. C'est ce qui avoit engagé M. de la Trimoüille à se rendre auprès du Prince; & Mademoiselle de la Trimoüille paroissoit de son côté fort disposée à faire tout ce qui dépendroit d'elle pour ne pas se rendre indigne d'une alliance qui lui faisoit tant d'honneur. Ainsi la mere & la fille ne vivoient pas sans discorde. Cependant le Maréchal de Matignon avoit sçû persuader à Madame de la Trimoüille de se tirer des mains des Protestans. Dans cette vûë elle avoit reçû dans sa ville une garnison de quatre compagnies de gens de pied commandées par ce même de Beaumont dont je viens de parler, qui ne voyant aucun jour à pouvoir surprendre le château, résolut de l'avoir de force. Dans ce dessein il l'assiégea dans les formes, fit tirer autour des lignes de circonvallation, & commença ses travaux.

Cette place est assez grande, située sur un rocher escarpé de plusieurs côtés, & environné de toutes parts de la ville, qui d'ailleurs est très-foible, & dont les maisons touchent presque au château. Au sommet, la nature a taillé elle-même dans le roc plusieurs plattes-formes très-spacieuses, d'où la vûë s'étend sur la ville & sur toute la campagne des environs. Le pied est baigné d'un côté par la Charente, sur laquelle il y a un pont bien bâti.

Mademoiselle de la Trimoüille, voyant que sa mere sembloit être d'intelligence avec l'ennemi; ensorte que le château se trouvoit serré de plus près de jour en jour, appréhenda que si les Catholiques devenoient maîtres

tres

tres de cette place qui étoit de conséquence, cette perte ne refroidît l'inclination que le Prince de Condé avoit pour elle. Ainsi elle écrivit, à l'insçû de sa mere, au Comte de Laval de venir à leur secours; & l'instruisit de la maniére dont il devoit attaquer les ennemis. Elle se servit pour porter sa lettre d'un Page du Prince de Condé qu'il avoit laissé dans le château. Elle feignit qu'elle ne pouvoit le souffrir, à cause du peu de retenuë qui regnoit dans ses actions & dans ses discours; & sur ce prétexte elle obtint aisément de Beaumont de le faire sortir de la place. HENRI III. 1585.

Siége & prise de Taillebourg par les Protestans.

Le Comte, après avoir fait part de ces nouvelles à Sainte-Mesme, & à la Boulaye, partit de Saint-Jean d'Angely à la tête de cent cuirassiers & d'environ quatre cens Arquebusiers, tous gens choisis, & arriva après midi à la vûë de Taillebourg. Là il fit mettre pied à terre à de Lorges, & au jeune Montgomery, qui, entrant dans le fossé suivis de vingt cuirassiers, donnerent l'épée à la main dans les retranchemens ennemis, tandis que les Arquebusiers les attaquoient en même tems dans plusieurs autres endroits. Ils furent reçus courageusement par les soldats de Beaumont, qui firent d'abord une vigoureuse résistance. Mais à ce signal la garnison du château ayant pris courage, & s'étant mise à tirer contre les assiégeans, ceux-ci que l'artillerie incommodoit beaucoup, commencerent enfin à se rallentir; & quoique la nuit précédente le Capitaine Picard leur eût amené cent braves de la ville de Saintes, dont ils n'étoient pas éloignés, ils abandonnerent insensiblement leurs travaux, & songerent à faire retraite. Ils entretinrent cependant le combat aussi long-tems que le jour dura. La nuit cacha la honte de leur fuite: les uns se retirerent au travers des marais voisins, & allerent chercher un asile au-delà de la Charente, à la faveur du pont dont j'ai parlé. Il y en eut peu de tués, puisqu'on ne compta que soixante morts dans la ville. Mais le nombre des prisonniers & des blessés fut plus grand. Ils eurent au reste tout lieu de se loüer du traitement que leur fit le Comte de Laval. Il étoit resté en bataille hors de la place pendant toute l'action. Aussitôt après il fut reçû dans le château sur les instances de Mademoiselle de la Trimoüille: & conformement aux avis secrets qu'elle lui donna avant que d'en partir, il en donna le commandement à Boursier, Lieutenant des Gardes du Prince de Condé, & y mit pour garnison des Gardes mêmes du Prince; ce qui ne fit pas plaisir à Madame de la Trimoüille, qui appréhendant de déplaire au Roi, & ne se fiant pas trop aux Protestans, ne vouloit se déclarer pour aucun parti. Au reste, comme elle assûroit que de Beaumont n'avoit rien fait que sur ses instances & par son ordre, à sa considération le Comte le relâcha aussitôt sans rançon, avec le Capitaine la Roque & quelques autres.

Le Duc de Mayenne arrive avec son armée à Poitiers.

Cependant le Duc de Mayenne étoit enfin arrivé à Poitiers avec son armée, fournie de tout ce qui lui étoit nécessaire. Elle étoit composée de cinq cens Gendarmes, de huit cens Reîtres, de quatre cens cavaliers Albanois, & de cinq mille hommes d'Infanterie commandés par les Capitaines Sacromore de Birague, Nicolas Tiercelin, Dominique de Vic, & quelques autres. De-là il entra en Saintonge; & il se passa au pont Saint-Julien entre ses troupes & celles du Comte de Laval quelques actions peu con-

HENRI III. 1585. considérables, dans l'une desquelles Jaques Carbonel Sieur de Chaffeguey Enseigne du Comte, s'étant avancé mal-à-propos, il fut fait prisonnier.

Pons de Plassac Capitaine expérimenté, de l'illustre famille qui porte ce nom, commandoit dans Pons. Comme le Duc de Mayenne avoit des vûës sur cette place, de Plassac lui envoya fiérement un trompette, pour lui demander s'il étoit homme à pousser une entreprise à bout, parce que pour lui il espéroit l'arrêter six mois à ce siége, au bout desquels il croiroit encore lui faire grace que de vouloir bien en sortir avec toute sa garnison la lance haute, & tambour battant. Cette fierté piqua le Duc: il fit tout son possible pour engager le Maréchal de Matignon qui étoit venu le joindre, à commencer par le siége de cette place. Mais le Maréchal lui allégua, pour s'en défendre, que c'étoit une entreprise de trop longue haleine; que dans la saison où l'on étoit il ne falloit pas espérer de forcer des places fortes, & qu'on devoit se contenter d'emporter quelques châteaux; qu'on n'avoit pas alors assez de provisions pour un siége si considérable; qu'au printems les magasins seroient mieux fournis; & que cette saison seroit plus propre à pousser la guerre avec vigueur. Ainsi ils partagerent l'armée. Le Maréchal alla passer l'hyver dans la Saintonge; & le Duc de Mayenne conduisit ses troupes dans le Périgord, le Quercy, & le Limousin. Il s'étoit fait précéder par Sacromore; & par son moyen il reprit Tulle, que de la Maurie avoit abandonné.

Exploits de Lesdiguiéres en Dauphiné.

Cette même année François de Bonne Sieur de Lesdiguiéres, que le Roi de Navarre avoit mis à la tête des Protestans du Dauphiné, dont j'ai déja fait mention, & dont la suite me fournira encore plûs de choses à dire, fit de grands exploits dans cette province. Avant l'Edit de Juillet, comme il paroissoit déja que la mauvaise politique des Ministres aboutiroit à faire la paix avec les ligueurs, & par conséquent à rallumer la guerre dans le Royaume, il résolut de prendre les devants. Dans cette vûë le 23. de Juin il alla attaquer en plein jour la ville de Chorges, où il y avoit une garnison de cent hommes, qui étoient de nouvelles troupes de la ligue; & lui ayant fait donner l'escalade de toutes parts, il l'emporta l'épée à la main. Environ quatre-vingt ligueurs périrent en cette occasion.

Prise de Chorges.

Du château de Die.

Ce premier exploit fut comme le signal qui mit les Protestans en mouvement. Ils s'assemblerent de tous côtés le mois suivant à Die; & ayant à leur tête René de la Tour Gouvernet, & Louis de Blain Sieur du Poüet, ils mirent le siége devant le château. Il n'y avoit dedans, ni troupes, ni provisions. Ainsi de Beaune qui en étoit Gouverneur, le leur livra; & ils s'en mirent en possession au commencement du mois d'Août.

De Montelimart.

Ces succès les animerent à faire quelque entreprise plus considérable. Peu de tems après de Lesdiguiéres donna rendez-vous à ses troupes à Montelimart; & la nuit du 25. d'Août ayant fait attacher le pétard à trois des portes de cette ville, il s'en empara, & se rendit maître tout de suite de deux tours des plus fortes de cette place, où on avoit jetté quelques troupes. Le lendemain il attaqua le vieux château de Narbonne, & obligea ceux qui le défendoient à l'abandonner le même jour. Il trouva plus de résistance à l'autre. Les Capitaines Anconne, & Boulati braves Officiers, en avoient entrepris la défense; la place d'ailleurs étoit forte par sa situation,

tion, & si elle eût été secouruë à propos, de Lesdiguiéres s'y fût morfondu inutilement. Aussi ne se contenta-t-il pas de se barricader à la hâte avec quelques tonneaux, il fit tirer un bon retranchement capable de le mettre à couvert contre une artillerie médiocre. Cette précaution lui assûra le succès de son entreprise. Les Comtes de Sault, de Tournon, de Monlaur, & de la Suse, le fils du Comte de Grignan, Alphonse Ornano Corse, & toute la Noblesse des environs, avec cinq cens chevaux & deux mille hommes de pied, ayant à leur tête Laurent de Maugiron Lieutenant de Roi de la province, volerent au secours des assiégés. Mais parce qu'ils n'avoient amené que de petites piéces de campagne, leurs efforts furent inutiles; & il fallut tant de tems pour faire venir de gros canons, que cependant la garnison qui manquoit de vivres, fut obligée de demander à parlementer. Le secours se retira: on convint des articles de la capitulation, & le onze de Septembre le château se rendit après dix-neuf jours de siége à des conditions fort honorables. Le 19. de Novembre de Lesdiguiéres prit encore de même la citadelle d'Embrun à l'aide du pétard. Les habitans se retrancherent aussitôt à la hâte, & voulurent se mettre en défense; mais ils furent forcés le même jour. Des Crottes, & Gessan Gouverneur du château, qui étoient allés chercher un asile à l'evêché, se rendirent, & obtinrent une honnête composition.

HENRI III. 1585.

Et d'Embrun.

La nouvelle de ces succès réïterés, quelque éloignés qu'ils fussent, servit beaucoup à ranimer le parti du Roi de Navarre en Guyenne; ils ne mortifierent pas moins à la Cour les chefs de la ligue. A force d'instances & d'importunités, ils obligerent encore le Roi d'envoyer de nouveaux ordres aux Magistrats & aux Gouverneurs des provinces pour chagriner les Protestans. On s'attacha sur-tout à persécuter ceux qui avoient suivi le Prince de Condé, & qui s'étoient retirés chez eux, après le malheureux succès de son expédition. On leur enleva leurs biens, leurs armes, & leurs chevaux. On partagea ensuite le reste en quatre classes différentes. La premiére comprenoit tous ceux qui portoient actuellement les armes; la seconde, ceux qui en exécution des Edits étoient sortis du Royaume; la troisiéme, ceux qui ayant servi dans les troupes du parti, se tenoient alors dans leurs maisons, disposés à renoncer à leurs erreurs; & la derniére enfin, ceux qui s'étoient toujours tenus chez eux, & avoient fait profession de la Religion Catholique, conformement à l'Edit. Les Magistrats eurent ordre d'en dresser un catalogue, & de le remettre aux Gouverneurs des provinces, pour être ensuite envoyés à sa Majesté. Ces ordres furent donnés le onze de Novembre; & le 23. du mois suivant on dressa une profession de foi que devoient faire tous ceux qui abjuroient l'erreur, & renonçoient à la Religion Protestante. Ils y reconnoissoient entre autres que l'usage des pardons & indulgences avoit été accordé de Dieu à l'Eglise pour le bien de la Chrétienté; & s'obligeoient par serment à recevoir toutes les décisions des Conciles, & sur-tout de celui de Trente.

Nouveaux ordres contre les Protestans.

Dans la suite Louis de la Blachiere, & Jean de l'Epine, Ministres Protestans, écrivirent contre ce formulaire, & exhorterent leurs freres à se soûmettre courageusement à la mort, aux supplices & aux tourmens, à la con-

HENRI III. 1585. confiscation de leurs biens, enfin à toutes les afflictions & persécutions semblables, plûtôt que de succomber; à persévérer au contraire constamment jusqu'à la fin dans la Religion qu'ils avoient embrassée, comme la plus pure; & de se soûtenir dans l'espérance certaine d'une meilleure vie, qui devoit être leur récompense, & au prix de laquelle les biens & les maux de celle-ci n'étoient rien. Sur-tout ils se déchaînoient beaucoup contre le Concile de Trente, & contre le Pape qui en étoit l'auteur, ou qui du moins l'avoit approuvé.

Cependant le Roi étoit déja fort dégoûté de la guerre. Les nouvelles des succès réïtérés que les troupes Protestantes remportoient en Dauphiné le chagrinoient; ce qu'il apprenoit de la Guyenne l'inquiétoit pour l'avenir. Dans ces circonstances le Clergé, qui étoit le principal instrument dont se servoient les Guises pour souffler le feu de la guerre, crut qu'il étoit de son devoir de le consoler, & de l'affermir dans la résolution qu'on lui avoit fait prendre. Nicolas l'Angelier Evêque de Saint-Brieu en Bretagne fut chargé de cette commission. C'étoit un habile homme, sçavant dans l'histoire Ecclésiastique, & qui avoit eu déja plusieurs fois le même emploi. Ce Prélat harangua le Roi le 19. de Novembre en présence du Cardinal de Bourbon, & des autres députés. Il loüa sa Majesté sur la révocation des Edits de pacification, & sur la déclaration qu'elle venoit de donner au sujet de l'exercice d'une seule Religion dans le Royaume, & qu'il regardoit, disoit-il, comme le coup mortel qui alloit exterminer l'héréfie: il la pria d'en procurer l'exécution. Il réïtera ensuite les instances du Clergé au sujet de la publication du Concile de Trente, qui avoit pourvû abondamment à la pureté de la doctrine & à la réformation de la discipline Ecclésiastique; & demanda outre cela que sa Majesté renonçât au droit de nommer aux bénéfices, & rétablît l'usage des élections; que si cela ne se pouvoit pas dans les circonstances présentes, qu'elle ne nommât du moins aux evêchés que des sujets de mérite, capables d'honorer leur ministére par la pureté de leurs mœurs & par leur doctrine; qu'elle ne donnât les abbayes qu'à des personnes religieuses, ou qui du moins fussent connuës pour avoir véritablement de la piété; qu'elle fît rendre au Clergé l'honneur qui lui étoit dû; qu'elle empêchât qu'on n'attentât à ses droits, à ses priviléges, à ses immunités; qu'elle soûtint sa jurisdiction & défendît aux juges laïques de prendre connoissance des causes Ecclésiastiques sous prétexte d'appels comme d'abus; qu'on n'aliénât plus dans la suite les biens de l'Eglise; & que puisque le Clergé avoit satisfait au dernier contract passé avec la ville de Paris, il fût déchargé dans la suite du payement de plus de quatre cens trente-trois mille écus d'or qu'elle prétendoit lui être dûs sur ses revenus.

Le Clergé député au Roi.

Ses demandes.

Succès de cette députation.

Tout cela étoit appuyé de plusieurs exemples, & orné de beaucoup de passages tirés des Peres & des Conciles. Mais comme ce discours fut prononcé dans une grande assemblée, & qu'il étoit d'ailleurs fort libre, le Roi le trouva très-mauvais. Mais après avoir laissé donner atteinte à son autorité, en révoquant malgré lui les Edits donnés en faveur des Protestans, pouvoit-il s'offenser de quelques paroles outrageantes? Ainsi il se contenta de

de congédier les députés, après leur avoir marqué que les troubles du Royaume ne lui permettoient pas de satisfaire à leurs justes demandes, & qu'il avoit besoin de tems pour y songer, & pour leur rendre une réponse plus positive. En attendant, il les avertit d'un ton assez aigre, & qui marquoit son mécontentement, de vouloir bien penser aux frais de cette guerre qui étoit si nécessaire, & qu'il n'avoit entreprise qu'à leur sollicitation. HENRI III. 1585.

Tremblement de terre dans le Canton de Berne.

On doit mettre au nombre des prodiges de cette année un parélie qui parut dans le Canton de Berne. Ce phénoméne fut suivi d'un feu léger qui s'éleva sur la surface de la terre, & après lequel il y eut un tremblement de terre si terrible, qu'elle sembloit pousser des gémissemens. Quatre jours après cette secousse, une montagne, qui n'est qu'à trois heures de chemin du village d'Hiborn, s'entre-ouvrit, & il en sortit un vent avec tant de force, qu'il enleva la terre, les pierres, & les arbres mêmes d'une partie de cette montagne; passa, ce qui paroîtra incroyable, par-dessus une colline qui est entre-deux, & alla porter tout cela sur ce village, qui en fut abîmé. Claude d'Aubery de Tonnerre, alors Professeur à Lausanne, fit un discours à ce sujet, & le donna ensuite au public.

Morts illustres.

Le Cardinal d'Armagnac.

Cette année, qui donna commencement à la funeste guerre qui s'alluma en France, vit aussi mourir plusieurs hommes illustres par leur rare sçavoir, au nombre desquels George Cardinal d'Armagnac mérite d'avoir place, si non pour sa grande érudition, du moins pour l'affection loüable qu'il eut toujours pour les gens de Lettres. Il étoit fils de Pierre d'Armagnac, Comte de Lille-Jourdain, Vicomte de Gimois, & Baron de la Caussade; ce qui a fait croire à bien des gens, qu'il étoit en effet de la famille de Caussade; & que s'il prit le nom d'Armagnac, qui est plus illustre, ce ne fut que par concession de Henri d'Albert Roi de Navarre, héritier de cette maison. Pierre d'Armagnac étoit fils naturel de Charles d'Armagnac VII. du nom: Charles avoit eu pour pere Jean IV. Comte d'Armagnac, & frere de Jean V. qui se révolta contre Louis XI. & qui malgré l'accord qu'ils avoient fait ensemble à Leytoure, l'an 1472. fut assassiné en trahison dans son château. Telle fut l'origine du Cardinal. Comme il n'étoit pas assez riche pour espérer de tenir dans le monde un rang qui répondît à ces grands titres qu'il portoit, il prit le parti de l'Eglise, obtint des bénéfices très-considérables, & fut envoyé à Rome en qualité d'Ambassadeur, sous le regne de François I. à la recommandation duquel il fut fait Cardinal, & passa par tous les honneurs de l'une & de l'autre Cour. C'étoit un Prélat d'une politesse, d'une douceur, & d'une libéralité admirables. Il s'étoit déclaré le protecteur de tous les gens de Lettres; témoins deux grandes lumiéres de notre siécle, Pierre Gilly, & Guillaume Phylander, qui après avoir été en quelque sorte nourris & élevés chez lui, sont morts dans la maison de leur bienfaiteur; le premier à Rome, & l'autre à Toulouse. Dans la suite le Cardinal de Bourbon ayant été fait Légat d'Avignon, le Cardinal d'Armagnac fut associé à son ministére, & choisit Avignon à cause de la bonté de son air, pour y passer le reste de ses jours. Avec ces qualités dont je viens de parler, & qui lui gagnerent le cœur de tous les peuples voisins, il sçut beaucoup mieux que par les armes, conserver au

Henri III. 1585.

ſaint Siége ce petit Etat, au milieu des guerres civiles qui déſolerent ce Royaume. Pour récompenſe d'un ſi grand ſervice, il eut la douleur de voir aſſaſſiner preſque ſous ſes yeux un homme qu'il aimoit, Guillaume de Patris de Toulon (1), qu'il avoit chargé de toutes les affaires de la Légation; & cela, parce qu'on l'avoit accuſé auprès du Pape, de favoriſer le parti du Roi de Navarre & des Proteſtans. Ce qui rendit cet affront plus ſenſible, c'eſt qu'ayant enſuite demandé juſtice de cet attentat à ſa Sainteté, elle fit réponſe qu'on n'avoit rien fait que par ſon ordre, & qu'elle avoit eu de bonnes raiſons pour le donner. On croit que c'eſt ce qui avança la mort de ce Prélat, qui, quoiqu'il fût déja fort âgé, étoit encore très-vigoureux. Il mourut le ſecond (2) de Juin dans ſa quatre-vingt cinquiéme année. Son corps fut enterré dans la cathédrale d'Avignon, où dès ſon vivant il s'étoit fait élever un mauſolée.

Le Cardinal Sirleto.

Quelque tems après, c'eſt-à-dire le 8. d'Octobre, le Cardinal Guillaume Sirleto mourut à Rome âgé de ſoixante & onze ans. Il étoit originaire de Squillaci en Calabre; & par ſa grande habileté dans la langue Grecque, à laquelle il joignit enſuite la ſcience de l'Hébreu, il mérita l'eſtime de Paul III. qui lui donna l'evêché de Monopoli. Pie IV. le fit enſuite Cardinal, à la recommandation du Cardinal Charles Borromée; & après la mort du Cardinal Marc-Antoine Amulio, il fut chargé du ſoin de la bibliothéque du Vatican. Cette place fut remplie après lui par le Cardinal Antoine Caraffe, qui ſçavoit auſſi parfaitement le Grec, & qui mit enfin la derniére main à l'édition Grecque de la Bible, qu'on avoit commencée dès le vivant de Sirleto. Ce Cardinal Sirleto avoit auſſi une bibliothéque particuliére très-nombreuſe, qui auroit mérité d'être achetée d'un Roi. Elle a paſſé au Cardinal Aſcanio Colonna, qui a hérité auſſi des ſçavantes notes de ce Cardinal ſur les Pſeaumes, auſſi bien que de ſon *Apparatus Biblicus*, qui n'ont point encore vû le jour.

Marc-Antoine Muret.

Marc-Antoine Muret de Limoges avoit précédé le Cardinal Sirleto; il mourut à Rome le 4. de Juin, âgé de cinquante-neuf ans. C'étoit un génie heureux, né pour toutes ſortes de ſciences. Mais il s'appliqua principalement aux belles Lettres; excella dans la connoiſſance des deux langues; & ſe rendit célébre par la pureté avec laquelle il écrivoit en Latin. Il avoit outre cela un jugement très-ſubtil. Muret profeſſa d'abord les belles Lettres à Paris, enſuite à Bourdeaux & à Auſch. Il enſeigna auſſi le Droit à Poitiers & à Toulouſe; après quoi il paſſa en Italie, regretté de tous ſes compatriotes, l'an 1554. demeura ſix ans à Veniſe & à Padouë; & ſe rendit enſuite à Rome auprès du Cardinal Hippolyte d'Eſt, qui lui fit un parti fort avantageux. Après ſa mort le Cardinal Louis d'Eſt le prit chez lui, où il devint toujours plus ſçavant & plus éloquent, à meſure qu'il avançoit en âge. François Bencio, digne diſciple d'un ſi grand maître, fit ſon éloge en préſence de l'illuſtre aſſemblée qui ſe trouva à ſes fu-

nerail-

(1) On a retranché *Epiſcopum*, ſelon le ſentiment de Mrs. *Dupuy*, qui veulent qu'il n'y a point eu d'evêque de Toulon de ce nom.

(2) Au lieu de *V. Non. Jun.* ce qui ne peut être, on a lû *IV. Non. Jun.*

nerailles à la Trinité du Mont, où il avoit demandé par son testament d'être enterré.

Sur la fin de l'année, Pierre Vettori Noble Florentin mourut le 19. de Décembre, & fut enterré dans l'Eglise du S. Esprit, qui appartient aux Religieux Augustins. Il étoit beaucoup plus vieux que Muret, car il avoit plus de quatre-vingt-dix ans, & avoit ainsi joüi du plaisir de voir renaître les Lettres en Italie, comme il eut la douleur de les y voir aussi presque éteintes. En lui on vit revivre ce fameux Pierre Vettori, qui étoit de la même famille, & étoit mort il y avoit soixante & dix ans. En effet, autant celui-là avoit rendu de services à la République de Florence, dans des tems très-fâcheux, par sa prudence & par sa bravoure, autant celui-ci fit-il d'honneur à la république des Lettres, par son esprit & ses écrits. Mais comme la plûpart des Ouvrages de belles Lettres qu'il a composés, avec les éditions qu'il nous a données des anciens auteurs tant Grecs que Latins qu'il a revûs & corrigés avec tant d'exactitude & de soin, sont entre les mains de tout le monde, il est inutile que je m'arrête plus long-tems sur son éloge. *Pierre Vettori.*

Charles Sigonius étoit mort avant Vettori, & beaucoup plus jeune que lui. Il étoit natif de Modene, d'où sont sortis les Cardinaux Jaques Sadolet, & Grégoire Cortese, aussi illustres par leur érudition, que par la dignité dont ils étoient revêtus: joignons à ceux-là Mario Molsa, Gabriel Falopia, & tant d'autres sçavans hommes. Après avoir fait ses études sous Romulus Amasæus, le Sénat de Venise l'appella dans cette ville, pour y enseigner les belles Lettres à la place de Jean-Baptiste Egnatio. De-là il passa à Padouë, où il eut de grands différends de vive voix & par écrit, avec un rival qui lui étoit bien inférieur, mais dont le parti étoit presque aussi fort que le sien. C'étoit François Robortel: leur dispute partagea toute cette Université. Il écrivit aussi beaucoup contre Nicolas Grouche notre compatriote, qu'il mettoit fort au-dessus de Robortel. Il alla ensuite à Boulogne, où il fit ses derniéres preuves, ayant donné à la postérité plusieurs Ouvrages immortels, où marchant sur les traces d'Onufre Panvini, il a éclairci mieux que personne, ce qui regarde les antiquités Romaines, & l'histoire du bas Empire. Enfin ayant fait au mois d'Août un voyage à Modene sa patrie, où il voulut se donner une retraite pour le reste de ses jours, il y trouva sa derniére demeure. En effet il y fut attaqué d'une maladie qui l'enleva à l'âge de soixante ans. *Charles Sigonius.*

Sébastien Erizzo Noble Vénitien, mérite aussi d'avoir place parmi ces grands hommes. Après avoir donné aux sciences ses premiéres années, il passa sa jeunesse dans les charges de la République. Il les quitta ensuite pour reprendre les Lettres, & se donna tout entier à l'étude, mit la derniére main à un Ouvrage sur les médailles antiques, écrivit quelque chose sur la morale d'Aristote, traduisit en Italien le Timée de Platon, & commenta quelques autres Ouvrages philosophiques. Après cela, comme si l'étude l'eût rendu plus propre aux emplois de l'Etat, il les reprit à l'âge de quarante ans, & y mourut âgé de cinquante-cinq, également estimé pour son grand sçavoir, & pour sa rare prudence dans le manîment des affaires. *Sébastien Erizzo.*

La

HENRI III. 1585.

Rambert Dodonée.

La mort avoit enlevé peu de tems auparavant, Rambert Dodonée ou Dodoens, de Malines. Il avoit été Médecin des Empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. & s'est rendu fameux par un Ouvrage de Botanique, mieux digéré qu'aucun autre qui eût encore paru. Il fut ensuite Professeur public de Médecine à Leyde, où il eut beaucoup de succès. Il mourut le 10. de Mars, âgé de soixante & huit ans.

Jean Molanus.

Enfin le 18. de Septembre, Jean Molanus de Louvain, & Professeur de Théologie dans cette célébre Université, fut enlevé au public par une mort qu'on peut appeller prématurée; car quoiqu'il fût déja assez âgé, cependant comme cet habile homme étoit fort sçavant dans l'histoire Ecclésiastique, sur laquelle il avoit beaucoup écrit, il eût été à souhaiter qu'il eût eu le tems de mettre au jour plusieurs excellens Ouvrages qu'il avoit composés en ce genre. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. Pierre.

Jean Crato.

Cette année fut encore funeste à Jean Crato (1) de Breslaw en Silésie. Il avoit fait ses premiéres études en Allemagne, sous Philippe Mélanchton. Ensuite il étudia sous Jean-Baptiste Montan Médecin célébre, & devint sous lui un excellent Philosophe, & un très-habile Médecin. Aussi pour marquer la reconnoissance qu'il avoit des soins d'un si bon maître, ce fut lui qui se chargea de revoir & d'augmenter non-seulement ses Conseils & les autres Ouvrages qu'il avoit imprimés, mais aussi de donner au public ceux qui n'avoient pas encore vû le jour. Ce qu'il eut de particulier, c'est que par un bonheur bien rare, dont il fut redevable à son habileté, jointe à une douceur & une prudence très-grande, il fut consécutivement & sans interruption, Conseiller & premier Médecin de trois Empereurs, le pere, le fils, & le petit-fils, sans avoir jamais cessé de leur être également cher. Enfin il mourut tranquillement dans sa patrie, comme il le souhaitoit, âgé de soixante & sept ans.

Pierre Ronsard.

La mort de Pierre Ronsard terminera les évenemens de cette année. Il étoit originaire d'une famille noble du Vendômois; & après avoir été Page chez Charles Duc d'Orleans, pendant sa jeunesse, il avoit depuis passé quelque tems en Ecosse. Il se mit ensuite à l'étude des belles Lettres dans un âge assez avancé. Jean Dorat fut son maître; il s'y appliqua avec tant d'ardeur & de succès, qu'il répara bientôt le tems que sa négligence lui avoit fait perdre. Mais sur-tout il fit de si grands progrès dans la Poësie par la lecture des anciens qu'il feuilletoit jour & nuit, & par l'envie qu'il sentoit de les imiter, qu'il semble avoir égalé, & même surpassé quelquefois tout ce que nous avons de meilleur de l'antiquité. Aussi la nature avoit-elle réüni en lui deux grands talens pour la Poësie, & qui se trouvent rassemblés rarement dans un même sujet; je veux dire une imagination étenduë & un jugement pénétrant: il sçut si bien allier l'art

avec

(1) *Jean Crato.*] Le surnom de ce Médecin Allemand, étoit *von Krafftheim*, à quoi répond *Crato*, du Grec *κράτος robur.* Voyez la vie de Mélanchton, édit. de 1592. p. 36. ou l'auteur nomme *Adam Crato* un autre sçavant Allemand, qui se nommoit Kraphth en sa Langue. Dans Vander Linden, le Médecin Crato se surnommoit *a Crafftheim*, au devant des Ouvrages qu'il publioit en Latin. LE DUCHAT.

avec la nature, & prendre ce vrai goût de la belle Poësie des Grecs & des Latins, que depuis le siécle d'Auguste que la paix profonde dont joüissoit l'univers, rendit si fécond en génies excellens, on peut dire sans exagérer, & sans craindre d'offenser personne, qu'aucun en ce genre ne l'avoit encore égalé. Mais comme il n'avoit pas moins de bonne mine & de vigueur de corps, que d'esprit, il se ruina la santé à force de se réjoüir & d'aimer les plaisirs; en sorte que sur la fin de sa vie, il se vit extrêmement tourmenté de la goute. Cependant au milieu de ses douleurs, il ne laissoit pas de faire encore des vers; & quoique l'âge eût glacé sa veine, on sentoit pourtant qu'ils étoient toujours frappés au même coin (1). Il vint au monde l'année même de la bataille de Pavie, comme il le marque dans une de ses Elégies, adressée à Remi Belleau, comme si la Providence eût voulu dédommager la France de la perte qu'elle fit à cette journée, & des malheurs qui la suivirent, par la naissance d'un si grand homme. Enfin atténué par la maladie, il mourut le 28. de Décembre au prieuré de S. Côme en Touraine, situé proche de Tours dans un païs fort agréable, que Charles IX. lui avoit donné, & où il voulut être enterré. Ronsard en expirant fit encore des vers sur des sujets de piété, qui n'étoient pas mauvais, & qu'on a imprimés depuis avec ses autres Ouvrages. Il avoit fait un testament, par lequel il nommoit pour son héritier Jean Gallandius, qui a travaillé si utilement à l'éducation de la jeunesse de Paris, & chez qui il logeoit toujours lorsqu'il venoit dans cette capitale. En reconnoissance, & pour honorer la mémoire d'un si grand homme, Gallandius lui fit faire des obséques magnifiques dans son collége de Boncourt. Jaques Davy du Perron, jeune homme déja fort estimé pour son esprit & son sçavoir, & qui dans la suite crût en dignité, aussi bien qu'en réputation, comme je le dirai dans la suite, fit l'éloge du défunt. Gallandius fit même élever à Ronsard une statuë de marbre dans sa chapelle; & long-tems après il célébroit encore son anniversaire par un service solemnel, & par des disputes littéraires, dont les tenans étoient les meilleurs étudians de son collége.

(1) Ronsard (*Pierre de*) Rem. (B) Après avoir censuré Claude Binet d'avoir dit qua la naissance de Ronsard, arrivée le même jour que François I. fut pris devant Pavie, dédommageoit la France de la prison de son Roi; M. Bayla ajoute: „ Mais que dira-t-on de M. de Thou, „ ca grave, ca vénerable Magistrat, qui a „ débité fort sérieusement la même pen- „ sée, dans une histoire génerale qui est un „ chef-d'œuvre? *Natus erat* (Petrus Ron- „ sardus) dit-il, *eodem, quo infeliciter a* „ *nostris ad Ticinum pugnatum est anno, ut* „ *ipse in elegia ad Remigium Bellaqueum* „ *scribit; quasi Deus jacturam nominis Galli-* „ *ci eo prælio factam, & secutum ex illo ve-* „ *luti nostrarum rerum interitum, tanti viri* „ *ortu compensare voluerit.* Remarquez bien „ que M. de Thou ne met pas à un même „ jour la naissance de ce Poëte & la batail- „ le de Pavie: il ne las met qu'à la même „ année. Mais Claude Binet, ne trouvant „ point-là un assez beau jeu, ni assez de „ merveilleux, assûra que ces deux choses „ arriverent le même jour, &c. „

P. Bayle.

Fin du Livre quatre-vingt-deuxiéme.

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-TROISIEME.

SOMMAIRE.

Suite des guerres de Flandre. Tentative de Guillaume de Nassau sur Leewaerden. Tentative du Prince de Parme sur Bergen-op-Zoom. Entreprise des Etats sur Boisleduc. Réduction de Nimegue & de Duysbourg, à l'obéissance du Roi d'Espagne. Tentative de Valentin de Pardieu Sieur de la Motte, sur Ostende. Réduction de Bruxelles à l'obéissance du Roi d'Espagne. Continuation du siége d'Anvers. Description du pont construit par le Prince de Parme. Divers efforts des assiégés, pour le rompre. Nouvelles entreprises de ceux d'Anvers contre la digue & le fort de Couwenstein. Réduction de Malines. Reddition d'Anvers. Echange de M. de la Noue contre le Comte d'Egmond, à des conditions très-dures. Entrée du Prince de Parme à Anvers. Il fait une ordonnance pour la réduction des monnoyes. Affaire de la restitution de la citadelle de Plaisance. Mariage du Duc de Savoye avec une des Infantes d'Espagne. Articles secrets de cette alliance. Ambassade célèbre des Provinces-Unies, à la Reine d'Angleterre. Elisabeth accepte la protection des Païs-bas. Manifeste de cette Princesse, pour justifier sa conduite. Elle nomme le Comte de Leicestre Gouverneur général des Provinces-Unies. Continuation de la guerre en Frise. Martin Schenck passe au service des Etats. Ses exploits, & ceux de Verdugo, dans cette province. Défaite des troupes des Etats à Amerongben, par le Général Taxis. Suite des exploits de Schenck, & du Comte de Newenar. Tentative sur Nimegue. Diverses entreprises des Espagnols sans effet. Mariages illustres; du Duc de Cléves avec la fille du Marquis de Bade; du fils du Duc de Brunswick, avec la Princesse Dorothée, fille de l'Electeur de Saxe; du Roi de Suéde; du Duc de Wirtemberg. Affaires du Nord. Trêve entre la Suéde & la Moscovie. Troubles de Riga au sujet du nouveau Calendrier, & de l'établissement des Jésuites. Décret de la diette de Pologne, contre Christophle Zborowski. Autres délibérations de cette assemblée. Accommodement du différend des habitans de Magdeburg avec leur Evêque. Affaires d'Angleterre. Mort de Henri Percy Comte de Northumberland, assassiné dans la tour de Londres. Le Comte d'Arundel voulant passer en France, est arrêté & mis en prison. Edit contre

contre les Jésuites, & ceux qui étudieroient dans leurs collèges. Troubles en Ecosse. Desseins du parti Catholique, à la tête duquel étoient le Duc de Lenox & le Comte d'Arran. La faction Angloise se rend maîtresse de la personne du Roi, & éloigne de lui le Duc de Lenox, & le Comte d'Arran. Mort de ce Duc en France, où il étoit repassé. Le Comte d'Arran est assassiné par un des parens du Comte de Morton.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Emm. de Meteren. César Campana. Jean Petit. Actes publiés alors. Réginon de Prum. David Chytrée. Jaques Typotius.



Tandis que les Ambassadeurs des Provinces-Unies étoient en France, la guerre continuoit dans les Païs-bas. Guillaume de Nassau, fils de Jean de Nassau, après avoir pris solemnellement possession à Leeuwaerden du gouvernement de Frise, avoit fait sur Steenwyck une entreprise qui ne lui réüssit pas. Le Prince de Parme pensoit de son côté à se rendre maître de Bergen-op-Zoom. Pour cela il avoit mis dans ses intérets Bravoetz qui commandoit la garnison de cette place. Mais leur intelligence fut découverte; ensorte que ce projet n'eut aucune suite. Bravoetz se retira de bonne heure auprès du Prince; & par sa fuite il se mit à couvert de la peine que sa trahison méritoit.

HENRI III. 1585.

Suite des guerres des Païs-bas.

Il y avoit déja long-tems que les Etats avoient des vûës sur Boisleduc, dont ils espéroient pouvoir se rendre maîtres par le moyen des exilés, qui se voyoient avec chagrin si long-tems éloignés de leur patrie. Ainsi ils crurent devoir faire une tentative sur cette place. L'auteur & le chef de cette entreprise fut Julien de Cleerhage. Il étoit à la vérité de Bruxelles; mais il s'étoit marié dans une famille de Boisleduc, & étoit Officier dans le régiment d'Isselstein. Il donna avis aux Etats, qu'il avoit des intelligences dans la ville, & qu'il seroit aisé d'y faire entrer des soldats; lui-même se chargea de l'exécution.

Entreprise des Etats sur Boisleduc.

Sur ces assurances le 19. de Janvier le Comte Philippe de Hohenlo partit à la tête de quelques troupes, & marcha de côté-là le plus secrettement qu'il lui fut possible. En même tems Cleerhage se disposa à tenir sa promesse. Il prit avec lui quelques soldats, choisit sous la porte qui mene à Anvers un endroit où il ne pût être découvert, & s'y cacha. De-là, aussitôt que la nuit fut venuë, il alla passer le retranchement qu'on avoit élevé à la tête du pont levis, & se logea dans deux cabanes qui servoient à poser les sentinelles, attendant que sur les huit heures du matin on vint ouvrir la porte, & baisser le pont. Alors sortant de son embuscade, suivi de ses gens, il se jetta sur le corps-de-garde qu'il passa au fil de l'épée, & se rendit ainsi maître de la porte. Ensuite ayant été renforcé par le reste de sa com-

HENRI III. 1585. compagnie, qui vint le joindre, il marcha vers la place qui étoit vis-à-vis, & s'en empara encore après quelque légére résistance de la part des habitans.

Cleerhage avoit laissé à la garde de cette place un jeune Officier dont il connoissoit la bravoure, nommé Fréderic-Herman Cloot, & il lui avoit ordonné expressément de ne point abandonner la porte, qu'il n'eût reçû de nouveaux ordres du Colonel Iselstein. Mais Cloot, croyant que ses gens avoient tué un vieillard qui étoit chargé de la garde de cette porte, au moment qu'il se mettoit en devoir de faire tomber la herse, & voyant déja près de trois mille hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, entrés dans la ville, oublia les ordres qu'il avoit reçus. Au lieu de rester à la garde de son poste, qu'il ne jugeoit plus important, il se mêla aux troupes qui entroient en foule & sans ordre, dans la vûë de profiter du pillage, & les suivit avec ses gens. Alors ce vieillard qu'il avoit cru mort, mais qui n'étoit que blessé, sortant de sa retraite, & ne trouvant aucun corps-de-garde à la porte, il la ferma avec la herse. Cependant, comme le Comte de Hohenlo & le Colonel Iselstein n'étoient point encore arrivés, les troupes qui étoient entrées, au lieu de garder les avenuës, selon l'ordre qu'elles avoient, se débanderent pour piller. Mais les bourgeois, qui sont des plus aguerris de toute la Flandre, s'étant ralliés dans ce moment, & ayant à leur tête Claude de Berlaymont Baron de Haultepenne, qu'une maladie avoit engagé à venir à Boisleduc pour faire quelques remedes, tomberent sur ces troupes dispersées; & après quelques volées de canon, qu'on tira pour rompre la Cavalerie, ils les obligerent d'abandonner le pillage pour prendre la fuite. Cleerhage fit en vain tous ses efforts pour s'y opposer: il eut beau leur représenter que le Comte de Hohenlo alloit paroître avec le reste de l'armée; rien ne fut capable de les faire changer de résolution. Le desordre augmenta encore à la porte, quoique sur le rapport de Cleerhage, les fuyards fussent persuadés que c'étoit le Comte lui-même qui l'avoit fait fermer pour empêcher leur sortie. Les uns se mirent en devoir de rompre la herse; d'autres plus impatiens sauterent par-dessus les murailles; quelques-uns, mais en petit nombre, oserent faire tête aux habitans. Environ trois cens hommes périrent en cette occasion. De ce nombre fut Ferdinand Truchses frere de Gebbard Electeur de Cologne, qui venoit d'être dépoüillé de ses Etats. Après la perte de Bonn, ne voyant plus d'espérance de soûtenir le parti de ce Prélat, il s'étoit réfugié en Hollande, & étoit alors au service des Etats-Généraux. L'Amiral Juste de Nassau ne se sauva qu'en se précipitant du haut des murs de la ville. Cleerhage lui-même, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave Officier, ne voyant plus qu'environ quinze hommes autour de lui, se jetta avec eux, tout armé qu'il étoit, de la tour de la Croix ou Cruys-toren, dans le fossé, & fut redevable de la vie à un soldat Ecossois, qui l'en retira. A l'égard de Cloot, quoiqu'il se fût comporté vaillamment en cette occasion, & qu'il eût même enlevé un drapeau à l'ennemi, il fut condamné à perdre la tête, pour avoir abandonné la garde de la porte, & pour avoir par-là été la cause du mauvais succès de cette entreprise.

Ce

Cet accident fut suivi de la perte de Nimegue dans la Gueldre, qui sur ces entrefaites abandonna le parti des Etats. Ceux, qui avoient le maniment des finances dans cette ville, ayant été accusés de malversation, chercherent le moyen de se soustraire au châtiment qu'ils appréhendoient. Dans cette vûë, à la sollicitation du Colonel Martin Schenck, qui étoit encore alors au service du Prince de Parme, ils présenterent une requête dont le Magistrat fut très-choqué, par laquelle ils demandoient que conformement à la derniére pacification, on leur accordât des Eglises, avec la liberté de s'y assembler, & d'y célébrer les cérémonies qui sont en usage parmi les Catholiques. Leur demande étoit juste; mais parce qu'il paroissoit que ce n'étoit qu'un prétexte pour exciter quelque mouvement dans cette ville, Adolphe Comte de Newenar Gouverneur de la province s'y opposa: & pour arrêter les suites de leurs complots, il se mit en devoir de renforcer la garnison. Ce fut-là le signal de la révolte. Les intéressés, ayant à leur tête Guillaume Arimberg Dornick, un des plus considérables bourgeois, prennent cette occasion pour soulever le peuple contre le Gouverneur; s'emparent des portes & des murs de la ville; se rendent maîtres de l'artillerie; desarment les troupes qui étoient dans la place; y font entrer celles de Schenck, qui logeoient dans les lieux voisins, & en chassent la garnison: enfin, comme après cela ils avoient tout à craindre du Comte de Newenar, ils s'adressent au Baron de Haultepenne, font par son moyen leur traité avec le Prince de Parme à des conditions très-avantageuses, & rentrent sous l'obéïssance du Roi d'Espagne. Les habitans de Duysbourg suivirent aussitôt après leur exemple. Ceux d'Arnheim songeoient aussi à les imiter; mais le Comte de Newenar les prévint. Il fit faire une fausse attaque à la place, qui attira tous les habitans de ce côté-là. Cependant il se rendit maître d'une des portes, entra dans la ville suivi de bonnes troupes, & s'en assûra, en y mettant une forte garnison.

HENRI III. 1585.

Réduction de Nimegue à l'obéïssance du Roi d'Espagne.

Duysbourg se soumet de même.

En même tems Valentin de Pardieu Sieur de la Motte, Gouverneur de Gravelines, fit sur Ostende une tentative qui ne lui réussit pas. Il avoit emporté du premier abord la vieille ville, qui par un pont communique à la nouvelle. Ensuite il s'y étoit retranché contre les assiégés par une enceinte de chariots & de sacs de terre, & avoit laissé Jean de Namur à la garde du pont. Mais cet Officier ayant abandonné ce poste pour piller, la garnison fit une sortie. En même tems l'artillerie des vaisseaux qui étoient dans le port, ayant fait plusieurs décharges très-vives, les Espagnols furent obligés d'abandonner leur conquête, & de se retirer avec perte, laissant sur la place plus de deux cens hommes, qui furent écrasés sous les ruines d'un bastion nouvellement élevé. Environ quarante Officiers périrent en cette occasion. De la Motte y perdit tout le canon qu'il avoit amené, & fut lui-même blessé à la main.

Tentative inutile sur Ostende.

Cependant la disette étoit grande à Bruxelles & à Malines. Dès l'année précédente les bourgeois de ces deux villes, voyant que les vivres commençoient à y manquer, avoient envoyé en Hollande pour acheter du bled. De-là il avoit été transporté à Anvers; mais depuis que les Espagnols avoient fermé l'Escaut, & que le Prince de Parme avoit formé le

 siége

HENRI III. 1585.

Sédition à Bruxelles.

siége de Vilvoorde, il n'avoit pas été possible de le faire passer plus haut. Outre cela on y étoit extrêmement chagrin de la perte qu'on avoit faite depuis peu d'une quantité très-considérable de marchandises, dont on soupçonnoit que les garnisons de ces deux places avoient profité. Ceux, qui dans Bruxelles favorisoient le parti des Espagnols, profiterent de ces circonstances pour soulever le peuple contre les Magistrats, sous prétexte que c'étoit à leur négligence & à leur avarice qu'on devoit imputer l'extrémité où la ville étoit réduite: la sédition alla si loin, que pour appaiser la fureur de ces mutins, il fallut arrêter ceux qu'on leur faisoit regarder comme les auteurs de leurs malheurs. Cependant on reconnut ensuite que ces accusations n'étoient que de pures calomnies, & les Magistrats furent relâchés. En même tems on s'assura de ces délateurs cachés qui avoient été les auteurs de ce soulevement, & on les mit en prison. De ce nombre fut le Capitaine Rouck, qui avoit si bien aidé Pontus de Noyelles Sieur de Bours à reprendre le château d'Anvers; & il y auroit infailliblement laissé la tête, lui & ses complices, si peu de tems après la ville ne se fût renduë au Prince de Parme.

Réduction de cette ville à l'obéissance des Espagnols.

Le retardement du Comte de Hohenlo qui s'étoit chargé de faire entrer des convois dans la place, fut la cause de cette révolution. Il étoit parti de Bergen-op-Zoom dans cette intention, & pouvoit prendre deux routes pour y arriver: mais l'inondation ne lui permettant pas de suivre la plus courte; & ayant trouvé la seconde, qui étoit beaucoup plus longue, fermée par de grands abbatis d'arbres, il ne lui fut pas possible de se rendre aussitôt que ceux de Bruxelles l'avoient espéré. Dans ces circonstances, pressés de la faim, ils eurent moins de peine à ajoûter foi au bruit que la faction Espagnole eut soin de répandre dans la ville, que le Comte avoit été défait; & le 13. de Mars ils traiterent enfin avec le Duc de Parme aux conditions suivantes : qu'Olivier de Tempel Gouverneur de Bruxelles, le Colonel Schay, les Capitaines Piron & Eetvelt, s'engageroient à ne point servir en Brabant dans les troupes des Etats pendant quelques mois; que la garnison qui étoit dans la ville en sortiroit sous les armes; que les bourgeois auroient deux ans pour délibérer s'ils voudroient changer de Religion; & que ceux qui ne pourroient s'y résoudre, seroient obligés de se retirer. La ville avoit encore été taxée à une certaine somme, dont elle fut cependant déchargée, à condition que les habitans feroient rebâtir à leurs fraix la chapelle Royale, avec les palais du Cardinal de Granvelle, & du Comte de Mansfeldt, & qu'ils les meubleroient de la même maniére qu'ils avoient été meublés auparavant. A l'égard de leurs priviléges, on laissa à S. M. C. la liberté de les réformer, de les changer, ou diminuer, selon qu'elle le jugeroit à propos. On relâcha aussi les prisonniers, entre autres Rouck, dont je viens de parler, & le Capitaine Roland d'York Commandant des troupes Angloises, qui avoit été accusé auparavant d'avoir voulu livrer la ville aux Espagnols. Ensuite le Prince de Parme y fit entrer de Goigny avec vingt enseignes de garnison. Pour Malines, elle ne se rendit que quelque tems après; & la jalousie qui regnoit entre ces deux villes, jointe au rafraîchissement qu'elle reçut par l'arrivée des con-

convois qui avoient été destinés pour Bruxelles, & que le Comte de Hohenlo fit entrer dans cette place, engagea les habitans à tenir encore pendant quelques mois. HENRI III. 1585.

D'un autre côté les Ambassadeurs que les Provinces-Unies avoient envoyés en France, étoient déja de retour. Aussitôt qu'on fut informé en Angleterre du succès de leur négociation, Elisabeth, qui d'un autre côté avoit aussi été instruite par le Comte de Derby de l'état où étoient les affaires de ce Royaume, & des dispositions du Roi à l'égard des Flamans, appréhenda que son refus ne jettât cette nation dans le désespoir, & ne l'obligeât à traiter avec l'Espagne. Pour prévenir ce coup, elle renvoya aussitôt en Flandre de Grise grand Bailli de Bruges, qui peu de tems auparavant étoit passé en Angleterre pour lever des troupes; & elle le chargea d'assûrer les Etats, qu'elle étoit disposée à leur faire plaisir en tout ce qui dépendroit de son pouvoir. Cette nouvelle fit assembler les Etats. On proposa de se mettre sous la protection de la Reine; mais les voyages qu'il fallut faire de part & d'autre furent tellement traversés par les vents contraires, & la négociation traîna si bien en longueur, que pendant tout ce tems-là on perdit Bruxelles, Malines, & Anvers.

Suite du siége d'Anvers.

Cette ville se trouvoit fort resserrée par le pont que les Espagnols avoient commencé l'année précédente, & auquel ils mirent enfin la derniére main au mois de Mars de cette année. Ce fut alors que les Hollandois & les Zélandois reconnurent leur erreur, & se repentirent de n'avoir pas profité des occasions qu'ils avoient eues de ruiner ces travaux, tandis que leurs troupes se morfondoient sans fruit au siége de Zutphen, & que leurs gens de mer perdoient le tems à raisonner inutilement sur la conduite de cette guerre. Les Etats, qui s'étoient attendus jusque-là aux secours étrangers qu'ils espéroient tirer de la France, & qui dans cette confiance avoient voulu ménager leurs propres forces, commencerent alors à ouvrir les yeux. Ils équiperent une flotte, dont ils donnerent la conduite au Comte de Hohenlo, & à l'Amiral Juste de Nassau. Elle étoit composée de quelques grands vaisseaux, & de plusieurs autres bateaux plats, dont ils avoient bordé la hune d'Arquebusiers. Cette armeé ayant pris le large à la faveur du flux, comme elle découvroit de loin, elle nettoya par plusieurs décharges de mousqueterie souvent réïterées, les tranchées & les travaux de Liefkenshoeck avec une facilité qu'elle n'avoit ôsé se promettre. En effet, à peine les ennemis eurent tiré quatre volées de canon, qu'ils abandonnerent ce poste. Tout ce qui tomba sous la main des vainqueurs fut passé au fil de l'épée. De-là ils allerent avec le même succès se rendre maîtres des forts de Saint-Antonischoeck, de Terwente, d'Oyrt, & de Doel, d'où les garnisons sortirent avec l'épée & le poignard seulement. Soit qu'une conquête si aisée fût l'effet de la lâcheté des Espagnols, ou de leur infidélité, le Prince de Parme en fit un châtiment rigoureux. Tous les Commandans des forts pris par les Flamans eurent la tête coupée sur la digue même, à la vûë de toute l'armée. Les troupes Allemandes travaillerent ensuite à élever plusieurs petits forts dans les postes que le Prince

Succès de la flotte équippée par les Etats.

jugea

HENRI III. 1585.

jugea de conséquence; & ses nouveaux ouvrages dédommagerent en partie de la perte qu'on venoit de faire.

Au reste le Comte de Hohenlo, & l'Amiral de Nassau, firent une grande faute de ne pas suivre en cette occasion le conseil que le Sieur de Sainte-Aldegonde leur avoit donné : c'étoit, après la prise du fort de Liefkenshoeck, de tirer de-là un retranchement jusqu'à la digue de Callo, & de s'y fortifier. En effet, s'ils eussent pû conserver ce poste, il leur auroit été aisé d'y dresser des batteries, qui auroient infailliblement ruiné le pont que les Espagnols avoient bâti. Or voici de quelle maniére il étoit construit. Sur les deux côtés opposés de la digue, qui faisoient les deux extrémités de cet ouvrage, on avoit élevé deux grands forts; l'un en Flandre proche de Callo, appellé le fort Sainte-Marie; l'autre dans le Brabant proche d'Ordam, nommé le fort Saint-Philippe. Ces deux forts étoient défendus par plusieurs autres petits, jusqu'au nombre de trente, bâtis de côté & d'autre dans les postes qu'on avoit jugés les plus avantageux. Du pied de ces deux grands bastions sortoient deux hayes de pilotis de la hauteur de cinquante pieds, enfoncés avec force, & très-ferrés, qui de part & d'autre s'avançoient dans la riviére, autant que la profondeur de l'eau avoit pû le permettre. Ces pilotis étoient couverts de planches, & resserroient le lit du fleuve de plus de mille pieds, ne laissant qu'une ouverture au milieu de plus de treize cens pieds de largeur. Cet espace étoit fermé par trente bateaux, qui portoient chacun un entablement fait de poutres & de mâts éloignés l'un de l'autre de plus de vingt pieds, & attachés entre eux par quatre chaînes ou cables. Chaque bateau étoit sur deux ancres, qui l'affermissoient contre le reflux, & portoit deux gros canons à la poupe & à la prouë, avec trente soldats. Toute la distance d'un fort à l'autre étoit de deux mille quatre cens pieds. En même tems pour arrêter toutes les entreprises de ceux d'Anvers, les Espagnols avoient construit une espéce de radeau, composé de mâts & de grosses poutres quarrées attachées ensemble, & soûtenu par des barques appuyées sur plusieurs ancres. Cette nouvelle machine étoit environ à cinq cens pieds de distance, & on l'avoit destinée à arreter tout ce qui viendroit par eau à l'attaque du pont, afin de donner le tems à l'artillerie des forts, des bateaux, & des digues, de couler à fond tout ce qui se présenteroit. Enfin le Prince de Parme avoit fait venir de toutes parts un nombre prodigieux de bateaux : on avoit mis des troupes dessus, & on les avoit postées de côté & d'autre aux environs du pont, pour en défendre les approches. On employa sept mois entiers à perfectionner ces travaux. Cependant de part & d'autre on avoit élevé des batteries, & posté des troupes sur les digues pour empêcher la navigation. Mais ces précautions furent inutiles : malgré cela les ennemis furent assez hardis, ou assez habiles pour continuer pendant tout ce tems-là de passer aussi librement qu'à leur ordinaire.

Description du pont construit par le Prince de Parme.

Les habitans d'Anvers opposerent à cet ouvrage plusieurs forts qu'ils firent bâtir en différens endroits, tant dans le Brabant que dans la Flandre, à Lillo, à Saint-Antonischoeck, à Terwente, à Oyrt, & à Borght.

Soins & précautions des

Outre

Outre cela ils éleverent au pied de leurs murailles, entre la citadelle & la porte Impériale ou Keysers-porte, une espéce de bastion qui servoit d'ouvrage avancé. Cependant ils étoient occupés à inventer de nouvelles machines pour ruiner le pont des Espagnols. Celui qui présidoit à tous ces travaux étoit Fréderic Jenibelli Mantoüan, dont j'ai déja parlé. Il avoit donné des preuves de son habileté à la Reine Elisabeth; & cette Princesse l'avoit ensuite envoyé à Marnix Sieur de Sainte-Aldegonde. Cet Ingénieur avoit d'abord proposé qu'on lui fournît trois grands vaisseaux, dont l'un étoit de cent cinquante tonneaux, l'autre de trois cens cinquante, & le troisiéme, nommé le Lion, de cinq cens, afin d'y bâtir des mines & des fourneaux de pierre. Il avoit demandé outre cela, qu'on lui donnât soixante bateaux larges & plats, qu'il vouloit lier fortement ensemble avec des cables, des chaînes, & des poutres. Son dessein étoit, qu'à la faveur de la marée cette petite flotte s'avançât sur le fleuve en forme de croissant; chaque bateau devoit être garni de deux ancres, ou de deux grapins qui seroient élevés de dix pieds au-dessus de la surface de l'eau, afin d'accrocher & d'entrainer tout ce dont ils approcheroient. Mais comme toutes les affaires passoient par les mains d'une infinité de gens, dont chacun avoit son sentiment particulier, au lieu que dans un danger si pressant toute la conduite du siége auroit dû rouler sur une seule tête, on perdit d'abord un tems considerable à raisonner sur le projet de Jenibelli; & ensuite par une épargne hors de saison, on retrancha beaucoup de ce qu'il avoit demandé. En effet on ne lui donna que deux vaisseaux médiocres, nommés la Fortune & l'Espérance, qui n'étoient pas chacun de plus de soixante & dix, ou quatre-vingt tonneaux, avec dix autres bateaux plats, qu'ils appellent Pleytes. — habitans d'Anvers.

Malgré la médiocrité de ce secours, Jenibelli ne laissa pas de le mettre en usage. Il choisit deux vaisseaux dont le corps lui parut le plus ferme, & les renforça encore de tous côtés avec des planches & de bonnes poutres. Ensuite il bâtit dans chacun avec de grandes pierres blanches longues de cinq pieds, un fourneau, dont la longueur intérieure étoit de quarante pieds, sur trois pieds & demi de hauteur & de largeur. Dans l'un il mit six milliers de poudre, & dans l'autre sept mille cinq cens livres. Chaque fourneau étoit couvert de grandes pierres bleuës, & formoit un éperon qui s'avançoit de six pieds, & qui étoit à l'épreuve du canon. Il y avoit au-dessus une lumiére pour mettre une méche. Enfin l'Ingénieur avoit pratiqué au-dessus des vaisseaux mêmes une machine qui jettoit du feu pendant une heure avant que la poudre prît: cela étoit fait à dessein d'amuser les ennemis, qui croyant n'avoir pas autre chose à craindre, se laisseroient aisément attirer par ce spectacle, & seroient mis en piéces au moment qu'ils y penseroient le moins, en même tems que le pont seroit ruiné par l'effort de cette terrible machine. Outre cela il avoit préparé trente-deux grandes barques plattes qu'il avoit remplies de feux d'artifice, & dont, de demie heure en demie heure, huit à la faveur du reflux devoient descendre le fleuve tout en feu. Enfin, pour perfectionner ce projet, Jenibelli avoit encore rempli de poudre plusieurs petites barques de pêcheurs, destinées à — Machine inventée pour détruire le pont des ennemis.

HENRI III. 1585.

à mettre le feu aux bateaux que les Espagnols avoient postés aux environs du pont. Son dessein étoit d'exciter par-là les ennemis à jetter leur premier feu pendant deux heures, à faire toutes leurs décharges, & de venir ainsi à bout de les lasser, afin qu'ils ne fussent plus en état d'agir lorsque les deux grands brûlots, qui ne devoient faire leur effet que l'un aprés l'autre, aborderoient au pont.

Effet surprenant qu'elle produisit.

Ce fut le 4. d'Avril, le lendemain du jour que les troupes des Etats s'étoient emparées du fort de Liefkenshoeck, qui fut destiné à l'exécution de ce dessein. Mais l'Amiral Jacob. Jacobssen, soit par négligence, soit par mauvaise volonté, fit en cette occasion une grande faute. En effet, dès que le reflux commença à se faire sentir, ces quatre escadres de huit chaloupes chacune, dont je viens de parler, partirent toutes ensemble, & en même tems. Outre cela elles furent suivies immédiatement après par les deux grands brûlots qu'on n'auroit pas dû lâcher sitôt. Enfin il y en eut un auquel on mit trop tôt le feu. Il y avoit dedans un ressort semblable à celui d'une horloge, qui lorsqu'il étoit lâché, mettoit de lui-même le feu aux poudres, sans qu'il fût besoin de méche. Le reflux porta ce vaisseau proche du pont, où il s'arrêta sans produire aucun autre effet. Le Prince de Parme, de dessus la digue où il étoit, regardoit venir de loin la flotte ennemie, & les brûlots qui la suivoient; & voyant qu'il y en avoit déja un qui s'étoit avancé jusqu'au pont, sans rien opérer de plus, il se moquoit des vains efforts des assiégés, persuadé que ce grand feu s'en iroit en fumée, & ne produiroit rien de plus. Cependant il céda aux instances de Vega Sergent de bataille, vieux soldat, qui le prioit de s'éloigner; & après avoir laissé à la garde du pont Robert de Melun Marquis de Richebourg, avec Gaspard de Robles Sieur de Billy, il se retira au fort Sainte-Marie avec D. César d'Avalos Marquis de Guasto, & le Comte Nicolas de Cesis.

Des quatre escadres préparées par Jenibelli, l'une alla échoüer au rivage proche d'un fort des Espagnols; & ayant pris feu, elle mit en piéces les troupes qui le gardoient, & qui avoient eu l'imprudence de s'en approcher. L'autre s'accrocha aux poutres, dont étoit composé le radeau qui couvroit le pont, & s'y arrêta. Une troisiéme passa plus loin, & s'avança jusqu'aux pilotis enfoncés dans la riviére, dans l'endroit même où ils joignoient le pont: elle y resta assez long-tems avant que de produire aucun effet. Ce retardement enhardit les canonniers & les Ingénieurs qui étoient sur le pont. Ils résolurent d'approcher de ces vaisseaux, pour en ôter la matiére qui devoit y mettre le feu, ou pour l'éteindre. La plûpart sauterent dedans. Il y en eut même d'assez hardis pour entrer dans le grand brûlot, afin d'examiner de près la construction de cette machine. Mais le fourneau ayant pris feu sur ces entrefaites, ils furent tous mis en piéces avec un bruit épouvantable. L'effet que cette machine produisit, fut si violent, qu'il réduisit en poudre le vaisseau même, sans qu'il en parût depuis aucun vestige. L'effort en fut si prodigieux, que les flots sortant de leur lit, & laissant le fond presque à sec, allerent se répandre comme un torrent sur l'un & l'autre rivage jusque bien avant dans les terres. Le fort de Callo en fut tellement inondé, que les troupes y avoient l'eau jus-

jusqu'aux genoux. Toutes les méches furent éteintes; les canons même, les arquebuses, & les autres armes à feu étoient si mouillées, que si les assiégés avoient fait dans ce moment-là une sortie sur le camp, il n'auroit pas été possible d'en faire contre eux aucun usage. Des vaisseaux qui portoient le pont, six furent brisés, d'autres renversés, & coulés à fond. Huit cens hommes sauterent en l'air, & furent mis en piéces, quoique les Espagnols ne fassent monter cette perte qu'à cinq cens. Une infinité d'autres furent blessés par la chute des pierres & des morceaux de fer qui voloient de toutes parts. Enfin la violence du coup fut si grande, qu'elle se fit sentir jusqu'à deux milles de-là. On vit la plûpart de ceux qui l'entendirent, tomber par terre, comme s'ils eussent été frappés de la foudre. Le Prince de Parme lui-même, qui n'étoit pas fort éloigné, fut terrassé avec toute sa suite; après quoi se relevant, & ayant repris ses esprits, il courut au pont, où la vûë d'un spectacle si déplorable, & d'un desordre si étrange l'effraya d'abord. Cependant, comme il avoit un courage intrépide & une présence d'esprit admirable au milieu des plus grands dangers, il revint bientôt de son premier étonnement. Lorsqu'il vit que ce grand effort des assiégés n'étoit suivi d'aucune flotte, toutes ses espérances se ranimerent. Aussitôt il mit la main à l'œuvre, suivi de tous ses gens que le bruit attiroit de toutes parts autour de lui; & les travaux furent poussés avec tant de diligence, que dans l'espace d'une nuit tout ce desordre fut réparé. Mais on fit quelque changement à la construction du pont, & on le bâtit de sorte qu'il pouvoit s'ouvrir, & laisser un passage libre aux brûlots ennemis, qui par-là ne feroient plus en état de l'endommager.

HENRI III. 1585.

Diligence des Espagnols à réparer leur pont.

Jacob Jacobssen fit encore en cette occasion une nouvelle faute beaucoup plus grande que la premiére. Ce fut de ne pas informer, comme on en étoit convenu, le Sieur de Sainte-Aldegonde & Jenibelli de ce qui étoit arrivé. En effet, s'ils eussent été avertis à propos que le pont étoit rompu, en attaquant les Espagnols dans le desordre extrême que causa cet accident inopiné, ils auroient ruiné infailliblement l'ouvrage de tant de mois, & auroient rendu inutiles tous les efforts du Prince de Parme. Le Marquis de Richebourg périt dans cette occasion; de Billy Portugais, qui s'étoit beaucoup distingué dans les guerres de Flandre, & un Officier Espagnol nommé Sigura, y périrent de même. Le Marquis n'étoit pas moins distingué par sa valeur que par sa naissance. Du reste c'étoit un homme extrêmement fier, que la jalousie qu'il avoit conçuë contre le Prince d'Orange, avoit engagé à abandonner le parti des Etats, pour lequel il avoit paru auparavant fort zélé, & contre lequel il se déclara jusqu'à devenir depuis son ennemi mortel. Les Espagnols ne furent pas fort sensibles à sa perte; parce que, disoient-ils, il avoit fait plus de mal à l'Espagne en un jour, tandis qu'il tenoit pour le parti contraire, qu'il ne pouvoit lui faire de bien en dix années de service.

Cet exploit fut suivi d'une nouvelle tentative, que les assiégés firent au commencement du mois de Mai. Jusqu'alors ils avoient laissé inutile ce vaisseau d'une prodigieuse grandeur, qui avoit été équippé dès l'année précédente, & qu'ils avoient nommé la Fin de la Guerre. Ils songerent donc à

Entreprise des habitans d'Anvers sur Ordam.

HENRI III. 1585.

à s'en servir. Ils mirent dessus beaucoup de canon, avec environ mille Arquebusiers, & le firent voguer enfin contre le fort d'Ordam. Mais il fut si mal mené par les flots, & par les volées continuelles que lui tira la grosse artillerie des Espagnols, qu'il se vit enfin obligé d'aller échoüer sur la côte vis-à-vis d'Ordam même, sans qu'il fût possible depuis de le remettre à flot. Les troupes qui le montoient ne furent pas plus heureuses; & quelques Arquebusiers que le Sieur de la Motte avoit eu le tems de poster avantageusement, les reçurent avec tant de vigueur, qu'ils les forcerent de se retirer avec perte.

Autre entreprise sur le fort de Couwenstein.

En même tems le Comte de Hohenlo & le Colonel Iselstein avoient mis à la voile à la tête de trente bateaux chargés d'un grand nombre de pionniers. Leur dessein étoit d'aller percer la digue, & d'attaquer en même tems le fort de Couwenstein, & le retranchement où commandoit le Colonel Mondragon. Mais les espions du Prince de Parme l'informerent de cette résolution des assiégés; & comme tout le succès du siége dépendoit de ce poste, puisque sa perte ou sa conservation ouvroit ou fermoit absolument le passage aux Hollandois pour aller au secours de la place, il prit ses mesures afin de prévenir les entreprises des ennemis. Ainsi il fit passer de bonne heure du canon au fort de la Croix, dont il doubla la garnison, & en donna la garde à Mondragon. Ensuite il confia la défense du fort de Couwenstein à Camille Bourbon del Monte, qui y entra avec quatre cens Allemans & deux cens Wallons. Cet Officier prétendoit tirer son origine de l'ancienne famille des Bourbons, établie en France. Cette maison étoit par elle-même fort distinguée; mais elle fut encore plus illustrée dans la suite par l'insertion d'une branche de la famille Royale, qu'elle adopta dans la personne de Louis, fils de Robert de Clermont, & petit-fils de S. Louis, qui depuis prit ce nom pour lui & pour ses successeurs. Aussi del Monte, voulant montrer qu'il étoit digne de porter un si beau nom, s'étoit fort distingué par sa valeur pendant tout le cours de cette guerre. Le Comte de Mansfeldt gardoit le côté opposé de la digue avec le régiment Espagnol de D. Iniguez, & un autre d'Italiens commandé par Camille Capizucca. Il avoit encore avec lui deux régimens, l'un d'Allemans, & l'autre de Wallons; & il étoit encore chargé de porter du secours dans l'occasion, par-tout où l'on en auroit besoin.

Ce fut le 7. de Mai que le Comte de Hohenlo, suivi du Colonel Iselstein, aborda au point du jour à la digue de Couwenstein. En même tems ayant apperçu trois signaux, ils se disposerent à marcher à l'attaque. Ce fut encore là une faute capitale, qui eut de très-fâcheuses suites. On étoit convenu qu'aussitôt qu'on verroit paroître un fanal allumé au haut d'une des tours de la ville, quelques Officiers que le Sieur de Sainte-Aldegonde avoit chargés de cette commission, en donneroient aussitôt avis au Comte de Hohenlo par ces trois signaux. Mais ceux-ci, soit par négligence, soit par mauvaise volonté, s'en reposerent sur un imprudent, qui découvrant de loin le feu d'un soldat qui étoit sur la digue, s'imagina que c'étoit le signal dont on étoit convenu, & donna lui-même aussitôt les trois signaux. Ce fut-là ce qui trompa le Comte. Comme c'étoit la marque à laquelle il devoit

devoit connoître que de Sainte-Aldegonde partoit avec ses troupes, il crut qu'il alloit bientôt le voir paroître: dans cette persuasion, il ordonna sur le champ à ses gens de se mettre à percer la digue. En même tems il attaqua avec vigueur le fort de Couwenstein, & s'en rendit maître. Mais comme les secours ne venoient point, & que d'un autre côté les Espagnols envoyoient continuellement des troupes fraîches de ce côté-là, après un combat long & opiniâtre, où il perdit environ trois cens hommes, tués ou noyés, il fut obligé de se jetter dans une barque, suivi du Colonel Iselstein, & eut bien de la peine à se sauver. De Monberé Commandant des troupes de Zélande périt en cette occasion. Cette action coûta aussi fort cher aux assiégeans, qui y perdirent beaucoup de monde, entre autres Simon de Padilla qui s'étoit fort distingué à cette attaque. HENRI III. 1585.

Le succès de cette journée fit connoître au Prince de Parme, que le dessein des ennemis étoit de se rendre maîtres, à quelque prix que ce fût, de la digue de Couwenstein, ou du moins de la percer; parce que c'étoit le seul obstacle qui les empêchât de passer de Lillo à Anvers au travers des campagnes inondées. Il fut encore confirmé dans ce sentiment par le rapport de quelques prisonniers. Ainsi il s'appliqua particuliérement à fortifier ce poste; & dans l'endroit même que les assiégés avoient commencé à percer, parce que la digue y étoit plus étroite, & l'eau beaucoup plus haute qu'ailleurs, il éleva un fort sur pilotis, à qui pour cette cause il fit porter ce nom; après quoi il donna encore trois cens Italiens à Camille Bourbon del Monte pour veiller à la garde de ce poste.

D'un autre côté, comme on fut trois jours à etre informé dans Anvers de l'effet qu'avoient produit les brûlots construits par Jenibelli, tout le monde etoit dans l'attente du succès de cette entreprise, tandis que cet habile homme se voyoit exposé lui-même à toute la fureur du peuple qui le regardoit comme un trompeur qui n'avoit cherché qu'à les amuser: il courut même risque de la vie dans cette occasion. Enfin l'évenement justifia la vérité de ses promesses. Il se fit à son égard un changement universel dans les esprits; on faisoit par-tout l'éloge de son art. Ce fut alors que ceux qui étoient à la tête des affaires, se repentirent, mais trop tard, de ne lui avoir pas accordé d'abord tout ce qu'il avoit demandé. Pour réparer cette faute, ils lui donnerent de nouveau quinze bateaux plats. Il les remplit aussitôt de feux d'artifice, & les arma de crampons de fer, afin qu'ils fussent en état de briser & de renverser tout ce qui se présenteroit. Ensuite il leur fit remonter le fleuve à la faveur de la marée. Cette petite flotte s'avança vers le pont, suivie de quatre autres grands vaisseaux, & enfin de deux autres pleins de feux d'artifice. Les premiers brûlots firent leur effet; le pont fut rompu, & les bateaux dont il étoit composé, mis en desordre. Mais comme il ne parut d'ailleurs aucunes troupes pour soûtenir ce premier effort, les Espagnols eurent tout le tems de réparer ce qui étoit endommagé.

Le pont des Espagnols rompu pour la seconde fois.

A la fin ceux d'Anvers avoient aussi permis à Jenibelli de disposer des trois grands vaisseaux qu'il avoit demandés d'abord: mais il étoit trop tard; & même sur ce que quelques-uns représenterent qu'autrefois un Hollandois, prisonnier à Dantzick pour certains crimes dont on l'accusoit,

HENRI III. 1585.

avoit avec un seul vaisseau détruit un pont semblable à celui-là, bâti sur la Vistule, & avoit ainsi rendu aux assiégés la liberté de la navigation, Jenibelli fut obligé de se contenter du vaisseau nommé le Prince d'Orange. Cet ingénieur, qui ne servoit qu'à regret tant de maîtres, prépara ce vaisseau de la même maniére qu'il avoit fait les précédens; & à cause de sa grandeur, il y mit quinze milliers de poudre. En même tems, pour empêcher qu'on ne fût tenté d'en approcher à dessein d'éteindre le feu, ou de ruiner son artifice, comme il étoit arrivé à la premiére tentative, où un Ingénieur Anglois très-habile, qui s'étoit mis au service du Prince de Parme, s'étoit rendu maître d'un de ces brûlots, il l'environna de vingt-quatre chaudiéres à biére penduës tout autour, dont chacune avoit un fourneau de maçonnerie rempli de poudre. Elles devoient partir l'une après l'autre à certaine distance, & Jenibelli avoit pris ses mesures pour cela. Enfin ce grand vaisseau étoit escorté de dix autres plus petits, pour empêcher les plongeurs d'en approcher.

Mais cette machine fut inutile. Les assiégés réduits à la derniére extrémité s'ennuyerent de toutes ces sortes d'inventions, & voulurent enfin faire un dernier effort. Ainsi ils résolurent de ne point se servir de ce vaisseau, & d'aller avec toutes leurs forces attaquer la digue de Couwenstein: parce qu'en la perçant & s'en rendant maître, à l'aide d'un fort qu'on y éleveroit, il seroit aisé aux bateaux plats de Hollande de passer de Lillo à Anvers au travers des campagnes inondées; après quoi on pourroit tranquillement laisser le Prince de Parme à la garde de son pont. Pour exécuter ce projet plus sûrement, ils avoient déja délogé les Espagnols des environs de Lillo; en sorte que ne laissant plus d'ennemis derriere eux, rien ne les empêchoit de marcher droit au poste qu'ils vouloient enlever. On choisit le 26. de Mai pour l'exécution de ce dessein, & on convint que de Lillo & de la ville, on se rendroit à la digue en même tems.

Attaque de la digue de Couwenstein.

Ce projet s'exécuta avec beaucoup d'ardeur de part & d'autre. Ceux d'Anvers, à la faveur du reflux, firent leur sortie à la tête de vingt-deux vaisseaux, tandis que les Hollandois partoient de Lillo, suivis d'environ cent vaisseaux de toute espéce, chargés d'un grand nombre de pionniers, & de sacs remplis de terre, de coton, de laine, & d'autres matiéres propres à se retrancher à la hâte. La descente se fit au fort de S. George, parce que la digue étoit fort large dans cet endroit, au lieu qu'elle étoit trop étroite dans le poste où les Espagnols avoient élevé un fort sur pilotis, pour pouvoir s'y fortifier avantageusement. Mais la faute qu'ils firent en cette occasion, ce fut d'entreprendre de percer en même tems la digue en plusieurs endroits, depuis le fort de S. George jusqu'au fort des Pilotis. En effet, en se partageant de la sorte, ils n'avançoient pas tant que s'ils eussent réüni toutes leurs forces, pour ne s'attacher qu'à un seul endroit.

Aussitôt que les troupes eurent fait leur descente, on distribua entre les Officiers les postes que chacun devoit garder, fortifier, & percer. Le Colonel Morgan eut en partage le côté de la digue qui regarde l'Escaut; Fremin, Balfour, & les autres Officiers Ecossois, se chargerent de celui qui est vis-à-vis d'Anvers; & on assigna au Colonel Isselstein soûtenu des troupes

pes Hollandoises & Zélandoises, la partie qui regarde le continent. Cependant les Flamans attaquerent le fort de S. George qui étoit défendu par D. Alphonse de Cordouë & par quelques Espagnols. Mais cet Officier, plus distingué par sa naissance que par sa valeur, après avoir fait une legére résistance, abandonna ce poste. Camille Bourbon del Monte, qui étoit au fort de S. Jaques, appercevant cette lâcheté, vola au secours, & obligea par sa présence les Espagnols à faire tête à l'ennemi. En même tems ils furent soûtenus par Ferrante Spinola Chevalier de Sicile, & par D. Pedre Guerra de Milan, qui leur amenerent quelques bataillons Italiens. Ils furent suivis aussitôt après de César Bechino & d'Alphonse Piantaneda, qui se firent tous tuer sur la place en se battant courageusement. Spinola qui n'étoit que blessé, fut fait prisonnier, & conduit par de Sainte-Aldegonde à Anvers, où il mourut de ses blessures quelque tems après. Bourbon del Monte fit aussi dans cette occasion tout ce qu'on pouvoit attendre d'un brave Officier. Il étoit par-tout où le besoin étoit pressant, exhortant les troupes par ses discours & par ses exemples à se défendre courageusement. Il eut plus de cent hommes tués à ses côtés, du nombre desquels furent Cerbone del Monte qui étoit de la même famille, & Mario Bottoni de Regio. Tant de braves gens ne pûrent arrêter les travaux des assiégés; mais ils les empêcherent du moins de se saisir du fort de S. George.

Le Prince de Parme, qui avoit veillé toute la nuit, s'étoit cependant retiré à Beveren où il prenoit quelque repos, lorsque le bruit de cette attaque l'éveilla. Aussitôt il monta à cheval, & courut de ce côté-là à la tête de quelques braves. L'ardeur avec laquelle les assiégés poussoient leurs travaux, tandis que les Espagnols découragés par la perte qu'ils venoient de faire, ne se défendoient plus que lâchement, lui arracha un soupir. Ensuite se mêlant avec ses troupes, & ranimant un peu le combat, il leur représenta, pour les raffermir: qu'enfin le jour étoit venu qui alloit mettre fin, comme ils le souhaitoient, à tant de travaux qu'ils avoient essuyés, pourvû qu'ils ne se décourageassent point, & qu'ils ne s'abandonnassent pas eux-mêmes: qu'il seroit honteux pour eux de perdre en un moment la gloire qu'ils n'avoient acquise que par un service de plusieurs années, tandis que leur valeur pouvoit leur assûrer une victoire certaine, sur un ennemi dont ils avoient triomphé tant de fois: qu'ils devoient se souvenir qu'ils avoient à faire à des gens auxquels il suffisoit de faire tête pour les vaincre: que si dans cette occasion ils faisoient paroître un peu plus de courage qu'à l'ordinaire, c'étoit le désespoir seul qui les animoit; & que le seul succès qu'ils attendoient de cette entreprise, c'étoit de mourir glorieusement les armes à la main. „ Suivez-moi seulement, ajoûta-t-il, je regarderai comme un lâche & un traître envers son Roi, „ quiconque n'aura pas le cœur de m'obéïr. „ Après ce discours, il marche lui-même le premier l'épée à la main vers la tranchée, au travers des champs inondés; fait dresser une batterie dans la basse cour de Couwenstein, une autre au fort de la Croix, & une troisiéme au fort de S. Jaques: ensuite il rallie toutes ses troupes autour de lui, & les anime de nou-

HENRI III. 1585. nouveau à aller chasser les ennemis de la digue qu'ils occupoient. Aussitôt que les Flamans s'apperçurent de ce mouvement, ils prirent un parti qui les perdit. Ils avoient eu l'imprudence de se partager pour percer la digue: ils firent encore une plus grande faute en abandonnant cet ouvrage qui leur parut trop pénible & trop long. Comme le desordre regnoit dans toutes leurs délibérations, ils changerent de résolution mal à propos; préparerent des sacs & des barques, pour décharger leurs vaisseaux de charge, & faire passer du bled dans la ville au retour de la marée; & abandonnerent ainsi le dessein de se fortifier dans le poste dont ils étoient maîtres. Cependant le Comte de Hohenlo & Sainte-Aldegonde, persuadés que leurs troupes pourroient encore tenir quelque tems sur la digue, retournerent à Anvers, afin de prendre ensemble des mesures pour attaquer avec encore plus de vigueur les retranchemens du Prince de Parme.

Ce Général de son côté ne perdoit pas un moment. Il profita de l'occasion du reflux, & du départ des vaisseaux qui étoient venus de Zélande; & avançant le premier la lance à la main il anima ses troupes à marcher courageusement au combat. Les Espagnols attaquerent les Flamans des deux côtés de la digue; & le Comte de Mansfeldt d'une part, Camille de Bourbon de l'autre, donnerent sur eux en même tems. Toralva Officier Italien, estimé pour sa bravoure, fut le premier qui chargea les ennemis, au moment que le départ des vaisseaux les obligeoit de se retirer derriére leurs retranchemens. Il s'éleva fort mal à propos à cette occasion une dispute d'honneur pour le pas, entre les Espagnols & les Italiens. Mais le Prince de Parme, qui appréhendoit la confusion, arrêta pour le moment les suites qu'elle pouvoit avoir, en décidant que ce jour-là ils ne devoient chercher à se distinguer que par leur valeur; & que chacun garderoit le poste dont il se rendroit maître, sans préjudice des droits & des prérogatives de chaque nation, qu'on régleroit dans quelque autre occasion où l'on pourroit en prendre connoissance plus à loisir. Après cette décision, D. Juan d'Aquila à la tête des Espagnols, & Camille Capizucca suivi des Italiens, tous animés d'une noble envie de se distinguer, commencerent l'attaque; & après un combat long & opiniâtre, ils obligerent enfin les ennemis d'abandonner la digue dont ils avoient été maîtres pendant sept heures. Il y eut quinze cens morts de part & d'autre au rapport des Flamans; mais les Espagnols en font le nombre beaucoup plus considérable. En effet ils prétendent, que de l'armée seule des Etats, il y eut trois mille hommes de tués ou de noyés. Les assiégés perdirent l'Amiral Jacob Jacobssen, les Colonels la Valdée & Chima van Oosten, deux Commandans des troupes Angloises, plusieurs autres Anglois & Ecossois, & un grand nombre de bourgeois. Le Sieur de Haltain Gouverneur de Walcheren fut tué du côté des Zélandois avec quelques autres Officiers. Enfin ceux d'Anvers furent obligés d'abandonner trente vaisseaux qui ne purent remonter le fleuve à cause du reflux.

Deux jours après, pour ne laisser aux assiégés aucune espérance de secours, le Prince de Parme ayant apperçu de loin ce grand vaisseau qu'on avoit nommé la Fin de la Guerre, & que sa masse énorme rendoit inutile, échoüé,

échoüé, comme je l'ai dit, proche d'Ordam, il commanda le Comte de Mansfeldt pour aller s'en rendre maître; car depuis la mort de Robles Sieur de Billy il avoit été fait Général des vaisseaux de guerre, comme le Marquis de Guasto avoit succédé au Marquis de Richebourg dans la charge de Général de la Cavalerie. En même tems le Comte Charles d'Aremberg, Hippolyte Bentivoglio Marquis de Gualtiere, & le Comte Hercule Bevilacqua eurent ordre de l'accompagner à cette entreprise. Quelques autres vaisseaux de moyenne grandeur voltigeoient autour de cette lourde masse, comme s'ils eussent été commandés pour la garder, quoique dans le fond leur dessein ne fût que de la desarmer insensiblement, sans que les Espagnols s'en apperçussent. A l'approche du Comte, les vaisseaux Flamans disparurent, après avoir fait fort peu de résistance; ensuite il se rendit maître de ce grand vaisseau. Il fut surpris de le trouver sans défense, & admira sa construction. Le Prince de Parme lui-même, qui voulut le voir, fut étonné de l'art avec lequel il étoit bâti, & laissa d'abord des troupes dessus pour le garder. Mais il changea de sentiment dans la suite, & le fit dépecer. Ensuite le Général Espagnol alla mettre le siége devant Borgherhout, à la tête d'un détachement de quinze cens hommes de pied & de quatre cens chevaux, suivi de quatre piéces d'artillerie; & s'étant assûré de ce poste, il vint camper à la vûë d'Anvers. De-là la terreur seule de son nom le rendit maître de tous les petits forts que les assiégés avoient élevés aux environs; en sorte que cette ville se trouva par-là bloquée de toutes parts.

HENRI III. 1585.

Prise de Borgherhout par les Espagnols.

Telles furent les expéditions du mois de Juin: ce fut alors qu'on commença à s'appercevoir qu'on manquoit de vivres dans Anvers; ce que les Magistrats avoient eu la prudence de cacher, tandis que le peuple n'étoit occupé que de la défense de la ville. Ainsi pour prévenir la disette, on eut recours enfin, quoiqu'un peu tard, aux remedes que Jenibelli avoit proposés l'année précédente. Il fut ordonné que les riches feroient provision de vivres pour un an, & que des deniers publics on rempliroit des magasins qui serviroient à l'entretien du peuple; qu'on n'en tireroit du bled qu'à certains jours; & qu'on n'en distribueroit qu'une certaine quantité par tête. On publia d'abord un Edit qui défendoit aux brasseurs, qui consommoient beaucoup de bled, de faire de la biére. Ensuite la nécessité devenant plus pressante, on fut obligé d'en venir aussi à de plus grandes extrémités. On résolut de faire sortir de la ville toutes les bouches inutiles que leur âge ou leur sexe rendoient incapables de porter les armes. En effet il y avoit alors à Anvers plus de quatre-vingt-cinq mille ames de tout âge & de tout sexe; & pour nourrir tout ce peuple, il falloit par an de compte fait, trois cens mille mesures de bled, ou environ neuf mille lastes mesure d'Anvers. Enfin comme la compassion & l'attachement que chacun avoit pour ses parens ou ses amis, empêchoient que ce réglement ne s'exécutât à la rigueur, on proposa de mettre hors de la place tous les Catholiques. Ceux-ci, qui étoient puissans dans Anvers, ayant appris les résolutions qu'on prenoit contre eux, soûleverent le peuple. Les séditieux se jetterent sur un Officier de la ville nommé Moucheron, qui passoit pour un

Sédition à Anvers.

HENRI III. 1585.

un des plus zélés partisans de cet avis, & qui étoit chargé de faire venir du bled à Anvers: ils l'eussent réellement tué, si le Sieur de Sainte-Aldegonde n'eût sçu appaiser ces mutins à force de priéres & de caresses. Mais les Magistrats ayant voulu ensuite faire arrêter les auteurs de ce soûlevement, la sédition recommença avec plus de violence. On arracha les prisonniers des mains des Magistrats; bientôt on n'entendit plus par toute la ville qu'un cri général & confus d'hommes, de femmes, & d'enfans, qui souhaitoient & ordonnoient qu'à quelque prix que ce fût on fît la paix. Enfin, comme ni de Sainte-Aldegonde qui étoit alors Bourgmaître, ni les autres Magistrats, ne pouvoient plus contenir cette populace mutinée, ils résolurent qu'on nommeroit des députés pour aller traiter avec le Prince de Parme.

Projet de paix proposé aux Espagnols.

Ceux qu'on chargea de cette commission, furent le Sieur de Sainte-Aldegonde lui-même, Guillaume de Mérode Sieur de Duffele, Jean de Schoonhoven, & André Hessels. Ces députés arriverent au camp des Espagnols le 6. de Juillet: ils ne se contenterent pas de parler pour Anvers; ils proposerent un projet de paix générale, par laquelle les Etats s'engageroient à rentrer sous l'obéïssance de S. M. C. à condition qu'elle leur accorderoit une amnistie générale pour le passé, avec la liberté de conscience; qu'elle les exempteroit de garnisons, & de citadelles; & qu'elle confirmeroit tous leurs anciens droits & privileges. Ils ajoûterent, que si on leur faisoit espérer d'obtenir ces conditions, ils retourneroient à Anvers, & reviendroient avec de pleins pouvoirs pour traiter. D'un autre côté le Prince de Parme, qui sçavoit que la disette, devenant de jour en jour plus grande dans la ville, mettoit le peuple en mouvement, ne se pressa pas de conclure. Au contraire, il ne rendit réponse aux députés qu'au bout de six jours. Il leur dit, que puisqu'ils n'avoient apporté aucun pouvoir pour traiter avec lui, il n'étoit pas possible de rien conclure avec eux; & qu'il étoit tenté de les regarder plûtôt comme des espions qui venoient examiner ce qui se passoit dans son camp, que comme des députés envoyés pour traiter de la paix: qu'à la vérité il auroit fort souhaité qu'on eût pû convenir d'une paix générale; mais que comme c'étoit une affaire de longue haleine, qui ne pouvoit être terminée en si peu de tems, il leur conseilloit de traiter de bonne heure de ce qui les regardoit en particulier, sans confondre leurs intérêts avec ceux des autres provinces, ni entrer dans ce qui concernoit la Religion, ou exiger sur cet article aucunes assûrances, parce qu'il croyoit qu'il étoit beaucoup plus à propos pour eux de s'en remettre sur cela à la clémence & à la bonté de S. M. C. Ce fut avec cette réponse que les députés furent congédiés.

Réduction de Malines à l'obéïssance du Roi d'Espagne.

Cependant la division regnoit dans Malines, où commandoit le Sieur de Famars. Déja la disette commençoit à s'y faire sentir. D'ailleurs il y avoit à craindre qu'après la prise d'Anvers les Espagnols ne se rendissent plus difficiles. Ces circonstances engagerent les habitans de cette ville à écoûter les avis de Rossignol, & à se hâter de traiter avec le Prince de Parme. Le Marquis de Renty ménagea leur accommodement; & ils obtinrent des conditions d'autant plus avantageuses, que le Prince s'imagina que la réduction de cette place obligeroit ceux d'Anvers à se soûmettre plûtôt. On con-

convint donc que la garnison de Malines sortiroit de la place, après qu'on lui auroit payé ce qui lui étoit dû; que S. M. C. rendroit ses bonnes graces aux bourgeois, pourvû que dans la suite ils ne fissent profession que de la Religion Catholique; qu'elle leur accorderoit une amnistie générale pour tout le passé; & confirmeroit leurs priviléges. Après cet accord, le Seigneur de Proneves (1) Gentilhomme de Bruges, entra dans cette ville avec une garnison le 18. de Juin. Peu de tems après S. M. C. rentra en possession des forts de Tongsken, de Willebroeck, de Marguerite, & de quelques autres petites places que les Gouverneurs remirent d'eux-mêmes aux Espagnols, ou que la disette obligea de se rendre. HENRI III. 1585.

Avec de tels secours le Prince de Parme serra de plus près la ville d'Anvers, & se rendit maître des châteaux de Berchem, de Stralen, & de Hoboken, qui étoient aux portes de la place. Cependant les Zélandois firent aussi avancer contre le pont quelques brûlots remplis de feux d'artifice; mais ils ne produisirent aucun effet. Au contraire ce mauvais succès ne servit qu'à augmenter le trouble dans Anvers, où le peuple vouloit absolument la paix. Enfin le Greffier Lievin Calvart, député des provinces de Hollande & de Zélande, s'y étant rendu sur ces entrefaites, & n'apportant aux assiégés qu'une espérance bien foible d'être secourus, il fut résolu qu'on s'accommoderoit avec le Prince de Parme. On nomma pour cela vingt députés, à qui on donna les pouvoirs les plus amples; & ayant eu ordre du Prince de traiter avec Jaques Pamele, Christophle d'Assonville, Jean Richardot, & Vander Borgh, après de longues contestations, ils convinrent enfin le 17. d'Août des articles suivans: que la ville d'Anvers se rendroit au Roi Catholique, & que les habitans se soumettroient à lui, le reconnoissant pour Duc de Brabant, & renonçant à toute alliance contraire faite avec les autres Puissances: que S. M. C. leur accorderoit une amnistie générale du passé, & que ni les bourgeois, ni les Seigneurs, ou quelque communauté que ce fût, ne pourroient être inquiétés au sujet de ce qui étoit arrivé sous le gouvernement de l'Archiduc Matthias, ou sous celui du Duc d'Alençon: que les habitans ne seroient point obligés d'abandonner la ville; & que pendant quatre ans on n'y établiroit point l'Inquisition, ni aucun nouveau serment en matiére de Religion, pourvû qu'ils se comportassent avec douceur & modération, sans donner à sa Majesté aucun sujet de mécontentement: que cependant ils prendroient leur résolution pour revenir à la Religion Catholique; que ceux qui ne pourroient s'y résoudre, seroient obligés, ce terme expiré, de sortir de la province; qu'on leur procureroit pour cela de bonne foi toute la liberté nécessaire, sans que pour cette raison ils pussent perdre le droit de joüir de leurs biens, & d'en disposer à leur volonté; & que si cependant ils mouroient hors de la province, sans avoir fait de testament, le plus proche parent en hériteroit suivant l'usage: que S. M. C. joüiroit de tous ses droits, domaines, & revenus; qu'on rétabliroit les Ecclésiastiques, & tous les autres, dans tous les Reddition d'Anvers.

(1) Petit le nomme *de Proneves*; d'autres *de Provenes*.

Henri III. 1585.

les biens dont ils avoient été dépoüillés: que ceux d'Anvers de leur côté disposeroient des taxes, impôts, & contributions établies pendant le tems de cette guerre, pour payer les dettes de la ville; qu'ils joüiroient de tous les privileges dont ils étoient en possession avant ces troubles: que pendant un an ils ne pourroient être poursuivis pour dettes, ou pour quelque autre charge que ce fût; & qu'on laisseroit aux Etats & aux Magistrats le soin de chercher les moyens les plus doux & les moins à charge aux particuliers, pour réparer les Eglises qui avoient été détruites: que la ville remettroit au Prince de Parme toute l'artillerie, toutes les munitions de guerre, & les vaisseaux qu'elle entretenoit pour sa défense; qu'elle recevroit une garnison de deux mille hommes de pied & de deux compagnies de Cavalerie, à condition qu'elle en seroit absolument déchargée, aussi bien que de la citadelle, qu'on feroit raser, au cas que la Hollande & la Zélande se soûmissent; qu'elle payeroit à sa Majesté dans certains termes quatre cens mille florins, pour la dédommager des fraix de cette guerre; & que le Sieur de Sainte-Aldegonde s'engageroit à ne point servir contre S. M. C. pendant un an. On stipula aussi à l'égard des prisonniers de guerre, qu'ils seroient relâchés de part & d'autre sans rançon.

Odet de la Noüe Sieur de Teligny étoit alors prisonnier dans la citadelle de Tournai: il fut excepté de la régle générale, sous prétexte que le Prince de Parme n'étoit pas le maître d'en disposer. Du reste il s'engagea à faire tous ses efforts auprès de Philippe pour obtenir sa liberté. Il y avoit cinq ans que François de la Noüe son pere avoit été fait prisonnier à Ingelmunster par le Marquis de Richebourg, qu'on nommoit alors le Vicomte de Gand. La même année il avoit pris lui-même à Ninove Philippe Comte d'Egmond, qui fut long-tems prisonnier dans le château de Rammekens en Zélande, d'où on le transfera en Hollande. Enfin, à la priére de plusieurs Seigneurs de ses parens, & de ses sœurs, il fut changé contre de la Noüe; mais à des conditions très-dures pour ce dernier, & tout-à-fait extraordinaires. Quoique la valeur & les services de la Noüe le missent fort au-dessus du Comte, il étoit d'ailleurs d'un rang & d'un crédit bien inférieurs. Cependant les Espagnols ne consentirent à cet échange, qu'à condition qu'il promettroit de ne jamais servir contre Philippe, & de ne point porter les armes contre qui que ce fût, sans un ordre exprès du Roi son maître, s'obligeant, au cas qu'il contrevint à sa parole, de payer cent mille écus d'or, dont il fallut que le Roi de Navarre répondît pour lui, engageant pour cette somme les terres qu'il possédoit en Flandre. Le Duc de Lorraine, & le Duc de Guise voulurent aussi lui servir de caution. De la Noüe de son côté s'engagea à ne jamais porter les armes contre ces deux Princes; & pour gage de sa parole, il leur donna en ôtage son jeune fils, qui resta un an à la Cour de Lorraine.

Echange de la Noüe contre le Comte d'Egmond.

C'étoit une adresse du Duc de Guise, d'avoir voulu intervenir dans ce traité, auquel le Duc de Lorraine n'avoit aussi demandé d'être compris que par ses conseils. En effet, leur intention n'étoit pas de rendre service en cela à ce brave homme, que sa valeur avoit rendu si fameux: mais comme ils prévoyoient qu'indépendamment d'eux il alloit être relâché, s'ils

ne

ne pouvoient l'attirer dans leur parti, ils voulurent du moins par-là le mettre hors d'état de servir le Roi de Navarre, qui s'étoit si fort intéressé à sa liberté. Mais dans la suite il arriva des évenemens qui rompirent enfin toutes les mesures du Duc de Guise, & qui permirent à cet homme de bien, que sa probité rendoit formidable aux Guises & aux Espagnols, de prendre les armes contre eux sans intéresser sa parole, ni son honneur.

HENRI. III. 1585.

Le traité passé avec les Ministres d'Espagne fut publié à Anvers trois jours après; & dès lors les Protestans cesserent de tenir leurs assemblées dans cette ville. Sur ces entrefaites le Prince de Parme reçut en cérémonie dans le fort de Lillo, de la main du Comte Pierre-Ernest de Mansfeldt, le collier de la Toison d'or que Philippe lui avoit envoyé. Ensuite il donna aux bourgeois d'Anvers sept jours pour se préparer à le recevoir, au bout desquels il fit son entrée dans cette ville par la porte Impériale, marchant tout armé, & comme en triomphe. Les Génois avoient fait élever à leurs fraix sur le pont de Meer ou Meer-Brugge, une colonne rostrale d'ordre Dorique, & d'environ cent pieds de haut, où le Prince étoit fort habilement représenté en Alexandre avec un habit à la Romaine. De-là il s'avança au travers des arcs de triomphe qu'on avoit dressés à la hâte jusqu'à l'Eglise cathédrale; d'où, après avoir entendu le *Te Deum*, il fut conduit au palais de la citadelle au bruit du canon, & au son des cloches, qui continua pendant trois jours. Avant son arrivée on avoit ôté de tous les lieux publics les armes du Duc d'Anjou, & on avoit remis à la place celles de S. M. C. Le Prince ordonna ensuite qu'on transportât tout le canon dans la citadelle qu'il rétablit en son premier état, en faisant relever le bastion qui regardoit la ville & qui avoit été détruit, au pied duquel on ouvrit un fossé. Après cela il changea tout le Conseil de ville, & cassa tous les Magistrats dont il étoit composé. Enfin, le 4. d'Octobre il fit publier un réglement au sujet des monnoyes, dans lesquelles les troubles de la guerre avoient introduit beaucoup de dérangement, tel que j'ai dit qu'il étoit arrivé en France huit ans auparavant. Ainsi il remédia à ce desordre, en fixant le prix de chaque espéce.

Entrée du Prince de Parme à Anvers.

Ordonnance pour la réduction des monnoyes.

Au reste, aussitôt que la ville se fut renduë, on découvrit toute l'extrémité de la misére à laquelle elle étoit réduite faute de vivres: ce fut alors qu'on donna mille éloges aux Magistrats, qui avoient eu assez d'habileté pour cacher si long-tems au peuple une disette qui l'auroit porté à se soulever beaucoup plûtôt, s'il en eût été instruit. Aussi trois jours après l'accommodement, comme il n'étoit point encore venu de provisions du camp, & qu'on ne trouvoit pas de pain à acheter dans la ville, il s'y fit une espéce de sédition. En effet, le pain de seigle y valoit jusqu'à vingt-quatre Stuyvers (1); encore falloit-il avoir des amis pour en obtenir à ce prix-là. Cependant on accusa dans la suite auprès des Etats les Magistrats d'Anvers, & entre autres le Sieur de Sainte-Aldegonde, qui avoit été Bourgmaître pendant le siége, de s'être rendus trop tôt, & sans y avoir été forcés

(1) *Stuferis*, espéce de menuë monnoye, qu'on appelle sol, & qui en France fait douze deniers.

HENRI III. 1585. cés par la disette, ou par une extrême nécessité. Ainsi il fut cité pour venir se justifier; & en attendant, on lui fit défense de mettre le pied en Hollande & dans toute la Zélande. Mais il publia de son côté un long manifeste qu'il fit imprimer, dans lequel il réfutoit toutes les calomnies dont on cherchoit à noircir sa réputation. Ensuite, malgré les défenses qui lui avoient été faites, il se rendit à Zuitbourg en Zélande, d'où il présenta plusieurs requêtes, demandant qu'il lui fût permis de se justifier, & qu'on lui fît connoître ses accusateurs. Mais comme personne ne se déclaroit contre lui, il resta pendant tout ce tems-là en Zélande.

Le Prince de Parme sollicite la restitution de la citadelle de Plaisance.

Dès le commencement du siége d'Anvers, le Prince de Parme prévoyant qu'il traîneroit en longueur, & regardant d'ailleurs cette place comme le boulevard de toute la Flandre, dont la réduction entiére suivroit infailliblement la prise de cette ville, après avoir déja fait quelques tentatives inutiles sur l'esprit de Philippe au sujet de la restitution de la citadelle de Plaisance, il songea à renouveller ses instances auprès de lui. Il en écrivit au Duc son pere, & le pria de lui envoyer pour cette négociation une personne de confiance, & a qui sa naissance & son expérience donnassent quelque autorité. Celui qu'on chargea de cette commission, fut Pompone Torello Comte de Monte-Chiarugolo, feudataire d'Octave. Il se rendit auprès du Prince de Parme à Beveren, prit de lui les instructions nécessaires sur la maniére dont il devoit traiter avec Philippe & ses Ministres, passa ensuite par la France pour aller en Espagne, & arriva enfin à Madrid sur la fin de l'année précédente.

Son voyage ne paroissoit point avoir d'autre motif que celui de recevoir les ordres de S. M. C. au sujet du siége d'Anvers; de prendre des mesures avec elle pour le continuer & le faire réüssir; & de l'instruire de la facilité que la prise de cette place apporteroit à réduire le reste des Païs-bas. Le Prince de Parme n'en parloit point autrement. Le Comte de son côté n'entretint d'abord habilement Philippe que de cette matiére. Ensuite il lui fit part des instructions secrettes dont il étoit chargé de la part du Duc & du Prince, au sujet de la citadelle de Plaisance. Il le supplia humblement de donner ordre à ce que cette affaire fût promptement terminée, & lui représenta: qu'il y alloit de son honneur que tout le monde fût persuadé que c'étoit d'elle-méme, & sans en avoir été priée ni sollicitée, que sa Majesté s'étoit portée à accorder cette grace; que de leur côté le Duc & le Prince avoient pris toutes les mesures nécessaires pour que personne n'eût connoissance de cette négociation, afin que sa Majesté eût elle seule toute la gloire de cette restitution, & qu'il parût que ce n'étoit qu'à sa générosité qu'ils étoient redevables d'un si grand bienfait, dont ils retireroient tout l'avantage: que sa Majesté devoit se résoudre à en venir là, si elle vouloit faire taire la calomnie, & fermer la bouche aux gens mal intentionnés, qui répandoient de toutes parts, & sur-tout en Flandre, qu'elle sçavoit mieux punir que récompenser: que le Prince voyoit avec douleur que les Flamans s'autorisassent de la conduite que sa Majesté tenoit avec lui, pour justifier leur révolte; qu'ils s'imaginassent qu'après une guerre qu'ils soûtenoient depuis tant d'années pour la défense de leur liberté, il étoit inutile qu'ils s'attendissent à rien obtenir de

sa Majesté & des Espagnols, puisque la main même, qui travailloit avec tant de périls & de succès à les soûmettre, étoit chargée des mêmes fers: qu'ils n'avoient pas lieu d'espérer que sa Majesté, en leur donnant la paix, leur rendît leur ancienne liberté, qu'elle rasât leurs citadelles, & retirât les garnisons, sous la tyrannie desquelles la Flandre gémissoit; tandis qu'ils voyoient des Souverains mêmes, qui n'étoient ni ses feudataires, ni ses sujets, soûmis depuis si long-tems au joug de l'Espagne, & obligés de gémir sous le poids de ces forteresses, qu'elle ne retenoit que pour les retenir eux-mêmes dans l'esclavage: que sa Majesté n'ignoroit pas que c'étoit-là le langage ordinaire des mal intentionnés; que le Prince en étoit encore plus mortifié pour les intérêts de sa Majesté que pour les siens propres, quoique ces discours ne laissassent pas de faire tort à sa gloire, parce qu'ils empêchoient des peuples aigris de penser plus favorablement de sa Majesté & de rentrer dans leur devoir. Philippe d'un autre côté, qui dans la situation présente de ses affaires se voyoit obligé de contenter tout le monde, repondit au Comte qu'il prenoit en bonne part tout ce qu'il lui avoit représenté; qu'au reste il étoit nécessaire qu'il délibérât sur les mesures qu'on pourroit prendre pour faire cette restitution; qu'en attendant il lui ordonnoit de traiter secrettement de cette affaire avec le Cardinal de Granvelle, le grand Commandeur de Castille, & D. Juan d'Idiaquez Sécretaire d'Etat, parce qu'il ne vouloit pas que ses autres Ministres fussent informés de ce qui se passoit à ce sujet.

Mariage du Duc de Savoye avec une des Infantes d'Espagne.

Voilà où en étoit cette négociation sur la fin de cette année, lorsque Charles-Emmanuel Duc de Savoye, à qui Philippe avoit promis une de ses filles, arriva en Espagne. S. M. C. alla le recevoir à Saragosse, suivie d'une Cour extrêmement nombreuse & brillante, composée des Grands du Royaume, de tous les Ambassadeurs des Couronnes étrangeres, & véritablement digne de la fête qui se préparoit. Ce fut dans cette ville que se fit la cérémonie du mariage le lendemain de l'arrivée du Prince, c'est-à-dire, le 10. de Mars. Trois mois entiers se passerent ensuite en réjoüissances & en tournois. Enfin au commencement de Juin le Duc de Savoye, avec la Duchesse son épouse, & toute sa suite, fut reconduit jusqu'à Barcelone avec la même magnificence. Là, il s'embarqua sur le vaisseau Amiral de Jean-André Doria, qui le porta d'abord à Genes, où ce Seigneur lui fit une réception magnifique. De-là il passa à Nice ou Nizza, d'où il se rendit par terre à Turin. Ce voyage coûta au Duc des sommes immenses: en effet il y dépensa bien au-delà de la dot qu'il avoit reçuë; & on peut dire qu'il revint chez lui moins chargé d'argent que de promesses, & du vain honneur que cette alliance lui procuroit. Mais il ne falloit pour repaître ce jeune Prince ambitieux, que l'espérance que Philippe lui avoit donnée de le mettre de moitié dans le traité secret qu'il avoit fait avec le Duc de Guise, & de lui faciliter, en allumant de plus en plus la guerre en France, les moyens de se mettre en possession du marquisat de Saluces. Le Duc voulut même que la conquête de ce petit Etat fît un des articles secrets de son contract de mariage, & qu'il y parût en quelque sorte obligé, afin de s'appuyer de l'autorité du Roi son beau-pere con-

Articles secrets de cette alliance.

HENRI III. 1585.

contre la jalousie des autres Princes d'Italie, dans une entreprise qui pouvoit avoir de si grandes suites. Philippe fut de-là tenir les Etats d'Arragon; & après avoir reçû solemnellement le serment de fidélité de tous les Ordres de ce Royaume, il repassa en Castille.

Suite des négociations du Prince de Parme.

Cependant le Comte Torello pressoit vivement la restitution de la citadelle de Plaisance. Il conféra plusieurs fois sur cette affaire avec les Ministres auxquels S. M. C. l'avoit renvoyé; & comme il s'apperçut que, suivant l'usage de la Cour d'Espagne, on ne cherchoit qu'à l'amuser, il quitta le personnage de négociateur pour prendre celui de médiateur. Il leur fit entendre qu'il étoit dangereux de consumer trop de tems à cette affaire, parce que, quoiqu'il n'eût aucun lieu de croire qu'on affectât des délais, il pouvoit cependant arriver, que de son côté le Prince de Parme tirât aussi en longueur le siége d'Anvers; ce qui ne manqueroit pas de porter un très-grand préjudice aux succès que S. M. C. avoit lieu d'espérer. Ces paroles rapportées à Philippe firent une forte impression sur son esprit. Il commença dès lors à appréhender que le Prince par ses retardemens affectés, & en faissant sous main entrer des vivres dans la place, ne retardât la prise de cette ville, & ne fît peut-être même évanoüir absolument les espérances qu'il avoit fondées sur le succès de ce siége. Ainsi il envoya ordre à ses Ministres de conclure & de régler de quelle maniére devoit se faire cette restitution.

Après cette premiére difficulté levée, il s'en présenta une autre, parce que les Ministres de la Cour d'Espagne prétendoient que puisque c'étoit aux services du Prince de Parme que S. M. C. accordoit la restitution de cette place, c'étoit à lui aussi, & non au Duc Octave son pere qu'elle devoit se faire. Le Comte représentoit au contraire, conformement aux instructions qu'il avoit reçuës du Prince, qu'en ce cas cette restitution ne seroit plus une grace, mais un affront également sensible pour le pere & pour le fils; qu'en effet on ne voyoit point par où le Prince avoit mérité de voir son pere traité si indignement; qu'il ne paroissoit pas non plus que le Duc se fût rendu digne d'être regardé comme suspect, & de voir que son fils lui fût préféré; que s'il avoit autrefois porté les armes contre l'Empereur Charles V. pere de Philippe, c'étoit parce que la nécessité l'avoit obligé de prendre ce parti & que cela seul suffisoit pour le justifier; qu'au contraire, dès qu'il s'étoit vû libre, quoiqu'alors les François fussent d'ailleurs très-puissans en Italie, il avoit saisi la premiére occasion qui s'étoit offerte de se déclarer pour S. M. C. & avoit risqué généralement sa vie & ses Etats pour soûtenir son parti, qui étoit alors fort affoibli; qu'il supplioit donc S. M. C. au cas qu'elle ne voulût pas lui tenir compte de ce changement, de ne pas du moins lui en faire un crime, puisque depuis ce tems-là il n'avoit rien fait qui pût le rendre indigne de la grace qu'il attendoit d'elle; que le Prince de Parme lui-même auroit horreur d'un bienfait qui le rendroit odieux, & qui le feroit même regarder comme un homme sans naturel, puisqu'il ne pourroit l'accepter sans passer pour un fils dénaturé, qui vouloit, du vivant même d'un pere à qui il étoit si redevable, envahir ses biens & son héritage.

Phi-

Philippe se rendit à ces raisons; & voyant qu'il falloit nécessairement se résoudre, ou à rendre la citadelle de Plaisance, ou à risquer de perdre Anvers, dont la réduction devoit porter un si grand coup pour le rétablissement de son autorité dans les Païs-bas, il accorda enfin tout ce qu'on voulut. Le Cardinal de Granvelle, qui ne se sentoit pas peu obligé au Prince de Parme, depuis que le Sieur de Champigny son frere lui étoit redevable de l'honneur & de la vie, contribua beaucoup à l'y déterminer. Ainsi, sans en rien communiquer aux autres Ministres, on envoya un ordre exprès à D. Carlos d'Arragon Duc de Terra-nuova, alors Gouverneur du duché de Milan, de prendre le moment que le Commandant de la citadelle de Plaisance en seroit absent pour s'y rendre, d'en faire sortir la garnison Espagnole, & de remettre cette place au Duc de Parme. Cet ordre fut exécuté avec tant de diligence, que la restitution étoit faite avant qu'on en eût eu la premiére nouvelle en Espagne. Le Duc de Terra-nuova, s'étant rendu dans la place le 15. de Juillet, en retira la garnison, à qui le Duc de Parme fit sur le champ payer une montre: après quoi Ranuce Farnese fils du Prince Alexandre, suivi d'un grand nombre de Noblesse de Plaisance, qui s'étoit renduë auprès de lui, en prit possession au nom de son ayeul. On y fit entrer une garnison Italienne à la place des Espagnols qui en étoient sortis, & on mit pour les commander Leon-Lazare Haller de Bruxelles, brave Officier, qui dès sa jeunesse avoit été élevé à la suite du Prince de Parme.

Henri III. 1585. Il rentre en possession de la citadelle de Plaisance.

Pendant ce tems-là les Etats traitoient avec la Reine Elisabeth; & après de grands débats leurs députés se rendirent enfin en Angleterre. On vit arriver à Londres le 6. de Juillet de la part des Etats du Brabant, Jaques de Grise grand Bailli de Bruges, qui étoit déja passé auparavant en Angleterre pour lever des troupes; ses pouvoirs n'étoient pas absolus, parce que les Espagnols avoient bloqué Anvers. Il y arriva aussi au nom de la Gueldre, Rutgert van Harsolt, au nom de la Flandre, Noël de Caron Sieur de Schoonewalle Bourgmaître & Echevin de Vrye ou du Franc, qui fut admis, quoiqu'il n'eût pas non plus un plein pouvoir; de la part de la Hollande, Jean Vander Does Sieur de Northwyck, Juste de Menin, & le Docteur François Maelsen; Jacob Valke, pour la province de Zélande; le Docteur Paul Buys, au nom d'Utrecht; & Jelger de Feytzma, Laes de Jonghema, avec le Président Hessel Aysma, pour la Frise. La Reine d'Angleterre fit à ces députés une réception magnifique. Elle voulut qu'ils fussent défrayés à ses dépens; & trois jours après elle leur donna audience à Greenwich.

Ambassade des Provinces-Unies en Angleterre.

De Menin porta la parole. Il remercia d'abord la Reine au nom des Etats-Généraux de la disposition favorable qu'elle avoit fait paroître pour secourir les Païs-bas, & dont elle leur avoit encore donné tout récemment une preuve certaine, lorsqu'après le cruel assassinat commis dans la personne du Prince d'Orange, elle avoit chargé Davidson son Ambassadeur de leur marquer qu'elle étoit très-mortifiée de ce que la guerre, que les factieux avoient allumée en France, les eût empêchés de réüssir auprès de S. M. T. C. comme ils l'auroient souhaité. Il ajoûta: que cependant sa Majesté n'avoit

HENRI III. 1585.

rien diminué des soins & de la bonté avec laquelle elle s'étoit employée jusqu'alors au secours d'une nation voisine dont la misére l'avoit touchée; qu'au contraire sa générosité pour eux avoit augmenté à proportion de leurs malheurs : que cependant, après la perte de tant de villes & de tant de places que leurs ennemis leur avoient enlevées, les Etats avoient cru être obligés de mettre à leur tête quelque Puissance capable de les préserver du joug insupportable des Espagnols; de les soustraire au pouvoir tyrannique d'une autorité plus barbare que celle que leurs ennemis exerçoient dans les Indes, & qu'on vouloit introduire parmi eux sous le nom d'Inquisition; en un mot de prendre en main la défense de la Religion qu'ils professoient, & qui avoit servi de prétexte à tant de conjurations qui avoient éclaté contre sa Majesté même: que c'étoit-là le sujet de leur Ambassade: qu'ils étoient chargés d'offrir à sa Majesté la souveraineté pleine & entiére des Païs-bas, résolus de se soûmettre aux loix justes & raisonnables qu'ils espéroient qu'elle leur imposeroit: que les Provinces-Unies avoient beaucoup souffert pendant le cours de toutes ces guerres; qu'il leur restoit encore néanmoins dans le Brabant, dans la Gueldre, dans la Flandre, & dans l'Over-Issel beaucoup de villes & de places fortes, dont les Etats étoient toujours en possession; que toute la Hollande, la Frise, la Zélande, & la Seigneurie d'Utrecht, obéïssoient encore à leurs ordres; qu'il se trouvoit dans ces provinces un grand nombre de villes, de forteresses, & sur-tout de ports célébres, qui serviroient non-seulement à la gloire, mais même à l'avantage de sa Majesté & de ses successeurs; qu'il étoit même certain qu'en réünissant la souveraineté de ces provinces avec la possession des forts de l'Ecluse & d'Ostende, elle s'assûreroit l'empire de l'océan, & affermiroit le trône Britannique contre les efforts de toutes les Puissances, qui dans la suite voudroient l'attaquer: qu'ils supplioient donc sa Majesté de vouloir bien recevoir les Flamans au nombre de ses fidéles sujets, de se déclarer leur protectrice, & de prendre en main la défense de tant d'Eglises éparses & perduës, dont J. C. dans ces derniers tems avoit fait la conquête dans les Païs-bas, contre les entreprises des ennemis de la nation Angloise, & du nom Chrétien.

Délibérations du Conseil.

Des offres si glorieuses firent beaucoup de plaisir à Elisabeth. Cependant elle renvoya cette affaire à son Conseil; & dans les délibérations qui se tinrent à ce sujet, il se dit bien des choses à l'avantage de cette alliance, des forces des Provinces-Unies, & des secours que l'Angleterre en pourroit tirer contre ses ennemis. En effet on assûra que depuis la pacification de Gand, outre les dépenses ordinaires que la province de Hollande étoit obligée de faire pour ses besoins particuliers, elle avoit déboursé elle seule plus de trois millions cinq cens mille florins pour les fraix de la guerre. Au reste on remarqua que ce n'étoit pas sans raison que de tems immémorial il y avoit eu une alliance fort étroite entre les Anglois & les Flamans; qu'en effet ces deux nations avoient réciproquement besoin l'une de l'autre; que l'Angleterre étant aussi voisine de la Flandre, la discorde ne pouvoit manquer de leur être également préjudiciable; que leur union au contraire leur assûroit l'empire de la mer, & faisoit la sûreté de leur com-

commerce, sans lequel il étoit impossible que l'une & l'autre nation subsistassent; qu'on devoit considérer outre cela, que l'Angleterre n'avoit point de places fortes, & qu'il n'y avoit que la mer qui lui servît de rempart; qu'au contraire on trouvoit en Flandre beaucoup de villes bien fortifiées; que presque tous les Flamans étoient gens de mer; qu'ils avoient des vaisseaux & des matelots en abondance; que l'Angleterre n'avoit point de boulevards qui pussent tenir contre de pareils secours; & qu'avec de telles forces il leur seroit aisé d'investir, & même de subjuguer tout ce Royaume; que d'un autre côté on trouvoit dans cette isle beaucoup de ports très-avantageux pour la navigation, & pour le commerce, qui fait la principale force des Flamans; & que c'étoient ces raisons qui avoient sagement déterminé leurs ancêtres à entretenir toujours entre deux Puissances si voisines, une union fort étroite pour le bien & l'avantage des deux nations.

Henri III. 1585.

La Reine d'Angleterre accepte la protection des Etats.

Enfin l'alliance fut concluë pour un certain tems entre sa Majesté Britannique & les Etats. On avoit résolu d'abord que la Reine accepteroit pour toujours la souveraineté entiére & absoluë des Provinces-Unies; mais la prise d'Anvers fit changer de projet. Le traité fut dressé le 10. d'Août, & contenoit en substance: que S. M. B. enverroit dans les Païs-bas, en qualité de Gouverneur, une personne de marque, distinguée par son rang, sa valeur, & sa piété, pour y commander en son nom: que ce Gouverneur seroit suivi de cinq mille hommes de pied, & de mille chevaux, que sa Majesté entretiendroit à ses dépens pendant tout le tems que dureroit la guerre: que les Etats de leur côté seroient obligés après la guerre finie de rembourser sa Majesté dans certains termes, des fraix qu'elle auroit faits pour la soûtenir: que pour plus grande sûreté des avances qu'elle seroit obligée de faire, ils lui remettroient la ville de Flessingue, le château de Rammekens dans l'isle de Walcheren, & la Brille en Hollande, avec les deux forteresses qui en défendoient le port; que ces places seroient tenuës en bon état, bien pourvuës de provisions, & qu'il seroit libre aux Gouverneurs que sa Majesté y nommeroit, d'y ajoûter de nouveau telles fortifications qu'ils jugeroient à propos; que sa Majesté y mettroit garnison, & qu'elle en resteroit en possession jusqu'à ce que les Etats eussent satisfait à leurs engagemens, & que les sommes avancées par sa Majesté eussent été comptées à Londres; après quoi sa Majesté seroit obligée de leur remettre ces places, & non à d'autres: qu'elle pourroit outre cela, selon l'avis du Gouverneur, faire entrer deux de ses sujets dans le Conseil d'Etat, & autant dans le Conseil de guerre, & qu'elle choisiroit pour cela des sujets capables & attachés à la vraye Religion, telle qu'on la professe en Angleterre: que l'intendance des Monnoyes appartiendroit de droit au Gouverneur pour sa Majesté & au Conseil d'Etat; & qu'on ne pourroit en augmenter le prix sans son consentement, ou sans celui du Gouverneur: que les Etats ne feroient aucun traité de ligue générale, ou particuliére avec l'ennemi, ou avec quelque autre Puissance que ce fût, sans la participation de sa Majesté ou du Gouverneur; & que sa Majesté de son côté, conjointement avec le Gouverneur, s'engageroient à ne jamais traiter avec les Espagnols, ou avec quelque autre ennemi que

HENRI III. 1585.

ce fût des Provinces-Unies, des choses concernant les intérêts des Païs-bas, sans l'avis ou le consentement des Etats-Généraux assemblés pour cela: que le Gouverneur pour sa Majesté ni le Conseil d'Etat, ne pourroient lever des troupes dans les païs étrangers, ou les congédier, qu'avec la permission des Etats: que lorsqu'il s'agiroit de changer, ou de remplacer les Gouverneurs des places, les Etats nommeroient deux ou trois sujets d'une probité reconnuë, & faisant profession de la Religion Réformée, du nombre desquels le Lieutenant de sa Majesté & le Conseil en choisiroient un à leur volonté, pour remplir le poste dont il s'agiroit: que si sa Majesté étoit obligée de mettre une flotte en mer pour la défense de la cause commune, les Etats seroient tenus de fournir un pareil nombre de vaisseaux, qui obéïroient aux ordres de l'Amiral nommé par sa Majesté; pourvû cependant que cet armement ne fût pas au-dessus de leurs forces & de leur pouvoir: que s'il se faisoit quelque prise, elle seroit partagée également entre les deux nations, à proportion de la dépense à laquelle chacune se seroit trouvée engagée: qu'au cas que les différends & contestations qui pourroient naître entre les villes ou les provinces de la domination des Etats, ne pussent être terminés par les loix du païs & par les voyes ordinaires de la justice, la connoissance en seroit dévoluë à sa Majesté ou au Gouverneur, qui en délibéreroit avec le Conseil d'Etat, & prononceroit ensuite souverainement: que les sujets de sa Majesté auroient la liberté de faire passer en Angleterre les chevaux qu'ils auroient achetés en Flandre, à condition qu'ils payeroient le droit établi sur cela, & qu'ils ne les transporteroient point ailleurs: enfin que le Gouverneur nommé par sa Majesté, ses Officiers, & les troupes qu'elle enverroit au service des Flamans, seroient obligés de prêter serment de fidélité aux Etats dans la forme accoûtumée, sauf le droit de souveraineté & de patronage qui seroit réservé sa Majesté.

Médailles frappées en mémoire de cette alliance.

Après la conclusion & la ratification de ce traité, en mémoire de cette alliance, on frappa en Zélande des médailles de toute espéce, qui représentoient d'un côté le Lion Belgique sortant des flots, avec une exergue Latine (1), qui marquoit que c'étoit par ses efforts qu'il se sauvoit du naufrage, & sur le revers les armes de toutes les villes des Provinces-Unies, avec une autre inscription Latine (2), qui signifioit qu'elles étoient réünies par la grace de Dieu & la protection de la Reine. Peu de tems après les troupes Angloises arriverent, commandées par le Colonel Norris. Les Etats de leur côté donnerent ordre au Comte de Hohenlo de remettre au nom du Prince Maurice de Nassau, alors Seigneur souverain de Flessingue, cette ville, avec le château de Rammekens au Chevalier Philippe Sidney, député par la Reine d'Angleterre pour en prendre possession. Cet ordre s'exécuta le 29. d'Octobre. Sidney entra dans ces deux places, où il mit garnison, & fut nommé par Elisabeth pour y commander. En même tems les Flamans remirent aussi aux Anglois la Brille en Hollande, conformement au traité. Enfin la Reine nomma pour Gouverneur général des Païs-bas, Robert Dudley Comte de Leicester, fils de Jean Duc de

Exécution du traité.

(1) *Luctor, & emergo.* (2) *Auctore Deo, favente Regina.*

de Northumberland, & frere du Lord Guilford Dudley; qui avoient eu tous deux la tête tranchée sous le regne de la Reine Marie pour crime de haute trahison. Ce Seigneur partit d'Angleterre avec une suite nombreuse & magnifique, & aborda à Flessingue au commencement de Décembre. HENRI III. 1585.

Elisabeth jugea aussi à propos de rendre raison de l'alliance qu'elle venoit de conclure avec les Etats-Généraux, par un manifeste qu'elle fit publier, composé en Anglois & en François. Elle y rappelloit d'abord, non-seulement l'alliance qui avoit été de tout tems entre les Souverains des deux nations; mais même les traités que les Etats de Flandre & ses sujets avoient souvent passés ensemble pour leur sûreté réciproque. Ensuite elle se déchaînoit contre la domination cruelle & barbare que les Espagnols avoient exercée dans les Païs-bas, & exposoit tous les soins qu'elle s'étoit donnés pour entretenir la paix dans ces provinces, & pour les engager à se soûmettre à S. M. C. jusqu'à ce qu'enfin ne pouvant en venir à bout, elle s'étoit vûë obligée, comme elle l'avoit prédit à Philippe, de secourir les Provinces-Unies, & de les prendre sous sa protection. Elle ajoûtoit que trois raisons l'avoient déterminée à prendre ce parti: la premiére, pour rétablir la paix & la tranquillité chez une nation avec qui elle étoit alliée, en lui assûrant la possession de ses anciens droits & priviléges, & en la rappellant à son ancien gouvernement; la seconde, pour se mettre elle-même en sûreté contre les entreprises d'un ennemi voisin; & la derniére, pour procurer aux Flamans & à ses sujets la liberté de la navigation & du commerce.

Manifeste de la Reine d'Angleterre.

Il parut sur ces entrefaites à Milan un livre où cette Princesse étoit fort maltraitée. On lui reprochoit entre autres choses l'ingratitude la plus noire, puisqu'étant redevable de la vie à S. M. C. qui l'avoit préservée des desseins funestes de la Reine Marie sa sœur qui l'avoit déja condamnée à la mort, elle prenoit pour toute reconnoissance contre ce Prince la défense de ses sujets rebelles. On l'accusoit même de trahison, & d'avoir à force d'argent & de promesses suborné des assassins pour tuer le Prince de Parme. On ajoûtoit pour preuve de cela, que deux de ces malheureux avoient été arrêtés, & qu'après qu'on leur eût fait leur procès, ils étoient expirés dans les tourmens. Elisabeth crut devoir répondre à ces accusations par une apologie qu'elle rendit publique. A l'égard du premier chef, elle disoit qu'il étoit faux que sa fidélité & son zéle eussent jamais été suspects du tems de la Reine sa sœur; à plus forte raison qu'elle eût été condamnée alors à perdre la vie; que par conséquent il n'avoit point été nécessaire que Philippe s'intéressât si fort qu'on le disoit à sa conservation; qu'elle ne nioit cependant pas qu'elle n'eût obligation à ce Prince pour d'autres services qu'il lui avoit rendus dans ce tems-là; mais qu'elle les avoit reconnus au double dans la suite, & qu'il n'y avoit personne qui ne sçût que si ce Prince eût voulu suivre ses conseils, il n'avoit pas tenu à elle que la Flandre ne fût tranquille; qu'ainsi il n'étoit pas étonnant que voyant aujourd'hui toutes ses priéres & tous ses avis inutiles, elle prît le parti de pourvoir à sa propre sûreté & à celle de son Royaume. A l'égard de ce qu'on lui imputoit au sujet du Prince de Parme, elle disoit qu'il étoit assez évi-

Ecrit publié contre cette Princesse.

Son apologie.

Henri III. 1585. dent que ce n'étoient-là que de pures calomnies; puisqu'à bien examiner la chose, elle n'avoit aucun sujet particulier de le haïr; qu'elle l'avoit même toujours beaucoup plus estimé que tous ceux qui l'avoient précédé; & qu'elle étoit d'ailleurs très-persuadée que sa mort ne finiroit pas les troubles des Païs-bas.

Guerre en Frise. Telle étoit donc alors la situation des affaires en Angleterre & en Brabant. Cependant les autres parties de la Flandre n'étoient pas plus tranquilles. Martin Schenck, qui dans sa jeunesse avoit été élevé par le Colonel Helstein, sous lequel il avoit appris le métier de la guerre, & étoit devenu un des braves & des habiles Officiers de son tems, avoit des prétentions sur le château de Blyenbeeck. Il en devoit la conservation au Prince de Parme, qui lui avoit envoyé du secours pour le défendre; & par reconnoissance il s'étoit mis depuis à son service, quoiqu'il ne fût ni sujet ni feudataire du Roi d'Espagne. Depuis ce tems-là il avoit réüssi sous lui avec un bonheur surprenant dans plusieurs grandes entreprises. C'étoit lui qui avoit battu les Flamans dans les plaines de Herderberg. Il leur avoit enlevé plusieurs places; & c'étoit à sa valeur & à son habileté, que les Espagnols étoient redevables de Breda & de Nimegue dont il les avoit rendus maîtres. Tant de services lui firent croire qu'il avoit droit de prétendre à quelque récompense. Il demanda un certain gouvernement, mais il fut donné au Baron de Haultepenne, dont les services, à ce qu'il pensoit, n'égaloient pas les siens. Schenck fut très-sensible à cette préférence. Il se rappella d'ailleurs, qu'ayant été fait deux fois prisonnier pendant le cours de cette guerre, le Prince de Parme n'avoit pas daigné faire la moindre démarche pour le délivrer. Ces réflexions l'indignerent. Il résolut d'abandonner le parti de Philippe; & au mois de Mai de cette année, il passa au service d'Adolphe de Newenar Comte de Meurs & d'Alpen, qui faisoit la guerre pour Gebhard ancien Archevêque de Cologne, dépoüillé de son Electorat. Pour gage de sa fidélité, il lui remit le château de Blyenbeeck, avec quelques autres places fortes dont il étoit en possession. Outre cela, comme il passoit pour le Capitaine le plus rusé de son tems, & le plus adroit dans l'art de surprendre des villes, il lui communiqua les projets qu'il avoit formés sur plusieurs places, & les moyens qu'il avoit ménagés pour s'en emparer. Il l'avertit sur-tout de veiller de bonne heure à la défense de Venlo. Cependant dans ce mois-là même il se rendit maître de Bleberg au-delà de l'Issel, proche de Grave; & ayant enlevé cette place au Baron de Haultepenne, il arrêta par-là les courses qu'il faisoit dans tous les environs.

Martin Schenck abandonne le parti de l'Espagne.

Différens succès de cette guerre. Sur ces entrefaites le Comte Guillaume de Nassau, à qui les Etats avoient donné le gouvernement de la Frise, s'empara le 23. de Mai du fort de Slykenbourg, entre le Kuynder & Steenwyck, & prit ensuite Oldermarc, ou Oldermerêt, dont la situation étoit fort avantageuse. François Verdugo, qui commandoit dans cette province au nom de S. M. C. profitoit de l'avantage de ces petites places, pour mettre à contribution les habitans de Sevenwolden & des environs. Il venoit de se rendre maître du fort de Berghhooft, lorsqu'il apprit la perte qu'il avoit faite. Aussitôt il vola au secours; reprit les places qu'on lui avoit enlevées; s'empara même au-delà de l'Issel,

sel, de Rha, de Reytenberg, de Rechteren, & de Schuylembourg, qui se rendirent, ou qu'il força; & mit à contribution toute la campagne voisine.

Prise d'Erpraet par les troupes des Etats.

Quelque tems auparavant Frédéric-Herman Cloet, jeune Officier entreprenant, & fort habile pour son âge, alla par ordre du Comte de Newenar, se rendre maître d'Erpraet sur la riviére d'Erpe, place voisine de Nuys. Ce succès anima le Comte à faire quelque entreprise plus considérable; & ce fut sur Nuys même qu'il jetta les yeux. Cette ville, située sur le Rhin dans le territoire de Cologne dont elle dépend, est célébre par le long siége de Charles de Bourgogne. Le nouvel Electeur, qui sçavoit que le parti de son rival avoit des prétentions sur cette place, avoit voulu y faire entrer des troupes. Mais les habitans, qui comptoient sur la force de leur ville, & qui se croyoient fort en état de la défendre, s'y étoient opposés jusqu'alors.

Et de Nuys.

Le Comte de Newenar fut averti qu'on n'y faisoit pas la garde fort exactement, & forma là-dessus son projet. Il marcha de ce côté-là le 10. de Mai; & ayant au milieu de la nuit fait passer à une partie de ses troupes, un petit ruisseau qui servoit à faire aller quelques moulins, il leur ordonna de s'avancer en silence jusqu'au pied des murs de la place du côté d'une abbaye qu'on nomme Mont de Notre-Dame. Ceux qui étoient chargés de cette commission, appliquerent d'abord une échelle à la muraille, & firent monter un de leurs gens pour voir ce qui se passoit dans la place. Ce soldat, après avoir visité librement le rempart de ce côté-là, rapporta qu'il n'avoit rien découvert. Sur cet avis on plante plusieurs échelles; toutes les troupes escaladent les murs; de-là elles se jettent dans la place, & vont forcer à coups de barres & de marteaux une des portes, qu'elles ouvrent. Ensuite elles donnent le signal au Comte de Newenar, qui à la tête de sa Cavalerie attendoit dans le faubourg le succès de cette entreprise, & qui entra aussitôt dans la ville. Alors le bruit des armes & le hennissement des chevaux éveilla les habitans. On vit en un moment ces hommes à demi-nuds, courir aux armes & se présenter fiérement à l'ennemi. Ils se retrancherent contre la Cavalerie qui prenoit le chemin de la porte d'embas, & l'obligerent à changer de route. Mais ces troupes s'étant de-là répanduës dans le marché, elles mirent bientôt en fuite cette populace qui se battoit sans ordre & en confusion. Quelques-uns des principaux bourgeois furent tués dans ce choc; d'autres se jetterent du haut des murs dans le fossé, & se sauverent à la faveur des ténébres. Le reste fut fait prisonnier, & obligé de payer une grosse rançon pour se racheter. Après cela on mit la ville au pillage, & le vainqueur y exerça toutes sortes de violences. Les Eglises mêmes ne furent pas épargnées: il s'y trouva une quantité d'or & d'argent fort considérable; tout fut enlevé.

Origine de l'abbaye Mont Notre-Dame.

Cette abbaye dont je viens de parler, fut fondée sous Adelwin Archevêque de Cologne l'an 690. ainsi que le rapporte Reginon Abbé de Prum. Dans la suite Godefroi & Sigefroi Rois des Normans s'étant répandus dans le territoire de Cologne, de Bonn, de Tolbiac ou Zulpich, & de Nuys, ils le désolerent, & brûlerent cette chapelle. Elle fut rebâtie l'an 881.

par

HENRI III. 1585.

par l'Archevêque Segevin, qui y fonda aussi une maison Religieuse, où la dévotion attira depuis plusieurs personnes également distinguées par leur piété & par leur naissance. L'an 1430. ce monastére fut uni à celui de Windesheim à la Brille en Hollande, & on lui accorda le privilége de tenir le premier rang après lui. Les Religieux prirent le même habit que ceux de Windesheim; & les choses resterent sur ce pied-là jusqu'à l'an 1583. que commencerent les différends au sujet de l'électorat de Cologne. Alors ceux de Nuys, appréhendant que cette abbaye n'attirât la guerre sur leur ville & dans leur territoire, la démolirent. Précaution ridicule, de penser à conserver leurs campagnes, eux qui ne purent pas même défendre leur propre ville. Ce fut à peu près dans le même tems & pour la même raison, que l'abbaye de Dutz fut rasée. Les Religieux qui y demeuroient, passerent de-là à Cologne, & ceux de Nuys s'y étant aussi rendus cette année, les uns & les autres convinrent de réünir les deux abbayes. Ce projet s'exécuta; & le 16. de Mai ils élurent conjointement pour mettre à leur tête, Werner Titian, qui avoit fait autrefois profession dans l'abbaye de Nuys, mais que la grande opinion qu'on avoit de sa vertu, avoit fait choisir depuis pour gouverner l'abbaye de Morbach dans la haute Alsace proche de Colmar, où il étoit alors.

Après la prise de Nuys, Cloet entra dans cette place avec une bonne garnison, & commença à faire des courses sur tout le territoire de Cologne, où il porta le ravage, obligeant les malheureux habitans de la campagne à s'épuiser pour fournir les sommes qu'il exigeoit d'eux, dans la crainte de voir leurs maisons réduites en cendres. Pour arrêter ses courses & l'empêcher d'entrer dans ses terres, Guillaume Duc de Cléves fit élever au-delà du Rhin un fort situé sur le rivage de ce fleuve.

Défaite des troupes des Etats à Ameronghen.

La joye de ces heureux succès fut troublée par la nouvelle de la défaite du Comte de Newenar. Il étoit allé camper le 23. de Juin à Ameronghen proche de Wyck dans le territoire d'Utrecht, suivi de Schenck lui-même, & de Villers Gouverneur d'Utrecht. Verdugo en étant averti, rassembla toutes ses forces, & donna ordre à Jean-Baptiste Taxis, Officier dont il connoissoit la bravoure, de marcher de ce côté-là. Taxis se mit aussitôt en devoir d'exécuter sa commission; & après avoir mis une partie de ses troupes en embuscade dans un bois qui est au-dessus du village d'Ameronghen, il se mit à la tête du reste, & marcha vers l'ennemi.

Dès que les troupes du Comte, qui étoient logées dans le village, apperçurent de loin les Espagnols, elles sortirent en bataille, & allerent à eux. Alors ceux-ci, au lieu d'avancer, commencerent insensiblement à faire retraite afin d'attirer les Flamans hors du village, & de les engager à doubler le pas pour les charger. Cependant ceux qui étoient cachés dans le bois, sortent de leur embuscade, & viennent prendre en queuë les troupes du Comte. En même tems ceux qui sembloient prendre la fuite, tournent visage & tiennent ferme. On sonne la charge des deux côtés, & la mêlée commence. Le choc fut rude de part & d'autre. L'amour de la gloire animoit les Espagnols; les Flamans combattoient pour leur salut. Enfin ceux-ci qui étoient inférieurs en nombre, & qui avoient outre cela l'en-

l'ennemi en tête & en queuë, plierent à l'arrivée d'Oswald, & d'Herman fils du Comte de Berghe qui obligerent la victoire jusqu'alors assez incertaine, de se déclarer pour Taxis. Quoiqu'ils fussent sortis d'une sœur du Prince d'Orange, ils s'étoient mis cependant au service du Prince de Parme, pour se venger de l'affront que les Etats avoient fait à leur pere, en lui ôtant le gouvernement de la Gueldre, parce qu'il leur étoit suspect. Outre l'Infanterie, qui fut taillée en piéces, les Espagnols prétendent que les Flamans perdirent dans cette action quatre cens hommes de Cavalerie. De Villers y reçut une dangereuse blessure, & fut fait prisonnier avec trente Capitaines. On le menaça même de le faire mourir, parce qu'on l'accusoit d'avoir manqué de bonne foi à la reddition de Bouchain en Artois, & de s'être comporté d'une maniére à faire croire qu'il étoit d'intelligence avec les ennemis. Enfin il se tira des mains des Espagnols; mais ce ne fut qu'en payant une grosse rançon, & en donnant encore plusieurs prisonniers en échange.

Le Comte de Newenar & Schenck, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre de braves gens, s'étoient rendus à Utrecht. Cet échec cependant ne les découragea point. Résolus de réparer la perte qu'ils venoient de faire, par quelque nouvel exploit, ils assemblerent de nouvelles troupes; & après avoir élevé divers petits forts entre Utrecht & Vianen, & dans les autres postes qui leur parurent les plus avantageux pour arrêter les courses des ennemis, Schenck qui étoit infatigable, tomba sur deux escadrons de Cavalerie qu'il tailla en piéces. De-là il marcha contre Ruerort, petite ville qui n'est pas éloignée de Duysbourg, & qui tire son nom de la riviére de Roer, qui sortant de la Westphalie, vient se jetter dans le Rhin en cet endroit. Il trouva moyen d'introduire pendant le jour quelques-uns de ses gens dans la place en habit déguisé, sans que les habitans eussent le moindre soupçon de son dessein: il y entra lui-même pendant la nuit, & s'en rendit maître; après quoi il la fortifia par de bons retranchemens. Ensuite il s'avança vers Groeningue, & commença à faire agir les intelligences qu'il avoit dans cette ville. Mais ses intrigues furent découvertes: on punit quelques-uns de ses complices, & son projet échoüa. Cependant ce revers ne lui fit pas perdre courage: il prit d'autres mesures pour avoir cette place, arma une flotte sur l'Ems; coupa par ce moyen le passage aux vivres, dont une si grande ville ne pouvoit se passer, & qui lui venoient d'Embden; & l'obligea de se rendre en l'affamant. Les Etats mirent pour y commander, un nommé Knoop. Mais comme il poussoit jusqu'à l'excès son exactitude à faire l'exercice de sa charge, & arrêtoit la navigation, Ezard Comte de la Frise orientale & ceux d'Embden députerent aux Etats pour se plaindre de ce que contre tous les traités, on leur ôtoit la liberté du commerce au préjudice de leurs intérêts. Ensuite voyant que les Etats ne leur donnoient que de belles paroles, tandis que le Gouverneur retenoit plusieurs vaisseaux chargés de toutes sortes de marchandises, ils équiperent eux-mêmes une flotte: on étoit prêt d'en venir aux mains, lorsqu'une furieuse tempête sépara les deux flottes & les dispersa. Les deux Commandans de l'un & de l'autre parti coururent risque de la

Succès de leurs entreprises sur Ruerort & Groeningue.

HENRI III. 1585. vie en cette occasion. Ainsi se calma la dispute, & on fut tranquille pendant quelque tems. Mais l'année suivante Knoop ayant encore arrêté quelques vaisseaux, les animosités se réveillerent; & les Anglois qui se porterent pour médiateurs, eurent bien de la peine à ménager un accommodement.

Prise d'Isseloort & de Bergshooft par les mêmes.

Quelque tems auparavant, le Comte de Newenar, s'étant mis à la tête des troupes Angloises que le Colonel Norris avoit amenées au secours d'Anvers, alla mettre le siége devant le fort d'Isseloort, situé au confluent du Rhin & de l'Issel, à cinq cens pas d'Arnheim que Verdugo avoit pris depuis peu: il s'en rendit maître par capitulation à la fin du mois d'Octobre, après une vigoureuse résistance de la part des assiégés, qui ne se rendirent que lorsqu'ils manquerent de poudre, de bales, & de tout ce qui leur étoit nécessaire. Ensuite il marcha contre Bergshooft, dont la garnison capitula sur le champ, & remit même au Comte un brave Turc qui y commandoit.

Leur tentative sur Nimegue.

De-là ce Général s'approcha de Nimegue à l'instigation de Schenck qui y avoit quelques intelligences. Mais cette intrigue n'ayant pas réüssi, le Comte marcha vers la Betuwe. Il logea ses troupes dans les environs, aux villages de Lent & d'Oosterholt, & fit travailler aussitôt à élever de l'autre côté du Wahal & vis à vis de Nimegue, un fort quarré bâti d'argille & de gazon, & soûtenu avec des osiers entrelassés. Ensuite il le garnit de canon, & commença à foudroyer la place. Il y fit même tirer quelques boulets rouges qui mirent le feu à deux ou trois maisons; mais les habitans arrêterent aussitôt cet incendie.

Cependant le Baron de Haultepenne Gouverneur de Nimegue, ayant fait venir de tous cotés grand nombre de bateaux, de barques, & de bacqs, ordonna à ses troupes de passer dans la Betuwe, & d'aller camper vis à vis de Bommel. Cette isle est arrosée de deux riviéres qui l'environnent de toutes parts. La Meuse coule à son Midi, & le Rhin au Septentrion; un canal en fait la jonction à l'Orient, & ces deux fleuves se jettent l'un dans l'autre à l'Occident de l'isle. A l'arrivée de ces troupes, les vaisseaux Hollandois se retirerent, parce que les eaux que l'abondance des neiges avoient fort grossies, commençoient à diminuer. D'un autre côté les troupes du Comte de Newenar & les Anglois qui l'avoient suivi, voyant que les Espagnols avoient passé le fleuve au nombre d'environ six mille hommes, tant de Cavalerie que d'Infanterie, mirent le feu à leur camp & se retirerent. La garnison du nouveau fort l'abandonna aussi. Les troupes qui gardoient le château de Doornick, en firent de même & allerent chercher un asile dans Arnheim, Thiel, & dans les places voisines. Ensuite le Baron de Haultepenne alla reprendre les forts de Duckenbourg & de Bergshooft, avec les autres places fortes des environs que les garnisons abandonnerent: après quoi il se disposa à aller faire le siége de Grave. Telles furent les expéditions du mois de Novembre.

Diverses entreprises des

D'un autre côté le Comte de Mansfeldt, partant de Ravenstein à la tête des vieilles troupes Espagnoles, alla prendre ses logemens entre Boisleduc, Bommel, & dans les environs, dans le dessein de refaire ses troupes; &

& de profiter de la premiére occasion que les ennemis lui présenteroient de les attaquer. Aussitôt le Comte de Hohenlo se prépara à les harceler. Il fit rompre toutes les digues : les eaux se répandirent en un instant ; & se rassemblant dans ce terrain bas où les Espagnols étoient logés, elles les inonderent de toutes parts. Ensuite il fit équiper à la hâte à Dordrecht, une flotte composée de bateaux de charge, de barques legéres, & d'autres vaisseaux de différentes espéces ; ferma avec cela tous les passages par où il pouvoit leur venir des vivres ; & les réduisit à une si grande extrémité, qu'ayant également à souffrir du froid & de l'eau, ils étoient obligés de rester sans feu dans les clochers, sur les digues, & dans d'autres lieux élevés, où ils alloient chercher un asile contre l'inondation.

Espagnols sans effet.

Le Prince de Parme étoit alors à Bruxelles, tout occupé des fêtes & des réjoüissances dont son arrivée dans cette ville avoit été suivie, lorsqu'il apprit l'extrémité à laquelle ses troupes étoient réduites. Aussitôt il abandonna tout pour marcher de ce côté-là. Mais étant arrivé à Herentals le 12. de Décembre, il reçut avis que la gelée qui étoit tout d'un coup survenuë, avoit obligé le Comte de Hohenlo de décamper au plus vîte, parce qu'il appréhendoit que ses vaisseaux ne fussent pris dans les glaces, & que les Espagnols ne se servissent de cette occasion pour l'investir. Il apprit encore que les troupes ennemies avoient lâchement abandonné le fort de Locht ; que d'un autre côté les habitans de Boisleduc avoient rassemblé le plus de barques & d'esquifs qu'il leur avoit été possible ; qu'ils les avoient chargés de vivres, quoiqu'eux-mêmes eussent beaucoup à souffrir de la disette, & qu'aussitôt ils étoient allés au secours des troupes Espagnoles. Le Prince fut sensible à cette générosité de ceux de Boisleduc. Il les en fit remercier, & leur envoya quatre-vingt bœufs pour être distribués aux pauvres. Outre cela il fit présent à la ville d'une fiole d'or d'un ouvrage exquis en mémoire de leur fidélité. Cependant à la faveur des glaces les Espagnols firent sur la fin de l'année quelques tentatives sur le Klunder, Ruygenhil, & Gertruydenberg (1) ; mais elles ne réüssirent pas.

Mariages illustres. De Jean Duc de Cléves.

Cette année le Prince Jean, fils de Guillaume Duc de Cléves, & frere du Prince Charles, qui étoit mort à Rome dix ans auparavant, héritier présomptif de cet Etat, épousa Jaqueline fille de Philibert Marquis de Bade. Ces nôces se célébrerent à Dusseldorp avec beaucoup de magnificence, le 16. de Juin ; & un mois auparavant le chapitre de l'Eglise cathédrale de Munster avoit élu tout d'une voix, pour le remplacer dans cet evêché dont il avoit donné sa démission, Ernest de Baviére, déja pourvû de l'Electorat de Cologne.

De Henri-Jule de Brunswick.

Quelque tems après, Henri-Jule, fils de Jule de Brunswick, Evêque d'Halberstad, & qui trois ans auparavant avoit encore été pourvû de l'evêché de Minden, épousa au commencement de Septembre la Princesse Dorothée, fille d'Auguste Electeur de Saxe. En donnant sa démission de l'e-

(1) Le texte Latin ajoute *in Brabantiâ*, en Brabant. Ce que nous avons supprimé ; parce que Gertruydenberg n'est pas en Brabant ; mais sur la frontiére de Hollande qui est du côté du Brabant. Mrs. Dupuy avoient déja fait la même remarque.

HENRI III. 1585.

l'evêché de Minden, on étoit convenu qu'on éliroit à sa place Philippe-Sigismond son frere. Mais comme le Prince son pere ne se pressoit pas de remplir les conditions auxquelles le chapitre avoit consenti à cette convention ; & que les Chanoines appréhendoient que l'Electeur de Cologne ne prétendît leur donner un Evêque, ils élurent le 28. d'Août de l'année suivante Antoine, de la maison de Schaumburg dans le voisinage de Minden.

Du Roi de Suéde.

La joye de cette alliance fut bientôt troublée par la mort de la Princesse Anne, épouse de l'Electeur, fille de Christiern III. Roi de Dannemarck, & mere de la Princesse Dorothée, arrivée un mois après. Quelque tems auparavant Jean III. Roi de Suéde, ayant perdu la Reine Catherine son épouse, d'une famille qui avoit donné des Rois à la Pologne, pensa à se remarier, & épousa au mois de Février Gunille d'une maison fort illustre, fille de Jean Bielki, & petite fille d'Axille. Peu de tems après Louis Duc de Wirtemberg, n'ayant aucun enfant de son mariage avec Ursule-Dorothée fille de Charles Marquis de Bade sa première femme, morte il y avoit deux ans, epousa Ursule fille de George-Jean Prince Palatin, & niéce du Roi de Suéde du côté de la Princesse Anne-Marie sa sœur.

Et du Duc de Wirtemberg.

Affaires du Nord.

Nouvelle tréve entre la Suéde & la Moscovie.

Cependant comme la trêve de trois ans faite entre la Suéde & la Moscovie, étoit prête d'expirer, les deux nations envoyerent chacune de leur côté des députés sur la frontiére, pour traiter d'une paix générale. Mais ils ne purent rien terminer ; & ils se contenterent de conclure une tréve de quatre ans, à condition que le Roi de Suéde resteroit en possession de toutes les conquêtes qu'il avoit faites les années précédentes dans la Russie & dans la Livonie. Les Ambassadeurs de Suéde furent Pontus de la Gardie, Gentilhomme François du Languedoc, qui, après avoir long-tems servi le Roi de Suéde avec beaucoup de valeur & de succès, & après avoir réüni plusieurs conquetes à sa Couronne, avoit pour récompense obtenu en mariage la fille naturelle de ce Prince; Nicolas fils d'Acace; Christiern fils de Gabriël; Nicolas & Turo fils de Bielki; & Charles fils de Henricie. A leur retour, étant arrivés sur les bords de la riviére de Nerva, ils choisirent pour la passer, un vaisseau usé, où ils s'embarquerent avec une grande suite de Gentilshommes & d'autres personnes, & quelques piéces de campagne. Ils étoient au milieu de la riviére, lorsque cette artillerie ayant tiré, soit que cette décharge eût ébranlé le corps du vaisseau, soit pour quelque autre accident, il s'ouvrit & coula à fond. Dix-huit personnes qui étoient dedans, furent noyées, entre autres Pontus de la Gardie, ce vaillant Capitaine qui s'étoit vû si souvent à la tête des armées, & qui trouva dans les eaux une mort peu digne de la réputation que ses belles actions lui avoient acquise. Barthélemi Rotert Consul de Revel, qui avoit beaucoup de crédit dans cette ville, & un grand nombre de Gentilshommes périrent aussi en cette occasion.

Troubles à Riga au sujet du nouveau calen-

Peu de tems auparavant il y avoit eu quelque mouvement en Livonie, à l'occasion du calendrier Grégorien. On avoit publié à Riga par ordre du Roi & du Clergé, la bulle du Pape qui ordonnoit de le recevoir; & en conformité on avoit observé le jour de Noël dans le même tems que

que les Jésuites, à qui le Roi de Pologne avoit nouvellement accordé un établissement dans cette ville, avoient célébré cette fête. Mais ni le peuple ni les autres Ordres de la ville n'assisterent ce jour-là au sermon & aux autres cérémonies de l'Eglise; personne n'approcha des Sacremens: & lorsque le jour auquel ils avoient coûtume de célébrer cette fete, fut arrivé, ayant demandé permission au Sénat de la chommer à l'ordinaire, malgré ses refus ils se rendirent en très-grand nombre aux deux Eglises qui sont dans la ville; & le Recteur même du college y prêcha.

HENRI III. 1585.

drier & de l'établissement des Jésuites.

Ce mépris des Magistrats piqua sensiblement Nicolas Eicke Consul de cette ville. Animé par George Neuners, il fit venir le Recteur, & le retint prisonnier à la maison de ville. En même tems le bruit se répandit qu'il couroit risque de la vie. A cette nouvelle Valentin Rascio, qui étoit Sousrecteur de ce collége, crut que le zéle qu'il devoit avoir pour son collégue, l'obligeoit à ne pas négliger le danger auquel il étoit exposé. Il se mit à la tete des étudians, qu'il ameuta; assiégea la maison du Consul, demandant qu'il leur rendît le Recteur; & comme ce Magistrat persistoit dans son refus, le peuple enfonça la porte de la maison de ville, & délivra lui-même le prisonnier.

Cette premiére démarche fut comme le signal de la révolte. De-là ces séditieux coururent aux logis du Consul, de Neuners, & de Willinge Syndic de la ville; les pillerent; & firent souffrir mille indignités à Neuners, qui courut même risque de la vie. Le lendemain ce premier feu parut s'appaiser; mais les habitans, qui avoient dissimulé pendant deux ans le ressentiment qu'ils avoient de l'établissement des Jésuites dans leur ville, prirent cette occasion pour le faire éclater. Ils ferment les portes de la ville, & plantent quatre étendarts dans la place du marché: après quoi ils citent les Magistrats à comparoître devant eux, & leur demandent si c'est du consentement unanime du Sénat, que les députés de la ville ont prêté le serment à Drocizin, qu'ils ont consenti à l'aliénation de l'Eglise de S. Jaques, à l'établissement des Jésuites, à la réception du nouveau calendrier, & à accorder au Roi, contre l'ordre exprès qu'ils avoient reçu de la ville, les droits des foires de Lithuanie. Ensuite ils arretent prisonnier Jean Tasty qui avoit été long-tems à la tête de la République, & qui depuis avoit été son agent auprès de sa Majesté Polonoise, accusé d'avoir passé ses pouvoirs, & d'avoir par une honteuse prévarication cédé beaucoup de droits aux Polonois au préjudice des priviléges, des libertés, & de la jurisdiction de la ville. Mais dans la suite il trouva moyen de se sauver de sa prison. Enfin on ménagea un accommodement entre la ville & le Sénat, & on convint qu'on rendroit ce qui avoit été pris au Consul, au Syndic de la ville, & à Neuners; que du reste on ne parleroit plus du nouveau calendrier, que le Sénat & le Clergé avoient reçu par ordre du Roi. Cet accord contenoit encore plusieurs autres articles que le Roi de Pologne cassa dans la suite, comme ayant été extorqués par force. Outre cela le Cardinal George Radzivil, Gouverneur de la province, condamna ces mutins à une très-grosse amende, & déchira publiquement en leur présence l'accord qu'ils venoient de passer avec le Sénat. Mais ils appellerent au Roi

HENRI III. de cette sentence; & ce Prince de son côté cita les parties à comparoître à Grodno, où il leur donna audience l'année suivante.

1585. Diette de Varsovie. Cependant Etienne Batthory tenoit la diette de Pologne à Varsovie. La principale affaire qui s'y traita, fut celle des Zborowski. On produisit des lettres de Christophle Zborowski, adressées à son frere Samuel ou Salomon, qui avoit été condamné à mort, & exécuté l'année précédente. Par ces lettres il se plaignoit amérement de l'ingratitude du Roi & du Chancelier Zamoyski, & du peu de justice qu'ils lui avoient rendu; ajoûtant qu'il ne fléchiroit point les genoux devant Baal; qu'Etienne étoit indigne de la Royauté, & que ces dents de loup qui composoient les armes du Roi, n'étoient que des dents de chien. On l'accusoit outre cela d'avoir reçu de l'argent à Lubeck du tems de la guerre de Moscovie, pour se déclarer en faveur des Moscovites ennemis de la Pologne, & de s'être servi du ministére de son frere Samuel, pour engager les Cosaques à se révolter.

Sur ces accusations il fut cité à comparoître pour venir se justifier des crimes qu'on lui imputoit. En effet il s'approcha de Varsovie avec une suite nombreuse; mais il n'ôsa y entrer, sur les avis qu'il reçut de ses amis, qu'il y avoit du danger pour lui. Seulement André & Jean Zborowski ses freres se présenterent à la diette; & sur le serment qu'ils firent de n'avoir jamais eu connoissance des lettres de leur frere, ils furent déclarés innocens des crimes dont on l'accusoit. A l'égard de Christophle Zborowski, qui s'étoit rendu fameux par ses cruautés barbares, le grand Maréchal de la Couronne sur sa contumace le déclara criminel de léze-Majesté, & déchû de tous ses honneurs & emplois: le Roi envoya ordre à tous les Gouverneurs du Royaume de le tuer impunément par-tout où ils le rencontreroient. Il se tenoit alors à Vienne, où il étoit allé chercher une retraite, en s'éloignant de Varsovie. Ainsi le Roi de Pologne députa à l'Empereur pour le prier de le faire arrêter & de le lui renvoyer. Rodolphe, après avoir examiné l'affaire dans son Conseil, ne jugea pas à propos de livrer lui-même ce Seigneur à la mort; mais il lui envoya ordre de sortir incessamment des terres de son obéïssance. Zborowski obéït; mais ce ne fut qu'après avoir laissé dans Vienne même un exemple inoüi de sa cruauté. Le jour qui précéda son départ, un marchand à qui il devoit cinq cens thalers, étant venu pour en solliciter le payement, il lui dit de revenir le lendemain. Celui-ci n'eut garde de manquer à l'assignation. Il se présenta pour être payé de ce qui lui étoit dû. Mais Zborowski, au lieu de l'écouter, prit un coûteau; & lui en ayant donné quelques coups, il remplit un verre de son sang, & lui ordonna ensuite de le boire. La peur de la mort força le marchand d'obéïr. Il avala le funeste breuvage; après quoi il fut mis hors de la maison, & mourut quatre jours après des blessures qu'il avoit reçûës, ou de la frayeur qu'un parell procédé lui avoit causée. Après ce bel exploit Zborowski monta à cheval avec sa suite, & s'enfuit en Moravie, laissant par-tout sur sa marche de pareilles marques de son inhumanité.

Décret rendu contre Christophle Zborowski.

Cependant ceux qu'on nomme en Pologne les députés des Terres, pressoient

soient la diette de remettre à une autre fois l'examen de ces querelles particuliéres, & de ne s'appliquer qu'à déliberer au sujet du gouvernement, & des propositions qu'ils avoient faites. Mais comme Batthory étoit bien informé que leurs demandes ne tendoient qu'à mettre des bornes à l'autorité Royale, il proposa lui-même à la diette quelques autres chefs au sujet de la trêve avec les Moscovites, qui venoit d'expirer par la mort du Czar, des moyens de rentrer en possession de la forteresse & du territoire de Smolensko, de chasser les Suédois & les Danois de la Livonie; & il pressa les députés de déclarer leur résolution sur tous ces articles. Ainsi les autres, voyant qu'on ne cherchoit qu'à éluder leurs demandes, se retirerent après avoir protesté contre la diette.

Discours du Cardinal Bolognetto à l'assemblée.

On donna aussi audience le 12. de Février au Cardinal Albert Bolognetto. Ce Prélat fit au nom de sa Sainteté un grand discours en faveur du Clergé, & se plaignit à la diette de ce que dans plusieurs endroits du Royaume on négligeoit les intérêts de la Religion; que cependant l'hérésie y jettoit de jour en jour de plus profondes racines; que la jurisdiction Ecclésiastique étoit sans vigueur, & qu'on se moquoit des censures qu'il appelloit le glaive spirituel de l'Eglise; qu'au préjudice de ce que les autres diettes avoient ordonné, on frustroit le Clergé des dixmes qui lui étoient duës; qu'on donnoit tous les jours atteinte à ses droits & à ses priviléges; qu'on pilloit les Eglises, & que la Noblesse s'emparoit impunément des revenus Ecclésiastiques. A l'égard des dixmes, il est certain que dans les diettes précédentes il avoit été ordonné que ceux qui les avoient usurpées, les rendroient à leurs anciens maîtres. Mais la guerre contre les Moscovites, qui s'alluma sur ces entrefaites, fit remettre à la diette suivante l'exécution de ce réglement. Or la Noblesse interprétoit ce délai en sa faveur, prétendant qu'elle ne devoit point être inquiétée au sujet des dixmes, & qu'on devoit s'en tenir seulement à un accommodement qui se feroit à l'amiable. Le Cardinal d'un autre côté se plaignoit qu'on cherchât à éluder la force de ce réglement, en lui donnant un sens si éloigné de celui qu'il avoit; & pressoit la diette de le faire exécuter, en représentant que le Royaume ne pouvoit joüir d'une tranquillité solide, si on ne rendoit à chaque Ordre de l'Etat ce qui lui étoit dû, & si la justice & la paix ne se réünissoient pour en faire le bonheur.

Ce que le Cardinal demandoit paroissoit très-juste. Cependant les oppositions & les protestations dont je viens de parler, jointes au peu de disposition que quelques membres de la diette avoient pour la conclusion de cette affaire, empêcherent qu'on ne prît aucunes résolutions sur cet article, non plus que sur plusieurs autres qui regardoient le gouvernement. Il y avoit aussi de la dispute entre les Polonois & les Lithuaniens, pour sçavoir de laquelle de ces deux nations la Livonie ressortiroit, & à qui on la réüniroit. Le Roi penchoit pour les derniers; mais quoiqu'il eût déja prononcé en leur faveur, cette affaire resta aussi indécise. Sur la fin de la diette on donna audience aux Ambassadeurs du nouveau Czar, * qui venoient demander la paix; le Roi leur accorda une trêve de deux ans. Enfin on termina aussi le différend qui étoit entre les Rois de Pologne & de Dannemarck au sujet

* Théodore.

Différend

HENRI III. 1585.

touchant la Courlande terminé.

jet de la Courlande, que Magnus Duc d'Holstein avoit possédée auparavant. George-Fréderic Duc de Prusse, que les parties avoient choisi pour arbitre de leur contestation, offrit de payer trente mille Joachims au Roi de Dannemarck, à condition que le Roi de Pologne lui accorderoit la joüissance de cette province; & ce parti fut accepté. Le Prince Danois envoya au mois de Juillet un député pour absoudre les habitans du serment de fidélité qu'ils lui avoient prété, & remettre ce païs au Roi de Pologne: après cette restitution le Cardinal Radzivil en mit le Duc de Prusse en possession au nom du Roi.

Autre différend accommodé entre l'Archevêque & les habitans de Magdeburg.

On accommoda aussi peu de tems après le différend qui étoit entre les habitans de Magdeburg, & l'Archevêque de cette ville. Il s'agissoit de la jurisdiction du Prélat & de celle des bourgeois, des fortifications, de la garde des portes de la ville, des Eglises, & de quelques autres articles. Cette dispute duroit depuis que la ville avoit embrassé la Confession d'Augsburg; & les Electeurs de Saxe & de Brandebourg, qui s'étoient portés pour médiateurs, l'accorderent enfin à ces conditions: que la ville resteroit dans la possession libre & entiére de suivre la Confession d'Augsburg; qu'elle conserveroit le droit de faire desservir les Eglises par qui bon lui sembleroit, de nommer le Recteur du collége, & de lui donner pour collégues tels sujets qu'elle jugeroit à propos; enfin qu'elle joüiroit comme auparavant d'une jurisdiction pleine & absoluë sur les paroisses, & les communautés: qu'au sujet des causes qui regarderoient le mariage, le Sénat en renverroit la connoissance à l'Archeveque, à qui seul elle appartenoit autrefois; à condition qu'elles seroient décidées par son Official, assisté d'un certain nombre de juges tirés du corps de ville & du Clergé, que les Consuls nommeroient eux-mêmes; que dans ces décisions on ne suivroit point précisément les constitutions des Papes; mais les loix reçuës dans les Eglises, qui faisoient profession de la Confession d'Augsburg; & qu'au cas que l'Official & les juges séculiers ne fussent pas du meme avis, l'affaire seroit renvoyée à un autre consistoire de la même Confession. Cet accord contenoit encore plusieurs autres réglemens au sujet de la jurisdiction des parties; & on convint que de jour, ou de nuit, la porte de la ville seroit toujours ouverte à l'Archevêque, de sorte cependant que les clefs resteroient toujours entre les mains d'un des Magistrats. Cet accommodement se fit le 8. de Septembre.

Affaires d'Angleterre.

Tandis que la guerre désoloit la France, & qu'à l'occasion de nos troubles domestiques, la Flandre perdoit Anvers, la place la plus considérable des Provinces-Unies, l'Angleterre n'étoit pas elle-meme exempte de troubles. Henri Percy Comte de Northumberland, Seigneur puissant & accrédité dans cette partie du Nord d'Angleterre, qui est frontiére de l'Ecosse, avoit été arrêté sur quelques soupçons après la mort de son frere. Il est vrai qu'on l'avoit élargi dans la suite; mais après la fuite du Lord Paget, qui se retira en France, on soupçonna le Comte d'avoir été de moitié dans ses complots, & d'etre entré dans les conjurations que le zéle qu'il avoit pour sa Religion lui avoit fait pratiquer contre la Reine. Ainsi il fut remis une seconde fois dans la tour de Londres, où Throckmorton étoit arrêté pour le

le même sujet. Sur ces entrefaites Philippe Comte d'Arundel, fils de Thomas Howard Duc de Norfolk, qui avoit eu la tête tranchée quelques années auparavant, après avoir fait pendant quelque tems une grosse figure à la Cour d'Angleterre où il tenoit le premier rang, poussé par zéle pour la Religion, pensa à se retirer en France, & partit sans prendre congé de la Reine. Il s'étoit déja embarqué, lorsqu'ayant été poursuivi, on l'arrêta & ramena à Londres, où il fut mis en prison avec ses freres, & toute sa famille. La Comtesse son épouse, qui étoit alors enceinte, en conçut tant de chagrin, qu'elle en mourut en faisant ses couches.

HENRI III. 1585.

Emprisonnement du Comte d'Arundel.

L'évasion de tant de Seigneurs qui sortoient du Royaume dans des circonstances fort délicates, & dans un tems où les Guises venoient d'allumer la guerre en France pour le même sujet, firent soupçonner qu'on méditoit quelque grand projet contre la personne de la Reine. Cependant au mois d'Août le Comte de Northumberland ayant été trouvé tué une nuit dans son lit d'un coup de pistolet, qui lui avoit percé les reins & l'aîne, on chercha qui pouvoit être l'auteur de ce coup. La plûpart crurent que c'étoient ses amis, ou ses complices, qui l'avoient assassiné, de peur que sa conscience, ou la violence des tourmens ne l'engageât à découvrir le secret de la conjuration. Les Anglois exilés prétendoient au contraire que ce coup inhumain ne pouvoit venir que de ses ennemis; & que ne pouvant le convaincre des crimes dont ils l'avoient accusé, ils n'avoient point trouvé de moyen plus sûr pour empêcher que le tems ne découvrît la noirceur de leur calomnie, que de s'en défaire. C'étoit principalement le Comte de Leicester qu'ils accusoient de cet attentat: ils publierent même un écrit, dans lequel ils s'attachoient à prouver que les amis du Comte ne pouvoient être soupçonnés de cette mort, & qu'il n'étoit pas possible que le désespoir l'eût porté lui-même jusqu'à un tel excès. Cependant ce qui se passe tous les jours en Angleterre semble suffire pour démontrer le contraire. Car c'est-là, que pour inspirer la terreur on voit exécuter publiquement & au grand jour, ce qui ne se pratique que sous main & par des intrigues habilement ménagées, chez les autres nations, qui craindroient de se rendre odieuses par des entreprises si hardies. Les annales de ce Royaume sont pleines d'exemples de personnes illustres qui ont été publiquement condamnées au dernier supplice; nous en avons entre les autres un monument bien terrible dans la mort de Marie Stuart Reine d'Ecosse, exécutée deux ans après en Angleterre, comme je le dirai dans la suite.

Assassinat du Comte de Northumberland.

Quelque tems auparavant, comme on ne parloit tous les jours que de quelque conjuration nouvelle, le Parlement d'Angleterre fit publier au mois de Mars un Edit bien sévére contre les Jésuites, & contre ceux qui alloient étudier dans leurs séminaires. Il ordonnoit que les Jésuites, & tous ceux qui depuis la fête de la Saint Jean-Baptiste de la premiére année du regne d'Elisabeth avoient été promûs aux Ordres sacrés avec les cérémonies qui étoient en usage dans l'Eglise Romaine, seroient obligés de sortir d'Angleterre quarante jours après la publication de cet Edit: que ceux qui s'y trouveroient après ce terme expiré, seroient traités comme criminels de léze-Majesté: qu'on puniroit comme homicides ceux qui les recéle-

Edit contre les Jésuites.

Henri III. 1585. roient: que les jeunes Anglois, qui étudioient dans leurs colléges hors du Royaume, ou dans de semblables séminaires, seroient de même traités comme criminels de léze-Majesté, à moins qu'ils ne revinssent en Angleterre dans six mois, & qu'ils ne prêtassent au sujet de la Religion le serment porté par l'Edit donné à cette occasion la même année du regne de la Reine: que ceux qui enverroient quelque secours aux Anglois réfugiés dans les Royaumes étrangers, seroient emprisonnés, & leurs biens confisqués: que ceux qui ne dénonceroient pas au Magistrat quelque Prêtre Romain connu pour tel, seroient punis à la volonté de la Reine: enfin que ceux qui feroient sortir leurs enfans hors du Royaume sans l'agrément de sa Majesté, seroient taxés pour chaque fois à une amende de trois cens trente-trois écus d'or. L'Edit ajoûtoit qu'on n'entendoit cependant point comprendre dans les peines portées par ce réglement ceux, qui toutes & quantes fois seroient disposés à se soûmettre aux ordres de sa Majesté & aux loix du Royaume; leur enjoignant néanmoins de ne point paroître devant sa Majesté, & de ne pas approcher pendant l'espace de dix années plus près de la Cour que de dix milles.

Troubles en Ecosse.

Il s'éleva en Ecosse des troubles encore bien plus grands au sujet de la Religion. Il y avoit quelques années qu'Esme Stuart Sieur d'Aubigny, originairement François, & qui avoit épousé en France Catherine sœur de François de Balsac d'Entragues, étoit passé dans ce Royaume. Comme il étoit proche parent du Roi *, puisque Jean Stuart d'Aubigny pere d'Edmond, & Matthieu Stuart Comte de Lenox, ayeul paternel de sa Majesté, étoient freres; le motif de son voyage étoit de renoüer par sa présence les liens dont le sang les avoit unis. Avec cet avantage & celui que la politesse Françoise lui donnoit, il ne fut pas long-tems à gagner les bonnes graces du Prince, & l'affection de plusieurs des principaux Seigneurs de cette Cour; il fut fait en peu de tems Duc de Lenox.

* Jaques VI.

Suggestions du parti Catholique.

Il avoit dans son parti tous ceux qui favorisoient en secret la Religion Catholique. Les principaux étoient Jaques Stuart, qui avoit pris le titre de Comte d'Arran, Capitaine des gardes, & Gouverneur d'Edimbourg; Gordon Comte de Huntley; Graham Comte de Montross; Cuningham Comte de Glencairn; Lindesey Comte de Crawford, & Hay Comte d'Errol. Ces Seigneurs étoient sans cesse aux oreilles du jeune Monarque, qui soupiroit après la Couronne d'Angleterre. Ils lui faisoient entendre qu'il devoit se défier de l'amitié que la Reine d'Angleterre lui faisoit paroître, & de la fidélité des pensionnaires qu'elle entretenoit à sa Cour; que tout le but d'Elisabeth n'étoit que de l'amuser; de laisser douter jusqu'au bout de son droit à la Couronne, & par ce moyen de l'en priver; qu'il avoit donc besoin pour se l'assûrer de secours plus efficaces; que les Espagnols n'étoient pas si éloignés de ses Etats; que maîtres de la Flandre, ils lui tendoient les bras; & qu'ils regarderoient comme un honneur pour eux, & même comme un avantage qui les affermiroit dans la possession paisible des Païs-bas, de rendre un si grand service à l'héritier légitime de la Couronne d'Angleterre; qu'au reste il n'étoit pas impossible de les gagner & de s'attirer leur protection, pourvû qu'on se servît pour cela de personnes sûres; qu'il

qu'il n'y en avoit point de plus propres à cette négociation que les Prêtres Catholiques, & sur-tout les Jésuites; qu'ainsi il devoit d'abord leur permettre de demeurer cachés dans le Royaume; que de-là ils s'introduiroient en Angleterre, & rassembleroient les restes du parti Catholique, qui y étoit sans doute fort nombreux; qu'après tout ils seroient les seuls à risquer; que c'étoient-là les Ministres dont il devoit se servir pour se procurer l'appui dont il avoit besoin; & que s'il venoit une fois à bout de mettre les Espagnols dans ses intérêts, ils affermiroient infailliblement à leur tour les deux Couronnes sur sa tête; qu'il falloit ensuite que sa Majesté prît garde à ne confier le soin des ames qu'à des Pasteurs fort modérés; qu'elle chassât au contraire du ministére, sous différens prétextes, tous ceux qui étoient dans le parti de la Reine; qu'il étoit nécessaire qu'elle tint la même conduite à l'égard du Parlement & des autres Cours du Royaume; & que ce seroit-là sûrement le moyen de s'ouvrir le chemin du trône qui lui étoit dû si légitimement.

Les Seigneurs Ecossois en informent la Reine d'Angleterre.

Le jeune Roi recevoit avec plaisir toutes ces leçons, & les pratiquoit. Cependant les autres Seigneurs frémissoient de le voir tenir une telle conduite. Ils avertirent la Reine d'Angleterre, qu'ils regardoient comme la protectrice du Royaume d'Ecosse, de tout ce qui se passoit. Sur ces avis Elisabeth, à qui tant de conjurations réïtérées contre sa personne avoient appris que les moindres troubles d'un des deux Royaumes ne pouvoient manquer d'allumer dans l'autre le même incendie, & qui voyoit qu'on tendoit les mêmes piéges à ce jeune Monarque, dans lesquels elle avoit été elle-même sur le point d'être prise, n'eut garde de négliger une affaire où elle étoit si fort intéressée. Ainsi elle récrivit sur le champ aux Seigneurs Ecossois, que c'étoit à eux à prendre de bonne heure leurs mesures pour empêcher que de si pernicieux conseils ne fissent plus d'impression sur l'esprit de leur maître; & qu'elle leur offroit pour cela son crédit & ses services.

La faction Angloise se rend maîtresse de la per-

Sur cette assurance ces Seigneurs tiennent conseil entre eux; & après avoir refléchi mûrement sur les mesures qu'ils avoient à prendre, ils conclurent qu'ils devoient d'abord se rendre maîtres de la personne du Roi, & par conséquent commencer par éloigner de lui ses nouveaux Ministres. Ceux qui se voyoient à la tête de cette faction étoient (1) Douglass Comte

(1) Archibald Douglass Comte d'Angus; Jean Erskine Comte de Marr; François Stuart Comte de Bothwell, neveu de Jaques Hepburn Comte de Bothwell, par sa sœur; Jean Stuart Comte d'Athol; George Keith Comte, Maréchal d'Ecosse; Jean Lord Maxwell Comte de Morton; Alexandre Lord Hume; Jean Maxwell de Terreagles Lord Harries; Adam Erskine Abbé ou Commandeur de Cambuskenneth, fils naturel de Thomas second fils de Jean Lord Erskine, pere du Régent; le Chevalier Thomas Lyon, tuteur & oncle de Patrick Lord Glamis; David Erskine Abbé ou Commandeur de Driburg, fils naturel de Robert frere aîné de Jean Comte de Marr Régent d'Ecosse; Guillaume Erskine Commandeur de Paisly, fils puîné de Jaques Erskine de Saucy, frere de Jean Lord Erskine, pere du Régent; Hume Prieur de Coldingham; Kerr Sieur de Cessford, Jaques Douglass Sieur de Drumlanrig; Jean Hume de Coldingknows, & Hume Sieur de Wedderburn. *Edit. Anglois.*

Henri III. 1585.

sonne du Roi.

te d'Angus, Erskine Comte de Marr, François Stuart Comte de Bothwell, neveu de Hepburn Comte de Bothwell par sa sœur, Jean Stuart Comte d'Athol grand Maréchal du Royaume, Keith Comte Maréchal, les freres Hamiltons chefs de cette famille, Maxwell, Hume, Harries, Cambuskennet, Lyon tuteur de l'héritier de Glamis, Erskine Abbé de Driburg, N. Erskine Abbé de Paisly, & Hume Abbé de Coldingham, Kerr Baron de Cessford, Douglass Baron de Drumlanrig, Coldingknows, & Hume de Wedderburn. Tous ces Seigneurs, ayant donné rendez-vous à leurs amis, & à leurs vassaux pour le premier de Novembre, s'assemblerent au nombre d'environ dix mille hommes, conduisirent le Roi au château de Ruthven, appartenant au Comte de Gowry, chasserent d'auprès de lui le Duc de Lenox & le Comte d'Arran; & lui donnerent pour Capitaine de ses Gardes un certain Guillaume Stuart, bâtard d'un Gentilhomme, brave d'ailleurs, & qui avoit servi en Flandre sous le Prince d'Orange, qui faisoit cas de sa fidélité & de son courage.

Le Duc de Lenox passe en France. Sa mort.

Le Duc de Lenox, qui ne croyoit pas qu'il fût honnête, ni même bien sûr pour lui de rester à cette Cour, après avoir perdu le rang qu'il y avoit d'abord occupé, prit sur le champ congé du Roi, & repassa en France dans le dessein de renoüer ses projets avec les Guises, que cet échec avoit un peu dérangés. Mais il tomba malade de chagrin, & mourut à Paris peu de tems après. Cependant le changement de Guillaume Stuart, sur qui les Seigneurs d'Ecosse avoient tant compté, fit aussi changer de face aux affaires dans ce Royaume. Dégoûté de leur parti, il se rangea de celui du Comte d'Arran, avec qui il jura leur perte: il conseilla au Roi de leur échapper lorsqu'il seroit à Saint André, ensuite d'exiler, ou d'emprisonner les chefs de cette faction, & de rappeller le Comte d'Arran; ce qui fut en effet exécuté.

Entreprises de Jaques Stuart Comte d'Arran.

Au reste Jaques Stuart, qui étoit à la tête de la faction du Duc de Lenox, étoit fils du Baron d'Ochiltrée. Mais comme il n'étoit que le cadet de sa maison, & que par conséquent, suivant l'usage de son païs, il n'avoit pas de bien pour soûtenir son nom, son courage le porta à aller chercher chez les étrangers quelque occasion de se signaler. Il servit donc dans la guerre qu'Eric Roi de Suéde eut à soûtenir contre la Pologne & la Moscovie, comme je l'ai rapporté plus haut. Il revint ensuite dans sa patrie; & ayant trouvé le Royaume divisé en deux factions, il s'insinua dans les bonnes graces du Duc de Lenox, qui avoit alors toute la confiance du jeune Roi. A sa recommandation il obtint dans l'absence des Hamiltons, d'être nommé curateur de Jaques Hamilton Comte d'Arran, chef de cette maison, qui étoit devenu imbécille, & ne paroissoit plus en public. Ce fut alors qu'il prit le titre de Comte d'Arran. Il ôsa même porter ses vûës plus haut. Ceux qui vouloient lui faire leur cour, ne l'appelloient plus que Jaques VII. comme s'il eût dû succéder à Jaques VI. alors regnant. Lui-même prenoit plaisir à se faire appeller de la sorte; & pour appuyer ses prétentions ambitieuses de quelque titre spécieux, fondé sur sa naissance, il se disoit issû du Duc Mardon, oncle maternel de Jaques I. qu'on avoit vû autrefois au nombre des prétendans au trône d'Ecos-

d'Ecosse. En même tems il travailla à mettre le Duc de Lenox de plus en plus dans ses intérêts par quelque grand service. Dans cette vûe, pour le défaire d'un rival qui lui faisoit ombrage, il accusa Jaques Douglass Comte de Morton, auparavant Viceroi du Royaume (1), d'avoir été complice de l'assassinat commis dans la personne du pere de sa Majesté, & il l'en convainquit si bien, que le Comte eut la tête tranchée l'an 1581.

HENRI III. 1585.

Tout cela se passa avant l'accident de Ruthven. Depuis cette disgrace, le Duc de Lenox ayant quitté l'Ecosse pour venir mourir en France; & le Comte d'Arran ayant été rappellé à la sollicitation de Guillaume Stuart, il s'empara de la dignité de Chancelier du Royaume: après quoi, comme il disposoit du château d'Edimbourg, il se rendit maître du gouvernement, jusqu'à ce que les Seigneurs exilés, ranimés par Elisabeth, & soûtenus des secours qu'elle leur donna, rentrerent cette année dans le Royaume. Aussitôt après ils donnerent encore rendez-vous à leurs amis & à leurs vassaux, & vinrent camper à Saint-Minians, qui n'est qu'à un mille de Sterling, où le jeune Roi étoit alors. Le lendemain, après un combat de deux heures, ils obligerent les Comtes de Montross, de Crawford, de Glencairn & d'Arran d'aller chercher un asile dans le château. Ensuite ils se rendirent maîtres de la ville, & mirent le siége devant la forteresse.

Mouvemens des Seigneurs exilés.

Alors le Roi leur envoya un juge de paix avec son Sécretaire, pour les prier de ne pas exposer sa personne, sa gloire, & le salut de l'Etat; d'accorder la vie aux Comtes de Montross, de Crawford, & d'Arran, & de décider du reste sans bruit, & le plus tranquillement qu'il feroit possible, s'engageant à se remettre entre leurs mains à ces conditions. A ces propositions les Seigneurs répondirent qu'ils n'avoient rien plus à cœur que la conversation, la gloire, & le repos du Roi & du Royaume; que c'étoit pour cela qu'ils avoient pris les armes, puisqu'ils n'avoient en vûë que de prévenir les malheurs dont sa Majesté & l'Etat étoient menacés par les mauvais conseils de ceux qui gouvernoient; qu'à l'égard de ceux dont on leur demandoit la vie, ils n'avoient contre eux aucun ressentiment personnel; qu'ils ne se déclaroient leurs ennemis, que parce qu'ils étoient eux-mêmes ennemis de tout le Royaume; qu'ainsi ils demandoient à leur tour qu'on s'en assûrât, jusqu'à ce qu'on pût informer contre leur conduite; enfin qu'ils avoient toujours souhaité & souhaitoient encore, que sa Majesté prît des mesures pour appaiser ces troubles sans bruit, & qu'ils lui offroient pour cela leurs forces & leurs services.

Réponse des Seigneurs aux propositions du Roi.

Après cette réponse ils députerent eux-mêmes au Roi à leur tour, pour demander qu'on réformât les abus qui s'étoient glissés, tant dans la discipline Ecclésiastique, que dans le gouvernement, & qu'on assemblât un Conseil pour chercher les moyens d'y remédier; que sa Majesté ratifiât tout ce qu'ils avoient fait pour obtenir l'effet de ces demandes, & qu'elle souscrivît elle-même au manifeste qu'ils avoient publié pour justifier leur prise d'armes; qu'on ôtât aux personnes suspectes, qui sans aucun droit s'é-

Leurs demandes.

(1) A qui de l'aveu de tout le monde le Roi étoit redevable de sa vie. *MS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

Henri III. 1585. s'étoient emparés des châteaux & places fortes du Royaume, les gouvernemens qu'ils possédoient; & qu'on s'en assûrât, jusqu'à ce qu'on eût fait leur procès dans les formes; enfin qu'on changeât les Gardes de sa Majesté, & qu'on permît à la Noblesse d'en nommer de plus sages & de plus modérés. Cependant Jaques Stuart Comte d'Arran s'étoit retiré d'abord dans le château d'Edimbourg, & ensuite à Dunbritton. Peu de tems après le château d'Edimbourg fut assiégé; les Seigneurs firent aussi prisonniers Patrice Adamson Archevêque de Saint-André. On convint enfin que le tuteur de l'héritier de Glamis seroit fait Capitaine des Gardes; qu'on donneroit à Hamilton le gouvernement de Dunbritton que le Comte d'Arran venoit d'abandonner; celui d'Edimbourg à Hume Sieur de Coldingknows; celui de Sterling au Comte de Marr; & que les autres places fortes seroient renduës à leurs anciens maîtres, à qui on les avoit enlevées.

Mort du Comte d'Arran. Depuis ce tems-là le Comte d'Arran, obligé d'errer de côté & d'autre, eut beaucoup à souffrir. Enfin réduit au désespoir, il se mit à la tête d'une troupe de brigands, menant une vie infâme & misérable jusqu'à l'an 1591. qu'ayant été rencontré par un parent du Comte de Morton, ce Gentilhomme qui ne respiroit que la vengeance, le tua; après quoi il parcourut hardiment tout le Royaume, portant comme en triomphe sa tête plantée au bout d'une perche.

Fin du Livre quatre-vingt-troisiéme.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-QUATRIEME.

SOMMAIRE.

Affaires d'Orient. Suite de la guerre de Perse. Le Visir Osman se rend à Erzerum. Tentative du Roi de Perse, pour découvrir ses desseins. Troubles en Syrie. Avarice de l'Eunuque Hassan Gouverneur de l'Egypte. Ses richesses lui font des ennemis à la Porte. Il est déposé, & le Sultan nomme le Bacha Ibrabim, pour lui succéder. Conduite violente de ce nouveau Gouverneur. Origine des Druses & des Maronites. Leur Religion, leurs mœurs, & leurs forces. Expédition d'Ibrahim contre ces peuples. Il fait arrêter l'Emir Serafadin. Ses cruautés dans ce païs. Présens qu'il fit au Grand-Seigneur, à son arrivée à Constantinople. Entrée des Turcs en Perse. Défaite de leur armée par les Persans. Seconde défaite des Turcs. Description de Tauris. Prise de cette place. Cruautés exercées par les Turcs en cette occasion. Ils se disposent au retour. Ils sont défaits une troisiéme fois. Nouvelle déroute de leur armée. Défaite des Persans. Mort d'Osman. Secours conduit à Teflis par Daut-Chan. Accommodement du Roi de Perse avec les Turcomans. Ils se révoltent une seconde fois, & sont défaits par le Prince de Perse. Il fait le siége de Tauris. Nouvelle campagne des Turcs en Perse. Le Bacha Ferbates nommé une seconde fois Général de l'armée Ottomane. Marche des Turcs. Conjuration contre le Prince de Perse. Exploits de ce Prince. Tentative de Simon Prince Géorgien sur Teflis. Le Bacha Ferbates ravitaille Tauris, & en fortifie la garnison. Retour de l'armée Turque à Erzerum. Mort du Prince de Perse. Alliance du Grand-Kan des Tartares avec les Persans. Mort du Roi de Perse. Nouveaux troubles en Syrie. Défaite des Turcs en Croatie par les Chrétiens. Expédition des Espagnols sur les côtes de Barbarie. Expédition de Drake en Amérique. Entreprises du Pape Sixte V. Il fait placer l'Obélisque du Vatican. Il envoye un Nonce en Suisse. Alliance concluë entre les Cantons Catholiques, & le S. Siége. Différend du Canton de Lucerne avec les Chanoines de Brounnen. Morts illustres; du Duc de Parme, & de la Duchesse son épouse, des Cardinaux d'Est, & de Granvelle, du Docteur Navarre, d'Antoine Agostini, d'Octavien Ferrari, de Jule Castellano, de

de Laurent Gambara, de Jerôme Colonna, de Galeas Caracciolo, de M. Chemnitz, de Louis Lavater, de Rodolphe Gualterus, de Matthieu Wesembeck, de l'Electeur de Saxe, du Roi de Pologne. Caractère de ce Prince.

AUTEURS

QUE MR. DE THOU A SUIVIS DANS CE LIVRE.

Jean Leunclavius. Jean-Thomas Minadoi. Aython d'Armenie. Antoine Errera. César Campana. Thomas Costo. Navigation de François Drake. Barthélemi Casa. Antoine Cicarelle. C. Pline.

HENRI III. 1585

Suite de la guerre de Perse.



L'Asie continuoit cependant d'être le théatre de la guerre sanglante que les Turcs faisoient depuis huit ans à la Perse, & qu'ils poussoient avec plus de vigueur que jamais. Osman, que depuis la déposition du Bacha Ferhates le Grand Seigneur avoit chargé de la conduite de cette expédition, s'étoit fait fort de se rendre maître de Tauris. Mais pour faire prendre le change à l'ennemi, il avoit habilement répandu le bruit qu'il marcheroit cette année contre Nassivan. Il partit donc de Constantinople sur la fin de l'hyver, après avoir reçu de la main d'Amurath l'étendart de Généralissime de ses armées, passa par Engouri, par Toccat, & se rendit à Sivas, résolu d'attendre dans cette place que toute l'armée fût assemblée à Erzerum.

Aussitôt que le Roi de Perse fut informé de sa marche, il prit des mesures pour découvrir ses desseins. Le mauvais traitement que le dernier Ambassadeur de ce Prince avoit reçû à Constantinople étoit plus que suffisant pour le détourner de songer à traiter de nouveau avec la Porte. Il passa cependant par-dessus ce mécontentement. Il envoya successivement au Général Turc différens députés, qui sous prétexte de négocier avec lui quelque accommodement, avoient ordre de travailler sous main à s'instruire de ses véritables vûës. Mais toutes ces précautions n'ayant servi qu'à le confirmer dans l'opinion fondée sur le bruit qui s'étoit répandu que le Bacha en vouloit à Nassivan, sans lui apprendre rien de plus, il assembla son armée, & se prépara à tout évenement.

Cependant de toutes les provinces de l'Empire on voyoit chaque jour arriver à Sivas des Bachas & autres Officiers Turcs, qui dans l'espérance de se faire confirmer dans leurs gouvernemens, ou d'obtenir des emplois plus considérables que ceux qu'ils possédoient déja, se rendoient auprès du nouveau Général, comme à la source de toutes les graces, & tâchoient de mériter son attention par leurs respects & leurs présens. Ainsi Osman se vit en peu de tems une Cour nombreuse, & des richesses immenses. Ce Visir de son côté recevoit les uns & les autres avec cet air de grandeur que sa bonne mine lui donnoit naturellement, & qu'il sçavoit allier avec une politesse admirable, & les assûroit qu'il sçauroit dignement récompenser

les

les services de ceux qui le suivroient à cette expédition : enfin voyant que la saison où les troupes devoient se rendre à Erzerum approchoit, il se mit lui-même en marche, & arriva devant cette ville sur la fin du mois de Juillet. Là il fit la revûë de l'armée Turque, qui se trouva composée de toutes les troupes destinées à cette guerre, à la réserve de celles d'Egypte & de Damas. Elles étoient alors occupées à une autre expédition dont je vais rapporter l'origine & les progrès avant que de passer plus loin.

HENRI III. 1585.

Arrivée du Visir Osman à Erzerum.

Troubles en Syrie.

Avarice de Hassan Gouverneur d'Egypte.

Hassan, chef des Eunuques du Serrail, avoit obtenu, à la recommandation de la Sultane Reine, le gouvernement de l'Egypte. C'étoit l'homme du monde le plus avare. Aussi ne se vit-il pas plûtôt le maître de cette province, la plus riche de tout l'Empire Ottoman, qu'il y amassa des trésors immenses, par les impôts exorbitans & extraordinaires dont il la chargea, & par les avanies qu'il sçavoit susciter sans sujet, pour tirer de l'argent des particuliers. Ses violences & ses injustices furent si criantes, que ces peuples, nés d'ailleurs pour l'esclavage, se virent forcés d'en porter leurs plaintes à la Porte. Ceux du Caire sur-tout murmurerent hautement contre ces excès : & les cris de ces misérables, qui demandoient en grace qu'on les délivrât de l'oppression d'un tyran insatiable qui les désoloit, excita tant de compassion à Constantinople; la Sultane protectrice de ce Bacha en fut elle-même si touchée, qu'elle ne crut pas devoir se rendre complice de la haine qu'il s'étoit attirée, en cherchant encore à le soûtenir. Au contraire, quoiqu'elle eût assez de crédit auprès d'Amurath pour le conserver encore dans son emploi malgré ses accusateurs, elle fut la premiére à conseiller de le rappeller & de lui envoyer un successeur, avec ordre de s'informer de la vérité des accusations intentées contre lui.

Le Bacha Ibrahim nommé pour lui succéder.

Celui qu'on chargea de cette commission, fut Ibrahim, originaire d'un bourg de Dalmatie peu éloigné de Raguse, nommé Chianichie (1). Ce Bacha étoit fort avant dans les bonnes graces de la Sultane; & sa bonne mine, jointe à son mérite, feint, ou véritable, lui avoit si bien acquis l'estime de cette Cour, que le Sultan lui avoit promis de lui faire épouser une de ses filles. Hassan de son côté n'attendit pas l'ordre du Grand Seigneur. Comme il comptoit beaucoup plus sur son or que sur son innocence, aussitôt qu'il fut instruit qu'on lui avoit donné un successeur, il se disposa à se retirer. Il emporta tous ses trésors, persuadé que ces mêmes richesses qui étoient la cause de sa disgrace; serviroient à le justifier auprès d'Amurath. Pour ne pas rencontrer Ibrahim, il prit exprès un chemin différent de celui qu'il sçut qu'il devoit tenir, & passa par la Syrie; parce que cette route, quoiqu'elle fût plus longue, lui parut la plus sûre. En effet Ibrahim étoit en marche, avec ordre d'arreter l'Eunuque par-tout où il le rencontreroit, & d'envoyer sur le champ ses trésors à Constantinople, lorsqu'il apprit qu'il étoit passé en Syrie. Aussitôt il en informa le Grand Seigneur, à qui il fit appréhender que ce détour que Hassan avoit pris ne cachât quelque dessein de passer en Perse avec tous les trésors qu'il avoit amassés dans son gouvernement, & de faire part aux ennemis, des secrets de

(1) On croit que c'est l'ancienne Epidaure.

HENRI III. 1585. de la Porte, dont ces sortes de gens sont ordinairement mieux instruits que qui que ce soit.

Suite de la disgrace de Hassan. Amurath ne fut pas indifférent à ces avis. Sur le champ il dépêcha de ce côté-là son Capigibachi, qu'il fit escorter par quelques hommes de confiance choisis entre les Chaous. Ce Ministre se rendit en poste en Syrie, où il trouva Hassan déja campé dans les plaines d'Apamée. L'arrivée de l'envoyé du Grand Seigneur surprit l'Eunuque, comme cela étoit naturel; mais elle ne le déconcerta point. Persuadé que s'il pouvoit seulement se soustraire aux premiers effets de la colére de son maître, il ne lui seroit pas difficile ensuite de rentrer dans ses bonnes graces, il ordonna à une troupe de gardes, tous gens de confiance qui etoient à lui, & qui l'accompagnoient continuellement, armés de lances & d'arquebuses, d'environner sa tente, & de n'y laisser entrer que le seul Capigibachi. Cet ordre fut exécuté. Ce Ministre entra seul à l'audience; & ayant présenté à l'Eunuque le commandement d'Amurath, qui lui ordonnoit de le conduire sur le champ avec lui à Constantinople: „ Vous voyez que je vous ai prévenu, „ lui répondit cet habile & rusé courtisan. Aussitôt que j'ai été informé „ qu'on m'avoit donné un successeur, & que mes ennemis m'accusoient „ d'avoir pillé la province qui avoit été confiée à mes soins, je n'ai point „ attendu l'ordre de la Porte; je suis parti pour aller me justifier en personne „ ne auprès de sa Hautesse des crimes qu'on ôsoit m'imputer, & lui faire „ connoître mon innocence. „ Après cette réponse Hassan continua sa marche par Antioche, Héraclée, Cogni (1), & Nicée; non pas en équipage de prisonnier d'Etat, mais avec la même suite & la même magnificence qu'auparavant. Il arriva ainsi à Scutari (2), d'où aussitôt après on transporta toutes ses richesses à Constantinople dans le trésor du Grand Seigneur. Pour lui, il fut mis prisonnier dans le château des sept Tours, sans que le Sultan daignât le voir, ni l'entendre. Là il languit long-tems, attendant sans cesse l'arrêt de sa mort, jusqu'à ce qu'enfin la Sultane adoucit les chagrins de sa prison, & calma ses craintes, en l'instruisant que ses trésors lui avoient conservé la vie, & lui faisant espérer qu'il seroit bientôt remis en liberté.

Conduite violente de son successeur. Cependant Ibrahim arriva au Caire; & l'espérance de l'alliance illustre qui l'attendoit, le rendant beaucoup plus hardi que Hassan ne l'avoit été, il acheva de ruiner cette malheureuse province, par les moyens violens qu'il imagina pour tirer de l'argent de ses habitans. Il ne resta que quelques jours en Egypte, pendant lesquels il ne garda aucun ménagement; & dans ce peu d'espace de tems, outre le tribut ordinaire de six cens mille sequins que cette province pour toutes charges paye tous les ans au Grand Seigneur, il amassa des sommes immenses, des meubles précieux, & des pierreries en quantité. En même tems ayant été rappellé à la Cour pour célébrer son mariage, il repartit sur le champ, & prit sa route par la Syrie.

A son départ de Constantinople Ibrahim avoit reçû ordre d'Amurath de mar-

(1) Autrefois *Iconium*. (2) Autrefois Chalcédoine.

marcher contre les Drufes, qui fous prétexte de vouloir fe maintenir dans leur ancienne liberté, avoient comploté fecrettement entre eux, & s'étoient révoltés contre le Grand Seigneur. Le deffein des Turcs étoit de defarmer cette nation, & de l'obliger ainfi à fe tenir dans le devoir.

Origine des Drufes & des Maronites.

Les Maronites & les Drufes font des peuples qui habitent tout ce païs qui eft entre le territoire de Jaffa, autrefois Joppe, & les fources du Jourdain (1), & du fleuve Oronte, & qui de l'autre côté s'étend jufqu'à Damas & au mont Liban, peu éloigné de Tripoli de Syrie. Ils étoient Chrétiens du tems d'Aython d'Armenie (2), qui parle de cette nation; & ils le furent encore long-tems depuis. Alors ils avoient un Patriarche particulier, qu'ils regardoient comme le chef de la Religion, & qui faifoit fa demeure dans un monaftére dédié à la Mere de Dieu, bâti à mi-chemin du mont Liban. Ils poffedoient auffi à Jerufalem une Eglife dédiée à Saint George Martyr; & il fe trouve encore aujourd'hui dans cette ville des Chrétiens de cette nation, qu'on nomme ordinairement les Ceinturés, à caufe des longues & larges ceintures dont ils fe fervent. Les Drufes au refte, qui étoient auffi autrefois Chrétiens, ne font point originaires de ce païs. Ce font, fi on les en croit, les reftes de ces anciens François Croifés, qui fous Godefroi de Boüillon conquirent vers l'an 1099. Jerufalem & le refte de la Terre fainte. Il eft certain qu'ils confervent encore toute la valeur de ces généreux François. Tous font guerriers, & arquebufiers habiles. L'amour que leur origine leur infpiroit pour la liberté, les maintint toujours contre le joug des Sarafins, qui ne purent venir à bout de les affujettir. Ils firent feulement avec les Mammelucs, lorfqu'ils envahirent la Syrie, quelques alliances qu'ils entretenoient par des préfens, & qu'ils renouvellerent avec les Turcs après la deftruction de l'Empire de ces Sultans d'Egypte. Cependant ils oublierent dans la fuite la Religion de leurs ancêtres, renoncerent au Chriftianifme, & embrafferent eux-mêmes la fecte impie de Mahomet. Il eft vrai qu'ils n'obfervent point toutes les fuperftitions des Turcs. Ils n'ont point de circoncifion; ils boivent du vin, contre l'ufage des autres Mahometans; & ils ont un Prophéte particulier nommé Ifman, qu'ils invoquent. Il y avoit onze ans que Selim II. avoit formé le deffein de tourner fes armes contre cette nation, parce que, quoique ces peuples payent tribut au Grand Seigneur, ils ne fe regardent cependant point comme fes fujets. L'union regna long-tems parmi eux: alors ils étoient invincibles. Mais l'avarice & l'envie de s'enrichir aux dépens d'autrui s'infinuant auffi jufques chez eux, ces vices y amenerent la difcorde, & donnerent par-là occafion aux Turcs leurs voifins de les fubjuguer.

Leur Religion, leurs mœurs & leurs forces.

Une grande partie de la Paleftine eft encore habitée par les Arabes qui

(1) On les nomme aujourd'hui, *Dan* & *Jor*.

(2) *Aithoni Armenii* forme une équivoque. Il y a eu un Hatton ou Ayton, ou Haiton Roi d'Armenie vers l'an 1250. mais on ne croit pas qu'il ait écrit. Il y en a eu un autre Religieux Prémontré vers l'an 1300. qui a écrit une hiftoire, fous le titre de *Paffage de la Terre fainte*. C'eft probablement ce dernier dont parle M. de Thou.

HENRI III. 1585.

qui occupent tout le païs d'entre le lac Asphaltide, ou la Mer morte (1), & la ville de Damas sur les frontiéres de Sodome, les vallées de Jéricho & de Samarie, & les plaines qui sont entre Bethléem, Emmaüs (2), Béthanie, Betfagé, Capharnaum, Nazareth, Rama, & Jaffa. Ce sont des peuples errans, qui vivent de vols & de brigandages, & désolent toute la Judée par leurs courses continuelles. Peu de tems avant l'arrivée d'Ibrahim, le bruit s'étoit répandu qu'on alloit mettre ordre à les réprimer. Le Bacha Veis venoit d'obtenir le gouvernement de Damas; son fils avoit été fait en même tems Sangiac de Jerusalem; & tous deux avoient résolu, disoit-on, de s'opposer à leurs entreprises accoûtumées. C'en fut assez pour leur faire prendre la résolution de se défaire de l'un & de l'autre. Ils communiquerent leur résolution au Sangiac de Bethléem, à qui ils faisoient part de toutes leurs prises, afin de l'engager à les servir dans l'exécution de ce projet: voici comme ils dresserent leur plan. Les Arabes devoient faire une course jusqu'aux portes de Jerusalem. Il étoit vraisemblable que le fils du Bacha de Damas qui y commandoit, jeune homme ambitieux, ne souffriroit jamais une pareille insulte, & qu'il appelleroit aussitôt à son secours tous les Officiers Turcs des environs, & entre autres le Sangiac de Bethléem, pour sortir contre ces brigands. C'étoit où ils l'attendoient. Le Sangiac de Bethléem devoit marcher le premier à l'ennemi; & lorsqu'il verroit le combat engagé, & le Sangiac de Jerusalem investi par les Arabes, il avoit promis de se retirer avec ses troupes, & de l'abandonner à leur merci. Ce projet s'exécuta, comme il avoit été imaginé. Il se donna une bataille entre les Turcs & les Arabes; & le Sangiac de Bethléem s'étant retiré de la mêlée, comme on en étoit convenu, presque toutes les troupes du Sangiac de Jerusalem furent taillées en piéces. Lui-même eut bien de la peine à échapper aux mains des ennemis. Il sentit qu'il avoit été trahi; mais pour assûrer sa vengeance, il dissimula son ressentiment. Bien loin d'attribuer sa défaite à personne, il n'en accusa que le hazard. Cependant comme s'il eût eu dessein de faire une nouvelle tentative contre les Arabes, il appella auprès de lui le Sangiac de Bethléem, qui fut aussitôt arrêté par ses ordres, & qu'il punit de sa perfidie, en le faisant écorcher tout vif.

Perfidie & châtiment du Sangiac de Bethléem.

Inimitié entre les Princes Maronites.

On compte au reste parmi les Druses & Maronites, cinq Princes qu'ils nomment ordinairement Emirs, c'est-à-dire, Rois, ou plûtôt Seigneurs. Le premier & le plus puissant de tous, étoit alors Ebneman ou Manogli, c'est-à-dire, fils de Manon, qui possédoit tout le païs qui est au-dessous de S. Jean d'Acre, autrefois Ptolémaïde, de Césarée, de Seid, & de Tyr ou Sur. Ce Prince faisoit sa résidence à Andera dans les montagnes, & il étoit grand ennemi des Turcs, depuis que Mustafa Bacha de Damas, ayant trouvé le moyen d'attirer le Prince, pere de cet Emir, auprès de lui, sous couleur d'amitié, le fit mourir inhumainement par la plus insigne de toutes les

(1) Les habitans du païs l'appellent, *Serban*.

(2) Aujourd'hui, *Nicopel*.

les trahisons. Le second étoit Serafadin; le troisiéme Mahomet Ebnemansur, c'est-à-dire fils de Mansur, ou Mansur-Ogli; le quatriéme Ebnefrec ou Ferac-Ogli; & le dernier Ali Ebnecarsus-Ogli. Ces Princes avoient sous eux des Lieutenans qui portoient ordinairement le nom de Macademi, & qui aimoient aussi quelquefois à se faire donner le titre d'Emirs, par ceux qui leur faisoient la cour. Les principaux étoient Gomeda & Mendel, dont le premier faisoit sa résidence à Tripoli, & l'autre à Beryte ou Barut, au nom d'Ebnemansur. Les deux premiers Emirs avoient toujours vécu dans une grande liaison, & par-là s'étoient attirés à dos les trois autres. Ebnemansur s'étoit même chargé de la ferme des droits que le Grand-Seigneur leve sur Tripoli, & avoit obtenu des Ministres de la Porte d'être fait Sangiac de Laodicée, aujourd'hui Lizza. Pour Ali, il avoit acheté fort cher le titre de Bacha; & étoit allé ainsi mandier des secours étrangers, pour travailler plus sûrement à la ruine de sa propre nation.

HENRI III. 1585.

Ces trois derniers Princes s'étoient donc ligués contre Ebneman & Serafadin, & il n'y avoit point de calomnies dont ils ne se servissent pour les décrier à la Porte. La haine qu'ils avoient conçûë contre ces deux Emirs, les aveugloit au point, qu'ils ne s'appercevoient pas que ces divisions ouvroient un chemin aux Turcs pour les subjuguer les uns & les autres. Ainsi, aussitôt qu'ils furent informés qu'Ibrahim, après avoir traversé les déserts de l'Arabie, avoit passé Gaza, & étoit entré dans la Judée, ils s'avancerent au-devant de lui jusqu'à Jerusalem avec une suite & des présens magnifiques, résolus d'accuser devant le Bacha, Ebneman & Serafadin, d'être rebelles aux ordres du Grand-Seigneur.

Ordre du Bacha Ibrahim à deux de ces Princes.

Ibrahim, après avoir traversé avec eux la Galilée & le territoire de Samarie, arriva dans la basse Syrie au mois de Juillet, & alla camper aux environs de Damas. Il avoit avec lui douze mille chevaux qu'il avoit tirés des garnisons d'Egypte, de Syrie, de Chypre, & d'Alep. Outre cela tous les Gouverneurs & Commandans des places voisines s'étoient rendus à son camp avec leurs troupes. De-là il cita Ebneman & Serafadin, à comparoître devant lui. Ce dernier, dont les Etats se trouvoient enclavés entre ceux d'Ebneman & d'Ebnemansur, n'ôsa refuser d'obéïr. Quelque persuadé qu'il fût d'ailleurs qu'il couroit à sa perte, il se rendit au camp d'Ibrahim chargé de présens, dans l'espérance que par ce moyen il trouveroit peut-être grace auprès du Bacha. Admis à l'audience, où les trois autres Emirs étoient présens, il dit qu'il venoit pour se justifier des accusations qu'on avoit intentées contre lui, & faire voir par sa prompte obéïssance, qu'il se reconnoissoit véritablement pour un des derniers & des plus zélés esclaves de sa Hautesse. Mais Ibrahim l'interrompant à ces mots, lui demanda pourquoi donc il étoit toujours en guerre avec les trois autres Emirs ses voisins? Serafadin cherchoit à se justifier sur la nécessité où il s'étoit vû de prendre les armes contre leurs injustes entreprises; on ne lui en donna pas le tems. Ses ennemis commencerent fiérement à l'accuser de troubler tout le païs par ses courses & ses hostilités continuelles, & par-là d'empêcher la liberté du commerce; ce qui, disoient-ils, avoit diminué considérablement les revenus que le Grand-Seigneur tiroit de Seid, de Tyr, &

Serafadin obéit & est arrêté.

HENRI III. 1585.

& de Barut. L'Emir voulut repliquer, & faire voir l'imposture de ces accusations ; mais on ne l'écouta pas. Il fut remis par ordre du Bacha entre les mains de deux cens Janissaires qu'il avoit amenés de Constantinople, & qui toutes les nuits tenoient ce malheureux Prince dans les fers.

Refus d'Ebneman.

A l'égard d'Ebneman, au lieu de comparoître, il écrivit au Bacha pour s'excuser de se rendre auprès de lui, alléguant pour raison, que depuis l'assassinat commis dans la personne de son pere, il avoit juré de ne se mettre jamais entre les mains des Ministres de la Porte, & ajoûtant qu'en tout le reste il étoit prêt d'obéïr aux ordres de sa Hautesse. Cette réponse piqua Ibrahim. Il entra aussitôt dans les Etats d'Ebneman avec toutes ses troupes, campa près d'Andera, & ruina vingt-quatre habitations de la dépendance de cet Emir, que les Turcs pillerent, & où ils mirent ensuite le feu. Le Général Turc avoit laissé dans la vallée voisine le Bacha Veis, & son fils le Sangiac de Jerusalem, avec environ quinze cens hommes. Ils se disposoient à plier bagage, lorsque les Druses sujets d'Ebneman, descendant de leurs montagnes par des sentiers inconnus, tomberent sur eux au moment qu'ils s'y attendoient le moins. Les Turcs investis de toutes parts furent taillés en piéces, ou obligés d'abandonner leurs armes pour se sauver: ils perdirent dans cette action toutes leurs tentes & tout leur bagage.

Vengeance d'Ibrahim.

Echec des Turcs.

Artifices inutiles du Bacha pour surprendre l'Emir.

Cet échec ne fit qu'irriter davantage Ibrahim. Cependant comme il vit que ni les efforts, ni ses menaces ne produisoient aucun effet, il eut recours à l'artifice, & ordonna à Gomeda Lieutenant d'Ebnemansur, de négocier avec l'Emir. Gomeda se rendit à Andera auprès d'Ebneman, à qui il proposa de remettre au Bacha toutes les armes qu'avoient ses sujets. Il lui représenta que c'étoit la volonté du Général Turc, & qu'il avoit sur cela des ordres exprès du Grand-Seigneur, qui ne vouloit point laisser les armes à la main à des gens qui ne les portoient point à son service, & qui en abusoient pour faire la guerre à ses sujets. Mais l'Emir étoit trop sage pour donner dans ce piége. Il répondit qu'il n'avoit point d'armes; qu'elles étoient entre les mains de ses sujets, que les violences & les ravages des Turcs avoient obligés de se disperser dans les montagnes ; qu'ainsi il supplioit le Bacha de l'excuser s'il ne lui donnoit pas satisfaction sur cet article, puisqu'il étoit dans l'impossibilité de le faire. Ibrahim, voyant que Gomeda n'avoit pû rien gagner sur l'esprit de ce Prince habile, lui envoya l'Emir Ali, un de ses trois rivaux. Celui-ci mit encore tout en usage pour engager Ebneman à se rendre auprès du Bacha, jusqu'à lui engager sa parole qu'il ne lui en arriveroit aucun accident. Mais l'Emir étoit trop prudent pour compter sur une si foible assûrance; & Ali voyant qu'il ne feroit que des efforts inutiles, obtint d'Ebneman qu'en signe de soûmission, il enverroit du moins au Bacha quelques présens avec un certain nombre d'armes à feu. L'Emir fit partir pour le camp des Turcs trois cens vingt arquebuses, avec cinquante mille sequins. La Princesse sa mere s'y rendit elle-même avec des présens, & supplia Ibrahim de ne point trouver mauvais de ce que son fils n'étoit pas venu lui-même

me lui rendre ses devoirs en personne ; d'être persuadé que le serment seul qu'il avoit fait, l'en avoit empêché ; & qu'en tout le reste il le trouveroit toujours disposé à obéïr à ses ordres & à ceux de sa Hautesse. HENRI III. 1585.

Tout cela ne fut pas encore capable de contenter l'humeur avare & sanguinaire du Général Turc. Il prit cette vieille Princesse par la douceur, & l'engagea à force de caresse, à amener elle-même son fils à la boucherie. Mais tous ses discours & toutes ses remontrances furent inutiles. Ebneman persista dans son refus, & le Bacha fut obligé de lui renvoyer Gomeda pour la seconde fois. Mais ni ses promesses, ni ses priéres ne purent rien gagner sur ce Prince, résolu de ne se point fier aux Turcs. Gomeda obtint seulement, que pour ôter tout prétexte au Bacha de faire un plus long séjour sur ses terres, & d'achever de les désoler, il reverroit avec lui les comptes de ce qui avoit été payé au Grand-Seigneur pour le tribut annuel de la province. Par-là il trouva encore moyen de tirer de l'Emir cinquante mille sequins, quatre cens quatre-vingt arquebuses, mille chévres, cent cinquante chameaux, autant de bufles, mille bœufs, & deux cens moutons ; avec promesse que le Bacha retireroit ses troupes de dessus ses terres, & n'inquiéteroit plus ses sujets. Gomeda se rendit au camp après cette négociation. Mais au lieu de trouver le Bacha fléchi par ces présens, il n'en fit paroître au contraire que plus de mécontentement, & lui marqua qu'il lui sçavoit fort mauvais gré d'avoir promis à l'Emir que les Turcs sortiroient de dessus ses terres. Gomeda fut renvoyé à Ebneman avec cette réponse. Il trouva ce Prince dans une colére violente du tour qu'on lui avoit joüé. Cependant il obtint encore de lui qu'il feroit de nouveaux présens au Bacha ; & Ibrahim ne les eut pas plûtôt reçus, que contre la parole que son agent avoit donnée à l'Emir, il fit entrer ses troupes dans les terres de ce Prince dépoüillé, ravagea tout le païs, & mit tout à feu & à sang dans Andera, & dans dix-neuf villages des environs. Cruauté d'Ibrahim.

Tant de violences & de ravages ne suffirent pas encore pour satisfaire l'humeur cruelle de ce barbare : il voulut laisser dans ces contrées quelque grand exemple d'inhumanité, qui obligeât ces peuples à se souvenir de son passage. Il ne pouvoit exercer sa vengeance sur Ebneman ; il résolut d'en faire tomber tout le poids sur son Lieutenant ou Macademo. Il lui fit persuader par Ebnefrec de le venir trouver avec une grande suite, afin d'être témoin lui-même de sa bonne foi & des dispositions favorables où il étoit à l'égard de son maître. On lui fit même espérer que, s'il obeïssoit, il pourroit obtenir du Bacha quelque gouvernement considérable. Ce Ministre aveugle se laissa leurrer de ces promesses. Il eut même l'imprudence de suivre les pernicieux avis d'Ebnefrec, qui sous couleur d'amitié, lui conseilla d'ôter à tous les gens de sa suite leurs armes à feu, ajoûtant que par-là il feroit plaisir au Général Turc, qui étoit persuadé qu'il n'étoit resté aucunes arquebuses dans toutes les terres d'Ebneman. Le Lieutenant de l'Emir, plein des grandes promesses qu'on lui avoit faites, exécuta tout ce qu'on voulut ; & il partit pour se rendre au camp, marchant à la droite d'Ebnefrec pour faire honneur à cet Emir. Car au contraire de ce qui se pra-

HENRI III. 1585.

pratique parmi nous, chez ces peuples c'eſt la gauche où ſe ceint l'épée; qui paſſe pour la place la plus honorable.

Ils arriverent de la ſorte au camp des Turcs. Cependant on avoit envoyé ordre à tous les gens de la ſuite du Lieutenant, qui étoient au nombre de trois cens cinquante, tous bien armés d'arcs & de ſabres, de s'arrêter à trois milles de-là. Le Miniſtre d'Ebneman fut introduit dans la tente du Bacha. Mais quoique ſa bonne mine, & un certain air de fierté qu'il avoit, méritaſſent de lui attirer tous les regards, Ibrahim ne daigna pas le voir, & le fit arrêter ſéparément de Serafadin. En même tems il aſſembla le Conſeil de guerre, où ſe trouverent les trois Emirs, pour délibérer des moyens de ſe défaire des Druſes qui avoient ſuivi cet Officier, ſans expoſer les troupes Turques. Il fut réſolu que ſans leur découvrir le deſſein qu'on avoit formé contre eux, Ebnefrec les conduiroit dans un vignoble, pour y attendre le retour de leur Commandant, & que lorſqu'on les y tiendroit inveſtis, les Janiſſaires & tous les Officiers Turcs iroient les y charger de toutes parts. Ebnefrec ſe chargea de cette exécution. On commença d'abord par canarder de loin à coups d'arquebuſes ces malheureux qui n'avoient point d'armes à feu. Enſuite les Turcs donnerent ſur eux le cimeterre à la main, & les taillerent en piéces; ſans avoir perdu que très-peu d'hommes en cette occaſion. Après cette expédition ſanglante, Ibrahim fit venir leur Chef devant lui, & ordonna qu'on l'écorchât tout vif. Cet Officier Maronite ſouffrit ce traitement barbare avec une conſtance admirable, & même avec une eſpéce de mépris. Au milieu des tourmens il inſultoit encore au Bacha, auquel il reprochoit ſa perfidie, & ſembloit exciter lui-même ſes bourreaux à exécuter les ordres de leur maître, en ſe moquant de leur rage impuiſſante. Enfin, lorſqu'on lui eut arraché la peau de deſſus les épaules & la poitrine, il expira par la grande quantité de ſang qu'il perdit, après avoir vomi mille malédictions contre Amurath & ſon faux Prophéte; & paya ainſi par ſa mort, la peine de ſa crédulité.

Cette exécution barbare ſembla ne ſervir qu'à aiguiſer l'inhumanité du Bacha. Auſſitôt après il fit venir Serafadin dans ſa tente, & commanda aux Janiſſaires de maſſacrer en ſa préſence cent cinquante de ſes gens qui l'avoient ſuivi; après quoi il renvoya ce Prince en priſon, avec ordre aux Bachas d'Alep & de Damas, de le garder. Enſuite il entra ſur ſes terres avec ſon armée, & fit venir de Seid, où les galéres Turques étoient abordées, quatre mille hommes qui porterent la déſolation dans tout le païs des environs, juſqu'aux portes de Céſarée de Paleſtine. Après cette expédition, comme s'il eût ſoûmis tout le païs des Druſes & des Maronites, il en donna le gouvernement à Ebnefrec, avec le titre de Bacha, que cet Emir acheta de lui pour cent mille écus d'or; fit mettre aux fers Ebnemanſur, parce qu'il n'étoit pas en état de payer cent ſoixante mille écus qu'il devoit, pour la ferme des revenus de Tripoli qu'il tenoit du Grand-Seigneur; fit venir de Barut Mendel ſon Lieutenant, qui prenoit lui-même le titre d'Emir, qu'il envoya aux galéres auſſitôt après ſon arrivée; & donna toutes les terres de l'obéïſſance d'Ebnemanſur en proye à ſes troupes.

De

De-là Ibrahim, chargé des dépoüilles de l'Egypte & de la Syrie, & suivi d'Ebnemansur & de Serafadin qu'il tenoit aux fers, alla s'embarquer sur les galéres qui étoient au port de Tripoli. A son arrivée à Constantinople, tous ses parens & ses amis sortirent au-devant de lui, pour le féliciter sur son heureux retour. Il fut ensuite conduit à l'audience du Grand-Seigneur, à qui outre les tributs que la Porte retire tous les ans de l'Egypte, il présenta, dit-on, un million d'or en espéces, soixante chevaux Arabes des plus beaux, tous magnifiquement enharnachés, un élephant, un caméleon, & les corps de deux crocodiles d'une longueur prodigieuse; enfin une cassette d'or massif ornée de pierreries, & un trône d'or fin, estimé six cens mille écus d'or. Il fit encore présent au Sultan d'une grande quantité de brocards d'or & de soye, de plusieurs piéces de toile d'Alexandrie; & pour couronner tout le reste, il y ajoûta toutes les armes à feu qu'Ebneman lui avoit livrées. Amurath, dont l'avarice étoit insatiable, fut charmé de tous ces présens, qui ne servirent au reste qu'à enrichir les Ministres de la Porte, & le Serrail: quelque odieux qu'Ibrahim se fût rendu par son avidité & par sa barbarie, tant de richesses qui étoient le fruit de l'épargne d'un grand nombre d'années, & dont il avoit sçu par son adresse ou ses violences, dépoüiller en si peu de jours des peuples innocens, & les Emirs des Druses & des Maronites qu'il avoit enfin subjugués, ne le firent regarder du Prince que comme plus digne de l'alliance à laquelle il étoit destiné, & qui se célébra l'année suivante.

HENRI III. 1585.

Son retour à Constantinople. Présens qu'il fait au Grand Seigneur.

Peu de tems auparavant, le Divan vers la mi-Mars avoit accordé au Bacha Siauses, qui avoit été déposé, comme je l'ai rapporté plus haut, la liberté de vaquer à ses affaires, & d'aller par-tout où il lui plairoit. Cette premiére grace fut pour lui un acheminement à rentrer dans la place dont il avoit été chassé, & où il remonta peu de tems après par la mort d'Osman, arrivée sur les frontiéres de Perse. Il est certain que le Grand-Seigneur ne traita si favorablement les Bachas Siauses & Ferhates, qui venoit aussi d'être déposé, que parce qu'il avoit besoin d'eux. En effet l'Eunuque Mesites, qui pendant l'absence d'Osman tenoit la place de grand Visir, étoit déja fort vieux; & quoiqu'il eût au reste de la justice & de la fermeté, il ne passoit pas d'ailleurs pour être capable de soûtenir le poids du gouvernement.

Cependant Osman étoit déja arrivé à Erzerum, où il fit la revûë de l'armée, qui se trouva composée de cent cinquante mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie de toute espéce. On avoit rassemblé outre cela un nombre infini de pionniers, d'esclaves, de canonniers, de pourvoyeurs, de chameaux, de mulets, & d'autres bêtes de charge. Enfin, outre les troupes qui avoient ordre de servir à cette expédition, la réputation d'Osman avoit attiré auprès de ce Visir, grand nombre de volontaires qui s'étoient rendus au camp, les uns pour être spectateurs de cette campagne, & d'autres dans le dessein d'avoir part à la gloire de cette guerre. Tel fut l'Eunuque Giaffer Bacha de Tripoli. Il avoit ordre, comme tous les Gouverneurs de Syrie, de se trouver à l'expédition contre les Druses: cependant il ne se rendit point, comme les autres, au camp d'Ibrahim; il aima mieux al-

Revûë de l'armée Ottomane à Erzerum.

HENRI III. 1585.

ler sous un Chef aussi fameux qu'Osman, chercher la gloire au milieu des hasards dans une terre éloignée & étrangere, que de servir dans son propre païs & loin des dangers, sous un Géneral qu'on regardoit déja comme le gendre du Grand Seigneur.

Entrée de l'armée Turque en Perse.

Enfin l'onziéme jour d'Août, l'armée Turque se mit en marche, conduite par Maxud-Chan Persan, dont j'ai déja parlé plus haut, qui lui servoit de guide, & qui avoit le secret du Visir. Cependant ce Général faisoit toujours courir le bruit qu'il en vouloit à Nassivan. Au bout de deux jours il fit une nouvelle revûë de ses troupes : & comme il appréhendoit beaucoup plus la disette que l'ennemi, il renvoya quarante mille hommes de son armée; en sorte qu'il n'en garda que cent quatre-vingt mille (1). Ensuite prenant sa route par Hassan-chalassi & par Chars, il arriva dans les plaines Calderanes, dont nous avons si souvent parlé. Là, comme s'il eût changé de sentiment, il fit sçavoir à toute l'armée, qu'au lieu de marcher contre Nassivan, il avoit dessein d'aller assiéger Tauris.

Cette résolution du Visir excita presque une sédition parmi les troupes de la Gréce, & les autres Européens, qui avoient déja murmuré de ce qu'on avoit diminué la ration qu'on leur donnoit par jour. Accoûtumés à la liberté que le Bacha Ferhates leur avoit laissé prendre l'année précédente, ils éclaterent en injures contre Osman. Cet habile Général eut la douleur de s'entendre reprocher par ces mutins, que pour satisfaire son avarice & son ambition particuliére, il les menoit à une mort certaine, & ne tenoit pas plus de compte de ses plus braves troupes, que de ses chevaux. Ce grand homme fut indigné de l'injustice de ces plaintes. Cependant il ne jugea pas que dans cette occasion il fût à propos de se servir d'une sévérité qui auroit pû être d'usage en toute autre circonstance. Il leur fit voir que ce n'étoit point par légéreté qu'il avoit changé de dessein; mais par un ordre exprès du Grand-Seigneur. Il prit les plus séditieux en particulier, les caressa, les combla de présens, & les gagna enfin, en leur faisant espérer qu'ils trouveroient à se dédommager dans la suite, des travaux qu'ils auroient essuyés. Après avoir ainsi calmé ce soûlevement, il prit sa route par Coy, ville située au-dessus de Van, entre le lac d'Actamar, & Tauris; passa par Marant & par Soffian, qui sont deux bourgs de Perse, où l'armée trouva des vivres en abondance; & arriva enfin à la vûë de Tauris. Alors toute l'armée témoigna sa joye par de grands cris. Ceux-là même qui venoient de crier si hautement contre Osman, étoient les premiers à faire l'éloge de sa prudence & de son bonheur. Ils ne pouvoient se lasser d'admirer comment, après une guerre de tant d'années, il avoit sçu sans peine & sans danger conduire une si grande armée à la vûë d'une place dont on souhaitoit depuis si long-tems la conquête.

Son arrivée à Tauris.

Défaite des Turcs par les Persans.

Ces sentimens étoient bien différens de ceux que les troupes avoient fait paroître peu de tems auparavant. Cependant l'avant-garde, qui à la vûë de Tauris dévoroit déja des yeux sa proye, après s'être un peu avan-

cée,

(1) Il y a également dans les deux éditions de Géneve, cent quatre-vingt mille. Mais il y a apparence que c'est une erreur de chiffre.

cée, s'étoit arrêtée dans une plaine délicieuse aux environs de Soffian, où les Turcs espéroient de se remettre de leurs fatigues passées, lorsqu'ils se virent attaqués par un corps de Persans qui les chargea à l'improviste vers un pont bati sur un courant d'eau salée; les battit; leur enleva une grande partie de leurs équipages, & les mit en fuite. Ils perdirent environ sept mille hommes à cette action. Les ennemis y laisserent aussi quelques morts, & les Chaous avec les Spahis apporterent à Osman trois cens têtes des Persans.

HENRY III. 1585.

On fut redevable de ce premier succès à Emir-Emze fils aîné de Hodabendes Roi de Perse. Ce Prince étoit campé à douze milles au-dessus de Tauris, avec une armée d'environ cinquante mille hommes; & ce n'étoit qu'avec peine, qu'Hodabendes avoit permis à son fils de se mettre à la tête d'un détachement de dix mille hommes, pour aller harceler les Turcs: encore lui avoit-il fort recommandé de n'en point venir aux mains avec eux, mais de tâcher de les affoiblir par de fréquentes escarmouches, & en leur tendant des embuscades, sans jamais exposer ses troupes au feu de leur artillerie. Alyculi-Chan commandoit alors dans Tauris avec quatre mille hommes. Il avoit été ennemi mortel d'Emir-Chan, que le Roi de Perse avoit eu l'imprudence de faire mourir l'année précédente. Par-là Alyculi-Chan s'étoit rendu odieux aux Turcomans, qui regardoient son ennemi comme leur chef; & ce fut le ressentiment qu'ils eurent de cette mort qui les empecha d'aller à tems au secours de Tauris. Il ne vint point non plus de troupes cette année de la province d'Heri, ni du Gheilan. Ainsi toute l'armée Persanne ne montoit pas à plus de soixante & quatre mille hommes.

Seconde défaite des Turcs.

Aussitôt qu'Osman apprit la déroute de son avant-garde, il fit mettre toute son armée sous les armes. En même tems il détacha Sinan Bacha, fils du Bacha Cigala, avec Mehemet Bacha de Cara-Hemid, à la tête de quatorze mille hommes pour poursuivre le Prince de Perse; & ils marcherent avec tant de diligence qu'ils l'atteignirent. Emir-Emze de son côté, voyant qu'il ne pouvoit éviter d'en venir aux mains sans risquer ses troupes & son honneur, ne refusa point le combat. Il fit tête à l'ennemi, & alla même le premier à la charge. L'action commença environ deux heures avant le coucher du soleil, & fut très-sanglante. Enfin la nuit sépara les deux armées, sans qu'on pût décider de quel côté étoit l'avantage. Cependant il est certain que les Turcs furent les plus mal menés en cette occasion, où ils eurent six mille hommes de tués. Le lendemain les Turcs étant venus camper à deux milles de Tauris, quarante jours après être partis d'Erzerum, Alyculi-Chan fit sur eux une sortie à la tête de tout ce qu'il y avoit d'habitans dans la ville capables de porter les armes; les poussa jusqu'au quartier de leur Général, & leur tua trois mille hommes. Il en fit une seconde la nuit suivante, qui mit tout le camp en confusion. Les ennemis y perdirent encore beaucoup de monde, & entre autres le Bacha de Maras. Après ces deux exploits Alyculi-Chan, désespérant de pouvoir défendre sa place avec le peu de troupes qu'il avoit, l'abandonna, après avoir permis aux habitans de prendre leurs mesures, & se retira au-

HENRI III. 1585. près de Hodabendes. Après le départ de leur Commandant, ceux qui restoient dans la ville en état de porter les armes, se disposerent à se bien défendre. Cependant comme il étoit déja tard, on ne fit aucune entreprise ce jour-là, non plus que la nuit suivante. Dès le lendemain matin une multitude prodigieuse d'esclaves, de goujats, & de malheureux, qui étoient tout ce qu'il y avoit de plus vil dans l'armée Turque, parut en bataille à la vûë de la place, & ôsa s'avancer jusques sous ses murailles, dans l'esperance de la piller. Mais les Persans, qui combattoient pour la défense de leur Religion & de leurs biens, les chargerent vigoureusement. Le combat fut sanglant, & la perte assez grande de part & d'autre.

Description de Tauris. La ville de Tauris, que plusieurs habiles gens ont démontré être l'ancienne Ecbatane, comme je l'ai rapporté plus haut, est située dans la grande Armenie, au pied du mont Oronte, à huit journées de la mer Caspienne. Elle a le mont Oronte à son Nord, la Perse au Midi, & les monts Caspiens à l'Occident. Son climat est froid à cause du voisinage des montagnes; mais l'air y est d'ailleurs très-sain. Sa situation en a fait une des places des plus commerçantes de toute l'Asie, à cause de la facilité qu'il y a à transporter par-là des marchandises de la Syrie, du Diarbekir, & par conséquent de l'Arabie dans tout l'Orient, comme elle est aussi très-commode pour faire passer les marchandises de l'Orient dans l'Occident. La ville a plus de deux cens mille habitans; mais elle est toute ouverte, sans murs, & sans défenses. Ses maisons sont bâties de briques & assez basses, comme dans tout le reste du païs. Outre cela on y trouve des fontaines, des jardins, des canaux d'eau vive, & toutes les autres choses nécessaires à la vie. Les Rois de Perse y faisoient leur résidence avant que Thamas eût transféré son siége à Casbin. Cependant, quoique la Cour n'y soit plus, elle conserve encore aujourd'hui le privilége d'être regardée comme la capitale de toute la Perse.

Prise de cette ville par les Turcs. Les habitans de Tauris firent une longue & vigoureuse résistance, & les Turcs de leur côté perdirent beaucoup de monde à l'attaque de cette place. Mais il fallut enfin céder au grand nombre. Les Persans, ne se voyant plus en état de tenir, se retirerent dans les souterrains de la ville, d'où à coups de traits & d'arquebuses ils incommoderent fort pendant quelque tems les ennemis qui s'étoient répandus dans la place pour piller. Ils les attaquoient à leur avantage dans des passages étroits à la sortie des places, & leur tuoient beaucoup de monde. Cela n'empêcha cependant pas les Turcs de rentrer dans leur camp chargés de butin, emportant un grand nombre de têtes. Enfin Osman, se voyant maître de cette ville, fit publier une ordonnance très-sévére, par laquelle il défendoit d'inquiéter ni de molester en rien les habitans de Tauris. Cependant il fit lui-même à cheval le tour de la place, examinant quel poste seroit le plus avantageux pour élever une citadelle. Enfin il s'arrêta au côté méridional, où il transporta son camp, & y jetta les fondemens de sa nouvelle forteresse dans un terrain délicieux, orné d'arbres, de plantes & de fleurs, & arrosé de plusieurs ruisseaux. Aussi le nommoit-on les sept Parcs, ou les sept Paradis: c'est dans cet endroit qu'étoit le palais des Rois de Perse. Osman prit toutes

les mesures imaginables pour tracer le plan de cet ouvrage; il fut achevé avec encore plus de diligence. En effet, au bout de trente-six jours il étoit en état de défense, sans que d'ailleurs il manquât rien à la perfection des logemens & des bains qu'on avoit jugé à propos d'y construire. Ce fut-là qu'Osman fut attaqué d'une colique, qui enfin lui causa la mort.

Maladie du Visir.

C'est ainsi que Jean-Thomas Minadoi de Rovigo, qui nous a laissé une histoire fort exacte de cette guerre, rapporte la prise de Tauris sur les lettres memes que le Sangiac d'Aman écrivoit à Ali Bacha d'Alep. Leunclavius au contraire, sur la foi des rélations des Ambassadeurs de l'Empereur, ráconte cet évenement d'une maniére bien différente; puisqu'il prétend que cette place fut prise par les Turcs, sans coup férir, & sans répandre de sang. Il dit qu'Osman sçut si bien cacher aux Persans son dessein & sa marche, qu'il fit passer son armée par des défilés couverts de bois & de montagnes, où il fut obligé de faire plusieurs fois des décharges de toute son artillerie pour réveiller ses soldats, que le silence & l'horreur de cette sombre route tenoit assoupis, & où les ennemis n'auroient pas manqué de le tailler en piéces, s'ils eussent été instruits à tems du chemin qu'il avoit pris. Cet historien ajoute qu'Osman arriva ainsi à la vûë de Tauris; qu'à son approche le Cadi prit la fuite; & que les habitans, sur-tout soixante des principaux, sortirent au-devant des Turcs avec des instrumens de musique; qu'ils se rendirent en cet équipage au camp du Visir, à qui ils se soumirent, à condition qu'il leur laisseroit la liberté & leurs priviléges; & que la nuit même ils reçurent Osman avec toute son armée dans leur ville, qui d'ailleurs étoit toute ouverte & sans murs.

Il paroît par cette rélation que Leunclavius tenoit vraisemblablement de Constantinople, que les Ministres de la Porte, honteux des violences & des excès qui se commirent au pillage de Tauris, chercherent habilement à en faire oublier la mémoire, en répandant le bruit que cette ville avoit été prise sans tirer l'épée. Il est certain que le droit de la guerre pouvoit servir d'excuse à ce qui se passa les premiers jours de cette prise. Mais ce ne fut rien en comparaison de l'injustice & de la perfidie avec laquelle les Turcs en userent ensuite à l'occasion de la maladie d'Osman. Il y avoit cinq jours qu'il étoit au lit, lorsque les principaux Officiers, fâchés de se voir enlever par l'ordonnance que le Visir avoit faite, une si riche proye dont ils s'étoient flattés de profiter, environnerent sa tente, aposterent des témoins qui assûroient avec serment que les Persans avoient étouffé dans un bain huit Janissaires, avec quelques-uns des principaux Officiers Turcs, & le prierent de leur permettre de tirer vengeance d'une si lâche trahison. Osman, soit par inhumanité, soit par foiblesse, & parce que la maladie ne lui permettoit pas de s'opposer au dessein de ses troupes, accorda tout ce qu'on voulut; & dès-lors les Turcs, rentrant dans cette malheureuse ville au moment qu'on s'y attendoit le moins, y commirent toutes fortes d'excès & de cruautés. Le pillage recommença jusqu'à trois fois, & dans ce desordre tout fut mis à feu & à sang. Tout ce qu'il y avoit de jeunesse dans la ville, de l'un & de l'autre sexe, devenu la proye de

Cruautés exercées par les Turcs en cette occasion.

HENRI III. 1585. la brutalité du vainqueur, fut enlevé & conduit en esclavage: les peres, à qui leur âge ne permettoit pas de suivre leurs enfans qu'on leur ravissoit, étoient massacrés impitoyablement; & les meres éplorées, obligées de dire un éternel adieu à la terre qui les avoit vû naître, témoignoient leur désespoir par leurs cris & par leurs regrets. Les Turcs trouverent dans cette ville des richesses immenses, qu'ils allerent chercher jusques dans le fondemens des maisons; ils en chargerent plusieurs chameaux pour les mettre en lieu de sûreté. Le Sangiac d'Aman marque au reste dans ses lettres, qu'il est vraisemblable que tant d'excès ne furent que l'ouvrage du soldat, & que le Général n'y eut aucune part.

Troisiéme défaite des Turcs par les Persans.

Le ciel ne laissa pas long-tems tant de violences impunies. Emir-Emze, résolu de venger ses propres intérêts & ceux de tout le Royaume, s'approcha de Tauris avec un camp volant, & détacha de-là cinq cens hommes, à qui il donna ordre de s'avancer jusqu'au camp des ennemis, & de tâcher de les attirer au combat. A leur approche le Bacha Cigala, suivi du Bacha de Cara-Hemid, sortit en bataille à la tête de trente-quatre mille hommes, & marcha enseignes déployées à l'ennemi. Les Persans eurent l'habileté de se battre toujours en retraite, & d'entretenir le combat pendant huit milles de chemin, jusqu'à ce qu'ils eussent fatigué les Turcs par une si longue marche. C'étoit où Emir-Emze les attendoit. Alors ce Prince, plein de la juste vengeance qu'il méditoit, chargea ces troupes à demi vaincuës par leurs remors, avec son armée toute fraîche composée de vingt mille hommes; & leur reprochant leur perfidie, leur avarice, & leurs excès, il les tailla en piéces, & les mit en fuite. La déroute commença par le Bacha de Cara-Hemid, qui se voyant abandonné de ses gens, pensa aussi à se sauver. Cigala de son côté combattit long-tems avec vigueur, & arrêta l'ennemi en revenant plusieurs fois à la charge. Enfin obligé de plier, & n'appercevant plus autour de lui aucunes troupes pour le soûtenir, il se mit lui-même en fuite, après avoir perdu tous ses étendarts, & trois jeunes esclaves qu'il aimoit fort. Les Turcs laisserent ce jour-là huit mille morts sur la place; & le succès de cette action prouva manifestement, qu'au canon près, les Persans leur étoient de beaucoup supérieurs en valeur. Le Lieutenant du Bacha Sinan Cigala, & quelques autres Officiers furent aussi faits prisonniers en cette occasion.

Nouvelle défaite des Turcs.

Ce succès anima le Prince de Perse. Comme il ignoroit la maladie d'Osman, il lui envoya un trompette pour lui proposer le combat. Le Visir, dont le mal augmentoit de jour en jour, ne laissa cependant pas d'accepter le parti; & il ordonna aux Commandans de ses troupes de mettre l'armée en bataille. Le Bacha de Cara-Hemid, & le Bacha Sinan Cigala étoient au centre avec les troupes de l'Assyrie & de la Chaldée; le Bacha de la Natolie commandoit l'aîle gauche, composée des troupes de la Gréce; & les troupes de Syrie formoient l'aîle droite, conduite par Amurath Bacha de Caramanie. Toute cette armée pouvoit monter à soixante mille hommes. Pour ce qui est des Janissaires, ils étoient restés avec le canon dans le quartier d'Osman, dont la maladie étoit devenuë mortelle. Le Prince de Perse de son côté étoit au centre de son armée, soûtenu sur les aîles, d'un

d'un côté par les troupes de Perse & du Mesandran, & de l'autre par celles du Sirvan & de la province d'Arac ou Herac. Toutes ces troupes composoient environ quarante mille hommes tous bien armés. HENRI III. 1585.

Le Prince avoit étendu les aîles de son armée, & prenoit un grand circuit, pour ne pas être exposé au premier feu des ennemis. Ce mouvement fit craindre aux Turcs que le dessein des Persans ne fût d'aller attaquer leur camp, & d'y enlever tout le butin qu'ils avoient fait, & qu'ils avoient déja chargé sur des chameaux. Ainsi pour prévenir cet accident, ils reculerent eux-mêmes, & mirent par-là les Persans à la portée du canon. Mais ceux-ci, pour se mettre à couvert de leur artillerie, serrerent les rangs, & commencerent la charge. Le Prince lui-même attaqua le centre de l'armée ennemie l'épée à la main, & tua le Bacha de Cara-Hemid, à qui il coupa la tête qu'il donna ensuite à porter au bout d'une lance à un des gens de sa suite. Cette vûë jetta la consternation parmi les Turcs, & sembla au contraire assûrer la victoire aux Persans qui redoublerent leurs efforts. Le Bacha de Trebizonde, le Sangiac de Bursia, & Schender Beglierbey de Romelie périrent dans cette action, avec cinq Gouverneurs, plusieurs Chaous, & grand nombre des plus braves Officiers de l'armée Turque. Le Bacha de Caramanie fut fait prisonnier, & jetté dans un puits dans la chaleur du combat. La nuit seule arrêta le carnage. Jamais combat n'avoit été si sanglant. Vingt mille Turcs resterent sur le champ de bataille; les lettres même du Sangiac d'Aman, dont j'ai déja parlé, font la perte une fois plus grande.

Cependant la nouvelle forteresse de Tauris étoit déja en état de défense; & les troupes d'Europe, qui ne souhaitoient que de voir leur butin en sûreté, consternées d'ailleurs par tant de mauvais succès, commençoient à penser au retour. Elles n'userent d'abord que de priéres & de supplications pour l'obtenir. Ensuite elles se mutinerent, parlerent haut, & firent entendre assez ouvertement que si on ne les remenoit au plûtôt, elles s'en retourneroient d'elles-mêmes. Elles firent sçavoir cette disposition où elles étoient à Osman, qui n'avoit plus d'espérance de revenir de sa maladie. Ce Visir, qui craignoit qu'en différant de leur accorder ce qu'elles souhaitoient si fort, ce ne fût s'exposer à un plus grand soulevement, se disposa à les contenter. Il confia la garde de la nouvelle citadelle à l'Eunuque Giaffer Bacha de Tripoli, qui, comme je l'ai dit, avoit refusé de servir sous Ibrahim, pour venir se consacrer à cette expédition en qualité de volontaire: il lui donna pour adjoints les Sangiacs de Bir & de Marra. En même tems pour l'engager d'accepter plus volontiers le commandement d'une place de cette importance, il lui accorda les trois premiéres années du revenu de cette ville, & le fit aussi pour trois ans Bacha de Cara-Hemid, à la place de celui qui avoit été tué, avec le privilége de pouvoir au bout de ce tems expiré prendre le rang des principaux Bachas à la Porte. Enfin, outre cent hommes d'armes que Giaffer avoit avec lui, le Visir fit encore entrer dans la forteresse douze mille hommes & du canon, avec toutes les provisions & les munitions de guerre nécessaires, pour soûtenir la défense de la place jusqu'à l'année suivante.

Après

HENRI III. 1585. Cinquiéme déroute des Turcs.

Après avoir pris ces mesures, Osman, qui voulut donner satisfaction aux troupes d'Europe, abandonna Tauris au commencement de Novembre, quatre-vingt-sept jours après son départ d'Erzerum; & alla camper le premier jour à Sancazan, qui n'est éloigné de Tauris que de sept milles. Déja les Turcs se disposoient à dresser leurs tentes, lorsqu'ils furent frappés d'un grand cliquetis d'armes & d'un bruit effrayant de chevaux, de trompettes, & de timbales. Ils se préparoient à marcher de ce côté-là, lorsque le Prince de Perse paroissant de l'autre, vint les charger à la tête de vingt-neuf mille hommes. Il commença par se rendre maître des chameaux, des mulets, & des autres bêtes de charge qui portoient les dépoüilles de Tauris & les provisions de l'armée; & après avoir détaché six mille chevaux pour les conduire en lieu de sûreté, il retourna à la charge, renversa toutes les tentes, & fit en un instant un carnage affreux des troupes Turques. Il avoit pénétré jusqu'au quartier du Visir qui se mouroit, & alloit percer jusqu'à sa tente, lorsque les Janissaires, qui étoient restés à sa garde & à celle du canon, marcherent à lui par l'avis des principaux Bachas, & commencerent par faire une décharge générale de toute leur artillerie. Leurs gens, qui combattoient aux premiers rangs, en furent d'abord plus incommodés que les ennemis. Elle ne laissa cependant pas dans la suite de déranger aussi les Persans, qui s'étant saoulés du sang de leurs ennemis, & sçachant que le butin étoit en lieu de sûreté, se retirerent en bon ordre, toujours poursuivis par les troupes de Gréce & d'Europe, que l'ardeur de reprendre leur proye animoit, & qui rentrerent enfin dans le camp accablées de fatigue; mais plus encore de la perte qu'elles avoient faite, & étonnées de la bravoure de leurs ennemis. Les Turcs perdirent, dit-on, ce jour-là vingt mille hommes avec tout le butin qu'ils avoient fait dans cette expédition, & qui leur avoit coûté une si noire perfidie, & tant de sang.

Mort du Visir Osman.

Ce même jour mourut Osman, non pas des blessures qu'il avoit reçuës, comme le bruit s'en répandit, mais d'une dissenterie dont il étoit attaqué depuis quelque tems. Il avoit nommé par son testament le Bacha Cigala pour lui succéder au commandement général de l'armée. Sa mort fut plus long-tems ignorée des Turcs que des Persans, qui l'apprirent par trois jeunes esclaves du Visir, qui avoient la garde de ses pierreries & de ses trésors, & qui après la mort de leur maître monterent sur des chevaux vigoureux, & vinrent se rendre aux ennemis. Ce fut d'eux qu'on apprit à la Cour de Perse qu'il y avoit déja long-tems qu'Osman étoit malade, & qu'il étoit décédé ce jour-là même. Après cela on ne fut plus surpris que pendant sa maladie le desordre se fût mis dans le camp des Turcs, & qu'ils eussent traité les habitans de Tauris avec tant d'inhumanité contre la parole qui leur avoit été donnée; car on étoit persuadé d'ailleurs que si la santé du Visir lui eût permis de veiller à la conduite de ses troupes, elles n'auroient jamais ôsé en venir à de si grands excès.

Défaite des Persans.

Cette mort parut au Prince de Perse une occasion favorable pour faire une nouvelle tentative contre les ennemis. Il se mit à la tête de quatorze mille hommes, & les poursuivit dans leur retraite. Il avoit été informé que leur artillerie étoit à l'aîle droite; ainsi il commença son attaque à l'aîle gau-

gauche. Mais les Turcs ayant auffitôt tourné contre lui leur canon, & l'aîle droite s'étant ouverte, ils firent une décharge fi vigoureufe fur la gauche, que pour n'être pas expofés à une feconde, les Perfans en vinrent auffitôt aux mains. Le premier deffein du Prince étoit de tâcher dans la chaleur de l'action d'engager les ennemis dans un marais defféché, où il ne reftoit plus que quelques eaux croupies, qui rendoient une odeur fort mauvaife : il étoit même perfuadé que comme ils ne connoiffoient point le terrain, ils ne manqueroient jamais de donner dans ce piége. Ainfi il ne fe battoit qu'en retraite, reculant toujours de ce côté-là, afin de les y attirer. Mais Maxud-Chan, & Daut-Chan, qui connoiffoient parfaitement les lieux, ayant averti Cigala de ce danger, ce Bacha dégarnit fon centre pour renforcer fes aîles, afin de pouffer les ennemis plus vivement, & de les faire tomber eux-mêmes dans le mauvais pas qu'ils lui avoient deftiné. Le Prince s'apperçut qu'on lui donnoit le change; mais comme fes troupes étoient fort ferrées, il n'eut pas le tems de penfer à les dégager d'un péril où il avoit voulu expofer fon ennemi. Trois mille Perfans périrent dans le marais, au lieu que la perte fut beaucoup moindre du côté des Turcs. Au refte de cinq combats qui dans l'efpace de fort peu de jours fe donnerent entre eux & les Perfans, celui-ci fut le feul où ils euffent quelque forte d'avantage.

HENRI III. 1585.

De-là le Prince de Perfe retourna auprès du Roi fon pere, & les Turcs prirent de leur côté le chemin de Salmas, où la mort d'Ofman fut enfin renduë publique. De Salmas l'armée fe rendit à Van, où, après la revûë qui en fut faite, il fe trouva qu'il étoit péri dans cette campagne quatre-vingt-cinq mille Turcs, parmi lefquels on comptoit environ quarante mille hommes de vieilles troupes. L'armée fut licenciée à Van, & tous les Gouverneurs fe retirerent chacun dans leur gouvernement; après quoi le Bacha Cigala informa exactement le Grand Seigneur des fuccès de cette campagne, de la prife de Tauris, de la conftruction d'une fortereffe dans cette ville, & enfin de la mort d'Ofman.

La Porte fut d'abord confternée de la perte du Vifir, & de celle de tant de troupes. Mais on s'en confola enfuite par la prife de Tauris, qu'on fit paffer pour un exploit de la plus grande importance; & même il y eut ordre de faire des réjoüiffances publiques dans toutes les villes de l'Empire pour l'heureux fuccès de cette expédition. On voulut même engager l'Ambaffadeur de France & celui de Hongrie, car c'eft le feul titre que prend l'Ambaffadeur de l'Empereur à la Porte, le Baile de Venife, & les autres Miniftres étrangers à s'y conformer. Mais ils s'en défendirent, & alléguerent pour excufe, que ce n'étoit point la coûtume qu'ils fiffent des réjoüiffances publiques, que lorfque le Grand Seigneur lui-même revenoit vainqueur de quelque expédition.

D'un autre côté Cigala déliberoit à Van des moyens de faire paffer des vivres & des fecours à Teflis. Daut-Chan fe chargea de cette commiffion, dans l'efpérance d'obtenir par-là du Grand Seigneur quelque emploi confidérable. Il partit chargé de trente mille fequins que le Bacha lui donna; & eut affez de bonheur pour faire le voyage fans accident. Ce fervice ne

Teflis ravitaillé par Daut-Chan.

HENRI III. 1585. ne resta pas sans récompense: à la recommandation de Cigala, Amurath lui donna ensuite le gouvernement de Maras sur les frontiéres de la Cappadoce & du Diarbekir, avec le titre de Bacha. Maxud-Chan, qui dans les deux derniéres expéditions avoit servi de guide à l'armée Turque, & avoit donné de si bons avis à ceux qui la commandoient, fut aussi fait Bacha d'Alep.

Cependant le départ des Turcs avoit donné le tems au Roi de Perse de refléchir sur ses intérêts. Il voyoit avec douleur la nouvelle citadelle qu'on venoit d'élever à Tauris. Cette place l'incommodoit fort pour le présent, & l'inquiétoit encore plus pour l'avenir. Mais il n'avoit ni canon, ni troupes fraîches pour en faire le siége. En effet Abas-Mirize, & Thamas ses deux jeunes fils empêchoient toutes les levées qu'on vouloit faire dans la province d'Heri, & dans le Gheilan. D'ailleurs le ressentiment, que les Turcomans avoient conçu pour la mort d'Emir-Chan, duroit encore, & ils continuoient dans leur révolte. Hodabendes proposa ces difficultés à son Conseil; & il fut résolu que quoiqu'on fût au fort de l'hyver, on feroit le siége de la forteresse de Tauris; que le Roi enverroit cependant des députés aux Turcomans, pour les inviter à joindre leurs armes aux siennes, afin de venger de concert le tort & les injures qu'ils avoient reçus de leur commun ennemi; & qu'il les laisseroit les maîtres des conditions de leur raccommodement.

Accommodement du Roi de Perse avec les Turcomans.

En effet le Roi de Perse députa à cette nation, pour lui faire satisfaction sur la mort d'Emir-Chan. Il fit entendre à ces peuples qu'ils devoient lui pardonner une démarche, qui n'étoit qu'un effet de la juste douleur que lui donnoient ses soupçons & les malheurs de l'Etat; qu'au reste il étoit prêt, pour les contenter, à en passer par toutes les conditions raisonnables qu'ils proposeroient, les priant seulement de se joindre à lui pour une expédition qui les intéressoit également, & de se disposer à repousser de concert un danger certain, dont la Perse seroit menacée, tant que dureroit leur division. Il écrivit dans les mêmes termes à Mehemet-Chan, & à Chalifé Sultan, qui avoient le plus de crédit parmi cette nation. Ces deux Seigneurs ne cherchoient qu'une occasion de se venger; & ils crurent qu'un raccommodement simulé, & l'expédition qu'on leur proposoit, leur en offriroit une favorable. Ainsi ils répondirent à ce Prince qu'ils étoient prêts d'obéïr à ses ordres, & de le suivre par-tout où il auroit besoin de leurs services. Sur cette réponse Hodabendes les pria instamment de faire le siége de la forteresse que les Turcs venoient d'élever à Tauris, & de délivrer la Perse du joug qu'on venoit de lui imposer, eux qui en faisoient une des plus nobles parties.

Siége de la forteresse de Tauris par les Persans.

Aussitôt que Mehemet-Chan & Chalife Sultan eûrent reçu ces avis, ils se rendirent au camp du Prince à la tête de dix mille hommes, tous bien armés, & demanderent d'abord au Roi de leur donner à la place d'Emir-Chan un Chef pour les commander, capable d'être à leur tête par son rang & sa bravoure. Hodabendes, qui souhaitoit avec ardeur de regagner les bonnes graces de cette nation qu'il avoit mécontentée, & qui vouloit lui donner toute sorte de satisfaction, accepta le parti qu'ils lui proposoient;

&

& malgré les remontrances des Seigneurs de sa Cour, qui lui conseilloient d'agir avec plus de précaution avec ces nouveaux amis, il leur offrit pour Chef le Prince Thamas le plus jeune de ses fils, qui n'avoit point encore de gouvernement, afin qu'il leur servît comme de gage de sa bonne volonté à leur égard. En effet il espéroit prévenir par-là tous les mauvais desseins qu'ils auroient pû avoir, & les engager par ce nouveau bienfait à servir l'État avec plus de zéle & de fidélité que jamais. HENRI III. 1585.

Les Seigneurs Turcomans accepterent avec joye la proposition de ce Prince: en même tems, comme les Seigneurs Persans continuoient à le détourner de mettre son fils à la tête de cette nation; eux de leur côté, pour justifier l'idée que le Roi avoit de leur fidélité, & ôter aux Persans les soupçons qu'ils avoient conçûs contre eux, commencerent le siége de la forteresse de Tauris: ils s'y porterent avec tant d'ardeur, qu'en peu de tems le bruit de sa prise se répandit dans toute l'Asie, & même en Europe. Mais ils se virent à peine maîtres de Thamas; qu'ils travaillerent à allumer l'ambition de ce jeune Prince sans expérience, & à le détacher insensiblement des intérêts du Roi son pere. Ils ôserent même, pour l'engager dans leur révolte, lui proposer de le détrôner, & de le mettre lui-même à sa place, sans avoir égard aux droits de son frere: ce Prince aveugle, flatté par des promesses si magnifiques, ne s'abandonna que trop à leurs conseils. Ainsi une nuit ils décamperent secrettement de devant la place assiégée, emmenerent le Prince avec eux, & marcherent vers Casbin, afin de le mettre dans cette demeure des Rois, sur un trône où le crime seul pouvoit l'élever.

Conjuration des Turcomans.

Ce coup frappa le pere trop crédule, aussi bien qu'Emir-Emze son fils aîné, qui campoit alors devant la forteresse de Tauris; ils étoient l'un & l'autre dans un étrange embarras. En effet il étoit fâcheux d'abandonner un siége dont les commencemens étoient si heureux; & d'un autre côté il paroissoit extrêmement dangereux de ne pas prévenir de bonne heure l'esprit de révolte qui commençoit à se répandre de toutes parts. Enfin il fut résolu d'abandonner le siége, & de marcher après les conjurés. Emir-Emze les poursuivit à la tête de douze mille hommes; & les ayant atteint proche de Casbin, il rangea ses troupes en bataille. Mais comme parmi les rebelles, les uns commençoient à se repentir de leur révolte, & que les autres redoutoient la valeur dont le Prince avoit déja donné des marques certaines en tant d'occasions, il ne fut pas nécessaire d'en venir à un combat. Les séditieux se dissiperent d'eux-mêmes; les chefs de la révolte se virent abandonnés; & le Prince, qui crut qu'il étoit à propos d'en faire un exemple, & de ne pas laisser une si insigne trahison impunie, leur fit peu de tems après couper la tête. Pour le Prince Thamas, il fut envoyé prisonnier dans la forteresse de Cahaca. Cinq mille Turcomans, n'espérant aucun quartier des Persans, passerent dans la Chaldée, & se donnerent aux Turcs. Ils en furent très-maltraités: en effet ces malheureux, privés de leur liberté & de leur patrie, toujours suspects à l'ennemi, & devenus odieux à leur propre nation, périrent tous dans l'esclavage & dans la misére. D'un autre côté le Prince de Perse, s'étant avancé jusqu'à Casbin, rallia les restes de

Les conjurés dissipés par le Prince de Perse.

Emprisonnement du Prince Thamas.

HENRI III. 1585. de cette fameuse déroute qui ne lui avoit point coûté de sang. Il prit de nouveau le serment de fidélité de ces rebelles humiliés, & résolut de les remener au siége de la forteresse de Tauris qu'il avoit abandonné.

Suite du siége de Tauris. Cependant l'Eunuque Giaffer, voyant sa garnison beaucoup diminuée par divers accidens & par les maladies, commença à craindre pour cette place. Ainsi il écrivit à Cigala Bacha de Van, pour le prier de lui envoyer quelques secours, en attendant que le Grand Seigneur lui-même pourvût plus amplement à sa défense, & fit passer une armée de ce côté-là. Il étoit dangereux pour Cigala de faire sortir la garnison de Van, & d'abandonner son propre gouvernement pour aller courir sans ordre au secours d'une place dont la défense ne le regardoit aucunement. Il pouvoit en effet arriver fort naturellement, que cependant les Persans fissent quelque entreprise sur Van, & que trouvant cette ville dégarnie de troupes, ils prissent cette occasion pour s'en rendre maîtres. Le Bacha fit toutes ces réflexions, & ne négligea cependant point le danger où étoient les assiégés. Il partit à la tête d'un convoi considérable, escorté de trois mille Arquebusiers, tous gens d'élite. Mais ayant été informé dans sa marche par les coureurs même d'Emir-Emze, qui s'étoient avancés jusqu'à Salmas pour découvrir la contenance des Turcs, que le Prince lui-même étoit en embuscade assez près de-là, il retourna sur ses pas. Dans le même tems la garnison Turque abandonna Satan-Chalassi, parce que la forteresse de Lory, qui n'en étoit pas éloignée, suffisoit pour contenir tout ce païs dans le devoir, & que depuis la construction de la citadelle de Tauris, on commençoit à ménager la dépense.

Sur ces entrefaites le Bacha d'Erivan sortit à la tête de cinq cens Arquebusiers, & marcha contre Chiulfal. C'est un bourg situé dans l'Arménie à trois journées de Tauris sur les frontiéres du Sirvan. Il est habité par dix mille Chrétiens, qui suivent le rit Géorgien; & son commerce, joint à ses manufactures de soye, l'a rendu très-riche. Du reste ses habitans, sans être soûmis au Roi de Perse, se maintiennent dans leur ancienne liberté, au moyen d'un gros tribut qu'ils lui payent. Aussitôt qu'ils apprirent l'arrivée des Turcs, ils députerent au Bacha, pour le prier de n'en point venir aux voyes de fait, lui remontrant que s'ils avoient tardé si long-tems à lui apporter le tribut ordinaire, c'étoit uniquement dans la crainte de s'attirer par cette démarche la colére de leur Roi. En même tems ils lui envoyerent des présens capables de contenter l'avarice qui le conduisoit: car dans le fond il n'avoit pas avec lui assez de troupes pour les forcer, & il n'avoit entrepris cette expédition que dans la vûë d'en tirer quelque profit. Aussi marqua-t-il aux députés qu'il étoit satisfait de leurs excuses; & après avoir accepté leurs présens, il reprit le chemin d'Erivan, publiant par tout, par une vanité assez ordinaire aux Turcs, que ceux de Chiulfal s'étoient soûmis d'eux-mêmes au Grand Seigneur, & avoient donné l'exemple aux autres villes de secoüer le joug des Persans. Cette nouvelle passa jusqu'à la Cour de Perse. Aussitôt Hodabendes donna ordre à Alyculi-Chan de marcher de ce côté-là avec trois mille hommes; & au cas que ce bruit fût véritable, de piller Chiulfal, & d'y mettre le feu. Mais ce Général, ayant

ayant appris comme la chose s'étoit passée, se contenta d'obliger les malheureux habitans à faire au Roi des présens encore plus considérables que ceux que le Bacha en avoit reçûs, afin de l'assûrer par-là de leur soûmission. HENRI III. 1586.

Cependant on pensoit à Constantinople à faire passer une nouvelle armée en Perse. Il s'agissoit de donner à Osman un successeur capable de conserver Tauris que ce Général avoit pris l'année précédente, & de pousser encore plus loin les conquêtes de l'Empire. Osman avoit nommé pour cela Cigala par son testament. C'étoit un brave Officier, & qui s'étoit distingué par sa valeur depuis que la guerre duroit contre les Persans. Mais il étoit encore jeune; & on jugea que dans des païs si éloignés de la Porte il n'y avoit qu'un Officier d'un âge mûr qui fût en état de contenir dans le devoir des troupes mal disciplinées. Ferhates fut donc encore une fois chargé de cette commission: on lui rendit cet emploi avec d'autant moins de peine, que quoiqu'il ne se fût pas fait beaucoup d'honneur à sa derniére expédition, & que ses ennemis l'eussent accusé d'avoir détourné à son profit l'argent du Grand Seigneur, & d'avoir fait servir les Janissaires à des emplois qui étoient au-dessous d'eux, il avoit du reste assez heureusement réüssi contre la Perse. Ce Général partit donc au mois d'Avril de Constantinople, où la peste faisoit alors de grands ravages, chargé de tous les pouvoirs que demandoit la charge dont il étoit revetu: il passa à Scutari, & se rendit par terre à Sivas sur la fin de Juin (1). En même tems Ulucchiali Bacha de la mer, qui depuis peu étoit de retour de Sinabé, eut ordre d'embarquer les Janissaires sur les galéres du Grand Seigneur, & de les transporter par mer à Trebizonde.

Ferhates obtient derechef le commandement de l'armée Ottomane.

La plus grande difficulté fut de trouver les sommes nécessaires pour subvenir aux fraix de cette campagne: outre les levées de deniers que le Général devoit faire sur le païs; outre le tribut de six cens mille sequins que la Porte tiroit tous les ans de l'Egypte, on fut encore obligé d'emprunter des marchands d'Alep soixante mille écus d'or qu'on leur donna à prendre sur les droits que le Grand Seigneur levoit dans les ports de Syrie. Cet emprunt fit beaucoup murmurer les négocians, qui prétendoient qu'on troubloit par-là le commerce, & qu'il y alloit de la gloire de l'Empire Ottoman de ne pas faire connoître ainsi, pour une somme aussi peu considérable, aux Persans & aux Princes Chrétiens la disette d'argent où l'on étoit à la Porte.

Ferhates avoit obtenu d'Amurath qu'on lui donneroit quatre cens piéces de canon; qu'outre cela on lui accorderoit Maxud-Chan, pour lui servir de conseil & de guide; enfin qu'on retireroit du gouvernement de Van le Bacha Cigala, avec qui il n'étoit pas de bonne intelligence, & qu'on le transféreroit à Bagdad. Du reste son armée étoit presque toute composée d'Européens, & de troupes levées dans la Gréce & dans la Hongrie, parce que le Grand Seigneur n'avoit pas jugé à propos de lui rendre les mêmes, qui dans sa derniére expédition avoient excité sous lui tant de troubles. Le séjour de Ferhates à Sivas fut plus long qu'à l'ordinaire, parce que

Nouvelle campagne contre les Persans.

(1) Il faut *Junio*, au lieu de *Julio*.

Henri III. 1586. que la disette étoit alors à Erzerum, où l'armée avoit coûtume de s'assembler. Enfin sollicité par l'Eunuque Giaffer, qui lui envoyoit couriers sur couriers pour presser son départ, il prit le chemin d'Erzerum au commencement du mois d'Août (1); passa seulement à la vûë de cette ville, qu'Hassan Bacha qui en étoit Gouverneur, avoit été lui-même obligé d'abandonner faute de vivres pour se retirer à Chars; & se rendit enfin à Van, où les troupes de Syrie étoient déja arrivées. Là il fit la revûë de toutes ses troupes; & comme Sinan, pour n'avoir vû l'ennemi que de loin, avoit rangé son armée en bataille, comme s'il eût eu dessein d'en venir aux mains, Ferhates qui avoit des raisons bien plus fortes de l'imiter, à cause des embuscades que les Persans lui avoient tenduës, voulut aussi à son exemple se donner le même spectacle.

Revûë de l'armée Turque à Van.

Ordre de la marche de cette armée.

Le Bacha de Diarbekir conduisoit l'avant-garde, composée des troupes levées entre l'Euphrate & le Tigre, qui pouvoient monter à douze mille hommes. L'arriére-garde étoit commandée par le Bacha de Damas, qui avoit sous lui huit mille hommes des troupes de Syrie. Enfin les troupes d'Europe qu'on avoit levées dans la Gréce, dans la Morée, dans la Hongrie, & dans les autres païs du Turc les plus voisins de l'Europe, comme la Bithynie, formoient le corps de bataille, au nombre de dix-huit mille hommes. Mais Ferhates s'étoit sur-tout étudié à fortifier les deux aîles de son armée. La droite étoit commandée par le Bacha de Caramanie. Elle étoit composée des troupes du Pont, de la Cappadoce, de la Caramanie, & du reste de la Natolie, qui formoient un corps de douze mille hommes, au-devant duquel le Général Turc avoit fait tirer un retranchement qu'il avoit bordé de toute son artillerie. Les Bachas de Maras, d'Erzerum, & de Van, conduisoient l'aîle gauche, & avoient sous eux les troupes des deux Arménies, avec les Chiourdes qui habitent autour du lac Tospite & du lac d'Actamar. Cette aîle avoit un Maréchal de camp. Outre cela les volontaires, qui étoient au nombre de vingt mille, étoient distribués également sur les deux aîles. Enfin on avoit confié le soin des gardes avancées, aux Bachas de la Natolie & de Cara-Hemid. Ferhates avoit aussi réglé la marche de cette armée. L'avant-garde précédoit d'un mille le reste des troupes. Elle étoit suivie par le Capigibachi (2) à la tête de quatre cens Janissaires & d'autant de Solachis, soûtenus eux-mêmes par un corps de quatre mille Janissaires, après lesquels marchoient les gardes du Général, armés de mousquets de la fabrique d'Alger. Pour ce qui est du bagage & des bêtes de charge qui portoient les provisions de l'armée, on les avoit placés entre le corps de bataille & l'arriére-garde.

Conjuration contre le Prince de Perse.

Le premier soin du Général Turc fut d'éviter les embuscades des Persans, où Osman avoit perdu tant de monde l'année précédente. Cela l'obligeoit à apporter beaucoup de précautions dans ses campemens & dans sa marche. Mais ce qui le consoloit au milieu de toutes ces inquiétudes, c'é-

(1) Le Général Turc arrivé à Sivas à la fin de Juin, y fit un plus long séjour qu'à l'ordinaire. Ainsi il n'en partit pas au commencement de Juillet: *ineunte V. tili;* mais au commencement d'Août: *ineunte VI. tili.*

(2) Ou *Imbrabar Bassa. Edit. Anglois.*

c'étoit l'espérance secrette qu'il avoit de la mort prochaine du Prince de Perse, ou de le voir bientôt entre les mains des Turcs. En effet il sçavoit qu'Alyculi-Chan songeoit à s'en défaire, pour faire passer la Couronne à Abas-Mirize son cadet. Ce Seigneur Persan s'en étoit ouvert avec lui déja auparavant : & pour l'exciter davantage à presser l'exécution de ce dessein, Ferhates lui avoit fait espérer que la mort de ce Prince seroit un grand acheminement à la paix entre les deux nations ; ajoûtant que c'étoit un naturel fier & ambitieux, qui pour bien des raisons ne pouvoit manquer de donner de l'ombrage à Amurath ; & que du reste ce Sultan ne souhaitoit rien tant pour l'intérêt des uns & des autres, que de donner la paix à l'Asie, afin de pouvoir ensuite librement tourner ses armes contre les Chrétiens de l'Europe.

HENRI III. 1586.

Emir-Emze eut quelque pressentiment des embûches qu'on tendoit à sa vie : il ne put cependant les éviter. Ce Prince étoit revenu sur la fin de Juillet au siége de la citadelle de Tauris. Mais soit qu'il ne fût occupé qu'à prévenir les desseins pernicieux qu'on formoit contre lui ; soit qu'il appréhendât qu'après la prise de cette place, il ne pût pas facilement trouver une occasion favorable de tirer des Turcs une vengeance aussi complette qu'il souhaitoit, il abandonna aussitôt cette entreprise. Cependant ayant été informé que Zeinel Bey du païs des Chourdes ou Curds, à qui les Turcs avoient donné le gouvernement de Salmas avec le titre de Bacha, étoit proche de-là à la tête de quelques troupes, il marcha contre lui, l'attaqua, le mit en fuite ; & le poursuivant l'épée dans les reins jusqu'à Salmas, il emporta d'assaut cette place qu'il pilla ; dépoüilla toutes les mosquées, & traita ses habitans, sans distinction d'âge ni de sexe, avec la même inhumanité dont les Turcs avoient usé à la prise de Tauris. De-là il tourna ses armes contre le Bacha d'Erivan, qui avec quinze cens Arquebusiers ravageoit tous les environs ; & l'ayant atteint proche de sa capitale, il le mit en déroute, lui tua beaucoup de monde, & passa sans quartier au fil de l'épée tout ce qui se présenta sur sa marche.

Exploits de ce Prince.

Sur ces entrefaites on parla d'échanger Ebrahim-Chan, que le Roi de Perse avoit envoyé à la Porte en qualité d'Ambassadeur, & qu'on avoit arrêté à Constantinople comme un espion, avec le Bacha Amurath, qui avoit été fait prisonnier par les Persans dans un combat. Les Turcs souhaitoient fort cet échange ; mais les Persans mettoient beaucoup de différence entre ces deux prisonniers. En effet ils représentoient qu'Ebrahim avoit été arrêté contre le droit des gens ; & qu'au contraire le droit de la guerre rendoit la prison d'Amurath légitime. Ainsi ils demandoient, qu'outre Ebrahim, on leur donnât encore d'autres prisonniers de retour. Mais les Turcs ne voulurent point entendre raison, & on n'en put rien obtenir.

Cependant Emir-Emze, après avoir mis en déroute le Bacha d'Erivan, s'étoit rendu auprès du Roi son pere. Ce Prince étoit campé aux environs de Tauris avec environ quarante mille hommes, y compris les troupes du Gheilan & de la province d'Heri, qui avoient enfin joint l'armée sous la conduite d'Alyculi-Chan & du fils d'Amet-Chan. De-là le Prin-

HENRI III. 1586.

Prince détacha Alyculi-Chan à la tête des troupes de la province d'Heri, & de ce reste de Turcomans qu'Emir Emze avoit ralliés après leur révolte; il y joignit Emanguli-Chan avec les troupes de Medie & d'Armenie, avec ordre d'aller harceler les ennemis, mais de ne les attaquer que dans des défilés & dans des terrains propres à dresser des embuscades. En effet le dessein de Hodabendes étoit d'affoiblir insensiblement l'armée Turque, afin de pouvoir fondre sur elle avec toutes ses forces lorsqu'elle approcheroit de Tauris, & de les tailler en piéces avec moins de difficulté.

Alyculi-Chan se chargea volontiers en apparence de cette commission; mais plus occupé des secrets complots qu'il tramoit contre la personne du Prince de Perse, que du soin d'attaquer les Turcs, il ne fit contre eux aucune entreprise, & sçut trouver assez de raisons spécieuses, pour différer, ou pour s'excuser absolument d'en venir aux mains. Ce qui empêcha pareillement Emanguli-Chan, qui d'ailleurs n'étoit nullement complice des desseins pernicieux de son collégue, de profiter des occasions qu'il auroit pu trouver, d'attaquer avantageusement l'ennemi. Cette inaction augmenta les soupçons que le Prince avoit déja d'une conjuration formée contre sa personne; & dès-lors, au lieu de songer à s'opposer aux ennemis de l'Etat, il ne songea qu'à prévenir les desseins de ses propres ennemis, qu'il regardoit comme ceux de l'Empire. Ainsi il abandonna tous les projets qu'il méditoit contre les Turcs, quoiqu'il pût espérer du succès, & résolut d'employer contre Alyculi-Chan toutes ses forces & celles de l'autorité Royale.

Tentative de Simon Prince Géorgien sur Teflis.

Le Prince Simon Géorgien fit en même tems une entreprise qui ne lui réüssit pas. Il étoit parti à la tête de huit mille hommes, après avoir répandu le bruit qu'il étoit retourné au Mahométisme. Dans cet équipage il s'avança jusqu'aux portes de Teflis, suivi d'un grand nombre de bêtes de charge, avec des ordres supposés qu'il disoit venir de la Porte, pour le Gouverneur de cette place, par lesquels il lui étoit commandé de recevoir le Prince dans sa forteresse, avec cinquante mille écus d'or, & les provisions qu'il étoit chargé d'y conduire, & de lui en remettre le commandement. L'artifice réüssit jusque-là. Le Bacha de Teflis donnoit dans le piége; & la garnison qui se flatoit déja qu'on alloit la payer des montres qui lui étoient dûës, étoit la premiére à le solliciter d'obéïr. Il ne manquoit plus qu'un point qui fit échoüer ce projet. On demanda au Prince Géorgien le mot du guet; mais comme il ne le sçavoit point, il ne put le dire, & par-là tout le mystére fut découvert. Aussi-tôt le Gouverneur fit tirer sur lui le canon; & ce Prince fut obligé de se retirer avec perte.

Teflis ravitaillé & renforcé par le Bacha Ferhates.

Pendant ce tems-là le Bacha Ferhates arriva sans aucun obstacle à Tauris, dont il fortifia la garnison, & fit entrer des vivres dans la citadelle. Il fit aussi élever quelques fortifications à Cucchive, qui n'est pas éloigné de Tauris, à Coy & à Curn, qui étoit de la dépendance d'Ebrahim-Chan, dont je viens de parler; & mit garnison dans toutes ces places. Après quoi il retourna à Erzerum, où il ramena l'armée sans avoir perdu un seul homme.

Assassinat

• Ainsi après tant d'heureux succès, qui l'année précédente avoient signalé

lé le Prince de Perse contre les Turcs, dans le tems qu'il pouvoit se promettre de remporter encore sur eux cette année de plus grands avantages, il se vit arrêté au milieu du cours de ses exploits par les embûches que tendoient à sa vie des ennemis domestiques, auxquels les Turcs furent plûtôt redevables du succès de cette campagne, qu'à leur propre valeur. Enfin il avoit éloigné Alyculi-Chan: l'armée Turque étoit sortie du Royaume; & le Prince méditoit quelque nouvelle entreprise contre les ennemis de l'Etat, résolu de se servir pour l'exécution de ses desseins, d'Emanguli-Chan dont il estimoit beaucoup la fidélité & la valeur, lorsqu'au moment qu'il y pensoit le moins, il fut assassiné une nuit par un eunuque de sa maison, qui vrai-semblablement avoit été gagné par Alyculi-Chan. Ce fut avec lui que fut ensévelie toute la valeur Persane, qui faisoit tant d'ombrage à l'Empire Ottoman. Les Turcs, qui furent les principaux auteurs de sa mort, eurent encore la malignité de répandre le bruit qu'il avoit été assassiné par l'ordre même du Roi de Perse, qui vouloit mettre Abas-Mirize sur le trône, afin d'ajoûter l'horreur d'un parricide à la juste douleur que cette perte causoit à ce pere infortuné, & de le rendre odieux à ses sujets, lui & son fils, en leur imputant un si grand crime.

HENRI III. 1586. du Prince de Perse.

Il est certain que Hodabendes eut un véritable regret de la mort d'un fils, à la valeur duquel il étoit si redevable. Le chagrin qu'il en eut, fut si vif, que joint à l'ennui que lui causoit la situation présente de ses affaires, il ne lui permit pas de survivre à cette perte: il mourut lui-même peu de tems après, laissant sa Couronne à Abas-Mirize. Il venoit tout récemment de se faire encore un nouveau rempart contre la puissance du Turc, par l'alliance qu'il avoit contractée avec le grand Kan des Tartares. Ce Prince y donna les mains d'autant plus volontiers, qu'il voyoit que la conquête de la Perse alloit le rendre voisin d'une Puissance à craindre, & que la ruine de ce grand Empire rendroit encore plus formidable. Aussi, pour mieux cimenter le traité de ligue offensive & défensive qu'ils firent contre leur ennemi commun, il voulut y joindre les liens du mariage, en faisant épouser sa fille au fils du Roi de Perse; & il s'obligea à entretenir toujours vingt-mille hommes sur pied au service de ce Prince, jusqu'à ce que cette guerre fût terminée à sa satisfaction.

Mort du Roi de Perse.

Alliance du Kan des Tartares avec les Persans.

Il y eut encore quelques troubles en Syrie, tandis que les Gouverneurs Turcs étoient occupés à la guerre de Perse. Manogli, résolu de se venger des violences que les Turcs avoient exercées sur ses terres l'année précédente, voyant que le départ d'Ibrahim avoit donné le tems aux Druses de rentrer dans leurs maisons, sortit à la tête d'un camp volant, & courut jusqu'aux portes de Tripoli & de Balbec, qu'on croit être l'ancienne Césarée de Philippe. Il ravagea toutes les terres d'Ebnemansur, sans qu'Ebnefrec se mît en devoir de s'y opposer; soit qu'il craignît de se commettre avec cet Emir; soit qu'il fût bien aise de fermer les yeux sur cette entreprise, afin de faire perdre à Manogli par cette indulgence, le ressentiment des cruautés passées dont il s'étoit rendu le ministre. Cependant, comme on murmuroit hautement à Tripoli contre cette hardiesse des Druses, il s'y trouva un homme nommé Mamut Beg, qui pour de l'argent

Troubles en Syrie.

Courses & ravages d'Emir Manogli.

HENRI III. 1586.

gent s'étoit exempté d'aller servir dans la guerre de Perse, & qui ne cherchoit qu'une occasion d'obliger les Ministres de la Porte afin d'obtenir d'eux la recette de cette ville, qui offrit aux habitans de se mettre à leur tête, & de les conduire contre ces brigands. Il fit prendre les armes à tout ce qu'il y avoit dans la place d'hommes capables de les porter; obligea le Cadi même & le Dephterdar de le suivre, quoiqu'ils fussent exempts d'aller à la guerre; & marcha contre les Druses. Il s'imagina qu'à son approche ils ne manqueroient pas de prendre la fuite; mais il se trouva bien loin de son compte. Ebneman Manogli chargea avec vigueur ces troupes mal disciplinées; jetta le desordre dans leurs premiers rangs; & ayant renversé le Cadi de dessus son cheval, il le tua lui-même d'un coup de pistolet. Cette perte répandit la consternation parmi les Tripolitains; tous prirent la fuite; & Mamut Beg lui-même fut obligé de se sauver avec les autres, laissant son étendart entre les mains des ennemis.

Son exploit contre les Tripolitains.

Prudence du Ministre Turc à appaiser ces mouvemens.

Aussitôt qu'on fut instruit de ces nouvelles à la Porte, on ressera plus étroitement que jamais Ebnemansur & Mendel qu'on étoit sur le point de relâcher. En même tems Hali originaire d'Alep eut ordre de se rendre en Syrie, avec le titre de Bacha de Damas, afin d'appaiser ces mouvemens avant qu'ils devinssent plus considérables, & de faire ses efforts pour exterminer toute la nation des Druses. Mais comme on n'étoit pas bien sûr du succès qu'auroit la campagne contre la Perse, & qu'un accident imprévû avoit répandu la désolation dans toute la province, ce Ministre ne jugea point à propos de tenter la voye des armes. Comme il avoit à faire à des gens outrés par les mauvais traitemens qu'ils avoient reçus, & à qui le désespoir seul, plûtôt que l'envie de remuer, mettoit les armes à la main, il se contenta d'en tirer de l'argent, quelques présens, & des promesses qu'ils lui firent de se contenir doresnavant dans le devoir.

Disette dans la Syrie.

Il y avoit alors dans la Syrie une disette extrême de grains & de fourages, causée par une multitude effroyable de sauterelles, qui semblables à un nuage épais, se répandant dans l'air au milieu du jour dont elles obscurcissoient la lumiére, rongeoient toutes les herbes des campagnes des environs. Jamais on n'en avoit tant vû dans cette province, où ce fleau fut regardé comme un prodige. Quelque tems auparavant, c'est-à-dire, dans le mois de Juin, un petit nuage, ayant paru tout d'un coup au-dessus de Constantinople, produisit en se dissipant une pluye de sauterelles, qui rongerent en peu de tems tous les fruits & toutes les feuilles des arbres.

Turcs défaits en Croatie par les Chrétiens.

Les autres provinces de la Turquie ne furent pas non plus exemptes de mouvemens. Sur la fin de l'année quelques milliers de Turcs furent taillés en piéces sur les frontiéres de la Croatie par un nombre de Chrétiens beaucoup moindre. On compta entre autres parmi les morts le frere du Bacha de Bosnie. Tous deux, à ce qu'on prétend, étoient fils du grand Visir Mehemet, qui épousa la fille de Selim II. sœur du Sultan Amurath. On lui coupa la tête, & on l'envoya à Vienne à l'Archiduc Ernest d'Autriche.

Expédition des

Quelque tems auparavant D. Pedre de Tolède, fils de D. Garcie de Tolède Général des galéres d'Espagne sur la Méditerranée, avoit fait une ten-

tentative sur l'isle de Cherchene, située sur la côte d'Afrique, mais qui ne lui avoit pas réüssi. Cette isle a vingt-cinq milles de longueur, la moitié dans sa plus grande largeur, & cinq milles à son extrémité. Elle communique par un pont à la petite isle de Carcana, & a sur la gauche à cent milles de-là l'isle de Gerbe, dont j'ai parlé ailleurs, & qui est aussi devenuë fameuse par la malheureuse expédition des Espagnols. D. Pedre étant donc sorti du port de Naples à la tête de dix-sept galéres, alla mouiller d'abord au commencement de Juillet à la vûë d'Esfacos, ville de la dépendance du Royaume de Tunis, & résolut de faire une descente dans l'isle de Cherchene (1) qui en est voisine, dans l'espérance d'y trouver quelque butin. Les insulaires, gens occupés au labourage & à élever des troupeaux, n'ont là aucune place de défense. Ainsi dès que les ennemis parurent, ils passerent dans le continent par un canal qui étoit derriére l'isle, & se réfugierent dans Esfacos, qui n'en est éloignée que de trente milles.

Henri III. 1586.

Espagnols sur la côte d'Afrique.

D. Pedre, avant que d'entrer plus avant dans l'isle, crut qu'il étoit à propos de se rendre d'abord maître de ce passage : il chargea de cette commission Marcel Caracciolo Marquis de Casadarbori, qu'il détacha avec soixante Arquebusiers & quelques Officiers, qui avoient d'ailleurs plus de bravoure que d'expérience. Ceux-ci, avant que d'arriver de l'autre côté de l'isle où leur ordre les appelloit, ayant apperçu quelques Mores qui prenoient le frais sous des palmiers, & qui ne paroissoient pas trop bien armés, conseillerent à Caracciolo de faire sa descente dans cet endroit. Le Marquis s'opposa d'abord à ce dessein sous prétexte des ordres contraires qu'il avoit reçus de D. Pedre. Mais enfin il se laissa aller aux instances d'un Officier Espagnol nommé Galiano, & d'un Napolitain appellé Jean-Antoine Solimea : il aborda dans cet endroit-là-même, & marcha aux ennemis au travers des sables. Les Mores de leur côté, voyant les Espagnols venir à eux, quoiqu'ils ne fussent que vingt-huit, mirent aussitôt le sabre à la main & les chargerent vigoureusement. Leur intrépidité fit croire aux Chrétiens qu'ils étoient suivis d'un plus grand nombre. Ils s'imaginerent avoir donné dans une embuscade : la frayeur s'empara de leurs esprits, & ils se disposerent à regagner leurs vaisseaux; mais n'ayant pû y arriver assez tôt à cause du retour de la marée, ils furent tous taillés en piéces avec le Marquis qui les commandoit. Cependant D. Pedre avoit déja mis ses troupes à terre; mais ayant appris le malheur arrivé à Caracciolo, il en tira un mauvais augure pour le reste de son expédition, & remonta aussitôt sur sa flotte. De-là il repassa en Sicile, & ensuite à Naples, où il arriva en même tems que D. Juan de Zuniga Comte de Miranda, que la Cour d'Espagne envoyoit dans ce Royaume en qualité de Viceroi, à la place de Pierre Giron Duc d'Ossune. Ce Seigneur avoit été révoqué parce qu'on l'accusoit d'avoir gouverné ce Royaume avec trop de sévérité & trop peu de désintéressement, & qu'il s'étoit rendu odieux aux Napolitains par la vengeance trop rigoureuse qu'il avoit tirée de la mort de Starace.

La

(1) Pinet, le traducteur de Pline, la nomme *Carcana*. Ces deux isles se nomment *les Cherchenes*. Mrs. *Dupuy*.

HENRI III. 1586.

La perte que les Espagnols firent cette année sur la côte d'Afrique, ne fut rien en comparaison du dommage que leur apporta la flotte Angloise en Amerique. En effet ce fut elle qui révela le mystére que jusqu'alors on avoit ignoré, que les Espagnols n'ont point de place dans cette partie du monde, quelque forte qu'elle soit, dont les François, les Anglois, & par conséquent les Hollandois, ne puissent aisément se rendre maîtres, & qui ne soit ouverte au premier qui voudra l'attaquer.

Expédition de Drake en Amérique.

Quoiqu'il n'y eût point encore de guerre déclarée entre les deux nations, l'animosité n'en étoit pas moins vive. Dans ces circonstances, le Chevalier François Drake par ordre de la Reine Elisabeth, ou plutôt avec sa permission, avoit armé l'année précédente une escadre de vingt-cinq vaisseaux (1), qui portoient outre les Officiers & l'équipage nécessaire, deux mille hommes de troupes réglées. Son dessein étoit de se venger des Espagnols qui contre la foi des traités & le droit des gens, retenoient dans leurs ports les vaisseaux & les marchandises des négocians Anglois ; ce qui se faisoit à dessein d'affoiblir d'autant les forces de l'Angleterre, & au contraire d'augmenter par-là celles que l'Espagne préparoit depuis long-tems contre ce Royaume.

Drake sortit du port de Plimouth le douze de Septembre, & alla mouiller d'abord sur les côtes de Galice le 18. du meme mois. Comme il n'y avoit point encore de guerre ouverte entre l'Espagne & l'Angleterre, & qu'on ignoroit le dessein des Anglois, tout se passa en civilités entre Drake & le Gouverneur, qui lui envoya quelques rafraîchissemens. Drake, après avoir fait de l'eau dans cet endroit, remit à la voile ; mais à peine fut-il en haute mer, qu'il fit une prise considerable. Les Espagnols, épouvantés de l'arrivée des Anglois, avoient enlevé toutes les richesses des Eglises de la côte, & les avoient mises sur un vaisseaux pour plus grande sureté ; mais leur malheur voulut que la tempête le jetta dans la flotte Angloise, qui ne manqua pas de s'en emparer.

De-là les Anglois, après avoir essuyé pendant trois jours une furieuse tempête, aborderent par le travers des Canaries. Drake avoit résolu d'abord d'attaquer l'isle de Palme. Cependant les obstâcles qu'il prévit dans cette entreprise, lui firent changer de dessein. Il tourna vers l'isle de Fer, où il mit mille hommes à terre. Mais un jeune Anglois qui demeuroit dans cette isle, & que les habitans lui députerent, lui ayant fait connoître que la disette étoit dans tout le païs, il remonta aussitôt sur sa flotte ; & côtoyant l'Afrique, il arriva au cap Blanc le 13. de Novembre. Là il rencontra quelques vaisseaux François qui faisoient la pêche dans cette plage où la mer est fort basse. Comme les deux nations étoient alliées, on se fit bien des caresses de part & d'autre ; on se régala : après quoi les Anglois firent route vers le cap Verd.

Trois jours après ils aborderent à l'isle de Santiago, où Christophle Carlile Lieutenant général de Drake, mit pied à terre à la tête de mille soldats, & marcha vers la ville de Santiago, qui donne son nom à toute l'isle. Le chemin étoit rude & si embarrassé de pierres, que les troupes étoient souvent obligées de rompre leurs rangs pour avancer. Enfin ils decou-

(1) Camden historien Anglois n'en met que vingt & un.

découvrirent la ville située dans la plaine. Jean Sampson avec George Barton ayant eu ordre d'en faire les approches, suivis chacun de trente Arquebusiers, ils y furent reçus des habitans qui ne firent aucune résistance, & allerent planter l'étendart Royal sur le grand bastion de la place. Drake fit ensuite célébrer dans cette ville au bruit du canon, la cérémonie du couronnement de la Reine, dont l'anniversaire se fait tous les ans en Angleterre le 17. de Novembre. HENRI III. 1586.

La flotte resta quatorze jours dans cette isle à faire des provisions. Ensuite les Anglois, après avoir mis le feu à la ville & emporté tout ce qui parut à leur bienséance, firent voile à l'Oüest, tirant vers l'isle Espagnole, ou de S. Domingue. Ils aborderent d'abord vers Noël à l'isle de S. Christophle, où ils resterent quelques jours à radouber leurs vaisseaux. Enfin ils arriverent à S. Domingue le premier de Janvier, & mirent pied à terre dans un lieu éloigné de dix milles de la ville de S. Domingue, qui donne son nom à toute l'isle. Aprés avoir fait ce chemin, les Anglois parurent en bataille à la vûë de la place; mirent en fuite quelques troupes qui étoient sorties pour leur en disputer l'entrée; entrerent pele-mêle avec eux dans la ville: & s'étant rendus maîtres de la place qui est autour de l'Eglise, ils s'y fortifierent & y mirent de bonnes gardes. Ensuite ils porterent le feu de toutes parts, & obligerent les habitans à leur payer vingt-cinq mille écus d'or pour se racheter de l'incendie. Cette isle au reste, un peu plus petite que le Royaume d'Angleterre, étoit autrefois l'abord de toutes les marchandises de l'Amérique. Mais elle a été désolée par l'avarice insatiable des Espagnols, qui en ont fait un désert, en faisant périr tous les naturels du païs avec une cruauté inoüie. Ce fut à l'occasion de ces inhumanités que Barthélemi de las Casas Evêque de Chiappa, & Confesseur de Charles V. outré de la barbarie de ses compatriotes, supplia l'Empereur, d'abord en particulier, & ensuite en public, de ne pas s'occuper tellement des guerres qu'il avoit en Europe, qu'il négligeât le salut des pauvres Indiens. Il est vrai que de compte fait il trouva que dans l'espace de peu d'années, il étoit péri dans cette seule isle huit cens mille hommes, par la barbarie de leurs nouveaux maîtres. On ajoûte une chose honteuse, & qui fait horreur: c'est que parmi ces insulaires les hommes en vinrent jusqu'à ce point de désespoir, que pour ne pas mettre au monde d'enfans qui fussent la victime des Espagnols, ils résolurent tous de concert de n'avoir plus aucun commerce avec leurs femmes; ce qui en peu de tems a fait un désert de cette isle si peuplée. Les Anglois au reste trouverent en abondance dans ce païs toutes les choses nécessaires à la vie, mais fort peu d'or & d'argent.

De-là ils firent une descente dans le continent; & s'avançant en bataille vers Carthagene, ils taillerent d'abord en piéces cent cavaliers qui voulurent s'opposer à leur passage. Ils voulurent ensuite attaquer un fort avancé qui couvroit la ville; mais comme il avoit un bon retranchement, & qu'il étoit bien garni d'artillerie, leur tentative devint inutile. La nuit leur fut plus favorable. A la faveur des ténébres ils marchent jusqu'au pied des murs de la place, y donnent l'assaut, renversent les paniers pleins de ter-

HENRI III. 1586. re, derriére lesquels les Espagnols s'étoient retranchés ; entrent dans la ville ; & après un combat opiniâtre, ils se rendent enfin maîtres du marché. Les Anglois perdirent à cette attaque plusieurs de leurs gens qui avoient été blessés par les Indiens. Car comme toutes leurs fléches sont frotées avec un poison très-violent, dès qu'on en est frappé, il n'est pas possible d'en guérir. Alphonse Bravo Gouverneur de la place fut fait prisonnier dans cette occasion. Ensuite les Anglois mirent le feu dans plusieurs endroits, & les habitans convinrent de leur payer cent mille florins (1), pour ne pas voir leur ville réduite en cendres. Les Espagnols prétendent que les ennemis perdirent trois cens hommes à la prise de Carthagene. Pour les Anglois, ils ne parlent point du nombre de leurs morts : mais ils disent qu'une fiévre maligne causée par le serain, qui est mortel dans ce climat, leur emporta beaucoup de leurs gens ; ce qui empécha qu'on n'exécutât le dessein qu'on avoit eu d'abord de faire quelque entreprise sur Nombre de Dios & sur Panama. Cependant après que tout fut d'accord, les Anglois resterent encore quelques jours dans cette ville, où ils vécurent fort bien avec l'Evêque & le Gouverneur, jusque-là qu'ils se traiterent plusieurs fois tour à tour.

Tout le mois de Février & celui de Mars suivant furent employés à cette expédition. Enfin le 27. d'Avril la flotte Angloise aborda au cap de S. Antoine. Elle en partit le 5. de Mai, & arriva le 28. au cap de la Floride, où un fifre François remit à Drake le fort de S. Jean bâti de poutres & de solives, que les Espagnols avoient abandonné. Il y trouva quatorze piéces de canon de bronze & quelque argent. De-là il marcha vers la ville de S. Augustin, ayant pris avec lui Matthieu Morgan, Jean Sampson, & Martin Forbisher, qui faisoit sous lui l'office de Vice-amiral. C'étoit un des plus habiles marins qui fût alors, & qui s'étoit déja rendu fameux par l'expédition dont j'ai parlé ailleurs. La ville de S. Augustin comme celle de Sainte-Helene, n'avoit que cent cinquante hommes de garnison. Elles étoient toutes deux gouvernées par D. Pedre Melendez, parent de ce Melendez, qui quinze ans auparavant avoit contre sa parole attaqué sur la côte du Mexique la flotte Angloise commandée par Jean Hawkins, & qui auparavant avoit fait un traitement barbare aux François. Dominique de Gourgues en tira depuis une vengeance signalée, comme je l'ai dit ailleurs.

Les Anglois, ayant trouvé la ville de S. Augustin abandonnée, marcherent vers celle de Sainte-Helene, afin de passer de-là dans la Virginie, païs de la dépendance de l'Angleterre, & qui est à dix degrés au Nord de cette ville. Rodolphe Lane en étoit Gouverneur, & avoit avec lui cent cinquante Anglois, qui depuis long-tems luttoient contre la disette & les maladies. Ainsi Drake leur fit le plus grand plaisir du monde de les prendre sur sa flotte, & de les remener en Angleterre. Il y aborda le 27. de Juil-

(1) La rançon de la ville fut de cent dix mille ducats, chaque ducat valant cinq shelings six sols monnoye d'Angleterre. *Voyez Camden & Hackluyt. vol. 3. p. 545. Editeur Anglois.*

Juillet, & alla moüiller au port de Plimouth, d'où il étoit parti. De-là il se rendit à la Cour, où il fut reçu de la Reine Elisabeth avec beaucoup de caresses. Toutes les prises qu'il fit dans cette course furent estimées monter à soixante mille livres sterlin, c'est-à-dire à deux cens dix mille écus, dont vingt mille furent distribués entre les troupes & l'équipage. Il en rapporta outre cela deux cens quarante-deux piéces de canon de bronze & de fer, presque toutes marquées aux armes de la maison de Saxe, & qui avoient été prises autrefois par Charles V. sur Jean-Fréderic Electeur de Saxe, dans Wittenberg & Gotha. Du reste cette expédition coûta aux Anglois sept cens cinquante hommes qui moururent de maladies, ou de leurs blessures.

HENRI III. 1586.

Cependant l'Italie, depuis l'élevation de Sixte V. au souverain Pontificat, ne se ressentoit point des mouvemens du reste de l'Europe. L'audace de ces exilés, & des bandits qui couroient auparavant impunément tout l'Etat Ecclésiastique, étoit réprimée; & le nouveau Pape, voyant son autorité affermie, l'Italie paisible, aussi tranquille que si la guerre de France & celle des Païs-bas ne l'eussent regardé en aucune sorte, ne pensoit qu'à éternisér sa mémoire par les monumens qu'il faisoit élever de toutes parts.

Entreprises du Pape Sixte V.

Il fait placer l'obélisque du Vatican.

Le premier & le plus beau de ses ouvrages, fut le transport de l'obélisque qu'on voit élevé aujourd'hui dans la place du Vatican, & qui auparavant etoit enséveli derriére la sacristie de Saint-Pierre, sous un amas de ruines dans la poussiére & dans l'oubli. Cette aiguille est d'un marbre nommé Pyropécide, à cause des tâches de feu dont il est marqueté, & fut taillé proche de Syene, ville de la Thebaïde. Elle fut faite par l'ordre du Roi Nuncoreus, fils de Sesostris; & ayant été rompuë lorsqu'on voulut l'élever, les Empereurs Caius, & Neron la firent depuis transporter à Rome, comme Pline le rapporte au livre trente-sixiéme de son histoire, & la consacrerent à l'Empereur Auguste & à Tibere son fils adoptif, comme l'inscription le fait voir. Plusieurs autres souverains Pontifes, comme Paul II. & Jule II. ensuite Paul III. & sur-tout Pie IV. qui aimoit tant à bâtir, avoient eu le même dessein que Sixte; & pour assûrer la conservation de l'obelisque, ils avoient voulu prendre une précaution bien différente de celle du Roi d'Egypte Ramises ou Ramesses. Ce Prince faisant élever dans le palais de Memphis (1) un obélisque d'une longueur immense, & appréhendant que vingt mille hommes qu'il employa à cet ouvrage ne succombassent encore à cet énorme poids, il fit attacher au haut son propre fils; afin, dit Pline qui rapporte ce fait, que le soin de sa conservation servît aussi à conserver ce monument. Ces Pontifes au contraire avoient voulu que l'Architecte, qui se chargeroit du transport de celui-ci, le garantît sur sa tête. Mais la peur d'une trop grande dépense, ou la crainte du risque qu'il y auroit à courir pour ceux qui feroient cette entreprise, avoit jusqu'alors fait abandonner ce dessein.

Pour en venir à bout, Sixte établit une congrégation composée des Cardinaux

(1) *In Mnevidis regiâ*, palais de la ville du Soleil.

HENRI III. 1586. dinaux Pierre Donato Césis, Philippo Guastovillano, Ferdinand de Medicis, qui fut depuis Grand-Duc de Toscane, & François Sforce, dans laquelle il fit examiner le 18. de Septembre les moyens de bien conduire cet ouvrage à sa perfection. Le bruit de cette entreprise attira aussitôt à Rome, non seulement de l'Italie, mais de toutes les autres parties de l'Europe, plus de cinq cens Architectes. Chacun proposa de vive voix, ou par écrit, les moyens qu'il vouloit prendre pour l'exécution de ce dessein. Quelques-uns même produisirent des modéles de machines pour cet effet. Enfin on s'en tint à celle qu'inventa l'Architecte Dominique Fontana de Como, qu'on jugea la meilleure. Le calcul, qu'il fit du poids de cette lourde masse, & qu'il présenta aux Cardinaux, parut démontré. Mais comme il ne s'étoit pas encore fait connoître, la congrégation chargea Barthélemi Ammanati de Florence & Jaques della Porta, pour conduire cet ouvrage; ils avoient déja donné des preuves de leur habileté. Dans la suite le Pape abandonna absolument à Fontana toute la conduite de cet ouvrage. Cet habile homme y employa cinq leviers & quarante cabestans, qui devoient être tournés & conduits par neuf cens hommes, & soixante & dix chevaux. Aussitôt que cette machine fut en état, on commença à travailler au transport de l'obélisque un Mercredi dernier d'Avril, jour heureux pour le Pape Sixte; & il fut transporté & placé le 10. de Septembre de cette année. Il fut béni deux jours après, c'est-à-dire, le Vendredi suivant, & dédié à la Croix.

Cette aiguille entiére, selon le calcul qu'en fit l'Architecte Fontana, pese neuf cens cinquante-six mille, cent quarante-huit livres. Elle a cent sept pieds de longueur, & douze de largeur par embas, six pieds sur chaque face. Suivant le compte de Fontana même, toute sa hauteur, en y comprenant son piédestal, est de cent cinquante palmes & trois quarts; ensorte qu'en y ajoûtant la distance qu'il y a depuis le terrain sur lequel elle est posée, jusqu'à sa base, & depuis sa base jusqu'au piédestal qui en est séparé par quatre lions de bronze, avec la hauteur de la croix plantée sur cette pyramide, le tout ensemble fera cent quatre-vingt palmes & un quart de hauteur. Fontana, qui nous a laissé une description fort exacte de ce monument, & de toutes les machines rares dont il se servit pour l'exécution de cet ouvrage, que le lecteur curieux peut consulter, dit qu'on y dépensa trente-sept mille neuf cens soixante & quinze écus d'or, sans compter ce que la chambre Apostolique fournit de metail pour faire la croix qui est au haut de l'aiguille, & les lions de bronze sur lesquels elle est posée. D'autres font monter cette dépense jusqu'à quatre-vingt mille écus. Le succès de ce coup d'essai mit Fontana fort avant dans les bonnes graces de Sixte, qui l'employa depuis à l'élevation de plusieurs obélisques, à la construction de plusieurs édifices publics, & de tant d'autres monumens qu'il fit bâtir pour la commodité ou pour l'embellissement de Rome.

Il envoye un Nonce en Suisse. Sixte s'occupoit de tous ces bâtimens avec autant de tranquillité, que si le monde Chrétien eût joui d'une profonde paix. Cependant pour arrêter les plaintes des Espagnols & des Guises, qui crioient hautement que le Pape abandonnoit les intérêts de l'Eglise; & pour ne pas paroître négliger

gliger absolument le soin de la guerre qui étoit allumée en France, il députa aux cinq Cantons Suisses Catholiques Jean-Baptiste Santomio Evêque de Tricarico en qualité de Nonce, afin de les fortifier davantage dans leur attachement pour la Religion de leurs peres, en les empêchant de s'unir avec les Cantons Protestans, & d'adhérer à l'alliance qu'ils venoient de renouveller avec la France. HENRI III. 1586.

Il y avoit déja long-tems que le Duc de Guise les sollicitoit par l'entremise du Colonel Fiffer de se déclarer en sa faveur, & qu'il frayoit le chemin au Roi d'Espagne pour les corrompre. Depuis ce tems-là Philippe, tant que dura cette guerre, ne manqua pas de tenir toujours auprès d'eux un Ambassadeur, & ils eurent toujours aussi chez eux un Nonce de la part du Pape; ce qui ne s'étoit point encore pratiqué jusqu'alors. Du reste l'arrivée du nouveau Ministre de la Cour de Rome surprit d'abord les Cantons. Cependant appuyé du Colonel Fiffer, il obtint qu'ils assembleroient une diette générale. L'ouverture s'en fit le 5. d'Octobre; & le Nonce, après avoir célébré la Messe, communia tous les députés de sa main. Ensuite, après mille promesses magnifiques qu'il leur fit de la part de sa Sainteté & du Roi d'Espagne, il conclut une alliance perpétuelle entre eux & le saint Siége pour la défense de la Religion Catholique, au service de laquelle ils se dévoüoient, eux, leurs biens, leurs enfans, & leur propre vie. Cette alliance fut confirmée par serment; & on en dressa un acte qui fut mis dans les régistres publics.

Alliance conclue entre les Cantons Catholiques & le S. Siége.

En conséquence le Nonce s'attribua sur tous ceux qui étoient entrés dans la sainte ligue la jurisdiction qui appartenoit au juge civil: il l'exerça même quelquefois, du moins en apparence, avec assez de sévérité. Il fit aussi bâtir un monastére de Capucins dans le Canton d'Appenzel, que les Suisses appellent le Canton neutre. Quelque tems après, les Suisses ayant appris que les Cantons Protestans faisoient de grandes levées en faveur du Roi de Navarre, ils appréhenderent que cet orage ne vint fondre sur eux. Ils tinrent une assemblée chez le Nonce, où ils parurent en quelque sorte se repentir de s'être si fort avancés. Cependant ils le sommerent de sa parole; & peut-être auroient-ils renoncé dès lors à tout ce qu'ils avoient fait, si on ne les avoit assûrés que ces troupes ne feroient aucune entreprise sur leur route, & qu'elles devoient passer incessamment en France. Ce qui les rassûra encore, & acheva de les fortifier dans leur premiére résolution, c'est que le Roi fit en même tems chez eux une levée de dix mille hommes. Avant leur départ le Nonce voulut les communier de sa main: de plus il leur fit jurer qu'ils ne combattroient que pour les intérêts de la Religion Catholique, & que s'ils s'appercevoient que le Roi fît aucune démarche qui parût favoriser les Protestans, ils mettroient les armes bas, & reviendroient chez eux sur le champ. Cette derniére clause que le Nonce ajoûta, étoit un effet de l'artifice des Guises, qui, tandis que le Roi se déclaroit l'ennemi mortel des Protestans, vouloient cependant qu'on crût encore en France & dans tous les païs Catholiques, que toutes les mesures que prenoit ce Prince pour donner la paix à son Etat, où ils ne vouloient voir regner

Henri III. 1586.

Différend du Canton de Lucerne avec les Chanoines de Brounnen.

que la confusion & le trouble, étoient autant de démarches qu'il faisoit en faveur de ce parti.

Il arriva sur ces entrefaites un incident qui ébranla un peu le pouvoir que le Nonce s'étoit attribué sur ces peuples jaloux de leur liberté jusqu'à l'excès. Le Canton de Lucerne, qui sans contredit est le plus considérable des cinq petits Cantons Catholiques, voulut dans un tems de disette exiger des Chanoines de Brounnen une grande quantité de grains; & sur leur refus ils furent cités à comparoître devant le Magistrat. Le Nonce fut piqué de ce procédé. Persuadé que par-là on donnoit atteinte à l'autorité qu'on lui avoit accordée, ou qu'il s'étoit attribuée lui-même, il défendit au Chanoines d'obéïr à l'assignation du juge séculier, ni de le reconnoître; leur déclarant qu'autrement il les excommunieroit.

Ceux de Lucerne ne tarderent pas à être instruits de ces menaces: on leur fit même entendre que le Nonce avoit résolu de les traiter eux-mêmes avec autant de sévérité. Cette nouvelle jetta parmi eux la consternation. La plûpart frémissoient de rage: ils crioient qu'on en vouloit à leur liberté; que ces premiéres démarches n'étoient qu'une tentative pour éprouver jusqu'où iroit leur patience; que leurs ancêtres avoient été bien plus sages qu'eux; qu'ils avoient courageusement méprisé ces sortes de menaces; & que lorsque les Papes s'étoient avisés de les employer contre eux, ils avoient fort bien sçû leur répondre qu'ils ne vouloient point être excommuniés; qu'il étoit tems enfin qu'ils reprissent les mêmes sentimens; que c'étoit à eux à s'opposer aux entreprises qu'on vouloit faire contre leur liberté; & qu'ils ne devoient pas souffrir que rien pût jamais les desunir du corps Helvétique. Le Nonce commença à sentir que cette dispute pourroit dégénerer en une vraye sédition. Ainsi, par le conseil des Jésuites qu'il avoit auprès de lui, il crut devoir mettre la Religion de la partie pour prévenir tout accident. Il assembla les principaux bourgeois de Lucerne dans la grande Eglise, qu'il regarda comme un lieu d'asile pour lui, & exposa même le saint Sacrement pour plus grande sûreté: ensuite il leur parla avec beaucoup de force, mais avec modération; leur rappella les principaux articles de l'alliance qu'ils avoient jurée à son arrivée; & les pressa de s'y conformer. Pour conclusion il fut résolu que le Nonce ne feroit aucun usage des armes spirituelles dont il les avoit menacés; que de leur côté ils continueroient à joüir honnêtement, comme autrefois, de leur ancienne liberté; & que du reste ils n'inquiéteroient point pour le présent les Chanoines de Brounnen.

Morts illustres. Le Duc & la Duchesse de Parme.

Quelque tems auparavant, Octave Farnese Duc de Parme & de Plaisance, & pere d'Alexandre Prince de Parme, qui faisoit alors la guerre en Flandre pour le Roi d'Espagne, étoit mort à Parme le 18. de Septembre dans un âge assez avancé. Ce Prince s'étoit distingué dans la guerre que l'Empereur Charles V. & le Pape Paul III. son ayeul avoient faite en Allemagne quarante ans auparavant, aussi bien que dans celle d'Italie, où il suivit tantôt le parti de la France, & tantôt celui de ses ennemis. Il avoit outre cela beaucoup de prudence, & un génie naturellement plaisant. Il

avoit

avoit déja perdu Marguerite d'Autriche fille naturelle de l'Empereur Charles V. son epouse, morte sur la fin de Janvier dans la ville d'Ortona, qui lui avoit été assignée pour son doüaire dans le Royaume de Naples. Ce fut une Princesse d'un courage véritablement grand, plus vertueuse que belle, & qui ne se distingua pas moins dans le gouvernement des Païs-bas par son équité, que son fils par ses conquêtes & sa bravoure. Elle fut regrettée des Flamans, qui la virent avec douleur la victime des Grands d'Espagne; & le Roi Philippe lui-même, voyant enfin que toute la prudence & la valeur du Prince de Parme son fils, n'étoient pas capables de remédier aux playes que le Duc d'Albe & les Espagnols avoient faites à la Flandre, fut le premier à se condamner d'avoir consenti à l'en retirer. HENRY III. 1586.

Cette année fut aussi funeste à Louis Cardinal d'Est, que je puis appeller les délices du genre humain; car qui pourra trouver mauvais que je donne à un si grand homme le même titre dont Titus fut honoré? Sorti du mariage de Hercule d'Est II. du nom, Duc de Ferrare, & de Renée de France fille de Louis XII. comme il hérita du nom de son ayeul, il eut aussi toute sa grandeur d'ame. Naturellement bienfaisant il surpassa en libéralité tous les Princes qui ont jamais été; ensorte que dans cette premiére ville du monde, où il fit pendant tant d'années l'admiration de toute la Chrétienté, on ne l'appelloit que le pere des pauvres, la lumiére du sacré collége, & l'ornement de la Cour Romaine. Sa phisionomie seule étoit un gage de toutes ces vertus. Aussi Jean-Baptiste della Porta Napolitain, non seulement lui dédia le sçavant Ouvrage qu'il composa sur la Phisionomie; il ne craignit pas même d'y proposer le portrait de ce Cardinal, comme l'idée la plus parfaite des vertus les plus sublimes. Aussi ce que les autres employent, ou à construire de vastes édifices, ou à amasser des trésors, il le faisoit servir à s'attirer l'affection des hommes par ses libéralités & à soulager les malheureux, persuadé que les véritables richesses ne consistent point à avoir des trésors immenses, & à être en etat de soûtenir une fortune commode & brillante; & qu'on n'est véritablement riche qu'autant qu'on sçait prévenir les nécessités de ses amis. Chargé des affaires de France, après la mort du Cardinal Hippolyte d'Est son oncle, arrivée quatorze ans auparavant, il trouva dans les malheurs qui accablerent ce Royaume une occasion qui mit sa fidélité & sa grandeur d'ame à l'épreuve, comme l'or s'éprouve dans le creuset: il en donna des preuves publiques, en s'opposant généreusement aux desseins des Princes de Guise enfans d'Anne d'Est sa sœur, qui contre les intentions du Roi avoient allumé une guerre qui ne pouvoit qu'être funeste à l'Etat & à eux-mêmes, comme la suite le justifia; & cela au milieu de Rome même, où le zéle de la Religion, dont ils sçavoient colorer leurs entreprises, les rendoit tout puissans, & en abandonnant les intérêts de sa propre famille pour soûtenir ceux du Roi & du Royaume, qu'il regardoit comme sa seconde patrie. Ainsi, lorsqu'à la sollicitation de la ligue & de la faction Espagnole, Sixte V. eut l'imprudence (1) d'ex- Le Cardinal Louis d'Est.

(1) *En renversant toutes les loix de la justice, d'excommunier, &c. MS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe,* DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1586. d'excommunier le Roi de Navarre & le Prince de Condé, & de les déclarer eux & leurs descendans déchûs de tous leurs droits à la Couronne, quoique la bulle (1) eût été signée par le Cardinal de Pellevé, & ce qu'il y a de plus étonnant, par le Cardinal de Medicis, qui fut depuis Grand-Duc de Toscane, il refusa constamment d'y souscrire, persuadé qu'il étoit plus obligé de s'intéresser au salut du Royaume que cette bulle mettoit en danger, qu'à l'élevation particuliére de sa famille, qui cherchoit à s'agrandir par le moyen de la guerre civile qu'elle avoit allumée. Enfin rongé de la goute, qui ne cessoit de le tourmenter, & attaqué d'une débilité de nerfs, causée par l'usage trop fréquent de la neige; accablé outre cela du mauvais état où il voyoit nos affaires réduites, il tomba dans une maladie mortelle, pendant laquelle il donna des instructions très-sages à Jean de Vivone Marquis de Pisani, qui remplissoit alors avec honneur la place d'Ambassadeur de France à la Cour de Rome, & à Arnauld d'Ossat, qu'il avoit pris auprès de lui depuis la mort de Paul de Foix: après quoi cet homme, à qui le Royaume, ou plûtôt l'univers entier étoit si redevable, ayant recommandé son ame à Dieu, expira le 30. de Décembre âgé de quarante-huit ans. Au reste, comme pendant sa vie ses bienfaits s'étoient répandus par-tout, différentes parties de la terre voulurent aussi le posséder après sa mort. La France eut son cœur, qu'on transporta à Ausch dont il étoit Archevêque; ses entrailles furent enterrées à Rome dans l'Eglise de Saint Louis; & son corps porté à Tivoli, fut placé dans l'Eglise des Cordeliers auprès de celui du Cardinal Hippolyte son oncle. Cette perte exerça le génie des deux hommes les plus estimés de toute l'Italie, Jean-Baptiste Guarini, & Leonard Salviati, qui composerent chacun une harangue funébre, l'un en Latin, & l'autre en Italien, à la loüange de cet excellent homme, à qui on ne sçauroit donner trop d'éloges. Je passerois les bornes d'un historien, si je voulois rapporter tant de libéralités, tant de bienfaits, qu'il répandit sur des gens de toute espéce, avec une charité & une magnificence vrayement Royale. Il suffit que l'univers Chrétien n'en perdra jamais la mémoire.

Le Cardinal de Granvelle. Cette mort avoit été précédée de quelques mois de celle d'Antoine Perrenot Cardinal de Granvelle. Il étoit de Besançon, & d'une naissance assez obscure, fils de Nicolas Perrenot, qui prit la place de Gattinara Chancelier de l'Empereur Charles V. Il eut le bonheur de succéder à son pere dans cette charge. Du reste ce fut un homme célébre par sa profonde érudition, son habileté dans plusieurs langues, son éloquence mâle, & cette expérience consommée qu'il avoit acquise dans l'administration de tant d'affaires considérables qui lui passerent par les mains. Il fut revêtu de tout ce qu'il y avoit d'emplois plus honorables, d'abord sous Charles V. & ensuite sous Philippe II. en Flandre, à Rome, au Royaume de Naples qu'il gouverna quelque tems en qualité de Viceroi, & en Espagne. Il est vrai qu'on

(1) Par la plus grande impudence qu'on puisse s'imaginer, eût été signée &c. *MS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

qu'on l'accusa d'avoir soûtenu avec trop de dureté, soit par attachement pour la maison d'Autriche, soit par haine pour les Protestans, les intérêts de l'autorité Royale, & de n'avoir pas toujours eu dans les grandes affaires qu'il mania, toute la bonne foi nécessaire, comme lorsqu'il sçut tromper le Prince de Hesse par la supposition d'une seule lettre, & conseilla de l'arrêter contre la parole qu'on lui avoit donnée: conseil qui fut suivi; mais qui ne fit pas alors d'honneur à l'Empereur, & dont il eut sujet de se repentir dans la suite. Enfin rappellé en Espagne par Philippe, qui le fit Conseiller du Conseil privé, il mourut à Madrid le 21. de Septembre, âgé de soixante & neuf ans, le jour même de S. Matthieu, qui vingt-huit ans auparavant avoit été celui de la mort de Charles V. Jean-Baptiste Sacco composa son oraison funébre, & la rendit publique; car ce n'est pas l'usage en Espagne d'en prononcer. Son corps fut d'abord mis en dépôt dans l'Eglise des Augustins, & de-là, conformement à son testament, on le transporta à Besançon, où il avoit fondé un collége, & où il fut enterré dans l'Eglise cathédrale.

Martin d'Azpilcueta.

Ces illustres morts avoient encore été précédés par un homme d'un rang bien inférieur; mais qui pour bien des raisons mérite aussi d'avoir part dans nos éloges. C'étoit Martin d'Azpilcueta, dit communément le Docteur Navarre, parce qu'il étoit originaire de ce Royaume. Il enseigna le Droit canon pendant plusieurs années à Salamanque, & ensuite à Coïmbra: dans ces deux célébres Universités il se fit estimer, non-seulement par son érudition, mais encore par sa piété & par sa droiture. Il composa même en ce genre plusieurs Ouvrages dont on respecte l'autorité. Au reste, outre les talens dont je viens de parler, il eut encore une constance & une fidélité admirables. Il en donna des preuves bien marquées dans deux célébres occasions. Barthélemi Carança Archevêque de Tolede ayant été accusé d'hérésie, & Philippe ayant bien voulu que le Pape prît connoissance de cette affaire, le Docteur Navarre, qui étoit attaché à ce Prélat par bien des raisons, tout cassé qu'il étoit, car il avoit alors près de quatre-vingts ans, préférant le danger où étoit son ami au soin de sa propre santé, voulut l'accompagner à Rome, où il embrassa sa défense avec une fermeté bien estimable, quoiqu'il ne pût ignorer que Philippe & ses Ministres étoient déclarés contre lui. Enfin le malheureux Carança mourut d'ennui dans sa prison, sans qu'on pût rien prouver contre lui. Ce fut vers ce tems-là que j'accompagnai à Rome Paul de Foix, homme aussi illustre par ses qualités personnelles, que par sa naissance. Le Roi l'y envoyoit en qualité d'Ambassadeur; & je me souviens que le Docteur Navarre, qui étoit allé pour lui rendre visite, ne le trouvant point chez lui, & l'ayant ensuite rencontré à la Trinité, se jetta par terre tête nuë & lui baisa les pieds. L'Ambassadeur, qui étoit la modestie & la politesse même, surpris de cette action, vouloit relever ce vieillard vénérable, & lui faire entendre que ces respects ne lui étoient point dûs: mais Navarre lui répondit que c'étoit un devoir qu'il se croyoit obligé de rendre à une nation dont ses Rois étoient sortis. Il se releva enfin; mais quoiqu'ils se promenassent à l'air, qui étoit alors très-froid, quelles que fussent les priéres que lui fit l'Ambassadeur, il

HENRI III. 1586. ne put jamais obtenir de lui qu'il se couvrît. Au reste il n'est pas étonnant que cet homme droit, qui avoit passé toute sa vie à résoudre des cas de conscience, & qui a écrit avec tant d'habileté sur cette matiére, eût tant de respect & de vénération pour la mémoire de ses Rois. Il n'ignoroit pas en effet que l'Empereur Charles V. & le Roi Philippe son fils, avoient songé plus d'une fois à restituer le Royaume de Navarre dont ils se regardoient comme les usurpateurs, à ses légitimes Souverains; où à leur donner du moins un équivalent. Ils l'avoient consulté lui-même sur cet article, & il leur avoit toujours conseillé de le faire pour l'acquit de leur conscience. Après la mort de Carança, soit qu'il n'eût plus de goût pour sa patrie, soit qu'il se sentît trop cassé pour entreprendre un si long voyage, il resta à Rome, où il mourut cette année le 21. de Juin, âgé de quatre-vingt quinze ans, six mois, & huit jours: il fut enterré dans l'Eglise de S. Etienne de Padouë au champ de Mars.

Antoine Agostini. Avant le Docteur Navarre, l'Espagne avoit perdu un de ses plus grands hommes dans la personne d'Antoine Agostini. Il étoit originaire de Saragosse, fils d'Antoine Agostini, qui avoit été Vice-Chancelier d'Arragon, & qui ayant été accusé de concussion par les Etats de ce Royaume, fut ensuite déclaré innocent par le jugement que Charles V. rendit à Bruxelles en sa faveur. Agostini, après avoir acquis en Italie une connoissance parfaite des belles Lettres & de l'antiquité, se rendit ensuite si habile dans le Droit Romain & dans le Droit canon, que le Pape le jugea digne de remplir une place dans le tribunal des douze Auditeurs de la Rote, établi pour rendre la justice dans Rome. Ensuite il fut fait Evêque d'Alife en l'Abruzze, & depuis de Lerida en Espagne. Il nous reste de lui plusieurs Ouvrages qui ne mourront jamais, & qu'il fit imprimer lui-même en Italie, tandis qu'il y fit son séjour, & depuis dans sa patrie; ou qu'il chargea Fulvio des Ursins son ami, & qui à la science du Droit près, s'étoit toujours appliqué aux mêmes études, de mettre au jour après sa mort. Enfin il fut fait Archevêque de Tarragone: dans cette nouvelle place, toujours occupé de l'étude, il travailloit à éclaircir le Droit canon; il se préparoit même à donner au public une édition des Conciles, tant Grecs que Latins, à laquelle il avoit mis la derniére main, lorsque ce sçavant homme, après avoir rendu tant de services à l'Eglise & à la république des Lettres, mourut le dernier jour de Mai, âgé de soixante & dix ans, trois mois, & trois jours. Son corps fut inhumé à Tarragone dans l'Eglise de Sainte Thecle, où il s'étoit fait lui-même élever un tombeau. André Schott d'Anvers qui avoit été son ami, composa son oraison funébre, qu'il dédia à Levin Torrentin Evêque d'Anvers.

Octavien Ferrari. Octavien Ferrari, fils de Jérôme Ferrari dont j'ai parlé ailleurs, mérite d'avoir place après ce sçavant Prélat. Il étoit d'une noble famille de Milan; & après s'être rendu très-habile dans les Humanités, la Philosophie, & la Médecine qu'il étudia dans les plus célébres Universités d'Italie, il enseigna pendant vingt-deux ans la Morale & la Politique dans le collége de Canobbio, à la fondation duquel il avoit contribué en suggérant cette idée à Paul Canobbio. Le Sénat lui ayant ensuite ordonné de passer

à

à Pavie, il y entreprit d'expliquer la Philosophie naturelle d'Aristote, qu'il a beaucoup éclaircie par le livre qu'il a composé ; *De sermonibus exotericis.* Enfin il mérita par son érudition l'amitié de François Vicomercat ou Vimercat, qui sous le regne de François I. enseignoit au collége Royal à Paris avec un si grand concours d'auditeurs ; & qui étant retourné dans sa patrie après la mort de ce pere des Lettres, n'eut point d'ami plus cher que Ferrari, à qui il confia même l'édition de ses Ouvrages. De-là il revint à Milan au bout de quatre ans avec la permission du Sénat, & retourna ensuite continuer à donner ses leçons dans la même ville. Enfin accablé par la maladie qui l'avoit engagé à aller reprendre l'air natal, il mourut tranquillement dans sa maison de campagne le 5. d'Octobre, âgé de soixante & huit ans, cinq mois & douze jours. Le Docteur Barthélemi Capra, qui avoit toujours vécu avec lui dans une union fort étroite, & à qui il légua sa bibliothéque, se chargea de ses obséques & de son éloge. HENRI III. 1586.

Cette année, mourut aussi à Rome Jule Castellano natif de Faenza, ville célébre dans la Romagne. Il commenta les Ouvrages de Cicéron, & éclaircit la doctrine d'Aristote sur l'entendement humain. Il enseigna même la Philosophie à Rome pendant quelques années avec assez de succès. Mais sa pension ayant été supprimée par Sixte V. qui vouloit œconomiser, cet homme franc s'en plaignit d'autant plus librement, qu'outre l'affront qu'il recevoit par-là, il se trouvoit réduit à la misére. Enfin il espéroit en sortir à l'aide d'un evêché que le Pape venoit de lui donner ; mais après avoir été inébranlable aux traits de l'adversité, il succomba à la joye que lui causa une grace à laquelle il n'avoit pas lieu de s'attendre, & avant que d'en pouvoir joüir, il mourut subitement, âgé seulement de cinquante-huit ans. Juste Castellano.

Je joindrai à Castellano Laurent Gambara de Bresse. Il se rendit célébre par ses poësies ; & après avoir passé une grande partie de sa vie auprès du Cardinal Alexandre Farnese, qui se faisoit un plaisir de protéger les gens de Lettres, il mourut sur la fin de cette année dans un âge fort avancé, ayant alors quatre-vingt dix ans. Son corps fut inhumé dans l'Eglise de S. Laurent *in Damaso.* Laurent Gambara.

Jerôme Colonna mérite un éloge plus considérable, tant pour sa grande érudition & la douceur de son caractére, qu'à cause de la grandeur de la maison dont il portoit le nom : en effet il prétendoit descendre du Cardinal Pompée Colonna, qui fut Viceroi de Naples. Il vécut dans une liaison fort étroite avec Jean-Matthieu Aquaviva Duc d'Atri, qui outre une naissance illustre, avoit encore une connoissance parfaite de toutes les sciences, & sur-tout de l'Astronomie & de la Musique. Du reste il composa une bibliothéque, où il ramassa deux mille cinq cens volumes, sans parler des statuës & des médailles antiques qu'on y trouvoit. Son palais étoit orné des peintures les plus exquises, & il vécut toujours dans l'éclat. On dit qu'au milieu de cette vie brillante qui lui procuroit tant de loisir, il composa plusieurs Ouvrages ; aussi étoit-il très-habile dans les langues Grecque & Latine. Après la mort de son épouse, il s'appliqua même à l'étude de l'Hé- Jerôme Colonna.

Henri III. 1586. l'Hébreu, & voulut entrer dans l'état Ecclésiastique. Il étoit nommé Evêque, lorsqu'il mourut de la pierre à Naples le 3. d'Avril, âgé de cinquante-quatre ans : il fut inhumé à Sainte Marie dans le tombeau de ses ancêtres. Il nous reste de lui une édition des fragmens d'Ennius, qu'il rassembla, mit en ordre, & commenta, & que Jean Colonna son fils donna au public quatre ans après la mort de son pere. La postérité verra par cet Ouvrage seul ce qu'elle avoit à espérer d'un si habile homme, si Dieu lui eût accordé une plus longue vie. Outre le fils dont je viens de parler, il en eut encore deux autres de son mariage, Pompée Colonna qui a deja rempli plusieurs charges considerables à la Cour de Rome, & Fabiano Colonna qui s'occupe actuellement à l'étude de l'histoire naturelle. Ce qu'il a déja donné au public en ce genre, nous fait esperer qu'on verra de lui quelque Ouvrage plus considerable dans la suite.

Galeas Caracciolo. Puisque je fais l'éloge des illustres morts d'Italie, je ne dois pas oublier Galeas Caracciolo Marquis de Vico, décédé cette année loin de sa patrie. Il eut pour pere Nicolas-Antoine, qui se distingua dans les guerres d'Italie, où il servit sous le Prince d'Orange; & pour mere, la sœur du Cardinal Jean-Pierre Caraffe, qui prit le nom de Paul IV. lorsqu'il fut monté sur la chaire de S. Pierre. Galeas avoit épousé Dona Victoria fille du Duc de Nocera, & en avoit eu deja plusieurs enfans, lorsque Pierre Martyr de Vermiglio vint à Naples, & commença à y enseigner dans quelques assemblées particuliéres de personnes dont il étoit sûr, la même doctrine qu'il avoit déja répanduë dans la Suisse & en Allemagne. Ses principaux disciples furent Jean de Valdes Espagnol, dont j'ai parlé ailleurs, Jean-François Caserta parent de Galeas, & Galeas lui-même, qui avoit dès-lors beaucoup de rélation avec Marc-Antoine Flaminio, à qui Victoria Colonna veuve du Marquis de Pescaire, avoit donné toute sa confiance. Ce n'est pas au reste, que Flaminio approuvât en tout la doctrine de Pierre Martyr; mais il croyoit qu'il auroit été à propos de réformer certains points qui regardent la justification, & quelques abus qui paroissoient s'être introduits dans l'Eglise. Enfin convaincu par de Valdes & son nouveau maître, Caracciolo pour se déclarer, prit l'occasion d'un voyage que son devoir l'obligeoit de faire en Allemagne, où Charles V. avoit besoin de lui. Il revit à Strasbourg Pierre Martyr, qui cependant étoit repassé en Allemagne; & ces visites n'ayant servi qu'à le confirmer davantage dans les nouvelles opinions, il abandonna pere, femme, & enfans, & se retira à Géneve. Il eut depuis quelques entrevûës en Italie, d'abord avec son pere, ensuite avec son pere & son épouse. Mais ni son respect pour l'un, ni son attachement pour l'autre, ni les larmes & les caresses de ses enfans, ne purent lui faire changer de résolution & le retenir. Il retourna à Géneve, où comme s'il eût fait divorce avec sa premiére femme, après avoir consulté, dit-on, les Ministres sur son dessein, il en épousa en 1560. une seconde, nommée Anne Fremier, déja âgée de quarante ans, qui pour cause de Religion, après la mort de son premier mari, étoit sortie de Roüen dont elle étoit originaire. Il vécut avec elle jusqu'à l'âge de soixante & huit ans dans une grande union & dans une extrême pauvreté, ayant été privé

privé de tous ses biens : il mourut enfin, après avoir donné un exemple qui ne fit pas d'honneur aux Protestans, qu'on accusoit d'avoir approuvé un divorce si nouveau & si inoüi. Henri III. 1586.

La mort enleva aussi alors dans son année climactérique, Martin Chemnitz ou Chemnitius, de la ville de Britzen, dite la Fidèle, dans le vieux marquisat de Brandebourg (1). Il fit ses premiéres études sous Philippe Mélanchthon & George Sabinus à Wittenberg & à Francfort sur l'Oder. Ensuite s'étant donné tout entier à l'étude de la Théologie, il y fit de si grands progrès, qu'après la mort de Mélanchthon son maître, on le regarda comme le plus grand Théologien qui fût dans les Eglises de la Confession d'Augsburg. Fréderic II. Roi de Dannemarck, Louis Electeur Palatin, Auguste Electeur de Saxe, Jean-George Electeur de Brandebourg, Jule Duc de Brunswick, tous les Princes enfin, & les villes qui suivoient cette doctrine, se conduisirent par ses avis lorsqu'il s'agit d'affaires Ecclésiastiques. Enfin, après tant de travaux & tant d'Ouvrages qu'il a donnés au public, il mourut le huit d'Avril à Brunswick, où il avoit enseigné pendant l'espace de trente ans. Martin Chemnitz.

Cette année fut aussi mortelle pour Louis Lavater, & Rodolphe Gualterus, tous deux de Zurich & tous deux Ministres de cette Eglise. Lavater, gendre de Henri Bullinger, indépendamment des controverses qui regardoient la Religion, se rendit célébre par plusieurs Ouvrages qu'il donna au public. Gualterus, beau-pere de Josias Simler, dont j'ai déja parlé, se fit estimer dans son païs par son talent pour les Homélies, & mourut dans une extrême vieillesse. Louis Lavater & Rodolphe Gualterus.

Au reste je ne dois pas oublier non plus Matthieu Wesembeck originaire d'une excellente famille d'Anvers. Il étudia d'abord le Droit civil à Louvain, & l'enseigna ensuite avec beaucoup de succès, d'abord à Jena, & depuis à Wittenberg, où il mourut cette année âgé de cinquante-cinq ans, après avoir mis au jour plusieurs Ouvrages. Matthieu Wesembeck.

Pour revenir à l'éloge des personnes illustres par leur naissance, ce fut dans ce même tems que mourut Auguste Electeur de Saxe, fils de Henri & petit-fils d'Albert. Après la mort de son frere Maurice, décédé sans enfans mâles depuis la bataille de Sivershausen, il succéda à l'Electorat dont l'Empereur Charles V. dépoüilla le Prince Jean-Fréderic, pour le donner à son frere: depuis ce tems-là il se distingua autant par ses vertus pacifiques, que sa maison s'étoit renduë illustre jusqu'alors dans la guerre. Il est vrai que les anciennes animosités, qu'on croyoit éteintes par tant d'accords reïtérés, s'étant réveillées, il se chargea de la conduite de la guerre de Gotha, que la diette de l'Empire avoit résoluë. Enfin après l'avoir heureusement terminée, il se mit tout entier à entretenir la paix & la tranquillité publique. Il conserva toujours beaucoup d'attachement pour la maison d'Autriche à laquelle il étoit redevable, & en particulier pour Maximilien : il aima mieux voir les Empereurs rechercher son amitié, que d'être Empereur lui-même, Auguste Electeur de Saxe.

(1) On l'appelle *Vandalie*, parce que les Vandales l'ont habitée.

Henri III. 1586. même, & d'avoir besoin de tous les autres Princes. Au reste, comme il étoit persuadé que l'argent est le nerf de toutes les affaires, il se servit d'un artifice assez nouveau pour en amasser. Sous prétexte d'une libéralité outrée, il vendit ou engagea plusieurs fois son patrimoine: & lorsqu'il eut ainsi amassé sous main des sommes très-considérables, il assembla les Etats de son Electorat, dit qu'il étoit réduit à la misére, fit une confession publique de sa mauvaise conduite; & comme si cet aveu eût suffi pour réparer la faute qu'il avoit commise, il les obligea à retirer à leurs dépens tous les domaines qu'il avoit engagés ou aliénés. Outre cela il vécut longtems & fut très-ménager. Il retira encore de grandes sommes des mines de Freyberg; en sorte que ces richesses accumulées lui firent un fonds de sept millions de thalers qu'on trouva dans ses coffres à sa mort. Tant qu'il vécut, il fut le médiateur universel de tous les différends qui naissoient entre les Princes & les villes d'Allemagne, & comme l'arbitre de tout l'Empire. Il soûtint avec vigueur les intérêts de la Confession d'Ausgburg, & traita avec la derniére sévérité quelques Prédicans qui vouloient introduire dans ses Etats la Confession Helvétique que suivent les Protestans de France; jusque-là que quelque estime qu'il dût avoir pour Gaspard Peucer qui s'étoit rendu si célébre par sa profonde érudition & par son habileté dans la Philosophie & les Mathématiques, il le fit mettre en prison pour le même sujet, & l'y retint pendant plusieurs années. Enfin ayant perdu l'année précédente la Princesse Anne son épouse, quoiqu'il eût déja plus de soixante ans, il eut l'imprudence de vouloir encore épouser au commencement de celle-ci Agnès Hedwige, fille de Joachim-Ernest Prince d'Anhalt, & d'Eléonore de Wirtemberg, qui étoit toute jeune. Ces nôces s'étoient célébrées avec beaucoup de magnificence: l'Electeur avoit amené sa nouvelle épouse dans ses Etats; & il rentroit avec elle à Dresde l'onze de Février, au retour d'une chasse, lorsqu'il tomba en foiblesse & mourut le quatorze de Mars. On transporta son corps à Freyberg, où il fut inhumé avec les cérémonies ordinaires dans le tombeau de sa premiére femme, de son pere Henri, & de son frere Maurice. De quinze fils qu'il avoit eus de son mariage avec la Princesse Anne, il ne laissa en mourant pour héritier de tant de richesses & de son Electorat, que le seul Christian qui avoit déja épousé la Princesse Sophie, fille de Jean-George Electeur de Brandebourg, dont il avoit eu Christian II. héritier présomptif de ce grand Etat. Auguste avoit encore eu de son mariage avec la Princesse Anne, trois filles; Elisabeth qui épousa le Prince Palatin Jean-Casimir; Dorothée, qui venoit d'être mariée à Henri-Jule de Brunswick; & Anne épouse de Jean-Casimir fils de Fréderic II. Prince de Saxe. Avant sa mort, en faveur de son beau-pere, ou de sa nouvelle épouse, il avoit fait sortir Peucer de prison; & cet habile homme qui étoit déja vieux, fixa depuis sa demeure à Dessau dans la principauté d'Anhalt, où il mourut.

Mort du Roi de Pologne. La mort d'Etienne Batthory Roi de Pologne, ferma les évenemens de cette année. On croit que la révolte opiniâtre de ceux de Riga, & la colére qu'il en conçut, avança ses jours. La publication du calendrier Grégorien avoit causé l'année précédente une sédition à Riga en Livonie, où

où les habitans avoient mis en prison Jean Tasty & Gothard Wellinge, Jurisconsulte & Syndic de la ville. Tasty eut l'habileté de se sauver, & il se réfugia dans la citadelle auprès du Gouverneur; mais s'étant jetté en habit déguisé dans une barque pour s'enfuir, il fut arrêté au milieu du fleuve & remené en prison. Là, ayant été appliqué à la question, il déclara que lui & son collégue, dans le voyage qu'ils avoient fait à la Cour, s'étoient laissé corrompre par le Roi à force d'argent & de promesses, pour passer bien des choses au préjudice de la liberté de leurs compatriotes & de la Religion. Sur cet aveu les habitans, les regardant comme convaincus d'avoir trahi leur patrie, les condamnerent à la mort; & ils furent exécutés sur la fin de Juin.

Aussitôt qu'on apprit cette nouvelle à la Cour, le Roi entra dans une grande colére. Il commença par proscrire celui qui étoit chargé des affaires de la ville, avec le Colonel de la bourgeoisie, & fit citer le Principal du collége à venir rendre raison de sa conduite. Cet arrêt fut porté à Riga, & lû en plein Sénat en présence des intéressés; mais il ne fut point affiché. En même tems les exilés, qui ne cherchoient qu'à aigrir l'esprit d'Etienne, lui ayant fait entendre que ceux de Riga négocioient sous main avec la Suéde, ce Prince, qui étoit déja assez irrité contre eux, distribua toutes ses troupes dans les environs de cette ville, sous prétexte de les y mettre en quartier d'hyver. Ensuite il envoya ordre à toute la Noblesse de Livonie de monter à cheval, & commença à faire élever un fort à l'embouchure de la Dwina, pour en défendre l'entrée à la flotte de Suéde, que les séditieux avoient, disoit-on, appellée à leur secours.

D'un autre côté ceux de Riga, après avoir assouvi leur vengeance, ne souhaitoient rien tant qu'un accommodement. Ils s'adresserent pour cela à Gothard Duc de Courlande, le priant de se faire médiateur de cet accommodement, & d'employer toute sa prudence pour leur obtenir les moyens de rentrer dans les bonnes graces du Roi. Le Duc céda à leurs instances. Il se rendit à Riga après en avoir obtenu l'agrément de la Cour; & déclara d'abord aux habitans, qu'avant toutes choses il falloit qu'ils se soûmissent aux ordres du Roi, & qu'on parleroit ensuite d'obtenir leur grace. Mais comme ils demandoient au contraire qu'on commençât par leur accorder une amnistie, & qu'on cessât de travailler au nouveau fort, afin de faire voir qu'on n'avoit aucun soupçon qu'ils entretinssent des intelligences avec la Suéde, le Roi, plus indigné que jamais de voir qu'on ne parloit point de lui donner aucune satisfaction au sujet de ceux qu'on avoit fait mourir injustement, ni de remettre les choses sur l'ancien pied, déclara qu'il ne prétendoit plus s'en tenir aux premiéres propositions, que le Duc de Courlande avoit faites de sa part; & que s'ils ne se soûmettoient sans condition, il ne les traiteroit plus que comme des rebelles.

Cela se passa le 26. de Novembre. Cependant l'indignation du Roi avoit jetté la consternation dans Riga, où on avoit tout à craindre de son ressentiment; tout le monde étoit dans l'attente du dénoûement de cette grande affaire, lorsque ce Prince naturellement colére, & qui s'étoit emporté avec excès en cette occasion, commença à avoir quelques convul-

 sions

HENRI III. 1586. sions six jours après avoir répondu aux députés de Riga ; & en mourut le 13. de Décembre.

Peu de tems après le Gouverneur de Ploczko, & plusieurs autres Seigneurs Polonois & Lithuaniens, qui étoient au camp qu'on avoit fait proche du nouveau fort, se rendirent à Riga, où ils publierent la mort du Roi, & exhorterent les habitans à demeurer toujours fidélement attachés à la Couronne de Pologne. Le Sénat leur répondit que la ville de Riga ne s'écarteroit jamais de son devoir, & seroit toujours fidèle à la Pologne ; qu'au reste, comme on avoit donné atteinte à leur Religion, à leurs priviléges & libertés, malgré la promesse par laquelle sa Majesté s'étoit engagée de les maintenir, ils demandoient qu'ils fussent de nouveau confirmés par la diette & par le nouveau Roi qui seroit élu ; qu'on rasât le nouveau fort, dont la construction étoit contraire à leurs priviléges, & qui, outre que ce seroit un monument éternel qui sembleroit les accuser d'avoir manqué à leur fidélité, ne serviroit qu'à augmenter les charges de l'Etat & de la ville.

Telle fut la fin d'Etienne Roi de Pologne, originaire des Batthory de Somlys (1), & non pas des Batthory de Batthory, dont la maison est beaucoup plus illustre que l'autre. Peu de Princes lui furent comparables en courage, en grandeur d'ame, en droiture, en équité, & en habileté dans les affaires. Sa valeur lui mérita la préférence sur tous les autres concurrens, qui aspiroient comme lui à la Couronne de Pologne ; & on peut dire qu'il étoit né pour exécuter les plus grandes entreprises, s'il ne se fût trouvé sur un trône où l'autorité réside moins dans une seule tête, que dans les Grands de l'Etat qui la partagent. Il vécut cinquante-trois ans, dont il en regna dix, sept mois, & douze jours ; & dans ce peu d'années il mit à la raison ceux de Dantzick ; termina heureusement la guerre de Moscovie ; rendit à la Pologne la Livonie avec le Palatinat de Ploczko ; & réprima les courses des Tartares. Egalement estimé de ses sujets & des étrangers, ce Prince, qui sçut si bien commander aux autres, ne put cependant se commander à lui-même, & donner des bornes à son ressentiment contre ceux de Riga, lorsqu'ils se soûleverent à l'occasion de la publication du nouveau calendrier, & de l'établissement des Jésuites dans leur ville. Au reste, quoiqu'on croye que la recommandation du Grand-Seigneur servit beaucoup à l'élever sur le trône, il ne souhaita rien avec plus d'ardeur, que de trouver une occasion favorable d'exercer son courage contre cet ennemi commun des Chrétiens : & lorsqu'Amurath, prêt de porter la guerre en Perse, lui fit demander fiérement des troupes pour cette expédition, non-seulement il refusa de les donner ; mais il ajoûta que l'Aigle blanche de Pologne, qui avoit été si long-tems sans plumes & sans vigueur, avoit repris de nouvelles forces, & avoit aiguisé son bec & ses ongles. De même Podolowski Lieutenant du grand Maréchal de la Cour, étant passé dans la Natolie trois ans avant la mort du Roi, pour acheter, avec l'agrément du Grand-Seigneur, quelques che-

(1) Somlys est un château sur les confins de Transylvanie & de Hongrie, qui a donné le nom à la famille des Batthory de Somlys. Mrs. *Dupuy*.

chevaux Turcs pour l'écurie du Prince, & ayant été, malgré son saufconduit, cruellement assassiné par quelques Turcs apostés à ce dessein, qui se saisirent des chevaux; Etienne en demanda hautement satisfaction, & l'obtint. Quelques historiens prétendent cependant, que les Turcs tromperent le Roi de Pologne en cette occasion, & qu'au lieu des meurtriers de Podolowski, ils ne lui livrerent que des gens de néant, dignes d'ailleurs du dernier supplice. Christophle Warsewicze fit l'éloge funébre de ce Prince; & Jean Zamoyski, qui avoit eu sous son regne la plus grande part dans l'administration du Royaume, & qui d'ailleurs étoit devenu son allié, en épousant trois ans auparavant Grisélide Batthory parente d'Etienne, composa son épitaphe. Sa mort rejetta le Royaume dans l'interregne; les partis se rallumerent: & non-seulement la division se mit parmi les Seigneurs, comme il étoit arrivé à la derniére diette, où le feu Roi avoit été élu; elle fut même suivie d'une guerre sanglante, qui fut cependant terminée en fort peu de tems par la valeur de Zamoyski, comme je le rapporterai dans la suite.

HENRI III. 1586.

Fin du Livre quatre-vingt-quatriéme.



HISTOIRE

DE

JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-CINQUIEME.

SOMMAIRE.

Suite des guerres de Flandre. Procession publique établie à Anvers, en haine des François. Exploits des Généraux Taxis & Schenck en Frise. Arrivée du Comte de Leicester en Hollande. Les Etats lui déférent le même pouvoir, dont avoient joüi les Gouverneurs généraux des Païs-bas sous Charles V. Lettre de la Reine Elisabeth aux Etats, à ce sujet. Réponse des Etats. Ordonnance du nouveau Gouverneur, qui défend la liberté du commerce avec les ennemis. Les provinces de Hollande & de Zélande s'opposent à son exécution. Edits de la Reine d'Angleterre contre la Piraterie. Tentative de Schenck sur Zulpich, autrefois Tolbiac. Prise de Werle en Westphalie. Siége de Grave par les Espagnols. Défaite d'une partie de leurs troupes devant cette place. Le Prince de Parme se rend à ce siége. Prise de cette ville. Suite des progrès du Prince de Parme. Prise de Venlo. Défaite d'un convoi des Espagnols. Prise de Nuys. Le Comte de Leicester entre en Flandre. Il se rend maître de Duysbourg. Le Prince de Parme leve le siége de Rheinberg. Action fort vive proche de Warus-veldt. Division entre le Comte de Leicester & les Etats. Médaille frappée à ce sujet. Le Comte repasse en Angleterre. Suite des affaires de France. Expédition du Duc de Mayenne. Exploits du Vicomte de Turenne dans le Périgord. Description de la Vicomté de Turenne; origine de ses priviléges, & des Seigneurs qui l'ont possédée. Lettres du Roi de Navarre au Clergé, à la Noblesse, au tiers état, & à la ville de Paris. Royan surpris par les Protestans. Retour du Prince de Condé, d'Angleterre à la Rochelle. Son mariage avec Mademoiselle de la Trimoüille. Il s'empare de Dampierre. Prise de Soubize, de Mornac, d'Aunay, de Mondevis, & de Chizay, par les Protestans. Défaite des Catholiques près de Saintes, par le Prince de Condé. Mort du Vicomte de Rohan. Prise de Castets, & de Monsegur par les Catholiques. Siége de Marans par le Maréchal de Biron. Levée du siége. Prise de Chatillon sur la Dordogne, par le Duc de Mayenne. Le Duc de Guise s'empare de Donzy, place appartenante au Duc de Boüillon. Nouvel Edit contre les Protestans. Le gouvernement de Provence

ce donné au Duc d'Epernon. Lit de justice pour l'enrégistrement de vingt-sept Edits bursaux. Ambassade des Suisses, & des Princes Protestans d'Allemagne au Roi. Voyage de ce Prince à Lyon. Conférence de Montbeliard entre les Protestans d'Allemagne, & ceux de France. Prise de Malezieux, de Marvejol, de Peyre, & de Salvaignac, par le Duc de Joyeuse.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Emm. de Meteren. César Campana. Jean Petit. Journal militaire du Duc de Mayenne. Actes publics. Journal militaire d'Antoine-Scipion de Joyeuse. Actes de la Conférence de Montbeliard. Traité de Pariage passé entre Philippe le Bel & l'Evêque de Mende.

IL y eut aussi cette année de grands mouvemens dans les Païs-bas & dans les provinces voisines. Le dix-sept de Janvier on institua à perpétuité dans la ville d'Anvers une procession solemnelle à l'occasion de l'expulsion des François, pour renouveller le souvenir de la défaite du Duc de Brabant, arrivée trois ans auparavant. HENRI III. 1586. Affaires des Païs-bas.

Dans le même tems Jean-Baptiste Taxis Lieutenant de Verdugo dans la Frise, ayant rassemblé les garnisons de plusieurs villes, s'empara de Westergoo à la faveur des glaces qui lui ouvrirent un chemin que les inondations avoient rendu impraticable. Il pilla ensuite Worcum, Hindeloopen, Couden, & tous les environs, & se retira au premier dégel; mais il défit auparavant les habitans de Winsum & de Ryp qui avoient pris les armes: & comme Stein Maltz Danois, Lieutenant du Comte de Nassau, avoit ramassé à la hâte quelques milices à Boxim à un mille de Leeuwaerden, il marcha aussitôt à lui, l'attaqua le vingt-sept de Janvier, & le mit en déroute avec un grand carnage. Les Espagnols assûrent que Maltz y perdit seize cens hommes: il se sauva avec le reste dans une Eglise; mais Taxis l'y ayant investi sur le champ, il fut obligé de se rendre prisonnier. Les Espagnols ne perdirent dans cette occasion que vingt-cinq hommes, du nombre desquels furent Henri de Delden, un de leurs meilleurs Officiers, & Oswald fils puîné du Comte de Berghe: Herman frere d'Oswald y fut dangereusement blessé. Exploits du Géneral Taxis.

Vers ce même tems il arriva par un retour de la fortune, que Martin Schenck, ayant fait une sortie de Venlo, tomba tout d'un coup sur les Espagnols qui s'étoient dispersés pour piller, & leur tua beaucoup de monde: il avoit peu de tems auparavant mis en déroute un détachement de Cavalerie Italienne commandé par Appio Conti, & en avoit tué ou pris une bonne partie. Ceux de Martin Schenck.

Cependant le Comte de Leicester, qui, comme nous l'avons dit, étoit abordé en Zélande sur la fin de l'année derniére avec une grande suite de Seigneurs Anglois, vint en Hollande. Il fut reçu dans toutes les villes où il Arrivée du Comte de Leicester

HENRI III. 1586. dans les Païs-bas.

il passa, avec une magnificence Royale, rencontrant d'espace en espace des arcs de triomphe élevés à sa gloire. Les Etats-Généraux assemblés à la Haye, lui donnerent le gouvernement absolu des Provinces-Unies de la Gueldre, de Zutphen, de la Hollande, de la Zélande, d'Utrecht, de Frise, de l'Over-Issel, & de tous les postes qu'ils tenoient encore dans le Brabant & dans la Flandre, & le déclarerent Gouverneur général de toutes ces provinces au nom de la Reine d'Angleterre, avec une autorité absoluë, & qui n'étoit pas même limitée par les conditions que la Reine avoit bien voulu accepter. Il pouvoit à son gré faire la guerre par terre & par mer; établir de nouveaux impôts; les exiger; & disposer des deniers publics. Il fut enfin revêtu du même pouvoir qu'eurent autrefois les Gouverneurs généraux des Païs-bas sous le regne de Charles V. Le Comte de Leicester & les Etats confirmerent par serment ce traité. Les Comtes Maurice de Nassau, & Philippe de Hohenlo furent les premiers qui jurerent de l'observer, & tout le reste suivit leur exemple. On en dressa même un acte public. Cet acte fut porté à la Reine, qui, soit feinte, soit vérité, en parut extrêmement surprise. Quoi qu'il en soit, elle dépêcha dès le 13. de Février le Chevalier Thomas Heneage avec des lettres pour les Etats. Elle se plaint dans ces lettres que contre le traité de Londres, ils ayent donné au Comte de Leicester une autorité plus grande qu'elle ne vouloit, ou qu'elle ne l'entendoit: qu'ils n'avoient ni dû ni pû en user ainsi: qu'elle regarde comme un affront fait à sa dignité qu'ils ayent revêtu son Ministre & son sujet, d'un pouvoir qu'elle a cru devoir refuser pour de grandes raisons, & que celui-ci l'ait accepté: que cela même est contraire au manifeste qu'elle a fait publier, puisqu'elle y déclare qu'elle veut bien secourir les peuples des Provinces-Unies comme ses voisins; mais qu'elle ne prétend point les prendre entiérement sous sa protection, ni les gouverner en Souveraine: que ses ennemis qui étoient en grand nombre, en prendroient occasion de la calomnier, & de publier que ses actions démentent ses discours: qu'ils ayent donc à révoquer ce pouvoir, & qu'ils le renferment dans les bornes prescrites par le traité de Londres.

Autorité dont il fut revêtu.

Lettres de la Reine d'Angleterre aux Etats-Généraux.

Réponse des Etats.

Les Etats, qui de la Haye étoient allés à Amsterdam, firent réponse à la Reine le vingt-cinq de Mars, & s'excuserent d'avoir passé les bornes du traité. Ils représentent: qu'ils n'ont point eu intention de lier sa Majesté par de nouveaux engagemens; mais que l'autorité partagée étant trop foible, ils ont uniquement prétendu la fortifier en la réünissant dans une seule personne: qu'il n'y avoit point d'autre moyen de rétablir la discipline parmi les troupes, & par une suite nécessaire dans tous les Ordres de l'Etat: qu'ils la supplient d'agréer qu'ils ne révoquent point le pouvoir confié à Leicester: que cette révocation attireroit infailliblement des troubles, puisqu'en ce cas il faudroit renverser tous les arrangemens déja faits: que les Etats conservant toujours l'autorité suprême, ce n'étoit point donner atteinte au traité, que de confier à Leicester l'administration de toutes les provinces, en attendant qu'il plût à sa Majesté d'en accepter la souveraineté. Cette réponse adoucit en quelque sorte la colére de la Reine.

Lei-

Leicester s'appliqua donc à régler les affaires des provinces. On examina l'état des contributions annuelles, qui se trouverent monter à deux millions cinq cens mille florins ; & on en assigna cent mille pour le Comte. On fit ensuite des réglemens militaires ; & le 4. d'Avril on publia à Utrecht un Edit, par lequel on defendoit à toute personne de transporter des vivres, des armes, des munitions de guerre, & quelque marchandise que ce fût, non-seulement chez les ennemis & leurs alliés, mais même dans les païs neutres : on défendoit aussi aux banquiers d'y faire aucun commerce de lettres de change. Le dessein de Leicester étoit d'obliger par-là toutes les nations à acheter bien cher la liberté de la navigation, & d'employer aux fraix de la guerre les sommes qui en proviendroient. Mais les François, les Ecossois, les villes Vandaliques, & les Danois, s'opposerent à l'exécution de l'Edit, & les espérances dont le Comte s'étoit flaté, s'évanoüirent sans succès. Cependant l'Edit subsista ; mais il ne produisit d'autre effet que de faire sortir des Païs-bas beaucoup de marchands, qui, pour se conserver la liberté du commerce en Italie, en Espagne, & dans les isles, transporterent à Hambourg, à Breme, à Embden, à Staden, & en d'autres villes maritimes d'Allemagne, le commerce qu'ils faisoient auparavant dans les Provinces-Unies. Leicester, fatigué enfin des plaintes que son Edit lui attiroit de toutes parts, dispensa les provinces de Zélande & de Hollande de l'exécuter.

HENRI III. 1586.

Le nouveau Gouverneur publie un Edit. Ses inconvéniens.

Cependant Philippe II. avant que la guerre fût déclarée entre l'Angleterre & l'Espagne, fit arrêter les négocians Anglois, & confisqua leurs vaisseaux. Les Anglois, sous prétexte de représailles, se mirent à pirater sur tout l'océan, & à troubler la navigation, non-seulement des Espagnols & de leurs alliés ; mais des peuples mêmes des Païs-bas qu'ils dépoüillerent sans distinction, comme s'ils eussent été des Castillans & des Portugais : & lorsqu'il arrivoit que les négocians des Provinces-Unies alloient en Angleterre demander justice contre ces corsaires, ils avoient contre eux la Noblesse, les juges, la Marine ; de sorte qu'accablés par toutes les chicanes qu'on leur faisoit essuyer, ils aimoient mieux abandonner ce qu'on leur avoit pris, que d'en poursuivre le recouvrement avec des fraix si ruineux. La Reine de son côté, également importunée des plaintes qui lui venoient de toutes parts, fit des Edits très-sévéres, par lesquels elle ordonnoit que les armateurs donneroient caution de ne prendre aucuns vaisseaux que ceux des Espagnols, & même sur les côtes d'Espagne : elle leur défendoit encore de s'en mettre en possession avant qu'ils eussent été amenés en Angleterre, & déclarés de bonne prise par les tribunaux établis à cet effet.

Edits de la Reine d'Angleterre contre la piraterie.

La licence des pirateries fut arrêtée pour quelque tems par ces Edits ; mais on trouva bientôt moyen de les éluder sous prétexte de privileges, ou par des subtilités que la connivence de gens en place autorisoit.

Vers le commencement de Février, ceux de Nuys surprirent la petite ville de Zulpich ou Tolbiac, située entre Duren & Cologne ; lieu à peine connu aujourd'hui, quoique si célébre autrefois par la grande victoire que Clovis y remporta sur les Allemans. Ce Prince, inquiet du succès d'un combat qui fut longtems douteux, & se rappellant dans ce péril les avis de la

Entreprise de la garnison de Nuys sur Zulpich.

HENRI III. 1586.

la Reine Clothilde, fit vœu d'embraſſer la Religion Chrétienne s'il triomphoit de ſes ennemis, & à l'inſtant même la victoire ſe déclara pour lui.

Ceux de Nuys entrerent dans Zulpich déguiſés en marchands: mais comme ils ſe firent bientôt connoître en tuant le portier du château, la femme du Gouverneur qui étoit abſent, cria aux armes; & tous les habitans étant accourus, ils tomberent ſur les conjurés avant que leurs complices fuſſent arrivés, & les taillerent en piéces. Un vitrier qu'on ſoupçonnoit être l'auteur de cette entrepriſe, fut pris & conduit à Bonn; & ayant été convaincu de trahiſon, il fut condamné à mort & exécuté auſſitôt.

Werle ſurpriſe par les troupes des Etats.

Martin Schenck, & Fréderic Cloet Gouverneur de Nuys, ayant eſſayé inutilement de ſe rendre maîtres de Zulpich & de quelques autres poſtes, pour empêcher la communication entre les païs de Cologne, de Liége, & le Brabant, paſſent le Rhin, entrent dans la Weſtphalie au mois de Mars, & à l'inſtigation d'un certain Everard Reik qui avoit été banni pour cauſe de Religion, ils s'emparent de la ville de Werle qui eſt comme la clef de toute la province. Voici le ſtratagême dont ils uſerent: ils mirent le feu au faubourg de la ville, & tandis que les habitans accouroient en foule pour éteindre l'incendie, ils planterent les échelles d'un autre côté, entrerent dans la ville, chargerent les habitans en queuë, & ſe rendirent maîtres de la place. Ils attaquerent enſuite le château, dans lequel Jean Warminckouſen s'étoit renfermé avec une bonne garniſon. Cependant les habitans des campagnes voiſines, au nombre d'environ quatre mille, prirent les armes & marcherent au ſecours, ayant à leur tête beaucoup de Gentilshommes qui craignoient pour leurs effets. Schenck fit une ſortie vigoureuſe ſur ces milices ramaſſées, leur tua plus de huit cens hommes, & mit tout le reſte en fuite. Le Commandant du château ſe défendoit toujours avec beaucoup de courage, & juſque-là toutes les ſurpriſes & tous les efforts des ennemis avoient été inutiles. Pendant ce tems-là on apprit que Claude de Berlaymont Sieur de Haultepenne avoit paſſé le Wahal avec les troupes de l'Electeur de Cologne, un corps d'Italiens commandés par Camille Capizucco & par Gaſton Spinola, & le régiment Franc-Comtois du Marquis de Varambon; qu'outre cela François Verdugo Gouverneur de Friſe avoit ordre du Prince de Parme de les joindre.

Schenck & Cloet, ayant appris leur marche, & ne ſe trouvant pas en ſûreté à Werle, pillerent la ville, & l'abandonnerent dix jours après qu'ils l'eurent priſe. Schenck, ayant fait charger le butin ſur des chariots, emmena les habitans priſonniers & ſe retira à Rheinberg. Après y avoir laiſſé tout ce qu'il avoit pris à Werle, il alla joindre le Comte de Leiceſter qui le fit Chevalier, & lui donna pour récompenſe de cette action, un collier de la valeur de mille écus d'or.

Siége de Grave par les Eſpagnols.

Charles de Mansfeldt, qui avoit été envoyé au commencement de l'hyver pour faire le ſiége de Grave, avoit élevé quatre forts aux environs; & ayant jetté un pont ſur la Meuſe, il avoit ſi bien fermé toutes les avenuës, qu'on ne pouvoit plus paſſer d'aucun côté de la riviére: pour lui, il étoit campé à une demi-lieuë de la ville avec cinq mille Eſpagnols. Il y avoit déja trois mois que le ſiége duroit, & de Hemert Gouverneur de la pla-

ce

ce leur avoit tué beaucoup de monde dans les fréquentes sorties qu'il avoit faites, lorsque le Comte de Leicester qui étoit à la Haye, en sortit, passa à Harlem & à Amsterdam, se rendit à Utrecht, détacha le Comte de Hohenlo & Jean Norris Général de l'Infanterie Angloise, avec deux mille fantassins Anglois, & leur ordonna de se rendre à Venlo, pour être à portée de secourir Grave, & d'y jetter des vivres lorsque l'occasion s'en présenteroit. Ils emporterent d'emblée un des forts des assiégeans, éloigné de la ville de cinq cens pas, & ils bâtirent sur le champ un autre fort sur le bord de la Meuse, le plus près de la place qu'il fut possible, & non loin du pont de Mansfeldt: trois cens soldats, qu'ils employerent à la construction de ce fort, l'éleverent le premier jour à la hauteur de trois pieds. Les Espagnols allarmés y coururent au nombre de trois mille pour empêcher l'ouvrage: enfin après deux attaques consécutives, ils en chasserent les travailleurs; mais les Anglois, ayant trouvé en se retirant huit cens hommes qui venoient à leur secours, firent volte face, repousserent à leur tour les Espagnols jusqu'à ce fort, leur tuerent environ cinq cens hommmes, entre lesquels il se trouva cinq Capitaines, sans compter les blessés qui furent en très-grand nombre, & leur prirent encore une piéce de canon qu'ils emmenerent. Cette action se passa le 16. d'Avril: les Anglois y perdirent environ cent quarante hommes. Jean Boroughs y fut blessé au doigt d'un coup de canon, & Norris d'un coup d'arquebuse à l'estomac.

HENRI III. 1586.

Echec qu'ils reçoivent devant cette place.

Hohenlo fit battre avec le canon le château de Battenburg; & s'en étant rendu maître, il attaqua celui d'Empel. Ensuite rompant les digues, il inonda tout le païs, & à la faveur de cette inondation il fit entrer dans Grave des troupes & des vivres. Cependant le Prince de Parme ne voulut pas qu'on levât le siége. Il s'y rendit lui-même avec toute son armée le douze de Mai. Après avoir fait dresser au-delà de la Meuse une batterie de vingt-quatre piéces de canon, il battit la place des deux côtés; & lorsqu'il eut renversé une tour fort élevée, & fait une brèche considérable, il mit ses troupes en bataille comme pour aller à l'assaut. De Hemert, effrayé de ce spectacle, & poussé à ce qu'on croit par quelques partisans des Espagnols, demanda à parlementer contre l'avis de presque tous les Officiers. La capitulation fut enfin réglée, & la place se rendit à condition que les soldats & les habitans qui voudroient s'en aller, sortiroient avec leurs armes, leurs effets, & toutes leurs familles. On accorda même des conditions fort raisonnables à ceux qui voudroient rester, & l'on fournit à ceux qui s'en alloient, des barques pour les porter à Bommel.

Prise de Grave par le Prince de Parme.

Sur le bruit de la marche du Prince de Parme, le Comte de Leicester, craignant pour les garnisons de Zutphen & de Duysbourg, marcha avec trois mille hommes de pied & mille chevaux du côté d'Arnhem au-delà du Rhin, & prit dans la Betuwe deux châteaux très-forts, sçavoir Bergshooft & Luitefort. Il avoit ordonné à Schenck de se rendre maître de Gravenweert près du Tolhuys, où le Rhin se divise en deux bras, dont l'un garde son nom jusqu'à Arnhem & jusqu'à l'isle, l'autre prend le nom de Wahal, & va passer à Nimegue dans la Gueldre. Schenck étoit chargé de bâtir en cet endroit un fort pour empêcher les ennemis d'entrer dans

Prise de Bergshooft & de Luitefort par les Etats.

Nnn n 2 la

HENRI III. 1586.

la Betuwe. Leicester passa ensuite le Wahal, & marcha vers Grave: mais ayant appris en chemin avec beaucoup de surprise que la place s'étoit renduë, & craignant d'ailleurs pour Bommel, il tira vers Bommelerweert, & distribua ses troupes dans les environs.

De Hemert & les autres Officiers de la garnison de Grave, vinrent le trouver à Bommel pour se justifier sur la reddition de la place. Le Comte de Leicester les fit arrêter sur le champ & les envoya à Utrecht. On leur y fit leur procès, & les juges qui les condamnerent à mort, laisserent au Comte le pouvoir de leur faire grace s'il le jugeoit à propos, mais le Comte, persuadé qu'il étoit d'une extrême conséquence que des gens sans capacité & sans expérience ne se chargeassent pas à l'avenir de défendre des places aussi importantes, fit exécuter de Hemert & deux autres Officiers généraux, qui étoient Banck & Cobock (1).

On ne murmura point alors de cet exemple de sévérité, parce qu'on le crut nécessaire pour maintenir la discipline; mais dans la suite le Comte de Leicester, loin de punir un Colonel Anglois nommé Welsh, que l'on accusoit d'avoir livré Alost aux Espagnols, & que le Comte de Hohenlo avoit fait arrêter pour cette raison; loin de punir encore un autre Anglois nommé Roland York à qui on reprochoit la désertion, Leicester, dis-je, leur ayant donné depuis des emplois très-honorables, on prit de ce même exemple occasion de rendre le Comte odieux.

Celle de Meghem & de Batenburg par les Espagnols.

Après la prise de Grave, Farnese se rendit maître de Meghem & de Battenburg sans combat: de-là il marcha à Venlo, ville considérable sur la Meuse, & qu'un double fossé & son assiéte naturelle fortifioient également. La femme, la sœur & toute la famille de Schenck étoient dans cette place: motif puissant pour la secourir. Dans cette vûë il prit avec lui Roger Williams brave Officier Anglois, & environ cent chevaux d'élite: ils pénétrerent dans le camp, & jusqu'au quartier du Duc de Parme, qui avoit envoyé contre eux Lucio Pallavicino Marquis de Ravarano avec le régiment de Spinola, pour se saisir des défilés & les empêcher d'approcher, ou pour leur couper le chemin au retour; mais Pallavicino ayant pris une route différente de celle de Schenck, le Comte Nicolo Cesis & Appio Conti soûtinrent l'effort de ce Général, & l'obligerent de prendre la fuite. Comme Pallavicino s'étoit saisi des passages, il se trouva dans un très-grand péril; mais il s'en tira par son esprit & par son courage. Il y avoit un endroit mal gardé par où il échappa, & regagna son camp de Wachtendonk, ayant perdu quarante hommes dans cette action.

Mansfeldt, ayant battu quelque tems avec son canon le château d'Aerssen, qui étoit très-bien fortifié, s'en rendit maître le 20. de Juin, & attaqua ensuite l'isle que les habitans de Venlo avoient fortifiée. Le Prince de Parme, qui faisoit le siége en personne, construisit un fort sur trois ponts de bateaux, & fit faire une descente dans l'isle par trois cens hommes du régiment de Spinola. Ceux-ci s'emparerent au bout de six jours du fort que

(1) Meteren les appelle *Ban & Cobocken*; Petit les nomme *Banck & Corf*.

que les habitans de Venlo avoient bâti en cet endroit. Farnese y mit une bonne garnison sous les ordres de Barnabé Barbovo Milanois. Aprés quoi on tourna les batteries contre la ville de Venlo. A cet aspect les habitans, qui jusque-là avoient passé pour vaillans, perdirent courage; & comme ils étoient plus forts que la garnison, ils l'obligerent de capituler. C'est ainsi que Venlo se rendit aux Espagnols le 28. de Juin, à des conditions assez avantageuses. La garnison sortit avec ses armes, & la femme de Schenck eut permission de se retirer où elle voudroit avec toute sa famille.

HENRI III. 1586.

Reddition de Venlo au Prince de Parme.

Cependant les soldats des deux partis couroient & ravageoient impunément tout le païs; en sorte qu'on n'avoit pas moins à craindre des siens, que de l'ennemi. Les places des Espagnols manquant de vivres, Farnese en faisoit venir des païs de Cléves, de Juliers, & de Liége, sous une escorte de plus de mille hommes tant Infanterie, que Cavalerie: cette escorte fut enveloppée & taillée en piéces auprès d'Anvers par la garnison de Bergen-op-Zoom, & par un détachement d'Anglois que commandoit le Lord Willoughby. Les Anglois firent aussi cent quatre-vingts Espagnols prisonniers, leur enleverent quatre cens chariots, & brûlerent les provisions qu'ils ne pûrent emmener.

Défaite d'un convoi Espagnol.

Peu de tems après Hohenlo, accompagné de Guillaume Pelham Capitaine de Cavalerie Angloise, descendit dans le Brabant & pilla Langhe-Straete. D'un autre côté les garnisons de Bebber & de Ghenedendal, qui appartenoient à l'Electeur de Cologne, attaquerent une troupe de marchands & d'autres personnes qui étoient partis de Berchem au nombre d'environ trois mille, avec quantité de chariots chargés de marchandises, qu'ils menoient à la foire de Cologne; & ayant dissipé ou taillé en piéces quelque milice de Juliers qui escortoit ces marchands, ils se jetterent sur une troupe de femmes, d'enfans, & de gens sans résistance, & en tuerent environ trois cens: toutes les marchandises furent pillées, & ceux qui échapperent à leur fureur, se sauverent à Cologne sans armes, sans habits, & la plûpart blessés. Spectacle digne de compassion, & qui excita les murmures du peuple contre l'Archevêque, comme l'unique auteur de cette guerre.

Brigandages des troupes de l'Electeur de Cologne.

Les courses que Schenck & Cloet faisoient en même tems dans la Westphalie, où ils brûlerent plus de cinquante bourgs à la vûë des habitans de Cologne, augmenterent encore ces murmures. Ernest, sentant qu'il devenoit de jour en jour plus odieux à ses peuples, alla trouver le Prince de Parme; & Guillaume Duc de Cléves, avec Philibert Marquis de Bade joignant leurs priéres aux siennes, il engagea ce Prince à faire approcher son armée de Nuys. Cependant il resta quelques jours à Venlo pour se rafraîchir. Il en partit le dix de Juillet, ayant fait prendre les devants à un corps considérable composé d'Italiens, d'Espagnols, d'Allemans, de Flamans, & de Franc-Comtois, sous les ordres du Marquis de Varambon, des Comtes Charles & Octave de Mansfeldt, du Comte d'Aremberg, de Jean Manrique de Lara, des Comtes de Bonninck, de Liques, de Capizucco, de Gaston Spinola, & du Marquis de Guasto qui commandoit la Cavalerie. Il prit son quartier dans le fameux monastére de Ghenedendal: ce fut

HENRI III. 1586.

là que le Nonce du Pape lui remit une épée & un casque bénis par sa Sainteté.

Siége de Nuys par les Espagnols.

Pendant qu'on travailloit aux tranchées, les Italiens ne se tenant pas sur leurs gardes, il sortit trois cens hommes de la place qui les taillerent en piéces: Jule Grimaldi fut tué dans cette occasion. Il y avoit dans Nuys une garnison de mille hommes commandée par Cloet, jeune homme actif & d'une grande valeur. Dès que le Prince de Parme fut arrivé, Cloet, jugeant qu'un fort que les habitans avoient bâti dans une isle du Rhin, ne pouvoit se défendre que difficilement, fut d'avis de l'abandonner, & ordonna qu'on laissât aller au courant de l'eau une barque qui servoit à la garde de ce fort. La barque fut prise par un Capitaine Espagnol, & reprise aussitôt avec l'Espagnol même, dans une sortie que fit la garnison.

Le Prince de Parme dressa dans l'isle abandonnée par Cloet, une batterie de trente piéces de canon, fit tirer contre les portes de Meer & du Rhin (1), & avant qu'il y eût brèche, il somma les assiégés de se rendre. Ceux-ci, cherchant à gagner du tems parce qu'ils espéroient d'être secourus, feignirent d'y consentir. On convint d'une trêve. Le Prince de Parme s'approcha de la place; & tandis qu'on parlementoit, quelques séditieux qui étoient dans la ville, s'imaginant que les Espagnols leur tendoient des piéges, rompirent la négociation à coups d'arquebuses, sans la participation de Cloet: peu s'en fallut que le Prince de Parme ne fût tué. Mais comme il vouloit encore plus se rendre maître de la place, que se venger de l'insulte qu'il venoit de recevoir, il dissimula son ressentiment, & offrit de laisser sortir les troupes vie & bagues sauves, & les habitans même qui en auroient la volonté. Les habitans recourent à de nouveaux subterfuges; ils répondent que Nuys est une ville Impériale qui ne dépend ni du Roi d'Espagne, ni de l'Archevêque de Cologne, & demandent qu'il leur soit permis avant que de se rendre, de consulter l'Empereur & les Princes de l'Empire. Le Prince de Parme, irrité de cette réponse, fit battre vivement la place; & lorsqu'il y eut une large brèche en deux endroits différens, il donna ordre que pour ce jour-là on se contentât de loger dans les tours que le canon avoit ruinées. A peine les Espagnols y furent-ils établis, que les assiégés, munis d'armes & de feux d'artifice, firent une vigoureuse sortie & les en chasserent. Mais Cloet reçut en cette occasion une blessure si dangereuse, qu'il fut obligé de rentrer dans la ville; sa retraite découragea fort les assiégés. Cette action se passa le 25. de Juillet, jour consacré à S. Jaques, fête solemnelle pour les Espagnols, & jour auquel ils tentent avec joye les plus grandes entreprises, parce qu'ils le regardent comme infiniment heureux.

Le lendemain on continua de battre la porte du Rhin; & les assiégés qui se défioient de leurs forces, au lieu de réparer les brèches, ne songerent plus qu'à se rendre, dans le tems que les assiégeans étoient prêts de monter à l'assaut. Dans ce moment l'artifice que les assiégés avoient disposé pour

(1) Autrement, *Meer-poort* & *Rhyn-poorte.*

pour défendre leurs tours, ayant mis le feu à des poudres qui étoient aux environs, & le vent ayant porté les flammes dans les maisons du voisinage qui étoient pleines de paille, les Espagnols profiterent de cette occasion pour monter à la brêche; tandis que les habitans, effrayés de voir leurs maisons en feu, fuyoient de tous côtés. Pendant ce tems là les Allemans, les Flamans, & les Franc-Comtois attaquoient avec beaucoup de vigueur l'autre côté de la ville, & ceux qui étoient chargés de le garder, ignorant ce qui étoit arrivé aux leurs, se défendoient avec beaucoup de courage; mais les Espagnols, qui avoient trouvé peu de résistance dans la ville, venant les attaquer en bataille, les dissiperent & se rendirent maîtres de la place presque sans combat. Ils allerent à la maison de Cloet qui étoit au lit, & lui déclarerent qu'ils alloient le faire mourir comme auteur de l'insulte faite au Prince de Parme, qui avoit couru risque de la vie. Cloet eut beau réclamer les loix de la guerre: ils lui jetterent une corde au col; & après l'avoir étranglé, ils le pendirent aux fenêtres de sa maison avec deux autres Capitaines, & un Ministre nommé Fosserus d'Oppenheim. On mit ensuite le feu à la maison, qui fut réduite en cendres avec les corps de ces malheureux. Presque toute la ville fut consumée par les flammes, & l'on tua tous ceux qui ne purent se sauver; on épargna seulement les femmes & les enfans. La femme de Cloet & sa sœur eurent la liberté d'aller où elles voudroient. Tout le monde félicita le Prince de Parme de s'être rendu maître en peu de jours & presque sans combat, d'une place que Charles le Hardi Duc de Bourgogne n'avoit prise qu'avec beaucoup de peine, & après un siége de plusieurs mois. Le Prince remit aussitôt la ville à l'Archevêque de Cologne. Celles de Meurs, d'Alpen, & de Crako qui appartenoient à Newenar Comte de Meurs, s'étant renduës quelques jours après, & ayant reçu garnison, l'armée Espagnole marcha à Rheinberg, où le Prince de Parme arriva le 13. d'Août.

Henri III. 1586.

Prise de Nuys.

Reddition de Meurs, d'Alpen & de Crako.

Cependant le Comte de Leicester, qui à la priére des Etats travailloit à de nouvelles levées en Hollande, y fit deux mille chevaux, trois mille fantassins, & mille mineurs. Son dessein étoit de faire une irruption en Flandre pour obliger le Prince de Parme à lever le siége de Nuys. Sur cela Maurice de Nassau, & Sidney Gouverneur de Flessingue eurent ordre d'entrer en Flandre avec trois mille hommes, & d'aller droit à Ter-Neuse, ville peu éloignée d'Ostende que Valentin de Pardieu Sieur de la Motte, qui comptoit s'en rendre maître par le moyen des intelligences qu'il avoit avec quelques soldats de la garnison, tenoit depuis long-tems assiégée. Maurice & Sidney sortirent la nuit de Ter-Neuse & marcherent du côté d'Axele, petite ville avantageusement située, & où étoient quatre compagnies en garnison. Ils s'en rendirent maîtres sans presque verser de sang, une partie de leurs soldats ayant grimpé par un mur qui étoit au milieu de l'eau. Ils prirent encore plusieurs petits forts aux environs; percerent les digues pour assûrer leurs conquêtes; & le 16. de Juillet ils sommerent Hulst de se rendre.

Prise d'Axele par les troupes des Etats.

La nouvelle de la prise d'Axele étant arrivée à Anvers, Christophle Mondragon Commandant de la citadelle, marcha aussitôt de ce côté-là, & jetta des troupes dans Hulst. Sidney, qui désespéroit de la prendre, retour-

Tentative inutile sur Hulst.

na

HENRI III. 1586. & Graveline.

na en Zélande, après avoir ménagé quelque intelligence avec les habitans de Graveline, qui promettoient de livrer la ville; mais c'étoit un piége qu'on lui tendoit. Lorsqu'il fut à Flessingue, il mit sur des vaisseaux plats une troupe de soldats choisis, & vint au jour marqué à la porte de Graveline. Ceux, à qui il avoit fait prendre les devants, ne furent pas plûtôt entrés dans la ville, qu'ils s'apperçurent qu'on les avoit trompés: sur le champ ils rebrousserent chemin; mais la Cavalerie ennemie les ayant enveloppés, il y en eut environ trente de tués, & les autres regagnerent leurs vaisseaux.

Le Comte de Leicester se met en campagne.

Cependant le Comte de Leicester, ayant levé une nouvelle armée, composée de sept mille fantassins & de quatre mille chevaux, se mit en campagne sur la fin de Juillet. Il détacha Jean Norris & Thomas Cecil pour s'emparer du poste de Sevenaer sur le Rhin. Pour lui, il partit d'Arnhem le 6. de Septembre, & s'avança vers Elten dans le païs de Cléves. Il avoit avec lui Emmanuel fils d'Antoine Roi de Portugal, Gebbard Truchses dépoüillé de l'électorat de Cologne, les deux Comtes de Nassau Maurice & Philippe enfans des deux freres, le Comte de Solms, le Comte d'Eberstein, Robert d'Evreux Comte d'Essex Commandant général de la Cavalerie Angloise, Peregrin Bertie Baron Willoughby d'Eresby, Roger Lord North, & Pelham Colonels Anglois, & Philippe Sidney lui-même.

Et s'empare de Duysbourg.

Mais comme ils n'étoient pas assez forts pour tenir la campagne contre l'armée du Prince de Parme, au lieu d'aller à Rheinberg, dont les ennemis vouloient faire le siége, ils crurent qu'il valoit mieux attaquer Duysbourg, pour empêcher par cette diversion que le Prince de Parme ne fît le siége de Rheinberg. La ville de Duysbourg est dans le comté de Zutphen: on l'appelle Duysbourg, au lieu de dire Drusibourg ou bourg de Drusus, du nom du fils de l'Empereur Tibere (1), qui fit un canal au-delà d'Arnhem pour faire tomber le Rhin dans l'Issel. Cette place étoit fortifiée de hautes murailles à l'antique, & elle avoit un fossé assez large & fort profond. Il y avoit dedans trois cens Wallons sous le Capitaine Sampson, bon Officier, à qui le Prince de Parme avoit donné le commandement de ce poste.

Leicester détâcha Hohenlo, le Comte d'Essex, & Sidney avec huit cens hommes, pour reconnoître la place & l'investir pendant la nuit: ensuite s'étant rendu le 9. de Septembre à Elten, il les suivit avec le reste de ses troupes. Dès que la tranchée fut en état, on commença à battre les murailles avec dix piéces de canon, qui eurent bientôt fait une grande brêche; mais le fossé qui avoit soixante pieds de large, rendoit l'assaut difficile & périlleux. Cependant Leicester mit ses troupes en bataille, & donna ordre à Hohenlo & à Norris de monter à la brêche, le premier avec un détachement d'Allemans & de Flamans, & l'autre avec des Anglois & des

(1) Il y a dans le Latin: *a Druso Tiberii Cæsaris filio*. Il est vrai que Tibere a eu un fils nommé Drusus; mais ce n'est pas lui qui fit le canal appellé *Fossa Drusiana*: ce fut Drusus, frere de Tibere & pere de Germanicus. Il n'est pas croyable que M. de Thou ait ignoré cela; c'est sans doute une faute d'impression.

des Irlandois. Comme ils étoient sur le point de livrer l'assaut, les habitans effrayés demanderent à capituler, & proposerent des conditions que Leicester ne voulut pas accorder : enfin ils se rendirent à condition que les soldats de la garnison auroient la vie sauve. On y fit entrer Jean Boroughs & Guillaume Stanley ; le premier en fut nommé Gouverneur.

De-là Leicester marcha vers Zutphen, qui est une des quatre principales villes de la Gueldre avec titre de comté. Elle étoit défendue par Jean-Baptiste Taxis Lieutenant de Verdugo. Comme la garnison faisoit continuellement des courses dans la Veluwe & la Betuwe, ravageant tout le païs, pour remédier à ce mal, les Etats avoient quelque tems auparavant bâti un fort au-delà de l'Issel, & y avoient mis quelques troupes ; mais les inondations les obligerent de quitter ce poste : & dès qu'elles furent retirées, la garnison de Zutphen s'en saisit & y fit deux aîles qui étoient comme des retranchemens avancés.

Le Comte de Leicester, ayant renforcé son armée des troupes de Rihove & de Côme Pescarengis, qui venoient de faire une irruption en Flandre, vint camper devant Zutphen le 18. de Septembre, & jetta un pont sur la riviére à cinq cens pas de la ville : il se saisit de tous les châteaux des environs & des belles maisons de campagne des Seigneurs de ce païs, & surtout de Hackwoort & de Woorden. A peine l'armée fut-elle campée, qu'il courut à Deventer pour terminer quelques contestations que les contributions y avoient fait naître : il y mit quatre cens hommes de pied, & deux compagnies de Cavalerie. Pendant qu'il y étoit, il apprit que le Prince de Parme avoit levé le siége de Rheinberg. Sur cela il retourna en diligence à son camp, & y fit faire des lignes de contrevallation pour le mettre en sûreté contre les sorties de la garnison.

Les Espagnols levent le siége de Rheinberg.

Le Prince de Parme marcha de Rheinberg à Wesel, prit en chemin la ville & le château de Burick ; & ayant bâti des forts dans les postes qui lui parurent les plus avantageux, il jetta quelques vivres dans Zutphen. Mais comme ils ne suffisoient pas, il voulut faire entrer un plus grand convoi escorté par deux mille fantassins & par sept compagnies de Cavalerie. Les Anglois les attaquerent auprès du bourg de Waruf-veldt ; l'action fut très-vive : les Généraux North, le Comte d'Essex, Willoughby, Stanley, Sidney, Russel, & Norris, à la tête de deux cens chevaux d'élite & de quinze cens hommes de pied, y combattirent avec toute la valeur possible. Les troupes du Roi d'Espagne y perdirent beaucoup des leurs : les compagnies de Cavalerie de George Carisea Albanois, & de Hannibal de Gonzague qui vinrent à leur secours, furent taillées en piéces ; Carisea fut fait prisonnier, & Gonzague blessé dangereusement. Mais cette victoire fut obscurcie par la seule perte de Sidney, jeune homme que son esprit & sa vertu rendoient également recommandable. Il avoit défait cent cinquante des ennemis ; mais comme il poursuivoit les fuyards avec un peu trop d'ardeur, il reçut un coup à la cuisse dont il mourut vingt-cinq jours après, regretté de tout le monde. Il étoit fils d'une sœur de Leicester, qui fit porter son corps à Londres, où on lui fit des obséques magnifiques.

Prise de Burick par les mêmes.

Combat entre les Anglois & les Espagnols, au desavantage des derniers.

HENRI III. 1586.

Attaque de Zutphen par le Comte de Leicester.

Leicester, étant allé camper sur l'Issel dans la Veluwe, songea à s'emparer des retranchemens de Zutphen, sur-tout de l'isle qui est à l'opposite, & où la riviére est si basse qu'on peut quelquefois la passer à pied sec. Il n'y avoit que trente hommes pour la garder. Aprés un leger combat, l'Anglois s'en rendit maître & la fortifia. Aprés quoi il fit un pont depuis la terre ferme jusqu'à cette isle, pour empêcher l'entrée des vivres; mais malgré ces précautions les ennemis y firent entrer un convoi considérable.

Maladie du Prince de Parme.

En ce même tems le Prince de Parme, étant tombé malade, retourna à Wesel, & de-là à Burick où il laissa Gaston Spinola: il mit Capizucca à Orsoy, Camille Sacchini à Alpen; & ayant passé le Rhin sur un pont qu'il fit faire, il alla à Bruxelles pour y rétablir sa santé. Emmanuel de Lallain Sieur de Montigny, qui venoit d'être fait Marquis de Renty, prit le commandement de l'armée en son absence.

Suite de l'attaque de Zutphen.

Le seiziéme d'Octobre Leicester attaqua la petite aîle du retranchement vis-à-vis de Zutphen. Cette aîle qui regardoit le Nord, fut emportée: mais la gloire en est dûë à la valeur d'Edoüard Stanley. Edoüard avoit saisi la pique d'un soldat ennemi, & celui-ci fit de si grands efforts pour la lui arracher, qu'il l'attira dans le fort. Cet évenement anima les Anglois, & effraya tellement les ennemis, qu'ils abandonnerent ce poste. Leicester donna de grands éloges à Stanley, le fit Chevalier, & ajoûta à cet honneur un présent de 600. florins. Le lendemain les Anglois disposerent tout pour attaquer l'autre aîle; & la garnison désespérant de la défendre, elle se sauva dans la ville. Ainsi Leicester se vit maître de ces retranchemens. Incontinent le château de Nieubeeck, Boexberghe, & tous les petits forts des environs, se rendirent. Par ce moyen toute la Veluwe (1) fut mise à couvert des courses de la garnison de Zutphen.

On ne jugea pas à propos de continuer le siége de cette place, parce qu'elle étoit trés-forte, & par conséquent trés-difficile à prendre; d'ailleurs elle étoit en quelque sorte investie par les villes de Deventer, de Duysbourg, de Lochem, & de Doetecom: on espéroit qu'elle seroit bientôt obligée de se rendre faute de vivres. L'hyver même approchoit. Ainsi Leicester décampa; prit ses quartiers dans les places des environs; & laissa la garde des retranchemens à Roland d'York avec un corps de huit cens fantassins Anglois & de cent chevaux, pour empêcher les ennemis de faire des courses dans la Veluwe.

Division entre le Comte de Leicester & les Etats.

Cet arrangement déplut aux Etats, qui soupçonnoient la fidélité de Roland. Mais Leicester, toujours plein de confiance en ses Anglois, & toujours disposé à les favoriser, fut son garant. On donna à Guillaume Stanley, dont les Etats se défioient aussi parce qu'il avoit servi chez les ennemis, un corps de douze cens fantassins, tant Anglois qu'Irlandois, avec deux cens chevaux pour garder le château de Bronckhorst. Le gouvernement

(1) La Veluwe est une partie de la Gueldre aux environs d'Arnhem: elle est séparée de l'Allemagne par le canal de Drusus. C'est un mauvais terroir, & qui n'est bon qu'à faire des tourbes. Il y a quatre autres villes dans cette petite province.

ment de Duysbourg fut donné à Boroughs avec huit cens hommes de pied & deux cens cavaliers. On jugea que ces troupes avec les garnisons de Lochem, de Heerenberge, & de Doetecom, étoient suffisantes pour bloquer la ville de Zutphen.

HENRY III. 1586.

Les troupes que Leicester avoit levées depuis peu, quittant de jour en jour le drapeau, ce Général marcha du côté de la Haye, toujours suivi par Taxis qui inquiétoit sans cesse son arriére-garde; mais qui lui fit peu de mal. Depuis ce tems-là Leicester eut plus à combattre contre les Etats, que contre les ennemis. On lui portoit continuellement des plaintes de son administration. On le somma d'exécuter les résolutions prises au mois d'Août dernier, sur la levée & l'emploi des deniers; sur la revûë des troupes Angloises qui avoient besoin de recruës; sur la nomination des Gouverneurs de provinces, pour lesquels les Etats vouloient proposer un certain nombre de sujets, entre lesquels le Gouverneur général & le Conseil d'Etat choisiroient celui qu'il leur plairoit; en un mot sur l'observation de la discipline militaire; sur la solde des troupes, & sur les pionniers & les mineurs que l'on comprenoit dans les compagnies; ce qu'ils ne vouloient pas absolument. Ils demandoient de plus, que conformement aux priviléges du païs, personne ne fût tiré hors de la province pour aller plaider ailleurs; que l'autorité du Magistrat d'Utrecht, à laquelle on avoit donné atteinte, fût rétablie; & que ce petit païs qu'on avoit détaché du reste de la Hollande, y fût réüni en faveur de Maurice de Nassau, qui étoit Gouverneur de Hollande.

Griefs contre ce Gouverneur.

Leicester fut piqué de ces demandes qui lui paroissoient injustes dans les circonstances présentes: mais il dissimula; & faisant entendre aux Etats qu'il étoit obligé de repasser en Angleterre, à cause des troubles qui venoient de s'y élever, & dont nous parlerons dans la suite, il élude l'examen de ces demandes, & le renvoya à un tems plus favorable. Ainsi le 24. de Novembre, il remit toute son autorité au Sénat (1) pour l'exercer en son absence. Mais il mit ensuite quelques restrictions, & se réserva l'empire absolu sur tous les Gouverneurs, ôtant jusqu'à la jurisdiction ordinaire à ceux à qui elle appartenoit: ce qui excita depuis entre Leicester & les provinces, des contestations qui leur furent également funestes. Les Etats montrerent assez leur mécontentement, en faisant frapper des médailles injurieuses à Leicester. D'un côté on voyoit un singe étouffant ses petits à force de les embrasser, avec ces mots: *Aimez-vous autant la liberté, que le singe aime ses petits* (2)? Sur le revers étoit représenté un homme debout auprès du feu, & qui y tomboit en voulant éviter la fumée, avec ces mots: *En voulant éviter la fumée, il tombe dans le feu.*

Il remet son autorité à certaines conditions.

Médaille frappée à son sujet.

Cependant le Comte ayant demandé congé aux Etats, & promis de revenir bientôt, il s'embarqua en Zélande, & aborda en Angleterre le 4. de Dé-

Départ du Comte de

(1) C'est-à-dire au Conseil d'Etat, qui est autre que les Etats. Mrs. *Dupuy*.

(2) Cette inscription étoit l'ouvrage des partisans du Comte de Leicester, qui vouloient par-là faire entendre qu'il y avoit une espéce de danger, à être trop attaché à la liberté. Mrs. *Dupuy*.

HENRI III 1586.

Leicester pour l'Angleterre.

Décembre. Les Etats envoyerent cinq députés, Jaques Valck Conseiller d'Etat, Guillaume de Zuylen de Nivelt, Jooste de Menin Pensionaire de Dort, Nicaise de Sylle Pensionaire d'Amsterdam, & Camminga de la province de Frise, pour demeurer auprès de lui, lui servir de conseil, & le presser continuellement, & par leurs discours & par leurs plaintes, de donner incessamment une meilleure forme au gouvernement des Provinces-Unies.

Affaires de France.

Expédition du Duc de Mayenne dans la Guyenne.

De notre côté le Duc de Mayenne, Général de l'armée destinée contre la Guyenne, étant venu à Châteauneuf sur la Charente vers la fin du mois de Décembre de l'année derniére, il y fut joint par le Maréchal de Goyon Sieur de Matignon Gouverneur de la province, & par les députés de Saintonge & de l'Angoumois, qui demandoient qu'on attaquât d'abord Pons, Taillebourg & S. Jean d'Angely, parce que c'étoient les premiers postes dont l'ennemi se fût emparé, & qu'il y avoit de la honte & du danger à les laisser derriére soi. D'un autre côté on répondoit que les succès de la guerre dépendant beaucoup de la réputation, il étoit important de ne rien entreprendre d'abord, où l'on ne fût presque assûré de réüssir, & qu'il y auroit de la témérité à attaquer dans une saison si rigoureuse des places très-fortes, qui étant les premiéres, & par conséquent les plus exposées, devoient naturellement être bien défenduës; qu'il n'y avoit d'ailleurs dans toute l'armée que quatre gros canons & deux coulevrines: artillerie trop foible pour battre des places si considérables. On se détermina enfin à ne point assiéger de places qui pussent arrêter longtems l'armée, & on résolut à la priére des autres députés d'avancer dans le païs, & de n'attaquer que des postes de peu de résistance, par la prise desquels on pourroit ramener à l'obéïssance du Roi, des baillages considérables, tirer de grandes sommes pour payer les troupes, & des vivres pour les faire subsister; d'autant plus que ces fortes de païs ne payoient rien au Roi, tant que les ennemis y étoient les maîtres. Mais il se trouvoit de grandes difficultés à passer la Dordogne, les bords de cette riviére étant couverts depuis sa source & au-delà de trente lieuës, de troupes ennemies, sans que nous y eussions d'autre poste que Soüillac. On sçavoit d'ailleurs que Henri de la Tour Vicomte de Turenne étoit résolu d'attaquer les troupes du Roi au passage de cette riviére. Dans cet embarras, de Hautefort Gouverneur du Limousin est détaché pour chercher des gués ou des endroits propres à faire passer l'armée, & fait dire que si l'on avoit des bateaux, il seroit facile de passer à Limeüil à deux lieuës de la Linde, & à quatre au-dessus de Bergerac, qui étoient deux postes occupés par les ennemis. Mais comme il n'étoit pas aisé d'avoir des bateaux, on s'en tint à l'avis d'Ebrard de Saint-Sulpice Gouverneur du Quercy, qui assûra qu'on passeroit facilement entre Beaulieu & Soüillac; & que d'ailleurs les bateaux que les Protestans avoient enfoncés dans la riviére, & ceux qu'il avoit sur le Lot, & qu'on transporteroit sur des charettes dans la Dordogne, leur serviroient à cet usage.

On forme la résolution de passer la Dordogne.

Cette résolution prise, le Duc de Mayenne & le Maréchal de Matignon partagent les troupes à Villebois, & se donnent rendez-vous à S. Bazeil-

le

le pour le 25. de Février, où commence le printems. De Matignon eut pour sa part le régiment Suisse de Redhit, les régimens de Puyferrat, de Sarliac, d'Hervé de Carbonel, de Canisy, d'Oraison, & de Charles de Choiseüil Sieur de Prâlin, avec les Gendarmes d'Odet fils du Comte de Torigny, & de la Barge, qui marcherent du côté de Bourdeaux. Le Duc de Mayenne garda le régiment Suisse de Heyld, & les régimens de Sacromore de Birague, de Dominique de Vic, de François Blanchard Sieur du Cluseau, de C. d'O Sieur de Fresnes, & de la Roche-Montceson; sa compagnie de Cavalerie, celles de George de Villeqnier Vicomte de la Guerche, de Charles de Gondy Marquis de Belle-Isle; les Chevaux-legers du Marquis de Villars & du Capitaine Nicolas Albanois; & quatre compagnies de Cavalerie Allemande, avec les quatre gros canons & les deux coulevrines. Il passa avec ce corps par la Tour-blanche, vint à Bourdeille en Perigord, & le 9. de Janvier il arriva à Perigueux capitale de la province, où il fut reçu avec de très-grands honneurs par l'Évêque & le Clergé.

Prise de Lusiers & de S. Ferme par le Vicomte de Turenne.

Pendant cette marche le Vicomte de Turenne ne demeuroit pas dans l'inaction: il tira de Monflanquin deux coulevrines; & s'étant mis en campagne avec un petit corps de troupes choisies, il fit une tentative sur Belne ville du Perigord, mais sans succès. Il fut plus heureux à Lusiers: il emporta d'emblée cette ville qui n'est qu'à deux lieuës de Bergerac; passa la garnison au fil de l'épée; & tout de suite il attaqua S. Ferme, qui est une abbaye dans la sénéchaussée de Bazas auprès de Monsegur. Elle avoit été fortifiée, mais à la hâte & legérement, comme c'est la coûtume en ce païs-là: ainsi il la prit sans peine, & marcha sur le champ à Roquebrune, qui est fort proche de Monsegur; mais ayant été repoussé, il prit le parti de se retirer, comptant qu'il avoit acquis assez de gloire dans cette expédition, & qu'il y auroit de la témérité à tenter avec si peu de troupes de plus grandes entreprises.

Le Duc de Mayenne, après avoir quitté Perigueux, arriva sur les bords de la Vesere, la passa sur le pont de Terrasson, & marcha vers la Dordogne. Sur sa route, & sur le bord de la Vesere, étoit le château de Montignac-le-Comte, appartenant au Roi de Navarre, où il y avoit garnison. Les Consuls de Perigueux & le Sieur de Hautefort vouloient qu'on l'attaquât, parce que si l'on prenoit Montignac, de la Maurie abandonneroit aussitôt Tulle; mais comme cette armée étoit mal pourvûë de ce qui est nécessaire pour faire un siége, on détacha de l'Estang Gouverneur de Brive, pour faire venir de cette ville une piéce de canon & environ deux cens boulets, & l'on envoya de Saint-Perdoux à Dorat sur les confins du Poitou, pour en amener une piéce de gros canon & une coulevrine. Jean de Gontaud de Biron de Salignac commandoit dans la citadelle: on vouloit tâcher de surprendre la ville qui est au pied, & empêcher que la garnison ne la brûlât, ainsi qu'elle paroissoit en avoir envie. Comme la saison étoit très-rigoureuse, les soldats y auroient été à l'abri des injures de l'air; ils auroient pû commodément faire le siége du château, & demeurer là tout le tems qu'il falloit pour le prendre. On y envoya de Hautefort, & la Faye, qui avoit déja des intelligences avec quelques habitans. On lui donna pour l'exécu-

 tion

HENRI III. 1586.

tion de ce dessein, les régimens de Vic & de Sacromore de Birague. Ils se mirent en marche à l'entrée de la nuit, mais la dispute qui survint entre de Vic & Birague sur le rang, pensa leur faire abandonner l'entreprise. De Vic avoit plus de service: à l'égard de Birague, ce n'étoit pas son nom qui appuyoit sa prétention, car il étoit bâtard; mais c'étoit la faveur du Duc de Mayenne, qui d'ailleurs n'aimoit pas de Vic, qu'il connoissoit pour un homme attaché au Roi, & qu'il regardoit comme un espion qu'on avoit mis auprès de lui. Birague au contraire étoit enrôlé dans la ligue, & cela suffisoit au Duc de Mayenne pour le soûtenir contre toutes les régles. Enfin pour ne pas faire manquer l'entreprise, on convint que les deux Colonels attaqueroient en même tems par deux endroits différens. De Vic, qui sentoit bien que c'étoit lui faire injure, que de le mettre en parallele avec Birague, consentit à cet expédient pour le bien du service. La ville fut prise sans peine; il se sauva dans le château environ cent vingt soldats. Trois jours après, un Lundi 3. de Février, on pointa quatre piéces de canon contre le château; l'on tira environ deux cens soixante coups qui firent une grande brèche à la muraille: le lendemain la garnison se rendit, à condition qu'elle auroit la vie sauve, & que les Gentilshommes sortiroient l'épée au côté, & les soldats un bâton blanc à la main. On passa ensuite la Vesere, & l'on entra dans le païs qui est entre cette riviére & la Dordogne: comme il y avoit sur la route les châteaux de Beynac, de Salignac & de S. Genies, dont le premier étoit le mieux fortifié, on délibéra quel parti on devoit prendre. Le Duc de Mayenne vouloit qu'on observât à la rigueur les Edits faits contre les Protestans, & qu'on ne donnât le commandement de ces places, qu'à des personnes bien sûres, c'est-à-dire, à leurs plus grands ennemis, qui feroient vendre pour subvenir aux frais de la guerre, leurs meubles & leurs fruits; mais on trouva que cela étoit impraticable.

Prise de Montignac-le-Comte, par le Duc de Mayenne.

Les habitans de Sarlat vouloient qu'on allât attaquer Montfort, place appartenante au Vicomte de Turenne, & située près de la Dordogne. On détacha François de Cassillac Sieur de Sessac pour l'aller reconnoître. Sessac ayant rapporté qu'il étoit difficile d'en approcher, & d'ailleurs la nouvelle étant venuë que le Maréchal de Matignon étoit sorti de Bourdeaux avec son armée, & un train d'artillerie pour assiéger Castets sur la Garonne, & se rendre ensuite à S. Bazeille au jour marqué, le Duc de Mayenne se mit en marche sur le champ par Gignac & Martel, places du Quercy, & tira vers Beaulieu pour y passer la Dordogne, suivant le conseil de Saint-Sulpice & de Clermont de Lodeve, qui se flattoient qu'en faisant entrer l'armée dans le Quercy, on pouvoit se rendre maître de Figeac, dont la garnison faisoit des courses continuelles, qui étoient extrêmement à charge à la province. Mais le Duc de Mayenne, ayant été lui-même reconnoître le terrain, jugea qu'il n'étoit pas possible de passer la Dordogne en cet endroit, sans mettre l'armée en péril. Ainsi il fut résolu de la passer à Creisse proche de Martel.

Dans ce même tems le Capitaine de la Maurie, à qui de Turenne avoit donné l'année précédente le gouvernement de Tulle dont il s'étoit rendu maî-

maître, comme je l'ai dit ailleurs, ayant tiré des habitans une grosse somme, abandonna la ville & se retira à Turenne. De Sacromore de Birague étoit campé dans le voisinage avec son régiment; & de la Maurie, venant sans cesse le harceler, reçut enfin à la tête un coup d'arquebuse dont il mourut sur le champ. Quelques-uns ont prétendu qu'il avoit été tué par l'imprudence d'un de ses gens, dans une occasion où l'on combattoit sans ordre. HENRY III. 1586.

Il arriva dans ce même tems au camp du Duc de Mayenne deux compagnies de Cavalerie, celle de Henri de Lorraine son fils, & celle de Jean de Thevalles. François la Valette de Cornusson Sénéchal de Toulouse, accompagné des Capitoux, vint trouver le Duc de Mayenne à Martel, pour le prier de venir avec son armée au Mas de Verdun, fort situé de l'autre côté de la Garonne, & à Montauban la principale forteresse des Protestans, & de délivrer la ville de Toulouse de leurs courses. Ils lui offrirent pour cela des vivres en abondance, neuf grosses piéces de canon avec tout leur attirail, deux mille boulets & deux mille hommes de pied payés par la ville. Le Duc de Mayenne fit mine d'y consentir, quoiqu'il jugeât bien que l'entreprise étoit trop grande pour une aussi petite armée que la sienne, & que d'ailleurs il y avoit peu d'espérance d'y réüssir. Cependant il fit passer toutes ses troupes sur des pontons, & détacha de Saint-Chameran Maréchal de camp avec deux piéces de canon, pour passer la Dordogne à Soüillac, & s'emparer du château de Rocq où il y avoit une garnison de trente hommes, qui incommodoit tous les environs par ses courses. Mais ceux-ci, sans attendre son arrivée, se retirerent à Montfort & à Bourroles, places du Vicomte de Turenne. Chavagnac qui commandoit dans Beaulieu, avoit amusé jusque-là le Duc de Mayenne par différentes propositions; mais enfin le Duc, piqué de ce qu'on l'avoit joüé, y envoya de Hautefort avec le régiment de Sacromore, & deux piéces de canon. De Hautefort investit dans sa marche Gainac qui servoit de retraite aux soldats des garnisons voisines qui saccageoient le païs. Sur le refus qu'ils firent de se rendre, il attaqua la place, l'emporta, & pour l'exemple il fit pendre tout ce qui s'y trouva. Les Protestans, qui tenoient en Quercy le château de Cominc qui appartient à la maison de S. Sulpice, effrayés de ce qui venoit d'arriver à Gainac, abandonnerent ce poste; & ce fut par la même raison que les habitans d'Argentat promirent de garder à l'avenir la neutralité, & qu'ils démolirent quatre forts qu'ils avoient bâtis dans leur territoire.

Gainac investi & emporté.

De Sacromore étoit arrivé à Astaliac qui n'est pas éloigné de Beaulieu, & il s'étoit logé dans les fauxbourgs de l'autre côté de la Dordogne; le Duc de Mayenne l'y suivit aussitôt avec toute son armée, & se logea à Astaliac. De Chavagnac, voyant qu'il n'y avoit plus moyen de reculer, à moins qu'il ne voulût se perdre, fit son traité à condition d'avoir vie & bagues sauves; & ayant livré ses drapeaux, il remit la place entre les mains de Hautefort, qui le fit escorter jusqu'à ce qu'il fût en sûreté.

Le Duc de Mayenne repassa aussitôt la Dordogne & retourna dans le Quercy; toute l'armée se rassembla à Gourdon. De Bournazel & de Cornillan y vinrent trouver le Général pour le prier d'entrer dans le Roüergue.

Reddition de Monvalen.



Henri III. 1586.

gue. Monvalen, petite ville de la vicomté de Turenne, située sur la Dordogne auprès du port de Creisse, fut renduë vers le même tems par un Commandant Flamand, que le Vicomte de Turenne y avoit mis avec une garnison.

Histoire de la vicomté de Turenne.

Comme j'ai souvent fait mention de la vicomté de Turenne, & qu'elle est fameuse en France, je crois devoir en parler ici avec quelque détail. Elle est située entre l'Auvergne, le Quercy, le Perigord, & le Limousin, & tient quelque chose de ces quatre provinces. Turenne, qui en est le chef-lieu, a donné le nom au païs, & n'est qu'à deux lieuës de Brive. Les Vicomtes du païs le possédoient autrefois en toute souveraineté, & ne reconnoissoient aucun supérieur, pas même le Roi de France : il ne leur fut pas difficile de se maintenir dans cette possession pendant les guerres des François & des Anglois. Ainsi Raimond, qui vivoit du tems de Louis VII. surnommé le Jeune, & après lui ses successeurs, ont joüi tranquillement de ce droit, prétendant ne le tenir que de Dieu & du corps de S. Marcel qui est dans la chapelle du château de Turenne, & ne relever d'aucun autre Seigneur. Voilà l'origine des franchises dont joüissent encore les Vicomtes, en vertu desquelles franchises, leurs sujets sont exempts de cette imposition qu'on appelle la Taille, qui est payée dans tout le reste du Royaume par les païsans & par les autres personnes de basse condition. La postérité masculine des premiers Seigneurs finit à Raimond III. qui ne laissa qu'une fille nommée Marguerite. Elle épousa Bernard Comte de Comminges, dont elle eut une fille : mais la mere étant morte en couche, & la fille ne lui ayant survécu que trois jours, Bernard, en qualité d'héritier de sa fille, prit possession de la vicomté. Il épousa quelque tems après Mathilde Comtesse de l'Isle, dont il eut une fille nommée Eléonore, qui épousa vers l'an 1340. Guillaume Roger, fils de Guillaume, frere du Pape Clément VI. Philippe de Valois, pour faire plaisir au Pape, avoit donné à Guillaume son frere, le comté de Beaufort-en-Vallée, en Anjou, & tous les descendans de ce Guillaume, tant les Vicomtes de Turenne, que les Marquis de Canillac, & les Comtes d'Alez, ont tous porté le nom de Beaufort. Pour les Canillacs, ils ont fait passer le nom de Beaufort dans la famille de Monboissier. La ligne masculine des Beauforts Vicomtes de Turenne subsista jusqu'à Raimond IV. dont la fille nommée Antoinette de Beaufort, vers l'an 1400. épousa Jean le Meingre dit Boucicault, Capitaine renommé par ses grandes actions, qui lui firent donner le bâton de Maréchal de France. Antoinette n'ayant point eu d'enfans, ses biens passerent à une fille de Pierre de Beaufort nommée Anne, qui épousa le Baron d'Oliergues, de la maison de la Tour. La vicomté de Turenne est toujours demeurée dans cette maison jusqu'à Henri de la Tour dont nous parlons présentement. Au reste la maison de la Tour est très-illustre par elle-même. Tous les Comtes de Boulogne descendent en droite ligne de Bertrand de la Tour, cousin germain de celui qui épousa l'héritiere de Turenne : car Bertrand épousa Marie Comtesse de Boulogne ; & ses descendans mâles ont subsisté jusqu'à Jean, dont la fille unique nommée Magdelaine, épousa Laurent de Medicis neveu de Léon X. Laurent n'eut de

ce

ce mariage que Catherine de Médicis, femme de Henri II. Roi de France, & mere des Rois François II. Charles IX. & Henri III.

Henri III. 1586.

Pendant que le Duc de Mayenne étoit à Gourdon, le Maréchal de Matignon lui écrivit qu'il marchoit pour le joindre avec onze piéces de canon & deux coulevrines; mais que son dessein étoit d'attaquer Castets: que le Roi de Navarre avoit quitté Montauban & étoit venu à Nerac, où il rassembloit toutes ses forces pour empêcher les progrès de l'armée du Roi.

Lettres du Roi de Navarre au Clergé.

Dans le tems que ce Prince étoit à Montauban, où les députés des Protestans de tout le Royaume s'étoient rendus, il écrivit le premier de Janvier à tous les Ordres du Royaume sur la situation présente des affaires. Il se plaint sur-tout du Clergé qui s'est entiérement déclaré contre lui; qui prodigue ses biens pour troubler la tranquillité de l'Etat & pour soûtenir l'ambition de ses ennemis; qui, au lieu de travailler à la paix, aime mieux broüiller tout & s'attirer les malédictions d'un million d'innocens que la guerre civile fait périr, ou dépoüille au moins de leurs biens: que si les ligueurs prétendent excuser tous ces maux par le prétexte spécieux de Religion & de zéle, pourquoi n'acceptent-ils donc pas les conditions que les Protestans & lui leur ont offertes cent fois, de s'en tenir aux décrets d'un Concile libre & légitimement assemblé? qu'au lieu d'accepter ces conditions, la plûpart, peu inquiets du salut de leurs freres qu'ils traitent de brebis égarées, n'ont songé qu'à engager le Pape à le condamner sans l'entendre, & à le retrancher du corps de l'Eglise de Jesus-Christ, afin de le priver du droit légitime qu'il a à la succession du Royaume; mais que la confiance qu'il a en Dieu & dans la justice de sa cause le rassûre entiérement contre les foudres impuissans de la Cour de Rome: qu'il sçait qu'il n'appartient qu'à Dieu d'établir les Rois, & de décider du sort des Couronnes; qu'il n'ignore point que c'est le Clergé même de France, qui avant que d'etre corrompu, lui a appris que le Pape n'avoit aucun droit sur ce Royaume: que ce qui l'indignoit, étoit de voir des boutefeux, auteurs ou fauteurs d'une faction détestable, mettre en litige la succession du Roi encore plein de vie, & cela sous ses yeux. Périssent ces malheureux qui bâtissent ainsi leur fortune sur le tombeau d'un Roi vivant, & qui poussent leurs vûës dans l'avenir jusqu'à travailler à assûrer leurs projets, sans attendre qu'il soit mort! qu'il sçait bien que ces monstres n'ont rien du cœur François; qu'ils sont inspirés par les partisans d'Espagne (1), ennemis jurés de la paix & de la tranquillité de la France: qu'au reste il prioit Dieu de tout son cœur qu'ils fussent aussi disposés à quitter leurs desseins pernicieux, qu'il l'étoit à leur pardonner tous leurs outrages, dès qu'ils en témoigneroient du repentir: qu'il étoit né Chrétien; qu'il n'avoit jamais manqué de zéle pour augmenter & pour affermir la Religion Chrétienne; qu'il adoroit avec eux le même Dieu; qu'il reconnoissoit le même Rédempteur Jesus-Christ qui a satisfait pour nous à la Justice divine; qu'il recevoit les mêmes Saintes Ecritures; que si on n'étoit pas d'accord sur le sens qu'il leur faut

(1) Par la Société Jésuitique, où se forment ces hommes vendus à l'Espagne, ennemis jurés &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1586. faut donner, ce n'étoit pas par les armes que l'on devoit décider, mais par les moyens qu'il avoit deja proposés & qu'il proposoit de nouveau: que si ses ennemis aimoient mieux terminer ce différend par un combat sanglant que par un examen pacifique, ou par la décision d'un Concile légitime; pour lui, il étoit résolu de ne point tremper ses mains dans le sang des innocens; & que ce seroit sur leurs têtes que retomberoit celui qui seroit versé dans cette guerre: qu'il souhaitoit que la malédiction d'un dessein si détestable, ne tombât point sur lui; qu'il prioit Dieu de protéger la cause pour laquelle il combattoit, & d'inspirer à ses ennemis un cœur sensible aux maux de l'Etat & de l'Eglise, & disposé à procurer la tranquillité de l'un & de l'autre.

A la Noblesse. Il écrivit le même jour à la Noblesse. Il la prie de se souvenir que les auteurs des troubles présens sont ceux-mêmes que le Roi avoit proscrits l'année derniére comme ennemis de l'Etat, & que l'on fait maintenant la guerre à ceux qui avoient joint leurs forces à celles du Roi contre ces perturbateurs du Royaume; que la cause d'un si grand changement étoit, que le Roi joüissoit l'année derniére d'une entiére liberté, & qu'aujourd'hui ces factieux, par une entreprise détestable, l'avoient contraint malgré lui de se prêter à leurs pernicieux desseins. Les Protestans, ajoûtoit la lettre, ont-ils donc commis depuis ce tems quelque crime qui obligeât le Roi à tourner contre eux ces mêmes armes qu'il avoit jointes aux leurs contre les ennemis du Royaume? qu'il ne faut imputer ce changement qu'aux artifices & à la faction des Lorrains, c'est-à-dire d'étrangers, qui, sentant bien que la cause de la succession ne seroit pas décidée par les Seigneurs François & dans le Royaume, d'une maniére qui convint à leur ambition & à leurs projets criminels, ont tout mis en œuvre pour la faire juger hors du Royaume, & par des Italiens: que cette manœuvre l'attaquant directement, il avoit bien voulu, pour terminer ce différend, se dépoüiller un moment des marques de la dignité Royale, & présenter le duel aux Lorrains: qu'il prenoit Dieu à témoin, qu'en exposant ainsi sa personne, il n'avoit eu d'autre dessein que d'empêcher la ruine du peuple, & d'épargner le sang de la Noblesse Françoise, dont ces ennemis de la nation avoient toujours été prodigues. De quel front, ou sous quel prétexte avoient-ils pû refuser un défi qui leur faisoit honneur? que c'étoit à la Noblesse Françoise à en juger. „ Pour moi, ajoûtoit-„ il, je suis bien éloigné de craindre, puisque dans un tems où j'étois plus „ foible qu'à présent, & que mes ennemis étoient plus puissans qu'ils ne le „ sont aujourd'hui, j'ai bien sçû rendre tous leurs efforts inutiles. „ Que ce qui excite son indignation, est qu'ils sacrifient contre lui la vie d'une infinité de gens à qui il voudroit la sauver, afin de l'employer sous les auspices du Roi, pour le salut de l'Etat, pour la gloire du nom François, & pour l'agrandissement du Royaume: que ce qui le touche encore plus, c'est que si la Noblesse est victorieuse, si elle survit du moins à la guerre présente, elle n'aura ni graces, ni récompenses à attendre du Roi, parce qu'il ne se croira point obligé de payer des services rendus dans une guerre entreprise malgré lui: que les vrais auteurs de la guerre ne songeront pas non plus à les récompenser, parce qu'ils sentiront bien que ce n'est pas par

par considération pour eux, mais par zéle pour le nom du Roi, que la Noblesse Françoise se sera exposée à tant de périls : qu'au reste il est beaucoup moins inquiet pour lui-même que pour eux; qu'étant François & premier Prince du sang, lorsqu'il périt quelqu'un d'eux, c'est lui-même qui croit périr: que les étrangers sont bien éloignés de ces sentimens; mais qu'il est persuadé que la meilleure partie de la Noblesse pense comme lui, quoiqu'elle soit obligée, ou par nécessité, ou pour d'autres raisons, de suivre le parti des factieux: qu'il est au désespoir de ne pouvoir pas dans un combat, la séparer aussi facilement des ennemis du Royaume, qu'il la sépare dans son cœur: qu'il prend Dieu à témoin que ce sont-là ses vrais sentimens, afin qu'on ne puisse pas lui imputer quelque jour d'avoir versé un sang qui lui est si cher. HENRI III. 1586.

Au tiers Etat.

Ce Prince écrivit aussi au tiers Etat. C'est ainsi que nous appellons le peuple. Il dit qu'il plaint son sort, parce que ce sera sur lui que tombera le fardeau des troubles, & qu'il lui en coûtera des sommes immenses pour soûtenir une guerre que quelques membres du Clergé ont engagée, en avançant une petite somme: qu'il lui laisse à juger quelle cause est la meilleure, ou la cause de celui, qui, pour épargner le sang du peuple François, à bien voulu s'exposer aux risques d'un duel contre des hommes qui lui sont fort inférieurs; ou de ceux qui ont trouvé le moyen de faire de leur ambition, de leurs haines, de leurs vengeances particuliéres, la cause de la nation, & qui veulent pour réparer leurs propres pertes, envelopper tout le Royaume dans un malheur général.

Et à la ville de Paris.

Mais il ne se contenta pas d'avoir écrit aux trois Ordres, il voulut bien encore écrire à la ville de Paris. Il l'appelle l'abrégé du Royaume, & le modéle sur lequel toutes les autres villes réglent leurs démarches. Après avoir exalté la fidélité dont elle donna des preuves si éclatantes pendant la captivité du Roi Jean & de François I. il louë la prudence & la justice qui ont engagé les Parisiens à différer aussi long-tems qu'ils ont pû, lorsqu'il a été question de contribuer aux fraix de cette guerre excitée par des factieux, pour la ruine du Royaume & contre la volonté du Roi: que s'il s'agissoit du bien de la Religion ou de la réforme du Royaume, il étoit tout disposé à y concourir: qu'il ne falloit pour cela qu'un Concile, extrêmement souhaité des Protestans, & l'assemblée des Etats généraux: qu'il n'avoit jamais été éloigné ni de l'un ni de l'autre: qu'il falloit s'en tenir à ces moyens, si on vouloit sauver l'Etat: qu'il les exhortoit donc à prendre des sentimens de paix, à fuir les conseils turbulens, & à donner l'exemple aux autres villes, en travaillant à rétablir l'union dans la maison de Dieu, & entre les membres de l'Etat.

Mouvemens de l'armée du Roi à l'approche de ce Prince.

Après avoir rendu ces lettres publiques, & fait tous les préparatifs de guerre que la briéveté du tems lui permit, il quitta Montauban pour se rendre à Nerac. Il n'avoit avec lui que trois mille fantassins & quelque Cavalerie composée de la Noblesse du païs. Le Duc de Mayenne, en ayant été informé par le Maréchal de Matignon qui étoit arrêté au siége de Castets, ne songea plus à assiéger Figeac, quoique la Noblesse du Quercy l'en pressât, & qu'elle s'offrit de lui fournir pour cette entreprise des vivres, de l'argent, & tout l'at-

HENRI III. 1586.

l'attirail néceſſaire pour un ſiége; & il ſe mit auſſitôt en marche. L'hyver, qui avoit été juſque-là extrêmement doux, devint fort rude au commencement de Mars; & le Duc de Mayenne étant parti de Gourdon pour ſe rendre ſur le Lot par Salviac, Villefranche en Perigord, & Libos, il eut beaucoup plus à combattre contre les injures de l'air que contre l'ennemi. Ses troupes étoient extraordinairement fatiguées de la marche qu'on leur faiſoit faire dans une ſaiſon ſi incommode, par des pluyes continuelles & fort froides, & par des neiges qui ſe fondoient en tombant dans un terrain marécageux; à quoi il faut encore ajoûter la ſaleté & l'incommodité des logemens, qui n'étoient que des chaumiéres preſque toutes déſertes: mauvaiſe reſſource contre un tems ſi fâcheux. Il eſt conſtant que ſon armée ſouffrit plus dans le peu de tems que dura cette marche, qu'elle n'avoit ſouffert dans tout le reſte de l'hyver. La maladie s'étant miſe parmi les hommes & parmi les animaux, il périt beaucoup de chevaux d'artillerie.

Levée du ſiége de Caſtets.

Cependant le Maréchal de Matignon qui étoit devant Caſtets, eſſuya deux ſorties où il perdit le Colonel de Puyferrat; mais ayant appris que le Roi de Navarre approchoit, il ſe retira du côté de Langon en attendant l'arrivée du Duc de Mayenne. Il ſçut depuis que le Roi, ayant eté joint par les troupes du Vicomte de Turenne, avoit pris le parti de retourner à Montauban par Leytoure; mais comme on ignoroit ſi ſon deſſein étoit d'aller au Mas de Verdun ou à Bergerac, par S. Bazeille & par Monſegur, de Matignon, voulant être à portée de traverſer les projets de ce Prince, quelque parti qu'il prît, marcha avec un corps d'élite du côté de Villeneufve en Agénois, pour gagner enſuite le port Sainte-Marie ſur le bord de la Garonne, & laiſſa de Monberauld à Libos pour raſſembler le reſte de l'armée. Mais étant averti par de Saint-Chameran qui étoit allé à la découverte, que ce Prince accompagné du Vicomte de Turenne avoit rebrouſſé chemin, & qu'il avoit pris la route de Pau, qui eſt la principale fortereſſe de Bearn, il s'arrêta à Villeneufve, où il fut informé de nouveau que le Roi de Navarre accompagné de ſix vingts cavaliers, étoit revenu à Nerac par Euſe, d'où il devoit ſe rendre à Montauban ou à Bergerac.

Sur cet avis, le Duc de Mayenne prit l'élite des ſiens & s'en alla au port Sainte-Marie; mais ſa marche fut ſi lente, que le Roi de Navarre eut le tems de faire paſſer toutes ſes troupes à S. Bazeille, & de gagner Monſegur & Bergerac. Le Duc de Mayenne, qui avoit cru le ſurprendre au paſſage de la Garonne, voyant qu'il l'avoit manqué, deſcendit du côté d'Aiguillon où le Lot ſe jette dans la Garonne, & envoya de Seſſac faire des courſes du côté de Monſegur. Celui-ci chaſſa & défit quelques ſoldats des garniſons de Caumont & de Clerac, qui s'étoient mis en campagne, ou pour ſoûtenir le Roi de Navarre au paſſage de la riviére, ou pour piller le païs. Le fils aîné du Baron de Tiange, qui menoit la compagnie de Gendarmes du Duc de Mayenne, fut tué dans cette action.

Sur le bruit de la marche des troupes du Roi, Arnoul de Belleville Sieur d'Eſtelle, qui étoit avec quelques ſoldats à Toneins ſur la Garonne, eſpéce de ville qui renferme trois bourgs dans ſon enceinte, & qui n'a ni

murs

murs ni fossé, quitta ces postes avec le Capitaine Melon qui étoit à Maillan. Damasan fut aussi abandonné; & la garnison, qui y avoit été mise par le Colonel Jean Bodean Sieur de Parabere, se retira à Montauban.

D'un autre côté le Guidon des Gendarmes de Villequier Vicomte de la Guerche, ayant été faire des courses vers Monflanquin, tomba dans une embuscade que de Bethune lui avoit dressée, & fut défait après un combat fort rude, où environ cent hommes des troupes du Roi furent tués ou dispersés.

Royan surpris par les Protestans.

De Plassac Gouverneur de Pons avoit surpris Royan en Saintonge, en faisant planter ses échelles du côté qui est bâti sur le roc qui regarde la mer; & dès le 23. de Février il s'étoit rendu maître de cette place, également importante par sa situation & par la commodité de son port. Elle fut dans la suite d'une grande utilité au Roi de Navarre: il y mit des vaisseaux de guerre qui fermerent l'entrée de la Garonne, empêcherent le commerce de cette riviére, le plus grand du Royaume, & qui rapportoit par an plus de deux cens mille écus d'or, que l'on employoit aux besoins de la guerre.

Retour du Prince de Condé de l'isle de Guernesey.

Le Prince de Condé, après l'échec qu'il avoit reçu l'année derniére près d'Angers, s'étoit retiré en Bretagne dans l'isle de Guernesey, qui est de la dépendance des Anglois. Il revint vers ce tems-là à la Rochelle avec un grand cortége. La Reine d'Angleterre lui avoit prêté des vaisseaux, & même fourni de l'argent. Un retour si glorieux fit oublier à ses amis la tristesse que son éloignement & sa fuite leur avoient causée. Le Prince ne tarda guères à se mettre en campagne; & ayant fait approcher quelques canons du fort de Dampierre, qui appartenoit à Claude de Clermont femme du Maréchal de Retz, & dont la garnison infestoit tout le païs par ses courses, il le prit à composition. On crut que le Prince de Condé avoit consulté en cette occasion son ressentiment, & qu'il avoit voulu rendre la pareille à de Retz, qui quelque tems auparavant avoit fait raser le château de Montagut, un des plus forts du Poitou, & qui appartenoit à la maison de la Trimoüille. Mais ceux qui connoissoient bien le Prince de Condé, sçavoient qu'il étoit au-dessus de ces petites vengeances, & la suite fit bien voir que ceux qui en avoient jugé autrement, s'étoient trompés: en effet, à la réserve des vivres qui y étoient en abondance, & de quelques meubles que le soldat accoûtumé à la licence, pilla malgré les défenses du Prince, le château ne fut nullement endommagé.

Il s'empare du fort de Dampierre.

Son mariage avec Catherine-Charlotte de la Trimoüille.

Après cet exploit le Prince de Condé songea sérieusement à accomplir le mariage qu'il avoit projetté avec Catherine-Charlotte de la Trimoüille. La cérémonie se fit à Taillebourg le Dimanche seiziéme de Mars. La joye de ce mariage fut troublée par plusieurs accidens fâcheux. Guy Comte de Laval, qui s'étoit rendu en Saintonge après la déroute des Protestans à Angers, y ayant trouvé leurs affaires en mauvais état, les avoit rétablies par sa présence, & depuis le retour du Prince de Condé, il avoit formé le dessein de se rendre maître de tous les postes que les ennemis tenoient autour de S. Jean d'Angely. Pour l'exécuter, il marcha du côté de Soubize sur la Charente, suivi de Sorluz, de Montgomery Sieur de Lorge, d'Au-

HENRI III. 1586.

Prise de Soubize par les Protestans.

d'Aubigné, & d'un détachement de Cavalerie d'élite. De Saint-Luc y avoit jetté quelques troupes après la levée du siége de Jaqueville (1). Le Sieur de Simandieres y commandoit; mais comme il connoissoit la foiblesse de la place, il avoit fortifié à la hâte l'Eglise du lieu. Aussitôt que parut le Comte de Laval, la garnison abandonna la ville & se retira dans le nouveau fort; mais dès que Simandieres vit approcher du canon qu'on avoit fait venir de la Rochelle, il se rendit, à condition que lui & ses gens auroient la vie sauve.

Celle de Mornac, d'Aunay, de Mondevis & de Chisay.

Le château de Sasay surpris & rendu.

De Soubize on marcha à Mornac, château situé dans l'isle d'Alvert assez près de Royan, & qui avoit aussi été fortifié par de Saint-Luc. La garnison après une legére résistance, capitula. Le Prince de Condé de son côté, après avoir pris Dampierre, envoya un détachement commandé par Saint-Gelais, qui se rendit maître par composition d'Aunay, de Mondevis, & de Chisay sur Boutonne. De Ranques surprit le château de Sasay, où Jean de Chourses Sieur de Malicorne Gouverneur de Poitou avoit mis en garnison quelques cavaliers Albanois, qui se croyant en sûreté dans un lieu fortifié par l'art & par la nature, faisoient sans cesse des courses aux environs, & ravageoient tout le païs autour de la Rochelle, de Marans, & de S. Jean d'Angely. De Ranques fit reconnoître ce poste par des gens affidés; y alla avec dix ou douze Gentilshommes & vingt-cinq soldats déterminés; & prit une barque qu'il fit mettre sur un chariot, & traîner par des bœufs au travers des marais. Lorsqu'il fut près du canal qui bordoit les jardins du fort, il y jetta sa barque. Une porte donnoit sur ces jardins; & la veille, la garnison, qui avoit soupçonné le dessein de Ranques, avoit bouché à la hâte cette porte avec de la chaux, de la brique, & du fumier. Cependant le petard ayant renversé cet ouvrage, & de Ranques s'étant rendu le maître du fort, il en confia la garde au Capitaine Favereau & au Sieur Vaneau; mais un Capitaine Albanois nommé Mercure, étant arrivé presqu'aussitôt, ils rendirent la place au Sieur de Malicorne. Voilà ce qui se passa de plus remarquable dans les mois de Févrierr & de Mars.

Défaite des Catholiques par le Prince de Condé.

Au commencement d'Avril de Saint-Luc fit une tentative sur l'isle d'Oleron, où d'Aubigné & le Capitaine Jean-Robert la Limaille étoient avec quelques troupes. De Saint-Luc avoit avec lui Tiercelin à la tête de son régiment composé d'environ quatre cens Arquebusiers. Le Prince de Condé, le croyant revenu d'Oleron à Marennes, s'avança de ce côté-là; & le lendemain de Pâques 7. d'Avril, il rencontra Tiercelin qui marchoit serré & en ordre de bataille du côté de la ville de Saintes. Le Prince avoit avec lui de la Trimoüille son beau-frere, la Boulaye, & d'Avantigny, une trentaine de Gendarmes, & environ autant de cavaliers armés d'arquebuses. Avec cette troupe il se mit à harceler l'arriére-garde de Tiercelin qui approchoit du faubourg de Saintes, & qui commençoit à être cou-

(1) C'est la même que Broüage: on la nomma d'abord Jaqueville, parce qu'elle fut bâtie par Jaques de Pons.

couverte par les hayes & les fossés qui sont des deux côtés du grand chemin. Il lui tua à la premiére charge quarante hommes; mais ce ne fut pas sans qu'il lui en coûtât beaucoup: le cheval de la Trimoüille fut tué d'un coup d'arquebuse, & ce Seigneur eut beaucoup de peine à se sauver sur un autre cheval. La Batarderie Guidon de la Boulaye, ayant été renversé par terre, & son cheval étant tombé sur lui, il fut enveloppé & tué par un peloton d'Infanterie. Chanterelles & le Capitaine Navarre furent fort blessés, & moururent peu de tems après de leurs blessures. D'Avantigny fut blessé dangereusement au genou & à la main. Tiercelin, ne s'étant point déconcerté, rallia ses gens & les remit en bataille. Dans le tems que le Prince de Condé alloit faire une seconde charge, arrive à toute bride le Comte de Laval avec sa compagnie de Cavalerie, qu'il venoit de ramasser dans les postes où elle étoit dispersée. Il força tous les rangs, passa les fossés, & marcha droit au drapeau de la Colonelle, qu'il arracha des mains de l'Enseigne après un combat vif & sanglant. De Tiercelin y eut environ soixante hommes de tués, & beaucoup plus de blessés: on lui fit aussi quelques prisonniers, & entre autres le Capitaine Peschais; tout le reste fut dispersé. Sur le soir il vint à leur secours quelque Cavalerie de Saintes qui termina le combat. De Sailly & de Rieux, freres du Comte de Laval, tous deux jeunes & vaillans, y furent blessés à mort; le premier d'un coup de feu à la tête, & l'autre d'un coup d'esponton dans le bas ventre. De Cargrois & le Sieur de la Mousche y furent aussi blessés dangereusement. Le Prince de Condé alla à S. Jean d'Angely, plus affligé de ses pertes que transporté de sa victoire. Le lendemain il fit chercher tous les prisonniers au son du tambour, & les renvoya avec beaucoup de bonté. De Sailly mourut ce jour-là de sa blessure, & de Rieux deux jours après. Le Comte de Laval en tomba malade de chagrin, & mourut au bout de huit jours. Il avoit toute la valeur & toute la probité qui ont toujours fait le caractére de cette illustre maison. La maladie lui avoit enlevé quelques jours auparavant de Tanlay frere de Sailly. Ces quatre freres, tous vertueux & toujours très-unis pendant le peu de tems qu'ils vécurent, n'ont pas même été séparés à la mort; en effet ils ont un tombeau commun dans la chapelle de Taillebourg. Leur pere étoit François de Coligny Sieur d'Andelot, fils de Gaspard de Coligny Maréchal de France, & frere d'Odet qu'on nomme ordinairement le Cardinal de Châtillon, & de Gaspard de Chatillon Amiral de France, dont j'ai souvent parlé dans les livres précédens.

D'Andelot fut un des plus braves hommes de son tems, & d'une probité, reconnuë même par ses plus grands ennemis. Il épousa en premiéres nôces Claude de Rieux héritiére de l'illustre maison de Laval; il en eut Guy de Laval, François de Rieux, & une fille nommée Marguerite. D'Anne de Salms, qui fut sa seconde femme, il eut François de Sailly, Benjamin de Tanlay, & une fille nommée Anne. Ainsi cette famille, également illustre par ses vertus & par la splendeur de son origine, se trouva presque éteinte dans l'espace de quelques jours: il n'en resta que le fils de Guy de Laval, nommé Guy comme son pere, & Anne, fille du second

lit,

Henri III. 1586.

lit, qui fut mariée huit ans après en Bourgogne à Jaques Chabot Marquis de Mirebeau.

Mort de René de Rohan.

Ce funeste accident, arrivé en si peu de tems dans une des plus illustres maisons du Royaume, & à des Seigneurs tous à la fleur de leur âge, causa, à ce que l'on croit, la maladie dont René Vicomte de Rohan mourut bientôt après à la Rochelle, dans sa trente-sixiéme année (1). C'étoit un homme d'une probité & d'une candeur admirables. Il avoit un grand crédit auprès du Roi de Navarre, dont il étoit proche parent. Car Isabelle sa mere étoit sœur d'Henri II. Roi de Navarre, ayeul maternel de Henri de Bourbon Roi de Navarre, dont nous parlons ici. René étoit aussi très-considéré parmi les Protestans. Il avoit épousé Catherine de Parthenay Dame de Soubize (2), femme d'un rare mérite; & ce qui n'est pas ordinaire à son sexe, aussi recommandable par son érudition, que par l'éclat de sa naissance & par ses vertus. Il en eut, avec des biens considérables, deux fils, Henri & Benjamin de Rohan, sans oublier trois filles, Henriette, Catherine, & Anne de Rohan. La veuve de René fit à son mari des obséques magnifiques à Belin en Bretagne; mais ce ne fut que long-tems après, & lorsque la tranquillité eut été rétablie dans le Royaume.

Siége de Castets recommencé par les troupes du Roi.

Ces morts, qui faisoient mal augurer à plusieurs du succès de la guerre pour les Protestans, ne servirent qu'à réveiller l'attention & l'activité du Prince de Condé, & du Roi de Navarre qui étoit alors à Bergerac, ou à Sainte-Foi en Perigord. Le Maréchal de Matignon étoit retourné au siége de Castets; & après avoir fait tirer quatre cens coups de canon dans un endroit, il fit transporter la batterie contre un autre, sur le bruit qui se répandit que Jean de Favas Seigneur de ce château, étoit venu de Casteljaloux à Caumont avec quatre cens Arquebusiers, pour encourager les assiégés par sa présence.

Mesintelligence entre le Duc de Mayenne & le Maréchal de Matignon.

Cependant le Duc de Mayenne étoit venu à Marmande: il ne s'accordoit pas avec le Maréchal de Matignon, & leur mesintelligence éclata, malgré les allées & les venuës de Godefroy le Camus Sieur de Pontcarré, & d'Auger de Gourgues Trésorier général des troupes (3), pour les raccommoder. Matignon vouloit que Mayenne assiégeât S. Bazeille, pendant qu'il faisoit le siége de Castets; mais le Duc, qui en croyoit le succès douteux, & qui étoit plus inquiet de sa réputation que de l'issuë de la guerre, ne vouloit rien entreprendre qu'il ne fût assûré de réüssir. Il aimoit mieux demeurer dans l'inaction, que de s'exposer à perdre par quelque revers, la réputation qu'il s'étoit acquise. C'étoit-là le sujet de ses plaintes continuelles contre le Maréchal de Matignon: qu'il ne faisoit rien de ce qu'il avoit promis; qu'il étoit toujours dans les conseils d'un avis contraire au sien: qu'on ne doit point diviser une armée; que c'étoit le moyen de perdre son tems, & de ne rien exécuter de considérable.

Le

(1) Son pere, appellé aussi René, épousa en 1535 Isabelle d'Albret, fille de Jean Roi de Navarre: René, dont il est parlé ici, étoit le quatriéme ou cinquiéme enfant.

(2) Fille de Jean de Parthenay-l'Archevêque, Sieur de Soubize *Editeur Anglois*.

(3) Général de la Monnoye, selon l'interprétation de l'*Editeur Anglois*.

Le Maréchal, esprit rusé & grand temporiseur, dissimuloit tout & ne songeoit qu'à empêcher que le Duc de Mayenne ne s'emparât de toute l'autorité dans la province. On sçait même que c'étoit-là l'intention du Roi, qui n'avoit entrepris cette guerre que malgré lui; on sçait, dis-je, qu'il avoit recommandé en secret à tous les Gouverneurs en qui il avoit de la confiance, de la faire mollement. Il espéroit que les peuples, à qui les Guises avoient inspiré par les moyens que j'ai dits, l'esprit de discorde dont ils étoient eux-mêmes animés, s'ennuyeroient enfin des troubles; & que le repentir succédant à la fureur, ils desireroient la paix avec autant d'ardeur qu'ils avoient souhaité la guerre. Henri III. 1586.

Dans cette disposition, le Duc de Mayenne, qui ne vouloit point hasarder le siége de S. Bazeille, pour enlever au Maréchal de Matignon la gloire de la prise de Castets, envoya des gens de confiance au Sieur de Favas sans la participation du Maréchal, & convint avec lui de la reddition de la place à des conditions peu honorables au vainqueur. Lorsque le traité fut arrêté, il dépêcha Pierre Forget, qui par commission du Roi faisoit auprès de lui la fonction de Sécretaire d'État & de Trésorier général de l'armée, pour informer le Maréchal de Matignon de ce qu'il avoit fait. Le Maréchal en fut vivement piqué; mais il dissimula son ressentiment à son ordinaire. Il y avoit dans le traité deux sortes de conditions; les unes secrettes, & qui ne regardoient que Favas; les autres qui concernoient toute la garnison. On convint avec Favas que le château seroit remis entre les mains du Duc de Mayenne, qui pourroit le raser, en supposant l'agrément du Roi, & qu'on donneroit à Favas douze mille écus d'or pour le dédommager. A l'égard de la garnison, le traité portoit qu'après qu'elle auroit remis ses drapeaux entre les mains du Héraut d'armes, elle sortiroit vie & bagues sauves. Reddition de Castets.

Après cette conquete on fit la revûë de l'armée, & on lui donna deux mois de paye; ce qui consola un peu le soldat, que l'extrême cherté de toutes choses commençoit à faire murmurer. Aussitôt le Duc de Mayenne marcha à S. Bazeille, & fit sommer la place par un Héraut. De Pueilhe, Gentilhomme Bourguignon, bon Officier, à qui le Roi de Navarre en avoit donné le gouvernement, refusa de la rendre, & le Duc de Mayenne la fit investir le 10. d'Avril par les régimens de Vic, de Sacromore, & d'O Sieur de Fresnes. Pendant qu'on escarmouchoit auprès des ruines d'une ancienne Eglise, pour y prendre des logemens, de Vic reçut un coup à la cuisse, qui ne l'empêcha pourtant pas de se rendre maître de ces mazures; Sacromore s'empara d'un moulin voisin. S. Bazeille investi par les Catholiques.

S. Bazeille, situé sur la Garonne au Midi, est de forme ronde, & entouré de murs de brique. On y avoit fait à la hâte cinq bastions de terre, & il y avoit dans la place huit cens hommes presque tous habitans. Lorsque le canon fut en batterie, la ville capitula en l'absence du Maréchal de Matignon, qui s'étoit retiré malade à Meillan. Le Duc de Mayenne leur accorda des conditions très-honorables, & fit raser tous les ouvrages par les païsans des environs. Reddition de cette place.

Les avis furent ensuite partagés; les uns vouloient aller à Caumont, qui

HENRI III. 1586.

est de l'autre côté de la Garonne; les autres à Monsegur, qui est en-deçà sur le Drot. Enfin on se détermina pour Monsegur par le conseil du Maréchal de Matignon, à qui le Duc de Mayenne envoya demander son avis par Arnoul de Pontac Evêque de Bazas. On jugea que ce siége étoit nécessaire pour assûrer les chemins du Limousin, du Perigord, & du Quercy, que la garnison de cette place infestoit continuellement par ses courses.

Cette résolution prise, l'armée marcha à Monsegur, & arriva devant la place le 24. d'Avril. La plûpart des Gentilshommes, qui avoient suivi jusque-là le Duc de Mayenne en qualité de volontaires, s'étoient déja retirés chez eux. Monsegur est situé sur une hauteur qui n'est commandée d'aucun endroit; la ville s'étend dans la plaine du côté de la Reole & de Duras: mais elle est fort étroite du côté de la première, & beaucoup plus large & plus peuplée de l'autre côté, où il y a deux tours fort élevées, & au milieu une porte défenduë par un bastion de terre. Le Drot passe au pied de la colline sur laquelle la ville est bâtie.

Siége & prise de Monsegur par l'armée du Roi.

En attendant que le canon arrivât, le Duc de Mayenne fit ouvrir la tranchée sur la fin du mois d'Avril; & ayant jetté quelques troupes dans des moulins qui étoient sur la riviére, pour empêcher de ce côté-là les courses des garnisons de Bergerac, de Sainte-Foi, de Châtillon, & de Gensac, qui pouvoient venir par les ponts ou par les levées, il fit examiner la place & dresser quatre batteries. En ce même tems il fut attaqué d'une fiévre double-tierce. De Sessac de son côté étant malade à Aiguillon, ce fut ce qui engagea le Duc de Mayenne d'écrire au Maréchal qui étoit aussi malade à Bourdeaux, pour le prier de venir commander l'armée. Sur ces lettres le Maréchal de Matignon se rendit le 5. de Mai à Roquebrune, où le Duc de Mayenne étoit arrivé la veille en litiére. Après avoir conferé avec lui, il se chargea du commandement de l'armée & de la conduite du siége. Dès le lendemain on fit battre une tour quarrée qui étoit au-dessus de la porte: c'est l'une de ces deux tours dont j'ai parlé. Avant que la brêche fût en état, Sacromore y donna l'assaut; mais il fut repoussé & blessé en trois endroits. Du Mont Capitaine des gardes du Duc de Mayenne, Poncenac Capitaine dans le régiment de Sacromore, & de Thumilles furent aussi blessés. On tira ce jour-là deux mille quatre cens coups; & comme on manquoit de poudre & de boulets, on en fit venir de Bourdeaux. Dès que le canon eut recommencé à tirer, on battit la chamade le 15. de Mai. La capitulation portoit que les assiégés sortiroient avec leurs armes, la méche éteinte, & qu'ils seroient conduits en lieu de sûreté. Le lendemain la ville ouvrit ses portes. Tandis que les soldats de la garnison passoient au milieu de l'armée du Roi, il arriva du tumulte par la négligence ou par l'imprudence de l'escorte qui étoit chargée de les conduire: les troupes du Roi; contre la foi du traité en tuerent environ cent soixante; les autres ne se sauverent qu'avec peine, après avoir été dépouillés de tout ce qu'ils avoient.

Maladie du Duc de Mayenne.

La maladie du Duc de Mayenne continuant, il se fit porter à Bourdeaux, où il fut reçu avec de grands honneurs par l'Archevêque Antoine Prévost de Sansac, & par le Clergé. Il prit son logement au palais archiépiscopal.

On

On fit des processions par toute la ville pour le rétablissement de sa santé, à l'instigation de ceux qui étoient attachés à la ligue, c'est-à-dire, à la faction des Guises. On en murmura beaucoup: on disoit communément que le Duc de Mayenne avoit feint une maladie, pour avoir un prétexte de venir à Bourdeaux, & se rendre maître de la ville; ces bruits allerent si loin, que le Parlement jugea à propos de lui envoyer une députation à ce sujet. Le Duc s'excusa avec beaucoup de sagesse; mais il fut vivement piqué de cet outrage. Cependant, comme il n'étoit pas alors en état de s'en venger, il n'en témoigna rien au Maréchal de Matignon. HENRI III. 1586.

Après la prise de Monsegur, les Sieurs de Montluc, de Barrevaux, de Bois-Jourdain, & Bertrand de Bailleux de Poyane Gouverneur d'Acqs, tous Capitaines de Cavalerie dans cette armée, obtinrent du Maréchal de Matignon la permission d'aller chez eux pour rétablir leurs compagnies.

On étoit convenu avec les habitans de Gensac par l'entremise de Jean de Durfort de Duras, qu'ils recevroient des troupes du Roi; mais l'arrivée du Vicomte de Turenne en cette ville qui appartenoit au Roi de Navarre, les fit changer d'avis. Turenne y mit une bonne garnison, afin que ce poste pût servir de retraite à ceux qui iroient de Montauban à Bergerac, ou de Clerac à Caumont.

Sur la fin de Mai, comme le tems de la moisson approchoit, les députés de l'Agénois, du Condomois, & de l'Armagnac, prierent le Maréchal de Matignon de distribuer ses troupes dans les places, parce que la saison alloit rendre inutiles ces mêmes troupes, & qu'au contraire elles pouvoient aider à faire la récolte. Le Maréchal y consentit. Il fortifia ensuite une partie de la ville de Toneins, & y mit trois cens soldats, pour empêcher que la garnison de Clerac & de Caumont ne troublassent la moisson par leurs courses.

L'armée étoit dans une grande disette d'argent, & l'on attendoit avec impatience la paye du troisiéme mois: l'argent étoit arrivé à Limoges, & David Bouchard Baron d'Aubeterre s'étoit chargé de le conduire à l'armée avec sa compagnie de Cavalerie & cinq cens Arquebusiers. Mais pour plus grande sûreté, le Duc de Mayenne envoya au-devant de lui Urbain de Laval Sieur de Bois-Dauphin. Ce Seigneur avoit quitté l'abbaye de Guitres, qui est assez forte, mais qui tient à une ville vaste & sans défense; de-là il étoit allé avec sa compagnie de Cavalerie voir le Duc de Mayenne qui étoit malade à Bourdeaux. Ce Duc en sortit dès que sa santé fut rétablie, & se rendit à Libourne, où le Baron d'Aubeterre vint le trouver avec l'argent qu'il escortoit. Libourne est une place située avantageusement au confluent de l'Isle & de la Dordogne.

Le Duc de Mayenne, ayant fait construire un pont à Blaignac, y passa la Dordogne, & assit son camp entre la riviére de l'Isle qui vient de Perigueux, & la Dordogne, sur laquelle le Roi de Navarre tenoit la Linde, Bergerac, Sainte-Foi & Châtillon. Entre Libourne & Châtillon étoit le château de Puy-Normand, dont le Roi de Navarre avoit confié la garde à un Catholique, sur la fidélité duquel il comptoit. En effet toutes les démarches qu'on fit pour le corrompre, furent inutiles. Il passe la Dordogne.

HENRI III. 1586.

L'ambition du Duc de Mayenne étoit de se saisir de Bergerac. Il s'étoit flatté que les troupes de Biron que le Roi venoit d'envoyer en Poitou, viendroient le joindre: mais ses amis l'ayant assûré du contraire, & lui ayant fait voir que s'il entreprenoit le siége sans ce secours, il courroit grand risque d'échoüer, il changea de dessein; marcha vers Châtillon, qui faisoit partie de la dot de la Duchesse son épouse, & l'assiégea. Ce siége dura beaucoup plus longtems qu'il n'avoit cru, comme nous le verrons dans la suite.

Et marche vers Châtillon.

Cependant le Roi de Navarre, ayant traversé la Saintonge & l'Angoumois, étoit venu à la Rochelle, où les habitans d'un côté, & de l'autre la Noblesse des environs, lui faisoient des propositions si opposées, qu'il étoit fort embarrassé sur le parti qu'il devoit prendre. Les Rochelois vouloient qu'on rasât le château de Marans, qui est à portée par son voisinage d'incommoder beaucoup leur ville. La Noblesse au contraire demandoit instamment qu'on le conservât, & qu'on y mît une forte garnison; parce que si on ruinoit ce château, ils craignoient que les troupes du Roi par représailles, ne ruinassent aussi les leurs. Le Prince étoit dans cet embarras, lorsque l'arrivée de Biron le tira d'intrigue. Dans le tems que Biron étoit à Niort, le bruit se répandit qu'il devoit attaquer Marans. Le Roi de Navarre y alla aussitôt: après avoir visité la place, comme il n'avoit pas assez de tems pour la raser, il n'eut d'autre parti à prendre que de la mettre en état de faire une longue résistance; cela même lui servit d'excuse auprès des Rochelois.

Le Roi de Navarre pourvoit à la sûreté de Marans.

Les habitans de l'isle (1), ayant prié les Rochelois de leur fournir des troupes, des vivres, & des munitions de guerre, ils s'excuserent sur l'article des troupes; pour des vivres & des munitions, ils en donnerent, mais avec œconomie. Ce procédé avoit un peu déconcerté les habitans: mais l'arrivée du Roi de Navarre ranima leur courage; & pour les exciter à se bien défendre, il confia chaque fort à un Commandant particulier. Il donna la Bastille au Sieur de Pevilles; Beauregard à Dracville; la Brune & la Repentie qui sont sur le chemin de la Rochelle, aux Colonels de Granville & de Sainte-Foi, & ainsi des autres. Le Capitaine la Jarrie qui commandoit dans l'isle, se chargea de défendre la Paulée & l'Aloüette; & le Sieur de Fouquerolles eut le commandement général de tous ces forts. Cela se fit sur la fin du mois de Juin, dans le tems qu'outre les troupes de Pevilles, de Dracville, de Sainte-Foi, & de Granville, les régimens de Sorluz, de Baraches & de Neufvy, qui étoient déja un peu disciplinés, étoient arrivés du Limousin & du Perigord.

Siége de cette place.

Le dix de Juillet Biron arriva à la Bastille; & comme il vouloit la reconnoître, la garnison fit une sortie, où il reçut une legére blessure à la main. Les jours suivans les troupes du Roi tirerent un fossé autour de ce fort, pendant que les habitans de leur côté travailloient à se fortifier. Dans ces circonstances une patache leur ayant amené quelques piéces de campagne de l'isle de Rhé & de la Rochelle, ils se servirent de ce même bâti-

(1) Marans est ainsi appellé, parce qu'il est tout entouré de marais.

bâtiment pour aller prendre à Luçon & dans le voisinage, une grande quantité de vivres que l'on transporta à Marans. C'est une espéce de presqu'isle qui appartenoit autrefois à la maison de la Trimoüille; mais qui par des alliances, a passé dans la maison des Seigneurs de Beüil Comtes de Sancerre. Les vastes marais dont cette place est entourée, en font comme une isle, & toutes les avenuës en sont fermées par les forts dont j'ai parlé. Ainsi Biron fut obligé de faire un chemin & d'élever des forts dans le marais qui a plus de quinze cens pas d'étenduë. Le Roi de Navarre fit de son côté un retranchement en-dedans, & laissa un terrain solide de vingt pieds de large entre le fossé extérieur & ce retranchement, afin que l'on pût y mettre de la Cavalerie, & que les troupes du Roi venant pour passer le fossé, cette Cavalerie fût en état de les repousser le sabre à la main, tandis que l'Infanterie feroit pleuvoir de tous côtés sur eux une grêle de coups d'arquebuses. D'ailleurs il avoit semé tout l'espace qui étoit entre lui & les ennemis, de cercles, de chaussetrapes, & de cloux, pour incommoder les soldats, qui seroient obligés de passer par des marécages bourbeux, pleins de gouffres, & embarrassés d'une espéce de jonc tranchant, appellé glayeul, qui leur couperoit les jambes.

HENRI III. 1586.

Pendant qu'on travaille ainsi des deux côtés, les Catholiques, étant partis de l'isle de la Cicogne, s'avancent le 22. de Juillet jusqu'au milieu du marais, & y élevent un fort vis-à-vis du fort de Beauregard, à cinq cens pas de la terre ferme. Les assiégés, ayant vû ce travail, font un retranchement à la même distance, & en flanquent les côtés de petits bastions. Biron construisit encore quatre autres forts semblables, & y ajouta encore un plus grand, fait de bois, de fascines & de gazon. Comme c'étoit le tems où les eaux baissent, il fit ouvrir les écluses d'enhaut & fermer celles d'embas, afin que les eaux se débordant couvrissent tout le terrain, & qu'on pût se servir de bateaux pour porter des vivres & du canon par tout où il en faudroit pour battre quelque ouvrage. D'un autre côté le Roi de Navarre, voyant que ses troupes étoient fatiguées par les chaleurs, par les morsures des cousins, & par la disette des vivres, fit venir de la Rochelle sur une patache, une coulevrine qu'on appella depuis, *Chasse-Biron*, & la fit pointer au bas de l'angle du fort de Beauregard, d'où elle tiroit sans cesse sur le fort opposé, & incommodoit extrémement les troupes du Roi. Biron fut obligé de tirer encore du canon de la ville de Niort.

Traité entre le Roi de Navarre & Biron.

Pendant qu'on se canonnoit ainsi de part & d'autre, le Roi de Navarre & Biron conclurent un traité qui portoit, que celui-ci feroit passer la Charente à son armée, & n'assiégeroit point Tonnay-Charente, place appartenante au Roi de Navarre; mauvaise à la vérité, mais très-commode pour passer la riviére: que les deux partis auroient la liberté de commercer à Marans: que cependant le Roi de Navarre y auroit une garnison & un Gouverneur: que ce Gouverneur se chargeroit de maintenir en paix les Catholiques & les Protestans établis dans cette isle. Les habitans de Fontenay & de Niort ne voulurent pas tenir le traité, & se jetterent par-là dans des embarras qui leur attirerent enfin bien des maux.

HENRI III. 1586.

Démarches de la Reine pour renouer les conférences.

On parloit alors de renoüer les conférences qui avoient été entamées, comme je l'ai dit, dès l'année précédente. La Reine mere qui sçavoit bien que cette guerre s'étoit allumée de son aveu, ou du moins qu'elle n'y avoit pas mis grande opposition, voyant que le Roi souhaitoit passionnément la paix, afin d'empêcher qu'une armée d'Allemans qui étoit en marche n'entrât en France, elle envoya des gens de confiance au Roi de Navarre, pour convenir avec lui du tems, du lieu, & des conditions de la conférence. Ce Prince ne la refusoit pas; mais il fit entendre aux envoyés de la Reine qu'il n'étoit pas possible de négocier tandis qu'il étoit au milieu de deux armées ennemies, celle du Duc de Mayenne d'un côté, celle de Biron de l'autre. La Reine crut qu'on ne pouvoit honnêtement, ni proposer une trêve, ni rappeller le Duc de Mayenne; qu'il falloit donc se tourner du côté de Biron, qui étoit plus disposé à obéir aux volontés du Roi & aux siennes; & que si on ne le rappelloit pas, il falloit au moins lui ordonner de faire la paix avec le Roi de Navarre, à des conditions raisonnables. Voilà ce qui obligea Biron d'abandonner Marans si promptement. Les Guises & leurs partisans se déchaînerent beaucoup contre lui à cette occasion. Ils publierent que le Roi avoit donné cet ordre pour faire plaisir au Roi de Navarre qu'il favorisoit sous main. Ce qu'il y a de vrai, c'est que le Roi, qui avoit un très-grand intérêt à rétablir la tranquillité du Royaume, y avoit consenti par l'amour de la paix, quoique d'ailleurs il eût beaucoup d'aversion pour le Roi de Navarre & pour les Protestans.

Deux jours après que le traité fut conclu avec Biron, le Roi de Navarre se rendit à Marans; & en ayant fait sortir la garnison qu'il distribua dans les postes les plus considérables, il laissa la Jarrie pour y commander, & envoya en Poitou Henri de Nemours, qui avoit eu auparavant le commandement général de toutes les troupes qui étoient dans cette isle.

Le Roi de Navarre enleve l'argent du Roi.

Dans ce même tems le bruit s'étant répandu qu'un détachement de Cavalerie Albanoise, qui étoit en garnison à Niort, escortoit l'argent du Roi, Lommeau Capitaine d'une compagnie d'Arquebusiers à cheval, se mit en campagne pour l'enlever: il rencontra en effet le convoi, & contraignit l'escorte à se sauver dans un monastére voisin. Le Roi de Navarre en étant informé, y fit conduire par eau une coulevrine, & s'y rendit en personne: les assiégés, épouvantés par sa présence, mirent l'argent du Roi entre ses mains, à condition qu'on leur laisseroit la vie & les effets qui leur appartenoient.

Le Roi de Navarre, jugeant qu'il falloit regagner promptement la Rochelle, parce que les troupes du Roi venoient de toutes parts fondre sur lui, donna cet avis à ses troupes; mais elles en profiterent mal: car soit qu'elles fussent trop chargées de butin, soit par d'autres raisons, elles s'amuserent si longtems à Luçon & aux environs, qu'elles y furent surprises par les Catholiques. Pour le Roi de Navarre, il fit tant de diligence, qu'il eut passé le canal de Berauld avec son argent, avant que les ennemis eussent pû le joindre.

Châtillon

Cependant le Duc de Mayenne & le Maréchal de Matignon, étant partis

tis de Libourne, allerent camper le dix de Juillet à Sainte-Terre, où ayant fait le lendemain la revûë de leur armée, & ayant trouvé qu'elle montoit environ à sept mille hommes, ils détacherent les Colonels Hervet de Carbonel Sieur de Canisy, & le Sieur de Cluseau, pour s'emparer des fauxbourgs de Châtillon; ce qui ne leur fut pas difficile, parce que la poussiére, & les arbres qui sont du côté d'où ils venoient, empêchoient la garnison de les voir. Cette ville, fameuse par un combat mémorable qui s'y donna du tems de Charles VII. l'an 1453. entre les François & les Anglois, est bâtie sur une hauteur qui commande toute la campagne. Elle est entourée d'une vieille muraille, & baignée d'un côté par la Dordogne qui passe au pied de la colline. Au-dessus de cette hauteur il y en a une plus petite qui commande la ville. Elle avoit autrefois une citadelle qui avoit vûë sur le chemin de Montravel & de Sainte-Foi; mais elle avoit été ruinée par les Protestans: ce qui fâcha beaucoup Henriette de Savoye femme du Duc de Mayenne, à laquelle la vicomté de Châtillon appartient par droit d'héritage. D'ailleurs les fauxbourgs du côté de Libourne, qui avoient beaucoup plus d'étenduë que la ville, ornés de belles maisons, de belles ruës, & bien pavés, avoient été rasés par la garnison, qui à la place avoit élevé cinq bastions, & creusé un fossé très-large, défendu par des casemates; ils avoient fortifié le bord extérieur du fossé, d'un bon chemin couvert, & de casemates qui donnoient les unes dans les autres. Le Baron de Savignac étoit dans la place avec une nombreuse garnison, & d'Allens Gentilhomme d'Arles, Officier de réputation, qui s'étoit signalé dans les guerres de Flandre sous le Duc de Brabant, & qui avoit toute la gloire de cette ingénieuse fortification, s'étoit joint à de Savignac pour la défendre. Les Protestans étoient maîtres de tous les postes des environs, de Sainte-Foi, de Bergerac, de la tour de Montravel, & du fort de Minzac: d'un autre côté le Vicomte de Turenne qui étoit sur les lieux, harceloit continuellement les troupes du Duc de Mayenne, & rendoit le siége difficile.

HENRI III. 1586.

Castillon assiégé par les Catholiques.

Il étoit resté au bas du faubourg quelques maisons où la garnison s'étoit retranchée. Le 15. de Juillet on fit contre ce retranchement un si grand feu de canon, que ceux qui le défendoient, furent obligés de l'abandonner; mais en même tems ils mirent le feu à ces maisons, qu'ils avoient eu la précaution de remplir de fagots & de paille, & se retirerent sur une éminence voisine, où ils se défendirent encore pendant quelques jours. De-là ils passerent sur une hauteur bien fortifiée, qui étoit dans le faubourg auprès d'une fort belle fontaine, où ils tinrent encore un peu de tems. Enfin, lorsqu'on les eut forcés à rentrer dans la ville, le Duc de Mayenne fit ouvrir la tranchée entre les bastions dont j'ai parlé, & une hauteur couverte de vignes, qui regarde la ville du côté de Montravel. Ce furent les pionniers de son armée, au nombre de huit cens, qui en firent l'ouverture. En même tems il fit construire trois forts un peu au-dessous de Montravel. Deux de ces forts s'étendoient vers la ville, & étoient placés vis-à-vis d'un pont de pierre, bâti sur un ruisseau qui tombe dans la Dor-

HENRI III. 1586.

Dordogne. Pendant qu'on y travailloit, le Vicomte de Turenne jetta dans la ville environ cent vingt hommes.

Lorsque la tranchée fut en bon état, le Duc de Mayenne ferra la place de plus près du côté de la campagne; & pour la resserrer du côté de la Dordogne, il mit sur la riviére deux barques armées, qui lui avoient été amenées par le Sieur de la Douse Commandeur de Malthe. Il ramassa aussi un nombre suffisant de bateaux; construisit un pont au-dessous de la ville, à une isle qui est au milieu de la riviére, & y fit enfoncer des deux côtés de gros pieux fort hauts. Pour rendre le pont encore plus fort, il fit tendre une grosse chaîne de fer qui passoit d'un bord de la riviere à l'autre au travers de l'isle. Outre ces précautions, les deux barques armées étoient placées au-dessus de ces pieux qui défendoient le pont, & il avoit mis de bonnes troupes pour veiller à sa sûreté. Il fit ensuite construire des forts des deux côtés de la riviére, dans l'isle, & au bas du pont, & posta de l'autre côté de la Dordogne deux compagnies d'Infanterie avec une coulevrine: du côté qui est en-deçà, il tira un retranchement qui aboutissoit au ruisseau qui vient de Montravel se jetter dans la Dordogne. Cette isle étant ainsi fermée par le ruisseau, par la Dordogne, & par ce retranchement, il y mit un régiment Suisse pour la garder, & donna aux François la garde du pont de pierre, dont il s'étoit rendu maître. Il fit encore élever au-delà de la ville un autre fort dans lequel on enferma une maison qui se trouva par hasard entiére, & il plaça trois coulevrines qui tiroient sur le retranchement que la garnison avoit fait en-dedans. Il y mit un détachement du régiment Suisse de Redlüt, sous le commandement de Duras. Ce fut le Commandeur de la Douse qui conduisit tous ces ouvrages. Ensuite le Duc de Mayenne & le Maréchal de Matignon posterent quelques escadrons de Cavalerie Allemande derriére les Suisses, & se logerent dans le voisinage, afin d'être à portée de se trouver par-tout où leur présence seroit nécessaire.

Rencontre des Catholiques & des Protestans.

Les troupes du Roi ne laissoient pas d'agir en d'autres endroits. François de Joubert Sieur de Barrault Sénéchal du Bazadois, s'étant mis en campagne avec un détachement de Cavalerie, pour faire des courses du côté de Sainte-Foi, rencontra Florestan de Bethune Gouverneur de Monflanquin, qui étoit accompagné de Clermont Sieur de Piles, de Maligny, & d'un des fils de Jean la Fin Sieur de Beauvoir la Nocle. Le choc fut rude. Le Sieur de Montardit Lieutenant de Barrault, le Capitaine Chilland de Perigueux, brave Officier, & Charles de Birague à la tête de la compagnie de Chevaux-legers d'Honoré de Savoye Marquis de Villars, qui étoit mort depuis peu, chargerent vigoureusement les Protestans; & comme ils avoient l'avantage du nombre, de Bethune, de Maligny & plusieurs autres furent tués sur la place en combattant avec beaucoup de valeur. De Piles fut dangereusement blessé. Les Catholiques firent aussi quelque perte. Montardit fut blessé; Charles de Birague ayant eu son cheval tué sous lui, fut fait prisonnier, de même que Grimaldi.

Suite du siége de

A l'égard du siége, la garnison ayant été chassée du fort construit sur la hauteur de la fontaine, le Duc de Mayenne fit tirer de-là une ligne jus-

Châtillon.

jusqu'au bastion qui étoit vis-à-vis. Mais comme ses troupes y étoient exposées au feu que les assiégés faisoient de la contrescarpe & des casemates qui étoient dans le fossé même, il fit attaquer la contrescarpe le 4. d'Août : les troupes qu'il commanda, animées par sa présence, l'emporterent, & s'y logerent dans des baraques de bois qui avoient vûë sur le fossé & sur le bastion vis-à-vis. Il fit aussitôt élever à la hâte un cavalier, sur lequel on dressa une batterie de quatre piéces de canon : à la droite de celui-là, on en fit un autre de bois à trois étages, sur lequel on mit des soldats choisis, qui avec de grandes carabines tiroient sur le revers du retranchement que les ennemis avoient fait en-dedans de la ville. On fit deux autres batteries qui tiroient sur le mur, qui étoit le long de la Dordogne, jusqu'à la tour qui en flanquoit le coin.

Lorsque le canon eut renversé ce mur, il parut derriére un rempart beaucoup plus haut que le mur même. Les casemates qui étoient dans le fossé, incommodant fort les assiégeans, on résolut de conduire un canon dans le fossé pour les ruiner. Le Commandeur de la Douse trouva moyen d'en venir à bout contre l'opinion de tous les Officiers d'artillerie. Les casemates détruites, on fit une batterie sur la hauteur pour renverser la tour.

Pendant ce tems-là les Sieurs du Cluseau, & Charles de Choiseül de Prâlin, donnerent à l'envi l'assaut au bastion, sans l'ordre des Généraux, & monterent sur la brêche ; mais ils y perdirent beaucoup de monde : cependant ils s'y maintinrent, & se logerent pendant la nuit sur la partie dont ils s'étoient emparés ; mais les assiégés demeurerent maîtres de l'autre partie.

Cependant le Vicomte de Turenne, Vivants, & Favas harceloient continuellement les troupes du Roi, des deux côtés de la Dordogne, & obligeoient le Duc de Mayenne d'avoir toujours une partie de ses troupes en bataille ; ce qui rendoit le siége long & pénible : tous les couriers qu'il envoyoit sans cesse à Biron, pour lui demander des troupes, ne produisoient rien. Enfin les efforts du Vicomte de Turenne n'ayant pas eu tout l'effet qu'il en attendoit, les Catholiques firent sauter le 26. d'Août la mine qu'ils avoient faite sous la tour, qui en fut entiérement renversée : sa chûte ayant élargi la brêche & applani le chemin, l'assaut fut résolu. On prépara quantité de clayes, de sacs pleins de laine, & de tonneaux, pour se couvrir contre les feux d'artifice, & les pierres que pouvoient leur jetter les ennemis, lorsqu'ils se feroient logés sur la brêche. Ils s'y logerent en effet ; & comme les assiégés étoient fatigués, les Catholiques eurent le tems de travailler pendant la nuit, & de se couvrir avec des mantelets, contre la partie du bastion dont les Protestans étoient encore maîtres.

Le lendemain on attaqua le fort à trois étages, qui fut enfin ruiné par le canon de la place. Ayant écrasé en tombant une partie des soldats qui le défendoient, les assiégés à cette vûë jetterent un cri, comme s'ils eussent gagné une victoire. Aussitôt ils vinrent fondre sur ceux qui étoient logés sur le bastion où l'assaut avoit été donné : avec des crocs de fer attachés à de longues perches, ils tiroient à eux les sacs de laine & les mantelets dont les Catholiques s'étoient couverts, & jettoient des feux d'artifice

Henri III. 1586.

fice fur les facs ; mais malgré tous leurs efforts, les troupes du Roi conferverent leur pofte.

Prife de Châtillon.

Enfin la garnifon ayant à combattre en même tems contre les incommodités du fiége, & contre la maladie contagieufe qui regnoit dans la ville, la plûpart des foldats étant au lit, ou accablés de maladie, ou des bleffures qu'ils avoient reçuës, les Commandans envoyerent des députés au Duc de Mayenne pour capituler. Le traité fut figné à condition que le Baron de Savignac, le Sieur d'Allens, Pierrebuffiere Sieur de Chambaret, Rochefort de Saint-Angel, Saint-Ouyn, Montmorency Sieur de Bours, Baffignac, Bellier, Fredeville, le frere de Salignac, & Couronneau Colonel d'Infanterie, fortiroient la vie fauve avec leurs armes & leurs chevaux: que les foldats fortiroient fans armes; mais qu'auparavant ils préteroient ferment de ne fervir le Roi de Navarre de quatre mois, & qu'on les efcorteroit jufqu'à ce qu'ils fuffent en fûreté. Il ne reftoit en tout que deux cens cinquante hommes: il en étoit mort cent vingt de leurs bleffures, & la pefte en avoit fait périr un bien plus grand nombre. On retint les Chefs, qui furent envoyés à Bourdeaux & à Blaye, jufqu'à ce que les Proteftans euffent mis en liberté les Officiers Catholiques qu'ils tenoient prifonniers. On l'avoit ainfi réglé par la capitulation. Ces prifonniers Catholiques étoient Charles & Rodomont de Biraguc, Alamanni, la Roche du Breüil, & Colas Vice-fénéchal de Montelimart, qui pour les fervices qu'il avoit autrefois rendus au Duc de Mayenne, en Dauphiné, étoit parvenu par fon crédit à être mis au rang des Officiers généraux: homme d'ailleurs de la plus vile naiffance; mais qui rempli d'impudence & d'orgueil, a trouvé moyen à force de crimes, & à la faveur des troubles funeftes qui ont défolé la France, de s'élever à des dignités, où il auroit eu honte d'afpirer, fi la licence de ces tems malheureux n'avoit rendu tout permis. Les habitans de Châtillon furent abandonnés à la difcrétion du vainqueur; le peu qui leur reftoit, devint la proye du foldat. On en envoya à Bourdeaux quelques-uns que le Parlement fit punir de mort. Cette févérité excita le murmure & l'indignation de bien des gens, qui difoient hautement que le Duc de Mayenne ne traitoit fi cruellement les habitans de Châtillon, que parce qu'étant vaffaux de fa femme, ils lui avoient manqué de foi; qu'il n'en avoit point ufé de la forte, ni à Beaulieu, ni dans aucune des autres places qu'il avoit prifes; qu'il fembloit faire la guerre pour fon compte, & non pas pour le fervice du Roi, puifqu'il ne fongeoit qu'à venger fes injures particuliéres, fans fe foucier de celles qu'on faifoit à fon maître.

Manifefte publié par le Duc de Mayenne.

Après la prife de Châtillon les châteaux de Puy-Normand & de Minzac fe rendirent; ce furent-là tous les exploits du Duc de Mayenne. Comme ils ne répondoient ni à fes efpérances ni à l'idée qu'il en avoit voulu donner, il jugea à propos, pour foûtenir fa réputation, de publier une efpéce de manifefte, où il parloit magnifiquement de fes conquêtes, d'autant plus furprenantes, que malgré toutes les paroles qu'on lui avoit données, on ne lui avoit fourni ni troupes ni argent: il en rejettoit la faute en partie fur le Maréchal de Matignon, en partie fur le Roi même qu'il ménageoit fort

peu

peu dans cet écrit. On lui avoit, disoit-il, promis pour la solde de ses troupes cent soixante mille écus d'or par mois: ainsi il auroit dû toucher sept cens mille écus d'or pour sa campagne; cependant il n'en avoit eu que trois cens quatre mille, quoiqu'il eût envoyé jusqu'à deux fois de Sesseval à la Cour, pour hâter les secours de troupes & d'argent. On publia dans le même tems un autre écrit sur ce sujet; mais plus modéré que le premier.

Contredit par les Protestans.

Les Protestans de leur côté répondirent au Duc de Mayenne. Ils firent voir la vanité de son manifeste en tournant en ridicule les grands exploits qu'il y avoit étalés: ils lui reprocherent l'enlevement de la veuve du Prince de Carency; ce qui le rendit en effet très-odieux. C'étoit une riche héritiére, fille de Godefroi de Caumont & de Marguerite de Lustrac, qui avoit épousé en premiéres nôces Jaques d'Albon appellé le Maréchal de S. André, dont j'ai parlé en plusieurs occasions. Jean d'Escars Seigneur de la Vauguyon, tuteur de cette fille, la maria malgré la mere à Charles (1) d'Escars son fils. Charles de Biron fils d'Armand de Biron, avoit passionnément desiré de l'épouser. Il étoit alors fort jeune, & ne comptoit la mériter, que par le crédit & les services de son pere. Pour lui, il n'avoit encore rien fait pour l'Etat; mais il a rendu depuis de si grands services, qu'il y a peu de personnes qu'on puisse lui égaler à cet égard. Il ne réüssit pas dans ses vûës; de-là une haine cachée entre lui & le Prince de Carency son rival; haine qui aboutit enfin à un évenement funeste. Dans le tems qu'ils étoient à la Cour, ils prirent querelle sur une bagatelle. Biron fit appeller en duel Carency; & contre les régles ordinaires des duels, il lui fit dire d'amener deux de ses amis avec lui. Du reste il lui déféra le choix des armes. Rien ne transpira de leur dessein: tel est le déplorable usage des François, qui prennent cette précaution, de peur que le Prince informé de leur projet, n'en empêche l'exécution. Tous s'imaginent que leur honneur seroit intéressé, s'ils ne gardoient en de pareilles occasions un secret inviolable.

Duel du jeune Biron & du Prince de Carency.

Lorsqu'ils furent convenus du lieu, du tems, & de l'espéce d'armes, le jeune Biron prit avec lui Bertrand de Pierrebuffiere Sieur de Genissac, & de Montpezat Sieur de Lognac. Carency choisit Charles d'Estissac, fils unique & héritier de cette grande maison, & avec lui, Abadie dit le Jeune. Le rendez-vous fut derriére le fauxbourg S. Marceau, à un quart de lieuë de la ville. C'étoit au mois de Février: la saison étoit très-rude; & il neigeoit si fort, qu'il étoit presque impossible que ceux à qui le vent poussèroit la neige dans les yeux, ne fussent pas tués. Biron, qui, quoique très-jeune, entendoit déja les ruses de la guerre, prit si bien ses mesures, qu'il fit tomber la neige dans les yeux de ses ennemis. Par-là il sortit victorieux avec ses seconds: il ne fut blessé qu'au bas du bras, & laissa sur le carreau Carency, d'Estissac, & Abadie. Ce triste évenement renouvella la mémoi-

(1) Claude d'Escars. *Voy. l'Hist. Généal. de France, par le P. Simplicien*, vol. 2. p. 234. *Editeur Anglois.*

HENRI III. 1586.

moire d'un autre duel entre Jaques de Levi Comte de Quelus & Charles de Balsac Sieur de Dunes, qui s'étoient battus huit ans auparavant dans Paris même en pareil nombre, & avec les mêmes armes. J'en ai fait le récit en son lieu.

Le Prince de Carency ayant été tué, comme je viens de le dire, Anne de Caumont sa veuve, qui étoit dans la premiére jeunesse, resta au château de la Vauguyon. Les partisans du Roi de Navarre disoient que le Duc de Mayenne, y ayant été reçu avec toute la politesse possible par la femme de la Vauguyon, avoit, contre les loix sacrées de l'hospitalité, enlevé la jeune veuve, & que content de cet exploit, il avoit abandonné la Guyenne, & s'en étoit retourné à Paris sans avoir rien fait de plus considérable.

Le Duc de Guise s'empare de Donzy.

Tandis que le Duc de Mayenne étoit en campagne, le Duc de Guise, piqué qu'on eût donné à son frere un commandement sur lequel il croyoit avoir droit, voulut faire quelque coup d'éclat dans son gouvernement. Il ordonna donc à Antoine de Saint-Paul de se saisir de Donzy, ville appartenante au Duc de Boüillon, employant ainsi les troupes du Roi sans attendre ses ordres. Saint-Paul la surprit la nuit du 25. de Février; mais il lui en coûta beaucoup des siens.

Aussitôt, suivant la méthode de la faction des Lorrains, il parut à Paris un libelle, où on parloit de cette expédition comme d'une victoire mémorable remportée sur les ennemis de la Religion, & comme d'une province conquise; mais les Prédicateurs allerent encore plus loin. La faction regardoit ces discours comme extrêmement propres à entretenir la fureur du peuple.

Cependant le Roi, toujours occupé de ses plaisirs, souffroit impatiemment qu'on en troublât le cours. Il n'ignoroit pas que les Prédicateurs parmi le peuple & le Clergé, & les émissaires des Guises parmi la Noblesse, décrioient par-tout sa conduite: qu'on disoit hautement qu'il favorisoit sous main le Roi de Navarre & les Protestans: que par ses incertitudes, par le refus des secours qu'il avoit promis, & par le partage de ses forces, qu'il avoit envoyées par petits corps en différentes provinces du Royaume, il avoit mis les Généraux Catholiques dans l'impuissance de rien faire de considérable. Pour détruire ces bruits, il fit le 26. d'Avril un Edit févére qui fut enrégistré au Parlement six jours après. Cet Edit contenoit de nouvelles conditions & de nouveaux réglemens contraires à ceux qui étoient portés par les Edits des mois de Juillet, d'Octobre, & de Décembre de l'année précédente, sur la vente des meubles des rebelles, & des revenus de leurs fonds.

Nouvel Edit contre les Protestans.

Le Duc de Joyeuse commande une armée.

On avoit destiné le commandement de l'armée, qui devoit agir du côté de l'Auvergne, du Velai, du Givaudan, & du Roüergue, au Maréchal Jean d'Aumont, homme d'une valeur & d'une fidélité à toute épreuve. Il avoit déja fait de grandes dépenses par rapport à cet emploi, lorsqu'Anne de Joyeuse, ennuyé de son oisiveté, & brûlant autant d'ambition que du desir de se signaler contre les Protestans qu'il détestoit, demanda au Roi le com-

commandement de cette armée sans trop se mettre en peine du tort qu'il faisoit à un homme d'honneur. Il obtint ce qu'il demandoit, prit congé du Roi vers le commencement de Juin, & se mit en marche avec une pompe qui ressembloit mieux au faste des Rois de Perse, qu'à l'équipage d'un homme de guerre. Il se rendit à Moulins en Bourbonnois; & en attendant que son armée fût assemblée, il alla prendre les bains à Bourbon-l'Archambaud, pour guérir une foiblesse de hanche dont il étoit incommodé. HENRI III. 1586.

Un accident qui survint alors obligea le Roi, non-seulement à diviser ses forces, comme les factieux s'en plaignoient; mais à faire de nouvelles dépenses. Henri d'Angoulême, bâtard de Henri II. Gouverneur de Provence, & ennemi juré des Guises, haïssoit mortellement Philippe Altoviti Florentin, qui commandoit quelques galéres à Marseille: sa haine étoit fondée sur ce qu'Altoviti avoit fait des rapports secrets à la Reine contre lui. Altoviti avoit épousé depuis peu Renée de Rieux de Châteauneuf, qui avoit été maîtresse du Roi, & qui n'avoit consenti à cette alliance, que par le dépit qu'elle avoit conçu de n'en point trouver de meilleure. Cependant le bâtard d'Angoulême craignant qu'Altoviti ne fît passer jusqu'au Roi par sa femme, tout ce qu'il disoit depuis longtems contre lui, & que la Reine mere, qui ne lui vouloit pas de bien, parce qu'il étoit ennemi déclaré de la faction qu'elle protégeoit, ne se joignît à la femme du Florentin dans cette intrigue, il chargea quelqu'un de dire à Altoviti, que les amis qu'il avoit à la Cour l'avoient informé qu'il écrivoit sans cesse au Roi & à la Reine des lettres remplies de calomnies contre lui, & qu'il le prioit de cesser ce manége. Altoviti n'y ayant eu aucun égard, Henri lui fit donner avis de ne se pas présenter devant lui, qu'autrement il le traiteroit comme il le méritoit. Altoviti s'en moqua; & pendant que Henri étoit à Aix, il y vint. Un jour qu'il étoit à sa fenêtre, & qu'il regardoit dans la ruë, d'Angoulême l'apperçut; & s'imaginant qu'il vouloit le braver, il laissa ses gardes à la porte, entra comme un furieux dans l'hôtellerie, & trouvant Altoviti, il lui passa son épée au travers du corps. Altoviti, qui se sentit blessé à mort, n'ayant plus rien à ménager, se jetta sur son meurtrier; & quoiqu'il eût presque perdu toutes ses forces, & qu'il pût à peine tenir son poignard, il lui en donna un coup dans l'aîne, dont Henri mourut quelques heures après. Ses gardes étant entrés au bruit, trouverent Altoviti sur le carreau, & prêt d'expirer. Dans leur fureur ils le percerent de mille coups, le traînerent par les ruës, au milieu d'une populace accouruë à ce spectacle, le mirent en piéces, & le jetterent à l'eau. Henri d'Angoulême tué par un Florentin.

Le Roi fut affligé de la mort de Henri; & la Reine pour lui plaire, fit semblant d'en être touchée. Lorsque le Roi fut revenu de sa douleur, il ne fut pas difficile de trouver un Gouverneur pour cette province. Jean-Louis Nogaret de la Valette Duc d'Epernon, qui disputoit au Duc de Joyeuse le premier rang dans les bonnes graces du Prince, n'avoit encore eu que de petits gouvernemens, comme ceux de Boulogne, de Mets, & de Loches; au lieu que de Joyeuse avoit obtenu le gouvernement de Nor-

 man-

HENRI III. 1586.

Le Duc d'Epernon obtient le gouvernement de Provence.

mandie, un des plus considérables du Royaume. Celui de Provence lui fut donné sur le champ; & par jalousie contre son rival, il pria le Roi de lui donner aussi une armée à commander en Provence. Le Roi naturellement bon n'eut pas la force de le lui refuser. Et comme son trésor ne suffisoit pas aux dépenses énormes de tant d'armées, & à ses profusions ordinaires, il fallut que les sangsuës de Cour inventassent de nouveaux Edits bursaux pour trouver de l'argent. Mais le Parlement, malgré les lettres de jussion réïtérées, refusa toujours de les enrégistrer. Le Roi, qui ne vouloit pas céder, vint en personne au Parlement, suivant la mauvaise coûtume qui commençoit à s'établir: & le 16. de Juin il fit enrégistrer de son autorité Royale & sans demander les avis des chambres, vingt-sept Edits; ce qui causa de grands murmures dans tous les Ordres de l'Etat.

Enrégistrement de vingt-sept Edits bursaux.

Ambassade des Suisses au Roi.

En même tems les Princes, les villes, & les Cantons Protestans étant convenus d'envoyer des troupes auxiliaires en France, les Suisses, accoûtumés à temporiser, jugerent qu'ils devoient auparavant envoyer une Ambassade au Roi, pour le supplier d'accorder la paix aux Protestans, suivant les Edits qui avoient été publiés dans tout le Royaume. Ils firent cette démarche de peur qu'il ne parût qu'en envoyant leurs troupes en France, ils songeoient moins à soûtenir le Roi de Navarre & les Protestans attaqués à cause de la Religion, qu'à déclarer la guerre au Roi.

Fréderic Roi de Dannemarck, s'étant séparé en cette occasion des Princes & des villes de l'Empire, envoya à Breda Rantzau, fils de Henri de Rantzau, ce Général si fameux par tant de guerres qu'il termina heureusement.

Leur audience.

Les Ambassadeurs Suisses étant arrivés, & ayant eu une audience particuliére, ils présenterent au Roi des lettres de François I. son ayeul, par lesquelles ce Prince sage & leur ami, les exhortoit à mettre bas les armes qu'ils avoient prises les uns contre les autres pour la Religion. Le Roi, après les avoir remerciés, leur répondit que personne ne sçavoit mieux que lui ce qu'exigeoit l'intérêt de sa gloire & celui de son Etat; qu'il ne feroit jamais rien qui pût donner lieu aux Princes & aux villes alliées de la France, de se plaindre qu'il manquât à rien de ce qui dépendoit de lui pour entretenir leur amitié, & pour procurer la tranquillité de son Royaume. Après cette reponse il les renvoya avec de grands honneurs.

Autre Ambassade des Princes Protestans d'Allemagne.

Le bruit s'étant répandu dans le même tems que les Ambassadeurs des Princes & des villes de l'Empire étoient en marche, & que pour donner du relief à cette Ambassade, on avoit mis à leur tête Fréderic de Wirtemberg Comte de Montbeliard, & Wolfang Comte d'Isenburg, le Roi prit la précaution de sortir de Paris avant qu'ils y arrivassent, persuadé que les Princes d'Allemagne ne prendroient aucun parti aussi long-tems que leurs envoyés seroient en France.

En même tems le Roi ayant prié sa mere de s'éloigner pour quelque tems, elle partit pour sa belle maison de Chenonceaux sur le Cher en Touraine, afin de se rendre ensuite à la conférence dont elle étoit convenuë avec le Roi de Navarre; mais que plusieurs délais firent traîner jusqu'à la fin de l'année. Le Roi de son côté marcha avec peu de suite vers le Bourbon-

bonnois, sous prétexte d'aller prendre les bains pour sa santé. Il laissa des Officiers à Paris pour recevoir le Comte de Montbeliard & les autres Ambassadeurs, leur rendre de sa part tous les honneurs dûs à leur rang & à leur caractére, leur dire les raisons qui l'avoient obligé à ce voyage, les prier de vouloir bien l'attendre jusqu'au mois d'Octobre, & les assûrer qu'il reviendroit dans ce tems-là, & qu'il leur donneroit audience.

Le Roi partit le 23. de Juillet: les Ambassadeurs arriverent le cinq d'Août, & furent reçus avec de grands honneurs: mais les Comtes de Montbeliard & d'Isenburg, croyant qu'il ne leur seroit pas honorable d'attendre si longtems, écrivirent au Roi qu'ayant des affaires importantes qui les rappelloient chez eux, ils prioient sa Majesté de trouver bon qu'ils s'en retournassent; & sur le champ ayant donné leurs ordres aux autres envoyés, pour s'acquitter de la commission dont ils étoient chargés, ils reprirent le chemin de l'Allemagne.

Conférence de Montbeliard entre les deux Eglises Protestantes.

Avant le départ de ces Ambassadeurs, la guerre étant déja allumée parmi nous, les Protestans regardoient les secours d'Allemagne presque comme leur unique ressource. Cependant, comme les Eglises de la Confession Helvétique & de Géneve, suivie par les Protestans de France, étoient fort animées alors contre celles de la Confession d'Augsburg, les Princes d'Allemagne qui la suivoient, s'étoient extrémement refroidis. Pour les concilier, Fréderic de Wirtemberg Comte de Montbeliard, fort zélé pour les Protestans de France, & assez favorable à leur doctrine, à ce que bien des gens croyent; excité d'ailleurs par Claude-Antoine de Vienne Sieur de Clervant, ménagea une conférence à Montbeliard entre les deux Eglises Protestantes. Théodore de Beze, & Abraham Musculus Ministre de Berne pour la Confession Helvétique, s'y rendirent sur la fin de Mars. Jaques Andrea y vint de Tubinge, accompagné de Lucas Osiander & de Théodoric Snepfius pour la Confession d'Augsburg. Beze & Andrea disputerent longtems & avec beaucoup de vivacité & d'aigreur, sur la Céne, sur la personne de Jesus-Christ, sur le Batême, sur la Prédestination, les temples, les images, les orgues, & la maniére dont la Religion peut en user: tout le fruit de cette grande dispute fut de réveiller la mémoire des divisions qui paroissoient assoupies, & de les aigrir plus que jamais. Les Théologiens de Tubinge triompherent, & écrivirent dans toute l'Allemagne, qu'ils avoient confondu les Ministres Helvétiques, & que Beze convaincu d'erreur, étoit sorti de la conférence tout en larmes. Beze répondit par un écrit qu'il fit sur le champ: mais il le retoucha depuis; & y ayant ajoûté beaucoup de choses, il le publia quatre ans après.

Voyage du Roi à Lyon.

Le Roi, ayant demeuré quelque tems en Bourbonnois, alla à Lyon pour être à portée de ses deux favoris, qui marchoient chacun avec une armée. Le Duc de Joyeuse du côté de l'Auvergne & du Givaudan, & le Duc d'Epernon du côté de la Provence. Pendant qu'il étoit à Lyon aussi tranquille que si tout le Royaume eût joüi d'une paix parfaite, il s'attacha à rassembler de ces petits chiens dont on est fort curieux dans cette ville. Tout le monde fut très-surpris de voir un Roi de France au milieu d'une guerre si terrible, & dans une disette extrême d'argent, donner à de sembla-

Nouveaux

HENRI III. 1586.

blables plaisirs tout ce qu'il avoit de tems, & toutes les sommes qu'il pouvoit rassembler. En effet, quelque prodigue que fût ce Prince, si l'on compare les profusions de sa maison avec celles qu'il fit à Lyon pour des chiens, on trouvera ces derniéres infiniment au-dessus des autres: sans compter les dépenses en chiens de chasse & en oiseaux de proye, qui vont toujours à des sommes considérables par an dans les maisons des Rois, il lui en coûtoit tous les ans plus de cent mille écus d'or pour de petits chiens de Lyon; & il tenoit à sa Cour avec de gros appointemens, une multitude d'hommes & de femmes, qui n'avoient d'autre emploi que de les nourrir. Il dépensoit aussi de grandes sommes en singes, en perroquets, & en d'autres animaux des païs étrangers, dont il avoit toujours un grand nombre. Quelquefois il s'en dégoûtoit & les donnoit tous: puis sa passion pour ces animaux revenoit; & il falloit alors lui en trouver à quelque prix que ce fût.

Traits de l'indolence & de la prodigalité de ce Prince.

Sa passion pour les mignatures.

Mais puisque j'en suis sur l'attachement de ce Prince à des choses peu dignes de la majesté Royale, je dirai un mot de sa passion pour ces mignatures qui se trouvoient dans les livres de priéres écrits à la main, & qui avant l'usage de l'impression, étoient travaillées par les plus habiles peintres. Il sembloit n'acheter ces sortes d'ouvrages destinés pour les Princes, & renfermés dans les cabinets des curieux, que pour les gâter. Dès qu'ils les avoit, il les coupoit; ensuite il les coloit aux murailles de ses chapelles, comme font les enfans. Caractére d'esprit incompréhensible! En certaines choses, capable de soûtenir son rang; en quelques-unes au-dessus de sa dignité; en d'autres au-dessous même de l'enfance.

Le Duc de Joyeuse apprit à Bourbon-l'Archambaud que François de Coligny fils de l'Amiral de Châtillon, assiégeoit Compeyre en Velai, avec un corps de deux mille fantassins & de trois cens chevaux. Aussitôt il y marcha à grandes journées, après avoir fait prendre les devants à Jean de Beaumanoir Sieur de Lavardin, & à Imbert de Marsilly Sieur de Cipierre, chacun avec leur compagnie de Cavalerie, auxquelles il joignit quelques Arquebusiers à cheval. Etant arrivé à Brioude le premier d'Août, il y reçut la nouvelle que Coligny avoit levé le siége. Le même jour il y fit la revûë de quelque Cavalerie Allemande, & prépara les affuts & tout l'attirail nécessaire pour six piéces de canon que la ville du Puy lui fournit. Après quoi il tint conseil avec ses Officiers généraux; & tous ayant été d'avis de marcher à Malezieux dans le Givaudan, il détacha trois jours après Lavardin pour l'aller investir avec sa compagnie, & quarante Arquebusiers de la compagnie du Capitaine Muz, commandés par Chenard son Lieutenant. Il fit aussi revenir le Sieur de Drugeac qu'il avoit envoyé à Compeyre avec cinq cens Arquebusiers, & lui ordonna d'aller joindre Lavardin.

Prise de Malezieux par le Duc de Joyeuse.

Les habitans de Malezieux, ayant été sommés de se rendre, répondirent à la sommation par des infamies atroces contre le Duc de Joyeuse, dans les termes ordinaires à la soldatesque licencieuse. Ce Général partit de Brioude le cinq du mois, & vint le même jour à Langeac, & le lendemain à Malezieux. Les habitans épouvantés lui envoyerent un Capi-

taine

taine pour proposer de se rendre à certaines conditions; mais le Duc de Joyeuse piqué contre eux, ne voulut pas l'écouter, & fit aussitôt battre la place, qui se rendit à discrétion deux jours après. Sept des principaux, qui avoient fait des courses aux environs & ravagé le païs, & qui s'étoient rendus odieux à la province, furent punis de mort; on pardonna à tout le reste: le gouvernement de ce poste fut donné à Antoine de la Tour Sieur de Saint-Vidal Sénéchal du Velai, qui y établit Villeneusve son Lieutenant avec une garnison.

HENRI III. 1586.

Le Duc de Joyeuse alla ensuite à Saint-Gilles, où il arriva le dix d'Août. La garnison de la Peyre ayant fait une course deux jours auparavant, & brûlé la Baume avec toutes les granges des païsans, on crut que le Duc de Joyeuse alloit assiéger ce poste; d'autant plus que la garnison ayant fait une sortie sur ses troupes, & engagé une action très-vive, il y eut beaucoup de soldats du Duc de Joyeuse blessés, & quelques-uns même de tués. Cependant il laissa la Peyre, & marcha sur le champ à Marueges, qu'il trouva presque entiérement dégarni de troupes, parce qu'on avoit compté qu'il alloit assiéger la Peyre. Marueges est dans les montagnes; mais dans un terrain plat & spacieux: cette ville est la plus peuplée, la mieux bâtie, & la plus agréablement située de tout le Givaudan; elle renferme une belle fontaine dans ses murs. C'est la seule ville du païs, où il y ait jurisdiction Royale; presque tout le reste est soûmis à celle de l'Evêque de Mende.

Les Evêques de Mende prétendant que toute la jurisdiction & la Seigneurie souveraine du païs leur appartenoit de plein droit, tant par les concessions des Rois de France, que par une possession immémoriale, & cette prétention étant très-contraire à l'autorité & à la jurisdiction du Roi; Philippe le Bel, qui étoit un Prince très-sage, fit un traité avec Guillaume Durand Evêque de Mende, grand Théologien & grand Jurisconsulte, comme on en peut juger par le surnom de *Spéculateur* qu'on lui a donné. Par ce traité, le Roi accorda à cet Evêque & à tous ses successeurs, le droit de *Pariage*, c'est-à-dire, que le Prince partagea avec eux la jurisdiction: l'Evêque de son côté reçut aussi le Roi au Pariage, & partagea sa jurisdiction avec lui: ils convinrent qu'ils n'auroient qu'un même juge qui rendroit alternativement la justice à Mende & à Marueges, & que les appels ressortiroient à la sénéchaussée de Beaucaire, ou à la Cour du Parlement de France. Le Roi par le même traité accorda à l'Evêque le titre de Comte, & le droit de porter des armes & de battre Monnoye. Il y a sur cela un acte passé à Paris au mois de Février de l'année 1306. Voilà comment les Rois de France ont peu à peu tiré à eux toute la jurisdiction du Givaudan, & voilà ce qui a rendu la ville de Marueges si riche & si considérable, que celle de Mende ne pouvoit plus cacher l'envie qu'elle lui portoit; & comme il y avoit beaucoup de Protestans dans la premiére parce qu'elle étoit au Roi, & qu'on ne vouloit pas les souffrir dans l'autre qui appartenoit à l'Evêque, les habitans de Mende, jaloux de la fortune de ceux de Marueges, se servirent du prétexte de la Religion & du ministére d'Adam de Hurteloup leur Evêque, pour engager le Duc de Joyeuse à l'assiéger, à dessein de satisfaire leur haine, & de ruiner cette ville. Le Duc de Joyeuse & ceux qui

HENRI III. étoient avec lui, ignorant le mauvais dessein de ceux de Mende, entreprirent ce siége dont l'issuë porta un grand préjudice à l'autorité du Roi.

1586. Le Duc, qui n'avoit alors avec lui qu'un corps de mille Arquebusiers & environ douze cens chevaux, détacha le Sieur de Lavardin avec deux régimens. Celui-ci investit Marueges pendant la nuit, & lorsqu'on s'y attendoit le moins. La Roche, qui commandoit la garnison, fit faire une sortie vigoureuse, où il y eut beaucoup de Catholiques blessés, entre lesquels on compte de Muz Capitaine d'Arquebusiers à cheval, Charnieres, Bidet, Rozilles, Merargues, & quelques autres; mais enfin les assiégeans s'étant rendus maîtres de la contrescarpe, ils obligerent la garnison à se renfermer dans la ville.

Siége de Marueges.

Le 14. d'Août il arriva au camp deux mille fantassins Allemans, avec les régimens de Courtenay & de Puy-du-fou. Le Duc de Joyeuse détacha en même tems Jean de Beaufort Marquis de Canillac, & Antoine-Scipion de Joyeuse Commandeur de Malthe, & grand Prieur de Toulouse, pour amuser les ennemis qui s'assembloient à la Canourgue, dans le dessein de secourir la place. Quatre jours après on éleva une batterie de quatre piéces de canon contre la partie de la ville qui regardoit un bois planté au-dessous, sur le chemin de Mende, où Courtenay avoit son quartier. Le Duc de Joyeuse y fut blessé d'un coup de carabine au-dessus de l'oreille; mais si legérement, qu'il n'y eut que la peau d'effleurée. Le même jour il arriva quelques piéces de canon du Puy. On dressa une batterie contre les ouvrages avancés, & l'on abattit quelques tours d'où l'on fit tomber un étendard, qu'on disoit avoir été fait d'un habit sacerdotal. Cet étendard fut porté en pompe au Duc de Joyeuse; & le soldat qui l'avoit pris, eut une gratification de cent écus d'or.

Cependant les boulets ayant manqué, on fut un jour sans tirer: mais dès qu'il en fut arrivé on recommença, & on tira sept heures de suite sans discontinuer. La brêche étant grande, & la Roche ayant demandé à parlementer, le Duc de Joyeuse envoya Saugeac dans la place, & les habitans envoyerent au camp Rodez & Barrau Consuls de la ville. Après quelques disputes sur les ôtages, on convint enfin le lendemain que les soldats auroient la vie sauve, & sortiroient l'épée au côté; & les Officiers avec l'épée & leurs autres armes. Mais on voulut que la ville se rendît à discrétion, en faisant pourtant espérer aux habitans qu'on les traiteroit avec humanité. On chargea le Marquis de Canillac d'escorter la garnison jusqu'à ce qu'elle fût en sûreté: mais on ne lui tint point la parole qu'on lui avoit donnée; soit que ce fût l'effet de la licence du soldat, ou de l'injustice de quelques personnes (1) qui vouloient venger leurs injures particuliéres, ou enfin de la perfidie de Canillac qui s'étoit chargé de la conduire. Quoi qu'il en soit, quelques Gentilshommes de l'armée du Roi, au mépris de la parole donnée par les Généraux, insulterent ceux à qui ils en vouloient: l'exemple une fois donné, l'Infanterie Allemande, espéce de gens insatiables & avides du bien d'autrui, se jetta sur ces malheureux, en tua une partie, & dépoüilla

Reddition de cette place.

Excès commis contre la foi du traité.

(1) Ou de la lâche complaisance de Joyeuse pour quelques-uns de ceux qui étoient auprès de lui, qui vouloient &c. *MS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

la presque tout le reste. La ville fut saccagée. Il n'y a point de cruautés ni d'outrages, que les soldats n'y ayent commis à l'instigation de Saint-Vidal, à qui le Duc de Joyeuse donna fort imprudemment le gouvernement de cette place, sçachant qu'il étoit l'ennemi juré des habitans. Après qu'on eut pillé cette malheureuse ville, on y mit le feu, ou de dessein prémédité, ou par un emportement de débauche. Le vent s'étant élevé dans le même tems, la plus grande partie fut brûlée, & ce qui étoit échappé au feu, fut réduit depuis dans un état digne de compassion par les pluyes qui suivirent l'incendie; en sorte qu'à la réserve de la ruë haute, il ne reste aujourd'hui de cette ville, qui étoit la plus florissante de ce païs-là, que des ruines de maisons entassées çà & là par monceaux, qu'on apperçoit de fort loin, & qui nous firent presque verser des larmes, lorsque nous passâmes par-là trois ans après, & que nous vimes le cadavre affreux de cette ville infortunée.

Siége & prise de la Peyre.

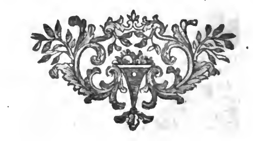
Après la prise, ou pour mieux dire, la ruine de Marueges, le Duc de Joyeuse fit la revûë de son armée. Il y trouva quatre mille fantassins François, deux mille Allemans, & cinq cens chevaux. Il marcha ensuite à la Peyre, comptant que la garnison, effrayée de ce qui venoit d'arriver à Marueges, se rendroit sans combat. Il employa quelques jours à raccommoder l'attirail de son canon, & à le faire passer par les montagnes à force de bras: car en ce païs-là on ne se sert point de chevaux. Enfin le quatre de Septembre il commença à battre la basse ville. La Peyre, ou Pierre, qui a donné le nom à une famille illustre, est ainsi appellée, parce qu'elle est effectivement bâtie sur un rocher escarpé de tous côtés. Au bas de ce rocher on a construit une citadelle où l'on ne monte qu'avec des échelles: en effet il n'y a point d'homme qui puisse grimper sur ce roc. La ville est au-dessous; elle est aussi bâtie sur le roc, & assez forte. Cependant la garnison qui pouvoit s'y défendre longtems, l'abandonna dès que l'armée du Roi parut; parce qu'ils craignoient que si le canon venoit par hazard à mettre en piéces leurs échelles de bois, ils ne pussent eux-mêmes remonter à la citadelle. Les assiégeans étant maîtres de la ville, ils se couvrirent avec des mantelets contre la partie du rocher qui étoit de ce côté-là. Après avoir reconnu les environs, ils firent à force d'hommes monter quelques piéces de canon sur un rocher voisin; ce qui avoit toujours été regardé comme impossible. On tira de-là dans l'espace de trois jours deux mille cinq cens boulets sur le château: en sorte que toutes les maisons ayant été renversées & les murs ruinés en plusieurs endroits, les soldats avoient la moitié du corps découvert quand ils étoient hors des maisons; & lorsqu'ils étoient dedans, ils se voyoient exposés à être écrasés à tout moment par la chûte ou par les éclats des pierres que le canon faisoit sauter. Dans cette extrémité ils furent obligés de se rendre à discrétion. Le Duc de Joyeuse leur ayant ôté leurs armes, il leur accorda la vie; mais comme ils n'avoient plus de quoi la défendre, la fureur des païsans la leur enleva bientôt. La Peyre leur Commandant fut livré aux habitans de Mende, qu'il avoit extrêmement fatigués par ses courses: ils le firent mourir pour s'en venger. Louis de Clermont Marquis de Renel,

Henri III. 1586. Valon, de Hauterive, son Lieutenant & son Enseigne, & Hugue la Vergne, qui avoit été Capitaine des Gardes du Duc de Brabant, y furent dangereusement blessés; sur-tout ce dernier, qui ne fut gueri de sa blessure que fort longtems après, & même imparfaitement : car sa cuisse resta très-foible & se raccourcit.

L'armée étant considérablement diminuée par les maladies que les pluyes continuelles de ce païs-là causerent aux soldats, le Duc de Joyeuse s'approcha de Toulouse avec ce qui lui restoit de troupes. Pour gagner l'amitié du Parlement & du peuple de cette ville, qui est une des plus grandes du Royaume, il alla camper auprès de Salvaignac ville de Roüergue, où depuis peu on avoit fait à la hâte quelque mauvaise fortification. Salvaignac ne tarda pas à se rendre; on y perdit Jaques Hurault Baron d'Uriel, jeune homme de grande esperance, & qui avoit très-bien servi toute la campagne. Le Duc de Joyeuse alla saluer Guillaume son pere, qui commandoit alors dans tout le Languedoc au nom du Roi, parce que le Maréchal de Montmorenci s'étoit déclaré pour le Roi de Navarre; & après quelque séjour, il laissa au Sieur de Lavardin le commandement de son armée qui étoit en mauvais état, & s'en revint en poste à la Cour.

Reddition de Salvaignac.

Fin du Livre quatre-vingt-cinquième.



HIS-

HISTOIRE
DE
JAQUES AUGUSTE DE THOU.

LIVRE QUATRE-VINGT-SIXIEME.

SOMMAIRE.

Le Roi de retour de Lyon, donne audience aux Ambassadeurs des Princes Protestans d'Allemagne. Assemblée des ligueurs à l'abbaye d'Orcamp. Résolutions qui y sont prises. Rocroi surpris par les Protestans, & repris par le Duc de Guise. Ce Duc se rend maître de Raucour. Ambassade de la Reine d'Angleterre au Roi, au sujet de la sentence de mort prononcée contre la Reine d'Ecosse. Punition de François le Breton malgré sa folie. Exploits de M. de Lesdiguiéres en Dauphiné. Il défait de Vins, qui assiégeoit le château d'Alemagne. Arrivée du Duc d'Epernon en Provence. Ses exploits. Prolongation de la trêve pour le Comtat Venaissin. Entrevûë de la Reine mere & du Roi de Navarre. Ce Prince envoye en Allemagne hâter les secours qu'on lui avoit promis. Affaires d'Angleterre. Conjuration contre la Reine Elisabeth, en faveur de la Reine d'Ecosse. On lui fais son procès. Elle est condamnée à mort. Ambassade de Bellièvre en Angleterre à cette occasion. Discours de ce Ministre à la Reine Elisabeth. Succès de cette Ambassade. Punition des conjurés. Publication de la sentence portée contre la Reine d'Ecosse. Elisabeth y souscrit. Mort de Marie Stuart Reine d'Ecosse. Sa constance. Ses derniéres paroles. Réjoüissances faites à Londres à cette occasion. Elisabeth paroît affligée de sa mort. Elle lui fait faire des obséques magnifiques. Apologie du jugement rendu contre cette Princesse. Jugemens sur cet écrit. Le Roi fait faire à Marie des obséques magnifiques. Commencement de la ligue dans Paris. Fanatisme des Prédicateurs, & des Confesseurs. Conduite du Cardinal Morosini Légat du Pape, à cette occasion. Emissaires envoyés par les Guises dans toutes les provinces, pour soûlever le peuple. Entreprise des ligueurs sur Boulogne, manquée par l'avis que Poulain en fit donner au Roi. Autres avis importans donnés par le même. Les ligueurs sollicitent vivement le Duc de Guise de se rendre à Paris. Arrivée du Duc de Mayenne. Il se met à la tête des factieux. Grande conjuration contre le Roi, découverte par le même Poulain. Le Duc de Mayenne se retire dans son gouvernement. Nouvelle conjuration découverte contre la personne du Roi.

AUTEURS

Que Mr. de Thou a suivis dans ce Livre.

Actes publiés en ce tems-là. Procès criminel de François le Breton. Journal militaire de François de Bonne de Lesdiguiéres. Actes concernant la sentence de mort prononcée contre Marie Stuart Reine d'Ecosse. Annales du regne d'Elisabeth par Guillaume Camden. Roger de Tritheme. Journal de Nicolas Poulain.

Henri III. 1586.

Le Roi donne audience aux Ambassadeurs des Etats Protestans de l'Empire.

LE Roi, fatigué des plaintes continuelles des Ambassadeurs d'Allemagne, étoit enfin revenu de Lyon à Paris. Il envoya ces Ambassadeurs loger à Poissy, & vint à Saint-Germain en Laye, où il leur donna audience le 12. d'Octobre. Hilmer de Helmstadt, envoyé du Prince Jean-Casimir, porta la parole. Il dit qu'ils venoient de la part de l'Electeur Palatin, des Electeurs de Saxe & de Brandebourg, de Fréderic de Brandebourg Administrateur de Magdeburg, du Duc Jule de Brunswick, de Guillaume Landgrave de Hesse, & des deux Princes Louis & George ses freres, de Joachim-Ernest, Prince de la même maison, enfin des quatre villes Impériales, pour avoir l'honneur de baiser la main à sa Majesté & lui offrir comme bons voisins leurs respects & leurs services, conformement aux anciens traités d'alliance entre les Princes de l'Empire & les Rois de France: qu'à la verité les Comtes de Montbeliard & d'Isenburg étoient les chefs de cette Ambassade; mais que leurs affaires particuliéres les ayant obligés de s'en retourner, ils leur avoient laissé des ordres pour remplir à leur place les fonctions dont ils étoient chargés.

Contenu de leurs lettres.

Après ce compliment, il présenterent au Roi leurs lettres, scellées des sceaux de ceux au nom desquels ils parloient: Hilmer demanda qu'elles fussent lûës tout haut. Le Roi l'ayant agréé, Jean Scrogheln les lut en présence de Jean Roltshausen & de Jean Lewenstein Conseillers des Princes de Hesse, & membres de cette Ambassade. Voici en abrégé ce qu'elles portoient: que les Princes & les villes de l'Empire avoient appris avec beaucoup de douleur, que depuis un an des hommes téméraires eussent pris les armes de leur autorité privée, pour troubler une paix que le Roi avoit accordée aux Protestans de son Royaume, que lui-même avoit solemnellement jurée, & que par une distinction particuliére, il appelloit proprement *sa paix*: que ces mêmes factieux eussent porté l'insolence jusqu'à agiter publiquement la question de l'administration du Royaume & de la succession à la Couronne, & qu'ils eussent voulu contraindre le Roi à faire la guerre à des sujets parfaitement soûmis, & à des Princes ses plus proches parens: que ce qui augmentoit leur déplaisir, étoit que le Roi, après s'être engagé par des lettres écrites aux Gouverneurs des provinces, à observer exactement les Edits de pacification, avoit interdit malgré sa promesse, l'exercice de toute autre Religion que de la Romaine: qu'ils en étoient d'autant plus touchés, que par l'Edit du mois d'Octobre de l'année

née derniére, dont Gaspard Schomberg Comte de Nanteüil avoit envoyé une copie en Allemagne, sa Majesté rejettoit la cause de la guerre sur les Protestans qu'ils connoissoient innocens à cet égard, & que le Roi lui-même avoit auparavant déclaré tels: que les auteurs d'une guerre si injuste, avoient été déclarés ennemis de l'Etat dans des actes publics, & que le Roi avoit plusieurs fois donné sa parole Royale d'observer à l'avenir les Edits faits en faveur des Protestans: qu'en comparant ces premiers Edits avec ceux d'aujourd'hui, & les tems où les Edits de pacification ont été exactement observés au grand avantage du Royaume, avec ces tems-ci, où une paix de six années vient d'être changée en une guerre très-funeste; on se demande avec étonnement quel bien on peut attendre d'un changement si incompréhensible, qui met en danger la dignité Royale & la tranquillité du Royaume: qu'il y va de l'honneur & de la réputation du Roi qu'on ne puisse pas croire qu'il aime mieux écouter les conseils de certains hommes turbulens, que de garder la foi qu'il a donnée à ses peuples: que la principale gloire d'un Souverain, son trésor le plus précieux, est l'observation de sa parole: qu'il ne pouvoit manquer à sa foi, sans se dégrader; qu'il devoit penser que quand Dieu pardonneroit tout le reste aux Princes, nul Souverain n'a jamais violé sa foi impunément; & qu'ils sont inexcusables devant le souverain Juge, quand ils souffrent que l'on opprime des personnes dont ils connoissent l'innocence: que c'étoit uniquement pour détourner ces maux, que les Princes & les villes de l'Empire, par un zéle sincere pour le Roi & pour le Royaume, exhortoient de tout leur cœur sa Majesté à renoncer au plûtôt à une guerre dont ils prévoyoient avec douleur que l'issuë ne pouvoit manquer d'être funeste à lui-même & à ses peuples; à prendre de bonne heure des mesures pour établir solidement la paix dans son Royaume; à se remettre devant les yeux l'état déplorable où la France s'étoit vû réduite pendant que le feu de la guerre y étoit allumé sous le regne de Charles IX. son frere, & au commencement du sien: que tout cela étoit l'ouvrage des intrigues de la Cour de Rome, toujours attentive à affermir aux dépens d'autrui une autorité onéreuse à tout le monde Chrétien; à exciter des guerres de tous côtés; à armer les Princes les uns contre les autres; en un mot à troubler la tranquillité de l'univers: que si les desseins du Pape & de ses émissaires sont fort différens, ils s'accordent pourtant en un point, qui est de mettre le Royaume en péril: qu'on sçait bien que le but du Pape est de ruiner par les divisions intestines, les libertés de l'Eglise Gallicane, pour lesquelles les Rois de France ont combattu si longtems, & avec tant de courage contre la Cour de Rome; & que le but des autres, sous prétexte de réformer l'Etat & d'assûrer la succession à la Couronne, est en effet de ruiner le Royaume, & de renverser l'ordre de la succession légitime: que par conséquent le Roi feroit bien mieux de prendre en bonne part & de suivre les conseils des Princes de l'Empire qui le portoient à la paix, que d'écouter le Pape & des furieux, qui ne parloient que d'incendies, de ravages, de meurtres, & de guerres civiles: que ces Princes & les villes de l'Empire offroient à sa Majesté leurs biens & leurs services pour l'aider dans un si loüable dessein: qu'en lui faisant ces offres,

HENRI III. 1586.

Henri III. 1586.

fres, ils ne cherchoient pas à s'intriguer dans ses affaires malgré lui: qu'ils le supplioient instamment de ne pas leur attribuer une semblable pensée: qu'ils étoient persuadés qu'il est de l'intérêt public de ne point donner atteinte à l'autorité que les Princes ont sur les peuples; mais qu'ils avoient cru qu'il étoit de leur devoir de supplier sa Majesté de travailler à maintenir la paix, & à punir ceux qui la troublent: que de-là dépend le repos de sa conscience & le salut de ses peuples; au lieu que le parti de faire une guerre injuste à ses sujets pour contenter la passion de quelques scélerats, ne pouvoit que le deshonorer, & causer infailliblement sa ruine.

Mecontentement du Roi.

Le Roi fut offensé de ce discours. Cependant il se contint; & voici ce qu'il leur répondit: „ C'est Dieu qui m'a fait Roi, & comme je porte le titre de „ Roi Très-Chrétien, j'ai toujours été très-zélé pour la conservation de la „ Religion Catholique; j'en ai donné des preuves toute ma vie, & plus encore „ par des effets que par des paroles. Les Princes & les villes au nom desquels „ vous parlez, ne doivent pas ignorer que j'ai toujours craint Dieu, & „ que par amour pour la gloire & pour ma réputation, je n'ai perdu aucu- „ ne occasion d'assûrer la tranquillité de mes sujets. Personne ne sçait mieux „ que moi ce qui peut, selon les différens tems, être avantageux à mon „ peuple & à mon Royaume. Il appartient à moi seul de juger selon ma „ prudence, ce qui peut contribuer au bien public; de faire des loix pour „ le procurer; d'interpréter ces loix; de les changer; de les abolir, ainsi „ que je le jugerai convenable. Je l'ai fait jusqu'ici: je le ferai encore à „ l'avenir, & je n'oublierai rien pour gouverner le mieux que je pourrai, „ les peuples que Dieu, qui m'a fait le premier Roi de la Chrétienté, a „ confié à mes soins; je ferai tous mes efforts pour les proteger & pour „ les maintenir dans la paix qui leur est nécessaire, & dans l'obéissance qu'ils „ me doivent. „

Content de cette réponse un peu aigre, il congédia les Ambassadeurs; mais sur le soir se souvenant des reproches réïterés qu'ils lui avoient faits, d'avoir violé la paix & la foi qu'il avoit donnée, il entra dans une si furieuse colère, qu'il voulut ajoûter à cette réponse, que quiconque avoit dit, qu'en révoquant l'Edit de pacification, il avoit violé sa foi ou fait une tâche à son honneur, en avoit menti. Il écrivit ces mots de sa propre main sur un petit papier, & ordonna à un Officier de sa chambre de les porter aux Ambassadeurs bien avant dans la nuit; de les lire devant eux; & ensuite de supprimer l'écrit. Les Ambassadeurs en demanderent copie, mais l'Officier répondit que le Roi l'avoit défendu, & qu'il vouloit qu'ils prissent cette déclaration pour leur audience de congé, parce qu'il ne vouloit plus leur parler.

Cette maniére de les congédier ressembloit fort à une insulte: ainsi, dès le lendemain ils songerent à partir; & ayant pris un guide pour les conduire jusqu'à ce qu'ils fussent hors du Royaume, ils s'en retournerent en leur païs sans prendre d'autre congé du Roi. On croit que le traitement indigne à l'égard de ces Ambassadeurs, engagea leurs maîtres à envoyer du secours aux Protestans, plûtôt qu'ils n'auroient fait.

Cepen-

Cependant les ligueurs, qui croyoient gagner le peuple en rendant le Roi odieux, ne cessoient de le calomnier, & d'insinuer qu'en public il faisoit semblant de haïr les hérétiques, tandis que sous main il favorisoit le parti du Roi de Navarre & des Protestans; & que le peu d'égard qu'il avoit eu pour cette Ambassade solemnelle du Roi de Dannemarck, des Suisses, & des Princes de l'Empire, & l'espéce d'insulte qu'il lui avoit faite, n'étoit réellement qu'une feinte. Ainsi les chefs de la ligue s'assemblerent sur la fin de Septembre à Orcamp, riche abbaye de l'Ordre de Cîteaux à une lieuë de Noyon, dont Charles Cardinal de Bourbon avoit été Abbé, mais qu'il avoit donnée à Louis Cardinal de Guise, avec celle de Corbie, pour faire plaisir au Duc de Guise son frere. On y renouvella les plaintes contre le Roi. On dit qu'il feignoit de haïr les sectaires; mais qu'il favorisoit sous main leurs Chefs: qu'il avoit entrepris la guerre contre eux; mais qu'il seroit bien fâché de la voir finir: qu'il avoit de nombreuses troupes sur pied; mais qu'il les avoit tellement divisées, qu'elles ne pouvoient rien entreprendre de décisif: que des gens de bien & pleins de Religion comme eux, ne devoient pas le suivre plus longtems: qu'il falloit prendre les armes à la premiére occasion & pousser vivement les ennemis sans attendre ses ordres: qu'il y avoit sur la frontiére de Champagne les villes de Sedan & de Jametz qui leur étoient suspectes pendant la paix, & toujours contraires pendant la guerre: qu'il falloit songer à s'en rendre maître pour le bien de la Religion pour laquelle ils combattoient; puisque c'étoit par-là que les Protestans d'Allemagne entroient en France (1). Les Rois très-Chrétiens, disoient-ils, ayant pris sous leur protection ces deux places, n'est-il pas ridicule & extravagant qu'elles soient l'asile & la pépiniére de l'hérésie, qui infecte le Royaume? Il faut attaquer incessamment ces boulevards des Protestans, & exterminer par le fer, ou renvoyer en Allemagne tous les hérétiques qui y sont établis, ou qui y ont une retraite.

Henri III. 1586.

Assemblée des ligueurs à Orcamp.

Résultat de cette assemblée.

Ces résolutions prises, on se sépara; & le Duc de Guise sortit de l'assemblée, déterminé à agir dès qu'il le pourroit malgré la défense que le Roi lui en avoit faite. Comme il cherchoit l'occasion, il s'en trouva une assez spécieuse. Un Gentilhomme, sorti de Sedan sans avoir communiqué son dessein au Duc de Boüillon, comme ce Duc l'assûra depuis, surprit le 18. de Novembre Rocroi, place assez forte sur la frontiére de Champagne, & tua tous les soldats qui étoient au corps de garde; de Chambery même Gouverneur de la place, qui étoit accouru au bruit, y perdit la vie. La nouvelle s'en étant répanduë, le Capitaine Dorix, qui sortit le lendemain de Jametz, l'apprit en chemin; & ayant sçû en même tems que tout s'étoit fait sans la participation du Duc de Boüillon, & qu'il en étoit même très-fâché, il retourna sur le champ à Jametz.

Rocroi surpris par les Protestans.

Le Duc de Guise saisit cette occasion & marcha incontinent à Rocroi, après avoir écrit à la Cour. Il dit dans sa lettre que le Duc de Boüillon ne

(1) Et que ces deux places étoient d'ailleurs des écoles, d'où l'erreur se répandoit dans tout le Royaume. Les Rois &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1586. ne s'est pas contenté de recevoir dans sa ville les hérétiques bannis du Royaume, afin que de cet asile ils pussent former des desseins contre le repos de l'Etat, & donner passage sur ses terres aux Protestans d'Allemagne pour venir faire la guerre au Roi; mais qu'il a poussé l'audace jusqu'à s'emparer par surprise des places fortes de la frontiére, & tuer de Chambery, pour se venger de ce qu'il ne s'étoit pas soûmis à ses ordres.

Le Duc de Boüillon de son côté écrit au Roi pour se justifier. Il dit qu'il n'a aucune part à cette entreprise : qu'elle a été faite par des gens qui vivent dans l'oisiveté, parce qu'on les a chassés de leur patrie : que c'est le Duc de Guise qui les y a excités sous main, afin d'avoir un prétexte de commencer la guerre.

Et repris par le Duc de Guise. Le Duc de Guise cependant pressoit le siége de Rocroi; & ayant poussé ses tranchées fort près de la place, il se disposoit à donner l'assaut, lorsque la ville se rendit à des conditions qui persuaderent bien des gens & le Roi-même, que les assiégeans & les assiégés étoient d'intelligence : en effet le Capitaine Monmarin qui commandoit dans la place, ayant refusé d'entendre à aucune condition lorsqu'on le somma au nom du Roi, la rendit enfin moyennant une somme considérable la veille de Nöel, non au Roi, dont il n'est pas dit un mot dans la capitulation; mais au Duc de Guise. On promit mille écus d'or à tous les Capitaines qui demeureroient dans la ville, & cinq cens à ceux qui voudroient se retirer ailleurs. Ceux qui prirent ce dernier parti, furent les plus sages : car ils reçurent leurs cinq cens écus d'or, & passerent, les uns à Sedan, les autres à Jametz; au lieu que les autres qui resterent dans l'espérance d'avoir le double, furent chassés peu de tems après sous un prétexte frivole, & on les dépoüilla encore de tous leurs biens. Peu de jours après Monmarin perdit la vie, & tout l'argent qu'il avoit reçu du Duc de Guise. Cet homme, d'une fierté qui tenoit de la folie, & qui avoit choqué le Duc par ses maniéres insolentes, étant allé quelques jours après à Mouson, y fut assassiné par des gens apostés par le Duc, & qui lui chercherent querelle pendant qu'il joüoit à la paume.

Il se rend maître de Raucour. Tel fut le commencement de la guerre qu'on fit depuis ouvertement au Duc de Boüillon. Car le Duc de Guise, qui étoit déja maître de Donzy, s'empara encore de Raucour, place du duché de Boüillon. Au commencement de l'année suivante, toute cette guerre aboutit à tourmenter extrêmement les malheureux habitans des campagnes; la garnison de Jametz ravageant d'un côté le diocése de Verdun, & les troupes du Duc de Guise faisant de l'autre, des courses jusqu'aux portes de Sedan.

Le Roi reçoit l'arrêt de mort prononcé contre la Reine d'Ecosse. Il arriva en ce tems-là beaucoup d'autres choses qui chagrinerent le Roi. Sur la nouvelle qu'on reçut à la Cour, que Marie Stuart Reine d'Ecosse, & le parti qu'elle avoit en Angleterre, avoit conjuré contre Elisabeth, il vint un Ambassadeur d'Angleterre, qui apporta au Roi l'arrêt de mort prononcé contre Marie, avec les preuves de son crime, afin que le Roi vît la justice de l'arrêt; ce qui mit le Prince dans la nécessité d'envoyer en Angleterre une Ambassade dont nous parlerons dans la suite.

Le Breton puni On arrêta à peu près dans le même tems un certain homme attaqué de folie, & qu'une cause très-legére avoit fait tomber dans cet état. Il cou-

roit

roit par tout le Royaume comme une Bacchante; excitoit les peuples à reprendre leur liberté; & tâchoit de séduire par des écrits séditieux, les villes où il ne pouvoit se transporter. Il s'appelloit François le Breton, & étoit né à Poitiers d'une famille honnête; mais qui avoit déjà eu des malades de la même espéce. Celui-ci avoit assez bien étudié dans son enfance; & s'étant appliqué au Droit, il s'étoit fait quelque réputation au Parlement par ses plaidoyers: mais ce qui seroit blâmable dans un juge, & qui ne paroît pas condamnable dans un Avocat, il étoit si zélé pour ses clients, qu'il regardoit leurs causes comme les siennes propres. Il lui arriva de perdre un procès dont il s'étoit chargé pour un homme peu accommodé des biens de la fortune: l'affaire fut jugée à une des Enquêtes. Sur cela il entre dans une telle fureur, qu'il dresse contre les juges une plainte insolente, & la présente publiquement à la grande-chambre. On crut, en ne lui faisant qu'une legére réprimande, lui avoir donné toute la satisfaction qu'il pouvoit esperer; mais lui en jugea bien différemment: il alla tout de suite porter sa plainte au Roi, avec une insolence bien plus marquée. Après avoir attaché au bout d'un bâton l'écrit qu'il avoit fait à ce sujet, il gagna le Louvre. Les Gardes le traiterent de fou & de forcené, & le repousserent. Le Breton se mit alors à crier de toute sa force, qu'on abandonnoit la cause du pauvre, & que Dieu en feroit le vengeur. Là-dessus le Roi ordonna qu'on le fît entrer; & après l'avoir écouté avec bonté, il le renvoya dans son païs & lui défendit de parler en public. Il n'en fut que plus irrité. Il feignit pourtant de retourner à Poitiers: mais il tira du côté de la Guyenne, & alla à Bourdeaux où le Duc de Mayenne étoit malade. Il lui fit demander une audience, comme s'il eût eu à lui parler de choses de la derniére importance. Le Duc y ayant consenti, le Breton l'exhorta fort à défendre la cause des pauvres, & ne lui parla d'aucune autre chose. Le Duc de Mayenne vit bien qu'il avoit l'esprit aliéné: mais comme ces sortes de gens peuvent être de quelque utilité, il crut devoir ménager celui-ci, pour exciter les peuples à la sédition. Il lui donna donc quelques pistoles & le renvoya. Cet homme revient en hâte à Paris, & entreprend d'y enseigner par écrit ce qu'il avoit prêché de vive voix dans toutes les villes & dans tous les bourgs où il avoit passé. Il composa un libelle où il attaquoit les Magistrats. C'étoient, disoit-il, des hommes livrés à l'iniquité, qui par complaisance pour un tyran débauché, c'est ainsi qu'il appelloit le Roi, trahissoient la cause des pauvres, par condescendance pour les personnes puissantes & accréditées. Comme on travailloit à l'impression de cet écrit, Jean Seguier Lieutenant civil fit saisir les exemplaires.

HENRI III. 1586.

de mort malgré sa folie.

Le Breton changeoit souvent de logement; néanmoins il fut arrêté & conduit à la Bastille. Le Roi, persuadé que c'étoit moins la folie, que les factieux, qui le faisoient agir, voulut tâcher de tirer de lui cet aveu par des interrogatoires secrets, avant que de le renvoyer aux juges: mais n'ayant rien gagné par cette voye, ceux qui approchoient sa Majesté lui conseillerent de le renvoyer au Parlement. Le Breton y donna des marques de folie plus grandes encore que toutes celles qu'on avoit vûës jusqu'alors. Il

HENRI III. 1586. parloit aux juges la tête couverte, & ne répondoit point aux interrogatoires; de sorte qu'il fut condamné à mort par contumace, comme convaincu d'avoir excité le peuple à la révolte par des discours & par des libelles séditieux. On ajoûta par un article séparé, qu'on iroit au Roi; qu'on lui représenteroit que le coupable avoit l'esprit aliéné; & qu'on le supplieroit de lui remettre un crime, qui étoit plûtôt l'effet de la maladie, que d'une volonté libre.

La mere du criminel eut beau intercéder pour lui, & produire les témoignages les plus authentiques de sa folie, elle ne put rien obtenir du Conseil du Roi, qui, dissimulant tous les jours les brigues pernicieuses des Grands, ou parce qu'il les craignoit, ou qu'il étoit dans leur dépendance, voulut faire parade en cette occasion d'une prévoyance mal placée, & punir un malheureux dont on n'appréhendoit pas qu'on vengeât la mort; sous prétexte, disoit-on, qu'il étoit important de faire un exemple. Ils ne s'appercevoient pas qu'ils en étoient plus haïs & plus méprisés du peuple, & que les factieux en prenoient occasion de poursuivre plus hardiment leurs desseins, parce qu'à voir la foiblesse du Prince & de son Conseil, ils jugeoient aisément que les gibets n'étoient que pour les misérables, & que les grands criminels pouvoient compter sur l'impunité.

On fit donc sortir ce malheureux pour le mener au supplice; mais dans la crainte que le peuple ne l'enlevât, au lieu de l'exécuter en Greve, on le fit pendre dans la cour du palais, comme si on eût voulu faire sentir au peuple qu'on le craignoit. Les exemplaires du libelle furent brûlés par la main du bourreau le 22. de Novembre; & Jean du Carroi & Gilles Martin qui l'avoient imprimé, furent foüettés la corde au cou, & bannis du Royaume.

Exploits de M. de Lesdiguiéres.

Il s'empare de Sainte-Jalle & de Mirebel.

Le Dauphiné & la Provence furent pendant toute l'année le théatre de la guerre. François de Bonne de Lesdiguiéres, ayant rassemblé ses troupes, marcha à Sainte-Jalle. Il commença le 15. d'Avril à battre la place avec trois piéces de canon. Après avoir fait tirer environ deux cens coups, il voulut donner l'assaut; mais la brêche ne s'étant pas trouvée assez grande, il se logea au pied, résolu de continuer le lendemain à battre la muraille. Les assiégés prévinrent sa résolution: ils vinrent le trouver de grand matin, & capitulerent à des conditions honorables. Au bruit de ce succès, les habitans de Mirebel, qui est proche de Nions, lui apporterent quatre jours après les clefs de leur ville, sans attendre son arrivée.

En même tems Nicolas du Mas Castelane, homme d'une grande naissance, zélé Protestant, & Seigneur d'Alemagne, château situé dans le diocése d'Aix, vint prier Lesdiguiéres de délivrer son château, assiégé depuis vingt jours par Jean de la Garde Sieur de Vins, avec quatorze cens hommes de pied & quelque Cavalerie. De Vins étoit redouté dans toute la contrée par son habileté particuliére, sur-tout dans un tems où la province étoit déchirée par une infinité de factions. Les assiégés, soûtenus par la présence & par le courage héroïque de la femme de Castelane, se défendoient avec vigueur. Lesdiguiéres y marcha avec un détachement de Cavalerie, ayant pour guides la Tour Gouvernet, Abel Berenger Sieur de Mor-

Bat de Vins & l'oblige de lever le siége

Morges, Rosset Gentilhomme de Dauphiné, Castelane Gentilhomme de Provence, Cacheret, de Genson, & de Senas. Jamais il n'y eut tant de sang répandu avec si peu de résistance. L'avant-garde de Lesdiguiéres, étant tombée sur les troupes du Sieur de Vins, les mit d'abord en desordre, & l'arrivée de Lesdiguiéres méme acheva leur déroute. Comme les soldats se renversoient les uns sur les autres, ou se croisoient dans leur fuite, ils étoient réciproquement cause de leur perte. Il y en périt environ douze cens. De Vins, étonné de ce coup imprévû, tenta d'arrêter la fuite de ses troupes; mais n'en pouvant venir à bout, il se retira aussitôt à Riez. Il perdit environ cent hommes de marque, tant Gentilshommes qu'Officiers de réputation, entre autres le Chevalier Vert de Gap, Sainte-Colombe frere de Claret, Castelane Sieur d'Ampus, le jeune la Motte, de Ventabren, du Gau, la Robine dit Fontenille, Aurouche, Châteaufort, le jeune Garreaux, le Sieur de Valaure, le frere de Baratier, les Capitaines Marene, Lamanon, Revoire, Corneille, Trivolet, & Brisson. Les plus considérables des prisonniers que fit Lesdiguiéres, furent le Chevalier de Moriers, les Sieurs de Château-Rodon, Châteauneuf, & Hans, qui en perdit l'esprit & mourut peu de jours après, le jeune Saint-Genest, & le Sieur de Rebessants, tous Gentilshommes, avec Pichalle & son frere, tous deux Capitaines & bons Officiers. Sofroy de Calignon confident de Lesdiguiéres, mon ami & mon compagnon de collége, se trouvant à ce combat sans armes, se vit entouré d'une foule de cavaliers qui lui demandoient la vie. „ Quoi donc, Messieurs, leur dit-il, avec sa politesse ordinaire, „ vous craignez pour votre vie de la part d'un homme qui n'a pas de quoi „ vous l'ôter? „ C'est de lui-même que je tiens cette circonstance. Ce choc se donna le 5. de Septembre. Le Sieur du Mas Castelane, pour qui Lesdiguiéres étoit venu attaquer de Vins, y fut malheureusement tué, & sa mort empécha son épouse & son libérateur, de goûter le plaisir d'une si grande victoire; mais aussi la femme de Castelane ne s'abandonna pas à la douleur: cette héroïne, qui avoit soûtenu le siége avec un courage au-dessus de son sexe, soûtint son malheur avec la meme fermeté; & l'on peut dire qu'elle fut la consolation de Lesdiguiéres, & de ceux qui venoient la consoler.

du château d'Alemagne.

Le Duc d'Epernon, qui avoit succédé au bâtard d'Angoulême dans le gouvernement de Provence, étoit enfin arrivé dans cette province avec un bon corps de troupes, qui jointes avec celles de Bernard de la Valette son frere, formoient une armée composée de trois mille Suisses, de sept régimens; sçavoir de celui des Gardes commandé par Louis Berton Sieur de Crillon, de ceux de Picardie, de Champagne, & de Piémont, & de trois autres commandés par les Sieurs André de Bourbon de Rubenpré, de Joachim Berengueville, & du Passage, de cinq compagnies de Corses, de dix-huit compagnies de Chevaux-legers, & vingt de Gendarmes, avec quatorze piéces de canon, & des munitions de guerre en abondance.

Arrivée du Duc d'Epernon avec son armée en Provence.

Après la déroute des troupes du Sieur de Vins près d'Alemagne, Lesdiguiéres étoit allé à Chorges, petite ville sur les confins du Dauphiné & de la Provence, qu'il avoit prise l'année précédente. Sur l'opinion qu'il eut que l'armée du Roi avoit dessein d'en faire le siége, il vint donner les or-

Chorges investi par les troupes du Roi.

Henri III. 1586. ordres qu'il jugea nécessaires pour le soûtenir, & se retira ensuite en diligence. Il ne se trompa pas dans sa conjecture: à peine étoit-il parti, que la place fut investie le premier de Novembre. L'armée Catholique attaqua en même tems le fort de Seine, communément appellé la grande tour, & le prit à discrétion après quatre jours de siége. Crillon, & Dominique de Vic qui arrivoit de Guyenne, y furent blessés. De Vic, dangereusement blessé au gras de la jambe droite, garda longtems le lit; & sa jambe resta si foible, qu'il ne pouvoit plus servir. Affligé de se voir en cet état, il prit son parti en homme courageux; & préferant une mort prompte à une vie inutile, il se fit couper la jambe heureusement pour lui & pour l'Etat. En effet il a fait depuis une infinité de belles actions, qui ont surpassé de beaucoup les grandes espérances qu'on avoit conçuës de lui. Le Duc d'Epernon traita avec beaucoup de rigueur ceux qui avoient défendu ce fort; peut-être à cause des blessures de ces deux braves Officiers. Quoique les habitans de Seine en se rendant, eussent stipulé qu'ils auroient vie & bagues sauves: cependant le Général fit pendre le Ministre la Combe, un Avocat nommé Merche, & le Capitaine Arnauld; & lorsqu'il fut maître de Chorges, il traita de même les Capitaines Bougearel, & Eugent.

Prise du fort de Seine.

Et du château de la Breole.

Après la prise de Seine, on s'approcha du château de la Breole: après cinq cens soixante & quatre coups de canon tirés contre ce fort, dans le tems qu'on disposoit tout pour l'assaut, les assiégés demanderent à parlementer; & le lendemain ils capitulerent. On régla qu'ils auroient la vie sauve & la permission d'emporter leurs effets; mais qu'ils livreroient leurs drapeaux & leurs arquebuses: ce n'étoit seulement que pour l'apparence, car on étoit convenu secrettement de les rendre. Enfin le dix-sept de Novembre, le Duc d'Epernon, & Bernard de la Valette son frere, passerent la Durance, & vinrent se joindre devant Chorges. Quoique la place fût investie avec beaucoup de soin, cependant deux jours après, le jeune de Charance, envoyé par Lesdiguiéres pour secourir la place, y entra avec cent vingt Arquebusiers, gens d'élite, après avoir forcé les corps-de-garde des assiégeans. D'Epernon fit d'abord tirer quelques volées de canon, pour tenter si les assiégés ne parleroient point de se rendre. La tentative n'ayant pas réüssi, on recommença à battre la place plus vivement; & le 23. de Novembre on tira mille coups de canon qui raserent un côté du bastion Sarrazin, & emporterent la pointe de celui de S. Jean. Les assiégés de leur côté firent une sortie; mais ils tuerent peu de monde. Le froid ayant augmenté considérablement, l'attaque se rallentit, & il y eut beaucoup de négociations entre les deux partis. Charmont, Buat, & Cadillan étant allés à Embrun où étoit Lesdiguiéres, sous prétexte d'y voir Briquemaut, on y parla des conditions auxquelles la place pouvoit se rendre; mais cela n'eut aucune suite. Peu de tems après Briquemaut se rendit au camp du Duc d'Epernon avec un saufconduit, dans le dessein, disoit-il, de faire tenir des lettres au Duc de Savoye au sujet de son frere, qui étoit prisonnier à Turin; mais en effet pour régler la capitulation. Elle fut enfin arrêtée par l'entremise de Buat, de Tagean, & de Jean de Bellegarde

Reddition de Chorges.

garde Sieur de Thermes, oncle maternel du Duc d'Epernon, qui s'étoient rendus à Embrun dans cette vûë. Les conditions furent: que les assiégés, tant soldats qu'autres, sortiroient avec leurs armes, leur artillerie, leurs chevaux, leurs bagages, & leurs provisions de guerre & de bouche; mais que les méches seroient éteintes & les drapeaux pliés, & que les tambours ne battroient point: que la place seroit démantelée: que les maisons particuliéres ne seroient ni brûlées, ni démolies, ni pillées: que ceux des habitans qui voudroient y rester, le pourroient en toute sûreté, & avec la libre possession de leurs biens, en se conformant néanmoins aux Edits du Roi.

Trêve prolongée pour le Comtat Venaissin.

Dans le même tems Lesdiguiéres voulut bien à la priére du Maréchal de Montmorenci Gouverneur de Languedoc, prolonger la trêve qu'il avoit faite avec les habitans du Comtat Venaissin. Montmorenci, qui vouloit ménager son crédit à Rome, marqua toujours beaucoup d'attention pour conserver ce païs.

Entrevûë de la Reine mere & du Roi de Navarre.

Cependant le Duc d'Epernon revint en hâte à la Cour, où tout étoit en suspens, en attendant ce que produiroit l'entrevûë de la Reine mere & du Roi de Navarre; parce qu'il paroissoit certain que l'année où l'on alloit entrer, il viendroit une armée d'Allemans au secours des Protestans. La Reine se rendit à Poitiers avec un grand équipage. Elle étoit accompagnée de François de Bourbon Montpensier, de Catherine de Bourbon Abbesse de Soissons, tante du Roi de Navarre, de Louis de Gonzague Duc de Nevers, de Biron, de Lansac, de Nicolas d'Angennes Sieur de Ramboüillet, & de quelques autres Seigneurs qu'on croyoit ennemis de la ligue. Jean-Baptiste Abbé de Guadagne portoit les paroles de l'un à l'autre parti.

Leurs conférences.

Le Roi de Navarre, s'étant rendu à Jarnac le onze de Décembre, deux jours après la Reine s'aboucha avec lui à S. Bris près de Cognac en Angoumois. La conférence commença par des reproches réciproques. La Reine se plaignoit de l'opiniâtreté du Roi de Navarre, & de son éloignement pour toutes les voyes d'accommodement: que son obstination dans le parti qu'il avoit pris contre le Roi, avoit mis les ligueurs en état de forcer le Souverain à entrer dans une guerre funeste à tous ses sujets.

Le Roi de Navarre soûtenoit au contraire qu'il n'avoit jamais manqué de fidélité au Roi: qu'il n'avoit à se reprocher que sa trop grande patience qui avoit enhardi les conjurés: que le Roi n'avoit point été forcé d'entrer dans cette guerre, qu'il ne s'y étoit engagé que parce qu'il avoit suivi de mauvais conseils; & qu'il avoit révoqué les Edits de pacification. Il ne se passa rien d'autre dans les deux premiéres conférences, où l'on remarqua beaucoup d'aigreur de part & d'autre. Dans la suite la Reine fit entendre au Vicomte de Turenne qui venoit souvent lui faire sa cour, qu'elle ne voyoit qu'un moyen de conciliation, qui étoit que le Roi de Navarre se fît Catholique, & elle le chargea de le lui proposer. Il y eut à ce sujet une troisiéme entrevûë dans laquelle le Roi de Navarre rejetta cette proposition, & montra d'une maniére assez étenduë, que cette démarche seroit

 desa-

HENRI III. 1586. desavantageuse au Roi & à l'Etat, & qu'à son égard elle le deshonoreroit pour jamais. Là-dessus la Reine proposa une trève d'un an, pendant laquelle l'exercice de la Religion Protestante demeureroit suspendu: qu'on assembleroit les Etats, & que de leur avis on prendroit des mesures pour pacifier les troubles du Royaume. Le Roi de Navarre répondit que ni lui ni aucun de ses partisans, ne pouvoient consentir à cette proposition; parce qu'une affaire de Religion ne peut & ne doit se traiter que dans un Concile libre & légitimement assemblé: que telle avoit toujours été sa demande, & que c'étoit par-là qu'il falloit commencer: que l'on ne devoit point compter sur les Etats: que si l'on en jugeoit par ceux de Blois, on ne pouvoit presque pas douter que les ligueurs ne gagnassent les suffrages des députés; & qu'au lieu de prendre des mesures pour la paix, ils ne forçassent le Roi à consentir à toutes leurs volontés: que si on vouloit assembler un Concile, il étoit prêt de consentir à une trève, pendant laquelle on lui remettroit des lettres du Roi pour envoyer à tous les Lieutenans généraux des provinces, & leur marquer un lieu d'assemblée, où ils ne manqueroient pas de se rendre; mais qu'il ne vouloit ni ne pouvoit prendre aucun parti sans les consulter. Comme on ne convenoit de rien, François de la Rochefoucault de Montguyon, & Jaques Nompar de Caumont Sieur de la Force, firent ensorte qu'on conclut une treve jusqu'au six de Janvier.

Ramboüillet fut dépêché pour porter au Roi le détail de tout ce qui s'étoit passé dans cette conférence, & pour en rapporter de nouvelles conditions. La Reine alla ensuite à Fontenay, & de-là à Niort: pour le Roi de Navarre, il se rendit à la Rochelle; & comme les défiances augmentoient de jour en jour de part & d'autre, il n'y eut pas moyen de renoüer l'entrevûë. On dépêcha enfin à la Reine le Vicomte de Turenne, qui, pour lui donner une grande idée du parti du Roi de Navarre & rabaisser celui des Guises, disoit qu'ils avoient entiérement perdu dans cette derniére guerre, ce qui leur restoit de leur ancienne réputation: qu'ils n'avoient rien à attendre de l'Espagne, dont toutes les forces étoient occupées dans les Païs-bas: qu'ainsi ils n'avoient plus d'autres ressources que les conjurations, leur mauvaise foi ordinaire, & les révoltes qu'ils exciteroient dans les villes, par quelques séditieux de leur parti: qu'à la vérité le Roi de Navarre avoit perdu quelques petites places; mais que pour une qu'on lui avoit enlevée, il en avoit pris ou fortifié dix: qu'au reste, il s'inquiétoit peu de la puissance des ennemis du Royaume, & qu'ayant trouvé moyen de rendre inutiles avec fort peu de troupes, les efforts de cinq armées qu'on avoit mises sur pied contre lui, il n'y avoit pas d'apparence qu'il dût beaucoup les craindre, lorsqu'il auroit été joint par une armée formidable d'Allemans, qui devoit arriver dans peu.

Alors le Duc de Nevers interrompit le Vicomte de Turenne, & lui demanda si le Roi de Navarre étoit tellement engagé avec les Princes d'Allemagne, qu'il ne fût plus maître de traiter avec le Roi. Le Vicomte répondit que cette affaire étoit encore entiére, & que si le Roi vouloit lui donner ses ordres, il s'engageroit à faire venir cette armée auxiliaire sous les

les auspices de sa Majesté, & à l'employer contre les ennemis de l'Etat & les perturbateurs du repos public.

HENRI III. 1586.

Voilà comment se rompit la conférence sans avoir produit aucun effet, le Roi ayant rappellé promptement sa mere sur des bruits de conspiration, qui se répandirent à l'arrivée du Duc de Mayenne à Paris, & dont nous parlerons dans la suite.

Rompues sans succès.

Le Roi de Navarre craignit que la nouvelle de cette conférence ne le rendît suspect à ses amis en France, ou que du moins elle ne rallentît leur ardeur pour ses intérêts. Il crut aussi qu'elle pourroit produire un mauvais effet hors du Royaume, & que les Allemans, déjà fort lents de leur naturel, entendant parler de trêve, le seroient encore davantage, & ne se presseroient point de le secourir. Ainsi il fit promptement partir de la Rochelle plusieurs de ses gens, qu'il envoya dans toutes les provinces du Royaume, avec des lettres de confiance, pour expliquer à ses amis ce que c'étoit que cette trêve, ce qui s'étoit passé dans la conférence, & pour les exhorter à demeurer fermes dans le parti qu'ils avoient pris: qu'ils pouvoient s'assûrer qu'il ne résoudroit rien que de leur avis, & qu'il ne feroit aucun traité que toutes les provinces, tant en-deçà qu'au-delà de la Loire, n'y fussent comprises. Il en envoya d'autres en Allemagne pour presser la marche du secours, & dissiper les bruits de trêve qui couroient parmi les Suisses & dans l'Empire, en montrant que l'entrevûë n'avoit eu aucune suite.

Mesures du Roi de Navarre pour conserver ses alliés.

Cette année on découvrit en Angleterre la plus terrible de toutes les conjurations, qui s'y sont tramées en grand nombre: c'étoit contre la Reine Elisabeth; mais la conjuration devint funeste à la Reine d'Ecosse sa prisonniére. Cette malheureuse Princesse fut dès son enfance en bute à la fortune. Elle avoit perdu son pere six jours après sa naissance: élevée ensuite avec beaucoup de soin par une mere très-vertueuse, elle fut peu de tems après arrachée d'entre ses bras, transportée du sein de sa patrie dans une terre étrangere pour un grand établissement, qui ne lui fut, pour ainsi dire, que montré. A peine eut-elle épousé François II. Roi de France, qu'elle perdit sa mere & le Prince son époux; & par ce cruel revers, elle se vit plus abandonnée que jamais. A son retour en Ecosse, elle trouva le Royaume agité par des troubles qui se succédoient continuellement. Enfin elle épousa Henri Stuart Lord Darnley, qui fut redevable de ce choix à sa jeunesse & à sa beauté. Elle se dégoûta bientôt de ce nouvel époux, par les intrigues, à ce que l'on croit, d'un certain David Rizzio ou Riccio (1), que le Roi fit assassiner par quelques Seigneurs de confiance. Mais les caresses ou les menaces de la jeune Reine l'ayant fait repentir de cet assassinat, il permit qu'on informât contre les meurtriers pour venger la mort de David. La vengeance retomba sur lui. Il fut étranglé dans son lit; & les conjurés ayant fait sauter avec de la poudre la maison où il étoit, son corps fut emporté dans des jardins du voisinage. Après la mort du Lord Darnley,

Affaires d'Angleterre.

Histoire de Marie Stuart.

(1) Qui, par une faveur inoüie, avoit passé de la Musique de la Reine, dans le secret de ses conseils & dans sa plus intime confidence. *MS. du Roi & de Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1586.

ley, Marie épousa Jaques Hepburn Comte de Bothwell (1), qu'on accusoit d'avoir assassiné le Roi, & qui d'ailleurs avoit une autre femme, avec laquelle il fut obligé de faire divorce. Elle voulut en vain se justifier d'un mariage si infâme, & en rejetter la faute sur Bothwell, qui avoit eu l'insolence de l'enlever, il s'éleva à cette occasion une sédition terrible qui contraignit Bothwell de s'enfuir aux Orcades (2), d'où il n'est jamais revenu; sédition, qui aboutit pour elle-même à une ignominieuse prison. Elle trouva moyen de se sauver; mais la défaite de ses troupes & la fuite de Bothwell, l'obligerent à chercher un asile en Angleterre. Elisabeth fut d'abord sensible aux malheurs de cette Princesse qui étoit sa parente; & cet exemple lui faisant craindre pour elle-même, elle parut prendre son parti contre les rebelles d'Ecosse, qui accusoient leur Reine de parricide. Peu de tems après on découvrit à Londres la conjuration de Thomas Howard Duc de Norfolk; ce qui obligea la Reine d'Angleterre, naturellement soupçonneuse, à resserrer les liens de Marie. Depuis ce tems-là, c'étoit de jour en jour de nouveaux complots pour la mettre en liberté: & l'audace des conjurés allant toujours en augmentant, on conspira enfin contre la vie d'Elisabeth; mais hors de l'Angleterre & loin du péril. Les amis & les parens de Marie, tant en Italie qu'en France, avoient formé le dessein de faire assassiner Elisabeth; de mettre la Couronne d'Angleterre sur la tête de Marie, & de rétablir la Religion Catholique dans ce Royaume. Toutes les conjurations précédentes étoient demeurées impunies par rapport à la Reine d'Ecosse; mais autant la punition avoit été lente, autant fut-elle terrible en cette occasion.

Conjuration contre la Reine d'Angleterre en faveur de la Reine d'Ecosse.

Après le supplice de Guillaume Parry, Antoine Babington, jeune homme de très-bonne maison, bien fait & plein d'esprit, entreprit à l'instigation des premiers boutefeux, de faire réüssir l'attentat que Parry n'avoit pû exécuter. Après qu'il auroit assassiné Elisabeth, le plan étoit de tirer Marie de prison, de la mettre aussitôt à la tête d'une armée de Catholiques qu'on avoit levée secrettement dans les provinces occidentales du Royaume, & de l'y proclamer Reine d'Angleterre. Et afin que rien ne pût troubler la cérémonie de son Sacre, il devoit se trouver sur nos côtes des troupes Françoises & Espagnoles, prêtes à passer en Angleterre. Tout ce complot s'étoit tramé chez Bernardin Mendoza Ambassadeur d'Espagne à Londres: on dit même que Marie lui avoit écrit à ce sujet; & qu'afin de lui donner plus d'ardeur pour l'exécution, elle lui avoit fait entendre que si son fils, aujourd'hui Roi d'Ecosse, ne vouloit pas se faire Catholique, comme elle n'ôsoit l'espérer, le droit aux deux Royaumes se trouvant par-là réüni sur sa tête, elle feroit son testament en faveur de Philippe, cet unique & puissant protecteur de la Foi Catholique, & lui céderoit toutes ses prétentions. Le Lord Paget, de la premiére Noblesse d'Angleterre, & fugitif pour la Re-

(1) Mariage également honteux & criminel, puisqu'on accusoit Bothwell, &c. *MS. du Roi* & de *Mrs. de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

(2) Ou isles d'Orkney, qui se trouvent au Couchant de l'Ecosse: on en compte trente-deux.

Religion, fut envoyé à ce dessein en Espagne, & Charles son frere agissoit en France par le moyen des Guises. HENRY III.

Ces mesures prises, un Jésuite nommé Ballard (1), passa de France en Angleterre, & pressa vivement Babington, qui tardoit trop à son gré. Cette entreprise, lui disoit-il, non-seulement est juste & sainte; mais elle vous sera très-avantageuse & très-honorable, si elle peut réüssir. Quoi de plus raisonnable & de plus méritoire, que de sauver au péril de sa vie, sa Religion sans laquelle la vie n'est rien, & de tirer sa patrie de l'esclavage? Elisabeth a été séparée de la Communion des fidèles par le successeur de S. Pierre. Depuis ce tems-là son regne n'est plus légitime: c'est un pouvoir qu'elle usurpe contre les loix; c'est une tyrannie détestable qu'elle exerce contre les adorateurs du vrai Dieu. Lui ôter la vie, c'est comme si vous l'ôtiez à un profane, à un payen, à un homme maudit de Dieu. Vous ne pécherez en cela, ni contre Dieu, ni contre les hommes. Vous vous en assûrerez au contraire une couronne immortelle, & si vous survivez à l'action, vous pouvez compter sur une récompense éclatante. 1586.

Le Jésuite ayant fait entendre à Babington que cette récompense avoit pour objet la Reine d'Ecosse même, & qu'il l'épouseroit après avoir fait périr Elisabeth, ce fut un puissant éguillon, quelque zéle qu'il eût déja, pour le pousser à ce crime. Le jeune ambitieux fit part de son dessein à Salisbury, à Savage qui avoit servi dans l'armée du Prince de Parme, à Tichburn, à Tilney, à un autre Babington de la même maison que lui, & à un Jurisconsulte Hollandois, nommé Barnwell (2), tous ses amis & ses confidens. Quand tout fut disposé au-dedans & au-dehors, il donna jour aux conjurés pour le vingt-quatre d'Août, fête de S. Barthélemi, jour mémorable par le massacre de Paris arrivé quatorze ans auparavant, & qu'ils choisirent par cette raison. Mais leur complot fut découvert. On arrêta Babington, Ballard, ceux que je viens de nommer, & plusieurs autres de leurs complices. On les interrogea séparément: on les confronta ensuite; & convaincus par leurs lettres qu'on avoit interceptées, ils convinrent tous que Marie avoit connoissance de la conjuration (3), & que c'étoit pour ses intérêts qu'on avoit formé le dessein de faire périr Elisabeth. On les conduisit par ordre de cette Princesse, au château de Fotheringhay, où la Reine d'Ecosse étoit prisonniére. Le Parlement nomma pour instruire le procès, trente-six commissaires, avec quarante-sept autres choisis entre les Conseillers de la Reine, parmi lesquels il se trouva des Catholiques. Après les récusations des juges de ce tribunal comme incompétent, & les autres exceptions ordinaires, Marie fut amenée dans la cour du château. On la fit asseoir sur un siége élevé qu'on lui avoit préparé, & le Chancelier

Complot découvert. Déposition des conjurés contre la Reine Marie.

Instruction du procès.

(1) Camden dit qu'il étoit Prêtre du séminaire de Rheims.

(2) Ce Jurisconsulte étoit d'une bonne famille d'Irlande, & non Hollandois, selon le même historien.

(3) Que Marie étoit non-seulement complice de la conjuration; mais qu'elle l'avoit excitée, & que &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

HENRI III. 1586. lier lui expliqua le sujet de la commission. Il lui dit que la Reine d'Angleterre avoit par bonté & par prudence dissimulé jusqu'alors bien des choses; mais qu'elle ne pouvoit les tolérer davantage, sans s'attirer le reproche de porter en vain l'épée que Dieu lui avoit mise entre les mains: qu'elle ne prétendoit pas s'en servir pour ses propres intérêts: qu'elle n'avoit d'autre but que d'assûrer la Religion & la tranquillité publique; devoir que les Souverains ne peuvent jamais négliger sans crime.

Marie commença par répondre avec un air d'indignation, qu'elle étoit née Reine; qu'elle ne dépendoit d'aucune Puissance sur la terre; & qu'elle ne devoit compte de sa conduite qu'à Dieu seul. Puis elle demanda acte de cette protestation solemnelle, & que sa comparition ne pût jamais préjudicier ni à elle, ni aux Rois & Princes ses alliés, ni au Roi son fils. Elle répondit ensuite aux accusations intentées contre elle. Lorsqu'on lui eut montré les lettres de Throckmorton, de François Englefield, du Lord Paget, & de Charles son frere, elle fit plusieurs objections sur ce chef; & après avoir prié Dieu de la punir si elle ne disoit pas la verité, elle assûra fermement qu'elle n'avoit jamais fait aucun complot contre la vie de la Reine d'Angleterre sa chere sœur: qu'elle avoit fait & écrit beaucoup de choses pour tâcher de recouvrer sa liberté, & pour délivrer les Catholiques de l'oppression; qu'elle y travailloit encore, & qu'elle répandroit volontiers son sang pour y parvenir. En prononçant ces mots, elle versoit un torrent de larmes. Alors Guillaume Cecil grand Trésorier d'Angleterre, lui montra des écrits signés de Jaques Nawe Parisien, & de Gilbert Curle ses Sécrétaires, qu'elle ne desavoüa pas. Mais lorsqu'on lui présenta des lettres d'Antoine Babington, elle nia fortement qu'elle le connût. Quand on vint ensuite à parler du Comte d'Arundel fils du Duc de Norfolk, qui avoit été condamné à mort, & exécuté quatorze ans auparavant, ses larmes recommencerent à couler en abondance; & elle dit en jettant de grands cris, qu'elle plaignoit le sort de cette illustre famille, qui s'étoit attiré tant de malheurs par son attachement pour elle.

Le lendemain on continua la procédure, & la Reine protesta de nouveau, que dans tout ce qu'elle avoit fait, elle n'avoit eu d'autre but que la liberté des Catholiques, & qu'elle avoit toujours été plus disposée à suivre l'exemple d'Esther, que celui de Judith; c'est-à-dire, qu'elle avoit mieux aimé prier pour le peuple, que d'ôter la vie à un Magistrat: qu'elle avoit même offert de donner en ôtage le Roi son fils & les enfans du Duc de Guise, pour obtenir la liberté; & qu'elle avoit promis de faire tous ses efforts pour appaiser les troubles du Royaume. Cecil répondit qu'il étoit vrai qu'elle avoit fait ces offres, & que la Reine d'Angleterre étoit fort de cet avis; mais que les Etats d'Ecosse n'avoient pas voulu consentir que leur Roi fût conduit en Angleterre.

Cette discussion fut entremêlée d'altercations & de larmes. Marie prit même en particulier quelques-uns des commissaires & des Conseillers qui instruisoient l'affaire, pour tâcher de les gagner. Lorsqu'on eut dressé le procès verbal de tout ce qui s'étoit passé, l'assemblée se sépara, & les commissaires retournerent à Londres. Après qu'ils eurent fait leur rapport,

port, le procès fut examiné au Parlement: les députés du Clergé (1), de la Noblesse, & du peuple, au nombre de quatre cens (2), après une mûre & longue délibération, déclarerent Marie criminelle de léze-Majesté, la condamnerent à mort, & supplierent la Reine de confirmer la sentence, & d'ordonner qu'elle fût publiée & exécutée, pour son propre salut & pour celui du Royaume: qu'il ne falloit point compter sur le repentir de Marie; que tant qu'elle vivroit, elle ne cesseroit de donner lieu à de nouvelles conspirations: que les conjurés seroient plus hardis à les entreprendre: qu'au reste c'étoit une compassion cruelle que de pardonner toujours à une personne qui avoit tant de fois mérité la mort.

Condamnation de la Reine d'Ecosse.

La Reine ne leur ayant pour lors rien répondu, ils retournerent une seconde fois; & se mettant à ses genoux, ils la prierent instamment de songer à son salut & à celui de ses peuples, & de ne pas exposer sa personne & son Royaume à une perte certaine, en différant plus longtems l'exécution d'une sentence si juste.

Elisabeth sentoit bien le péril où elle étoit; mais l'idée seule du supplice d'une Reine sa proche parente, lui inspiroit de l'horreur. Ainsi dans l'incertitude du parti qu'elle devoit prendre, & cherchant à gagner du tems, elle envoya des Ambassadeurs aux Princes ses alliés, sur-tout en France & en Ecosse, pour les instruire de ce qui s'étoit passé. Le Roi d'Ecosse lui envoya Melvil ou Melvin (3), & Henri III. Pompone de Belliévre. L'Ambassadeur François, ayant eu audience d'Elisabeth, lui parla en ces termes.

Ambassade des Rois de France & d'Ecosse à cette occasion.

„ Si la Reine d'Ecosse a été assez malheureuse pour entrer dans les conjurations que quelques-uns de vos sujets ont tramées contre votre Majesté, plus son accusateur mérite d'être regardé comme un citoyen fidèle & zélé pour la tranquillité de sa patrie, plus la condition de cette Reine est triste & déplorable. Cependant j'espére de la bonté & de la clémence de votre Majesté, qu'elle voudra bien écouter en sa faveur ce „ que

Harangue de Pompone de Belliévre à la Reine d'Angleterre.

(1) De tout le Clergé il n'y a que les Evêques seuls, qui assistent aux assemblées du Parlement; & ils y assistent de droit, & non point comme députés. Ce sont eux, qui, avec ce qu'on appelle les Pairs séculiers, connus sous les différens titres de Ducs, de Marquis, de Comtes, de Vicomtes & de Barons, composent la chambre haute du Parlement. Là, il n'entre personne avec la qualité de député. Il n'en est pas de même de la chambre basse. Elle est composée des députés des comtés ou provinces, des villes & des bourgs du Royaume. Sous le regne d'Elisabeth, on n'en comptoit pas plus de quatre cens; mais aujourd'hui ils sont en beaucoup plus grand nombre. Ce fut le 25. d'Octobre que Marie fut condamnée comme coupable de haute trahison, par les commissaires que la Reine avoit nommés. Son procès fut ensuite examiné de nouveau par les deux chambres du Parlement, représentant les Etats généraux du Royaume; & elles approuverent & confirmerent la sentence prononcée contre elle. *Editeur Anglois.*

(2) *Les députés du Clergé, de la Noblesse & du peuple, au nombre de quatre cens,* &c.] Le nombre des commissaires nommés n'étoit que de quarante-deux; encore n'y en eut-il que trente-six qui assisterent au jugement. Abrégé Historique des Actes Publics de Rymer, tom. II. pag. 570. de l'édit. in 8.

Le Duchat.

(3) Robert Melvin & Patrice Grey, étoient les Ambassadeurs que le Roi d'Ecosse envoya. Mrs. *Dupuy.*

HENRI III. 1586. „ que j'ai à lui repréſenter de la part du Roi de France ſon allié & mon „ maître. Je vous dirai en premier lieu que le Roi Très-Chrétien ne dé-„ teſte pas moins que vous les complots des ſcélérats qui ont conſpiré con-„ tre votre Majeſté, & qu'il en regarde les auteurs comme ſes ennemis, „ parce qu'il eſt touché de vos malheurs comme des ſiens propres. Il ſe „ réjoüit donc avec vous de ce que par votre prudence vous avez ſçû ren-„ verſer les projets de ces hommes déteſtables, pourvoir à la ſûreté publi-„ que, & aſſûrer la tranquillité du Royaume. Mais pour affermir encore „ davantage cette heureuſe diſpoſition, il eſt néceſſaire que vous agiſſiez „ avec toute l'équité, la modération, & la clémence qu'on attend de vo-„ tre ſageſſe ordinaire. Je ne parlerai point à votre Majeſté du crime qu'on „ impute à la Reine d'Ecoſſe: je ne ſçais rien ſur cet article; mais je ne „ ſçaurois imaginer quelles formalités on pourroit ſuivre dans une affaire „ de cette nature. Dans un jugement il faut toujours trois ſortes de per-„ ſonnes, un accuſateur, un accuſé, & un juge. Je ne révoque point en „ doute que votre Procureur général n'ait le droit de citer, d'accuſer, & „ de déclarer coupables tous ceux qui ſont ſoûmis à votre juriſdiction. Mais „ je ne puis croire que votre Majeſté, mette dans ce rang les autres Prin-„ ces, comme s'ils dépendoient d'elle, & ſur-tout la Reine d'Ecoſſe, „ veuve d'un Roi de France, belle-ſœur du Roi regnant votre frere, & „ votre parente très-proche. Sur ce fondement j'ôſe avancer que vous „ n'approuverez jamais un jugement rendu plûtôt contre la majeſté Roya-„ le, que contre la Reine d'Ecoſſe en particulier. Quelque différence „ qu'il y ait entre les Rois, eu égard à leur puiſſance & à leurs forces, ils „ ſont tous égaux en un point, en ce qu'ils n'ont aucun droit les uns ſur „ les autres; qu'ils ne reconnoiſſent perſonne au-deſſus d'eux, & qu'ils ſe „ traitent réciproquement de freres. Que peut donc ordonner contre eux „ un ſimple particulier, un ſujet d'un autre Prince, auſſi éloigné de la ma-„ jeſté Royale que la terre l'eſt du ciel? Les Rois ne ſont juſticiables que „ de Dieu: ce ſont ſes oints; il ne veut pas qu'on leur touche. Ce droit, „ ſuivant un hymne de Callimaque, n'appartient qu'à Jupiter le plus grand „ des Dieux: les Divinités inférieures ont d'autres fonctions qui leur ſont „ propres; mais il n'y a que Jupiter qui juge les Rois. Si des ſéditieux, qui „ ne cherchent qu'à exciter des troubles, & à renverſer les Etats, s'at-„ tribuoient une prérogative que Dieu s'eſt réſervée, il n'y auroit rien d'é-„ tonnant; mais que des Conſeillers auſſi ſages que ceux de votre Majeſ-„ té, & qui doivent être pleins de zéle pour ſoûtenir les privileges de la „ dignité Royale, puiſſent prétendre un pareil droit, c'eſt ce que je ne „ ſçaurois comprendre. Ils peuvent bien vous inſtruire de ce que la Rei-„ ne d'Ecoſſe à fait contre vous; mais vous porter à la faire punir ſuivant „ vos loix, c'eſt violer de leur part, les droits auguſtes de la Royauté.

„ Si quelqu'un, replique-t-on, commet un crime ſur le territoire d'au-„ trui, on eſt en droit de le punir ſans avoir égard à ſa dignité, ni à ſes „ privileges; & ce droit eſt impreſcriptible. Mais il me ſemble que je „ vois briller ſur le viſage de votre Majeſté, des rayons d'équité & de clé-„ mence, & qui me ſont croire qu'elle eſt incapable de ſoüiller par une „ dé-

„ démarche imprudente, & par une févérité outrée, tant de vertus écla-
„ tantes dont la mémoire vivra éternellement dans l'hiftoire. Non, la pof-
„ térité ne dira jamais que fous le regne d'une Héroïne comme Elifabeth,
„ la majefté des Rois, qui n'a rien d'égal fur la terre, ait été par un ju-
„ gement folemnel de cette grande Reine, abbaiffée à la condition des
„ particuliers. Ce feroit une chofe inoüie, monftrueufe, d'un exemple
„ pernicieux; & je foûtiens qu'une Princeffe auffi fage & auffi équitable
„ que votre Majefté ne peut s'empêcher de la condamner. Platon dit
„ que la nature des hommes ordinaires eft compofée de fer & de plomb;
„ mais que celle des Rois eft d'or. Seroit-il poffible que nous, qui fommes
„ nés fous l'empire des Rois, qui avons paffé toute notre vie fous leurs
„ loix, vouluffions leur difputer une prérogative que ces anciens Sages,
„ nés dans des Républiques libres & ennemies de la Royauté, leur ont
„ attribuée d'une maniére fi claire & fi précife? Il fuffit de répondre à
„ l'objection de vos Confeillers, que cette loi qu'ils alléguent regarde
„ les hommes ordinaires, & non les Rois que Dieu a placés au-deffus de
„ tous les autres.

„ J'ajoûterai à ces raifons, & j'efpere que votre Majefté le trouvera
„ bon, que la Reine d'Ecoffe eft fa parente fort proche, & fon alliée;
„ qu'elle n'eft venuë d'abord en Angleterre, que dans la confiance d'y
„ trouver un afile contre fes ennemis. Elle y eft donc venuë en qualité
„ de fuppliante, & de perfonne qui demande l'hofpitalité; titres refpec-
„ tables, qui la mettent, pour ainfi dire, fous la protection de Dieu-mê-
„ me, & qui ne permettent à fon égard d'autres traitemens, que de la
„ renvoyer dans fes Etats, & de lui refufer les fecours & l'afile qu'elle de-
„ mande. Homere dit que les fupplians & les hôtes font les envoyés de
„ Jupiter; & dans un autre Poëte excellent, Priam dit à Pirrhus: *Achille* Virgil. l. 2. Æneid.
„ *refpecta en moi le fuppliant; il n'ôfa violer de fi faintes loix, & me permit de*
„ *retourner dans mes Etats.*

„ Un moineau, pourfuivi par un oifeau de proye, fe fauva un jour, à
„ ce qu'on dit, dans les bras de Xénocrate. Ce Philofophe ne fe conten-
„ ta pas de le fauver des griffes de fon ennemi, il en prit grand foin pen-
„ dant quelque tems, & le mit enfuite en liberté, en difant: Ce feroit un
„ crime horrible que de faire du mal à un fuppliant.

„ Toute la Chrétienté parle avec éloge de la bonté dont votre Majefté
„ a ufé jufqu'ici envers fes ennemis; & l'on fçait que c'eft par la clémen-
„ ce, plûtôt que par fes forces, quelque grandes qu'elles foient, qu'elle a
„ triomphé de leur malice & de leurs complots. J'ai peine à croire que la Rei-
„ ne d'Ecoffe foit entrée dans les projets des conjurés, ou aît prêté l'oreille à
„ leurs pernicieux deffeins; mais fi le défefpoir, caufé par l'ennui d'une prifon
„ de dix-neuf ans, lui avoit fait prendre quelque part à leurs complots, votre
„ Majefté pour fa gloire, doit fe comporter de maniére qu'on puiffe dire qu'el-
„ le a plûtôt fuivi les mouvemens de fa bonté, que le reffentiment de la faute
„ qu'on a commife à fon égard. Alexandre, à qui on a donné à jufte titre le fur-
„ nom de Grand, ayant trouvé beaucoup de Grecs dans le camp des Perfes,
„ fur lefquels il venoit de remporter une victoire complette, punit rigoureufe-

HENRI III. 1586. „ ment les Athéniens & les Thessaliens qu'il avoit toute sa vie comblés „ de faveurs; mais pour les Thébains dont il avoit ruiné la ville, & à qui il „ avoit ôté les biens & la vie même autant qu'il avoit pû, il ne leur fit au- „ cun mal. Ce fut par un motif semblable d'équité, que Totila dissimula le „ crime qu'on reprochoit à Antistie sœur de Symmaque, & femme de Boe- „ ce. On l'accusoit d'avoir renversé les statuës de Théodoric, qui avoit „ fait mourir cruellement son mari & son frere. Totila crut que cet- „ te action étoit pardonnable à une douleur aussi juste que la sienne. C'est „ par ce même principe qu'il faudroit user de clémence envers la Reine „ d'Ecosse, quand elle seroit au rang des particuliers. Sa faute doit être „ imputée à son désespoir, sur-tout par votre Majesté qui doit souvent se „ rappeller ce sentiment de Didon: *Mes propres malheurs m'ont appris à com-* „ *patir aux malheurs d'autrui.*

Virgile l. 2.

„ Rien n'est plus recommandé aux Israélites que de pratiquer l'hospita- „ lité, & d'avoir pitié des étrangers, parce qu'ils avoient été eux-mêmes „ étrangers en Egypte : & c'est un sentiment commun parmi les Théolo- „ giens, que tous les maux qu'attire nécessairement la guerre, doivent être „ imputés à ceux qui en sont les auteurs. Dieu vous a fait naître Reines „ l'une & l'autre; quelle est celle qui a commencé à offenser l'autre ? Chacun „ aura la liberté d'en juger suivant ses lumiéres & son équité. Nous avons „ vû de notre tems beaucoup de prisonniers de guerre, qui ont mis tout en „ œuvre pour recouvrer leur liberté, même en ruinant les lieux où ils étoient „ arrêtés, & en faisant périr ceux qui les gardoient; on ne s'est point avi- „ sé de les punir, parce qu'on ne le pouvoit sans violer le droit des gens & „ le droit naturel. Je ne vois pas que la condition de la Reine d'Ecos- „ se soit moins favorable, que celle d'un prisonnier de guerre. A l'égard „ du supplice de Conradin dernier Prince de la maison de Souabe, que „ Charles d'Anjou frere de S. Louis fit mourir, sous prétexte qu'il avoit „ attenté à sa vie, qu'il avoit troublé la paix de l'Eglise, & qu'il avoit usur- „ pé le nom de Roi, je ne crois pas que votre Majesté doive écouter „ ceux qui lui proposent un tel exemple. Il est constant par toute la suite „ de l'histoire que le parti que prit Charles d'Anjou, a été condamné dans „ tous les tems; & que les François qui étoient avec lui, détesterent sa „ cruauté, jusqu'au Comte de Flandre qui avoit épousé sa fille*, & qui, „ à ce qu'on assûre, le tua de sa propre main pour venger la mort injuste „ de Conradin. En effet on reprocha à Charles qu'il étoit plus cruel que „ Néron, & que les Sarrasins mêmes, ces peuples barbares & ennemis du „ nom Chrétien: car S. Louis & Charles lui-même, étant tombés entre „ leurs mains quelque tems auparavant, non-seulement ils n'exercerent con- „ tre eux aucune rigueur; mais ils les traiterent avec beaucoup de respect, „ & leur rendirent la liberté à des conditions très-équitables. Qu'on cesse „ donc de vous proposer pour exemple un jugement si détestable, qui a fait „ périr son auteur, & qui a été funeste dans le Royaume de Naples à tous „ les Rois de la maison d'Anjou. Mais quand on voudroit s'autoriser de „ cet exemple, je soûtiens que la sentence renduë contre Conradin, étoit „ beaucoup plus juste que le jugement porté contre Marie; car elle n'a point

* Blanche.

„ trou-

„ troublé la paix de l'Eglise : & quand les autres griefs reprochés à Conradin, tomberoient sur elle avec quelque fondement, il est constant que dans tout ce qu'elle a fait, elle n'a eu pour but que de sauver sa vie & de recouvrer sa liberté ; ce qu'on ne peut pas dire de Conradin. Ce Prince étoit libre, & par conséquent coupable, en supposant la réalité de ce qu'on lui imputoit. L'un est entré en Italie pour ôter la vie & la Couronne à Charles d'Anjou : Marie n'est point venuë en Angleterre comme ennemie ; elle y est entrée en qualité de suppliante, pour demander l'hospitalité, & chercher un asile contre ses persécuteurs. Elle espéroit, comme vous lui étiez étroitement unie par le sang, que si les affaires de votre Royaume le permettoient, vous voudriez bien lui donner du secours pour remonter sur le trône dont on l'avoit chassée ; & que si vous n'étiez pas en état de l'aider, vous lui donneriez moyen de passer en France, pour aller se jetter entre les bras de Charles IX. son beau-frere.

„ Mais voici la grande objection des ennemis jurés de cette malheureuse Princesse : *Si Marie vit, il faut qu'Elisabeth périsse ; dans l'état où sont les choses, la Reine d'Angleterre ne peut se sauver que par la mort de la Reine d'Ecosse.* Ceux qui parlent ainsi devroient penser que ce qui est arrivé autrefois, peut encore arriver aujourd'hui ; que les projets des hommes ne réüssissent pas toujours, & que c'est la Providence qui régle les évenemens. En voici un exemple tiré de l'Ecriture, que votre Majesté a continuellement entre les mains. David, que Dieu avoit choisi pour Roi de son peuple, & que Samuel avoit sacré, ayant en son pouvoir Saül son ennemi, qui avoit juré sa perte, se contenta de couper un morceau de son habit ; & ses amis le pressant d'ôter la vie à cet ennemi irréconciliable, que Dieu livroit entre ses mains : Dieu me préserve, leur dit David, de porter ma main sur l'Oint du Seigneur. Un Amalécite lui étant venu dire depuis, qu'il avoit tué Saül, David pour récompense le fit tuer lui-même, & donna mille imprécations à la montagne de Gelboë, où ce malheureux Roi avoit été tué. Loin donc ces discours de sang que les ennemis de Marie répetent sans cesse : *La vie de Conradin étoit la mort de Charles ; la mort de Conradin fut le salut du Prince François.* Quoi de plus injurieux à la bonté de votre Majesté que de pareils discours ? Abandonnons, comme David, notre vie & nos biens à la divine Providence ; elle ne permettra pas qu'il tombe un cheveu de notre tête. Souvent quand on veut éviter un péril, on se jette dans un plus grand. Si quelqu'un vous déclare la guerre, ce ne sera pas pour délivrer la Reine d'Ecosse ; mais pour rétablir l'ancienne Religion. En ôtant la vie à cette Reine, vous n'ôterez pas la cause de cette guerre ; on vous la fera au contraire avec d'autant plus d'animosité & de fureur, qu'on aura le spécieux prétexte de venger la mort d'une Princesse souveraine, sacrée légitimement, consacrée dans l'Eglise de Dieu, & condamnée au dernier supplice par une sentence, dont les exemples très-extraordinaires ont été abhorrés de tous les siécles. Ainsi votre Majesté doit craindre qu'en précipitant cette exécution, elle n'accélere le mal qu'elle voudroit arrêter. Je crois que le moyen le plus sûr pour le retarder, seroit de laisser vivre la Reine

HENRI III. 1586. „ d'Ecosse: car ceux qui demandent son sang avec tant de vivacité, devroient se souvenir du parti plein de sagesse que vous prîtes dès le commencement, & qui vous a si bien réüssi jusqu'ici; c'étoit de tenir Marie prisonniére, & de faire servir son corps comme d'un bouclier pour couvrir le vôtre. Si ce bouclier tombe, il est à craindre que votre corps ne demeure découvert, & ne soit exposé aux coups de vos ennemis. Vous pouvez encore regarder le sien, comme une pierre que vous tenez toute prête à lancer; tant que vous l'aurez dans la main, votre ennemi en craindra le coup: si une fois vous la lancez, vous n'aurez plus, ni de quoi l'effrayer, ni de quoi le frapper. Il se servira de cette pierre contre vous. Sa colére alors & son courage étant animés par l'injure atroce que vous méditez de lui faire, il en poursuivra la vengeance avec fureur, & engagera dans sa querelle plusieurs Princes, qui regardent la cause de Marie, comme la cause commune des Souverains.

„ Je ne puis m'empêcher de blâmer ceux qui dans les affaires de la vie séparent l'utile de l'honnête; je les déteste avec Cicéron. Regulus sçavoit les tourmens qu'on lui préparoit s'il retournoit à Carthage: il lui étoit donc utile de rester à Rome; mais parce qu'il n'étoit pas honnête de manquer à sa parole, il aima mieux s'exposer à un péril, ou plûtôt à une mort certaine, que de violer la foi qu'il avoit donnée. Elius Verus, ayant été averti qu'on en vouloit à sa vie, fit mourir quantité de personnes sur des soupçons fort legers; mais qu'en arriva-t-il? Ce soin de conserver sa vie aux dépens de la justice & de l'honneur, lui attira la haine de tous les Ordres, & ne fit qu'avancer le coup qu'il vouloit éviter. Votre Majesté a tenu jusqu'ici une route toute contraire. Vous avez traité avec bonté cette Reine suppliante, qui est votre sœur, votre parente, & votre alliée; vous lui avez donné l'hospitalité; vous lui avez sauvé la vie: où est donc la prudence de ceux qui vous conseillent aujourd'hui de la faire périr? D'où peut venir ce changement subit qui va renverser un parti pris avec tant de sagesse? Changement au reste, qui ne manque jamais d'être pernicieux dans un Etat bien réglé.

„ Mais, dit-on, tant que Marie respirera, l'obéïssance & la fidélité de vos sujets, qui ont les yeux sur elle, diminuera de jour en jour. Quel secours ont-ils donc à attendre d'une prisonniére? On a souvent entendu dire au premier Ministre d'un Roi très-puissant, qui doit vous être suspect pour bien des raisons, que les affaires de son maître en iroient beaucoup mieux, si la Reine d'Ecosse étoit morte; parce qu'alors ces Anglois, qui se tournent aujourd'hui de son côté, se jetteroient ouvertement entre les bras de ce Prince. Mais ce parti qu'on vous conseille, est-il au moins utile? C'est à votre Majesté à en juger. Qu'elle fasse réflexion combien elle va offenser de Princes & de Rois, parens, amis, ou alliés de la Reine d'Ecosse, qui ne manqueront pas de s'intéresser à son malheur. Examinez leur puissance, leurs troupes, leurs vûës. Quoique Dieu vous ait donné des forces & des richesses considérables, avec un esprit capable de les mettre en œuvre; cependant j'ôserai vous dire qu'il y auroit de l'imprudence à tenter la fortune, & à vous mettre en

„ dan-

„ danger de détruire par des conseils violens cette longue félicité que vous „ avez sçû cimenter par votre sagesse & par votre modération. Pensez-y, „ grande Reine, le Roi Très-Chrétien vous en prie; il vous le demande „ avec instance, par l'amitié fraternelle qu'il a pour vous. Son unique „ objet est de travailler en même tems pour le salut de la Reine d'Ecosse „ dont il ne peut négliger les intérêts sans se deshonorer; pour le salut & „ la dignité de votre Majesté; & pour la tranquillité des Catholiques qui „ sont soûmis à vos loix. Ceux qui pensent autrement, & qui vous don- „ nent des conseils si contraires à la clémence, ne doivent pas être écou- „ tés, quoiqu'il y ait quelque apparence d'utilité dans le parti qu'ils propo- „ sent; il est certainement dangereux, & d'ailleurs contraire à l'honnêteté, „ qui doit toujours être le premier objet des conseils des Princes. C'est sur ce „ principe, que je ne crains point de fatiguer votre Majesté en lui rappor- „ tant quelques exemples de cette modération si convenable à son naturel, „ & si digne de sa bonté Royale. Marc-Antoine, ayant découvert la con- „ juration de Brutus & Cassius, fit exécuter dans la premiére chaleur quel- „ ques-uns de leurs complices; mais il arrêta sur le champ cette sévérité: „ quoique dans le fond ces exécutions fussent justes, elles avoient pour- „ tant quelque chose d'odieux, & elles étoient capables d'aigrir les esprits, „ & de les porter à de grandes extrémités. Le Roi Très-Chrétien vous „ donne aujourd'hui le même conseil que vous lui avez souvent donné par „ vos Ambassadeurs & par vos lettres, dans l'affaire des Protestans de „ France. Usez de modération, & gardez-vous de porter des malheureux „ au désespoir par une sévérité outrée, & en ne leur laissant aucune espé- „ rance de grace. Mais le plus frappant & le plus mémorable exemple „ que j'aye à proposer à votre Majesté, c'est celui de l'Impératrice Livie. „ Lorsqu'on eut découvert la conjuration de Pompée & de Cinna, Auguste „ passa la nuit dans de grandes inquiétudes. Le présent & l'avenir l'in- „ quiétoient également: il voyoit que la rigueur des supplices n'empêchoit „ point qu'il ne se formât tous les jours de nouvelles conspirations. Dans „ cette agitation, Livie lui conseilla de changer de conduite, de ne plus „ faire mourir les conjurés, & d'essayer de les gagner par la douceur, „ plûtôt que de les exterminer par des tourmens, qui ne servoient qu'à „ aliéner les esprits de ceux qui n'y avoient pas trempé; que d'ailleurs on „ se persuadoit toujours qu'il y avoit dans ces sortes de punitions, plus de „ vengeance que d'équité: que ce n'étoit pas assez pour un bon Prince „ de ne pas faire d'injustices; qu'il ne falloit pas même qu'il en pût être „ soupçonné: qu'un Souverain doit sçavoir que c'est à des hommes & non „ à des bêtes, qu'il commande; qu'il n'y a qu'un moyen de gagner leurs „ cœurs, qui est de combler ses amis de bienfaits, & de pardonner à ses „ ennemis. Un coupable à qui on a fait grace, se repent ordinairement „ de sa faute; il craint d'offenser une seconde fois celui à qui il doit la „ vie, & il s'attache à mériter ses bienfaits. C'est une opinion fort com- „ mune, lui disoit-elle, qu'un particulier doit poursuivre la vengeance „ d'une injure qu'il a reçûë, de peur qu'on ne le méprise; mais un Empe- „ reur ne doit venger que les injures publiques: pour celles qui ne regar-

HENRI III. 1586.

„ dent que sa personne, il faut qu'il les oublie. On sçait bien qu'il a assez „ de force pour tirer vengeance des insultes passées, & pour prévenir celles qu'on pourroit lui faire. Ainsi sa bonté ne peut jamais, ni l'exposer „ au mépris, ni le mettre en péril; il est plus glorieux & même plus avantageux à un Prince d'être aimé, que d'être craint. Voilà les raisons „ dont se servit Livie, cette épouse si sage & si tendre, pour engager „ Auguste à changer de conduite. Depuis ce tems-là, cet Empereur se „ contenta de faire quelque réprimande à ceux qui conjuroient contre lui; „ mais il ne leur ôta plus ni la liberté ni leurs charges. Il ne se borna pas „ même à pardonner à Cinna, le chef de la derniére conjuration; il le fit „ Consul.

„ Le Roi Très-Chrétien ne doute pas que vous n'aimiez mieux suivre l'exemple & le conseil de Livie, que les avis violens & sanguinaires des ennemis de la Reine d'Ecosse. Si vous le faites, comme je l'espére, & „ comme je vous en supplie au nom du Roi mon maître, vous obligerez „ infiniment un grand Prince, qui vous devant déja tout ce qu'on doit aux „ personnes qu'on aime le plus, seroit ravi de vous être encore redevable „ de ce bienfait. Je vous le demande au nom de la Reine mere qui vous „ sollicite pour sa belle-fille; au nom de notre auguste Reine femme du „ Roi, qui est parente très-proche de la Reine d'Ecosse; en un mot, au „ nom de toute la nation Françoise, qui ayant honoré autrefois Marie comme sa Reine, doit s'intéresser, & s'intéresse en effet à son salut: elle vous „ aura une obligation infinie, si cette Princesse trouve en vous, au lieu „ du supplice dont ses ennemis la menacent, la miséricorde & la grace que „ je vous demande pour elle. „

Réponse de la Reine Elisabeth.

De Belliévre ayant fini sa harangue, Elisabeth lui répondit en peu de mots; elle opposa aux exemples qu'il avoit allegués, des exemples contraires qui causerent quelque altercation. Nos Ambassadeurs proposerent ensuite quelques moyens de mettre la Reine d'Ecosse en liberté, sans qu'il y eût rien à craindre pour Elisabeth, comme la garantie du Roi, les enfans du Duc de Guise pour ôtages, & plusieurs autres expédiens. A tout cela Elisabeth répondit par un seul mot. „ Que me serviront toutes ces garanties, leur dit-elle, lorsqu'on m'aura assassinée? Avec de „ semblables engagemens je laisserois vieillir Marie dans les fers jusqu'à sa „ mort, mon Conseil ne verroit pas encore de sûreté pour moi, ni pour „ l'Etat. „

De Belliévre prit enfin son audience de congé: & la derniére réponse d'Elisabeth, fut qu'elle étoit résoluë de faire tout ce qui seroit nécessaire pour mettre sa vie en sûreté, contre les conjurations continuelles de ses ennemis; mais qu'en même tems elle auroit toute l'attention possible pour qu'il ne se fît rien de contraire aux loix, & à l'idée qu'on avoit de son équité & de sa modération.

Punition de quatorze conjurés.

Il y avoit eu quatorze des conjurés condamnés à mort dès le dernier de Septembre. Le premier d'Octobre on les mena dans des tombereaux au lieu du supplice, & on les pendit à des gibets. Avant qu'ils fussent morts, on coupa les cordes, puis on les étendit sur l'échaffaut, & on leur coupa les par-

parties naturelles qu'on jetta au feu ; on leur ouvrit la poitrine, & on en arracha le cœur dont on leur battit les jouës, en prononçant ces mots: *Voilà le cœur d'un traître à la patrie.* Ensuite on les coupa en quatre, & on exposa leurs têtes & leurs membres sur les ponts & dans les places publiques. Il y en eut qui avant que de mourir, firent de grandes menaces au peuple; ce qui augmenta encore l'indignation publique. On assûre que Babington, comptant sur la parole de Ballard, poussa la folie jusqu'à se flater d'épouser Marie, & que se croyant déjà Roi, il avoit résolu de donner à ce Jésuite l'archevêché de Cantorbery, & à Barnwell la charge de Chancelier d'Angleterre. HENRI III. 1586.

Cependant le Parlement avoit fait deux députations à la Reine, pour obtenir la publication & l'exécution de la sentence prononcée contre Marie: après différentes réponses fort longues qu'elle leur fit, elle donna enfin son consentement à la publication. La sentence fut donc confirmée par un Edit du quatre de Décembre, publiée à son de trompe dans Londres, & ensuite transcrite dans les régistres publics. Le Baron de Buckhurst, & Robert Beal Sécrétaire de la Reine, furent envoyés à Marie pour lui exposer toute la suite de la procédure, & lui déclarer qu'elle avoit été condamnée à mort suivant les loix d'Angleterre. Cette nouvelle la mit dans une colére furieuse: elle dit qu'elle étoit Reine, & qu'en cette qualité elle n'étoit soûmise à aucune jurisdiction sur la terre; mais les deux députés ne laisserent pas de lui ôter sur le champ son dais, avec toutes les marques de la Royauté, & firent quelque cérémonie, comme pour effacer l'onction de son Sacre.

Publication de la sentence portée contre la Reine d'Ecosse.

La sentence publiée, il ne manquoit plus pour l'exécuter qu'une formalité: c'étoit qu'Elisabeth signât tous les actes de la sentence, de la confirmation, de la publication & de l'exécution. Enfin cette Princesse fatiguée par les remontrances continuelles de ses Officiers; effrayée d'ailleurs par les avis qu'elle recevoit de toutes parts, des troubles qui s'excitoient dans les provinces, elle signa tous ces actes la veille du jour de la Purification, plus pour satisfaire en quelque sorte aux empressemens de son Conseil, que dans la vûë de faire exécuter un jugement si rigoureux. En effet elle ne marqua point de tems pour l'exécution, & elle crut qu'il suffisoit que tout fût prêt pour la faire en cas de besoin. Mais Davidson Sécrétaire du cabinet, cédant aux instances des ennemis de Marie, ou peut-être à son propre penchant, porta au Parlement tous ces actes scellés du grand sceau. On ignoroit si c'étoit du consentement de la Reine, ou à son insçû. Le parti, qui vouloit la mort de Marie, & qui prévaloit dans le Parlement, craignant que si ces actes y avoient été apportés de l'aveu d'Elisabeth, elle ne vint à changer d'avis, ou que si elle n'y avoit point de part, elle n'empêchât l'exécution, parce qu'ils connoissoient l'horreur qu'elle avoit de verser le sang, jugerent à propos de passer outre sans lui rien communiquer. Ainsi ils envoyerent par Beal tous les actes aux Comtes de Shrewsbury & de Kent, Commandans du château où Marie étoit prisonniére, avec l'ordre du Parlement, & la formule de l'exécution. Ils leur enjoignirent en même tems d'assembler les Seigneurs, les Chevaliers, les Gentilshommes, & les Commandans de ces cantons, avec Amias Pawlet & Drue Drury qui étoient chargés particuliérement de la garde du châ-

Elisabeth signe les actes du procès.

1587.

teau,

HENRI III. 1587.

teau, & d'exécuter la sentence. Tous se rendirent au château de Fotheringhay, & le lendemain ils signifierent à Marie les ordres du Parlement. Comme ils vouloient en rejetter la rigueur sur une nécessité indispensable, elle répondit ce qu'elle avoit déjà dit tant de fois, qu'une Reine n'est justiciable de personne. Après quelques discours qu'ils lui tinrent comme pour la consoler, ils fixerent le jour de l'exécution au dix-huit de Février.

Marie reçoit l'arrêt de sa mort.

Ce même jour, sur les sept heures du matin, il s'assembla dans le château environ deux cens personnes, Seigneurs & autres, sans compter les gardes & les domestiques. On dressa dans la grande cour un échaffaut, que l'on couvrit d'un drap noir, & l'on y plaça un siége avec un coussin. Ceux qu'on avoit envoyés pour amener Marie, ayant frappé deux fois à sa porte inutilement, y frapperent une troisiéme, & elle fut ouverte à l'instant. Ils trouverent la Reine à genoux & en priéres au milieu de ses femmes & de ses Officiers. Elle se leva dès qu'ils parurent, & leur dit qu'elle étoit prête. Elle marcha vers la cour, soûtenuë par quelques personnes de sa maison; & comme elle vit en passant tous ses domestiques, hommes & femmes, fondant en larmes, elle se tourna vers eux, & leur dit: „ Craignez „ Dieu, & obeïssez aux Puissances qu'il a établies sur vous. „ Ensuite elle baisa les femmes, donna sa main à baiser aux hommes, & leur recommanda à tous de ne se point affliger, & de prier Dieu pour elle. Les Seigneurs étant allés au-devant d'elle, le Comte de Shrewsbury lui dit le sujet qui les assembloit, & lui montra l'ordre de la Reine scellé du grand sceau. Elle répondit en deux mots qu'elle étoit contente, & qu'elle aimoit mieux mourir que de vivre. Et se tournant ensuite vers Melvin un de ses principaux Officiers (1), elle lui parla en ces termes: „ Melvin, qui m'avez toujours été fidèle, „ quoique je sois Catholique & que je vous croye Protestant, vous sçavez „ que je suis issuë du sang de Henri VII. que je suis née votre Reine, & que „ j'ai été sacrée en cette qualité. Je vous ordonne & je vous conjure par „ le compte que vous devez rendre à Dieu, de rapporter fidélement à mon „ fils ces derniéres paroles. Dites-lui que je le prie de servir Dieu, de „ protéger l'Eglise Catholique, de maintenir la paix dans son Royaume, „ & de ne se pas soûmettre à une autre Puissance, comme j'ai fait. J'ai „ eu dessein de réünir toute l'isle sous la domination d'un seul: je lui laisse „ mon projet à accomplir; qu'il se souvienne d'y travailler; mais qu'il ne „ compte pas trop sur la sagesse de ce monde, où il n'y a rien de stable, „ rien de solide; qu'il mette toute sa confiance en Dieu, & sur-tout qu'il „ évite de donner des soupçons à la Reine d'Angleterre. S'il suit mes conseils, il peut s'assûrer que Dieu ne l'abandonnera point. Vous serez té„ moin, Melvin, & vous aurez soin de le dire à mon fils, que je meurs „ dans la foi Catholique, dont j'ai toujours fait profession, Ecossoise vé„ ritable, & Françoise fidèle. „

Derniéres paroles de cette Princesse.

Melvin l'ayant assurée qu'il exécuteroit ponctuellement ses ordres, elle demanda que son Aumônier l'assistât à la mort, & que tous ses domestiques fussent présens, afin qu'ils pussent tous rendre témoignage au Roi de France

(1) Son maître d'hôtel. *Editeur Anglois.*

ce & à tout l'univers, qu'elle mouroit Catholique. Les Seigneurs refuserent d'y consentir, de crainte, disoient-ils, que les cris & les lamentations de ces domestiques ne lui fissent trop de peine. Cependant ils permirent enfin à cinq de ses Officiers, & à deux de ses femmes de rester, sur la parole qu'elle donna que leurs larmes & leurs cris ne causeroient aucun trouble. Henri III. 1587.

Aussitôt la Reine fut conduite sur l'échaffaut, tenant dans sa main un crucifix d'yvoire, & elle s'assit sur le siége qu'on lui avoit préparé. Elle étoit vêtuë d'une maniére très-décente, ayant une robe de velours noir ornée d'agrafes, de plaques d'or & couverte de perles, & sur sa tête une coëffe blanche très-fine qui pendoit jusqu'à terre. Malgré tous ses chagrins & l'ennui de sa prison, elle avoit conservé cet éclat de beauté qui l'avoit fait aimer de tant de personnes, & qui excitoit encore l'admiration ou la pitié de toute l'assemblée. Seulement elle étoit plus grosse qu'à l'ordinaire; ce qui étoit regardé comme un commencement d'affoiblissement dans sa santé.

Les deux Comtes, chargés des ordres du Parlement, s'assirent à ses côtés, on lui lut sa sentence, & Richard Fletcher Doyen de Peterborough, voulut s'avancer pour la consoler & la disposer à la mort; mais elle refusa de l'entendre: & comme il continuoit de lui parler, elle lui dit qu'il ne faisoit que la troubler. Le Comte de Kent lui représenta alors qu'elle devoit renoncer à sa superstition; que c'étoit dans le cœur & non dans les mains, qu'il falloit porter l'image de Jesus-Christ crucifié, & que c'étoit par lui qu'elle devoit prier Dieu de lui faire miséricorde. Fletcher, à genoux sur les marches de l'échaffaut, répeta la même chose à haute voix, priant en même tems pour le salut de la Reine & du Royaume; & toute l'assemblée répetoit ce qu'il avoit dit. Cependant Marie, les yeux attachés sur son crucifix, prioit tout haut en Latin. Lorsqu'elle eut achevé sa priére, le bourreau se mit à genoux devant elle, & la pria de lui pardonner. „ Je vous pardonne, lui dit-elle, à vous, & à tous ceux qui ont „ conspiré contre ma vie, comme je prie le Seigneur qu'il me pardonne „ à moi-même tous mes péchés. En même tems elle se mit à genoux, fit sa derniére priére à Dieu, & déclara qu'elle mettoit toute son espérance dans les mérites de Jesus-Christ. Elle pria ensuite pour la Reine d'Angleterre, demandant pour elle qu'elle regnât longtems & en paix, & qu'elle servît Dieu; elle fit des vœux pour le salut de l'isle, & pour la paix de l'Eglise: enfin elle pria Dieu d'accorder à son fils un regne long, heureux, & paisible, & la grace de retourner à la Religion de ses ancêtres. Ensuite, elle se leva & commença à se deshabiller. Ses deux femmes l'aiderent à tirer sa robe, & les archers ayant voulu y mettre la main, elle les repoussa avec indignation, en disant qu'elle n'avoit pas coûtume de se deshabiller en présence de tant de monde, ni d'être dépoüillée par des Officiers d'honneur comme eux; elle entendoit ses bourreaux. Après qu'elle eut quitté sa robe, elle ôta promptement son corps qui étoit lacé par derriére, elle prit des manches de velours, & se couvrit de sa chemise. Lorsqu'elle se fut ainsi débarrassée de ses habits, elle baisa pour la derniére fois ces deux femmes qui l'avoient suivie, & les voyant pleurer & jetter de Sa constance.

Henri III. 1587.

de grands cris: „ J'avois promis, leur dit-elle, que vous feriez fermes & „ tranquilles; retirez-vous, & souvenez-vous de moi. „ Puis elle fit le signe de la croix, leur souhaita & à toute l'assemblée toutes sortes de bénedictions; & déclarant de nouveau qu'elle mouroit Catholique, elle en prit à témoin tous les assistans. Après quoi elle se mit à genoux avec un visage intrépide & serain; & une de ses femmes lui ayant bandé les yeux avec un linge préparé pour cet usage, elle chanta à haute voix le Pseaume 70.

Sa mort.

Enfin ayant recommandé son ame à Dieu, elle mit sa tête sur le billot; & pendant qu'un des archers lui tenoit les mains, le bourreau lui trancha la tête au second coup. Aussitôt il l'éleva selon la coûtume, pour la montrer au peuple, en criant: *Dieu conserve la Reine.* Et le peuple cria ensuite: *Périssent ainsi tous les ennemis de Dieu & de la Reine.* Lorsque le bourreau éleva la tête, le bonnet tomba, & ses cheveux qu'elle avoit fait couper depuis peu, parurent tout blancs, quoiqu'elle ne commençât que d'entrer dans sa quarante-quatriéme année. Mais après tous les chagrins qu'elle avoit essuyés, il n'est pas étonnant que ses cheveux ayent blanchi de si bonne heure. Il ne resta rien aux archers de tous ses habits, ni de tous ses ornemens; mais on leur en paya le prix. On leur ôta tout ce qui étoit teint de son sang; on le lava avec beaucoup de soin, jusqu'aux ais de l'échaffaut, & aux tapis qu'on avoit étendus dessus: en un mot, tout ce qui se trouva tant soit peu ensanglanté, fut jetté au feu, de crainte, disoient les Ministres Anglicans, qu'on n'en fit des reliques, qui donnassent matiére à la superstition. Son corps fut embaumé avec sa tête, & mis dans un cercueil.

Les portes du château demeurerent fermées tant que dura une si triste cérémonie. Dès qu'elle fut achevée, on fit partir pour Londres Henri Talbot fils du Comte de Shrewsbury. Ce fut lui qui apporta la premiére nouvelle de ce grand évenement. Le bruit s'en étant répandu dans la ville, on fit des feux de joye; on sonna toutes les cloches, sans l'ordre du Magistrat; & il sembloit que le peuple se trouvât délivré par cette mort de l'inquiétude où il avoit toujours été sur le salut d'Elisabeth, tant que Marie avoit vécu. Mais Elisabeth parut penser bien différemment. Elle se plaignoit qu'on avoit précipité l'exécution à son insçû: elle disoit même hautement qu'on avoit eu grand tort de verser un sang si auguste; & pour marque publique de sa douleur, elle prit le deüil. Elle accusa Davidson, qui avoit fait précipiter l'exécution de la sentence, d'avoir transgressé ses ordres. En conséquence, les Seigneurs le condamnerent à une grosse amende; il fut mis en prison & dépoüillé de sa charge de Sécrétaire de la Reine. Soit que cette Princesse fût véritablement fâchée de ce qui étoit arrivé, ou qu'elle feignît de l'être, il est constant qu'elle rendit à Marie après sa mort, tous les devoirs qui pouvoient honorer sa mémoire. Elle lui fit faire des obséques superbes, qui coûterent cent mille florins. Après la cérémonie, le corps fut enterré à Peterborough le premier d'Août, auprès de celui de Cathérine d'Arragon premiére femme de Henri VIII. Tous ses domestiques, ses femmes, ses Gentilshommes, furent retenus à Fotheringhay jusqu'à ce tems-là, toujours défrayés aux dépens de la Reine.

Réjoüissances à Londres à cette occasion.

Affliction de la Reine d'Angleterre. Obséques de Marie Stuart.

Ma-

Marie l'avoit priée avant que de mourir, de leur rendre la liberté; & jusque-là elle l'avoit refusé, sans qu'on en sçût la véritable raison. Le peuple & ceux qui n'aimoient pas Elisabeth, tenoient à cette occasion bien des discours qui ne lui étoient pas avantageux; mais l'évenement fit connoître, que si elle en avoit usé de la sorte, c'étoit uniquement afin qu'ils pussent assister à la pompe funébre de leur maîtresse. En effet elle les renvoya aussitôt avec beaucoup de marques de bonté.

Quelque tems après, les conjurés envoyerent des gens pour enlever le corps de la Princesse, ou du moins quelque partie. Ils avoient déjà rompu le cercueil de plomb, mais on les surprit avant qu'ils fussent parvenus jusqu'au cercueil de bois; on en pendit trois pour l'exemple (1).

Elisabeth s'est toujours défenduë d'une exécution si odieuse. Elle avoüoit bien qu'elle avoit souffert, pour effrayer les conjurés, qu'on rendît contre Marie une sentence de mort, & qu'on la publiât; mais elle soûtenoit que cette sentence avoit été exécutée à son insçû par les Seigneurs, que son péril & celui du Royaume avoit trop allarmés. Ceux-ci, voyant que toute la haine de cette action retomboit sur eux, parce qu'Elisabeth les en chargeoit, & qu'ils s'en étoient chargés eux-mêmes, entreprirent de justifier le fait par une apologie publique. Ils comparent d'abord Marie Reine d'Ecosse avec Jeanne Reine de Naples, qui après avoir fait périr cruellement André son mari vers l'an 1348. après avoir contracté un mariage infâme avec Louis de Tarente son meurtrier; après avoir excité dans l'Eglise un schisme funeste entre Urbain VI. qui tenoit son Siége à Rome, & Clément VII. qui résidoit à Avignon; après avoir introduit des troupes étrangeres dans le Royaume, fut enfin punie de mort, comme elle le méritoit, par Charles de Duras son cousin, & de l'avis de Louis Roi de Hongrie

Apologie de l'arrêt exécuté contre la Reine d'Ecosse.

(1) Quelques curieux ont observé que la Reine d'Ecosse fut décapitée dans le même mois que Henri Darnley son époux avoit été assassiné vingt ans auparavant. Il faut avoüer que les secrets jugemens de la Providence sont admirables. C'est Elisabeth, ce sont ses Ministres, qui sous le spécieux prétexte d'assurer la tranquillité de la nation; mais cependant uniquement occupés du soin de tirer raison des injures publiques & personnelles qu'ils avoient reçûës de cette Princesse, ce sont eux qui vengent enfin la mort indigne d'un Prince malheureux, qui jusqu'alors étoit demeurée impunie. Car de prétendre avec quelques-uns que Marie étoit innocente de l'assassinat de son époux, d'ôser avancer que ses ennemis lui firent violence, pour la forcer de contracter un mariage infâme avec Bothwell, dont les mains étoient encore teintes du sang de ce Prince infortuné, de vouloir enfin justifier tous ses autres crimes, en les couvrant du manteau de la piété, c'est à mon avis, pousser l'imprudence un peu loin. La bonne cause, c'est-à-dire la cause de la Religion se soutient assez par elle-même. La vérité seule est pour elle un sûr appui, & elle n'a pas besoin de secours étrangers, qui n'ont pour fondement que l'imposture & le mensonge. Ce que peut dire un historien qui fait profession de n'écrire que la vérité, c'est que cette Princesse à un grand cœur, à une naissance auguste, à beaucoup de charmes de l'esprit & du corps, joignit tant qu'elle vécut de grandes vertus, qui furent obscurcies par des vices encore plus considérables, & qu'arrivée au moment fatal, qui devoit trancher le fil de ses jours, elle sçut par un illustre exemple de constance & d'intrépidité, terminer par une mort glorieuse une vie qui ne l'avoit pas beaucoup été. Elisabeth s'est &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1587. grie son oncle. Ils font ensuite un parallele des Empereurs Constantin & Licinius, avec Elisabeth & Marie. Constantin & Licinius, étoient tous deux Empereurs; Elisabeth & Marie étoient toutes deux Reines de la Grande-Bretagne; mais de Royaumes séparés. Licinius, comblé de bienfaits par Constantin son beau-frere (1), conspira contre son bienfaiteur. Marie, qui avoit de grandes obligations à Elisabeth, a conspiré de même contre elle. Licinius vouloit posséder seul l'Empire, qui lui étoit commun avec Constantin; Marie, qui avoit dans la Grande-Bretagne un Royaume distingué de celui d'Elisabeth, ne s'est pas contentée de la portion qui lui appartenoit, son ambition lui a fait prendre les armes d'Angleterre & d'Irlande. Licinius vint se jetter aux pieds de Constantin; mais il ne fit cette démarche qu'après qu'il eut été fait prisonnier à Chrysopolis (2) en Bithynie. Marie, chassée de son Royaume par ses propres sujets, est venuë se réfugier dans un port d'Angleterre, qu'on appelle Wirkington. Constantin ayant découvert les conspirations de Licinius, lui pardonna; mais une seule fois. Elisabeth a pardonné plusieurs fois à Marie. Constantin, ne pouvant plus se fier à Licinius, qui abusoit de sa clémence, l'envoya à Thessalonique sous une bonne escorte: Elisabeth, après avoir découvert plusieurs conjurations tramées par Marie, l'a fait garder de même; mais sans lui ôter sa liberté. Enfin Licinius continuant toujours à conspirer avec les Grands contre Constantin, & tâchant de corrompre la fidélité des peuples & des armées, Constantin voulut une bonne fois se délivrer de ces allarmes; il le condamna enfin à mort, & le fit étrangler. Marie, abusant de même du pardon qu'Elisabeth lui avoit tant de fois accordé, & reprenant ses mêmes liaisons avec le Roi d'Espagne, & avec ses Généraux, Dom Juan d'Autriche & le Prince de Parme, & en France, avec les Guises ses cousins, qui avoient troublé le Royaume & révolté les peuples contre leur Roi; Elisabeth avoit été obligée enfin de la condamner à mort, pour couper racine à toutes ces conjurations. En troisiéme lieu ils parlent des Empereurs, des Rois, & des Princes, qui ont été condamnés à mort. Après Licinius dont on vient de parler, l'exemple de Maximien est le premier qu'ils rapportent. Constantin (3), Prince très-vertueux, & le premier qui ait fait recevoir la Religion Chrétienne dans l'Empire Romain, fit mourir cet Empereur dont il avoit épousé la fille, parce qu'il conspiroit contre lui. Le second exemple est celui de Rascuporis Roi de Thrace, qui, ayant été accusé devant Tibere d'avoir voulu faire mourir Cotys son collégue, fut relegué par cet Empereur à Alexandrie, & puis tué par son ordre; parce qu'il avoit voulu se sauver. Ils prétendoient prouver ensuite par d'autres exemples, que ces sortes d'exécutions étoient très-légitimes. Ils apportent celui de l'Empereur Henri VII. qui condamna à mort Robert

(1) Il avoit épousé Constantia, sœur de Constantin.

(2) C'est un château auprès de Calcedoine vis-à-vis de Constantinople. On prétend que c'est ce qu'on appelle aujourd'hui Scutari.

(3) Il avoit épousé Fausta, fille de Maximien.

bert Roi de Naples & Comte de Provence, parce qu'étant accusé d'une conspiration contre l'Empereur & l'Empire, il refusa de comparoître: & si la sentence fut déclarée nulle par Clément VI. ce n'est pas, disent-ils, qu'on eût contesté le pouvoir de Henri; mais parce qu'elle n'étoit pas revêtuë des formalités requises. C'est par la même raison que Bernard Roi d'Italie, qui, à la sollicitation du Clergé, s'attribuoit un droit sur la France, fut d'abord condamné par Louis le Débonnaire son oncle, à avoir les yeux crevés; & ce supplice n'ayant point arrêté les coupables intrigues de Bernard, Louis, tout bon qu'il étoit, ordonna qu'on le fit mourir. Ainsi Conradin & Jeanne Reine de Naples furent mis à mort par Charles d'Anjou; l'un & l'autre avec justice, comme on le peut prouver, non-seulement par des exemples; mais par l'autorité même des Papes, qui passent communément pour infaillibles. Ce fut par l'avis de Clément IV. que Charles d'Anjou fit mourir Conradin; & afin qu'on ne s'imagine pas, disent-ils, que cet exemple soit unique, Boniface VIII. ayant engagé le Pape Célestin son prédécesseur à abdiquer, le fit mourir dans la suite, parce qu'il craignoit que le peuple, qui connoissoit la pieté solide de Célestin, ne l'obligeât à reprendre la place qu'il avoit quittée. C'est ainsi qu'Urbain VI. qu'on appelloit par dérision, *Inurbain* *, après avoir fait périr par les tourmens les plus barbares, huit Cardinaux, qui sont, du moins pour la Cour de Rome, comme les Princes des autres Cours, regarda avec beaucoup d'empressement & de satisfaction l'épée encore sanglante dont Charles d'Anjou avoit été assassiné à Bude en Hongrie, par la perfidie la plus horrible; c'est pourtant ce même Pape qui avoit engagé auparavant ce malheureux Prince à faire mourir Jeanne I. Reine de Naples, & qui avoit approuvé cette action. Mais il changea dans la suite, parce que Charles d'Anjou, refusa de donner la principauté de Capouë & de Durazzo, à un neveu du Pape nommé Butillo, qui étoit l'homme du monde le plus méprisable & le plus indigne. On examine ensuite les argumens qu'on tire des Constitutions des Empereurs, & des décisions des Jurisconsultes, en faveur de la cause de Marie; & après les avoir réfutés, on prouve par l'autorité des Casuistes modernes, que la sentence renduë contre cette Princesse, est dans les régles: & lorsqu'on objecte qu'une Reine n'a point de pouvoir sur une autre Reine, parce que suivant la régle du Droit, personne n'a de pouvoir sur son égal, ils répondent que lorsque Marie a été condamnée, elle n'étoit plus Reine, & que tout le droit qu'elle avoit à la Couronne d'Ecosse, étoit passé sur la tête de son fils.

Henri III. 1587.

* Cruel, féroce.

Sentimens sur cette apologie.

Cet écrit fut reçu fort différemment. La plûpart de ceux même qui paroissoient les plus attachés à Elisabeth, étoient au désespoir qu'ayant à justifier ce qu'elle venoit de faire contre Marie, pour assûrer sa vie & la tranquillité de l'Etat, on fût obligé d'avoir recours au jugement odieux rendu contre Conradin par l'autorité du Pape: cet exemple révolta tout le monde. Ce qui augmentoit encore l'indignation de plusieurs, c'est qu'on disoit communément que si l'on avoit fait mourir la Reine d'Ecosse, c'étoit moins pour la conservation de la Reine & du Royaume, qu'en haine de la Religion Catholique, quoiqu'il y eût des motifs plus justes & plus pressans

Henri III. 1587.

pour les Anglois. A la vérité, comme Elisabeth étoit fille, sans enfans, & d'un âge déjà avancé, il étoit à craindre qu'on ne conçût du mépris pour elle. Ainsi ses partisans jugeoient qu'il étoit dangereux de laisser en liberté, ou même de laisser vivre dans une prison, une Princesse telle que Marie, regardée communément comme l'héritiére du Royaume, soupçonnée d'ailleurs d'avoir eu part à plusieurs conjurations, & soûtenuë par la puissance de quelques Princes ennemis déclarés de l'Angleterre. C'est pour cela qu'on eut beau solliciter Elisabeth de déclarer Marie héritiére du Royaume, elle s'en défendit toujours; & après qu'on l'eut fait mourir, la politique de cette Cour regarda comme le grand secret de l'Etat, de laisser indécis qui devoit être l'héritier de ce Royaume.

Testament de la Reine d'Ecosse, suspect.

Je ne dois pas oublier ici une chose qui se trouve dans la vie du Cardinal Vincent Lauro, dont j'ai souvent parlé avec éloge. Roger Tritonio Abbé de Pignerol, auteur de cette histoire, assûre que la Reine d'Ecosse fit son testament la veille de sa mort; qu'elle l'écrivit en François de sa propre main, & qu'elle l'envoya à ce Cardinal, protecteur de la Couronne d'Ecosse. Elle y déclaroit, dit cet Abbé, qu'elle avoit toujours été très-attachée à la Religion Catholique, & elle ordonnoit que jamais son fils ne pût hériter du droit qu'elle avoit à la Couronne d'Angleterre, à moins qu'il n'abjurât l'hérésie dont il faisoit profession; qu'au contraire s'il y persistoit, elle vouloit que ce droit passât à Philippe Roi d'Espagne. Le Cardinal, ajoûte-t-il, ayant comparé avec toute l'exactitude possible l'écriture de ce testament, avec celle de plusieurs lettres qu'il avoit reçuës de cette Princesse, trouva que c'étoit le même caractére; il le signa, & le fit signer par Louis Owen Anglois, Evéque de Casan (1), afin qu'on pût le regarder comme un témoignage authentique de la derniére volonté de cette Princesse. Après l'avoir en quelque sorte revêtu de l'autorité publique, il le mit entre les mains du Comte d'Olivarez, Ambassadeur de Philippe à Rome, pour l'envoyer au Roi son maître. S'il y a ici quelque chose de réel, ou si Tritonio l'a imaginé, c'est ce que je ne puis dire: car personne n'en a jamais parlé, que je sçache. Il est vrai que les Anglois ont dit que Marie avoit écrit des lettres à Mendoza (2), où elle lui donnoit quelques espérances; mais les gens sensés verront bien quel usage on veut faire, ou dès à présent, ou dans la suite, de ce prétendu testament.

Effets que produisit en France la mort de cette Princesse.

Lorsque la nouvelle de la mort de Marie arriva en France, un évenement si étrange fit des impressions très-différentes sur les esprits. Comme la guerre étoit fort échauffée contre les Protestans, ce fut pour leurs ennemis un nouveau motif de se déchaîner contre eux, & c'est ce qui renversa toutes les mesures que le Roi avoit prises pour rétablir la paix. Les Guises sçavoient bien qu'ils avoient hâté la mort de Marie par leurs manéges, & par les troubles qu'ils ne cessoient d'exciter en France & dans les Etats voisins. Ils n'ignoroient pas qu'ils avoient poussé à bout la patience d'Elisabeth par mille

(1) Cette ville est en Tartarie sous l'empire du Czar de Moscovie. *Edit. Anglois.*
(2) Ambassadeur d'Espagne à Londres.

le conſpirations qu'ils tramoient contre elle ; d'autant plus hardiment, qu'ils n'avoient rien à craindre du mauvais ſuccès qui retomboit toujours ſur la Reine priſonniére. Mais pour ſe diſculper, ils imputoient ce malheur à la haine qu'on portoit à la Religion de cette Reine infortunée. Sur ce fondement, ils ſe ſervoient des Prédicateurs pour ranimer le peuple à la continuation d'une guerre dont il paroiſſoit fort las ; & faiſant toujours leur profit du mal d'autrui, il n'y avoit point d'artifice qu'ils ne miſſent en uſage pour rendre odieux le nom du Roi de Navarre, en donnant à entendre que s'il étoit jamais maître du Royaume, il n'en feroit pas moins qu'Eliſabeth. Ainſi on ne parla plus de paix, & le Roi marquoit hautement combien il étoit indigné que la Reine d'Angleterre eût eu ſi peu d'égard à ſes priéres, & qu'elle eût ainſi foulé aux pieds la majeſté du nom Royal. HENRI III. 1587.

Pour ſatisfaire à ſa douleur, à ſa réputation, & au reſſentiment du peuple, il fit faire le 13. de Mars, des obſéques magnifiques à la Reine d'Ecoſſe, dans l'Egliſe de Notre-Dame à Paris. Le Roi, la Reine, les Princes, les Grands du Royaume, & le Parlement en corps aſſiſterent à la cérémonie. Ce fut Renaud de Beaulne Archevêque de Bourges, homme d'un rare mérite, comme je l'ai dit pluſieurs fois, qui prononça l'oraiſon funébre. Pour s'accommoder au tems, & faire ſa cour aux Guiſes, il les appella *deux foudres de guerre* ; expreſſion qu'il emprunta de Virgile, mais qui choqua tellement le Roi, qu'il fit faire une réprimande ſévére à ce Prélat, diſant que c'étoit bleſſer ſon autorité que de donner à des perturbateurs du repos public, des loüanges qui ne leur appartenoient pas : c'eſt pour cela que l'Archevêque ſupprima cet éloge lorſqu'il fit imprimer ſon diſcours. Ses obſéques à Paris.

La mort de la Reine d'Ecoſſe fit une autre ſorte d'impreſſion ſur l'eſprit du Roi : il auroit fallu en tirer vengeance ; & la ſituation de nos affaires ne permettoit ſeulement pas d'y penſer : ainſi le Prince oublia Marie, pour penſer à ſon propre danger, & à l'abîme de maux où l'alloient jetter la ligue qui venoit de ſe renouveller, & les cenſures que les factieux avoient extorquées du Pape. Il faiſoit réflexion que toutes ces conjurations contre Eliſabeth, après s'être formées à Rheims dans le ſéminaire du Cardinal Charles de Lorraine, avoient été méditées à Rome, & enſuite approfondies en France par les conjurés, qui les avoient enfin fait pénétrer juſqu'en Angleterre, où malgré la punition rigoureuſe de ceux qui y étoient entrés, on n'avoit pû encore les étouffer. Ces réflexions cauſoient au Roi de mortelles inquiétudes. Que deviendroit cette guerre qu'on venoit de commencer malgré lui contre le Roi de Navarre & contre les Proteſtans ? N'étoit-il pas à craindre qu'elle ne tournât enfin contre lui-même ? Pendant qu'il étoit occupé de ces triſtes idées, & qu'il ſongeoit, mais trop tard, à remédier à ces maux domeſtiques, il fut preſque accablé par une conjuration tramée contre lui dans ſa capitale. Je vais reprendre la choſe de plus haut. Inquiétude du Roi & ſes dangers.

Pierre Hennequin Préſident au Parlement, & auteur de la ligue, qui s'étoit formée ſecrettement dix ans auparavant, & qui éclata depuis malgré le Roi, avoit jetté dans Paris les fondemens de cette conſpiration. Etienne de Neuilly, que Hennequin avoit en vain déſigné pour ſon ſucceſ- Commencement de la ligue dans Paris.

HENRI III. 1587. seur, soûtint & fortifia par ses émissaires cette faction que le premier n'avoit qu'ébauchée. Dans cette vûë il choisit des gens chargés de dettes & de crimes, qui avoient besoin d'une guerre civile pour rétablir leurs affaires, & pour se procurer l'impunité. Les chefs étoient Charles Hotman de la Rocheblond, & un certain du Rousseau. Plusieurs banqueroutes avoient obligé ce dernier à se tenir caché chez ses amis, tant qu'il y eut quelque espéce de justice à la faveur de la paix; mais dès que tout fut en confusion, il sortit de sa retraite, & se mit à la tête des factieux. A la sollicitation de Neuilly & des Guises, du Rousseau s'aboucha avec quelques gens de son espéce, & renouvella la ligue sous prétexte de réformer les abus qui s'étoient glissés dans le gouvernement; mais sur-tout de maintenir la Religion Catholique, qui étoit en danger, disoit-il, par l'indolence & la lâcheté du Roi, que gouvernoient les favoris dont nous avons si souvent parlé. Jean Prévôt célébre Théologien de la Faculté de Paris, Archiprêtre de S. Severin, fut le premier qui signa cette nouvelle ligue, non dans le dessein d'exciter des troubles; mais par un zéle de Religion mal entendu. Il fut suivi de Jean Boucher Curé de S. Benoit, homme de naissance, & d'une grande érudition, mais médisant & factieux jusqu'à la fureur, auquel se joignit Matthieu de Launay. Ce dernier, après avoir été Chanoine de Soissons, avoit renoncé à la Religion de ses peres pour embrasser la Protestante: on le fit Ministre, & il se maria; mais sur le déclin de l'âge, las de sa femme, & encore plus de sa misére, il quitta les Protestans pour revenir à la Religion Catholique. Comme on ne se fioit pas trop à sa conversion, il voulut donner une preuve de Catholicité hors de tout soupçon, & se joignit à ces ligueurs. Ces premiers en attirerent d'autres, les uns sous prétexte de Religion, les autres par l'espérance de rendre leur fortune meilleure; mais tous gens de néant, ou accablés de dettes. Les principaux étoient Louis d'Orleans Avocat au Parlement, Acarie Maître des Comptes, Caumont, Menager, & Hennequin Sieur de Manœuvre Trésorier de France. Ceux-ci s'associerent peu de tems après Jean Pelletier Curé de S. Jaques de la Boucherie, Jean Guincestre Prédicateur séditieux, Crucé Procureur au Châtelet, la Morliere & la Hatte Greffiers, Louchard & quelques autres. Mais le plus entreprenant & le plus emporté de tous ceux qui entrerent dans cette association, fut Jean Bussy le Clerc, qui, après avoir été maître en fait d'armes, s'étoit fait Procureur au Parlement. Un de ceux qui se distinguoit encore parmi eux, étoit Michel la Chapelle-Marteau, gendre du Président de Neuilly, & fils d'Anne de Bray. Cette femme qu'on croyoit puissamment riche, ayant pris les fermes les plus considérables du Roi, avoit emprunté des sommes immenses sous le nom du Sieur Marteau de Nogent son fils aîné, & les avoit dissipées. Ce fils étant mort de chagrin, la plûpart des créanciers, persuadés que la banqueroute étoit frauduleuse, attaquerent la mere en justice. La Chapelle-Marteau son second fils, ne voyant plus d'autre moyen d'arrêter les créanciers de sa mere & les siens, que d'exciter des troubles dans Paris, se mit à la tête des factieux. Gilbert Coëffier Sieur d'Effiat,

Gen-

Gentilhomme de Bourbonnois, connu par quelques écrits contre les Protestans, se trouva aux premiéres assemblées secrettes, qui se tinrent d'abord au collége de Sorbonne, & ensuite à celui de Forteret. Il s'imaginoit qu'il s'y agissoit uniquement de la Religion; mais dès qu'il vit qu'il étoit question de projets séditieux, qui attaquoient l'autorité Royale, & qui tendoient à troubler la tranquillité publique, il se retira. Celui de toute la Noblesse qui s'attacha le plus opiniâtrement à ce parti, & qui y demeura jusqu'à la fin, fut François de Roncherolles Sieur de Maineville, frere puiné de Hugueville Gouverneur d'Abbeville. Ce jeune homme, soûtenu par de grandes alliances, négocioit entre le Duc de Guise & les ligueurs; il étoit l'entremetteur de leur commerce réciproque. Roncherolles avoit eu toute l'éducation qu'on peut donner à une personne de condition, sçachant beaucoup, & naturellement éloquent; mais plein de lui-même, & aussi arrogant dans ses discours, que téméraire dans ses entreprises. Falloit-il initier un nouveau prosélyte aux mystéres de la ligue, c'étoit lui, qui par un torrent de paroles, faisoit valoir le zéle, les ressources, & la puissance du parti où il s'engageoit: que ce parti étoit la ressource de la foi Catholique, que l'on voyoit s'affoiblir de jour en jour par la connivence du Roi, qui favorisoit sous main le Roi de Navarre & ses adhérans: qu'il y avoit déjà dans le faubourg S. Germain plus de dix mille Protestans ou Politiques; nom odieux dont la ligue se servoit pour désigner ceux qui étoient véritablement attachés au Roi, & portés pour le bien public: que le Roi de Navarre avoit beaucoup d'amis dans le Conseil d'Etat: qu'il étoit de la derniére importance de s'opposer à leurs desseins; & que pour réüssir, il falloit que les vrais Catholiques prissent les armes sur le champ: qu'ils pouvoient compter sur le secours de plusieurs Princes & Seigneurs; & surtout des Ducs de Guise & de Mayenne, du Duc d'Aumale leur cousin germain, en un mot de tous les Princes Lorrains: que le Pape & le sacré collége, tout le Clergé de France, & sur-tout la Sorbonne qui y tient à juste titre le premier rang, se joindroient à eux: que le Roi d'Espagne, le Duc de Savoye, le Prince de Parme, & tous les Princes qui avoient du zéle pour la Religion, les assisteroient puissamment. A tous ces discours il ajoûtoit cette insigne calomnie, qu'après la mort du Duc d'Anjou le Roi avoit envoyé le Duc d'Epernon avec deux cens mille écus d'or au Roi de Navarre qui étoit en Guyenne, pour assûrer ce Prince que si le Roi venoit à mourir sans enfans, il le déclareroit son successeur. Mais Dieu, disoit-il, n'abandonnera pas sa cause. Il y a déjà dans Paris & dans le reste de la France un grand nombre de bons Catholiques, qui répandront jusqu'à la derniére goutte de leur sang, plûtôt que de souffrir l'exécution d'un projet si pernicieux à la Religion: qu'il falloit donc prévenir leurs ennemis, & commencer à agir dans la capitale du Royaume, dont l'exemple détermineroit les autres villes: que le Roi n'avoit auprès de lui que le régiment des Gardes, composé d'environ trois cens hommes, le grand Prévôt avec un petit nombre d'Archers à cheval, Nicolas Rapin Lieutenant de Robe-courte, avec quelques Archers, & le Sieur Nicolas Hardi Pré-

HENRI III. 1587. Prévôt de l'isle de France, avec sa compagnie; mais que ce dernier étoit si vieux & si cassé, qu'il ne faisoit plus rien par lui-même, & qu'il renvoyoit tout à son Lieutenant: que les ligueurs au contraire avoient des forces nombreuses autour de Paris: que le Duc de Guise avoit secrettement levé sur les frontiéres de Picardie & de Champagne, quatre mille hommes qu'il entretenoit avec l'argent que la piété des Parisiens lui fournissoit.

Voilà les motifs vrais ou faux que Maineville alléguoit pour encourager les nouveaux ligueurs: par ce moyen le nombre des conjurés croissoit de jour en jour; mais pour dépaïser les espions, ils changeoient souvent le lieu de leurs assemblées. On partagea ensuite les emplois: on distribua les quartiers de Paris à ceux qui étoient les plus en état de servir utilement la ligue ou de la langue ou de la main; avec ordre à tous de rendre le Roi le plus odieux qu'il leur seroit possible, en exagérant les intelligences que le Roi de Navarre avoit à la Cour & dans Paris, & en tâchant de faire craindre ses projets au peuple, afin de le porter à la révolte. On mit aussi du complot quelques Huissiers & quelques Procureurs au Châtelet des plus scélérats, pour débaucher dans les autres tribunaux les Huissiers, les Sergens, & les Procureurs. A l'égard de la populace, qui est plus crédule & moins à portée de s'instruire de la verité des choses, on détacha un nommé Toussaint Poccard, fameux assassin (1), & un certain parfumeur nommé Gilbert, pour y répandre les mensonges les plus absurdes; entre autres, que les partisans du Roi de Navarre devoient s'assembler une nuit & massacrer les Catholiques, sans qu'il en échappât un seul: que le Roi en étoit bien informé; mais que sa haine contre les Seigneurs attachés à la véritable Religion l'empêchoit de s'y opposer: que le seul remede à ces maux étoit de prévenir les Protestans, & de les traiter comme ils avoient résolu de traiter les Catholiques. Après avoir ameuté par ces discours des bateliers, des crocheteurs, des charetiers, des bouchers, des parfumeurs, des maquignons & autre canaille de cette espéce, accoûtumée à verser le sang & à exciter des séditions; ils leur firent promettre de se ranger au premier signal sous les drapeaux des Capitaines qu'on leur donneroit. D'ailleurs la fureur des Prédicateurs, qui se déchaînoient dans la chaire contre le Roi de Navarre, & contre le Roi-même qu'ils accusoient de favoriser ce Prince Protestant, contribua beaucoup à soûlever le peuple. Mais ceux qui y travaillerent le plus efficacement, furent les Confesseurs, qui développoient à l'oreille de leurs penitens tout ce que les Prédicateurs, retenus par la crainte d'être punis, avoient dit moins clairement en public. C'est ainsi que les Confesseurs, abusant du secret de leur ministére, n'épargnoient ni le Roi, ni les Ministres, ni les Officiers qui lui étoient le plus attachés; & au lieu de consoler par des discours de pieté les personnes qui s'adressoient à eux, ils leur remplissoient l'esprit de faux bruits, & mettoient

Fanatisme des Prédicateurs & des Confesseurs.

(1) Le plus fameux des assassins après Crucé, dont j'ai déjà parlé. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, DUPUY & RIGAULT.

toient leurs consciences à la torture par des questions embarrassées, & par mille scrupules qu'ils leur jettoient dans l'esprit (1). Par le même moyen ils foüilloient dans les secrets des familles; & en alléguant quelques passages de l'Ecriture, & quelques raisonnemens de Scholastique, pour prouver qu'en fait de Religion les sujets peuvent faire des associations sans la permission du Prince, ils les engageoient enfin dans cette ligue funeste. S'ils trouvoient quelqu'un qui ne voulût pas y entrer, ils lui refusoient l'absolution. On en porta des plaintes d'abord à l'Evêque, ensuite au Cardinal Jean-François Morosini Légat du Pape, personnage aussi illustre par sa piété, sa probité, & sa candeur, que par l'éclat de sa naissance. On fit quelques réprimandes à ces Confesseurs, & on leur enjoignit de ne pas abuser ainsi de la sainteté de leur ministére: mais au lieu de se corriger, ils employerent seulement dans la suite plus de précaution; & pour empêcher que leur manége ne se divulguât, ils établirent ce dogme nouveau: Que le Penitent qui découvre ce que le Confesseur lui a dit, est aussi coupable que le Confesseur qui révele la Confession de son Penitent.

Conduite du Légat du Pape.

On inventa encore en ce tems-là beaucoup d'autres pratiques propres à entretenir l'esprit de sédition. On ordonna des processions dans toutes les Eglises de la ville où l'on paroit les Autels de pierreries & de très-beaux vases d'or & d'argent, que prétoient à l'envi les personnes dévotes pour attirer les regards du peuple. C'étoient des rendez-vous pour les conjurés, qui comptoient pouvoir s'assembler de la sorte, sans donner d'ombrage au gouvernement, & trouver l'occasion d'affermir de plus en plus le peuple dans le serment qu'il avoit fait à la ligue. Ces processions ne se bornoient pas aux habitans de la ville; la campagne y prenoit part, & le Duc de Guise faisoit venir des frontiéres de Champagne, du Thierache, de Picardie, & de Lorraine, une foule de monde, hommes & femmes, avec des habits blancs ornés de croix. Tous ces dévots, formant de longues files, traversoient Paris en marmotant des priéres que l'on n'entendoit point, & attiroient ainsi les regards de la populace surprise de cette nouveauté, pendant que les gens sensés, qui aimoient véritablement la Religion & l'Etat, regardoient ces assemblées tumultueuses & ces chants extraordinaires, comme des présages funestes d'un triste avenir: semblables à peu près à ceux qui habitent les côtes de la mer, & qui prédisent les tempêtes quand ils entendent les cris effrayans de certains oiseaux hideux, qui s'attroupent & qui voltigent le long du rivage.

Tous ces spectacles, qui tendoient manifestement à la révolte, étoient une

(1) Les peres Jésuites excelloient surtout dans ce ministére. Outre leur collége de la ruë S. Jaques, destiné à l'instruction de la jeunesse, ils venoient encore de s'établir tout récemment dans la ruë S. Antoine par les libéralités du Cardinal de Bourbon; & par une méthode toute nouvelle, qu'ils avoient imaginée, d'interroger leurs pénitens, méthode jusqu'alors inconnuë à l'Eglise de France, ils étoient venus à bout de les éloigner de leurs paroisses, & d'attirer chez eux tout le peuple. Par le même moyen ces peres foüilloient &c. *MS. du Roi* & de Mrs. *de Sainte-Marthe*, Dupuy & Rigault.

HENRI III. 1587.

une espéce d'insulte que l'on faisoit au Roi avec d'autant plus d'impudence & de hardiesse, qu'il avoit toujours pris plaisir à ces sortes de dévotions, & qu'il avoit souvent assisté pendant la nuit aux processions des Flagellans. Ainsi, quoiqu'il sentît bien que toutes ces pratiques étrangeres tendoient à sa ruine, il étoit contraint malgré lui de les souffrir.

Emissaires envoyés dans les provinces pour soûlever le peuple.

Tout réüssissant ainsi à Paris au gré du Duc de Guise, il ne lui manquoit plus que d'engager les autres villes à signer la ligue à l'exemple de la capitale. Maineville, un de ses plus ardens émissaires, proposa pour cet effet dans ces assemblées secrettes dont je viens de parler, un ligueur nommé Ameline, dont l'audace & l'effronterie faisoient tout esperer; on l'envoya dans le païs Chartrain, la Beausse, l'Orleanois, le Blaisois, la Touraine, l'Anjou, le Maine, & le Perche: d'autres furent envoyés en d'autres provinces, avec des pouvoirs très-amples. Ces émissaires s'adressoient d'abord aux gens dont les affaires étoient en desordre, parce que ce sont ceux qui ont le plus d'intérêt à troubler l'Etat. Ils se servoient d'eux pour ameuter la populace; & quand elle étoit attroupée, on commençoit toujours par les assûrer des bonnes intentions du Duc de Guise pour eux, & de son zéle ardent pour la Religion Catholique. Après ce préambule ils assûroient avec autant d'impudence que de fausseté, qu'il avoit déja quatre-vingt mille hommes en armes, & des provisions suffisantes pour les faire subsister; qu'il comptoit tellement sur ces forces, qu'il avoit engagé sa parole que dans trois ans il n'y auroit plus en France qu'une Religion, c'est-à-dire la Catholique; & que dans cette confiance la ville de Paris lui avoit fourni trois cens mille écus d'or pour les fraix d'une guerre si juste & si nécessaire.

Ces émissaires étant de retour à Paris, assûrerent que tout alloit à merveille, & qu'aussitôt que la capitale auroit commencé, toutes les autres villes suivroient son exemple.

Vaine entreprise des ligueurs sur Boulogne.

Dans ce même tems on forma au milieu de la Cour le dessein de surprendre Boulogne sur mer, que Raimond de Bernai tenoit au nom du Duc d'Epernon. Bernardin de Mendoza Ambassadeur de Philippe, protecteur des ligueurs, en conféra avec le Duc de Guise. Le Roi d'Espagne avoit fort envie d'avoir ce port pour y retirer cette flotte formidable à l'armement de laquelle il travailloit depuis plusieurs années; Mendoza promettoit aux ligueurs que lorsque la flotte de Philippe y seroit entrée, on débarqueroit toutes les troupes pour les joindre à celles de la ligue, & pour agir de concert avec elle. Si les ligueurs & le Duc de Guise le crurent, Mendoza les trompa fort: car on sçait que cette flotte étoit destinée contre l'Angleterre, & que Philippe, persuadé qu'elle n'y pouvoit aborder parce que la Manche, c'est-à-dire, ce bras de mer qui sépare la France de l'Angleterre, est fort étroit & fort orageux, demandoit à la ligue un port commode sur nos côtes, d'où son armée pût passer sur celles d'Angleterre sans courir de risque; d'autant plus qu'il n'avoit en Flandre aucun port d'où sa flotte pût tenter ce trajet, sans s'exposer à faire naufrage. On peut aisément croire qu'il n'imposa pas au Duc de Guise, qui avoit dans ce tems-là où la Reine d'Ecosse vivoit encore, des intelligences en Angleterre, aussi bien

bien qu'en France: mais il ne se soucia pas que ce rusé Espagnol trompât les Parisiens, parce que de quelque côté que la flotte d'Espagne abordât sans courir aucun risque, il y trouvoit toujours son avantage. Au reste, tout étoit si bien disposé pour surprendre Boulogne, que si le Roi n'en eût été averti par quelqu'un qui eut connoissance du projet, l'affaire étoit presque immanquable. Henri III. 1587.

Pierre Vetus Prévôt de la maréchaussée de ces cantons, frere d'un Jean Vetus dont j'ai déjà parlé, qui avoit été élevé dans la maison du Cardinal de Lorraine, devoit faire une course dans ces quartiers suivant le devoir de sa charge, s'approcher à la brune de la ville, & se saisir de la porte; & le Duc d'Aumale, embusqué près de-là avec un corps d'élite, devoit accourir aussitôt à son secours. Si ce projet réüssissoit, le dessein étoit d'aller à l'instant attaquer la citadelle avec toute la Noblesse, qui avoit promis de s'y rendre en haine du Duc d'Epernon: car ce jeune Seigneur n'étoit pas aimé en ce païs-là pour bien des raisons; mais sur-tout parce qu'il passoit pour être d'intelligence avec le Roi de Navarre. Il seroit difficile de dire qui le haïssoit le plus, ou la Noblesse ou le peuple. Mais le Roi ayant été averti du complot, fit dire à Bernai de se tenir sur ses gardes: il s'y tint; & dès que le Prévôt, qui devoit se rendre maître de la porte, y fut arrivé avec ses cavaliers, Bernai fit abaisser la herse, le prit, & le garda longtems en prison. Le Duc d'Aumale accourut à l'instant: mais quelques volées de canon qu'on lui tira de la citadelle, lui firent connoître que la méche étoit éventée. Ainsi il fut obligé de se retirer à la hâte, bien fâché d'avoir manqué son coup; & peu s'en fallut qu'il ne tombât entre les mains d'une troupe d'Arquebusiers que Bernai avoit mis en embuscade sur sa route.

Quoique toutes ces entreprises fussent visiblement contre le service du Roi, & injurieuses à son autorité; cependant comme on les imputoit à la haine publique pour le Duc d'Epernon, le Roi, par le mauvais conseil de sa mere & de ses courtisans, les dissimuloit, & enhardissoit ainsi ses ennemis à en faire de nouvelles. Pierre Vetus que Bernai avoit pris, fut mis en liberté au bout de quatre mois à la sollicitation du Duc de Guise. Au reste ce fut Nicolas Poulain, Lieutenant de Nicolas Hardi Prévôt de l'isle de France, qui découvrit le complot sur Boulogne. Jean Bussy le Clerc, & un Sergent nommé George Michelet l'avoient sollicité trois ans auparavant d'entrer dans la ligue, & il s'étoit conduit de maniére qu'ils le croyoient attaché à leur parti; en sorte qu'il assistoit à toutes leurs assemblées. Dès qu'il y eut appris ce qu'on méditoit contre Boulogne, il le fit sçavoir au Chancelier Hurault de Chiverny: le Chancelier en informa le Roi; & ce Prince en écrivit à Bernai, comme je l'ai dit. Ce fut encore du même Poulain que les ligueurs se servirent pour faire des amas d'armes à Paris sans donner de soupçon, & ils lui fournirent à cet effet une somme de six mille écus d'or. Mais comme leur conscience leur faisoit sentir les châtimens qu'ils méritoient, & qu'ils craignoient que le Roi, informé de tout ce qu'ils entreprenoient contre son service, ne punît enfin leur perfidie, ils résolurent de s'emparer des postes les plus forts de la ville, & de

se

HENRI III. 1587.

se défaire du Roi-même. Leur premiére pensée fut de l'attaquer dans la ruë S. Antoine, lorsqu'il reviendroit de Vincennes, où il alloit souvent pour des dévotions particuliéres. Ils avoient remarqué qu'il en revenoit ordinairement fort peu accompagné, n'ayant que deux ou trois amis dans son carosse, & quelques valets de pied qui couroient à la portiére. Voici le plan que s'étoient formé ces scélérats. Leur dessein étoit de tuer d'abord le cocher, & de disperser les valets de pied. Après quoi les conjurés devoient entourer le carosse, crier que les Protestans en vouloient au Roi, avertir ce Prince de descendre promptement & de se sauver; mais de se saisir de lui lorsqu'il descendroit, de le mener dans la chapelle de S. Antoine, & de l'enfermer dans la tour, jusqu'à ce que tous les conjurés eussent pris les armes à un certain signal dont on conviendroit.

Les plus modérés de l'assemblée ayant représenté que ce projet n'étoit pas moins périlleux dans l'exécution, qu'odieux en lui-même, il fut rejetté. Cependant les principaux insisterent qu'il falloit à quelque prix que ce fût s'emparer pour leur sûreté des meilleurs postes de la ville, l'enlever au Roi avant qu'il eût le tems de se fortifier, & ne rien négliger pour faire réüssir ce projet, quelque criminel qu'il parût. Entre particuliers, disoient-ils, il n'y a point de sûreté à épargner celui qu'on a offensé; mais avec un Souverain, qui ne peut pardonner une injure sans avilir sa dignité, c'est un parti infiniment plus dangereux. Ils envoyerent donc au Duc de Guise couriers sur couriers pour hâter son départ, lui apprenant que la Cour étoit informée de tous les projets de la ligue; & que s'il ne venoit promptement les secourir, il l'entreprendroit inutilement lorsqu'on auroit pris des mesures contre eux.

Le Duc de Guise est sollicité de venir à Paris.

Le Duc de Guise fut sensible à leur péril; mais comme il connoissoit la lenteur du Roi & la lâcheté de son Conseil, il crut qu'il ne devoit rien précipiter. Il renvoya donc les députés des ligueurs comblés de belles promesses, & cependant il tiroit les choses en longueur. Son projet étoit trop vaste pour se renfermer dans Paris; il vouloit le faire approuver de tous les Ordres du Royaume, & en donner une grande idée aux Princes voisins, persuadé que sa sûreté autant que sa gloire demandoient que les premiers succès de la fortune qui se déclaroit pour lui, fussent soûtenus par une renommée qui ne se démentît à aucun égard. Il continua donc à amuser les Parisiens, en leur promettant de venir bientôt dans la ville; c'est ainsi qu'il suspendoit l'impétuosité de leurs résolutions.

Arrivée du Duc de Mayenne dans cette capitale.

Les choses étant en cet état, il arriva heureusement pour eux, que le Duc de Mayenne revint de Guyenne victorieux & triomphant, après avoir entiérement dompté les Protestans, comme le publioient les ligueurs dans la ville, & les Prédicateurs dans les chaires. Les conjurés l'allerent aussitôt trouver à S. Denis où il s'étoit logé; & après lui avoir exposé la grandeur du péril où ils se trouvoient, ils le supplierent de ne les pas abandonner, & de suppléer par sa présence à celle de son frere, qu'ils sollicitoient en vain de se rendre dans la capitale. Pour lui faire comprendre combien leur parti étoit puissant, ils le prierent de vouloir bien donner une audience à quelques-uns des principaux d'entre eux, & de leur faire prêter

le

le ferment folemnel de la ligue. Cela s'exécuta dans une affemblée nocturne. Le Roi en fut encore inftruit par Poulain; mais il y avoit des gens autour de ce Prince, entre autres René de Villequier Gouverneur de Paris, qui ôfoient affûrer que tous ces bruits étoient faux; qu'ils n'avoient pour auteurs que des gens de néant dont le but étoit de troubler la tranquillité du Roi, & il menaça hautement de faire pendre tous ceux qui viendroient donner de pareils avis à fa Majefté.

Cependant les ligueurs continuoient de preffer le Duc de Mayenne de venir à leur fecours. Dans ces circonftances Hector de Perreuze Prévôt des marchands, fit arrêter par ordre du Roi le nommé la Morliere, pour avoir tenu une affemblée fecrette chez lui: il fe contenta de le faire garder à l'hôtel de ville, afin que le Prince pût le defavoüer s'il le jugeoit à propos. Cette foibleffe ayant enhardi les conjurés, ils vont trouver le Duc de Mayenne, & lui perfuadent d'enlever la Morliere que Perreuze, homme fufpect aux bons Catholiques, avoit fait arrêter de fon autorité privée. Le Duc, feignant d'ignorer que le Roi eût rien ordonné à cet égard, dit à Perreuze d'un air menaçant, qu'il fçavoit qu'il n'avoit arrêté la Morliere qu'à caufe du zéle qu'il marquoit pour la Religion Catholique; & que s'il ne le mettoit en liberté fur le champ, les vrais Catholiques fçauroient bien fe venger d'un tel outrage. A l'inftant la maifon de Perreuze fut inveftie de bateliers, & d'une foule de femblable canaille; & à peine donna-t-on le tems au Prévôt des marchands & aux Echevins de demander au Roi fes ordres. Le Prince, de l'avis de fa mere, de quelques autres Confeillers, & fur-tout de Villequier, fit dire à Perreuze de fe tirer de ce mauvais pas, en mettant la Morliere en liberté; mais on l'avertit de faire en forte qu'il parût que cet homme n'avoit été arrêté que de l'ordre du Prévôt des marchands & des Echevins, fans que le Roi y eût aucune part: miférable fubtilité, qui aviliffoit de plus en plus la majefté Royale; car tout le monde fçavoit que la Morliere avoit été arrêté par ordre du Roi, & que l'injure que les féditieux venoient de faire au Prévôt des marchands, regardoit beaucoup plus fa Majefté que ce Magiftrat.

Il fe met à la tête des factieux.

Une pareille conduite, qui montroit à découvert la foibleffe du Roi, n'enhardit pas feulement les conjurés à de plus grands attentats; elle les excita encore à en hâter l'exécution, parce qu'ils fentoient bien qu'ils ne pouvoient plus efpérer de grace. Ils vont donc trouver le Duc de Mayenne; ils lui difent que la patience du Roi leur eft fufpecte; ils le conjurent de les aider à mettre Paris en liberté: que tout ce qu'il avoit fait en Guyenne contre les Proteftans avec tant de fatigues & de gloire, deviendroit inutile, s'il abandonnoit les amis qu'il avoit dans la capitale, & s'il ne les délivroit du tyran & du protecteur de l'héréfie; c'eft le nom qu'ils donnoient au Roi: qu'il ne manquoit plus qu'une chofe au nom glorieux des Lorrains; c'étoit qu'il fût auffi puiffant pour protéger leurs amis, qu'il l'avoit été jufqu'alors pour faire trembler leurs ennemis. Le Duc de Mayenne, qui avoit le cœur élevé, étoit incapable de mendier la faveur du peuple: il avoit de l'averfion pour tous les deffeins téméraires & turbulens; ainfi c'étoit malgré lui qu'il fe prêtoit à la fureur de cette populace. Cepen-

Conjuration terrible contre le Roi, découverte par Poulain.

HENRI III. 1587. dant comme il voyoit que les choses étoient poussées à tel point, qu'il ne pouvoit conserver son crédit sans ménager la faveur de ces mutins qui en étoit l'unique appui, il se rendit à leurs instances, & leur promit de les secourir au péril de sa vie. Leur dessein étoit, comme nous avons dit, de s'emparer des postes les plus forts de la ville, & sur-tout de la Bastille: celui qui y commandoit, étoit Laurent Testu Chevalier du guet, qui couchoit ordinairement hors de ce fort & dans le voisinage. Il fut résolu qu'on se saisiroit de sa personne la nuit, & que le poignard sur la gorge, on le forceroit d'ordonner à ses gens de rendre la place: qu'on iroit de-là chez le premier Président de Harlay, chez Jaques de Faye Sieur d'Espesse Avocat général, & chez plusieurs autres bons serviteurs du Roi: qu'on les égorgeroit; qu'on pilleroit leurs maisons: qu'après cela on se rendroit maître de l'arsenal, qu'un fondeur de canon avoit promis de leur livrer: qu'ensuite on s'empareroit du grand & du petit Châtelet, par le moyen des sergens & des commissaires; & qu'enfin on s'assûreroit du Temple, espéce de citadelle qui appartient aux Chevaliers de Malthe: qu'on fortifieroit l'hôtel de ville, & qu'on feroit investir le Louvre par quatre mille Arquebusiers. Mais comme il étoit à craindre que dans le desordre on ne saccageât la ville, & que leurs propres troupes ne se débandassent pour aller piller de côté & d'autre, ils résolurent de tendre les chaînes dans les ruës, & d'élever à la hâte une espéce de fort auprès de chaque chaîne, avec des tonneaux remplis de terre qu'on tenoit tous prêts. C'est ce qui donna occasion à une sédition qui arriva l'année suivante. Au reste, ces forts bâtis avec des tonneaux avoient été imaginés, non-seulement pour empêcher le pillage; mais encore pour contenir la Noblesse qui étoit éparse dans la ville, & l'empêcher d'aller au secours du Louvre assiégé. Comme les factieux étoient persuadés qu'on ne pouvoit la détacher des intérêts du Roi, leur dessein étoit de l'exterminer; après quoi ils comptoient qu'il ne leur seroit pas difficile de se rendre maîtres de la personne du Roi, à qui ils défendroient de se mêler du gouvernement: qu'ils feroient ensuite un Parlement tout composé de ligueurs; & qu'à la place du Chancelier & des autres serviteurs du Roi qu'ils auroient égorgés, ils en nommeroient de leur parti pour rendre la justice, & pour gouverner l'Etat: qu'enfin ils envoyeroient les troupes qui devoient arriver sur la flotte d'Espagne, faire la guerre en Guyenne contre le Roi de Navarre. Le Duc de Mayenne devoit attendre chez lui, avec quelques troupes d'élite, l'évenement d'un si grand projet: s'il réüssissoit, il devoit se mettre à la tête des conjurés; si au contraire il échoüoit, il avoit résolu de sortir avec les siens par la porte de Bussy que gardoit Christophle de Bassompierre zélé serviteur des Lorrains, & qui avoit loüé une maison dans le voisinage, auprès de celle d'une fameuse courtisane. Le Roi, informé de tout ce détail par le Chancelier, qui l'avoit sçû de Poulain, rassemble des troupes de toutes parts; met des corps-de-gardes à toutes les portes; fait garder le pont de S. Cloud sur la Seine, & celui de Charenton sur la Marne; confie la garde du Temple & de l'arsenal à des Officiers dont il étoit sûr; celle du grand Châtelet à Pierre Lugoli, & celle du petit Châtelet à Nicolas Rapin. Enfin il envoye

voye ordre aux troupes Françoises & Suisses qui étoient éloignées de la capitale, de s'approcher de S. Denis. HENRI III. 1587.

Ces mesures, qui firent échoüer les complots des ligueurs, jetterent le Duc de Mayenne dans une grande inquiétude. Ce Duc ne paroissoit pas à la Cour depuis quelques jours, sous prétexte d'une indisposition qui l'obligeoit à garder le lit. Nous avons dit que dans le cas d'une mauvaise réüssite il avoit pris la résolution de se sauver par la porte de Bussy, avec un certain nombre de gens affidés; mais comme il trouvoit ce parti honteux, & qu'il craignoit que sa fuite ne fût regardée comme un aveu de son crime, il eut recours à la Reine qui favorisoit secrettement la ligue. Après lui avoir protesté avec les plus horribles sermens qu'il ne sçavoit rien de la conjuration, il la supplia de lui obtenir un sauf-conduit pour aller trouver le Roi, avec Bassompierre, afin de lui demander permission de se retirer dans son gouvernement. Lorsqu'il alla prendre congé du Roi, sa Majesté, sans lui donner la moindre marque de ressentiment, se contenta de lui dire: „ Quoi, mon cousin, vous abandonnez ainsi la ligue & les ligueurs? „ A quoi le Duc de Mayenne répondit assez bas, qu'il ne sçavoit ce que le Roi lui vouloit dire. Enfin ayant obtenu la permission qu'il demandoit, il sortit de la ville après avoir assûré les conjurés qu'il ne leur arriveroit aucun mal pour tout ce qui s'étoit passé: qu'il alloit trouver son frere pour prendre avec lui des mesures sur leurs intérêts communs: qu'au reste, si le Roi faisoit mine de vouloir se venger des Parisiens, son frere & lui ne seroient point si éloignés, qu'ils ne fussent bientôt à portée de les secourir.

Le Duc de Mayenne se retire dans son gouvernement.

On dit que lorsque le Duc de Mayenne fut sorti des fauxbourgs, il tourna plusieurs fois la tête du côté de Paris; qu'il maudit avec Bassompierre la férocité de cette populace, & que dans l'étonnement où il étoit de se voir sorti d'un si grand péril, il fit un terrible serment, qu'il ne s'enfermeroit jamais dans des murs où il pût être forcé de demeurer à la merci d'un peuple furieux, au péril de son honneur & de sa vie. Il laissa par l'avis de Louis Cardinal de Guise son frere, quelques vieux Capitaines, gens hardis & déterminés, qui se disperserent, les uns dans les fauxbourgs, les autres dans la ville. Les ligueurs, encouragés par ce renfort, résolurent une seconde fois de se défaire du Roi, & de tout ce qu'il y avoit à la Cour qui n'étoit pas favorable à leur parti.

Sa Majesté devoit aller un jour à la foire S. Germain, qui se tient dans ce faubourg au commencement de Février, & où il y a toujours un concours prodigieux de gens de toutes conditions. Comme il s'y fait beaucoup de parties de libertinage, il y arrive souvent des querelles; c'est ce que les conjurés cherchoient. Le Roi en ayant été averti, n'y alla point; mais il y envoya le Duc d'Epernon avec quelques braves, pour voir si ce qu'on lui avoit dit étoit vrai: il s'y trouva en effet des bandits qui exciterent une querelle, dont le Duc eut beaucoup de peine à se tirer.

Autre conjuration contre le Roi.

Le Duc de Guise, comme je l'ai dit dès le commencement, avoit son projet particulier qu'il ne communiquoit à personne, pas même à ses freres. Lorsqu'il sçut ce qui s'étoit passé à Paris, il entra dans une furieuse colére

Mécontentement du

Henri III. 1587. Duc de Guise touchant la conduite des Parisiens.

contre les Parisiens. Il leur envoya Maineville pour se plaindre de l'injure qu'ils lui avoient faite, de douter de la parole qu'il leur avoit donnée de les secourir quand il seroit tems: il leur fit dire que s'ils en usoient de même dans la suite, ils pouvoient faire leurs affaires comme ils l'entendroient; qu'il ne s'en mêleroit plus, & qu'il feroit les siennes sans eux. Les Parisiens s'excuserent sur la nécessité où ils s'étoient vûs, & sur le péril dont leurs amis étoient menacés: qu'ils n'avoient point trouvé d'autre expédient pour tirer la Morliere du danger où il étoit, que d'exciter une sédition dans Paris: qu'ils avoüoient leur faute, & qu'ils le supplioient de la leur pardonner, de ne les point abandonner dans une cause qui leur étoit commune, & de ne point séparer ses intérêts des leurs. Enfin Maineville, s'étant laissé fléchir à la vûë d'une chaîne du poids de cinq cens écus d'or qu'on lui donna, voulut bien travailler à faire leur paix avec le Duc de Guise, à condition qu'ils seroient plus dociles à l'avenir, & qu'ils ne s'écarteroient jamais, pour quelque cause que ce fût, de l'obéïssance qu'ils lui juroient de nouveau.

Fin du Tome sixième.

